795

REVUE CANADIENNE.

REVUE
CANADIENNE

"RELIGIONI, PATRIÆ, ARTIBUS"

TROISIÈME SÉRIE

TOME TROISIÈME

(XXVIe DE LA COLLECTION)

MONTRÉAL
BUREAU DE LA "REVUE CANADIENNE"
1890

AP
21
R34
v.26
c.3

LES LETTRES, LES SCIENCES ET LES ARTS AU MOYEN AGE.

L'empire romain d'Occident inauguré, 25 ans avant notre ère, par Auguste, victorieux, finit en 475 ; il avait duré 500 ans. L'empire romain d'Orient, fondé, en 330, par Constantin qui transféra, de Rome à Byzance, le siége impérial, finit en 1453 ; il avait duré 1123 ans. On a donné le nom de moyen âge à la période de 977 ans comprise entre la fin du premier de ces deux empires et celle du second.

Les adversaires de l'Eglise se sont plu à représenter cette période comme un temps de profondes ténèbres intellectuelles, de superstitions grossières et d'ignorance complète. Cependant, quoique troublés incessamment par les invasions des barbares et par des guerres, ces vieux siècles catholiques ont été le berceau de la civilisation dont nous jouissons.

Les causes du déclin des lettres, pendant une partie du moyen âge, sont presque identiques à celles qui amenèrent la dissolution de l'empire d'Occident. Cette puissance sans égale dans l'histoire du monde, implantée au centre de l'Europe et, de là, s'étendant d'une part sur l'Asie, de l'autre sur le nord de l'Afrique, devait cependant avoir le sort de toutes les sociétés qui, lorsque leurs institutions sont perverties par les rivalités d'ambitions et leurs mœurs corrompues par la luxure, s'écroulent sous le poids des vices régnants dans la vie publique et dans la vie privée. Les Germains et les hordes du nord avaient toujours été les plus formidables ennemis de Rome. Les Goths et les Vandales d'Alaric, de Genséric, d'Attila et de Totila qui reprit aux Grecs presque toute l'Italie, semblent avoir été poussés par le même esprit qui, plusieurs siècles auparavant, avait amené Brennus et ses Gaulois sous les murs de Rome.

Tant que Rome fut le siège de l'empire, les invasions des hommes du nord furent arrêtées à chaque tentative, et ces envahisseurs refoulés, dans leurs régions glaciales, par les légions d'Adrien, de Marc-Aurèle, ou de Septime-Sévère. Mais dès que Constantin a transféré le siège du gouvernement à Constantinople l'empire d'Augustule est voué à la destruction. Les Francs, les Goths, les Vandales, les Visigoths, les Ostrogoths, les Alains, les Huns, les Lombards, les Danois et les Normands se précipitent comme des torrents sur les plus belles et les plus riches contrées de l'Europe. Rien ne peut leur résister ; ils ne laissent que des ruines derrière eux, et, pendant plus de deux siècles, ils ne font qu'œuvres de pillage et de destruction.

Du Ve au VIIe siècle les invasions ne cessent pas. Les premiers arrivés des barbares ne prennent pas possession du sol ; après avoir pillé les habitants, ils marchent en avant, et, sur leurs pas, suivent successivement des tribus non moins destructrices. Cette marée montante plonge l'Europe dans la barbarie pendant plusieurs siècles. C'est seulement lorsque les migrations s'arrêtent que les différentes peuplades émigrées du nord commencent à se fixer dans les contrées de l'Europe, qu'elles ont jusqu'alors parcourues en les ravageant.

Les Normands, non seulement ruinent les campagnes et les villes, mais encore détruisent les bibliothèques et abattent ou mutilent les monuments ; rien n'est sacré pour eux. Cependant, par exception, Attila épargne Rome à la prière du pape Léon-le-Grand ; Totila, qui met Rome à sac vers le milieu du VIe siècle, respecte le monastère du Mont-Cassin, où vivait encore Benoit son fondateur ; plus tard les Lombards font main basse sur cet asile de la piété et du savoir.

Telle est la pertubation de l'Europe ; telle est la confusion de la société ; telle est la misère générale, sauf parmi les Juifs, que, vers le commencement du Xe siècle, on appréhende la fin du monde. Ce triste et déplorable état qui dure depnis 500 ans se prolonge jusqu'à la fin du siècle.

L'Europe dut traverser cette longue série d'épreuves avant de se reconnaître et de s'habituer au nouvel ordre de choses engendré par des convulsions sociales et politiques sans égales dans l'histoire.

Au milieu des agitations et des bouleversements perpétuels, on n'a guère le temps de cultiver les arts. La nécessité de la défense matérielle l'emporte naturellement sur les loisirs de l'étude. On

n'étudie plus, on n'écrit pas non plus : les bibliothèques détruites par le pillage et par le feu, les livres sont devenus si rares, qu'une princesse d'Anjou échangea, dit-on, cent moutons et quatre-vingts boisseaux de blé contre un livre de piété.

Non seulement des dynasties nouvelles s'élèvent sur les ruines des anciennes institutions, mais encore une race nouvelle peuple l'Europe, et y apporte une autre religion, d'autres mœurs, d'autres coutumes, d'autres lois, et soumet à la plus dure dépendance ce qui reste de la population indigène.

Les hommes du nord s'emparent du sol de la chrétienté, mais il ne subjugent pas l'esprit du christianisme : il souple pendant le fort de la tempête, mais il lui résiste. Dès qu'il se fait une accalmie, le christianisme se redresse plus vivace qu'auparavant, et, grâce à la puissance civilisatrice que Dieu lui a départie à jamais, il est bientôt le conquérant des barbares qui comptaient l'avoir anéanti.

Après la conversion des barbares à la foi, le christianisme a encore la tâche d'adoucir peu à peu leur férocité, de policer leurs mœurs, de les instruire, en un mot de les civiliser. Il faut de la sagesse et du temps pour mener à bout les grandes œuvres ; aussi est-ce en procédant de cette manière que le christianisme, l'Eglise catholique, préside au développement de la civilisation.

Le renversement de l'empire d'Occident par Odoacre et ses Hérules qui s'établissent en Italie, porte un coup terrible à littérature. Cependant, au milieu du bouleversement, quelques hommes ne négligent ni les sciences ni les lettres. Au VIe siècle, Denis, surnommé le Petit, calcule, pour fixer le jour de Pâques, le cycle dyonisien ou grand cycle pascal, connu aussi sous l'appellation de cycle luminolaire, qui, en usage jusqu'au temps de Charlemagne, l'est encore avec de légères modifications. Vers la seconde moitié du même siècle, Grégoire de Tours, que nos érudits trouvent trop crédule, écrit son *Histoire des Francs* sans laquelle nous ne saurions probablement rien des premiers gestes de ce peuple. Dans le même temps, la langue latine brille sous la plume de Cassiodore, et sous celle de Boëce traducteur des œuvres de Pythagore, de Ptolémée, d'Euclide de Platon, d'Aristote et d'Archimède. De ces deux érudits, ministres de Théodoric-le-Grand qui avait absorbé le patriciat d'Odoacre, le premier meurt naturellement, le second est décapité ; la politique avait perdu le philosophe.

Vers le commencement du VIIe siècle, le pape Grégoire-le-Grand, à qui l'Eglise doit son rite grégorien, recherche les érudits, les pro-

tége, les envoie en mission chez les païens, et, grâce au savoir et au zèle des hommes qu'il choisit, le pape obtient la conversion des Lombards, des Goths et des Angles-Saxons.

Au VIIIe siècle, Jean de Damas ressuscite la dialectique d'Aristote, et Paulin d'Aquilée fait honneur à la poésie latine.

Mais en France la décadence des lettres est complète. Les discussions des maires du palais, l'invasion de la Neustrie par les Austrasiens portent le dernier coup à la civilisation renaissante. Après la victoire de Testry remportée par Pepin, son fils et successeur, Charles Martel, dégrade la Neustrie, frappe le clergé à cause de l'appui qu'il a prêté au derniers rois mérovingiens ; les couvents, asiles de la science, sont livrés à une soldatesque ignorante. Jamais le flambeau des lettres ne fut si près de s'éteindre ; Charles 1er le fait briller de nouveau.

De la fin de ce siècle au commencement du Xe, c'est-à-dire pendant une période de 33 ans, Charlemagne protége constamment les lettres et leur donne un vigoureux essor dans son empire. Il réunit des savants, qu'il appelle de tous les pays de la chrétienté. D'abord, c'est Pierre de Pise qui enseigne à l'empereur la grammaire et le latin ; puis, le moine anglais Alcuin, réputé pour son vaste savoir. Celui-ci, par ordre de Charles, fonde plusieurs écoles, entre autres, c'est au moins la tradition, l'Université de Paris, quoiqu'elle n'ait été constituée qu'en 1200 et n'ait reçu le nom d'Université avec de nombreux privilèges, que sous Louis IX, en 1228. Enfin Éginhard, secrétaire et gendre de l'empereur, puis son historien ; historien bon courtisan et habile à expliquer l'origine dynastique de la seconde race.

L'œuvre civilisatrice de Charlemagne est continuée par ses deux successeurs immédiats, Louis 1er et Charles II. Mais les divisions et les troubles qui suivent la mort de ce dernier en 877, ont une funeste influence sur le progrès des lettres dont ils interrompent la culture.

Le Xe siècle est considéré comme le moins cultivé du moyen âge. Les causes qui avaient amené ce déclin se perpétuaient depuis 500 ans. Déjà ravagée depuis des siècles, l'Europe est envahie par les Danois au nord, par les Normands au centre, par les Sarrasins au midi. Cependant, malgré l'incertitude des événements, plusieurs hommes s'illustrent dans les lettres et dans les sciences. En France, Frodoard, chanoine de Reims, chroniqueur contemporain des derniers Carolingiens et du règne de Hugues Capet ; Gerbert,

ce fils de la rude Auvergne, l'homme le plus savant de tout le moyen âge, et qui sera pape sous le nom de Sylvestre II. En Allemagne, Luitprand, évêque de Crémone, auteur d'une Histoire d'Allemagne de 862 à 964, et de plusieurs autres ouvrages qui le placent au nombre des hommes les plus érudits de son temps. Et quoique les monastères soient menacés de dévastation, les religieux s'occupent à manuscrire les œuvres des auteurs latins, Cicéron, Horace, Virgile ; manuscrits dont les Sarrasins détruisent un grand nombre, notamment en pillant un monastère près de Novare.

Avec le XIe siècle s'ouvre une ère plus heureuse pour les lettres et pour les arts dont le progrès, s'il est parfois ralenti par les événements, ne sera plus interrompu.

On peut attribuer le réveil des lettres à cette époque aux pèlerins très nombreux, qui, en allant à Rome et à Jérusalem, s'arrêtent dans des villes où l'on cultive encore la littérature, et où ils entrent en contact avec des lettrés. Revenus dans leurs pays, les pélerins font bénéficier les autres de ce qu'ils ont appris. Puis, vers la fin du siècle commencent, sous les auspices de la papauté, ces expéditions chevaleresques, les croisades, qui contribuent indirectement à l'amélioration des conditions politiques, sociales, économiques, commerciales et industrielles des nations de l'Europe ; elles contribuent aussi à l'avancement des lettres par le contact avec la civilisation des Grecs et des Sarrasins.

L'idée première des croisades appartient à Grégoire VII, ce grand pape si odieusement calomnié par des écrivains catholiques, tandis que des écrivains protestants le glorifient. "Grégoire, dit l'historien allemand Voigt, Grégoire fut l'Hercule du moyen âge, il enchaîna les monstres, écrasa l'hydre de la féodalité, sauva l'Europe de la barbarie, et ce qui est encore plus beau, il illustra la société chrétienne par ses vertus."

Si les lettres sont sur le point de disparaître au milieu des calamités du temps, l'Eglise recrute toujours des hommes de savoir pour conserver et pour accroître le trésor littéraire en y ajoutant les chefs d'œuvres de la Grèce et de Rome, qu'ils parviennent à retrouver.

Il n'est donc pas vrai que les vieux siècles chrétiens, tant décriés par les protestants et par les philosophes, aient été un âge d'ignorance entretenue par l'Eglise afin que les esprits, plongés dans les ténèbres, se repaissent de superstitions. Du Ve au Xe siècle, le rôle civilisateur appartient exclusivement à l'Eglise ; si, dans les cinq siècles suivants qui complètent la période du moyen âge,

l'Eglise trouve un coopérateur dans le pouvoir monarchique, elle réserve et garde ce qui est à Dieu, et laisse à César ce qui est à César. Mais César n'a jamais su se borner à jouir de sa part légitime ; à mesure qu'il s'est cru plus fort, il a voulu empiéter sur la part de Dieu. C'est pour cette seule et unique cause que l'Eglise, sans être jamais agressive, a dû se tenir constamment sur la défensive.

Deux institutions de l'Eglise, l'établissement de sa liturgie en langue latine et la fondation de ses ordres monastiques contribuent particulièrement à la conservation de la langue et des lettres latines. Ceux qui se destinent à l'état ecclésiastique doivent, au préalable, connaître le latin, puis se perfectionner dans l'étude de cette langue ; c'est ainsi qu'ils se familiarisent avec les auteurs anciens. Le latin, étant la langue de l'Eglise, est nécessairement la langue que le peuple doit étudier afin de profiter de l'enseignement que les prêtres lui donnent.

D'un autre côté, on ne saurait nier sans mauvaise foi, les précieux services des moines qui, loin du monde et de ses agitations, divisent leur vie entre la prière, l'étude et l'occupation de copier, en belle écriture, les chefs-d'œuvres grecs et latins, jusqu'au moment où ces copies sont reproduites et multipliées par l'imprimerie.

Ce sont en effet les moines du moyen âge qui sauvent de la destruction ce qu'on est convenu de considérer comme le précieux trésor de l'ancienne littérature classique. Cependant combien sont nombreux les lettrés modernes qui, affectant le dédain envers ces moines, les traitent de paresseux, d'oisifs, d'ignorants et de barbares, tout en puisant, dans leurs œuvres, l'érudition qu'ils s'approprient.

La femme replacée par le christianisme, au moyen âge, dans la condition sociale d'où l'avait fait déchoir le paganisme, même dans les sociétés les plus policées de la Grèce et de Rome ; la femme contribue pour une grande part à l'œuvre de la civilisation et aux progrès des lettres.

Ce sont des femmes qui vainquent l'ignorance et la grossièreté des barbares et font entrer dans le sein du christianisme, la France, l'Angleterre, une partie de l'Allemagne, la Hongrie, la Bohême, la Lithuanie, la Pologne et la Russie.

L'heureuse influence de la femme s'étend également sur la littérature. Les femmes du moyen âge sentent qu'elles ne doivent pas rester indignes du respect enthousiaste et de l'espèce de culte dont les entoure la chevalerie. Dans les les monastères, elles ne se consacrent pas seulement à la prière, elles se livrent à la science de

Dieu : elles devancent les docteurs dans cette carrière ; elles sont aussi savantes et souvent plus subtiles qu'eux dans l'interprétation.

Les troubadours chantent l'heureux et beau climat de la Provence, et les yeux charmeurs des châtelaines, miroirs de la beauté et de l'éclat du ciel du midi. La poésie des trouvères s'empare de la chevalerie : ses cérémonies, ses devoirs, ses aventures sont une mine où les poëtes et les romanciers d'Outre-Loire puisent pour charmer les peuples, pour satisfaire à ce besoin d'émotions plus pures et plus élevées que n'en peut fournir la vie réelle. Combien était grand ce besoin à en juger par le nombre des conteurs d'aventures du roi Arthus et de ses chevaliers de la Table ronde, des enchantements de Merlin, qui se laissa prendre dans les filets de la fée Viviane, des exploits de Charlemagne et de ses pairs.

Du XIe au XIIIe siècle, c'est le beau temps des troubadours et des trouvères, quoique ceux-ci n'aient fini qu'au XVe. La chevalerie, hormis la vertu guerrière qu'elle ne perdit jamais ; la chevalerie perd, en se corrompant au foyer des châtelaines, la plupart de ses premières vertus. Alors à la place de la voix des poëtes, on entend celle du peuple disant : "*Le loup blanc a mangié bonne chevalerie.*"

Des femmes, au moyen âge, sont si habiles dans les lettres qu'elles enseignent dans les Universités, par exemple, à celle de Bologne, la philosophie, le latin, le grec et l'hébreu ; d'autres femmes se livrent à la poésie et à la prose. Au XIIe siècle, Anne Comnène se console de ses déceptions politiques en étudiant les lettres, et en composant en vers, la "Vie d'Alexis", son père. Au XVe siècle, Clémence Isaure, fonde les Jeux floraux à Toulouse, pour faire revivre la poésie provençale. Dans le même siècle, Christine de Pisan cherche l'oubli de ses malheurs en étudiant les lettres, et se distingue également dans la poésie, la prose et l'histoire.

Au XIVe et au XVe siècle sont non moins illustres à d'autres égards, Marguerite de Waldemar, reine de Suède, "qui joignait l'énergie d'un grand homme aux grâces et aux qualités de son sexe, et qui fit un seule royaume de la Suède, du Danemark et de Norwège" ; Jeanne d'Arc, qui, sous l'étendard de la sainte Vierge, chasse l'Anglais, rend la France au roi et le roi à la France ; Jeanne Lainé, surnommée Hachette, qui arrête, devant les murs de Beauvais, la marche victorieuse du Bourguignon-le-Téméraire s'avançant sur Paris, et le force à rétrograder.

C'est l'opinion généralement admise, bien que controversée, controverse dont je m'autorise pour passer rapidement sur ce point.

c'est l'opinion généralement admise que les langues modernes, italienne, française, espagnole, anglaise, allemande, se sont, au moyen âge, dégagées d'un mélange du latin avec les différents idiomes apportés dans l'Europe centrale par les races émigrées du nord. Ce mélange aurait été modifié et épuré par des procédés grammaticaux.

Quoi qu'il en soit, il y a une maxime aussi admise, c'est qu'une langue est la forme visible de l'esprit d'un peuple ; qu'une langue riche, précise, claire et délicate, indique des qualités et un goût littéraire correspondants chez le peuple qui s'en sert. Or, dès le commencement du XIIIe siècle, la poésie et la prose françaises réunissent ces qualités et indiquent un goût littéraire développé.

Thibault, comte de Champagne, a laissé, entre autres poésies, soixante-dix chansons dont la plupart sont tout aussi finement tout aussi poétiquement tournées que celles des chansonniers renommés, modernes ou contemporains.

Villehardouin, que l'on cite comme le premier en date des prosateurs français, compagnon de Thibault à la quatrième croisade, raconte la prise de Constantinople en un style mâle et énergique qui peint l'ardeur militaire et exprime la ferveur de la foi. Plus tard, dans le même siècle, la langue s'adoucit dans les naïfs récits de Joinville, historien et ami de saint Louis. Le style de Joinville est plus clair, les constructions latines sont plus rares, sa phrase à l'allure plus française, l'orthographe est mieux calquée sur l'étymologie et se rapproche davantage de la figure des mots que nous employons. D'un autre côté, la langue s'enrichit dans les *Institutions* d'une abondance de termes légaux d'une précision remarquable. L'histoire de saint Louis et les *Institutions* de ce roi, ces deux beaux livres, marquent l'apogée du moyen âge.

Au XIVe siècle, Froissart, poëte et prosateur, se fait surtout connaître par sa Chronique. Il excelle dans l'art de raconter les batailles ; il est habile à tracer les portraits des princes de son temps, mais son habileté n'est pas impartialité d'historien.

Les troubles de la fin du règne de Charles VII avaient préparé les esprits à des idées d'organisation que Louis XI, l'ami, le défenseur et le protecteur constant de Jacques-Bonhomme, devait développer et affermir.

Une politique nouvelle, un peu cauteleuse dans ses formes, mais certaine dans son but et y marchant avec constance, se peint dans la diction de Comines, dans cette phrase en apparence embarrassée

et oblique, mais concluante cependant, et, comme le maître, dissimulant sa vigueur pour arriver au résultat. Comines était un érudit ; il parlait toutes les langues, hormis le latin.

Je m'arrête à Comines parce que j'en ai dit assez pour prouver que le moyen âge n'a pas manqué ni de poëtes, ni de prosateurs éminents ; d'ailleurs, il n'entre pas dans mon cadre de parler de cette époque remarquable où la langue française fut italianisée par l'influence des Médicis en même temps que la renaissance des lettres lui communiqua les richesses classiques.

Quelques mots sur les Universités, au moyen âge. Charlemagne fonde, en 800, l'Université de Paris qui devait atteindre à une grande célébrité ; un peu plus tard, s'ouvrent les Universités de Rome, de Bologne, de Pavie et de Padoue. Cette dernière, d'où sortirent Christophe Colomb et Americo Vespuccio, compta jusqu'à 18,000 étudiants. Au XIIe siècle, le droit romain prend un essor tout à fait scientifique sous les auspices d'Irnerius, ou Garnier, professeur à l'Université de Bologne ; de là, il se répand rapidement dans le monde. Jusqu'à ces temps derniers, on avait attribué à Irenerius la découverte subite des Pandectes ; mais il est très bien prouvé que le droit romain n'a pas censé d'exister dans le moyen âge.

D'après Antoine Wood, écrivain protestant, auteur des *Athenæ Oxonienses*, l'université d'Oxford ne réunit pas moins de 30,000 étudiants, au XIIIe siècle.

Entre le VIIe et le XIe siècle, plus probablement vers cette seconde époque, les Bénédictins fondent une école de médecine à Salerne.

Au XIIe siècle, des médecins arabes chassés d'Espagne et accueillis par les comtes de Montpelier, fondent, dans la ville de ce nom, une école de médecine, jadis la plus célèbre de l'Europe, et, jusqu'à ces années dernières, restée fidèlement catholique.

S'il y a, au moyen âge, un si grand nombre d'étudiants dans les Universités, c'est évidemment parce qu'il y a des maîtres distingués dans l'enseignement de toutes les sciences. Si les études sont encouragées, il faut aussi récompenser le mérite des étudiants. Les papes organisent l'enseignement des facultés, instituent la collation des grades et créent le titre de docteur.

Au XIIIe siècle, apparaît, comme un brillant météore sur l'horizon de la littérature et de la science, Thomas d'Aquin dont le nom est synonyme de belles lettres, théologie, philosophie, lucidité et pénétration d'esprit, clarté et puissance de raisonnement.

Dans le même siècle, les sciences naturelles sont représentée par Albert-le-Grand qui, dans son traité sur les végétaux, se livre le premier à leur étude au point de vue philosophique ; il découvre des degrés de perfection dans les plantes, et il cherche l'ordre de leur dégradation, question qui est encore à l'état d'étude parmi les phytologues.

Passons aux inventions et aux arts que les temps modernes doivent au moyen âge.

D'abord, l'introduction en Europe, du papier de coton et du papier de soie employés du VIIIe au XIVe siècle ; puis, au XIIIe, l'introduction du papier de fil pour le même emploi. Les enluminures de couleurs variées appliquées sur fond d'or ou d'argent qui ornent les manuscrits du moyen âge, sont universellement admirées, et l'écriture du texte montre à quelle perfection était porté l'art de la calligraphie.

La première moitié du XVe siècle voit naître l'imprimerie. Tout le monde sait les noms des trois inventeurs de cet art, qui fait époque dans l'histoire du monde, et qui, par son influence sur la civilisation, occupe un des rangs les plus distingués parmi les découvertes de l'esprit humain.

Une autre invention du moyen âge, inconnue des anciens, ce sont les principes et les règles de l'art musical formulés par Gui d'Arezzo, moine italien du XIIe siècle.

On ne connaît pas la date précise de cette merveilleuse invention du moyen âge, la boussole, qui a eu une si grande influence sur le développement de la civilisation. Des écrivains français et des écrivains italiens parlent de la boussole au XIIe siècle ; mais c'était un instrument fort imparfait et peu utile dans les gros temps. Un navigateur italien, à la fin du XIIIe siècle, a eu l'idée de placer l'aiguille aimentée sur un pivot au centre d'une boîte en forme de cadran. C'est, avec quelques améliorations, la boussole actuelle.

Malgré ces faits connus, il a plu au détracteurs des vieux siècles chrétiens d'attribuer aux Chinois l'invention de la boussole, de même qu'ils ont attribué à ce peuple une antiquité remontant à plusieurs centaines de millions d'années avant la création du monde.

L'invention de la boussole encourage des navigateurs italiens à entreprendre des voyages lointains. En 1275, le Vénitien Marco Polo traverse l'Asie, visite la Tartarie et la Chine, et revient par les Indes orientales et le golfe Persique. Dans le même siècle, les Portugais découvrent l'archipel des Canaries.

Les voyages lointains et les découvertes ont pour résultat de mettre l'Europe en relations de commerce et d'amitié avec les autres parties du monde, d'accroître les connaissances géographiques, et d'ouvrir ainsi la voie pour la découverte de l'Amérique à la fin du XVe siècle.

En 1157, le besoin de donner au commerce et aux transactions à l'extérieur amène la fondation d'une banque à Venise, la première banque en Europe, puis la création des lettres de change.

L'institution de la poste aux lettres aurait, dit-on, pris naissance, au XIIe siècle, en Italie, afin de faciliter les communications entre les étudiants aux différentes Universités, et entre ceux-ci et leurs familles. Quoi qu'il en soit de cette assertion difficile à vérifier, il est certain que le service de la poste pour le transport des missives royales, des lettres des particuliers et de quelques voyageurs, remonte à Louis XI, qui avait l'œil et la main à tout dans son royaume.

L'invention des lunettes remonte au moins au XIIe siècle, mais on attribue leur perfectionnement à un moine de Pise, Salvano, qui vivait à la fin du XIIIe siècle. Le célèbre moine anglais, Roger Bacon, savant physicien, s'il n'a pas, comme certains le disent, inventé les lunettes de myope et de presbyte, explique néanmoins dans son *Opus majus*, les principes du télescope, du microscope et de la lanterne magique ; dans le même ouvrage, il parle d'une sorte de feu inextinguible, le phosphore probablement ; il parle aussi d'un mélange de salpêtre, de soufre et de charbon qui produit la lueur de l'éclair et le bruit du tonnerre ; l'ignition d'un pouce carré de ce mélange suffirait, dit-il, pour détruire toute une armée ou une ville entière. Ce mélange n'est autre chose que la poudre à feu, dont la fabrication revient à un moine allemand Schwartz, au commencement du XIVe siècle. Cependant ce n'est qu'à la fin de ce siècle que la poudre à feu sert pour la première fois à la guerre, à la bataille de Poitiers, où le bruit des canons anglais jeta plus de confusion dans le gros de l'armée française, que n'y firent de mal les projectiles en pierre lancés presque au hasard.

On se préoccupe beaucoup aujourd'hui d'inventer toutes sortes de poudres à feu plus puissantes les unes que les autres afin de s'entretuer plus sûrement dans la guerre prochaine. Il y en a une sorte qu'il est bien superflu de perfectionner par le temps qui court: c'est la poudre d'escampette.

Vers la fin du Xe siècle, Gerbert (Sylvestre II) introduit, en Europe, les nombres arabes ; c'est le début des mathématiques dont l'étude prend bientôt une grande extension.

Des auteurs du IIIe siècle et du IVe parlent de l'emploi du verre à vitre pour clore les croisées des maisons particulières. Les Grecs et les Romains, quoiqu'ils connussent le procédé de fabriquer le verre ne l'employèrent jamais à cet usage qui devient général en Europe au moyen âge. Ce sont les peintres verriers des Xe, XIe et XIIe siècles qui ont exécuté les magnifiques verrières dans lesquelles on admire l'art de faire ressortir l'harmonie des couleurs par des ombres savamment opposées. Les verriers modernes ont retrouvé la plupart des procédés des anciens, (en 1826 seulement celui d'ombrer la couleur rouge), et s'appliquent à imiter les œuvres du moyen âge. S'ils font du joli, il ne font ni du grand, ni de l'idéal ; l'inspiration de la foi et le génie original manquent à leurs conceptions, exécutées d'ailleurs avec un talent très réel.

On ne sait pas au juste à qui attribuer l'invention des horloges. D'aucuns en font honneur à un moine italien, d'autres à un abbé allemand, d'autres à Gerbert. Dans tous les cas, il est certain que ce dernier construisit, à Magdebourg, vers l'an 1600, une horloge pour l'empereur Othon-le-Grand.

La soie était presque inconnue aux anciens. Cependant on tissait la soie en Orient avant notre ère. Les historiens critiquent la tunique de soie avec laquelle l'empereur Héliogabale, né en Orient, apparut un jour aux yeux des Romains étonnés. Au VIe siècle toute la cour de Justinien portait de riches soieries. Cependant les vers à soie ne furent apportés de Chine à Constantinople que 25 ans aprés l'intronisation de cet empereur. Les Italiens, encouragés par Roger II, roi des Deux Siciles, au XIIe siècle, se livrent, les premiers en Europe, à l'éducation des vers à soie.

Au XIIe siècle, il y a des fabriques de soierie florissantes en Italie et en France ; Lyon est déjà renommé pour ses produits avec lesquels ceux de Tours luttent sans trop de désavantage. Au XVe siècle, Louis XI favorise largement les fabriques de sa ville de prédilection, mais ne peut améliorer ni les eaux de la Loire, ni celles du Cher, qui, paraît-il, ne sont pas propres à la teinture comme les eaux de la Saône et du Rhône. Les Tourangeaux du XVe siècle, aidés, il est vrai, par des artisans habiles que le roi avait soutirés à l'Italie et à la Flandre, fabriquaient tout de même de belles soieries. On peut juger de leur savoir-faire par les robes de Notre-

Dame-la-Riche dont l'église n'est pas éloignée de l'hôtel du compère Tristan, et sur lequel on voyait encore, il y a une trentaine d'années, les armoiries parlantes du maître : La corde.

Que dire, qui n'ait été dit et répété au sujet des magnifiques églises gothiques qu'a créées le moyen âge et dont il a doté l'Europe ? Peu de mots. L'architecture d'une époque apparaît comme l'indice le plus certain, le plus spontané de la puissance morale des générations contemporaines Or, les églises du moyen âge, indices de foi profonde, tour à tour sombres et lumineuses, avaient pour but de rappeler aux croyants les tristesses de la terre et les gloires du ciel, elles complétaient l'enseignement donné au peuple et concouraient à propager " le royaume de Dieu et la vérité de l'Evangile."

Au XIIIe siècle, Giotto, à Pise, fait honneur à la peinture, à la sculpture et à l'architecture, et enseigne ces trois arts. A Florence, Cimabue, architecte et peintre, montre dans un genre de peinture nouveau, la détrempe qu'il enseigne, montre sinon le génie de la composition, certainement un véritable talent d'exécution. Ces artistes et leurs élèves sont les précurseurs de la grande et noble école qui rayonne de toute la splendeur du génie, du goût, des arts et des sciences, lorsque les révolutionnaires du XVI siècle, soi-disant réformateurs, bouleversent l'organisation sociale, l'état moral et économique de l'Europe, et déchaînent un nouveau vandalisme et une nouvelle barbarie contre la civilisation catholique, au sein de laquelle l'Eglise a fait magnifiquement prospérer les lettres, les sciences et les arts, et répandu le bien-être jusque dans les plus humbles classes.

Les écrivains protestants, les philosophes leurs alliés et les auteurs de manuels d'histoire à l'usage commun, ont pu, presque sans contradiction, dénaturer les faits et fausser l'histoire à leur avantage et au désavantage de l'Eglise. Evidemment c'est une œuvre difficile que de reconquérir pour la vérité la place que le mensonge a ainsi usurpée sur elle. Cependant pour grande qu'elle soit, la difficulté ne doit pas arrêter celui qui cherche dans l'histoire, non une opinion toute faite, mais qui cherche la vérité dans les faits, dans les actes, dans les conséquences immédiates et lointaines des uns et des autres. Or, il y a aujourd'hui, tirés de vieux cartulaires, de vieilles bibliothèques, d'archives reconstituées ; il y a de nombreux et irrécusables documents pour dresser une acte d'accusation écrasant contre les calomniateurs et les contempteurs du moyen

âge, de l'Eglise et de la papauté ; pour attaquer de front les faussetés, les opinions et les préjugés qu'ils ont érigés en dogmes historiques dont la multitude est dupe. Il s'agit maintenant de la détromper. Pour cela, il faut dire et répéter à la multitude, preuves a l'appui, quel rôle l'Eglise a rempli, au moyen âge, dans le développement de la civilisation. Il faut dire et répéter à la multitude qu'ils n'étaient ni des ignorants, ni des oisifs, ni des égoïstes, ni des repus au gros ventre, ces moines qui apprirent aux barbares à défricher le sol et à le rendre fertile, qui couvrirent l'Europe de ces monastères dans lesquels les travaux intellectuels alternaient avec les travaux manuels, tandis que les heures de repos se passaient en bonnes œuvres et en prières pour appeler les bénédictions du ciel sur la terre. Enfin, il faut non-seulement montrer, mais encore démontrer à la multitude que c'est le rayonnement de la papauté au moyen âge qui a fait germer, puis grandir sur les ruines morales et matérieiles du vieux monde, la civilisation chrétienne, œuvre de charité et de liberté contre laquelle se lèvent aujourd'hui des mains parricides.

A de B

NOS QUATRE HISTORIENS MODERNES

BIBAUD, GARNEAU, FERLAND ET TAILLON (1)

Au nombre des études dignes de fixer l'attention d'hommes sérieux et politiques se trouve placée dans un rang distingué l'histoire de leur pays. Quelles actions de grâces ne devons-nous donc pas à ces quatre grands luminaires, placés, là, pour éclairer notre route et nous montrant tour à tour et chacun sous un point de vue nouveau les origines de notre nationalité, les triomphes de nos ancêtres dans leur lutte avec des difficultés de tout genre du côté de la nature tout autant que de la part des féroces aborigènes, puis, en se rapprochant de nous, leurs triomphes encore plus éclatants sur nos voisins ambitieux, enfin nos glorieuses défaites et nos nouvelles victoires pac fiques sur nos conquérants, etc., etc. !

Sans autre préambule, jetons un coup d'œil rapide sur chacun d'eux.

I

BIBAUD

MICHEL BIBAUD naquit à la Côte-des-Neiges, près de Montréal, le 20 janvier 1782. Ce ne fut qu'à l'âge de 18 ans, en 1800, qu'il entra au collége de Saint-Raphaël, (2) sous M. Chicoisneau ; puis il poursuivit ses études après l'incendie de cet établissement jusqu'à l'ouverture du nouveau collége sous le vénérable M. Roque. Le juge-en-chef O'Sullivan, le commandeur Viger, l'honorable Hugh Hency, les grands-vicaires Viau, Demers, Cadieux, Mignault et St. Germain furent ses condisciples. Michel O'Sullivan lui disputait seul la première place.

(1) Cet article emprunte son titre, sa division et ses principales pensées à l'excellent travail lu devant la *Société royale du Canada* par M. JAMES MCPHERSON LEMOINE, le 15 mai 1882.

(1) C'est ainsi qu'on appelait alors le collége ou plutôt le petit séminaire de Montréal, dirigé par MM. de Saint-Sulpice.

Il contribua des articles au *Spectateur* dès 1813, fonda deux ans plus tard à Montréal, l'*Aurore du Canada*, puis le *Spectateur canadien*. Dans ces deux feuilles, ainsi que dans des pièces de poésie qui firent du bruit à cette époque, il combattit avec vigueur, quoique sans passion, l'union alors projetée des deux Canadas.

En 1825, il commença la *Bibliothèque canadienne*, répertoire anecdotique, historique et politique. Le *Magasin du Bas-Canada* vint remplacer la *Bibliothèque* en 1832, et eut pour successeur l'*Observateur canadien*. M. Bibaud écrivit quelque temps dans la *Minerve*, puis dans l'*Ami du Peuple* et enfin, en 1842, publia l'*Encyclopédie canadienne*.

Les rudiments de son *Histoire du Canada* avaient paru dans la *Bibliothèque ;* en 1837, au fort de l'agitation politique, il en publia le premier volume sous le titre : *Histoire du Canada sous la domination française.*

Une deuxième édition, revue, corrigée et augmentée, parut en 1843, et, l'année suivante, parut le premier volume de l'*Histoire du Canada et des Canadiens sous la domination anglaise.* Les deux volumes suivants ne furent publiés qu'après sa mort qui arriva à Montréal le 3 août 1857. L'ouvrage s'arrête aux troubles de 1837, qu'il se contente de résumer dans un court tableau chronologique.

Le but que l'auteur se proposait en écrivant cette histoire est clairement énoncé dans sa préface : "Il serait sans doute superflu d'argumenter longuement pour prouver l'utilité ou l'à-propos de la présente publication. Tous les hommes doivent désirer de connaître l'histoire de leur pays ; tous doivent aimer à savoir ce qu'ont été, ce qu'ont fait leurs ancêtres. Nous avons, il est vrai, une *Histoire générale de la Nouvelle-France* par le P. François de CHARLEVOIX, et une Histoire du Canada en langue anglaise par M. (maintenant l'honorable) William SMITH ; nous avons RAYNAL ; nous avons les *Beautés de l'Histoire du Canada ;* mais l'Histoire de Charlevoix, qui est devenue rare même en Canada, et qui ne sera probablement pas réimprimée, ne va pas au-delà de 1725, et est d'ailleurs remplie de détails minutieux et souvent hors de sujet, qui en rendent la lecture ennuyeuse et rebutante pour la plupart des lecteurs ; l'ouvrage de M. Smith est plein de faits, (ou pour mieux dire d'anecdotes,) qui ont tout l'air d'être, sinon absolument controuvés, du moins étrangement défigurés. Raynal, dans son *Histoire du commerce et des établissements des Européens dans les deux Indes*, ne rapporte que quelque traits isolés de l'Histoire

du Canada, et l'auteur des *Beautés* de cette histoire, qui s'est principalement attaché à décrire les mœurs et les usages des Sauvages, n'ajoute rien à ce qu'on lit dans l'ouvrage volumineux de P. Charlevoix. Une histoire suivie, uniforme et complète du Canada sous la domination française manquait donc aux lecteurs canadiens, et nous avons eu l'intention au moins de bien mériter de nos compatriotes en leur donnant cette histoire."

Nous laissons à M. Bibaud la responsabilité de cette appréciation un peu sévère de ses devanciers. S'il n'a pas lui-même rempli à la perfection le cadre qu'il s'était tracé, il a du moins frayé la route pour ses laborieux successeurs ; il leur a aplani la voie en leur indiquant les sources où ils pourraient puiser.

Au reste ceux qui lui ont succédé ont eu l'avantage de consulter des documents mis au jour trop tard pour être utilisés dans ses travaux. Car, chez nous, la découverte, la restauration de nos archives, la manifestation au grand jour des *matériaux* pour notre histoire, est de fraîche date.

"Dans un style sobre, peu coloré, Bibaud a narré ce qui s'est passé au Canada depuis le berceau de la colonie, sans toujours jeter un coup d'œil au-delà de l'océan, ou même au-delà de la frontière, pour remonter aux causes, dévoiler les motifs secrets des puissances européennes, faire ressortir l'influence que la guerre de l'indépendance des Etats-Unis a eue sur nos destinées coloniales.

"M. Bibaud, étroitement associé par ses nombreux écrits en vers et en prose à l'aurore de notre jeune littérature, laissa à son pays, à sa famille un nom respecté, une enviable réputation." (M. Le-Moine, p. 7.)

M. l'abbé Ferland reconnaît à l'Histoire de Bibaud un mérite réel ; mais il ajoute que c'est surtout au moyen de la *Bibliothèque canadienne* qu'il a rendu d'importants services aux annales de notre pays. "Dans ce journal mensuel, dit-il, continué pendant plusieurs années, il a réuni beaucoup de documents importants, et recueilli des faits ignorés ou presque oubliés, mais dignes d'être conservés."

II

GARNEAU

François-Xavier Garneau naquit à Québec, le 15 janvier 1809. Il apprit les rudiments de la langue dans une des écoles fondées par Joseph-François Perrault, grand homme de bien et ami des lettres.

L'amour des voyages s'empara du jeune étudiant ; après une courte excursion dans le golfe St. Laurent, les provinces maritimes et le Haut-Canada en 1828, le futur historien s'embarqua pour l'Europe, le 20 juin 1834. Il séjourna quelque temps à Londres, où il servit de secrétaire à M. (depuis l'Honorable) Denis-Benjamin Viger, député par la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada auprès du gougernement impérial. Il passa ensuite quelque temps à Paris, et repartit pour le Canada le 10 mai 1833.

De retour dans ses foyers il commença à se distinguer par des essais poétiques. En 1845, il publia le premier volume de l'*Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours.* Le second volume parut en 1846 et le troisième en 1848.

L'ouvrage produisit une profonde sensation, non seulement au Canada, mais encore en France. Le regret cependant se mêlait à l'admiration, et M. Garneau comprit si bien les reproches très graves qu'on lui faisait à cause de certains mauvais principes qu'il y avait étalés, que, dans la seconde édition qu'il fit de son ouvrage en 1852, il fit des rectifications importantes. Il publia aussi à l'usage des écoles un *Abrégé* de son Histoire du Canada, et il eut le bon esprit d'en élaguer tout ce qui aurait été de nature à fausser les jeunes intelligences. Une troisième édition du grand ouvrage parut en 1859. (1)

Les opinions ont été très diverses au sujet de l'*Histoire du Canada* par M. Garneau. MM. de Puibesque, Ampère, Gaillardet, de Belvèze, Margry et Bancroft, ne lui ont donné que des éloges. M. de la Roche-Héron lui a reproché de la partialité pour les huguenots.

M. Maximilien Bibaud, fils de l'historien Bibaud, et historien lui-même, aussi bien que professeur distingué de droit, n'a pas été aussi indulgent. Dans son *Panthéon canadien,* il dit : " Homme de génie, M. Garneau, s'il ne s'était instruit tout seul, et surtout s'il se fut formé dans une université d'Europe, serait un des premiers hommes de son temps. Son histoire, au lieu de n'être qu'une grande ébauche déparée par une philosophie inconsistante, un style disparate et injurieux à la grammaire et à l'idiome, non moins que par une foule d'erreurs de faits et de dates, de contradictions, etc., serait

(1) Une quatrième parut en 1883 ; elle fut publiée par M. Alfred Garneau, fils du grand historien. L'Honorable M. Chauveau l'accompagna d'une biographie de l'auteur.

un vrai monument national, car le travail y est.... le discours préliminaire de la grande histoire est pourtant plus soigné que le reste, et doit passer pour un beau morceau en ce genre."

Cette appréciation parut beaucoup trop sévère à plus d'un *homme de lettres;* elle fut approuvée en grande partie par les *hommes de principes.* Un de ces derniers, membre du clergé des Trois-Rivières, disait à ce sujet: "M. Garneau a été pour le moins un dogmatiseur indiscret et qui s'est plié un peu trop bénévolement aux dires de Sismondi, Raynal et consorts, peu amis des institutions religieuses qui ont illustré le Canada."

Un professeur de théologie dogmatique au grand-séminaire de Montréal écrivait à M. Bibaud: "On ne peut nier qu'il n'y ait dans cette histoire beaucoup de choses tout à fait inexcusables. Et, dans la dernière livraison du *Canada-Français* (juillet 1888), nous trouvons (p. 499), de la plume de Mgr Thomas Hamel, le jugement suivant porté indirectement sur l'ouvrage de M. Garneau: "M. le baron Hulot nous permettra de relever (dans son petit livre *De l'Atlantique au Pacifique*), une phrase qu'il a empruntée à notre historien Garneau, précisément une phrase des plus inexactes de son *Histoire du Canada*, celle dans laquelle il regrette pour notre nationalité que la France ait exclu de sa colonie les huguenots français.

"Il suffit en effet de jeter un coup d'œil sur notre histoire pour constater que le résultat obtenu est le fait de la religion beaucoup plus que de la nationalité. Que sont devenus les groupes des huguenots français qui ont été s'établir aux Etats-Unis, où l'identité de principes religieux devait leur venir en aide? Il n'y a que leurs noms qui puissent trahir leur origine française; ils sont devenus Américains *Anglais*, tandis que les groupes catholiques français sont restés français tant qu'ils sont restés catholiques."

Le savant critique aurait pu même être plus sévère, car il y aurait eu plus que de l'inopportunité, plus même que de la trahison envers la patrie; il y aurait eu un sacrifice pitoyable offert sur l'autel du libéralisme politico-religieux.

Nos lecteurs ne seront donc point étonnés d'apprendre que nous ne saurions nullement approuver ce que M. Le Moine nous dit de Garneau dans les lignes suivantes: Si vous me demandez laquelle des trois éditions je préfère, je vous répondrai avec M. Lareau: "*L'édition de 1845, la première, qui renferme le premier jet, le fruit de la pensée intime de l'écrivain, l'opinion raisonnée du philosophe et du penseur.* Ce qui frappe en feuilletant les pages de M.

Garneau, c'est l'élévation des idées, l'indépendance de ses appréciations, le courage de ses convictions, la sûreté de ses jugements, le tout couronné d'un indicible élan de patriotique enthousiasme. On pourrait dire qu'aucun genre de gloire ne lui a manqué ; si l'avenir lui réservait une couronne d'immortelles, quelques-uns de nos contemporains, au moyen d'acerbes critiques, surent lui préparer une couronne d'épines qu'il trouva parfois pesante à porter."

Nous ne pouvons nous empêcher de trouver choquante l'expression de *couronne d'épines* appliquée à M. Garneau.

M. l'abbé Henri Raymond Casgrain, à notre avis, aurait aussi mieux fait de se dispenser de l'éloge suivant à l'adresse du grand historien : " Pour apprécier avec justice et impartialité l'œuvre de M. Garneau, il faut se reporter à l'époque où il a commencé à écrire. Il traçait les premières pages de son histoire au lendemain des luttes sanglantes de 1837, au moment où l'oligarchie triomphante venait de consommer la grande iniquité de l'union des deux Canadas, lorsque, par cet acte, elle croyait avoir mis le pied sur la gorge de la nationalité canadienne. La terre était encore fraîche sur la tombe des victimes de l'échafaud et leur ombre sanglante se dressait sans cesse devant la pensée de l'historien, tandis que, du fond de leur lointain exil, les gémissements des Canadiens expatriés lui prêtant une voix lugubre, venaient troubler le silence de ses veilles."

Cela sent trop le style de la *Marseillaise.*

L'Honorable M. Chauveau, dans sa biographie de M. Garneau, a été bien plus réservé dans ses éloges : " Mais il y a un point surtout qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est que, si grâce au mouvement historique et patriotique dont l'œuvre de M. Garneau a été pour ainsi dire le signal, les beaux faits de notre histoire sont aujourd'hui connus de tous, son livre avait, à l'époque où il parut, tout le caractère d'une révélation....

" On croira donc sans peine que ce brillant début fut salué avec enthousiasme. Cependant une impression pénible s'était fait sentir chez un grand nombre d'admirateurs de l'ouvrage, et, si elle était comprimée en quelque sorte par la joie patriotique que l'on éprouvait, le sentiment du devoir obligeait d'y donner cours.

" L'auteur avait beaucoup insisté sur la faute que, d'après ses convictions, le gouvernement français avait commise en ne permettant pas aux huguenots l'entrée de la colonie. Il avait en même temps paru plus sympathique à M. de Frontenac qu'à Mgr de Laval ; enfin, en maint endroit, surtout dans le discours préliminaire, on

avait cru entrevoir un reflet des idées de Sismondi, de Michelet, de Thierry et de quelques autres écrivains qu'il admirait beaucoup et qui lui avaient plus ou moins servi de modèles. Bien que, en général, ces critiques, ou plutôt ces restrictions fussent exprimées d'une manière toute bienveillante, il ne laissa pas que d'y être très sensible, et nous verrons plus loin comment il entendait se justifier et aussi comment il céda à quelques observations qui lui furent faites...

"M. Garneau, toujours préoccupé de la perfection à laquelle il voulait atteindre dans le grand œuvre de sa vie, ne laissa pas s'écouler beaucoup de temps sans se remettre au travail. Il prépara avec le plus grand soin une troisième édition qui parut en 1859, et dans laquelle il fit encore plus de changements et de corrections qu'il n'en avait fait pour la seconde."

C'est de cette dernière que M. l'abbé Casgrain a dit : "Il a donné une preuve éclatante de sa piété filiale envers l'Eglise en soumettant cette édition de son *Histoire* à un ecclésiastique compétent, et en faisant plein droit aux observations qui lui avaient été suggérées. Dans un pays profondément catholique comme le nôtre, on est peu étonné d'une telle conduite ; mais si un pareil fait se produisait en France, par exemple, on n'aurait pas assez d'éloges pour celui qui en serait l'auteur. Sachons du moins reconnaître ce qu'il renferme de généreux et de consolant pour notre société."

M. Garneau se fit honneur même en voulant se disculper. Dans une lettre à M. Moreau, il dit : "Ce n'était pas sans de graves motifs que j'avais adopté dans toute sa force le principe de la liberté de conscience.

"En effet, sans ce principe protecteur où les catholiques en seraient-ils dans l'Amérique du Nord avec les huit dixièmes de la population protestante et des gouvernements partout protestants ? C'est en blâmant tous les actes dûs à l'esprit d'exclusion que l'on désarme les préjugés et que l'on peut espérer de voir exister une liberté qui fait la sauvegarde du catholicisme dans le Nouveau Monde. La conduite du peuple américain envers le légat du pape, Mgr Bedini, prouve que ces préjugés ne sont pas encore effacés, et qu'il faudra agir encore longtemps avec beaucoup de prudence pour éviter les discordes

"C'est aussi à l'aide de ce principe de tolérance que j'ai pu défendre les catholiques canadiens contre les attentats du gouvernement protestant de l'Angleterre après la conquête. Le blâme que j'avais porté contre le gouvernement français donnait de la force à mes

paroles, aux yeux des protestants eux-mêmes, lorsque je blâmais leur conduite depuis qu'ils étaient les maîtres, et ne laissait rien à répondre."

Selon l'observation de M. l'abbé Casgrain, le tort de M. Garneau n'était pas " tant d'avoir été favorable à la liberté de conscience que d'en avoir posé la condition d'une manière trop absolue. Mais, dans tous les cas, on voit que ses motifs étaient loin d'être hostiles à l'Eglise."

Tout cela n'est pas très clair, la *thèse* n'y est pas distinguée de l'*hypothèse*, comme on dit de nos jours, mais les intentions semblent être bonnes ; cela nous suffit pour le moment.

Citons encore, en terminant, une page de M. Le Moine :

" Je ne saurais assez louer le discours préliminaire de l'*Histoire du Canada* de Garneau, c'est une admirable revue des découvertes, des aspirations, du progrès de trois siècles, où l'affranchissement de la pensée, le réveil des intelligences, l'émigration européenne en Amérique sont notés et traités de main de maître.

" Comme l'a dit un jeune et laborieux littérateur moisonné à la fleur de l'âge, Louis M. Darveau : L'*Histoire du Canada* par Garneau, n'est pas seulement un livre admirable, mais c'est comme un monument impérissable où l'auteur avait gravé avec le poinçon de l'historien tous les hauts faits pour ainsi dire légendaires, toutes les actions héroïques, tous les événements mémorables, tous les travaux herculéens, toutes lesdécouvertes presque incroyables dont le Canada a été le théâtre depuis sa découverte jusqu'à l'époque de l'union des deux provinces canadiennes en 1840. Il a fait, avec le pinceau brillant et correct d'un artiste, et, en même temps avec la verve et l'entrain d'un poëte, le tableau de la découverte du Canada, la description topographique du pays, des mœurs, des habitudes, des qualités, des vices, des aptitudes, en un mot du caractère des aborigènes ; enfin, des discussions, des débats parlementaires, luttes pacifiques bien qu'émouvantes et pleines de dangers et d'incertitude pour l'avenir de notre race. Ces différents sujets sont traités avec une admirable lucidité de style, des aperçus pleins de finesse et d'à-propos, des déductions savantes d'une portée remarquable."

Le tableau est trop flatté, mais il a du vrai.

M. Garneau, après la publication de son *Histoire*, ne s'occupa plus guère d'œuvres littéraires. Dès 1843 il sentit les atteintes de la cruelle maladie, l'épilepsie, qui vingt ans plus tard devait le con-

duire au tombeau. Cependant, en 1855, il fit insérer dans le *Journal de Québec* son *Voyage en Angleterre et en France* (1833-34).

De 1844 à 1864 il remplit les fonctions de greffier de la cité de Québec. Il mourut le 3 février 1866. L'année suivante un mausolée, fruit d'une contribution nationale, recevait les restes mortels de l'illustre écrivain.

III

FERLAND

JEAN-BAPTISTE-ANTOINE FERLAND naquit à Montréal, le jour de Noël 1805. Il fut élevé à Kingston sous les soins de M. l'abbé Gaulin, qui fut plus tard évêque de cette ville. Puis on le trouve au collége de Nicolet. Là, Mgr Plessis, remarquant ses aptitudes, le choisit pour secrétaire. Plus tard, abandonnant cette charge pour l'enseignement, le jeune lévite devint professeur de rhétorique et de philosophie au collége de Nicolet.

Il fut ordonné prêtre en 1828, et, sur-le-champ, nommé vicaire à Québec. En 1834, lors de l'invasion du choléra, il devint chapelain de l'hôpital de la Marine ; en 1848 il était supérieur du collége de Nicolet. En 1850, il fut attaché à la cathédrale de Québec, puis, en 1854, devint doyen de la faculté des arts et professeur d'histoire à l'Université Laval.

Le premier écrit de M. l'abbé Ferland fut sa réfutation, aussi solide que spirituelle, de l'*Histoire du Canada* par l'abbé Brasseur de Bourbourg ; elle parut en 1854. Deux ans plus tard il fit un voyage en France pour y recueillir des matériaux sur l'histoire ecclésiastique du Canada. Il publia ensuite plusieurs petits ouvrages, tous indiquant une doctrine solide et de grandes recherches. Mais son œuvre par excellence est son *Cours d'Histoire du Canada* contenant le résumé de ces mémorables leçons données à l'Université Laval. Le premier volume parut en 1861 et fut reçu avec enthousiasme par le pays tout entier. Malheureusement la mort vint interrompre en 1864 les travaux de cet écrivain distingué.

D'après M. Le Moine : " Chez M. Ferland il y a surtout le docte, le grave professeur d'histoire, comblant avec une rare industrie les lacunes, corrigeant les erreurs de dates chez ses devanciers ; méthodique en tout, annaliste infatigable, développant, avec un rare talent, les origines, les épreuves, les succès de cette mission de la vieille France dans la Nouvelle, qu'il préconise comme providentielle....

" Dans une lettre, que M. Garneau adressait à M. l'abbé Ferland, en 1861, le remerciant pour le premier volume du *Cours d'Histoire du Canada* qu'il avait eu la complaisance de lui envoyer, nous trouvons des lignes qui font également honneur aux deux hommes : " M. Garneau est passé chez M. Ferland pour lui exprimer personnellement toute sa reconnaissance et parler avec lui de leur chère patrie, mais il n'a pas été assez heureux pour le rencontrer. M. Garneau aurait voulu causer avec une des lumières du Canada sur la foi qu'on doit avoir en notre nationalité et sur les moyens à suivre pour en assurer la conservation. Celui qui a su développer avec tant d'exactitude nos origines historiques doit être pénétré plus qu'un autre des sentiments de la foi."

" On trouve chez le vénérable historien trois éminentes qualités : érudition, pureté de style, charme indicible de diction. Ajoutons à cela, dans le commerce de la vie, une aimable franchise, une constante loyauté dans ses procédés, de la noblesse dans les sentiments, une prodigieuse mémoire de faits, de dates ; toujours à la disposition de ceux qui le consultaient et l'on aura une idée du mérite de ce savant si justement regretté."

M. l'abbé (à présent Mgr) Ed. Méthot, alors professeur de littérature à l'Université, dans son éloge de M. Ferland, lu en séance solennelle à la fin de l'année académique 1865-66, s'exprime ainsi :

" J.-B. Ferland était doué, à un degré très éminent, de cette curiosité d'esprit, de cette pénétration, je dirais presque de cette clairvoyance qui, au travers des ténèbres épaisses du passé, sait découvrir des faits jusque dans leurs moindres circonstances, d'un jugement sûr et enfin de cette vaste mémoire qui sont l'apanage spécial de l'antiquaire, mais qui ne sont pas d'une nécessité moins indispensable à l'historien.

" *Franchise et Impartialité*, telle fut sa devise... Il avait tout le courage de la vérité, et s'il lui fallait relever des erreurs de faits ou de principes, il parlait avec cette inflexible fermeté qui ne cède jamais rien au mal, mais en même temps avec cette bonté qui tient compte des difficultés, et rend toujours hommage à la pureté des ntentions...

" Trop préoccupés des exploits militaires et des discussions politiques, nos derniers historiens s'étaient peu arrêtés au côté religieux de notre histoire, et, dans leurs ouvrages, l'Eglise du Canada n'a qu'une place bien étroite...

"Et pourtant quel est le pays dont l'histoire se trouve plus mêlée à la religion? Un auteur protestant a dit que la France *est un royaume formé par des évêques;* il n'en est pas autrement de notre Canada. Tout ce qu'il est, il le doit à la religion qui a présidé à sa naissance et a soutenu la faiblesse de ses jeunes années; à la religion qui l'a aidé à sortir victorieux des luttes terribles qu'il a toujours eues à soutenir et qui ne sont pas encore terminées.

"C'est cette idée de la religion d'un peuple toujours vivante, toujours agissante... qui éclate dans toutes les leçons de Ferland, et qui le distingue, par un caractère spécial, de ses derniers devanciers.

"Cette idée est grande parce qu'elle est vraie, et, aujourd'hui, qu'elle a repris dans cette histoire la place que nos premiers annalistes et chroniqueurs lui avaient assignée, elle n'en sera jamais plus exilée."

Quelques années auparavant, M. Méthot, encore dans l'ardeur de la jeunesse, avait vu avec plus d'indulgence les manquements de l'ouvrage de M. Garneau, auxquels il fait ici des allusions passablement sévères. Lors de l'inauguration de son Cours de littérature en 1861-62, il comparait l'*Histoire du Canada* de Garneau à un colossal et magnifique palais dont l'architecture était noble, sévère, correcte, belle et magistrale, frappant d'étonnement et d'admiration le regard du visiteur, et le *Cours d'Histoire du Canada* de Ferland à un parc immense, ou bien encore à un grand jardin charmant, plein d'ombre, de fruits et de fleurs, où le promeneur fatigué, passe et oublie les heures en parcourant à pas distrait et sans but précis, des sentiers, des avenues resplendissants de verdures, et émaillés de fleurs et de feuillage, jusqu'à ce qu'enfin, gagné par la poésie du lieu et plongé dans une douce rêverie, il s'égare dans les mille cercles de ce labyrinthe enchanteur.

L'œuvre de Ferland ne demeura pas complétement inachevée; M. l'abbé Charles-Honoré Laverdière se chargea de mettre en ordre les matériaux et les notes laissés par le savant auteur. Le deuxième volume parut en 1865; il termine la période française. M. Laverdière mourut à son tour en 1873, et personne jusqu'ici ne semble avoir entrepris de continuer ce beau travail.

IV

FAILLON

Etienne-Michel Faillon naquit à Tarascon, département des Bouches-du-Rhône, France, le 1er mai 1799. Il fit ses premières études au collège d'Avignon, sa théologie au séminaire de Saint-Sulpice à Paris, et ne tarda pas à entrer dans cette illustre Société.

Ses talents historiques se firent connaître de bonne heure : un de ses premiers ouvrages fut une esquisse de la vie du vénérable M. Olier, fondateur de la Société de Saint-Sulpice.

Venu à Montréal une première fois en 1849, il y revint encore en 1854 et en 1858. Il publia, en 1854, la vie de la vénérable Mère Marguerite Bourgeoys, fondatrice des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. Celle de Mlle Mance, fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal, et celle de Madame d'Youville, fondatrice des sœurs Grises, suivirent de près. Enfin il se donna tout entier à la préparation de l'*Histoire de la Colonie française au Canada.*

L'ouvrage devait comprendre dix volumes in 4o ; mais trois seulement ont paru dont le dernier en 1867. M. l'abbé Faillon mourut à Paris, le 25 octobre 1871.

M. Le Moine rend hommage â son talent et à son travail dans les termes suivants : " Saluons ce zélé chercheur, ce travailleur infatigable qui a passé au Canada sept années de sa laborieuse existence, pour compléter nos annales, et qui, par ses travaux, ses recherches colossales, a mérité le nom de Bénédictin de la Nouvelle-France.

" Si l'on veut juger de l'étendue de ses recherches, on en trouvera la preuve dans les citations qu'il donne si abondamment à la marge de ses pages. Les ouvrages qui concernent l'Amérique sont, comme on sait, fort nombreux. Charlevoix en cite à lui seul plus de quatre-vingts ; on en retrouve la plupart dans les citations de M. Faillon ; il faut, de plus, y ajouter d'autres sources considérables d'information où il est allé puiser.

" Il a, dit son biographe, M. Desmazures, parcouru les actes de l'état civil des principales paroisses du Canada ; il a lu les documents des maisons-mères de ces communautés en France ; il a compulsé les archives de la marine, celles du ministère des affaires étrangères, celles du ministère de la guerre, du dépôt des fortifications, les archives de l'Etat, les manuscrits des grandes bibliothèques de Paris, du séminaire de Saint-Sulpice, de la préfecture de

Versailles, de l'archevêché et de la préfecture de Rouen ; du Musée britannique, etc., etc., et de la Propagande, à Rome . . .

" Voilà sous quels traits M. l'abbé Desmazures nous révèle l'historien Faillon, et bien que, chez ce dernier, je cherche en vain cet élan de patriotique enthousiasme de l'historien *enfant du sol*, François-Xavier Garneau, je vous avouerai que pour sa profonde science grande est mon admiration. Je regrette, toutefois, oserai-je vous le dire, de rencontrer dans l'habile annaliste, non l'historien impartial de l'origine et des progrès de tout un peuple, mais plutôt l'historien de la grande cité de Ville-Marie, le panégyriste perpétuel de l'Ordre de Saint-Sulpice dont M. Faillon a décrit si bien le fondateur, M. Olier, et souvent le dépréciateur de Québec et de son éminent prélat, Monseigneur de Laval."

M. (à présent Mgr) Edmond Langevin, vicaire-général de Rimouski, dans sa *Notice biographique sur Mgr de Laval*, trouve également que M. Faillon, poussé par un trop grand désir de réhabiliter M. l'abbé de Queylus, fondateur de la maison de Saint-Sulpice au Canada, s'est évidemment aventuré trop loin et s'est montré injuste envers Mgr de Laval.

Quoi qu'il en soit, tout le monde rend hommage, non seulement au talent, mais encore aux vertus exemplaires de cet illustre membre de la Société de Saint-Sulpice, et fait des vœux pour que son ouvrage soit continué.

M. Le Moine termine son intéressant travail par ces lignes : "Telle est, messieurs, une courte esquisse de la vie et des travaux de ces hommes estimables à des titres divers, mais qui en possèdent tous un que nous ne pouvons méconnaitre, je veux dire un titre bien établi à notre reconnaissance.

" Puisse leur exemple trouver de nombreux imitateurs ! Le champ de notre histoire est assez vaste, assez riche pour que l'on puisse trouver à y glaner, même après des moissonneurs aussi laborieux, aussi infatigables ! "

A. LEFRANC.

L'ORDRE DU MONDE PHYSIQUE

ET

SA CAUSE PREMIÈRE D'APRÈS LA SCIENCE MODERNE.

L'ORDRE TERRESTRE

L'ORDRE DANS LE RÈGNE ANIMAL.

Les animaux jouissent d'une double vie, la vie de nutrition qui leur est commune avec les plantes, et la vie de relation qui leur est propre. Ils ne sont pas, comme les plantes, fixés au sol par des racines, mais ils peuvent se mouvoir pour trouver et saisir leur nourriture. Il leur fallait pour cela des sens capables de percevoir les objets nécessaires à leur existence, et des organes de locomotion, de préhension pour s'emparer de leurs aliments.

De là, chez les animaux, deux systèmes spéciaux à leur règne, l'un pour servir à la sensibilité, l'autre au mouvement.

1° Pour la sensibilité, le système nerveux forme un vaste réseau qui pénètre toutes les parties du corps animé comme un système télégraphique dont les fils se rendent jusqu'aux extrémités de l'organisme.

2° Les organes de la locomotion sont les muscles, faisceaux fibreux de formes variées, doués d'irritabilité et de contractilité ; sous l'action de l'instinct ou de la volonté, ces muscles se raccourcissent ou s'allongent, et déterminent ainsi toutes sortes de mouvements.

Il serait long de parcourir toutes les parties de l'organisme animal pour y signaler les adaptations, les harmonies que les matérialistes eux-mêmes sont forcés de reconnaître ; il nous suffira de présenter quelques-unes des découvertes modernes dans la structure des organes et dans le mode de leurs fonctions ; on verra si l'ordre y paraît moins que dans les parties connues de tout temps.

Nous parlerons d'abord des animaux supérieurs, des Vertébrés ; ensuite nous dirons quelque chose des animaux inférieurs, Articulés, Mollusques, Zoophytes.

L'ORDRE DANS LES ANIMAUX SUPÉRIEURS.

Art. 1er. Les Organes des sens.

Chez tous les Vertébrés on trouve distincts les organes des sens. Tous offrent une structure appropriée à leur fonction, mais il en est trois qui nous semblent présenter des propriétés plus remarquables : les organes du tact, de l'ouïe et de la vue.

1° L'organe du tact.

Chez l'homme, le sens du tact est répandu par tout le corps ; cependant c'est dans la main qu'il s'exerce d'une manière plus spéciale ; grâce à la souplesse, à la mobilité de ses parties, elle se moule sur toutes les surfaces qu'elle explore, s'adapte à tous leurs contours, à leurs retraits, à leurs saillies, saisissant le moelleux ou la rudesse, le rugueux ou le poli, et toutes les aspérités qu'elles présentent. Mais pour obtenir la perception de ces détails, il ne lui suffit pas de se mouler sur le relief de l'objet touché, le sens doit encore recueillir l'impression produite à chaque point de contact, et c'est à quoi servent les papilles nerveuses. Considérez la pulpe de vos doigts : elle offre une foule de petits sillons dont les sinuosités couvrent aussi l'intérieur de la main : et la partie saillante de ces sillons présente une série de points plus élevés, de *papilles nerveuses*, que l'épiderme recouvre comme un voile léger.

Dans chacune de ces papilles se rend une fibre nerveuse, et cette fibre s'y termine d'une singulière façon : elle se replie, se contourne plusieurs fois sur elle-même en spirale, avant de retourner au cerveau, formant de la sorte un appareil tactile d'une délicatesse extrême, destiné, ce semble, à multiptier l'impression de l'objet touché. En effet, la plus légère pression exercée sur le sommet de ce cône élastique modifie sa forme, et se fait sentir dans toutes les parties de la spirale nerveuse, c'est-à-dire, sur mille points à la fois. Or ces corpuscules du tact sont dressés sur toute la surface interne de la main, on en compte une dizaine par ligne carrée (1) ; quand donc la main se posera sur un corps quelconque, chacune des aspérités de ce corps pressera plus ou moins les diverses parties de ce sommier tactile élastique, et le principe qui anime toutes ces parties, l'âme,

(1) Une centaine par centimètre carré.

pourra recueillir toutes ces impressions, en déduire la forme, le relief de l'objet palpé.

Tel est, d'après les observations récentes, l'appareil qui fait de notre main un organe de tact si délicat. "C'est dans la main de l'homme, dit Delafosse *(Zoologie*, p. 37*)*, que nous trouvons l'organe de tact le plus parfait. Sa division en doigts nombreux, distincts, mobiles séparément, et partagés eux-mêmes en plusieurs phalanges qui peuvent être fléchies indépendamment les unes des autres, la forme et la structure de ces doigts qui sont minces, arrondis, couverts d'un derme fin et serré, sur lequel des papilles nerveuses en grand nombre sont disposées en lignes régulières, la pulpe celluleuse que présente la dernière phalange et que maintient au-dessus la résistance d'un ongle plat et court, le pouce proportionné aux autres doigts de manière à pouvoir leur être aisément opposé ; telles sont les circsonstances qui contribuent à perfectionner cet organe."

Notre main est en outre un précieux organe de préhension : elle est, comme le disait Aristote, l'instrument des instruments, celui qui permet à l'homme de fabriquer tous les autres, de les manier, de les appliquer aux ouvrages les plus divers, aux effets les plus puissants ou les plus délicats. C'était bien là l'organe qui convenait à une âme intelligente, capable de varier sans cesse ses industries, et les moyens par lesquels elle arrive à ses fins. — Les singes ont quatre mains, direz-vous ; — Oui, mais, remarque Delafosse, " ils ne peuvent comme nous manier leurs doigts séparément, et leur pouce étant beaucoup plus court, ne peut être aussi aisément opposé aux autres doigts ; de plus, en servant à la progression, la peau de leurs mains devient calleuse et perd de sa sensibilité."

La main du singe, en définitive, est faite pour grimper et s'accrocher, plutôt que pour travailler et palper.

Grâce à la sensibilité de ses papilles nerveuses, la main de l'homme peut acquérir une faculté de perception très délicate. Chez les aveugles, le tact supplée en partie au sens de la vue ; on en cite qui savaient très bien distinguer les étoffes au toucher, lire sur les monnaies et les médailles les caractères au plus léger relief ; un antiquaire, devenu aveugle, discernait les médailles de cette manière ; le sculpteur Ganivasius, après avoir perdu la vue, continua son art avec succès.

§ 2.—L'organe de l'ouie.

De l'oreille externe, le conduit auriculaire mène à une cavité.

pratiquée dans l'os des tempes, et nommée la caisse du tympan.

Le tympan, cloison membraneuse, sèche comme du parchemin, malgré son peu d'épaisseur, est formé de trois feuillets ; il vibre entre deux couches d'air, et ses vibrations sont transmises par une chaîne de petits osselets, à l'oreille interne située dans la cavité de l'os temporal. Là, se trouve avec d'autres parties, un conduit enroulé deux fois et demie sur lui-même, comme la coquille d'un limaçon ; de là le nom qu'on lui donne. — Si l'on vous disait : dans ce limaçon, chacune de vos oreilles possède un véritable petit piano garni de trois mille cordes vibrantes, capables de reproduire pour vous tous les sons les plus délicats des instruments de musique, avec leurs degrés, leurs timbres, leurs moindres nuances ; vous seriez peut-être surpris, et cependant ce n'est là qu'une image de la réalité.

Les spires du limaçon sont divisées par des membranes auxquelles s'adapte une série de fibres tendues comme des cordes vibrantes : ces cordes s'appellent les fibres de Corti, du nom de celui qui les observa le premier. Chacune d'elles est garnie d'un appareil qui peut la tendre plus ou moins. Dans chaque oreille, on compte près de trois mille de ces fibres ; elles sont inégales, et vont diminuant depuis un demi-millimètre jusqu'à moins d'un vingtième de millimètre de longueur. C'est donc vraiment un piano microscopique, où trois mille cordes peuvent vibrer à l'unisson des sons extérieurs, et le nerf acoustique, se ramifiant dans ces cordes délicates, y recueille les impressions des vibrations sonores.

Ces détails sur l'oreille interne nous sont donnés par les naturalistes les plus récents et les plus autorisés. Helmoltz les avait signalés en Allemagne avant 1876 ; Milne Edwards les rapporte dans son grand ouvrage *d'Anatomie et de physiologie comparée*, (t. XII, p. 59).

M. Périer, prosesseur au Muséum d'histoire naturelle à Paris, écrivait en 1882 : " Les fibres de Corti diminuent régulièrement de longueur, de l'extrémité tympanique à la coupole du limaçon : leur ensemble appelle invinciblement l'idée d'un appareil vibrant d'une grande richesse, comme seraient les cordes d'une harpe ou d'un piano, et des considérations théoriques ingénieuses conduisent à penser que ce sont bien des espèces de cordes vibrantes, accordées sur une multitude de tons, prêtes à reproduire les vibrations qui leur sont transmises, et à ébranler ainsi les terminaisons nerveuses correspondantes. L'oreille humaine contiendrait donc un appareil

musical d'une admirable perfection, qui rendrait parfaitement compte de sa merveilleuse aptitude à percevoir les sons et les notes harmoniques les plus complexes.

" Le nombre des doubles fibres de Corti que contient notre oreille est d'environ trois mille. L'oreille humaine pouvant percevoir des sons répartis sur une étendue de sept octaves, à chaque octave correspondent quatre cents organes de Corti, chaque demi-ton en a trente-trois pour sa part." (Périer, *Anatomie et physiologie*).

Les musiciens exercés distinguent un soixante-quatrième de ton ; or, deux sons séparés par cet intervalle doivent faire vibrer deux paires de fibres de Corti, dont 66 environ répondent à la valeur d'un ton ; il y a donc un rapport remarquable entre le nombre de ces organes et la limite des différences sonores perceptibles par notre oreille.

A ces merveilles de l'ouïe, il faudrait joindre celles de la voix humaine, si étendue, si souple, si variée.—L'organe vocal de l'homme consiste surtout en deux membranes situées à la partie supérieure du larynx et nommées les cordes vocales. Semblables à deux lèvres, elles peuvent s'unir, s'écarter et vibrer sous l'action de l'air expiré par les poumons.

Un instrument très simple, le laryngoscope, petit miroir fixé au bout d'une tige, a permis de les observer. Il a fait voir que les lèvres glottiques ne se ferment pas pendant l'émission du son, qu'elles se tendent de plus en plus à mesure que le son s'élève, comme la corde sonore vibre d'autant plus rapidement qu'elle est plus tendue : de plus, la portion libre de ces lèvres se raccourcit par leur jonction progressive à mesure que s'élève la tonalité ? comme la corde la plus courte donne un son plus aigu. (Milne Edwards, *Physiologie*, t. XII, p. 514).

Ce sont donc les vibrations des cordes vocales qui produisent les sons de la voix ; le larynx, la bouche les renforcent comme une caisse sonore ;—les positions diverses de la langue, des dents, des lèvres surtout, les modifient, et nous permettent d'exprimer par l'articulation toutes les modifications de la pensée.

L'organe vocal de l'homme est aussi un instrument de musique très remarquable : avec ce qu'on peut appeler un seul tuyau à bouche, les lèvres vocales peuvent produire tous les sons de l'échelle musicale avec toutes leurs nuances, dans une étendue de deux ou trois octaves, tandis que nos orgues exigent un tuyau particulier pour

chaque ton. Ici encore, nous trouvons une prodigieuse variété d'effets produits par des moyens d'une grande simplicité. (Voir Milne Edwards, *Physiologie*, t. XII, p. 510-590).

La voix de l'homme, dit cet auteur, est d'une octave inférieure à la voix de la femme : elle s'étend du mi[1] au si[3] de 163 à 996 vibrations par seconde.—Celle de la femme s'étend de 345 à 2,069 vibrations et monte jusqu'à l'ut[5]. (*Ibid.*, p. 535).

§ 3.—L'ŒIL ET LA VUE.

Si nous avons une connaissance étendue de l'univers, de sa grandeur, de sa beauté, nous le devons surtout au sens de la vue, et dès les premiers âges, les philosophes ont admiré la puissance de l'œil, de cet organe où la nature entière vient se peindre avec toutes ses nuances comme dans un tableau vivant. Cependant, ils n'en connaissaient guère que l'extérieur. N'est-ce pas merveille, disait Socrate (Xénophon, *Entretiens mémorables de Socrate*, liv. 1er, nº 36), n'est-ce pas merveille que nos yeux, organes faibles, soient munis de paupières, qui s'ouvrent on se ferment au besoin pour les protéger ! Que ces paupières soient garnies de cils pour les défendre contre les vents, que les sourcils s'avancent comme un toit pour empêcher la sueur de les incommoder ! "

Sans doute, ces précautions dont l'œil est entouré sont remarquables, mais sa structure intérieure offre aux observations de la science bien d'autres sujets d'admiration.—C'est une chambre noire au fond de laquelle l'image des objets va se peindre sur la rétine, pour déterminer la vision.

" Les travaux des naturalistes modernes," dit d'Alméida (*Physique*, p. 410), " ont prouvé qu'aucune des chambres noires exécutées par les physiciens n'approchait, pour la perfection des résultats obtenus, de celle qui se trouve réalisée dans le globe oculaire."—" La nature, dit un autre savant, (Delafosse, *Précis d'histoire naturelle*,) a réglé les formes, la disposition, les densités respectives des différentes parties qui occupent l'intérieur de l'œil, de manière à faire de cet organe un instrument d'optique des plus parfaits ; elle s'est attachée à rendre nettes et régulières les images, en remédiant aux différentes imperfections que l'on remarque dans les lunettes ordinaires. "

Toutes les parties de l'œil, en effet, concourent à produire, à faci-

liter et perfectionner l'exercice de la vision. Voyons seulement quelques-unes des plus importantes.

L'œil est entouré de membranes souples et fortes qui contiennent et protégent les parties les plus délicates, telles que l'humeur vitrée, l'humeur aqueuse, la rétine et le cristallin,

Au fond de cette chambre obscure s'épanouit le nerf optique, la rétine, sensible aux moindres nuances des rayons lumineux.

En avant, près de l'ouverture oculaire, est placé le cristallin, lentille convexe, qui fait converger les rayons lumineux sur la rétine.

Les parois intérieures de l'œil sont noircies comme l'intérieur des lunettes astronomiques, pour empêcher les rayons diffus de troubler l'image des objets.

Examinons maintenant avec plus de soin la rétine, ou l'épanouissement du nerf optique qui perçoit la lumière et les couleurs :

" La rétine, dit Périer (*Anatomie*, p. 509), la rétine est, avec l'organe de Corti, le plus admirable ensemble de terminaisons nerveuses que nous présente l'économie humaine." On peut y distinguer jusqu'à huit couches différentes, dont la plus interne, celle qui reçoit directement l'action de la lumière, est formée par une multitude de fibres très fines, dressées comme les filaments du velours ; les unes en forme de cylindres, sont appelées bâtonnets ; les autres, semblables à des fuseaux, sont nommées les cônes.—"Ces bâtonnets et ces cônes sont disposés, dressés côte à côte, avec une grande régularité sur le fond de l'œil, où ils forment une espèce de mosaïque d'une extrême délicatesse." (Milne Edwards, *Leçons de Physiologie*, t, XII, p. 186.)

Comme leur diamètre ne dépasse pas 5 à 6 millièmes de millimètre (un deux-centième de millimètre), on peut en compter de trente à quarante mille par millimètre carré. Supposez que chacun de ces bâtonnets puisse recevoir l'impression distincte d'un point lumineux, chaque millimètre carré de la rétine reproduira plus de trente mille points distincts de l'objet perçu ; or, cette hypothèse a été vérifiée : les recherches faites sur la limite extrême de la vision distincte ont prouvé que l'on peut distinguer deux points, deux lignes, si leur image va se faire sur la rétine à la distance qui sépare deux bâtonnets ou deux cônes. ((Milne Edwards, *ibid.*, p. 327.) On peut deviner par là, quelle multitude de points lumineux notre œil peut percevoir à la fois. La rétine, n'eût-elle qu'un centimètre carré de surface, pourrait en distinguer trois ou quatre millions; ainsi est-ce que, d'un coup d'œil, nous pouvons embrasser tout un tableau, tout un vaste paysage.

Si maintenant nous considérons la nature de la lumière, et la cause des impressions produites sur la rétine, nous jugerons mieux encore de la délicatesse de cet organe.

La lumière.—La lumière, d'après tous les physiciens modernes, est produite par une série d'ondulations analogues à celles du son, mais transmises par un fluide impondérable, l'éther ; grâce au phénomène des interférences (1), on a pu mesurer la longueur de ces ondulations, et par suite calculer le nombre de vibrations lumineuses que reçoit notre œil dans un temps donné. Ce nombre est énorme, et varie pour les diverses couleurs du spectre solaire :

" La lumière, dit M. Périer, (*Anatomie*, p. 510), la lumière parcourt 75,000 lieues à la seconde, et cependant ses ondulations n'ont pas un millième de millimètre de longueur ; on a calculé que, du rouge au violet, leur nombre va de quatre cent quatre-vingt trillions à sept cent quatre trillions." Donc, en moyenne, notre rétine perçoit six cent trillions de vibrations par seconde, c'est-à-dire six cent mille milliards, ou six cent millions de millions ! Voilà sans doute qui surpasse toute imagination, et cependant ici les savants sont d'accord, ces résultats de leurs observations sont consignés dans tous leurs traités ; Boutan et d'Alméida dans leur *Manuel* (t. II, p. 512), Daguin, dans sa *Physique* (4e vol. publié en 1879), donnent des chiffres semblables.

Cela prouve aussi l'extrême sensibilité, l'extrême délicatesse de cette mosaïque rétinienne qui, sans fatigue, tout le jour, toute la vie, perçoit ces vibrations innombrables, et, par elles, les couleurs, les formes, les moindres détails des objets.

Comparons maintenant notre œil avec les instruments d'optique fabriqués par l'industrie humaine.

" Dans ces instruments, dit Delafosse, il est deux défauts qui empêchent les images d'être nettes et bien terminées : le premier, qu'on nomme *aberration de sphéricité*, ne permet qu'aux rayons très voisins de l'axe de concourir sensiblement en un point commun ; pour parer à cet inconvénient, on place au devant de la lentille un diaphragme qui en rétricit l'ouverture, et ne laisse passer que les rayons peu éloignés du centre. Ce moyen, la nature l'a employé dans la construction de lœil, car il est évident que l'*iris*, placé au

(1) En vertu des interférences, des ondes lumineuses qui ont une origine commune et qui se rencontrent après avoir parcouru des chemins différents, s'ajoutent ou se détruisent, comme les ondes sonores qui se rencontrent ou comme celles qui se produisent sur une surface liquide, par deux corps qu'on y laisse tomber.

devant du cristallin, remplit les fonctions d'un véritable diaphragme.

" Le second défaut provient de la différente réfrangibilité des rayons diversement colorés qui composent la lumière blanche. (Par suite de cette différence, une lentille simple ne peut faire converger les rayons lumineux en un point unique.) De là ces franges irisées qui, dans les lunettes ordinaires, défigurent les images. Les opticiens sont parvenus à corriger ce défaut en composant leurs lunettes avec des verres d'espèces et de courbures différentes, et ils ont obtenu ainsi des lunettes achromatiques. La disposition des trois humeurs vitrée, aqueuse et cristalline, de densités, de formes et de courbures diverses, produit dan œil un effet tout semblable."

Avec une lunette, on ne voit dictinctement que les objets placés à une certaine distance : à mesure que les objets sont plus ou moins éloignés, on est obligé de raccourcir ou d'allonger la lunette pour conserver à la vision le même degré de netteté. Un œil dont toutes les parties seraient invariables ne pourrait voir distinctement qu'à une certaine distance ; cependant nous pouvons distinguer les objets à des distances très différentes ; il faut donc que l'œil possède le moyen de s'adapter à ces variations. Quel est ce moyen ? Longtemps on l'a cherché en vain : on a dit que, sous l'influence des muscles et de la volonté, l'œil pouvait s'aplatir ou s'allonger dans le sens de l'axe visuel, mais cette explication est démentie par l'observation. Il est aujourd'hui démontré, disent Drion et Fernet *(Physique*, p. 736), que le mécanisme de cette adaption réside principalement dans un changement de courbure des faces du cristallin.

Merveilleuse lentille, que ce cristallin ! Il n'est pas composé d'une substance homogène comme nos lentilles de verre, mais formé de couches superposées dont la densité est différente, dont le pouvoir réfringent varie par conséquent, et va décroissant du centre à la circonférence ; voilà comment il réalise, avec les humeurs de l'œil, un perfectionnement que Newton croyait impossible, que nos opticiens obtiennent péniblement et d'une manière imparfaite, en composant la grande lentille des lunettes astronomiques de plusieurs verres superposés.

De plus, le cristallin n'est pas inerte, invariable dans sa forme, dans ses courbures ; sous l'action des muscles et de la volonté, il peut devenir plus ou moins convexe, on l'a constaté d'une manière directe et certaine en observant la variation des images réfléchies par ses parois. Il peut donc adapter sa courbure à la distance des

objects, et voilà ce qui permet à notre œil de s'accommoder aux distances, de percevoir avec netteté et les objets placés près de nous et les étoiles à une distance presque infinie.

Combien d'autres particularités remarquables dans la construction de l'œil, dans le sens de la vue !

Pour manier les instruments d'optique, les pointer, les adapter aux distances, il faut quantité de rouages, de vis, de pivots, de charnières, etc. Quelques muscles remués à volonté dirigent en tous sens notre organe visuel.

Pendant que le champ de nos lunettes est très restreint, celui de l'œil embrasse presque la moitié de l'horizon.

Peintre inimitable, il nous offre un tableau, mais un tableau vivant, animé, qui reflète toutes les variations des objets perçus.

Et quelle délicatesse dans ses perceptions ! Depuis la plus légère phosphorescense jusqu'au soleil éblouissant du plein midi, il perçoit tous les degrés de la lumière, et, dans ces degrés, il distingue les moindres tons, les nuances, les demi-teintes, les détails les plus variés.

On conçoit donc que Newton nous dise, après l'étude de cet organe : " Celui qui a construit l'œil pouvait-il ne pas savoir les lois de l'optique ? "

Les autres sens, l'odorat, le goût, ont aussi des organes remarquables par leur structure et leur délicatesse : mais nous ne voulons signaler que les traits les plus significatifs de l'organisme animal ; pour les autres on peut consulter les traités d'histoire naturelle.

GARCIA MORENO

(*Suite.*)

Cette observation, qui frappait juste, arrêta court l'éloquent polémiste. Il baissa la tête un instant, puis regardant son contradicteur en face : " Vous m'avez répondu, dit-il, par un argument personel qui peut vous paraître excellent aujourd'hui, mais qui, demain, je vous en donne ma parole, ne vaudra plus rien."

Et il quitta brusquement la promenade et, rentré dans sa chambre, il médita longtemps sur sa vie passée. Dieu ne l'avait point appelé au service des autels, mais l'avait-il dispensé de l'aimer de tout son cœur ? Sous une vive impression de douleur, il tombe à genoux, prie longtemps et s'en va, le soir même, se confesser au premier prêtre qu'il rencontre dans une église. Le lendemain, il était à la sainte table remerciant Dieu de l'avoir forcé à rougir de sa négligence et de sa tièdeur.

Dès lors il reprit ses habitudes de piété pour ne plus les quitter jamais ; on le rencontrait presque tous les jours à Saint-Sulpice, où il entendait la messe avant de se mettre au travail. Chaque jour aussi il récitait son chapelet, dévotion que sa pieuse mère lui avait inspirée. Le dimanche, les paroissiens de Saint-Sulpice admirèrent longtemps un étranger au maintien noble et sérieux, priant avec ferveur devant l'autel : c'était l'exilé recommandant à Dieu son âme, sa famille, sa patrie.

Si nous ajoutons maintenant qu'avec la science et la piété, Garcia Moreno trouva, dans la capitale de la France, le complément de son éducation politique, nous comprendrons par quel dessein providentiel Dieu permit ce douloureux mais nécessaire repos de l'exil. Or cette éducation politique, il la reçut principalement dans la lecture méditée de *l'Histoire universelle de l'Église catholique par l'abbé Rohrbacher.* A la lecture de cet ouvrage, qu'on appela à juste titre pro-

videntielle, Garcia Moreno comprit que le peuple du Christ a le droit d'être gouverné chrétiennement, et qu'on ne peut le déposséder de l'Église sans lui ravir la liberté, le progrès, la civilisation. Il comprit encore que l'Eglise catholique est la reine du monde, à laquelle doivent obéir les rois aussi bien que les peuples ; qu'elle est la tête du grand corps social, dont l'Etat n'est que le bras. Il comprit enfin que le Christ rédempteur a dû pourvoir son Eglise du droit de sauver les âmes, écartant les tyrans qui lui barrent le chemin, et que les peuples de leur côté, guidés par leur céleste directrice, ont le droit de choisir le moment opportun pour défendre, même par les armes, leurs autels et leurs foyers.

Cette *Histoire*, en lui révélant le rôle politique de l'Eglise, fit pénétrer dans son âme l'esprit de Charlemagne et de saint Louis. Aucun livre sorti de la main des hommes, n'exerça sur lui pareille influence. Il en lut trois fois les vingt-neuf volumes, approfondissant à chaque reprise les thèses exposées par l'auteur dont il admirait de plus en plus le génie. L'exil avait donc grandi et mûri Garcia Moreno. Assez fort pour se mesurer avec la Révolution, assez humble pour s'agenouiller devant l'Eglise, il était de la race des vrais libérateurs, et Dieu pouvait lui rouvrir les portes de sa patrie.

CHAPITRE II.

LA CROISADE CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRE.

(1857-1869)

§ 1. *Le réveil d'un peuple (1857).*

Pendant que Garcia Moreno se préparait dans l'exil à son rôle de régénérateur, sa patrie descendait rapidement les degrés de l'abîme où les nations se décomposent et périssent. Ne pouvant régner que par la force brutale, le président Urbina, comme tous les despotes, travaillait à la dégradation progressive du peuple, afin d'étouffer dans ce naufrage universel des consciences, toute idée de revendication ou de révolte.

L'Eglise étant la première force vitale d'une nation, il vit en elle la grande ennemie à détruire ou du moins à enchaîner. Il n'eut point osé chasser les évêques et leurs prêtres comme il avait chassé

les jésuites, mais il espérait qu'en usant largement des prétendus droits de patronat, il parviendrait à les corrompre ou à les dominer.

Alors commença une longue série d'attentats contre le clergé régulier et séculier, dans le but évident de les démoraliser.

Prétextant l'insuffisance des casernes, le dictateur fit main basse sur les couvents pour y loger ses soldats à côté des religieux. Il fit plus et, par ses intrigues, il désorganisa les corps religieux au point de les faire tomber dans un état de décadence irrémédiable. Il plaça de même à la tête des séminaires des hommes dévoués à sa politique, sans tenir compte de la science et de la vertu.

Pour remplir ses coffres toujours vides, le despote eut recours à la contribution forcée. Il conçut même le dessein d'aliéner une partie du territoire, et, sans les protestations du corps diplomatique, il allait vendre aux Etats-Unis les îles de Gallapagos.

Cependant lorsque Urbina fut sur le point de terminer sa carrière présidentielle, des citoyens courageux, décidés à combattre pour s'assurer un meilleur avenir, s'enhardirent jusqu'à créer un organe périodique, l'*Expectateur*, dans le but de revendiquer les droits de la religion et de la patrie. Tout ce qu'ils y gagnèrent fut de voir les courageux rédacteurs de leur journal confinés dans les déserts du Napo. Il fallut renoncer à lutter contre le tyran.

Quand son temps allait expirer, il mit sur les rangs le général Roblez, sa créature et doublure, et, pour lui gagner des votes, il l'autorisa à remettre en liberté tous les prisonniers qu'il prévoyait devoir lui être reconnaissants pour cet acte.

Un mois après, Roblez prenait possession de la présidence ; tout était perdu, si Dieu, qui dirige le cours des événements, n'eût ramené à l'Equateur l'homme qu'il tenait en réserve dans une cellule de Paris, pour en faire le porte-drapeau de la contre-révolution.

A la fin de 1856, après une délibération du congrès sur une proposition d'amnistie, les amis de Garcia Moreno demandèrent au président Roblez un sauf-conduit pour ce grand citoyen, depuis si longtemps éloigné de sa famille et de son pays. Roblez l'accorda comme don de joyeux avènement et dans l'espoir que cet acte lui gagnerait les cœurs des habitants de Quito.

L'exilé rentra dans sa patrie avec tout le prestige d'un chevalier qui a beaucoup souffert pour la sainte cause.

A peine arrivé, les distinctions les plus flatteuses et les plus honorables vinrent le chercher avec un empressement d'autant plus marqué qu'on voulait, en l'exaltant, rabaisser ses persécuteurs. La

municipalité de Quito le nomma *alcade* (juge). Quelque temps après, la charge de recteur de l'Université étant devenue vacante, les docteurs investis du droit de nomination, n'hésitèrent pas à la lui conférer comme au plus digne d'occuper ce poste éminent mais difficile. Il fallait relever l'enseignement du mépris dans lequel il était tombé.

Garcia Moreno se mit à l'œuvre résolu de faire le possible sur toute la ligne.

La faculté des sciences n'existait que de nom. Il lui fit présent d'un magnifique cabinet de chimie et se chargea lui-même d'enseigner cette science. Bientôt il se gagna l'admiration de tous, mais particulièrement des jeunes gens que passionne toujours la flamme du génie jointe à l'énergie du caractère.

Il profita de cette popularité pour le bien de sa patrie, et quatre mois après son retour de France, il fit paraitre, à Quito, le premier numéro de *La Union Nacional*, organe électoral des candidats de l'opposition. Le titre seul était un programme : grouper en un faisceau tous les mécontents pour écraser sous cette coalition les candidats du gouvernement.

Sans doute on ne fonde rien avec des coalitions, mais ce sont d'excellents béliers pour démolir. Chacun des articles du nouveau journal était un coup d'éperon pour stimuler les engourdis du parti de l'ordre, ou un coup de fouet sur les épaules des bandits du gouvernement.

Le peuple se réveilla de sa longue léthargie. Les jeunes gens surtout se préparaient à lutter pour l'homme héroïque qui les menait au combat. De son côté le gouvernement employa, pour triompher, tous les moyens de pression et d'intimidation dont sont coutumiers les pouvoirs d'aventure.

Garcia Moreno dénonça au pays ces scandaleuses pratiques et souleva contre les coupables un long cri d'indignation.

Au moment du vote les illégalités tyranniques du pouvoir ne connurent plus de bornes. Malgré cela Garcia Moreno fut élu sénateur avec un assez grand nombre de candidats de l'opposition avec laquelle le gouvernement allait avoir à compter.

§ 2. *Opposition parlementaire, (1857-1859).*

La session législative s'ouvrit par un de ces messages optimistes qui feraient sourire de pitié, si la litterature officielle pouvait exciter dans l'âme un sentiment quelconque. Roblez adressait de fer-

ventes actions de grâces au suprême Législateur de ce que "la République, pendant cette première année de l'administration nouvelle, avait suivi une marche tranquille et progressive à l'intérieur, cordiale et harmonieuse avec les nations étrangères."

Garcia Moreno espérait bien troubler un peu cette quiétude. Sans faire d'opposition systématique, il avait résolu de battre en brèche le ministère toutes les fois que les droits de l'Eglise ou du peuple le demanderaient. De plus, pour affermir ses collègues contre toute tentative de séduction, il reprit, peu après l'ouverture des Chambres, la publication de son journal interrompue depuis trois mois. Un compte-rendu des séances du congrès mettait tous les jours sous les yeux des députés, la terrible responsabilité qu'ils encouraient devant la nation.

Guidé par cette main ferme, le sénat, où l'opposition dominait, ne se laissa pas entamer. Tous les projets ministériels destinés à satisfaire les rancunes du pouvoir, furent impitoyablement jetés par terre. Lors de la discussion des lois de finances, Garcia Moreno demanda un compte scrupuleux des dépenses, et s'exprima d'une manière si violente et si indignée contre les délapidations de la fortune publique, qu'on hésita à reproduire ses discours dans le journal officiel.

Il intervint surtout dans trois délibérations d'une souveraine importance. D'abord il réussit à faire abolir l'impôt de capitation qui pesait depuis le temps de la conquête sur la pauvre race indigène. Il échoua dans ses efforts pour faire passer une loi organique destinée à relever l'enseignement de son triste état. Enfin il parvint à faire dissoudre les loges maçonniques et autres associations réprouvées par l'Eglise. Mais ce ne fut que pour les laisser rouvrir un instant après par le gouvernement aidé de la torpeur des députés.

Malgré ce double échec, Garcia Moreno ne se découragea pas. Déjà son influence se faisait sentir dans le pays, et le peuple commençait à comprendre qu'après l'avoir jeté au plus bas degré de l'abjection, le gouvernement se trouvait impuissant à le relever.

En dépit de ses affirmations emphatiques, les relations avec les puissances étrangères n'étaient ni "cordiales" ni "harmonieuses." Depuis longtemps déjà, une question litigieuse relative aux frontières, tenait en agitation l'Equateur et le Pérou. Députés et sénateurs de l'Equateur s'accordaient à trouver injustes les prétentions du Pérou. Aussi accordèrent-ils avec enthousiasme à Roblez les pouvoirs extraordinaires nécessités par la situation.

Mais quand ils s'aperçurent que celui-ci prétendait s'en servir non contre le Pérou qui ne menaçait déjà plus, mais contre les libertés de l'Equateur lui-même, le congrès se réunit pour délibérer sur le retrait de ces pouvoirs extraordinaires. Garcia Moreno ayant parlé avec sa véhémence ordinaire en faveur de ce retrait, le gouvernement résolut de le faire arrêter en plein sénat ; mais, à la vue des jeunes patriotes accourus pour servir d'escorte à leur idole, on n'osa mettre la main sur lui, et le retrait des pouvoirs fut voté dans les deux Chambres.

Toutefois le congrès prouva bientôt qu'en opposant une inébranlable barrière au despotisme dictatorial, il n'entendait nullement mettre obstacle à la défense nationale. Dans les premiers jours de novembre (1858) parvint à Quito la nouvelle du blocus de Guayaquil par les troupes du Pérou. Les deux Chambres offrirent immédiatement leur concours au gouvernement avec l'intention de voter les ressources nécessaires en hommes et en argent pour soutenir l'honneur et l'indépendance de la nation. Mais peu de temps après, onze députés, gagnés par de l'argent, désertèrent leur poste, et par suite anéantirent la représentation nationale pour faire place à une nouvelle dictature qui prit le nom de " Direction suprême de la guerre."

Roblez, le " Directeur suprême," créa Urbina général en chef de l'armée puis partit pour Guayaquil.

§ 3. *Soulèvement national (1859).*

On ne peut se faire une idée de l'exaspération des esprits après le coup d'Etat du gouvernement contre le Congrès. Urbina et Roblez apparurent à tout le peuple comme deux mauvais génies dont il fallait se débarrasser, si l'on voulait que la nation ne périt point.

Sous l'impulsion de Garcia Moreno, députés et sénateurs rédigèrent une protestation indignée contre la dissolution du Congrès, surtout contre les manœuvres déloyales auxquelles le gouvernement avait eu recours pour annuler la représentation. Le peuple applaudit ses représentants.

Les deux despotes se livrèrent alors à un accès de colère qui tenait du délire. Tombant sur ceux qu'ils soupçonnaient comme guidant l'opposition, ils firent fusiller les uns et incarcérer les autres. Garcia Moreno n'eut que le temps de gagner un vaisseau et de s'enfuir au Pérou.

Il y eut alors un soulèvement général de tous les hommes de cœur qui ne pouvaient se résoudre à assister impassibles au meurtre de la nation. Le ciel sembla lui-même donner le signal du bouleversement. Le 22 mars, un épouvantable tremblement de terre menaça de ruiner la capitale.

Le 1er mai 1859, une troupe de jeunes gens armés de vieux fusils, de lances et de bâtons, se ruèrent sur la caserne qui se rendit après une résistance assez faible. Aussitôt la déchéance du gouvernement fut prononcée aux acclamations de la multitude ; un gouvernement provisoire fut formé. Il se composait de trois membres dont le premier était Garcia Moreno.

On lui dépêcha immédiatement un courrier pour le conjurer de venir se mettre à la tête des volontaires embrigadés pour faire face à l'armée des despotes.

Sans être soldat de profession, Garcia Moreno s'était initié au métier des armes. Avec cela, corps vigoureux et robuste, tempérament de fer, coup-d'œil d'aigle, audace de lion ; si l'on pouvait regretter quelque chose dans un pareil chef, c'était un excès de bravoure qui confinait à la témérité et cette ardeur impatiente du résultat qui précipite l'action quand il faudrait gagner du temps.

Emporté par cette ardeur fébrile il ne tarda pas à subir l'entraînement impétueux des bandes inexpérimentées qu'on lui avait confiées. Inférieures en nombre et surtout en armement, il aurait dû éviter une rencontre immédiate avec Urbina. Quoi qu'il en soit, le 3 juin Garcia Moreno rencontra l'ennemi campé près de Tambucco dans une excellente position. Malgré des prodiges de valeur les patriotes furent complétement défaits et, quelques jours après, Garcia Moreno revenait à Quito avec les quelques officiers et soldats échappés au désastre. Les vaincus furent reçus en triomphe ; mais on ne put se dissimuler la gravité de la situation et le gouvernement provisoire avec les principaux notables se retirèrent au Pérou.

Roblez rentra donc dans sa capitale écrasée plutôt que pacifiée, Urbina revint à Cuença pour piller les caisses publiques, et Franco gouverna Guayaquil sous le titre de commandant militaire.

Cependant Garcia ne se donnait point de repos et, après plusieurs tentatives, était déjà parvenu à ouvrir des négociations avec Franco, le moins détestable des trois despotes, lorsqu'il apprit que ce dernier aspirait à la présidence et que ses deux collègues, s'en étant aperçus, marchaient de concert contre lui.

Sur ces entrefaites, Carvajal, un des membres suppléants du gouvernement provisoire, avait réussi à lever, dans le territoire de Pasto, mille hommes déterminés prêts à marcher sur la capitale au premier moment favorable pour réorganiser le gouvernement provisoire. Dès qu'il sut que la division régnait parmi les oppresseurs de son pays, il marcha sur Quito, battit en chemin, près d'Ibarra, les troupes du gouvernement, et arriva dans la capitale au moment où le peuple venait de forcer les soldats à mettre bas les armes.

De son côté, Franco se faisait proclamer chef suprême de la République et se proposait de vendre son pays au Pérou qui l'avait aidé dans ses démarches. Urbina et Roblez, pris entre deux feux, n'eurent d'autre ressource que de se réfugier l'un au Chili, l'autre en France. Il y avait huit ans qu'ils tyrannisaient leurs concitoyens.

§ 4. *Le Drame de Riobamba (1859).*

L'Equateur était délivré de deux tyrans ; mais il en restait un troisième. Le pays presque tout entier était pour Garcia Moreno, mais Franco disposait de forces considérables.

L'expérience de Tambucco avait appris à Garcia Moreno que la bravoure est impuissante contre le nombre et la tactique. Il lui faut donc une armée, des fusils, des canons, des munitions, etc., etc. Grâce à un talent hors ligne et une activité merveilleuse, il eut tout cela fabriqué sur place en quelques mois.

Cependant, tout en se préparant à la guerre, il ne désespérait point encore d'arriver à un arrangement pacifique. Il se rendit à Payta auprès du général-président péruvien Castilla, puis s'aboucha de nouveau avec Franco, s'efforçant de les désunir et de leur faire abandonner leurs projets. Tout fut vain, et il reprit le chemin de Quito avec l'intention de visiter les troupes échelonnées sur son passage.

Arrivé à Riobamba, il trouva les casernes en pleine insurrection, et, pendant qu'il réfléchissait aux moyens d'étouffer cette sédition, il se voit saisi et jeté en prison. Il en échappa presque miraculeusement grâce au désordre général et à la fidélité d'un gardien, et s'élança, à bride abattue, sur la route de Calpi, où il avait donné ordre à ses partisans les plus résolus de le rejoindre sans délai.

Une heure après sa sortie de prison, il se trouvait à Calpi avec quatorze braves accourus pour se mettre à sa disposition. Il part à leur tête, trouve la garnison plongée dans le sommeil, s'empare des

principaux meneurs et les fait fusiller après leur avoir donné le ministère d'un prêtre et une demi-heure pour se préparer à la mort.

Ce coup d'audace terrifia cette soldatesque aussi lâche qu'indisciplinée. Tout rentra dans l'ordre et, en peu de temps, Garcia Moreno réussit à rendre à ses troupes le sentiment de l'honneur et le dévouement à leur patrie.

§ 5. *Négociations et batailles.—Prise de Guayaquil. (1859-1860).*

Cependant Castilla et Franco étaient plus que jamais déterminés à réaliser leurs plans ; ils consentirent néanmoins à inviter à une conférence le gouvernement provisoire de l'Equateur. Mais les plénipotentiaires du gouvernement de Quito ne purent rien obtenir et Garcia Moreno fit comprendre à tous qu'il fallait vaincre ou mourir.

Afin de ne pas laisser à ces deux chefs le temps de se concerter, il se rendit immédiatement au camp pour prendre le commandement des troupes. Ses soldats exaspérés contre Franco, ne demandèrent pas mieux que de combattre. Stimulée par les paroles brûlantes de son chef, la petite armée s'élança, le 20 janvier, à la rencontre de l'ennemi. Le combat eut lieu dans les plaines d'Yagui et fut acharné ; mais la victoire de Garcia Moreno fut complète et décisive.

L'admiration pour Garcia Moreno s'accroissait du mépris voué à Franco, mépris qui devint de la haine le jour où se consomma l'attentat préparé depuis longtemps. Le 25 janvier, cinq jours après sa défaite d'Yagui, par un traité signé, ratifié et déclaré immédiatement exécutoire, Franco cédait au Pérou " le territoire en litige ". En retour, le gouvernement du Pérou s'engageait à soutenir Franco " jusqu'au jour où l'ordre serait rétabli ".

Une dernière fois Garcia Moreno en appela, dans une lettre admirable, aux sentiments d'honneur de Franco. Tout fut inutile. Puis il adressa une demande à tous les agents du corps diplomatique pour réclamer leur médiation collective.

Naturellement Franco résista aux instances du corps diplomatique, comme il avait résisté aux efforts de Garcia Moreno. Pour faire diversion, il osa même réclamer l'expulsion de son rude antagoniste, l'auteur principal, disait-il, de tous les maux qui pesaient sur l'Equateur.

La magnanime initiative du gouvernement provisoire produisit un tout autre effet sur Castilla. Le président du Pérou comprit la victoire morale que ses adversaires venaient de gagner; non-seulement devant les citoyens de l'Equateur, mais devant les membres du corps diplomatique. Il donna ordre à ses troupes de rentrer au Pérou.

La situation s'éclaircissait et les forces des deux partis tendaient à s'équilibrer quand le gouvernement provisoire reçut un renfort, aussi précieux qu'inattendu, par l'arrivée du vieux général Florès.

Oubliant ses malheurs, son exil, ses ressentiments et n'écoutant que la voix de l'honneur et son amour pour la patrie malheureuse, Florès venait d'écrire à Garcia Moreno : " Dans les circonstances difficiles où vous vous trouvez, faites-moi savoir si je puis vous être utile et je suis à vos ordres ". Et Garcia Moreno lui avait répondu : " Venez immédiatement et soyez notre général en chef ". Quelques jours après, Florès prit le commandement des troupes et embrassait Garcia Moreno à la vue de toute l'armée ivre de joie et d'enthousiasme.

La tâche était difficile, mais on comptait sur le génie militaire de Florès et l'invincible audace de Garcia Moreno. Ces deux chefs, de nature différente, se complétaient l'un l'autre. Ils posèrent en principe qu'on chercherait à surprendre l'ennemi et qu'on éviterait toute rencontre directe, sauf à l'attaquer avec la dernière vigueur quand les circonstances paraîtraient opportunes. Ce plan, le seul possible dans les conditions d'infériorité où ils se trouvaient, fut exécuté avec la plus merveilleuse habileté.

Les troupes de Franco formaient deux corps d'armée dont le premier, sous les ordres de Franco lui-même, occupait Babahoyo, ville située au pied de la Cordillère et reliée avec le fleuve Guyaquil par le fleuve Guayas.

Florès entreprit de tourner ce corps d'armée pour l'attaquer à l'improviste et cela, sans donner l'éveil à l'autre qui était sous les ordres du général Léon. Ses mouvements furent si rapides et si bien concertés, le secret si strictement gardé que le voyage s'effectua sans brûler une cartouche.

Le 9, à dix heures du matin, commença l'attaque de Babahoyo. Surpris dans son quartier, Franco voulut se défendre ; mais ses soldats, décontenancés par cette alerte soudaine et inattendue, ne purent tenir contre l'impétueuse ardeur des troupes de Quito.

Bientôt la déroute devint générale, et, après trois heures de combat, Garcia Moreno se trouva maître de la place.

Il fallut un mois pour s'emparer de Guayaquil et ce ne fut que grâce aux talents et à l'énergie héroïque de Garcia Moreno et de Florès, grâce aussi à la bravoure et au dévouement des troupes.

La prise de Guayaquil, qui terminait cette lutte de quinze mois, fut saluée par des acclamations qui retentirent jusqu'aux confins de l'Equateur. On eut dit qu'on célébrait la conquête d'une nouvelle indépendance. Mais le chrétien se souvint alors que la victoire doit s'attribuer moins au génie de l'homme qu'à l'intervention du Dieu des armées. La prise de Guayaquil, ayant eu lieu le 24 septembre 1860, fête de Notre-Dame de la Merci, il décréta que, "pour remercier la Mère du divin Libérateur, comme pour mériter son assistance dans l'avenir, l'armée de la République serait placée désormais sous la protection spéciale de Notre-Dame de la Merci, et que, chaque année, au retour de ce grand anniversaire, le gouvernement et l'armée assisteraient officiellement aux solennités de l'Eglise."

R. P. B.

(A continuer.)

LA PETITE-NIECE D'O'CONNELL

CHAPITRE II.

Margaret O'Kennogh, qui venait de mourir, était née en 1829 ; et sa mère, qui était la cousine germaine d'O'Connell, lui donna pour parrain le grand défenseur de la foi en Irlande. Aussi, dès que Margaret eut l'âge de raison, elle s'attacha à son oncle d'une affection presque filiale, et elle aimait à passer sur ses genoux les soirées d'hiver, quand il n'était pas occupé aux intérêts de la ligue nationale qu'il avait formée en 1823. Un peu plus tard, en 1830, Margaret venait de faire sa première communion ; elle apprit l'entrée d'O'Connell à la Chambre des Communes; elle en ressentit une vraie joie et se mêla du fond du cœur aux acclamations qui partaient de tous les coins de l'Irlande pour saluer le vainqueur, le libérateur de son pays, le véritable auteur de l'émancipation des catholiques.

Sa mère l'avait laissée orpheline de très bonne heure, et sa jeunesse fut consacrée à soigner un père infirme que la douleur rendait difficile. Margaret se dévoua à son père avec toute l'ardeur de son affection pour lui. Une de ses principales privations à cette époque était de ne voir son oncle que très rarement, car O'Connell, retenu à la Chambre, revenait peu dans son comté de Kerry. Mais Margaret lui écrivait souvent, et, dans ses rêves d'enfant patriote qui voulait contribuer, elle aussi, à sa manière et à sa mesure, au triomphe de la cause catholique, elle destinait ses lettres à distraire le grand orateur chrétien des préoccupations qui l'accablaient, en lui parlant de cette belle Irlande qu'il aimait tant.

En 1841, la jeune fille saluait avec joie l'élection d'O'Connell comme lord-maire de Dublin. Elle pouvait enfin profiter des leçons et de la présence de son oncle et l'écouter parler pendant qu'il était installé dans le grand fauteuil que Margaret lui préparait, apprenant, à côté de lui, comment il faut respecter les traditions de famille.

Malgrés ses joies intimes, Margaret vieillissait. Elle perdait sa fraîcheur, son front se plissait parfois de rides très fines qui marquaient ensuite et qui restaient. Mais que lui importait ? Elle s'était dévouée à son père et elle était bien résolue à remplir jusqu'au bout sa mission.

En 1847, O'Connell, qui avait épuisé ses forces dans une lutte acharnée, mourut à Gênes.

La douleur de Margaret fut profonde : elle avait à pleurer à la fois pour elle, pour sa famille et pour sa patrie. Mais sa piété et son courage l'élevèrent au-dessus de l'épreuve : elle se remit à soigner son père, relisant avec lui les lettres d'O'Connell, passant à ses côtés les veillées d'hiver, dans ce grand fauteuil que son oncle aimait.

Enfin, une dernière douleur vint changer sa vie : M. O'Kennogh mourut. Margaret se retira chez une vieille cousine, et, là, elle connut Fergus MacGaway. Celui-ci apprit vite à l'aimer ; il se dit qu'il ne laisserait pas ce cœur d'élite passer sur son chemin sans essayer de se l'attacher, et pensa avec raison que ses cheveux lamés de fils d'argent n'effrayeraient pas les trente-trois ans de Magaret. Deux ans après, en 1854, elle était sa femme, et Fergus Mac-Gaway l'emmenait au Fern-Cottage. Puis, quand le printemps vint faire refleurir les bruyères, Ellen dormait dans son petit berceau.

Fergus Mac-Gaway était un homme intelligent, droit et ferme. Il aimait beaucoup la mer et la pêche, et souvent sa petite barque blanche courait entre les îles de l'Océan. Les pêcheurs de Dumborough l'avaient élu chef de leur corporation, et il vivait heureux au milieu d'eux, quand, un jour, un jour d'orage, un navire en perdition fut signalé sur les rochers qui font face à Dumborough. N'écoutant que son courage et son devoir de chef l'entraînant au secours du navire, Fergus partit. La tempête était horrible. Quand elle s'apaisa, presque toutes les barques étaient rentrées au port ; mais la marée montante ne rendit à mistress Mac-Gaway qu'une épave du bateau de son mari. Il était mort victime de son dévouement, mort en chrétien. Ce fut la seule consolation qui soutint la pauvre veuve au milieu de sa douleur, et aussi les caresses d'Ellen qui n'avait que treize ans. Pour elle, pour cette enfant si chère, mistress Mac-Gaway eut la force de se rattacher à la vie ; elle eut la joie de la voir devenir bonne, douce, pieuse et jolie comme elle l'avait été. Elle resta au Fern-Cottage, vivant de ses souvenirs, s'enfermant chez elle, et n'en sortant que pour aller à l'église ou visiter les

pauvres. Les jours s'écoulaient ainsi les uns après les autres, tous remplis de calme et de paix, et les pêcheurs de Dumborough entouraient d'une affection respectueuse la veuve de Fergus Mac-Gaway, la nièce d'O'Connell et la descendante des anciens chefs du clan.

Aussi, dès que Glenford eut été au village, comme le lui avait dit le curé, pour faire préparer ce qui était nécessaire à l'enterrement, l'émotion fut grande à Dumborough. Les pêcheurs en causèrent en allant à leurs barques, ils sentirent la perte qu'ils venaient de faire, et, dans ces braves cœurs, un regret passa. Quant à leurs femmes, qui étaient habituées à voir mistress Mac-Gaway venir s'asseoir dans leurs cabanes, causer avec elles, leur donner de bons conseils et quelquefois un vêtement ou quelques menus objets dont elles avaient besoin, la nouvelle apportée par Glenford, les fit pleurer ; puis elles pensèrent à cette jolie Ellen qui faisait jouer leurs petits enfants, et on la plaignit du fond du cœur. Enfin, après le dîner de midi, les mères appelèrent leurs enfants, elles attachèrent leurs bonnets de dentelle et prirent le chemin de la montagne, le rosaire à la main.

Elles venaient rendre à mistress Mac-Gaway l'honneur qu'on fait aux morts à la campagne, celui de prier auprès d'eux. Elles ne s'étaient point entendues pour cela, c'était leur cœur qui les poussait au Fern-Cottage, la vénération aussi dont on entourait la morte qui était regardée comme une sainte. Et ces femmes simples, accomplissant ce qu'elles croyaient être un devoir, faisaient preuve, sans le savoir, d'une délicatesse de sentiments qui ne se rencontre ordinairement que dans ceux que l'éducation a façonnés.

On avait apporté dans le salon le corps de mistress Mac-Gaway, car la vieille Betsy se doutait bien qu'on viendrait en grand nombre, et elle ne voulait pas qu'on encombrât la maison de bruit et de mouvement en montant et descendant sans cesse l'escalier de bois.

Tout autour du lit de la morte, Ellen avait mis des guirlandes de bruyère rose et des bouquets de fougère. Mistress Mac-Gaway, la tête appuyée sur un oreiller, semblait dormir doucement. Son visage avait pris cette pâleur de cire qui aménise et adoucit les traits ; ses yeux étaient fermés ; sur son front, on avait posé une couronne de reines-des-prés blanches et embaumées, ses mains étaient croisées sur sa poitrine, et un chapelet était roulé entre ses doigts. Enfin, par un sentiment de piété filiale, Ellen avait mis sur le cœur de mistress Mac-Gaway une miniature de son père, ne vou-

lant pas séparer sur ce lit de mort ceux qui s'étaient tant aimés pendant la vie.

A droite de l'appartement, devant la cheminée, il y avait deux prie-Dieu, sur lesquels étaient agenouillés le curé de Dumborough, et Ellen dans sa longue robe noire, les yeux gonflés de larmes.

Les femmes des pêcheurs arrivèrent les unes après les autres; elles s'approchaient de la morte, baisaient le christ qu'elle tenait dans ses mains, et le faisaient embrasser à leurs petits enfants ; puis elles priaient un instant, jetaient un regard de compassion vers Ellen, et sortaient en pleurant. La salle était sans cesse pleine ; on l'avait laissée dans le demi-jour, et le silence qui régnait partout n'était troublé que par le cliquetis des chapelets et les pas étouffés de ceux qui allaient et venaient.

Enfin le jour baissa. Ellen était assise dans un fauteuil, incapable de surmonter davantage la fatigue qui l'accablait ; l'émotion l'avait rendue pâle, quand tout à coup Betsy, qui était près de la porte, fit un mouvement : elle entendait des pas d'hommes qui s'approchaient. C'étaient les pêcheurs de Dumborough qui venaient rendre hommage à la mémoire de mistress Mac-Gaway. Leur chef était à leur tête : c'était un grand vieillard aux cheveux blancs, longs et frisés ; il était encore droit et vert, et portait vaillamment ses soixante-dix-huit ans. Dans son œil vif se confondaient beaucoup de malice et beaucoup de bonté, et, en ce moment-là, une ombre de chagrin. Il marchait devant les pêcheurs, qui tous, chapeau bas, le suivaient en silence. Ils étaient nombreux, tous grands et forts, et se serraient en groupe sans distinction d'âge, les jeunes gens à côté des vieillards.

Quand ils entrèrent dans la salle, elle retentit du bruit de leurs gros souliers ferrés ; puis, le vieux chef, s'approchant du lit où reposait la morte, s'adressa à Ellen :

" Miss Ellen, dit-il, dans son langage original de pêcheur irlandais, le courlis a chanté hier au soir, c'était mauvais signe.... Il avait suivi votre père il y a six ans, quand il est allé sauver la *Britannia* ; les pêcheurs de Dumborough s'en sont souvenus, et, ce soir, à la rentrée au port, ils sont venus me dire : *Il faut coudre la voile !* Alors j'ai été le premier dans ma barque couper un morceau de toile, les amis m'ont imité, nous les avons cousus, et les voilà, miss Ellen, car, par saint Patrick ! nous ne voulons pas laisser mourir la veuve de Fergus Mac-Gaway et la nièce de Daniel O'Connell sans lui faire cet houneur."

Et le vieillard, se retournant, fit signe à deux hommes de s'approcher. Ils apportèrent au pied du lit une voille blanche faite avec des morceaux de toile de toutes les barques de Dumborough, et qui était destinée à envelopper le cercueil. Elle était montée sur un mât de sapin, garnie de ses cordages. Les deux pêcheurs la déroulèrent et la fixèrent au pied du lit.

Chacun d'eux s'avança à son tour, prit le rameau de buis avec lequel on jetait de l'eau bénite sur le corps de mistress Mac-Gaway, fit une génuflexion et se releva son chapeau à la main. Ellen, profondément émue et reconnaissante, tendit à tous ses doigts blancs et effilés qu'ils serrèrent dans leurs grosses mains.

Puis leurs pas s'éloignèrent, tout rentra dans le calme, et le curé enfin se leva pour partir.

Quand Ellen se réveilla le lendemain matin, elle eut peine à rappeler ses souvenirs. Tout à coup la pensée qu'elle était seule au monde et que sa mère était morte, lui apparut si douloureuse, si poignante, que la pauvre enfant se cacha le visage dans ses mains :

" Mon Dieu ! mon Dieu ! murmura-t-elle, soutenez-moi !. . . . "

Elle s'habilla à la hâte et descendit. Elle voulait revoir sa mère, embrasser une dernière fois ses mains glacées ; mais Ellen ne trouva plus en bas que le chapelet et le christ de sa mère et le portrait de son père que Betsy lui avait gardés. Autour du cercueil était attachée la voile des pêcheurs. Ellen s'agenouilla ; puis, dix heures sonnant, elle suivit le curé de Dumborough qui arrivait au Fern-Cottage, et le cortège fut bientôt rendu à l'église.

Au milieu de la nef, rangés sur les deux côtés, se tenaient les pêcheurs : ils étaient tous, là, à genoux, leurs gros chapelets de bois à la main, leur chef à leur tête, et, quand le moment du *Dies iræ* arriva, il s'éleva dans l'église un grand bruit : debout, la tête haute, ils chantaient à pleine poitrine et la voûte du sanctuaire frémissait sous leurs voix. Ellen, en les entendant, s'était sentie frissonner ; inclinée sur son prie-Dieu, elle cachait son visage dans ses deux mains et des larmes glissaient entre ses doigts.

Enfin la cérémonie se termina. Ellen prit les devants du cortége, elle marchait seule, abîmée dans son chagrin ; sa taille un peu longue se dressait derrière le cercueil ; ensuite venait la corporation des pêcheurs et les femmes. Le vieux chef avait mis sa vareuse des grands jours, une vareuse qui n'avait ni trous ni taches, et, dans ses deux mains un peu tremblantes, il tenait la bannière de la corporation. Elle était d'étoffe rouge frangée d'or ; tout autour cou-

rait une guirlande de cette espèce de houblon sauvage qui est la fleur nationale d'Irlande et qu'on appelle *shamrock*. Au bas de la bannière était la devise des pêcheurs de la côte : " *Erin mavournen, Érin go bragh !* Irlande, ma bien-aimée, Irlande pour toujours !" Enfin, dans le milieu, brillait l'image de saint Patrick avec un bateau sous les pieds et une rame à la main.

Le cortége funèbre passa par un sentier dans les montagnes pour se rendre au cimetière ; il tourna les flancs d'un des sommets qui entourent le Currau-Tual, et enfin il arriva à un petit cimetière bordé de sapins qui s'allongeait sur la colline.

Quand le corps de mistress Mac-Gaway eut été déposé dans le tombeau creusé pour elle, le curé fit un petit discours en l'honneur de ses vertus, de la famille dont elle descendait, des grands souvenirs qui avaient rempli son existence, puis le dernier lambeau de la voile d'honneur disparut sous la terre, et les pêcheurs, ayant accompli tous leurs devoirs, se dispersèrent dans la montagne.

Ellen resta seule : ce fut le premier moment où elle sentit son isolement avec une réalité plus effrayante ; depuis que sa mère avait rendu le dernier soupir, elle avait toujours été entourée, aidée, consolée dans sa douleur. Maintenant elle était bien seule, toute seule, au milieu du vaste monde, avec cette effrayante perspective qu'elle ne savait ce qu'elle allait devenir. Son courage l'abandonnait, elle se sentait des frissons causés par une extrême fatigue, elle s'acrocha à la croix du tombeau et appuya son front brûlant contre le marbre ; ses forces l'abandonnaient.

Mais, tout à coup, une voix douce et bien connue se fit entendre à côté d'elle :

—Allons, ma pauvre enfant, du courage, Dieu vous aidera."

C'était le bon prêtre, qui, se doutant bien qu'Ellen resterait seule, était venu la chercher.

" Venez, reprit-il, il faut rentrer chez vous, miss Ellen, il faut vous reposer.

—" Ah ! monsieur le curé, dit la jeune fille en se levant avec effort, que je suis malheureuse ! "

Le vieillard la regarda un instant ; il la vit si jeune, si pâle, si défaite par la souffrance, qu'il en fut effrayé. Mais cachant cette impression pénible :

" Dieu est toujours près de nous dans les moments critiques, il faut l'appeler à votre secours," dit-il.

Ellen se remettait peu à peu ; quelques instants se passèrent en silence, enfin, redevenue calme, elle demanda conseil au pasteur :

"Que vais-je devenir, monsieur le curé, que puis-je faire ? Toute seule...

—Ne vous inquiétez pas, miss Ellen, vous vivrez au Fern-Cottage, et mes paroissiens vous aimeront comme il aimaient votre mère.

—Mais, dit la jeune fille, ma mère n'était pas riche, nous avions à peine de quoi vivre, et puis je ne peux pas rester toujours inoccupée.

—Ne vous troublez pas de tout cela, mon enfant, nous vous aiderons à vivre, et vous trouverez bien de quoi employer votre temps au Fern-Cottage."

Ils marchaient maintenant dans le sentier que le curé de Dumborough avait suivi pour revenir chez lui après la tempête. Le grand jour y jetait sa lumière à profusion ; les touffes de bruyère rose poussaient leur racines emmêlées jusque sous les pieds du prêtre et d'Ellen, et tâchaient d'élever leurs petites fleurs roses à la hauteur des reines-des-prés qui s'élançaient à côté d'elles ; ou bien les clochettes lilas, qu'en France on appelle raiponces, pâlissaient au soleil, et quelquefois, dans une ondulation de ce terrain mouvementé, un petit ruisseau, qui s'étendait en marais sur quelques mètres de largeur, s'enfuyait sous les joncs de la montagne, tandis que de gros cailloux couverts de lichens permettaient de le franchir.

Ellen avait peine à marcher : elle était brisée de fatigue ; le curé s'en apercevait et ralentissait le pas de plus en plus.

"Ayez confiance, mon enfant, lui disait-il. Dieu ne nous frappe que pour nous éprouver ; si nous sommes fidèles, nous recevrons notre récompense.

—Ah ! répondait Ellen avec un regard navré, la récompense ne sera qu'au ciel, monsieur le curé.

—Vous vous trompez, mon enfant : la jeunesse, lorsqu'elle est frappée au cœur, perd subitement toute espérance ; mais vous verrez qu'il y a encore des heures de joie sur la terre, quand ce ne serait que le bonheur d'avoir fait son devoir."

Ellen secoua la tête : elle se refusait à l'espérance, tout lui paraissait désolé. Sa nature énergique, qui ne tenait jamais compte des obstacles quand elle voyait le chemin tracé devant elle, éprouvait en ce moment la profonde angoisse de l'indécision.

"Oh ! monsieur le curé, dit-elle, qui m'indiquera mon devoir ?

—Dieu, sans doute, miss Ellen."

Ils arrivaient au Fern-Cottage.

La jeune fille ouvrit la porte : elle laissa passer le vieux curé puis, désirant causer avec lui plus longuement, elle voulut le faire entrer au salon.

" Bien volontiers, mon enfant," dit le prêtre.

Ellen avait la main sur le bouton de la porte, elle le fit tourner, et soudain eut un tressaillement et un léger cri de surprise.

Un homme, ou plutôt un géant était assis dans un fauteuil près de la cheminée : ses épaules colossales, la largeur de son corps le remplissaient tout entier. Il allongeait sur le tapis deux jambes immenses, et sa tête surmontait le dossier comme une énorme boule. Il avait les cheveux d'un jaune roux aux reflets fauves comme la peau d'un tigre ; ses yeux bleus étaient perdus entre un large front et un nez de sphinx égyptien ; une moustache rousse se confondait avec une barbe de la même couleur, et, quand il parla, on vit de grandes dents blanches briller sous ses lèvres. Il portait dans toute son intégrité le costume des gentilshommes écossais en voyage : veste et gilet d'un gris mélangé, pantalon pareil et court, de gros bas de laine grise retournés sur eux-mêmes au-dessous du genou, et, dans la jambe droite, un poignard à riche monture, des souliers vernis à boucles d'argent, une casquette de toile blanche et une énorme canne. Du reste, le géant n'avait pas l'air terrible : la nature s'était épuisée à produire son grand corps et n'avait laissé aucune expression sur cette statue vivante. Quand Ellen rentra, il se leva tout droit, et la jeune fille fit le mouvement instinctif de regarder au plafond pour trouver son regard. Puis elle baissa les yeux.

" Miss Ellen Mac-Gaway ? dit le géant avec un grand calme.

—C'est moi, monsieur," dit la jeune fille.

L'inconnu s'inclina, et il était difficile de deviner si c'était du plaisir, de l'admiration ou de l'étonnement qu'il y avait dans ses yeux.

" Je suis votre oncle, un cousin éloigné de votre père, sir Glengarry."

Ce fut au tour d'Ellen à saluer. En ce moment le curé, que le géant n'avait pas vu, s'avança et dit :

" La pauvre enfant est bien malheureuse."

Sir Glengarry ne répondit pas.

Pendant ce temps, Ellen se rappelait que sa mère lui avait quelquefois parlé d'une branche de la famille de son père qui avait été faire fortune à Londres et qui était protestante. Elle savait même

qu'autrefois cet oncle et son père avaient eu des démêlés à ce sujet ; depuis, elle n'en avait jamais entendu parler. Mais tous ces souvenirs qui lui revenaient maintenant à la mémoire n'étaient pas faits pour la rassurer ; néanmoins elle fit quelques pas en avant.

" Miss Ellen, continua le géant avec une grosse voix, j'ai appris votre malheur : j'habite en Écosse, je suis votre seul parent et j'arrive il y a une heure. Je vous attendais. Vous êtes mineure, la loi m'a fait votre tuteur, j'en remplirai les charges jusqu'à votre majorité, je suis venu vous chercher. . ."

A ce dernier mot, Ellen, qui restait debout devant son oncle, releva la tête, et son regard profond s'attacha sur le colosse, qu'elle avait devant elle, avec tant d'étonnement et de chagrin, que sir Glengarry éprouva le besoin de lui répéter.

" Je suis venu vous chercher."

Pourtant Ellen avait bien compris, son cœur se brisait une seconde fois. Elle voulut parler, la voix lui manqua ; mais bientôt dominant son trouble par un effort énergique, elle balbutia :

" Je vous remercie, mon oncle, j'étais seule ici . . . je ne savais que faire. . . ."

Sir Glengarry la regarda froidement.

" Je pense qu'il faudra quelques heures pour mettre dans une malle ce qui vous est nécessaire. Les domestiques resteront ici. J'ai déjà réglé ce premier point."

Il tira sa montre :

" Il est deux heures, soyez prête à cinq, quand je reviendrai."

Puis, saisissant son chapeau et sa canne, il sortit sans attendre la réponse d'Ellen.

Quand il fut dehors, il poussa un grand soupir, comme s'il venait de livrer une bataille. Il tira de sa poche un étui à cigares en maroquin rouge, portant ses chiffres en lettres d'or, prit dedans un long cigare des Indes blond et parfumé, et l'alluma tranquillement. Enfin, il descendit à grandes enjambées le perron du Fern-Cottage et disparut bientôt dans le tournant du sentier.

Quant à Ellen, elle était restée atterrée. Il lui fallait donc déjà quitter le tombeau de sa mère, le pays qu'elle habitait, sa patrie tout entière, et cela pour aller vivre avec un homme qui ne partageait pas ses croyances religieuses ; son âme irlandaise, par conséquent catholique et fière, souffrirait une constante oppression. Comme la résignation lui était difficile !

Elle fondit en larmes et se jeta dans le vieux fauteuil d'O'Connell. Le curé s'approcha d'elle : il devina son chagrin.

" Ma pauvre enfant ! " dit-il simplement.

Sa pitié calma Ellen. Elle essuya ses larmes, et le regardant en face :

" Oh ! monsieur le curé, comme je m'attendais peu à ce nouveau malheur ! Quitter la maison où je suis née pour aller vivre en pays hérétique !

—Vous demandiez votre devoir tout à l'heure, miss Ellen : le voilà ! Il est rude, c'est vrai, il est dur à accepter ; mais ma chère fille, vous aurez peut-être du bien à faire là-bas.

—Oh ! j'irai, monsieur le curé, seulement... je souffre...

—Rappelez-vous, mon enfant, que les fruits qui mûrissent de bonne heure sont les plus doux à cueillir, et d'ailleurs, quand vous vous sentirez faible, appelez la sainte Vierge à votre secours.

—La sainte Vierge ! répéta Ellen, comme un écho ; je vais dans un pays où on ne l'honore pas.

—L'asile qu'elle trouvera dans votre cœur ne lui en sera que plus cher, miss Ellen : elle vous protégera ; restez ferme dans votre foi, mon enfant.

—Je vous le promets," murmura Ellen.

Le prêtre se leva pour sortir.

" Adieu ma chère enfant ; je prierai pour vous, le tombeau de votre mère sera bien soigné.

—Oh ! merci, monsieur le curé, adieu, ne m'oubliez pas ! "

Et la porte du Fern-Cottage se referma derrière le vieux prêtre.

CHAPITRE III

A cinq heures sonnant, Ellen entendit un pas lourd et régulier sur les marches du perron. La jeune fille avait rempli une malle de ses objets de toilette, de quelques bijoux de famille, de plusieurs souvenirs d'O'Connell que sa mère avait gardés, entre autres une petite croix d'argent qu'il avait portée à sa chaîne de montre ; puis elle avait jeté un long manteau noir sur sa robe de deuil, et elle était descendue au salon pour attendre son oncle.

Quand sir Glengarry entra, Ellen disait adieu à ses vieux domestiques ; les larmes lui venaient aux yeux : comme elle allait être étrangère dans cette Écosse où personne ne la connaissait !

L'entrée du géant fit trembler les pauvres vieux ; Ellen leur tendit la main à tous les deux pour les rassurer ; Betsy, ne pouvant plus se contenir, pleurait à chaudes larmes.

" Êtes-vous prête, miss Ellen ? dit sir Glengarry.

—Oui, monsieur... oui, mon oncle, répondit la jeune fille.

—Venez alors, les chevaux nous attendent."

Puis, se tournant vers les deux vieux :

" Vos gages ont-ils été payés ? dit-il.

—Nous ne voulons pas d'argent, dit Glenford en relevant la tête, nous avons servi mistress Mac-Gaway...."

Sir Glengarry l'interrompit :

" Allons donc ! Tout service doit être payé."

Il tira de son porte-monnaie cinq ou six livres sterling qu'il voulut mettre dans la main de Glenford ; mais le vieux pêcheur, moitié par fierté, moitié par frayeur, retira son bras.

" Vous ne voulez pas ? A votre aise ! " dit sir Glengarry.

Et il jeta les pièces d'or sur la table.

Puis il s'empara du sac qu'Ellen tenait à la main et lui fit signe de passer devant lui. La jeune fille lança un dernier regard d'adieu à sa fidèle Betsy et disparut cachée par la large carrure de l'Écossais.

Une voiture, que celui-ci avait retenue la veille à Kedmure, les attendait à la porte du jardin. Elle monta la première, son oncle s'installa à ses côtés ; puis la jeune fille regarda tout autour d'elle, ce charmant Fern-Cottage, les montagnes, le village qu'elle quittait peut-être pour toujours, et, baissant sur son visage son voile de crêpe, elle lutta contre la douleur qui l'envahissait.

Quand la voiture passa à travers Dumborough, les pêcheurs furent extrêmement surpris de voir un homme qu'ils ne connaissaient pas emmener leur chère Ellen. Ils se demandèrent où elle allait ; mais, en voyant la malle qui était attachée à la calèche, ils pensèrent bien que la jeune fille ne reviendrait pas de sitôt et manifestèrent à haute voix leurs regrets et leur mécontentement.

Un instant après, Ellen et son oncle avaient dépassé le village et on ne voyait plus que le clocher qui s'élevait au-dessus des toits de chaume.

(A suivre.)

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

A travers l'Espagne.—*Lettres de Voyage, par* A. B. ROUTHIER.

Nous n'avons pas avec l'Espagne les relations politiques, littéraires ou religieuses qui nous unissent si intimement à la vie sociale de quelques pays de l'Europe, tels que l'Angleterre, la France et l'Italie ; aussi le mouvement des esprits dans la péninsule ibérique n'exerce-t-il en Canada aucune influence notable et n'y est-il que peu connu. Nous n'en sommes pas, il est vrai, aux premiers rudiments des connaissances qui ont pour objet la géographie, l'histoire ou les arts de l'Espagne, mais au-delà de ces données générales que fournit l'*Almanach des touristes* ou le *Guide du Voyageur*, nous confessons humblement que nos souvenirs ont besoin d'être réveillés de temps à autre. M. Routhier vient de leur rendre ce bon office. Nous acceptons avec reconnaissance qu'il nous conduise par la main dans sa course rapide à travers ce pays classique de la foi militante, de l'honneur et de la fierté ; nous aimons à visiter avec lui palais et cathédrales, à contempler les beautés de la nature et de l'art et surtout à feuilleter les pages d'une littérature dont rien n'égale la verve ni la douceur.

Ce livre n'est pas tout de première édition, plusieurs chapitres ont déjà paru dans la *Minerve*, sous forme de correspondances et ont subi, avec des succès variés, l'épreuve de la critique. Ces lettres, nous dit l'auteur, ont été "revues, corrigées et considérablement augmentées ;" c'est ce qui en fait supporter aisément une seconde lecture, bonheur dont jouissent rarement des souvenirs et impressions de voyage où le genre descriptif domine tous les autres. En effet, quelque vives que soient ces descriptions, elles ne nous donnent jamais des choses une idée assez exacte pour nous inspirer un véritable intérêt ; et, à vrai dire, la première partie du voyage *à travers l'Espagne*, bien qu'agrémentée d'anecdotes et d'aventures, n'échappe pas tout à fait aux inconvénients de la de la peinture à l'encre de Chine. Je dois pourtamt faire une exception honorable pour le devis de Gibraltar, et, si l'espace me le permettait, je citerais en entier, moins une phrase, cette belle et brillante description. Mais passons à ce qui fait, selon nous, le principal mérite de cet ouvrage, je veux parler de cette revue historique de la littérature espagnole, que M. Routhier conduit de l'antique romancero jusqu'au roman contemporain, cueillant partout dans l'histoire, la fable, la légende, le drame, le conte et la chanson, des fleurs de la plus belle venue. Cette littérature mériterait d'être mieux cultivee dans notre pays ; nous oublions trop que l'originalité espagnole a servi de canevas à nos grands maîtres du dix-septième siècle. Si les extraits abondants que nous lisons dans les *Lettres de voyage* avaient pour résultat de nous porter à faire plus ample connaissance avec les poëtes et prosateurs de la Péninsule, ce livre aurait rendu un service éminent aux lettres canadiennes. C'est un succès que nous lui souhaitons.

Il est cependant un côté du génie espagnol qui semble avoir échappé au regard de l'éminent voyageur : c'est la passion pour les hautes et fortes études spéculatives. Si l'Espagne peut réclamer en quelque genre une supériorité incontestable, c'est bien dans la théologie. L'Espagne est un pays théologique, c'est le pays des grandes universités et des célèbres disputes. Prendre à tâche de recomposer le caractère national de ce peuple et ne parler point de sa vie universitaire, n'est-ce pas omettre le principal facteur ? Nous aurions aimé au moins une mention de ces foyers de science qui ont jeté sur le monde entier un si vif éclat.

LE
SEMINAIRE DE NOTRE-DAME-DES-ANGES

CHAPITRE I.

Résidence de Notre-Dame-des-Anges.—Les Jésuites.—Construction d'un couvent sur les bords de la rivière Saint-Charles.—Le Fort Jacques-Cartier.—Seigneurie de Notre-Dame-des-Anges.—Famine à Québec.—Prise de Québec par les frères Kertk.—Traité de Saint-Germain-en-Laye.—Les Jésuites reviennent au pays.—Champlain.

I.

Les missionnaires Jésuites avaient donné le nom de Notre-Dame-des-Anges à leur première résidence, que la générosité et la piété du marquis de Gamache leur avaient permis de fonder à proximité de Québec. Dans leur sollicitude pour la propagation de la foi catholique au milieu des hordes barbares que Satan retenait sous son empire depuis plusieurs siècles, ces héroïques enfants de saint Ignace avaient à peine mis le pied sur nos plages désertes, qu'ils résolurent de livrer bataille à l'éternel ennemi du genre humain, et de lui arracher autant d'âmes qu'il plairait à la divine providence. L'entreprise était ardue. Non seulement ils allaient être obligés de pénétrer jusqu'au plus profond des forêts pour atteindre ces peuples errants, vivre de leur vie commune, manger de leurs plats dégoutants, et se prêter à leurs nombreux caprices, mais il leur faudrait encore se rendre familiers avec leurs différents idiomes. Apprendre les langues sauvages! Que de difficultées à vaincre pour en arriver même à une connaissance médiocre! "Il me fallait, s'écrie le père Le Jeune, demander des fois vingt questions pour avoir la connaissance d'un mot." Ce religieux pourtant prenait à cette époque ses leçons d'un interprète. Les truchements avaient montré de tout temps une forte répugnance à enseigner aux autres des notions de linguistique

Ce ne fut que par un coup de la Providence qu'un d'entre eux, tombé malades chez les Jésuites, au moment où il se disposait à retourner en France, consentit généreusement à donner des leçons au Père Le Jeune. Moins heureux que les Jésuites, les Récollets n'avaient jamais pu vaincre l'obstination des interprètes, que le séjour presque constant avec les sauvages pendant plusieurs années avait rendus familiers avec les langues montagnaise, algonquine et huronne. Parmi eux, notons surtout Etienne Brulé dont la fin misérable fut le terrible châtiment d'une vie licencieuse au milieu des aborigènes. Brulé était arrivé au pays en même temps que Champlain, en 1608, l'année même de la fondation de Québec, et il fut le précurseur de Nicolet, de Marguerie, de Godefroy, de Marsolet et d'autres truchements beaucoup plus respectables que lui, et plus dévoués à l'œuvre de la conversion des sauvages

Les Jésuites se trouvaient donc presque impuissants, grâce à leur ignorance des langues, à faire fructifier la vigne que les disciples de saint François arrosaient de leurs sueurs depuis dix ans. Toute sorte d'obstacles s'offraient pour paralyser leurs efforts. Les mauvaises dispositions des marchands au service de la compagnie n'étaient pas des moindres. Plus soucieux de sauvegarder leurs intérêts matériels que d'aider les missionnaires dans leur œuvre civilisatrice, ces sordides employés avaient réussi à se conserver un monopole qui mettait tous les missionnaires et Champlain lui-même à leur merci. Ils en abusèrent étrangement, et s'ils ne réussirent pas à miner la colonie dès son origine, c'est qu'ils eurent affaire à plus forts qu'eux, dans la personne du fondateur de la Nouvelle-France et de ses amis les plus dévoués, les Jésuites, tous unis dans un même sentiment de patriotisme éclairé.

Le Père Charles Lalemant et ses compagnons n'avaient pas quitté leur pays natal avant de s'être prémunis de l'autorisation vice-royale. Non-seulement le duc de Ventadour les avait engagés à se porter au secours des Récollets, bien disposés mais impuissants à faire seuls tout le bien qu'ils désiraient, mais ce prince généreux avait voulu aussi se charger lui-même des frais de leur installation. Mais il avait compté sans le mauvais vouloir des trafiquants de Québec qui croyaient voir dans les Jésuites autant d'ennemis de leur commerce. Voilà pourquoi ceux-ci furent avertis à leur arrivée qu'il n'y avait pas de place pour eux au soleil du Canada, et qu'ils devraient de force ou d'amitié, retourner dans leurs maisons de France. Ils n'en firent rien cependant. Pendant que l'orage grondait sur

leurs têtes, ils se réfugièrent tranquillement dans le modeste couvent que les Récollets avaient construit sur les bords de la rivière Saint-Charles. Là, ils étaient à l'abri des persécutions des marchands. Mais ceux-ci s'aperçurent bientôt qu'ils avaient commis une maladresse, et ils changèrent subitement de tactique, montrant même de la bienveillance à l'égard des Jésuites. Dès lors la paix se rétablit, et les nouveaux missionnaires allaient pouvoir circuler partout librement et accomplir leur œuvre d'évangélisation.

II.

Ce fut en l'année 1625 que les Jésuites vinrent se fixer à Québec. Ils étaient arrivés le 19 juin au nombre de six, dont trois Pères et autant de Frères. C'étaient les Pères Charles Lalemant, Jean de Brébeuf et Enemond Massé, et les Frères François Charton, Gilbert Burel et un troisième dont le nom échappe. Les Récollets n'étaient pas nombreux, mais ils comptaient dans leur rangs des hommes distingués, comme le Père Joseph de la Roche d'Aillon, de la maison des comtes de Lude. Il avait quitté, dit Champlain, les honneurs et les biens de la terre pour les humiliations et la pauvreté de la vie religieuse. Les PP. Poulain et d'Olbeau étaient des religieux de mérite et de grandes vertus. Les pères Le Caron et N. Viel avaient tour à tour prêché l'Evangile au pays des Hurons. Le père Jésuite Jean de Brébeuf devait poursuivre cette œuvre sublime conjointement avec le père la Roche d'Aillon (1) qui, en 1625, était le seul membre de son ordre résidant à Québec avec les Frères Bonaventure et Charles. Ce dernier était connu dans le monde sous le nom de Pierre Langoissieux.

Le petit monastère de Notre-Dame des Anges,—c'est le nom que les Récollets lui avaient donné,—bien qu'exigu dans ses proportions, pouvait suffire à loger les nouveaux hôtes. Mais les Jésuites ne voulurent pas abuser de l'hospitalité généreuse de ces bons Pères dont la position financière était loin d'être brillante, et s'occupèrent bientôt de se choisir un endroit propice pour y ériger une résidence convenable. Ceux-là même qui leur avaient fait la guerre à leur arrivée, furent les premiers à leur offrir ce qu'ils désiraient. Après avoir étudié la localité, leurs regards s'arrêtèrent sur une pointe de terre de l'autre côté de la rivière Saint-Charles, à son point de jonction avec le ruisseau Lairet. C'était à l'endroit que le Frère Sagard-

(1) Relation de 1626, page 9.

Théodat, Récollet, et Champlain indiquent dans leurs écrits sous le nom de Fort Jacques-Cartier, là où l'immortel découvreur du Canada avait érigé en 1535 un petit fort pour se mettre à l'abri des attaques des Sauvages. Quatre vingt-dix ans s'étaient écoulés depuis l'hivernage de Cartier à l'embouchure du ruisseau Lairet, et il restait encore des vestiges de construction en ruines. Champlain les aperçut, et il en a donné une description assez complète. Les Jésuites les virent également, et il est permis de croire que le souvenir du grand découvreur, attaché à ces débris de fortifications, ne fut pas étranger au choix qu'ils firent de l'emplacement du fort Jacques-Cartier pour leur future résidence. Quelques-uns pourraient croire que les Jésuites allèrent se fixer sur la rive droite du Lairet plutôt que sur la gauche, où il est convenu de placer le petit fort de Jacques Cartier. En effet, si on s'en rapporte à un plan (1) de Québec dressé en 1690, on serait porté à ajouter foi à cette opinion. On y voit la désignation de trois constructions au lieu où est bâti le village Stadacona, sur la rive droite du petit ruisseau. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'en 1690 les Jésuites avaient depuis longtemps abandonné leur résidence première, pour aller s'établir à la haute-ville. Ces constructions marquées sur le plan dont l'original se trouve à la Bibliothèque nationale de Paris, appartenaient sans doute aux seigneurs de Notre-Dame-des-Anges, mais elles ne leur servaient certainement pas d'habitation. Leur seigneurie, comprenant tout le territoire entre le ruisseau Saint-Michel à l'ouest et la rivière Sainte-Marie ou Beauport à l'est, était alors en assez bon état de culture. Les pères s'occupaient eux-mêmes d'agriculture ; ils avaient des fermiers à gages qu'ils logeaient et pourvoyaient d'instruments agricoles et de logements. Rien d'étonnant donc de rencontrer des bâtiments, soit pour y transporter leurs récoltes, soit pour servir de résidence à leurs métayers. Voilà comment on peut expliquer la présence de ces constructions consignées sur la carte de 1690.

Il m'est tombé sous les yeux un autre plan (2) fait vers 1776 où l'on voit très lisiblement écrit sur la rive gauche du Lairet, les mots : *Notre-Dame des Anges.* L'auteur a-t-il voulu désigner l'ancienne résidence ou la seigneurie ? Il est plus raisonnable de croire

(1) Ce plan est de Villeneuve, et fut gravé par le Sieur de Fer dans l'île du Palais sur le quay de l'Orloge à la Sphère Royale en 1694.

(2) Plan of the City and Environs of Quebec with its siege and blockade by the Americans from the 8th of December 1775 to the 13th of May 1776, engraved by Wm. Faden.

que ce fut la résidence, car, si c'eût été son intention de marquer la vaste propriété domaniale des Religieux, il n'aurait pas ainsi placé ce mot à la limite-ouest de la seigneurie.

Quoi qu'il en soit de ces opinions, toutes deux soutenables, il est certain que les Jésuites fixèrent leur première résidence au confluent de la rivière Saint-Charles et du ruisseau Lairet. Mais, avant d'asseoir les bases d'un édifice, ils prirent solennellement possession du terrain par une cérémonie religieuse solennelle. Les Récollets et les Français assistèrent à la fête qui eut lieu le premier jour de septembre 1625. Une croix fut plantée et consacrée par les prières de l'Eglise. Après le dîner, chacune des personnes présentes se mit à l'œuvre, les unes pour jeter quelques arbres par terre, les autres pour remuer quelques pelletées de terre, tous pour avoir la consolation de dire qu'ils avaient mis la main à la nouvelle entreprise. Dès le lendemain, l'on se mit sérieusement au travail. La direction en était confiée au Père E. Massé, l'ancien ministre de la Flèche, que son savoir-faire en ces matières avait fait surnommer "le Père utile". Celui de ses frères qui lui prêta le concours le plus efficace, fut le Père de Brébeuf, qui, grâce à sa forte constitution, était plus à même de le seconder.

Les froids et les neiges de l'hiver vinrent interrompre pendant quelques mois l'œuvre de la construction. Vers le milieu du carême cependant les travaux préliminaires furent repris et poussés avec activité. Le Père C. Lalemant s'était entendu avec les charpentiers de l'habitation de Québec pour utiliser leur aide, si leur chef y consentait. Celui-ci obtempéra de fort bonne grâce à la demande du Père, et les ouvriers se mirent à la besogne en dépit de la neige qui gênait encore leurs allées et venues. Ils abattirent les plus gros arbres de la forêt voisine, en équarrirent plus de vingt-cinq, scièrent plus de trois cents planches, et firent tant et si bien que le lundi de la semaine sainte, 6 avril 1626, la cabane,—c'est ainsi que l'appelle le Père Lalemant,—destinée à recevoir les missionnaires Jésuites, était terminée et habitable.

Par une coïncidence digne d'être mentionnée, le jour même où les Jésuites avaient repris leurs travaux de construction interrompus l'automne précédent, Henri de Lévis, duc de Ventadour, et vice-roi de la Nouvelle-France, leur faisait une concession de toutes les terres contenues entre la rivière de Beauport et le ruisseau Saint-Michel, formant une superficie d'une lieue de front sur quatre de profondeur. Le document vice-royal avait été signé et scellé le 10 mars.

Le don était irrévocable, perpétuel, et ne renfermait aucune charge. Les Jésuites étaient autorisées à bâtir, si bon leur semblait, une habitation, demeure, noviciat ou séminaire pour eux-mêmes et pour y élever et instruire les enfants des Sauvages. Comme l'intention des Pères était de donner de l'essor à l'agriculture, négligée jusque là, afin de trouver par ce moyen une plus grande facilité d'existence, ils commencèrent dès l'année suivante à défricher les terres voisines de leur couvent et firent même quelques semences. Ils suivirent chaque année la même ligne de conduite qui était bien la plus sage et la plus prudente, car, si les premiers colons se fussent adonnés à l'agriculture, au lieu de commercer avec les aborigènes, Québec eût pu résister à l'invasion des frères Kertk en 1629. Rendons cependant aux Récollets et à Louis Hébert le témoignage d'avoir mieux compris les besoins de la colonie, en faisant quelques défrichements dès leurs arrivée au pays. L'éloge que Champlain fait à l'adresse des Jésuites à cet égard mérite d'être cité : "Ils n'ont perdu aucun temps, dit-il, comme gens vigilants et laborieux qui marchent tous d'une même volonté, sans discorde, qui eut fait que sous peu de temps, ils eussent eu des terres pour se pourvoir et nourrir et passer des commodités de France ; et, plût à Dieu que, depuis vingt-trois à vingt-quatre ans, les sociétés eussent été aussi réunies et poussées du même désir que ces bons Pères : il y aurait maintenant plusieurs habitations et ménages au pays." (1)

Mais les Jésuites ne s'occupaient pas seulement d'agriculture. Durant les quatre premières années de leur séjour au Canada, ils travaillèrent ardemment à l'avancement spirituel et temporel de leurs compatriotes, nonobstant les difficultés que leur suscita Emery de Caën, huguenot doublé d'un fanatique. Ce qui faisait dire au Père Charles Lalemant, dans une lettre à son frère Jérôme en date du 1er août 1626 : " Le secours qui nous est venu de France est un beau commencement pour cette mission ; mais les affaires ne sont pas en tel état que Dieu puisse y être servi fidèlement. L'hérétique y a encore autant d'empire que jamais ; c'est pourquoi je remercie le P. Noirot afin qu'il active ce qu'il a commencé." (2)

Le Père Noirot venait en effet d'arriver à Québec avec le Père Paul de Noüe, le Frère Gaufestre et vingt hommes de travail. C'était un précieux renfort et pour le spirituel et pour le temporel.

(1) Voyages de Champlain.

(2) Relation de 1626, p. 7.

Mais comme il fallait des vivres pour alimenter tout ce monde, et comme il était urgent de faire cesser les vexations de de Caën et de ses créatures vis-à-vis des religieux et des catholiques, il fut décidé que le Père Noirot, homme d'action, repasserait immédiatement en France. L'*Allouette*, petit batiment de soixante tonneaux qu'il avait frété en France, reprit bientôt la mer, et les Jésuites attendirent jusqu'au printemps suivant pour connaître le résultat de ses démarches. Guillaume de Caën et son neveu Emery étaient mal disposés. Leur influence à la Cour était telle que le P. Noirot ne put obtenir aucune des réformes qu'il avait demandées au nom de sa Compagnie. Champlain n'avait pas été plus heureux dans son voyage précédent. Les marchands de Québec restaient encore les maîtres.

Le Père Noirot ne se découragea point. Il fit charger l'*Allouette* de provisions, et déposer plusieurs ballots dans un des navires des de Caën en partance pour Québec. Pour comble d'infortune, le petit vaisseau des Jésuites ne put se rendre à destination, et Emery de Caën fit enlever du sien et déposer sur le quai les ballots du Père Noirot. Quand cette nouvelle parvint aux oreilles des Jésuites, ils résolurent aussitôt de renvoyer en France leurs vingt ouvriers, et de ne garder avec eux que cinq personnes et un frère, afin que la résidence de Notre-Dame-des-Anges ne restât pas dans un complet abandon. Les Pères Massé et de Noüe restèrent seuls à Québec, tandis que le Père de Brébeuf recevait l'ordre de quitter les Hurons chez qui il s'était rendu l'année précédente, et que le Père Lalemant retournerait dans son pays, " accommodant ses frères du mieux qu'il put."

Quelque temps après son arrivée à Québec, en 1625, le Père de Brébeuf, qui brûlait de se livrer au plus tôt aux missions huronnes, obtint la permission de suivre un parti d'Algonquins dans leur chasse d'hiver. Il passa cinq mois au milieu d'eux, étudiant leur langue, et partageant leurs fatigues et souvent leurs privations. Quand il revint à Québec le 8 avril 1626, mercredi de la semaine sainte, ses confrères étaient entrés depuis deux jours dans leur nouvelle demeure.

" La maison n'était pas grande, écrit le Père Martin : elle ne mesurait que treize mètres sur neuf. On y avait ménagé une petite chapelle dédiée à Notre-Dame-des-Anges à l'occasion du tableau qui la décorait, et qui représentait la sainte Vierge saluée par les chœurs des Anges. Ce nom franchit l'enceinte sacrée, et s'étendit bientôt

à tout le terrain concédé aux Jésuites ; après deux siècles et demi il le porte encore." (1)

Nous avons vu que les Récollets avaient affecté à leur couvent de la rivière Saint-Charles le nom de Notre-Dame-des-Anges. Ils avaient dédié leur chapelle à saint Charles en l'honneur de M. Charles de Bouës, grand-vicaire de Pontoise, et insigne bienfaiteur de leur communauté canadienne. Le Père Jérôme Lalemant avait de France, conseillé à son frère de mettre la nouvelle résidence des Jésuites sous la protection de la Vierge aux Anges, et l'on constate dans la Relation de 1626, écrite de la main du Père Charles Lalemant, que les deux frères étaient unanimes à s'entendre sur ce choix. Ce nom fut donné au monastère et à la seigneurie, et il est resté pour désigner encore une fraction de l'ancien domaine.

III

Les diverses résidences des Jésuites au Canada et dans le golfe Saint-Laurent étaient primitivement entretenues aux frais de la Compagnie de la Nouvelle-France. Il n'y eut que celle de Notre-Dame-des-Anges, inaugurée avant la création de cette Compagnie, qui s'appuyait, pour subsister, sur la libéralité du marquis de Gamache. René Rohault, gentilhomme de Picardie, se sentant une vocation éprouvée pour l'état religieux, voulut, avant d'entrer chez les Jésuites, consacrer son patrimoine au salut des âmes. Le marquis de Gamache, son père, fit offrir aux Jésuites, en 1626, une somme de seize mille écus d'or pour fonder un collège à Québec. Le Père Vitelleschi, général de l'Ordre des Jésuites, accepta au nom de la Compagnie ce cadeau qui venait en temps opportun. Si les Pères de la mission du Canada ne commencèrent pas ce collège dès les années suivantes, ce fut à cause des malheurs qui vinrent assaillir l'habitation de Québec, et forcer les religieux à repasser en France.

La colonie commençait déjà, en 1626, à ressentir les aiguillons de la famine, qui devinrent encore plus douloureux durant les trois années qui suivirent. " Il y avait dans l'habitation, écrit le Frère Sagard, quatre-vingts bouches dont les dents croissaient comme l'herbe en bonne terre, faute d'avoir de quoi les employer." La Compagnie des Cent-Associés avait tenté de sauver Québec en envoyant M. de Roquemont avec des provisions et des hommes. La flotte qu'il

(1) Le Père J. de Brébeuf, sa vie, ses travaux, son martyre par le R. P. Martin, pages 38 et 39.

commandait portait six missionnaires, dont trois Pères Jésuites : C. Lalemant, François Ragueneau et Philibert Noirot, deux frères Récollets, Daniel Boursier et François Girard, et un Frère Jésuite, Louis Malot. Quatre des vaisseaux de l'escadre tombèrent entre les mains des Kertk ; le cinquième où était le Père Noirot put seul échapper. Aussitôt remis en liberté, le P. Charles Lalemant se mit de nouveau en frais d'aller secourir ses frères du Canada dans la détresse. Il réussit à équiper un navire, et partit pour Québec avec les Pères Noirot et du Vieux-Pont et le Frère Malot. Le malheur voulut que ce vaisseau se perdit corps et biens près de Canseau ; le P. Noirot et le Frère Malot furent engloutis dans l'abîme. Ce secours serait, en tous cas, arrivé trop tard, car Champlain venait de signer l'acte de capitulation de Québec, et les clefs du fort Saint-Louis étaient devenues la possession des frères Kertk. Les Récollets et les Jésuites durent reprendre le chemin de leur pays, et attendre que les négociations entre l'Angleterre et la France décidassent du sort de la colonie.

Le traité de Saint-Germain-en-Laye du 29 mars 1632 rendit le Canada à ses premiers maîtres. Les Jésuites, toujours anxieux de reprendre le cours de leurs travaux évangéliques interrompus d'une manière aussi cruelle, apprirent avec le plus grand bonheur la nouvelle de cette restitution. Les Capucins à qui le cardinal Richelieu avait tout d'abord confié la direction religieuse du Canada, ne voulurent point l'accepter, et provoquèrent eux-mêmes le retour des Jésuites dans leur ancienne mission (1). Le Père Paul le Jeune, nommé supérieur, s'embarqua pour le Canada en même temps que le Père Paul de Noüe et le Frère Gilbert Burel. Dans le même temps les Pères Daniel et Davost allaient se fixer au poste de Sainte-Anne du Cap-Breton. Quant au Père de Brébeuf, il ne put revenir au milieu de ses chères ouailles du pays des Hurons que l'année suivante (1633). Il remplit dans l'intervalle les fonctions de procureur dans le petit collège de la ville d'Eu, qui avait été fondé par le duc de Guise le Balafré.

Les Pères Le Jeune et de Noüe trouvèrent leur couvent de Notre-Dame-des-Anges presque en ruines : les fenêtres et les portes avaient été enlevées durant le séjour des Anglais à Québec. Cependant tout avait été laissé dans le plus parfait ordre, et les Kertk s'étaient engagés à ne pas laisser détruire cette maison que les

(1) Archives de Québec.

Jésuites croyaient pouvoir utiliser un jour. Le Père Le Jeune, qui la visita en arrivant, en a laissé une description telle qu'elle était avant qu'elle fût abandonnée :

" La maison, dit-il, est à deux cents pas du rivage. Elle forme quatre chambres basses. La première est la chapelle ; la seconde le réfectoire, et, dans ce réfectoire, sont nos chambres, deux petites passables, de la grandeur d'un homme en carré ; deux autres qui ont chacune sept à huit pieds, mais deux lits en chacune. Voilà pour six personnes étroitement. Les autres, quand nous étions tous ensemble, couchaient au grenier ; la troisième sert de cuisine ; la quatrième de chambre à nos gens. Il y avait même grandeur vis-à-vis, mais il a été à moitié brûlé par les Anglais. Il faut recouvrir la maison, car il pleut et neige partout."

Voilà, ajoute Parkman, le berceau des grandes missions du Canada !

Les nouveaux arrivants se mirent aussitôt en frais de réparer les désastres de leur maison, afin de la rendre habitable sous le plus court délai. Au mois d'août qui suivit leur arrivée à Québec (1632), ils étaient assez bien installés pour recevoir à dîner le sieur Emery de Caën, chargé *per interim* du gouvernement de la colonie française. L'autocrate huguenot était revenu à de meilleurs sentiments, et le roi lui avait accordé cette faveur de revenir à Québec pour qu'il refît ses finances.

Au mois de juin de l'année suivante, Champlain arrivait à Québec et prenait les rênes du pouvoir. Il avait amené avec lui deux Pères Jésuites, Enemont Massé et Jean de Brébeuf. Ce renfort était précieux, car les deux religieux venus l'année précédente avaient eu tout le fardeau à supporter. Bien qu'il n'y eût à Québec qu'un petit nombre d'habitants, leur présence au milieu d'eux était presque indispensable. Ils célébraient la messe du dimanche à la haute-ville, et la semaine ils faisaient les offices à leur couvent de Notre-Dame-des-Anges. Les pauvres colons qui avaient été privés de secours religieux pendant près de trois années, se félicitaient hautement de se voir desservis d'une manière aussi régulière. Les Pères leur tenaient lieu à la fois de pères spirituels et d'aviseurs temporels.

L'arrivée des deux nouveaux ouvriers évangéliques fut le commencement d'une ère de progrès dans l'œuvre des missions sauvages. Les jésuites fondèrent, cette année-là (1633), la résidence de la Conception aux Trois-Rivières, et celle de Saint-Joseph à Ihona-

tiria, dans le pays des Hurons. Les résidences de Saint-Charles de Miscou et de Sainte-Anne du Cap-Breton venaient aussi de s'ouvrir. Mais elles relevaient toutes directement de la Compagnie de la Nouvelle-France.

CHAPITRE II

But de la fondation de Notre-Dame-des-Anges.—Petite école du P. Le Jeune.—Dessein de fonder un séminaire pour les jeunes Hurons.—Obstacles au recrutement des élèves.—Moyens de convertir les Sauvages.—Débuts du Séminaire.—Les premiers séminaristes.—Le Père Daniel, précepteur.—Satouta.—Tsiko.—Leur maladie et leur mort.—Causes de ces mortalités.—Eloge des deux défunts.—Personnel du séminaire.—Belle conduite de leurs parents.

I

La Relation de 1635 nous apprend que l'établissement de la résidence de Notre-Dame-des-Anges répondait à trois grands desseins, qui tous devaient servir à la gloire de Dieu. Voici en quoi ils consistaient :

1o. Eriger un collège pour instruire les enfants des Français dont le nombre allait toujours croissant ;

2o. Etablir un séminaire de petits Sauvages, afin de les élever dans les croyances de la religion catholique ;

3o. Venir en aide aux missions des Jésuites chez les peuplades huronnes et les autres indigènes pratiquant la vie sédentaire.

Ces trois sublimes desseins devaient bientôt recevoir leur accomplissement, au moins dans une bonne mesure. A dater de 1626, la résidence de Notre-Dame-des-Anges avait été le foyer principal où toutes les missions du Canada, depuis Tadoussac jusqu'aux grands lacs, venaient s'alimenter. La fondation de deux séminaires pour l'usage distinct des enfants sauvages et français, avait pour but spécial de former des sujets dont les connaissances pourraient être utilisées pour le bien des âmes. Mais la Providence, qui dispose de tout pour le mieux, permit que les Jésuites changeassent l'idée qu'ils avaient d'abord entretenue de s'établir d'une manière permanente sur les bords de la rivière Saint-Charles. Les dangers sans cesse renaissants du côté des sauvages que le caprice et la superstition ramenaient trop souvent à leurs instincts sanguinaires, avaient engagé les Français à se grouper autour du fort Saint-Louis. L'obligation où se trouvaient les Jésuites de desservir l'église de Notre-Dame de

Recouvrance, œuvre du fondateur de Québec, fut cause qu'ils abandonnèrent quelques années plus tard la vallée de la rivière Saint-Charles pour se fixer à la haute-ville ; la compagnie des Cent-Associés leur avait octroyé, en 1637, douze arpents de terre près du fort, et les Jésuites vinrent y jeter les fondations de leur collège, puis d'une église. Ce changement de résidence ne détourna pas, comme on le voit, les entreprenants missionnaires de mettre à exécution leur projet de construire un collège, suivant le pieux désir de Réné Rohault, et de fonder un séminaire à l'usage exclusif des jeunes Sauvages. Le collège n'était pas encore commencé en 1635, mais les Pères donnaient déjà l'enseignement à quelques élèves. Dès l'année 1626, le Père Charles Lalemant s'occupait de l'instruction des petits barbares. Il envoya même en France un jeune huron qui paraissait fort désireux de s'instruire. "Si une fois cet enfant est bien instruit, écrivait le supérieur, voilà une porte ouverte pour entrer en beaucoup de nations où il servirait grandement." Ce déplacement temporaire de petits indigènes se faisait presque tous les ans depuis plusieurs années. Lorsque les Ursulines eurent fondé leur séminaire de petites filles Sauvages, elles continuèrent, de leur côté, à envoyer de leurs élèves en France, où des familles aisées les recevaient dans leurs maisons comme servantes. Il est assez intéressant de suivre le va-et-vient de ces heureux privilégiés, qui, à l'âge de 8, 9 ou 10 ans, faisaient leur tour de France, avaient leurs entrées libres dans les palais du roi et franchissaient l'enceinte des monastères. Tous ces voyages suffisaient amplement à satisfaire leur curiosité, mais ils n'avançaient aucunement leur instruction.

Le Père Le Jeune nous apprend lui-même dans la Relation de 1632, qu'il ouvrit l'année d'auparavant une petite école pour la jeunesse de Québec : "Je suis devenu régent au Canada, dit-il, j'avais l'autre jour un petit Sauvage d'un côté, et un petit nègre ou maure de l'autre, auxquels j'apprenais à connaître les lettres. Après tant d'années de régence, me voilà enfin retourné à l'A, B, C, mais avec un contentement et une satisfaction si grande que je n'eusse pas voulu changer mes deux écoliers pour le plus bel auditoire de France." (1) Ce petit nègre dont parle le P. Le Jeune, avait été laissé à Québec par les Anglais qui l'avaient amené avec eux en 1629. Il était originaire de l'île de Madagascar. Les Kertk l'avaient acheté et l'un des trois frères l'avait ensuite vendu à Olivier

(1) Relation de 1632, p. 12.

Le Baillif. Celui-ci le céda à une famille française pour la considération de 50 écus. Le jeune infidèle fut baptisé le 14 mai 1633.

Le P. Le Jeune reçut dans sa classe, l'année qui suivit son ouverture, deux nouveaux élèves, dont l'un venait de Tadoussac. C'étaient deux garçons intelligents ; on leur donna le nom de Fortuné et de Bienvenu. "C'est un plaisir de voir ces deux enfants, écrit leur maître, ce sont mes petits écoliers, ils commencent à lire, ils savent prier Dieu en latin, et en leur langue. Ils nous font quelquefois rire par leurs petits discours." L'écrivain de la Relation rapporte qu'un jour Eméry de Caën dînait à Notre-Dame-des-Anges. Avec la curiosité naturelle à cet âge, qui veut tout savoir et tout connaître, un des deux, espiègle comme tout, voyant que l'on servait à table des mets auxquels il leur était défendu de toucher, s'écria tout à coup en regardant le Père : *Et ne nos inducas in tentationem !* La citation était heureusement trouvée et l'on rit de bon cœur.

II

Quatre ans s'étaient écoulés depuis que le Père Le Jeune avait ouvert sa petite classe, quand le dessein d'un séminaire pour les Hurons commença à se réaliser. Le Père de Brébeuf, plus familier que ses confrères avec les mœurs, les coutumes et la langue des Hurons, connaissait mieux aussi leurs besoins, et la manière de les amener au bien. Le meilleur moyen, croyait-il, était de former les enfants à la vie civilisée, tout en leur donnant le pain intellectuel et même le pain quotidien. La grande difficulté était de décider les parents à céder leurs enfants pour quelques années. Trouverait-on même de ceux-ci en assez grand nombre pour qu'il résultât quelque bien de cette entreprise hardie, presque téméraire. Il y avait aussi l'embarras de les vêtir et de les nourrir, car les Jésuites comptaient sur des secours de France pour soutenir leur séminaire, plutôt que sur leurs propres ressources.

Le premier et le plus terrible obstacle qui s'opposa au recrutement des élèves vint des parents. Les Sauvages sont attachés à leurs enfants plus qu'on ne pourrait se l'imaginer. Les femmes étaient encore plus revêches que leurs maris sous ce rapport, tant elles redoutaient qu'on envoyât en France leur chère progéniture, ou qu'on infligeât à ces petits quelques punitions corporelles, car elles-mêmes ne châtiaient jamais leurs enfants, et pouvaient tout braver pour leur épargner la moindre contrariété. Aussi, il fallait

voir à quelles ruses les parents avaient recours pour ne point mettre leurs fils au séminaire de Notre-Dame-des-Anges. Un exemple entre plusieurs autres. Le Père Le Jeune demandait un jour à un capitaine algonquin de lui donner son enfant pour l'instruire. Savez-vous ce qu'il répondit : "Pour mon fils, je suis assez savant pour l'instruire, je lui apprendrai à haranguer ; instruis premièrement les Montagnais, si cela réussit bien, nous te donnerons nos enfants."

En dépit des obstacles provenant de l'autorité paternelle et maternelle, le Père Le Jeune ne se laissa pas décourager, car sa prétention était que les Sauvages ne pourraient être convertis que si on commençait par les enfants. C'est pour cela qu'il était si favorable à l'établissement d'un séminaire. Ce religieux proposait trois grands moyens pour opérer la conversion des Sauvages.

Le premier, d'après lui, était d'arrêter les courses de ceux qui ruinent la religion, et de se rendre redoutables aux Iroquois.

Le second consistait à développer, chez ces barbares, le goût de l'agriculture et à les fixer au sol, en envoyant au milieu d'eux de braves et honnêtes Français versés dans l'art de cultiver la terre.

Le troisième moyen suggéré par le Père Le Jeune, était de dresser un séminaire de petits garçons, et, avec le temps, un de filles "sous la conduite de quelque brave maîtresse que le zèle de la gloire de Dieu et l'affection au salut de ces peuples fera passer ici, avec quelques compagnes animées de pareil courage." Comme on le voit, le Père Le Jeune entretenait dès 1636, l'espoir que des religieuses viendraient tôt ou tard au Canada pour y donner l'éducation aux filles. Cet espoir devait se réaliser, trois années après, par l'arrivée des Ursulines et des Hospitalières.

Nous voyons par la Relation de 1635, que le séminaire des Hurons était commencé à bâtir à Notre-Dame-des-Anges, bien que dans l'idée du Père Le Jeune, il faudrait tôt ou tard le *transporter plus haut*, (1) c'est-à-dire à la haute-ville. Il avait bien été un peu question de le fonder au cœur même des peuplades huronnes, mais plusieurs raisons militaient contre ce plan, dont la principale était la crainte d'être sans cesse ennuyé par les parents qui auraient retiré leurs enfants pour le plus léger caprice. Mais en attendant les secours qu'ils espéraient toujours recevoir de France, le séminaire fut

(1) Relation de 1635, p. 3.

installé à Notre-Dame-des-Anges, et il devait s'y continuer et porter des fruits de salut jusqu'à ce qu'il fermât ses portes.

Le Père Le Jeune, toujours supérieur général des missions depuis son arrivée au pays, écrivait à son Provincial en France, à la date du 28 août 1636 :

" Je tiens pour très probable que si nous étions bien bâtis à Québec, que nous aurions beaucoup d'enfants par les mêmes voies par lesquelles nous désespérions d'en avoir. Nous avions toujours pensé que l'amour excessif que les Sauvages portent à leurs enfants nous empêcherait de les avoir ; c'est par ce moyen là même qu'ils seront nos pensionnaires, car en ayant quelques-uns affidés, qui appellent et retiennent les autres, les pères et mères qui ne savent ce que c'est de contrarier leurs enfants, les laisseront sans contredit ; et comme on leur permettra les premières années de vivre dans une grande liberté, ils s'accoutumeront tellement à nos vivres et à nos habits, qu'ils auront horreur des Sauvages et de leurs saletés. Nous avons vu l'exemple de ceci en tous les enfants nourris parmi nos Français ; ils font telle connaissance les uns avec les autres dans leurs jeux d'enfants, qu'ils ne regardent les Sauvages que pour les fuir, ou se moquer d'eux. Notre grande difficulté est à bâtir et à trouver de quoi nourrir ces enfants. Il est vrai que nous avons de quoi les loger à Notre-Dame-des-Anges ; mais comme ce lieu est solitaire, qu'il n'y a point d'enfants français nous changeons la pensée que nous avons eue autrefois d'arrêter là le séminaire. L'espérance nous fait voir qu'il le faut nécessairement placer où est le gros de nos Français pour arrêter les petits Sauvages par les petits Français. Et puisqu'une personne de mérite et de vertu a commencé de donner quelque chose pour un séminaire, nous allons quitter le soin de défricher quelques terres, pour faire un effort de bâtir à Québec (haute-ville) ; je dis un effort, car ce sont des frais et des peines incroyables de bâtir en ces commencements. Quelle bénédiction de Dieu, si nous écrivions l'an prochain qu'on régente en trois ou quatre langues en la Nouvelle-France. J'espère, si nous pouvons avoir du logement, de voir trois classes à Québec : la première de petits Français, qui seront peut-être vingt ou trente écoliers ; la seconde de quelques Hurons ; la troisième de Montagnais." (1)

Les débuts du séminaire des Hurons furent, comme on le voit,

(1) Relation de 1636, p. 35.

des plus modestes. Le recrutement des sujets, devait être, contrairement à ce que l'on aurait pu croire, une pierre d'achoppement à cette œuvre admirable du dévouement chrétien. Nous avons vu jusqu'à quel point les pères et mères étaient esclaves de leur tendresse à l'égard de leur progéniture. Les enfants éprouvaient aussi du chagrin à l'idée de se séparer d'eux, pour aller vivre à trois cents lieues, et renoncer à une liberté si chère à leur cœur. Le Père de Brébeuf avait beau essayer de les convaincre de l'importance de l'instruction, des bons traitements qu'ils recevraient, rien n'y faisait. Les Sauvages trouvaient toujours quelque ingénieux prétexte pour refuser. Ce missionnaire eut alors recours à la diplomatie. Il leur fit comprendre que l'instruction des enfants serait un moyen sûr d'entretenir l'amitié avec les Français, d'établir avec eux des relations commerciales plus étroites, et comme conséquence leurs affaires seraient beaucoup plus prospères. Le plan était habile et fut sur le point de réussir.

Nicolet et d'autres truchements entrèrent dans le projet du Père de Brébeuf et l'aidèrent dans son travail de persuasion. Tous réunis firent tant d'instances qu'ils décidèrent à la longue douze petits garçons fort gentils, de descendre à Québec avec l'agrément de leurs parents. Le Père Daniel déjà au courant de l'idiome huron et le P. Davost devaient les accompagner. Mais quand l'heure du départ vint à sonner, ce fut une scène tellement navrante qu'il fût impossible d'en décider plus que trois à partir. Les mères et surtout les grand'mères des neuf autres s'accrochèrent à leurs cous, et les retinrent étroitement embrassés. Force fut donc aux deux religieux de prendre le chemin de Québec avec le faible contingent qu'on voulut bien consentir à leur laisser.

Rendus aux Trois-Rivières, la face des choses commença à changer. Les pères des trois petits Hurons descendus pour la traite ne voulurent plus retourner sans eux. Un seul, du nom de Satouta, petit-fils d'un capitaine de la nation des Ours, fut le seul sur les douze qui tint parole de suivre les Pères Daniel et Davost, et même de passer en France, s'ils le jugeaient nécessaire. Les Français des Trois-Rivières firent une ovation à ce courageux jeune homme, et donnèrent un grand festin en son honneur. Cette réception toucha le cœur d'un des barbares qui comprit que les Français étaient véritablement des amis pour sa nation. Il convoqua après le dîner une réunion des siens et leur adressa un discours très éloquent au cours duquel il fit l'éloge des Français et leur parla des bienfaits

qu'eux-mêmes devaient attendre d'une alliance entre les deux nations, alliance cimentée par le séjour de leurs enfants au séminaire. Puis, s'adressant à un des petits Hurons : " Mon neveu, fit-il, il faut que vous demeuriez avec les Français, prenez courage, ne craignez point, ils vous aimeront. Et vous, un tel, parlant à un autre, il faut que vous lui teniez compagnie. Comment n'avons-nous point d'amour ? Sommes-nous des hommes ? N'avons-nous point de cœur, ne pas aimer une nation si bonne ? Soyez constants, demeurez avec eux et vous y comportez sagement." (1)

Cette courte mais éloquente harangue produisit l'effet désiré. Deux autres jeunes gens, dont l'un s'appelait Tsiko, consentirent à se rendre à Québec pour se faire séminaristes. " Il faisait beau, écrit le Père Le Jeune, voir leurs parents les apostrophant et leur recommandant d'avoir courage, de ne rien prendre parmi nous ; que ce n'était point notre coutume d'être larrons ; bref, ils firent cette action avec tant de témoignage d'amour, que tous les Français en étaient consolés."

Les trois séminaristes hurons entrèrent à Notre-Dame-des-Anges vers la fin de juillet 1635. Le personnel de la résidence se composait alors des Pères Charles Lalement, supérieur, Nicholas Adam, Enemond Massé, Anne de Noüe, A. Daniel, Ambroise Davost, et des Frères Gilbert Burel, Pierre le Tellier, Jean Liégeois, Pierre Feauté, Ambroise Cauvet et Louis Gobert.

Le Père Le Jeune apprit quelques jours plus tard que Nicolet lui envoyait trois petits Hurons pour son séminaire. Ce renfort de bouches à nourrir décida les Jésuites à renvoyer en France une partie de leurs ouvriers, afin de pouvoir loger convenablement les nouveaux et leur donner le pain quotidien. " Car, de refuser, écrit-il, cette bénédiction du Ciel, et de renvoyer une partie de nos Sauvages, nous ne le ferons jamais, nous leur donnerions plutôt la moitié de nous-mêmes ; l'affaire est trop importante pour la gloire de Notre-Seigneur." (2)

Loin de vouloir diminuer le nombre des séminaristes, le Père Le Jeune songeait au contraire à l'augmenter, en ouvrant, comme nous l'avons lu dans une de ses lettres, les portes de son institution aux Montagnais et à d'autres nations voisines des Hurons. La suite de ce récit nous fera voir jusqu'à quel point le Père Le Jeune put réaliser son plan.

(1) Relation de 1636, p. 73.

(2) Relation de 1636, p. 75.

(La fin au prochain numéro.)

N. E. DIONNE.

DANS LES PAYS D'EN HAUT

UN PROCÈS AU FORT YORK.

C'était en 1812. Le gouverneur W. Auld était en charge au Département du Nord.

Parmi ses devoirs se trouvait celui de faire oberver les règlements de la Compagnie, et de veiller au bon ordre.

Au lieu d'agir en amiable compositeur, dans les différends qui s'élevaient de temps à autres, il s'imagina qu'il était revêtu de pouvoirs judiciaires.

Se présentait-il un cas important, il convoquait trois ou quatre commis et procédait à s'instruire de la cause. La sentence ne se faisait pas attendre.

D'ordinaire ce tribunal se contentait d'imposer au délinquant une amende variant de $25 à $50.

Ce montant était retenu sur les argents que la compagnie avait en mains, soit comme salaire pour les employés, ou comme dépôt pour les colons. Les offenses en général consistaient en désobéissance aux ordres des officiers ou infraction aux règlements de la compagnie.

On cite quelques cas où des employés pour de prétendus délits de ce genre, furent jetés dans les fers et traités cruellement.

Le gouverneur Auld ne tarda pas à reconnaître que sa juridiction criminelle était fort discutable. Il y avait, au fort York, un Irlandais qui, avant de se rendre au pays, avait été employé, pendant plusieurs années, dans un bureau de shérif en Écosse. Il avait eu occasion, dans ses rapports avec les avocats, de saisir, en passant, quelques notions légales.

Ces connaissances quoique superficielles lui donnèrent de l'importance. Il ne manquait pas d'ailleurs d'intelligence et de confiance en ses propres lumières.

Joyeux causeur, tranchant tout avec une assurance de bachelier en droit, il fut bientôt considéré comme un oracle. Ses compagnons le croyaient plus savant que le gouverneur.

Ils lui décernèrent le brevet d'avocat du fort.

Un jour, quelques employés eurent une passe d'armes assez vive avec un commis du fort, auquel, finalement, ils refusèrent d'obéir.

L'offense fut considérée, comme on le pense bien, comme fort grave. Infraction à la discipline, attentat contre l'autorité légitime, insubordination à l'ordre des supérieurs, tels furent les chefs d'accusation qui furent soumis au tribunal. L'avocat du fort se chargea de leur défense, sans honoraires. Il se présenta devant la *pseudo* cour, et souleva la question de sa compétence. Il paraîtrait qu'il avait la parole facile, et savait s'échauffer quand il le fallait.

L'occasion était belle : il ne la manqua pas. Il fit un véritable réquisitoire contre les officiers de la Compagnie.

Bref, au lieu de défendre son client, il se fit accusateur, exposa tous les griefs des employés, les mesures vexatoires qu'ils avaient à subir, et finit, par menacer le gouverneur et ses officiers, de porter toutes ces choses à la connaissance du gouvernement impérial, si la cour décidait de passer outre. Les assistants du gouverneur prétextèrent une raison quelconque pour se retirer. Le gouverneur ajourna la cause *sine die*.

L'affaire en resta là. De ce jour, les punitions devinrent moins fréquentes et plus douces.

PUNITION MÉRITÉE.

M. Alexandre McDonnell fut remplacé en 1822 par le capt. A. Bulger, comme gouverneur de la Compagnie. Ce brave officier ne ménageait guère les coupables et fit preuve d'une grande fermeté, pendant sa courte administration.

Un soir, un Sauvage, que le gouverneur avait éconduit peu civilement, se rendit à sa résidence et se blottit dans un sombre couloir par lequel Bulger devait passer. En effet, il ne tarda pas à paraître, et le Sauvage fondit sur lui un poignard à la main.

Bulger, réussit heureusement à parer le coup.

Le Sauvage fut aussitôt arrêté, jugé par une cour martiale, et condamné à être fouetté.

Le prisonnier était un fort en médecine et, comme tel, n'était pas le premier venu dans sa tribu. Ses parents et amis s'intéressèrent beaucoup à son sort et ressentirent vivement ce que cette sentence avait d'humiliant.

Des prières, ils en vinrent aux menaces, mais le gouverneur ne se laissa ni attendrir ni intimider. Un soldat colossal appartenant

au régiment des Meurons et répondant au nom héroïque de "Bonaparte" fut chargé, de mettre la sentence à exécution.

Bonaparte s'acquitta vigoureusement de sa besogne, et n'eut aucun attendrissement pour le dos du coupable.

Les Sauvages ne maîtrisant plus leur indignation coururent aux armes et entonnèrent leur chant de guerre. Bulger qui en avait vu bien d'autres, fit signifier au chef, que s'il ne mettait bas les armes, et ne faisait cesser cette musique, sur l'heure, il le ferait attacher au canon du fort et lui ferait lui aussi mesurer l'échine par le fouet de Bonaparte.

Le chef ne se le fit pas répéter deux fois. Tous se hatèrent de s'embarquer sur leurs canots et de retourner au lac Winnipeg. Ils emmenèrent avec eux leur compagnon qui venait d'être si justement puni. Cette prompte justice produisit un effet salutaire sur l'esprit des Sauvages.

UN GOUVERNEUR CLÉMENT.

Le gouverneur Robert Pelly, était le fils de sir John H. Pelly, baronet, président de la Compagnie à Londres. Ainsi, tandis que le père présidait à la cour générale en Angleterre, son fils gouvernait dans le N. O. C'est du fils dont je veux parler. C'était une bonne nature de gouverneur, comme disent les historiens de cette époque, qui cachait, sous un extérieur hautain, des dispositions vers la clémence et un esprit de conciliation poussé jusqu'à l'excès. En voici un exemple :

Au printemps de 1824, un parti de 300 à 400 Sauteux se mit en campagne pour porter la guerre au pays des Sioux, leurs ennemis héréditaires.

Après quelques jours de marche, ils tinrent conseil et décidèrent d'abandonner leur dangereuse entreprise.

Vingt braves, tout brûlants du désir de se signaler par quelques prouesses, résolurent de marcher de l'avant, en quête de quelque aventure qui pût les grandir aux yeux de leur tribu.

Cette petite bande, après avoir erré sur les frontières du pays ennemi, ne put rien trouver pour satisfaire ses désirs. Pas l'ombre d'un ennemi ne se montrait à l'horizon. C'était décourageant.

Que faire en pareille circonstance ?

Retourner ainsi, sans le moindre trophée, leur paraîssait une honte insupportable.

Ne pouvant donc trouver d'ennemis à immoler, ils laissèrent choïr leur rage sur une pauvre vieille femme de la tribu, enlevèrent sa chevelure, espérant que leur tribu la prendrait aisément pour celle d'une Siouse.

Ce meurtre fut commis dans la colonie de la rivière Rouge. Le meurtrier principal fut appréhendé et traduit devant le gouverneur.

Afin de donner plus d'éclat à sa puissance, Pelly avait fait parer la salle où il devait siéger.

Après avoir fait lire l'acte d'accusation, le gouverneur se tournant vers l'interprète lui dit :

" Dites au prisonnier qu'il a manifesté des dispositions subver-
" sives de l'ordre public et que s'il n'est pas puni dans ce monde, il
" peut être assuré de ne pas échapper au châtiment qui l'attend
" dans l'autre." Il fit ensuite signe de mettre le prisonnier en liberté.

Le Sauvage ne se fit pas prier. Il alla aussitôt rejoindre les siens tout surpris de le revoir encore en vie. L'historien Ross blâme sévèrement Pelly de n'avoir point fait acte d'autorité en cette circonstance, et de s'être contenté de le menacer des foudres du ciel. Pour être juste, il faut bien se rappeler qu'à cette époque la Compagnie croyait n'avoir aucune juridiction quant aux offenses commise par les Sauvages entre eux. Elle ne prétendait avoir d'autorité qu'en autant que les blancs s'y trouvaient concernés. Ce ne fut que sous le gouverneur d'Assiniboia que les cours assumèrent cette juridiction, et se décidèrent à considérer les Sauvages justiciables des tribunaux tout comme les blancs.

COMBAT HOMÉRIQUE.

Nos anciens chasseurs de prairie étaient de rudes gaillards auxquels il en cuisait de se frotter.

Leur courage trempé aux mille dangers que présentait leur vie aventureuse, ne faiblissait pas même dans les circonstances les plus désespérées.

On s'extasie souvent devant des combats moins héroïques que le suivant :

Il y a environ trente ans, bon nombre de Métis, après avoir chassé le buffalo, avaient hiverné dans le N. O. afin de continuer à faire du " pelu " pendant la froide saison.

Au printemps, à bonne heure, ils se mirent en route pour la rivière Rouge. De ce nombre se trouvait J. Bte. Laframboise, oncle maternel du célèbre Gabriel Dumont.

Un soir, Laframboise s'éloigna du camp et vint planter sa loge sur les bords de la rivière Cheyenne. Il était accompagné de son fils, sa fille, son neveu et deux de ses nièces.

Laframboise était un chasseur aussi prudent que courageux. Il avait l'habitude, avant d'entrer dans sa loge pour se reposer, de visiter les alentours, pour éviter toute surprise. Il connaissait les ruses des tribus ennemies, et rien n'échappait à son œil observateur.

Or, le soir en question, soit fatigué, soit négligence, il ne fit pas sa ronde habituelle.

Mal lui en prit. Dès les premiers rayons de l'aurore, il fut réveillé par une fusillade suivie de cris féroces.

Les Sioux, au nombre de trente, entouraient sa loge. Ils venaient de percer le corps de sa fille de 13 balles et de tuer l'une de ses nièces.

Lui-même avait reçu une blessure à la cuisse. Il saisit à l'instant son fusil et sortit pour faire face à ses lâches assaillants. Son fils et son neveu volèrent à ses côtés.

Les Sioux, à l'instar des Parthes, avaient tiré en fuyant. Ils n'étaient pas loin toutefois. A quelques verges de la loge se trouvait la côte escarpée qui conduisait à la rivière. Ils se mirent derrière cet abri naturel et, ainsi protégés, ils continuèrent la fusillade.

Quelques minutes après leur première attaque, Laframboise demeurait le seul combattant de son côté. Son fils et son neveu étaient tombés, noyés dans leur sang. Il ne restait plus avec lui qu'une de ses nièces, et encore était-elle trop blessée pour se tenir debout.

Il se trouvait donc seul en face de 30 Sioux altérés de sang et sans espoir d'aucun secours.

Il ne tarda pas à recevoir une seconde blessure à la jambe qui l'obligea de se tenir à genoux.

Il se mit à la porte de sa tente et, là, comme un lion traqué dans son antre, il résolut de vendre chèrement sa vie.

Dès qu'un Sioux se montrait la nuque, à la crête du coteau. Laframboise épaulait son fusil et le faisait disparaître. Poussant le courage jusqu'à l'audace, il se mit à chanter un chant de guerre en langue siouse.

Puis, les traitant de lâches, il les défiait de venir tous ensemble l'attaquer en face.

Les Sioux, pour toute réponse, firent feu de toutes parts, mais n'osèrent pas s'exposer au sommet du coteau.

Il y avait plus d'une heure qu'ils dépensaient ainsi inutilement leur poudre, quand ils décidèrent de battre en retraite.

Ils avouèrent plus tard que ne pouvant comprendre comment, après tant de coups de feu, ce guerrier était encore vivant ; ils s'étaient imaginés qu'il était sorcier et qu'un *esprit fort* le rendait invulnérable.

Laframboise eut assez de force pour emmener sa nièce au camp, où ils reçurent tous les soins qu'exigeait leur état.

St-Boniface, 9 Décembre 1889.

L. A. PRUD'HOMME.

L'ORDRE DU MONDE PHYSIQUE

ET

SA CAUSE PREMIÈRE D'APRÈS LA SCIENCE MODERNE.

L'ORDRE TERRESTRE

L'ORDRE DANS LE REGNE ANIMAL.

(*Suite.*)

Art. II. Les Fonctions.

Les sens nous mettent en rapport avec le monde extérieur ; à l'intérieur, d'autres organes sont destinés aux fonctions vitales, au mouvement, à la vie de nutrition.

1° *Les os et les muscles.*—Dans le corps humain, par exemple, les os ne sont pas seulement la charpente qui lui donne la force et la solidité, ils servent encore de leviers pour exécuter les mouvements sous l'action des nerfs et des muscles. Aussi sont-ils multipliés là où les mouvements doivent être plus variés. Dans chaque main vous en comptez une trentaine, (1) dont quatorze pour les doigts, et plus de vingt muscles adducteurs, extenseurs, etc., permettent de leur faire prendre les positions les plus diverses ; voyez avec quelle souplesse le pianiste, l'organiste promène ses doigts sur son clavier !

La plupart des os doivent exécuter des mouvements, et, selon la nature de ces mouvements, ils sont reliés entre eux, articulés d'une manière différente.

Les articulations destinées à des flexions variées, étendues, sont munies d'une espèce de sac cartilagineux, aplati, interposé entre les deux os à joindre, et entièrement fermé ; cette poche elle-même est tapissée à l'intérieur d'une membrane séreuse qui secrète un liquide visqueux, la synovie : ingénieux moyen de faciliter les mille inflexions des os ainsi articulés ; au lieu de s'appuyer immédiatement l'un sur

(1) Il y en a vingt-sept.

l'autre, ils reposent sur un coussin presque liquide, qui se prête à tous leurs mouvements avec une souplesse parfaite. Ainsi, au genou, le fémur est uni aux os de la jambe par une grande capsule synoviale.

En outre, pour assurer la solidité des articulations, les os qui s'y joignent sont unis par des ligaments de fibres fortes et flexibles, parallèles ou entre-croisées, qui s'implantent sur les os par leurs extrémités. Parfois même, ces ligaments occupent tout le pourtour des surfaces unies, et forment autour d'elles un manchon qui les protége.

Dans la forme de leurs extrémités, les os présentent une foule de détails utiles pour faciliter les mouvements, ou pour assurer la solidité.

Ainsi l'articulation de la cuisse avec le bassin, celle du bras avec l'épaule, offrent d'une part une tête arrondie, une portion de sphère, —et de l'autre, une cavité pour recevoir cette surface arrondie : de là ces flexions étendues, multiples que peuvent exécuter ces parties.

Le genou, le coude, présentent un engrènement réciproque des surfaces articulaires.

Pour relier la mâchoire inférieure à l'os temporal, l'os maxillaire se termine par une tête allongée (ou condyle), reçue dans une cavité elliptique ; aussi peut-il exécuter de nombreux mouvements, tout en restant fixé à l'os temporal de la manière la plus solide.

On pourrait ainsi montrer que dans tous les os, la grandeur, la structure, la forme, les renflements, les moindres détails, sont calculés de la manière la plus savante pour assurer la souplesse et la force, pour faciliter les mouvements nécessaires à leur fonction

On a dit parfois que, dans l'homme, les muscles pourraient être mieux placés sur ces leviers, qu'ils y sont presque toujours appliqués d'une manière désavantageuse ; fréquemment, par exemple, leur insertion semble trop rapprochée du point d'appui, trop oblique. Un savant naturaliste, Müller, se pose cette difficulté et nous répond : " Des considérations d'un ordre supérieur ont commandé cette disposition dont la beauté des formes n'est pas le but unique. Si la nature avait disposé les leviers de tous les membres de la manière la plus favorable à leur force, il en serait résulté pour le corps et les membres une forme angulaire, gênante, et, en dernière analyse, même sous le rapport de la force, la dépense eut été plus considérable, à cause de la multiplication des obstacles au concours harmonique des actions."

Dans notre organisme, près de 400 muscles agissent sur les os pour l'exécution des divers mouvements. Ces muscles eux-mêmes sont soumis à l'action du système nerveux dont les ramifications infinies vont se répandre dans toutes leurs fibres pour y exciter de puissantes contractions. Ainsi s'exercent en nous les fonctions de relation : sous l'empire de la volonté, les nerfs commandent aux muscles, les muscles agissent sur les os, et déterminent tous les mouvements.

Fonctions de nutrition.

Circulation du sang.—Il est d'autres fonctions dont nous voulons dire aussi quelque chose : les fonctions de nutrition qui réparent les pertes de l'organisme, et même, à l'origine, l'augmentent et l'amènent à son plein développement ; elles comprennent principalement les opérations de la digestion et de la circulation du sang.

Qu'on nous permette ici de rappeler quelques souvenirs personnels. En 1883, nous faisions partie d'une réunion dans laquelle on traitait divers sujets de philosophie et d'histoire naturelle. Un jour, il s'agissait de montrer qu'il y a des causes finales dans la nature, qu'on y trouve les traces d'une cause intelligente. Le président avise un des membres de cette Société, docteur en médecine, et très versé dans les sciences naturelles, et lui dit : " Vous qui avez fait une étude spéciale du corps humain, ne pourriez-vous pas nous y montrer des causes finales découvertes par la science moderne ?"— Le jeune docteur accepta la proposition, et, quelques jours après, il nous faisait une *lecture*, une conférence sur la *Circulation du sang.* D'après quelques notes recueillies avec soin, voici les principales idées qu'il nous exposa :

" Dans les organismes vivants, nous dit-il, dans les animaux et surtout dans l'homme, l'observation découvre une merveilleuse proportion entre les objets extérieurs et les instruments, les organes qui les mettent en rapport avec ces objets.

Il y a, dans le plan, dans la construction de ces appareils, tant d'art, tant de précision, un tel luxe d'arrangements ingénieux propres à les perfectionner, à rendre leurs fonctions plus sûres, plus faciles, qu'il faut y reconnaître la main du plus habile constructeur.

Considérons en particulier la circulation du sang dans l'homme : voici la thèse que je pose : Il y a tant de facteurs réunis, tant d'effets utiles obtenus, tant d'inconvénients conjurés, un travail si délicat opéré par un appareil si sagement construit, qu'un Ouvrier

divin seul a pu réunir, adapter tant de parties et construire un tel appareil.

L'observation découvre dans le corps humain des myriades de cellules qui forment une foule de tissus divers et d'organes différents A ces myriades de parties qui travaillent et se dépensent, il fallait un pourvoyeur habile qui leur apportât les substances propres à l'entretien de la chaleur et de la vie cellulaires, les matériaux que les cellules doivent élaborer. Après le travail qui produit la chaleur, qui la règle, qui la rend uniforme, qui répare les pertes, il fallait qu'un autre appareil emportât les déchets inutiles ou nuisibles. Or, tout cela, le constructeur du corps humain l'a réalisé, le réalise en tout homme vivant, et d'une manière parfaite en arrosant tous les organes, toutes les cellules, par les flots d'un liquide soigneusement élaboré, mû par l'action incessante d'un moteur organique.

Structure du cœur.—C'est le cœur qui imprime le mouvement à ce fleuve empourpré lequel charrie partout la chaleur et la vie. Le cœur est un muscle creux dont les parois sont tissées de fibres puissantes, et dont les contractions produisent cette impulsion. Mais ici, notons-le : les muscles ordinaires sont formés de cellules allongées, de fibres réunies en faisceaux, et, sous l'action des nerfs moteurs, chaque faisceau, peut-être chaque cellule, se contracte isolément, de sorte que parfois un muscle, une partie d'un muscle refuse son service. Cet arrêt a peu d'importance pour les muscles ordinaires ; dans le muscle cardiaque il serait fatal : un arrêt de quelques secondes produirait la mort. Pour empêcher un inconvénient si grave, qu'a fait le constructeur ? Par une exception aux lois histologiques les plus constantes, il a voulu que les cellules musculaires du cœur se ramifient, s'unissent entre elles si bien que toutes agissent sous l'impression nerveuse comme une cellule unique, sans interruption, sans variation considérable, exécutant depuis le premier instant de la vie jusqu'à la mort, avec la plus grande régularité, une moyenne de cent trois mille contractions par jour.

Mais le muscle cardiaque ne peut-il pas, comme tous les autres, éprouver cet état de constriction rigide que l'on appelle une crampe, un spasme, et, par suite, refuser son service ? Nous l'avons dit, l'effet infaillible en ce cas serait la mort. Pour le prévenir, qu'a fait notre artiste ? Il a logé entre les plis musculaire du cœur, dans l'épaisseur de ses parois, ces vaisseaux, ces petites artères qui leur apportent le sang, leur liquide nourricier. Si les parois se contractractent, elles compriment leurs propres vaisseaux sanguins, elles se

coupent les vivres à elles-mêmes ; le muscle ainsi privé de nourriture se relâche bien vite, pour retrouver de nouvelles forces dans son liquide aliment.

Le muscle cardiaque peut donc fonctionner sans interruption : son action propre, énergique, consiste dans sa contraction toujours et régulièrement répétée : par cette pression, il lance le sang dont il est rempli, partie dans l'artère pulmonaire, partie dans l'artère aorte ; par l'artère pulmonaire, le sang veineux se rend aux poumons pour s'y purifier ; par l'artère aorte, le sang artériel se disperse dans le corps pour le vivifier ; puis le cœur se relâche, le thorax se soulève pour respirer, le sang afflue du corps et du poumon pour remplir de nouveau les deux ventricules du cœur, et recommencer la même opération.

Mais, direz-vous, pourquoi sous l'effort de la contraction, le sang n'est-il pas rejeté dans les vaisseaux qui l'apportent ? L'artiste y a pourvu : à l'ouverture de ces vaisseaux dans le cœur, il a disposé des soupapes qui fonctionnent à propos. Deux d'entre elles s'ouvrent en dehors, et, pendant la contraction du cœur, laissent passage, l'une au sang veineux qui se rend aux poumons, l'autre au sang purifié qui se jette dans les artères et se disperse dans tout le corps. —Puis quand le cœur se dilate, elles se referment, et ne permettent pas au sang jailli de refluer vers sa source.

Pendant ce temps, les deux autres soupapes qui s'ouvrent en dedans exécutent un jeu contraire : au moment de la contraction du cœur, elles se ferment ; l'une empêche le sang veineux venant des membres de retourner vers les canaux qui l'apportent ; l'autre empêche le sang artériel de refluer aux poumons où il s'est purifié ; puis quand le cœur se dilate, elles s'ouvrent, l'une pour recevoir le sang veineux qui vient des membres, l'autre pour accueillir le sang vivifié par les poumons. Ainsi, tout est si bien construit que, dans ces voies multiples, le sang ne peut faire fausse route, et qu'une même contraction du cœur le fait jaillir là où la vie l'exige. A chacune de ces contractions les quatres soupapes foctionnent : c'est donc de leur part quatre cent douze mille actions organiques par jour.

L'art avec lequel ces soupapes sont construites défie l'habileté de nos meilleurs mécaniciens. Malgré leurs soins, leurs précautions, les cuirs emboutis, etc., que de défauts, que de fuites irrémédiables, d'espace nuisible dans les soupapes des meilleurs instruments ! Rien de pareil, pas de fuite, pas d'espace nuisible dans celle du cœur

humain : ne montrent-elles pas à leur manière ce que Job disait de leur artiste : " *Ipse habet consilium et intelligentiam ?* "

Tel est, dans la circulation, l'appareil moteur et distributeur ; voyons maintenant le sang qu'il lance et distribue.

Le sang.—Il fallait à la vie animale un liquide qui fournît aux innombrables cellules dont le corps se compose, des aliments capables de réparer leurs pertes, d'entretenir la chaleur nécessaire à leur vie ; il fallait pour cela fournir de l'oxygène à certains éléments placés dans les cellules, de sorte pourtant que, dans cette oxydation, dans cette combustion, la cellule, malgré sa délicatesse extrême, ne fût pas lésée. Pour faire parvenir le liquide nourricier à chaque cellule, il fallait une infinité de canaux d'une ténuité extrême. Comme ce liquide doit fournir à chaque membre, à chaque tissu, à chaque cellule les aliments spéciaux dont ces parties ont besoin, il doit contenir lui-même les éléments les plus variés : des sels nombreux, chlorures, phosphates, sulfates, albuminates, etc. Ces conditions sont remplies, ces sels multiples, compliqués, se trouvent dans le sang ; même l'albumine s'y trouve décomposée en trois parties dont l'étude désespère les chimistes, tant elles sont complexes, et il le fallait, pour former une solution nécessaire aux cellules, un aliment sans danger pour leur nature délicate que les solutions ordinaires d'albumine détruiraient.

Le sang, disions-nous, doit emprunter de l'oxygène à l'air, pour le porter à chacune des cellules situées dans les profondeurs de l'organisme ; comment exécute-t-il cette opération ? Les anciens pensaient que l'air se rendait tel quel dans tous les vaisseaux chez l'homme, comme il le fait dans les insectes : il n'en est pas ainsi ; la moindre quantité d'air introduite dans le torrent sanguin provoque les plus graves accidents. L'oxygène doit arriver aux cellules, mais non pas sous forme de gaz ; il faut qu'il soit dissous dans le liquide vital. Mais ce liquide ne peut en dissoudre une quantité suffisante pour entretenir la chaleur et la vie ; que faire ? L'artiste, pour obtenir son but, a placé dans le liquide sanguin des corpuscules solides capables de s'oxygéner davantage, les globules du sang.

Les globules du sang.—Ces globules sont de petits disques biconcaves que charrie le fleuve de la circulation. Ils sont nombreux : on en compte cinq millions dans un milimètre cube de sang, et, comme le corps de l'homme en contient d'ordinaire cinq à six litres, l'organisme entier possède environ 25 trillions, soit vingt-cinq millions de millions de ces globules. Dans les animaux supérieurs ils

offrent une couleur rouge, matière complexe à base de fer, leur substance est l'instrument qui s'empare de l'oxygène de l'air, pour le porter aux cellules de l'organisme.

Voyez ce sang noir, veineux, qui du cœur jaillit dans les poumons : il pénètre dans cette espèce d'éponge par des vaisseaux si petits, que les globules peuvent à peine s'y frayer un passage, il circule à côté des bronches où l'air pénètre par des vaisseaux encore plus petits : là donc, le sang et ses globules ne sont séparés de l'air que par des cloisons d'une ténuité extrême, et par ces parois il se fait un échange de gaz dont les globules savent profiter. Ces globules, alors chargés d'un gaz acide carbonique qui cause leur couleur violette, le cèdent à l'air des poumons, et lui prennent en échange l'oxygène qui leur donne leur couleur rouge. Ainsi renouvelés, enrichis du gaz vital, ils retournent au cœur avec le sang ; de là ils jaillissent dans les artères, et se rendent dans toutes les parties du corps.

Arrivés dans les vaisseaux capillaires, les globules se trouvent en contact presque immédiat avec les cellules chargées de produits qui ont une grande appétence pour l'oxygène, et d'un excès d'acide carbonique prêt à s'en aller : les globules cèdent leur oxygène aux cellules et s'emparent de l'acide carbonique, puis s'en retournent au cœur ; pendant ce temps, l'oxydation des cellules, comme une légère et douce combustion, y produit la chaleur, la force nécessaire au travail, aux diverses fonctions vitales.

Remarquons ici en passant le rôle du fer dans les globules sanguins : ses particules sont bien minimes, l'organisme entier de l'homme n'en contient que cinq grammes disséminés dans vingt-cinq trillions de globules ; ce sont elles pourtant qui, par leur extrême facilité à prendre, puis à dégager l'oxygène, sont chargées de l'emprunter à l'air, et de le porter à toutes les parties du corps : elles sont donc d'une importance capitale pour les fonctions de la vie.

Les artères et les veines.—Disons maintenant quelques mots des canaux où circule le sang, des artères d'abord. Les plus grandes sont des tuyaux membraneux à enveloppes multiples, solides, élastiques ; tant que dure la vie, ils ont l'étrange propriété de se contracter, si bien qu'ils se moulent exactement sur la masse du sang qu'ils contiennent. La quantité de ce liquide peut augmenter, diminuer ; il faut de l'espace, il ne faut pas de vide pourtant ; tout est prévu : une légère dilatation, une légère contraction pourvoit à tout, rétablit l'équilibre des pressions, brise ou affaiblit l'onde sanguine.

Il y a encore d'autres appareils régulateurs de la pression artérielle, qui mettent les cellules à l'abri des inondations, des crues excessives : ainsi, dans le tissu nerveux si délicat, les petites artères sont renfermées dans une gaîne protectrice qui forme autour d'elles un fourreau rempli de lymphe, liquide fort anodin. Si l'artère se gonfle sous une pression trop forte, le seul effet est de chasser un peu de cette lymphe sans affecter le tissu nerveux.

Les veines, chargées de ramener le sang au cœur, offrent aussi des particularités remarquables. Pour empêcher le sang de retomber dans ces conduits quand il doit monter, les veines sont garnies de valvules, de soupapes qui permettent le mouvement vers le cœur, et rendent impossible tout retour en arrière : ces soupapes diminuent la pression causée par le poids de la colonne sanguine, et facilitent le mouvement ascensionnel.

La transpiration.—Grâce aux artères, aux veines, à l'impulsion du cœur, le sang peut donc répandre dans tout l'organisme la nourriture, la chaleur nécessaire —Outre les précautions multiples dont nous avons parlé, il fallait encore régler la température du sang, la maintenir toujours uniforme, car un excès de chaleur intérieure deviendrait bientôt funeste. L'artiste du corps humain y a pourvu par une espèce de réfrigérant placé sur tout le corps. On sait que, pour se vaporiser, les liquides doivent soustraire une énorme quantité de chaleur aux corps ambiants : voilà le principe sur lequel est basé l'appareil de la transpiration. Un nombre immense de petites artères excessivement fines partent des conduits sanguins, et, après bien des contours, traversent la peau pour s'ouvrir à l'extérieur. Y a-t-il excès de chaleur ? la partie liquide du sang, c'est-à-dire l'eau chargée de quelques sels, traverse ces petites artères et vient perler, s'évaporer à la surface du corps ; de là, pour nous une cause énergique de refroidissement. La chaleur est-elle modérée, convenable ? telles sont les spirales du canal excréteur qu'il arrête la sueur, et ne fournit rien à la transpiration ; et même, le derme est parsemé de fibres musculaires qui, se contractant par le froid, tiennent ces vaisseaux fermés.

Grâce à ces appareils, à ces habiletés de construction, le sang peut circuler avec une vitesse constante, la force impulsive, la pression, la chaleur s'y maintiennent dans un équilibre parfait. Par ses globules rouges, il va porter à toutes les cellules de l'organisme l'oxygène dont elles ont besoin ; avec l'oxygène il porte aussi les matières assimilables préparées avec un soin extrême par l'appareil de la

digestion. Ces substances contiennent tous les éléments nécessaires à l'entretien des divers organes et des parties, des cellules dont ils se composent ; dans ces cellules enfin s'opère l'assimilation, la mutation substantielle des aliments en notre chair vivante.

Réparation des lésions, des plaies.—Le sang fait plus encore : il répare les pertes, les destructions partielles, les blessures causées dans les organes, et voici comment : Outre les globules rouges, le sang contient, mais en bien plus petit nombre, des globules blancs, et ces derniers ont la singulière propriété de se fixer dans les plaies pour constituer le tissu cicatriciel. Pendant que tout fonctionne d'une manière normale, ces globules voyagent tranquillement sur le fleuve qui les emporte ; mais survient-il une plaie, une fracture ? Aussitôt les globules blancs s'agitent, se pressent vers l'endroit lésé, le sang coule dans la plaie ; une de ces parties, la fibrine, se coagule pour former un enduit protecteur, les petites artères coupées se rétractent, leur ouverture se referme et arrête l'hémorragie ; mais surtout les globules blancs affluent, se logent en foule dans les mailles de la fibrine, comblent les lacunes, travaillent à fabriquer de nouveaux tissus, et bientôt la cicatrice est formée.

Voilà, nous dit en terminant notre jeune naturaliste, quelques-unes des merveilles de la circulation : comment n'y pas reconnaître l'empreinte d'un artiste intelligent !"

Il nous semble difficile de ne pas souscrire à cette conclusion de son étude et des faits qu'elle nous présente.

Voici donc que dans l'organisme humain, l'observation découvre un système compliqué, présentant des milliers, des millions de parties ; toutes ces parties sont coordonnées entre elles, toutes concourent à un but commun, conspirent avec un parfait accord à la même fonction, au résultat le plus utile, le plus nécessaire à la vie humaine ; pour produire cet effet, une foule de tissus, de canaux, d'organes divers sont construits avec un art, avec une délicatesse infinie ;— et tout cela s'opère, non pas une fois, mais mille et mille fois depuis des siècles, et se renouvelle avec le développement de tout corps humain ; ce travail peut-il se faire sans une idée directrice, sans une intelligence qui possède cette idée ! Attribuer ces effets à l'évolution fatale, aveugle de la molécule primitive, c'est vraiment donner à la molécule un esprit, une habileté près de laquelle n'est rien l'habileté des plus grands génies.

(A suivre.)

LA PETITE-NIECE D'O'CONNELL

(Suite.)

Tout à coup la jeune fille eut un tressaillement : elle fixait son regard sur un repli de montagne où la statue de la sainte Vierge était posée, et devant laquelle une grande ombre noire se dressait.

De loin cette forme sombre lui fit un signe, qu'Ellen prit pour une bénédiction ; elle baissa la tête et fit de la main un geste d'adieu.

" Qu'est-ce que c'est ? demanda l'Écossais.

—C'est notre bon curé."

Sir Glengarry eut un sourire moqueur : il ouvrit la bouche comme pour répondre, mais il ne dit rien.

Le voyage fut fatigant et ennuyeux. L'oncle était froid, silencieux ; mais il avait tout prévu, et Ellen ne trouvait rien à dire ; du reste, elle avait assez à combattre son chagrin.

A un moment de la route, après avoir visiblement lutté contre le désir de suivre une de ses plus chères habitudes, Sir Glengarry demanda à Ellen s'il pouvait fumer.

La jeune fille fit en souriant un signe d'assentiment, et l'Écossais tira de nouveau son grand porte-cigares.

La voiture les emmena à travers la Vallée-Noire, puis elle reprit les montagnes, et, vers le soir, sir Glengarry et sa nièce arrivèrent aux célèbres lacs de Killarney. Ils devaient passer la nuit dans un hôtel situé sur les bords du *Lough Leane*, le plus grand et le plus beau des quatre. Là, sir Robert se fit servir un dîner copieux, qu'il absorba de grand appétit. Et, comme Ellen touchait à peine à tout ce qu'on lui servait, son oncle la regardait avec étonnement :

" Vous ne mangez guère, ma nièce ; si vous avez faim, ne vous gênez pas.

—Merci, mon oncle," répondait doucement la jeune fille.

Le dîner achevé, sir Glengarry entra dans le salon des fumeurs. Avant de monter à sa chambre, Ellen, faisant un effort sur sa timi-

dité, lui tendit en tremblant sa petite main blanche. Il s'inclina et la baisa avec beaucoup de cérémonie.

Puis il la regarda s'éloigner avec une espèce de sourire qu'on eût pu prendre pour de la satisfaction, et alluma sa pipe en murmurant :

" Elle a vraiment un certain air, cette petite papiste ! "

Le lendemain matin, Ellen se réveilla fiévreuse. Elle avait passé une nuit agitée ; elle se leva cependant, s'habilla, et, entendant toujours dans la chambre voisine le ronflement régulier de son oncle, elle descendit et fit quelques pas sur la terrace de l'hôtel.

En face d'elle s'étendait le Lough Leane, borné par des collines couvertes d'ormes, de hêtres, d'ifs, de houx, et aussi de ce charmant arbuste que les Irlandais appellent l'arbre à fraises et les touristes le myrte de Killarney, avec ses baies rouges et ses grappes de fleurs qui se détachent sur des feuilles d'un vert lustré et sombre. Les îles de Ross, d'Innisfallen, élevaient leurs bouquets de verdure et leurs vieilles ruines au-dessus des eaux bleues du lac, et le soleil levant, qui venait frapper sur les rochers de la rive, jetait des flots de lumière sur ce spectacle enchanteur.

Longtemps Ellen resta là pensive : elle reprenait des forces pour toute la journée, quand un grand bruit de pas, de voix, lui fit dresser l'oreille.

C'était son oncle qui commandait le déjeûner.

Elle entra aussicôt, salua sir Glengarry, et, dès qu'ils furent sortis de table, le bateau les transporta de l'autre côté de la rive, puis une voiture à la ville de Killarney. Là, l'Écossais et sa nièce prirent le chemin de fer pour Dublin. Le centre de l'Irlande est plat, uniforme, souvent marécageux. Ellen, installée en compagnie de son oncle dans un wagon de première classe, appuyait sa tête sur le dossier et se sentait bien isolée. Ses longs yeux bleus s'ouvraient vaguement sur le paysage, la chaleur avait remis une teinte rose sur sa peau blanche, que les émotions des jours précédents avaient décolorée, et sa bouche se plissait parfois comme pour contenir un sanglot.

Quant à sir Glengarry, commodément installé sur la banquette, il regardait monter la fumée de son cigare ou contemplait la campagne avec indifférence.

Ce ne fut qu'à Belfast qu'Ellen put enfin oublier la fatigue du jour pendant les quelques heures de sommeil qui lui furent accordées, avant le départ du bateau qui allait à Glasgow.

" Vous ne souffrirez pas trop d'une traversée un peu longue ? lui avait demandé sir Glengarry.

—Je suis fille de marins, mon oncle."

Et à neuf heures du matin, l'oncle et la nièce partaient pour l'Écosse.

Sir Glengarry, qui souffrait toujours du mal de mer, alla s'enfermer dans l'intérieur du navire, et Ellen resta seule sur le pont. Ses yeux suivaient la côte d'Irlande qui s'enfuyait à l'horizon : et l'amour de la patrie, très vif dans son cœur, se trahissait par une larme qui montait lentement à sa paupière.

Mais, un regard jeté autour d'elle la fit soudain s'apercevoir que les passagers l'examinaient attentivement et avec une sorte de muette admiration. Alors elle baissa son voile et alla s'asseoir dans un coin du pont.

Quelques heures après le coucher du soleil, il sarrivèrent à Glasgow ; la vue des rues sombres et sales de cette ville, remplies de femmes en haillons et d'enfants à demi nus, serra le cœur d'Ellen ; mais elle suivit en silence les grands pas de sir Glengarry qui se dirigeait vers l'hôtel.

Enfin le lendemain, à la nuit tombante, ils étaient à Bolloch-Pier, sur les bords du lac Lomond.

Le bateau de plaisance de sir Glengarry les attendait au débarqué : c'était une espèce de gondole vénitienne, élégante, propre et peinte de fraîches couleurs. L'oncle tendit la main à Ellen pour l'aider à y descendre ; elle posa son pied sur le bord, sauta dans la barque, et les rameurs s'éloignèrent vivement.

Triste et fatiguée, Ellen entra dans l'étroit salon qui était placé au milieu du bateau. Sir Glengarry était resté au dehors, et la jeune fille eut le temps d'examiner les objets qui l'environnaient. Jamais elle n'avait vu pareil luxe dans une barque : les vitraux de couleur étaient posés sur les petites fenêtres, des coussins de soie à glands dorés étaient jetés sur les fauteuils, et, sur une table, il y avait des boîtes à cigares, des pipes anciennes, tout un service de fumeur incrusté d'argent, et même, suspendue à un mur, brillait une glace de Venise. Ellen se demandait si elle était désormais appelée à vivre au milieu de telles splendeurs, quand tout à coup le bateau s'arrêta.

Sir Glengarry vint chercher sa nièce ; un petit pont communiquait avec la rive : ils étaient à Luss, le village auprès duquel était situé Glengarry-Castle.

Quand Ellen eut franchi, à la suite de sir Glengarry, la courte distance qui les séparait du château, elle se trouva devant une masse épaisse et sombre dont la lumière douteuse de la nuit ne lui permit pas de distinguer les détails, et qui s'élevait à mi-côte d'un des sommets des Arrochar faisant face au lac.

Ellen suivit son oncle, monta un magnifique perron de granit ; puis elle traversa un vestibule et enfin entra dans un salon immense, éclairé par cinq ou six lampes. Ce haut étage sous lequel elle se voyait si petite, ces grandes glaces qui lui renvoyaient son image, cette profusion de beaux meubles, de grands fauteuils à dossiers élevés, cette cheminée de marbre blanc, tout, jusqu'aux plantes de serre qui ornaient les coins, effraya la pauvre Ellen. Elle prit un tabouret, sir Glengarry sonna.

Aussitôt apparut un domestique, en grande livrée.

" William, dites à Rosa que mademoiselle l'attend."

Le domestique sortit. Bientôt après une grande femme de chambre anglaise, d'un air respectable et digne, s'avança vers Ellen.

" Rosa, dit sir Glengarry, je vous charge désormais du service de ma nièce, miss Ellen Mac-Gaway."

Et pendant que la servante saluait Ellen, avec un sourire moitié d'étonnement moitié de défiance, l'oncle se tourna vers Ellen :

" Soyez la bienvenue ici, ma nièce, vous y serez *at home,*" dit-il froidement et comme pour remplir un devoir.

La jeune fille se leva, remercia son oncle et suivit la femme de chambre dont les mains sèches tenaient un flambeau d'argent.

Elle traversa le vestibule qu'elle venait d'apercevoir et prit un grand escalier de bois sculpté qui lui parut splendide. Puis elle s'arrêta au deuxième étage, à la porte d'une chambre que Rosa ouvrit devant elle. C'était un joli appartement, aux rideaux de soie rayée bleus et bruns et dont les fenêtres donnaient sur le lac. A gauche, une portière soulevée ouvrait l'accès d'un cabinet de toilette des plus luxueux et à droite une autre portière donnait communication à un petit salon de travail élégamment meublé, avec une vue sur le village et sur les dernières croupes des Arrochar.

" Voici l'appartement de mademoiselle, dit Rosa, en montrant ses grandes dents ; mademoiselle veut-elle que je la décoiffe ? "

Ellen, pour toute réponse, quitta son chapeau, enleva son peigne, et ses boucles blondes tombèrent sur ses épaules comme un voile doré.

Rosa eut un mouvement de surprise ; mais Ellen reprit :

"Je n'aurai pas besoin de vous ce soir, Rosa, je vous remercie."

La femme de chambre salua, sa robe noire disparut derrière la porte, et le bruit de ses pas s'éloigna dans les corridors.

Ellen, restée seule, s'empressa d'ouvrir la fenêtre et soudain un cri d'admiration lui échappa.

Devant elle se dressait le Ben Lomond, plongé dans l'ombre de la nuit ; tout était calme et tranquille, on entendait seulement le bruit de la longue cascade d'Inversnaid qui roulait sur les cailloux, la fraîche brise du soir tremblait sur le bout des branches, et tout au fond on voyait les rochers au-dessus desquel s'ouvre la grotte de Rob-Roy. Perçant à travers les nuages, un rayon de lune venait mettre une bande d'argent sur les eaux bleues et les rendait transparentes comme du cristal. Le lac Lomond aux ravissants contours, étroit et long comme un ruban de moire, se perdait derrière une montagne, réapparaissait dans une échappée, et s'enfuyait encore, toujours insaisissable et toujours renaissant.

Ellen, accoudée à sa fenêtre, contemplait ce tableau ; les yeux fixés sur les eaux, elle oubliait un instant sa tristesse, ses inquiétudes, elle se perdait dans la rêverie.

Et quand le sentiment de la réalité lui revint, quand elle se rendit compte de la situation difficile dans laquelle elle se trouvait, ses appréhensions furent moins vives, sa douleur moins aiguë, et ce fut toute calmée qu'elle ferma la fenêtre et rentra dans sa chambre.

"Je viendrai me consoler ici, se dit-elle, seule avec mes souvenirs."

Le lendemain matin le soleil se leva radieux. Ellen descendit pour le déjeûner de huit heures, selon la coutume anglaise ; mais un seul couvert était posé sur la table de chêne, au fond de la grande salle à manger dont les murs élevés, couverts de cornes de cerfs, de pieds de biches, d'oiseaux de mer savamment empaillés, lui causaient un sentiment d'effroi.

"Où donc est mon oncle ? demanda-t-elle au domestique qui la servait.

—Il est parti depuis longtemps, miss, pour chasser la grouse sur le Ben Lomond."

Quand Ellen remonta dans sa chambre, Rosa finissait de vider sa malle.

La jeune fille fronça légèrement le sourcil et rougit : il y avait tant de souvenirs dans cette petite caisse qu'elle n'eût pas voulu qu'une étrangère touchât ! Mais Rosa avait perdu tout sa défiance

pour Ellen, en voyant le contenu de la malle, et elle reçut la jeune fille avec une grimace qui était sa manière de sourire. Puis, fermant le couvercle, elle poussa la caisse hors de la chambre et revint vers sa nouvelle maîtresse.

" Miss Ellen veut-elle que je relève et que j'attache ses cheveux ? " demanda-t-elle.

Ellen soupira : sa mère aimait ses cheveux à demi flottants. Mais elle ne voulut pas refuser l'offre de Rosa, qui la conduisit dans le cabinet voisin, et l'installa devant une table surmontée d'une glace et couverte d'objets de toilette en ivoire marqueté d'argent.

Puis, désirant connaître le genre de vie qu'elle mènerait à Glengarry-Castle, Ellen demanda :

" Mon oncle chasse-t-il souvent ?

—Tous les jours, s'il le peut, miss Ellen, et, quand la chasse est défendue, il pêche. "

—Il pêche dans le lac ?

—Oui, miss Ellen, il prend des truites ; il fait souvent de beaux coups de filet. "

Il se fit un silence : Rosa, à son tour, hasarda une question :

" Mademoiselle est Irlandaise ?

—Oui, " dit Ellen, et elle pensa avec une légitime fierté : " Irlandaise catholique.... "

Rosa nattait toujours les cheveux dorés d'Ellen, et, quand elle eut fini son œuvre, elle lui présenta un second miroir pour qu'elle pût voir sa coiffure sous toutes les faces. Ellen jeta un triste regard sur l'image que lui renvoyait la glace ; Rosa s'était pourtant évertuée à faire rentrer dans le cadre étroit du chignon britannique la masse soyeuse des cheveux d'Ellen ; mais elle n'avait pu y réussir et les tresses arrondies formaient une auréole blonde autour de ce frais visage.

La jeune fille remercia cependant avec bonté, et la grande Rosa, toujours droite, serrée dans sa longue robe, et les cheveux à demi cachés sous un très petit bonnet de tulle blanc, comme en portent, en Angleterre, les femmes de chambre de bonne maison, ferma la porte de l'appartement.

Demeurée seule, Ellen pensa à l'homme étrange près duquel elle devait passer les années qui la séparaient de sa majorité, et recueillit tous ses souvenirs.

Sir Glengarry était le fils d'un commerçant de Londres qui s'était enrichi dans sa profession, et qui avait embrassé la religion ré-

formée. Quand son fils était venu au monde, il avait acheté en Ecosse cette terre et ce château auxquels il avait donné son nom ; puis, les études de son fils terminées, il était venu s'établir définitivement à Glengarry-Castle, que, jusque-là, il n'avait fait que visiter de temps à autre. Il mourut peu de temps après, et sa femme, lady Alice, avait voulu lancer son fils dans le monde et le marier richement. Mais sir Robert était déjà un personnage bizarre. Il ne trouva aucune héritière à son goût, et fatigué du bruit des bals, il se renferma chez lui et il devint bientôt sombre, rude et désabusé de tout.

Lorsque sa mère fut morte, il ferma de plus en plus sa porte à tous les voisins, et se livra à ses deux exercices favoris, la chasse et la pêche. Quant au protestantisme, il n'y croyait plus : blasé sur toute espèce de choses, il l'était aussi sur sa religion. Mais il avait contre le papisme une haine rageuse et comme forcée, qu'il avait emportée du collège où il avait été élevé : cependant il ne connaissait pas la religion romaine et, malgré lui, il avait dans ses veines un peu de sang des Mac-Gaway. Quelle impression ferait sur lui le contact de la foi d'Ellen ? La jeune fille tremblait qu'il n'y eût entre eux de douloureuses luttes, et l'événement ne tarda pas à confirmer ses craintes.

CHAPITRE IV.

Les premiers jours s'écoulèrent sans amener d'incident. Sir Glengarry allait tous les matins à la chasse et ne revenait au château que pour dîner, le soir, rapportant tantôt un gros gibier qu'il avait tué dans la montagne, tantôt des oiseaux, grouses ou bécassines qu'il poursuivait au bord du lac.

Ellen restait seule, et luttait à la fois contre ses angoisses et contre l'ennui en lisant les livres qu'elle avait apportés du Fern-Cottage.

Cet amour de la lecture, si naturel chez une jeune fille de son âge et dans sa situation, fut la première occasion pour sir Glengarry de manifester ses sentiments.

Un soir que sa nièce lui demandait s'il ne voudrait pas lui prêter quelques volumes, sir Glengarry entra un instant dans sa bibliothèque, et bientôt, comme s'il eût voulu mettre dans son offre une intention méchante, il en sortit apportant trois ou quatre ouvrages des philosophes protestants les plus connus.

En les voyant, la jeune fille rougit légèrement, fit un effort, et dit simplement :

" Merci, mon oncle...

—Quoi ! vous n'en voulez plus, déjà ?

—Vous m'excuserez, mon oncle, mais je ne tiens pas à lire ces livres qui combattent mes croyances et attaquent notre religion..."

Sir Glengarry, pris dans son piège, frappa du pied avec colère et jeta brusquement les ouvrages sur la table qui se trouvait à sa portée :

" Ne croyez pas, ma nièce, s'écria-t-il, que je vais composer ici une bibliothèque de papiste uniquement à votre intention ! "

Et il sortit précipitamment, laissant Ellen agitée et inquiète de l'avenir.

Le lendemain une nouvelle scène éclata.

C'était un vendredi, et sir Glengarry, par hasard, était resté pour déjeûner au château. Le domestique qui servait venait d'apporter sur la table, où fumaient déjà des grouses, un plat de ce hachis qui est un mets national et qu'on appelle Scotch Haggis.

Ellen refusait tous les mets et ne mangeait pas.

A la fin, son oncle s'en aperçut et leva la tête avec étonnement :

" Qu'avez-vous donc aujourd'hui, miss Ellen, êtes-vous malade ?

—Non, répondit simplement Ellen, mais c'est aujourd'hui vendredi, et je fais maigre."

Sir Glengarry frappa du poing sur la table.

" Simagrées ! s'écria-t-il, prétentions et grimaces ! Faites comme tous le monde à table, ou restez dans votre chambre."

Ellen, tranquillement, plia sa serviette, se leva, et, murmurant quelques excuses, sortit de la salle à manger pendant que son oncle, la fourchette levée, ses lèvres entr'ouvertes, la suivait des yeux avec étonnement.

" Quel entêtement ! murmura-t-il, quand la jeune fille eut disparu dans le vestibule ; mais quelle énergie ! "

Dix minutes après, Ellen, qui était rentrée dans son appartement et qui, pour fortifier son courage, pressait sur ses lèvres la petite croix d'O'Connell, entendit Rosa frapper à sa porte. La femme de chambre lui apportait un déjeûner maigre complet que sir Glengarry avait commandé exprès pour elle.

Le soir, quand elle descendit, les truites du lac Lomond, les légumes du jardin et les fruits de la montagne composaient seuls le repas.

Ellen eut un regard de reconnaissance pour son oncle, dont elle devinait déjà les bizarreries et l'estime naissante, et une grande inquiétude s'échappa de son cœur.

La vaillante enfant recueillait déjà les premiers fruits de son obéissance aux dernières volontés de sa mère mourante et du curé de Dumborough. Elle avait pour la soutenir dans la lutte la paix de sa conscience, les traditions de sa famille et le souvenir de ses engagements.

Mais un autre souci, plus grave encore, la préoccupait. Elle désirait ardemment assister à la messe le dimanche suivant. Mais elle ignorait s'il y avait dans le pays une église catholique, et elle redoutait également de le demander à son oncle ou à Rosa.

Le samedi soir, cependant, résolue à tout faire pour accomplir son devoir, elle pria un instant dans sa chambre, puis elle entra dans le cabinet de travail, où sir Glengarry, fumant sa pipe, regardait le soleil se coucher sur le lac.

En la voyant entrer, une légère rougeur sur les joues, sir Robert devina qu'elle avait quelque important renseignement à lui demander, et il réprima un premier mouvement d'impatience.

" Mon oncle, dit Ellen avec cette habituelle simplicité qui faisait sa force, c'est demain dimanche, et je voudrais savoir de vous s'il n'y a pas dans le voisinage une chapelle catholique."

Sir Glengarry éclata.

" Comment ! s'écria-t-il en se levant et en prenant sa plus grosse voix, vous croyez donc qu'on va à la messe à Glengarry-Castle ? "

Le géant écossais avait fait trois pas en avant. Ses yeux étincelaient, on eut dit qu'il allait dévorer la timide enfant qui se tenait devant lui.

Mais celle-ci n'avait aucune frayeur, au moins apparente. Et elle se bornait à serrer dans sa main la petite croix de son grand-oncle.

" Non, sir Robert, répondit-elle, je ne le crois pas, parce que vous êtes tous protestants ; mais, moi, je suis Irlandaise catholique...

—Irlandaise catholique ! Vous semblez bien fière de ce nom et de ce titre !

—Oui, mon oncle, comme vous êtes fier d'être Écossais et d'en porter le costume !

—C'est possible, mais je n'entends rien à vos superstitions, et ne venez pas..."

Ellen le salua, et se retira doucement sans entendre la fin de sa phrase.

A peine était-elle sortie, que la porte se rouvrit avec fracas.

" Après tout, miss Ellen, s'écria sir Glengarry, si vous y tenez tant, on dit qu'il y a une chapelle catholique de l'autre côté du lac."

La porte se referma brusquement.

Ellen sourit, remercia Dieu et remonta dans sa chambre. Une fois de plus elle avait fait son devoir et elle en était récompensée.

Le lendemain au petit jour la jeune fille se leva. Comme elle ne savait à quelle heure était la messe, elle voulait être rendue dès l'aube. Elle baissa son grand voile noir sur ses yeux, jeta sur ses épaules un manteau de deuil, prit un livre et sortit.

Le sentier qui descendait du château était embaumé. Les bruyères les plus fines poussaient sur les deux rampes et étalaient aux clartés roses de l'aurore leurs fleurs délicates. Du milieu de tous les haies, s'enfuyaient en chantant les oiseaux éveillés par la jeune fille. Au bas de la côte brillait le lac sur lequel régnait encore une légère vapeur amassée pendant la nuit. Bientôt le soleil émergea au-dessus de l'horizon, et Ellen salua en son cœur le bel astre qui la trouvait debout et fidèle à Dieu.

Quand la jeune fille fut sur la rive, elle chercha comment elle pourrait traverser le lac et ses yeux errèrent avec inquiétude à droite et à gauche. Heureusement un paysan qui passait, la voyant embarrassée, s'arrêta un instant, et ôtant sa casquette, lui dit :

" Si vous êtes du château, prenez le bateau de sir Glengarry, mademoiselle.

—Où est-il ? dit Ellen qui voyait plusieurs barques sur la rive outre la gondole vénitienne qui les avait amenés.

—Le petit, à droite, mademoiselle, le *Star*, qui est amarré tout près.

—Merci," dit Ellen, qui sauta dans la barque.

Elle n'était pas inquiète de se diriger à travers le lac, car bien souvent en Irlande, elle avait appris avec les pêcheurs à se servir des avirons et même des voiles : elle prit les rames et s'en alla doucement sur l'eau.

La brise était fraîche, vive et pure, la barque tournait autour des îlots verts jetés ça et là comme de gros bouquets, les eaux étaient claires et limpides, et Ellen approchait rapidement du but. Arrivée sur l'autre rive, elle attacha son canot, releva sa longue jupe et grimpa sur un petit monticule pour chercher le clocher. Elle aperçut tout à coup entre deux montagnes une humble petite flèche : elle se dirigea de ce côté, et atteignit bientôt une chapelle posée au pied d'une colline.

Ellen crut revoir l'Irlande et il lui sembla. en entrant dans l'église, qu'elle mettait de nouveau le pied sur le sol de la patrie.

Quand elle franchit le seuil, il n'y avait encore sur les bancs que quelques enfants pauvres, deux ou trois vieilles femmes, puis, agenouillé sur un prie-Dieu et la tête dans ses mains, un jeune homme d'aspect étranger. Ellen fixa un instant sur lui un regard étonné, mais elle ne s'y arrêta pas et prit une place de l'autre côté. Quelques familles restées fidèles à la foi de Marie Stuart, quelques montagnards, quelques étrangers arrivèrent ensuite, et le prêtre monta à l'autel. L'inconnu se leva alors. C'était un Français qui portait le charmant costume d'enseigne de vaisseau et dont le navire, en tournée d'exploration, stationnait à Glasgow. Il regarda tout autour de lui et ses yeux s'arrêtèrent sur Ellen avec admiration ; mais il les détourna vivement, et la messe commença. Elle était célébrée par un vieux prêtre à l'air doux et bon, une auréole de cheveux blancs entourait sa tête, il avait les mouvements lents et bien des rides sur le front. Ellen se sentait heureuse d'être entourée de cœurs qui avaient la même foi que le sien et priait avec ferveur.

Quand la messe fut finie, elle se leva et sortit. simplement, avec calme. Au bas de l'église, elle se trouva en face du jeune étranger. Son voile était relevé, il l'aperçut, frémit légèrement, puis, sans plus réfléchir, il trempa le bout de ses doigts dans l'eau bénite et les lui tendit.

La jeune fille hésita un instant, rougit et avança sa main fine, gantée de noir. Au sortir de la chapelle, elle baissa son voile et se dirigea rapidement vers la rive. Le spectacle était bien changé ; une fête se préparait au village situé derrière les montagnes : une grande prairie avait été abandonnée pour cet usage, et on y avait daessé une estrade. Dans l'intérieur du champ, un grand cercle fermé par des cordes marquait l'enceinte des jeux et des luttes. et une foule d'Écossais dans leur brillant costume se promenaient aux alentours ; leurs ceintures à gros glands de poils de chèvre pendaient sur le devant de leur jupe,ils portaient leurs toques sur l'oreille, et la broche qui retenait leur plaid étincelait sous les feux du soleil. Les joueurs de biniou donnèrent le signal, et les équipages amenèrent bientôt de tous côtés la société écossaise qui, restant dans les voitures, vint faire la haie autour du cercle. Des lutteurs et des sauteurs commencèrent à jouer. Le programme annonçait encore des courses, des jeux d'épée, mais Ellen n'avait nulle envie de rester là. Elle se fraya un passage au milieu de la foule qui mon-

tait à la prairie, et ce fut avec peine qu'elle arriva sur la rive du lac.

Quel ne fut pas son étonnement quand elle vit le *Star* s'éloignant du côté du château monté par des domestiques qui étaient venus de l'autre bord !

Ellen eut un moment de frayeur en regardant le canot qui disparaissait, et cette frayeur se traduisit par quelque mouvement involontaire. Aussitôt le jeune Français s'approcha d'elle et la salua respectueusement en découvrant un front large et haut, au-dessous duquel s'ouvraient deux yeux d'un bleu sombre, du bleu de mer. Il souriait en regardant Ellen, et son sourire d'un charme particulier, brillait sur des dents blanches et admirablement rangées.

" Mademoiselle, dit-il, vous semblez hésiter, ne pourrais-je pas vous être utile ? "

Ellen comprenait fort bien le Français et le parlait elle-même avec aisance. La demande du jeune homme était formulée sur un ton tellement doux et respectueux, qu'elle ne songea pas à s'en blesser. Il y a, d'ailleurs, comme chacun le sait, de secrètes affinités de race entre les Français de l'Ouest et les Irlandais.

" J'étais venue dans ce bateau qui s'éloigne, répondit-elle, et j'espérais retourner de la même façon sur l'autre rive. Mais il est loin déjà et je n'en vois pas d'autre.

—Qu'à cela me tienne, mademoiselle ! reprit l'étranger ; si vous voulez le permettre, je vais appeler les deux Bretons que j'ai amenés de mon navire l'*Espérance*, et qui m'attendent dans ce creux de montagne : ils vous conduiront sur l'autre rive et viendront me reprendre ensuite. Vous pouvez vous fier à eux, mademoiselle, ce sont de braves marins."

Ellen, dont l'embarras était grand, jeta un dernier regard vers le *Star* qui disparaissait entre les îles ; puis elle ramena ses yeux sur le jeune homme qui, debout devant elle, attendait une réponse. La nécessité l'obligea enfin à prendre parti :

" Je vous remercie, monsieur, dit-elle, j'accepterai votre offre avec reconnaissance."

L'inconnu s'inclina vivement et comme avec joie, et fit signe à sa barque d'approcher.

Ellen vit venir à elle deux vieux marins à figure franche et rude : elle pensa aussitôt à la catholique Bretagne dont sa mère lui avait si souvent parlé, et entra tranquillement dans le canot où elle s'assit,

tandis qu'à la dérobée, l'officier français cueillait une bruyère à la place qu'elle venait de quitter.

Sur un nouveau signe de leur chef, les deux marins de l'*Espérance* enfoncèrent leurs rames dans l'eau du lac avec cette régularité calme qui n'appartient qu'aux matelots exercés.

Bercée par le doux mouvement de la barque, Ellen laissait flotter ses pensées : derrière elle le bruit de la fête s'éteignait peu à peu, à mesure qu'elle s'écartait de la rive, et elle revoyait, comme en un songe, la petite chapelle isolée, le vieux prêtre, les paysans fidèles à leur foi et aussi ce jeune homme si pieux et si charmant qu'elle ne reverrait sans doute jamais.

A ce souvenir, Ellen se reprocha d'avoir montré trop de froideur et de n'avoir pas assez témoigné sa reconnaissance envers celui qui, si simplement, l'avait tirée de son anxiété. Et comme la barque tournait à la pointe d'une île, la jeune fille se retourna à demi presque à son insu.

Debout sur une roche, sa casquette d'officier à la main, l'inconnu se tenait immobile, les yeux fixés sur elle.

Sans trop savoir pourquoi, Ellen rougit encore et détourna la tête. Un instant après, la jeune fille était sur l'autre bord et les deux Bretons faisaient force de rames pour rejoindre leur chef.

Ellen n'eut que le temps de secouer la poussière de sa robe et elle descendit déjeûner. Sir Glengarry l'attendait. En voyant apparaître sa nièce il eut un mauvais sourire.

" Ah ! vous voilà ! vous n'avez pas été à la petite chapelle, je vois qu'il y a des accomodements avec le ciel dans votre religion.

—Comment, mon oncle ! dit Ellen étonnée, je vous demande pardon, j'ai été à la messe.

—Ah ! vous y avez été, dit l'Écossais qui se sentit involontairement satisfait du courage d'Ellen, et par quel moyen ?

—J'ai pris le *Star*, mon oncle.

—Vons êtes allée seule ?

—Oui.

—Et revenu de même ? "

La jeune fille rougit légèrement ; sir Glengarry la regarda :

" Oui, mon oncle, répondit-elle.

(A suivre.)

GARCIA MORENO

(Suite.)

§ 6. *Garcia Moreno Président.*

(1860-1861.)

On s'était heureusement débarrassé du pouvoir révolutionnaire ; mais comment restaurer l'édifice social ébranlé jusque dans ses fondements ? Avec un peuple souverain et des chambres omnipotentes, un chef d'État arrachera-t-il jamais son pays à l'odieuse marâtre de 1789 pour le prosterner aux pieds de sa vraie mère, l'Église !

Le faible Équateur surtout ne pourrait accepter la direction de l'Église sans soulever des tempêtes dans les Républiques voisines, à la Nouvelle-Grenade et au Pérou.

La première chose à faire c'était, pour Garcia Moreno, d'obtenir par son influence personnelle une assemblée de représentants conservateurs et catholiques. La masse du peuple étant bonne, Garcia Moreno s'appuya sur lui et, malgré l'exaspération des faux démocrates, libella ainsi le décret de convocation aux urnes : "L'élection aura pour base le chiffre de la population. Toute fraction de vingt mille habitants nommera un député. L'élection sera directe, et le suffrage universel. Est électeur tout citoyen de vingt-et-un ans, sachant lire et écrire."

Investi par le peuple du pouvoir souverain afin de sauver la patrie agonisante, Garcia Moreno usait d'un droit strict en adoptant le moyen le plus apte à procurer le bien du pays. Les amis secrets du régime déchu ne partageaient pas son avis, cela va sans dire ; mais avait il conquis le pouvoir pour leur plaire et les remettre au pinacle ? D'ailleurs, n'appliquait-il pas le principe fondamental du droit constitutionnel républicain, et comment des démocrates osaient-ils invectiver contre un décret si flatteur pour le peuple souverain, leur idole ?

Ils invectivaient cependant, et même sans se donner la peine de dissimuler une colère qui prêtait à rire. Malgré leurs vaines déclamations, le peuple se rendit aux urnes avec allégresse, heureux de donner des collaborateurs au grand homme qui venait de le sauver. La victoire des conservateurs aussi complète que possible, remplit d'espoir tous les cœurs sincèrement dévoués à la République.

Pour se venger de son échec, l'opposition démocratique eut recours à ses moyens ordinaires ; la sédition et le poignard. Quelques jours après les élections, on découvrit le fil d'une conspiration contre le gouvernement.

Sur ces entrefaites s'ouvrit la Convention, où Garcia Moreno rencontra des dissentiments plus inquiétants pour ses grands projets que les conspirations des irréconciliables. Les députés s'entendaient tous pour acclamer Garcia Moreno ; mais, à part ce trait d'union, jamais éléments plus hétérogènes n'avaient figuré dans un parlement.

Garcia Moreno désirait ardemment doter l'Équateur d'une constitution catholique ; mais, au lieu de heurter des législateurs incapables de le comprendre, il crut mieux faire d'ajourner à des temps meilleurs l'exécution complète de ses plans, et se borna, pour le présent, à écarter toute disposition de nature à paralyser l'action de l'Église.

Malgré les ridicules déclamations de quelques têtes mal équilibrées sur la liberté de conscience, l'article du projet de constitution déclarant la religion catholique Religion de l'État, fut maintenu. Dans les délibérations relatives aux rapports de l'Église et de l'État, Garcia Moreno réussit même à briser quelques entraves qui gênaient plus ou moins l'action du clergé.

Une autre question vitale vint alors passionner les esprits. L'Équateur conserverait-il sa forme unitaire, ou se morcellerait-il en petits États indépendants, reliés entre eux par un lien fidératif, comme les États-Unis ou les Cantons suisses.

Il n'était pas difficile de montrer aux novices clairvoyants que le fractionnement de l'Équateur en plusieurs États, établirait, entre eux, un antagonisme détestable. Garcia Moreno s'opposa énergiquement à la division ; après des débats très orageux, la majorité se rallia au système unitaire.

La Convention n'avait plus qu'à délibérer sur les droits constitutionnels du pouvoir exécutif, question brûlante au lendemain d'une insurrection contre la tyrannie.

Garcia Moreno se contenta de demander pour le pouvoir une dou-

ble garantie contre les menées des radicaux ; d'abord la ratification de la réforme électorale, et ensuite la scission en deux parties de la province de Guayaquil, afin de soustraire la plaine à l'influence désastreuse de la cité. On lui accorda ces deux points, et l'ensemble de la constitution fut voté.

L'Assemblée mit alors à l'ordre du jour l'élection du président. Elle avait décrété que, pour l'avenir, le suffrage universel nommerait le chef de l'État, mais en se réservant l'élection actuelle. A l'unanimité des voix et sans débats, Garcia Moreno fut élevé à la présidence de la République. Sauf les Urbinistes, qui frémirent de rage, le peuple répondit au choix des députés par d'unanimes applaudissements.

Garcia Moreno refusa d'abord le mandat qu'on lui offrait. Il finit cependant par céder aux instances de ses amis qui, voyant en lui le seul homme capable de régénérer la nation, firent appel à sa conscience et à son dévouement. Du reste, pour lui prouver leur bonne volonté, les représentants votèrent, sous son impulsion, plusieurs lois organiques dont ils n'apprécièrent peut-être pas toute la portée. Somme toute, malgré les dispositions peu favorables de la Convention, Garcia Moreno avait écarté tout projet de loi contraire aux intérêts de l'Église et de l'État, et obtenu un blanc-seing pour opérer les réformes qu'il jugerait nécessaires ; c'était, pour ses débuts, un assez beau succès.

§ 7. *Réformes* (1861.)

Garcia Moreno se mit immédiatement à son œuvre de réformateur, vrai nettoyage des étables d'Augias dans un pays où la Révolution s'était installée durant un quart de siècle. Son premier soin fut de s'associer un personnel administratif irréprochable, laborieux, dévoué corps et âme à la réalisation de ses gigantesques desseins. Le département des finances exerça surtout le zèle et l'attention du réformateur. Pour se procurer des ressources, un gouvernement malhonnête pouvait avoir recours à brigandages de prétoriens aux abois ; mais comment subsister dans un pays écrasé sous le poids de taxes exorbitantes et où tout emprunt devenait impossible. Garcia Moreno résolut le problème par des moyens qui, malgré leur simplicité, dépassent cependant les capacités de nos plus illustres financiers.

En attendant qu'une administration sage et progressive le mît à même de multiplier les sources de revenus, il établit une stricte éco-

nonomie dans les dépenses. Une autre méthode, tout aussi primitive, de grossir son trésor, fut de réformer complétement l'administration financière.

Afin de régulariser les livres des comptes, il se condamna à l'ingrat et pénible travail d'une vérification générale de toutes les dettes contractées par l'État depuis l'origine de la République. Vint ensuite le tour des agioteurs qui achetaient au rabais les créances arriérées des employés civils, pour en trafiquer avec les agents du fisc. Il fit rendre gorge aux coupables et destitua les fonctionnaires qui se prêtaient à ces honteuses spéculations sur la misère publique.

Une réforme non moins urgente, celle de l'armée, s'imposait au nouveau président. La République se mourait de militarisme. Il se mit à l'œuvre sans délai, édicta des règlements très sévères contre les sorties nocturnes, le brigandage et fit jeter en prison tous les récalcitrants, officiers ou soldats.

Enfin en possession de ce triple élément d'action : un personnel dévoué, des ressources financières assurées, une force militaire suffisamment disciplinée pour maintenir la paix à l'intérieur, il jeta immédiatement les bases de cette civilisation chrétienne dont il voulait doter son pays, et qu'il regardait, à bon droit, comme la condition essentielle du véritable progrès matériel, intellectuel et moral.

Pour réussir dans son œuvre, l'homme de la contre-révolution devait réformer le fondement de toute régénération, l'instruction de la jeunesse. Dès 1861, il fit appel au dévouement des congrégations françaises, où l'on trouve toujours, disait-il, des ouvriers et des ouvrières pour travailler sous tous les climats à la vigne du Christ. Des colonies de frères des Écoles chrétiennes, de dames du Sacré-Cœur, de sœurs de Charité, établirent dans tous les grands centres des écoles primaires et des pensionnats. Les jésuites, qu'il avait autrefois ramenés dans la capitale et défendus avec tant de courage, furent appelés et installés à Quito dans leur antique maison de Saint-Louis, puis dans un établissement d'instruction secondaire, d'où sortirent bientôt des essaims de professeurs pour fonder les collèges de Guayaquil et de Cuença. La direction des hôpitaux fut confiée aux sœurs de Charité, et celle des prisons à des hommes spéciaux que le président sut animer de son esprit.

En même temps, ce que les Incas, ni les Espagnols, ni les progressistes de la Révolution n'avaient osé concevoir, le président l'exécuta. Il s'agissait de construire un immense réseau de voies

carrossables à travers l'Équateur afin de relier les villes entre elles et le plateau des Cordillères aux postes du Pacifique. On traita ce projet d'utopie, de rêve absurde : Garcia Moreno laissa clabauder routiniers et gens à courte vue, et se mit résolument à l'œuvre, au mépris des vaines déclamations et des mille obtacles que lui suscitèrent la paresse, l'égoïsme et la cupidité.

§ 8. *Le Concordat* (1862).

Garcia Moreno, chrétien, gémissait de voir l'Église, la reine du monde, courbée comme une esclave aux pieds du pouvoir civil ; homme d'État, il comptait sur cette divine institutrice des peuples pour régénérer son pays ; mais comment pouvait-elle remplir sa mission, si on ne la relevait de son impuissance et de son abjection ? Il résolut de briser des chaînes qui semblaient rivées pour jamais ; il demanda à conclure un concordat avec le saint-siège.

Son premier soin fut de chercher un négociateur bien intentionné. Il choisit un prêtre, jeune encore, mais dont il avait pu apprécier les idées saines aussi bien que les intentions droites : Don Ignacio Ordenez, alors archidiacre de Cuença.

Le grand homme d'État donna à son mandataire cette instruction sublime dans sa simplicité : " Je veux la liberté complète de l'Église et la réforme complète aussi du clergé séculier et régulier. La demande au souverain pontife de nous envoyer un nonce muni de pouvoirs suffisants pour imposer la réforme à tous." Après six mois de discussions, le projet de concordat fut signé, le 26 septembre 1862, par le cardinal Antonelli, ministre d'État, et par Don Ignacio Ordonez, plénipotentiaire de l'Équateur.

Les articles du concordat une fois déterminés, l'échange définitif des signatures devait avoir lieu à Quito. Pie IX y envoya un délégué apostolique pour représenter le saint-siège. Ce prélat, Mgr Tavarni, était porteur d'une lettre autographe de Sa Sainteté. Pie IX y félicitait Garcia Moreno de sa piété profonde envers le saint-siège, de son zèle ardent pour les intérêts de l'Église, et l'exhortait à favoriser de toutes ses forces la pleine liberté de cette épouse du Christ, ainsi que la diffusion de ses divins enseignements sur lesquels reposent la paix et la félicité des peuples.

Garcia Moreno aimait Pie IX, le bon, mais aussi le vaillant Pie IX, alors aux prises avec les Garibaldi et les Cavour. En recevant son ambassadeur, il ne put s'empêcher d'exprimer l'indignation qui

bouillonnait au fond de son âme contre les odieux persécuteurs d'un père si tendre et si dévoué "Je vous prie, dit-il, de transmettre au Saint-Père nos sentiments de reconnaissance, et de lui faire savoir que, nous, Équatoriens catholiques de cœur et d'âme, ne sommes ni ne pouvons être insensibles aux attaques dirigées contre le saint-siège et sa souveraineté temporelle ; cette indispensable condition de sa liberté et de son indépendance, aussi bien que du repos et de la civilisation du monde."

Le 22 avril 1863, le concordat fut solennellement promulgué dans la capitale et dans toutes les villes de l'Équateur. A Quito, la cérémonie fut célébrée dans l'église métropolitaine avec une pompe digne de ce grand événement historique. Après la messe pontificale, le président et le délégué, entourés de toutes les autorités civiles et militaires, procédèrent à l'échange des signatures, et lecture fut donnée au peuple des articles du concordat. Alors, au chant du *Te Deum*, au bruit des salves d'artillerie, on arbora le drapeau de l'Équateur et la bannière pontificale, dont les couleurs en s'unissant symbolisèrent, aux yeux de tous, l'union qui existait désormais entre l'Église et l'État.

§ 9. *Violente réaction* (1863).

Il y avait à peine deux ans que Garcia Moreno exerçait le pouvoir, et, s'il avait pour lui le peuple catholique, il pouvait se vanter d'être pour tous les révolutionnaires, libéraux et radicaux, l'homme le plus impopulaire et le plus exécré de l'Équateur.

La ligue, qui complotait le renversement de Garcia Moreno, avait pour chef ce misérable Urbina, ignominieusement chassé du territoire trois années auparavant. A l'Équateur il comptait sur tous les démocrates initiés à la franc-maçonnerie ; il n'hésita pas non plus à réclamer l'appui du Pérou et de la Nouvelle-Grenade, ces deux mauvais larrons placés à droite et à gauche de l'Équateur pour le dépouiller quand l'occasion s'en présenterait.

Castilla fut trop heureux de saisir une si bonne occasion pour renouveler ses prétentions à une portion du territoire de l'Équateur. Il commença par ouvrir les bras à tous les conspirateurs en quête d'un refuge à l'étranger. Muni de son autorisation, en octobre 1862, Urbina put équiper un vaisseau dans le port de Callao pour tenter une descente sur un point quelconque de l'Équateur et insurger le pays. Mais à peine arrivait-il au petit port de Payta, à

bord de la *Nueva Granada* baptisée d'un faux nom et couverte du pavillon chilien, que déjà le président l'avait découvert sous son masque et le signalait, lui, Roblez et ses autres complices comme des pirates dignes du dernier châtiment.

Sur ces entrefaites le mandat de Castilla expira ; il fut remplacé au fauteuil par le brave général San-Roman, qui se hâta de nouer avec l'Équateur d'amicales et pacifiques relations.

Les révolutionnaires n'avaient donc plus rien à attendre de ce côté. Ils se tournèrent vers l'autre larron, c'est-à-dire vers Mosquera, le nouveau président de la Nouvelle-Grenade. Ce dernier, ennemi acharné de l'Église, ne rêvait rien moins que d'englober sous le nom d'États-Unis du Sud les trois Républiques, Nouvelle-Grenade, Vénézuela et Équateur, qui, sous Bolivar, avaient formé la grande Colombie. Son but avoué était d'anéantir, dans ce vaste territoire, le règne du Christ et de son Église. Aussi tous les révolutionnaires avaient-ils salué son avènement par des transports de joie. Dans sa lutte à outrance contre Garcia Moreno, Urbina s'empressa de recourir à l'intervention de ce grand libérateur.

Mosquera encouragea de son mieux l'opposition contre Garcia Moreno, et, tout en travaillant à affermir son propre pouvoir, n'omit rien pour activer de plus en plus les passions révolutionnaires chez ses voisins ; quand il crut le moment opportun pour pêcher en eau trouble, il écrivit à " son bon et très cher ami " le président de l'Équateur, que " désirant donner une preuve de son estime pour la nation équatorienne, l'ancienne alliée de la Colombie, il avait pris la résolution de transférer le siège de son gouvernement sur les frontières du sud, afin de pouvoir conférer avec le président de l'Équateur sur les intérêts de leurs pays respectifs, négocier de nouveaux traités et ainsi raffermir l'avenir de deux peuples, qui, divisés de nationalités, n'en fissent qu'un par le cœur."

Cette démarche singulière, mais significative, fit comprendre à Garcia Moreno qu'il fallait parler clair et couper court aux prétentions du despote. Il fit une réponse polie, mais ferme, qui se terminait par ces mots : " L'Équateur a confié ses destins et son avenir à des institutions différentes des vôtres, institutions trop chères au peuple et à ses représentants pour qu'ils les sacrifient jamais. La constitution qui nous régit, nos convictions personnelles et l'opinion générale du pays nous commandent impérieurement de rester ce que nous sommes."

Entre ces deux chefs, dont l'un avait juré d'annexer l'Équateur à

ses États, et l'autre de mourir mille fois plutôt que de céder un pouce de son territoire, la guerre devenait inévitable. Au fond, Mosquera n'attendait qu'une occasion favorable pour entrer en campagne et comptait sur les secours des révolutionnaires de l'Équateur.

§ 10. *Le Congrès de* 1863.

L'orage grondait depuis quelque temps déjà ; les journaux de l'Équateur, vendus à la secte, se répandaient en injures contre le gouvernement à propos de tout et à propos de rien. Mais le concordat surtout était le thème favori de leurs diatribes, et comme les classes dirigeantes n'étaient nullement guéries du vieux levain de l'omnipotence de l'État, les électeurs en vinrent à regarder ce malheureux concordat comme une vraie calamité publique, une boîte de Pandore que, dans l'intérêt même de Garcia Moreno, il fallait au plus vite écarter de l'Équateur ; aussi envoyèrent ils au Congrès une grande majorité d'anticoncordataires, la plupart ennemis acharnés du président. Parmi eux, se distinguait Antonio Borrero, jusqu'alors son ami dévoué, mais désormais son adversaire déclaré.

Garcia Moreno, décidé à lutter contre les prétentions du Congrès, résolut de donner sa démission plutôt que de laisser entamer un traité qu'il regardait, à bon droit, comme le salut du pays. Son message aux deux Chambres, très net et très ferme, avait le caractère d'un vrai ultimatum.

Ce message fut accueilli plus que froidement par les Chambres. La démission n'aurait pas trop déplu à la majorité sans les craintes que leur inspirait l'attitude de Mosquera. De son côté, entre Mosquera et le Congrès, Garcia Moreno se trouvait dans un embarras extrême. Il ne pouvait démissionner sans trahison en face d'un envahisseur, ni combattre l'envahisseur sans sacrifier le concordat aux exigences du Congrès. Pour en finir avec cette question épineuse ; il réunit les chefs de l'opposition, et leur demanda de lui présenter leur loi de réforme ; il n'ajoute pas, cependant, qu'il se réservait d'opposer son veto à l'exécution de leur loi, s'ils osaient attenter aux droits de l'Église.

Les députés ne firent qu'une bouchée des articles du concordat, puis s'occupèrent des prétentions de Mosquera. Plus tard, alors que le Congrès clôturait ses sessions, le président annonça que, selon son droit, il refusait l'*Exequatur* à la loi de réforme, comme absolument contraire aux droits imprescriptibles de l'Église. Six mois après,

dans une une réunion extraordinaire du Congrès, les passions étant calmées, il justifia sa conduite ; et les représentants, délibérant à froid, convinrent qu'il avait raison.

Ainsi fut sauvé le concordat ; ainsi l'invincible énergie d'un vrai chef d'État triompha des passions de la multitude et l'Équateur, pour le moment, fut sauvé d'un abîme.

§ 11. *L'excommunié Mosquera* (1863).

Moquesra se voyant déjoué jeta le masque ; il venait de bannir son propre frère, le vénérable archevêque de Bogota, et Pie IX, qui avait déjà dit de lui, en pleurant : " Mosquera marche à grands pas vers l'enfer ouvert pour le recevoir," avait fini par l'excommunier. Le 15 août, il lança une proclamation pour la délivrance de l'Équateur.

Entre la liberté prêchée par ce misérable et la liberté des enfants de Dieu, telle que l'entendait Garcia Moreno, le peuple catholique de l'Équateur ne pouvait hésiter, Aussitôt que parut la proclamation de Mosquera, de toutes parts vinrent des protestations contre l'invasion qui se préparait, et des offres de coopération dans la lutte qu'il faudrait soutenir pour l'indépendance de la patrie.

Les deux Chambres se réunirent en Congrès et déclarèrent s'accorder avec le président " pour repousser toute idée d'union à la Colombie, union contraire à la volonté du peuple comme aux institutions religieuses de l'Équateur." Le langage de Garcia Moreno fut encore plus ferme : " A ceux qui veulent anéantir son indépendance, souiller son honneur et détruire sa religion, l'Équateur répond en se levant comme un seul homme, non pour attaquer, mais pour se défendre.... Plutôt que de subir le déshonneur, il préférerait disparaître sous les flots ou sous les laves enflammées de ses volcans."

A ces nouvelles, Mosquera devint furieux. Sans déclaration de guerre, il afficha la rupture à Pasto, prohiba tout commerce avec l'Équateur, et vomit un torrent d'injures contre le gouvernement de Garcia Moreno. C'est alors que Florès franchit la frontière avec 6000 hommes, non pour faire la guerre à Mosquera, mais pour forcer Mosquera à laisser l'Équateur en paix.

La rencontre eut lieu à Cuaspud, et malgré la trahison de ses espions, Florès se voyait déjà maître des champ de bataille, lorsqu'une panique indéfinissable s'empara du corps de réserve équatorien ; là, aussi, la trahison portait ses fruits. Vainqueur d'abord, Florès dut se retirer vaincu et blessé....

La nouvelle de cette défaite répandit la consternation dans tout l'Équateur. Garcia Morena seul ne se laissa point abattre. Il fit un appel chaleureux à la nation et, d'un bout de l'Équateur à l'autre, on lui répondit en courant aux armes.

A la vue de ce soulèvement en masse, Mosquera hésita un instant ; il conclut même un armistice avec Florès ; mais ce fut pour le mieux tromper et avoir le temps de faire révolutionner le pays par ses émissaires. De fait, le 28 décembre, un groupe d'Urbinistes rédigèrent contre Garcia Moreno un *pronunciamento* en règle, déclaraient le gouvernement déchu, Urbina chef suprême ; et s'appuyaient pour faire triompher leur cause " sur l'épée victorieuse du vaillant Mosquera, le plus illustre des fils de Bolivar."

Heureusement le peuple était attaché à son chef par le fond de l'âme. Dans toutes les localités où les conspirateurs se présentèrent pour faire signer leur détestable factum, on les reçut avec indignation. Enfin chassés de partout, ils tombèrent dans les mains du gouvernement qui les livra aux juges.

Déçu de ce côté, Mosquera prit son parti en brave. Le 30 décembre, il signa sans conditions, à Pinsaqui, un traité qui stipula le rétablissement de la paix et de l'amitié entre les deux pays. Il continua ensuite d'emprisonner et de fusiller ses adversaires de la Nouvelle-Grenade, et finalement réduisit son pays à un tel état de servitude, que les malheureux Colombiens, quelques années plus tard, se jetèrent sur cette bête féroce et le condamnèrent à l'exil.

§ 12. *Un contre tous* (1864).

Au commencement de 1864, sous la pression des rudes épreuves par lesquelles il venait de passer, Garcia Moreno se demanda s'il lui était humainement possible de continuer la lutte contre toutes les forces révolutionnaires de l'intérieur et de l'étranger. Il manifesta même son dessein bien arrêté de rentrer dans la vie privée : mais cette nouvelle excita dans le peuple une telle explosion de supplications et de larmes, qu'il dût abandonner ce projet.

Ce dénouement exaspéra le parti révolutionnaire à qui il ne restait plus, pour abattre le président, que le poignard du sicaire. Le 22 juin, au signal donné par leurs complices du Pérou, les conspirateurs complotaient à Quito un assassinat en règle contre la personne de Garcia Moreno. Rien ne fut épargné pour assurer le succès.

Le jour de l'exécution, les conjurés se réunirent pour concerter

les dernières mesures à prendre. A ce moment-là même, un de leurs amis, qu'une imprudente confidence avait mis au courant du fatal secret, vaincu par ses remords, révélait au président tous les détails de la conspiration. Quelques moments après les coupables furent saisis dans leur repaire et jetés en prison. Garcia Moreno les exila au Brésil.

A dater de ce moment l'Équateur fut assailli de tous côtés par une vraie bande infernale. Le 21 juillet, une compagnie de pirates, équipés par Urbina aux frais du Pérou, se jeta sur la paroisse de Manabi pour l'insurger et la piller.

Dix jours après, la province d'Assuay devenait le théâtre d'un mouvement insurrectionnel. En même temps, on apprenait que d'autres séides d'Urbina enrôlaient des bandes de flibustiers dans les provinces méridionales de la Nouvelle-Grenade pour envahir le district d'Ibarra. Enfin, le 24 août, les vaisseaux d'Urbina, équipés par le Pérou, sortaient du petit port de Payta et débarquaient des centaines de soldats sur divers points de la côte, notamment à Machala et Santa Rosa.

Au milieu de cette horrible tempête, Garcia Moreno, impassible comme le roc battu par les flots, levait des troupes, organisait la défense, donnait des ordres aux généraux, en un mot pourvoyait à tout. Des bataillons, expédiés de Guayaquil sur Machala, avaient ordre de s'emparer par tous les moyens possibles du traître Urbina, afin de lui faire expier sur l'échafaud la longue suite de ses forfaits. Mais déjà ce foudre de guerre, à l'approche des troupes, avait passé avec ses complices la frontière du Pérou. Tous les efforts des autres bandes furent anéantis par là-même, et Garcia Moreno parcourut tranquillement les provinces envahies, félicitant les populations de leur courageuse fidélité, distribuant des récompenses à ceux qui avaient vaillamment combattu, mais châtiant sans pitié les fauteurs des désordres.

Ainsi se termina cette lutte de quatre années, soutenue par un seul homme contre les révolutionnaires de son pays, deux armées étrangères pour les appuyer, et l'Amérique entière pour les acclamer. Le concordat était implanté, les réformes sociales en voie d'exécution, les progrès matériels en plein développement. En cherchant Dieu et la justice, Garcia Moreno avait prévalu contre tous.

§ 13. *Le combat de Jambeli. (1865).*

L'année 1865 était l'année fatidique de l'élection présidentielle. L'homme de génie, que la Révolution avait inutilement tenté d'abattre ou d'assassiner, allait enfin mourir de sa belle mort. Ainsi le voulait la stupide égalité républicaine, qui ne confiait le pouvoir que pour quatre ans et sans faculté de réélection.

Par cela même que les révolutionnaires hâtaient de leurs vœux la période électorale, Garcia Moreno ne la voyait pas arriver sans inquiétude. Et toutefois, il quittait avec joie un pouvoir qu'il n'avait jamais convoité, et qui n'était qu'une charge onéreuse.

Garcia Moreno ne pensait pas que le gouvernement doit se croiser les bras et rester muet pendant la période électorale, tandis que ses ennemis, à coups de mensonges et de calomnies, battent en brèche tout candidat honnête. Appuyé sur ces principes, il proposa au choix des électeurs D. Jéronimo Carrion, ami de l'ordre et du travail, irréconciliable ennemi des anarchistes et capable par sa fermeté de défendre le pays contre leurs entreprises. Les conservateurs se rallièrent à cette candidature.

L'opposition se divisa entre Pedro Carbo, l'homme des radicaux, et Gomez de la Torre, candidat du parti libéral, tous deux ornés des qualités requises pour perdre le pays le mieux organisé, à plus forte raison, une République volcanisée comme celle de l'Equateur.

L'élection eut lieu le 15 mai. Le candidat du gouvernement obtint 23.000 suffrages, tandis que le libéral Gomez de la Torre, aidé de tous les radicaux (Carbo s'étant retiré), n'en put conquérir que 8,000. C'était une nouvelle victoire pour Garcia Moreno, car la lutte avait uniquement porté sur la politique qu'il avait suivie.

On ne peut se figurer le désespoir de l'opposition à cette échec qui déconcertait tous ses plans pour l'avenir. Les frères et amis reçurent donc l'ordre d'exécuter sur le champ un audacieux coup de main concerté entre les réfugiés de Lima et leurs complices de Guayaquil.

Le 31 mai, vers le soir, une cinquantaine d'Urbinistes s'emparent du navire marchand *Washington*, ancré sur une petite île du fleuve Guayas. Suivant doucement le cours du fleuve jusqu'à Guayaquil, les flibustiers surprenent, au milieu de la nuit obscure, le vapeur *Guayas*, l'unique vaisseau de guerre de l'Équateur et gagnent la haute mer avec leur proie.

Trois jours après, un courrier apprit à Garcia Moreno que le *Washington* et le *Guayas* en compagnie d'un troisième vaisseau, le *Bernardino*, mouillaient dans la rade de Jambeli, à sept lieues de Guayaquil, et qu'Urbina, à la tête de plusieurs centaines d'hommes, commandait l'expédition.

Pour vaincre, il ne restait à l'héroïque président que son génie, son courage et sa confiance en Dieu. Prompt comme l'éclair, en un instant sa résolution fut prise et son plan de campagne arrêté. En trois jours, il parcourut une route de 80 lieues et tomba comme la foudre au milieu de ses ennemis ébahis.

Aussitôt la terreur s'empara des révolutionnaires dans la cité comme dans les casernes, et la bruyante Guayaquil, après s'être démenée pendant huit jours comme un volcan en éruption, tomba soudain dans un marasme complet. Cependant, on se demandait comment s'y prendrait Garcia Moreno pour vaincre ces pirates, qui, de leurs vaisseaux, se moquaient, à bon droit, de ses soldats.

L'arrivée du vapeur anglais, *Talca*, qu'il attendait avec une impatience fébrile, révéla son idée ; sans attendre les pirates et pour couper court aux mouvements insurrectionnels qu'ils allaient provoquer sur la côte, il se proposait d'aller les battre dans la rade de Jambeli, où stationnait leur flottille.

Aussitôt que le *Talca* fut entré dans le port, Garcia Moreno pria le consul anglais de le lui prêter pour l'armer en guerre et donner la chasse aux flibustiers. Comme cette requête paraissait conforme au droit des gens, le consul y acquiesça. En quelques jours le vaisseau se trouva armé de canons, de munitions, de haches et d'engins d'abordage. Deux cent cinquante hommes avec des officiers déterminés pour les commander, montèrent à bord avec Gracia Moreno. Quatorze heures plus tard, à huit heures du matin, le 26 juin, le *Talca* suivi du petit vapeur *Smyrk*, qui lui servait d'éclaireur se précipitait à pleine vapeur sur les flancs du *Guayas*, les soldats de Moreno s'élancent sur le vaisseau ennemi et massacrent les flibustiers qui leur tombent sous la main. Quarante-cinq seulement, échappés au carnage, furent transbordés sur le *Talca*.

On s'empara ensuite du *Bernardino* sans résistance, et déjà le *Smyrk* courait vers le *Washington* ancré dans une baie assez éloignée, lorsqu'on vit soldats, officiers et marins à la suite du vaillant Urbina, déserter le vaisseau et gagner les bois.

Le triomphe était complet et la flottille victorieuse rentra à Guayaquil au milieu des démonstrations de joie d'un peuple en dé-

lire. Mais la joie fut bien plus vive et le triomphe plus éclatant, lorsque Garcia Moreno rentra à Quito. Ses ennemis politiques eux-mêmes furent forcés de rendre hommage à son mérite et le Congrès, bien que composé en majorité de libéraux, décréta : "Vu son abnégation, ses sublimes efforts, ses héroïques sacrifices pour restituer à la République l'ordre et la paix, nous déclarons que le chef de l'État a bien mérité de la patrie."

§ 14. *L'assassin Viteri. (1866).*

Le président Carrion débuta dans sa carrière présidentielle par un discours au congrès contre la Révolution. Il y développait un programme que Garcia Moreno eût signé ; mais pour l'appliquer avec suite et méthode, il fallait une volonté plus ferme que celle du président Carrion. Honnête homme et bon chrétien, doué de bon sens et d'une certaine habileté, il manquait de décision lorsqu'il s'agissait de prendre les moyens d'arriver au but. Dans son désir de rallier tous les partis, il s'entoura d'hommes de nuance libérale ; c'était conduire inévitablement le pays sur le bord d'un abîme.

Sur ces entrefaites tous les yeux s'étaient tournés vers le Chili, qui se débattait alors contre l'Espagne. L'Équateur était sur le point de prendre part à la lutte, et, de tous côtés, les patriotes désignaient au gouvernement Garcia Moreno pour prendre le commandement de l'armée.

Le président Carrion ne tint aucun compte de ces vœux, d'autant plus que les Espagnols se montraient disposés à la retraite : mais les radicaux, exaspérées à la seule pensée que Garcia Moreno avait failli être chargé du commandement des troupes, mirent tout en œuvre pour le faire mettre en jugement.

Le gouvernement prit un moyen terme : il le nomma envoyé extraordinaire et ministre plénipotenciaire au Chili, à l'effet de conclure avec cette République un traité de commerce et de navigation.

A cette nouvelle les révolutionnaires battirent des mains. Non-seulement le gouvernement se privait de son plus ferme appui, mais ce voyage au Chili leur fournissait l'occasion si longtemps cherchée de se débarrasser pour toujours de leur mortel ennemi.

Garcia Moreno devait s'embarquer à Guayaquil le 17 juin et relâcher quelque temps à Lima pour conférer avec le président Prado. De tous côtés on l'avertissait que ses ennemis l'assassineraient en

chemin. Pour lui, il savait par expérience tout ce qu'on peut attendre de ces chevaliers du crime, mais il appartenait à la race des braves qui se confient en Dieu et ne reculent jamais devant le danger.

Il partit donc au jour fixé. Le vapeur arriva à Callao le 2 juillet. Garcia Moreno prit immédiatement un train qui arriva au débarcadère de Lima vers midi. Au moment où il descendait du wagon un certain Viteri, parent d'Urbina, s'approcha subitement de lui et lui tira deux coups de revolver à la tête avant qu'il eût le temps de faire un mouvement. Instinctivement il s'élança sur le meurtrier et lui saisit vivement le bras, ce qui fit dévier la troisième balle. Le sang coulait de deux blessures légères, l'une au front, l'autre à la main droite.

Le meurtrier fut garrotté à l'instant et jeté en prison. La culpabilité était évidente. Mais la justice franc-maçonne a des procédés qui étonneraient Caïphe lui-même. Le tribunal non-seulement acquitta l'assassin, mais déclara qu'il y avait lieu de poursuivre Garcia Moreno pour tentative de meurtre sur la personne de Viteri.

Cette honteuse prévarication des juges, plus encore que l'attentat lui-même, excita dans tout le public conservateur de Quito des sentiments d'indignation et de colère. Quant aux libéraux, même catholiques, tout en jetant les hauts cris contre l'assassin de Garcia Moreno, ils trouvaient l'occasion excellente pour récriminer contre la victime. " Ils étaient contraints, disaient-ils, d'avouer que cet homme, par ces scandaleux abus de pouvoir avait une grâce spéciale pour se faire abhorrer.

Malgré cela, ils n'auraient jamais cru qu'à l'Équateur on pût avoir recours au poignard pour se venger. Les faux bons hommes sont toujours les mêmes. C'est la faute du berger, si les loups continuent à manger les agneaux. Il les tracasse trop ; que ne les prend-il par la douceur ! ! !

Trop grand pour relever l'indifférence des uns et l'insolence des autres, Garcia Moreno, guéri de ses blessures, reprit la mer pour se rendre au Chili. Il y fut reçu avec tous les égards dus à son mérite personnel ainsi qu'à la haute charge dont il était revêtu, et il réussit parfaitement dans sa mission. La société chrétienne se passionne pour cet homme de bien et ce chrétien héroïque. Plus tard lui aussi ne parlait jamais sans émotion de son voyage au Chili.

§ 15. *Chute du Président Carrion* (1867).

A son retour du Chili, Garcia Moreno passa quelques jours dans la capitale au milieu de ses amis, rendit compte au président de la mission qui lui avait été confiée, et se retira ensuite à Guayaquil, chez son frère Pablo, pour s'occuper de négoce avec lui. Sans fortune personnelle, et trop scrupuleux pour se faire des rentes au dépens du public, il ne lui restait d'autres ressources que de travailler pour vivre. D'ailleurs, avec la politique inconsistante du président Carrion, un homme de sa trempe n'avait plus rien à faire à Quito jusqu'au moment où l'on implorerait son secours pour arrêter la marée montante du radicalisme.

Depuis un an, les principes anarchiques, semés dans le pays par les clubs et les journaux de la secte, pervertissaient les esprits. Déjà le concordat était virtuellement aboli, et l'on conspirait à ciel ouvert contre la religion et contre l'État lui-même. Le gouvernement ayant eu la faiblesse de permettre la réorganisation de la *Société républicaine*, club anarchiste dissous deux ans auparavant par Garcia Moreno, on vit aussitôt apparaître quantité d'écrits insidieux qui pervertirent entièrement le sens moral du peuple. Il s'ensuivit que les élections donnèrent un résultat détestable ; le sénat surtout fut envahi par les fortes têtes du radicalisme. Toutefois le nom de Garcia Moreno sortit, lui aussi, triomphant des urnes

Les Urbinistes exultaient non sans motif. Maîtres du parlement, n'étaient-ils pas maîtres du pays ? Sans courir les chances d'une émeute, ils arrivaient légalement au pouvoir. Les circonstances paraissaient d'ailleurs on ne peut plus favorables pour abattre le président Carrion : Mosquera venait de se réinstaller à Bogota en qualité de dictateur.

Cependant la présence de Garcia Moreno au sénat compromettait singulièrement le triomphe des radicaux. Par son influence sur le peuple, sur les députés, sur certains ministres, il était de force, en cas de crise, à ruiner tous leurs plans. Ils résolurent d'invalider son élection, et ils le firent en foulant aux pieds toute légalité ; puis le sénat mit en accusation le président Carrion.

(A suivre.)

NÉCROLOGIE

La cause du bien a perdu récemment un défenseur infatigable en la personne de M. F. X. A. Trudel, sénateur, mort dans sa cinquante-deuxième année le 17 janvier.

Plus qu'aucun autre dans ce pays, M. Trudel a été l'objet de calomnies inqualifiables.

Père de famille, M. Trudel a eu le chagrin de voir des curieux malveillants pénétrer jusqu'à son foyer domestique pour y chercher sujet de livrer sa réputation à la basse malignité du public. On voulait avilir M. Trudel ; les tribunaux vengèrent sa réputation et son honneur.

M. Trudel était catholique sans biais. Cependant on s'est attaché à rendre suspecte sa religion. C'était la plus grave des injures à un homme de foi, mais la plus facile des objections contre le polémiste intransigeant dont la doctrine déconcertait le " juste milieu."

Homme politique, M. Trudel a été l'objet des attaques les plus injustes et des outrages les plus grossiers, parce que, détestant l'hypocrisie à l'égal de la servilité, il ne calculait jamais le prix d'un mensonge ou le salaire d'une bassesse. Il excitait, par cette conduite, de grandes colères, ce qui valait mieux que d'exciter un grand mépris. Il s'est honoré par sa pauvreté.

Lorsque l'épuisement des forces amené plutôt par des peines morales que par un mal physique, obligea M. Trudel à cesser d'écrire, il ne s'en intéressa pas moins aux questions religieuses, politiques et sociales qui avaient été l'objet de ses études, de ses veilles et de ses travaux. La plume était tombée de ses doigts, mais il avait retenu le conseil, et le conseil était toujours droit.

M. Trudel est mort, personne ne l'ignore, dans des sentiments parfaits de charité chrétienne : c'est tout dire. Cependant sa charité n'a pas désarmé les haines qui l'avaient assailli pendant son vivant ; elles ont invectivé contre son cercueil, et montré, par là, que s'intituler catholique n'oblige pas à agir chrétiennement.

M. Trudel laisse à ses fils, à ses concitoyens en même temps, par sa vie privée, un bel exemple de droiture et de probité, par sa vie publique, un non moins bel exemple de dignité et de fermeté.

BIBLIOGRAPHIE.

Au Royaume du Saguenay. – *Voyage au pays de Tadoussac,* par J. EDMOND ROY.

Il se fait dans l'antique royaume du Saguenay un travail, non de découverte, mais, comme on l'a dit, de résurrection. Les regards se tournent avec surprise et intérêt vers cette contrée et l'on croit y voir se lever les plus chères espérances de notre avenir canadien-français. La religion y fleurit, le peuple se livre avec activité à l'agriculture, le premier de tous les arts de la paix, et conquiert, chaque jour, sur la forêt de nouveaux domaines. Dans cette vallée, autrefois inculte, que parcourait le missionnaire à la recherche des tribus nomades, s'asseoit aujourd'hui une belle chrétienté à demeure fixe ; le clocher des églises et des cathédrales a remplacé l'humble croix de bois que le *Patlisse* attachait jadis à la porte de la primitive cabane d'écorce.

Les écrivains et chroniqueurs notent avec soin tous ces progrès nouveaux : le livre de M. Buies, celui de M. Routhier, divers autres écrits nous ont maintenant familiarisés avec les beautés de ce pays et surtout avec cette mystérieuse rivière qui s'ouvre un passage si profond et si tourmenté à travers la chaîne des Laurentides.

Cependant les annales du vieux Saguenay semblaient s'enfoncer de jour en jour dans les ténèbres et l'oubli du passé ; si l'on parlait de cette vaste région, de ses richesses, de ses ressources, c'était surtout en vue de l'avenir. Monsieur J. E. Roy a pensé avec raison que c'était temps de jeter un regard en arrière et d'exploiter la mine féconde que nous offre l'histoire du Saguenay : nous ne pouvons qu'applaudir à son succès.

Prenant Tadoussac pour centre d'opération, il pousse à droite, à gauche, des excursions pleines d'intérêt, et sur les pas des missionnaires, explore à nouveau tout ce territoire depuis les falaises du St. Laurent jusqu'à la Baie d'Hudson. Il voyage en touriste et raconte en amateur, semant son récit d'anecdotes heureuses et attachantes ; il relève partout avec une exactitude scrupuleuse les traces à demi effacées des apôtres de la foi, constate leurs épreuves, leurs sacrifices, leur dévouement, fait revivre la mémoire de leurs travaux obscurs et oubliés, et ne ménage pas à ces hommes de Dieu l'admiration que tout esprit sain, que toute âme bien née, que tout chrétien doit éprouver en foulant ce sol fertilisé de leurs labeurs pénibles, de leur sueur, et quelquefois de leur sang.

Il a compris le rôle patriotique joué par ces pionniers de la civilisation et n'a pas craint de le mettre en lumière avec autant de franchise que de justice. "L'œuvre des missionnaires" nous dit-il, "ne s'est pas bornée à évangéliser les Sauvages. Elle doit être envisagée à un double point de vue. Apôtres et soldats, les Jésuites ont pénétré partout, cherchant les plus obscures retraites pour y prodiguer leur vie au nom de Dieu et du roi de France. De même qu'ils s'appuyaient sur l'Etat, l'Etat s'est appuyé sur eux. Missionnaires, ils travaillaient à la conversion des peuples ; agents politiques, ils surveillaient les néophytes, les éloignaient des Anglais, faisaient bénéficier l'Eglise et le gouvernement civil du résultat de leurs observations. Ils ne vivaient pas pour eux, mais pour la religion et la patrie." Monsieur J. E. Roy fait peu de cas des calomnies que l'on a accumulées sur la Compagnie de Jésus au sujet de la traite des pelleteries ; dans tous les cas, ce n'est pas à lui qu'on fera croire,

comme à Michelet et autre naïfs, que les chefs de l'Ordre s'étaient réservé sur les bords du Lac St. Jean, une retraite inviolable, une sorte de palais enchanté des *Mille et une Nuits*, où ils venaient à tour de rôle passer une grasse année à faire chère lie loin de tout regard, mangeant de l'ambroisie, sablant du nectar et, chose incroyable, mais digne d'envie, faisant couler des flots intarissables de champagne à la glace!! Il semble même trouver que le " boucan, sec comme une semelle de soulier et le plat assez rarement net ou lavé" auraient pu être améliorés et il en soupire; hélas! dit-il, les grasses prébendes ne furent point pour ces rudes missionnaires!

Il s'arrête avec une complaisance marquée à raconter les œuvres des P.P. de Crépieul, Coquart et surtout du complexe P. de la Brosse, dernier missionnaire jésuite au Saguenay et autres lieux, et que la légende s'est plu à entourer d'une auréole de prodiges et de merveilles

Mais c'est Tadoussac qui concentre toute l'affection de ce voyageur; c'est Tadoussac dont il décrit les vicissitudes et la lente vie; Tadoussac, le vieux poste de traite, fréquenté par les Européens longtemps avant l'immortelle entreprise de Christophe Colomb; Tadoussac, qui, suivant les prévisions de notre auteur, sera bientôt le port d'hiver de tous les Canadas! au reste, c'est déjà un endroit charmant et la main de l'homme y multipliera facilement toutes les beautés. "Blotti dans une échanchrure " au flanc des Laurentides, il est comme un nid de verdure, qu'enlacent des mornes sté- " riles et isolés. Le plateau qui lui sert de piédestal, est ainsi taillé que d'un côté les " eaux du grand fleuve y battent incessamment sur une grève rocailleuse, et que de " l'autre, le flot noir du Saguenay vient mourrir au fond d'une baie tapissée d'un " sable si fin et si moelleux qu'il n'y a pas de plage qui lui soit comparable."

Bref, le *Voyage au pays de Tadoussac* est un petit livre plein d'intérêt et d'amusement. Le style en est rapide et sûr, et, sauf quelques distractions du prote, il est toujours d'une tenue correcte et avenante. L'érudition s'y met à l'aise et ne gêne personne, et l'on est tout surpris d'avoir recueilli tant de détails précieux, d'avoir appris tant de choses dans une lecture de si peu de durée. C'est que, contrairement à l'usage que nous voyons s'introduire, M. Roy n'a pas voulu délayer en cinq ou six cents pages une matière qui ne comportait point cette étendue, mais s'est borné à dire ce qui devait être dit et n'a rien ajouté pour le plaisir équivoque de signer un gros volume.

TONKOUROU

ÉTUDE-CRITIQUE

I

Dans son introduction à la critique des œuvres de François Coppée, M. Jules Lemaitre constate avec peine qu'on ne lit plus guère les poètes en France ; qu'à part quelques rares célébrités du Parnasse, c'est tout au plus si des poètes comme Anatole France, Catulle Mendès et Armand Silvestre connaissent les douceurs de la seconde édition.

Cette remarque de l'auteur des *Contemporains* à l'adresse des poètes français, peut s'appliquer avec encore plus de raison à leurs frères des bords du Saint-Laurent.

Le Canada compte beaucoup de poètes, et, pour ne parler que des contemporains, MM. Fréchette, Lemay, Sulte, Chapman, Routhier, Poisson, Legendre, Gingras—j'en oublie peut-être—ont enrichi nos lettres d'excellents recueils de poésies. Combien parmi eux ont atteint leur troisième édition ? Un seul, seulement, M. Fréchette. Tous les autres sont encore en contemplation devant leur première édition, et si M. Pamphile Lemay a pu publier récemment sous le titre *Tonkourou*, la deuxième édition de son poème *Les Vengeances*, nous pouvons crier merveille, tant il est vrai qu'ici comme en France, les poètes ne sont généralement lus que par les poètes.

La nouvelle édition du poème de M. Lemay a fait peu de bruit. La plupart des journaux ne lui ont consacré que quatre lignes quand ils en trouvaient cent pour nous tenir au courant des exploits d'un vulgaire assassin. Vraiment, l'auteur des *Essais Poétiques*, d'*Une Gerbe*, des *Fables canadiennes*, des excellentes traductions d'*Evangeline* et du *Chien d'Or* méritait mieux que cela. Sans doute, *Les Vengeances* avaient cueilli dès leur apparition, en 1875, une abondante moisson d'éloges, trop abondante même, si on se rappelle bien les nombreux hors-d'œuvre, les longueurs, les vers prosaïques et ébauchés qui émaillaient alors ce poème franchement canadien, mais il ne pouvait y avoir là, après tout, qu'une bien faible raison de laisser passer *Tonkourou* inaperçu, surtout lorsque nous savions

que cette deuxième édition apportait de notables changements à la première.

Les Vengeances renfermaient près de huit mille vers, *Tonkourou* ne nous en offre qu'environ quatre mille, et sur ces quatre mille, les deux tiers sont entièrement nouveaux ou n'ont qu'une faible parenté avec les alexandrins de 1875.

Toute la différence entre la première et la seconde édition d'une œuvre littéraire canadienne n'existe généralement que sur la couverture du livre, où l'on voit le chiffre 2 se substituer au chiffre 1 pour tenir compagnie au mot édition, parfois l'auteur se hasardera à peigner une épithète par trop échevelée, à passer un trait de plume sur une période trop criarde, mais ce sera tout. M. Lemay a donc fait mieux que cela puisqu'il a rayé impitoyablement la moitié de son poème et passé au tamis l'autre moitié. Il me semble que ce seul fait aurait dû être suffisant pour induire le public lettré à rendre justice à l'auteur de *Tonkourou*, car un si bel exemple de condescendance aux sages conseils de la critique et une tendance si marquée vers la perfection, ne se voient pas tous les jours, aussi, à cause de cela, il sera beaucoup pardonné à M. Lemay.

Mais précisons davantage les changements opérés dans la nouvelle édition des *Vengeances*. Tout d'abord le titre du poème est changé. Autrefois on l'appelait *Les Vengeances*, aujourd'hui il s'appelle *Tonkourou !* Est-ce un progrès ? Je ne le crois pas. Le vieux titre à mon avis était de beaucoup préférable, et je ne suis pas le seul à penser de la sorte. Un de mes amis, poète à ses heures, et ne dédaignant pas le jeu de mot, me disait encore dernièrement : "—Mais ce titre baroque *Tonkourou*, n'excite-t-il pas *ton courroux ?* si tu savais comme il excite le mien !"

Puisque M. Lemay tenait tant à voir figurer le huron de Lotbinière sur le premier feuillet de son volume, que ne lui donnait-il un nom plus acceptable ? Il a bien fait passer la plupart de ses autres personnages par un nouveau baptême : Simon Langlois est devenu Lacroix pour rimer richement avec "je crois," le bedeau Peroche a changé son *r* en *l* pour mieux s'accorder avec sa "cloche," et, pour une raison ou pour une autre Jos Fanfan n'est-il pas devenu José Lord ? Edouard Pierre, Léandre Abel ? Beaudet, M. Poudrier ? le petit-Nôt, Lanctôt ? Pourquoi ce pauvre Tonkourou a-t-il été oublié ? la parenté de son nom avec le vieux poème *Kourouglou* des Orientaux aurait dû pourtant toucher la corde sensible de notre poète !

Malgré cette petite restriction et deux ou trois autres que j'aurai

l'occasion de faire plus loin, j'approuve toutes les modifications que M. Lemay a fait subir à ses premières *Vengeances :* les funérailles des commères de Lotbinière, la Lalal, la Ledroit, la femme Gagnon, Marguerite Josine, la mère Blais, la Davérique ; l'exécution en grand des comparaisons ridicules, des épithètes oiseuses, des vers chevillés et indigestes ; l'émigration du chant XXXIII de la première partie à la seconde ; la disparition des chants XI, XXXI de la première partie et XXIII et XXIV de la seconde, et surtout la suppression des passages rappelant l'orgie de Tonkourou, de la mère Simpière et de Ruzard à la page 132 et la rencontre d'Adèle et d'un soldat anglais à la page 204. Ces passages avaient le don de choquer singulièrement le lecteur. Mais j'oublie que les grandes lignes du poème de M. Lemay ne vous sont peut-être plus familières, permettons-nous donc d'en donner ici un simple aperçu.

***

Tonkourou, jeune chef huron dont la tente de bouleau se dressait dans la forêt de Lotbinière, avait rencontré *à la brumante* une fille rieuse qui folâtrait pieds nus dans l'onde claire.

Il faut avouer en passant que cette fille avait du temps à perdre et n'attendait pas son amant ce soir-là, pour folâtrer ainsi pieds nus dans l'onde claire. Si Boileau n'avait pas dit :

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable,

je ne m'expliquerais pas son bain de pieds dans le voisinage d'un camp huron, à pareille heure. Mais poursuivons.

Frappé sans doute de sa beauté, il lui fait une déclaration en règle et il ose même lui ravir un baiser, mais l'enfant qui n'est point Canadienne pour rien, lui administre un soufflet et prend la fuite.

Que c'est commode les licences poétiques ! on vous introduit une fille qui rit aux éclats en entendant un aveu sentimental et un instant après cette fille n'est plus qu'une *enfant !* Voilà une enfant qui promet, vous pouvez en être certain. J'aurais cru que le huron irrité l'aurait poursuivie, mais non, il n'était pas aussi pressé que le jeune homme de Labiche. Jugez-en.

Le huron furieux de l'affront qu'il vient de recevoir se promet une revanche éclatante. Pour cela il attend *bien des jours* et lorsque la belle est devenue *Mme Jean Lozet et mère de famille*, il pro-

fite du moment où son unique enfant est seul, un soir, au pied d'un orme, pour l'enlever et le livrer à un chef de sa tribu.

N'avais-je pas raison de vous dire qu'il n'était pas pressé ?

Longtemps après, une tempête de neige amène sous le toit de Lozet et de sa femme qui, dans l'intervalle, ont eu le temps de vieillir passablement, une jeune étrangère qui allait rejoindre son époux au vieux bourg de l'Islet ; la nouvelle venue meurt durant la nuit et leur laisse une enfant, une fille qu'ils adoptent.

Sautons encore une bagatelle de vingt ans. Je dis *bagatelle*, car sous la plume de M. Lemay, on dirait que les années passent toujours dans un *train-éclair*. Dans la première partie de son deuxième chant, la fille rieuse n'était qu'une enfant, dans la seconde partie elle a déjà un bambin qui joue dans l'herbe, le troisième chant la voit vieillie de plusieurs hivers, enfin au quatrième chant elle a vingt années de plus que dans le troisième. Si l'auteur de *Tonkourou* eût continué sur ce ton dans les cinquante-quatre chants suivants vous pouvez deviner de combien d'années ses personnages auraient enfoncé Mathusalem ! Il était grandement temps qu'il s'arrêtât. Les lecteurs qui tiennent encore à l'unité de temps en littérature commençaient à désespérer de pouvoir le suivre dans ses bonds prodigieux.

On fête la Sainte-Catherine chez Jean Lozet, sa fille adoptive Louise qui, ne l'oublions pas, compte déjà vingt printemps fait les honneurs de la maison. Soudain, la porte s'ouvre. C'est Tonkourou. Il annonce aux convives joyeux qu'un bateau va périr au large et que des sanglots montent avec le vent et la plainte des flots. Tonkourou et Ruzard, un prétendant de Louise, plutôt par intérêt que par humanité, volent au secours des naufragés et parviennent à sauver le capitaine Léon et le pilote Jacques Auger.

Jean Lozet héberge les marins. Bientôt Louise et le jeune Léon se font les *doux yeux*. Cela ne fait pas l'affaire de Ruzard qui convoitait le bien du père Lozet et qui visait la fille et les écus. Pour se débarrasser d'un rival dangereux, il se ligue avec Tonkourou et calomnie si bien le jeune capitaine que Lozet commence à le prendre en aversion. Ruzard profite de ces bonnes dispositions du père, sur le conseil de la Simpière, l'infâme maîtresse de Tonkourou, il fait un soir la grand'demande et Lozet engage la parole de Louise sans l'en prévenir. Dans l'intervalle Jacques Auger raconte son histoire, et l'on découvre qu'il est le père de Louise. La demande de Ruzard amène des différends entre les deux pères. Lozet veut

absolument que Louise épouse Ruzard et Auger s'y oppose. Le conflit se termine par l'éviction des deux marins qui vont se réfugier chez le patriote Hamel.

Mais Tonkourou et Ruzard ne sont pas encore satisfaits. Par une ruse indienne ils attirent Léon près de la demeure de Louise et mettent vers le même temps le feu à la grange de Lozet, puis ils vont prévenir ce dernier qu'ils ont vu Léon rôder auprès de la grange et qu'il pourrait bien méditer quelque méfait : Lozet qui a rencontré lui-même Léon près de sa porte, les croit sur parole et lorsque le feu éclate, il ne se gêne point d'accuser tout haut Léon d'incendiat. Jean Lozet croit avoir un bon pretexte, maintenant de détester cordialement le jeune capitaine et il cherche par tous les moyens possibles à faire partager ses convictions par Louise, mais l'excellente fille lui répond par ces sublimes paroles :

> Pardonner au coupable, mon père, c'est mieux
> Que frapper l'innocent d'un trait calomnieux.

Le printemps de 1837 approche, Jacques Auger part pour ses courses lointaines à la grande douleur de Louise. Léon séduit par les accents de Papineau se fait l'écho du grand patriote dans sa paroisse et dénonce l'Anglais. Tonkourou et Ruzard flairant une récompense et un moyen expéditif de se débarrasser à tout jamais de Léon descendent à Québec et vont le dénoncer à Lord Gosford.

Ici se termine la première partie du poème de M. Lemay, celle qu'il intitule *Vengeance indienne* en raison des revanches multiples que le huron Tonkourou tire du soufflet que lui administra un soir l'épouse de Jean Lozet, alors fille rieuse.

Dans la seconde partie, intitulée *Vengeance chrétienne* nous voyons Léon sauver la vie à Jean Lozet qu'un ours allait dévorer et à Ruzard et Tonkourou qui se noyaient.

Le jeune capitaine découragé par les petites persécutions qui l'assaillent de tous côtés se prépare à partir pour Saint-Charles. Il a une dernière entrevue avec Louise. Des émissaires anglais arrivent sur ces entrefaites et l'arrêtent, mais Tonkourou qui se souvient que Léon lui a sauvé la vie se fait confier la garde du prisonnier et s'esquive avec lui. On les retrouve à St-Denis puis à St-Eustache où tous deux font des prodiges de valeur. Tonkourou voit tomber Léon en ce dernier endroit, il le croit mort et il va se joindre à des chasseurs iroquois qui se dirigeaient vers la mer d'Hudson. Mais Léon n'était que blessé, il fut bientôt guéri et

pour éviter les poursuites de l'autorité, il gagna lui aussi les déserts du Nord. Là, il essuya beaucoup de misères, séjourna parmi les esquimaux et finalement rencontra son ami le pilote Jacques Auger, dont le vaisseau était pris dans les glaces.

Tonkourou de son côté, ne fit pas long séjour dans le Nord, la conscience bourrelée de remords il se hâte de retourner à Lotbinière pour réparer ses torts envers la famille adoptive de Louise. Il arrive chez Lozet au moment où l'on danse autour de la grosse gerbe. Il avoue publiquement avoir brûlé la grange de Lozet et lui avoir enlevé son enfant. Le père adoptif de Louise lui pardonne. Le huron fait connaître ensuite la mort de Léon. Louise qui avait toujours espéré jusque-là le voir revenir, se décide enfin à épouser Ruzard plutôt pour plaire à Lozet que par amour. Déjà la noce se dirige vers l'église, elle pénètre dans le temple, mais un étranger qui y priait apercevant la mariée s'écrie "Louise!" Elle reconnaît Léon et tombe évanouie. La noce est ajournée.

Le capitaine qui croit Louise mariée va épancher son chagrin sur la grève où Auger le rejoint—ils étaient arrivés tous les deux, le matin même—Tonkourou apprenant le retour de Léon le cherche partout après avoir dévoilé les méfaits de Ruzard chez Lozet. Ruzard furieux le suit, l'atteint au bord d'un précipice et l'y précipite après une lutte acharnée. Léon et Auger trouvent Tonkourou gisant inanimé sur la grève, ils le transportent chez Lozet. On appelle le prêtre et le médecin. Le huron à un moment de lucidité, il dit à Lozet :

> Jean, je te rends l'enfant que je t'avais volé...
> Le voici, c'est Léon... C'est Léon je l'atteste!...

puis il expire. Inutile de décrire la scène qui suivit, la joie de la mère Lozet et de Léon, le ravissement de Louise, la stupéfaction puis les transports de Lozet qui s'écrie :

> Tonkourou, dors en paix, tu m'as rendu mon fils...
> Léon, pardonne-moi. Tiens! j'ai honte: Je fis
> Pour t'éloigner de nous tant de cruelles choses!
> Mais pouvais-je savoir? Ma Louise, tu n'oses
> Me reprocher mes torts à l'égard de Léon
> Viens donc, embrassez-vous! Elle est belle, il est bon,
> Ca fera, mes amis, un heureux mariage!
> Que François cherche ailleurs! Pas de cet alliage!

Laissons encore s'écouler quelques années et l'on verra M. Lemay suspendre sa lyre en nous montrant dans un paysage de belle saison

Léon et Louise qui causent sous le vieil orme des chagrins d'autrefois et des bonheurs d'aujourd'hui, tandis que leur enfant poursuit en riant de légers papillons, que le père Jean Lozet glane pour le jeune lutin des fruits empourprés dans les cenelliers verts et que l'aïeule tourne encore son fuseau au coin de l'âtre.

***

Tel est dépouillé de tous les artifices de l'art littéraire, de toutes les séductions de la poésie, le canevas sur lequel M. Lemay a brodé son poème.

Comme on le voit par la division de son œuvre, l'auteur oppose à la vengeance indienne, la vengeance chrétienne, et par l'éloquence des faits vise à faire ressortir la supériorité de la dernière sur la première. La vengeance indienne n'est qu'un tissu de projets haineux et pervers ; la vengeance chrétienne n'a qu'un but : le pardon ! pardon d'autant plus sublime que l'offense est grande. Tonkourou est le vengeur indien, Léon le vengeur chrétien. Pour un simple soufflet le huron poursuivra la famille Lozet de ses persécutions, Léon tour à tour persécuté par Tonkourou, par Ruzard et même par Lozet loin de méditer la moindre revanche contre eux leur sauvera même la vie. Voilà le véritable héroïsme, celui que le christianisme seul peut concevoir. Seulement M. Lemay aurait pu rendre cet héroïsme plus admirable encore en mettant dans la bouche de Léon au moment où il déposait Ruzard et Tonkourou sains et saufs sur le rivage, quelques mots de circonstance sur la charité chrétienne qui eussent touché le sauvage et excité en lui le désir de connaître une religion si sublime et de réparer ses torts et ses scandales.

Cette pensée aurait obsédé le huron partout, au fort de la bataille, comme dans les déserts de l'Hudson et ne pouvant plus y résister, il serait revenu au pays avec l'intention de se convertir et de réparer tout le mal qu'il avait fait. De cette façon le revirement opéré chez Tonkourou trouvait une explication bien définie, son repentir ne restait pas incomplet, et Léon aurait cueilli un nouveau fleuron de gloire.

Au lieu de cela M. Lemay fait du vague. Il annonce à brûle pourpoint que Tonkourou repentant veut expier ses crimes, qu'il veut revoir ceux qui furent victimes de sa haine farouche et de ses noirs conseils pour implorer leur clemence, mais on ne voit pas trop ce qui amène ce repentir tardif. Est-ce le danger que le sauvage a

couru dans le fleuve ? Il n'en a rien fait paraître. Est-ce la grandeur d'âme de Léon ? Il n'a pour le jeune capitaine que la gratitude que le sauvage conserve pour celui qui lui rend la vie. L'auteur le dit en toutes lettres :

> Le sauvage est cruel, il aime la vengeance ;
> Mais il sait d'un bienfait garder le souvenir
> Pour assouvir sa haine il attend l'avenir
> Il l'attend pour montrer toute sa gratitude.

Cette explication insuffisante avait un préambule encore plus insuffisant :

> Le huron éprouvait un sentiment étrange.
> Il en était surpris. C'était comme un mélange
> De haine et d'amitié, de crainte et de respect
> Il évitait chacun, se montrait circonspect
> Et sous un air méchant cachait de l'obligeance.

Il faut avouer que ce mélange est bien étrange en effet puisqu'il amène Tonkourou à avouer certaines fautes publiquement chez Lozet, à implorer son pardon et à lui faire dire lorsque Ruzard le précipite dans l'abîme :

> Mon Dieu ! pitié pour moi je lui pardonne !

CHS-M. DUCHARME.

(A continuer.)

QUELQUES PAGES DE GARNEAU.

Lorsqu'en 1845 parut le premier volume de l'*Histoire du Canada* par M. Garneau, un enthousiasme indescriptible s'empara du public littéraire du pays, et certes il y avait de quoi. L'ouvrage, cependant, était loin d'être sans reproches, et si l'on n'avait été indulgent à l'excès, on aurait dû blâmer sévèrement plus d'un passage où notre historien national avait émis des principes erronés en fait de tolérance religieuse, ou endossé des calomnies répandues par des auteurs hostiles à l'Eglise.

On l'avertit sans doute, et il en tint compte jusqu'à un certain point. Il eut du moins le bon esprit de n'introduire rien de choquant dans son *Abrégé*, et de préserver ainsi nos enfants du poison. Il retoucha même tant soit peu sa grande histoire et en élagua un certain nombre de passages sujets à caution. On le loua beaucoup d'avoir donné une preuve éclatante de sa piété filiale envers l'Eglise en soumettant la troisième édition de son *Histoire* à un *ecclésiastique* compétent et en faisant plein droit aux observations qui lui avaient été suggérées.

Enfin une quatrième édition parut en 1883 ; on avait droit de s'attendre à ce que celle-ci fût parfaite sous tous les rapports, et qu'on n'y retrouvât plus de trace des taches auxquelles nous faisons allusion. Le *Cours d'Histoire du Canada* par l'abbé Ferland avait été publié dans l'intervalle, sans avoir l'air d'y toucher, le savant abbé avait rectifié et faits et principes.

Eh bien, malgré cela, nous regrettons de retrouver encore, même dans la quatrième édition de M. Garneau, des choses qui ne devraient pas s'y rencontrer et qui sont de nature à fausser, en des points importants, les idées de ses lecteurs et surtout de la jeunesse qui prendra de confiance tout ce qu'elle y voit.

Exposons d'abord l'état de la question d'après l'abbé Ferland :

" Sous François I et Henri II, les huguenots avaient tenté quelques soulèvements promptement réprimés par ces princes. En général, les Français n'éprouvaient point de penchant pour le calvinisme au fond duquel ils apercevaient un despotisme déguisé sous

le masque de la religion. Ils avaient devant eux les résultats produits par les sectes nouvelles, en Angleterre, en Allemagne, en Suède où les princes, ayant réuni l'autorité spirituelle au pouvoir temporel, étaient devenus papes et rois, maîtres des corps et des consciences de leurs sujets.

" D'ailleurs, la France avait vu les huguenots à l'œuvre. Henri II mourait en 1559, laissant sa couronne à François II, qui avait épousé Marie Stuart, reine d'Ecosse et nièce du duc de Guise. Dès lors les deux partis s'étaient formés : les Guises étaient à la tête du parti catholique, les chefs apparents des huguenots étaient les deux frères Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et Louis, prince de Condé. Mais l'âme du parti protestant était Gaspard de Chastillon, sire de Coligny, homme d'une grande capacité et issu d'une des premières familles de France.

" La conjuration d'Ambroise, ourdie par les protestants, ayant été déjouée par l'habileté et la fermeté du duc de Guise, Louis de Condé se retira dans les états de son frère, où il manifesta l'intention d'embrasser le calvinisme. Une telle démarche de la part d'un prince de ce sang, encouragea les réformés ; ils reprirent les armes dans le Dauphiné, la Provence, le Languedoc et la Gascogne ; ils ravagèrent ces provinces, incendièrent les églises, chassèrent les prêtres, exhumèrent et brûlèrent les corps des évêques et jetèrent les cendres au vent. Au milieu de ces dévastations, ils exercèrent leur fureur sur les restes vénérables de saint François de Paule. Dans le Béarn, beaucoup de prêtres furent massacrés et les biens des églises pillés. Tant d'atrocités exaspéraient les catholiques, et les préparaient à exercer de terribles représailles. Aussi Coligny pressentait les dangers qui menaçaient son parti lorsqu'il se serait épuisé par ses fureurs, et il songeait à lui procurer un lieu de refuge pour le cas où il serait forcé de quitter la France.

" Déjà, en 1555, sous Henri II, il avait essayé de fonder au Brésil une colonie de religionnaires. Nicolas Durand de Villegagnon, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, devenu calviniste, avait été mis à la tête de cette entreprise qui n'eut point de succès. Revenu bientôt de ses erreurs et ne recevant aucun secours, Villegagnon fut contraint de tout abandonner en 1558 et de retourner en France."

Voyez à présent comment M. Garneau raconte les mêmes faits :

" En 1555, Coligny qui était le chef des huguenots, proposa à Henri II de former, dans quelque partie du nouveau monde, une colonie où ses sujets protestants pourraient se retirer pour exercer

leur religion librement et en paix. Le roi approuva ce dessein (1). Nicolas Durand de Villegagnon, vice-amiral de Bretagne, imbu des doctrines nouvelles, obtint sans trop de difficultés la permission de conduire des colons dans le Brésil, pays que sa température faisait préférer au Canada. Mais cet établissement eut le sort de ceux que l'on avait voulu former à l'autre extrémité du continent, quoique par des causes différentes. Villegagnon désavoua son système et la division se mit parmi les Français, qui ne purent se maintenir dans le pays."

M. Garneau continue : "Cependant les discussions religieuses s'envenimaient en France. *L'effroyable massacre des Vaudois, en 1545, avait rempli les protestants d'une secrète terreur.* La guerre civile allait se rallumer. Coligny songea plus sérieusement que jamais à trouver *un asile pour ses coreligionnaires sur lesquels on avait recommencé à faire peser les rigueurs d'une cruelle persécution* (2). Il profita d'une espèce de trève, en 1562, pour intéresser la cour à un plan d'établissement qu'il avait projeté pour eux dans la Floride. Charlevoix assure que, selon toutes les apparences, il ne découvrit pas son but au roi, et qu'il ne lui fit envisager son projet que comme une entreprise avantageuse à la France. Mais il est difficile de croire qu'il put en imposer à la cour à cet égard. Charles IX n'ignorait rien et il fut bien aise, en effet, de voir que Coligny n'employait à cette expédition que des calvinistes, parce que c'étaient autant d'ennemis dont il purgeait le royaume" (3).

On a beau chercher, on ne peut voir à propos de quoi M. Garneau mentionne ici le massacre des Vaudois arrivé dix ans avant l'expédition du Brésil, dont il était question plus haut. Ce massacre était parfaitement oublié, car il pâlissait devant les excès anciens et nouveaux des sectaires. Du reste, depuis deux ans déjà la

(1) N'est-ce pas qu'on est tenté de plaindre ces pauvres huguenots ? Cependant c'est de beaucoup moins mal, il faut l'avouer, que dans la première édition où on lisait : "Le roi approuva ce dessein. Heureux pour la France s'il eût été érigé en système et suivi fidèlement. Quelles sources de richesses et de puissance il lui eut assurées ! et combien il eut fait éviter peut-être de discordes civiles et de désastres ! *Mais à cette époque de haineuses passions, l'on sacrifiait avec délices les plus chers intérêts du pays aux fureurs du fanatisme et aux appréhensions d'une tyrannie égoïste et soupçonneuse.*

(2) Heureusement l'abbé Ferland nous a montré qui étaient les agneaux et qui les loups.

(3) Dans la première édition, M. Garneau ajoutait la phrase suivante aussi fausse que mal tournée : "Les catholiques firent bientôt néanmoins changer cette sage et prudente politique."

France était sous le sceptre de Charles IX ou plutôt de la reine-mère Catherine de Médicis, et loin d'être persécutés, les huguenots étaient maîtres de la situation et, avec une audace incroyable malgré leur nombre insignifiant, prétendaient faire la loi à la France et extirper du pays "l'idolâtrie," c'est-à-dire la religion catholique.

Puis M. Garneau raconte la triste expédition de Jean Ribaut en Floride (1562), qu'il n'avait fait qu'indiquer dans la première édition. Citons en entier cette narration dramatique qui, sauf quelques enjolivures empruntées à Léon Guérin, est en substance la même que celle de Ferland :

" L'amiral fut d'abord laissé maître de toute l'entreprise. Il donna le commandement de l'expédition à Jean Ribaut, excellent marin de Dieppe, qui partit pour la Floride en 1562, accompagné de plusieurs gentilshomme. Ribaut côtoya l'Amérique en remontant vers le Nord. Il prit possession, pour la France, d'une partie de la Floride et de la Georgie en élevant une colonne aux armes du roi sur un monticule. Continuant sa route, il parvint enfin à une petite île nommé Sauta-Cruz par les Espagnols, où il fit élever des ouvrages de défense qu'il nomma Charles-Fort en l'honneur du roi Charles IX. Le pays offrait toutes les marques de la plus grande fertilité, et les indigènes firent le meilleur accueil aux Français.

" Ribaut retourna en France en 1563, laissant un de ses capitaines, nommé Albert, pour commander à Charles-Fort. Au lieu de cultiver la terre, les Français, se reposant sur leurs provisions, se mirent à chercher des mines d'or et d'argent dont ils croyaient le sol du nouveau monde rempli. Les vivres, pendant ce temps-là, commencèrent à manquer et la discorde éclata. Le commandant se montra barbare et cruel ; il pendit lui-même un soldat de ses propres mains ; il devint bientôt si odieux qu'il fut massacré.

" Comme les colons se voyaient menacés de la famine et que Ribaut ne revenait point, ils se construisirent un bâtiment qui fut calfaté avec de la mousse, couvert de voiles faites avec leurs draps et leurs chemises et de cordages fabriqués avec de l'écorce d'arbres ; et ils se rembarquèrent pour la France sans matelots ni pilote pour diriger, sans vivres en quantité suffisante pour une longue traversée. Surpris par un calme qui se prolongea plusieurs jours, leurs provisions s'épuisèrent, l'eau douce manqua. Ils ne virent plus que l'océan et la mort devant eux. " Quelqu'un, raconte M. Guérin, s'étant avisé de dire qu'un seul pouvait sauver la vie à tous les autres aux dépens de la sienne, non seulement la proposition ne fut

pas rejetée avec l'horreur qu'elle méritait, mais elle fut accueillie avec une sorte de joie féroce. Déjà l'on était convenu de tirer au sort pour savoir quelle serait la victime offerte au salut commun, quand un soldat nommé Lachau, (1) plutôt que de partager ou seulement de voir le dégoûtant repas, dit à ses compagnons comme les fils d'Ugolin à leur père : " Tenez, mangez de moi." Il fut pris au mot, et on égorgea sur le champ cette généreuse victime sans qu'elle fit la moindre résistance. Son sang fut avidement et soigneusement recuilli ; son corps fut dépecé avec un soin d'anthropophages ; et, de l'un et de l'autre, il fut fait un partage minutieux dont aucun ne céda ni sa goutte ni son lambeau. Ce premier acte accompli, le drame se serait trop présumablement déroulé de la même façon, de bonne volonté ou de force, si, peu de temps après, on n'eut aperçu la terre et les survivants furent sauvés."

M. Garneau continue, en citant encore Léon Guérin : " Gaspard de Coligny, loin de reculer devant les difficultés de tout genre qui mettaient obstacle à ses projets de colonisateur calviniste, y persévéra *d'autant plus que la persécution redoublait contre les huguenots.* Il profita d'un moment où la cour était entrée, par ses soins, en composition avec ceux-ci, pour engager Charles IX à fournir de nouveaux moyens à ses essais d'établissement en Amérique."

Ici la quatrième édition renchérit sur la première ; celle-ci, en effet, ne contient point ce passage. La vérité est que Coligny venait de commettre un crime épouvantable ; il avait, de l'aveu de l'historien protestant Sismondi, si non soudoyé Poltrot pour asssassiner le duc de Guise, le plus ferme rempart de la monarchie et de la cause catholique, du moins mis le misérable assassin à portée de commettre le meurtre. C'était en 1563. Or, malgré cet atroce et lâche assassinat, l'édit d'Amboise accorda aux sectaires pleine et entière amnistie pour le passé et protection à leur culte.

Il est vrai que Coligny avait raison de craindre qu'à force de provocations les catholiques ne puissent pas se porter à leur tour à quelque excès ; c'est pour cela qu'il agit sagement en voulant préparer, en Amérique, un asile à ses coreligionnaires. Quand on se rappelle ces faits, on s'étonnera moins que les Espagnols ne voulussent point tolérer de huguenots dans leur voisinage ou plutôt sur

(1) L'abbé Ferland, suivant le récit apparamment plus véridique de Laudonnière, dit qu'on tira au sort, et que le sort tomba sur celui dont la punition avait été la cause de la mort du capitaine Albert.

des terres dont ils avaient eux-mêmes depuis longtemps pris possession en Floride.

M. Garneau raconte comme suit l'expédition de Laudonnière, en continuant à s'appuyer sur l'autorité de M. Guérin :

" Le roi accorda à Coligny trois navires bien équipés. L'amiral en confia le commandement à René de Goulaine de Laudonnière, (1) familier de sa cour. On lui donna des ouvriers habiles et des détachements de soldats d'élite ; plusieurs jeunes gens de famille et de riches gentilshommes voulurent faire le voyage à leurs dépens. Charles IX fit compter cinquante mille écus à Laudonnière pour le voyage et pour ses frais une fois qu'il serait arrivé. Le but primitif de cette expédition était d'aller ravitailler Charles-Fort.

" Laudouinière fit voile dans le mois d'avril 1564, passa par les Canaries et les Antilles et vint jeter l'ancre entre les rivières Sainte-Marie et Saint-Jean, sur la côte orientale de l'Amérique du Nord. Il fit élever à deux lieues de la mer un fort qu'il nomma la Caroline. Mais il n'y fut pas longtemps sans exciter la jalousie des Espagnols. Philippe II envoya une flotte pour " combattre les hérétiques et les empêcher d'établir leur culte en Amérique."

" Le fort de la Caroline fut assiégé et pris après une vigoureuse résistance dirigée par Laudonnière. Une partie des Français réussit cependant à s'échapper ; et Laudonnière put rentrer en France, où il fut mal accueillie du gouvernement ; cette disgrâce abrégea, dit-on, ses jours. La cause probable de la perte de la Caroline fut l'obstination de Ribaut, revenu en Amérique, à aller attaquer les Espagnols. Il emmena pour cette attaque toute la garnison du fort de la Caroline, qui se trouva presque sans défenseurs lorsque les Espagnols parurent, et le fort devint, par là-même, une proie plus facile à saisir.

L'entreprise de Ribaut eut, de son côté, une fin malheureuse. Il fut surpris par une tempête furieuse qui s'éleva tout à coup et le rejeta à cinquante lieues au sud. Ses vaisseaux se brisèrent sur les rochers ; mais les hommes qu'ils portaient parvinrent à gagner le rivage. Ribaut ne vit point d'autre chose à faire qu'à retourner par terre à la Coroline. Pour comble de malheur il trouva les Espanols maîtres du fort. Comme il était sans vivres, il songea à se rendre. Menendez fit à ses envoyés une réponse rassurante et les Français, au nombre de huit cents, se confièrent à sa parole.

(1) M. Guérin est le premier à prétendre que le nom de ce capitaine était Laudonnière. La chose n'est pas de grande importance.

D'après Léon Guérin, à mesure qu'ils se livraient, le monstre, se signant le front, insultant, dans son fanatisme aveugle, à la croix du Christ, leur faisait enfoncer un poignard dans le cœur ; le brave d'Ottigny (lieutenant de Laudonnière), pendant que l'on plongeait ce poignard fumant dans son sein, prenait encore le ciel à témoin de la scélératesse espagnole. Quant à Ribaut, Menendez poussa la barbarie jusqu'à le faire écorcher vif, et à envoyer sa peau et sa barbe à Séville, comme des trophées de sa victoire ; la tête du commandant français fut coupée en quatre et exposée sur autant de piquets.

" Enfin les Espagnols firent rassembler tous les cadavres de leurs victimes, compris ceux des malheureux qu'ils avaient précédemment assassinés dans le fort ou atteint dans les bois, traitèrent ces misérables restes avec une indignité sans pareille ; et, avant de les livrer aux flammes, les pendirent à des arbres sur lesquels on mit, par dérision, cette inscription fanatique : *Ceux-ci n'ont pas été traités de la sorte comme Français, mais comme héritiques et ennemis de Dieu.* Presque tous les colons périrent dans cette catastrophe. Cette colonie existait depuis trois ans. Les Espagnols gardèrent leur conquête et s'y fortifièrent avec l'intention de rester dans le pays."

Dans sa première édition, M. Garneau s'était contenté de dire, à la suite de Bancroft : " Cette colonie nommée la Caroline, qui serait devenue un empire florissant si elle avait été suffisamment protégée, (1) a fini par un événement, trop célèbre pour le passer sous silence. Trois ans après sa fondation, elle fut attaquée par une flotte espagnole de six vaisseaux commandée par Don Pedre Menendez. Philippe II ayant appris que les Français avaient fondé un établissement dans la Floride, qu'il prétendait appartenir à la couronne, avait résolu de les en chasser, et cette flotte était envoyée pour exécuter la volonté du *farouche* monarque. Le fort des Français fut surpris et tous ceux qui ne purent s'échapper, hommes, femmes et enfants, furent massacrés *avec cette cruauté froide qui distingue les Espagnols.* Les détails des actes de barbarie commis par eux font frémir d'horreur. Les prisonniers furent fusillés, ou pendus à un arbre, sur lequel on mit par dérision une inscription portant ces mots : *Ceux-ci n'ont pas été traités de la sorte en qualité de Français, mais comme hérétiques et ennemis de Dieu.* Presque tous les colons périrent dans cette catastrophe ; quelques-uns

(1) Les huguenots de France donnaient d'autre besogne à Charles IX que celle de protéger les colonies.

seulement réussirent à se sauver avec leur chef Laudonnière. Les vainqueurs gardèrent leur conquête et s'y fortifièrent avec l'intention de rester dans notre pays."

Comme on voit il y a une différence notable entre les deux éditions, et cette différence n'est pas à l'avantage de la quatrième. Cette édition a donc été corrigée à rebours dans le cas présent.

Ecoutons à présent l'abbé Ferland. Il nous fera connaître de plus près le mérite de ces bons huguenots : " Un calme momentané était survenu au milieu des agitations de la guerre civile. Coligny s'empressa d'en profiter afin d'obtenir du roi des secours pour rétablir la colonie. En 1564, Charles IX ordonna d'équiper trois navires pour cette expédition, et René de Ladonnière fut chargé de la conduire. C'était un homme intelligent qui avait accompagné Ribaut en 1562, et qui était bon marin quoiqu'assez médiocre soldat. *Il a écrit la relation des voyages faits pour l'établissement de la colonie de la Floride, et comme il était protestant, l'on peut croire que, dans son récit, il n'a rien dit de trop contre ses coreligionnaires....*

A. LEFRANC.

(A suivre.)

L'ECOLE HISTORIQUE.

PAPES ET TZARS

1547–1597.

Par le R. P. PIERLING, S. J.

Les études historiques sont de plus en plus en honneur. Dans cette dernière partie du XIXe siècle que de questions historiques élucidées, que de problèmes résolus, que de préjugés renversés, que de mensonges dévoilés.

L'école historique a fouillé dans toutes les archives, elle a remué tous les documents, les a compulsés, pesés, discutés. Tous les jours de nouveaux documents, ou plutôt leur publication authentique sans altération d'aucune sorte, viennent confirmer cette parole fameuse : " L'histoire n'a été depuis trop longtemps que la conspiration du mensonge contre la vérité. " Tous les esprits sincères qui aiment avant tout la vérité, reconnaissent et proclament qu'une révision honnête d'une foule de questions historiques, sinon même de l'histoire toute entière, est absolument indiquée et nécessaire.

La révision est accomplie en grande partie pour le moyen âge. C'était naguère une époque assez peu connue, l'imagination pouvait s'y donner libre cours, et Dieu sait s'il en est qui ont abusé de cette latitude pour représenter les vieux siècles chrétiens comme la période la plus misérable, la plus haïssable de l'histoire de l'Europe.

Aujourd'hui des documents authentiques sans frelaterie nous font, pour ainsi dire, toucher du doigt l'œuvre immense accomplie par la Papauté au moyen âge. Trouver un monde en ruines, en pleine barbarie, et, en moins de dix siècles, fonder une société sur des bases qui subsistent encore, créer une civilisation, l'organiser, et cela avec la seule puissance morale conquise par la Papauté, qui elle-même avait eu à penser à l'édification de l'Eglise avant de prendre en main l'organisation de la société civile, poser et résoudre, au moins pour le temps, tous les grands problèmes qui occupent aujourd'hui l'Europe, et dont on cherche vainement, en excluant le

principe chrétien, une solution provisoire, telle a été l'œuvre immense du moyen âge.

La "critique moderne" a conspiré contre la vérité en accusant la Papauté d'une ambition terrestre illimitée, tandis que la politique des Papes avait pour but non seulement de conserver l'unité de l'Eglise, mais encore de fonder la magnifique unité qu'à eue l'Europe, et qu'elle n'aurait jamais eue sans la Papauté.

Au fond de toutes les questions de la politique générale des Papes, dominant tous les faits, durant le XVIe siècle, deux grandes pensées, deux grandes préoccupations se manifestent. Détruire l'islamisme,—et certes, la victoire de Lépante pèse dans la destiné du monde comme Salamine et Actium—réaliser la grande conception de l'Eglise universelle, fondée dans l'unité destinée à recueillir toutes les nations.

En face du péril que l'islamisme fait courir à l'Europe, les Papes appellent tous les chrétiens sans distinction à se ranger sous le même drapeau et, pour rendre l'alliance plus durable, ils proposent aux dissidents de s'unir dans les mêmes croyances.

Les fils des croisés, la preuve glorieuse et sanglante en est acquise par la victoire de Lépante, unissant leurs efforts peuvent briser la puissance musulmane. Au souverain pontife revenait la mission de maintenir cette union et de la développer.

Le caractère personnel des Papes n'apporte à la solution de ce grand problème aucune modification intrinsèque. Quel que soit le Pape qui gouverne, c'est en substance le même langage.

Le R. P. Pierling, de la Société de Jésus, a très nettement indiqué le rôle des uns et des autres, les responsabilités qui reviennent à chacun, dans le livre qu'il vient de publier sous le titre de *Papes et Tzars*.

Le R. P. Pierling rectifie des détails, comble des lacunes, résout sans appel des questions jusqu'alors douteuses, et donne en passant une bonne leçon à ces historiens qui portent leur verdict sur tel ou tel point d'histoire ou tel ou tel personnage avant que le procès soit suffisamment instruit. Par là, il condamne cette "critique moderne" qui cite hardiment à sa barre les vieux siècles chrétiens et prononce contre eux ces sentences foudroyantes dont elle puise les éléments historiques—et judiciaires—dans les idées, les systèmes et les passions maçonniques du temps présent.

Hélas! le "tzar blanc" n'a jamais jeté son épée dans la balance et n'est pas allé planter la croix sur le dôme de Sainte-Sophie de

Constantinople et couvrir ainsi le nom russe d'une gloire immortelle. Sauf deux trèves éphémères, Rome n'a jamais exercé d'influence sérieuse de ce côté.

En Russie, des voix autorisées proclament la nécessité d'une révision historique des rapports entre les Papes et les Tzars : il y a déjà quelque amélioration dans les rapports, peut-être pourra-t-on se rencontrer et s'entendre sur le terrain de la liberté ?

L'idée de la liberté fait son chemin en Russie.... Tôt ou tard les aspirations légitimes des meilleurs esprits seront sans doute reconnues et respectés.

Ces réflexions consolantes et pleines d'espérance du savant Jésuite ne regardent-elles que la Russie ?....

En Europe, en France, même tendance, même préoccupation, même aspiration.

Envers et malgré tous, il y a une voix qui domine toutes les voix. Les princes et les peuples qui croyaient en avoir fini avec Rome, ne s'aperçoivent-ils pas déjà que Rome leur est nécessaire ?

Et vraiment le prophète avait raison : tant que la vérité est à terre, renversée sur la place publique, l'équité, l'ordre et la paix ne peuvent ni s'établir, ni se maintenir.

La vérité sera toujours la grande et l'unique libératrice des individus et des peuples.

A tous ces points de vue, le R. P. Pierling a fait une œuvre excellente et dont les historiens doivent désormais tenir compte s'ils veulent écrire l'histoire loyalement et sans esprit de parti.

I...L...

LE
SEMINAIRE DE NOTRE-DAME-DES-ANGES

(*Suite et fin.*)

III

Le premier soin du Père Daniel à qui fut confiée la charge de précepteur des petits Hurons, fut de les instruire dans la foi chrétienne. Connaissant assez leur langage pour les comprendre, il s'efforça d'inculquer des notions religieuses, dans le cœur de ses élèves que le vice n'avait pas encore flétris afin de les baptiser au plus tôt. D'autres religieux consacraient aussi une partie de leur temps à enseigner le catéchisme aux enfants des Sauvages qui étaient venus se cabaner dans le voisinage de Notre-Dame-des-Anges. Une seule invitation suffisait pour attirer à ces instructions publiques, non-seulement les petits garçons et les petites filles, mais aussi les parents. La chapelle du couvent était le lieu choisi pour ces sortes de classe. L'assiduité était grande et les leçons profitaient aux élèves. C'est ainsi qu'ils apprirent en peu de temps à joindre les mains, à se mettre à genoux, à se tenir debout pendant qu'ils subissaient l'interrogatoire, à répondre avec modestie et à faire la révérence à la façon des Français et des Françaises. Les petites filles surtout faisaient preuve d'une grande docilité, et se piquaient d'imiter, à qui mieux mieux, les jeunes Françaises qu'elles paraissaient aimer tendrement.

La leçon terminée, les Pères les invitaient de temps à autre à partager un petit festin. On conçoit aisément que ces fêtes étaient accueillies avec plaisir par la gent écolière.

D'autres fois les enfants Sauvages étaient appelés à faire la soutenance publique des principaux points de la religion en présence de M. de Montmagny, alors gouverneur de la Nouvelle-France, de François de Rémieux connu sous le nom de Monsieur Gand, prin-

cipal commis de la Compagnie des Cent-Associés. Les Jésuites et les principaux citoyens de Québec, comme M. de Repentigny, M. de la Potherie, assistaient à ce catéchisme d'un nouveau genre. Il va sans dire que les parents des enfants n'étaient pas les derniers rendus pour applaudir à leurs triomphes, car il y avait distribution de récompenses aux plus méritants. C'étaient d'ordinaire des couteaux, des fers de flèches, des bagues, des alênes, des aiguilles que les vainqueurs venaient chercher à tour de rôle avec une parfaite gentillesse dans la démarche, baisant la main du personnage qui leur tendait la récompense et faisant la révérence à la française.

Les séminaristes hurons partagèrent en arrivant les travaux intellectuels de leurs petits compagnons qu'ils rencontraient ainsi dans la chapelle des Jésuites. Mais leurs études avaient un caractère mieux suivi et ils avançaient vite dans l'étude du catéchisme et de l'alphabet. Trois autres Hurons vinrent bientôt s'ajouter aux trois premiers. Nicolet, comme nous l'avons vu, avait fait annoncer aux Jésuites qu'il descendrait bientôt des Trois-Rivières avec trois jeunes enfants. Il tint parole, car quelques jours plus tard ils arrivèrent tous ensemble à Notre-Dame-des-Anges, où ils furent habillés dans le même costume que leurs devanciers au séminaire. Celui-ci comptait donc à cette époque six sujets. L'on peut dire que c'est à partir de cette date que le séminaire des Hurons doit être regardé comme une institution à part, ayant des précepteurs spéciaux et des règles particulières. Les élèves étaient : Satouta, Tsiko, Teouatirhon, Andehoua, Aïandacé et un autre dont les Relations des Jésuites taisent le nom.

Un mot maintenant sur chacun d'eux.

Satouta appartient au premier groupe des séminaristes Hurons. Il était petit-fils de Tsondechaoüanouan qui remplissait, au milieu des siens le rôle d'amiral. C'est à lui que se rapportaient toutes les affaires de navigation et les nouvelles des nations où les Hurons allaient par eau sur la mer douce (lac Huron.) Ce Sauvage était tellement populaire parmi les peuplades les plus éloignées, qu'il suffisait de parler en son nom pour être entendu favorablement. Il s'enquérait minutieusement de tout ce qui concernait les Iroquois et la nation Neutre. Son autorité faisait loi parmi ses compatriotes ; il réglait leurs différends d'une manière sommaire. Ce capitaine célèbre avait promis à son petit-fils de lui léguer son nom tout en le substituant dans ses nobles fonctions.

Mais la Providence dont les décrets sont impénétrables en dis-

posa tout autrement. Satouta tomba malade quelques mois après son arrivée à Québec. Voyant que la maladie s'aggravait et le trouvant assez bien préparé, les Pères lui donnèrent le baptême. Deux jours après il rendit son âme à son Créateur " toute rouge et toute teinte du sang de son Fils bien-aimé Jésus-Christ notre Sauveur." (1)

Tsiko, arrivé au séminaire en même temps que Satouta, fut la première victime de la maladie qui menaçait de détruire l'œuvre des Jésuites à son berceau. Il était fils de Ouanda Koca, un des capitaines les plus éloquents de son pays. Ce précieux talent lui avait attiré l'estime et l'admiration de ses compatriotes. Le fils avait hérité des qualités oratoires du père. " Le soir, comme je le faisais discourir, nous dit le Père Daniel, il colorait son discours de figures, de prosopopées, sans avoir autre étude ni avantage qu'une belle naissance ; il formait des dialogues fort naturels ; bref, il s'animait en discourant avec une telle grâce et naïveté en son langage, qu'il ravissait ses compagnons et moi avec eux." (2)

Tsiko ne possédait pas des connaissances religieuses aussi étendues que son petit camarade Satouta, lequel avait contracté la louable habitude, lorsqu'il demeurait en son pays, de converser souvent avec les missionnaires, tandis que Tsiko ignorait même les premiers éléments de la foi quand il fit son entrée au séminaire. Il était d'une humeur joviale et la douceur de son caractère le fit aimer de tout le monde. Tombé malade peu de temps après son arrivée, il reçut le baptême des mains du Père Charles Lalemant qui lui donna le nom de François.

L'écrivain de la Relation de 1636 nous raconte ainsi les derniers moments de Tsiko : " Ils étaient joyeux, obéissants, bref il nous semblait quasi que toutes les tempêtes étaient passées, et, qu'après les pluies, venait le beau temps sur notre horizon Mais voilà qu'un des principaux d'entre eux est saisi tout à coup d'une forte fièvre continue. On le fait panser, on le traite avec un très grand soin, on le veille jour et nuit, on prie Dieu pour lui avec ardeur ; après tout cela, ce pauvre jeune homme ayant longtemps souffert, tombe en l'agonie ; le Père Lalemant le baptisa, et peu après il rend l'esprit à Dieu." (3)

(1) Relation de 1637, p. 59.

(2) Relation de 1637, p. 59.

(3) Relation de 1637 p. 57.

Cette mort fut très sensible aux Pères, principalement au Père Daniel qui l'avait soigné avec le plus grand dévouement, ne laissant pas son chevet durant tout le cours de sa maladie.

Les deux yeux du séminaire étaient éteints avec la disparition de Tsiko et de Satouta et aussi, suivant l'expression du Père Le Jeune, ses deux colonnes étaient renversées. Tous deux en effet étaient doués des plus belles qualités pour des Sauvages et ils donnaient les plus belles espérances.

La cause de cette double mortalité provenait du changement d'air, d'exercice et surtout de nourriture. Accoutumés qu'ils étaient à se contenter de sagamité, (brouet de farine de maïs) leurs estomacs ne purent s'accommoder du pain, de la viande et de la nourriture solide des Français. Les Pères durent se raviser et changer le genre de vie de leurs pensionnaires, et ils leur servirent ensuite des plats tantôt à la mode française, tantôt dans le goût sauvage. Les séminaristes ne s'en portèrent que mieux par la suite.

Le personnel de la communauté se trouvait maintenant réduit à trois élèves, car un des quatre survivants s'en était retourné chez ses parents aux Hurons. C'était le neveu de ce capitaine dont nous avons cité l'éloquente apostrophe lors de l'assemblée de ses compatriotes réunis aux Trois-Rivières pour la traite des pelleteries. Ce bon vieillard, de soixante ans environ, appréciant à une haute valeur les bons traitements dont les Français usaient à l'égard de sa nation, avait voulu leur donner des marques de sa gratitude. Voilà pourquoi il avait tant insisté auprès des Hurons et surtout de son neveu pour le décider à s'inscrire au nombre des séminaristes. Il avait réussi, mais l'enfant dont l'humeur était maussade ne s'accordait pas avec ses compagnons. Il n'en fallait pas davantage pour le faire ennuyer, et, un bon matin, il dit adieu aux Pères et prit le chemin de son pays. Ce départ, tout regrettable qu'il fût, eut cependant d'heureux résultats, car cet enfant ne cessa de chanter les louanges des Français au milieu des siens. Les Hurons, soupçonneux comme tous les Sauvages, auraient pu s'imaginer, en apprenant la mort de Satouta et de Tsiko, que le séjour au séminaire était fatal à leurs enfants, et c'en était fait de l'avenir de cette entreprise. La conduite du père de Tsiko fut admirable en cette circonstance. Des Algonquins lui avaient rapporté la triste nouvelle de la mort de son enfant. Au lieu de se mettre en colère ou de se répandre en récriminations, il prononça en présence des missionnaires, ces paroles admirables : " Hé bien ! on dit que mon fils est mort : si le cadet est

mort, je vous donnerai son aîné ; je ne m'attristerais point quand tous mes enfants seraient morts entre vos mains, car je sais bien que vous en avez grand soin." (1)

Où pourrait-on trouver un plus bel exemple d'esprit de sacrifice de la part d'un père de famille ?

Les parents de Satouta, croyant que la contagion qui sévissait alors cruellement parmi les Hurons, faisait aussi de nombreuses victimes à Québec, ne s'étonnèrent pas de la mort de leur enfant, et reçurent presque froidement le coup que Dieu leur avait porté. C'est ainsi que la Providence détourna du séminaire des Hurons la foudre qui avait failli le détruire en quelques jours.

CHAPITRE III.

Teouatirhon.—Andehoua.—Aïandacé.—Séminaire.—Règlement de vie.—Belles qualités de trois séminaristes.—Leur goût pour l'agriculture.—Disette.—Appréhensions des Jésuites au sujet de l'existence de leur séminaire.—Encouragement de M. de Montmagny.—Epidémie chez les Hurons.—Dangers encourus par les missionnaires dans leur pays.—Belle conduite de Tarantouan.—Episode de la vie d'un séminariste. —Les adieux d'Andehoua à Teouatirhon.—Eloge d'Andehoua. Son baptême.—Départ définitif d'Andehoua et de Teouatirhon pour leur pays.—Le séminaire à la veille de fermer.—Nouvelle tentative des Jésuites.—Mort d'Andehoua et de Teouatirhon.—Le séminaire cesse Sd'exister.—éminaire des Sauvages aux Trois-Rivières. —Son existence éphémère.

I

Teouatirhon, Andehoua et Aïandacé sont les seuls élèves inscrits au registre du séminaire des Hurons au printemps de 1637. Le personnel est faible, mais nous le verrons bientôt s'accroître, nonobstant les faibles ressources dont les Jésuites peuvent disposer pour le sustenter. Jetons maintenant un coup d'œil sur le séminaire, et voyons comment on y passait le temps.

Les Pères craignaient avec raison que ces petits enfants, élevés suivant tous leurs caprices, doués en outre d'une nature inconstante, ne se résignassent que difficilement à s'astreindre à une règle, comme cela se pratique dans toutes les maisons d'éducation bien disciplinées. Mais la docilité dont ils firent preuve à l'article du règlement, leur ponctualité à en suivre tous les points, leur firent croire une fois de plus que ces natures incultes étaient susceptibles de se plier à toutes

(1) Relation de 1637 p. 66

les exigences, quand une fois l'autorité a pris sur elles l'ascendant voulu. L'esprit d'imitation comptait aussi pour beaucoup dans les actes d'obéissance dont ils donnèrent de si beaux exemples durant leur séjour au séminaire. Voyant que les Jésuites suivaient eux-mêmes un régime de vie régulier, et qu'ils remplissaient leurs exercices religieux à des heures fixes, sans jamais y manquer, ils prirent plaisir à les imiter, non-seulement pendant une journée ou une semaine, mais des mois entiers.

Ce règlement ne comptait aucun article d'une grande sévérité. Les heures de classe et d'étude étaient entremêlées de récréations pendant lesquelles il leur était permis de se livrer à des jeux et à des amusements propres à leur caractère national, comme la chasse, la pêche, la fabrication des arcs et des flèches, etc. Aussi s'en donnaient ils à cœur-joie aux heures de récréations et durant les congés. S'ils obtenaient la permission de s'absenter au loin, il était rare qu'ils s'attardassent. Un jour qu'ils étaient allés chasser sans permission, croyant que leur absence ne serait pas remarquée, ils s'écartèrent dans la forêt et ne revinrent que longtemps après, ayant bien souffert de faim et de froid. Ils arrivèrent tout penauds à Notre-Dame-des-Anges, avouèrent leur faute et reconnurent que Dieu avait voulu les punir pour avoir agi à la façon des autres Sauvages.

Le règlement quotidien peut se résumer ainsi :

Après le lever, ils se mettaient en prières pour consacrer à Dieu leurs actions de la journée. Puis, ils se rendaient à la chapelle pour la messe dont ils n'entendaient que la première partie jusqu'à l'offertoire, tant qu'ils n'étaient que catéchumènes.

Après la messe, le déjeuner, puis, un des Pères leur apprenait à lire et à écrire. Une courte récréation précédait ensuite la leçon de catéchisme à laquelle ils se montraient toujours bien attentifs.

Dans l'après-midi, on leur enseignait encore un peu de lecture et puis on leur donnait leur liberté jusqu'au soir.

Après le souper, ils faisaient l'examen de conscience et la prière du soir et enfin ils allaient prendre leur repos.

Voilà comment se passaient les journées au séminaire des Hurons, dans une profonde régularité de vie. Le Père Le Jeune est lui-même émerveillé du résultat. "Etre né Sauvage, dit-il, et vivre dans cette retenue, c'est un miracle ; être Huron, et n'être point larron, comme en effet ils ne le sont point, c'est un autre miracle ; avoir vécu dans une liberté qui les dispense d'obéir même à leurs

parents et ne rien entreprendre sans congé, c'est un troisième miracle!" (1)

Dans un autre endroit de la relation de 1637, le Père Le Jeune dit qu'on ne pouvait rien voir de si souple, c'est-à-dire de si docile qu'un séminariste huron. Puis il cite plusieurs exemples de leur dévotion, de leur attention aux exercices de piété, de l'accord qui régnait entre eux et de leur désir de bien faire. Pour ne citer qu'un trait de la manière dont ils comprenaient les préceptes de l'Eglise, un jour le Père Anne de Noüe amena avec lui deux d'entre eux chez les Montagnais cabanés à sept ou huit lieues de Québec. L'heure du repas étant venue, on leur présenta à manger de la viande d'orignal qu'ils ne voulurent pas toucher, parce que c'était un samedi, jour d'abstinence à cette époque. Le Père leur assura que n'étant pas encore baptisés, ils n'étaient point tenus d'observer les commandements de l'Eglise. "Il n'importe, dirent-ils d'une commune voix, nous ne désirons pas d'en manger puisque vous n'en mangez point."

Les séminaristes n'observaient pas seulement leur règle, mais ils allaient quelquefois au-devant des désirs de leurs maîtres; c'est ainsi qu'ils s'offrirent un jour à faire des travaux de défrichement. De la part de Sauvages une telle proposition avait quelque chose de prodigieux. La permission leur fut donnée de faire comme bon leur semblerait. Durant l'hiver ils se mirent à ébrancher les arbres sur une assez vaste étendue de terrain, ils en abattirent même un certain nombre. Une cabane destinée à recevoir leur récolte à l'automne s'éleva bientôt du milieu des bois. Bref, les séminaristes ne rêvaient plus que semences, labour et moisson. Les Pères leur donnèrent du blé d'Inde qu'ils enfouirent dans le sol avec une grande précaution. Juin se passa, et le blé ne poussa pas. Même apparence en juillet. Nos agriculteurs improvisés avaient trop bien caché leurs grains de semence, ils n'avaient pu germer.

C'est ainsi que les Pères aimaient à développer chez leurs élèves le goût de l'agriculture, car ils espéraient par leur entremise auprès des Hurons amener peu à peu ceux-ci à établir une bourgade dans les environs de Québec. Avoir des Hurons sédentaires, telle était l'ambition des Religieux. Ils comprenaient l'avantage de les avoir auprès de leur maison, non seulement dans le but de les convertir à la foi, mais encore dans le but de protéger la petite colonie fran-

(1) Relation de 1637, p. 60.

çaise, en tenant en respect les ennemis qui, les sachant amis et alliés des Français, deviendraient plus prudents et plus réservés dans leurs attaques. M. de Montmagny était absolument du même avis que les Pères Jésuites. Comme eux, il comprenait l'importance du séminaire sous le double point de vue de la gloire de Dieu et de la prospérité des affaires spirituelles et temporelles des colons.

II

Les vaisseaux de France arrivèrent en retard au printemps de 1637. Les vivres étaient à la veille de manquer, et l'on faisait maigre chère au couvent de Notre-Dame-des-Anges. Le Père Le Jeune, dans un moment de découragement courut un jour s'ouvrir au gouverneur et lui communiquer ses appréhensions sur l'avenir du séminaire des Hurons. M. de Montmagny lui dit qu'il ne fallait pas renvoyer les séminaristes. " Plutôt souffrir, ajouta-t-il, et faire des épargnes dans les provisions de tout le monde." Cette belle réponse ayant été rapportée aux élèves, le plus âgé d'entre eux s'écria : " Voilà qui va bien ; c'eût été un grand mal de nous renvoyer dans notre pays : il vaut bien mieux un peu souffrir ça bas que de retourner dans de si grands dangers." (1)

Ce garçon, si bien disposé pourtant, devait bientôt compromettre l'existence du séminaire auquel il paraissait si étroitement attaché.

Tout allait bien cependant à Notre Dame-des-Anges. " Il semble que tout est en paix.... Nos Français prennent plaisir de voir de jeunes Sauvages jaloux de vivre à la française ; chacun semblait fort content...." Mais il était écrit que l'œuvre des Jésuites passerait par le creuset de toutes les tribulations. Maladies, guerres, calomnies, troubles de tous genres, allaient monter à l'assaut de cette entreprise, de sorte que l'on peut répéter après le Père Le Jeune ces paroles :

Morimur et ecce vivimus.

Les Hurons furent en proie cette année à une maladie contagieuse des plus cruelles. Comme ces peuples infidèles de l'Amérique du Nord étaient encore plongés dans les ténèbres de l'ignorance et de la superstition, ils essayèrent d'expliquer ce fléau dévastateur par des causes diverses, toutes plus ou moins irrationnelles. D'abord ce fut aux Français qu'ils s'en prirent, et en première ligne à Cham-

(1) Relation de 1637, p. 64.

plain, mort depuis deux ans. Des Montagnais leur avaient appris que ce dernier avait dit à un de leurs capitaines, quelque temps avant de mourir, qu'il *emporterait avec lui tout le pays des Hurons.* Ils comprirent que c'était Champlain qui les faisait mourir afin d'accomplir sa promesse. Ce qui pouvait les porter à tirer une telle conclusion des paroles du premier gouverneur de la colonie, c'est que les capitaines hurons avaient pour habitude de désirer la compagnie d'autres capitaines lors de leur trépas, et il arrivait souvent que l'on expédiait dans l'autre monde tel ou tel chef pour lui procurer l'agrément de voyager dans le séjour des morts avec un capitaine enlevé par la maladie.

D'autres attribuaient la cause de la contagion à la vengeance des Français, et disaient que ceux-ci n'allaient aux Hurons que pour sacrifier leur vie afin de venger l'assassinat d'Etienne Brûlé, interprète, et dont les Hurons s'étaient rendus coupables. Ce fut dans tous les coins de la terre infidèle un tel concert de malédictions et de menaces de mort que les missionnaires se crurent en danger de perdre la vie. Les chefs avaient tenu une assemblée où il fut ouvertement question de massacrer les Pères, et ces ingrats auraient poussé leur dessein jusqu'à l'exécution, si un de leurs capitaines, du nom de Tarantouan, qui avait un neveu au séminaire, n'eût jeté, séance tenante, au milieu de la réunion, un collier de porcelaine : " Voilà, leur dit-il, pour fermer vos bouches et arrêter vos paroles." Ce présent eut un effet magique. L'arrêt de mort fut suspendu, grâce à l'intervention de Tarantouan, qui voulut ainsi racheter par cette noble conduite le meurtre de Brûlé, auquel les Français ne le croyaient pas étranger.

Les Hurons descendaient tous les ans aux Trois-Rivières pour y faire la traite. Cette année-là les Jésuites y avaient envoyé les séminaristes pour rencontrer leurs parents. Teouatirhon y fit la rencontre d'un de ses oncles, capitaine de guerre, et homme léger, au témoignage du Père Le Jeune. Entre autres nouvelles des Hurons, ce capitaine rapporta secrètement à son neveu que ses compatriotes avaient tué deux Français. En apprenant cela, Teouatirhon, qui avait confié son secret à Aïandacé, résolut de se sauver avec son petit compagnon, car ils appréhendaient qu'on leur ferait subir le même sort qu'aux deux Français. Au début, ils demandèrent un congé d'absence. Les Pères ne voulurent pas le leur accorder, pour la bonne raison que ces deux enfants leur avaient été donnés publi-

quement. Mais ils finirent par consentir au départ de Teouatirhon, vu que son oncle l'accompagnait.

La nouvelle de l'assassinat des deux Français commença bientôt à s'ébruiter, et l'on arrêta le capitaine huron, en attendant l'arrivée des Sauvages de sa tribu. Les gardiens du fort qui avaient l'éveil, surprirent durant une nuit Aïandacé se précipitant du haut de l'un des bastions. Ils accoururent l'arme au poing, et firent prisonnier le chef huron qui avait comploté de fuir avec son neveu et l'autre séminariste. Tous trois furent mis sous bonne garde jusqu'à l'arrivée du gouverneur et du Père Le Jeune qu'Andehoua, était venu chercher à Québec. Les Hurons parurent presque en même temps qu'eux et assurèrent aux Français que tout était tranquille chez eux, et qu'aucun Français n'avait été mis à mort.

Teouatirhon n'en persista pas moins dans sa détermination d'aller revoir sa vieille mère, et les Pères lui donnèrent un congé définitif, à condition qu'il promit de rencontrer souvent le Père de Brébeuf afin de continuer son instruction. Le Père Paul Ragueneau s'embarqua avec lui pour le pays des Hurons. Ils n'étaient pas aussitôt partis qu'ils firent la rencontre de Tarantouan, oncle de Teouatirhon : " Comment, mon neveu, lui dit-il, quittez-vous ainsi les Français qui vous ont si bien traité ?" Teouatirhon tout confus, lui répondit qu'il était prêt à s'en retourner. " Allons donc, lui répliqua son oncle, embarquez-vous dans l'un des canots qui me suivent, car je veux vous ramener moi-même." Le neveu obéit sans hésitation, et prit congé du Père Ragueneau qui poursuivit sa route.

Tarantouan et sa suite s'en revenaient tranquillement sur le lac Saint-Pierre, lorsqu'ils furent soudainement cernés par un parti d'Iroquois au nombre de cinq cents. Tarantouan fut le premier entouré et emmené prisonnier. La fâcheuse nouvelle de la présence des Iroquois dans les environs des Trois-Rivières jeta l'alarme parmi les Français. L'on apprit que plusieurs Hurons étaient tombés au pouvoir de ces féroces ennemis, on tremblait même sur le sort du Père Ragueneau, lorsqu'un jour on vit se diriger vers le fort un canot iroquois monté par un Sauvage. Les uns crurent que c'était un prisonnier de guerre en fuite, d'autres que c'était un Iroquois essayant d'attirer l'attention de son côté pendant qu'un parti des siens venait dans une direction opposée pour les surprendre. Plus l'embarcation approchait de terre, plus il devenait facile de s'assurer qu'il était de fabrication iroquoise. Les Sauvages effrayés se mirent à crier : Iroquois ! Iroquois ! c'est l'ennemi ! c'est l'ennemi !

Le canonnier voulut envoyer un boulet à cet audacieux, mais M. de Montmagny s'y opposa et il fit bien, car, quelques instants après, on pouvait reconnaître du haut de la plate-forme le séminariste Teouatirhon, nu comme la main, si ce n'est d'un méchant brayet qui lui ceinturait les reins. Le pauvre enfant s'empressa de raconter que, se voyant cerné par les Iroquois, il avait réussi à se sauver à terre à force de rames, puis il s'était caché dans la forêt en attendant que ses ennemis eussent renoncé à le poursuivre. Quand il les crut partis, il se dirigea vers le rivage et s'embarqua dans le canot abandonné par les Iroquois. L'arrivée de Teouatirhon fut saluée avec joie par les Français qui le croyaient déjà mort.

Quelques jours après, un Huron vint annoncer au fort que Tarantouan était prisonnier des Iroquois, et, qu'un jour, comme il était caché dans les bois à proximité de ces barbares, il l'avait entendu chanter pendant qu'ils le tourmentaient, lui et d'autres de ses compatriotes faits prisonniers du même coup.

Cette aventure dont le dénouement fut heureux, ne fut pas unique dans la vie de Teouatirhon. Plusieurs fois déjà il avait pu s'échapper des mains des Iroquois. Ce qui fait dire au Père Le Jeune : " Ce jeune séminariste sera bien châtié, s'il ne reconnaît la main de Dieu en sa conduite." Andehoua, le second des séminaristes, ayant ouï dire à son arrivée aux Trois-Rivières que son camarade Teouatirhon voulait quitter les Jésuites, ne put s'empêcher de donner son impression sur ce départ : " Il se perdra, dit-il, aussitôt qu'il sera arrivé au pays." Quand le moment des adieux fut venu, il lui fit ses recommandations en des termes touchants : " Tu sais bien, mon cher compagnon, comme nous avons toujours vécu en bonne intelligence : continuons dans cette amitié ; souviens-toi qu'auparavant que nous connaissions Dieu, nous vivions comme des bêtes, ne retournons point à notre première ignorance ; prends garde à toi, n'oublie point ce qu'on nous a enseigné."

Sages conseils que Teouatirhon ne suivit pas toujours, au grand détriment de son âme.

Andehoua était doué d'un excellent naturel. Il joignait à une douceur presque angélique une disposition extraordinaire pour l'apostolat religieux. N'étant encore que catéchumène, il allait visiter les gens de son pays que la traite attirait à Québec, et il leur expliquait les commandements de Dieu. Les pauvres Indiens se regardaient avec étonnement, et semblaient ravis de ce que l'un des leurs avait pu devenir prédicateur de l'Evangile comme les missionnaires

français. C'était aussi une grande consolation pour les Pères de voir ce petit Sauvage si plein de zèle pour la gloire de Dieu. Nous verrons plus loin que les belles espérances données par Andehoua ne furent point vaines.

Le plus jeune des trois séminaristes était Aïandacé. C'était le Benjamin de la maison. Sa conduite ne laissait rien à désirer. Mais il lui prenait, de temps à autre, des ennuis de sa mère qui dégénérèrent en une véritable nostalgie. Les Pères faciles à attendrir, résolurent de l'envoyer se promener dans sa famille, et ils profitèrent de l'occasion du Père Pijart qui allait rejoindre ses confrères au pays des Hurons. Aïandacé promit de passer la plus grande partie de son temps avec Echon (1) et de revenir l'année suivante.

Le vide laissé dans les rangs des séminaristes par le départ d'Aïandacé fut bientôt comblé. Teouatirhon était revenu amenant avec lui des Trois-Rivières un jeune Huron qui avait pu s'échapper des Iroquois. Le Père Daniel se trouvait avec le même nombre d'élèves que l'année précédente. Deux autres petits Sauvages qui avaient accompagné leurs parents à Québec, vinrent demander leur entrée à Notre Dame-des-Anges. L'un d'eux fut admis parce qu'il fut reconnu jouissant d'un bon caractère ; mais l'autre fut congédié, car, au dire de Teouatirhon, il était possédé du démon, c'est-à-dire mélancolique. Outre ces quatre élèves, trois étaient annoncés de la bourgade d'Ossandué, et cinq ou six autres de divers endroits. Le capitaine de Khiondaësahan avait promis au Père Pijart qu'il en conduirait plusieurs de sa bourgade.

Comme on le voit, l'humble séminaire commençait à jouir d'un certain prestige chez les Sauvages, en dépit de tous les obstacles qui avaient failli en compromettre gravement l'existence dès son origine. Cependant si tout semblait propère au sujet du recrutement des élèves, les Jésuites étaient toujours dans une grande perplexité quant à la partie matérielle de leur œuvre. Les secours attendus de France ne venaient pas et la pauvreté faisait sentir ses atteintes dans la petite résidence de Notre-Dame-des-Anges. Habiller et

(1) Surnom donné au Père de Brébeuf. Les Hurons baptisèrent de la sorte tous les Pères Jésuites qui eurent des relations avec eux. En voici d'autres exemples : Le P. Le Jeune : *Achiendassé*, le P. Daniel : *Antouennon*, le P. Chastellain : *Arion*, le P. Chabanel : *Arotnen* ; le P. Garnier : *Ouaracha*, le P. du Peron : *Anonchiatra*, le P. Jogues : *Onlessané*, le P. Ragueneau : *Aondechetté*, le P. Le Moyne : *Ouane*, le P. J. Lalemant : *Achiendasé*, le P. de Carheil : *Aondechetté*, le P. Le Mercier : *Tearonhiagannra* et *Chauosé*.

nourrir ces jeunes gens était l'occasion de fortes dépenses. Ils arrivaient presque nus, et il fallait non-seulement les vêtir convenablement, mais leur fournir un ameublement, des matelats, des couvertures, du linge en quantité suffisante. Les parents, de leur côté, étaient incontentables. S'imaginant que les Jésuites étaient leurs obligés, ils ne cessaient de demander faveurs sur faveurs, cadeaux après cadeaux. De sorte que les Pères se trouvaient chargés de la famille entière de chacun des séminaristes. Le fardeau était trop lourd pour leurs faibles ressources. Ils ne refusèrent cependant aucun des enfants qui demandaient leur admission, excepté lorsqu'ils montraient des penchants à la perversité ou à des vices qui auraient pu scandaliser les autres. Le nombre, de solliciteurs de cette catégorie fut restreint. Le plus souvent, au contraire, les jeunes gens qui venaient s'offrir étaient très bien disposés et restèrent fermes dans la foi.

Nous avons déjà cité l'exemple d'Andehoua, le modèle des séminaristes hurons. Son nom est diversement rapporté dans les *Relations*. Nous trouvons aussi *Andeouarachen* ou *Andeouarahen*. Un autre néophyte fervent aussi était ce jeune sauvage qui s'était sauvé comme par miracle d'une bande iroquoise, et déjà bien connu, Teouatirhon. Ils furent baptisés tous deux en 1638, le premier sous le nom d'Armand-Jean en l'honneur du cardinal de Richelieu. M. le gouverneur Montmagny fut son parrain. François de Ré et mademoiselle de Repentigny donnèrent au second le nom de Joseph, en souvenir des associés de la Compagnie de la Nouvelle-France.

Armand-Jean fut une des lumières du catholicisme parmi les siens. Il jouissait d'un bon esprit, d'un jugement solide et surtout d'une grande et forte piété. Mais laissons à l'écrivain de la Relation le soin de nous raconter le genre de vie de cet autre Louis de Gonzague:

" Depuis son baptême, il se confesse et communie tous les huit jours avec une dévotion et une modestie qui nous fait reconnaître en lui la présence de la grâce. Surtout il a une aversion grande du péché, nommément de l'impureté. Il ne faut que se figurer les débordements d'un Sauvage lubrique, pour admirer ce que je vais dire. Se sentant attaqué la nuit en songe de quelque pensée messéante, il se lève en sursaut, se met à genoux pour prier Dieu jusqu'au son de quatre heures pour le lever; alors il me vint trouver avec tant de confusion et d'humilité, qu'il me fut aisé de connaître que le prince des superbes avait quitté la place.... Il désirait fort jeûner les vendredis et les samedis de l'année, pour la dévotion sensible que Dieu

lui communique à la passion du Fils, et aux douleurs de la Mère ; mais nous le contentâmes sur ce que Notre Seigneur aurait égard à sa bonne volonté dans son travail.

"Voici un trait de sa grande résignation. Il avait une jambe gelée; son compagnon voulait aller à la chasse, et, ne sachant rien de son incommodité, le presse de lui tenir compagnie ; lui, de peur de lui déplaire, se lève de grand matin, et se dispose comme s'il eût dû partir quant et lui ; durant la messe il prie Dieu à ce qu'il inspire son instructeur ce qui serait de sa volonté, étant tout prêt de partir, si on le jugeait à propos ; Dieu y pourvut, car de bonne rencontre, je l'arrêtai, ayant vu la mauvaise disposition de sa jambe. (1)

L'autre séminariste, Joseph Teouatirhon, était d'une humeur affable et complaisante. Il se prépara à recevoir le sacrement de baptême avec une ferveur digne des chrétiens de la primitive Eglise. Depuis cette date mémorable de sa vie, les Pères remarquèrent en lui une docilité, une modestie et une décence qui dénotaient une grande pureté d'âme et une profonde soumission à la volonté de Dieu, et aux règlements du séminaire. Andehoua et Teouatirhon composaient tout le personnel en 1638. Les autres étaient partis au printemps vers leur pays, pour des raisons tellement graves que le gouverneur avait demandé lui-même ce départ dans l'intérêt de la communauté.

L'hiver précédent s'était passé, comme nous l'avons dit, au milieu des plus terribles anxiétés. Les Hurons avaient comploté le massacre général des Français résidant au milieu d'eux, et la nouvelle en avait été annoncée à Québec par des Sauvages errants. M. de Montmagny voulant savoir à quoi s'en tenir, chargea, dès le petit printemps, les deux séminaristes de se rendre dans leur pays, afin d'assurer les Hurons que les Français étaient toujours dans les mêmes bonnes dispositions à leur égard. Un Père jésuite, accompagné d'un Français et de quelques Algonquins, se mit en route pour le pays d'Armand-Jean et de Joseph. Un jour que la flottille doublait une pointe où les eaux tourbillonnaient avec rage, le canot d'Armand fut renversé et le jeune séminariste disparut dans la rivière torrentueuse. Après avoir fait de vains efforts pour se tenir à la surface, Armand crut qu'il allait périr, et se laissa entrainer au fond de la rivière. Du fond de son âme il s'adressa à Dieu dans une prière fervente et lui offrit généreusement le sacrifice de sa vie. Il se sentit

(1) Relation de 1638, p. 24.

aussitôt comme soulevé de dessus la roche où il était assis, et entrainé à la surface des flots où ses doigts saisirent des broussailles à l'aide desquelles il put se soutenir et puis gagner le rivage sain et sauf.

Chemin faisant nos voyageurs firent la rencontre de quelques Hurons, parents d'Armand. Ils apprirent d'eux que les Français étaient en parfaite sécurité. Quelques jours après, le 9 juillet, ils arrivèrent au terme de leur voyage, qui, depuis leur départ de la rivière des Prairies, avait duré 29 jours.

L'arrivée du Père fut une source de consolation pour les pauvres missionnaires qui avaient passé l'hiver au milieu des plus cruelles persécutions. Armand se retira chez ses parents et ne cessa pas de témoigner par ses paroles et ses exemples de sa foi vigilante et de ses vertus. L'amour de la religion l'avait rendu courageux comme un lion. Ses gens l'écoutaient et admiraient ses discours. " En vérité, s'écrie le Père Le Jeune, nous sommes dans l'étonnement et dans les bénédictions de Dieu, voyant ce que nous n'osions attendre d'une plante née au milieu de la barbarie et si nouvellement entrée dans l'Eglise de Dieu."

Les prédications du jeune Armand et les heureux résultats qui en suivirent, engagèrent les missionnaires à retenir avec eux Joseph Teouatirhon en qui on reposait aussi une grande confiance. Le séminaire allait être privé d'élèves, mais les Pères comptaient pouvoir mettre à exécution cette année même le projet d'ouvrir les portes de leur maison aux petits Sauvages d'autres nations. Il y entra en effet dès 1638, des Montagnais, des Algonquins, en même temps que des Hurons. Les uns y vinrent avec l'intention d'y demeurer toujours ; d'autres n'avaient pour but que de s'instruire dans la foi et de s'en retourner ensuite. La plupart étaient âgés de douze à quinze ans. Le Père Le Jeune fait leur éloge en plusieurs endroits de ses écrits Nous nous en tiendrons aux extraits suivants. (1)

" Ces jeunes enfants nous ont appris deux belles vérités : l'une que si les animaux sont capables de discipline, beaucoup plus les jeunes enfants sauvages ; l'autre, que la seule éducation manque à ces pauvres enfants ayant l'esprit aussi bon que nos Européens.

" Un petit ânon sauvage n'est pas né dans une plus grande liberté qu'un petit Canadien ; cependant quand ces enfants se voient dans un séminaire, ils se rangent doucement aux petits exercices qu'on exige d'eux ; ils font leurs prières à deux genoux soir et matin ;

(1) Relation de 1639, p. 40.

cinq d'entre eux étant baptisés assistaient tous les jours à la messe quand ils étaient au séminaire... Ils servent au prêtre à l'autel avec autant de grâce et de modestie que s'ils avaient été élevés dans une académie bien réglée. Ils se trouvent aux heures qu'on les instruit, s'entr'aiment les uns les autres... Je confesse que ces enfants sont éveillés, et qu'ils font paraître beaucoup d'esprit, mais je n'eusse pas cru qu'ils eussent tant raisonné notamment en matière de notre créance."

III

A partir de 1639, le nombre des séminaristes alla toujours en diminuant jusqu'à ce qu'il fut réduit à zéro. Le petit séminaire se trouva temporairement fermé pendant près de trois ans, non seulement à cause du manque de sujets, mais surtout "parce que l'on ne voyait pas de fruits notables parmi eux, commençant l'instruction d'un peuple par les enfants." Les Pères essayèrent encore de faire revivre cette œuvre ingrate. Cette fois ils adoptèrent un système plus pratique en apparence. Chaque année ils adoptaient un certain nombre de jeunes gens de vingt à vingt-cinq ans ; ils les instruisaient pendant quelques mois en leur faisant partager les travaux des missionnaires parmi les Français et les Algonquins. Puis, une fois raffermis dans la foi, ils étaient renvoyés chez eux.

"Cette façon de séminaire, écrit le Père B. Vimont, est aisée et peut se faire à petits frais et est excellente, choisissant nombre de jeunes gens de vingt ou vingt-cinq ans, de bonne volonté et bon esprit, et les cultivant un automne et un hiver parmi nos Français et nos chrétiens Algonquins, leur faisant voir et goûter la profession du christianisme parmi nous et parmi des gens de leur pays même, et puis les renvoyant sous la garde et la conduite de nos Pères qui vont aux Hurons."

Conformément à cette détermination des Jésuites, l'on constate, par la Relation de 1643, que quatre jeunes Hurons avaient passé l'hiver précédent à Québec pour s'y instruire. Ils furent baptisés avant de retourner dans leur pays. M. l'abbé Lesueur de Saint-Sauveur fut parrain de Saoüaretchi ; Martial Piraube, M. de Repentigny et M. de la Vallée donnèrent respectivement les noms de Pierre à Ateiachias, de Joseph à Atarohiat et de Réné à Ato kouchioüani, trois catéchumènes qu'ils accompagnèrent aux fonts baptismaux.

Mais revenons aux deux anciens séminaristes que nous avons perdus de vue, Andehoua et Teouatirhon, depuis que nous les avons laissés au sein de leurs familles. Armand-Jean passa quatre ans en contact avec l'infidélité et la barbarie sans faire la moindre souillure à sa robe d'innocence. La Providence le protégea visiblement en plusieurs occasions où sa vie fut exposée aux plus grands périls. C'était sans doute en récompense du bien qu'il faisait autour de lui en coopérant à l'œuvre civilisatrice et religieuse des héroïques missionnaires pour plusieurs desquels l'heure du martyre approchait.

Après la dispersion des Hurons, Armand suivit ses compatriotes à Québec, et il choisit pour se fixer l'île d'Orléans qui, en 1648, donna l'hospitalité à un groupe considérable de ces pauvres exilés. Ici, comme aux Hurons, l'ancien séminariste devenu homme était un sujet d'édification générale. Pas un n'était plus assidu à assister aux offices de la Congrégation de la sainte Vierge fondée dans l'île. Etant tombé gravement malade, il demanda son admission à l'Hôtel-Dieu de Québec, et il vint y finir ses jours peu de temps après. Il était alors âgé de 36 ans. C'était en l'année 1654.

Armand avait toujours été fidèle aux promesses de son baptême. "Tous les jours, écrit le Père Le Mercier, alors supérieur des missions, il entendait deux messes quelque rigueur du froid qu'il fît au plus fort de l'hiver : il les entendait les mains jointes, les deux genoux tout nus en terre, dans un respect de dévotion qui n'avait rien de sauvage. Ses prières finies, il allait travailler en son champ, soit pour abattre la forêt voisine, soit pour brûler les arbres et rendre la terre labourable, qui est un travail très pénible. Le peu de repos qu'il prenait de temps en temps, il l'employait à dire son chapelet, souvent cinq et six en un jour."

Félicité, sa veuve, conçut un profond chagrin de cette mort inattendue. Mais elle trouva dans sa foi qui n'était pas moins grande que celle de son mari, des consolations suffisantes pour lui faire supporter cette terrible épreuve avec une résignation admirable. De crainte de prévariquer, elle préféra rester où elle était plutôt que de se rendre chez les Iroquois, où elle avait un frère naturalisé pour lequel elle avait toujours eu le plus tendre attachement. Répondant à un Père qui lui faisait des remontrances au sujet de ce départ que la nature l'invitait à entreprendre, elle dit : " Est-il vrai que pour aimer Jésus il faille demeurer ici ? La nature a beau dire, mon cœur a beau le désirer, mes yeux ne verront point ce frère que

j'ai tant souhaité." Puis fondant en larmes, elle continua : "Non, non, mon voyage ne se fera point, quoique j'en dusse être au mourir." Elle perdit aussitôt connaissance et ne recouvra ses sens qu'au bout de vingt-quatre heures. Telle fut la foi de cette chrétienne, foi robuste qui lui permit de faire un sacrifice presque au-dessus des forces de la nature. Qu'on cherche ailleurs que dans l'Eglise catholique des exemples d'un pareil dévouement à sa religion ?

IV

Il ne nous reste plus pour clore l'histoire intime des séminaristes hurons qu'à raconter la mort de Teouatirhon, l'un des plus remarquables de la petite phalange. Nous avons été témoins de son retour au pays de ses pères, et nous n'avons pas oublié la prédiction d'Andehoua à son sujet : "Il se perdra, avait dit ce pieux jeune homme, aussitôt qu'il sera rendu en son pays." Ce ne fut malheureusement que trop vrai, car l'ancien élève des Jésuites, si bien disposé au séminaire, ne tarda pas une fois sorti à se laisser entraîner dans toute sorte de déréglements. Les missionnaires qui avaient l'œil sur sa conduite, ne manquaient pas de le réprimander quand il tombait dans quelques fautes graves. Il s'amendait pendant quelque temps pour retomber ensuite. C'est ainsi que des conversions succédèrent à des intervalles de vie déréglée, et il semblait s'enfoncer dans le bourbier du vice à mesure qu'il avançait en âge. Il se serait infailliblement perdu si, Dieu, dans sa grande miséricorde, ne l'eût pas retiré du monde avant le temps. Frappé à mort à la suite d'un accident, les Pères s'empressèrent de lui offrir les sacrements de la religion catholique et le préparèrent au terrible passage de l'éternité. Teouatirhon mourut en l'année 1640, muni de tous les secours de l'Eglise.

Le séminaire des Sauvages a fermé ses portes pour toujours. Le couvent de Notre-Dame des Anges n'existe plus que comme souvenir, car les Jésuites l'avaient quitté pour venir se fixer à la Haute-Ville. Mais, poursuivant toujours leur idée première d'attirer à Dieu, au moyen de séminaires les peuplades sauvages pour lesquelles ils entretenaient une prédilection marquée, les Jésuites en ouvrirent un second aux Trois-Rivières, en 1643. Six excellents néophytes y recevaient des leçons de catéchisme dès la première année de sa fondation. Cette fois l'épreuve ne fut pas de longue durée, le séminaire des Trois-Rivières fut fermé au bout d'un an malgré tout le bon vouloir des missionnaires. Ils portèrent désor-

mais leurs talents et leurs ressources à une entreprise plus fructueuse dans ses résultats en engageant les Sauvages à pratiquer la vie sédentaire près de Québec. C'est à Sillery qu'ils travailleront à l'avenir, avec un zèle et une ferveur qui provoquera l'admiration de la première supérieure des Ursulines. "C'est une chose admirable, écrivait Marie Guyart de l'Incarnation, le 3 septembre 1640, que la ferveur et le zèle des RR. PP. de la Compagnie de Jésus. Le P. Vimont, supérieur de la mission, pour encourager les pauvres Sauvages les mène lui-même au travail, et travaille à la terre avec eux, ne trouvant rien de bas en ce qui concerne la gloire de Dieu et le bien de ce pauvre peuple." (1)

L'histoire du séminaire des Hurons est courte mais pleine d'enseignements précieux. S'il est vrai de dire que le grain de senevé, jeté en terre par les Jésuites avec la coopération de Champlain, arrosé des sueurs du Père Daniel, n'a pas produit cet arbre fort et robuste dont parle l'Evangile, nous pouvons cependant affirmer qu'il a produit des rejetons vigoureux et des fruits de bénédiction et de salut. Il est des plantes, même vivaces, qui dégénèrent à la longue et meurent au bout d'un certain nombre d'années malgré les précautions les plus assidues et les soins les plus habiles du jardinier. On ne sait trop au juste si ce résultat est dû aux au manque de principes fertilisants dans le sol, ou si la plante porte en elle-même un germe de mortalité naturelle. Ainsi de beaucoup d'institutions humaines que leurs promoteurs ont entourées des plus délicates attentions. Ils les ont vues quelquefois prospérer et grandir, et puis aller en déclinant jusqu'à complète extinction. Tel fut le sort du séminaire de Notre-Dame-des-Anges.

N. E. Dionne.

(1) Lettres historiques, XIII. p. 322-323.

L'ORDRE DU MONDE PHYSIQUE

ET

SA CAUSE PREMIÈRE D'APRÈS LA SCIENCE MODERNE.

L'ORDRE TERRESTRE.

L'ORDRE DANS LE REGNE ANIMAL.

Art. II. Les Fonctions.

(*Suite.*)

L'estomac et la digestion.—Il faudrait parler maintenant du laboratoire où le sang se prépare, c'est-à-dire de l'estomac et de ses annexes, où, par une série d'opérations physiques et chimiques, les aliments se transforment en un liquide propre à la circulation nutritive. Mais ces opérations sont tellement complexes qu'il faudrait tout un livre pour les exposer : encore offrent-elles à la science une foule de mystères qu'elle ne peut expliquer.—Contentons-nous de signaler quelques détails.

Dans l'estomac de l'homme, trois ordres de fibres musculaires permettent à cet organe de se contracter dans tous les sens et, par suite, d'agiter, d'émulsionner les aliments qu'il reçoit.

Dans toute son étendue, il est, à l'intérieur, revêtu de glandes muqueuses en forme de tubes droits pressés les uns contre les autres ; on évalue à cinq millions le nombre de ces glandes (*Périer anatomie*, p. 318). Cinq millions d'urnes microscopiques qui sécrètent sans cesse et versent le suc gastrique sur les aliments pour les préparer à l'entretien de notre vie, n'est-ce pas un luxe de construction ?

Que se passe-t-il encore dans cette cavité mystérieuse où les aliments restent des heures entières ? On le conclut des matières qu'on peut en extraire dans les animaux ; on l'a même observé parfois directement dans l'homme. En 1833, un docteur américain, William Beaumont, fut chargé de soigner un jeune chasseur canadien dont l'estomac était perforé par un coup de fusil. La blessure guérit, mais il resta sur l'estomac un orifice qui permettait de voir ce

qui se passait dans sa cavité. Beaumont put observer ainsi pendant un an les phases de la digestion stomacale.

D'après ses observations et celle des autres savants, les aliments sous l'action du suc gastrique y sont réduits, changés en une pâte légère, presque liquide, le chyme ; ils traversent ensuite les intestins, y sont soumis à l'action de la bile et du suc pancréatique, et continuent de s'élaborer. A mesure qu'ils sont rendus assimilables au sang, ils sont absorbés par des canaux d'une ténuité extrême, et conduits par une veine au torrent sanguin. Ce travail préparatoire de l'assimiliation s'opère plus ou moins lentement selon la nature des aliments ; il exige plus de temps pour la nourriture végétale ; aussi les intestins sont-ils très longs chez les herbivores. Ceux du bœuf ont environ cinquante mètres de longueur, ceux du mouton égalent vingt-huit fois la longueur de son corps, tandis que chez l'homme ils ont seulement sept ou huit fois la longueur de sa taille.

On s'est demandé d'où vient que l'estomac ne digère pas ses propres tissus, pourquoi le suc gastrique, qui attaque et dissout tous les aliments, ne dissout-il pas l'estomac lui-même ? Claude Bernard, un des plus célèbres naturalistes modernes, répond que c'est grâce à l'épithélium : " La présence de l'épithélium sur les muqueuses en général, dit-il, sur la muqueuse stomacale notamment, oppose un obstacle complet à l'absorption. L'épithélium qui tapisse la paroi interne de ce viscère enferme le suc gastrique comme dans un vase aussi imperméable que s'il était de porcelaine."

N'est-il pas fort heureux que l'activité stomacale soit limitée de la sorte ?

La science tend donc à le prouver de plus en plus : tout a son but, son utilité, sa raison d'être, dans ce laboratoire où mille parties, mille actions chimiques concourent à préparer l'aliment nécessaire à la vie. Ignore-t-il donc les propriétés des corps, les lois de la chimie, celui qui a construit, disposé toutes les parties de ce laboratoire, et qui dirige toutes ses opérations ?

Art. III. Rapports des Organes et des Fonctions avec l'organisme entier.

Corrélation des formes organiques.

Après les détails précédents sur nos organes, il est facile de voir l'harmonie de ces instruments avec leurs opérations, avec les fonctions qu'ils remplissent.

Cherchons maintenant si dans tout l'organisme vivant, si dans les différentes espèces, il y a la même proportion, la même harmonie. Un homme de génie, le plus grand naturaliste des temps modernes, va nous répondre.

Au commencement de ce siècle, à la suite de grands travaux dans les carrières voisines de Paris, on vint apporter à Georges Cuvier une multitude d'ossements étranges recueillis dans ces couches profondes. Des os isolés, jetés pêle-mêle, presque tous réduits à des fragments, tels étaient les débris qu'on lui présentait : de quels animaux provenaient-ils ? avec ces restes épars, pouvait-on les reconstruire ?

Dans son *Discours sur les Révolutions de la surface du globe*, Cuvier, lui-même, nous expose la difficulté du problème et la manière dont il sut le résoudre :

" Antiquaire d'une espèce nouvelle, il me fallut apprendre à la fois à restaurer ces monuments des révolutions passées, à en déchiffrer le sens : j'eus à recueillir et à rapprocher, dans leur ordre primitif, les fragments dont ils se composent, à reconstruire les êtres antiques auxquels ces fragments appartenaient, à les reproduire avec leurs proportions et leurs caractères, à les comparer enfin à ceux qui vivent aujourd'hui à la surface du globe : art presque inconnu, et qui supposait une science à peine effleurée auparavant, celle des lois qui président aux cœxistences des formes des diverses parties dans les êtres organisés. Je dus donc me préparer à ces recherches par des recherches bien plus longues sur les animaux existants ; une revue presque générale de la création actuelle pouvait seule donner un caractère de démonstration à mes résultats sur cette création ancienne."

Cette étude, Cuvier l'entreprit, la poursuivit de longues années : avec quelle constance, et dans quelles conditions, il nous le dit aussi :

" Il est vrai que j'ai joui de tous les secours nécessaires, et que ma position heureuse, une recherche assidue pendant près de trente ans, m'ont procuré des squelettes de tous les genres et sous-genres de quadrupèdes, et même de beaucoup d'espèces dans certains genres ; avec de tels moyens, il m'a été aisé de multiplier mes comparaisons, et de vérifier, dans tous leurs détails, les applications que je faisais de mes lois." (*Discours sur les Révolutions du globe*, 7e édit. 1830, p. 109.) C'est ainsi que Cuvier put découvrir la corrélation des formes organiques, la loi des rapports qui existent entre

toutes les parties de l'animal ; et, fondé sur cette loi, il détermina le genre, l'espèce des fossiles dont on lui présentait les fragments. Cette loi est-elle exacte ? Cuvier réussit-il dans cette reconstruction ? mille fois depuis on l'a reconnu et, naguère encore, l'amiral Jurien de la Gravière, président de l'Académie des sciences, le proclamait dans cette savante Société : "Georges Cuvier disait-il, a fondé la paléontologie ; quelques fragments épars avaient paru suffire à ce grand naturaliste pour reconstituer l'être préhistorique qu'il désigna sous le nom de Paleontherium magnum. On contestait l'exactitude de la restitution ; d'une carrière à plâtre exploitée à Vitry-sur-Seine, se lève tout à coup un squelette gigantesque : me reconnaissez-vous ? semble dire ce monstre.—Comparez au précieux fossile le dessein de Cuvier ; lequel des deux est la copie de l'autre ? Jamais la science n'obtint un triomphe aussi éblouissant, et aussi complet." (*Comptes rendus* de *l'Académie des sciences*, 27 décembre 1886, p. 1297.)

Ce travail de reconstruction, Cuvier l'exécuta pour un grand nombre d'espèces ; c'est ainsi, dit-il, que nous avons déterminé et classé les restes de plus de 150 mammifères ou quadrupèdes. Plus de 90 de ces animaux sont bien certainement inconnus des naturalistes jusqu'à ce jour ; et, sur ces 90 espèces inconnues, il y en a près de 60 qui appartiennent à des genres nouveaux," c'est-à-dire, dont le genre même diffère des animaux des genres encore existants.

Tels furent les résultats des travaux de Cuvier ; laissons-le maintenant nous exposer cette loi de la corrélation des formes, des rapports qui existent entre toutes les parties de l'animal ; elle nous dira quel ordre, quelle harmonie existe entre toutes ces parties :

" Tout être organisé, dit Cuvier dans son *Discours sur les Révolutions du globe*, (p. 98), tout être organisé forme un ensemble, un système unique et clos dont toutes les parties se correspondent mutuellement, et concourent à la même action définitive par une réaction réciproque. Aucune de ces parties ne peut changer sans que les autres changent aussi, et, par conséquent, chacune d'elles prise séparément indique et donne toutes les autres." " Ainsi, si les intestins d'un animal sont organisés de manière à ne digérer que de la chair et de la chair récente, il faut que ses mâchoires soient construites pour dévorer une proie, ses griffes, pour la saisir et la déchirer, ses dents, pour la couper et la diviser ; le système entier de ses organes du mouvement, pour la poursuivre et pour l'atteindre, ses organes des sens, pour l'apercevoir de loin... Telles sont les conditions généra-

les du régime carnivore ; mais sous ses conditions générales, il en existe de particulières relatives à la grandeur, à l'espèce, au séjour de la proie pour laquelle l'animal est disposé ; et, de chacune de ces dispositions particulières, résultent des modifications de détail dans les formes qui dérivent des conditions générales ; ainsi, non seulement la classe, mais l'ordre, mais le genre, et jusqu'à l'espèce, se trouvent exprimés dans la forme de chaque partie. "

" En effet, pour que la mâchoire puisse saisir, il lui faut une certaine forme de condyle ; pour que l'animal puisse emporter sa proie, il lui faut une certaine vigueur dans les muscles qui soulèvent sa tête, d'où résulte une forme déterminée dans les vertèbres où ces muscles ont leurs attaches. Pour que les dents puissent couper la chair, il faut qu'elles soient tranchantes, et qu'elles le soient plus ou moins suivant qu'elles auront plus ou moins exclusivement de la chair à couper. Leur base devra être d'autant plus solide qu'elles auront plus d'os et de plus gros os à briser. Ces circonstances influeront aussi sur le développement de toutes les parties qui servent à mouvoir la mâchoire. Pour que les griffes puissent saisir cette proie, il faudra une certaine mobilité dans les doigts, une certaine force dans les ongles, d'où résulteront des formes déterminées dans toutes les phalanges, et des distributions nécessaires de muscles et de tendons. "

Cuvier déduit encore d'autres conséquences du régime de l'animal : les membres postérieurs, par exemple, contribuent à la rapidité de la course ; la composition du tronc et des vertèbres influe sur la facilité, la flexibilité des mouvements ; la forme des os du nez, de l'orbite de l'œil, de l'oreille, doit être en rapport avec la perfection des sens, de l'odorat, de la vue, de l'ouïe : " en un mot, la forme de la dent entraîne la forme du condyle, celle de l'omoplate, celle des ongles, comme l'équation d'une courbe entraîne toutes ses propriétés ; et celui qui posséderait rationnellement les lois de l'économie organique pourrait refaire tout l'animal, en partant d'un seul de ses organes. " (*Discours*, ibid., p. 99.) Telle est donc l'harmonie, la corrélation de toutes les parties dans un organisme vivant : la forme de l'une entraîne celle de toutes les autres.

" La moindre facette d'os, la moindre apophyse ont un caractère déterminé, relatif à la classe, à l'ordre, au genre, à l'espèce auxquels elles appartiennent, au point que toutes les fois que l'on a seulement une extrémité d'os bien conservée, on peut, en s'aidant de

l'analogie et de la comparaison, déterminer toutes ces choses aussi sûrement que si l'on possédait l'animal entier. J'ai fait bien des fois l'expérience de cette méthode sur des portions d'animaux connus, avant d'y mettre entièrement ma confiance pour les fossiles ; mais elle a toujours eu des succès si infaillibles, que je n'ai plus aucun doute sur la certitude des résultats qu'elle m'a donnés." (Même *Discours*, p. 108.)

Si tout se faisait au hasard, en serait-il ainsi ? Evidemment cette connexion, cette corrélation des parties de l'animal constitue un ordre parfait, une parfaite adaptation de toutes ces parties pour une fin commune, pour la vie et le bien-être de l'animal entier ; elle est donc l'œuvre d'une science profonde, l'empreinte évidente d'une cause intelligente.

Les observations de Cuvier, l'éclatante confirmation donnée à ses calculs par les recherches postérieures, suffisent pour démontrer que cet ordre est réel, qu'il se trouve partout dans les vertébrés, qu'il existait même à ces époques reculées dont les couches fossilifères nous ont conservé les débris.

Art. IV. Adaptation des Organes au régime.

Cependant, à la suite des naturalistes modernes, voyons quelques exemples de l'harmonie des organes avec le régime, les mœurs, les industries des animaux ; ils nous feront mieux saisir et comprendre la vérité des lois découvertes par le génie de Cuvier.

Dans les carnassiers, les ongles et les dents offrent des caractères particuliers, suivant que l'animal se nourrit de chair vive ou de chair morte ; l'hyène ne cherche que des cadavres ; le lion, le tigre ne veulent que des proies vivantes : il sont armés en conséquence. L'hyène à des ongles épais, courts, tronqués ; elle ne peut s'en servir comme de griffes pour retenir et dépecer un animal qui résiste ; ses dents sont solides, mais peu tranchantes, peu capables de déchirer une proie vivante ; enfin, son allure traînante ne lui permet pas de la poursuivre, de la saisir. Au contraire, une mâchoire courte, munie d'articulation vigoureuses, d'énormes canines, des ongles crochus, acérés et retractiles, une agilité prodigieuse, permettent au tigre, au lion, de bondir à la poursuite de leur proie, de la déchirer, de satisfaire leurs instincts sanguinaires, même sur des animaux vigoureux.

Combien d'autres adaptations propres à chaque régime !

Considérez les rongeurs, (rats, castors, écureuils, etc.): point de canines; des molaires à large couronne plate traversée par des lignes saillantes qui rendent leur surface semblable à celle d'une meule : des incisives fortes et tranchantes opposées deux à deux, couvertes d'émail, mais en avant seulement, pour que le bord intérieur, s'usant toujours, les maintienne taillées en biseau, repoussant continuellement à mesure qu'elles s'usent ; une mâchoire tellement articulée qu'elle ne peut que limer ou ronger ; voilà des bêtes construites pour se nourrir de substances végétales, et c'est là précisément la nourriture qui leur plaît, qui leur convient.—Dans cette classe même, on rencontre une foule de variétés dans les dents, les muscles, les pieds, suivant la nature des aliments qui doivent leur servir, et les travaux qu'ils doivent exécuter ; ainsi les castors ont les pieds munis d'ongles robustes, la queue élargie en palette pouvant leur servir de truelle ou de nageoire : des incisives qui leur permettent de couper des troncs d'arbres entiers.

La taupe construit sa demeure sous la terre ; elle s'y creuse une résidence confortable ou elle amasse ses provisions, une chambre centrale d'où partent plusieurs tunnels, autant d'issues préparées pour la fuite.—Voyez sa structure : les yeux très petits, le corps cylindrique, des bras, des mains conformées pour servir à la fois de pelle et de pic, un crâne allongé, un os spécial en avant de la tête pour renforcer ce boutoir, cette tarière vivante ; le cou très fort, la paume des mains large et tournée en dehors, des griffes fortes, aiguës, recourbées : tous les détails de cette organisation font de la taupe le mineur le mieux outillé.

La loutre, bien qu'elle soit un animal terrestre vêtu d'une riche fourrure, se nourrit de poisson ; elle a des pieds palmés qui lui servent de rames ou de nageoires, et peut plonger dix fois plus longtemps que les autres mammifères.

Le fourmilier, animal velu, à museau très long, sans aucune dent, vit de fourmis ; pour les prendre, il possède une langue gluante qui peut s'allonger, se lancer au dehors ; il la plonge dans un nid de fourmis, et bientôt la retire couverte de ces insectes.

La caméléon, semblable à un lézard gros et court, a des allures très lentes ; mais il peut darder sa langue à une distance qui dépasse la longueur de son corps, et cette langue, terminée par une pelote visqueuse, s'attache les mouches, les insectes, et lui procure la nourriture dont il a besoin. (Milne Edwards, *Zoologie*, p. 427.)

Le paresseux lui-même, dont on dit tant de mal, est fort bien

organisé pour son genre de vie. Il marche très lentement, il est vrai, aussi n'a-t-il pas besoin de courir ; il est armé d'ongles recourbés, puissants, vrais grappins de fer, pour s'accrocher aux arbres ; ses membres antérieurs sont assez longs pour saisir, embrasser les branches, attrapper les feuilles dont il fait sa nourriture, et cela lui suffit.

Parmi les oiseaux, ou trouve la même adaptation de l'organisme au régime. On connaît le héron, si bien décrit par La Fontaine : le flamant est, de même, organisé pour la pêche ; son corps assez grêle est perché sur des jambes d'une hauteur extraordinaire ; ses pieds, aux doigts palmés, sont faits pour marcher sur la vase, au bord des ruisseaux ; son long bec *emmanché d'un long cou* forme une ligne munie d'un hameçon dont il se sert avec une dextérité parfaite.

Enfin, il est des animaux dont la vigueur, l'organisation, les aptitudes sont précieuses pour l'homme. Le chameau, par exemple, est pour les habitants de l'Afrique, comme le navire du désert : son pied ne peut tenir sur un sol humide et glissant, mais il est parfaitement conformé pour marcher sur le sable et sur le sol aride. Dans un amas de cellules qui garnissent les côtés de son corps, il garde l'eau comme dans un réservoir, et sur le dos il possède une ou deux masses énormes de graisse qui le font paraître bossu ; ces masses sont une provision de nourriture réservée pour les jours de privation. Grâce à ces particularités, il peut faire plusieurs centaines de lieues dans le désert, sans prendre de nourriture, chargé d'énormes fardeaux.

Ce qu'est le chameau pour les climats brûlants, le renne l'est pour les pays glacés ; d'une agilité, d'une force surprenante, il traîne à merveille le chariot du Lapon ; il sait trouver sous la neige les lichens, les mousses dont il se nourrit ; de sa peau, le Lapon se fait des vêtements, des couvertures, des tentes, et il se nourrit de sa chair.

L'éléphant peut, sans trop de fatigue, parcourir de 60 à 80 kilomètres par jour avec une charge de mille kilogrammes.—Avec sa tête énorme et son cou très court, il ne saurait atteindre les herbes dont il se nourrit ; mais sa trompe lui permet de saisir tout ce qu'il veut porter à sa bouche, de pomper la boisson qu'il lance ensuite dans sa gorge. " La trompe, dit Milne Edwards, est à la fois un organe préhenseur et palpeur très parfait. Elle est creusée dans toute sa longueur par deux canaux parallèles qui font suite aux narines ; ses parois sont constituées par une multitude de faisceaux

musculaires (Cuvier en estimait le nombre à trente mille) : et une multitude de fibres nerveuses viennent s'y épanouir." (*Physiologie*, t. XI, p. 423.)

Crêce à cette foule de muscles et de nerfs, la trompe de l'éléphant peut se mouvoir et se plier dans tous les sens.

Elle est assez puissante pour déraciner des arbres, assez délicate pour délier les nœuds d'une corde, pour ouvrir une serrure, ou même tracer des lignes avec une plume : c'est qu'elle possède à son extrémité une espèce de doigt mobile qui se prête à ces menues opérations.

(A suivre.)

LA PETITE-NIECE D'O'CONNELL

(Suite.)

—Vous n'avez pas eu peur ?

—Oh ! non ; dit Ellen en souriant, je ne crains rien sur l'eau et les paysans écossais sont honnêtes et bons."

Sir Glengarry sourit à cette flatterie délicate, puis il reprit en tournant à demi la tête :

" Est-ce que vous avez l'intention... tous les dimanches... de recommencer ces folies ?...

—Sans doute, mon oncle."

Sir Robert leva les épaules et siffla un air de chasse.

" A votre aise ma nièce ! "

Et Ellen se sentit rassurée.

CHAPITRE V

Quelques mois s'écoulèrent. Sir Glengarry s'adoucissait peu à peu vis-à-vis de sa nièce ; il aimait à causer avec elle, à la plaisanter quelquefois, quand il revenait de la chasse, le soir. Elle lui lisait son journal, ce volumineux *Times* dont Sir Glengarry ne passait jamais une ligne. Elle commençait à se faire aux habitudes de son oncle, elle avait gagné les sympathies des domestiques et l'affection des pauvres du voisinage qu'elle allait visiter ; mais une chose lui manquait. Habituée de bonne heure au travail, la vie oisive qu'elle menait lui était à charge et elle cherchait une occupation.

Il lui vint à l'esprit un projet qu'elle étudia et résolut de mettre à exécution.

Un jour que son oncle rentrait fatigué d'une longue chasse à courre, elle le prit à part et lui dit :

" Mon oncle j'ai un service à vous demander ce soir."

Sir Glengarry, étonné, resta bouche béante.

" Lequel ? ma nièce.

—Celui d'être votre secrétaire. Si vous le voulez bien, je tiendrai vos livres, je vous aiderai de mon mieux."

Sir Glengarry partit d'un bon rire, et pour la première fois embrassa sa nièce au front :

" Oh ! par exemple, s'écria-t-il, voilà une chose que jamais un tuteur n'oserait demander à sa pupille ! Ma secrétaire ! Mademoiselle ma secrétaire ! Je n'aurais plus à griffonner ces gros livres qui me tiennent des heures !. . . Est-ce bien sérieusement, miss Ellen, que vous voulez vous charger de ce vilain travail ?

—Très sérieusement, mon oncle, et ce sera pour moi une grande joie, car je souffre de mon inaction.

—Eh bien, soit ! Voilà qui me va à merveille, et dès ce soir il y aura un bail à recopier, mademoiselle ma secrétaire ! Nous verrons votre écriture ! Je vous mettrai au courant de mes affaires ; mais prenez garde à vous, ma nièce, car je serai un juge sévère ! "

Elle sourit de la bonne humeur de son oncle, et le jour même elle entrait en fonctions avec une simplicité et une méthode qui étonnèrent et charmèrent à la fois le vieil Écossais.

A partir de ce moment Ellen fut chargée de tous les détails domestiques de la maison. Sir Glengarry les lui confia avec empressement, et c'était avec un sourire plein de joie et presque de reconnaissance qu'il la voyait traverser d'un pas alerte les champs et les sentiers pour se rendre dans les fermes du voisinage.

Chaque soir la jeune fille s'asseyait dans le grand salon et travaillait tantôt seule, tantôt sous la dictée de sir Glengarry, qui se reposait dans un fauteuil, au coin du feu.

Mais souvent aussi Ellen s'accoudait à sa fenêtre et pensait à l'Irlande. La douleur que lui avait causée la mort de sa mère n'était pas oubliée. Tout en se calmant, elle n'avait pas cessé d'être profonde, et la jeune fille conservait au fond de son cœur un chagrin constant. Seule avec cet oncle qu'elle voyait bon, mais violent, et qu'elle savait égaré, il lui prenait des heures de découragement qu'elle avait peine à surmonter. Cependant elle s'en cachait devant sir Glengarry, elle était toujours aimable quand il était gai, et calme quand il s'emportait.

Les journées se succédaient ainsi dans une tranquilité parfaite ; c'est à peine si, de temps à autre, quelque incident faisait frémir l'âme d'Ellen, aussi sensible que la lyre d'Ossian.

Un soir, par exemple, la jeune fille lisait à son oncle les *Informations* du *Times*. Sir Glengarry sommeillait en face d'elle, souli-

gnant parfois les nouvelles du journal par un signe de tête ou par un murmure.

" Lord Disraëli, lisait Ellen, a été mandé chez la Reine, on croit que le ministère sera constitué demain !

—Bon, murmura sir Glengarry.

—Deux navires américains sont parvenus ce matin à Glasgow. Le navire de guerre français *l'Espérance*..."

La voix d'Ellen tomba tout à coup.

Sir Glengarry se redressa, étonné.

" Qu'est-ce qui vous prend, ma nièce ?

—Rien, mon oncle," répondit Ellen en faisant un effort. Et, chassant ses souvenirs, elle continua sur le même ton :

" ... *L'Espérance* qui stationnait à Glasgow est sorti ce matin du port en destination de Brest."

Ce fut tout. L'incident ne laissa pas de traces, et pourtant ces deux lignes s'étaient gravées au cœur d'Ellen. Shakespeare n'a-t-il pas écrit une tragédie sur ce sujet : *A quoi songent les jeunes filles ?*

Plusieurs mois passèrent ; l'automne, puis l'hiver amenèrent la neige sur les montagnes ; sir Glengarry faisait des feux gigantesques dans la cheminée du salon : il y jetait des bûches de sapin qui brûlaient en pétillant ; il continuait à chasser ; quelquefois il rapportait un loup, souvent un renard. Ellen sortait peu et travaillait beaucoup : de plus en plus son oncle devenait bon pour elle, et la jeune fille sentait que ce n'était pas seulement à elle, mais à toute la famille catholique des Mac-Gaway que sir Glengarry se rattachait. Elle commençait à espérer que le vieux sang irlandais qui coulait dans ses veines se révélerait un jour et le ramènerait à l'Eglise catholique, et pour obtenirce résultat elle employait avec tact et ménagement toute son influence.

Quelquefois, pour faire plaisir à son oncle et occuper ses longues veillées, elle chantait en s'accompagnant au piano. Et pendant que sir Glengarry, bien installé dans un grand fauteuil, les pieds au feu, l'écoutait en silence, pendant que le vent mugissait derrière les volets bien clos, elle appelait sur ses lèvres les vieilles ballades écossaises que son oncle aimait. Puis au bout d'un certain temps, la pensée d'Ellen s'envolait vers l'Irlande, elle s'animait au souvenir de la patrie, et chantait ses légendes nationales qu'elle savait d'enfance, ou de jolies poésies qui peignaient le caractère brumeux et voilé de l'Ile des Saints.

" Érin ! les pleurs et le sourire dans tes yeux s'unissent comme l'arc-en-ciel qui se suspend dans les airs !

" Brillant à travers le ruisseau de la douleur, s'attristant à travers le rayon de la joie, tes soleils, avec une clarté douteuse, pleurent pendant qu'ils se lèvent !

" Érin ! tes larmes silencieuses ne cesseront pas ; Érin ! ton pâle sourire ne s'augmentera jamais, jusqu'à ce que, comme la lumière de l'arc-en-ciel, tes douleurs variées s'uniront et formeront sous la voûte du ciel un arc de paix ! "

Mais l'épreuve ne devait pas tarder à reparaître. Aux premiers jours du printemps, par une fraîche journée de mars, sir Glengarry ouvrit précipitamment une lettre dont il avait reconnu l'écriture.

" Allons ! bon ! s'écria-t-il en frappant sur le marbre de la cheminée, quel contretemps !

—Qu'avez-vous, mon oncle ? demanda la jeune fille.

—Mes nièces de Londres arrivent demain au château. Mille diables ! je les voudrais en Amérique ! "

Ellen, qui avait vaguement entendu parler de ces nièces anglaises protestantes, sentit un secret pressentiment lui serrer le cœur ; mais elle restait silencieuse..

Sir Glengarry s'était laissé tomber dans un fauteuil et se parlait à lui-même.

" Elles sont vraiment un peu familières, murmurait-t-il, mes cousines de Londres ! Arriver ainsi avec tous leurs enfants qui feront du bruit tout autour de moi, et ne prévenir que la veille ! Et que diraient-elles si par hasard je n'avais pas d'appartement à leur donner ? "

Ellen ne put s'empêcher de sourire, les nombreuses chambres du château étaient toujours fermées.

Sir Glengarry la regarda.

" Ah ! vous riez, Ellen, vous n'avez pas de pitié pour moi, songez-y donc ! La chose à laquelle je tiens le plus au monde, c'est au repos, à la paix ; et je ne l'aurai plus ! Je veux pouvoir chasser, vivre à ma guise, et je ne le pourrai plus ! C'est le malheur qui entre chez moi demain avec ces cousines !. . . "

Sir Glengarry ne croyait pas si bien dire.

Il se fit un silence ; puis tout à coup, venant à une autre pensée, il reprit en riant aux éclats :

" Ah ! ah ! ah ! je veux voir la figure que feront mes cousines quand elles vous verront ici.

—Comment, mon oncle, est-ce que vous n'avez pas prévenu votre famille que j'étais devenue votre pupille ?

—Non, certes, ma famille n'a rien à voir à ce que je fais, et si je l'avais consultée à cet endroit..."

Sir Glengarry continua de rire ; mais Ellen soupira et monta promptement dans sa chambre.

Le lendemain, sir Robert, obligé d'abandonner la chasse, fut toute la journée de très mauvaise humeur. Vers quatre heures, on entendit au bas de la colline un roulement de voitures ; l'Écossais se leva de son fauteuil, se plaça dans l'encadrement d'une fenêtre qui donnait sur l'avenue du château, et là, tenant à deux mains sa canne appuyée sous le menton, fronçant les sourcils d'un air ennuyé, il contempla curieusement l'arrivée de ses cousines.

Elle fut bruyante, l'entrée au chateau de mistress Plumett et de sa sœur, l'une veuve avec huit enfants, l'autre célibataire ayant perdu tout espoir de décoiffer Sainte Catherine, et toutes les deux marchandes de caoutchouc dans un magasin d'Oxford-Street, à Londres.

Mistress Barbara Plumett était descendue de voiture avec tous ses enfants pour laisser les chevaux monter plus facilement la côte de Glengarry-Castle ; et, comme on pouvait craindre les giboulées, elle avait recouvert toute sa bande de caoutchoucs de toutes formes.

Les petits en avaient de la tête aux pieds, ils en étaient coiffés, chaussés et vêtus, depuis l'aîné qui s'appelait Richard et avait quatorze ans, jusqu'à la petite dernière qui ne comptait encore que trois printemps. Tous les bagages étaient également enveloppés de solides toiles cirées qui laissaient leur odeur à plus de cent pas derrière l'omnibus. La digne Mme Plumett avait beaucoup à faire pour tenir en respect sa nombreuse progéniture ; elle allongeait de temps à autre de maîtresses giffes aux plus indisciplinés ; ses quatre papillotes, d'un jaune filasse, volaient au vent, deux de chaque côté de la tête, et elles montrait ses longues dents en courant comme le chien de berger pour rassembler son jeune troupeau. Quant à miss Mathilda, restée à l'intérieur de la voiture, elle jetait des paquets aux domestiques effarés, lançant à droite et à gauche tout ce qui lui tombait sous la main, et remuant sa longue taille droite, comme une anguille qu'on aurait dressée sur la queue.

Les deux femmes avaient un tel air d'importance et de hauteur, que sir Glengarry, debout devant sa fenêtre, fronçait le sourcil de

plus en plus. Ayant depuis longtemps deviné leurs espérances à son endroit, il avait peine à maîtriser son humeur :

" Elles font déjà comme chez elles," murmura-t-il.

Puis, apercevant la nombreuse bande de ses petits-neveux et nièces, à peine contenus par les menaces de leur mère et la crainte d'être grondés, sir Glengarry eut un mouvement de véritable terreur en pensant au bruit que tous ces enfants allaient faire au château.

Remarquant aussi leur singulier costume :

" Grand Dieu ! s'écria-t-il, que de caoutchouc ! Ils vont en couvrir la maison !"

Ellen, cachée derrière son oncle, étudiait curieusement cette arrivée tapageuse.

Bientôt un domestique ouvrit la porte, et les cousines et les enfants, par rang d'âge, firent une irruption bruyante.

Aussitôt leur affection se manifesta ou leurs espérances se révélèrent par d'éclatantes exclamations.

" Bonjour, mon bon oncle ! Quelle joie de vous revoir !

—Et comment allez-vous, mon cher oncle ?

—Comment avez-vous passé l'hiver ?

—Et vos rhumatismes ?

—Et vos douleurs ?"

Richard s'avança :

" Et la blessure que vous avez reçue à la chasse au loup ?"

Le cadet, Arthur, se glissa près de sa mère :

" Et les cicatrices ?...

—Ah ! mais je ne suis pas si perclus que vous semblez le croire, mes nièces et mes neveux, s'écria sir Glengarry impatienté de toutes ces questions. Dieu merci, je me porte assez bien !"

Il baisa avec rudesse la main des deux dames et donna sur la tête de chaque enfant une petite tape qu'il croyait légère et qui les faisait courber comme des épis de seigle, pendant que mistress Barbara, changeant aussitôt d'avis sur la santé de son oncle, s'écriait :

" Quelle belle mine vous avez, mon cher oncle !

—Comme vous semblez bien portant !

—Et quel air de force !

—Quel teint de santé !

—Mon bon oncle !

—Mon cher oncle !

—Eh ! oui, comme vous le dites, j'ai encore bon pied, bon œil."

Mistress Plumett fit un signe à ses enfants :

" Venez, chers petits, que je vous présente à votre bon oncle."

La troupe s'avança en tremblant, il y en avait de toutes les nuances, depuis le rouge vif jusqu'aux blond pâle, inclusivement.

" Toi d'abord, Sarah."

Une fillette d'un beau roux présenta son front à sir Glengarry.

" Et toi, Athalie ? Cette petite Atha parle toujours de vous, mon bon oncle.

—J'en suis vraiment heureux, ma nièce.

—Voici Richard, Arthur, Betsy, Caroline, Robert ; approche ici, Robert," mistress Barbara appuya sur ce dernier nom qui était celui de sir Glengarry. L'homonyme de l'oncle à héritage était un affreux gamin de cinq ans, aux yeux verts, au teint semé de taches de rousseur. Sir Glengarry fit la moue en souriant d'un sourire équivoque.

" Enfin voilà Poppy, mon dernier garçon."

L'oncle respira :

" Vous avez une nombreuse famille, ma nièce. Est-ce que tous vos enfants sont sages ? Etes-vous sages, jeunes mioches ?"

Sir Glengarry roula des yeux terribles sur le groupe effrayé.

" Oui, oui, mon oncle, crièrent toutes les voix.

—C'est bien, c'est bien. Asseyez-vous maintenant et taisez-vous."

Du geste il leur montra un coin du salon et un énorme canapé où ils s'entassèrent tous comme autant de loriots dans leur nid.

Tout à coup, mistress Barbara poussa un petit cri de paon et recula, stupéfaite : elle venait d'apercevoir Ellen, qui souriait à cette scène, accoudée à un fauteuil. Sir Glengarry, se retournant et suivant le regard de sa cousine, partit d'un immense éclat de rire.

" Ah ! ah ! ah ! c'est vrai, j'avais oublié de vous présenter ma nièce. Approchez, Ellen."

La jeune fille s'avança, gracieuse et élégante, en face des deux cousines.

" Ma pupille, dit l'oncle avec la dignité anglaise, miss Ellen MacGaway."

Les deux dames saluèrent à peine, se redressèrent devant Ellen avec un air pincé qui ne leur prêtait aucune distinction, et échangèrent à la dérobée un regard qui n'échappa ni à sir Glengarry ni à la jeune fille.

Les enfants commençaient à faire du bruit sur leur siège. Sir Robert tourna la tête de leur côté :

" Ces gamins sont insupportables, dit-il, je vais leur ouvrir moi-même la porte du jardin ; venez avec moi, miss Ellen."

Et comme il disparaissait suivi de sa nièce et des huit enfants, les deux sœurs se redressèrent à la fois et laissèrent échapper leurs communes impressions.

" Quelle est cette étrangère, Tilda ?

—Je l'ignore, ma chère sœur.

—Quelque intrigante, sans doute ?

—Apparemment, Barbara. Comment sir Robert ?...

—On le trompe, Tilda, on le trompe, on l'abuse !

—C'est un piège, Barbara, une machination infernale dressée contre nous et contre les intérêts sacrés de nos enfants !"

Au même instant on entendit le pas de sir Glengarry dans le corridor :

" Le voici, Tilda. Plus un mot, veillons !

—Oui, veillons, Barbara !"

Sir Glengarry ouvrit la porte :

" Quelle charmante pupille vous avez, mon oncle ! s'écria mistress Barbara en montrant ses longues dents pointues.

—Comme elle a l'air aimable ! ajouta miss Mathilda.

—Eh !... eh !... elle n'est pas mal ! gromemela sir Robert.

Les deux dames, devant cette indifférence, échangèrent un regard satisfait.

" Elle est irlandaise, sans doute, reprit mistress Barbara, et de la famille des Mac-Gaway ?

—Oui, ma nièce.

—Irlandaise... catholique, peut-être ? dit miss Mathilda avec un air de profond mépris.

—Oui... catholique... papiste, répondit sir Glengarry en scandant ses expression très papiste, même."

Il y eut un nouveau regard entre les deux femmes.

" Aoh ! fit mistress Plumett.

—Aoh !" reprit miss Mathilda, comme un écho.

(A suivre.)

GARCIA MORENO

(Suite.)

Celui-ci avait le choix entre balayer cette assemblée radicale ou succomber sous ses coups. Au lieu d'agir avec force et décision, il se montra irrésolue et inconséquent. Le résultat fut que le ministère dut donner sa démission et que le Congrès, par un vote solennel de censure, décerna au président un véritable brevet d'incapacité.

On s'attendait de jour au jour à un coup d'Etat du Congrès, sans que personne se sentit de force à l'empêcher, lorsqu'on apprit l'arrivée soudaine et tout à fait inopinée de Garcia Moreno. Déconcertés à cette nouvelle, les radicaux du Congrès commencent à se troubler ; les conservateurs courent à Garcia Moreno comme au sauveur que Dieu leur envoie ; peuple et députés le supplient de prendre en mains les rênes du gouvernement et de préserver le pays d'un nouveau cataclysme. Il résolut du moins de barrer le chemin à la Révolution.

Dans un conseil composé de ses amis politiques, Garcia Moreno fit prévaloir l'idée qu'un changement de gouvernement, accompli avec promptitude et résolution, rétablirait l'ordre et la paix. Le président Carrion quitterait le pouvoir et serait remplacé au fauteuil par le vice-président Arteta, qui procéderait immédiatement à l'élection du nouveau chef de l'Etat. On porterait comme candidat don Xavier Epinoza, avocat estimé de tous pour son amour de la justice, et de plus excellent catholique.

Tout cela fut exécuté à la lettre, et un mois après, la crise était terminée et le nouveau gouvernement installé pour dix-huit mois, c'est-à-dire jusqu'à l'achèvement de la période constitutionnelle.

§ 16. *Catastrophe d'Ibarra* (1868.)

Don Xavier Epinoza, le meilleur des hommes, aurait pu faire le meilleur des présidents, s'il ne se fut laissé prendre au piège du libé-

ralisme. A cheval sur les fictions légales et parlementaires ; si peu soupçonneux en matière d'intrigue qu'il se refusait à croire tout méfait non matériellement démontré, le nouveau président avait vraiment les qualités requises pour servir de jouet aux retors de la Révolution.

Sous prétexte d'union et de conciliation, il donna le ministère de l'intérieur et des affaires étrangères à son parent Camillo Ponce, catholique sans épithète, et lui associa deux collègues choisis dans le camp opposé. Dès lors, le travail de destruction recommença de plus belle.

L'Equateur allait assister à une seconde représentation de la pièce jouée sous le président Carrion. Incapable de supporter plus longtemps ce spectacle écœurant, Garcia Moreno prit le parti de se retirer à la campagne. Il loua dans la région du nord, non loin d'Ibarra, l'*acienda* de Guachala, avec l'intention de l'exploiter lui-même. C'était un moyen de refaire sa santé fort ébranlée par les agitations de la vie politique et les grandes épreuves domestiques qu'il avait subies durant ces dernières années. Sa digne et vertueuse épouse, Rosa Ascasubi, était descendue au tombeau. Il avait épousé en secondes noces la senora Mariana de Aleazar, dont la jeunesse, l'amour et le courage ne craignaient point d'affronter les tempêtes. Depuis lors, les angoisses n'avaient guère cessé. Il conduisit donc la douce Marianita au milieu des bois, des prairies et des troupeaux de Guachala, décidé à y planter sa tente pour s'y procurer avec le calme et les joies du foyer, un moyen honorable d'augmenter ses ressources. Mais Dieu ne voulait pas que cet homme extraordinaire eût ici-bas un moment de repos. Il ne l'avait appelé dans cette oasis que pour lui faire exercer, une fois de plus, son rôle de sauveur. Dans la nuit du 15 au 16 août 1868, une épouvantable secousse de tremblement de terre ensevelit plus de 5.000 hommes sous les ruines.

Le gouvernement, vivement ému, ne trouva rien de mieux que de s'adresser à Garcia Moreno pour voler au secours de la malheureuse ville ; on le nomma chef militaire et civil de la province d'Ibarra. Il y eut un tressaillement d'espérance dans tout l'Equateur quand cette nomination parut au journal officiel. Seuls les révolutionnaires accablèrent le gouvernement d'invectives.

Des son arrivée sur les ruines d'Ibarra, Garcia Moreno organisa tous les services et les sauveteurs se mirent à l'œuvre sans délai. La population survivante se mourait d'inanition ; il organisa des

convois de vivres et veilla par lui-même à ce que la distribution se fît de la manière la plus équitable.

En peu de temps l'ordre régna partout ; la population rassurée vivait sous la tente ; les familles se rapprochaient, réunissant leurs faibles ressources. Le génie organisateur de Garcia Moreno présidait à la résurrection de ce peuple, heureux de l'appeler son protecteur et son père.

§ 17. *Chute du Président Epinoza* (1869.)

Le président et ses ministres félicitèrent chaudement Garcia Moreno du grand dévouement dont il avait fait preuve dans sa mission d'Ibarra. Celui-ci profita de leurs dispositions pour leur représenter, une fois encore, que le flot du radicalisme les emporterait bientôt, s'ils ne prenaient les mesures d'ordre réclamées par la situation. Tout fut inutile, et Garcia Moreno découragé se retira de nouveau dans sa solitude de Guachala, laissant à Dieu le soin de l'avenir.

Cependant, comme l'année 1868 touchait à sa fin, et que les pouvoirs d'Epinoza expiraient en août 1869, les conservateurs s'occupaient activement de lui trouver un successeur. Garcia Moreno proposa le général Darquea ; mais le peuple déclara unanimement que, pour sortir du labyrinthe, il fallait plus qu'un brave et honnête général, il fallait Garcia Moreno. Celui-ci néanmoins résista longtemps. Enfin, se laissant vaincre, il fit paraître, le 13 décembre un manifeste qui était tout un programme de civilisation catholique et qui renfermait ces mots devenus célèbre : *Liberté pour tous et pour tout, excepté pour le mal et les malfaiteurs.*

A la lecture de ce manifeste, un soupir de soulagement s'échappa de tous les cœurs amis de l'ordre et de la religion. Au contraire, la ligue libéro-radicale poussa des cris de rage et de fureur. Désespérant de vaincre au scrutin, les radicaux résolurent de conquérir le fauteuil présidentiel par une nouvelle conspiration. Des bruits d'une révolution prochaine circulaient dans la capitale et les provinces. Quant au formaliste Epinoza, il laissait prêcher tranquillement la révolte et l'assassinat, attendu que l'Equateur jouissait de la liberté de la presse et du droit d'association.

Pendant ce temps, Garcia Moreno s'occupait tranquillement à Guachala de ses champs et de ses troupeaux. Il avait accepté la candidature sur les instances de ses amis, mais il leur laissait le soin de la propager et de la défendre.

Dans les premiers jours de 1869, en voyant poindre un coup d'Etat révolutionnaire, certains d'entre eux se rendirent à Guachala pour s'entretenir avec lui des périls de la situation. "Lui seul, disaient-ils, pouvaient sauver le pays, s'il en était temps encore." Quelques heures après, ils l'entraînaient avec eux vers Quito.

Les bruits les plus alarmants couraient les rues, et le gouvernement non seulement refusait de prendre aucune mesure d'ordre, mais favorisait si ouvertement les conspirateurs qu'on l'eût pris pour leur confrère. Epinoza, devenu le jouet des libéraux, avait les yeux couverts d'un triple bandeau.

Les radicaux avaient, cependant, remarqué non sans inquiétude les mouvements des hommes d'ordre ; ils résolurent d'avancer de quelques jours l'exécution de leur complot et de renverser Epinoza le lundi, 18 janvier. Garcia Moreno, qui les faisait surveiller de très près par ses émissaires, pénétra leur secret, convoqua ses amis, le 16 au soir, et leur fit connaître ses intentions :

" Il est dix heures, dit-il ; vers minuit, je me rendrai à la caserne pour gagner l'armée à notre cause. Vous me suivrez en petits groupes. Si je suis tué vous vous retirerez ; si je réussis, comme je l'espère, vous entrerez à la caserne, et je vous donnerai à chacun une escouade de soldats pour consigner chez lui le président et ses ministres, et arrêter les radicaux au milieu de leur conciliabule."

Tout ce plan fut exécuté à la lettre et avec un succès fabuleux, et en quelques heures toute la ville retentit du cri de : " *Viva* Garcia Moreno." L'ordre était garanti sans qu'il y eût eu une goutte de sang versée. Trois jours plus tard Garcia Moreno domptait de la même manière la conspiration de Guayaquil.

Puis, de retour à Quito, il recevait les adhésions chaleureuses de Riobamba, de Aurenca, de Loja et de toutes les provinces. La *Société patriotique* lui offrit ses congratulations " pour avoir préservé la nation d'une guerre civile." La *Société conservatrice* fit célébrer une messe solennelle d'actions de grâces, " pour remercier Dieu du splendide triomphe de l'ordre sur l'anarchie, et de la rentrée au pouvoir du noble chef dont le cœur n'a jamais battu que pour le bien de la patrie."

CHAPITRE TROISIÈME

L'Etat chrétien.

(1869-1875).

§ 1. *Le président malgré lui* (1819).

En reprenant les rênes du gouvernement, Garcia Moreno était bien décidé à réaliser l'œuvre de civilisation catholique dont il n'avait pu que poser les bases durant sa première présidence : il voulait donner au pays une constitution vraiment chrétienne. Or, cette constitution, il ne pouvait l'asseoir sur une base solide, sans saper les institutions anarchiques créées par la Révolution. Le 12 février, il supprima d'un trait de plume l'Université de Quito dont il avait pu apprécier de longue date les doctrines erronées. Un autre décret fermait le collège sectional de Cuença, autre foyer d'immoralité fondé à grands frais deux ans auparavant, sans autre raison que de détruire un établissement catholique très prospère.

Les libéraux avaient, à force d'instances, obtenu du Saint-Père la suppression du for ecclésiastique. Garcia Moreno, qui voulait l'Eglise libre parce que l'Eglise libre c'est l'Eglise pure, abolit immédiatement la prétendue réforme et soumit son décret à l'approbation du saint-siège.

Après ces premiers travaux de déblaiement, et d'autres mesures non moins urgentes dans l'ordre administratif et financier, Garcia Moreno publia le décret convoquant les électeurs pour une Convention destinée principalement à voter une nouvelle constitution qui serait soumise ensuite à la ratification du peuple.

Cette perspective d'une Convention catholique qui, sous l'influence et la direction de Garcia Moreno, allait constituer un état chrétien, jeta les radicaux dans une espèce de désespoir furieux. Ils résolurent de tenter un nouveau coup de main.

A Guayaquil, le général José Ventimilla réussit à embaucher quelques officiers, et, avec leur aide, s'empara de la personne du commandant général Darquea ; puis les conjurés se dirigèrent vers la caserne en criant : "Viva Urbina !" Mais grâce à l'énergie de quelques chefs intrépides, la résistance était organisée. Un combat désespéré s'engagea ; les révolutionnaires furent mis en pleine déroute et Ventimilla fut du nombre des morts.

La Convention s'ouvrit le 16 mai ; les députés étaient la plupart bons catholiques. Garcia Moreno leur ouvrit son cœur, comme à des hommes capables de comprendre ses grandes vues. En deux mots, il voulait une constitution franchement chrétienne et un pouvoir exécutif assez fort pour défendre l'ordre public contre les entrepreneurs de révolution.

Rentré chez lui il envoya immédiatement sa démission officielle, car il n'avait accepté la charge de président intérimaire qu'à la condition formelle de déposer le pouvoir entre les mains de la Convention.

Les députés cédèrent à regret, et appelèrent temporairement au fauteuil son beau-frère Manuel Acasubi, lequel associa immédiatement Garcia Moreno à son gouvernement en lui donnant le portefeuille des finances. L'Assemblée, en outre, le nomma, unanimement et avec enthousiasme, général en chef de l'armée.

La Convention mit alors à son ordre du jour le projet de constitution élaboré par Garcia Moreno, et l'adopta tout entier, presque sans modification. Puis le 24 juillet, les députés se réunirent dans l'église de la Compagnie de Jésus, où, après une messe solennelle, ils procédèrent à l'élection définitive du président de la République. Garcia Moreno fut élu à l'unanimité, moins une voix ; mais il fallut que la Convention lui commandât, en vertu de son pouvoir suprême, d'accepter cette dignité, pour qu'il cédat : "à la volonté de Dieu exprimée par la volonté de la nation."

§ 2. *La Constitution* (1869.)

Garcia Moreno considérait la constitution comme l'âme d'une nation ; aussi pensait-il avec raison que Dieu, auteur des sociétés humaines comme il est auteur de l'homme, a dû les pourvoir d'organes constitutifs essentiels, dont les politiques doivent tenir compte dans leurs essais de réforme. Il n'entrait donc nullement dans son esprit de faire une constitution nouvelle, mais de rendre à l'Equateur sa constitution normale et divine, c'est-à-dire la constitution catholique, en l'adaptant à la forme républicaine, dont le peuple de l'Equateur se montrait fervent admirateur.

Vrai politique chrétien, Garcia Moreno croyait que Dieu a envoyé son Fils sur cette terre pour gouverner les nations aussi bien que les âmes ; que, par conséquent, la vraie constitution des peuples a pour auteur Jésus-Christ et pour formule le code évangélique. Au sommet du corps social, l'Eglise, épouse du Christ, dépositaire de sa

puissance et de ses trésors, à savoir la vérité, la justice, l'ordre et la paix ; au-dessous, l'Etat, armé du glaive, chargé premièrement d'assurer à l'Eglise sa liberté d'action, c'est-à-dire la libre communication de ses biens au peuple, et secondairement de pourvoir au bien-être matériel de la nation, afin que les enfants de l'Eglise jouissent du surcroît promis à ceux qui cherchent avant tout le règne de Dieu et sa justice.

Or, cette entreprise si naturelle et si simple de doter un peuple chrétien d'une constitution chrétienne, peut, à bon droit, passer pour l'œuvre la plus audacieuse de Garcia Moreno. La Révolution a tellement crétinisé les esprits depuis un siècle, qu'ils ont oublié jusqu'à la notion première de l'organisme social. Ils éliminent de cet organisme le rouage principal, l'Eglise ; ils déplacent ensuite l'organe de la souveraineté civile, en faisant du peuple un souverain absolu, et naturellement les sociétés n'ayant ni Dieu ni maître, deviennent la proie des révolutionnaires qui s'en partagent les lambeaux.

En tête de sa constitution, Garcia Moreno grava ces mots majestueux de nos anciennes chartes : " Au nom de Dieu, un et vrai, auteur et conservateur de l'univers, la Convention nationale a décrété la présente constitution :

Le premier article de la constitution déclare : " La religion catholique apostolique, romaine, religion de l'Etat à l'exclusion de toute autre, et la maintient en possession inaliénable des droits et prérogatives dont les lois de Dieu et les prescriptions canoniques l'ont investie, avec obligation pour les pouvoirs publics de la protéger et de la faire respecter."

C'est l'union intime de l'Eglise et de l'Etat telle que la formule le *Syllabus* de Pie IX par la condamnation formelle des propositions contraires. Mais cette union vitale, il fallait en assurer la perpétuité et, pour cela, écarter du pouvoir les hommes de discorde. A cet effet dans l'article de la constitution relatif au droit des citoyens, Garcia Moreno introduisit cette clause : " qu'on ne peut être électeur ou éligible ou fonctionnaire à un degré quelconque sans professer la religion catholique." Une autre clause déclarait : " déchu de ses droits de citoyen tout individu appartenant à une société prohibée par l'Eglise."

Rien de plus logique, la constitution enlève les droits de citoyen à l'ivrogne, au vagabond, au repris de justice : aucun de ces dégradés n'est aussi nuisible à la société que le sectaire occupé du matin au soir à en saper les fondements.

L'Etat catholique constitué, il s'agissait de restaurer le pouvoir civil, amoindri ou annulé par les théoriciens du libéralisme. D'après eux, le pouvoir est un ennemi qu'il faut mettre dans l'impuissance de nuire ; sous ce beau régime, l'anarchie alterne fatalement avec la dictature : il faut à tout prix donner au pouvoir exécutif les moyens de défendre la société contre les perturbateurs.

Il y a d'abord les perturbateurs d'en haut, autrement dit représentants du peuple ou législateurs. Garcia Moreno opposa des digues au pouvoir des Chambres. Jusque-là, si le président refusait de sanctionner une loi votée par les Chambres, les représentants passaient à une seconde délibération ; et s'ils maintenaient la loi malgré les objections du président, celui-ci n'avait qu'à *se soumettre* ou *à se démettre*. La constitution modifia ces dispositions en ce sens que le veto du président renvoyait la loi au futur congrès.

Restait à se précautionner contre les perturbateurs d'en bas, anarchistes de profession, entrepreneurs de *pronunciamentos*. Afin d'entourer le gouvernement de coopérateurs fidèles, on l'investit du droit de nommer ou de révoquer tous les dignitaires de l'ordre civil et militaire. L'armée releva aussi du pouvoir exécutif, qui reçut plein pouvoir de l'organiser et de la distribuer sur tout le territoire, selon qu'il le jugerait convenable. Quant aux magistrats de l'ordre judiciaire, le gouvernement intervenait dans leur nomination conjointement avec le Congrès. Certaines dispositions ajoutées au code pénal, en armant le gouvernement d'une force nouvelle, donnèrent aussi à réfléchir aux malfaiteurs. Ces peines épouvantèrent d'autant plus les révolutionnaires, que la constitution conféra au gouvernement le droit, en cas d'insurrection, de mettre le pays en état de siège.

Aux libéraux qui trouvaient ces pouvoirs exhorbitants, Garcia Moreno repondait : " Il faut armer le gouvernement pour défendre les honnêtes gens. Ce serait un crime de lier les mains au pouvoir, par respect pour des voleurs et des assassins de profession."

Il s'agissait aussi de rémédier à l'instabilité du gouvernement, ce vice caractéristique du régime républicain. A l'Equateur, le président siégeait quatre ans, sans pouvoir briguer la réélection. Les députés et les sénateurs naissaient et mouraient tous les deux ans, c'est-à-dire à chaque législature.

" Le président, dit la nouvelle constitution, élu pour six ans, rééligible pour une seconde période, ne pourra être investi d'un troisième mandat qu'après un intervalle de six autres années. Les

députés seront également élus pour six ans et les sénateurs pour neuf ans..."

Cette charte nouvelle, son œuvre et celle des députés, Garcia Moreno en fit l'œuvre et la gloire du peuple entier par la ratification qu'il sollicita des colléges électoraux. Ce plébiscite dépassa son attente. Quatorze mille électeurs contre cinq cents acclamèrent la constitution catholique, et montrèrent qu'au milieu de l'apostasie générale des nations, il se trouve encore sur la terre un peuple chrétien.

(A suivre.)

VICTOR HUGO ET SES ŒUVRES

Conférence faite à l'UNION CATHOLIQUE, *le 16 mars 1890.*

L'affaire Taché contre Cadieux, en appelant l'attention sur les œuvres de Victor Hugo, m'a porté à les étudier au point de vue de la critique littéraire et morale, et c'est le résultat de mes recherches que je livre à la considération publique. Parmi les témoins dans la cause ci-dessus, les deux ou trois avocats qui ont donné leur opinion, étant doublement qualifiés et sous le rapport intellectuel et par la connaissance des œuvres du grand poète, ont cru porter sur lui un consciencieux verdict, je n'en doute pas. Cependant, il arrive quelquefois que les esprits les plus droits et les consciences les plus saines émettent des opinions inconsciemment imprégnées des goûts ou des dispositions particulières à chacun, ou du milieu des idées ambiantes dans lequel ils vivent ; c'est ce qui a eu lieu dans les témoignages en question. C'est appuyé sur les meilleurs critiques et littérateurs, que je vais donner mon humble avis, sur le grand poète du 19ème siècle.

LE CREDO D'HUGO.

Dans les dépositions sur l'affaire Taché contre Cadieux on a dit : "Que les œuvres de Victor Hugo ne sont pas impies, car Dieu y est mentionné très-souvent." Distinguons : On peut être parfaitement impie et croire à Dieu. Autre chose est d'être déiste, c'est-à-dire de croire à Dieu, et autre chose est de croire à la Révélation ; l'impiété n'emporte donc pas nécessairement la négation de Dieu, et l'immense majorité des impies ne nient pas Dieu : ils avouent même y croire ; j'en ai rencontré beaucoup dans ces conditions.

Voltaire était un impie de la plus féroce espèce et cependant il

croyait à Dieu : la preuve c'est ce cri de son impiété : " Ecrasons l'infâme ! " c'est-à-dire Jésus-Christ, fils de Dieu. Il faut être systématiquement aveugle pour nier l'existence de Dieu : le bon sens le plus élémentaire démontre à l'homme son Créateur, de même que la plus humble masure démontre le maçon qui l'a faite. Tout le monde connaît ces deux vers de Voltaire :

> Croyez-moi, plus j'y pense et moins je puis songer
> Que cette horloge existe et n'ait pas d'horloger.

C'est donc décerner un faible titre d'honneur à Victor Hugo en disant qu'il croit à Dieu, et, de la mention de la divinité dans ses œuvres, ne découle pas nécessairement la preuve qu'elles ne sont pas impies. Hugo était déiste, mais était-il croyant ? Examinons : Quand il fait entendre ses premiers chants dans le livre des " Odes ", il adorait comme il le dit lui-même, les " dieux de sa mère " de sa mère qui, à quinze ans, était, dit-il, une brigande comme mesdames Bonchamps et la Rochejaquelin : c'est dire que l'inspiration religieuse animait alors ses écrits. Mais déjà, dans ses jeunes essais, on reconnaît une imagination impatiente d'une sphère nouvelle. Bientôt, il suivit le tourbillon des hommes et des choses. Dès lors, ses inspirations reflètent notre époque avec l'indécision de ses doctrines, la mobilité et l'indifférence de ses croyances, son équivoque moralité, son dédain pour le passé, l'inconséquente ardeur de ses désirs, ses téméraires innovations, ses caprices bizarres et ses rêves parfois sublimes. En un mot, il devient complètement fils de son siècle, et alors le scepticisme envahit fatalement ses œuvres. Les " Feuilles d'automne ", qui, au jugement de tous, sont le plus beau et le plus touchant recueil lyrique d'Hugo, donnent le signal de ce scepticisme. Ecoutons Sainte-Beuve, le critique le plus éminent de ce siècle, fils de son siècle, lui-même, et dont par conséquent, le jugement n'est pas suspect : " L'échelle lumineuse qu'avait rêvée " dans sa jeunesse le fils du patr iarche et que le Christ média- " teur a réalisée sur la croix, n'existe plus pour le poète ; je ne " sais quel souffle funèbre l'a renversée. Il est donc à errer " dans ce monde, à interroger les vents, les étoiles, à se pencher du " haut des cimes, *à redemander le mot de la Création*, au mugisse- " ment des grands fleuves ou des forêts échevelées ; il croit la nature " meilleure pour cela que l'homme ; il trouve au monstrueux Océan, " une harmonie qui lui semble comme une lyre auprès de la voix " des générations vivantes. L'Océan n'a-t-il donc, ô poète, que des

" harmonies pacifiques et l'humanité que des grincements ! Ce n'est " plus croire à la Rédemption que de parler ainsi et cela est triste ; " cela fait que votre esprit s'en revient, comme vous l'avez dit :

Avec un cri terrible
Ebloui, haletant, stupide, épouvanté !

" Oui, cela vous fait pousser des cris d'aigle sauvage, au lieu des " sereins cantiques que vous préludiez autrefois avec l'aigle sacré " de Pathmos, avec l'aigle transfiguré de Dante en son paradis." Voilà le jugement d'un homme du monde dont les " portraits et les critiques littéraires" font autorité. Il démontre que le grand poète est sceptique. Ce scepticisme se fait sentir encore davantage dans les " Chants du crépuscule " et les " Voix intérieures " les deux plus faibles recueils de Victor Hugo, et cependant le mot Dieu y est aussi plusieurs fois mentionné. D'ailleurs, toutes les œuvres du poète, à l'exception de ses premières productions, les " Odes " et " Odes et Ballades ", dont la muse est chrétienne, sont entachées du même défaut. Mais dans les " Misérables " grand roman social et dans les poèmes : les " Châtiments ", l'" Art d'être grand-père " et surtout le " Pape," le scepticisme atteint son paroxisme et devient de l'irréligion. Les splendeurs littéraires de ses œuvres et la noblesse des sentiments qu'elles reflètent, sont éclipsées par les déclamations contre les croyances chrétiennes, l'hostilité contre l'Eglise et les attaques contre le catholicisme. De l'aveu de plusieurs critiques, et, de ma propre expérience, ce sont là les ouvrages qui sentent le plus le fagot. Mais le célèbre poète, n'était-il, du moins, incroyant qu'en théorie, dans la vague rêverie de son vers idéal ? On lit dans l'ouvrage " La Franc-Maçonnerie et la Révolution ", par Louis d'Estampes et Claudio Jannet, que " L'Union démocratique de propagande anticléricale fondée en 1880, et dont le but est de propager les doctrines de la libre pensée, fut établie sous le patronage d'honneur de Victor Hugo, assisté de Garibaldi et de Louis Blanc. Plus loin, on lit que Victor Hugo est le président d'honneur de la "Société déchristianisatrice." Ainsi que l'indique son nom, ce club infâme vise à la déchristianisation de la société par l'école et par l'inspiration, ou l'encouragement de toutes les lois hostiles au développement de l'esprit religieux. On le voit, Victor Hugo et bel et bien libre penseur. Du reste, depuis longtemps déjà, on le savait affilié à la franc-maçonnerie. Mais voici le bouquet : Victor Hugo a fait paraî-

tre ce que, en France, les colporteurs appellent le "fond de la balle", et ce que les éditeurs serrent à l'arrière-boutique. C'est une poésie intitulée "Le Christ au Vatican." Cet ouvrage m'est tombé un jour dans les mains, et j'ai eu le courage de le lire. Il en fallait en effet du courage, car cette poésie n'est "qu'un épouvantable calomnie et un blasphême contre l'Eglise." Je n'ai rien lu de plus mauvais, de plus blasphématoire dans Victor Hugo.

Voilà Victor Hugo déiste. Enfin, ce poète, qualifié dans sa jeunesse, "d'enfant sublime" par Chateaubriand, est devenu l'enfant terrible. Il se vante d'avoir supprimé la langue noble (de la caste nobiliaire) pour insinuer partout l'esprit de la Révolution, qu'il chante par ces mots dans les "Contemplations":

> Le mouvement complète ainsi son action
> Grâce à toi, progrès saint, la Révolution
> Vibre aujourd'hui dans l'air, dans la voix, dans le livre
> Dans le mot palpitant, le lecteur le sent vivre.....

On voit que si Hugo n'a pas été un impie violent, un énergumène comme son devancier Voltaire, il n'en est pas moins un mécréant dont l'incroyance est drapée dans une poésie rêveuse et fascinatrice, et cette impiété est aussi dangereuse que les attaques brutales et les sophismes du grand incrédule du 18ème siècle. Et, comme la négation de la religion révélée conduit fatalement à la morale libre et à l'affaissement de la noblesse humaine, Hugo finit par dire des stupidités comme celle-ci :

> Il suffit pour sauver même l'homme inclément,
> Même le plus sanglants des bourreaux et des maîtres,
> Du moindre des bienfaits sur le dernier des êtres ;
> Un seul instant d'amour rouvre l'Eden fermé
> *Un pourceau secouru* pèse un monde opprimé !

Voilà ce qu'on lit dans la "Légende des siècles", (1ère scène). Ce paradoxe ne ferait-il pas pouffer de rire, s'il n'était odieusement blasphématoire.

Ainsi, chrétiens et autres, n'ayez plus souci de votre salut ; au dernier moment, il vous suffira, pour racheter toutes vos fautes, d'écarter les mouches de la plaie d'un pourceau et vous êtes certains d'aller d'emblée au ciel ; c'est le grand pontife de la poésie romantique qui l'a dit. Voilà le *Credo* d'Hugo.

La bouche et la plume parlent d'abondance du cœur ; il n'est donc pas possible que les œuvres d'un écrivain ne laissent pas trans-

pirer ses principes. "L'arbre tombe toujours du côté où il penche," dit le proverbe. Je viens de démontrer suffisamment le déisme, c'est-à-dire, les croyances religieuses du grand génie poétique du 19ème siècle : voyons maintenant

LA MORALITÉ DE SA LITTÉRATURE.

Hugo "n'a jamais eu l'intention d'être immoral dans ses œuvres, et elles ne le sont pas, a-t-on dit dans les témoignages de la cause citée au commencement. En réfléchissant, on découvre facilement que cette proposition est un sophisme. Lequel, en effet, parmi nos écrivains, à l'exception peut-être de Piron, du marquis de Sade, de Pigault-Lebrun, d'un ou deux autres auteurs obscurs, lequel, dis-je, a eu l'intention bien arrêtée d'être immoral dans ses œuvres ? Aucun certainement ; néanmoins, il y en a très peu qu'on puisse lire en entier. Les plus religieux se permettent quelquefois des peintures dangereuses, des détails de mœurs capables de produire sur le cœur de funestes impressions.

Tous les amateurs de la littérature ont plus ou moins reconnu la vérité de ce fait. Bien plus, il s'édite plusieurs journaux comiques et amusants dans lesquels la vertu est gravement blessée, ridiculisée même, et, cela, dans un style très élégant, très convenable, en apparence avec un faux air d'innocence toute béate. Croyez-vous, néanmoins, que les joyeux chroniqueurs de ces feuilles, avouent avoir l'intention de blesser la morale ? Pas le moins du monde. Ils disent au contraire, dans leurs programmes, qu'ils n'ont d'autre intention que de récréer agréablement leurs lecteurs, de faire rire enfin, et qu'ils comptent, pour justifier leurs œuvres, sur le bon sens et l'esprit gaulois, en un mot sur l'esprit libéral de leurs lecteurs. J'ai lu cela bien des fois : triste raison pourtant, car le poison sucré n'en est que plus dangereux. Quant au poète qui m'occupe, il dit dans sa préface restée célèbre du drame de "Cromwell." "L'art doit rendre tout ce qui est caractéristique." Cela veut dire, l'art doit viser au réalisme et au naturalisme. A quoi, le Révérend Père Longhaye, littérateur distingué de la Compagnie de Jésus, répond dans la "Théorie des Belles-lettres :" "Tout rendre étant matériellement impossible, que veut le poète, surtout si l'on explique *ses théories par ses œuvres.* Il veut rendre tout ce qui frappe, tout ce qui produit l'effet et le plus violent qui se puisse produire ; à quoi servent fort bien le laid, l'horrible, mais par dessus tout le sensuel :

Réalisme et Naturalisme ne sont que des noms de guerre bons à déguiser le système en revendication des droits de la nature et de la réalité confondues grossièrement avec la vérité même. Le fond des choses, *c'est la négation pratique de toute morale*, c'est, par dessus tout, le sensualisme libre du frein." Voilà le jugement d'un savant critique touchant Victor Hugo. Ailleurs, le poète a dit: "Soyez drôle et vous pourrez être un drôle." Et il en donne, lui-même, le précepte et l'exemple: ne continue-t-il pas, en effet, par "don César de Bazan" dans Ruy Blas et "Gavroche" dans les "Misérables," cette lignée de polissons charmants, allant du premier valet de comédie à notre polichinelle populaire, pour qui rien n'est sacré pas plus que pour un sapeur, et qui se rient de Dieu comme ils se moquent du diable. Le poison et le poignard, les plus abominables forfaits, le crime triomphant et sans remords, voilà les éléments et les ressorts habituels des drames et des tragédies du grand écrivain contemporain.

Bien que Victor Hugo ne soit pas immoral dans la force du mot, et qu'il n'ait certainement pas l'intention de l'être, il met néanmoins en scène des personnages d'une conduite scandaleuse, des faits d'un cynisme odieux, et il commet, par-ci par-là, dans ses poésies et ses tragédies "des descriptions empreintes d'une volupté idéale et langoureuse et d'un sensualisme dangereux pour la vertu." On a dit au tribunal que les œuvres d'Hugo sont d'un style moins rabelaisien que celles de Shakespeare, par exemple: c'est vrai. Mais le mal élégant ou déguisé est-il moins un danger? On a parlé aussi des œuvres de Zola. Mais quel est l'homme d'expérience qui n'a pas constaté qu'un mot cru, d'un naturalisme infime, écœurant enfin comme ceux de Zola, gâte bien moins les mœurs que les descriptions licencieuses encadrées de fleurs de rhéthorique. Dans celles-là, l'expression basse et sale heurte l'esprit, soulève le dégoût, et fait généralement peu, quelquefois même pas du tout, d'impression sur le cœur, tandis que les autres sont des poisons parfumés et emmiellés qui s'y insinuent sans peine, le troublent et l'enivrent. En un mot, le nu fait rougir et détourner les yeux, tandis que le demi voilé fait rêver. Les romanciers à la mode ont fait beaucoup plus de mal aux mœurs que Zola et les écrivains naturalistes: toute personne, qui a lu les uns et les autres, a reconnu, quelquefois fatalement, cette vérité. Donc, *latet anguis in herba*: le danger est sous les fleurs. Qu'il soit bien compris, du reste, que je n'ai nullement l'intention de justifier Zola dans ses œuvres malpropres, mais

je suis convaincu que sa manière est moins corruptrice que celle de la plupart de nos feuilletonistes à la mode, c'est-à-dire mondains.

Outre que les proportions de mon cadre ne me permettent pas de citer les passages scabreux de l'œuvre gigantesque de Victor Hugo, il serait souvent imprudent de le faire, et surtout, ce serait indigne d'une langue et d'une plume qui veulent et doivent toujours rester dans les bornes des convenances chrétiennes. Je me contenterai donc de quelques réflexions rapides sur les œuvres les plus blâmables de Victor Hugo, au point de vue moral. Dans la tragédie de Ruy Blas, qui dépeint la décadence de l'ancienne monarchie espagnole, le héros de la pièce, don César, est un personnage qui considère la vertu comme une affaire de convention purement humaine ou comme une marchandise dont, par conséquent, on peut se départir à l'amiable et au besoin par la force. Il séduit l'innocence ou l'honneur ; s'il ne réussit pas, il cherche à les acheter et, s'il échoue, il emploie la menace et enfin la violence. En un mot, il se joue de la vertu. Infamie, vol. brigandage et forfaits de toutes espèces, il n'est pas un crime que ce don César ne commette ; et tout lui réussit à merveille. Bref, c'est un drôle et un assassin. Le tort d'Hugo, dans ce don Juan historique, est de nous montrer en détail toutes les hideurs de son âme infernale et de nous trainer dans toutes ses ordures. Dans un autre drame historique " Lucrèce Borgia, " Hugo met encore en scène un libertin du même acabit, qui répond à ceux qui l'interpellent ; " J'ai l'honneur d'être le contraire d'un personnage vertueux. " Et voilà comment V. Hugo respecte la délicatesse du public dans ses chefs-d'œuvre dramatiques, sans compter ses lecteurs. "Notre-Dame de Paris" est un célèbre roman, historique et descriptif de la société française du temps de Louis XI (15ème siècle). Cette œuvre variée, mouvementée, instructive même, est une des plus belles comme roman et l'une des plus remarquables qu'ait produites Hugo prosateur. Malheureusement, elle est défigurée par l'impudeur et l'obscénité : les tableaux lascifs, les peintures, les images sensuelles y pullulent. Entre autres, l'auteur y décrit un viol commis dans une des chapelles de Notre-Dame, avec un luxe beaucoup trop circonstancié. Et, pour comble, il innocente le fauteur de ce crime, Claude Frollo, comme une victime du célibat, " luttant en vain contre la fatalité du dogme ". Victor Hugo avoue, du reste, que son but, en écrivant " Notre-Dame de Paris " a été principalement de mettre en scène " l'homme luttant contre la fatalité du

dogme." C'est ainsi qu'Hugo n'ayant plus la foi pour pilote, ne comprend plus la sublimité des dogmes religieux, et souille le beau titre de son roman par un sophisme impie, une thèse erronée et un cynisme odieux. Les "Chansons des rues et des bois" sont un de ces poèmes d'une harmonie splendide, d'une majesté olympique, comme en sait produire le sublime Hugo; pourquoi la moralité, la noblesse des sentiments ne se montre-t-elle pas, dans cette œuvre, à la hauteur des beautés littéraires? Ici encore, la pudeur est entièrement sacrifiée. Le génie d'Hugo se plaît à faire passer son lecteur dans les cloaques les plus infects, à le promener dans un dédale composé d'obscénités et de nobles perspectives. Il ravale la poésie de la nature en la faisant complice de toutes les corruptions qu'il chante dans des vers ignobles. En un mot, dans ces deux derniers ouvrages, surtout "Notre-Dame de Paris" et les "Chansons des rues et des bois," il y a un danger sérieux pour la vertu. Tout y concourt, on le sent, à amollir l'esprit, à affaiblir la force morale et à jeter de funestes rêveries et de coupables pensées dans le cœur. Cette étude dévoile assez la moralité de la muse d'Hugo.

De l'avis des meilleurs critiques et, de l'analyse que j'ai faite de ces œuvres, il ressort donc que tous les ouvrages de Victor Hugo ne sont pas bons à lire. Cependant, a-t-on dit, ils peuvent être lus sans danger par des personnes instruites. C'est là un leurre, car on admettra sans peine que les jeunes rhétoriciens de nos collèges sont instruits, cependant c'est surtout pour eux que ces œuvres sont dangereuses; je ne permettrais pas plus à mon fils de les lire entièrement à vingt ans qu'à quinze, en dépit de ce qu'on a dit au prétoire, et, cela, pour la simple raison qu'un cœur de vingt ans n'est pas assez viril, pas assez ferme, n'est pas suffisamment pondéré enfin pour digérer toute espèce de lecture. Et puis, une personne, même instruite et d'un âge sérieux, n'est pas toujours à l'abri de l'influence du livre: combien, en effet, se sont perdus par les mauvaises lectures, même dans l'âge mûr. Pour qu'un ouvrage soit digne de la postérité, il faut qu'il puisse être lu par tout le monde et à tout âge, surtout par la jeunesse, car c'est l'âge où l'on est le plus porté à lire et où l'on a le plus besoin de s'instruire; or, si la religion et la morale signalent une œuvre comme dangereuse pour la jeunesse, elle est indigne de la famille et un péril dans la bibliothèque. Est-ce prudent alors d'insinuer qu'il serait nécessaire de mettre des scènes de réalisme sous les yeux des jeunes gens, sous le prétexte fallacieux que "le génie, la forte intelligence de Victor

Hugo avait peut-être son but en les écrivant, but qui échappait à la généralité des hommes ?" Quel que soit le but d'un écrivain ; on n'est jamais justifiable de présenter au lecteur des scènes, des narrations ou réflexions qui peuvent souiller son imagination, fausser ses idées de justice et de probité, ou ses principes religieux. Le seul but que doit avoir un auteur, c'est d'édifier son lecteur. Hors de là, il est blâmable, car la fin ne justifie pas les moyens. Avec la théorie que l'auteur peut avoir son but en écrivant certaines choses répréhensibles, on irait loin, et, il n'est pas un écrivain réaliste, comme les trois quarts le sont malheureusement aujourd'hui, qui n'eût son excuse pour justifier les écarts de sa plume. Le but avoué de ces libertés serait, pour la plupart d'entre eux, qu'ils veulent détourner du vice par la peinture même des horreurs du vice, absolument comme les Spartiates mettaient, sous les yeux de leurs enfants, un esclave ivre pour les détourner de l'ivrognerie. Mais si cette homéopathie, scandaleuse d'ailleurs, pouvait être utile (c'est douteux) pour dégoûter de l'ivrognerie les fils de Sparte, elle est dangereuse quand il s'agit du sensualisme, de l'ambition et de l'orgueil. La boue ne se lave pas avec de la boue. L'histoire des scélérats et les débats des tribunaux ne démontrent-ils pas tous les jours que plus d'un criminel n'est devenu tel que pour avoir nourri son esprit de la littérature violente décrivant les crimes de toute espèce, les mystères du bagne et les forfaits du meurtrier ! Récemment encore à la cour d'assises de Paris, un assassin ne s'est-il pas avoué façonné au meurtre par la lecture d'ouvrages où le meurtre était simplement raconté ? Esprit faible sans doute que celui-ci ; mais, on le voit, offerts en spectacle habituel, en aliment ordinaire de l'esprit, le crime et les excès de toute nature peuvent exercer une fascination véritable, un vertige d'imitation. Il y aurait toute une théorie à faire sur la question de l'opportunité de divulguer les laideurs morales : mon cadre ne me le permet pas. Qu'il me suffise de résumer cette théorie par cette sentence du savant littérateur moraliste, le Révérend Père Longhaye :

" Le mal nous attire et nous repousse tout ensemble, dit-il ; aussi, l'écrivain honnête, l'artiste vrai, ne nous le fera sentir et respirer que le moins possible et pour ainsi dire, à son corps défendant. Obligé de nous exposer à l'épreuve il mettra du moins tout son effort à exciter en nous la répugnance et à paralyser l'attrait. Dans le tableau de la vie, nous devons tout diriger au rayonnement définitif de l'âme ordonnée, de l'âme belle." Victor Hugo a-t-il prati-

qué cette morale ? Les témoignages de ses admirateurs mêmes prouvent que non.

SON GÉNIE POÉTIQUE

Certes, malgré ses écarts, Victor Hugo est un grand écrivain, un génie poétique immense. Placé par son talent à la tête de la nouvelle école littéraire, l'école romantique, qui n'est que le libéralisme en littérature, " Hugo n'a cessé d'étonner par son audace, d'effrayer par sa témérité, d'éblouir par les brillants éclairs de son génie. Son style a gagné en pittoresque ce qu'il a perdu en correction. Son imagination n'a reculé devant rien : l'enfer a mis à sa disposition ses plus sombres couleurs, le ciel, ses plus riants tableaux ; multipliant les contrastes, il a rapproché et confondu les extrêmes du laid et du beau, du bizarre et du sublime. Pourvu qu'il fasse vibrer dans les âmes une fibre jusque là privée d'émotion, peu lui importe que ce soit en la touchant avec l'aile d'un ange ou avec celle d'un démon. Hardi dans ses odes, gracieux dans ses ballades, extravagant et magnifique à chaque page des orientales, tour à tour concitoyen des anges et des gnomes, repousant par la noirceur de son délire, séduisant par la grâce naïve des fleurs poétiques qu'il va cueillir sur des bords inconnus, qui pourrait donner une idée précise du fantasmagorique talent de Victor Hugo ? Parfois, en le lisant, vous maudissez le poète qui pèse sur votre imagination comme un cauchemar sur votre estomac pendant un sommeil agité ; tournez la page, voilà un de ces rêves dorés qui descendent pour lui du ciel, dès que les visions de l'enfer ont disparu." Ainsi s'exprime le critique M. du Colombier, sur le talent d'Hugo, dans la *Revue Provinciale.*

Je viens de vérifier en partie son jugement. Mais ce luxe d'éblouissements a sa pénombre, et l'oracle contemporain des belles-lettres, Victor Hugo, comme tous les oracles, a son ambiguïté. Ses derniers écrits, surtout, se ressentent de ce défaut, et son avant-dernière œuvre, qui fut aussi son dernier grand poème, les " Quatre vents de l'esprit," respire un idéalisme si vague, si obscur même, qu'il est presque impossible, au vulgaire, de le comprendre, et qu'il devient un casse-tête pour l'homme lettré. M. J. Monier, rédacteur à l'*Etendard*, a fait, dans la *Revue Canadienne*, août 1881, une critique très juste de cette œuvre, lors de son apparition. Je ne l'analyserai pas : je dirai seulement qu'après une élucubration aussi extravagante, on est tenté de crier à Hugo : Holà ! en répétant un mot des contemporains de Corneille, après l'apparition de son "Attila."

Victor Hugo a été trop adulé, trop encensé ; on en a fait une sorte de divinité intellectuelle ; ses ouvrages lui ont rapporté, dit-on, trois millions de francs.

Enfin, aveuglé par l'adulation du public, enorgueilli par ses succès, il devait finir fatalement sa carrière littéraire : sa dernière production, en effet, intitulée le " Pape," est une abomination.

Cependant Victor Hugo a dit de bonnes, de belles et profondes choses à travers ses œuvres, et il les a dites admirablement : personne, notamment, n'a su, mieux que lui, comprendre ce qu'il y a de sublime dans ces poèmes de pierre qu'on nomme cathédrales, personne n'a mis plus de poésie dans ses peintures ; en un mot, son style est énergique, vigoureux, brillant, vertigineux même ; aussi, plusieurs écrivains, enthousiasmés par sa manière, ont essayé de l'imiter et n'ont réussi qu'à le singer : ils oubliaient la devise : " Nascuntur poetæ," que la poésie est fille de la nature, encore plus que l'éloquence. Malheureusement, je viens de le montrer, cette œuvre magnifique a deux taches : le scepticisme et la témérité dans les scènes et les peintures de mœurs. La religion et la morale ne permettent donc pas de lire indifféremment toutes les œuvres de Victor Hugo. Avis surtout à la jeunesse. Ah ! si le poète avait compris, avec la même profondeur, le côté divin des vieilles basiliques et su découvrir dans l'admirable vaisseau de Notre Dame de Paris les consolations célestes qui, seules, soutiennent l'homme dans sa triste existence !

LES JUGEMENTS DE VEUILLOT ET DES CRITIQUES SUR HUGO — LA CENSURE ECCLÉSIASTIQUE

Tout en rendant justice à l'œuvre littéraire de Victor Hugo, il ne faudrait pourtant pas l'exalter aux dépens d'autres écrivains qui ont aussi leur mérite, je veux parler de Veuillot. Louis Veuillot, a-t-on dit au tribunal, a déversé le sarcasme sur Victor Hugo, c'est vrai ; mais le poète avait, en grande partie, provoqué ces sarcasmes. Encore, ce que l'on appelle sarcasme n'est-il souvent qu'une simple satire, une critique enfin. Ce sont les " Châtiments " qui provoquèrent ces sarcasmes. On sait que, dans cet ouvrage charitable, le poète flagelle le coup d'Etat de décembre et exhale sa rancune d'auteur contre ceux qui l'ont sifflé ; il y traite enfin ses ennemis politiques, (dont beaucoup avaient été autrefois ses confrères ou amis), à la Diogène, c'est-à-dire qu'il les appelle voleurs, brigands, assassins, gredins,

triples gredins, cancres, escrocs, bouchers, vidangeurs, ivrognes, Cartouches, Mandrins, Lacenaires, etc., et enfin jésuites ; toutes les aménités de carefours, comme on voit. Le terme de jésuite paraît être, dans la bouche de Victor Hugo, le superlatif du mépris. Le poète consacre, dans les "Châtiments," deux pièces à Veuillot, sans compter les apostilles.

Le polémiste lui répond ainsi dans les "Odeurs de Paris :" "Hugo me dit tout ce qu'il sait dire : il atteste que je ne crois pas en Dieu, il m'appelle espion, Lacenaire (assassin) et le reste. *Le fou* va jusqu'à insulter ma mère. Tout cela parce que j'ai un peu sifflé ses discours qui le méritaient bien et j'en avais le droit, puisqu'il était mon représentant. En vérité, je ne tenais pas à le persécuter ! Je défendais, contre lui, mes croyances qu'il combattait, ou plutôt qu'il insultait à la tribune. Par obéissance à la loi humaine, je payais ma part des vingt-cinq francs qu'il touchait comme député ; saurait-il citer une loi de Dieu ou des hommes qui m'obligeât de ne le point juger totalement incompétent pour le discours public ou qui dût m'empêcher de le dire ? Ai-je insulté madame sa mère ou monsieur son père, comme il l'a fait à l'égard de l'auteur de mes jours ? Ai-je seulement contesté son génie ? Point du tout. Ferme dans les strictes limites du droit et des convenances, j'ai seulement dit que je le trouvais sot politique et sot orateur. ...Victor Hugo assure à diverses reprises que ces vers sont un pilori, qu'il fait la fonction de bourreau, que ceux qu'il marque sont marqués à jamais. Mais il devrait craindre son intempérance et n'y pas mettre tout le monde à ce terrible pilori. Je m'y vois en compagnie de Pie IX, d'évêques et de religieux ; leur pilori ressemble de plus en plus à l'échafaud des martyrs, mais je pense que Pie IX s'en tirera et me déclouera. Quant à M. Hugo, c'est un grand et illustre poète qui se verra pardonner beaucoup de grands et misérables torts. La postérité, toutefois, lui fera certaines difficultés. Elle le trouvera court dans ses longueurs, mesquin dans ses tapages, enflé, détonnant, plus chevillé que de raison, trop embesoigné de montrer l'esprit qui lui manque, mauvais cultivateur du merveilleux héritage qu'il a reçu. La pompe de son bagage sera fort détruite. On a sous les yeux le plus grand poète et l'écrivain le plus saugrenu ; des platitudes magnifiques et un sublime absurde. De là, les gênes perpétuelles de l'admiration et de la critique."

Parlant des "Chansons des rues et des bois," il dit : "Si les vieillards de la Suzanne biblique chantaient, nul doute qu'ils chan-

taient les "Chansons des rues et des bois." Nous avons là toute leur âme, c'est abominable. Non, je ne pense pas qu'il existe un autre livre de ce ton et de ce fonds, etc."

Voilà un spécimen des sarcasmes de Veuillot contre Hugo et que j'ai choisis à dessein parmi les plus virulents.

Y a-t-il de l'exagération dans ses diatribes ? Je ne le crois pas. D'abord, il n'est pas vrai que Veuillot ait voulu faire passer Hugo pour fou ; il lui donne cette épithète, ainsi qu'on le constate plus haut, simplement parce que le poète insulte sa mère ; ensuite, il est évidemment exagéré, hyperbolique même, de dire que l'univers entier a vengé Victor Hugo des sarcasmes de Veuillot. Sur plusieurs points de ses satires, Veuillot s'est trouvé d'accord avec des critiques éclairés et sans parti pris. Si l'univers a vengé Hugo, c'est l'univers impie dont il est devenu l'adepte : la religiosité vaporeuse d'Hugo dans la plupart de ses œuvres, n'est en effet, qu'un voile jeté sur la Révélation, et la preuve, c'est qu'il est mort sans demander les secours de l'Eglise : son gendre, le journaliste député Lockroy, a même refusé, pour lui, la visite de Mgr Guibert qui avait offert "de consoler le grand homme à ses derniers moments." Pour clore cette dissertation sur l'œuvre littéraire de Hugo, je dois ajouter que s'il y a une critique qui doive faire loi, c'est certes celle émanant d'une âme sainte jointe à un esprit éclairé ; or, les critiques chrétiens ont dit que, des vers d'Hugo, suintaient, non seulement le scepticisme, mais le sensualisme en nombre d'endroits ; et, avec eux, tous les autres ont été obligés d'avouer que ces deux hydres de la littérature contemporaine rongeaient son œuvre, entre autres, les célèbres Gustave Planche, Villemain, Sainte-Beuve, et tout dernièrement M. Frédéric Godefroy dont "l'Histoire de la littérature française" a été couronnée par l'Académie. Il est permis de penser que ces brillants esprits ont compris Victor Hugo et ne l'ont pas jugé à tort ; ils étaient équilibrés ceux-là et sans parti pris, puisque leurs critiques font autorité ; or, quand ils disent que Victor Hugo est incroyant ou sensualiste, il n'y a pas d'équivoque possible. Un critique subtil comme Sainte-Beuve, par exemple, est de taille à juger un génie comme Hugo, et il est le premier critique qui ait dénoncé son incrédulité. De même, quand Frédéric Godefroy, qui pourtant admire son talent et déclare Hugo le premier poète lyrique du monde ancien et moderne, met le doigt sur les hideurs morales de cette idole des lettres, on est bien forcé de dire, tout hugolâtre qu'on soit, c'est sale. Citant, entre autres, le poème les "Chansons des rues et des

bois," Godefroy dit "qu'il est d'une immoralité repoussante." Il confirme donc exactement Veuillot parlant de la même œuvre, ainsi qu'on la vu. Dès lors, on peut appliquer à Victor Hugo cette parole de Virgile, prise dans un sens moral : "*De stercore Ennii.*" L'œuvre d'Hugo est, en effet, un écrin de perles perdues dans le fumier.

Cependant, ainsi qu'on l'a dit, Hugo a été reconnu comme un classique, même de son vivant ; on a ajouté qu'il a été couronné de tels honneurs que nul écrivain n'en a eus pendant sa vie. Ici, l'on se trompe. Voltaire, son glorieux devancier, a reçu, de son vivant et après sa mort, une apothéose certainement égale à la sienne. Quand il vint à Paris, en 1778, afin de faire représenter "Irène", sa dernière tragédie, il fut reçu dans la capitale avec un enthousiasme inénarrable, dit l'histoire. Accablé d'honneurs de tous genres, il ne put résister à ses émotions, et il en éprouva une fièvre qui l'emporta : en d'autres termes, la joie le tua.

Comme on le voit, l'apothéose d'Hugo n'est pas unique en son genre.

Quant à Veuillot, sa réputation n'est pas encore morte, quoi qu'on en dise ; d'ailleurs, il revit tous les jours dans son journal l'*Univers.*

Si son nom n'obtient pas l'immortalité de celui d'Hugo, cependant son souvenir restera impérissable dans les esprits droits et catholiques et cela, sans doute, vaut bien la réputation tapageuse d'un homme qui a flagorné les goûts et les instincts dangereux de la démocratie et qui, finalement, a chanté les communards, les pétroleurs, les assassins des otages, les forçats, Garibaldi et les prostituées ! Voilà les gens qu'il aimait, et qu'il défend dans l'"Année terrible", en dénonçant comme responsables de leurs crimes ceux qu'il désigne par ce cri haineux : Mort aux rois, mort aux prêtres ! Si ces choses-là sont de celles qu'on excuse en disant que "les gens bien équilibrés comprennent pourquoi Victor Hugo a parlé d'une certaine manière afin de faire comprendre ce qu'il voulait fouetter, et que ces choses seront mieux comprises plue tard," je plains les lecteurs présents et à venir, au sens moral assez atrophié pour excuser de pareilles aberrations. Je fais ici de l'histoire et suis par conséquent impartial : comme hommes, Veuillot et Hugo me sont parfaitement indifférents, mais, considérés comme écrivains, ma conscience m'oblige à dire que l'œuvre polémique de Veuillot, même avec ses acrimonies, fait, dans son genre, autant d'honneur aux lettres et

est beaucoup plus utile à l'humanité que le bagage éblouissant d'Hugo, avec ses raffinements parfois dangereux et la doctrine malsaine qu'il a cherché à idéaliser.

La meilleure œuvre n'est pas la plus brillante, mais celle qui est honnête et la plus chrétienne. Telle n'est pas l'œuvre de Victor Hugo ; d'ailleurs, la Congrégation de l'Index a condamné plusieurs de ses ouvrages ; je ne puis en préciser le nombre, mais les suivants me reviennent en mémoire : " Notre-Dame de Paris", les " Misérables", et le " Christ au Vatican", qui est assez peu connu. Il est probable que son chant du cygne, sa dernière œuvre intitulée, le " Pape", subira aussi la censure.

Au moment où j'écrivais ces lignes, les plaidoiries dans l'affaire Taché contre Cadieux et Derome se déroulaient au tribun —Je n'ai pas à examiner ici l'affaire au point de vue légal : son issue dépend des conventions faites entre les parties—Mais on a renouvelé, là, cette prétention " qu'il est impossible de trouver, dans Victor Hugo, aucun passage qui soit contraire aux bonnes mœurs, et que, seuls, des bigots et des esprits étroits peuvent y trouver matière à scandale." A cette prétention, à laquelle j'ai longuement répondu et que j'ai solidement réfutée, j'ajouterai cet argument : Si l'œuvre de Victor Hugo, est aussi immaculée qu'on le dit, comment se fait-il que dans tous les établissements d'instruction tenus en France par des religieux ou des prêtres, tels que les séminaires et les collèges catholiques, les professeurs en défendent, en partie, la lecture à leurs élèves, même à ceux qui sont en philosophie, leur disant, pour raison, que cette œuvre est dangereuse pour leurs jeunes imaginations, *non pas seulement au point de vue de la foi, mais bien aussi sous le rapport des mœurs.* Il faut pourtant admettre que ces hommes, qui, par état et par devoir de conscience, sont obligés d'étudier les œuvres de l'esprit et principalement de la langue, sont bien aussi éclairés et n'ont pas l'esprit plus étroit que le savant avocat qui innocente Victor Hugo. Si, dans les lycées de l'Etat, on n'inspire pas généralement de préventions aux élèves contre les œuvres d'Hugo, cela tient aux idées libérales et démocratiques qui animent tout ce qui vit par le gouvernement d'aujourd'hui. Cependant, même dans les lycées de l'Etat, on n'étudie que certaines œuvres du poète, les plus convenables pour la jeunesse. Parmi les maitres qui interdisent ainsi à la jeunesse, la lecture de quelques-unes des œuvres d'Hugo, il y a de vrais savants : plusieurs sont docteurs ès-lettres et en théologie, double qualification qui les met à même de juger par-

faitement une œuvre littéraire. Après ces autorités, citerai-je aussi mon professeur d'histoire ? Or, il nous disait bien, en analysant Hugo : " Génie brillant mais brûlant en quelques endroits", et il ajoutait : " Prenez-y garde, jeunes gens, je ne vous dis que ça!" Et pourtant, ce professeur n'était qu'un homme du monde et pas bigot, je crois. Néanmoins, il mettait ses élèves sur leur garde, comme on voit. Ce professeur est docteur ès-lettres et ès-sciences et fut chargé par M. Duruy, le dernier ministre de l'instruction publique sous Napoléon III, de continuer l'histoire officielle de France, de 1815 à 1867 : en d'autres termes, il fut nommé historiographe de cette période. Il se nomme Zeller et est, aujourd'hui, maître de conférences à l'école normale supérieure de Paris ; c'est là qu'on forme les professeurs des collèges universitaires. Il m'est donc bien permis d'invoquer aussi son témoignage ; après celui-là, je pourrais m'arrêter... Mais que parlé-je de docteurs, quand ceux de la sacrée Congrégation de l'Index ne sont pas même suffisamment qualifiés pour faire autorité aux yeux de l'avocat du poursuivant. Cependant, quand ces hommes, qui sont les conseils de l'Eglise, prononcent un jugement, ce n'est pas à la légère, ni par esprit de bigoterie, tout prélats qu'ils sont : c'est éclairés d'une lumière autrement pénétrante que celle d'ici-bas. Quelle autorité peut-on alors invoquer à leur place ? Nier leurs jugements ou en douter, c'est donc douter de la vérité ou la nier. C'est partager les idées de Victor Hugo, en un mot.

LA VÉRITÉ SUR L'APOTHÉOSE D'HUGO—SA BIBLE.

" Pour contrebalancer l'opinion de M. Derome, je puis opposer, a ajouté l'avocat de M. Taché, l'opinion de trente-six millions de Français, réputés les hommes les plus intelligents du globe terrestre... Ils ont rendu au poète un honneur mérité en le déposant dans les caveaux du Panthéon." Que les Français soient les hommes les plus intelligents de la terre, je laisse cela à l'appréciation de chacun. Quoi qu'il en soit, ce témoignage peut paraître justifié par la légion de savants, d'écrivains et d'hommes illustres que la France a produits comparativement aux autres nations. Malheureusement, une notable partie de la France savante, émancipée par ses découvertes, enorgueillie par son génie créateur, s'est fatalement dévoyée de l'ordre moral. Croyant sa raison suffisante pour se guider dans la vie, elle a nié la Révélation et entraîné, dans son incroyance, une frac-

tion de la nation, heureuse de trouver, dans la haute intelligence française, une excuse pour briser avec des vérités gênantes pour les penchants humains. Et, comme la négation de Dieu entraîne nécessairement l'âme vers une idole, une divinité terrestre, la France sceptique, assoiffée néanmoins d'adoration, a fait une apothéose divine à Victor Hugo : elle en a fait un demi-dieu : (on pourrait dire un trois quarts, si ce mot avait droit de cité.) C'est cette France-là qui a conduit le poète au Panthéon, et non point la France catholique, qu'on le sache bien.

Voilà la vérité sur les honneurs publics rendus à Hugo, et les négations n'y feront rien : c'est la France officielle et révolutionnaire qui conduisait le deuil d'Hugo ; derrière, il y avait des catholiques, mais qui venaient là, sans doute, uniquement pour rendre hommage aux lettres, et nullement pour rehausser par leur présence la pompe grotesque d'une apothéose sacrilège ; enfin, il y avait aux funérailles de Victor Hugo, la foule moutonnière toujours avide de voir et d'entendre, mais qui assiste à tous les spectacles un peu extraordinaires à peu près sans conviction, je me suis convaincu de ce fait plusieurs fois à Paris. Est-ce là ce qu'on appelle la France ? D'ailleurs, comment Hugo aurait-il trouvé trente-six millions d'admirateurs en France, alors que des millions n'ont pas encore lu ses œuvres et peut-être ne les liront jamais, attendu qu'une partie en est incompréhensible au vulgaire, comme je l'ai dit, ou aux imbéciles pour me servir d'une expression d'un avocat hugolâtre, témoin dans la cause.

Pour pallier ou justifier la lecture de l'œuvre d'Hugo, on a cité la Bible comme contenant des crudités et des sujets dont on pourrait se scandaliser. Il faut savoir que la Bible, dans l'Ancien Testament, n'est que la traduction littérale de l'hébreu, langue pauvre et dont la littérature était loin, par conséquent, d'être aussi raffinée que la nôtre ; de sorte que les expressions, qui peuvent blesser notre délicatesse, étaient familières aux Juifs qui n'avaient pas d'autre manière de s'exprimer et ne s'en scandalisaient nullement. On a été obligé de conserver à la Bible sa traduction littérale afin de ne pas altérer le texte des versets. Mais quelle différence entre un sujet, une description de mœurs dans la Bible et une autre de même nature traitée dans un roman ou une œuvre profane. Dans la Bible, on raconte simplement et le plus brièvement possible comme il convient à l'histoire, tandis que, dans un ouvrage mondain, on raconte, d'abord souvent inutilement, ensuite et surtout avec un luxe de

détails et de raffinements passionnés qui laisseut bien plus d'impressions malsaines dans le cœur. D'ailleurs, l'Eglise défend aux catholiques de lire la Bible par pure curiosité et pour ne pas les exposer à se scandaliser, elle a, depuis longtemps, revêtu les livres de l'Ancien Testament de formes littéraires en rapport avec la modestie chrétienne. Ce sont ces éditions expurgées dont elle approuve la lecture et qui seules, se trouvent dans les mains de la jeunesse des écoles catholiques, contrairement aux protestants qui conservent, dans leurs classes, la Bible par versets.

CONCLUSION.

Le Révérend Père Babonneau, conférencier de la station du carême à Notre-Dame, Montréal, disait l'autre dimanche :

" Que la loi de l'histoire nous montre l'abaissement des mœurs en raison directe de l'exaltation de la raison et des révoltes de l'orgueil."

Cette pensée terminera cette étude sur Victor Hugo. Lorsque cet auteur patronne l'incroyance, il est impossible, en effet, qu'il ne tourne pas, dans ces œuvres, à l'indélicatesse morale, à l'immoralité voilée ou dissimulée, ainsi que tous ses congénères l'ont fait. Or, on appelle immoralité non seulement les actes immoraux mais toute description inutile de choses ou de mœurs scandaleuses, ou, s'il faut en parler, toute peinture trop détaillée et aussi toute description de scènes de vengeance, de meurtre, de pillage même, etc., faite avec trop de complaisance ou avec esprit de légèreté, comme aussi les mots imprudents ou équivoques, les expressions railleuses, les phrases, les tirades gouailleuses sur la vertu, l'honneur ou la probité. Voilà la définition des moralistes chrétiens, et un catholique doit l'adopter de même que l'écrivain doit éviter les excès qu'elle énumère. Si c'est là ce que le monde appelle du bigotisme, il faut être bigot, et M. Derome, poursuivi dans le procès en question, a raison de l'être. L'Eglise l'ordonne et la conscience le veut : c'est pourquoi l'Eglise défend de lire toute l'œuvre de Victor Hugo. Que les juges, suivant la recommandation du conseil du poursuivant, lisent les œuvres du poète et ils reconnaîtront, au détriment de ce conseil et de ses témoins à charge, que l'Eglise a raison.

Montréal, 16 mars 1890.

CHS. VALEUR.

LA CHARITÉ AUTREFOIS.

Nos ancêtres étaient bons, pieux, braves à la guerre. Le sort qui les jeta sur ces rives sauvages voulut encore qu'ils fussent éminemment charitables et hospitaliers.

" Les manières douces et polies étaient connues à tous ; et la rusticité, soit dans le langage, soit dans les façons, n'était pas même connue dans les campagnes les plus écartées.... Il semblait que tous les biens fussent communs dans cette colonie, on fut assez longtemps sans rien fermer sous la clef, et il était inouï qu'on en abusât."(1)

Voilà le portrait que l'historien Charlevoix traçait de nos ancêtres, il y a 168 ans.

Disons, si vous le voulez, que nous ressemblons étonnemment à ce portrait, comme des fils ressemblent à leurs pères ; mais, entre nous, l'original vaut mieux que la copie.

Voyons, par exemple, ce que nos ancêtres avaient fait pour leurs pauvres, et chacun pourra, après cela, préparer à loisir son petit examen de conscience.

En 1688, le Conseil supérieur de la colonie établit un bureau des pauvres dans chacune des villes de Québec, Trois-Rivières et Montréal.

Ce fut la première société de Saint Vincent de Paul créée au Canada.

Chaque bureau se composait du curé qui devait rechercher les pauvres honteux et les misérables ; d'un directeur auquel s'adressaient ceux qui voulaient être admis à l'aumône, et qui était chargé de chercher de l'ouvrage à ceux qui pouvaient travailler ; d'un trésorier qui recevait les sommes données pour les pauvres, soit aux quêtes publiques, soit aux troncs mis dans les églises ; d'un secrétaire qui tenait registre de toutes les délibérations.

Le bureau des pauvres s'assemblait tous les mois.

Le secrétaire devait prier deux femmes, tour à tour, pour aller

(1) Charlevoix, t. I, p. 371 ; *id.* t. III, p. 80.

quêter tous les mois ou plus souvent, chez tous les particuliers de la paroisse. Il était défendu à ces dames quêteuses de trop presser les gens, devant laisser à chacun la liberté entière de faire sa charité suivant sa dévotion. Elles devaient recevoir tout ce qui leur était donné sans s'attacher à vouloir uniquement de l'argent.

Les directeurs faisaient différentes classes de pauvres : aux uns, ils donnaient de l'argent pour avoir des outils et des matériaux, aux autres, ils fournissaient eux-mêmes ces objets de crainte que l'argent ne fut employé mal à propos. Une troisième catégorie recevait des vivres ou acceptait du travail avec des gages appropriés.

Comme il y a de mauvais riches, il y a de mauvais pauvres. La loi donnait pouvoir au bureau de châtier ces mauvais pauvres, par la prison, le cachot au pain et à l'eau, ou en leur retranchant les vivres pendant quelque temps.

Un arrêt du Conseil supérieur du 11 mai 1676 avait fait défense à toutes personnes, se disant pauvres et nécessiteuses, de quêter et mendier dans Québec et la banlieue, sans un certificat de pauvreté signé par le curé ou un juge.

Après l'institution du bureau des pauvres, en 1688, il fut fait défense à tout pauvre de mendier à peine de punition corporelle.

S'il arrivait quelque malheur extraordinaire à une famille, elle pouvait prendre une permission des curé et directeurs de la paroisse où elle résidait, de quêter dans cette paroisse.

Une déclaration du roi Louis XV, du 18 juillet 1724, décréta que ceux qui demandaient l'aumône avec insolence devaient être condamnés à cinq ans de galère.

Les bureaux de bienfaisance devaient exclure les fainéants et les glorieux et les envoyer travailler. La loi leur recommandait d'avoir en grande considération les pauvres honteux qu'ils savaient attachés au bien de leurs familles et n'être point débauchés, ainsi que les vieillards, en gardant, pour les uns et pour les autres, un très grand ménagement.

Voilà comment nos ancêtres avaient su organiser la charité dans les trois villes de Québec, Montréal et Trois-Rivières.

Voyons maintenant ce que la loi ordonnait pour la campagne.

Chaque paroisse ou seigneurie devait avoir soin de ses pauvres, sans que ceux-ci pussent aller demander dans les autres paroisses.

Le curé et deux habitants étaient nommés directeurs par les paroissiens à l'issue de la grand'messe. Ces directeurs avaient les mêmes pouvoirs que ceux des villes. Le seigneur, s'il résidait sur

son fief ou s'il s'y trouvait, devait être appelé à l'assemblée du bureau des pauvres de sa paroisse et y avait voix délibérative.

Les directeurs devaient contraindre à travailler tous les pauvres qui le pouvaient et mettre en service les enfants des pauvres familles qui en étaient surchargées, et c'est par là qu'il fallait cemmencer avant de recevoir ces pauvres familles à l'aumône. Ils devaient s'informer des habitudes et de la vie d'intérieur de ces familles. Les contrats d'engagement des enfants étaient passés devant notaire aux conditions les plus avantageuses. (1)

Il y avait dans chaque église un tronc pour les pauvres. Un des membres du bureau dans chaque paroisse prenait le nom de *syndic des pauvres*, et l'on faisait chaque année une quête destinée à venir en aide au bureau.

Lors de l'institution du bureau de charité à Québec, en 1688, le Conseil supérieur de la colonie nomma son procureur-général, Magdeleine Ruette d'Auteuil, premier directeur des pauvres. Le substitut, Paul Dupuy, fut élu trésorier, et le greffier du conseil, Jean-Baptiste Peuvret du Mesnu, fut choisi comme secrétaire du bureau.

Ces fonctionnaires étaient tenus de faire une assemblée générale au commencement des mois de septembre, janvier et mai pour les élections des membres du bureau, et, à chacune de ces assemblées, on ne pouvait changer qu'un seul directeur. Les anciens directeurs pouvaient assister à ces assemblées avec voix délibérative.

Ce règlement rédigé par l'intendant Bochart Champigny fut obligatoire dans les trois villes de la colonie et dans toutes les paroisses.

Le bureau des pauvres de Québec exista régulièrement de 1688 à 1693. En cette dernière année, Monseigneur de Saint-Valier, dans le but de remplacer l'institution créée par les citoyens, fonda l'Hôpital-Général.

En prenant la conduite du diocèse, le deuxième évêque de Québec avait trouvé le bureau des pauvres en opération. Il aimait à présider lui-même aux opérations. Tantôt, il versait au fonds commun des sommes considérables ; tantôt il faisait apporter des couvertures, des pièces de toile et d'étoffe qui étaient distribuées, partie à ceux qui se présentaient, partie anx pauvres honteux dont on avait découvert les besoins.

Cependant une classe de malheureux restait toujours fort à plain-

(1) Voir *Edits et ordonnances* vol. II p.p. 119 *et seg. Jugements et Délibérations du Conseil supérieur*, vol. III, p. 219.

dre, c'était celle des vieillards et des invalides. Où les mettre à couvert ? A qui confier le soin d'adoucir leur sort ?

Monseigneur de Saint-Vallier établit d'abord un certain nombre de ces infortunés dans la maison de la Providence qu'il avait fondée à la Haute-Ville. Ce ne fut pas sans peine qu'il parvint à obtenir, pour cette entreprise, le concours des directeurs du bureau des pauvres, mais, dès qu'il s'en vit assuré, le prélat ne perdit pas un instant. Il appela à son aide la sœur Bourgeois qui vint de Montréal prêter le concours de son zèle au nouvel établissement. Cette œuvre ne pouvait guère subsister au delà de la vie ou de la surveillance des personnes intéressées. La décadence des affaires et du commerce pouvait, par la suite, mettre les particuliers dans l'impuissance de la soutenir. Saint-Valier voulait avoir une œuvre durable. Il acheta alors des Récollets leur établissement de Notre-Dame-des-Anges, et en forma ce qui est encore aujourd'hui l'Hôpital-Général.

Les premiers administrateurs de cet établissement furent les mêmes personnes qui avaient jusque-là géré les affaires du bureau de charité. Elles acceptèrent la donation faite par Monseigneur de Saint-Vallier du couvent de Notre-Dame-des-Anges aux pauvres du bureau. (1)

Monseigneur de Saint-Vallier donna la charge du nouvel établissement aux religieuses de l'Hôtel-Dieu. Les administrateurs du bureau des pauvres firent beaucoup d'opposition à ce choix. Ils voulaient que l'hôpital fut desservi par des personnes séculières, qu'ils y auraient commises eux-mêmes afin d'être par là plus parfaitement les maîtres. Frontenac et Champigny parvinrent à faire disparaître ces obstacles.

M. Charles Aubert de la Chenaye donna cette même année (1693), une aumône de mille livres pour les besoins de l'hôpital, ce qui facilita la nourriture et l'entretien des pauvres.

M. Charles Pattu de Courneuve, marchand de Québec, avait, par son testament du 12 novembre 1691, légué à perpétuité aux pauvres

(1) Les administrateurs qui signèrent l'acte d'acceptation furent :
François Dupré, curé de Québec.
Réné-Louis Chartier de Lotbinière, lieutenant-général.
Paul Dupuy, procureur du roi au siège de la prévôté.
Charles Aubert de la Chenaye, conseiller.
Pierre Bécart, sieur de Grandville, conseiller.
Peuvret de Mesnu, greffier en chef du conseil.
Un seul des membres, M. François Magdelaine Ruette d'Auteuil, procureur-général, crut ne devoir pas apposer sa signature à ce contrat.

du bureau de charité la somme de deux milles livres pour être constituée en rente. Cette rente commença d'être appliquée à l'hôpital au mois de janvier 1694.

M. Pattu est regardé, avec Monseigneur de Saint-Vallier, comme le premier bienfaiteur des pauvres en ce pays.

Monseigneur de Saint-Vallier avait assuré, dès l'origine, un revenu de mille livres au nouvel hôpital pour l'entretien de trente pauvres. Il augmenta peu à peu cette rente jusqu'à deux mille livres et acquit, pour ses pauvres, la seigneurie d'Orsainville et plusieurs autres propriétés considérables.

La fondation de l'Hôpital-Général, grâce aux libéralités de l'évêque Saint-Vallier, était une affaire superbe pour les vieillards et les infirmes, mais une œuvre de ce genre ne pouvait rencontrer parfaitement le but qu'on s'était proposé en établissant un bureau des pauvres, c'est-à-dire donner du travail aux mendiants, des secours aux nécessiteux et visiter à domicile les pauvres honteux.

Aussi, le 22 février 1698, cinq ans après la fondation de l'Hôpital-Général, le Conseil supérieur de Québec songea à rétablir l'ancien ordre de choses. Le cahier de ses délibérations constate que " depuis " que l'assemblée des directeurs du bureau des pauvres établi à " Québec le 8 avril 1688, a discontinué de tenir, plusieurs canailles " et fainéants, sous prétexte de pauvreté, incommodent les bour- " geois et habitants, allant mendier de porte en porte au lieu de " travailler comme plusieurs pourraient le faire aisément." MM. d'Auteuil, Dupuy, Alexandre Penoret et Jean-Baptiste Bécart de Grandville furent les premiers directeurs de ce nouveau bureau. Au mois de mars, M. Duplessis, seigneur de Lauzon, fut choisi comme trésorier pour recevoir et distribuer l'argent et les effets qui étaient aumônés au bureau. Le curé, comme sous l'ancien régime, fut chargé d'avertir des pauvres honteux et misérables dont il avait connaissance. (1)

De 1698 jusqu'à la cession du pays, le bureau des pauvres semble avoir existé permanemment. A chaque instant, on voit dans les testaments des legs faits en faveur des pauvres. Les amendes imposées par les tribunaux sont presque toujours payables, partie à l'Hôpital-Général, partie à l'Hôtel-Dieu, partie au bureau des pauvres.

Ce bureau des pauvres, admirable société de St-Vincent de Paul étendait encore sa sollicitude aux colons dans la détresse. Il nous

(1) Jugements et Délibérations du Conseil souverain vol. IV, p. 163.

semble, dans notre époque de fièvre et d'avancement, avoir tout créé, tandis qu'il suffit de remonter quelques siècles en arrière pour y retrouver tout en germe. Nos sociétés de colonisation modernes sont très anciennes.

Au mois de novembre 1698, Etienne Poirier, habitant de la côte et seigneurie de Lauzon, reconnaît devoir au bureau des pauvres de Québec, une somme de 24 livres prêtée pour avoir huit minots de gruau pour faire subsister sa famille. Il promet remettre ces 24 livres à la Saint Jean Baptiste prochaine en bois de corde au prix qu'il pourra valoir. (1) Nous pourrions citer cent exemples du même genre.

Nos ancêtres avaient l'art de réglementer. Quelle délicatesse avait présidé à l'organisation du bureau de charité ! On allait chercher le pauvre dans son réduit, quelque part qu'il fût. On le faisait comparaître devant ce tribunal bienveillant, non pas en personne, mais par le ministère de son curé, l'avocat naturel des déshérités de ce monde. Dans ce conseil de famille, la position du malheureux abandonné, ses aptitudes au travail, les raisons qui avaient amené sa détresse, étaient discutées. Le bon pauvre, le pauvre honteux surtout, que le pasteur lui-même était allé chercher dans sa retraite recevait de ces aimables inquisiteurs l'accueil le plus sympathique. Il était secouru, sans que sa dignité en fût blessée, par un intermédiaire habitué à la discrétion que savent donner les longues séances du confessionnal, cet autre tribunal des misères de la terre.

Malheur à celui, cependant, qui avait été le propre artisan de sa détresse ! malheur aux vagabonds amenés devant ce tribunal d'enquête. Autant celui-ci avait été miséricordieux pour le bon pauvre, autant il était impitoyable pour la fainéantise, la paresse, l'insouciance. Le chef coupable, charitablement averti d'abord, était ensuite condamné à la prison. On s'occupait de trouver de l'emploi pour la femme et les enfants.

Le père de famille qui n'a pas le souci des siens n'est pas digne de vivre dans la société et de goûter les joies du foyer. Pouvait-il y avoir punition plus rationelle ?

Autrefois l'état s'occupait du pauvre. Aujourd'hui tout est laissé, pour ainsi dire, à l'initiative privée. Nous avons, grâce à Dieu, les sociétés de Saint-Vincent de Paul. Le bien qu'elles font est immense. Qui voudrait le contester ? Mais les lois ne reconnaissent

(1) Greffe de Guillaume Roger.

pas ces sociétés. Elles ont poussé à leur insu, parce que le bien fait son chemin en dépit de tous les obstacles, comme le ruisseau obscur qui trouve toujours sa voie vers l'océan immense.

Que peuvent nos sociétés de Saint-Vincent de Paul pour arrêter l'épidémie de la mendicité, si ce n'est de constater l'intensité du mal de donner et donner toujours ? Que n'ont-elles, comme autrefois le bureau de charité, le pouvoir de faire le triage entre les bons fruits et les mauvais. Pour venger la société du misérable qui a plongé sa famille dans la désolation, faut-il punir, avec lui, ces pauvres petits innocents, cette bonne et douce mère coupables d'avoir faim.

Le beau moyen de raisonner ou de faire des phrases philanthropiques en présence de ce lamentable spectacle.

Nos ancêtres, en venant fonder la colonie du Canada, y apportèrent toutes les bonnes et saintes coutumes de l'ancien foyer.

Le bureau des pauvres fondé à Québec, il y a deux cents ans, avait été organisé sur le plan d'une institutiou semblable qui existait à Paris depuis des siècles, le *Grand Bureau des Pauvres*. Cette Cette institution de secours à domicile avait été fondée en 1544 par François I. Ce bureau levait chaque année une taxe d'aumône sur tous les habitants de Paris. Cette taxe était obligatoire. Notre bureau de charité ne subsistait que par les contributions volontaires. A cette différence près, l'organisation de l'un fut celle de l'autre.

La Révolution vint et abolit la création de Francois I. Un demi-siècle plus tard, Ozanam reprenait en sous-main l'œuvre du roi chevalier.

Comme nos ancêtres avaient emprunté à Paris son bureau des pauvres, nous lui avons emprunté nos sociétés de Saint-Vincent de Paul.

Notre cher pays ne connaît pas encore, heureusement, la plaie du paupérisme. Nous avons des pauvres et des mendiants isolés, mais il n'existe pas, chez nous, un état permanent dans lequel une partie de la population manque du nécessaire. Cela viendra avec le développement de l'industrie et du commerce, car ces deux grandes forces créent tout à la fois la richesse et l'inégalité des fortunes. Pendant qu'ailleurs la mendicité est défendue par des lois sévères et que l'Etat perçoit des impôts pour venir en aide aux pauvres, ici le soin d'assister les malheureux est laissé à la charité collective ou individuelle. Le texte du code qui guide nos catholiques populations a été écrit il y a près de deux mille ans.

On s'apitoye quelquefois, dans certain camp, sur notre façon arriérée de comprendre la mendicité. Que n'a-t-on pas dit sur notre population de mendiants déguenillés ?

Hélas ! oui, nous en sommes encore au temps de Saint-Vallier et et de Frontenac, et nous donnons notre obole au passant de la rue qui nous demande la charité pour l'amour du bon Dieu, et qui a un bon certificat de son curé. Il est vrai qu'il existe des races rudes et fières qui aiment mieux enfermer leurs pauvres dans bagnes pudiquement décorés du nom de *workhouses.*

Il y a des abus, sans doute, dans notre système primitif. Que de faux mendiants et que de faux aveugles ! Combien ont perdu leur récolte à la dernière gelée, et qui n'ont jamais eu un sou vaillant d'exploitation rurale sous les pieds ! Combien de pèlerins en faux bourdon qui, chaque année, viennent tenter notre piété sous prétexte d'accomplir un vœu à la bonne sainte Anne ! Combien de misérables qui s'apitoyent sur le sort de leurs dix ou douze enfants, et qui n'ont jamais connu que le foyer ingrat des *bar rooms !*

Méfions nous des mendiants de contrebande ! Mais pour dix misérables qui vous mentent effrontément, faut-il courir le risque de refuser l'aumône à un bon pauvre ? La charité est une graine précieuse. Qu'elle tombe sur une terre ingrate ou fertile, Dieu sait la faire fructifier au centuple. *Qui donne aux pauvres prête à Dieu !* Le monde est rempli de faux mendiants, mais c'est l'intention qui fait l'aumône.

J. Edmond Roy.

DANGER DE L'HYPNOTISME

AU POINT DE VUE DE LA MORALE.

Nous extrayons les pages suivantes d'une remarquable étude sur le *magnétisme animal*, qui vient de paraître dans la *Revue des Questions scientifiques*, du No. de janvier 1890. Pas n'est besoin d'attirer l'attention de nos lecteurs sur la gravité des accusations portées contre l'hypnotisme par le savant médecin belge, auteur de cet article. Les faits qu'il rapporte parleront assez d'eux-mêmes :

Restons sur le terrain des faits et passons-les en revue.

Nous rencontrons d'abord cette sympathie, moitié du cœur, moitié des sens, qui s'établit entre l'hypnotiseur et son sujet. Empruntons deux faits à M. le Dr Lefebvre, qui a signalé cette situation avec une touche très fine : " Vers 1852, un voyageur de commerce était descendu dans une auberge d'Auvelais, village du pays de Namur. Il s'était livré, comme passe-temps inoffensif, à des pratiques magnétiques sur une jeune servante. Le matin, quand il quittait l'auberge pour aller faire ses courses commerciales dans les environs, elle montait à l'étage pour le suivre du regard par une fenêtre convenablement orientée ; elle disait à sa maîtresse, qui m'a répété cet aveu, qu'elle avait bien de la peine à ne pas courir derrière son magnétiseur. En 1845, j'ai magnétisé plusieurs fois une personne d'une moralité exquise et appartenant à une famille distinguée. Un jour, dans son état somnambulique, elle entama spontanément la conversation suivante : " Monsieur, je vous conseille de renoncer au magnétisme. Pourquoi ? Il a des dangers. Veuillez me les indiquer. N'insistez pas, je voue prie. Dites-moi de quel ordre sont ces dangers, je le veux. Après quelque hésitation.... : Depuis que vous me magnétisez, je sens pour vous une affection absurde."

A ce récit je n'ajouterai qu'un mot d'observation personnelle : j'ai connu, pour mon compte, une femme intelligente et digne qui fut magnétisée un jour en présence et avec l'assentiment de son mari ; mais par la suite elle fit promettre qu'on la préserverait à tout jamais d'expériences semblables, pour le motif délicat qui nous occupe actuellement.

Voici un autre inconvénient qui peut conduire à des abus réels : les personnes en état d'hypnose sont exposées à produire des confidences excessives, regrettables, absolument compromettantes. Ces confidences acquerront une intensité extrême sous l'influence de questions pressantes et autoritaires ; mais elles peuvent se développer sans provocation directe. Comme " toute vérité n'est pas bonne à dire," suivant le mot de Beaumarchais, ces épanchements loquaces peuvent offrir certains dangers, depuis les plus minces jusqu'aux plus graves.

Quelques exemples vont le démontrer :

MM. Demarquay et Giraud-Teulon, — deux personnages bien connus dans la médecine contemporaine,—rapportent le fait suivant : " Une dame de la ville, hypnotisée et interrogée, se prit, pendant cet état de sommeil loquace, à répondre à notre curiosité scientifique par des confidences faites pour satisfaire une toute autre sorte de curiosité, et *tellement graves, tellement dangereuses pour elle-même*, qu'aussi effrayés pour la malade que frappés de notre responsabilité fatalement engagée, nous nous empressâmes de réveiller la malheureuse auteur de ces trop libres communications." Les deux honorables médecins tiennent ensuite ce langage significatif : " Ce court récit laissera, nous l'espérons, dans l'esprit de nos lecteurs, une impression salutaire en leur dévoilant un nouvel aspect des dangers attachés au trop insouciant emploi de l'hypnotisme ; quelles conséquences ne sont pas à redouter, pour le repos des familles, de cette suspension du libre arbitre chez des sujets en pleine possession de la parole, et que rien ne saurait distraire de la contemplation de leurs entraînements affectifs ? "

Voici ce qu'il advint un jour au célèbre professeur Blandin, d'après le récit de Brierre de Boismont :

" Se trouvant dans une réunion de ses clientes, l'une d'elles le pria d'endormir une de ses amies, très propre aux expériences de magnétisme. Après une insistance assez longue, il se prêta à ce qu'on lui demandait, persuadé qu'il n'obtiendrait aucun résultat. Sa tentative eut un plein succès ; la jeune dame tomba très rapidement dans le sommeil magnétique. Les premières demandes que lui adressa Blandin obtinrent de promptes réponses. La curiosité s'animant, les questions deviennent plus délicates, et, à diverses reprises, les spectateurs de cette scène cachèrent leur surprise sous un sourire. Enfin un argument personnel fut mis en avant ; après une certaine hésitation, beaucoup de rougeur et d'embarras, la jeune

dame dit : " Mon Dieu j'ai aimé M.... " Le médecin ne lui permit pas d'achever, et il la réveilla au moment où arrivait un proche parent qui demanda si l'expérience avait réussi."

" J'ai été tellement ému, disait le grand chirurgien, que j'ai bien juré de ne plus me prêter à une manœuvre que j'avais regardée comme un badinage."

Rappelons encore l'expérience risquée qui fut faite par M. le Dr Liébeault : " J'ai voulu m'assurer, dit-il, s'il n'est pas possible de leur surprendre des secrets (aux personnes en état de somnambulisme magnétique). Un jour, j'affirmai à une jeune fille endormie que j'étais un prêtre et qu'elle était elle-même une pénitente venue pour se confesser. Cette petite prit son rôle au sérieux et me fit une confession de peccadiles charmantes."

Enfin je rappelle le cas où notre éminent collègue de Nancy, M. le professeur Beaunis, a poussé ainsi qu'il l'avoue lui-même " l'indiscrétion un peu loin " : Mlle X...., se trouvant dans un état tout à fait analogue au somnambulisme provoqué, raconte toute sa vie passée, et elle avoue, entre autres choses, qu'elle a eu déjà un enfant. Une fois réveillée, elle fut excessivement effrayée quand je lui racontai tout ce qu'elle m'avait dit, et elle me supplia de lui garder un secret dont la divulgation aurait pu avoir pour elle des conséquences très graves."

Assurément ces confidences dépouillées d'artifices peuvent ne pas être exactes, et représenter des espèces de rêves trompeurs qui traversent un étrange sommeil ; elles peuvent être instiguées, plus ou moins consciemment, par l'hypnotiseur lui-même ; aussi ne sauraient-elles jamais être adoptées sans contrôle. Mais elle sont, le plus souvent, l'expression exacte de la vérité, ou bien elles mettront sur la voie de certaines vérités qu'il vaudrait mieux taire. Vraies ou fausses, contrôlées ou non, elles peuvent laisser une impression fâcheuse et ineffaçable ; comme de la calomnie, il en reste toujours quelque chose.

Enregistrons encore ici les tortures morales qui peuvent accompagner l'asservissement hypnotique, et dont le fait suivant donne une idée :

Un ecclésiastique encore jeune, que je connais personnellement, d'un esprit très vif et très cultivé, professeur dans un de nos grands établissements d'instruction, se laisse magnétiser par un amateur. Pendant la nuit suivante, il est agité par des cauchemars ; puis, durant plusieurs jours, il souffre de céphalalgie, il éprouve une grande

lassitude du corps et de l'esprit, au point qu'à chaque instant il doit interrompre sa leçon. Avec terreur il se souvient de la séance où il a livré sa volonté personnelle à la domination d'un autre ; il s'imagine être encore à la merci de son magnétiseur, et reconnaît avec douleur son asservissement. Les jours se passent dans cet état de torture morale. Quelques semaines après la séance, croyant que son magnétiseur va revenir à l'établissement, et se sentant incapable de résister au moindre appel qu'il en recevrait, il s'enferme dans son quartier et jette la clef par la fenêtre.

N'est-ce pas chose pitoyable que cette situation d'un homme intelligent, réduit à une servitude pareille, et plongé dans de telles angoisses ? Qu'on lui suppose une force de résistance moindre,—ce qui pouvait arriver,—et il subissait absolument son servage : il se compromettait dans quelque folie et perdait le prestige nécessaire à sa position sociale.

En poursuivant notre accusation, nous arrivons à des griefs plus graves ; nous voudrions pouvoir dérouler le dossier des crimes, des délits, des choses immorales, dont l'hypnotisme s'est rendu coupable. En tête de ces méfaits, viennent se placer les attentats aux mœurs avec toutes leurs conséquences pour la victime, la honte, le désespoir, une grossesses inconsciente, une infection vénérienne ou syphilitique, etc. Malheureusement pour la thèse que je défends, il faut observer ici une réserve qui empêche de faire valoir tous les moyens d'accusation. Je ne puis que renvoyer au discours que j'ai prononcé devant l'Académie royale de médecine, le 24 novembre 1888, où je collectionnai une série de faits positifs. On dira peut-être que ces faits sont relativement rares, si l'on considère la pratique large de l'hypnotisme qui s'est donné si libre carrière ces dernières années. Mais je rappellerai la réflexion que je formulai devant l'Académie, et que j'eus la satisfaction de voir appuyée par mes honorables confrères, MM. Crocq et Lefebvre : pour le petit groupe de faits qui sont venus au jour, qui ont provoqué l'attention du public, ou l'intervention de la justice, combien n'en est-il pas qui restent ensevelis dans l'ombre ? Tantôt la victime demeure à jamais inconsciente ; tantôt, demi lucide, elle trouve un certain charme dans état étrange et ses abus, ou du moins elle s'en accommode ; tantôt, appréciant et déplorant l'outrage subi, elle préfère dévorer sa honte en silence plutôt que de se donner en spectacle au public et aux tribunaux.

Les attentats aux mœurs, qui s'inscrivent au premier rang parmi les méfaits de l'hypnotisme, peuvent être consommés pendant les états de léthargie, de catalepsie ou de somnambulisme, avec ou sans suggestion, la victime demeurant passive ou gardant une activité spéciale. Pour d'autres faits criminels, délictueux, immoraux ou regrettables, l'intervention formelle du sujet est requise et se trouve mise en jeu par la suggestion, puissance colossale et mystérieuse dont quelques exemples donneront une idée.

Voici un premier fait qui s'est passé à Bruxelles même ; M. le Dr Warlomont, ancien président de l'Académie de médecine, l'a consigné en ces termes dans la *Revue générale :*

"....A quelques jours de distance, le même *impressario* hypnotisait le même sujet et lui disait : " Demain, à midi, vous irez rue Bosquet, 80 ; vous entrerez ; dans le vestibule il y a, à gauche, deux portes ; par la seconde vous pénétrerez dans une grande chambre ; dans cette chambre il y a un lit, dans ce lit un homme : c'est le roi d'Angleterre ; à côté de ce lit une table de nuit ; sur celle-ci un revolver ; vous vous en saisirez et vous tirerez trois coups sur l'homme du lit." A l'heure dite, l'homme arriva ; toute la scène se déroula ainsi qu'elle vient d'être indiquée ; puis l'assassin figuré rentra en possession de ses esprits ; vingt personnes assistèrent à ce réveil et à la stupéfaction du sujet s'éveillant au milieu d'un cabinet de travail et d'une assemblée dont aucun visage ne lui était connu."

De cette scène qui nous montre l'assassinat.... d'un manequin, rapprochons l'empoisonnement.... imaginaire de M. Jules Claretie à la Salpétrière, raconté par lui-même et assez connu pour qu'il soit inutile d'en reproduire le récit détaillé.

Transportons-nous à Nancy, et parmi de nombreux faits, cueillons celui-ci rapporté par M. Liégeois :

" Mme D.... est une jeune femme fort intelligente ; elle a reçu une excellente éducation ; elle résiste d'abord énergiquement à toute suggestion qui la place en dehors de la vérité des faits : puis, peu à peu, l'hésitation arrive, et finalement la pensée, l'acte suggérés s'imposent à sa volonté défaillante. Je lui suggère qu'elle me doit mille francs ; j'ajoute que je désire avoir un billet signé d'elle. Elle se récrie : je ne lui ai rien prêté, et jamais elle ne reconnaîtra une dette qui n'existe pas. J'insiste. L'hésitation apparaît ; puis bientôt la lumière se fait, et la conviction se forme. La mémoire revient à Mme D....; elle reconnaît devant témoins que mon prêt est réel, et elle souscrit le billet suivant :

" Au 1er janvier prochain, je paierai à M. L..., ou à son ordre, " la somme de mille francs, valeur reçue comptant."

" Nancy, le 19 décembre 1883,

" *Bon pour mille francs,*
Signé : D...."

Le *Bon pour* est de la main de la débitrice, conformément à la loi. "

M. le Dr Bottey rapporte qu'ayant magnétisé la servante d'une maison où il allait dîner tous les quinze jours, il lui suggéra qu'elle ne pourrait s'empêcher de le frapper quand elle lui ouvrirait la porte quinze jours plus tard. C'est, en effet, ce qui arriva : au moment fixé, la servante se précipita sur le docteur et lui administra une telle quantité de horions qu'il perdit pour longtemps l'envie de renouveler une pareille expérience.

Le cas suivant est communiqué en ces termes à M. Liégeois par un pharmacien intelligent qui s'est fait connaître par des expériences très remarquables d'hypnotisme, M. Focachon :

" M. C.... est un sujet de 28 ans, bien équilibré, d'une bonne constitution, nature honnête, sans mauvais penchant appréciable. C.... a été hypnotisé six ou huit fois pour faire disparaître des douleurs névralgiques qui le gênaient fort ; il devait se marier peu de temps après les visites qu'il me fit.

" Soumis le 28 février 1888 à l'influence hypnotique, le sujet arrive en peu de séances au somnambulisme. Le 28, alors que son cerveau est dans un véritable état d'automatisme, je lui fais le récit suivant, accompagné de suggestions appropriées au résultat que je voulais obtenir :

" Je sais que vous devez, sous peu, vous marier avec une de vos cousines ; je vous préviens que votre camarade Z.... vous a remplacé auprès d'elle, et que, le mois prochain, leur mariage se fera. Ces choses, vous le comprenez très bien, ne peuvent se passer ainsi ; il faut à la fois vous venger de Z.... et empêcher ce mariage. Pour cela, quand Z.... viendra vous prendre chez moi, vous lui jetterez au visage un flacon contenant de l'acide sulfurique pour le défigurer." (Z.... prévenu par moi, se prêta à l'expérience avec la plus grande obligeance.) Quant à M. C...., il sait très bien que l'acide sulfurique est un corrosif puissant, et qu'en agissant ainsi, son camarade sera aveuglé et souffrira beaucoup, mais il est tout entier à l'idée de sa vengeance et ne voit pas au-delà.

« Réveillé quelques instants après, M. C..... paraît n'avoir aucune conscience de ce que je lui ai dit ; il se trouve soulagé, manifeste même une certaine gaiété, puis se rasseyant, il me demande tout à coup si je ne pourrais lui confier un petit flacon d'acide sulfurique, pour nettoyer un tonneau en mauvais état. Je lui réponds que la vente de ce produit ne nous est pas permise dans ces conditions ; il insiste alors, me disant que je le connais bien, que je sais parfaitement qu'il n'en veut pas faire un mauvais usage. J'ai alors l'air de céder à sa demande et je lui donne un flacon d'eau légèrement colorée comme l'acide sulfurique du commerce. (*En note :* Ce flacon était dûment étiqueté ; *Acide sulfurique, poison.)* Il paraît fort satisfait, et me demande si l'acide est très concentré.

« Sur ces entrefaites, Z.... entre dans ma pharmacie. M. C.... l'aborde, lui sert la main droite, et, de son autre main libre, tirant son flacon de sa poche en projette le contenu au visage de *Z....* en disant :

« Tiens, C...., voilà ce que tu mérites.

« Quelques instants après, C.... est ramené à un état normal, n'a plus le moindre ressentiment contre Z...., et ne se doute en aucune façon du pseudo-drame qu'il vient de jouer.»

Enfin je signalerai comme le comble du genre, le cas de cette jeune fille qui tombe dans un automatisme si absolu, qui offre une disparition si complète de tout sens moral, de toute liberté, que M. Liégeois lui fait tirer, sans sourciller, un coup de pistolet à bout portant sur sa mère, ne sachant pas si l'arme est chargée, paraissant aussi complètement éveillée que les témoins de cette scène, avec cette différence qu'elle est beaucoup moins émue qu'ils ne le sont eux-mêmes.

Inutile de multiplier les exemples qui attestent le pouvoir de la suggestion ; d'après l'école de Nancy, c'est même la suggestion qui peut rendre l'hypnotisme redoutable au point de vue médico-légal. Mais cette opinion semble excessive : le danger n'est pas tant de ce côté ; du moins, en fait, jusqu'à ce jour, les crimes imputés à l'hypnotisme se rapportent surtout à la période de l'éthargie ou de catalepsie, sans qu'on puisse y démontrer positivement l'intervention de la suggestion. M. Gilles de la Tourette va jusqu'à déclarer formellement qu'il ne connaît pas un seul cas de crime par suggestion. Soit, il n'existe aucune démonstration formelle à cet égard. Mais on doit appréhender pour l'avenir, comme on peut soupçonner pour le passé ; car si on laisse les notions de l'hypnotisme s'infiltrer dans les masses, il faut craindre que la preuve formelle ne soit très pro-

chaine. En effet, la suggestion hypnotique constitue un redoutable instrument de crime ; les malfaiteurs, une fois initiés, ne tarderaient sans doute pas à l'utiliser, comme ils ont employé les substances puissantes (alcaloïdes, dynamite, etc.) que la chimie moderne a fabriquées.

En terminant cette partie de notre tâche, il faut inscrire à la charge de l'hypnotisme certains cas du plus grave et du plus irréparable des accidents personnels, nous voulons dire le suicide, et nous en rapportons deux cas précis.

Une jeune domestique est rendue somnambule par des magnétisations répétées au point qu'on doit la renvoyer du service où elle se trouve. Après avoir ainsi perdu sa place, elle ne tarde pas à perdre la raison, toujours sujette à des accès de somnambulisme spontané que l'hypnotisme ne parvient pas à régulariser. Finalement la pauvre fille, désespérée, va se jeler dans la Loire où elle périt. (Observation du Dr Charpignon.)

Dans son numéro du 1er avril 1888, la *Revue de l'hypnotisme* a produit la relation d'un accès de délire mélancolique, avec excitation consécutive, que l'on peut, ce nous semble, rattacher au somnambulisme. La malade, Jeanne N.... ne fut sauvée du suicide que par force. Une séance d'hypnotisme, prolongée pendant trois heures et demie, avait, du jour au lendemain, provoqué cette situation redoutable.

Bref, il n'y a plus d'illusion à se faire sur les dangers du magnétisme au point de vue moral. Sans parler des farces qui appellent le rire, mais qui montrent déjà cette chose grave, l'abdication de la volonté humaine, on pourra voir fabriquer sous cette influence despotique des lettres compromettantes et des testaments apocryphes, souscrire des billets attestant des créances imaginaires, provoquer des attentats à la propriété, à la sécurité, à la morale publique ou privée ; les crimes ou les délits seront perpétrés sur l'heure, sans laisser aucun souvenir pour l'instant du réveil ; suggérés à échéance lointaine, ils pourront s'accomplir avec un cachet de fatalité saisissante au jour et à l'heure fixés, sans que la mémoire garde davantage aucune trace des circonstances qui les ont imposés.

E Masoin

HISTOIRE DE BOUCHERVILLE

Par le P. Louis Lalande, S. J.

Réunir en groupes naturels les principaux événements dont Boucherville a été le théâtre, détacher en saillie quelques figures marquantes, tirer de l'oubli certains traits de notre histoire, certains restes glorieux du passé dans le but de réveiller en nous le culte des ancêtres et le désir d'imiter leurs vertus, tel est le but que s'est proposé l'auteur de ce livre.

Il est beau d'employer ses loisirs, de vouer ses efforts à combattre l'impétueuse frivolité qui envahit nos mœurs et à mettre sous les yeux de notre génération le tableau d'un âge, où les hommes de notre sang et de notre foi recherchaient moins leurs aises, s'effrayaient moins de la gêne et du sacrifice, étaient plus grands que nous et vivaient plus heureux.

L'auteur n'a pas la prétention de ramener en arrière le cours des choses. Il sait que leur marche se poursuit irrésistiblement et déjouera toujours, ou soudainement ou à la longue, les obstacles les mieux combinés. Mais il a raison d'espérer que plusieurs faits de l'ordre moral se modifieront pour le mieux, dès que nous aurons bien compris que notre véritable progrès est attaché à la conservation d'usages qui sont de tous les temps, de traditions saintes dont le rôle social est de servir de base immuable à tous les changements, à toutes les évolutions de notre vie nationale.

" Monumenta, documenta, " dit la sagesse populaire. Ce livre est un monument où la vie chrétienne de nos pères rayonne dans une gloire de belles et patriotiques actions ; il contient aussi des enseignements que nous devons méditer ; l'auteur s'y fait souvent moraliste, il prêche, il prêche encore, et nous lui savons gré de son insistance ; car nous voulons appuyer notre progrès sur des assises solides, et pour cela, il nous faut souvent regarder aux principes et aux formules de notre vie civile et religieuse.

" La bonne simplicité de nos anciennes familles canadiennes, " nous est-il dit, " s'en va chaque jour et avec elle s'en vont de belles et pieuses traditions qu'il l'importait de conserver.

" Bien que simples jusqu'à la naïveté, les mœurs de nos pères étaient empreintes d'une vigueur tout antique et d'un esprit de foi

digne des âges très chrétiens. Le moment vint où cette simplicité d'antan n'a plus été de mise, et l'engouement pour les innovations la fit passer de mode. Sous cette simplicité d'une vie primitive s'abritaient de solides vertus : on n'a pu détruire l'abus sans porter atteinte aux vertus elles-mêmes. "

Oui, l'abri a été ébranlé de rudes secousses et s'il ne s'est pas écroulé entièrement, il s'y est fait des jours, et c'est par là qu'est entré le luxe ainsi que bien d'autres misères qui pleuvent sur nous à ciel ouvert, ou s'infiltrent goutte à goutte dans nos mœurs.

La demeure cependant est encore habitable et avec un peu de bonne volonté, il serait aisé de l'assainir. A vrai dire, nos habitudes sociales et domestiques n'ont beaucoup perdu de leur fraîcheur première que dans les villes et leurs alentours ; les paroisses éloignées des centres du commerce, celles surtout où l'élément canadien-français s'est conservé le plus pur de tout mélange, et où notre langue est restée seule maîtresse, ces paroisses, dis-je, ont gardé plus fortes et plus saines les traditions du passé et elles résisteront longtemps encore à l'esprit d'innovation qui souffle dans les villes.

Le commerce pourtant y a fait des progrès, l'agriculture n'a plus pour l'habitant les salutaires fatigues d'autrefois, le bien-être se développe, les loisirs se multiplient ; mais la religion y exerce toujours une influence sévère, elle maintiendra longtemps la simplicité des mœurs et l'histoire du curé sera encore l'histoire de la paroisse.

C'est une conjecture que nous exprimons, et nous la croyons bien fondée, mais c'est aussi un vœu et une espérance. Rien, en effet, ne saurait remplacer la solide prospérité que donne à nos vieilles paroisses canadiennes la fidélité aux coutumes patriarcales de nos ancêtres.

Boucherville en est un exemple. Son développement rapide, sa richesse, son esprit religieux, ses institutions, tout cela est dû à l'élan fidèlement continué des anciennes traditions de travail et de vertu. Fondée par un homme qui voulait avant tout y trouver un refuge contre la vanité du siècle, la paroisse semble n'avoir été que la réalisation complète de cette première pensée. Dieu bénit d'une façon particulière ceux qui vinrent s'y fixer. Relevant immédiatement pour le temporel et le spirituel du seigneur et du curé, ils trouvèrent dans le premier un maître doux et patient, et dans l'autre un homme vraiment animé de l'esprit évangélique. Le presbytère et le manoir, tels sont les deux foyers où se sont allumés et échauffés

la piété et l'amour du travail, vertus qui ont fait de Boucherville, une des paroisses les plus chrétiennes et les plus florissantes.

L'éclat de ce double foyer devait naturellement se refléter dans l'histoire de Boucherville et projeter une lumière abondante sur les hommes et les événements, depuis le sieur Pierre Boucher, qui bâtit le fort Saint-Louis à l'embouchure de la Sabrevois et le P. Marquette qui fit le premier baptême inscrit aux registres du lieu, jusqu'à l'Honorable Charles Eugène B de Boucherville et à M. Joachim Primeau, curé actuel de cette paroisse.

C'est un grand honneur et un précieux avantage pour Boucherville de devoir sa fondation à un homme de la trempe de Pierre Boucher,le nom de ce héros chrétien ouvre bien une histoire."L'œuvre du sieur Pierre Boucher," nous dit l'auteur, " est de celles qui durent, et c'est en apprenant comment il a procédé que ceux qui continuent cette œuvre la perfectionneront, en l'affermissant sur les fermes et catholiques bases qu'il lui a données."

Le principe de cette fondation, le voici tel que marqué par M. Boucher lui-même : " C'est pour avoir un lieu dans ce païs consacré à Dieu, où les gens de bien puissent vivre en repos, et les habitants faire profession d'estre à Dieu d'une façon toute particulière. Aussi toute personne scandaleuse n'a que faire de se présenter pour venir y habiter, si elle ne veut changer de vie, ou elle doit s'attendre à en estre bientôt chassée."

" La paroisse née d'un pareille sentiment," dit le P. Lalande," ne pourra, à moins d'oublier ou de trahir son glorieux berceau, cesser d'être profondément chrétienne."

Elle n'a pas cessé de l'être, grâce aux exemples que lui ont donnés les descendants du pieux fondateur, grâce surtout aux persévérants efforts de ses curés. Dans leurs rapports avec ces représentants de l'autorité, les habitants de Boucherville se sont toujours réglés sur les principes les plus sains de la justice et de la foi, payant de bon cœur leurs redevances de censitaires, et rendant scrupuleusement à Dieu ce qui est à Dieu.

Leur attachement à la religion eut souvent occasion de se manifester d'une manière spéciale, soit qu'il s'agît de bâtir des églises, des couvents ou des écoles, soit qu'on fît appel à leur générosité pour venir en aide au clergé. Malgré de nombreuses épreuves et de terribles fléaux qui les laissèrent quelquefois à deux doigts de la ruine, ils ne souffrirent jamais que la maison de Dieu manquât des choses nécessaires à la magnificence du culte, ni que l'intérêt moral

de leurs enfants reçût une atteinte funeste par suite d'économies mal entendues.

Il fait plaisir de suivre dans le livre du P. Lalande le progrès constant des institutions paroissiales de Boucherville. Ni la guerre, ni le feu, ni les déconvenues d'années stériles ne purent le ralentir, parce qu'aucune infortune ne put relâcher les liens qui unissaient dans une mutuelle affection, les paroissiens et leurs curés. Nous renvoyons le lecteur à ces pages consolantes où il est parlé des " œuvres civiles, " des " œuvres religieuses " et des pieux " anniversaires " de Boucherville.

Naturellement, dans l'histoire d'une paroisse qui, à plus d'un titre, peut se glorifier d'être une paroisse modèle, la part de l'éloge doit être grande, et nous n'en voulons pas à l'auteur d'avoir donné carrière aux compliments. Les hommes et les choses qui méritent d'être loués ne sont malheureusement pas si dru semés que l'on doive craindre d'épuiser les formes de l'éloge. Nous éprouvons cependant, à quelques endroits du livre, le même malaise dont se plaint l'auteur, lorsqu'il rencontre sur les pas de son récit certains personnages à qui louange est due, mais qu'il est difficile et gênant de louer en face. Il serait messéant de ne leur pas payer le tribut d'éloge mérité ; mais, d'un autre côté, nous souffrons pour eux en les voyant entourés de nuages d'encens, dont la modestie même la plus mondaine ne saurait dissimuler la présence.

Nous ne prendrons pas congé de " l'Histoire de Boucherville " sur sur cette réflexion qui pourrait avoir un certain air de critique ; encore moins nous appesantirons-nous sur les quelques négligences de style qui se sont glissées dans cet ouvrage : il serait odieux d'exiger une phrase toujours châtiée de la part d'un auteur qui n'a que fort peu de loisirs.

Nous terminerons par un souhait—c'est que les Canadiens-Français méditent sérieusement les leçons patriotiques contenues dans ce volume, et qu'ils se pénètrent par là, d'un amour plus pratique pour l'héritage si précieux que nous ont légué nos ancêtres : notre sol, notre langue, notre foi.

D....

TONKOUROU

ÉTUDE-CRITIQUE

(*Suite.*)

J'ai déjà dit que M. Lemay avait rayé impitoyablement la moitié de ses *Vengeances*, cette exécution leur a fait un grand bien, elles se lisent maintenant plus facilement, on en embrasse mieux l'ensemble et l'on ne tombe plus sur des digressions et des longueurs à perte de vue, mais cette épuration de la dernière heure l'a fait tomber en maints endroits dans un défaut contraire, celui que vise Horace lorsqu'il dit :

Brevis esse laboro, obscurus fio.

Ainsi peut-on découvrir sans microscope le sens exact de ces paroles de la mère Simpière à Ruzard :

> C'est juste. Ah ! qu'il est beau cet argent dur qui sonne
> C'est mon Dieu maintenant. *Une seule personne !*
> Tout autre culte hélas ! m'inspire la pitié
> *Et je n'enfante point le crime qu'à moitié ?*

Une majuscule pour le dieu de la Simpière, c'est bien trop d'honneur, puis que veut dire M. Lemay par le demi vers "*Une seule personne.*" Voudrait-il insinuer que le dieu de l'argent est un dieu en une seule personne ? Il faudrait une forte dose de bonne volonté pour donner ce sens à son hémistiche. Le dernier vers ne brille pas non plus sous le rapport de la clarté.

Plus loin, à la page 174, ceux qui n'ont point lu la première édition des *Vengeances* ne pourront jamais s'expliquer tous les mystères qui environnent l'évasion de Léon lorsqu'il était prisonnier des émissaires anglais. Nous voyons bien Tonkourou s'offrir pour garder seul le prisonnier durant la nuit, faire reluire des pièces d'or aux yeux des constables, mais rien ne nous dit que les deux constables acceptent, le seul éclaircissement que nous donne là-dessus M. Lemay, gît dans ce vers :

> Les constables joyeux s'amusaient à merveille.

L'auteur réfléchit ensuite, il pose trois petites étoiles bien connues des chroniqueurs, puis il continue :

> Le cocher avait bu ; l'ivresse le surprit,
> Et d'épaisses vapeurs noyèrent son esprit.
> Comme une masse inerte il roula sur la dalle,
> Et le traître huron resta seul dans la salle.

M. Lemay dit que le Huron reste seul dans la salle et cependant nous voyons que le cocher était trop indisposé pour en sortir, et que Léon prisonnier s'y trouvait encore. C'est une nouvelle manière de rester seul. Puis, que sont devenus dans l'intervalle, les deux constables qui s'amusaient tout à l'heure à merveille ? Une fée les a-t-elle faits disparaître d'un coup de baguette ?

> Plus tard, lorsque le jour parut, l'heureux cocher
> Cuvant son vin, ronflait sur le plancher.
> Puis, la salle était vide et, par la porte ouverte,
> Entraient les frais parfums de la pelouse verte.
> Une clameur de rage, à cette trahison,
> Fit sortir du sommeil la tranquille maison.

Qui poussa cette clameur de rage ? ce n'était pas le cocher, il ronflait encore ; ce n'étaient pas Léon ni Tonkourou, ils avaient évacué la salle ; ce n'étaient pas non plus les deux constables, ils restaient invisibles sous la baguette de la fée qui les tient encore en pénitence. Alors qui était-ce ? Je ne vois personne autre que les frais parfums de la pelouse verte qui entraient par la porte ouverte. Voilà certes des parfums qu'il ne fait pas bon de rencontrer sans être bien armé. Ils sont trop dangereux.

Puis M. Lemay laisse filer les saisons, l'été d'abord, ensuite l'automne. Après avoir versifié deux chants entiers, il se rappelle tout à coup à la quatorzième page, qu'il a oublié de dire où étaient allés Tonkourou et Léon lorsque la salle était vide, et il s'empresse d'écrire :

> Quand le cocher anglais eut roulé sous la table,
> Tonkourou, dépouillant son aspect redoutable,
> S'approcha de Léon et brisa son lien

et tous deux partirent pour les hameaux célèbres par les luttes de 1837.

Vraiment, cette partie de l'arrestation de Léon n'était peut-être pas aussi élégante dans les *Vengeances*, mais on y voyait certes bien plus clair que dans *Tonkourou*. L'auteur envoyait les poli-

ciers anglais se coucher, puis il les ramenait le lendemain pour constater la trahison de Tonkourou et l'évasion du prisonnier, et c'étaient eux qui poussaient la clameur de rage et non les frais parfums de la pelouse verte.

La position géographique du cocher dans la salle de la maison de Lozet peut aussi donner lieu à bien des suppositions.

Par les citations ci-dessus, nous voyons le cocher *rouler inerte sur la dalle*, au grand jour on le retrouve ronflant sur le *plancher*, plus tard M. Lemay ajoute qu'il avait roulé sous *la table*.

Le cocher pouvait fort bien rouler sous *la table* et ronfler sur le *plancher*. Rien de plus naturel. Mais ce qui s'explique moins, c'est de le voir rouler *inerte* sur *la dalle* le soir, et de le retrouver ronflant sur le *plancher*, le matin.

La salle de Lozet était-elle pavée de dalles, ou avait-elle un plancher ?

Selon toute probabilité, elle devait avoir comme toutes nos habitations canadiennes un plancher, et la dalle, si dalle il y avait, ne devait exister que dans l'imagination de M. Lemay, à titre de rime riche.

C'est la seule explication plausible.

***

Le chant intitulé *Miséricorde* renferme deux parties. Il y a un vers dans la première et il y en a cinquante-deux dans la seconde. Qu'un vers soit orphelin, c'est dans l'ordre des choses. On trouve de si jolies pensées, des réflexions si fines, des maximes si sages dans un vers bien né, mais qu'un vers soit orphelin et inintelligible comme celui qui forme à lui seul la première partie du chant *Miséricorde*, cela peut bien exciter la compassion même des membres de la société protectrice des microbes.

Jean se rassurait peu contre la trahison.

Cherchez la trahison que vise l'auteur, vous ne la trouverez ni dans le passé, ni dans le présent, ni dans l'avenir, pas plus à Lotbinière qu'à St-Eustache, à St-Denis que dans les déserts avoisinant le pôle. Voilà pourquoi je supplie humblement M. Lemay d'avoir pitié de ce vers orphelin et inintelligible, et de le caser dans un hospice avant de l'exposer aux rigueurs de sa troisième édition.

***

La légende rapporte que M. Fréchette a un faible pour le fauve, elle peut dire de M. Lemay qu'il cultive pas mal le *morne*. Il l'applique à tout bout de champ, souvent à tort et à travers. Rien de plus commun que de voir défiler dans son poème comme un cortège de croque-morts, le chant *morne* des haches, le rideau *morne* de la forêt, un *morne* rivage, un air *morne*, une voix *morne*, un *morne* désespoir, un *morne* linceul. Je veux bien croire que dans tout ceci il y ait des *morne* bien placés, mais M. Lemay pourrait-il nous dire comment, dans une course de chevaux, un homme :

> Qui se penche et fougueux, mesure du regard
> La distance qui reste à parcourir encore :

peut quitter son *air morne* lorsqu'il arrive le premier au but comme c'est le cas pour Ruzard à la page 99 ? De deux choses l'une, ou Ruzard est fougueux et alors son air ne peut être morne, ou son air est morne et alors il ne peut être fougueux. C'est élémentaire.

On rencontre beaucoup de ces petites contradictions dans le poème de M. Lemay.

En racontant l'enlèvement du jeune Lozet l'auteur dit :

> ....Tonkourou, triomphant,
> Au chef d'une tribu donna le jeune enfant.
> Il fut lié debout au tronc lisse d'un chêne
> Et puis, avec un os aigu comme une alène,
> Le chef le tatoua, le marquant désormais
> D'affreux signes que rien n'effacera jamais.

Léon de son côté en racontant son histoire au prêtre dit :

> Un jour—c'est vrai père cela,
> Tout ravi, j'écoutais des voix d'ange, et voilà
> Qu'un monstre me surprend, me lie au tronc d'un arbre
> Et me perce les bras de son stylet de marbre.

Qui croire, M. Lemay ou Léon ?

M. Lemay dit que c'est un chef qui tatoua Léon avec un os aigu Léon dit que c'est Tonkourou lui-même qui lui perça les bras avec un stylet de marbre. Il doit y en avoir un des deux qui nous trompe. Lequel ? Je laisse le soin de le découvrir à ceux qui aiment à " casser des noix dans le jardin de l'histoire " comme le dirait M. Lareau.

A la page 156, Léon qui quitte le rivage dans un *canot*, se trouve après quelques coups de rame dans un *bac* et dans un bac gracieux. Par

quel tour de passe-passe, par quel sortilège ? M. Lemay seul le sait. La baguette de la fée y est peut-être encore pour quelque chose.

Il faut être optimiste comme l'auteur pour trouver gracieuse une embarcation aussi plate qu'un bac, et s'imaginer qu'elle paraît

.....comme un oiseau qui plane dans les cieux.

Ce rapprochement d'un bac avec un oiseau m'amène à parler naturellement d'une figure d'imagination dont M. Lemay a abusé dans la plupart de ses ouvrages, sinon tous : la comparaison. Dans le *Pèlerin de Ste-Anne*, M. Tardivel trouvait que les comparaisons de notre poète avaient pour but d'empêcher de dormir, que placées à des intervalles réguliers elles produisaient sur le lecteur la sensation que ferait éprouver la décharge d'une série de batteries galvaniques. Les *Vengeances* n'ont pas échappé à la règle générale. Elles fourmillaient de comparaisons péchant contre la clarté, la justesse, la noblesse même. Souvent un terme ne suffisait pas pour un sujet, il en fallait quatre ou cinq formant autant de comparaisons boiteuses et ridicules. La nouvelle édition des *Vengeances* annonce un grand progrès sous ce rapport, bien des comparaisons sont allées *ad patres*—on ne retranche pas quatre mille vers en vain—malheureusement il s'y en trouve encore quelques-unes. Il est bien vrai qu'un grand poète a comparé les tours de Notre-Dame de Paris à deux clarinettes et l'église de Ste-Geneviève à un gâteau de Savoie, mais le mal de Pierre guérit-il celui de Paul ?

Lorsque Ruzard se débat dans la mer, M. Lemay écrit :

Il agite ses bras comme des *ailes chaures*.

Outre le vice de comparaison, il est bon d'observer que dans le monde des oiseaux, comme dans celui des êtres raisonnables, il n'y a que la tête qui soit chauve. En admettant des ailes chauves, on peut admettre également que M. Lemay peut avoir le bout du nez chauve.

L'étoile Vénus lui rappelle un "œil d'ange heureux de s'entr'ouvrir."

Si les yeux des anges sont aussi gros lorsqu'ils sont heureux de s'entr'ouvrir, quelle peut bien être leur dimension lorsqu'ils ne sont pas heureux de s'entr'ouvrir ?

Page 255 :

La chaîne retentit dans l'écubier de fer,
L'ancre mordit le fond comme un immense ver.

Vous comprenez, un ver gros comme un boa. Il était tellement immense que M. Lemay en eut peur, et qu'il commit une ellipse vicieuse, je lui conseillerais d'écrire un long poème sur la manière dont un immense ver peut mordre le fond de la mer.

Autre comparaison :

..... les arbres effeuillés
Ressemblent aux vaisseaux qui dérivent sans voiles, etc.,

***

Nous savions déjà que le vent chantait, qu'il sifflait, qu'il mugissait, mais il paraît qu'il imite un autre cri bien connu dans la nature, il grogne ! oui il grogne, pas comme un ours, ni comme cet animal qui se nourrit de glands, ni comme un jaloux mais comme un oiseau, l'orfraie :

J'ai bravé bien des fois la mort, rien ne m'effraie
Le vent peut redoubler ses *grognements d'orfraie.* (Page 22.)

J'avais toujours cru jusqu'ici avec Bernardin de Saint-Pierre, l'auteur de *Paul et Virginie,* que l'orfraie avait une voix plaintive, mais non, M. Lemay dit qu'elle grogne ! serait-ce lui qui le lui a appris, pour mieux enrichir son vocabulaire d'expressions pittoresques ?

A la page 12 l'auteur nous montre Tonkourou :

Pagayant soucieux sur l'eau noire des nuits

j'ai tenté la contre-partie :

Pagayant tout joyeux sur l'eau claire des jours

mais il paraît que même au grand soleil ces vers métaphoriques ne sont pas académiques.

Un vers que je n'oublierai jamais, c'est celui que l'on rencontre dans la description de l'incendie de la grange de Lozet :

On entend des sanglots de bête à la torture

Et savez-vous quels grands personnages sanglotaient ainsi ? C'étaient messieurs les blancs agneaux, messieurs les chevaux hennissants et mesdemoiselles les grasses génisses portant avec orgueil leurs robes de poils lisses.

Vous verrez que dans sa troisième édition, M. Lemay, un peu plus

galant, nous montrera ses génisses encore en robes de poils lisses, sanglotant dans un mouchoir de batiste !

Mais assez sur ce chapitre, car on pourrait croire que le poète de Lotbinière a voulu faire un poème comique. Je me permettrai cependant de signaler encore à l'auteur l'absence de transitions heureuses entre beaucoup de ses chants, de ces transitions qui concourent à l'unité d'un poème et permettent au lecteur d'en suivre la marche sans fatigue.

M. Lemay raconte bien, ses descriptions sont excellentes, mais ses dialogues sont généralement faibles, ils manquent de vivacité et de relief, et pour me servir de l'expression favorite de l'auteur, ils sont *mornes*, puis Tonkourou qui est un vrai sauvage, oublie souvent le langage imagé de sa nation, pour parler tout comme nous, appelant le maître de toutes choses, tantôt le *Grand Esprit*, et tantôt *Dieu*, pour faciliter la facture du vers probablement.

Maintenant que nous connaissons une grande partie des points faibles du poème *Tonkourou*, examinons-en les beautés, car il ne faut pas croire que l'œuvre de M. Lemay soit sans mérite. Loin de là ! J'ai gardé jusqu'ici une prudente réserve là-dessus, afin de vous conserver les morceaux les plus délicats, les plus dignes du gourmet littéraire, pour le dessert, de manière à ce que *Tonkourou* malgré ses imperfections, ne laissât en votre esprit aucune impression fâcheuse.

Absolument, notre poète ne me fera pas le reproche qu'il adressait en 1866 aux encenseurs de la *Grand-Tronciade* de M. A. Casgrain, : "Sous prétexte d'être polis envers un auteur, disait-il, on lui casse le nez à coups d'encensoir, puis en lui voilant les défauts de son œuvre on l'empêche de marcher vers la perfection."

M. Lemay trouvera peut-être qu'il y a un peu trop de souffre dans mon encensoir, mais il ne devra pas s'en plaindre, car si le souffre suffoque d'abord, il épure, et nous rapproche de la perfection, tandis que l'encens grise, nous berce dans l'illusion que nos défauts sont des qualités, et partant, loin de nous guider vers le beau idéal, nous en éloigne à grands pas.

CHS M. DUCHARME.

(A suivre.)

QUELQUES PAGES DE GARNEAU.

" Arrivé sur la côte de la Floride, Laudonnière se dirigea vers la rivière May, (1) où il fut bien accueilli par Satourina, paraousti ou seigneur du canton. Celui-ci aida même les Français dans la construction du fort qu'ils élevèrent en l'honneur de Charles IX ; ce fort reçut le nom de Caroline qui s'est conservé, et a été plus tard donné à deux des Etats de la république américaine.

" Laudonnière, au lieu de chercher à maintenir la paix avec toutes les tribus voisines, s'allia avec Satourina pour attaquer un cacique de l'intérieur, qui possédait des mines d'argent. Mais s'apercevant du danger auquel il s'exposait en se confiant trop à son allié, il voulut s'assurer de sa fidélité et retenir prisonniers quelques-uns de ses sujets. Cette conduite provoqua le ressentiment de Satourina contre les Français ; et, pour surcroît de malheur, un esprit de mutinerie s'empara d'une partie des hommes de Laudonnière. A la suite de quelques menaces de leur part, ils le saisirent et le retinrent prisonnier pendant quinze jours sur un vaisseau surveillé au milieu de la rivière ; il ne sauva sa vie des mains de ces furieux qu'en signant un ordre par lequel il permettait de faire voile vers les colonies espagnoles. Le prétexte qu'ils alléguaient était la crainte de manquer de vivres ; mais le motif véritable de leur voyage était l'amour du pillage. Ils avaient formé le plan de commencer leur campagne à Léogane, dans l'île d'Haïti, ils y devaient prendre terre la veille de Noël, *entrer dans l'église pendant la messe de minuit et massacrer tous les assistants.*

" Le huit décembre, soixante-six hommes partirent sur deux vaisseaux ; et, sans égard pour les ordres que leur avait donnés Laudonnière d'éviter toute hostilité contre les Espagnols, *ils commirent plusieurs actes de piraterie. Les huguenots français furent ainsi les premiers dans le Nouveau-Monde à donner le signal de la guerre entre les Européens.*

" Les commencements de la course leur furent favorables. Quoi-

(1) Elle est aujourd'hui nommée rivière Saint-Jean.

que la discussion eût, au moment du départ, séparé les deux vaisseaux, ils prirent plusieurs bâtiments et s'emparèrent du gouverneur de la Jamaïque. Mais leurs succès furent de peu de durée ; par l'espoir de faire un grand butin, ils se laissèrent attirer dans un port, où un corps nombreux d'Espagnols les attaqua. Le gouverneur fut délivré ; plusieurs des *pirates* furent pris ; les autres s'échappèrent avec peine et furent forcés par la famine de retourner à la rivière May. Laudonnière, auprès duquel ils se rendirent, *fit fusiller quatre des plus mutins*, et pardonna aux autres.

" Quelques caciques fournissaient des vivres en abondance au capitaine français, de qui ils obtenaient en retour des soldats pour les soutenir dans leurs guerres contre les nations plus éloignées.

" Pendant l'hiver, personne ne s'occupa de ménager les provisions, parce que l'on s'attendait à recevoir des secours au printemps. Aussi, durant l'été, aucun navire n'arrivant, la misère fut extrême, et Laudonnière, après avoir épuisé toutes les ressources afin d'empêcher ses hommes de mourir de faim, tâchait de faire réparer les vaisseaux pour retourner en France, lorsque Sir Charles Hawkins, *qui venait de vendre une cargaison d'esclaves aux Iles*, arriva avec sa flotte à l'entrée de la rivière May. Ayant reconnu les besoins des Français, il leur fournit des vivres et leur laissa même un de ses navires. Pourvus de ce secours, les colons allaient s'embarquer lorsque, le 28 août, ils aperçurent des voiles qui s'approchaient du port. C'était Ribaut, qui, sur sept navires, amenait plusieurs familles, avec des vivres, des instruments d'agriculture et des animaux domestiques. Il était chargé de prendre le commandement de la colonie, et de signifier à Laudonnière l'ordre de repasser en France pour rendre compte de sa conduite.

" Pendant que l'arrivée de Ribaut ranimait les courages, cinq gros navires espagnols se présentèrent à l'entrée de la rivière et vinrent mouiller à une petite distance de la flotte française. La cour d'Espagne, *informée des pirateries auxquelles s'étaient livrés une partie des hommes de Laudonnière, et croyant peut-être que la colonie toute entière n'était qu'un repaire de brigands*, entreprit de se débarrasser de voisins si incommodes. D'ailleurs elle regardait la Floride comme lui appartenant par suite des expéditions qu'y avaient faites les Espagnols à plusieurs reprises....

" Don Pedro Melendez de Avilès, l'un des meilleurs officiers de mer que possédât l'Espagne, avait été chargé de fonder une colonie dans la Floride, lorsque Philippe II fut informé que des huguenots

français venaient de s'y établir. Melendez reçut l'ordre de les chercher et de les chasser du territoire réclamé par la couronne d'Espagne. Lorsqu'il parut dans la rade, les matelots des quatres navires que Ribaut avait laissés, coupèrent les cables, abandonnèrent les ancres et s'éloignèrent en toute hâte vers la haute mer. Ils furent inutilement poursuivis par Melendez, qui retourna déjà vers le lieu choisi pour sa colonie, à huit ou dix lieues du fort de la Caroline. Le huit septembre, il prit possession du pays au nom de Philippe II ; il commença les fondations du fort qui devait protéger la nouvelle ville de Saint-Augustin.

" Dans la colonie française une discussion orageuse venait de s'élever. Ribaut proposait d'aller attaquer les Espagnols pendant qu'ils étaient occupés au débarquement et avant qu'ils se fussent fortifiés ; Laudonnière, au contraire, lui conseillait de commencer par se mettre àl'abri d'une attaque des ennemis. Malheureusement le parti de l'aggression prévalut ; le dix septembre, Ribaut sortit avec sa flotte, ne laissant pour défense qu'un petit nombre d'hommes avec des femmes et des enfants. Dès qu'il fut sur mer, il s'éleva une si furieuse tempête que les sauvages assuraient n'avoir jamais rien éprouvé de plus terrible. Les navires français furent entraînés vers le sud par les vents et jetés à la côte, où ils se brisèrent ; presque tous les matelots et les soldats furent sauvés, mais déjà affaiblis par les fatigues de la navigation et exténués de faim, ils manquèrent d'eau et de vivres.

" Pendant que la mer détruisait la flotte de Ribaut, les Espagnols conduits par un Français, ancien soldat du parti de Laudonnière, vinrent à travers les forêts et les savanes pour raser le fort de la Caroline. Après trois jours de marche, ils y arrivèrent le 20 septembre. Un brouillard épais accompagné de pluie leur permit de s'approcher des portes du fort avant qu'on les eût aperçus. Au cri d'alarme poussé par la trompette, Laudonnière suivi d'une poignée des siens, s'élança au-devant des ennemis ; mais il était trop tard. Les Espagnols avaient déjà pénétré dans la place et commencé un massacre général. Presque tous les soldats français furent tués ; Laudonnière et quelques-uns de ses compagnons réussirent à se sauver sur un des vaisseaux : *Les femmes et les enfants trouvés dans le fort furent seuls épargnés....* Plusieurs Français, qui avaient échappé aux massacre, s'étaient rendus au Espagnols ; ils furent joints aux prisonniers faits à la prise de la Caroline. Melendez les fit tous pendre à un arbre auquel on avait attaché un écriteau avec

cette inscription : *Ceux-ci sont aussi traités, non pas comme Français, mais comme hérétiques et ennemis de Dieu.*

" Après son naufrage, Ribaut se trouva avec sa troupe dans une position déplorable, les hommes, malgré leur faiblesse et les difficultés des chemins, entreprirent de regagner la rivière May à travers les bois ; sans cesse arrêtés au passage des rivières, réduits à un état extrême de faiblesse, n'ayant plus d'espérance d'obtenir de secours, ils consentirent à se rendre aux Espagnols, sur des expressions équivoques par lesquelles Melendez semblait leur promettre d'agir avec générosité.

" Cependant, les Espagnols leur firent traverser la rivière par petites bandes : à mesure que les Français débarquaient, on leur liait les mains et on les conduisait ainsi à Saint-Augustin, où, sans pouvoir se défendre, ils furent massacrés de sang-froid sur un signal donné par le roulement des tambours. Quelques catholiques, qui se trouvaient mêlés parmi les huguenots, furent seuls épargnés dans cette boucherie."

Tel est le récit de Laudonnière adopté par l'abbé Ferland. Il est probablement encore considérablement exagéré ; mais il y a loin de là aux détails évidemment fantastiques de l'auteur suivi par Garneau dans sa quatrième édition.

Les représailles des Français sont racontées assez fidèlement par Garneau, et, sauf quelques expressions blâmables, son récit ne diffère pas notablement de celui de l'abbé Ferland. Nous citerons donc le premier, à peu près en entier, nous contentant de l'accompagner de quelques notes.

" Lorsque la nouvelle de ce massacre parvint en France, elle y excita au plus haut degré l'indignation publique. Tous les Français, de quelque religion qu'ils fussent, regardèrent cet attentat comme une insulte faite à la nation, et ils voulaient en demander vengeance ; mais la cour fut d'une opinion contraire. En haine de Coligny et des huguenots, Charles IX, ou plutôt Catherine de Médicis, car c'était elle qui gouvernait l'Etat, le roi n'ayant encore que quinze ans, Catherine fit semblant de ne pas s'apercevoir de l'affront auquel elle n'avait peut-être que trop connivé. (1)

Le monarque oubliant ainsi son devoir, un simple particulier se

(1) C'est la version de Bancroft, adoptée par Garneau. L'abbé Ferland dit : "Mais Coligny et les siens, *occupés à combattre contre leur souverain*, n'avaient pas le temps de s'occuper à venger leurs coreligionnaires. Ce fut un catholique qui s'en chargea.

fit le défenseur de l'honneur national et le vengeur des Français Le chevalier Dominique de Gourgues, d'une famille distinguée de Guyenne, et, en outre, bon catholique, était un officier d'un grand mérite, qui avait été éprouvé par bien des revers de fortune....

" Vivement ému au récit du massacre des Français de la Caroline, il jura de les venger. Il vendit pour cela tous ses biens, et arma trois navires montés par quatre-vingts matelots et cent arquebusiers, la plupart gentilshommes.

" Rendu à la tête de Cuba, il assembla ses équipages et leur retraça avec les plus vives couleurs le tableau des cruautés que les Espagnols avaient exercées sur les Français de la Floride. *Voilà*, ajouta-t-il, *mes camarades, le crime de nos ennemis. Et quel serait le nôtre, si nous différions plus longtemps de tirer vengeance de l'affront qui a été fait à la nation française ?* etc., etc. (1)

" On répondit à son appel par des acclamations ; et, dès que le temps le permit, on cingla vers la Floride. Les Sauvages étaient mal disposés pour les Espagnols. Le commandant français en profita pour former une ligue avec eux. Les Espagnols avaient ajouté deux forts à celui qu'ils avaient enlevé aux Français ; de Gourgues, divisa sa troupe en deux colonnes, et, aidé des Sauvages, il marcha contre le premier fort. La garnison, qui était de soixante hommes, voulut l'abandonner ; elle tomba entre les deux colonnes et fut presque entièrement détruite au premier choc. Le second fort fut pris après quelque résistance, et ses défenseurs subirent le sort de leurs camarades ; ils furent cernés dans leur fuite et taillés en pièces. Le troisième fort, celui de la Caroline, qui était le plus grand, renfermait deux cents hommes. Le commandant français disposait ses troupes autour des murs pour les escalader, lorsque les assiégés firent avec quatre-vingts arquebusiers une sortie qui hâta leur perte. De Gourgues, au moyen d'un stratagème, attira les assaillants loin de leur murailles et leur coupa la retraite. Atttaqués vivement de tous côtés, ils furent tués jusqu'au dernier après avoir fait la plus vigoureuse résistance. Les soldats qui formaient le reste de la garnison, désespérant de tenir plus longtemps, voulurent se sauver dans les bois et tombèrent, comme les autres, sous le fer des Français et des Sauvages, à l'exception de quelques hommes qui furent réservés pour une mort ignominieuse. On fit un butin considérable. Les

(1) Nous faisons grâce à nos lecteurs de ce discours de pure fantaisie, dans le style de ceux des livres de Tite Live et de Tacite.

prisonniers furent amenés au lieu où les Français avaient subi leur supplice, et où Melendez avait fait graver sur une pierre, pour qu'on en conservât le souvenir, ces mots : *Je ne fais ceci comme à des Français, mais comme à des Luthériens.* Après leur avoir reproché leur cruauté et leur mauvaise foi, de Gourgues les fit pendre à des arbres, et, à la place de l'ancienne inscription, il fit mettre celle-ci écrite sur une planche de sapin : *Je ne fais ceci comme à des Espagnols, mais comme à des traîtres, voleurs et meurtriers.*

" Les vainqueurs, trop faibles pour garder le pays, rasèrent les forts et mirent à la voile pour la France, où le peuple accueillit avec satisfaction la nouvelle de cette vengeance nationale, qui fut regardée comme un acte de justes représailles."

Il est évident qu'il y a de terribles exagérations dans le compte-rendu de ce triomphe ; mais en substance le récit est assez fidèle. L'abbé Ferland y ajoute une réflexion très belle et très chrétienne : " Il est fâcheux cependant, pour la gloire du capitaine de Gourgues, qu'il ait imité la conduite des Espagnols, en livrant les prisonniers à la mort ; ces tristes représailles ne sauraient être approuvées par la justice, puisque souvent elles tombent sur des innocents, plutôt que sur des coupables."

La conclusion de ce grand drame et ses suites, telles que les expose M. Garneau, demanderont encore de notre part quelques remarques. Voici cette conclusion : " Mais la reine mère et la faction des Guises auraient sacrifié de Gourgues au ressentiment du roi d'Espagne, (1) sans l'influence de ses amis et surtout du président de Marigny, qui le cacha quelque temps à Rouen. La conduite de M. de Gourgues fut hautement approuvée par les autres nations, et la reine Elizabeth d'Angleterre fit offrir au chevalier un poste avantageux dans sa marine (2). Il remercia cette princesse de ses offres généreuses, et, le roi lui ayant rendu ses bonnes grâces, il se préparait à aller prendre le commandement de la flotte de don Antonio, qui disputait à Philippe II la couronne de Portugal, lorsqu'il mourut à Tours, en 1567, emportant dans sa tombe le regret de ses compatriotes, et laissant après lui la réputation d'un des meilleurs capitaines du siècle, aussi habile sur mer que sur terre.

" La faiblesse de Catherine Médicis dans cette affaire semble autoriser les bruits que les Espagnols firent courir pour atténuer la

(1) C'est une assertion tout à fait gratuite.

(2) Il n'y avait pas de quoi être fier de l'approbation de cette tigresse.

barbarie de leur conduite. Ils assuraient que Charles IX s'était entendu avec leur roi, son beau-frère, pour exterminer les huguenots établis à la Floride. Quoique Charles IX se soit refusé à demander satisfaction de cette sanglante violation du droit des gens, et que d'autres actes de son règne ternirent encore beaucoup plus sa mémoire, il était trop jeune alors, peut-être, pour être personnellement responsable de cet attentat. Il est même difficile de condamner tout à fait Catherine de Médicis, la véritable souveraine, parce qu'en pareille matière la connivence peut bien être présumée, sans être encore certaine."

L'abbé Ferland termine ce chapitre par les remarques suivantes : "Le caractère remuant et l'esprit d'insubordination des hommes employés dans les expéditions de Ribaut et de Laudonnière furent les premières causes de leurs malheurs ; *par leurs pirateries, ils fournirent à l'Espagne des prétextes pour les attaquer ;* par leurs dissensions intestines, ils s'affaiblirent et se mirent hors d'état de résister à leurs ennemis, qui avaient l'avantage d'être soumis à la direction d'un seul chef."

Enfin, M. Garneau nous rend raison de la longue interruption des tentatives de colonisation de la Nouvelle-France : "La longue période, dit-il, qui s'écoula entre l'expédition de Roberval (en 1549) et celle du marquis de La Roche, en 1598, est entièrement remplie par la grande lutte avec l'Espagne et avec l'Autriche, et par les longues et sanglantes guerres de religion, *rendues si tristement fameuses par le massacre de la Saint-Barthélemy.* L'attention des chefs de l'Etat, absorbée par ces événements mémorables qui ébranlèrent la France jusque dans ses fondements, ne put se porter sur le Nouveau Monde."

On dirait vraiment que le massacre de la Saint-Barthélemy fut le seul crime qui rendît tristement fameuses ces longues et sanglantes guerres de religion, comme si les huguenots qui commencèrent ces guerres et qui les poursuivirent avec une barbarie atroce, n'étaient pas responsables pour chaque goutte de sang qui y fut versé. Quant au massacre de la Saint-Barthélemy, voici ce qu'un auteur très judicieux, Bergier, en dit :

"C'est un des plus fâcheux événements de notre histoire, dont les ennemis de la religion sont très attentifs à renouveler le souvenir, et qui fournit une ample matière à leurs déclamations. Mais il est prouvé par des monuments incontestables que la religion ne fut point le motif de ce massacre et que le clergé n'y eut aucune part.

L'entreprise formée par les calvinistes d'enlever deux rois, plusieurs villes soustraites à l'obéissance, des sièges soutenus, des troupes étrangères introduites dans le royaume, quatre batailles rangées livrées au souverain, n'étaient-elles pas des raisons assez puissantes pour irriter Charles IX et pour lui faire envisager les calvinistes comme des sujets rebelles et dignes de mort ?....

" La prosciption des calvinistes fut dictée par une fausse politique. L'ambition de l'amiral de Coligny et sa conduite séditieuse furent la vraie cause de tous les troubles du royaume. Ce sujet rebelle n'avait que trop mérité l'arrêt de proscription prononcé contre lui ; mais ce n'est pas par un massacre qu'il fallait le punir.

" Il est encore prouvé que ce massacre ne fut point un projet prémédité, mais l'effet momentané du ressentiment de Catherine de Médicis et de son fils le duc d'Anjou et de la colère qu'ils inspirèrent à Charles IX. La proscription regardait seulement Paris et les chefs du parti huguenot; mais la fureur du peuple une fois allumée se porta beaucoup plus loin que le gouvernement n'aurait voulu.

" Il est prouvé encore, par l'aveu même des protestants, que le clergé fit son possible pour empêcher le massacre et qu'on cacha bon nombre de calvinistes dans les couvents. Cela se fit même à Nîmes, où les huguenots avaient deux fois massacré les catholiques de sang-froid.

" Il est certain que le nombre de ceux qui périrent est beaucoup moindre qu'on ne l'a supposé. Le martyrologe des protestants, qui en comptait mille à Paris, n'a pu en assigner dans le détail que 468, et pour tout le royaume 786, au lieu de quinze mille qu'il supposait en bloc."

M. Garneau, comme on le voit, a gardé, même dans sa quatrième édition, des principes regrettables et le prêtre reviseur a été beaucoup trop indulgent. On doit dire la même chose de M. Chauveau et de M. l'abbé Casgrain. Ils ont été trop tendres avec M. Garneau, et, en cela, ils lui ont rendu un mauvais service. Il semble avoir été disposé à corriger tout ce qu'on lui aurait signalé de peu orthodoxe et se contenter de plaider des circonstances atténuantes. Cependant il semble évident qu'il n'avait pas une idée exacte des droits de l'Eglise, et croyait qu'on devait mettre sur un pied d'égalité la vérité et l'erreur, ou plutôt le catholicisme et le protestantisme. " Ce n'était pas sans de graves motifs, dit-il, que j'avais adopté dans toute sa force le principe de la liberté de conscience."

"En effet, sans ce principe protecteur, où les catholiques en seraient-ils dans l'Amérique du Nord avec les huit-dixièmes de la population protestante et des gouvernements partout protestants ?...

"C'est aussi à l'aide de ce principe de tolérance que j'ai pu défendre les catholiques canadiens contre les attentats du gouvernement protestant d'Angleterre après la conquête. Le blâme que j'avais porté contre le gouvernement français donnait de la force à mes paroles aux yeux des protestants eux-mêmes lorsque je blâmais leur conduite depuis qu'ils étaient les maîtres, et ne laissait rien à me répondre."

M. Chauveau, après avoir cité ces mots ajoute : "Selon l'observation de M. l'abbé Casgrain, le tort de M. Garneau n'était pas tant d'avoir été favorable à la liberté de conscience que d'en avoir posé la condition d'une manière trop absolue."

Que ne lui a-t-on expliqué que c'est le devoir strict du souverain d'un pays non encore infecté d'hérésie, de tenir cette erreur à distance avec bien plus de soin qu'on ne se protège contre la peste ; mais que le cas est différent en Amérique en ce moment ! Il y a de même une vaste différence entre un apostat et ses descendants. Chez le premier, la bonne foi est impossible ; chez dernier, elle peut exister.

Du reste, M. Garneau n'avait pas seulement des idées inexactes sur la tolérance, il ignorait également les faits historiques qui touchent à l'invasion de la France par le protestantisme et à la conduite que les huguenots tinrent vis-à-vis des catholiques ; et il est fâcheux que les lecteurs, même de sa quatrième édition, soient induits par lui en erreur sur ce point.

A. Lefranc.

(Fin.)

LA PETITE-NIECE D'O'CONNELL

(Suite.)

La conversation s'éteignit sur cette double exclamation. Le dîner fut ennuyeux et fatigant. Les deux Anglaises, plates et mieilleuses envers sir Glengarry, traitaient Ellen avec hauteur et semblaient la tenir dans un mépris mal déguisé ; mais au fond du cœur elles tremblaient que cette étrangère ne leur enlevât l'héritage tant désiré pour lequel elles avaient mis en œuvre toutes les ressources que la flatterie leur avait conseillées.

Aussi, lorsqu'elles furent rentrées dans leur appartement, ce fut un concert non interrompu d'injures pour Ellen et de moqueries pour la crédulité de sir Glengarry, qu'elles croyaient ignorant de leurs intrigues. Puis elles appelèrent chez elles un domestique, nommé Edgar, qu'elles avaient payé et fait adroitement placer auprès de leur oncle tout exprès pour les prévenir des moindres événements, et aussitôt qu'il fut devant elles, elles l'interpellèrent vivement.

" Vous agissez singulièrement, Edgar, s'écria mistress Plumett : pourquoi ne nous avez-vous pas écrit l'arrivée de miss Ellen ? Il me semble cependant que vous êtes payé assez cher pour nous faire savoir tout ce qui se passe ici ?

—Et vous ne nous apprenez pas les choses les plus importantes, ajouta Tilda sur un ton plaintif. Ma sœur a bien raison."

Edgar, étonné, ne savait que répondre à ces questions.

" Je croyais, balbutia-t-il, que vous saviez l'arrivée de miss Ellen, Mesdames.

—Et comment l'aurions-nous sue ? Qui nous aurait prévenues ? Qui nous aurait écrit ? Ah ! vous mériteriez, Edgar !. . . ."

Puis, passant tout d'un coup à une autre idée :

" Est-elle intrigante, cette Irlandaise ? Comment la traite-t-on ici ? "

Edgar parut embarrassé :

" Miss Ellen est souvent seule, dit-il. Au début, l'an dernier, sir Glengarry était souvent rude pour elle, et je crois bien qu'il y avait entre eux des scènes.... mais ils se sont arrangés, je pense, car Monsieur ne s'emporte plus.

—Ah ! elle gagne du terrain ! "

Mistress Plumett frotta contre son nez l'index allongé de sa main droite.

Puis elle ajouta :

" Que fait ici cette jeune personne ?

—Elle tient les comptes de sir Robert.

—Les comptes, juste ciel ! Elle tient les comptes ! s'exclama mistress Barbara, et vous ne disiez pas cela tout de suite ! Quoi ! cette étrangère connaît la fortune et les revenus de notre oncle.

—Elle tient les comptes ! répéta miss Mathilda en levant les bras au ciel d'un air désolé. Tout est perdu !

—Oh ! fit le domestique avec un mauvais sourire, elle ne semble pas prendre grand intérêt à son travail."

Mistress Plumett réfléchit un instant, puis, craignant de se compromettre avec l'espion, en qui elle n'avait déjà plus confiance, elle congédia Edgar d'un signe.

" C'est bien, dit-elle sèchement, allez et veillez mieux, si vous tenez à votre argent."

Elle se retourna vers sa sœur et le domestique disparut derrière la porte.

La semaine qui suivit fut un supplice pour Ellen. Les Anglaises se moquaient à dessein devant elle de toutes les pratiques de la foi catholique ; mais la jeune fille ne répondait jamais. Trop fière pour entrer en discussion avec mistress Plumett ou sa sœur, et trop respectueuse envers son oncle pour donner la réplique à des cousines de sir Glengarry, elle préférait se taire et souffrir en silence. Quelquefois, lorsque les impitoyables marchandes de caoutchouc s'attaquaient à l'Irlande et même à la famille des Mac-Gaway, Ellen sentait monter à ses joues une rougeur ardente qui trahissait la blessure que recevait son cœur. Riant à demi dans sa barbe, sir Glengarry écoutait tout, suivait Ellen du coin de l'œil et se prenait à admirer la douceur inaltérable de sa nièce et sa distinction parfaite, en face de l'humeur querelleuse et des façons vulgaires de ses parentes de Londres. Habitué à voir auprès de lui cette jeune fille si calme, si ferme et si bonne à la fois, il était plus choqué de la hardiesse et de la trivialité de ses cousines. Lui-même cependant

plaisantait quelquefois sa nièce ; mais elle répondait alors : elle était fine et ses réponses était vives et spirituelles. Mais dès que les Anglaises, de leur ton arrogant et pincé, s'engageaient dans la discussion, la jeune fille redevenait silencieuse.

Un autre ennui qui surgit pour Ellen de la présence de mistress Plumett et de sa sœur, fut le revirement qui s'opéra à son égard dans les sentiments des domestiques. Soit qu'Edgar, pour regagner la faveur des deux sœurs, eût cherché à réduire les sympathies qu'Ellen avait aquises à force de patience, soit que les Anglaises eussent travaillé elles-mêmes l'esprit des gens de service, Ellen s'aperçut bientôt que Rosa devenait froide et prenait même envers elle des airs de hauteur et de dédain.

Ellen souffrait beaucoup de ces luttes intimes et de ces épreuves au milieu desquelles elle craignait à la fin de perdre la confiance et l'estime de son oncle. Elle ne parvenait pas à comprendre l'animosité que mistress Plumett et sa sœur témoignaient contre elle. Trop jeune et trop candide pour attribuer cette inimitié à sa véritable cause, c'est-à-dire à des questions d'argent, elle pensait que les Anglaises la détestaient parce qu'elle était catholique, et cette croyance doublait ses forces.

Mais elle ne pouvait empêcher que de temps à autre le souvenir de la paix et de la joie dont elle jouissait naguère au Fern-Cottage, auprès de sa mère et de ses paysans irlandais, ne passât dans son esprit comme un beau rêve évanoui !

Alors elle pensait à sa mère, à son oncle O'Connell, et, comme eux et à leur exemple, elle se raidissait contre l'infortune.

Dieu abrégea l'épreuve. Après un mois, les cousines de sir Glengarry quittèrent le château et retournèrent à Londres. Mais elles s'étaient juré à elles-mêmes de revenir surveiller plus souvent leurs intérêts qu'elles croyaient en péril, et elles avaient laissé à Edgar et à plusieurs personnes du château des instructions minutieuses dont Ellen ne devait pas tarder à sentir les effets.

CHAPITRE VI

Le lac Lomond réfléchissait un ciel déjà sombre, la température était humide et presque froide, l'air se voilait de brouillards ou de brumes légères : on était au commencement d'octobre.

Ellen, assise à la fenêtre du salon, regardait le Ben Lomond dont la cime était perdue sous les nuages, et admirait les mille teintes

grises qu'un ciel d'automne disperse sur les flancs des montagnes par un jour de pluie. Sur les eaux il y avait de grosses rides, de petites vagues; un vent rapide enlevait aux arbres leurs feuilles mortes, leurs derniers trésors.

La rêverie d'Ellen devenait triste, mais sans amertume : elle revoyait l'Irlande, la jolie baie de Kenmare ; que n'eût-elle pas donné pour voir le Carrau-Tual à la place du Ben Lomond, et les toits de ses amis les pêcheurs au lieu des maisons du village ! Elle regrettait aussi le bon curé de Dumborough, la petite église, le Fern-Cottage et sa mère !....

La blessure n'était point encore fermée. Ellen pensait qu'elle ne le serait jamais ; mais le saint prêtre qu'elle avait quitté n'avait-il pas consolé son désespoir en lui montrant la joie intime que procure le devoir accompli ?

Sir Glengarry avait repris ses anciennes habitudes. Depuis le départ de ses deux parentes, il avait recommencé à chasser tous les jours, et son plaisir était de raconter ses exploits à sa nièce.

Un jour il entra plus fier encore que de coutume, rapportant le renard blanc d'Ecosse à la fourrure rayée de bande claires.

" Voyez, Ellen, s'écria-t-il en entrant dans le salon. Voici une peau qu'il faudra faire préparer soigneusement.

—Oh ! le bel animal ! dit Ellen en caressant les poils soyeux.

—Il a été difficile à abattre. Je le guettais depuis longtemps, mais c'était un vieux rusé !...."

Aussitôt Ellen laissa vibrer sa vaillante nature sans prévoir les suites de son enthousiaste franchise.

" Que vous êtes heureux, mon oncle, s'écria-t-elle, de pouvoir chasser ainsi, courir la montagne, traverser les bois ! Comme j'aimerais à vous suivre !

—Quoi ! petite folle, cette vie sauvage vous plairait ?

—Oh ! oui, mon oncle.

—Mais n'êtes-vous pas trop jeune et trop faible pour suivre une chasse ? C'est une distraction qui, d'ordinaire, plaît peu aux femmes.

—Moi, je l'aimerais avec ardeur, sir Robert, pour le plaisir d'aller, de voir, de tout admirer sur ma route. Déjà, quand j'étais encore enfant, mon père m'emmenait souvent avec lui."

Sir Glengarry frappa avec bruit ses deux mains l'une dans l'autre :

" Eh bien, ma nièce, puisque vous le désirez, demain nous parti-

rons ensemble.... Je dois traquer certain loup qui sera intéressant à vaincre ; vous n'avez pas peur de passer une journée en selle ?"

Ellen secoua la tête. Que de fois, lorsqu'elle était enfant, n'avait-elle pas couru la montagne ? Entraînée par son cheval dans des courses folles, l'œil brillant, avide d'air et de liberté, elle sautait par-dessus des pierres, franchissait les ruisseaux, grimpait les collines ; et, quand le vent faisait voler ses cheveux, sifflait à ses oreilles, quand l'aile des oiseaux de mer effleurait sa tête, elle se sentait heureuse, elle rêvait.

Le lendemain matin, grande et svelte dans sa robe d'amazone, Ellen trouvait son oncle au pied du perron. Tous les deux sautèrent en selle, la jeune fille montait Tudor, un cheval noir, petit, vif d'allures, aux formes gracieuses et souples ; il avait la longue queue traînante et la bouillante ardeur du cheval arabe. Ellen le caressa, le flatta de la main ; il redressa sa tête fine, et quand elle lui donna le signal du départ, il partit au galop, allongeant sa jambe nerveuse, avec les mouvements légers particuliers à son espèce.

Sir Glengarry, ravi, regarda sa nièce, il remarqua la sûreté et l'adresse avec lesquelles elle modérait la vivacité de Tudor, et, tout en souriant, il piqua des deux et la rejoignit.

" Vous montez comme une écuyère, ma nièce, lui dit-il en galopant à ses côtés, c'est un talent que je ne soupçonnais pas en vous." Ellen sourit : elle jouissait pleinement de cette fraîche matinée d'automne, de cette course rapide qui lui rappelait ses anciennes habitudes d'Irlande, de cet air piquant qui lui frappait le visage, et aussi de la joyeuse surprise de son oncle.

" Vous m'accompagnerez quelquefois, Ellen, je vous ferai connaître notre Écosse, et nous tournerons les montagnes en tous sens ?

—Bien volontiers mon oncle."

La chasse devait avoir lieu dans le nord de l'Écosse. Sir Glengarry, connu comme un des plus adroits et des plus infatigables chasseurs, n'eût pas voulu manquer ce rendez-vous de gentilshommes réunis pour chasser un des derniers loups qui existassent encore dans les montagnes.

Le nord de l'Écosse, couvert par les monts Grampians, coupé en deux par le canal Calédonien, est un pays rude, peu fertile et mal cultivé, sauf dans la longue et étroite vallée de la Ness, qui s'étend sur les bords du grand canal. Quelquefois, au milieu de ces chaînes de montagnes qui se croisent en tous sens, tantôt dénudées et rocailleuses, tantôt boisées, couvertes de fleurs et de mousses, une

petite vallée s'allonge et tourne, comme un serpent aux écailles changeantes, au pied des énormes masses qui l'abritent. Ces vallées sont parfois assez grandes, elles reposent la vue fatiguée de ces pics élevés, de ces dômes arrondis, du perpétuel mouvement des montagnes, qui n'ont jamais le même aspect, de quelque point qu'on les aperçoive.

Les rivières, rapides comme des torrents, coulant sur leur lit de galets, mettent des fils d'argent sur cette broderie grise, ternie par une brume perpétuelle, à peine dissipée pendant les quelques semaines d'été. On y trouve le saumon en abondance, et sa vente est une des grandes richesses du pays.

La chasse avait lieu près du Ben-Nevis, énorme massif qui se dresse sur le bord du canal Calédonien, comme le gardien des eaux. Ellen, enchantée de contempler ce pays magnifique, restait silencieuse et ne s'apercevait pas de la longueur de la route ; sir Glengarry, plus habitué que sa nièce aux paysages féeriques de l'Écosse, galopait tranquillement, ne songeant à rien et sifflotant comme un écolier. Enfin ils arrivèrent au lieu du rendez-vous. C'était une grande prairie abritée par le Ben-Nevis, et déjà plus qu'à moitié pleine de piqueurs, de meutes et de chasseurs, au costume uniforme. Quelques dames, fièrement montées sur de jeunes chevaux, s'apprêtaient à suivre la chasse. Les groupes étaient animés, on désignait le Ben-Nevis comme endroit de refuge du loup, et les pentes raides et rocheuses de la montagne qu'il fallait gravir n'effrayaient personne. Sir Glengarry fut reçu avec joie dans le cercle des hardis chasseurs, et sa nièce, qu'il présenta aux femmes de ses amis, fut tout de suite la bienvenue parmi ces Écossais dont on a vanté à bon droit la généreuse hospitalité.

Le cor sonna, la fanfare du départ fit tressaillir tous les chiens instantanément lâchés, les piqueurs les serrèrent de près, suivis des gentilshommes et enfin des dames dont les longues robes flottantes s'arrangeaient mal de cette course dans les épines. Quelques-unes avaient de petites carabines, et gênées de leurs jupes les serraient autour de l'étrier. Toutes autres qu'elles eussent tremblé de se voir liées ainsi à la merci de leurs chevaux ; mais rien n'effraie ces Écossaises, rompues dès l'enfance aux exercices violents.

La chasse commença ; les cors qui se répondaient, éveillant tous les échos, indiquaient la marche du loup ; les chiens, pris de frénésie, suivaient ardemment sa course, et les paysans, voyant passer la meute à travers les champs, prenaient pour un instant part active

à la chasse, poussaient des exclamations de triomphe ou de regret, selon que le loup était plus ou moins en vue, et indiquaient du geste aux chasseurs égarés la piste de la bête.

La poursuite fut longue : le loup, harcelé par la meute, essayait de lui échapper en se cachant dans les fourrés, derrière les quartiers de roches : toujours relancé, fatigué de la course, il passait parfois tout près des chasseurs ; on entendait alors une décharge générale, les femmes, les jeunes filles mêmes, jouaient de la carabine avec dextérité, et souvent les blessures qui faisaient jaillir le sang de la bête étaient dues à leurs petites balles.

Mais la chasse continuait toujours ; aucun coup n'avait été mortel pour le loup, les chevaux ruisselaient de sueur, les chiens essoufflés montraient leur langue rouge et sèche. Cependant le cor ne cessait de sonner et d'appeler les chasseurs.

Enfin, à un certain moment, homme et bête se trouvèrent au bord de la cascade de Foyers, qui tombe du haut d'un rocher à pic dans le fond d'un ravin infranchissable. Le loup, affolé par la poursuite, s'arrêta une seconde, sembla mesurer la distance qui le séparait de l'autre bord, et s'élança dans le vide. Il y eut un moment de silence ; mais tout à coup on entendit un bruit sourd, un hurlement de douleur : le loup était tombé au fond du ravin.

Il était impossible d'y lancer les chiens ; les eaux de la cascade les auraient entraînés, ou ils se seraient brisés sur les pierres ; d'ailleurs les plus hardis chasseurs, se penchant au-dessus de l'abîme, ne pouvaient même apercevoir la bête. Qu'était-elle devenue ? La fanfare commença un chant plaintif, lent et bien rythmé. Les piqueurs regardaient leurs maîtres ; les gentilshommes se consultaient ; les femmes, toujours plus ardentes, surtout en Ecosse, conseillaient une descente au ravin. Mais le danger effrayait les plus braves : on hésitait.

A ce moment Ellen chercha des yeux son oncle : elle ne l'entendait pas donner son avis ; mais elle fouilla en vain tous les groupes : sir Glengarry n'y était pas. Un peu inquiète, elle regardait malgré elle du côté de la cascade, lorsque tout à coup un grand cri s'éleva, un cri de victoire, de triomphe ; deux coups de fusil éclatèrent au fond du ravin, un dernier hurlement se fit entendre, et enfin la corne des chasseurs d'Ecosse sonna joyeusement l'hallali.

Chasseurs et chasseresses se précipitèrent aussitôt sur le bord du gouffre, Ellen, la première, au comble de l'étonnement et de la joie, et, au moment où a fanfare répondait à l'hallali triomphant, sir

Glengarry apparut, gravissant les rochers et portant le lonp sur son épaule.

Les hourrahs éclatèrent, on acclama le vainqueur, chacun voulait savoir comment il était parvenu au fond du ravin ; ce fut un succès général que tous les hommes envièrent.

Calme au milieu de cette joie bruyante, sir Robert déposa la bête à terre, puis avec solennité, il tira le poignard, garni de pierreries étincellentes, qu'il portait à la jambe droite, et coupant la patte du loup, il chargea deux des plus vieux et des plus habiles chasseurs de la porter à Ellen. La jeune fille la reçut en souriant, et, détachant son voile d'amazone d'un mouvement élégant et souple, elle le noua autour de la patte, l'éleva un instant et l'enroula autour de sa taille. Chacun admira sa grâce et son aisance ; les piqueurs accouplèrent leurs chiens, prirent avec eux les devants, et les chasseurs revinrent au petit trot, entourant sir Glengarry.

La chasse avait vivement intéressé Ellen : elle était animée et presque gaie en retournant avec son oncle vers le château. Elle soutenait avec ardeur la conversation, et essayait d'obtenir à son tour un récit détaillé de la descente de sir Glengarry dans le précipice. Mais l'Ecossais parlait peu, et ne répondait à sa nièce que par monosyllabes ; son habit gris était déchiré en plusieurs endroits, les épines avaient lacéré ses mains et son visage, et y avait fait de grandes égratignures, marquées par des taches de sang. Pendant le dîner qui suivit leur arrivée, de singulières pâleurs passèrent sur son visage. Ellen attribua ce malaise à la fatigue de la journée, et essaya de distraire son oncle. Elle y parvint en partie ; sir Glengarry s'anima, et le dîner sembla le rétablir complètement.

Cependant le soir, la jeune fille fut effrayée de voir son oncle se renverser dans son fauteuil, la poitrine soulevée par des mouvements saccadées et lourds. Un instant après sir Glengarry se releva, prit un flambeau sans mot dire et se dirigea vers la porte, avec une démarche hésitante. La jeune fille le suivit. Arrivé chez lui, sir Robert se retourna aperçut Ellen, et eut un demi sourire :

" Veuillez appeler William, " demanda-t-il,

Il disparut, Ellen courut chercher le domestique, et ajouta vivement :

" Prévenez-moi, s'il y a lieu. Je crois que mon oncle n'est pas bien, ce soir.

Elle remonta dans sa chambre ; une inquiétude oppressait son cœur, comme l'accablement d'une chaleur d'orage. Elle n'avait

jamais vu son oncle malade depuis deux ans qu'elle était à Glengarry-Castle ; mais elle craignait que le moindre ébranlement ne fût fatal à la robuste nature de sir Glengarry. Prenant son chapelet, elle croisa ses deux mains, et se mit à prier. Ses yeux étaient baissés, l'ombre de ses longs cils tremblait sur ses joues, ses doigts tournaient avec agitation les grains de corail, elle cherchait le calme et ne le trouvait pas.

Tout à coup elle tressaillit : un pas précipité se fit entendre dans le corridor et plusieurs conps furent frappés à la porte.

C'était William qui s'écriait :

" Miss Ellen, venez vite..... Sir Robert est très mal.....

—Oh ! mon Dieu ! " murmura la jeune fille.

Elle suivit en courant le domestique.

Sir Glengarry était couché et insensible. Une attaque de paralysie venait de le foudroyer. Ses joues étaient violacées, ses yeux à demi clos ne regardaient et ne voyaient plus rien.

" Le médecin demanda Ellen.

—On l'a envoyé prévenir.

—Demeure t-il loin ?

—Oui, miss Ellen, il n'arrivera pas avant le point du jour. "

La jeune fille s'agenouilla auprès du lit de son oncle. Le danger imminent dans lequel elle le voyait l'épouvantait, elle implora aussitôt de sa mère une bonne pensée et le temps de la mettre à exécution. A cette heure suprême, elle se reprochait de n'avoir encore essayé aucune tentative de rapprochement entre sir Robert et la religion catholique, et elle redoutait qu'il ne fût déjà trop tard !

Les heures s'écoulaient, la nuit se passait et on entendait pas venir le docteur. Ellen prit une résolution soudaine : elle se leva et se dirigea vers la table où elle écrivit à la hâte ces quelques mots à M. Mac-Keller. le chapelain de la montagne :

" Monsieur le curé,

" Mon oncle est très gravement malade ; peut-être vous fera-t-il appeler. Tenez-vous prêt à partir et priez pour votre servante.

" ELLEN MAC-GAWAY. "

(A continuer.)

BIBLIOGRAPHIE.

Les préliminaires de la Révolution, *par* Marius Sepet.

Il est impossible de bien comprendre l'histoire de la Révolution française, si l'on n'a pas une idée exacte et nette de l'état de choses immédiatement antérieur. De là l'utilité et l'intérêt du volume que M. Marius Sepet, l'auteur d'un livre sur *Jeanne d'Arc*, connu et apprécié du public, vient de publier.

Ce volume comprend deux parties. La première a pour sujet : La Société française a la veille de la Révolution. L'auteur s'est proposé d'y tracer un tableau clair et attachant de l'ancienne France, telle qu'elle était au moment de l'ouverture des États généraux. Il passe successivement en revue les mœurs, les idées, les institutions, et décrit le mécanisme complexe du gouvernement et de l'administration, en l'expliquant par l'histoire. Il montre l'origine et le jeu des diverses influences dont l'action combinée prépara la ruine des vieilles institutions françaises.

Le tableau a un complément nécessaire dans la seconde partie où sont racontés les événements, trop oubliés, des *dernières années de l'ancien régime*. L'auteur s'est attaché à présenter un récit fidèle et impartial des tentatives, des luttes, des péripéties qui marquèrent successivement la fin du ministère de Calonne, celui de Loménie de Brienne et le second ministère de Necker. Les délibérations des Notables, les conflits avec le Parlement, les troubles de Bretagne et de Dauphiné, le mouvement électoral de 1789, offrent une suite de scènes émouvantes et curieuses.

L'auteur s'est efforcé, en exposant les faits avec exactitude et en les appréciant avec équité, de leur conserver dans le récit leur valeur dramatique et pittoresque. Il n'a pas négligé non plus, dans la mesure de ses forces, de faire ressortir les portraits, les *caractères* des personnages qui y figurent, et dont plusieurs : Necker, Mirabeau, Mounier, La Fayette, Sieyès, devaient bientôt jouer un rôle si considérable dans la Révolution elle-même.

Il a fait, en un mot, tout ce qui lui était possible pour que ces événements, qui nous touchent encore de si près, joignissent dans son livre, comme ils le font en eux-mêmes, aux graves leçons de l'histoire, quelque chose de l'intérêt que l'on cherche et que l'on ne trouve pas toujours dans les compositions romanesques.

Récits et Légendes.—Deuxième série *par* le P. V. Delaporte, S. J.

M. de Pontmartin "enthousiasmé" par les *Récits et Légendes* du R. P. V. Delaporte, où "tous les souffles de l'inspiration se rencontrent avec tous les secrets du métier," désirait les faire lire par toute la jeunesse chrétienne. Son vœu a été largement satisfait.

Ce succès a décidé l'auteur à publier une deuxième série où l'on admirera la même variété de sujets et la même perfection de forme.

Aux contes merveilleux et aux éblouissantes fantaisies se mêlent de gais ou touchants épisodes

Nous recommandons à tous ce charmant volume.

Librairie de RETAUX-BRAY, 82, rue Bonaparte, Paris.

HISTOIRE

CHIMIQUE ET PHYSIOLOGIQUE D'UNE BOUCHEE DE PAIN

(Conférence faite à L'Union catholique de Montréal, le 27 avril 1890.)

MESSIEURS,

En acceptant la gracieuse invitation qui m'a été faite de vous faire une conférence, j'ai dû naturellement me demander quel sujet je pourrais bien traiter qui pût vous être agréable en même temps qu'utile ; car, selon le précepte d'Horace, celui-là emporte tous les suffrages qui joint l'utile à l'agréable. J'ai cru que l'*Histoire chimique et physiologique d'une Bouchée de Pain* remplirait ce double but ; et c'est cette histoire-là que je vais vous conter dans cette conférence. On pourrait, peut-être, me faire remarquer, tout d'abord, que tout le monde connait parfaitement cette histoire, et que rien n'est plus facile que de la raconter. Pardon, j'ose affirmer que fort peu de personnes la connaissent, et encore bien moins peuvent la conter convenablement ; car il faut être, pour cela, versé dans la botanique, la chimie et la physiologie ; et vous conviendrez facilement, Messieurs, que ces branches des connaissances humaines ne sont pas familières à tout le monde. Voyons donc, sans plus de préliminaires, ce que c'est qu'une "Bouchée de pain," et qu'elle est son rôle dans l'alimentation de l'homme.

Cependant, parlant devant une Association telle que la vôtre, je n'ai nullement la prétention de vous apprendre beaucoup de belles et bonnes choses sur un sujet que, tout abstrus et étendu qu'il soit, nombre d'entre vous, Messieurs, pourraient, sans doute, traiter tout aussi bien que moi ; je ne revendiquerai donc que le modeste mérite de le traiter à ma manière. En tout cas, j'ose compter pleinement sur votre bienveillante attention et sur votre généreuse indulgence.

§ I.

Dire qu'une "Bouchée de pain" est tout simplement un peu de farine cuite portée à la bouche, mâchée, puis avalée et assimilée, serait par trop court et trop facile : on ne traite pas aussi lestement et légèrement un sujet complexe. Vous allez, Messieurs, en juger.

Il nous faut d'abord un morceau de pain, n'est-ce pas ? Supposons le fait de fine farine de froment. D'où vient-il, par quels procédés divers lui a-t-on donné cette consistance, cette forme et cette saveur ? Voilà déjà toute une longue histoire. D'où vient-il, ce pain ? Assurément, il ne suffirait pas de répondre qu'il vient de la cuisine : car le cuisinier vous enverrait chez le boulanger, le boulanger, chez le meunier, et le meunier vous enverrait.... promener, peut-être, jusqu'au Manitoba. Vous aurez une réponse bien plus satisfaisante, si, par un beau jour du mois de mai, nous allons faire ensemble une très étonnante expérience dans mon jardin. Nous sommes arrivés devant un petit carré de terre meuble grand, disons, comme un mouchoir de poche. Je tiens dans ma main quelques petits grains de forme ovale que j'ai cueillis l'automne précédent, et qui paraissent tout à fait inertes : mais ne vous y trompez pas, chacun de ces petits grains jaunâtres recèle la vie, comme vous allez le voir en moins d'une semaine. Ces grains, c'est le fruit ou la semence du froment auquel Linnée, le père de la Botanique, a donné le nom scientifique de *Triticum vulgare,* et dont un frère, (soit dit en en passant,) est le chiendent *Triticum repens,* du même Linnée. Je jette cette petite poignée de graines de froment dans ce petit coin de terre préparée, et l'y enterre à une profondeur d'à peu près un pouce. Revenons dans 8 jours. Miracle ! La terre nue, il n'y a qu'une semaine, dans le sein de laquelle on avait jeté des grains que l'on croyait inanimés, est maintenant couverte de jolies petites tiges d'un beau vert qui semblent sortir d'une foule de petits tombeaux qu'une force mystérieuse interne aurait brisés, Que s'est-il passé ? Rien moins qu'une merveilleuse résurrection. Ce que l'on croyait mort revient à la vie, croît, se développe, monte et monte encore, et montera jusqu'à ce que chacune de ces petites tiges atteigne une hauteur moyenne de 4 à 5 pieds. Que s'est-il donc passé, se demande-t-on encore, pendant cette courte semaine ? Toute une série de merveilles ! Nous avons dit que chaque grain de froment recèlait la vie : il le faut bien puisque les voilà tous revenus à la manifestation de

la vie ! Seulement, la vie en eux, hors de terre était latente ; maintenant elle est active et apparente. Pour cette manifestation de la vie, il ne leur fallait que trois conditions essentielles, conditions *sine quâ non*, comme l'on dit ; c'est-à-dire, un peu de terre qui les recouvre et leur cache la lumière du jour sans les priver d'air : une douce et bienfaisante chaleur et un peu d'humidité. En d'autres termes : de l'eau, de la chaleur et de l'air. Tels sont les trois agents extérieurs nécessaires à la germination des plantes, et qui ont concouru, simultanément et à énergie presque égale, à opérer dans chaque grain une suite de phénomènes chimiques dans ce grand laboratoire de la nature, résultant de la décomposition, de la fermentation et de la recomposition des molécules dont ces petits corps sont composés. Mais, même avec le concours actif et normal de ces trois influences extérieures physiques, ces grains de froment n'auraient pu germer s'ils n'avaient contenu, en chacun d'eux, un embryon complet et viable. Pour qu'il soit viable et complet, il faut que le grain qui le renferme, comme dans une petite cellule qu'on appelle *nucleus*, soit arrivé à pleine maturité, et qu'il ne soit pas trop vieux. (1) Je dois vous faire observer qu'en vous parlant, il y a un moment, de phénomènes chimiques qui s'opèrent dans l'acte de la germination, je n'ai voulu inclure que la portion la plus considérable, mais non la plus importante de la graine ; car le contenu de l'utricule primordial ne s'altère pas chimiquement ; tant que la vie y réside, il ne subit que des changements purement physiques, principalement ceux d'enlargement et d'élongation en bas et en haut. Le plan que je me suis tracé en préparant cette conférence et la nature même de mon sujet ne me permettent pas d'entrer dans de plus longs détails sur la physiologie végétale ; qu'il me suffise d'ajouter que les trois agents physiques extérieurs agissant de concert d'une manière presque irrésistible, causent, d'une part, une complète métamorphose et une profonde décomposition des tissus cellulaires qui entourent l'embryon ; d'où une nouvelle substance, d'une apparence laiteuse, se forme, et qui est propre à servir de nourriture au jeune végétal ; et, de l'autre part, un phénomène excitateur sans autre changement encore dans l'embryon lui-même qui est, comme nous l'avons dit, la partie essentielle de la graine ; car elle est le

(1) Cependant, sur ce dernier point, il faut remarquer que la vitalité de certaines graines, comme celle du froment, par exemple, peut se conserver pendant des siècles. On assure que des grains de froment trouvés dans des momies d'Egypte ont germé après avoir été enfermés pendant plus de 3000 ans !

rudiment même de la plante nouvelle. Bientôt la graine se gonfle ses enveloppes se ramollissent et se rompent : c'est au moment de cette rupture que l'embryon apparaît. Il prend, dès lors, le nom de *plantule* qui ne cesse jamais un seul instant de se développer dans toutes les directions, surtout en haut et en bas, jusqu'à sa complète croissance et la pleine maturation de ses fruits. La plantule du froment apparaît comme un fin brin d'herbe d'un beau vert tendre et d'un port droit et ferme. C'est l'unique cotylédon ; car étant une graminée, il appartient à l'importante classe des plantes monocotylédonées. La plantule croît donc constamment et en sens inverse à ses deux extrémités. La partie qui s'élève et cherche la lumière et le grand air est appelée *plumule* ou *gemmule*, ou encore *caudex ascendant*. La partie opposée, au contraire, va s'enfonçant de plus en plus en minces fils déliés mais forts dans la terre, et évite la lumière ; c'est la *radicule* ou *caudex descendant*. Maintenant nous laisserons la plante prendre son plein essor ; et, vers la mi-août, nous la trouverons en pleine floraison ; et, quelques jours plus tard, en parfaite maturité : elle a donc mûri son fruit, ses graines : il ne nous reste qu'à recueillir ces dernières, car elles nous sont absolument nécessaires pour faire notre " Bouchée de pain " de froment. Ces graines se trouvent, comme vous le savez, dans l'épi qui est au sommet de la tige. Chaque graine occupe une petite cellule qui est formée de deux folioles appelées *glumelles*, et, plus intérieurement, de deux petites écailles nommées *paléoles*. Dans chaque épi bien formé et bien fourni, né d'une seule graine, on compte généralement de 30 à 40 grains. Voilà notre moisson faite : elle nous a rapporté, disons 40 pour un ; assez amplement pour faire notre *Bouchée de Pain*, car nous avons bien récolté 4 ou 5 mille beaux et bons grains ; mais elle n'est pas encore faite ; toutefois sa confection ne nous prendra pas longtemps. Le vannage, le nettoyage et le criblage ne nous prendront qu'un instant ; cependant on ne doit point négliger ces opérations : car toutes matières étrangères et tous grains avariés, c'est-à-dire brouis, charbonnés, coulés, échauffés ou charançonnés, doivent être éliminés comme étant impropres à la panification. Cela fait, on les porte au meunier qui introduit ces grains bien sains et pleins entre deux grosses meules à grès grossiers, mais fermes et dont l'une, comme vous le savez tous, tourne par un mouvement rotatoire sur l'autre qui est immobile. Cette opération a pour effet de concasser le grain et de le réduire presque à l'état d'impalpabilité, c'est-à-dire à la condi-

tion de farine. Le blutage vient ensuite qui sépare le son ou débris des enveloppes des grains de la farine proprement dite, qui est composée exclusivement de gluten, d'amidon, de sucre ou de gomme.

* Voici la proportion moyenne de chacune de ces substances constitutives de la farine de froment qui est, de toutes les farines connues, la meilleure et la plus nutritive :

Disons d'abord que, dans 100 parties de farine il y en a 7½ de gluten : 72 d'amidon ; 5½ de sucre : 3 de mucilage ou gomme, et 12 d'eau. La plus importante et la plus nutritive de ces substances c'est le *gluten* à cause de sa nature albumineuse, ce qui la rend semblable au blanc de l'œuf. Voici maintenant la composition chimique de chacun des ingrédients que je viens d'énumérer :—Dans 100 parties de gluten, il y en a, *circiter*, 50 de carbone, 20 d'oxygène, 8 d'hydrogène et 15 d'azote ou nitrogène. Le reste se compose de soufre, de phosphore et d'autres éléments encore en faibles quantités —Dans 100 parties d'amidon, il y en a 43 de carbone, 48 d'oxygène et 8 d'hydrogène. La formule est C6 O10 H5 —Dans 100 parties de sucre, dit sucre de fécule, ou sucre mammelonné qui est identique au sucre de raisin, il y en a 40 de carbonne, 54 d'oxygène et 6 d'hydrogène.—Dans 100 parties de gomme ou mucilage, il y en a 37 de carbone, 56 d'oxygène et 7 d'hydrogène. La formule, ainsi que celle du sucre, ne diffère pas de la formule de l'amidon, que je viens de donner : c'est-à-dire C6 O10 H5. Ici, que l'on me permette de faire une remarque de pure chimie. L'amidon, le sucre et la gomme sont évidemment des substances très différentes et cependant toutes les trois contiennent exactement les mêmes sortes d'atomes, c'est-à-dire carbone, oxygène et hydrogène : et exactement,—ce qui plus est,—le même nombre d'atomes, c'est-à-dire 6, 10, 5! Pourquoi donc diffèrent-elles si notablement entre elles? C'est, sans nul doute, parce que leurs atomes respectifs occupent des *positions différentes* dans leurs molécules : ce que l'on appelle *positions relatives*, et c'est ce qui constitue la base essentielle de la chimie moderne où les atomes jouent un role si important.

Nous avons maintenant un petit sachet plein de belle farine blanche, à moins que nous ne préférions, (ce qui constituerait un pain beaucoup plus nutritif et de digestion plus facile, une farine non blutée ou blutée seulement à demi.) Nous envoyons cette farine au boulanger qui en fera un *frustulum* de pain. Le boulanger, qui le croirait ? est un vrai chimiste pratique.... sans le savoir. Il prend notre farine, la délaye dans de l'eau tiède, y met un peu de sel, de la fécule de pomme de terre et que sais-je encore ? peut-être de la *craie*, de l'alun, ou d'autres substances mystérieuses de son grimoire alchimique à lui seul connues ; et enfin il y ajoute une certaine pâte aigrie très essentielle qu'on nomme *levain*, parce que cette substance acide fait *lever* la pâte. Il pétrit le tout ensemble à grand effort de bras, et puis laisse cette pâte molle ainsi pétrie en repos pendant quelques heures. Que dis-je, *en repos !* elle travaille tout le temps ! le levain, aidé de la levure de bière, produit un phénomène chimique très prompt et assez énergique : il se produit une fermentation active : toute fermentation, il faut le

savoir, est une opération chimique, qui décompose le sucre de la farine et le convertit en alcool et en acide carbonique. L'acide carbonique est un gaz : et, étant ainsi produit sous forme de petites bulles d'air, il cherche, à la façon de tous les gaz, à se dilater, à s'élever et à s'échapper à travers la pâte ; mais le gluten de la farine, qui ne subit aucune décomposition, pas plus que l'amidon, enchevêtre, pour ainsi dire et retient prisonnières ces bulles de gaz, à cause de sa consistance semi-viscide qu'il prend dans la pâte. Ces bulles de gaz se formant promptement et constamment en une multitude de points, il s'ensuit naturellement que toute la masse de la pâte se distend et se soulève ; et, là où l'accumulation des gaz est plus grande, il se forme des boursouflures assez considérables ; il arrive même assez souvent que, la poussée étant plus forte que n'est la résistance, ces boursouflures crèvent et laissent échapper leur contenu. Je dois vous faire remarquer ici que l'action du pétrissage et du *battement* de la pâte n'a d'autre effet que de la rendre parfaitement homogène dans tous ses points. On donne généralement à cette fermentation le nom de *panaire*, bien qu'elle ne soit pas spéciale au pain puisque, en réalité, elle appartient à la fermentation acide et à la fermentation putride qui conjointement produisent des gaz carboniques, ammoniacaux et sulphydriques. C'est à l'action du levain et de la levure de bière, qui ne sont autres choses que des ferments rapides et bienfaisants, que l'on doit la légèreté, la porosité et le goût agréable du pain. Qu'elle est la nature respective, pourrait-on me demander, de ces deux ferments si communs ?

Le levain *(levamen)* est, proprement parlant, une substance albumineuse d'un goût âcre prononcé, contenant une grande quantité de croissances ou corps végétaux cryptogamiques fongueux, sous la forme de très petits globules ou cellules qui, dans des conditions favorables, se multiplient rapidement par le procédé connu sous le de bourgeonnement. La levûre de bière *(spuma cerevisiæ)* que les Anglais appellent *yeast* ou *barm*, est une substance écumeuse qui se forme à la surface de la bière, comme son nom l'indique, et qui provient du moût en fermentation première. Elle est de nature mucilagineuse et contient, comme le levain, des substances albumineuses sans la présence desquelles toute fermentation est impossible. La levûre de bière donne au levain une force d'énergie prompte et rapide qu'il ne saurait avoir sans elle. La levûre ne peut se conserver longtemps sans altération : le temps et

l'air la rendent bientôt inerte. Il faut faut empêcher aussi que le levain ne s'aigrisse trop, car alors les matières auxquelles on le mêle deviendraient malfaisantes. Mais trève à ces détails. De cette pâte ainsi pétrie et fermentée, le boulanger fait un petit *pâton* qu'il place, pour en opérer la cuisson, dans un four préalablement chauffé à une haute température, soit avec du menu bois, soit au moyen d'un courant d'air chaud qui a fait donner le nom d'*aérothermes* à ces fours modernes ainsi chauffés. Pendant que la cuisson s'opère plusieurs phénomènes ont lieu : tout l'alcool et une partie notable de l'eau se vaporisent ; les gaz carboniques et ammoniacaux, retenus jusque-là dans la multitude des petites cavités ou cellules qui se trouvent dans la pâte, s'échappent ; les propriétés nutritives du pain se développent ; le gluten, qui forme presque exclusivement l'enveloppe des cellules, se solidifie tout en laissant aux cellules, qu'occupaient les gaz dont nous avons parlé, la forme qu'elles avaient auparavant. C'est au nombre et à la grandeur de ces cellules que le pain doit sa légèreté et la texture spongieuse qui se voit dans tout l'intérieur de sa masse ; et c'est principalement pour donner au pain cette texture spongieuse, que l'on fait subir à la pâte la fermentation, dont nous avons parlé, et qui rend le pain d'une digestion légère et facile ; car la farine, simplement délayée dans de l'eau et cuite, serait très indigeste quoique très nutritive ; la mastication en serait difficile et longue, et les sécrétions digestives ne la pénétreraient que difficilement et lentement.

Voilà donc notre " Bouchée de pain " toute confectionnée ; mais son histoire n'est pas terminée : loin de là, nous n'en sommes qu'au milieu ou à peu près. Il nous reste maintenant à expliquer quel est le *rôle* de cette " Bouchée de pain " dans l'alimentation de l'homme, c'est-à-dire dans son assimilation aux différents tissus de son corps.

§ II.

Le morceau de pain est porté à la bouche, qui est l'orifice supérieure du canal alimentaire, par un merveilleux instrument qui se nomme la main humaine. Je dis *merveilleux*, car cette petite partie du corps est peut-être le chef-d'œuvre du Créateur dans l'ordre matériel. Il existe tout un traité spécial, écrit par un Anglais, sur l'admirable structure de cet organe et sur les preuves qu'elle fournit en faveur de l'existence de l'Etre suprême et de son infinie

providence. La disposition, l'adaptation et le nombre des muscles, des nerfs et des os de la main de l'homme feront toujours l'étonnement et l'admiration de l'anatomiste. Il n'y a pas moins de 27 os, 28, si l'on compte le petit os sésamoïde, dans ce seul petit organe. Quel jeu merveilleux dans leur agencement ! quelle mobilité et quelle délicatesse extrême dans le doigté ! quelle sensibilité exquise dans les papilles de la pulpe des doigts ! Les doigts de la main sont mus par 27 muscles dont 9 fléchisseurs et 3 extenseurs pour porter ce morceau de pain à notre bouche. La bouche est pour ainsi dire l'antichambre ou le vestibule du canal alimentaire. Elle reçoit d'abord sans distinction, ni résistance, tout ce qu'on lui offre, sauf les substances dont l'odeur repoussante offense le sens de l'odorat qui est placé, comme une sentinelle vigilante, à l'entrée même et un peu au-dessus de la bouche. La matière offerte est déposée sur la langue qui, au moyen de ses innombrables papilles, en discerne vitement la bonne ou mauvaise saveur. Le morceau de pain, ne présentant presque pas d'odeur ni de saveur, est volontiers accepté et retenu pour lui faire subir l'opération de la *mastication*, ce qui se fait au moyen des dents, surtout des molaires. L'ensemble des 14 ou 16 dents, (selon l'âge des personnes,) de chaque mâchoire, peut, avec justesse, se comparer aux deux meules d'un moulin à farine. Comme celles-ci ont moulu nos grains de froment par un mouvement rotatoire de l'une sur l'autre, qui est immobile ; de même nos mâchoires vont moudre, ou pour mieux dire mastiquer ce morceau de pain cuit, par une sorte de mouvement de va-et-vient de la mâchoire inférieure qui est mobile, sur la mâchoire supérieure qui est immobile ou à peu près. Pendant l'opération de la mastication qui, soit dit en passant, ne doit jamais être précipitée, excepté dans les buffets des stations de chemins de fer, de peur de manquer le train.... pendant cette opération, dis-je, la mâchoire inférieure en mouvement continu presse sur deux glandes appelées parotides qui se trouvent un peu en avant et en bas des oreilles, et qui sécrétent un certain fluide qu'on appelle *salive*. Cette substance aqueuse se déverse par de petits conduits dans l'intérieur de la bouche ; et, de là, elle se mêle à la matière en voie de mastication et la prépare pour la *déglutition*, et un peu aussi pour la *digestion* en même temps qu'elle facilite la mastication par le délayage. La langue, elle-même, qui joue un rôle très actif dans l'opération de la mastication par le mouvement flexible et varié de ses muscles, excite aussi l'action secrétive d'autres glandes que l'on nomme sous-

maxillaires et sous-linguales à raison de leurs positions respectives. et qui fournissent, à leur tour, leur quota de salive. La composition de la salive est comme il suit : Dans 1000 parties, il y en a 995 d'eau ; $1\frac{1}{3}$ de matières albumineuses ; $1\frac{3}{4}$ de matières minérales ; et presque 2 de tissus membraneux, appelés *épithélia*. Notre " Bouchée de pain ", bien mastiquée et bien ensalivée, est ramassée en une espèce de boulette par un tour dextrement exécuté de la langue qui la force dans l'ouverture de l'œsophage appelée pharynx. Ayant écarté la luette, la boulette de pain se trouve à l'entrée du gosier ; et, là, une double rangée de muscles ou fibres musculaires appartenant au pharynx les uns placés longitudinalement pendant que les autres sont disposés dans une direction circulaire, vont entrer en fonction après avoir fait franchir, avec succès, l'écueil que présente l'orifice du larynx. La présence de matières alimentaires excite à une action spontanée et toute réflexe ces mêmes tissus musculaires qui à la fois agissent longitudinalement et circulairement ; c'est-à-dire en se resserrant à peu près comme font les doigts quand on ferme la main, et en poussant, de haut en bas d'une manière uniforme et douce, tout ce qui se trouve dans le canal de l'œsophage. On appelle ce curieux et complexe mouvement *action* péristaltique ou vermiculaire, parce qu'il ressemble un peu au mouvement du ver de terre qui rampe sur le sol. Telle est l'opération de la déglutition. Voilà notre boulette de pain amenée au bout inférieur de l'œsophage par une action qui est tout indépendante de la volonté, comme d'ailleurs toutes celles qui vont suivre, et que, pour cette raison, on appelle mouvements ou actions réflexes, parce que leurs sensations n'arrivent pas au cerveau, ou plutôt au cervelet : elles sont réfléchies ou retournées vers les fibres motrices des muscles d'où elles prennent leur origine. Arrivée au bas de l'œsophage, la boulette rencontre des bandes musculaires qui tiennent fermé l'orifice de l'estomac et en défendent l'entrée jusqu'à ce qu'une pression quelconque d'en haut force cet orifice à s'ouvrir, et la boulette tombe dans une espèce de sac assez volumineux que l'on nomme estomac. Chez un grand nombre d'animaux, surtout chez les quadrupèdes ruminants, les aliments n'arrivent pas aussi directement, ni aussi lestement dans ce réservoir musculo-membraneux, que chez l'homme. Chez ceux-là, en effet, on observe des antichambres et même des antichambres d'antichambres plus ou moins volumineuses, de l'estomac proprement dit.

Jusque là, la bouchée de pain n'a subi aucune altération appré-

ciable dans sa composition ; elle possède encore intégralement ou à peu près, toutes les qualités physiques qu'elle avait avant son introduction dans la bouche. La saveur, la couleur, le goût, tout y est encore ; mais tout cela va bientôt disparaître ; il n'en restera absolument rien ou presque rien, selon que les matières qui sont admises dans l'estomac sont digestibles ou indigestibles.

Une série de changements chimiques va encore s'opérer ici et jusqu'à la fin. Suivez-moi, je vous prie : nous allons voir des décompositions, des altérations et des combinainaisons aussi radicales qu'étonnantes et nombreuses. L'estomac est une vaste cavité, ou sac musculaire et membraneux s'ouvrant, en haut, dans l'œsophage par l'orifice cardiaque, et, en bas, dans le duodénum ou première partie de l'intestin grêle, par l'anneau pylorique. Sa forme est conoïde et alongée, et ressemble assez à la cornemuse des Ecossais. Il jouit de trois principales propriétés physiologiques, savoir : 1o celle de pouvoir se contracter plus ou moins violemment lorsque des aliments ou autres matières quelconques y ont été introduits, et de les rejeter par la voie œsophagienne. C'est ce qu'on appelle régurgitation ; 2o celle de sécréter, pendant la digestion seulement, un jus spécifique acide qu'on nomme suc gastrique qui est l'agent principal de cette très importante fonction ; car, si cette fonction est dérangée, c'est-à-dire notablement accélérée ou retardée, ou arrêtée, tout le corps souffre, le marasme se présente, et la mort peut même survenir à bref délai ; c'est ce que tous les médecins nous disent ; 3o celle d'offrir une sensation, *sui generis*, comme l'on dit, qui est l'appétit ou la faim. L'estomac, à l'état normal, ne ressent pas plus tôt la présence d'un aliment quelconque dans son intérieur que des milliers de très petits tubes ou follicules, qui ont leur origine dans autant de petites glandes logées dans la profondeur des parois membraneuses de l'estomac même et leur embouchure dans l'intérieur de cet organe, se mettent énergiquement à l'œuvre pour sécréter ce suc liquide aqueux et acide, et le mêler aux aliments, pendant qu'un certain léger mais constant mouvement oscillatoire et circulaire d'un d'un côté à l'autre, d'un bout à l'autre, pétrit pour ainsi dire toute la masse et l'imprègne de ce jus gastrique qui va la transformer lentement, mais sûrement. C'est ce qu'on appelle l'opération de la digestion. L'exudation du jus ou suc gastrique peut se comparer à la perspiration qui se fait sur la surface de la peau. Comme celle-ci humecte l'épiderme cutané, de même le suc gastrique humecte la membrane muqueuse de l'estomac. La présence

du jus gastrique a pour premier effet de ramollir et de désagréger, ensuite de transformer peu à peu les aliments en une sorte de bouillie épaisse et grisâtre, que l'on nomme chyme. C'est l'opération de la chymification, qui est un phénomène tout à fait chimique ; car, à peu près tous les ingrédients, qui existaient dans notre boulette de pain, ont été décomposés et de nouveaux corps, avec de nouvelles propriétés tout à fait différentes des premières, ont été formés. La composition du suc gastrique est ainsi qu'il suit : Dans 1000 parties, il y en a 975 d'eau ; 15 de matières albumineuses ; 5 d'acide lactique, et 5 de matières minérales. Chacun de ces ingrédients est un composé. La matière albumineuse du jus gastrique se nomme *pepsine*, du grec *peptein* qui veut dire cuire, parce que cette importante substance agit comme un ferment dans la digestion des aliments. Mais la pepsine, tout active et énergique que soit son action, n'a pas d'effet sur certaines substances qui lui sont réfractaires, telles que la graisse, les huiles, la fécule, tandis qu'elle digère promptement le maigre de la viande. Lorsque le chyme, mélange, comme nous venons de le dire, de substances plus ou moins digérées ou simplement désagrégées, est formé, le pylore se relâche, et l'estomac, comme s'il était doué de raison, commence à exécuter des mouvements péristaltiques qui poussent peu à peu la masse alimentaire vers cet orifice, et entre, de là, dans le *duodénum* et le *jejunum* et l'*iléum* ; et c'est dans cet intestin grêle que le chyme devient, par d'autres transformations chimiques, le chyle. Cette transformation du chyme en chyle s'opère au moyen de deux sucs : le suc biliaire et le suc pancréatique. Le premier se forme dans une sorte de sac membraneux du foie appelé vulgairement vésicule du fiel. Il s'y amasse comme dans un réservoir, et pénètre ensuite dans le *duodénum* par un petit tube ou *conduit de la bile*. Ce jus est un liquide d'une couleur verdâtre tirant un peu sur le jaune, est fort amer et de nature alcaline. Le jus pancréatique vient du pancréas qui n'est autre chose qu'une grosse glande située derrière l'estomac et un peu en bas, sécrétant ce jus qui a l'apparence de la salive et les propriétés du blanc d'œuf. Nous avons appris que le chyme, en entrant dans l'intestin grêle, dans le *duodénum*, contient des matières digérées par le suc gastrique et d'autres qui n'ont pu l'être par lui, sinon complètement du moins qu'en partie. Le chyme venant en contact avec le jus pancréatique a toutes les matières oléagineuses qu'il contient digérées par une espèce d'émulsion que ce jus produit. Quant à l'amidon, qui n'a été affecté ni

par le jus gastrique, ni par le suc pancréatique, se sont les jus intestinaux qui, comme le jus gastrique dans l'estomac, tapissent tout le parcours de l'intestin grêle, se chargent de le décomposer et de le digérer. Alors seulement la digestion est terminée. Le chyle qui est alors d'une couleur blanche et ressemble beaucoup au lait, se sépare en deux parties très distinctes : la partie digérée et celle qui ne l'est pas, ou n'a pu l'être ; la partie digérée va être absorbée par l'intestin grêle et incorporée dans le sang pour être finalement assimilée aux diverses parties du corps, et la partie non digérée entrera dans le gros intestin et sera rejetée au dehors comme non seulement inutile mais nuisible. Mais, me demandera-t-on peut-être, qu'elle est la fonction de la bile ? C'est là une question très obscure. D'après les dernières recherches faites à ce sujet, il paraîtrait que la bile ne sert aucunement à la digestion, puisque, à l'encontre du jus gastrique, elle est constamment sécrétée et est versée. sans intermission, dans le *duodénum*, qu'il y ait, là, du chyme ou non. Mais on suppose qu'en se mêlant au chyle, ce suc y est lui-même décomposé en certaines autres substances non encore connues et qui entrent dans le courant de la circulation. On suppose tout cela avec d'autant plus de raison que ce jus toujours très abondant dans le *duodénum* devient de plus en plus faible dans le parcours de l'intestin grêle et finit par disparaître tout à fait. On sait aussi qu'il n'a pas été rejeté hors du corps. Il faut donc qu'il soit entré dans la circulation et incorporé dans le sang sous d'autres substances. Qu'il soit, sous une forme ou une autre, nécessaire au sang, c'est très évident ; car, si ce suc n'est pas sécrété, ou s'il est empêché d'entrer dans le canal intestinal, l'animal, qui en est ainsi privé, devient faible, maigrit rapidement, et meurt infailliblement en peu de temps. Mais je m'aperçois que nous avons un peu perdu de vue notre " Bouchée de pain", que nous avons laissée dans la cavité stomacale sous la forme d'une petite boulette. Revoyons-là, et suivons ses étonnantes transformations successives et ses pérégrinations mystérieuses. S'il n'y a qu'elle seule dans l'estomac, le suc gastrique, qui a vite remarqué son arrivée, s'acharne, pour ainsi parler, sur elle par mille et mille petites ouvertures, et bientôt s'en empare tout à fait, non pour le dévorer, mais pour le décomposer, c'est-à-dire pour le digérer.

Voilà qui est fait ; cela a pris à peu près 20 minutes ou moins. Voyez-vous notre boulette réduite en une bouillie grisâtre qui ne demande qu'à sortir du sac où elle a été ballotée, brassée, tournée

et retournée en tous sens. On lui délivre son passeport, et on la met..... à la porte, qu'elle franchit lestement et sans aucune difficulté, car sa masse tiendrait dans une cueiller à soupe et est presque liquide. Ayant passé le pylore, elle rencontre à quelques pouces de là, 2 ou 3 au plus, une inconnue bien connue de nom, mais qui s'obstine à rester, jusqu'à cette heure, inconnue dans son action bienfaisante. C'est la bile qui va lui tenir compagnie pendant un trajet d'une vingtaine de pieds pour disparaitre ensuite totalement et d'une manière fort mystérieuse, comme on vient de le dire. Tout à côté de l'endroit où notre "Bouchée de pain," sous forme de chyme, rencontre le suc biliaire avec lequel elle se mêle sans en être autrement affectée, elle reçoit les sécrétions du pancréas qui ne l'affectent pas non plus d'une manière appréciable, vu que le chyme du pain ne contient que des traces de *matières oléagineuses*, qui seules sont décomposées par la *pancréatine*. Mais voici qu'une multitude de petits conduits lui apportent une quantité considérable de ces sucs intestinaux qui décomposent tout l'amidon du chyme et le convertissent en sucre. C'est l'opération de la chylification. La "Bouchée de pain" transformée en chyme était de couleur grisâtre : changée en chyle, elle devient blanchâtre et elle ne va pas tarder à devenir rougeâtre. Quelles étonnantes transformations ! Le suc intestinal ayant maintenant complètement terminé son travail propre, il ne reste absolument rien de notre "Bouchée de pain" qui ne soit radicalement transformé en de nouvelles substances absolument différentes de celles qui la constituaient, sauf quelques parcelles extrêmement minimes et en fort petite quantité qui n'étaient pas susceptibles de digestion, et qui doivent être rejetées au dehors. Que va devenir cette matière d'apparence laiteuse, le chyle, qui provient de la "Bouchée de pain"? Elle va parcourir, par la même action péristaltique ou vermiculaire dont nous avons parlé, toute l'étendue de l'intestin grêle, qui n'a pas moins, chez l'homme, de 25 pieds de longueur, où elle trouvera, sur ses parois, une infinité de petites élévations sous forme de filaments coniques appelés *villi*. Ces *villi* sont tellement nombreux qu'ils donnent à la surface interne de l'intestin l'apparence du velours. Chaque *villus* est pourvu d'une réseau de très petits vaisseaux à travers lesquels le sang circule constamment et librement. Mais les villi n'ont pas, comme les tubules gastriques, d'ouvertures, alors comment le chyle entre-t-il dans la circulation ? Il y entre par un procédé bien connu en physique qui s'appelle osmose. C'est une force qui permet à un liquide de passer à travers

la cloison d'une membrane humectée de nature animale. Et c'est justement ce que fait le chyle : il passe à travers la cloison des villi et se mêle au sang qu'il y rencontre. Cette opération s'appelle *absorption*. Voilà donc maintenant notre "Bouchée de pain," non-seulement transformée, mais encore transportée du canal intestinal aux canaux ou vaisseaux sanguins. Là, elle se mêle au sang, l'enrichit de toutes ses substances nutritives, et l'aide puissamment dans la formation des globules ou corpuscules colorés qui donnent une couleur rougeâtre au sang. Puis, finalement, elle entre dans le grand courant de la circulation. Chaque villus est la source d'autant de petits courants ou ruisseaux qui finissent par se rencontrer et se confondre, et forment, en grande partie, par leur réunion, une grande rivière qu'on nomme *veine-porte*, ainsi appelée parce qu'elle porte son contenu, le sang, au foie qu'il pénètre dans toutes ses ramifications. De là, il en sort par la veine hépatique qui se décharge dans la veine-cave abdominale qui, à son tour, se décharge dans l'oreillette droite du cœur. Poursuivant infatigablement, et sans jamais cesser un seul instant, sa course rapide, le sang, avec toutes les substances nutritives diverses que lui a apportées notre "Bouchée de pain," et, après s'être purifié et ranimé dans les poumons par l'action de l'oxygène de l'air qu'il y rencontre, se promène jusqu'aux extrémités du corps, pénètre tous les organes et apporte à tous sa quote-part convenable de nourriture : à celui-ci, la dentine ; à celui-là, l'ostéine ; à cet autre, la chéline ; à cet autre encore, la chondrine, la kératine, la musculine, et cent autres tissus qu'il serait bien trop long d'énumérer. Et, tous ces tissus divers ou peu s'en faut, ont été nourris d'une manière plus ou moins appréciable par notre "Bouchée de pain." On prouve absolument cela par le fait indéniable que l'homme peut subsister de pain seul, surtout si la farine n'a pas été blutée, pendant un laps de temps considérable, certainement plusieurs années sans notable détriment à sa santé. Il n'en serait cependant pas de même pour le chien, par exemple, et autres carnassiers chez qui la digestion se fait très rapidement ainsi que l'absorption, vu le peu de longueur et la droiture de leurs intestins. Ainsi, on a remarqué qu'un chien meurt d'inanition en moins d'un mois, s'il est nourri exclusement de pain. Voilà donc, Messieurs, "l'Histoire chimique d'une Bouchée pain" racontée, non avec tous les développements dont elle est susceptible, ce qui requerrait un volume, mais avec assez de détails pour en donner une idée à la fois suffisamment juste et vraie. Si j'ai réussi, Mes-

sieurs, à vous intéresser, sinon aussi à vous instruire sur un sujet qui n'est pas assez connu par la grande majorité des mangeurs de pain, je me trouve suffisamment récompensé.

J. C. CARRIER.

L'ORPHELIN.

Il faisait déjà nuit, une de ces nuits d'automne froide et noire; ponrtant un pauvre enfant, sans famille et sans gîte, errait dans l'épaisse forêt. Il était bien jeune: à peine douze années avaient passé sur sa tête. Son teint pâle, ses yeux noirs, levés vers le ciel, semblaient le supplier d'avoir pitié du pauvre orphelin brisé de fatigue, transi de froid. L'enfant s'arrête: il jette un cri et tombe comme l'oiseau, sans mère, qui n'a pas encore d'ailes pour voler seul. Mais ce cri de désespoir avait été entendu. Dieu ne voulait pas laisser l'orphelin sans asile et sans appui. Une dame, jeune encore, venait de se pencher sur l'enfant inanimé; un monsieur, qui devait être son mari, s'approche lui aussi et le pauvre petit, transporté dans la voiture, est entouré des soins les plus tendres et les plus empressés. Les chevaux partirent au galop; on arriva bientôt au château. La vie revenait peu à peu dans cette frêle créature; l'enfant ouvre les yeux pleins d'une reconnaissance infinie, et regarde la comtesse. "Reposez-vous, cher enfant," lui dit-elle avec une tendre bonté. "Comment vous appelez-vous"?—"Julien," balbutia-t-il, et sa tête pâle retomba sur l'épaule de sa bienfaitrice. La jeunesse triompha et, quelques jours après, le pauvre petit sentait la vie revenir dans ses membres brisés.

La comtesse avait une fillette âgée de 9 ans; elle était relativement grande et jolie comme un cœur; ses cheveux blonds retombaient en boucles sur ses épaules; ses grands yeux bleus pleins de finesse et de gaîté, ses joues pâles avaient parfois une teinte rosée qui lui allait à ravir. Berthe avait un cœur aimant et généreux: elle était douée d'une vive intelligence et de beaucoup de sensibilité. Les douleurs du pauvre orphelin, son délaissement, son air triste et rêveur la touchèrent jusqu'aux larmes; les deux enfants partageaient leurs jeux et s'aimaient de la plus vive affection. Julien ne pouvait vivre sans Berthe.

Ils vécurent ainsi trois ans; jamais l'idée ne leur était venue qu'on pût les séparer: sans se rendre compte des sentiments qui les animaient, ils ne se quittaient pas un seul instant.

Un soir que les deux enfants lisaient ensemble leur poète favori

(Lamartine), quelqu'un vint prévenir Berthe que le comte la demandait ; elle jette un regard plein de tendresse sur Julien et se rend vers son père.

" Ma fille, lui dit-il, vous avez maintenant 12 ans, il faut que vous songiez à votre avenir ; une éducation accomplie est nécessaire à votre rang ; votre mère voit, comme moi, que la vie de pension vous est indispensable pour former votre caractère et faire de vous une jeune fille parfaite sous tous les rapports. Donc dans huit jours, vous partirez pour le couvent du Sacré-Cœur. Ne vous affligez pas : votre mère et moi, nous irons souvent vous voir." La pauvre enfant était au désespoir : " Quoi ! disait-elle, quitter mes parents bien aimés, mon Julien, le compagnon de mes jeux et de mes études, ne plus le voir, ne plus l'entendre m'encourager, me louer, me blâmer, ne plus entendre sa douce voix ! Plus de promenades, plus rien que les murs d'un couvent ! Plus de visages amis " !

C'en était trop pour son jeune cœur. Lorsqu'elle revint près de Julien, ses larmes coulaient abondamment ; alors elle lui raconta tout. Le pauvre enfant ne pouvait l'encourager, il sentait le désespoir l'envahir. N'avait-il donc pas assez souffert ? Après avoir perdu ses parents il est adopté par cette famille, et voilà que l'ange qui l'a consolé, cet ange tant aimé, va partir ! " Mais puis-je vivre sans elle ? se disait-il : que me fait la vie puisqu'elle ne sera pas là pour l'embellir " ? Jamais les deux enfants n'avaient compris combien ils s'aimaient.

Les derniers jours des préparatifs furent une agonie longue et cruelle. Berthe et Julien venaient dire adieu à la petite source, au saule pleureur où ils avaient passé de si doux moments ; on voulut faire une dernière promenade sur l'eau ; Julien était de plus en plus triste. Berthe essayait de l'encourager. " Je reviendrai bientôt, mon frère, lui disait-elle : je t'en prie, ne pleure plus " !

Le jour des adieux arriva, Julien avait disparu : en vain le chercha-t-on. La jeune fille partit le cœur navré, le désespoir dans l'âme. Julien ne se sentait pas la force de lui dire adieu. Il revint à la maison, mais toujours triste et rêveur ; on le rencontrait, dans le jardin, seul et silencieux ; les yeux perdus dans la vague, il appelait en vain une vision disparue et regrettée !

Berthe avait écrit plusieurs fois : la douleur affaiblissait ses forces, une toux sèche déchirait sa poitrine ; bientôt elle revint, car on n'avait plus l'espoir de la sauver. Ce que Julien ressentit lorsqu'il la vit pâle et mourante, oh ! la plume ne peut l'exprimer. Où étaient

cette jeunesse florissante, ces joues rosées, ces yeux brillants ? Hélas ! on ne reconnaissait plus la jeune fille d'autrefois gaie, vive, pétulante.... Maintenant elle était pâle, les joues creusées, les yeux entourés de cercles noirs. Pauvre Julien ! il ne lisait que trop son arrêt fatal sur la figure douce de sa jeune compagne. "Si les soins pouvaient la ramener" ! se disait-il, n'osant croire à son malheur.

Mais les ravages du mal semblaient de plus en plus rapides. Berthe fut obligée de garder la chambre. Julien ne la quittait pas ; tantôt occupé à lui raconter ce qu'il avait fait pendant son absence, ses souffrances, ses veilles, ses promenades solitaires ; d'autres fois, il lui lisait de la poésie douce et mélancolique : la jeune fille s'endormait appuyée sur son bras, mais cette consolation ne devait pas être de longue durée....

Un soir qu'elle se sentait de plus en plus faible, elle fit approcher Julien : "Ecoute-moi, lui dit la jeune fille, ce sont mes dernières paroles, garde-les bien dans ta mémoire. Pauvre ami, prends courage, ne pleure pas ainsi, tu me brises le cœur ! Dieu le veut, il demande le sacrifice de ma vie. C'est bien triste de mourir si jeune, je n'ai que 15 ans..... Tu sais combien mes parents chérissent leur petite Berthe et quel sera leur désespoir lorsque je ne serai plus : console-les, mon Julien bien aimé, sois pour eux un bon fils, ne les quitte pas, me le promets-tu" ?—"Oui, oui, je te le promets... répétait-il dans un sanglot ; mais, je t'en conjure, ne parle pas ainsi, ma Berthe chérie, ne me laisse pas seul sur la terre ! Que ferais-je sans toi" ?

Elle prit sa tête pâle dans ses mains et la couvrit de baisers. "Que ton amour pour Dieu soit plus fort que ton désespoir ! Adieu ! mon frère, conrage....."

Sa tête retomba, et Berthe sourit une dernière fois à Julien. Peindre la douleur du pauvre enfant est chose impossible ; la souffrance l'avait mûri ; bientôt il laisse le monde où il n'avait rencontré qu'amertume et déception. L'orphelin avait trouvé, en Dieu, un père et une épouse : il se fit Jésuite. Je puis ajouter qu'il fut "*heureux*."

GEORGETTE.

LE R. P. LOUIS SACHÉ, S. J.

PAR LE

P. H. E. DUGUAY, S. J.

La *Revue canadienne* manquerait certainement à son devoir si elle n'apportait pas son tribut d'éloges, à la suite de plusieurs journaux qui ont fait de ce beau livre une appréciation flatteuse et bien méritée.

Nous savons gré au R. P. Duguay d'avoir mis, sous les yeux de notre population canadiennne, de très beaux exemples de vertu ; un homme aux prises avec lui-même, domptant sa nature, ayant l'œil toujours fixé sur son Dieu et marchant avec intrépidité dans le sentier du devoir. Nous sommes mis en présence d'un chrétien qui s'est chargé de la croix du Christ, qui écarte les obstacles et qui, sans crainte d'ensanglanter ses traces, foule aux pieds les ronces et les épines pour arriver au terme fixé.

C'est de plus un religieux constamment adonné à l'étude et à la pratique des plus grandes vertus de son Ordre ; un médecin des âmes qui ne rentre au logis qu'après avoir fermé un grand nombre de plaies et appliqué le baume de la consolation sur les blessures saignantes des cœurs malheureux. Il revient souvent, au milieu des ombres de la nuit, chargé du poids du jour, brisé de fatigue, mais content du bien qu'il a fait ; puis, ayant pris à peine un peu de repos, après s'être retrempé dans la méditation, parfois dans les souffrances que lui ont causées ses infirmités et une nuit d'insomnie, le lendemain il retourne au labeur avec de nouvelles énergies.

Maître des Novices, il enseignait les vertus par la parole et plus encore par l'exemple ; recteur du collège, il faisait respecter la discipline. La sagesse de ses conseils lui gagnait la confiance des élèves, son empressement à remplacer les régents malades témoignait à tous de sa grande charité. Supérieur de résidence, le plus lourd fardeau était pour lui ; il recherchait les œuvres de zèle les plus humbles, et il distribnait le pain de l'Evangile aux petits enfants avec une simplicité et un dévouement admirables.

Nous ne voyons pas dans le Père Saché, comme dit l'auteur, cette sainteté à hauts sommets qui rebute l'émulation, mais rien non plus de cette vertu terre-à-terre qui déconcerte l'admiration." C'est précisément pour cela que sa vie produira dans les âmes un bien plus général : beaucoup y trouveront plus leur compte que dans la vie des saints, qui brillent comme des astres de première grandeur au firmament de l'Eglise.

L'auteur mérite spécialement des félicitations pour avoir représenté le R. P. Saché sous ses vraies couleurs et avec sa véritable physionomie.

Il n'a pas suivi la coutume antique et solennelle de ces panégyristes qui brûlent, à la mémoire de leur héros, assez d'encens pour gêner la respiration du lecteur le plus bienveillant. Celui qui a connu intimement le vénérable religieux se dit, en lisant ces pages : C'est une belle photographie : c'est sa pose naturelle, son humble maintien, ce sont ses traits quelques peu austères ; voilà bien son regard ferme et rayonnant de piété, son noble front ridé par le travail et la mortification.

Quant au style de l'écrivain, il est mûr, bien nourri, plein de fraîcheur. Sa phrase s'étale bien agencée et délicate ; sa pensée noble et puissante laisse une marque.

Tout est d'un naturel soigné. Cependant, pour ne pas avoir l'air trop flatteur, disons franchement que l'adresse " Au Lecteur" est un peu trop solennelle.

Ajoutons, en terminant, que nous n'avons pas eu la prétention de faire ici une analyse complète ; notre but a été seulement de donner au public une idée, quoique faible, d'un livre qui fait grandement honneur à la littérature canadienne.

H. F.....

TONKOUROU

ÉTUDE-CRITIQUE

(*Suite et fin.*)

II

M. Pamphile Lemay est un amant de la nature, mais de la nature douce, printanière, de celle qui prodigue les insectes d'or, les roses satinées, les trilles des rossignols, les gazouillements des nids, les frissons de la feuillée, les murmures des molles brises et des souffles parfumés.

Sous son pinceau on voit toujours briller les tons riches et moelleux du panorama terrestre, l'azur des monts lointains, l'émeraude des flots, l'or des épis et la pourpre des crépuscules.

Un passage du chant intitulé *La Vision* vous fera encore mieux connaître quel chaud coloris l'auteur de *Tonkourou* sait parfois donner aux paysages qui enjolivent son poème :

Et sur la mousse où maint insecte d'or sautille
Léon s'en va s'asseoir avec la jeune fille ;
La brise caressait les blés, les arbrisseaux ;
L'on entendait au loin le babil des ruisseaux ;
De suaves senteurs montaient de chaque plante
Les grillons s'appelaient sous la pierre brûlante ;
En flottant dans la pourpre au bord du firmament
Les nuages dorés, tour à tour, mollement
Venaient se fondre ensemble en un baiser suprême ;
Mille gazouillements d'une douceur extrême
Sortaient des petits nids cachés dans les buissons ;
Sur le vieil orme même, il courait des frissons.

Un voile de vapeur s'éleva de la plage
Enivré de parfum, le papillon volage
Ferma l'aile et dormit sur le sein d'une fleur.
Les forêts et les champs perdirent leur couleur
Et le ciel vit pâlir sa radieuse teinte.

Dans le silence, alors, comme un métal qui tinte
Résonna tout à coup un son vibrant et pur
Et l'orme tressaillit, et son feuillage obscur
Frémit comme aux baisers d'une légère brise.
Un rossignol chantait, ouvrant son aile grise.....

A cette citation, nous pouvons encore joindre les strophes du *Chant du Marin* et le début de l'*Orme de Lotbinière :*

Que j'aime à vous revoir, forêts de Lotbinière,
Quand vous ouvrez, ainsi qu'une immense bannière,
Aux vents légers du soir, aux rayons des matins,
Votre feuillage épais sur les coteaux lointains!
Que j'aime à vous revoir quand le printemps se lève
Et que vos troncs puissants se tordent dans la sève!
Quand vos rameaux feuillus bercent les petits nids
Où naissent des amours et des espoirs bénis!
Quand vous faites monter de vos superbes dômes,
Comme un encens à Dieu, vos voix et vos arômes!

Oubliant un instant les beautés de la nature, les séductions du bocage et des vallées, la lyre de M. Lemay trouve parfois des notes graves, mâles, patriotiques. Les événements de 1837 lui ont inspiré *Papineau*, le chant le plus viril et le plus enthousiaste de *Tonkourou*. En voici un extrait :

Mais soudain une voix s'élève et nous étonne
Elle va retentir comme un canon qui tonne
Et les glaives rouillés sortiront du fourreau.

Un homme s'est dressé sous le fouet du bourreau;
Il est rempli d'amour pour le peuple qui souffre;
Il voudrait le voir libre ; il lui montre le gouffre,
Où l'ont précipité ses guides maladroits.
Il l'éveille; il l'instruit de ses immortels droits,
Il flétrit des torys la politique louche
Et les brillants discours jaillissent de sa bouche
Ainsi que des volcans jaillit la lave d'or
Il monte, il plane haut comme un vol de condor
Il ressemble au torrent que nul effort arrête
.....
O Papineau, ton nom, comme un aigle vainqueur
Plane majestueux sur ta jeune patrie!
Il porte l'espérance à son âme flétrie
Par le joug écrasant d'un maître sans pitié!
L'Anglais l'appelle: haine, et les tiens: amitié.
Il n'est pas la vengeance, il est le pardon noble;
Il fait rugir d'effroi la politique ignoble
De ces ambitieux, sanguinaires troupeaux
Qui viennent sur nos bords déchirer nos drapeaux
Et nous chasser aussi de notre humble chaumière!
O Papineau, ton nom, c'est comme une lumière
Qui nous montre de loin le chemin de l'honneur
C'est l'étendard qui porte en ses plis le bonheur.

Le nom de M. Papineau ne planait pas sur le Canada aussi majestueusement que le veut l'auteur. Il suffit de lire dans le *Canadien*

de 1837 les articles remarquables de M. Etienne Parent, un bon patriote pourtant, ainsi que le troisième volume de l'*Histoire* de F. X. Garneau pour s'en convaincre. M. Papineau n'avait pas l'appui du clergé et bon nombre de ses compatriotes le regardaient avec défiance. Cela nuit considérablement à son appellation d'*aigle vainqueur*. Toutefois je me contenterai de placer ce petit correctif, au nom de l'histoire, sans demander à M. Lemay, la moindre modification de nature à amoindrir la beauté des vers ci-dessus.

Rendons cependant cette justice à l'auteur qu'il déplore, tout comme nous, la triste fin de M. Papineau :

Comment cet homme grand dont le puissant langage
Des saintes libertés nous apportait le gage
Est-il resté courbé sous le joug de l'erreur ?
.....
Mais respect au tombeau. Silence donc, ma lyre !
Au fond des cœurs troublés, notre Dieu, seul, peut lire
Et quand son prêtre saint, se retire en pleurant
Un ange veille encore au chevet du mourant.

Mais c'est dans l'évocation des vieilles coutumes canadiennes que M. Lemay excelle. *Tonkourou* nous offre plusieurs petits tableaux bien enlevés des travaux de la vie rurale : le *brayage*, le battage, la fenaison et de ses rejouissances à la fin de la moisson, à la veille des noces et à la Sainte-Catherine.

Je me permets de citer encore ici quelques courts extraits.

La fenaison :

Sous un ciel sillonné par des vols d'hirondelles
Partout, des charriots, dans leurs hautes ridelles
Transportent au fénil, ardent comme un bûcher,
Le foin plein de senteurs qui va se dessécher.
La roue au fort moyeu crie au fond de l'ornière,
Et le treffle empourpré laisse à chaque barrière
Une vive guirlande, un radieux feston
Où vient se reposer l'aile du hanneton.

La *tire* à la Sainte Catherine :

Le sirop s'étendit bientôt en couches minces,
Comme des éclats d'ambre, au fond des plats d'étain
Et tous pour *étirer* pleins d'un zèle enfantin,
Ou, peut-être orgueilleux de leurs chemises blanches
Otèrent leurs gilets et troussèrent leurs manches.

Avec un bruit léger, obéissant aux doigts
La *tire* se replie et s'allonge cent fois
Se fendille en fils d'or, se tord comme une tresse,
Et puis sous les ciseaux qui la coupent sans cesse,
Tombe en rayons brisés dans les plats, par monceaux,
L'on en savoure alors les délicats morceaux.

C'est donc à la campagne que M. Lemay aime à harmoniser les doux accords de sa lyre avec le ronronnement du rouet, le bruit du devidoir, les crépitements des tisons de l'âtre. Voilà pourquoi sa muse sera mieux goûtée, mieux comprise de l'homme des champs que celle de beaucoup d'autres poètes plus élégants, plus châtiés, plus artistes même, mais moins épris des beautés agrestes.

M. Fréchette est brillant, son vers est plus savant, plus sonore, plus ample que celui de M. Lemay, mais il est moins original.

L'auteur de la *Légende d'un Peuple* aura des triomphes—et il en a eu beaucoup—dans les grands centres, dans les sanctuaires artistiques, chez les amateurs de la forme, chez ceux qui prisent les arabesques de Théophile Gautier, les rimes d'or de Théodore de Banville, les antithèses de Victor Hugo, mais, dans nos campagnes, son influence ne sera qu'éphémère, tandis que celle de M. Lemay s'y fera sentir d'une manière durable et lui assurera des amis sûrs et constants, c'est un triomphe peu bruyant, il est vrai, mais il en vaut bien d'autres où nous voyons l'enthousiasme d'aujourd'hui s'effacer devant l'oubli du lendemain.

Un biographe disait dernièrement que les *Vengeances* de M. Lemay étaient l'un des chefs-d'œuvre de la poésie canadienne.

Evidemment, cet écrivain n'avait pas lu l'œuvre qu'il appréciait. *Tonkourou* accuse un progrès immense sur les *Vengeances* et pourtant je n'oserais pas l'appeler un chef-d'œuvre. Pourquoi ? Parce que le chef-d'œuvre demande bien des qualités qu'on chercherait en vain dans le poème de M. Lemay. Que l'on dise que c'est une belle œuvre, et l'auteur pourra se déclarer satisfait, car cette qualification est encore la meilleure en attendant que M. Lemay qui a déjà commencé par supprimer les inutilités de son poème, par enrichir ses rimes, s'attaque directement à sa charpente, en harmonise les pièces et puisse nous faire dire un jour avec raison que *Tonkourou* est véritablement un des chefs-d'œuvre de la poésie canadienne.

CHS-M. DUCHARME.

L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE

L'affluence des auditeurs au débat sur *l'Instruction obligatoire*, qui a rempli deux séances de l'Union catholique, dans le courant de l'année, montre assez le haut intérêt qui s'attache à une importante question. Nous croyons donc être agréable à nos lecteurs en mettant sous leurs yeux un article fort substantiel sur ce même sujet publié, il y a dix ans, en France, par le R. P. Fréd. Bouvier, S. J., lorsqu'on discutait encore aux Chambres la loi néfaste qu'elles ont votée depuis. Il serait difficile pour tout esprit bien pensant de ne pas se rendre à des arguments aussi convaincants. D'où nous vient l'instruction obligatoire ? Son vrai but, son injustice, son inefficacité : tels sont les quatre points que l'auteur examine tour à tour dans cette courte, mais savante étude.

I

D'OU NOUS VIENT-ELLE ?

Le 16 prairial an II, l'ex-abbé Grégoire s'écriait à la tribune de la Convention :

"La probité, la vertu sont à l'ordre du jour, et cet ordre du jour doit être éternel."

Le soir même, pour traduire et commenter une déclaration si consolante, le tribunal révolutionnaire livrait au bourreau seize condamnés.

Le lendemain, il faisait tomber trente-deux têtes et, dans le courant du mois, trois cent trente-sept victimes étaient par lui envoyées à l'échafaud.

C'était une nouvelle façon d'entendre "la probité et la vertu." On entendit de même la liberté d'enseignement : la Révolution la proclama et elle y substitua immédiatement le plus effroyable des monopoles.

Dès ses premiers jours, elle déclare, par la bouche de Talleyrand, que, "chacun ayant le droit de concourir à l'instruction, il faut que tout privilège exclusif sur elle soit aboli sans retour." (Rapp. à la Conv., 10-11 sept. 1791.

Deux ans après, elle grave au frontispice de la loi du 28 frimaire an II ces mots pompeux : "L'ensignement est libre." Mais elle confisque aussitôt cette liberté ; car elle chasse d'abord de l'école deux catégories de citoyens, les religieux et les nobles, et elle ordonne ensuite que " les pères et mères, tuteurs ou curateurs, seront tenus d'envoyer leurs enfants aux écoles du premier degré d'instruction, " (Art. 6) " au moins pendant trois années consécutives." (Art. 8.)

Ces prescriptions étaient sanctionnées par des pénalités rigoureuses. Les contrevenants devaient être " dénoncés au tribunal de police correctionnelle et, condamnés à une amende égale au quart de leurs contributions...En cas de récidive, l'amende était doublée, et les infracteurs, comme ennemis de l'égalité, privés pendant dix ans de l'exercice des droits de citoyens." (Sect. III, art. 9.)

Comme on le voit, sous le masque de la liberté, la Convention décrétait le plus affreux des esclavages, la servitude des consciences, et elle prouvait la vérité du mot de Gensonné : " L'amour de la liberté a, lui aussi, ses hypocrites," c'est-à-dire des hommes qui n'en font montre que pour mieux asservir.

Deux orateurs avaient surtout contribué à faire voter l'instruction obligatoire : Robespierre et Danton ; Robespierre, qui à ce moment même couvrait la France d'échafauds ; Danton, qui, dans le crime comme en politique, avait pour formule : de l'audace, encore de l'audace, de l'audace toujours. La rédaction du projet de loi était l'œuvre d'un autre conventionnel, Lepelletier de Saint-Fargeau. Mais ce montagnard ayant été tué, le 21 janvier, par le garde-du-corps Pâris, Robespierre s'était approprié le projet, et ce fut lui qui le présenta à la Convention. C'est donc à juste titre qu'on peut le regarder comme le véritable auteur de cette loi, où on lisait, entre autres choses :

L'instruction publique des enfants sera-t-elle d'obligation pour les parents, ou les parents auront-ils seulement la faculté de profiter de ce bienfait national ?

" D'après les principes, tous doivent y être obligés. Pour l'intérêt public, *tous doivent y être obligés.*

" .....Dans quelques années, lorsque nous aurons acquis, si je peux m'expliquer ainsi, la force et la maturité républicaines, je demande que quiconque *refusera* ses enfants à l'institution commune, soit privé de l'exercice des droits de citoyen pendant tout le temps qu'il se sera soustrait à ce devoir civique, et qu'il paie, en outre, double contribution."

Un peu plus haut, Robespierre avait dit afin de prévenir l'objection tirée de la pauvreté des parents : " Je demande que vous décrétiez que depuis l'âge de cinq ans jusqu'à douze pour les garçons et onze pour les filles, *tous les enfants, sans distinction et sans exception*, seront élevés en commun, aux dépens de la République, et que tous, sous la sainte loi de l'égalité, recevront mêmes vêtements, même nourriture, même instruction, mêmes soins." (Séance du 13 juillet 1793.)

Ducos demanda de son côté que l'éducation primaire fût *commune* et *forcée*.

Il semblait que tous les Conventionnels dussent être e'accord sur ce point. Dès qu'on voulait opprimer la France, comment auraient-pu ne pas s'entendre ? Pourtant, lorsqu'on en vint, quelque temps après, à la discussion du projet, l'article concernant les devoirs des parents, relativement à l'instruction des enfants, avait été modifié ; au lieu de la première rédaction : " Les parents *devront* envoyer, etc.," il portait ces mots : " Les parents *pourront* envoyer leurs enfants, à l'école, etc..."

L'oppression était si monstrueuse que la Commission avait reculé, n'osant pas violenter à ce point les consciences.

Mais elle avait compté sans Danton. Le terrible orateur bondit à la tribune ; il venait appuyer l'amendement de Charlier réclamant qu'on remplacât le "pourront" de la Commission par ces mots: "seront tenus", et il s'écria :

" Il est temps de rétablir ce grand principe qu'on semble méconnaître, que les *enfants appartiennent à la République* avant d'appartenir aux parents (1). Personne plus que moi ne respecte la nature.. mais qui me répondra que les enfants, travaillés par l'égoisme des pères, ne deviennent pas dangereux pour la République ?.....C'est dans les écoles nationales que l'eufant doit sucer le lait républicain.....(Séance du 22 frimaire.)

L'amendement fut adopté et la loi votée quelques jours après dans son ensemble.—Elle porte la date du 29 frimaire an II.

(1) Ce principe est emprunté à J.-J. Rousseau. Voir le *Contrat Social*.—Saint-Just, dans *ses Fragments d'institution républicaine*, déclare aussi que les enfants appartiennent surtout à la République. Ils ne sont à la mère que jusqu'à cinq ans, et encore est-ce à la condition qu'elle les ait nourris elle-même. Robespierre avait dit dans une autre occasion : " *La patrie seule a droit d'élever ses enfants. Elle ne peut confier ce dépot à l'orgeuil des familles, ni aux préjugés des particuliérs*, aliments éternels de l'aristocratie et du fédéralisme domestique." (19 floréal, an I.)

C'est le premier acte sérieux d'une grande assemblée révolutionnaire sur l'importante question de l'enseignement. Elle contenait quelques bonnes prescriptions, mais elle édictait pour la première fois le principe tyrannique de l'instruction obligatoire (1), dont la France, comme nous l'avons vu, se trouvait principalement redevable à Robespierre et à Danton.

Au lendemain de la révolution de Février, on fit une nouvelle tentative pour implanter l'instruction obligatoire en France. Mais cette tentative échoua misérablement, et l'on n'entendit plus parler de l'instruction " gratuite, laïque et obligatoire", jusqu'au jour où les héritiers directs des adeptes de la Convention (2) reprirent la campagne. C'est du sein des loges qu'est parti alors le mot d'ordre ; c'est parmi leurs adhérents que l'on a recruté les premiers combattants qui sont descendus dans l'arène pour travailler au triomphe du vieux principe de 1793.—L'organisateur de cette croisade au rebours, devenu franc-maçon, vient à peine de lever le drapeau, que tous les F. ·. accourent et se rangent autour de lui. C'est justice, car " l'œuvre de *sa* ligue d'enseignement est bien réellement la mise en pratique des principes proclamés dans les loges."

" Il était impossible, dit le *Monde maçonnique*, de trouver une œuvre plus sympathique à la Maçonnerie. Aussi le conseil de l'Ordre a-t-il résolu, non-seulement de l'autoriser et de la patronner, *mais encore de la prendre sous sa direction*, en la constituant au sein du Grand-Orient de France. . . . . .

(1) Nous parlons ici de l'instruction obligatoire, telle qu'on la trouve dans la formule révolutionnaire, c'est-à-dire intimement et inséparablement liée à la laïcité, et nous affirmons qu'elle a été pour la première fois imposée à la France par la Convention. Les vœux, édits et déclarations de 1560, de 1695, de 1698 et de 1724, portant en partie sur l'instruction religieuse, ne peuvent être invoqués comme des précéents qui légitiment la nouvelle obligation à laquelle on veut nous astreindre. Du reste, l'application ne parait pas en avoir été bien sérieusement poursuivie. Quant aux Etats de l'exemple desquels on s'autorise, autre est leur instruction obligatoire, comme nous le verrons, et autre l'obligation formulée par nos réformateurs.

(2) Tout le monde sait la part que prit la Franc-Maçonnerie dans la Révolution. Brissot, Bailly, C. Desmoulins, Condorcet, Danton Péthion, Rabaud-Saint-Etiennne faisaient partie de la loge des *Neufs Sœurs ;* Philippe-Egalité, Custine, Lafayette et toute leur coterie appartenaient à celle de la *Candeur*. Robespierre, fils du fondateur de la première loge à Amiens, Mirabeau, Talleyrand, Fouquier-Tinville, Saint-Just, Collot d'Herbois, Couthou, Carrier, étaient maçons.—Voir Louis Blanc, *Histoire de la Révolution*, t. II, p. 3, et Barruel, *Mémoire sur le Jacobinisme*, t. IV, ch. XI, XII. Il va sans dire que le programme politique de tous ces hommes n'était rien autre chose que l'application de leurs théories franc-maçonniques et la réalisation des engagements contractés par eux au sein des sociétés secrètes.

" C'est donc sur cette question, ajoute le même journal, que doivent se concentrer tous les efforts de la F. ·. M. ·." (Année 1866, p. 340 358.)

Ils s'y concentrent si bien effet que, quatre ans après, le G. ·. M. ·. du G. ·. O. ·. de France, M. Babaud-Laribière, peut s'écrier : " Nous sommes tous d'accord sur le grand principe de l'instruction gratuite, obligatoire et laïque, si chaleureusement acclamé par la dernière assemblée." (Circ. du 4 juillet 1870.)

Les loges ne se sont pas contentées d'émettre un avis favorable à l'établissement de l'instruction obligatoire ; elles ont tenu à honneur d'indiquer au législateur quelques pénalités destinées à assurer l'exécution de la loi, et on les a vues, elles qui parlent si souvent de liberté, proposer tour à tour, pour briser les dernières résistances des parents, les mesures les plus arbitraires et les plus violentes.

La loge d'Anvers a demandé contre les familles réfractaires : "l'avertissement, la réprimande publique, la privation de tutelle, des droits d'électeurs et d'éligibilité, l'incapacité de remplir aucun emploi public, *le placement de l'enfant* ENLEVÉ A SA FAMILLE *dans des institutions* créés à cet effet par l'État."

La loge de Verviers est allée plus loin ; elle a déclaré "que tous ses membres verraient sans répugnance les pénalités de *l'amende et de la prison* inscrites dans la loi contre les parents récalcitrants."

Celle de Bruxelles a renchéri encore sur ses dispositions tyranniques : elle a réclamé : " l'enrôlement forcé de l'illettré dans le cadre de la milice, l'amende et la prison pour les parents." Enfin, dans un projet de loi élaboré par le Grand-Orient et où sont résumées les diverses propositions des loges de l'obédience, on indique les mesures suivantes :

1° *Obligation* pour le père, ou pour la *mère veuve*, de conduire de *force* ses enfants à l'école ;

2° Suppression de toute instruction religieuse (la Franc-Maçonnerie ne sépare jamais ce principe de l'obligation) ;

3° Inscription des noms des parents en défaut sur un tableau exposé publiquement, devant la maison commune ;

4° Condamnation des parents à une amende de 100 francs au maximum et, en cas d'insolvabilité, à des *travaux forcés de un à trente* jours au profit de la commune, ou à un emprisonnement de un à cinq jours ;

5° Comme dernier moyen, SOUSTRACTION DE L'ENFANT à la direc-

tion des parents (V. le R. P. Gautrelet, *La Franc-Maçonnerie et la Révolution*, p. 324.)

Comparez maintenant le projet proposé aux Chambres, relativement a l'instructon obligatoire, avec ce que demande la Franc-Maçonnerie, et vous verrez que, sauf quelques dissemblances, le programme est à peu près identique des deux côtés. On dirait que c'est la même main qui a tenu la plume dans les loges et au sein de la Commission, et, qu'ici comme là, on a obéi au même mot d'ordre, écouté les mêmes haines, poursuivï le même but. Et vraiment ne sait-on pas que la Chambre compte parmi ses membres un grand nombre de francs-maçons ? Quoi qu'il en soit, il demeure établï, ce qui nous suffit pour le moment :

1° Que l'instruction obligatoire est une mesure révolutionnaire qui nous vient de la Convention ;

2° Qu'elle a été redemandée par les loges et qu'elle ne triomphera que grâce à leur concours,

II

SON VRAI BUT

Ceux qui déclarent ne chercher dans l'instruction obligatoire que " le plus grand bien du peuple," peuvent tromper les gens simples et naïfs. Mais quiconque a un peu lu sait merveilleusement à quoi s'en tenir sur leurs philanthropiques intentions.

La Révolution veut être maitresse absolue de la France et, pour arriver à son but, elle exige qu'on lui livre la jeunesse, afin de la couler dans un moule de sa façon. " Faire exécuter les lois sur l'éducation, voilà le secret," s'écrie, d'après Robespierre (voir Papiers de Robespierre, t. II), le fougeux Saint-Just. " Je demande, dit Barrère, à la séance du 18 mai 1793, que l'Assemblée s'occupe d'une *instruction* RÉVOLUTIONNAIRE, celle qui doit avoir pour objet de *changer nos idées, nos opinions anciennes,* et d'établir la morale qui convient à la liberté, à la République." Et, quelques semaines après, à l'occasion de la fondation de l'école de Mars (3 juin 1793), il affirme de nouveau qu'il s'agit d'une manière prompte de *révolutionner* la jeunesse.

L'instruction commune et obligatoire est, assure de son côté Rabaud-Saint-Etienne, " un moyen infaillible de communiquer incessament tout à l'heure à tous les Français à la fois des impressions

uniformes et communes, dont l'effet soit de les rendre tous ensemble dignes de la RÉVOLUTION, de la liberté..., de l'égalité..., de cette élévation simple et noble où l'espèce humaine a été portée depuis quatre ans..." C'est à dire qu'elle est un moyen infaillibe de faire d'eux de parfaits sans-culottes, semblables à Couthon, à Marat, à Fouquier-Tinville ou aux juges du Tribunal révolutionnaire qui condamnait à mort, le lendemain, un vieillard et deux pauvres femmes, pour "avoir opposé la fureur du bigotisme à la majesté des lois...et avoir récélé les signes du fanatisme et du ralliement des contre-révolutionnaires" dans leur triste demeure!

Croit-on que nons exagérions? Croit-on que la Convention eut un autre but que cette transformation des jeunes gens en athées et en parfaits sans-culottes?—Eh bien! un orateur qui disait, lui, sa pensée tout entière, va nous justifier en quelques mots; écoutez:

"La nature et la raison, voilà les dieux de l'homme, voilà mes dieux!...Hâtez-vous de *propager* ces principes, de les faire enseigner dans vos écoles primaires..... Il est plaisant en effet...de voir préconiser une religion monarchique dans une République...(1) de voir préconiser une religion dans laquelle on enseigne qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes.....Je l'avouerai de bonne foi à la Convention, je suis athée."

Celui qui parlait avec tant de franchise était Jacob Dupont (2). Quelques jours auparavant, le 8 brumaire an II, Duhem, son ami, avait dit à la tribune: "Je regarde les connaissances humaines comme la base de la liberté, mais je les veux *révolutionnaires!*" Ils étaient donc sur ce point tous du même avis: ce qu'il fallait c'était *révolutionner* la jeunesse. Barrère lut même un rapport pour qu'on révolutionnât la langue. La Révolution, c'est-à-dire le désordre, devait être porté partout, et c'est pour que personne ne put s'y soustraire que l'on édictait l'instruction obligatoire. Sans elle, le père serait resté maître de ses enfants, et on ne le voulait pas. La Convention doutait, avec quelque raison du reste, de l'affection qu'elle inspirait aux pères de famille; c'est pour cela qu'elle voulait jalousement "nourrir elle-même du vrai lait républicain."—"Tous nos efforts déclarait Romme, le 21 frimaire an II, doivent tendre à rendre les

(1) Un orateur, dont nous avons trouvé le discours dans la *République française*, a dit dernièrement:

"*Il faut, si l'on veut démocratiser la terre, commencer par démonarchiser le ciel.*"

(2) Cet infortuné mourut dans un hospice de fou.

instituteurs publics inutiles, en procurant aux pères les lumières et le civisme nécessaires pour former l'âme des jeunes républicains; *mais serait-il sage de s'en reposer aujourd'hui sur eux de cette tâche*, à laquelle est attaché le sort de la liberté ?"

Grégoire dit de même (4 pluviôse an II): "Il faut que l'éducation *s'empare de la génération qui naît*; qu'elle aille trouver l'enfant sur le sein de sa mère, dans les bras de son père (1)." Puis, avec moins d'odieux mais beaucoup de grotesque, il réclamait des livres, grâce auxquels, suivant le désir exprimé par Petit, le 20 mars 1793, l'éducation républicaine "irait chercher l'homme dans l'embryon de l'espèce."—"L'ouvrage que l'on demande, s'écriait-il, doit donc tracer des règles de conduite pour le temps de la *grossesse, des couches, de l'allaitement*...(1)" Il faut avouer qu'on ne pouvait guère aller au-delà, et qu'un enfant ainsi traité, porté sur le sein de sa mère venu au monde et allaité suivant tous les principes de la Révolution, n'aurait dû s'en prendre qu'à lui s'il était devenu jamais réactionnaire.

S'il le devenait d'ailleurs, la République, toujours au nom de la liberté, lui fermait toute carrière administrative. Le 30 vendémiaire an IV, sur la plainte de quelques membres qui trouvaient mauvais qu'on eût ouvert l'école polytechnique à des "jeunes gens dont les principes anti-républicains étaient notoires," l'Assemblée décréta, en effet, que "nul élève ne serait admis dans les écoles salariées de la République, s'il n'était *imbu des principes républicains*.

C'est, sans doute, de cette doctrine libérale que s'inspirait la *République française*, organe de M. Gambetta, le jour où elle écrivait, à propos de la loi Ferry:

"On pourra compléter utilement cette loi. Ainsi, si certains pères de famille veulent rester libres de soustraire leurs enfants à l'enseignement national, la nation à son tour aura sans nul doute le droit et même le devoir de n'ouvrir l'accès des fonctions publiques qu'à ceux qui auront reçu dans ses écoles, au moins pendant un temps *minimum* déterminé, *une instruction en harmonie avec les institutions et les lois existantes*. Ceux qui en auront le désir pourront émigrer à l'intérieur, se séparer de plus en plus des hommes et des

(1) Le Bon était encore plus précis: "Il faut, disait-il, *remplacer* les pères et les mères par une éducation commune obligée."

V. *Mémoires pour servir à l'Instruction publique*, 3 vol. In-8. 1812. Ce livre contient de précieux renseignements sur la période révolutionnaire. Nous l'avons consulé avec fruit pour toutes les discussions qui ont eu lieu à cette époque.

choses de leur temps ; mais le gouvernement républicain, qui prétend, avec raison, être servi, et non pas trahi, n'ira pas choisir ses fonctionnaires parmi les sécessionistes (1)."

Nous ne rélèverons pas ici cette outrageante imputation de trahison, si impudente qu'elle soit sous certaines plumes. Mais nous dirons à M. Gambetta : Qu'eussiez-vous pensé d'un gouvernement monarchique qui aurait exigé des serviteurs de la France et de ses soldats un certificat de dévouement à la dynastie régnante ? Quelles protestations n'auriez-vous pas élevées contre lui, et auriez-vous trouvé assez d'indignation dans votre cœur pour stigmatiser une pareille prétention ? Cependant ce que vous auriez condamné dans vos adversaires, vous le recommandez à vos amis, et ce que vous auriez flétri sous un régime autoritaire, vous l'approuvez sous le régime de la liberté. La France jugera une pareille inconséquence et elle saura que penser de votre prétendue passion pour la liberté.

Les nouveaux patrons de l'instruction obligatoire ne paraissent pas, sauf quelques honnêtes exceptions, avoir un but différent de celui de leurs prédécesseurs. " Sans doute, s'écrie l'un d'eux (2), les disciples de Loyola possèdent encore de profondes racines dans le pays,.....sans doute ils veulent la diffusion des esprits (*sic*) par la superstition et une dévotion aveugle ; ils veulent combattre l'ignorance par le miracle ; mais n'avons-nous pas à leur opposer la vraie science, la sciences des encyclopédistes.....? Cette science, il faut l'acquérir ; comment ? *En prenant pour base l'enseignement obli-*

(1) La même menace vient d'être formulée par M. Brisson, vice-président de la Chambre des députés : " Il faut que l'Etat se défende, il faut qu'on dise : On a établi dans ce pays-ci ce qui s'appelle la liberté d'enseignement. Mais je ne veux plus jouer vis-à-vis du cléricalisme le rôle de dupe ou de complice que jouent depuis trente ans tous les gouvernements qui m'ont précédé. Je ne veux plus laisser envahir les cadres de nos fonctionnaires par les nourrissons des congréganistes. (Applaudissements.)

" Ceux qui ont été sur les genoux de l'Église n'entreront pas dans mes bureaux. (Très-bien !—Bravos.)

" Comme il faut un moyen de faire montrer patte blanche, le voici : L'Etat dira : " Désormais, je demande le certificat d'études à tous les jeunes gens qui voudront entrer soit dans les adminstrations, soit dans les écoles qui ont le privilège de recruter certaines fonctions publiques, c'est-dire l'École polytechnique, l'École forestière, l'École militaire, l'École navale, etc.. Congréganistes, vous enseignerez, puisque la loi de 1850, et puisque le nouveau libéralisme le veut ; mais je ne vous emprunterai plus ni un ingénieur, ni un administrateur, ni un officier, ni un magistrat, ni un employé." Discours de M. H. Brisson à ses électeurs, *République française*, 28 novembre 1879.)

(2) Le F. ·. Fleury. Conférences faites dans la V. ·. L. ·. des Philantropes réunis, Or. ·. de Paris.

gatoire et en repoussant de cet enseignement, au nom de la liberté de conscience, l'*instruction religieuse.*"

" Considérant, déclarent quelques autres partisans de l'obligation, que l'idée de Dieu est la source et le soutien de tout despotisme et de toute iniquité.

" Les libres penseurs de Paris s'engagent à travailler *à l'abolition prompte et radicale du catholicisme et à poursuivre son anéantissement par tous les moyens* (1)."

Et ils demandent l'instruction gratuite, *obligatoire* laïque et *matérialiste.*

Citons un dernier témoignage, celui d'un romancier qui a déshonoré la langue française et dont le seul appui fait bien mal augurer de la moralité de la cause qu'il défend.

Eugène Sue écrivait au *National:* " Le premier moyen à employer pour combattre la réaction cléricale, c'est de *soustraire à son enseignement et à son influence les générations naissantes*..... Il faut user de toutes les ressources de la presse et des moyens *d'agitation légale* du pays, pour pénétrer l'opinion publique de cette vérité incontestable que l'instruction morale des enfants pourrait et devrait être complètement en dehors et distincte de l'instruction religieuse ; résumer l'éducation morale dans ce que j'appellerai le *catéchisme civique.* Cette éducation serait bien supérieure à celle que donne le *catéchisme catholique.* Celui-ci, sauf la recommandation de respecter ses parents, d'aimer son prochain, de ne pas voler, ne contient qu'un tissu *d'idolatries* et de *mensonges,* chaos d'impostures incompréhensibles à tout le monde. "

La conclusions était : " Il faut décréter que nul citoyen ne sera autorisé par l'État à ouvrir une maison d'éducation s'il n'appartenait à l'Université laïque. C'est pour l'État un devoir de *salut social* de refuser péremptoirement à ses ennemis l'autorisation d'élever la jeunesse dans l'aversion et le mépris des lois fondamentales du pays 2."

(1) Vœu des libres-penseurs de Paris à l'anticoncile de Naples. *La conjuration antichrétienne contre l'âme des enfants,* par l'abbé Verniolles p. 43.

2 Eugène Sue avait étudié avec soin le catéchisme civique, qui devait, selon lui, remplacer si avantageusement le catéchisme catholique ; mais sa morale n'en était pas meilleure pour cela. Il vit, en 1857, le tribunal correctionnel condamner ses *Mystères du peuple,* comme " renversant tous les principes sur lesquels reposent la religion, la morale et la société ; faisant l'apologie de l'incendie, du vol, du pillage (depuis, la

M. le Ministre de l'instruction publique n'aura pas même, devant le public, le mérite d'avoir trouvé à lui seul le principal prétexte sous le couvert duquel il veut frapper d'ostracisme toute une classe de citoyens. Il n'a eu qu'à se baisser pour ramasser ce prétexte dans la fange d'Eugène Sue. Le romancier l'avait d'ailleurs emprunté lui-même, comme nous le montrerons, à un homme dont le patriotisme ne fait plus question, à Voltaire.

Commune a mis à profit de si utiles leçons) ; travestissant la morale religieuse ; prêchant la haine du gouvernement : excitant à la révolte....., etc., etc.,) ; outrageant les bonnes mœurs par des descriptions immorales, des tableaux indécents et obscènes ; réhabilitant les actes les plus odieux et les plus criminels, flétris à toutes les époques et par toutes les sociétés."

Ce même Eugène Sue, que les juges traitaient si sévèrement, avait reçu, en 1845, une plume d'or de la loge d'Anvers et une *médaille* de celle de Bruxelles, en remerciement des services qu'il avait rendus à la cause commune. Les francs-maçons, qui demandent si haut l'instruction obligatoire, ont dit, ce jour-là, l'instruction qu'ils réclamaient.

(A suivre.)

L'ORDRE DU MONDE PHYSIQUE

ET

SA CAUSE PREMIÈRE D'APRÈS LA SCIENCE MODERNE.

L'ORDRE TERRESTRE.

L'ORDRE DANS LE REGNE ANIMAL.

ART. V.—ADAPTATION DES ORGANES AU MILIEU.

§ 1° Les Oiseaux.

Toutes les parties de l'organisme animal sont proportionnées entre elles, adaptées à leurs fonctions ; elles sont aussi en rapport avec le milieu dans lequel l'animal doit vivre ; la structure des oiseaux, des poissons, le prouve à l'évidence.

Structure de l'oiseau.—Voyez l'oiseau ; mille détails de ses organes sont adaptés à sa vie aérienne.

Il lui fallait un corps très léger, pour se soutenir facilement dans l'air, et cependant une grande vigueur, une grande activité, car le vol exige des mouvements rapides, une force considérable ; la nature y a pourvu par le développement extraordinaire de ses poumons, par la structure de ses membres et de ses os. Sa respiration est double, disent les naturalistes, (Milne Edwards, *Zoologie*, p. 403), c'est-à-dire les poumons communiquent avec des cavités répandues dans presque tout le corps ; on en trouve jusque dans les os. Grâce à cette extension de l'appareil respiratoire, l'air pénètre partout dans l'oiseau, et partout l'oxygène se trouve en contact avec le sang. De là cette chaleur, cette activé, cette impétuosité joyeuse que nous admirons dans toutes ses allures. Dans nos machines à vapeur, il a fallu multiplier la surface de chauffe, inventer des chaudières tubulaires, pour leur permettre de courrir, assez rapides et légères, sur nos voies ferrées ; de même, dans l'oiseau, il a fallu développer les cavités, les conduits pulmonaires pour multiplier la surface où le sang reprend avec l'oxygène la force et la vie, et la nature l'a

fait. Chez certains oiseaux surtout, le développement de ces cavités pulmonaires est très considérable, et par suite le vol puissant ; ainsi le calao, dont la grosseur égale celle du coq d'Inde, pèse deux ou trois fois moins ; aussi vole-t-il très bien, pendant que le dindon peut à peine quitter la terre.

Les ailes.—Pour s'élancer dans l'air, et trouver dans ce fluide un point d'appui suffisant à sa propulsion, il fallait à l'oiseau des rames puissantes, qui, tout en conservant une grande légèreté, fussent d'une grande étendue, afin de frapper l'air sur une large surface. Ses membres antérieurs répondent à merveille à de telles conditions ; solides et légères, les ailes offrent mille détails adaptés à ce but. Pour vaincre la pesanteur et frapper l'air avec force, elles se rattachent solidement au corps, s'appuient sur une double paire de clavicules, ressorts puissants et souples, garnis de muscles vigoureux, qui donnent à leurs mouvements la plus grande énergie. Le sternum, qui consolide leur thorax, ressemble à la quille d'un navire destiné à fendre l'air.

Ainsi, dans la structure de l'oiseau, tout est disposé pour sa vie aérienne. " Si un homme d'un génie supérieur, dit un savant naturaliste, voulait transformer le type des mammifères en celui d'un animal volant, parfait voilier, capable de soutenir longtemps nn vol rapide, il serait conduit, de conséquence en conséquence, à former un oiseau tel que nous le connaissons, tant, jusqu'aux plus minutieux détails, tout est rigoureusement combiné et calculé, dans la composition de leur corps, pour la faculté de voler."

Considérez, par exemple, les plumes, leur structure, le vernis qui les couvre ; n'est-ce pas la réponse à ce problème : comment couvrir le corps de l'oiseau d'une fourrure épaisse sans augmenter notablement son poids, ménager une large surface sans la rendre pesante ? Comment empêcher la pluie de la rendre plus lourde, et de refroidir cet organisme si délicat ? Un poil léger n'eût pas suffi ; une épaisse toison eût été trop lourde ; les plumes, avec leurs barbes légères, leur duvet soyeux, réunissent ces avantages sans avoir ces inconvénients ; elles sont larges et solides, chaudes et légères, et même une sorte de vernis les rend imperméables.

Ainsi construit, comme un navire aérien muni de ses rames puissantes, gonflé, ballonné, l'oiseau se lance alerte et joyeux dans les airs, et peut y fournir une course longue et rapide.

Des hirondelles, transportées de Paris à Vienne, (en Autriche), sont revenues à leur nid en six et sept heures ; des pigeons, portant

des dépêches durant le siège de Paris, parcouraient en une heure 30 à 40 lieues, et plusieurs espèces ont un vol plus rapide encore.

Généralement, plus les ailes sont étendues, relativement au reste du corps, plus le vol est puissant.

Milne Edwards en cite pour preuve les frégates et le condor.—Les frégates, dit-il, peuvent s'éloigner de terre et s'avancer en mer à des distances de plus de 400 lieues.—Le condor, grand vautour des Andes, a plus de 4 mètres d'envergure et s'élève plus haut que tous les autres oiseaux. On le voit, tantôt au bord de la mer, tantôt planant au-dessus du Chimborazo, c'est-à-dire à un niveau de sept mille mètres au-dessus du premier point. On prétend, ajoute Milne Edwards, qu'ils sont assez puissants pour enlever dans leurs serres des lamas et des moutons, et les transporter jusqu'à la cime des montagnes où ils font leur demeure.

L'oiseau pour diriger sa course, pour découvrir au loin sa proie, a besoin d'une vue perçante ; d'ordinaire, en effet, leur œil est d'une étonnante perspicacité. De plusieurs kilomètres, le milan aperçoit le lézard, le mulot dont il va se saisir ; de très loin, le moineau reconnaît le grain qu'il va prendre à terre ; il paraît même que les oiseaux peuvent adapter leur œil à des distances très diverses en le comprimant plus ou moins.

Adaptations speciales au régime.—Dans la structure des oiseaux, il est d'autres détails qui répondent à leur régime, à leurs industries particulières ; les pattes, le bec surtout, sont appropriés à ce but.

Les pattes indiquent le séjour de l'oiseau : grêles et longues chez les échassiers qui marchent à gué dans les ruisseaux et les marais ; palmées et transformées en rames, chez les oiseaux aquatiques ; chez les grimpeurs, elles ont deux doigts en avant, deux en arrière ; chez les rapaces, ces doigts sont armés d'ongles aigus et crochus.

La forme du bec est plus significative encore ; si le bec est long, grêle et faible, l'oiseau ne pourra que fouiller dans la vase pour y chercher des vers, des insectes ; parfois, ce bec aura la forme d'une cuiller pour prendre une certaine quantité de vase, la tamiser, et retenir la proie qui s'y cache. Grâce à sa mandibule supérieure plus longue que l'autre, et terminée en boutoir épais, la bécasse peut écarter la vase et saisir sa proie toute nettoyée. Si le bec est court, épais, droit, l'oiseau sera granivore ; s'il l'a vigoureux, crochu, terminé par une pointe aiguë, il déchire la chair de sa proie ; s'il doit creuser les arbres, comme les pics, son bec sera fort et pointu, ses ongles crochus, pour se cramponner aux troncs qu'il creuse.

Chez les oiseaux de proie, dit Milne Edwards, (*Zoologie*, p. 394), chez les faucons, les aigles, les vautours, la mandibule supérieure est très courte, très forte, crochue vers le bout, et terminée par une pointe aiguë ; quelquefois même ses bords sont dentelés, ce qui en fait une arme plus terrible encore. De tous ces oiseaux, le faucon est celui dont le bec est le plus courbé, le plus court, le mieux dentelé, et, proportionnellement à sa taille, le plus robuste : aussi est-il le chasseur le plus intrépide ; le vautour dont le bec est plus allongé et, par suite, moins fort, ne s'attaque guère qu'aux cadavres.

Chez les oiseaux qui vivent de pêche, le bec s'allonge comme des pinces à longues branches ; on le voit dans les cigognes, les martins-pêcheurs ; ceux qui prennent au vol les insectes ont le bec très large, très fendu, comme les hirondelles, l'engoulevent. D'autres se servent de la langue comme moyen de préhension : alors elle est longue, et l'oiseau la darde avec une vitesse extrême ; ainsi font les pics, dont la langue effilée se termine par trois dentelures en forme de crochets.

Vous direz peut-être, en voyant l'accord de ces parties avec le régime de l'oiseau : il se sert ainsi de ces armes, parce qu'il ne peut faire autrement ; est-ce à dire qu'elles sont faites dans ce but ? —Nous verrons plus tard ce qu'il faut penser de ce but, de sa cause ; toujours est-il que l'harmonie existe entre les moyens et la fin que nous signalons, entre les instruments de l'oiseau et les exigences de son entretien : il lui faut tel aliment, telle proie, et de par la nature, il est armé de toutes pièces pour la trouver, la saisir, la diviser, la digérer ; l'accord existe entre le régime et l'organisme tout entier. —Et puis, les armes du soldat sont-elles moins des œuvres d'art, parce qu'il est forcé de s'en servir uniquement pour une fin déterminée, pour l'effet qu'elles peuvent produire ? Ainsi en est-il des armes dont les oiseaux, dont tous les animaux, les insectes même sont munis par la nature.

Note.—Les oiseaux ne savent pas seulement égayer les champs et les bois par leur ramage et leur joyeuse activité ; plusieurs rendent de vrais services à l'agriculture en détruisant une foule d'insectes et d'autres animaux nuisibles aux plantes, aux moissons.

Dans un livre publié en 1862, sous le patronage d'une Société protectrice des animaux, on trouve ces quelques détails :

" La cigogne se nourrit de reptiles.

La buse mange en un an plus de quatre mille rats, souris, mulots et taupes.

Le hibou a les appétits de la buse, et détruit en outre les insectes nocturnes et crépusculaires.

Le corbeau engloutit une quantité prodigieuse de vers blancs.

Le pic nettoie d'insectes les endroits pourris des arbres.

La caille, le râle, la perdrix mangent les vers de terre. Le coucou s'arrange des chenilles velues que les autres oiseaux ne peuvent manger.

Le merle purge les jardins de colimaçons et de limaces et, comme la grive, avale par milliers, dans le cours d'une année, les insectes nuisibles.

Le menu de l'étourneau est à peu près le même que celui du merle et de la grive ; il fait aussi une forte consommation de sauterelles.

L'allouette s'attaque aux vers, aux grillons, aux sauterelles, aux œufs de fourmi.

Le moineau dévore les vers blancs, les pucerons, etc. ; sa couvée a besoin de quatre cents insectes par jour.

Le bouvreuil chasse les parasites du gros bétail.

Le rossignol est un grand destructeur de larves, de cossons, et d'œufs de fourmis. La fauvette chasse dans l'air les mouches et les pucerons.

L'hirondelle se régale d'un nombre prodigieux d'insectes, etc., etc."

Il semble donc que, d'une part, le monde inférieur des insectes prépare une nourriture nécessaire à ces oiseaux ; et que de l'autre, les oiseaux préservent l'agriculture des dommages que causerait la trop grande multiplication des insectes.

§ 2° Les Poissons.

Un coup d'œil sur les poissons montre combien leur structure est en rapport avec leur milieu, leur genre de vie. Le corps du poisson est ordinairement d'une forme ovalaire, allongée ; il est aplati sur les côtés, terminé en avant par une tête pointue, enduit partout d'une sorte d'huile ; tous ces détails facilitent la natation.

Les membres sont transformés en nageoires qui leur servent de rames, la queue elle-même est une espèce de rame, et en même temps leur tient lieu de gouvernail.

Destinés à vivre dans un autre milieu que les mammifères, les poissons ont besoin d'un appareil tout différent pour la respiration ; pour eux ausssi, l'oxygène est nécessaire, mais ils ne peuvent le recueillir que dissous dans l'eau, et dans ce but, au lieu de poumons, ils ont des branchies.

Les branchies se composent de lamelles minces et nombreuses, disposées comme les barbes d'une plume sur un arceau cartilagineux, ordinairement des deux côtés de la tête. Ces lamelles sont pénétrées par un nombre infini de petits vaisseaux qui apportent le sang du cœur, pour le mettre en contact avec l'oxygène de l'air dissous dans l'eau et lui rendre son énergie vivifiante ; disposition propre au milieu dans lequel le poisson doit vivre, car hors de l'eau, ces lamelles se pressent, se collent l'une à l'autre, et ne permettent plus à l'air de pénétrer jusqu'à leurs tissus ; le poisson périt alors asphyxié au milieu même de l'oxygène respirable.

Tel est toujours le mécanisme de la respiration branchiale : mais quelle variété dans l'appareil lui-même ! Vous y trouvez des lames, des peignes, des bouquets, des cils, des lamelles en forme de plumes, etc., en un mot, des formes si variées que la nature semble avoir voulu réaliser toutes les manières imaginables d'accroître la surface par des divisions et des saillies extérieures.

Ainsi organisés pour la vie aquatique, les poissons respirent à l'aise dans l'eau : on les y voit nager, lutter de vitesse, se jouer avec grâce, se lancer comme une flèche vers leur proie, ou fuir leurs ennemis, etc.

Plongés dans un milieu très dense, il fallait à leur œil un cristallin plus dense encore, et très réfringent ; il l'est en effet, et sa forme presque sphérique assure le résultat voulu, la concentration des rayons lumineux nécessaire pour la vision.

Ils sont très voraces, et les parois de leur bouche sont recouvertes de dents ou de crochets formidables chez certaines espèces, chez les requins, par exemple. Ces dents affectent diverses formes d'après le régime de l'animal : les unes sont pointues, les autres arrondies, d'autres recourbées, etc.,—et quand elles tombent, elles se renouvellent.

On le devine, dans cette lutte pour la vie, il y a des victimes, il y a des espèces plus faibles, moins armées, qui deviennent la proie des plus fortes ; et cependant ces espèces destinées à la nourriture des autres se perpétuent, se conservent toujours : c'est que la nature les a douées d'une prodigieuse fécondité ; la sardine, la morue, les harengs ont des œufs par myriades : " On a compté dans un hareng près de de cinquante mille œufs, dit Delafosse, (*Zoologie*, p. 215) ; dans une tanche, près de quatre cent mille ; dans une morue, plus d'un million ! " Chez l'esturgeon, le nombre des œufs va même jusqu'à qua-

torze ou quinze cent mille ; ils forment presque le tiers du poids de l'animal. (*Dictionnaire d'Orbigny*, art. Esturgeon.)

Aussi ces espèces pullulent toujours, malgré toutes les causes de destruction.

Voyez les harengs : d'ordinaire, ils habitent les mers du Nord, mais ils viennent déposer leurs œufs près de nos côtes, où la température plus élevée favorise leur éclosion. A la fin de juin, dit Milne Edwards (*Zoologie*, p. 460), ils s'avancent " en vastes bancs serrés qui ont parfois plusieurs lieues d'étendue, et plusieurs centaines de pieds d'épaisseur, et se répandent sur les côtes d'Angleterre et d'Ecosse, etc."

D'autres espèces moins nombreuses sont mieux armées, et la nature a varié de mille manières leurs moyens d'attaque et de défense.

Il en est dont la mâchoire est munie d'une double ou triple rangée de dents formidables, comme le requin ; d'autres qui peuvent enfoncer dans le corps de leur victime une sorte d'éperon long et pointu : (l'espadon.)

On trouve même realisées, chez quelques-uns, des machines semblables à nos engins de destruction les plus récemment inventés, par exemple, dans les torpilles et les gymnotes.

La torpille, dont le corps présente la forme d'un disque aplati porte des deux côtés de la tête un appareil électrique capable d'engourdir le bras qui la touche. Cet appareil se compose d'une multitude de tubes membraneux verticaux, serrés les uns contre les autres, comme les cellules des abeilles, et animés de nombreuses fibres nerveuses ; il forme comme une bouteille de Leyde, ou même une batterie électrique au service de l'animal. Ces tubes, ou plutôt ces prismes à section d'ordinaire hexagonale, semblent à première vue formés d'une gelée uniforme ; en réalité, ils se composent d'une multitude de couches superposées, comme les rondelles d'une pile de Volta. (*Dictionnaire des Sciences*, de Privat-Deschanel et Focillon.)

Le gymnote est plus puissant encore. C'est une espèces d'anguille assez grosse qui atteint deux mètres de longueur ; il donne des commotions électriques assez fortes pour abattre des hommes, et même des chevaux. (Milne Edwards, *Zoologie*, p. 451) ; il tue ainsi, même à distance, les poissons dont il se nourrit, et cela se conçoit, puisque l'eau conduit fort bien l'électricité.—Pour le prendre, les Américains poussent en avant des chevaux sauvages dans les étangs où il se

trouve : le gymnote, par une décharge formidable, étourdit ces chevaux, ou même les tue, mais son électricité s'épuise, et les pêcheurs peuvent alors le prendre sans danger.

Note.—Geoffroy Saint-Hilaire a montré comment les poissons, malgré leurs différences de structure, offrent partout des analogies avec les autres vertébrés, et rentrent dans cette unité de plan, de composition, qui montre l'ordre, l'harmonie dans toutes les parties du règne animal.

Art. VI. Les instincts.

A la guerre, il ne suffit pas d'avoir des armes excellentes, il faut encore savoir les manier, et pour y réussir, le soldat doit acquérir, par de longs exercices, la science et la dextérité nécessaires. L'animal n'a pas besoin de cette longue préparation : non seulement la nature lui donne des armes pour la lutte, elle lui apprend encore à s'en servir, elle le guide dans ses opérations par un instinct infaillibre, et dès la première fois, il exécute parfaitement, sans hésiter, ce qui est utile pour sa défense, pour sa vie, pour le bien de son espèce.

Parmi ces instincts, le premier comme le plus nécessaire est celui qui leur apprend à chercher leur nourriture, et plusieurs le font avec une habileté, une adresse étonnante. Le merle, la grive, savent trouver des insectes, des vers, là ou rien ne semble dénoter leur présence. D'autres amassent pour la saison rigoureuse : ainsi l'écureuil est thésauriseur, il fait un trou profond dans la terre, y entasse des graines, du blé, des glands, mais surtout des noix et des noisettes, et même il a soin de se préparer plusieurs greniers, pour que l'un puisse suppléer à l'autre en cas de besoin.

Une espèce de lapin de Sibérie, le *Lagomys Pica*, cueille en automne les herbes les plus succulentes des prairies, les étale au soleil, les amasse en des trous à l'abri de la pluie et de la neige, puis se construit une voie souterraine qui va de sa demeure à ces provisions.

Mais les instincts les plus remarquables ont pour but la conservation, le bien de l'espèce : "L'impulsion intérieure qui détermine les oiseaux à se tenir pendant des semaines presque immobiles sur leurs œufs, qui leur fait construire d'avance et avec tant d'art une demeure pour y abriter leurs petits, qui les pousse à veiller au bien-être de leur jeune famille. . . ., ces facultés, ces phénomènes excite-

ront toujours dans notre esprit autant d'étonnement que d'admiration, et nous enseignent, plus éloquemment que des paroles ne sauraient le faire, combien la puissance créatrice de tant de merveilles doit être au-dessus de tout ce que l'homme peut imaginer ou concevoir." — (Milne Edwards, *Zoologie*, p. 239.) Nulle part, en effet, n'apparaît d'une manière plus évidente ce caractère de finalité que nous cherchons dans la nature.

Les nids des oiseaux.—Voyons les nids des oiseaux : leur forme, leur structure est toujours la même pour ceux d'une même espèce, mais varie beaucoup d'une espèce à l'autre ; toujours, dit Milne Edwards, toujours ils sont parfaitement appropriés aux besoins de la jeune famille. Les œufs doivent être déposés sur un coussin qui puisse plus tard devenir un berceau moelleux, chaud et solide, pour l'être débile et nu sorti de sa prison. L'oiseau, qui n'a jamais vu construire de nid, fabrique le sien du premier coup et d'une manière parfaite, selon le type propre à son espèce. Pour le consolider, il sécrète une salive visqueuse avec laquelle il sait faire d'un peu de poussière ou d'argile un mastic parfait. Pour en garnir l'intérieur, il recueille la laine, le crin, les aigrettes des plantes cotonneuses ; parfois même, c'est aux dépens de leur propre substance que les parents préparent un lit à leur progéniture : c'est ainsi que l'eider, gros canard de l'Islande et de la Laponie, arrache le duvet soyeux de sa poitrine pour le nid de ses petits : Leur couchette n'est autre chose que l'édredon le plus délicat.

Le nid du chardonneret est admirablement tissé, à l'intérieur surtout : comment l'oiseau peut-il le construire avec une régularité si parfaite ? On l'a observé tournant sur lui-même pendant qu'il dispose le fil à l'intérieur de son nid : il exécute rapidement ces évolutions, allongent son bec à mesure qu'il s'écarte du fond, où ses pieds restent fixés comme sur un pivot central.

Le pic-vert peut se façonner une habitation plus solide ; armé d'un bec fort et pointu, il peut percer, amenuiser l'écorce et le bois ; il se fait donc un trou dans un arbre en guise de nid ; l'ouverture est juste ce qu'il faut pour qu'il y puisse entrer, mais le trou se termine par une chambrette capable de contenir sa petite famille.

Dans les pays chauds, un grand nombre d'oiseaux suspendent leurs nids à l'extrémité de branches longues et flexibles, pour les mettre à l'abri des singes et des autres grimpeurs. Ainsi, en Australie, le dicée à bec d'hirondelle, petit oiseau à brillantes couleurs, fixe le sien au bout de quelque branche d'acacia-pleureur : il est en

forme de bourse, composé d'un duvet semblable au coton, mais si bien entrelacé qu'on dirait un petit sac de drap blanc. — Un autre oiseau, le plectorhinque, suspend son nid comme un gracieux hamac au moyen de plusieurs fils.

Au Brésil, le rubis-topaze, ainsi nommé parce que son plumage présente sur sa tête l'aspect d'un riche rubis, et d'un topaze sur sa gorgerette, le rubis-topaze n'a pas besoin d'une branche ; une feuille lui suffit pour y attacher son nid comme une bourse légère où il déposera ses œufs. (*Les Architectes de la nature*, par Wood, (870, p. 174.)

Dans l'Inde, dit encore ce naturaliste (p. 152), on trouve un oiseau tailleur, l'Orthotome longue-queue, qui sait fort bien coudre pour construire son nid. Il choisit dans ce but une large feuille vers le bout d'un rameau flexible, perce sur les bords une rangée de trous, puis avec son bec y introduit une longue fibre, la tire, et rapproche les deux côtés. Il forme de cette manière un cornet, un cône creux, dans lequel il apporte un duvet blanc : il construit de la sorte un nid chaud, léger, élégant, à peine visible dans le feuillage de l'arbre, et sûr contre tout autre ennemi que l'homme.

Ainsi en est-il des autres espèces d'oiseaux : chacune sait préparer à ses petits une couche plus ou moins délicate suivant les besoins de ces frêles créatures. Quand les œufs sont éclos, le père et la mère s'empressent d'apporter à leur nichée la nourriture convenable, et même dans les premiers jours, où l'alimentation doit être plus délicate, ils dégorgent dans le bec de ces petits affamés un aliment déjà préparé dans leur propre estomac.

Les instincts des poissons, leurs mœurs, leurs habitudes sont moins connus ; quelques-uns, pourtant, offrent des particularités remarquables. Il en est qui viennent fréter dans nos rivières, et puis retournent à la mer ; d'autres naissent dans la mer, et viennent grandir dans l'eau douce.

Les saumons pendant l'hiver habitent les mers du Nord ; au printemps ils remontent les rivières, et la femelle y dépose ses œufs dans le sable et le gravier. Dans ces migrations, ils vont en longues files, guidés par un des plus vieux ; si quelque danger les presse, telle est leur rapidité que l'œil a peine à les suivre ; si une digue, une cascade s'oppose à leur marche, ils s'appuient contre un rocher, courbent leur corps comme un arc, puis, le redressant avec force, ils s'élancent à une hauteur parfois de 4 à 5 mètres, pour franchir

l'obstacle rencontré. Les saumons reviennent ainsi jusqu'aux ruisseaux où ils sont nés.

Les anguilles ont des migrations semblables ; d'après quelques auteurs, elles naissent dans la mer, puis remontent les rivières pour se rendre aux eaux stagnantes où elles grandissent.

Ce sont là quelques exemples entre mille : chaque animal a ses instincts, ses ruses de guerre pour l'attaque, pour la défense ; les plus stupides deviennent adroits dans le danger.—Les bêtes à corne montrent ordinairement peu de savoir-faire : dans les vastes pampas de l'Amérique du Sud, où ces animaux sont en grand nombre et vivent en liberté, on les voit, à l'approche des grands carnassiers, se réunir, se disposer en cercle, et pendant que les plus faibles se placent au centre, les plus forts, serrés les uns contre les autres, présentent à l'ennemi leurs cornes redoutables.

Chez plusieurs espèces supérieures, telle est parfois l'industrie et l'adresse, que l'homme ne ferait pas mieux en pareille occurrence ; est-ce à dire qu'ils ont de l'intelligence ? Non sans doute. Bossuet (*Connaissance de Dieu et de soi-même*, ch. 4) prouve très bien qu'ils n'ont pas l'intelligence proprement dite, la raison qui abstrait et généralise, qui connaît les choses spirituelles, les vérités absolues, les principes universels (1). Mais, quelle que soit l'étendue de leurs facultés, la question d'origine reste la même ; et nous le demandons, quelle est la cause première, la raison pleinement suffisante de cette série d'êtres si bien doués ! d'où vient cette habileté même, cette adresse qu'ils déploient ? Quand vous leur supposeriez un certain degré d'intelligence, quelle plus grande absurdité qu'une cause aveugle suffisante pour produire des effets intelligents ?

(1) Il n'entre pas dans notre dessein de montrer la différence qui sépare l'instinct de l'intelligence propre à l'homme. Bossuet l'a fait d'une manière suffisante, et, dans ces derniers temps, cette question a été traitée d'une manière à la fois très spirituelle et très philosophique par le R. P. de Bonniot, dans son livre de *La Bête*.

(A continuer.)

LA PETITE-NIECE D'O'CONNELL

(Suite.)

Elle cacheta la lettre et la confia à une vieille femme qui l'affectionnait beaucoup et dont elle était sûre. Puis elle revint plus tranquille près de son oncle. La poitrine de sir Glengarry se soulevait par instants avec de longs soupirs ; mais il était toujours immobile.

Cependant, comme le jour paraissait elle crut voir sir Robert faire un léger mouvement, elle s'approcha : il ouvrit les yeux.

Ellen retint une exclamation de joie et saisit la main du malade :

" Mon oncle ! " dit-elle.

La jeune fille tremblait ; son cœur battait à se rompre, son anxiété était d'autant plus vive qu'elle avait une lueur d'espoir.

" Sir Robert, répéta-t-elle, m'entendez-vous ? "

Un battement de cils à peine marqué lui répondit.

Ellen se rappela qu'elle avait un devoir à remplir : mais ce devoir lui coûtait un violent effort. Elle se pencha tout près de l'oreille de son oncle et pressa dans ses doigts la croix de son chapelet. La parole expirait sur ses lèvres : mais elle se reprocha sa faiblesse, et d'une voix tremblante elle dit :

" Mon oncle, il faut penser à Dieu . . . "

Elle s'arrêta un instant, effrayée de sa propre hardiesse. Puis elle fit appel à toute son énergie et continua :

" Il faut vous réconcilier avec lui . . . "

Ellen n'en dit pas davantage, la main de sir Glengarry pressa faiblement la sienne. Il voulut parler : ses lèvres s'entrouvrirent : mais il ne put articuler aucun son.

Ellen, heureuse, se retournait déjà pour envoyer chercher M. MacKeller, quand tout à coup la porte s'ouvrit, livrant passage au médecin. Le domestique se retira, et la jeune fille resta seule avec le docteur, qui la questionna minutieusement, tout en préparant ses instruments.

Un instant après, le médecin tira sa lancette, et fit à sir Glengarry une saignée au bras. Le sang coula noir et épais d'abord, plus

c'air ensuite, et enfin d'un rouge vif. Le docteur, qui suivait les progrès de son traitement avec attention, se releva, et, s'adressant à la jeune fille :

" Votre oncle est sauvé, mademoiselle, il ne lui faut plus que du repos et des soins.

—Dieu soit loué ! " murmura Ellen.

Elle aida le docteur à bander le bras de son oncle, puis, quand elle se trouva de nouveau seule avec sir Robert, plongé dans un lourd sommeil, elle tomba dans un fauteuil épuisée plus encore par l'effort moral qu'elle avait fait que par la fatigue qu'elle éprouvait.

CHAPITRE VII

Sir Glengarry dormit longtemps. Le calme revint peu à peu sur ses traits, et sa nièce, qui le considérait, se sentit bientôt rassurée. Le danger était était éloigné, l'inquiétude s'envolait aussi.

Ellen prit alors quelque repos, et, heureuse d'avoir enfin abordé l'esprit de son oncle, elle chercha les moyens de donner suite à ses projets et d'amener le prêtre catholique à Glengarry-Castle.

Mais elle n'en eut pas le loisir.

Dès le lendemain mistres Plumett et sa sœur arrivèrent au château.

Prévenues par Edgar, elles avaient pris l'express d'Ecosse, et étaient accourues auprès de leur oncle.

Ellen descendit les recevoir ; mais elles répondirent à peine à son salut et affectèrent de ne pas lui demander des nouvelles de sir Robert.

Quand elles entrèrent dans l'appartement du malade, sir Glengarry dormait encore. Il ouvrit les yeux au bruit qu'elles firent, les reconnut, mais détourna la tête et sembla chercher quelqu'un.

" Miss Ellen ?. . . . . " murmura-t-il.

La jeune fille s'approcha.

" Me voici, mon oncle."

Sir Glengarry lui tendit la main ; les deux Anglaises se redressèrent, le dépit les mordit au cœur, et elles se regardèrent avec consternation.

Mistress Plumett, obligée de retourner auprès de ses enfants, ne passa qu'un jour à Glengarry-Castle. Mais, avant de partir, elle essaya de persuader à son oncle que la présence de sa sœur lui serait très utile. Sir Glengarry jeta un regard vers Ellen, hésita un

instant ; mais, trop faible encore pour imposer énergiquement sa volonté, il accepta cette offre, et la vieille fille resta.

La présence de miss Mathilda au château avait un double but dans l'esprit des deux femmes. Dès le premier moment elles avaient reconnu la bienveillance de sir Glengarry envers Ellen, et elles avaient de nouveau tremblé pour leurs intérêts. Mistress Barbara s'était dit qu'il fallait à tout prix sauver l'héritage, objet de toutes ses convoitises, et saisissant le prétexte de la maladie de sir Robert, elle avait laissé sa sœur au château comme une sentinelle pour empêcher l'ennemi d'avancer.

Mis Tilda, vivant désormais tous les jours auprès de sir Glengarry, ne tarda pas à s'apercevoir qu'il témoignait à Ellen une affection paternelle. Quand la jeune fille venait s'asseoir près du malade, pendant qu'elle lisait pour le distraire le journal du soir, sir Robert semblait heureux. Il appelait souvent Ellen, il la retenait de longues heures auprès de lui, et, si elle arrivait, le sourire aux lèvres, il lui tendait sa large main, avec une expression de contentement dans les yeux.

Heureuse de ces bonnes dispositions, la jeune fille en ressentait un bonheur d'autant plus profond, qu'elle voyait clairement les ravages que la maladie avait causés dans la santé de son oncle. Quelques jours de repos absolu l'avaient fait rapidement entrer en convalescence ; mais combien ses cheveux avait blanchi ! comme ses épaules s'étaient voutées ! Ellen remarquait avec tristesse les rides nombreuses et profondes qui sillonnaient le front de sir Robert, et quand il était étendu dans son fauteuil, près de la fenêtre, les traits de son visage étaient creusés et défaits. La force manquait à cet homme autrefois si robuste, et il était frappant de voir comment quelques heures de souffrance avaient fait un vieillard de ce hardi chasseur.

Cependant, à force de soins et de précautions, sir Glengarry se remit peu à peu. Miss Mathilda s'empressait pour lui rendre tous les services imaginables ; il la repoussait souvent, faisant peu de cas de sa présence et ne la remerciant jamais. Mais, à mesure que la santé de sir Glengarry s'améliorait et que la vie revenait dans ses veines, à mesure aussi une guerre sourde et impitoyable était savamment dirigée contre Ellen par miss Mathilda. Celle-ci très occupée de l'affection de sir Robert pour la jeune Irlandaise, avait fait part à sa sœur de toutes ses craintes et pris d'énergiques résolutions. De nouveau les domestiques furent gagnés par Edgar, qui

profita habilement de la faiblesse de son maître, et bientôt Ellen put se convaincre qu'elle était plus que jamais isolée au château et qu'il ne lui restait plus qu'un défenseur et qu'un ami : sir Glengarry lui-même.

Ellen s'efforçait d'oublier ses ennuis en causant avec son oncle des sujets qui lui tenaient le plus au cœur, et la présence de miss Mathilda elle-même ne l'empêchait pas d'entraîner sir Robert à sa suite dans des souvenirs de famille qui raprochaient le moment, si ardemment désiré, où elle le verrait revenir à la foi de l'Irlande.

Au sortir de ces conversations, miss Tilda montait à sa chambre plus effrayée et plus violente. Elle saisissait alors sa plume et écrivait des pages enfièvrées par la crainte à sa sœur Barbara. Et la réponse apportait toujours plus d'âpreté dans ses rapports avec Ellen, si bien que celle-ci avait fini par croire que c'était la foi protestante de sir Glengarry que miss Mathilda craignait de voir se perdre. Mais la religion préoccupait peu l'esprit de la vieille fille. Elle ne pensait qu'à la riche proie qu'elle ne voulait pas laisser échapper. Elle voyait, aussi bien qu'Ellen, l'état de sir Glengarry, qui, à peine remis, pouvait à la moindre émotion être atteint d'une seconde attaque probablement mortelle. Le but devenait proche, le long et doux rêve allait enfin se réaliser, et il ne fallait pas qu'une enfant de vingt ans, une étrangère, une Irlandaise, une catholique, détruisît tant d'espérances et fît crouler un si bel édifice.

Un jour, miss Mathilda sembla avoir pris quelque importante décision. Ses yeux brillaient, ses papillottes s'agitaient au vent, elle passait comme un tourbillon au milieu du château. Vers le soir on la vit partir d'un pas rapide et se diriger vers le bourg de Luss. Elle ne revint qu'à la nuit, après trois longues heures d'absence, et nul ne sut ce qu'elle fit dans l'intervalle ; mais le regard qu'elle jeta sur Ellen, en traversant le salon pour regagner sa chambre, était encore plus chargé de haine qu'à l'ordinaire.

Le surlendemain, Ellen eut à son tour occasion d'aller au village pour visiter plusieurs familles pauvres et rapporter quelques menus objets dont elle avait besoin.

Elle partit par une belle journée de décembre, froide, neigeuse, qui mettait des glaçons au bout des aiguilles des pins et qui faisait geler le lac Lomond. De grandes volées d'oiseaux sauvages tournaient autour des crêtes des montagnes, un tapis blanc comme un linceul enveloppait la terre et prenait sur les pentes du Ben Lomond des reflets d'un gris bleuté. Enveloppée dans son manteau de drap

doublé de fourrure, dont le capuchon à gland de soie pendait dans son dos, Ellen marchait vite, glissant dans le sentier qui descendait de Glengarry-Castle, marquant ses pas dans la neige durcie.

Son esprit s'éveillait à l'inquiétude devant la persistance des sentiments hostiles de miss Mathilda. La jeune fille se demandait si les espérances qu'elle avait conçues pour la conversion de son oncle ne seraient pas déçues et si l'édifice qu'elle voulait élever ne serait pas renversé par un vent d'orage. Mais elle était décidée à être jusqu'au bont ferme dans sa conduite, et à ne pas se détourner sans raison graves du but qu'elle s'était proposé.

Ellen arrivait à Luss ; elle remarqua avec surprise que les premiers regards qui s'attachèrent sur elle étaient pleins de malveillance. Elle ne voulut pas y prendre garde et salua, comme d'habitude, de son sourire un peu mélancolique, tous ces visages connus.

Mais sa surprise ne fit que s'accroître quand elle vit que personne ne répondait à ses avances, et qu'après son passage on chuchotait à demi-voix en la montrant du doigt. Son cœur se serra malgré elle ; car elle aimait ces paysans simples et rudes, auxquels elle n'avait fait que du bien.

Elle s'avança vers la boutique dans laquelle elle voulait pénétrer et elle allait y entrer lorsque la marchande, qui se tenait sur le seuil, l'aperçut, fronça le sourcil, et poussa brusquement la porte qui se referma avec un bruit sec.

Stupéfaite, Ellen se retourna et jeta un long regard autour d'elle comme pour chercher l'explication de cette énigme. Le sang monta à ses joues empourprées et elle se sentit frissonner, mais aucun sourire ami ne répondit à son appel, elle fit quelques pas, et, baissant la tête, elle sentit une larme brûlante perler soudain à sa paupière, rouler sur sa joue et tomber enfin sur sa main glacée.

A ce moment le pasteur protestant de Luss, M. Carrell, sortit de chez lui ; il était couvert de fourrures et ses souliers plats frappaient sur le sol avec des coups lourds et réguliers. En apercevant Ellen, il eut un léger mouvement de surprise, s'arrêta un instant, hésita, puis s'avançant vers la jeune fille de l'air d'un homme qui a pris une subite résolution, il la salua et la pria de vouloir bien le suivre un instant. A peine remise de sa surprise, Ellen le suivit machinalement à travers un jardinet soigné dans lequel couraient plusieurs enfants surveillés par une grande dame aux traits anguleux, traversa un vestibule et s'arrêta enfin devant une porte que le pasteur ouvrit.

C'était le salon de M. Carrell, une petite pièce carrée éclairée par une fenêtre, et dont les murs blancs s'élevaient sans autres décorations que quelques portraits de famille. Au milieu étaient une table recouverte d'un tapis, deux ou trois fauteuils et plusieurs chaises. Ellen s'assit. Le pasteur s'approcha d'elle ; c'était un homme d'une cinquantaine d'années, court, gras, rose, avec des mèches indomptées qui couraient sur son front. Il avait des manières et un langage prétentieux et fixait sur Ellen un petit œil rond d'un gris pâle.

" Mademoiselle, lui dit-il d'un son de voix mielleux, pardonnez-moi de vous avoir aussi singulièrement amenée ici ; mais de graves motifs me pressaient d'avoir un entretien avec vous."

Ellen, de plus en plus surprise, les yeux fixés sur M. Carrell, cherchait vainement à deviner la pensée du pasteur.

Il semblait embarrassé et passait la main dans ses favoris grisonnants.

" Vous avez l'air de ne pas me comprendre, miss Ellen Mac-Gaway? dit-il."

Le regard de la jeune fille lui montra clairement qu'il disait vrai.

" La marche des circonstances force bien souvent notre volonté, alors même qu'elle voudrait rester libre."

Ellen, de plus en plus intriguée, se décida à demander les explications que le pasteur semblait, par ses réticences, hésiter à lui donner.

" Monsieur, dit-elle, veuillez vous expliquer ; je vous avoue que je ne comprends rien à tout ce qui se passe ici.

—Mademoiselle, un pasteur a le droit et le devoir de veiller sur son troupeau ; c'est une mission sacrée, souvent rude et pénible à remplir."

Il s'arrêta un instant, stupéfait de son début, et reprit les yeux à demi clos :

" C'est à lui qu'est dévolu le soin d'écarter le loup de la bergerie, et d'empêcher les agneaux de suivre les pas du tentateur."

Impatientée de toutes ces phrases dont elle ne saisissait pas le sens, Ellen interrogeait vivement du regard le placide visage du pasteur.

" Le mauvais exemple est une des formes que prend le loup, dit M. Carrell avec emphase, et je dois prévenir ceux qui en sont la cause, involontaire sans doute."

La jeune fille commença à comprendre : une flamme brilla furtivement dans ses yeux.

" Le château de Glengarry, continua le pasteur, a toujours été le foyer d'où a rayonné le modèle que mes paroissiens ont à suivre, miss Ellen, et j'aurais voulu qu'il en fût toujours ainsi. Malheureusement les circonstances ont changé depuis votre arrivée. Oh ! je respecte plus que nul autre la recherche honnête de la fortune ; mais la poursuite de l'héritage d'un célibataire âgé et malade est un scandale que....."

Il n'acheva pas. Ellen s'était levée toute droite, la pleine compréhension des accusations portées contre elle avait fait monter jusqu'à son front une rougeur ardente, elle se redressa avec une suprême dignité, et interrompant brusquement le pasteur :

" Assez, monsieur ! s'écria-t-elle, ne continuez pas ce que vous n'avez pas le droit de me dire, et n'ajoutez pas que vous pouvez croire à l'accusation d'une femme qui ne recule devant aucune impudence."

Elle marcha vers la porte, l'ouvrit toute grande, et, pendant que le pasteur, stupéfait à son tour, la regardait s'éloigner, elle s'enveloppa de son manteau et disparut.

Ellen prit sa course vers le château, et ce ne fut que dans sa chambre, qu'elle retrouva le complet souvenir de ce qui lui était arrivé. Elle savait à présent ce qu'avait été faire à Luss miss Mathilda. Elle comprenait son regard chargé de haine et de fiel ! Et maintenant, assise devant la table de sa chambre, la tête dans ses mains, le cœur brisé, elle est anéantie sous le poids du désespoir. Et pourtant elle n'a pas une parole de haine, pas un sentide colère, pas un désir de vengeance : Ellen est chrétienne, elle a déjà pardonné. Mais son œil cherche en vain à sonder le mystère, la pauvre enfant ne comprend pas ce que l'on voudrait d'elle, ni ce qu'elle doit faire.

Peu à peu Ellen devint plus calme, elle songea que son devoir la retenait auprès de son oncle qui devait ignorer son chagrin : elle se dit qu'elle trouverait la force de supporter la haine de miss Mathilda, et, tout à coup, dans un mouvement qu'elle fit, la petite croix d'O'Connell se détacha de son cou et roula dans ses doigts.

Ellen la saisit, la porta à ses lèvres et la pressant avec transport, chercha sur ce souvenir à oublier l'offense et à trouver le courage de continuer sa vie, vaillante et résignée ; puis ses larmes se séchèrent, la paix revint dans son cœur, et lorsque, quelques heures plus

tard, la cloche du soir l'appelait à la salle à manger, le cœur d'Ellen Mac-Gaway commença à trouver le repos.

Miss Mathilda fut extrêmement surprise quand elle vit que ses menées, ses calomnies et ses injures n'altéraient pas la tranquillité d'âme et la paix de la jeune fille. Elle avait cru que l'intervention du pasteur et l'attitude de la population du village et des gens du château, suffiraient à faire partir Ellen et à l'obliger à quitter sir Robert ; mais, déçue dans ses espérances, elle chercha aussitôt une nouvelle et plus perfide machination.

Un matin que la jeune fille cousait auprès de son oncle, en compagnie de miss Mathilda, un domestique apporta le courrier. Un observateur attentif eût pu voir un légère rougeur couvrir alors les traits de miss Tilda et son regard, qui se fixait sur Ellen avec une joie cruelle, se voiler un instant. Mais sir Glengarry ne remarqua rien et continua à parcourir les adresses du paquet de lettres qu'il avait devant lui.

Tout à coup il eut un mouvement de surprise.

" Tiens ! une lettre pour vous, Ellen," dit-il.

" Une lettre pour moi ?" répéta Ellen, surprise.

Elle se leva, prit l'enveloppe fermée et, faisant quelques pas, s'appuya dans l'embrasure de la fenêtre et brisa le cachet. Soudain une pâleur livide se répandit sur ses traits : le billet qu'elle venait d'ouvrir ne portait aucune signature... Ellen parcourut vivement des yeux les quelques lignes qu'elle avait devant elle, tracées par une main dont l'écriture était déformée à dessein :

" Mademoiselle,

" Vos intentions sont connues ; mais vos projets
" seront déjoués : on vous surveille maintenant que l'on sait qui
" vous êtes, et le but odieux que vous poursuivez."

C'était tout. Ellen se sentit frappée au cœur, un cri étouffé sortit de ses lèvres, et elle s'appuya au dossier d'un fauteuil pour ne pas tomber.

Sir Glengarry se retourna, il vit sa nièce si pâle, qu'il en fut effrayé :

" Qu'avez-vous, Ellen." s'écria-t-il ?

La jeune fille était hors d'état de répondre.

" Est-ce que mauvaise nouvelle ?.... Qui peut vous écrire ? Voyons cette lettre ensemble si vous voulez.....

—Non, non, c'est inutile," dit Ellen, retenant le feuillet entre ses doigts avec un mouvement de terreur.

Elle s'enfuit en courant, et sir Glengarry, froissé de ce qu'il croyait un manque de confiance chez sa nièce, reprit son journal en fronçant le sourcil. Miss Mathilda se sentait gênée et cependant un imperceptible sourire avait dilaté ses traits, quand elle avait vu sir Robert se rejeter, mécontent, dans son fauteuil.

" Nous avons fait d'une pierre deux coups," pensa-t-elle.

Quant à Ellen, elle était montée chez elle, brisée. En face du billet fatal qui était tombé à ses pieds, elle comprenait qu'il lui était désormais impossible de rester au château. Elle devait fuir, s'éloigner, pour écarter d'odieux soupçons qui révoltaient son honnêteté.

" Mais où aller ? que devenir ?" se demandait-elle.

Alors seulement la pensée qui, dans son ignorance des passions du monde, ne lui était pas encore venue, que mistress Plumett et sa sœur attendaient l'héritage de leur oncle et craignaient qu'on ne le leur enlevât, se présenta à son esprit et y jeta la lumière.

(A continuer.)

GARCIA MORENO

(Suite.)

§ 3. *L'assassin Cornejo.* (1869).

Le Révolution était battue en fait et en droit ; en fait, par l'avénement de Garcia Moreno au pouvoir malgré les efforts désespérés de la secte ; en droit, par la nouvelle constitution qui ruinait tous ses principes. Elle jura la perte de l'audacieux qui avait osé la museler.

Au commencement de décembre, plusieurs jeunes gens, à la tête desquels se trouvait un certain Manuel Cornejo, tinrent un conciliabule pour concerter le moyen d'assassiner le président et de s'emparer des casernes de Quito.

La Providence déjoua encore une fois leurs trames infernales. Le 14 décembre, au moment d'en venir à l'exécution, un des initiés, Sandrey, cédant au remords, découvrit au président son fatal secret et le nom des assassins. Cornejo et ses complices furent saisis et condamnés à mort.

Reconduit à la caserne pour y attendre l'heure de l'exécution, Cornejo pleurait à chaudes larmes. Vers une heure du matin il tomba aux genoux du colonel Dalgo, qui faisait sa ronde, et le supplia par tous les saints du ciel de lui obtenir à l'heure même une audience de Garcia Moreno. Dalgo touché prit sur lui d'éveiller le président et de lui présenter son prisonnier. Ce fut une scène déchirante. Garcia Moreno se laissa fléchir et renvoya ce pénitent contrit et humilié, sans lui imposer d'autre peine qu'une expatriation de huit années.

Le candide Cornejo n'oublia pas son bienfaiteur. Arrivé à la frontière, il publia contre Garcia Moreno un abominable pamphlet dans lequel il déclare que " l'assassinat d'un tel monstre est un droit sans lequel la liberté dont Dieu a doté l'homme deviendrait une duperie."

Pendant qu'on arrêtait à Quito les meneurs de la Révolution, leur programme s'exécutait à Cuenca où de jeunes séditieux faillirent assassiner de la manière la plus brutale, le gouverneur, don Carlos Ordonez. Ces misérables furent saisis et traduits devant un conseil de guerre. On essaya d'intimider les juges en affichant sur les murs

des menaces de mort. Mais les terroristes en furent pour leurs frais ; le conseil de guerre condamna les principaux coupables à la peine de mort et les autres aux travaux forcés.

Après dix ans de combats, le président restait le maître. La Révolution comprit enfin que le peuple s'unissait au gouvernement pour donner congé aux anarchistes. Les chefs prirent la route du Pérou ou de la Nouvelle-Grenade, attendant des jours plus favorables aux travaux maçonniques. Le calme le plus complet s'établit dans le pays, ce qui permit à Garcia Moreno de s'adonner tout entier à son œuvre civilisatrice.

§ 4. *Le clergé, l'armée, la magistrature.* (1869-1875).

Pour travailler efficacement à la régénération d'un peuple, l'homme d'Etat doit se recruter une triple armée de collaborateurs : prêtres zélés, soldats fidèles, magistrats intègres.

Pour le premier point Garcia Moreno exposa ses vues au Saint-Père, qui le remercia de son zèle et lui envoya un nouveau délégat, chargé de concerter avec le gouvernement et l'épiscopat les mesures nécessaires pour arriver à obtenir un clergé modèle.

Sous l'impulsion du président, qui les favorisait de tout son pouvoir, plusieurs conciles provinciaux firent refleurir la discipline ecclésiastique. De sages règlements appliquèrent les clercs à l'étude des sciences sacrées ainsi qu'à la prédication des vérités saintes. La réforme fit de rapides progrès ; non sans exciter parfois quelque opposition là où l'on s'y attendait le moins.

Les libéraux se déclarèrent scandalisés de voir les prêtres ainsi asservis ; mais l'archevêque de Quito leur répondit à bon droit : " L'Eglise est libre, quand ses ministres peuvent exercer sans contradiction les pouvoirs qu'ils tiennent de Jésus-Christ. Or, tel est précisément, depuis le concordat, l'état de l'Eglise à l'Equateur.... Et l'on abuse du langage quand on appelle ce régime un régime d'oppression....."

Du prêtre qui répand la bonne semence et du soldat qui garde le champ de la patrie, les services sont également nécessaires. Jusqu'alors la milice de l'Equateur, trop souvent commandée par des hommes voués à la Révolution, se distinguait par son libertinage, son mépris absolu des institutions, ses violences effrénées. Le président entreprit une réorganisation radicale de l'armée.

Cette armée, d'un effectif très restreint, il la voulait forte, disciplinée, morale, instruite, pleine d'abnégation et de patriotisme. Pour-

la former aux vertus militaires ainsi qu'au maniement des armes, son premier soin fut de la pourvoir d'officiers capables et dévoués. Pour maintenir chez les soldats la piété et la vertu que leurs parents leur avaient enseignées, il fit instituer par le Pape une aumônerie militaire en règle. Outre les exercices pieux de chaque semaine, une retraite spéciale était prêchée chaque année à ces soldats chrétiens, qui se faisaient un plaisir et un devoir d'en profiter.

Restait à créer les magistrats pour compléter la série des agents civilisateurs. Les codes étaient incomplets ou injustes ; il entreprit la tâche immense de les conformer au droit naturel et canonique, et d'en combler les lacunes. Vint ensuite l'épuration des juges plus nécessaire encore que celle des lois. Trop souvent on ne rendait point les arrêts, on les vendait au plus offrant. Dans les juridictions supérieures la politique révolutionnaire ou la franc-maçonnerie dictait les jugements.

Garcia Moreno s'occupa de cette réforme de la magistrature avec tout le soin imaginable. Il exigeait des candidats aux grades une étude sérieuse du droit ; il écartait les incapables ou les indignes ; il surveillait les moindres infractions et les punissait avec une inexorable sévérité. Non seulement il exigeait des magistrats l'intégrité professionnelle, mais surveillait leur conduite morale, il ne tolérait aucun désordre capable de diminuer leur prestige ou d'entacher leur honorabilité.

Dans la pensée du président, la réforme des lois et de la magistrature devait aboutir à la réforme des mœurs. Grâce aux nouvelles dispositions du code, le gouvernement réussit, en effet, à extirper du pays les vices dégradants, tels que la prostitution, le concubinage et l'ivrognerie.

Ainsi l'Equateur se trouva en possession des biens fondamentaux, religion, justice, moralité, d'où résultent l'ordre et la paix.

§ 5. *L'Instruction publique.* (1869-1875).

L'instruction publique n'existait dans l'Equateur, avant Gracia Moreno, qu'à l'état rudimentaire. Depuis un quart de siècle les salles de l'université et des collèges recevaient non des étudiants, mais des soldats.

Préoccupé de relever le niveau moral et intellectuel du peuple, Garcia Moreno travailla d'abord à réformer l'instruction primaire, triste apanage d'un très petit nombre d'enfants, qui végétaient dans des écoles mal organisées et plus mal dirigées. Dès sa première prési-

dence il avait posé les bases d'une rénovation complète, en appelant à l'Equateur différentes congrégations enseignantes, qu'il installa dans les grandes villes, pour y fonder des écoles gratuites et libres.

Au congrès de 1871, le message dévoila son plan tout entier. "Aussi longtemps, disait-il, que l'instruction primaire dépendra des conseils académiques de province pour le choix de l'instituteur, et des municipalités pour les dotations, on verra beaucoup de paroisses privées d'écoles sous un coupable prétexte d'économie."

La loi qu'il fit voter par le congrès réveilla les plus indolents. En peu de temps l'instruction primaire, pour laquelle le président dépensait annuellement plus de 100,000 piastres, prospéra d'une manière admirable. Le chiffre des élèves fréquentant l'école, qui était de 13,000 en 1865, monta à 32,000 en 1875. Quant au programme des études, on adopta celui de nos congrégations enseignantes. Garcia Moreno eut préféré mille fois laisser l'enfant dans l'ignorance que de lui apprendre à vivre sans Dieu.

Toutefois il savait que si l'instruction primaire élève les masses populaires, c'est l'instruction secondaire qui forme les classes dirigeantes. Aussi, dès qu'il eut pris les rênes du gouvernement, le président voulut-il réorganiser sur une base solide les quelques mauvais collèges de l'Equateur. Il demanda pour cela le concours des Jésuites, auxquels il avait rouvert une première fois la porte du pays dix ans auparavant et que la révolution en avait expulsés. Sur sa proposition, le congrès autorisa la Compagnie de Jésus à fonder des collèges dans tout l'Equateur, avec liberté pleine et entière de suivre leurs méthodes traditionnelles.

Bientôt l'enseignement secondaire prit un grand essor. Plus heureux qu'en France, où ils sont obligés de se conformer aux exigence idiotes du baccalauréat universitaire, les Jésuites de l'Equateur donnaient aux études littéraires et philosophiques la part qui leur revient dans la formation de l'intelligence et du cœur.

Le président n'oubliait pas que les jeunes filles appartenant aux classes supérieures de la société, réclamaient, comme leurs frères, une instruction en rapport avec leur position. Garcia Moreno fit appel aux congrégations. Les dames du Sacré-Cœur établirent, à Quito et dans plusieurs autres villes, des pensionnats qui ne tardèrent pas à devenir florissants.

Pour ne point l'exposer aux ravages d'une science impie et corruptrice, Garcia Moreno comprit que la religion devait présider à l'enseignement supérieur, plus encore qu'à celui des collèges et des

écoles. Il fonda une Université catholique. Au sommet des facultés présidait la théologie de l'Ange de l'école. La faculté de droit fut réorganisée sur des principes absolument catholiques. Celle des sciences, il fallut la créer de toutes pièces ; elle devint bientôt un centre d'enseignement et capable de rivaliser avec les meilleures institutions de l'Europe.

Pour organiser la faculté de médecine, Garcia Moreno obtint de l'école de Montpellier deux excellents professeurs, l'un de chirurgie, l'autre d'anatomie qu'il fournit de tous les appareils et instruments nécessaires à l'étude des différentes parties de la science médicale.

Un observatoire monumental allait s'ajouter à tout le reste et semblait destiné à devenir le premier du monde par sa position à 3000 mètres au-dessus du niveau de la mer, l'admirable pureté du ciel et la transparence de l'air, sa situation sous la ligne équinoxiale, dans un climat sain et délicieux où l'on jouit d'un printemps éternel. Déjà tous les préparatifs étaient faits et le P. Menteu, l'illustre associé du P. Secchi à l'observatoire romain, allait s'y installer, quand le crime du 6 août 1875 fit disparaître le fondateur, et replongea le pays dans le chaos primitif.

§ 6. *Œuvres de charité (1869-1875).*

En Garcia Moreno le cœur était à la hauteur de l'intelligence. Aussi ses œuvres de charité furent-elles plus admirables peut-être que ses œuvres d'enseignement.

Les enfants privés des soins de la famille excitèrent d'abord sa sollicitude ; il fonda pour les secourir, deux orphelinats à Quito, et les confia aux sœurs de la Charité et de la Providence.

Une autre classe d'infortunées, les filles de mauvaise vie, appela bientôt son attention. Il établit dans la capitale un refuge dirigé par les sœurs du Bon-Pasteur.

Les prisons à leur tour réclamaient une réforme. La réforme de Garcia Moreno fut, comme toutes les autres, basée sur la religion. Ils se procura deux hommes unis de cœur, capables d'appliquer ses idées : un aumônier pieux et dévoué, et un directeur joignant l'intelligence à l'énergie. Dès lors tout changea de face et les prisonniers eux-mêmes bénirent l'homme d'Etat qui s'était abaissé jusqu'à leur misère.

Il y avait à Quito un grand hôpital, connu sous le nom d'hôpital de Saint-Jean de Dieu, où l'on renfermait 300 malades, un refuge

pour les lépreux et un asile d'aliénés. Ces établissement étaient administrés par des spéculateurs et des mercenaires qui ne rougissaient pas de s'enrichir anx dépens des malheureux. Garcia Moreno n'eut de repos qu'il n'eût fait bénéficier ces pauvres gens des secours que la religion leur a menagés : il leur donna des sœurs de la Charité pour les soigner et panser les plaies de l'âme aussi bien que celles du corps. Sous la haute direction des admirables filles de Saint Vincent de Paul toutes ces maisons devinrent des établissements modèles.

Du reste la charité de Garcia Moreno s'étendait à tous les pauvres sans exception et surtout aux misères cachées. A sa mort on s'aperçut qu'il avait consacré tous ses appointements à des œuvres de charité. La femme d'Urbina, son plus mortel ennemi, recevait du président une subvention mensuelle. Qui n'admirerait une générosité si grande, si digne d'un chrétien d'élite !

§ 7. *Les missions : (1869-1875.)*

Par delà les Cordillères et le versant oriental des grands prés neigeux, s'étend une immense plaine de 12,000 lieues carrées. Dans ce territoire vivent 200,000 Indiens sauvages, presque tous nomades.

Au siècle dernier, pénétrant dans ces régions lointaines, les Jésuites y avaient implanté, comme au Paraguay, une véritable civilisation et transformé ces tribus sauvages en chrétientés, dignes de la primitive Eglise. Mais les Jésuites avaient été chassés et les Indiens avaient quitté leurs villages pour reprendre leurs habitudes et leurs superstitions traditionnelles.

Dès 1862, Garcia Moreno conçut le dessein de tenter à nouveau l'évangilisation du Napo. C'est pourquoi, dans son traité avec la Compagnie de Jésus, il assignait un double but aux religieux : fonder des collèges à l'intérieur, et des missions dans la province d'Orient.

En 1864, le P. Pizarro, nommé vicaire apostolique, évangélisait avec ses missionnaires les bords du Napo, lorsque des révolutionnaires condamnés à la déportation firent invasion dans ce pays, enchaînèrent les missionnaires et les emmenèrent au Pérou après avoir dévasté leurs œuvres. Lors de sa rentrée au pouvoir, en 1870, Garcia Moreno les rétablit dans leurs travaux. Deux ans après, la mission du Napo comptait déjà une vingtaine de villages et près de 10,000 chrétiens. Quand Garcia Moreno disparut, missionnaires et réductions disparurent avec lui.

Mais ce n'était pas seulement les Sauvages qui avaient besoin de missionnaires. A cause du petit nombre de prêtres, l'indifférence des fidèles dans les villes et les campagnes étaient par fois bien grande, Garcia Moreno fit appel aux Rédemptoristes et obtint deux colonies de ces missionnaires dévoués, l'une pour Cuenca et l'autre pour Riobamba. Les fruits de leur ministère furent consolants au dernier point. Carcia Moreno bénissait Dieu du prodigieux changement dont il était le promoteur et le témoin. En juin 1877 il écrivait à un ami : "Dieu nous a bénis, car le pays progresse véritablement. Partout se manifeste la réforme des mœurs, grâce aux religieux qui aident nos bons prêtres, eux-mêmes pleins de zèle.... Dans notre jeunesse, on comptait ceux qui remplisaient leurs devoirs religieux ; aujourd'hui l'on compte ceux qui les négligent. D'autre part, le progrès matériel est non moins admirable. On dirait vraiment que Dieu nous soulève de sa main, comme fait un tendre père pour son enfant quand il l'aide à essayer ses premiers pas."

§ 8. *Travaux et finances* (1869-1875.)

L'Equateur avait vécu de tout temps dans la pauvreté. L'indolence des habitants en était une cause ; mais il faut avouer aussi que jamais gouvernement ne se préoccupa de les stimuler au travail. Espagnols et révolutionnaires avaient rivalisé de zèle pour s'engraisser des sueurs du peuple, ce qui ne l'encourageait guère à faire beaucoup de besogne. Une autre raison pour laquelle l'agriculture et l'industrie, ces deux sources de richesse, ne pouvaient prospérer à l'Equateur, c'était l'absence totale des voies de communication et, par suite, l'impossibilité des transports et des échanges.

Pour tirer son pays de cet état de prostration, Garcia Moreno entreprit de relier le plateau des Andes au reste du monde par une voie carrossable allant de Quito à Guayaquil. C'était un travail d'Hercule et de nouvelles difficultés se présentaient à chaque pas. Mais les difficultés ne faisaient que stimuler le zèle de Garcia Moreno. Commencé en 1862, la route fut achevée en 1872, au moins dans ses parties principales, et, le 23 avril 1873, la compagnie générale des transports inaugurait sur la route nationale deux diligences nouvellement construites.

Cette route grandiose qui, à elle seule, suffirait pour immorlatiser son auteur, ne l'avait pas empêché d'en ouvrir simultanément quatre autres dans les paroisses du nord et du sud. Par ces cinq grandes artères, les villes et les provinces, reliées entre elles, entraient

en communication avec la capitale, le port de Guayaquil, les Etats américains et les nations européennes. Il s'ensuivit immédiatement un mouvement considérable dans le pays. L'Equateur se réveillait d'un sommeil qui avait duré mille ans.

On se demande où Garcia Moreno trouvait l'argent pour faire face à de pareilles dépenses, et cela tout en réduisant certaines contributions et en abolisant complètement d'autres.

Jusqu'alors le maigre budget de l'Equateur était surtout dévoré par les insurrections. Le premier moyen employé par Garcia Moreno pour relever ses finances fut de clore l'ère des révolutions. Le second fut de vivre en paix avec ses voisins et, par suite, de se passer d'armée permanente. Le troisième fut d'épurer l'administration, de débrouiller le chaos de la dette publique, d'établir une Cour de comptes qui mit un terme aux filouteries et aux déprédations des employés.

La politique chrétienne engendra une source de revenus plus abondante encore : le travail producteur et le mouvement commercial. Rien de plus éloquent que le tableau comparatif des recettes de l'Etat durant ces vingt dernières années ; d'un million de piastres en 1855, le chiffre monta à trois millions en 1875. Les ennemis les plus acharnés de Garcia Moreno ne purent qu'être émerveillés d'un pareil résultat.

§ 9. *L'homme.*

Avant de raconter le lugubre drame qui interrompit le cours des œuvres dont nous venons d'esquisser le tableau, nos lecteurs nous sauront gré d'attirer un instant leur attention sur les vertus intimes de Garcia Moreno.

Son intelligence, aussi vaste que pénétrante, embrassait d'un coup d'œil les complications des affaires et les raisons les plus capables d'influencer ces décisions. Ce don précieux, joint à l'étude approfondie des questions gouvernementales, imprimait à ses résolutions ce cachet de brusque soudaineté qui effrayait parfois ses meilleurs amis.

On lui a reproché certains actes de dictature dans des circonstances où la sûreté de l'Etat, gravement compromise, exigeait la répression sévère de criminels endurcis. Après avoir vu Louis XVI sur l'échafaud, Pie IX à Gaëte, peut-on, sans démence, vanter le système des concessions ?

Malgré son caractère supérieur et ses talents hors ligne, Garcia

Moreno sut rester humble et, comme tous les grands cœurs, il savait reconnaître ses torts et les réparer courageusement. Jamais il ne se prévalut de ses œuvres, qui cependant excitaient l'admiration du monde entier.

La volupté n'a jamais eu prise sur son cœur. Il traitait son corps comme un esclave, ou plutôt comme une bête de somme dont la fonction est d'exécuter les ordres de l'âme, sa maîtresse. Au travail et à la fatigue s'ajoutait la plus rigide sobriété.

Il possédait à un haut degré la vertu morale de force. Son énergie naturelle s'était développée par des actes de courage inouïs. Les batailles, les révolutions, les complots journaliers de ses ennemis lui firent envisager la mort comme un événement auquel il fallait s'attendre à chaque instant. La grâce divine, en pénétrant chaque jour plus avant dans son âme si profondément chrétienne, la trempa plus fortement encore : non seulement il ne craignait plus la mort, mais comme les saints, comme les martyrs, il la désira.

Son amour de la justice fut plus admirable encore. Il aurait donné mille vies pour sauver ou venger les droits de Dieu. Vis-à-vis des hommes, rien ne put le faire départir jamais des lois de la plus stricte équité. Son respect du droit était tellement connu de tous que les faibles opprimés préféraient soumettre leurs différends à son arbitrage que de recourir aux tribunaux. Forcés de rendre hommage à sa justice, ses ennemis lui ont reproché d'avoir outré ce sentiment jusqu'à se montrer inexorable. Le fait est qu'il péchait plutôt par excès de clémence.

L'amour des malheureux était chez lui une vraie passion. Avec ses amis il se montrait toujours simple, expansif, enjoué même, tout en conservant une certaine dignité. Mais c'est surtout dans l'intérieur de sa famille que la tendresse de son âme s'épanchait tout entière. Sa femme, pour laquelle il n'avait aucun secret, partageait ses joies et ses tristesses. Quand Dieu lui ravit sa petite fille, cet homme, en apparence si rude et si austère, parut inconsolable. Sa tendresse alors se concentra sur son fils, qu'il éleva néanmoins sans faiblesse, dans l'amour de Dieu et du devoir. Dieu lui conserva sa mère jusqu'à l'âge de 94 ans, et toujours il professa pour elle la même tendresse et la même vénération.

(A suivre.)

LA PAPAUTÉ
DANS L'HISTOIRE ET DANS LE TEMPS PRESENT

Conférence lue devant l'Union catholique

L'esclavage, c'est-à-dire le droit de propriété d'un homme sur un autre homme, sur sa famille, sur sa postérité, sur les produits de son travail, serait un fait inexpliquable, si l'on n'admet pas, avec nos livres sacrés, une perturbation immémoriale dans la famille humaine.

De siècle en siècle, de pays en pays, pendant l'antiquité tout entière, la servitude est le fait universel et la légitimité de la servitude demeure la doctrine universelle.

Le vieux monde, que le paganisme et le génie romain tenaient dans le silence et la servilité, secoua sa torpeur à la voix du christianisme proclamant la fraternité des hommes, la dignité du travail et le devoir absolu de la perfection. Avec ces trois principes, revêtus de l'autorité de Dieu même, le christianisme, quoique opprimé par les césars romains, commença la grande bataille de la liberté contre l'esclavage ; la liberté devait vaincre, mais non sans un long et douloureux combat.

La Papauté, une fois instituée en la personne de saint Pierre, survécut à toutes les grandes révolutions qui renversèrent tour à tour tous les trônes et les empires. On vit l'empire romain, parvenu, dès le premier siècle de l'ère chrétienne, à l'apogée de la gloire et de la puissance, fléchir d'abord sous le poids de son immensité, puis tomber en lambeaux, la Papauté, seule, rester ferme et inébranlable. A l'époque où commença ce système de despotisme, de pillage et de dévastation qu'on a décoré du titre de réforme, deux cent soixante Papes s'étaient succédé sur le trône pontifical, et pendant une période de quinze siècles, chaque Pape, à son tour, s'était dévoué à défendre l'opprimé contre l'oppresseur, à développer, par l'adoucissement des mœurs, les sentiments de bienfaisance mutuelle entre les

hommes afin de faire jouir graduellement les peuples d'autant de sécurité et de bonheur qu'en pouvait admettre l'état de la société.

Dans tout le cours du moyen âge, la Papauté, refuge de l'opprimé, amie de l'esclave, protectrice de l'art et de l'agriculture, chaire de justice, la Papauté fut en réalité la vie de l'Europe, qu'elle tira de la barbarie intérieure et préserva de la barbarie musulmane.

La mission de la Papauté (1) est si bien marquée qu'on la voit s'étendre aux conditions extérieures de la société. Principe essentiel de de l'unité du christianisme, la Papauté non seulement a conservé l'Eglise, mais encore elle a constitué les Etats chrétiens, républiques et monarchies ; elle a tout fait en Europe, dans chaque région et dans chaque sciècle, selon la possibilité et l'utilité de son action.

Bien qu'il y ait des temps où son action soit moins directe ou moins manifeste, la Papauté a été tout l'élément de la civilisation moderne. Contester ce fait, c'est désavouer l'histoire.

La Papauté a été si évidemment tout l'élément de la civilisation moderne que, si la Papauté pouvait jamais disparaître, elle laisserait le monde dans le plus profond désordre ; on peut aisément prévoir ce qui arriverait pour peu qu'on se rende compte du malaise qui tourmente les nations depuis que la Révolution anti-chrétienne s'efforce d'abattre le trône pontifical.

La Papauté nous apparaît pendant dix-huit siècles avec un caractère de bienfaisance universelle. Comme le christianisme avait relevé l'homme de sa déchéance morale, la Papauté l'a relevé de l'humiliation de la servitude. Dès le commencement elle personnifia devant les tyrannies impériales la dignité des peuples. Elle semble d'abord n'avoir qu'un ministère de prière et de sacrifice, bientôt elle révèle son ministère de liberté. Elle s'interpose entre les oppresseurs et les esclaves ; elle ne craint pas les coups pour elle-même, mais elle les détourne de la tête des nations. Elle se fait tour à tour suppliante et menaçante pour désarmer les bourreaux ; et les bourreaux s'étonnent et s'arrêtent à son aspect. Elle ne provoque pas à la révolte, mais elle jette dans toutes les âmes quelque chose de grand et de nouveau qui dompte les dominations. Voilà le premier office de la Papauté.

Le moyen âge était naguère une époque peu connue, l'imagination et l'hostilité contre la Papauté pouvaient, à cause de cette ignorance, se donner libre cours, et Dieu sait s'il en est qui ont pris la latitude

(1) Certaines parties empruntées à un ancien professeur d'histoire.

de déclarer que le monde ne vit jamais "tant de misères et d'abaissements que pendant cette époque la plus haïssable de toutes."

Le moyen âge n'a presque plus de secrets aujourd'hui : l'école historique a fouillé dans toutes les archives, elle a remué tous les documents, les a compulsés, pesés, discutés : en peu de mots, l'école historique, par la publication de documents historiques, sans altération d'aucune sorte, est venue confirmer cette parole fameuse : "L'histoire n'a été depuis depuis trop longtemps que la conspiration du mensonge contre la vérité." Il en a été surtout ainsi lors que par la force des choses, la politique entre dans le domaine religieux, et que, souvent les questions ecclésiastiques, revendiquent la première place.

Pour juger une époque en la comparant à celles qui l'ont précédée, ou qui l'ont suivie, il faut considérer l'état général de la société à leur début et au moment où a commencé l'époque suivante, en tenant compte des moyens d'action dont chacune d'elles pouvait disposer.

Trouver un monde en ruines, en pleine barbarie, et, en moins de dix siècles, fonder une société sur des bases qui subsistent encore, créer une civilisation, l'organiser, poser et résoudre, au moins pour des siècles, tous les grands problèmes dont on cherche vainement une autre solution, telle a été l'œuvre immense accomplie par la Papauté, qui avait eu à penser à l'édification de l'Eglise en même temps qu'à l'organisation de la société civile.

Le peuple était libre sous le régime du moyen âge : c'est alors que florissaient, dans toute l'Europe, les libertés communales que la Réforme a confisquées en Angleterre et en Allemagne, et que la Révolution a tuées en France.

Deux mots en passant à l'adresse de ces Anglais farouches qui se montrent si effrayés du papisme : "Tant, dit Cobbett, que la religion catholique domina, l'Angleterre ne connut pas l'esclavage civil, mais du moment où elle perdit la protection des Papes, ses rois et ses nobles devinrent autant d'horribles tyrans, en même temps que la population tomba de plus en plus dans l'abjection du despotisme."

Le peuple était instruit au moyen âge, son instruction comportait toutes les notions indispensables. Le peuple était plus honnête. Jusqu'à la Renaissance le devoir est tout pour l'homme, mais alors l'intérêt vient lentement prendre place auprès de lui, puis il l'efface par degrés autorisant, ainsi que cela se voit trop souvent aujourd'hui, toutes les compromissions, toutes les lâchetés.

Lorsque la Papauté s'établit d'une façon plus visible au milieu des peuples par suite d'une donation politique qui consacre son existence extérieure, son action devient régulière ; elle se trouve naturellement mêlée à tous les conflits des nations et des rois, et chacun accepte l'autorité souveraine qui dès ce moment se montre en elle.

Les philosophes sont venus, après dix-huit siècles, contester ce droit de la Papauté d'intervention dans les affaires mondaines, lui faire un crime de son action toute puissante, et lui jeter le sarcasme et l'anathème pour avoir, ont-ils dit, méconnu l'objet tout humble et tout pacifique du christianisme. Etranges philosophes, en vérité ! Pourquoi ne se sont-ils pas mis aussi à jeter le sarcasme aux peuples en masse, pour s'être précipités d'eux-mêmes aux pieds de ce pouvoir ! N'était-ce pas justice ? La Papauté, dans tout le cours du moyen âge, ne fit que ce que la volonté du temps exigeait qu'elle fît. Rois et sujets, princes et citoyens, grands et petits, surtout les petits, tous couraient à cette suprême puissance, comme à la seule règle de l'équité. Elle disposait des couronnes, disent les philosophes et les protestants. Eh bien ! dans l'immense confusion des luttes et des prétentions, qui est-ce qui eût mis fin aux querelles ; d'ailleurs si la Papauté disposait des couronnes, la raison des temps la provoquait à cet exercice de monarchie suprême. C'était un égarement universel ! Philosophes, protestants, parlementaires héritiers des maximes du dix-huitième siècle, n'accusez donc pas la Papauté d'ambition immodérée. Sans la Papauté, le monde se fût abîmé cent fois dans l'anarchie. Et les peuples, ces grandes masses foulées par l'ambition des rivaux, les peuples que devenaient-ils sans la Papauté ?

Il est incompréhensible que les écrivains qui prétendent défendre la cause des peuples, se méprennent au point de condamner l'action des Papes. Mais les Papes ont été précisément les instruments de la liberté des peuples.

Parce que les Papes sont mêlés aux intérêts de la politique, parce qu'ils défendent leur existence de souverains, parce qu'ils ont des soldats et des auxiliaires en armes, parce qu'ils luttent contre des envahissements et des conquêtes, on dit qu'ils oublient leur mission. Mais leur mission sociale, distincte de l'apostolat, c'est de défendre l'humanité, fût-ce par les moyens qu'emploient les autres hommes pour se défendre eux-mêmes. Les Papes ont fait la guerre ; ils l'ont provoquée quelquefois, mais lorsqu'il fallait terminer par la formidable et mystérieuse raison des batailles, des conflits que la

seule justice ne pouvait résoudre. Ils n'ont fait que subir la nécessité commune des souverains. Mais la cause des peuples, la liberté des nations, ce grand intérêt dont on parle tant aujourd'hui et qu'on sert si mal, qui est-ce qui, dans l'Europe entière, s'en préoccupa, sinon les Papes, dans toute la suite du moyen âge.

Ce sont les Papes qui protègent l'Italie contre l'empire après l'avoir sauvée des mains des barbares ; et ainsi l'établissement ecclésiastique constitué politiquement par Charlemagne devient le boulevard de la liberté.

Le plus grand des Papes politiques, Grégoire VII, travaille et combat pour les peuples, quand il arrête dans ses débordements l'ambition sans termes d'Henri IV. Et cet instinct libérateur ne cesse de se révéler dans toute l'histoire de la Papauté. La constitution ecclésiastique, menacée par les armes des princes, comprenait en elle-même l'existence des masses populaires ; l'Eglise était le peuple même. L'Eglise opprimée c'eût été une vaste servitude jetée sur le monde.

La Papauté fut dans les siècles de confusion, la seule puissance qui ne faillit jamais. Si quelques Papes firent honte à leur mission, la Papauté suivait néanmoins sa course, et les mauvais exemples de de l'homme assis au trône de l'Eglise, laissaient intacte l'autorité qui réglait le monde.

La Papauté fut seule capable d'opposer une digue aux passions des princes, seule elle réprima la licence des mœurs, seule elle maintint la sainteté du mariage, seule elle fit trembler le vice puissant.

L'incrédulité moderne n'a su que se récrier contre les excommunications, cette puissance formidable de la Papauté. Mais les excommunications étaient toute la protection des peuples contre les tyrans.

L'excommunication fut ce qu'il y eut de plus populaire dans les temps de foi. Les peuples ne connaissaient pas d'autre défense plus efficace pour l'humanité : aussi les opprimés avaient-ils leurs mains tendues vers la Papauté. Quand l'excommunication éclatait comme un coup de foudre, il y avait dans toutes les âmes un assentiment solennel, qui faisait de l'excommunié une sorte de proscrit portant au front la marque de la justice de Dieu même. Cette disposition universelle des hommes à accepter l'excommunication comme un signe d'anathème venu d'en haut, devrait suffire à l'apologie de la Papauté à la considérer sous des points de vue humains, outre que c'est une magnifique poésie de voir cet effet soudain d'une

parole de pontife qui retranche un homme, fût-ce un roi même, de la communauté des autres hommes.

Mais cette poésie n'émeut pas notre époque de sécheresse philosophique. C'est que tout occupé qu'on est de ce mot politique de peuple, on est éloigné de tout ce qui est peuple ; on n'a plus rien pour comprendre les choses grandes et imposantes des drames de l'histoire. Notre époque ne sait des sentiments humains que ce qui va à l'individu. Cela s'appelait, jusqu'au milieu de notre siècle, philosophie, cela s'appelle aujourd'hui science. Et quelle science, bon Dieu ! qui n'a pour toute autorité que le ton dogmatiseur et rogue qui en impose facilement à la naïveté des masses.

Il a été de mode il y a cent cinquante ans de crier très fort contre les croisades. A cette époque la Papauté eut l'instinct de l'avenir : elle le créa. Ces guerres lointaines furent une œuvre de renouvellement et de liberté dans toute l'Europe. La féodalité alla mourir en Asie, et le peuple chrétien respira. C'est ce qui a fait dire à de Maistre : " Nulle croisade ne réussit, il est vrai, mais toutes réussirent ;" c'est-à-dire le résultat définitif de ces expéditions fut la constitution de la monarchie ; ce fut, là, un grand bienfait de la Papauté.

Que n'a-t-on pas écrit au sujet des croisades ? Les uns n'y ont vu que des explosions de fanatisme ; les autres, les ont montrées, par rapport aux lumières et aux arts, comme une préparation à l'âge de la philosophie. C'était, des deux côtés, franchir inutilement les bornes de la vraisemblance. Ce point de l'histoire de la Papauté est à présent éclairci.

Les croisades retinrent la barbarie musulmane dans son invasion; elles sauvèrent le christianisme en Europe. Ce fut la Papauté qui leur donna ce caractère de prévoyance sociale, lorsque la plus grande partie des hommes ne vit longtemps en elles que le caractère primitif d'enthousiasme. C'est ce qui ressort de l'histoire. Il n'y eut apparemment dans ce grand mouvement des croisades aucune pensée bien distincte de l'avenir, mais l'avenir fut fait par elles, et il est permis à présent d'affirmer que la Papauté, seule, en eut le pressentiment.

La Papauté a fait les événements de dix siècles depuis Charlemagne. C'est elle qui a élevé un mur infranchissable contre lequel s'est brisé le glaive de Mahomet. C'est elle qui avait fait les royaumes modernes et sauvé leurs dynasties, dont les descendants errent à présent par le monde.

C'est la Papauté qui a fait la plupart des constitutions d'Etat ; elle qui a protégé le droit public ; elle qui a fait triompher, en un mot, dans tout le monde chrétien ou civilisé les dogmes politiques qui servent de base à la société, et que nulle révolution ne touche sans la mettre en péril.

La Papauté n'a pas fait toutes ces choses par une volonté déterminée, mais par suite d'une action graduelle et réfléchie, de telle sorte que, même au travers des égarements déplorables de quelques Papes, c'est toujours le même instinct qui se perpétue, et toujours le même but qui est poursuivi.

La Papauté, en dehors des grands événements de la politique, fut certainement pour beaucoup dans la marche des idées et dans le développement des sciences, par l'institution systématique des universités dans toute l'Europe. Ce fut la Papauté qui partout créa ces corps enseignants autour desquels accouraient des générations en masse, et non point par privilège les classes d'en haut, mais les classes d'en bas, le pauvre peuple, le peuple manquant de tout, même de pain, comme l'attestent les histoires universitaires, de telles sorte que la Papauté faisait descendre la science pour faire monter ceux qui la recevaient.

Telle fut l'œuvre de la Papauté pendant seize siècles, jusqu'à ce qu'il vint un moment où les hommes ainsi élevés, oublièrent d'où leur venait ce grand bienfait et tournèrent la science contre la Papauté.

Une petite exécution en passant. Il est de mode chez les discoureurs et les écrivains protestants de dire que, grâce aux lumières de la réforme, tout ce qu'il y a de bien et de beau est leur apanage ; que les protestants sont placés à un degré beaucoup plus élevé sur l'échelle de l'entendement humain que les catholiques. Les Anglais, à quelque secte qu'ils appartiennent, sont infatués de cette prétention et ne se font pas faute de l'afficher. Voyons ce qui en est. Pendant les deux siècles, à quelques années près, de 1600 à 1790, qui suivirent l'établissement du protestantisme, l'Angleterre ne vit que 132 auteurs en tous genres s'élever sur l'échelle de l'entendement humain, tandis qu'on en comptait 676 en France et 164 en Italie. Si l'on défalque un tiers des Français, il en restera 451 contre 132 Anglais ; en sorte que les Français, bien qu'ensevelis dans l'ignorance catholique, prouveront trois fois plus d'intelligence, et d'esprit que les protestants. Ces chifires ne sont pas une interprétation libre de la Bible.

Les conséquences politiques de la réformes furent l'établissement du pouvoir despotique ou absolu, et la perte de la liberté que la Papauté avait fait triompher en Europe.

Quoi qu'il en soit, la Papauté a fait l'instruction moderne et, par elle, la politique elle-même dans ce qu'elle a de principes universels applicables à tous les Etats et à toutes les transformations extérieures de gouvernements.

Il y a bien autre chose qui a été fait par la Papauté ; ce sont les arts poétiques qui tiennent de plus près à l'élévation de l'intelligence humaine. Ce serait ici, mais il faut se restreindre, la partie la plus riante de l'histoire des Papes, car toute l'Europe et toute la chrétienté sont un témoignage vivant de leur génie inspirateur et protecteur.

Tant que l'empire romain embrassa le monde, la Papauté n'eût qu'une mission, celle de l'unité spirituelle des hommes, et elle la remplit, on le sait, par le sang et les martyres. Mais lorsque la colosse se rompit et que, de toutes parts, le monde tendit à des constitutions nouvelles d'Etat, il fallut certes qu'une grande puissance morale se montra au milieu des peuples pour les régir par la parole, et aussi que cette puissance eût, comme les autres, sa constitution extérieure pour donner à son intervention ce qu'il lui fallait de liberté. En cela Charlemagne alla au devant des siècles, et aussi est-il vrai de dire que nul pouvoir politique sur la terre ne saurait égaler la légitimité du pouvoir temporel de la Papauté. Car, c'est le seul pouvoir qui, à l'origine, se trouve institué par une sorte de nécessité générale. De Maistre a dit cette belle parole : " La source de la souveraineté est comme le Nil, elle cache sa tête au ciel. " La souveraineté papale a bien sa tête au ciel, mais elle n'y est pas cachée ; elle y resplendit au contraire, non pas seulement comme institution spirituelle et ecclésiastique, mais comme institution sociale simplement politique.

Aussi l'histoire purement humaine de la Papauté est la plus grande histoire qui puisse être offerte à l'étude des philosophes ; il n'est par d'esprit quelque peu élevé qui n'ait été frappé de cette admirable mission d'un pouvoir faible relativement à d'autres pouvoirs, destiné pourtant à leur servir de contrepoids.

Voilà Papauté dans l'histoire, au milieu des révolutions, au milieu de la civilisation ; la voilà avec son génie protecteur des nations, impirateur de tout ce qui est grand et populaire.

Depuis la seconde moitié du XVIIe siècle, la Papauté traverse

une succession d'épreuves lamentables, deont la jansénisme de Saint Cyran et de ses adeptes de Port-Royal, et le gallicanisme de Louis XIV, auquel Bossuet eut le tort de prêter son concours, ont été la cause originelle,

La constitution *Unigenitus* fut, au point de vue doctrinal, la condamnation définitive et mortelle de l'hérérsie, et en jeta les adeptes dans une folie furieuse, en même temps elle choqua les préventions et les passions de la magistrature, dont la jansénisme demeura la foi invétérée.

L'autorité de Louis XIV arrêta d'abord toute réclamation ; mais à la mort de ce prince, la secte releva la tête. Le jansénisme reprit en sous-œuvre la tentative manquée du protestantisme, et comme celui-ci n'avait pu détruire la catholicisme en France, celui-là s'efforça de le dénaturer en gagnant les âmes à l'orgueilleuse et farouche doctrine de la prédestination absolue des hommes, soit au salut, soit à la damnation éternelle et aux outrances d'un rigorisme dont les habiles se tiraient très bien, tandis que les naïfs tels que Pascal, y abrégeaient leurs jours et y altéraient leur raison.

A ce fidéisme, à ce surnaturalisme sans mesure, les disciples de de Saint Cyran, selon l'esprit de leur maitre, joignirent une fureur de critique et de polémique acerbe et tous les excès d'un naturalisme emporté contre toutes les traditions, toutes les institutions, tous les usages, tous les serviteurs passés et présents de l'Eglise, qui ne pouvaient s'accorder avec leur conception de la morale et du dogme.

Les Jésuites en particulier, tant par leur attachement inviolable à l'orthodoxie et à l'unité que par la prudence ferme et la sage modération de leur doctrine théologique et leur direction pratique des âmes, apparurent à la secte comme ses ennemis et sa proie désignée. Pour mieux soutenir la lutte contre la Papauté, que représentaient les Jésuites, la secte contracta une étroite alliance avec le pouvoir séculier, c'est-à-dire avec la magistrature adversaire déclarée de "l'Utramontanisme, des prétentions ambitieuses de la cour de Rome, et du système absurde de l'infaillibilité du Pape, système injurieux à l'Eglise, aux Conciles, aux Evêques, au second Ordre de l'Eglise et aux Lois des Nations."

Et que faire pour se venger de la Papauté qui avait condamné le jansénisme et, de même, condamné la déclaration de 1682 ? Que faire pour humilier la Papauté ? Frapper les Jésuites, "qui avoient fait valoir leur entier dévouement à Rome, et y avoient exagéré la

désobéissance de ceux qui attaquoient ou qui niaiont l'infaillibilité du Pape."

L'insouciance licencieuse de Louis XV, cironvenu par Mme de Pompadour, et le groupe puissant dont elle était le centre, la faiblesse et la complicité des ministres, laissaient la bride sur le cou à la magistrature qui s'était, outre le pouvoir judiciaire, attribué un pouvoir formidable de police.

Le Parlement de Paris profita des circonstances ; prenant l'offensive, il remporta, sur les évêques de France en sur le roi lui-même, une victoire éclatante ; par un hardi coup d'Etat, il brisa et dispersa la Compagnie de Jésus, c'est-à-dire le plus ferme soutien, l'organe le plus puissant de la religion dans le royaume. Ce coup porté par le jansénime, assura le triomphe de l'incrédulité, qui fut d'abord débarrassée de ses plus redoutables adversaires, d'autant plus redoutables pour elle qu'en combattant le *rationalisme* et le *naturalisme*, les Jésuites avaient toujours soigneusement maintenu les droits de la nature ; en second lieu, l'incrédulité qui n'avait fait que grandir depuis la Régence, trouva désormais toutes facilités pour se répandre en France et en Europe.

La suppression des collèges des Jésuites fut une calamité pour l'Eglise et pour la France ; depuis Henri IV, notamment, ils avaient exercé dans l'enseignement secondaire, pour le profit de la jeunesse française et de l'Eglise, un office public et vraiment national, égal et même supérieur à celui des universités. Le passage de l'enseignement en d'autres mains affaiblit, non le caractère extérieur du christianisme toujours dominant dans l'instruction, mais la vigueur intime, l'action efficace de la foi et du sentiment religieux. Les autres congrégations enseignantes qui recueillirent en partie l'héritage des Jésuites, étaient, au moins les principales, c'est-à-dire l'Oratoire, les Doctrinaires, les Bénédictins de Saint-Maur, plus ou moins pénétrées de l'esprit janséniste, auquel se joignit, surtout dans les derniers temps, l'esprit philosophique révolutionnaire. Tels maîtres, tels élèves : aussi vit-on les uns et les autres siéger aux Assemblées de la Révolution, et la plupart d'entre eux figurer parmi les plus fougueux démolisseurs des institutions monarchiques et religieuses.

On sait combien fut terrible la tempête qui se déchaîna sur l'Europe, et comment elle emporta les quatres dynasties catholiques, Portugal, Espagne, France et Deux-Siciles, qui, en chassant les Jésuites de leurs royaumes, y avaient fait entrer l'esprit philosophique

révolutionnaire. Ces rois faibles et aveugles se laissèrent persuader par les écrits des philosophes et par les arrêts des Parlements de France, que ce n'était pas assez d'avoir expulsé les Jésuites, car ils mettraient en péril la vie et la couronne des souverains, tant que la Compagnie ne serait pas dissoute.

Que de calomnies, que de perfidies, que de mensonges, que d'embûches diplomatiques, que de laides intrigues, que de violentes menaces, surtout de la part de l'Espagne, pour arracher à un vieillard moribond, et qui en mourut de chagrin, un bref d'abolition. En retour, les rois devaient protéger la Papauté ; mais la Révolution les chassa de leurs royaumes, accabla la Papauté d'outrages, d'abord en la personne de Pie VI, ensuite en celle de Pie VII, et, pendant seize ans, l'exil ou la captivité telle fut le sort des Papes.

La tempête endormie, ce mot exprime le mieux l'état de l'Europe en 1814, les monarchies bourbonnes reprirent leurs places. Les princes avaient-ils oublié les maux dont ils avaient été frappés ? Pour le sûr, ils n'avaient pas appris à en discerner les causes, car ces causes qu'ils auraient dû détruire, ont amené les mêmes effets, et Dieu semble avoir dit le dernier mot, sinon sur la race tout entière, au moins sur la dynastie dont le drapeau, en faisant le tour du monde, balaya jadis la poussière des forteresses de l'Europe de l'Orient.

La Papauté elle aussi reprit sa place à Rome ; elle y est toujours ; mais, le Pape y est victime de la plus infernale conspiration qu'aient pu organiser l'impiété et la méchanceté des hommes. Cependant le Pape résiste avec les seules armes qu'on n'a pu lui enlever, qu'on ne lui enlèvera jamais : la confiance aux promesses de Jésus-Christ, et la vertu, la patience, la charité portées au plus haut période de la sublimité.

Cette conspiration est la conséquence de l'état d'une société qui n'est plus chrétienne, et dans laquelle le naturalisme païen, la négation brutale, l'incrédulité railleuse et l'égoïsme, cette passion des cupides et des lâches, ont tué l'enthousiasme de la foi et les élans de la générosité. Ainsi s'expliquent l'indifférence et l'immobilité des nations en face des scandales lamentables, des attentats publics de la force contre le droit, qui, en d'autres temps auraient, suscité tous les courages et armé tous les bras.

Ingratitude des hommes envers l'Eglise et la Papauté ! En attaquant l'une et l'autre, ils prétendent marcher à la conquête de la liberté, tandis qu'ils marchent à l'asservissement ; peu importe que

le tyran soit couronné, ou que ce soit la démocratie. Et, que les apôtres de la démocratie ne s y trompe pas : la démocratie, qui est aujourd'hui l'idéal des peuples, sera leur plus grand fléau, si elle est sans vertu, si elle n'est pas chrétienne ; car elle les conduira tout droit à la tyrannie militaire.

En l'Eglise catholique et en la Papauté liées indissolublement, est la raison de l'ordre, c'est-à-dire l'union de l'autorité et de la liberté ; en elles est le respect mutuel des forts et des faibles ; en elles, le commandement a un frein et l'obéissance une règle ; elles ont rompu l'esclavage antique et fondé la liberté nouvelle, et, néanmoins, elles ont mis dans la société une ordination savante où chacun est assuré de sa dignité. Hors de l'Eglise catholique, que la Papauté personnifie, la liberté des âmes fait place à l'arbitraire de la loi humaine, qui n'est autre chose que le code de la force imposant la servitude politique. N'est-ce pas ce code qui régit la société actuelle, et ne la régit-il pas de plus en plus durement à mesure que la folie de l'impiété arrache de l'antique organisation sociale l'Evangile de vérité, déchiré en lambeaux ? Etre libre, c'est-à-dire serviteur de Dieu, ou être esclave de la loi humaine, de la force sans règle, il n'y a pas de milieu.

Et dans le temps actuel, quelque adverse qu'il soit, le génie de la Papauté n'a ni varié ni fléchi, et quand même les pronostics deviennent plus sombres, son génie ne varie pas, son génie ne fléchit pas. C'est un bienfait du ciel.

La Papauté agit d'une manière singulière même sur les Etats qui sont le plus éloignés de reconnaître sa suprématie chrétienne ; c'est un étonnant spectacle de voir le prestige et l'influence morale de la Papauté persister, grandir et s'étendre en sens inverse des efforts que font les sectaires pour la détruire. Il n'y a guère eu d'époques où l'autorité du Pape a été mieux respectée, mieux obéie qu'à présent, où, en dehors des Etats catholiques, on s'est incliné avec autant déférence devant son rôle politique et social

A cette heure où le Pape n'a plus même une ville dans laquelle il soit libre, on a vu, manifestation sans précédent, les peuples de toutes les races, de tous les pays, faire parvenir aux pieds du Pape le tribut de leurs hommages, de leurs souhaits et de leurs dons généreux.

D'ailleurs les gouvernements comprenent combien l'influence de la Papauté est considérable sur les affaires politiques, et combien ils ont intérêt à ne pas entraver son action morale, mais au contraire

à la favoriser. En effet, au milieu de la dissolution d'une société désorientée, la Papauté, seule, reste le dernier refuge, l'asile inexpugnable du principe d'autorité.

C'est pourquoi le Pape est, en ce moment, entouré des représentants de toutes les puissances. Après une rupture de plus de trois siècles, l'Angleterre a un envoyé officiel auprès du saint-siège. Depuis deux ans, Alexandre III négociait avec le Pape. Un premier pas a été fait vers la conciliation ; les évêchés de Pologne sont pourvus, et le rétablissement des relations officielles entre la Russie et la Papauté ne saurait être éloigné, s'il n'est déjà accompli.

Cependant le Pape, ce roi en soutane, ce roi tonsuré, ne porte point l'épée pour imposer sa loi, mais plus puissant que l'épée, il a, pour se faire obéir et respecter, le magistère de la vérité, de la charité et de la justice universelles. On pourrait le chasser, on pourrait le tuer ce roi que quelques vieux prêtres font roi et qui n'a pas de postérité. Mais ce ne serait qu'une violence d'un jour, la Papauté, n'en resterait pas moins enracinée dans le sol de l'Europe d'où elle rayonnerait encore sur la chrétienté ; ou bien, si la Papauté disparaissait, il n'y aurait plus de christianisme : les siècles seraient consommés.

A de B

NOTRE-DAME DE ROCAMADOUR.[1]

C'était au mois de décembre 1535. Jacques Cartier le découvreur du Canada, venait de se cantonner sur les bords de la rivière Cabir-Coubat, au pied du rocher de Québec pour y passer l'hiver, lorsqu'une maladie étrange se déclara parmi ses compagnons.

Les malades perdaient bientôt leurs forces, leurs jambes enflaient et devenaient noires ou tachetées de sang ; l'enflure s'étendait aux épaules, aux bras et au cou ; les gencives pourissaient et tombaient avec les dents.

Vers le milieu de février, sur cent dix hommes il n'y en avait pas dix qui fussent en état de santé et capables de secourir les autres, tant le fléau avait sévi avec violence. La situation paraissait si grave que presque tous avaient perdu l'espérance de ne jamais rentrer en France.

Cartier, l'illustre navigateur de Saint-Malo, était un grand chrétien. C'est " dans la certaine espérance de l'augmentation future de notre très sainte-foy " qu'il avait entrepris son voyage d'outre-mer. Il n'avait point voulu laisser la vieille terre bretonne sans aller demander, avec tout son équipage, la bénédiction de l'évêque malouin dans son église cathédrale. C'est au nom de Dieu qu'il prenait possession des terres où il abordait, en y plantant le signe du salut et en y faisant célébrer la messe par ses aumôniers. Quand les peuples primitifs d'Hochelaga lui amenaient leurs malades pour qu'il les touchât et les guérît, sa foi naïve et confiante lui faisait trouver un remède suprême dans son livre d Heures. Et il récitait dévotement, sur ces pauvres enfants des bois, la Passion du Sauveur et l'Evangile de saint Jean : *In principio.*

Aussi quand le fléau vint l'aissaillir, lui et son équipage, au pied du rocher de Québec, dans l'hiver de 1535, Cartier ne songea pas

(1) *Bibliographie.*—Ouvrages à consulter : 1632. *Histoire de Notre-Dame de Roquemadour*, par Odo de Gissey, in-12 : *Histoire de Notre-Dame de Rocamadour* par Caillau ; *Notice sur Roc-Amadour* par le Guennec ; 1862, *guide du pèlerin à Roc-Amadour* 1874, *Notice sur le pèlerinage de Notre-Dame de Rocamadour* Broch. in-8 ; 1887. *La croix de Jérusalem à Roc-Amadour*, Toulouse, 1890. *La Sainte famille*, revue ascétique publiée à Antony (Seine), livraisons de janvier et février p. p. 45, 99.

au secours des hommes. Il fit mettre tous ces compagnons en prière ; une image de la sainte Vierge fut attachée à un arbre près du fort à une distance d'un trait d'arc, et, le dimanche suivant, tous ceux qui étaient en état de marcher, sains et malades, allèrent en procession à cet oratoire, chantant les psaumes de la pénitence et les litanies de la sainte Vierge, et demandant à la Mère de Dieu de prier son fils qu'elle eût pitié d'eux. Après que la messe eût été célébrée devant l'image, Cartier fit le vœu d'aller en pèlerinage à Notre-Dame de Rocamadour, si Dieu lui accordait la grâce de retourner en France. (1)

Quelque temps après un Sauvage indiqua à Cartier un remède qui opéra sur le champ. C'était une tisane faite avec de la feuille et de l'écorce d'épinette blanche pilées ensemble. Cartier était lui-même attaqué du mal, quand on lui enseigna ce secret : il avait déjà perdu 25 hommes et à peine lui en restait-il deux ou trois en état d'agir. Mais huit jours après qu'il eût commencé de faire usage de ce remède, tout le monde était sur pied.

"Un arbre tout entier y passa, raconte Cartier, et il fit telle opération que si tous les médecins de Louvain et de Montpellier y eussent été avec toutes les drogues d'Alexandrie, ils n'en eussent pas tant fait en un an." (2)

Il y a aujourd'hui trois siècles et demi que ce premier vœu de pèlerinage fut prononcé sur la terre du Canada. Qu'était-ce que cette Notre-Dame de Rocamadour que Cartier invoquait avec tant de ferveur, et qui, pour la première fois, fit sentir sa toute puissance au milieu des forêts sauvages du Nouveau-Monde ?

Si vous le voulez, nous allons, à l'exemple de Cartier, faire un pèlerinage au sanctuaire de cette madone miraculeuse.

Nous partons, il est vrai, pour un pays où l'on n'aime guère les pèlerins et les pèlerinages, mais, une fois, tous les trois siècles et demi n'est pas coutume.

I

Voici le département du Lot, dans l'ancienne province du Quercy.

(1) ..... "et la Messe dite et chantée devant ladite Image, se fit le capitaine pèlerin à Notre-Dame, qui se fait de prier à Roquemadou : promettant y aller, si Dieu lui donnait grâce de retourner en France." (*Second Voyage de Jacques Cartier*, éd. canad : p. 56. (1843.) "C'est un bourg en Quercy, où il y va force pèlerins." (Lescarbot.)

(2) C'est ainsi qu'une fois le danger passé la nature gognenarde et moqueuse du marin reprenait le dessus.

C'est un pays tourmenté, aux gorges profondes, aux plateaux déserts et arides. Grandes lignes du paysage : cavernes, torrents, abîmes où disparaissent les ruisseaux de source et les eaux d'orage, crevasses à l'ombre de noyers, où on laboure avec des ânes, cent fontaines fraîches à côté de cent falaises ardentes. De ci et de là, des champs, heureux oasis entourés de roches vives aux eaux pures, à la douce lumière, couverts de villages et de vergers.

La ligne du chemin de fer de Paris-Limoges-Toulouse touche un de ces coins de terre. C'est Rocamadour, bourg de 1,600 habitants, assis sur les bords du torrent de l'Alzon et accroché aux flancs d'un rocher gigantesque couronné d'un ancien château fort.

Rocamadour est un des lieux de pèlerinage les plus anciens et les plus célèbres de la France. Son antiquité remonte aux premiers jours de l'Eglise.

Tout le monde connaît cet épisode du récit évangélique de saint Luc : "Zachée, parce qu'il était petit, ne pouvant voir Jésus au milieu de la foule, monta sur un sycomore. Jésus l'aperçut, et lui dit : Zachée, descends vite, je viens loger chez toi. Zachée, tout joyeux, reçut le Sauveur dans sa maison et lui donna la moitié de ses biens pour les distribuer aux pauvres."

Voici, maintenant, d'après la tradition, ce qui advint de Zachée.

" Celui même qui eut le Christ pour hôte avait pour femme la courageuse Véronique. Après la Passion tous deux se mirent à la suite de Marie. Ils furent persécutés pour la foi ; mais un ange vint les délivrer de la prison où ils avaient été enfermés.

" Cet ange ordonna à Zachée et à Véronique de se mettre en mer, et de s'arrêter où le navire prendrait port, afin d'y servir Jésus-Christ et Marie, sa sainte Mère. Les vents les conduisirent sur la côte du Médoc, au lieu appelé Soulac. Ils y vécurent dans le jeûne et la prière.

" Après la mort de sa femme, Zachée se retira dans une sombre et profonde vallée du Quercy : solitude affreuse dont le silence n'était interrompu que par les rugissements des bêtes fauves et le bruit d'un torrent qui roulait ses eaux tumultueuses sur un lit parsemé de roches. C'est là que le nouveau solitaire voulut fixer sa demeure. Gravissant le flanc abrupt de la montagne, il se creusa une cellule dans le roc et, tout auprès, construisit une chapelle où il plaça une statuette représentant la Vierge avec l'Enfant Jésus. Saint Martial, premier évêque de Limoges, vint visiter, dit-on, le pieux er-

mite dans sa sauvage retraite et consacra l'autel qu'il avait élevé à la Mère de Dieu.

" Le genre de vie que menait Zachée dans cette solitude le fit surnommer *l'ami du rocher: rupis amator.* De là le nom populaire de Roc-Amadour. L'ermitage primitif a pris le nom du saint homme, qui en est resté le patron, et la Vierge invoquée par Zachée fut appelée *Notre-Dame de Roc-Amadour.*"

Telle est, d'après une tradition recueillie par de graves et savants auteurs, l'origine de ce célèbre sanctuaire. Le pape Martin V, dans une bulle publiée en 1427, mentionne cette tradition. Un autre pape, Pie II, dans une bulle de 1463, parle de Roc-Amadour comme d'un sanctuaire très ancien fondé dès l'origine de notre sainte mère l'Eglise.

Quoi qu'il en soit, Roc-Amadour devint de bonne heure un lieu de pèlerinage très célèbre.

Roland y passa en se rendant à Roncevaux et, dit-on, y déposa sur l'autel le pesant d'or de sa Durandal. Cette épée, " douce, belle, avenante, nette et bien tranchante, la plus ferme de toutes, la meilleure et la plus vaillante ;" cette épée, à la poignée d'or et à la croix dorée, " par qui la gent sarrasine devait être détruite et la foi de la chrétienté exhaussée ;" cette douce et bienheureuse épée qui n'eut jamais de rivale et n'en aura jamais, car celui qui la forgea, ni avant ni après, ne fit une arme aussi bonne ; Roland se désespérait, en mourant, de la voir tomber aux mains des félons sarrasins. En vain, il la frappa trois fois sur le marbre, car il la voulait briser. L'épée fendit le marbre et se ficha en terre, saine et sans brisure.(1) Les compagnons d'armes du pieux chevalier la recueillirent pieusement et la déposèrent sur l'autel de Roc-Amadour, d'où elle fut enlevée en 1183, par Henry au Court-Mantel, quand il pilla le sanctuaire pour solder l'armée qui le soutenait dans sa révolte contre son père.

Parmi les pèlerins illustres de Roc-Amadour, on cite encore saint Louis et sa mère Blanche de Castille, Robert d'Artois, Charles d'Anjou, Alphonse de Poitiers ; et plus tard, Charles le Bel, Jean, roi de Bohême, Louis XI.

" En 1166, dit Robert du Mont, un habitant du pays se trouvant à l'extrêmité, ordonna à sa famille, peut être par inspiration, d'ensevelir sa dépouille mortelle à l'entrée de l'oratoire. A peine eût-on

(1) *Chronique de Turpin, passim.*

creusé la terre, que le corps du bienheureux Amadour fut retrouvé dans son intégrité, et c'est dans la même intégrité qu'il fut placé à l'église, près de l'autel, et offert à la dévotion des pèlerins. Alors il se fit dans ce lieu des miracles si nombreux et si inouïs, par la puissance de la très sainte Vierge, que le roi Henri II d'Angleterre, qui se trouvait à Castelnau de Brétenoux, vint lui-même pour y satisfaire sa dévotion."

Ce monarque conserva de Rocamadour un souvenir pieux. Une grave maladie le décida à visiter de nouveau ce sanctuaire célèbre (1170). En accomplissant ce second pèlerinage, il fit vœu de se réconcilier avec Thomas Becket. Il le reçut, en effet, à Amboise, où, Thibaud, comte de Blois et Guillaume, archevêqqe de Sens, le lui amenèrent. Il l'accueillit avec respect, et le renvoya en Angleterre. où le primat reprit possession de son siège et de ses honneurs.

Dès le XIIIe siècle, un trouvère écrivait :

> La douce Mère au Créateur
> A l'église, à Rochemadour,
> Fait tant miracles, tant haut faits
> Qu'un moult biax (beaux) livres en est faits.

A Rocamadour se réunirent les Etats de la province pour demander l'extinction de l'hérésie des Albigeois. En 1546, un jubilé, accordé à ce sanctuaire, attira une telle afluence de pèlerins que la campagne se couvrit de tentes et qu'il y en eut d'écrasés dans la foule.

Parmi les prodiges inscrits dans les fastes du pèlerinage, un des plus éclatants est la fameuse victoire de Naves Tolosa.

C'était au commencement du XIIIe siècle ; Alphonse IX, roi de Castille, faisait de grands préparatifs pour chasser les Sarrasins de la péninsule. L'émir Mohamed-ben-Nasser répondit à cette provocation en assemblant à la hâte une formidable armée. Pendant que l'on se préparait de part et d'autre, Notre-Dame de Rocamadour apparut trois samedis de suite à l'un des religieux gardiens de son sanctuaire. Elle tenait à la main un étendard plié qu'elle présenta au religieux avec ordre de le porter au roi de Castille. Le jour du combat, l'étendard fut déployé et les Maures furent mis en déroute après un combat acharné. (1)

Ce qui surtout frappait autrefois la naïve imagination des habi-

(1) Voir le récit de ce combat et de l'apparition de la Vierge dans la *Sainte-Famille*, revue ascétique publiée à Antony (Seine) livraison de février 1890, pp. 101-102.

tants des campagnes voisines, c'était la croyance que la cloche de l'oratoire de Rocamadour rendait d'elle-même et sans aucun mouvement étranger et visible, un son prodigieux et surnaturel, quand la sainte Vierge donnait son assistance à quelque malheureux si éloigné qu'il fût. C'est principalement lorsque des marins au milieu de la tempête appelaient à leur secours l'*Etoile de la Mer* que la cloche se faisait entendre.

Depuis le 10 février 1385 jusqu'au 3 août 1554, le tintement miraculeux de la cloche ne se renouvela pas moins de seize fois, et toujours il annonça la délivrance de naufragés qui, de loin, s'étaient recommandés à la Vierge de Rocamadour. Ce sont ces prodiges, fréquemment répétés qui ont valu à celle qui en était l'auteur, le titre d'Etoile de la Mer.

Le P. Eudes de Gissey, dans son histoire de Rocamadour (1) consacre plusieurs chapitres à cette merveilleuse cloche (2). Son récit très détaillé rapporte en quelles circonstances et pour qui la cloche miraculeuse tinta.

Les marins, heureusement ramenés au port, ne manquaient jamais de venir témoigner leur reconnaissance à la Vierge de Rocamadour. C'est surtout des ports de Bretagne qu'on les voit accourir. Souvent, un capitaine se rendait au sanctuaire avec tout son équipage. Il y faisait célébrer une messe d'actions de grâce et donnait une aumône à la chapelle. Comme Rocamadour était fort éloigné de la mer et que les pèlerins bretons s'y rendaient en grand nombre, des asiles leur avaient été préparés sur le chemin qu'ils avaient à parcourir.

Les pieux Bretons, voulant manifester hautement leur dévotion séculaire à la Reine de Rocamadour, lui élevèrent plus tard un monument de reconnaissance sur les grèves de l'océan, à quelques lieues de Brest. Cette chapelle, qui existe encore, porte le nom de Roche-Amadour. L'ensemble de la construction et les détails de l'architecture rappellent l'antique oratoire du Quercy. Son portail semble fidèlement copié sur celui de Rocamadour, et la statue qui y est vénérée a les formes et la pose de l'antique image taillée par Zachée.

(1) Odo de Gissey. *Histoire de Notre-Dame de Roque-Amadour*, 1632, pp. 92 à 111.

(2) La tradition populaire a attribué cette vertu prophétique à plusieurs cloches. C'est ainsi que la cloche de Villela en Espagne sonna d'elle-même pour annoncer la mort de Ferdinand le Catholique, et elle sonnait ainsi chaque fois que l'Espagne était menacée de quelque malheur. Au Canada, les cloches des églises des missions du P de la Brosse sonnèrent aussi d'elles-même pour annoncer sa mort.

Cartier, en invoquant la Vierge de Rocamadour, suivait l'exemple de tous les marins de son temps. Qui nous empêche de croire que la cloche miraculeuse du sanctuaire du Quercy sonna pendant l'hiver de 1535-36, pour annoncer au monde que Marie venait pour la première fois de faire éclater sa puissance sur la terre lointaine du Canada ?

En parcourant les récits d'Eudes de Gissey, nous aurions voulu pouvoir trouver une note rappelant le vœu du navigateur malouin et son passage à Rocamadour.

Hélas ! les incendies allumés par les huguenots et les révolutionnaires ont détruit bien des souvenirs précieux dans cet antique sanctuaire.

Lorsque le P. Eudes de Gissey visitait Rocamadour (1631) les archives n'existaient déjà plus ; il n'a pu que glaner parmi les rares papiers échappés au pillage. Comment ne pas déplorer, avec lui, la perte des procès-verbaux authentiques qui nous auraient renseignés sur tant de faits prodigieux et sur le pèlerinage de l'illustre marin qui avait invoqué dans sa détresse " Notre-Dame qui se fait de prier à Roquemadou."

Qui voudrait douter que le capitaine malouin n'ait fait le pèlerinage promis, quand on sait sa sincère piété ? on en retrouvera sans doute un jour la preuve authentique. (1)

II

Dans les temps de foi où Cartier vivait, un pélerinage était essentiellement un acte de dévotion et de pénitence. On ne se mettait en route qu'après avoir reçu de la main du prêtre, qui les avait bénis sur l'autel, l'escarcelle et le bourdon. Le pèlerinage s'accomplissait le plus souvent à pied, non sans fatigue, ni sans danger. Les voies qui conduisaient aux sanctuaires célèbres étaient jalonnées de postes militaires et d'établissements hospitaliers où les voyageurs étaient sûrs de trouver protection et soins empressés. Dans les pays déserts, aux passages difficiles, la nuit, des édicules surmontés de feux guidaient les pèlerins. Ces édifices disposés pour leur donner asile étaient aussi signalés au loin par des lumières brillant à travers les baies des lanternes bâties à leur sommet.

(1) " Nous ne nous étonnons ni de la foi ni du vœu du Malouin fait à la madone de Rocamadour. Jacques-Cartier était de Saint-Malo, d'où sont venus tant de pèlerins au sanctuaire du Quercy." (M. Henri d'Orgères, dans le *Clairon du Lot*, du 5 novembre 1889.

Sur le chemin de Rocamadour, si fréquenté par les pèlerins pendant une longue suite de siècles, on trouve à chaque pas des monuments ou des souvenirs de cette pieuse hospitalité. Ce sont les ruines des hôpitaux tenus par les Templiers ou les Chevaliers de Malte, des religieux ou des familles nobles. Ces pèlerins étaient sûrs d'y trouver toujours bon gîte et bonne table. On y lavait les pieds endoloris par le long voyage, et souvent l'on soignait les plaies de l'âme en même temps que celles du corps.

Aujourd'hui, on voyage plus vite et plus sûrement. Mais le pèlerin, couvert de bure et portant le bourdon, a disparu. Il a été remplacé par un colis banal, étiqueté, ficelé, que l'on transborde de gare en gare.

La voie ferrée, qui unit Paris à Toulouse par Figeac, mène à quelques arpents de Rocamadour. La distance de la gare au rocher du pèlerinage est franchie en omnibus. Le voyageur traverse d'abord une plaine aride, brusquement accidentée, coupée de ravins, hérissée de rochers, couverte de débris pierreux. Le chemin aboutit à un hameau composé de quelques maisons groupées auprès d'une petite église entourée d'un cimetière. Avant d'y arriver on rencontre d'abord un édifice en ruines dont il ne reste aujourd'hui qu'un portail roman : c'est l'ancien hôpital Saint Jean fondé au XIIIe siècle pour le soulagement des pèlerins. Près de ces ruines, le chemin qui mène au village passe sous une porte en ogive qui faisait partie des anciennes fortifications dont était ceint Rocamadour. Cet ancien bourg possédait huit portes crénelées.

Dès qu'il a franchi cette première porte, le voyageur s'arrête étonné pour contempler le tableau grandiose qui se présente à lui. Rocamadour apparaît dans tout l'ensemble de ses sauvages beautés. En face s'ouvre un étroit vallon dominé, des deux côtés, par une muraille de rochers d'une hauteur de plusieurs cents pieds. Au fond du ravin coule le torrent, le plus souvent tari, de l'Alzon. A droite, le village, littéralement accroché aux flancs des rochers, se développe le long du chemin qui conduit au sanctuaire de la Vierge. Comme la pente est très rapide, il est des maisons dont le rez-de-chaussée, du côté de l'escarpement, forme le troisième étage du côté de la vallée.

L'église, entourée de son mur d'enceinte et de ses chapelles, se dresse fièrement drapée dans son architecture robuste aux formes sévères au milieu de masses de rochers étranges. Au sommet du roc, suspendu sur l'abîme, à une hauteur considérable, un antique

château fort avec ses défenses noircies par le temps, se détache sur le ciel.

Nous voici au pied de l'escalier de 216 marches qui conduit à l'oratoire de Marie. Cette voie a été suivie par des milliers de pèlerins. Rois, princes, évêques, simples fidèles y sont venus de toutes les parties du monde. Le plus grand nombre n'a voulu monter ces degrés qu'à genoux. Aujourd'hui encore, comme aux siècles de foi, les fidèles les gravissent en récitant le rosaire.

L'escalier est interrompu, après cent quarante degrés, par un plateau encombré de maisons. Là, commence l'enceinte sacrée. Dans l'épaisseur de la maçonnerie avaient été ménagées des loges pour les défenseurs de la forteresse. Une galerie couverte percée de meurtrières courait audessus du portail qui donnait entrée dans l'enceinte.

En pénétrant dans l'enceinte, on se trouve en face d'un nouvel escalier de soixante et une marches qui conduit à l'église Saint Sauveur.

En gravissant cette seconde rampe on passe sous deux arcades en ogive supportant les restes d'un édifice qui, au moyen âge, servait de logement à l'évêque de Tulle.

L'enceinte sacrée comprend plusieurs sanctuaires. L'édifice principal est divisé en deux, dont chacun constitue une église particulière. Un large portail donne accès à l'étage supérieur qui forme l'église réservée aux offices canoniaux, sous le vocable de Saint Sauveur. C'est un bel édifice d'aspect simple et sévère qui date du XIe siècle. Aucune sculpture, aucun ornement ne coupe ses lignes majestueuses. Sur les voûtes sont reproduites les principales scènes de la vie du Sauveur. Sur les murs des inscriptions et des portraits en pied rappellent le souvenir des personnages les plus célèbres qui visitèrent Rocamadour. Les vitraux peints sont très beaux.

L'étage inférieur comprend la chapelle de saint Amadour, dite l'église souterraine ou paroissiale. Sur d'anciennes boiseries, on voit deux tableaux en relief dépourvus de tout mérite artistique, mais précieux parce qu'ils confirment la tradition qui attribue à Zachée, sous le nom de saint Amadour, la fondation du pélerinage. Zachée y est représenté d'abord sur le sycomore, puis recevant Jésus à l'entrée de sa maison. Sur les parois sont encore représentés plu-pèlerins célèbres : Roland, saint Dominique saint Saturnin et saint Martial.

Au-dessus de l'autel, dans un reliquaire en bois doré, reposent les restes de saint Amadour. Le corps avait été retrouvé intact dans son tombeau. Il se conservait sans corruption au lieu où on l'avait exposé. Cette intégrité persistait depuis 1500 ans. Ce miracle permanent devait altérer la fureur des hérétiques. Après s'être emparés de Rocamadour et avoir mis les sanctuaires au pillage, les huguenots s'abattirent sur le lieu où reposaient les reliques vénérées. Ils les arrachèrent de leur asile et après les avoir jetées sur un brasier ardent ils les percèrent de leurs hallebardes. Ce corps, qui avait résisté à la corruption, résista, aux flammes : " Puisque tu ne veux pas brûler, s'écria alors un capitaine plein de rage et de fanatisme, je te briserai !" et, se saisissant d'un marteau de forgeron, il frappa à coups redoublés.

Les ossements que l'on conserve sont encore tout entiers, quoique mutilés et noircis par les flammes. On les recueillit après le départ des huguenots.

Autour de l'église principale Saint Sauveur sont groupés plusieurs sanctuaires tous enrichis de nombreuses indulgences. Ce sont des chapelles dédiées à sainte Anne, saint Joachim, saint Blaise, évêque de Sébaste, en Arménie, saint Jean, apôtre, saint Jean Baptiste.

La pièce principale est la chapelle miraculeuse de Notre-Dame, élevée sur l'emplacement de l'antique sanctuaire, en 1479, par l'évêque de Tulle, dont on voit encore les armes sur le portail ; puis, à moitié détruite par les huguenots, elle a été restaurée dans le style du XVe siècle.

C'est dans cette chapelle, but du pèlerinage, que se conservent l'antique statue de Notre-Dame, la cloche miraculeuse en fer forgé et modelé au marteau, l'autel consacré par saint Martial.

La statue de Notre-Dame de Rocamadour n'offre point cette beauté idéale, ces formes spiritualisées sous lesquelles on aime à se représenter la mère du Sauveur, la plus belle des vierges. Elle a été taillée dans un tronc d'arbre par une main plus pieuse qu'habile. Assise sur un trône, les cheveux flottants, le front ceint d'une couronne, les yeux modestement baissés, le visage empreint d'une douceur céleste, elle tient sur son genou gauche l'Enfant Jésus, portant dans sa main le livre des Evangiles. Les vêtements de la Vierge sont à peine drapés. Les deux bras sont écartés et tendus et les mains reposent sur les appuis latéraux du siège. Cette statue est noire de vétusté ainsi que la feuille d'argent dont elle est

recouverte. On l'attribue à saint Amadour qui la sculpta lui-même pour la placer dans son oratoire. En lui reconnaissant tous les caractères d'une haute antiquité et le cachet de la statuaire aux premiers âges chrétiens, la science archéologique confirme ce sentiment. Le divin Enfant repose sur les genoux de Marie comme sur un trône. C'est son fils, mais c'est avant tout son Dieu. Si elle le contemple avec amour, elle le vénère avec humilité et respect. Elle n'a garde de le caresser comme un enfant vulgaire. Elle ne le touche même pas, il se tient de lui-même, étant celui qui soutient le monde. Déjà il pose en roi, le diadème sur le front ; mais c'est le roi de la paix, il bénit ses sujets, à ces signes on reconnaît le type primitif des premiers siècles chrétiens.

Ce n'est que plus tard que l'élément humain vint se mêler à ces inspirations élevées ; peu à peu, de siècle en siècle, la mère se montre ; elle soutient son enfant, elle le serre contre son sein, elle l'embrasse et lui prodigue toutes les caresses d'une mère à son enfant. (1)

Par une providence toute particulière, Dieu a préservé de la destruction la fragile statue que le saint ermite avait érigée à la sainte Vierge et l'a fait parvenir intacte jusqu'à nous, à travers tant de siècles, de désastres, et de révolutions. La même providence a conservé aussi le simple autel sur lequel elle fut primitivement placée et qui fut consacré par saint Martial, premier évêque de Limoges, et contemporain de la Rédemption. (2)

Qui pourrait raconter les miracles éclatants, dont cet antique sanctuaire de Rocamadour a été le témoin ? Partout des chaînes, des menottes, des entraves, des linges, des suaires, des lampes d'or et d'argent, des vases précieux, dons des grands et des humbles. Les murs de la chapelle sont couverts de tableaux votifs. Le plus pré-

(1) Mgr Leroy. *Pèlerinages.*

(2) La statue ne porte aucune trace de mutilation ; mais par l'action du temps le bois s'émiette et tombe en poussière. A une époque bien reculée, on a recouvert le corps pour le préserver de la destruction d'une mince feuille d'argent appliquée soigneusement sur toute la surface. Le bois dont la statue est formé est complètement noir. Il a dû noircir en vieillissant dans une atmosphère chargée de la fumée des cierges et de l'encens. La feuille d'argent a pris aussi une teinte noire. La statue de Notre-Dame est revêtue d'une riche dalmatique qui ne laisse paraître que la tête de la Vierge et celle de l'Enfant Jésus. Cette image n'est pas rangée au nombre des vierges, dites acheiropoeta, parce qu'elles sont réputées n'avoir pas été faites par la main des hommes, mais on la vénère de toute antiquité, et elle est reputée plus ancienne encore que Notre-Dame del Pilar, en Espagne, et que la vierge Noire de Marseille.

cieux de ces ex-voto est celui qui représente M. et Mme de Salignac de la Mothe Fénelon aux pieds de la mère de Dieu, et lui offrant, dans son berceau, l'enfant qui devait être un jour le célèbre archevêque de Cambrai. Ils avaient obtenu sa guérison. Ils le portèrent à Rocamadour pour l'offrir à Marie qui le leur avait conservé, et ils laissèrent ce tableau pour perpétuer le souvenir de leur reconnaissance. Le corps de la mère du grand Fénelon repose dans cette chapelle. Elle le voulut ainsi par son testament.

C'est dans ce lieu sanctifié par tant de prières, illustré par tant de merveilles, que Cartier vint s'agenouiller au retour de son second voyage, ainsi qu'il en avait fait vœu au milieu des forêts du Nouveau-Monde. Cette image de la Vierge, c'est la même que l'illustre découvreur, perdu au milieu des neiges du Canada, invoquait avec tant de confiance, après l'avoir attachée au tronc d'un arbre, "priant qu'il luy plust prier son cher Enfant qu'il eust pitié de nous."

Il nous semble qu'il y aurait, là, pour un peintre sujet à un beau tableau votif

Le pèlerinage de Rocamadour détruit par les révolutions, a repris, depuis une trentaine d'années, une nouvelle vigueur. Des prêtres dévoués ont restauré les sanctuaires anciens. Des hospices ont été construits. Au sommet de la montagne, parmi les ruines du vieux castel, s'élève un bel édifice où de nouveaux gardiens ont remplacé les fils de saint Benoit.

Au mois d'août 1887, les catholiques de France ont fait planter sur le rocher de Rocamadour une croix gigantesque. Douze mille pèlerins accoururent à cette cérémonie imposante. Les représentants des plus vieilles familles de France se pressaient dans le sanctuaire. Huit cents prêtres, venus de cinquante-cinq diocèses de France et de l'étranger, se déroulaient en longues files sur tous les chemins et dans tous les sentiers. Chaque année, au mois de septembre, plus de cinquante mille pèlerins accourent aux pieds de l'antique madone.

Hélas ! dans toutes ces grandes manifestations de foi, seul, un nom manque à l'appel. Il nous semble que les murs du sanctuaire de Notre-Dame de Rocamadour devraient garder un mémento du vœu fait par l'illustre Cartier il y a trois siècles et demi, et que ce mémento devrait y être déposé par le Canada français :

J. Edmond Roy.

L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE

III

SON INJUSTICE

On ne saurait donc en douter : dans l'esprit des hommes qui établirent pour la première fois l'instruction obligatoire, comme dans la pensée de la plupart de ceux qui la réclament de nos jours, il s'agissait et il s'agit encore d'une prise d'armes contre la Religion.

Toutes leurs préoccupations vont, non pas à instruire le peuple, mais à le ravir à Dieu, et ils veulent beaucoup moins servir les intelligences qu'asservir les cœurs. C'en serait assez pour repousser l'obligation ; car, bien plus que n'importe quelle forme de gouvernement, la Religion est au-dessus de tout ici-bas et ce qui va à la détruire est mauvais par le fait même et doit être condamné. Mais admettons néanmoins que le coup ne soit pas destiné à frapper aussi directement l'Eglise ; faisons pour un moment abstraction du but anti-religieux qu'on poursuit, et voyons si l'instruction obligatoire n'en demeurerait pas moins une entreprise pleine d'injustice et dont on ne peut attendre au surplus les avantages moraux qu'on nous en promet.

Tout d'abord, l'Etat a-t-il le droit de monopoliser l'enseignement à son profit et de s'en faire le seul dispensateur dans le pays ? Non : il a le droit et le devoir de garantir l'enseignement contre certaines erreurs, il doit protéger et surveiller les écoles, en fonder même, si c'est nécessaire, mais il ne peut rien faire de plus. Il n'a pas de pouvoir absolu, ni de droit régalien sur l'enseignement de la nation.

Aussi le monopole est-il généralement repoussé comme fondé sur une théorie fausse et remplie de dangers. "Si l'on voulait nourrir administrativement une nation, dit un écrivain de grand sens, en dépit des plus belles théories, elle mourrait de faim. Que le gouvernement empêche qu'on ne vende des poisons au lieu d'aliments, qu'il surveille les marchés, qu'il y maintienne une bonne police, qu'il établisse même si cela se peut, des greniers d'abondance : tout cela est de son ressort et même de son devoir. Mais s'il va plus loin, s'il

entreprend de fournir seul de pain au peuple entier, au lieu de montrer sa sollicitude, il ne prouvera que sa rapacité ou son ineptie."

D'ailleurs "à quel titre le gouvernement serait-il maître absolu de l'éducation ?—Serait-ce comme législatenr ? Mais qui jamais imagina de régler par des lois ce qu'on doit croire, ce que l'on doit savoir ? —Serait-ce comme administrateur ? Mais entendit-on jamais parler d'administrer les croyance et la morale, d'administrer l'éloquence et même l'alphabet ? Le ridicule saute aux yeux. Les croyances et la morale sont du domaine de la religion ; le reste est du domaine individuel. Le droit du gouvernement se borne à conseiller, à diriger par des établissements publics et gratuits, à *offrir* à tous *sans contrainte*, les moyens d'instruction, à surveiller les établissements libres, ou privés, à les supprimer même s'ils sont dangereux..... pour les bonnes mœurs, ou s'ils servent à propager des doctrines funestes à la société. Tous les droits qu'il s'arroge de plus sont une usurpation de la puissance paternelle." (*Droits du gouvernement sur l'éducation*, Lamennais.)

C'est l'iniquité de cette usurpation qui arrachait à un père peu suspect d'amour pour le catholicisme, à Ledru-Rollin, ce cri d'indignation.

"Qu'est-ce donc que l'enfant dans l'Etat ? Est-ce un individu social ? Non, sans doute ; car il n'est rien par lui-même. Il n'est quelque chose que par son père, il vit par lui, pense par lui, aime avec lui. En opprimant le fils, c'est donc le père que vous opprimez ; en soumettant le fils à la dictature, vous tyrannisez le père ; car c'est le père seul qui souffre, qui souffre dans ce qu'il a de plus intime, dans ses plus tendres affections, dans ses plus chères espérances. Quoi ! vous reconnaissez que vous n'avez pas le droit de torturer le corps de l'individu, et vous invoquez le droit de torturer son âme ! Vous n'osez enchaîner sa main, et vous enchaînez sa volonté, ses sentiments, ses désirs les plus saints ! Dérision ! Quant à l'enfant, vous le réclamez comme votre esclave jusqu'à vingt et un ans, et, du jour au lendemain, vous le rendez à la liberté. Vous avez façonné son âme sous le niveau de l'Etat, et vous lui dites de se développer selon sa vocation ; vous l'avez étouffé sous l'atmosphère de la servitude et vous lui dites de grandir à l'air libre ! Mais ne voyez-vous pas qu'il n'a plus une pensée à lui..... ? Il n'est pas de plus grande souffrance pour un père que la déportation de son fils dans des écoles qu'il regarde comme des lieux de perdition, que cette conscription de l'enfance, traînée violemment dans un

camp ennemi et pour servir l'ennemi." (V. *Courrier de Bruxelles* 15 décembre 1864.)

Voilà ce qu'est le monopole : quelque chose de si détestable (1) que toute âme honnête se révolte contre lui. Or, je le demande : écarter des écoles publiques, les seules où le plus grand nombre des enfants du peuple aient accès, certaines catégories de maîtres dans lesquels le pays avait placé sa confiance ; rendre l'instruction obligatoire ; décréter des peines sévères contre ceux qui tenteraient d'y soustraire leurs enfants et les mettre en même temps dans l'impossibilité de choisir pour leurs fils un enseignement conforme à leurs convictions religieuses, n'est-ce pas établir d'une façon déguisée le monopole et y retourner par une voie détournée ? L'odieux reste et il s'augmente d'une révoltante hypocrisie. Comment ! vous voudriez que le pauvre paysan, dans le village duquel vous aurez peut-être envoyé pour institutrice une Louise Michel, vous livrât volontiers sa fille ? Il ne pourra cependant pas choisir : il n'y aura pas d'autre école et l'amende sera là. Il lui faudra donc étouffer le cri de sa conscience et de son cœur et jeter son enfant à l'athéisme, ou se résigner aux poursuites qu'on ne manquera pas d'intenter contre lui ! Pour ce malheureux, le monopole, aboli de droit, sera donc rétabli de fait, et vous retiendrez ce qu'il y a de plus cher au monde, son propre sang, dans des entraves dont, quoiqu'il fasse, il ne pourra le délivrer.

En vain vous réclamerez-vous contre moi de l'enseignement libre pour prouver que le monopole n'existera pas. Mais, de bonne foi, cela suffira-t-il pour que le monopole ne soit pas en pleine vigueur ? Partout où l'on érigera une de ces écoles dont je vous parlais, sera-t-il possible de fonder une école libre où la religion soit respectée ? Cette école sera-t-elle commode, d'accès facile, gratuite ou à peu près Non, car la charité la plus généreuse ne pourrait subvenir à tant de dépenses. Il n'y aura donc qu'une école, et cette seule et unique école sera obligatoire pour tous ; donc le monopole sera rétabli et tout ce qu'on peut vous concéder, c'est que sera un monopole déguisé, mais un vrai monopole.

Du reste, votre entreprise ne fût-elle pas la résurrection du monopole, elle n'en serait pas plus juste. Car décréter l'obligation, c'est

1 Tous les monopoles sont détestables, mais le pire de tous, c'es le monopole de l'enseignement." (Fr. Bastiat, *Baccalauréat et socialisme*) Talleyrand avait déjà dit, dans son rapport du 4 septembre 1791 : " Tout privilège est par sa nature odieux ; un privilège, en matière d'enseignement, serait plus odieux et plus absurde encore."

pour l'Etat, franchir le seuil de la famille, violer un sanctuaire intime et faire main basse sur une liberté qui ne lui appartient pas. Or de quel droit l'Etat se permettrait-il tous ces attentats ?

Pour légitimer ses prétentions, il ne peut invoquer que deux raisons, l'intérêt public, l'intérêt de l'enfant. Ni l'une ni l'autre ne sont valables.

—L'intérêt public : " l'État, dites-vous, a un aussi grand intérêt à avoir de bons citoyens que de bons soldats. Donc il a le droit d'intervenir et de forcer les familles à faire tout ce qu'il juge nécessaires pour la formation de ces bons citoyens." A merveille !—

Ainsi il suffit que l'Etat ait intérêt à quelque chose pour qu'il ait le droit d'intervenir et de faire un règlement ! Mais l'Etat est intéressé à voir votre fortune bien administrée, vos dépenses sagement réglées, votre train de maison en rapport avec vos ressources : qu'il intervienne donc et réglemente l'administration de votre fortune, vos dépenses et votre train de maison ! Il est intéressé à avoir de bons officiers : qu'il rende l'Ecole de Saint-Cyr obligatoire à tous ceux qu'il jugera capables de le bien servir plus tard ! Il est intéressé à posséder une armée composée de soldats robustes : qu'il intervienne encore et qu'il réglemente la façon dont l'enfant sera vêtu et logé, car d'un logement insalubre ou de logements insuffisants dépend à tout jamais la force du futur soldat. Qu'il aille même plus loin et qu'il écarte résolument du mariage tous ceux dont la santé serait chancelante, car leurs enfants leur ressembleraient et l'Etat est intéressé à mettre un jour en ligne des hommes qui ne succombent pas à la première marche !

Le simple intérêt de l'Etat n'est donc pas un motif suffisant pour légitimer la mesure qu'on se propose : s'il suffisait, tout droit individuel disparaitrait, parce qu'il n'est pas un seul de ces droits dont le bon usage n'intéresse vivement l'Etat.

On insiste cependant et l'on dit : l'intérêt dont il s'gît est un intérêt du premier ordre ; c'est ce qui donne à l'Etat le droit d'intervenir !—Vous vous trompez. Quelle est en effet cette instruction que vous dites d'intérêt général ! Est-ce l'instruction intégrale ou même secondaire ?—Non, l'instruction primaire.—Bien ! mais quelle instruction primaire ?—Les premiers éléments des lettres et des sciences, joints à quelques principes de morale.—Soit ; mais vous bannissez Dieu de votre programme ; quelle base donnerez-vous à votre morale ? De deux choses l'une : ou vous codifierez une morale à votre usage, ce qui sera ridicule de votre part, car vous

n'êtes pas un concile ; ou il faudra vous résigner à n'attacher aucun prix à la morale que vous enseignerez et à permettre au premier venu de s'en passer pour se borner à l'alphabet ! Et c'est ici qu'éclate à tous les yeux la faiblesse de votre argument ; car, pour que l'alphabet fût un intérêt de premier ordre dans la société, il faudrait que sans lui le but social ne put être atteint. Qui jamais a soutenu semblable chose ? La connaissance de l'alphabet serait donc érigée à la hauteur d'un principe, et d'un principe rédempteur de la société ! Non Ce qui constitue un intérêt c'est que la jeunesse soit élevée dans le respect de l'autorité, dans l'amour de la vérité, dans la vertu. C'est précisément ce que votre instruction laïque obligatoire empêcherait. Voilà pourquoi elle est condamnable. Religieuse, l'instruction serait utile ; indifférente ou athée, elle est nuisible, et d'autant plus nuisible que vous donnez à l'enfant les connaissances nécessaires pour qu'il puisse s'abreuver chaque jour à des sources empoisonnées, journaux, romans infâmes, mauva s livres 1, sans le munir d'une science suffisante pour lui permettre de distinguer le vrai du faux et le bon du mauvais. C'est une victime que vous ornez de guirlandes, mais sous ces fleurs ce n'en est pas moins une victime 2.

L'intérêt de l'enfant : " L'enfant, répond-on, a droit au pain de l'esprit comme à celui du corps. Si on ne le lui donne pas, l'Etat peut et doit intervenir pour obliger le père à le fournir."—De mieux en mieux ! Mais, puisque vous voulez bien vous substituer au père pour donner à l'enfant le pain de l'intelligence, veuillez aussi donner à ce petit être le pain du corps qui lui est bien plus nécessaire. *Prius est vivere quam philosophari.* Quand il aura reçu de votre main le second, avec combien plus de joie n'en recevra-t-il pas le premier ! Encore un pas, et revenez franchement aux traditions de la Convention. Suivant le conseil de Grégoire, emparez-vous " de la génération qui naît.....allez trouver l'enfant sur le sein de sa mère, dans les bras de son père .....Tracez des

1 Pour combien d'écrivains n'y a-t-il pas d'autres raisons en faveur de l'instruction obligatoire que celle-là ! Plus il y aura de gens qui sauront lire, plus il y aura de lecteurs, et plus le journal aura de débit. Les hommes à consciences calleuses battent monnaie sur la morale publique. Que leur importe, pourvu que leur bourse soit tojours pleine !

2 Nous ne croyons pas devoir réfuter le semblant de raison qu'on a mis en avant quelquefois : " C'est le maître d'école, et non pas le soldat prussien, qui a vaincu à Sadowa et à Sédan." Il suffit de réfléchir une minute pour reconnaitre qu'il y a là une phrase, mais non pas une vérité.

règles de conduite pour le temps de l'allaitement," réglez la qualité et la quantité de nourriture que l'enfant doit prendre. Car pourquoi s'arrêter ? " A continuer, dit le *Constitutionnel*, on a le même titre qu'à commencer. Aujourd'hui on exige que mon fils apprenne d'un monsieur patenté par l'Etat les éléments des lettres, des sciences, de l'histoire, que sais-je ? Et pourquoi ne viendrait-on pas demain, chez moi, au nom de l'Etat, contrôler comment je nourris, j'habille, je traite, je punis, je récompense mes enfants ; fixer à quelle heure je dois les faire coucher, à quelle heure je dois les faire lever ?"

D'ailleurs êtes-vous bien sûr que le pain de l'intelligence soit l'alphabet ? Le pain de l'intelligence, c'est la vérité ! Voilà ce à quoi l'enfant a droit. " Les notions essentielles du bien et du mal, celles de la loi qui s'impose à notre nature, et des devoirs multiples qui enserrent notre vie ; tout ce qui concerne la justice et l'honneur ; tous ces éléments qui concourent à former une conscience droite, dirigée par une sage intelligence des choses et par un cœur ouvert aux nobles affections ; en outre, ces dogmes sacrés que la religion fait une obligation de connaitre ; ces principes supérieurs dont elle éclaire notre vie et qui doivent en devenir la règle ; tout ce que contient cette doctrine, sublime dans sa simplicité, qui nous présente la plus haute philosophie sous une forme vulgaire ; le catéchisme, en un mot, avec toutes les explications qui l'éclaircissent et les commentaires qui le mettent à la portée des jeunes intelligences ; voilà sans contredit, une somme de savoir dont il est impossible de se passer ; C'est un patrimoine réservé dont on ne peut priver personne sans injustice 1." Puisque vous triomphez à rompre à l'enfant le pain de l'intelligence, rompez-lui donc celui-là, et si vous me répondez que vous vous en rapportez sur ce chapitre aux soins de la famille, je vous demanderai pourquoi vous ne vous en rapportez pas à elle aussi pour l'alphabet et pour les barres !

C'est au père que revient naturellement le soin d'élever son enfant. Responsable devant sa conscience de l'éducation de son fils, responsable devant la loi civile 2 des actes du mineur, à défaut de tout autre droit, cette double responsabilité devrait suffire pour qu'on le laissât maître de l'éducation qu'il juge opportun de donner à ceux qui lui doivent l'existence. Et ne voyez-vous pas à quelle inique inconséquence vous arriverez sans cela ?

1 R. P. Matignon. Conférences prêchées aux pères de frmille, 1. serie, p. 81.

2 Le père, et la mère après le décès du mari, sont responsables du dommage causé par leurs enfants mineurs habitant avec eux." Art. 1384 du Code civil.

Voilà un enfant de la campagne que jusqu'à six ans son père a élevé dans les plus pures traditions de la religion et de l'honneur. A ce moment, vous intervenez : " Livre-moi ton fils que je le conduise à l'école du village.—Cette école est mauvaise. Ma conscience me défend d'y envoyer mon enfant.—Que m'importe ! Je suis la loi, je veux être obéi.—Non, je ne te livrerai pas mon fils ! —Eh bien ! je te le prendrai de force" ; et vous le prenez. Serez-vous bien en droit, si, dans quelques années, les tristes pressentiments de ce père se sont réalisés, si cet enfant est devenu un vagabond, un maraudeur, de retourner frapper de nouveau à la porte de cette chaumière et dire au père ; " Ton fils a causé un préjudice à ton voisin, tu en es responsable, car tu aurais dû mieux l'élever. A toi donc de réparer ce préjudice et de supporter les conséquences de la mauvaise éducation donnée à ton enfant ?" Non, n'est-ce pas ? et c'est ce que vous ferez !

Ce n'est pas que je veuille contester le droit moral qu'a l'enfant de recevoir un certain degré d'instruction, l'instruction que comportent sa propre capacité intellectuelle et la condition de la famille où il est né. Nous sommes d'accord sur ce point. Ce que je nie, c'est que ce droit moral puisse devenir un droit juridique, c'est-à-dire un consacré par la loi. Un fils de famille serait-il recevable à actionner son père en dommages-interêts, parce qu'il n'aurait pas reçu le degré d'instruction correspondant à la position qu'il doit occuper ? Les prôneurs de l'instruction primaire laïque obligatoire sont-ils disposés à édicter contre ce père une série de pénalités pour le contraindre à son devoir ? Aucun d'eux ne le voudrait. Pourquoi donc font-ils contre le père pauvre ce qu'ils ne font pas contre le père riche et pour l'instruction primaire ce qu'ils n'osent faire pour l'instruction secondaire ?

Mais l'enfant a droit à l'instruction ! — Au *minimum dont je* parlais plus haut, je l'accorde. Mais, s'il ne peut en acquérir davantage qu'en compromettant un bien d'un ordre supérieur 1, il sera

1 Qu'on veuille bien le remarquer : nous ne sommes pas l'ennemi de la diffusion la plus large possible de l'instruction tant primaire que secondaire. L'Eglise appelle la lumière, et il y a longtemps que chez elle l'instruction religieuse, le catéchisme, est obligatoire, mais d'une obligation morale seulement. Ce que nous repoussons, c'est l'obligation juridique, et surtout l'obligation juridique à un enseignement athée comme le serait l'enseignement laïcisé. Ce que veulent au contraire les partisans de l'instruction laïque, gratuite et obligatoire, c'est précisément cette obligation juridique à un enseignement d'où Dien sera banni.—Sans laïcité, disent-ils, point d'obligation. Et nous, nous répliquons : Point d'obligation, avec votre laïcité surtout !

sage de ne pas l'exposer à perdre ce dernier. Or, ce sera le père qui sera juge de tout cela : c'est donc un acte de tyrannie, non-seulement contre le père et la famille, mais contre l'enfant lui-même que votre instruction laïque obligatoire 2.

C'est un attentat que ni Rome ni Athènes ne commirent, car le père y était libre d'élever son fils comme il le croyait bon. Une seule fois, Solon voulut faire donner à la jeunesse une éducation commune et uniforme. Il écrivit une loi dans ce but. Mais Minerve, déesse de la sagesse, protégea ses sujets, et la loi ne fut jamais appliquée. A peine parue, on la considéra comme tombée en désuétude, et on la relégua dans l'oubli le plus complet.

Seuls, les libérâtres ont tenté d'accaparer la jeunesse et de la mouler suivant leurs caprices, comme une pâte informe dont on fait ce que l'on veut. Robespierre l'essaya, on s'en souvient. Or, voici ce qu'un an seulement après la loi de frimaire, un rapporteur disait de cette tentative, à la tribune même de la Convention, où il était venu présenter un nouveau projet de la commission d'enseignement :

" Nous n'avons laissé que Robespierre, qui vous a aussi entretenus d'éducation et qui, jusque dans ce travail, a trouvé le secret d'imprimer le *sceau de sa tyrannie stupide*, par la disposition barbare qui arrachait l'enfant des bras de son père, qui faisait une servitude du bienfait de l'éducation et qui menaçait de la prison, de la mort, les parents qui auraient pu ou voulu remplir eux-mêmes le plus doux devoir de la nature, la plus sainte fonction de la paternité..... Pour nous, nous nous sommes dit : Liberté de l'éducation domestique, liberté des établissements particuliers d'éducation ; nous avons ajouté : Liberté des méthodes instructives." (Rapport de Daunou à la Convention, 27 vendémiaire an III.)

2 " L'enseignement gratuit et obligatoire est injuste. Injuste à l'égard de la société qu'il investit de pouvoirs exhorbitants et qu'il grève de charges abusives. Injuste à l'égard du père qu'il dépouille de ses droits, qu'il dispense de ses devoirs. Injuste à l'égard de l'enfant qu'il gratifie de faveurs artificielles et qu'il prive de ses garanties naturelles. Injuste à l'égard de l'individu dont il viole la liberté, à l'égard de la famille dont il brise les liens, à l'égard de l'humanité dont il trouble le développement, à l'égard de Dieu dont il méconnait la providence." (Fréd. Passy, *de l'Instruction obligatoire*, p. 172.)

" L'instruction obligatoire, dit à son tour le *Constitutionnel*, c'est l'abolition partielle de la famille, de la seule autorité qui reste debout, quoique affaiblie et mutilée. C'est l'expropriation de l'enfant pour cause d'utilité publique. Nous avons eu tort de dire utilité. Pensez-vous qu'ils seront bien précieux pour la société, ces contingents d'écoliers que vous pousserez à Noël et Chapsal sous le knout d'une pénalité quelconque ?"

La clause de l'éducation obligatoire et commune que Robespierre, aidé de la parole ardente de Danton, avait fait insérer dans la loi était donc, au jugement d'un Conventionel, une disposition émanant d'une *tyrannie stupide.*

Le mot, tout dur qu'il soit pour les partisans de l'instruction imposée par l'Etat, est très vrai cependant. Il faut être un tyran pour forcer ainsi les consciences. Mais qu'importe ! C'est injuste : on ne se soucie point de la justice ! C'est antilibéral : la liberté n'est que pour les vainqueurs et leurs amis ! C'est odieux : on répond avec Bonnaire (du Cher) : " Ou les pères de 'famille sont amis ou ils sont ennemis de l'ordre actuel des choses. S'ils en sont amis, ils se conformeront aux lois qu'il établit et ne répugneront pas à confier leurs enfants à des instituteurs républicains. S'ils sont ennemis, *je ne vois pas comment on pourrait reclamer pour eux une liberté*, dont certes ils ne pourraient qu'abuser ! " 1er floréal an VII.)

Il n'y a donc rien à répliquer : je le veux, mais qu'on agisse alors avec un peu plus de franchise, et qu'on ne nous parle tant de liberté !

IV

SON INEFFICACITÉ

Qui n'a été frappé de la progression suivant laquelle les crimes ont augmenté depuis quatre-vingts ans ? Cette marche ascendante est si rapide que les politiques eux-mêmes en ont été épouvantés. Ils ont demandé avec instance qu'on leur indiquât le remède à un mal si terrible, et ils ont entendu la même réponse leur venir des théoriciens *a priori* et des révolutionnaires convaincus : " C'est l'ignorance qui est cause de tout le mal, a-t-on dit. L'école pleine fait la prison vide : répandez donc l'instruction, élevez le moral du peuple par la science, et tout ces criminels ne peupleront plus vos bagnes ; ou, si, par hasard, quelqu'un d'entre eux tombe encore, il ne tardera pas à se relever, car l'instruction rend le cœur accessible au remords, et c'est l'ignorance seule qui le ferme au repentir."

Malheureusement c'est une expérience faite que, si le remède a été indiqué, son efficacité n'a pas été prouvée encore, et on peut l'affirmer sans crainte :

L'instruction [1] ne diminuera pas le nombre des crimes ;

L'instruction ne rendrait pas le criminel moins à craindre ; au contraire, elle le ferait plus redoutable et plus méchant.

Le mal même dont on se plaint prouve ce que j'affirme en premier lieu. Nos adversaires ne reconnaissent-ils pas que, depuis le commencement du siècle, l'instruction est toujours allée se répandant de plus en plus ? Or, c'est précisément depuis le commencement du siècle aussi qu'on a vu s'accroître chaque année le nombre des crimes et des délits.—En 1825, ce nombre était de 57,339 ; en 1836, il s'élevait à 79,930 ; c'est une augmentation de 30 pour cent.—Les infanticides s'étaient multipliés avec une rapidité plus effrayante encore.

De 1828 à 1839 nous en trouvons		1,431 ;
De 1840 à 1851	—	2,036 ;
De 1852 à 1863	—	2,895.

Que dire des viols et des attentats à la pudeur sur les adultes ? De 1828 à 1839, on en compte 1,966 : de 1840 à 1851, 2,603 ; de 1852 à 1863, 2,671. Mais c'est surtout pour les attentats de même nature sur les enfants que la progression est lamentable. De 1828 à 1839, 2,117 ; de 1840 à 1851, 4,899 ; de 1852 à 1863, 8,127 ; de 1874 à 1877 [2], le chiffre varie, pour chaque année, de 804 à 875. Quant au total des crimes et délits, il a été en 1874, de 174,063 ; en 1875, de 171,905 ; en 1876, de 174,077, et en 1877 de 170,111 !

Autre preuve : sur les 4,413 accusés de 1876, 1372 (31 o o) étaient illettrés, 2,864 (65p. o o) savaient lire et écrire et 177 (4 p. o/o) avaient reçu une instruction supérieure. Cet argument ne peut être récusé sous le prétexte que les accusés illettrés sont proportoinnellement plus nombreux que les accusés lettrés : le document officiel sur lequel nous nous appuyons avoue en effet lui-même que les campagnes donnent deux fois moins d'accusés que les villes, quoiqu'elles soient deux fois plus peuplées.

Ce même document constate que la proportion des récidives a été de 40 pour cent en matière correctionnelle, et de 48 pour cent en matière criminelle. " En résumé, dit-il, la situation n'a jamais été plus mauvaise." Est-ce pour cela qu'on ne nous a pas donné la proportion des lettrés et des illettrés récidivistes ? Je l'ignore ;

1 L'instruction sans éducation religieuse surtout.

2 Voir le compte-rendu officiel du Ministre de la Justice au Président de la République,—*Journal officiel* du 21 août 1879.

mais cette proportion est connue pour 1868, et elle n'est pas à l'avantage des premiers. 6,834 prisonniers ou forçats furent libérés cette année-là, 3,806 lettrés et 3,028 qui ne l'étaient pas. A la fin de l'année, ces libérés donnent déjà 1,317 récidivistes. Combien étaient illétrés ? 501 ; et combien lettrés ? 816. Que chacnn conclue ! 1

Je termine par une citation de M. L'Haumont : " J'ai comparé, dit-il, les cartes de criminalités de Block aux fameuses cartes de l'instruction de Malgras, et de suite j'ai été convaincu que le degré d'instruction d'un peuple ne prouve rien en faveur de la moralité. Jugez-en :

" La Seine occupe un très bon rang pour l'instruction,—elle a le numéro 5,—et le plus mauvais pour la criminalité,—elle a le numéro 1.—Elle fournit le cinquième des suicides de toute la France, le sixième des crimes et délits, tandis qu'elle ne devrait donner que le dix-huitième environ. Par an on y arrête 40,000 individns. Le département de la Seine est exceptionnel, dira-t-on. Soit. Mais le Bas-Rhin occupait le premier rang pour l'instruction ; il donnait 13 criminels par 100,000 habitants,—le même chiffre exactement que le Finistère, qui tient le dernier rang sur la carte du M. Duruy.—La Corrèze a le numéro 84 pour l'instruction ; elle fournit 7 criminels par 100,000 habitants ; la Seine-et-Marne a le numéro 19, et elle en donne 20.

" Savez-vous ce que j'ai trouvé encore ? c'est que les départements où les juges et les gendarmes ont ordinairement le moins à faire sont ceux où l'instruction est la moins répandue 2. Comparez les résultats fournis par la Bretagne, aux résultats donnés par l'Ile-de-France.

" Cela ne vous suffit point ; il vous faut des chiffres. Eh bien ! depuis une période de vingt ans, le nombre des accusés sachant bien lire et bien écrire a augmenté de 22 pour cent, et les délits n'ont pas diminué, au contraire. Il semble qu'à mesure que l'instruction

1 Ajoutons que plus les accusés sont instruits, plus ils réussissent d'ordinaire à échapper à la vindicte des lois. Tous les Ministres de la Justice l'on fait remarquer, et M. Le Royer dit encore cette année : " Le sexe, l'âge et le *degré d'instruction* des accusés exercent sur les verdicts du jury une influence qui se manifeste chaque année dans des conditions analogues.....On constate que l'indulgence du jury s'accroit en raison directe de l'âge et *du degré d'instruction des accusés.*"

2 " Les départements les plus *instruits* ont, pendant les deux périodes de dix ans qui viennent de s'écouler, fourni annuellement des nombres proportionnels d'accusés et de prévenus, de suicides et d'enfants naturels notablement plus grands que ceux qui ont été fournis par les départements les plus *ignorants.* (*Compees-rendus de l'Acad. des sciencês morales et politiques*, t. XVI, p. 410.)

se propage, le nombre des crimes s'accroît. En 1866, le nombre proportionnel des accusés pour crimes et délits est de 39 pour cent pour les illettrés, et de 61 pour cent pour les lettrés à divers degrés.

" En d'autres termes, 25,000 individus illettrés fournissent 5 accusés.

" 20,000 individus sachant lire et écrire en donnent plus de 6.

" 25,000 individus ayant reçu une bonne instruction, en donnent plus de 10. Donc, instruire n'est pas moraliser.

" Sur les 22,252 individus accusés de crimes pendant la période de 1861 à 1865, 8,998 étaient illettrés ; 9.761 savaient lire et écrire; 2,858 pouvaient tirer parti de leurs connaissances ; 1,135 avaient reçu une instruction supérieure. Ce dernier chiffre est donc à la masse totale des accusés comme 1 est à 20. Comparé à la masse totale de la population, le chiffre des individus ayant reçu une instruction supérieure n'est pas comme 1 est à 100.

" Donc l'ignorance n'est pas la cause principale des crimes et des délits 1."

Le doute est impossible : la diffusion de l'instruction n'a pas empêché le nombre des crimes et des délits de s'accroître tous les jours. Certes, loin de nous de penser qu'elle ait été la cause de cet accroissement ; mais nous avons le droit d'affirmer qu'elle n'a pas fait dans le passé ce qu'on nous promet d'elle dans l'avenir, et de conclure dès lors qu'elle sera aussi inefficace qu'elle l'a été jusqu'ici. Voyons du moins, si, le crime commis, l'instruction rend le criminel moins redoutable et plus accessible au repentir.

L'administration consulta jadis sur ce point les directeurs des maisons centrales. Personne mieux que ces fonctionnaires ne pouvait connaître les détenus et donner sur eux des renseignements précis. Or, voici ce que répondaient au Ministre les directeurs des maisons de Loos, du Mont-Saint-Michel, d'Embrun et d'Ensisheim :

" En général, les individus qui ont reçu les premiers principes de l'instruction élémentaire avant d'être condamnés sont de tous les

1 Le rapport de M. le Ministre de la Justice au Président de la République renferme plusieurs autres chiffres d'une poignante éloquence. Les morts subites par suite de l'abus des liqueurs alcooliques, se sont élevées à 385 et 1874, à 410 en 1875, à 419 en 1876 et à 467 en 1877. Quant aux suicides, voici quelle a été la progression : en 1875 5,472 ; en 1876, 5,804 et en 1878, 5922. Comme les crimes, les suicides sont deux fois moins nombreux dans les campagnes que dans les villes.

prisonniers *les moins susceptibles* d'un véritable amendement, et ceux qui ont poussé leur éducation première jusqu'à un certain degré d'élévation *sont*, à peu d'exception près, *totalement incorribles.*—Il en est dont l'éducation est complète, on peut dire soignée .....—Ils se font professeurs d'une science, et c'est celle du crime.....—Il résulte de mes statistiques que *la criminalité augmente en raison directe de l'instruction.*" (P. 10, 11.)

M. Lauvergne, médecin en chef des forçats de Toulon, disait de son côté :

" La demi-instruction est la source de mille crimes ; et ce taux d'acquisition intellectuellle est principalement celui des criminels et des fraudeurs de la conscience publique.....Les voleurs mal lettrés du bagne prouvent la funeste influence du demi-savoir sur les mœurs des nations ; ils prouvent encore davantage, selon moi. Compulsez les annales de la justice criminelle, et vous reconnaîtrez que le plus grand nombre des meurtriers, des empoisonneurs et des faussaires, etc., sont des hommes *lettrés* ; que les criminels en récidive, incorrigibles, sont *lettrés* ; qu'ils sont la source de tout le mal, de la contagion morale ; que les propagateurs du vice et du crime dans les villages, les hameaux et les campagnes sont lettrés.

" Une mère seule peut inspirer à un enfant la crainte de Dieu, qui est le véritable commencement de la sagesse. Les pays qui jouissent de l'institution des Frères sont à cet égard les mieux partagés. Ces hommes de dévouement poursuivent avec succès l'œuvre commencée par une mère ; la crainte et l'obéissance qu'ils inspirent dans l'esprit de la jeunesse, jointes aux saines idées religieuses et aux véritables croyances, assurent les vertus de l'atelier 1."

Enfin, M. Moreau Christophe, ancien inspecteur général des prisons, écrit dans le même sens les lignes suivantes :

" Dans nos prisons départementales, les plus effrontés coquins sont toujours ceux qui ont aiguisé dans les écoles l'instrument de leur intelligence. Il en est de même dans les prisons de Paris, dans les maisons centrales, dont ceux des directeurs qui paraissent s'être livrés avec le plus de soin à l'étude pratique de l'influence de l'instruction sur la moralité des détenus, sont à peu près unanimes pour attester que cette influence est toute de désordre et de démoralisation.

1 *Les forçats considérés sous le rapport physiologique, moral et intellectuel*, p. 324, 326, 324 et 253

" Elle produit le même effet dans les bagnes. Du reste, la statistique des récidives démontre aujourd'hui à n'en pouvoir douter que, plus le crime commis suppose de perversité dans le mal, plus il suppose aussi d'instruction dans le coupable..... Sans l'éducation religieuse, l'instruction n'est qu'un instrument de ruine 1."

Ces témoignages sont irrécusables. Ils prouvent que, l'éducation, j'entends sans l'éducation religieuse, qui seule est digne de ce nom, l'instruction est impuissante à rendre l'homme vertueux ; c'est une barrière trop faible pour qu'elle ferme un cœur au vice et aux mauvais désirs. La formule radicale se borne cependant à l'instruction ; ce qu'elle rend obligatoire, c'est l'A B C D, avec quelques maximes de morale indépendante. Cela ne suffirait pas, et, fort de l'expérience, nous avons le droit de déclarer bien haut : non seulement elle ne pourra jamais empêcher ainsi les crimes de suivre la progression ascendante qu'ils ont suivie jusqu'ici, mais encore, si, un jour, elle est en vigueur, ce qu'à Dieu ne plaise, elle rendra les criminels plus pervers, et, par là même, plus à craindre pour la société.

1 *Le monde des coquins*, par M. Moreau Christophe, p. 35, 38.

L'ORDRE DU MONDE PHYSIQUE

ET

SA CAUSE PREMIÈRE D'APRÈS LA SCIENCE MODERNE.

L'ORDRE TERRESTRE.

L'ORDRE DANS LES ANIMAUX INFERIEURS.

Au commencement de ce siècle, le règne animal a été divisé par G. Cuvier en quatre embranchements qui présentent des types de structures très divers :

1° Les Vertébrés, dont le corps est soutenu par une charpente osseuse intérieure : (Mammifères, oiseaux, poissons, reptiles, etc.)

2° Les Articulés ou Annelés, dont le corps, divisé en sections, présente une suite d'anneaux : (Les insectes, les vers.)

3° Les Mollusques, dont le corps mou, sans consistance, n'offre pas de sections : (Les huîtres, les escargots, etc).

4° Les Rayonnés ou Zoophytes, dont la structure se rapproche de celle des plantes : (Les éponges, le corail, etc., (1).

Jusqu'ici nous n'avons étudié que les Vertébrés ; jetons maintenant un coup d'œil sur les types inférieurs, nous verrons s'ils méritent le mépris et l'oubli où presque toujours on les a laissés.

Art. 1er.—Les Insectes et leur organisation.

Dans un livre remarquable sur la structure et les mœurs des insectes, M. Émile Blanchard, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'Histoire naturelle, à Paris, a résumé les travaux faits depuis un siècle sur ces animaux ; dès le début, il nous dit :

" L'étude comparée des insectes a montré chez eux, comme partout, des règles fixes, un plan d'organisation commun ; elle a prouvé

(1) Depuis Cuvier, on a senti la nécessité d'admettre quelques changements dans sa clasisfication : par exemple, de subdiviser les Articulés en deux classes, les Arthropodes et les Vers ; de subdiviser aussi les Zoophytes. Peu importe à notre but.

la corrélation constante de toutes les parties du corps des Articulés, et tout changement dans la forme d'un appendice est le signe d'une habitude, d'un instinct spécial, d'une particularité dans les conditions d'existence. Cela est si vrai que maintenant, pour les savants, il est facile à la seule inspection d'une espèce, d'être assuré des conditions d'existence, des instincts, des mœurs de cette espèce, et même de la nature de son industrie." *(Métamorphoses et mœurs des Insectes,* 1868, p. 7.*)*

" Cuvier écrivait il y a 60 ans : Donnez-moi un os, une facette d'os et je reconstruirai l'animal dans son entier !—Maintenant l'examen de la mandibule ou de la mâchoire d'un insecte, ou mieux encore de l'une de ses pattes, peut suffire pour donner une idée des formes générales de l'animal, et un indice très sûr de son genre de vie." *(Ibid.* p. 7.)

L'insecte n'a pas de squelette intérieur, mais ses téguments extérieurs lui donnent une force, une solidité souvent très grandes. Un escargot placé sous un chandelier le fait remuer par ses efforts pour sortir ; c'est comme un homme qui pourrait ébranler la voûte et les murs d'une forte prison.—De petites fourmis traînent des fardeaux dix et vingt fois plus lourds que leur corps ; le hanneton peut tirer une masse d'un poids égal à quinze fois le sien ; un cheval qui posséderait une force proportionnelle pourrait traîner plus de dix milles kilogrammes.

Les insectes ont un système nerveux formé de ganglions symétriquement placés dans les anneaux de leur corps, et présentant de nombreuses ramifications.

Leur tube digestif est un canal solide, flexible, composé de plusieurs tuniques superposées ; il présente des renflements analogues à l'estomac, et toujours exécute les mouvements que demande la digestion.

Leur appareil respiratoire est plus remarquable encore : " Rien de plus admirable, dit M. Blanchard (p. 125), rien de plus ravissant à l'œil que l'appareil respiratoire d'un insecte ; on l'ouvre sous l'eau, et alors se montrent de tous côtés des tubes remplis d'air, magnifiques arbuscules ayant l'éclat de l'argent, divisés sous tous les organes en branches d'une incomparable délicatesse."

Ces tubes sont les *trachées :* " C'est la réalisation de la ténuité, de la délicatesse extrême, avec une extrême élasticité, et une force de résistance surprenante. Une trachée est un tube formé de deux tuniques entre lesquelles se trouve interposé un fil contourné en

spirale." L'air pénètre dans ses tubes par des orifices ayant la forme de boutonnières, qu'on appelle stigmates; les deux bords de cette boutonnière sont si bien taillés qu'en se rapprochant ils déterminent une occlusion complète; de plus, ils sont souvent garnis de cils, de franges, de plumules d'une délicatesse sans pareille, affectant la meilleure disposition pour empêcher l'entrée de la poussière et des plus petits corpuscules. Lorsqu'un gaz délétère vient affecter l'insecte, il ferme ses stigmates, et par suite il peut rester assez longtemps dans ce gaz sans périr.

Depuis 1850 seulement, on s'est assuré que le sang des insectes s'introduit dans l'épaisseur des parois trachéennes, entre leurs enveloppes, pour y communiquer avec l'air, et se vivifier en absorbant l'oxygène.

On le voit par ce qui précède: l'intérieur de l'insecte n'est pas une masse informe, mais un organisme très compliqué, très parfait.

Les organes, les membres extérieurs ne sont pas moins bien construits.

Les yeux composés des insectes.—Pour les guider dans leurs opérations et leurs travaux, ils ont des yeux très développés, les uns semblables à ceux des Vertébrés, et présentant les mêmes parties, les autres composés de plusieurs yeux plus petits, et terminés en avant par une multitude de facettes hexagonales ou carrées, juxtaposées avec la plus grande régularité. Chacune de ces facettes correspond à un tube où se trouve un cristallin; chacune d'elles est donc la cornée d'un œil véritable, et cependant parfois il y en a des milliers: on en a compté quatre mille dans l'œil de la mouche commune, six mille deux cents dans l'œil du bombyx du mûrier, onze mille dans celui du cosson perce-bois, douze mille cinq cents dans celui d'une libellule, vingt-cinq mille dans celui d'un coléoptère du genre mordelle.

Les facettes sont d'ordinaire incolores et transparentes; parfois elles offrent des teintes colorées, de là ces yeux brillants comme des émeraudes, éclatants comme des perles d'or qu'on admire dans certaines espèces.

Tel est, dans les insectes, l'organe de la vue; la nature semble avoir voulu y multiplier les merveilles de l'œil dans le plus petit espace, et ce n'est pas sans utilité: ces yeux dirigés en mille directions à la fois, avertissent l'animal des dangers, d'où qu'ils viennent; leur multitude supplée à la mobilité dont ils ne sont pas pourvus.

Les antennes, ces longs appendices mobiles situés au devant de leur tête, leur servent à palper. Suivant les espèces, elles offrent la plus grande diversité : filiformes, ensiformes, moniliformes, disposées en forme de scies, de peignes, d'aigrettes, tubulées, mucronées, etc.

Pattes des insectes.—Les pattes des insectes, avec leurs articulations multiples, sont plus variées encore pour s'adapter à la variété de leurs travaux. Des muscles formés d'une multitude de fibres parallèles déterminent le mouvement des articulations : ils sont généralement opposés les uns aux autres, pour être extenseurs ou fléchisseurs, abaisseurs ou rétracteurs. Le muscle est simple pour un mouvement unique : il se décompose en plusieurs faisceaux capables d'agir isolément, quand il y a des flexions multiples à produire, et il se divise de manière à les exécuter avec une parfaite précision.

La forme des pattes varie aussi beaucoup avec le régime de l'insecte. Elles deviennent des bêches, des pinces, des rames, des outils propres à fouir, suivant leur genre d'industrie : elles portent parfois des râteaux, des fourches, des brosses, des corbeilles, des serres, des ventouses, et ces instruments sont construits avec une perfection que ne sauraient égaler nos plus habiles ouvriers. Voyez la patte de l'abeille : l'un des articles est garni à la face interne de poils rudes et droits : c'est une brosse qui recueille le pollen des fleurs et le rassemble en petites pelotes : la jambe offre une palette creuse qui reçoit ces pelotes pour les porter à la ruche.

Les pattes sont si bien adaptées aux conditions d'existence de chaque insecte, dit Blanchard, (p. 168), qu'on peut deviner à leur inspection si l'animal vit sur des tiges ou sur des feuilles, s'il séjourne à l'intérieur des troncs ou dans la terre : souvent elles sont armées de petits poils aigus, de griffes, de ventouses qui permettent à l'insecte de se fixer, de se cramponner à son gré.

Bouche des insectes.—La bouche des insectes est très compliquée ; leurs mandibules surtout présentent la plus grande variété : ce sont des pinces, des tenailles, des ciseaux, des meules, des lancettes ; les mâchoires sont des pièces triturantes, des trompes, des suçoirs.

Chez les papillons, le principal organe buccal est une trompe formée de deux filets minces, flexibles, excavés de manière à former un canal, et si bien rapprochés sans être soudés qu'ils forment un tube, lequel est parfois plus long que le corps entier de l'animal. Cette trompe est destinée à puiser la nourriture au fond de la

corolle des fleurs ; sa longueur varie avec les espèces : le papillon qui butine sur les fleurs à corolle étallée n'a besoin que d'une trompe assez courte ; il en faut une plus allongée à l'espèce qui préfère les fleurs à corolle en cornet, et toujours elle est ce qu'il faut. Grande ou petite, la trompe est enroulée en spirale pendant le repos ; mais quand l'insecte veut humer le nectar d'une fleur, soudain, la spirale se déroule et va puiser le précieux aliment.

Enfin, la plupart des insectes ont des armes pour attaquer leurs ennemis ou pour se défendre. L'abeille et la guêpe possèdent un aiguillon fort acéré ; un tube qui sort d'un réservoir en forme de poche y porte le venin qu'elles peuvent injecter.

Pour la défense, plusieurs sont revêtus d'une cuirasse solide, articulée de manière à laisser libres leurs mouvements. Voyez la lucane (le cerf-volant): avec son enveloppe noire et luisante, sa cuirasse vigoureuse, ses pinces formidables, cet insecte ne rappelle-t-il pas l'armure d'un chevalier du moyen âge tout bardé de fer ?

LES PAPILLONS.

Les plus brillants des insectes sont les papillons, (les lépidoptères). Leurs ailes au nombre de quatre sont formées d'une double membrane incolore, divisée par une foule de nervures qui sont autant de vaisseaux nourriciers. Ces membranes sont comme la charpente de l'aile : des deux côtés elles sont revêtues d'écailles microscopiques imbriqués avec la plus grande régularité. Ces écailles donnent aux ailes leurs couleurs éclatantes ; à l'œil nu, elles semblent n'être qu'une poussière ténue ; sous le microscope, elles offrent une structure complexe, régulière, élégante ; à leur base est un léger pédoncule par lequel elles sont fixées aux membranes de l'aile, puis elles s'élargissent en un éventail, ou de nombreuses nervures forment un réseau d'une incroyable délicatesse.

M. Bernard Deschamps a reconnu que les écailles sont formées de trois membranes ou lamelles superposées : la première est chargée de granulations fortement colorées ; une autre peut réfléchir diversement la lumière, et augmenter l'effet des granulations sur la vue, si bien qu'un peintre avec les plus riches couleurs de l'or, de l'argent, des rubis, des saphirs et des émeraudes, ne pourrait produire rien de plus brillant (Chenu, *Les Papillons*, p. 7.)

Le papillon n'a pas toujours eu cet éclat : dans la première phase de sa courte existence, il n'a été qu'un petit ver, une larve obscure, une chenille qui rampe péniblement. Les chenilles elles-mêmes

changent plusieurs fois leur enveloppe extérieure, et d'ordinaire, leur dépouille est si complète qu'on la prendrait pour le ver qui l'a laissée : celle des chenilles velues est velue, les fourreaux des jambes y restent attachés, on y voit les ongles de leurs pieds, on y retrouve même des parties visibles seulement au microscope.

Parvenue au terme de sa croissance, la chenille se change en chrysalide, nom qui vient des reflets dorés de l'étui qui la renferme. Dans cette espèce de tombeau s'opère une transformation profonde ; au bout de quelques jours, de quelques semaines, le papillon est formé. toutes ses parties s'y trouvent, mais posées, pliées avec un art infini ; quand ce travail est terminé, le papillon brise son enveloppe ; bientôt ses organes se consolident, il déploie ses ailes et s'envole, pour aller butiner sur les fleurs et s'ébattre aux rayons du soleil.

Les papillons présentent des caractères communs qui les font ranger tous dans une même famille ; mais étudiés d'une manière plus attentive, ils offrent la plus grande variété : tel amateur en possède vingt mille espèces, et sa collection n'est pas complète (1). Vous diriez peut-être en voyant ces collections : une foule de ces papillons se ressemblent ; quelques différences de forme, de coloration suffisent-elles pour constituer une diversité spécifique ?—Sans doute, à première vue on pourrait en douter, mais en observant ces insectes dans toutes les phases de leur existence, l'incertitude disparaît. Des papillons presque semblables offrent à l'état de chenilles des particularités distinctives les plus manifestes, exigent une nourriture différente, etc. "Nul groupe du règne animal où l'on puisse reconnaître avec plus de sûreté combien chaque espèce est organisée pour vivre dans des conditions déterminées, et privée de la possibilité de subir d'autres conditions d'existence," dit M Blanchard, p. 267.

Il en est de même pour les autres insectes. Le type général de la famille a son unité, mais se modifie de mille manières pour les parties accessoires dans chaque espèce, en même temps que les mœurs et les industries ; là, comme dans tout le règne animal, nous trouvons donc l'unité dans la variété, condition première de l'ordre et de la beauté.

(1) Il y a maintenant environ soixante mille espèces connues de lépidoptères.

Art. II.—Instincts, travaux des Insectes.

Après cette vue générale sur l'organisation des insectes, étudions quelques instants leurs opérations, leurs instincts, leurs travaux.

" Les insectes si remarquables par leur organisation, le sont encore davantage par leurs mœurs, et par l'instinct admirable dont la nature a doué un grand nombre d'entre eux, dit Milne Edwards, (*Zoologie. Non-Vertébrés*, p. 30). Les ruses qu'ils emploient pour se procurer leur nourriture, ou pour se soustraire à leurs ennemis, l'industrie qu'ils déploient dans leurs travaux, étonnent tous ceux qui en sont témoins, et l'on reste confondu de trouver chez des êtres si petits et en apparence si imparfaits des instincts si variés et si puissants," "Je ne connais en histoire naturelle, dit-il ailleurs, rien qui soit plus curieux que cette impulsion innée qui guide ces frêles créatures et leur fait accomplir des travaux délicats, complexes, et admirablement calculés pour l'obtention d'un résultat éloigné dont ils ne sauraieut avoir aucune notion."

Le premier instinct de l'insecte est celui qui le guide à la recherche de sa nourriture ; déjà nous avons parlé des armes qu'il possède dans ce but, voyons maintenant comment il s'en sert, comment il opère avec ces instruments.

Lépidoptères à trompe perforante.—Presque toujours la trompe des papillons est flexible et s'enroule en spirale à l'état de repos : "Par une étrange exception, dit M Kunckel, les Lépidoptères du genre Ophidère possèdent une trompe rigide, véritable tarière d'une perfection idéale, capable de transpercer la peau des fruits, de tarauder même les enveloppes les plus résistantes et les plus épaisses. Cette trompe est un instrument parfait qui serait un excellent modèle pour établir des outils nouveaux que l'industrie emploierait au forage des trous dans des matières diverses. Procédant à la fois de la lance barbelée, du foret et de la râpe, elle peut inciser, tarauder, arracher, tout en permettant aux liquides de passer sans obstacle par son canal interne (1)" Cette trompe se termine par une pointe acérée, vers son extrémité elle présente trois filets de vis destinés au forage ; ses côtés sont revêtus d'épines courtes et fortes propres à déchirer la pulpe des oranges, et la partie supérieure porte des stries fines et serrées disposées en hélice qui lui donnent les qualités d'une lime ; l'orifice du canal par lequel montent les liquides est situé vers

(1) *Comptes rendus de l'Académie des Siences*, 1875, t. II, p. 395.

l'extrémité de la trompe, et c'est par là qu'ils puisent le suc des oranges dont ils se nourrissent.—Tels sont les principaux détails donnés par l'observateur : n'est-il pas artiste celui qui, pour chacun de ces papillons, fabrique un pareil instrument ?

Le fil des araignées.—On connaît l'habileté avec laquelle les araignées construisent leur toile pour arrêter et saisir leur proie : ce qui est plus remarquable encore, c'est la délicatesse de ce réseau, la manière dont il est formé. Le fil de l'araignée est sécrété par un appareil de vaisseaux contournés sur eux-mêmes, qui aboutissent à quatre ou six mamelons percés d'une multitude de trous, ou plutôt de tubes microscopiques : ces tubes sont autant de filières par lesquelles le liquide visqueux est projeté, étiré, pour former ce fil délicat dont l'insecte tissera sa toile (1).

On a calculé, dit Milne-Edwards (*Zoologie*, p. 171), que dix mille fils sortant des pores d'une des filières de quelques-unes de nos araignées communes n'égalent pas en grosseur un de nos cheveux." Ce fil est si fin, si régulier, que les opticiens s'en servent pour le réticule des instruments d'optique les plus délicats ; malgré son extrême ténuité, il peut soutenir un poids de 10 à 15 grammes, cent fois plus que le poids de l'insecte lui-même.—C'est en examinant l'industrie avec laquelle une araignée fixait et construisait sa toile dans un bocal de verre à parois lisses, que Lacépède sentit s'éveiller en lui le goût des merveilles de la nature, et commença ces travaux qui l'ont rendu l'émule de Cuvier.

L'argyronète.—Une araignée d'eau, l'argyronète, se construit un petit ballon d'un tissu transparent, souple, imperméable : le suspend par plusieurs fils à quelques brins d'herbe de manière que la partie inférieure plonge un peu dans l'eau. Pour gonfler ce ballon, l'argyronète fait un singulier manège : elle remue l'eau de manière à recueillir quelques bulles d'air qui se fixent à ses poils, puis va les dégager au-dessous du ballon qui se gonfle et bientôt se remplit d'une provision d'air où l'insecte peut respirer à l'aise ; de là, elle épie sa proie, et quand une mouche vient à tomber dans l'eau, elle s'élance, la saisit, l'entraîne dans son repaire et la dévore (2).

(1) J. B. Biot, dans la préface de sa *Physique*, p. 11, dit que l'on fait des fils de platine de 1-1200 de millimètre de diamètre en étirant à la filière un fil de platine recouvert d'une couche d'argent, et débarrassé ensuite de ce manchon qui l'entoure.

Les fils d'araignée, bien que composés de milliers de fils sortant des trous de leurs mamelons, sont encore plus fins, plus réguliers.

(2) Berthoud, *le Monde des Insectes*, p. 90. Le ballon de l'argyronète ressemble à une bulle de cristal aux reflets argentés.

Une foule d'insectes subisssent des métamorphoses avant d'arriver à leur état parfait, et chaque espèce a son industrie pour s'y préparer.

Un papillon de nuit, le sphinx, sur le point de se transformer en chrysalide, s'enfonce dans la terre, s'y forme une loge qu'il tapisse parfaitement avec de la soie. Pour ne pas périr, cette chrysalide doit se préserver des éboulements et de la pluie ; comment y échapper pendant toute la durée de l'hiver ? La matière soyeuse dont elle garnit sa demeure réalise ces conditions ; elle suffit pour fixer les molécules terreuses, et se conserve imperméable à l'eau. (Blanchard, p. 179.) Une foule de papillons de nuit ont la même industrie, et se font dans la terre une enveloppe imperméable, parfois très épaisse, parfois très mince, selon les besoins de l'espèce.

Le ver à soie, son fil.— De tous les insectes, le bombyx du mûrier, le ver à soie, est le plus célèbre pour son adresse à filer le cocon dans lequel il doit se transformer. Chez ce bombyx, le canal intestinal est flanqué de deux gros tubes contournés ; ces tubes se prolongent en deux filières qui se réunissent près de la tête, et il en sort deux fils d'une finesse extrême qui restent soudés, mais distincts dans toute leur longueur. Le ver à soie conduit son fil avec sa tête de façon à lui faire décrire des tours assez réguliers ; d'un seul cocon l'on peut dérouler un fil double d'une longueur de 4 à 500 mètres ; inutile de dire tout le parti qu'en retire l'industrie.

La chenille d'un autre papillon, la saturnie, *(saturnïa pyri*, le grand paon de nuit,) se construit une coque de forme allongée, composée d'un feutre gommé, et recouverte de fils solides comme des cheveux. On sait comment sont disposés les osiers qui forment l'orifice d'une nasse ; ils présentent aux poissons une entrée facile, mais impossible pour eux de sortir lorsqu'ils sont entrés. La saturnie dispose les fils au bout de sa coque d'une manière inverse : ils laisseront le papillon sortir librement, tandis qu'ils s'opposent à l'introduction de tout insecte ennemi.

Ces métamorphoses des insectes rappellent un autre changement qui se produit chez les Crustacés.

Les Crustacés, comme l'écrevisse, sont revêtus d'une cuirasse dure, inflexible, qui ne se prête point au développement de l'animal, comment donc grandir sans cesser d'être armé ? Voici le secret de l'écrevisse ; de temps en temps, elle se débarrasse de son armure, la rejette sans l'endommager, sort de là avec une enveloppe dont la souplesse flexible lui permet de grandir ; cette enveloppe nouvelle durcit bientôt au contact de l'air, et devient une cuirasse semblable

à la première, mais plus ample. On a recueilli parfois plus de vingt carapaces ainsi abandonnées successivement par un seul animal (1) Quel guerrier du moyen âge se fit jamais fabriquer plus de vingt armures pour les adapter à sa taille ?

(1) Fait attesté par M. Ch. Lévêque, les *Harmonies providentielles*, p. 116.

(A continuer.)

LA PETITE-NIECE D'O'CONNELL

(Suite.)

Le jour terne de l'hiver commençait à baisser quand Ellen sortit de son anéantissement. Une pensée lui était venue. Elle jeta sur ses épaules son manteau de fourrure, posa sur ses cheveux une toque de loutre et descendit.

Elle prit le *Star* et traversa le lac. Puis, d'un pas rapide elle gagna la petite chapelle des montagnes et demanda M. Mac-Keller.

La vieille servante qui connaissait Ellen, l'introduisit dans un petit salon dont un grand christ, accroché à la muraille, faisait le principal ornement. Puis elle quitta la jeune fille et s'en alla prévenir le curé, qui ne se fit pas attendre. Quand le vieux prêtre entra dans l'appartement, Ellen s'avança vers lui ; mais son visage était si défait, elle avait sur les traits une expression de douleur si profonde, que le bon prêtre en fut effrayé.

" Qu'avez-vous, ma pauvre enfant ? " demanda-t-il ?

Devant cette sympathie si vraie, si spontanée, le cœur d'Ellen se fondit. Ses larmes s'échappèrent, elle cacha sa tête dans ses mains et resta un instant silencieuse. Puis, avec effort, elle releva son front et exposa sa situation au prêtre. Celui-ci l'écouta sans mot dire ; mais quand elle eut fini, il sentit, lui, l'ami des malheureux, les larmes monter à ses paupières.

" Monsieur le curé, ajouta Ellen, donnez-moi un conseil, je viens vous demander ce que je dois faire. La pensée de quitter mon oncle me désespère ; j'avais de si belles espérances de le ramener à Dieu !. . . ."

Le vieux prêtre réfléchit quelques instants, passant sa main sèche entre les mèches de ses cheveux blancs, puis il s'adressa à Ellen :

" Ma chère enfant, dit-il, les circonstances sont graves ; dans tout autre cas, je vous aurais dit ; Ne quittez pas votre oncle qui a besoin de vous ; mais la situation qui vous est faite paraît intolérable,

et le bien même de notre religion exige que vous preniez promptement un parti.

—Que pensera mon oncle de mon départ inexpliqué ?

—Vous lui écrirez, vous justifierez à ses yeux votre conduite.

—Mais où irai-je, monsieur le curé ? Je n'ai pas de fortune, et je suis seule au monde.

—Vous pouvez vous placer dans une famille où vous ferez du bien, miss Ellen.

—En Irlande, je suis trop connue ; en Écosse, je resterais trop près d'ici, et l'Angleterre est protestante.

—A l'étranger ?.... suggéra le curé.

—Ce sera un second exil," murmura Ellen.

Il y eut quelques instants de silence.

" Vous savez le français, miss Ellen, pourquoi n'iriez-vous pas en France, mon enfant ? je pourrais vous rendre service, en vous donnant l'adresse d'une famille qui demande une Anglaise catholique.

—Merci, monsieur le curé, dit Ellen très bas, se sentant faiblir devant la perspective de ce brusque changement de vie.

Le curé chercha dans son secrétaire et en tira une feuille de papier qu'il tendit à Ellen en lui disant :

" Vous aurez peut-être besoin d'une lettre de recommandation : je vais la joindre à cette adresse, et j'espère qu'elle vous sera utile dans le cas où aous l'emploieriez."

Il s'installa à écrire, et pendant que sa plume courait sur le papier, Ellen lut, sur la feuille qu'elle tenait à la main, l'adresse suivante;

" Mme d'Aiglemont, à Brest, Finistère.

—Brest !. . . !" murmura-t-elle d'un air pensif.

Quand le curé eut fini, Ellen le remercia chaleureusement, et, se levant pour partir :

" Je ne sais encore ce que je ferai, monsieur le curé, j'hésite, je crains qu'un séjour plus prolongé ne soit pas possible ; et cependant il m'est si pénible de partir !. . . .

—Courage, ma chère enfant, l'épreuve grandit ceux qui la reçoivent avec résignation. Adieu, je ne vous oublierai pas, et je prierai pour vous. "

Quelques instants après, Ellen franchissait le seuil du presbytère, retrouvait son bateau, et revenait vers Glengarry-Castle.

Ellen y arriva à l'heure du dîner. Un peu pâle, les yeux encore voilés de larmes, la jeune fille descendit dans la salle à manger, où

déjà son oncle et miss Mathilda étaient entrés. Elle s'aperçut vite que sir Robert la regardait avec un air de joyeux mystère, et que la petite scène de l'après-midi n'avait pas laissé de traces. Ellen qui avait craint d'avoir blessé son oncle, en fut heureuse, et le dîner continua, animé par la gaieté de sir Glengarry.

Au dessert la joyeuse humeur de l'Ecossais ne fit que s'accroître, et l'Anglaise, stupéfaite du courage de la jeune fille, qui essayait de faire bonne contenance, se reprenait à craindre que ses odieuses poursuites n'eussent aucun résultat.

Enfin, le repas terminé, sir Glengarry monta dans la grande bibliothèque : il sonna un domestique et lui fit dresser au milieu de l'appartement une table éclairée par deux lampes, puis il déploya un volumineux portefeuille et commanda qu'on apportât un plateau avec deux verres et une bouteille de vin. Il descendit ensuite au salon ; et, s'avançant vers Ellen avec solennité et lui offrant son bras, il la pria de vouloir bien le suivre dans la bibliothèque. Elle frissonna, mais elle ne pouvait pas refuser d'accompagner son oncle ; elle monta ; miss Mathilda demeura interdite dans la salle à manger. Sir Glengarry fit asseoir sa pupille, puis se plaçant en face d'elle et faisant sauter le bouchon de la bouteille, il remplit les deux verres et s'écria :

" Allons, ma nièce, je bois à votre majorité ! "

Ellen, reconnaissante envers son oncle de n'avoir pas oublié cette date dans l'année, sourit, et porta le verre à ses lèvres. Puis, sir Robert se renversa dans son fauteuil, et montra du geste les papiers étalés devant lui :

" De ce jour, Ellen, dit-il, étant majeure, vous êtes libre et responsable de vos actes, je vous dois vos comptes de tutelle. Mon rôle, à moi, est fini !"

Tout occupé qu'il était de grouper les feuilles qu'il avait devant lui, sir Robert ne s'aperçut pas du trouble subit qui saisit Ellen à ces derniers mots ; la jeune fille avait oublié cette circonstance particulière.

Joyeusement, le vieil Écossais, papiers en main, s'adressa à sa nièce.

" Miss Ellen Mac-Gaway, dit-il avec solennité, vous possédez le Fern-Cottage, que je n'ai pas voulu vendre, pensant qu'il vous serait agréable de le conserver."

Un regard de reconnaissance récompensa sir Glengarry de sa délicate pensée.

" Les vieux domestiques ont été payés régulièrement ; vous continuerez, si bon vous semble, " reprit l'Écossais.

" Voici enfin une somme de cinq cents livres en titres sur la banque d'Angleterre, et quelques sacs de souverains dont vous ferez ce que vous voudrez. "

Tout en parlant, sir Glengarry avançait les titres de propriété, présentait les comptes, et ouvrait les sacs dont le contenu s'échappait sur la table.

Ellen, parlant avec effort, leva son beau regard vers son oncle.

" Je vous remercie, dit-elle, sir Robert, vous avez été bon de vous occuper ainsi avec tant de soin....

—Je n'ai fait que mon devoir, Ellen, et je puis dire aujourd'hui que j'ai été heureux de votre séjour au château. "

Il chercha un instant dans son portefeuille et en retira un acte tout préparé.

" Voulez-vous maintenant, ma nièce, signer cette pièce qui est une décharge pour moi de mes devoirs de tuteur ? "

Ellen signa avec toute la dignité et la gravité anglaises.

" C'est bien ! " dit sir Robert.

Il signa lui aussi, puis, se renversant dans son fauteuil et se frottant les mains en regardant Ellen avec un malin sourire :

Et maintenant, ma nièce, dit-il, vous êtes libre. Vous pouvez rester ici à soigner votre vieil oncle qui sera toujours heureux de votre présence... comme aussi, ajouta-t-il en souriant d'un air d'incrédulité, vous pouvez partir... "

Ellen se leva, elle était d'une pâleur effrayante ; l'incertitude avait fait place à une décision subite : tout en écoutant parler son oncle, elle s'était résolue à profiter de l'occasion qui lui était offerte, mais son cœur était brisé ; elle ne pouvait se résoudre à accomplir un acte qui ressemblait à de l'ingratitude ; la lutte qu'elle soutenait contre elle-même était violente, mais elle triompha. Attachant longuement, profondément, son regard sur son oncle, elle murmura d'une voix qui tremblait :

" Eh bien, mon oncle, puisque je suis libre, je partirai demain matin. "

Sir Glengarry bondit sur son fauteuil : la surprise et l'indignation se confondaient chez lui ; mais il se contint, et, désignant du geste l'argent qu'il avait devant lui :

" Miss Ellen Mac-Gaway, dit-il d'un ton glacé, voilà votre fortune ! Adieu ! "

Puis il sortit, droit et raide, cherchant à cacher son émotion sous un masque de rigidité ; mais, quand il eut refermé la porte sur lui, la force l'abandonna tout à coup, et la jeune fille crut entendre un sanglot.

Ellen demeura seule dans la vaste salle. On entendait le vent sous les portes, et ses sourds mugissements faisaient écho à la tristesse dont était remplie l'âme de la jeune fille. Obligée de se contraindre, de ne rien révéler à son oncle, et de partir ainsi, comme une fugitive, de la maison où elle avait été recueillie, Ellen comprimait son cœur à pleines mains et suppliait sa mère de lui envoyer d'en haut du courage et de la force : elle se disait que parfois l'accomplissement du devoir offre de rudes austérités.

A la fin elle sortit, rentra dans sa chambre, donna quelques ordres pour le lendemain et fit ses préparatifs de départ. Elle ne dormit pas de toute la nuit, et l'aube du jour la trouva épuisée, mais vaillante.

La voiture qui devait l'emmener arriva à sept heures du matin. Au moment de partir elle voulut revoir son oncle et heurta légèrement la porte :

" Mon oncle " murmura-t-elle d'une voix brisée.

Elle entendit sir Glengarry frapper du poing sur la table ; mais elle n'obtint aucune réponse. Alors elle baissa son voile, courut à la voiture et s'y jeta en sanglotant.

Et dans son désespoir elle ne vit pas sir Glengarry se dresser à sa fenêtre, pâle et défait comme une ombre gigantesque, la regarder un instant avec douleur, et, quand la voiture disparut au tournant de la route, murmurer une plainte et tomber évanoui.

CHAPITRE VIII

Dans le quartier commerçant et mouvementé de Londres qui avoisine le British Museum, si imposant par son architecture grecque, se trouve un petit hôtel, situé au sortir des marchés de Covent-Garden et qui porte le nom pompeux de *The Golden Fleece*, la Toison d'Or. Ce petit hôtel, propre et soigné comme tous ceux de Londres, avec son enseigne à lettres dorées et ses fenêtres à guillotine derrière lesquelles s'abaissaient des stores de mousseline blanche, était à Londres, à l'époque dont nous parlons, le rendez-vous de bon nombre d'étrangers.

C'est là qu'Ellen se fit conduire en descendant du train qui l'avait emmenée. Elle demanda une chambre et y monta ; puis, se laissant

tomber sur une chaise, dans l'accablement de la première heure de solitude complète, elle sentit plus amèrement le vide qui se faisait autour d'elle. Désormais elle était bien seule, sans famille, sans amis, sans abri sur la terre : une tristesse profonde envahit son cœur avec une intensité d'autant plus grande que son isolement était plus frappant au milieu du bruit, du mouvement de Londres, qui montait jusqu'à elle. Ellen se leva et se dirigea vers la fenêtre : elle vit la foule animée, bruyante, qui passait devant elle ; les magasins qui étalaient leurs luxueuses devantures pour attirer les chalands ; des hommes d'affaires, leurs portefeuilles sous le bras, graves et pressés, courant vers cette fameuse *cité* de Londres ; des ouvriers, des femmes, des vieillards, se croisant, se saluant parfois. Ell vit aussi de jeunes filles, de fraîches Anglaises au teint rose et aux yeux brillants ; mais son cœur se serra à leur approche, car le regard de leur mère les suivait avec orgueil et souriait à leur gaieté. Le contraste était trop pénible pour Ellen ; elle laissa retomber le rideau de mousseline sur les vitres de la fenêtre, et dans ce mouvement rapide une larme, qui était montée à ses yeux au souvenir du Fern-Cottage, roula sur sa main.

Vers le soir Ellen, reposée, se raidissant contre l'infortune et recommençant le grand combat de la vie, résolut de profiter, sans plus tarder, des conseils et des précieuses indications du curé du lac Lomond. Elle écrivit en France à Mme d'Aiglemont une lettre brève et digne, et attendit ensuite avec plus de paix les volontés de la Providence.

Puis elle songea à son oncle ; elle ne voulut pas qu'il la crût ingrate, insouciante et légère, et, sans lui donner son adresse ni aucun renseignement qui pût la trahir, elle lui écrivit tout d'un jet :

" Mon cher oncle,

". . . . . Ma conduite a dû vous sembler bien étrange, et peut-être coupable ; mais Dieu sait que ce n'est pas sans lutte et sans regret que je vous ai quitté. Au contraire, je veux vous remercier et vous dire toute la reconnaissance que je vous garde au fond de mon cœur et combien votre affection m'est chère. Si je me suis éloignée, c'est que j'y ai été forcée par des motifs que je ne pouvais vous confier de vive voix et qu'il me reste à vous faire connaître, quoi qu'il m'en coûte, pour me justifier à vos yeux."

Ici Ellen raconta brièvement ce qui s'était passé, inséra la lettre

anonyme qu'elle avait reçue au château et reprit avec un sentiment de tristesse amère :

" A présent, je ne vous reverrai plus, je ne retournerai pas à Glengarry-Castle, vous n'entendrez plus prononcer mon nom ; mais laissez-moi jeter encore dans votre cœur un dernier cri de reconnaissance.

" Adieu, mon oncle, vous vous êtes souvenu de l'orpheline d'Irlande, vous l'avez abritée quand elle était sans foyer, et vous l'avez rendue aussi heureuse qu'elle pouvait l'être après le malheur qui l'avait frappée. Ellen, à son tour, gardera le souvenir de votre bonté, et lorsqu'elle sera loin, seule sur la terre, sa pensée s'en ira toute chargée de reconnaissance vers vous, mon oncle, et vers l'Écosse hospitalière. Encore une fois adieu, et pour toujours.

" ELLEN MAC-GAWAY."

Ellen resta plusieurs jours à Londres, attendant la réponse de France. Elle avait pris le nom de sa mère pour être plus inconnue et plus introuvable encore. Un matin qu'elle revenait de la messe d'une des chapelles catholiques, si pauvres, mais si pleines de recueillement et de piété au milieu de la grande ville protestante, elle trouva une lettre à son adresse sur la table de sa chambre. Elle reconnut le timbre étranger et déchira l'enveloppe en tremblant. Mme d'Aiglemont lui écrivait qu'elle pouvait venir, qu'on l'attendait chez elle. Ces quelques mots polis et corrects, finement tracés sur une carte satinée et marquée d'un chiffre éclatant, serrèrent le cœur d'Ellen. Néanmoins, elle prit vaillamment son parti et se dirigea vers les docks pour retenir son passage sur un vaisseau français.

Le jour même, dans l'après-midi, Ellen quittait Londres. Quand elle arriva sur le pont du vaisseau, elle se sentit plus à l'aise, l'air de la mer lui soufflait au visage, et la mer, c'était la patrie, c'était l'Irlande !

Le navire sortit des docks, toutes voiles dehors, son pavillon à l'arrière, se lançant au milieu de cette forêt de mâts qui couvre la Tamise, glissant à travers les vaisseaux marchands, les remorqueurs, les bateaux de transport et tous les bâtiments qui se trouvaient sur son passage, sans jamais les heurter, fendant l'eau tranquillement pendant que les ordres du capitaine se transmettaient par le mousse au pilote sans confusion avec les sifflements, les cris, les signaux d'alentour. De chaque côté de la Tamise ainsi glorieusement encombrée, les docks fermés étaient remplis de vaisseaux, tous pavoi-

sés, de toutes les nations, de toutes les grandeurs, élevant leurs mâts les uns audessus des autres. C'était un bruit assourdissant. Bientôt le navire français laissa loin derrière lui le port de Londres, et accéléra sa marche au sortir de l'embouchure. Ellen vit passer de vertes prairies, des campagnes bien cultivées ; elle aperçut Greenwich et l'Observatoire, et, quand on arriva enfin à la pleine mer, le jour disparaissait.

Le lendemain soir, par un temps calme et clair, le navire arrivait en face de Brest et passait le Goulet. Ellen, dont le courage s'était soutenu pendant la traversée, commençait à sentir une émotion violente monter à son cœur : la vie nouvelle qu'elle avait acceptée et qui lui apparaissait maintenant dans la réalité l'effrayait : les devoirs inconnus qu'elle devait remplir, les craintes et les inquiétudes de l'avenir assombrirent sa pensée ; elle frémit devant sa tâche. Elle allait abdiquer sa liberté, renoncer de son plein gré à ce passé si cher qu'elle n'aurait même plus le temps de revoir en rêve. Il fallait oublier le bonheur du Fern-Cottage, le calme de Glengarry-Castle et les derniers orages pour se donner entièrement à son rôle d'abnégation et de sacrifice. Dans un moment de désespoir, elle se retourna vers la pleine mer et voulut revoir l'Irlande ; mais l'immensité seule répondit à son regard ; un abîme la séparait de la patrie, de son oncle, de tout ce qu'elle avait aimé, et incapable de refouler plus longtemps ses larmes, Ellen pencha la tête comme sous le poids d'une trop lourde douleur.

Cependant le vaisseau entrait en rade : la ville de Brest, coquettement posée sur la côte, étincelait au soleil. Bientôt on approcha de la jetée, le navire accosta, et les voyageurs débarquèrent en hâte. Rappelée à elle-même, Ellen s'avança sur le quai, jeta un regard distrait sur les groupes d'enfants qui jouaient avec des coquillages, sans souci du danger auquel ils s'exposaient en restant auprès des marins qui exécutaient les manœuvres. Ellen monta dans une voiture, donna l'adresse de Mme d'Aiglemont, roula à travers les rues de la ville, traversa les faubourgs, et arriva sur les hauteurs sans paraître avoir conscience de ce qui se passait : la fatigue et les émotions prenaient leur revanche sur la frêle nature de la jeune fille. Le cocher s'arrêta enfin devant une grande maison, d'apparence simple, située à mi-côte d'une falaise qui dominait Brest, la rade, le Goulet et la mer, et entourée d'un jardin. Ellen sonna timidement et un vieux domestique vint ouvrir.

" Madame d'Aiglemont ? demanda Ellen.

—Elle est ici, mademoiselle, elle vous attend," répondit le brave serviteur avec un sourire qui rappela à Ellen, Glenford, le pêcheur d'Irlande. Il la précéda à travers le vestibule, et, ouvrant la porte du salon, s'effaça pour la laisser passer.

" Je vais prévenir madame," dit-il.

Et il disparut.

(A suivre.)

GARCIA MORENO

(Suite.)

§ 10. *Le chrétien.*

Garcia Moreno fut avant tout homme de foi, mais de cette foi vive, forte et éclairée qu'on rencontre rarement chez les chrétiens de nos jours. A la lumière naturelle qui nous révèle les harmonies de la raison et de la foi, il ajoutait la lumière divine qui nous fait pénétrer plus intimement et plus suavement les vérités révélées.

Il considérait Dieu comme l'océan de tous les biens ; aussi n'en parlait-il qu'avec l'effusion d'un cœur pénétré de la plus vive reconnaissance, non seulement dans l'intimité, mais dans les assemblées officielles. Bien loin, cependant, de compter parmi ces catholiques qui professent ouvertement leur foi, tout en s'inquiétant assez peu de ses prescriptions, Garcia Moreno, à peu d'années près, remplissait tous les devoirs du chrétien avec la fidélité la plus exemplaire.

Sa piété, pleine de confiance et d'amour, le portait vers toutes les dévotions autorisées par l'Eglise et en premier lieu vers le Saint-Sacrement, l'objet privilégié de son culte. Il professait une confiance sans bornes dans l'intercession de la sainte Vierge et du grand patriarche saint Joseph.

Très dévot à la B. Marianne de Jésus, native du pays et surnommée *Lys de Quito*, il consacra une partie de son traitement à l'embellissement de son sanctuaire, et fit voter par le congrès les fonds nécessaires pour l'acquisition d'une châsse magnifique, dans laquelle on déposa les restes de la Bienheureuse.

Le 3e concile de Quito ayant, par décret, consacré la République au Sacré-Cœur, le président obtint du congrès un décret semblable. Quelque temps après, cette consécration solennelle se fit dans toutes les églises de l'Equateur, et en présence des autorités civiles et militaires.

Les vertus chrétiennes produisirent en Garcia Moreno l'esprit

apostolique admirablement résumé dans ce cri du *Pater:* "Que votre règne arrive !" Le règne de Dieu dans les âmes ; c'était bien l'idée fixe de Garcia Moreno, l'ambition de son noble cœur, le mobile de ses actes publics et privés. Ce feu de la charité le dévorait tellement, qu'il ne pouvait le cacher ni le laisser inactif, même au milieu des paysans. Son zèle lui suggérait les moyens les plus ingénieux pour gagner des âmes à Jésus-Christ, et lorsque les feuilles publiques annonçaient un progrès quelconque de la religion dans le monde, sa grande âme tressaillait d'un bonheur indicible. Mais les épreuves de l'Eglise le transperçaient de douleur. Il avait suivi, scène par scène, la passion de Pie IX. Quand le crime fut consommé et que les hordes garibaldiennes et piémontaises eurent introduit Victor-Emmanuel dans le palais du Quirinal, un cri d'indignation s'échappa de sa poitrine.

Le 18 janvier il envoya au ministre italien une protestation solennelle contre l'injuste et sacrilège occupation de Rome. Le monde catholique y applaudit. Pie IX lui-même s'en montra ému. Il lui envoya un bref de félicitation et de reconnaissance accompagné de la croix de chevalier de première classe de l'ordre de Pie IX.

§ 11. *La réélection.* (1874-1875).

Durant les cinq années écoulées depuis que Garcia Moreno avait repris les rênes du pouvoir, l'Equateur avait changé de face matériellement et moralement, au point que les étrangers ne le reconnaissaient plus. Le gouvernement entretenait aussi des relations, si non cordiales, du moins pacifiques, avec les Etats voisins, qui avaient enfin appris à le respecter. Il y a plus ; en dépit des libelles que la Révolution vomissait contre lui, la gloire de Garcia Moreno rayonnait dans toute l'Amérique.

Tel était l'état des choses, quand au cours de l'année 1874, la question de l'élection présidentielle vint de nouveau passionner les esprits. Cette élection, aux termes de la constitution, devait avoir lieu au mois de mai 1875. Or, il n'était douteux pour personne que Garcia Moreno obtiendrait une seconde fois l'immense majorité des suffrages.

Borrero lui-même, le candidat des libéraux, paraissait tellement certain de son échec qu'il supplia ses amis de ne pas insister dans leur projet. Mais les révolutionnaires du continent sud-américain étaient déterminés à ne rien épargner pour obtenir le triomphe de l'homme de leur choix. Les pamphlets les plus insidieux inondè-

rent l'Equateur, les manœuvres les plus déloyales furent mises en mouvement. Une tentative d'émeute fut faite. Tout fut inutile. C'est alors qu'impuissants à démolir le "tyran," les Borreristes se retirèrent du combat, laissant aux "vils esclaves" le soin de le réinstaller au fauteuil. L'élection se fit avec la plus grande tranquillité, et 23,000 électeurs se prononcèrent pour la réélection du président.

§ 12. *L'assassinat.* (1875.)

Garcia Moreno ne se faisait pas illusion ; il savait que dans toutes les loges maçonniques des deux continents on avait décrété sa perte. Des milliers de sicaires étaient prêts à exécuter le mot d'ordre de la secte. Ses amis le suppliaient de s'entourer, du moins, d'une escorte. —"Et qui me défendra contre l'escorte, répondit-il, car enfin on pourra la corrompre ? J'aime mieux me confier à la garde de Dieu."

C'est dans ces lugubres circonstances qu'il écrivit sa dernière lettre au souverain pontife. Elle se termine par ces lignes : "Aujourd'hui que les loges des pays voisins, *excitées par l'Allemagne*, vomissant contre moi toutes sortes d'injures atroces et d'horribles calomnies, se procurant en secret les moyens de m'assassiner,..... quel bonheur ce serait pour moi, si votre bénédiction, Très Saint-Père, m'obtenait du ciel la grâce de verser mon sang pour Celui, qui a voulu verser le sien pour nous !"

Le cœur rempli de ces pensées, Garcia Moreno se mit à composer tranquillement le message qu'il devait lire, le 10 août, à l'ouverture du Congrès. Les avertissements les plus graves venaient à chaque instant le distraire de ce travail, mais il se remettait immédiatement à l'œuvre avec le plus grand calme.

Le 5 août, voulant terminer son message au congrès, il avait donné l'ordre à son aide de camp de ne recevoir qui que ce fût. Vers le soir, un prêtre se présente et demande à voir le président. Sur le refus de l'officier, le prêtre insiste parce que la communication qu'il doit faire ne peut être remise au lendemain. Introduit devant le président, il l'avertit que, le lendemain, on attenterait à ses jours. "J'ai déjà reçu bien des avertissements semblables, répondit le président, et j'ai vu, après avoir mûrement réfléchi, que la seule mesure à prendre, c'est de me tenir prêt à paraître devant Dieu." Et il continua son travail. On remarqua cependant qu'il passa en prières une partie de la nuit.

Le lendemain, 6 août, fête de la Transfiguration de Notre Sei-

gneur, vers six heures du matin, il se rendit selon sa coutume à l'église Saint Dominique, pour y entendre la messe. C'était le premier vendredi du mois, jour spécialement dédié au Sacré-Cœur. Comme beaucoup d'autres fidèles, le président s'approcha de la sainte table, et reçut le Dieu de l'Eucharistie, sans doute comme viatique de son dernier voyage, car, après tant d'avertissements, il ne pouvait se dissimuler qu'il était en danger de mort. Aussi prolongea-t-il son action de grâces jusque vers huit heures. Rentré tranquillement chez lui, il passa quelque temps au milieu de sa famille, puis se retira dans son cabinet pour mettre la dernière main au message dont il voulait, ce jour-là même, donner communication à ses ministres.

Vers une heure, muni du précieux manuscrit qui devait être son testament, il sortit avec son aide de camp pour se rendre au palais. Avant d'y entrer, il voulut adorer le Saint-Sacrement exposé dans la cathédrale. Longtemps il resta agenouillé sur les dalles du temple, absorbé dans un profond recueillement. Quelqu'un vint, l'avertir qu'on l'attendait pour une affaire pressante. Il se leva aussitôt, sortit de l'église, gravit les marches du péristyle du palais du gouvernement, lorsqu'un individu nommé Rayo qui le suivait, tirant de dessous son manteau un énorme coutelas, lui en asséna un terrible coup sur l'épaule, pendant que d'autres conjurés déchargeaient sur lui leurs revolvers. Percé de balles, la tête ensanglantée, l'héroïque président se dirigeait néanmoins vers le côté d'où partaient les balles, lorsque Rayo, d'un double coup de son coutelas, lui taillada le bras gauche et lui coupa la main droite. Une seconde décharge fit chanceler la victime, qui s'appuya contre la balustrade et tomba sur la place d'une hauteur de quatre à cinq mètres. Etendu sur le sol, le corps tout sanglant, la tête appuyée sur son bras, le moribond était sans mouvement, quand Rayo, plus féroce qu'un tigre, descendit l'escalier du péristyle et se précipita sur lui pour l'achever.— *Dios ut misere!* (Dieu ne meurt pas) murmura d'une voix défaillante le héros chrétien.

Cependant le bruit des coups de feu attire les curieux aux fenêtres, en même temps que la panique envahit tous les cœurs. L'aide de camp court à la caserne chercher du renfort, pendant que les meurtriers s'enfuient au plus vite en criant : " Le tyran est mort !." La place se remplit de personnes effarées, de soldats cherchant les assassins, de prêtres qui arrivent en toute hâte de la cathédrale. Le blessé ne peut faire de mouvement, ni prononcer une parole, mais

son regard trahit un reste de vie et de connaissance. Un prêtre lui demande s'il pardonne à ses meurtriers ; son regard mourant répond qu'il pardonne à tous. Le pardon de Dieu descend sur lui par la grâce de l'extrême-onction qui lui est administrée au milieu des larmes et des sanglots de l'assistance, et il expire un quart d'heure après, dans la demeure du prêtre sacristain où on l'avait transporté sur ces entrefaites.

Pendant ce quart d'heure d'agonie, une autre scène sanglante épouvantait la foule rassemblée sur la place. Après l'assassinat, les conjurés disparurent, excepté Rayo, qu'une balle destinée au président blessa à la jambe et empêcha de fuir. Croyant sans doute provoquer une révolution radicale, il brandissait son arme et se glorifiait d'avoir immolé le tyran, quand plusieurs soldats l'entourèrent et le traitèrent d'assassin. L'un d'entre eux, outré de colère, le coucha en joue : " Tu n'as pas le droit de me tuer !" lui cria Rayo le menaçant de son coutelas.—" Et toi, avais-tu le droit d'assassiner mon maître ? " répondit le soldat en déchargeant son arme. Rayo tomba raide mort ; son cadavre, piétiné par un peuple en fureur, traîné dans un ravin au milieu des immondices, fut ensuite porté au cimetière où l'on creusa sa tombe dans le terrain réservé aux excommuniés.

Dans la soirée de ce jour néfaste, le doyen de la Faculté de médecine, M. Guayraud, reconnut officiellement le cadavre du président et en fit l'autopsie. Le martyr avait reçu cinq à six coups de feu et quatorze coups de l'infâme coutelas, dont l'un avait pénétré jusqu'au crâne. Sur la poitrine du président se trouvaient une relique de la vraie Croix, le scapulaire de la passion et celui du sacré-cœur de Jésus ; à son cou pendait un chapelet auquel était attachée une médaille de Pie IX ; elle était teinte du sang de Garcia Moreno, comme pour marquer, par ce touchant symbolisme, que l'amour de l'Eglise et de la Papauté avait causé la mort du glorieux martyr.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE.

Petites Lectures sur l'Economie politique, la nature, la race, la santé, dans leurs rapports avec la productivité du travail.

(Par F. X. A. Baillargé, Ptre.)

Nous nourrissions jusqu'ici quelques préventions contre les traités tant élémentaires que populaires sur l'économie politique. Il nous semblait—à tort sans doute—que ces sortes d'ouvrages, à raison même de leur sujet qui n'est qu'une partie fort restreinte de la philosophie morale, devaient contenir trop souvent des développements inutiles de principes assez clairs par eux-mêmes, ou de vérité banales qu'il suffirait d'énoncer en passant. La petite brochure que vient de publier M. l'abbé Baillargé, rédacteur de l'*Etudiant* et au *Couvent*, et qu'il a intitulée *Petites Lectures sur l'Economie politique*, est-elle de nature à faire tomber ces préventions ? Nous ne voudrions pas l'affirmer.

Après avoir indiqué les divisions et les subdivisions de l'économie politique, l'auteur nous dit qu'il se bornera, dans le présent travail, à envisager les influences qui agissent sur le travail, et encore ne veut-il considérer, pour le moment, que trois de ces influences: La *nature*, la *race*, la *santé*. Il y consacre cinq chapitres, suivis d'une table analytique des matières et d'une table alphabétique. Le tout forme un petit in-18, fort joli, d'une centaine de pages.

Qu'est-ce que la nature ? Quels sont ces moyens d'action et sa part d'influence sur le travail ? Notre province de Québec est de tous les pays le plus beau pour le Canadien-français ; son climat est salubre et son sol est fertile, à condition toutefois qu'on sache l'exploiter. C'est la matière du premier chapitre.

Chaque race a ses qualités et ses défauts, comme aussi ses aptitudes spéciales. Pour nous, nous sommes tous Français, et par conséquent nous n'avons rien à envier aux autres peuples. Peu à peu nous nous assimilons ce qu'a de bon le peuple anglais, avec qui nous vivons presque côte à côte. Nos Canadiens ont une aptitude spéciale pour le travail du bois, et pour tout ce qui a rapport à la mécanique. La législation d'un peuple est bonne lorsqu'elle tient compte du tempérament et des aptitudes de ce peuple. C'est le résumé des sept articles du chapitre deuxième.

Le troisième traite de la santé, et de trois sources de la santé, qui sont : la moralité, l'hygiène et l'organisation du travail.

Le chapitre quatrième donne la conclusion : nous attacher à notre sol. Enfin le cinquième se compose de notes supplémentaires pour confirmer ce qui a été dit dans les chapitres précédents. Et voilà.

Assurément nous savons rendre justice au talent facile et fécond de l'aimable rédacteur de l'*Etudiant ;* l'étendue même que nous donnons à l'examen de sa petite brochure en est une preuve assez manifeste. Mais serait-il téméraire d'avancer que ces *Petites lectures sur l'économie politique* pourraient, sans ombre d'inconvénient, contenir plus de *choses* dans le même nombre de pages ? Il est vrai que le chapitre troisième ne tombe pas sous cette critique, que les divers points qui y sont touchés pourraient être avantageusement traités avec plus de détails encore et avec un plus grand luxe d'érudition, qu'ils pourraient même fournir à eux seuls un volume aussi instructif qu'intéressant. Mais peut-être aussi serait-on en droit d'en conclure que la division adoptée par l'auteur est quelque peu défectuse ?

Quoi qu'il en soit, la petite brochure de M. Baillargé en appelle plusieurs autres ; elle n'est que le No. 1 d'une série de petits traités sur l'économie politique. Nous nous trouvons donc en face d'une œuvre de longue haleine, dont les lecteurs de la Revue canadienne attendront la suite, nous n'en doutons pas, avec autant de patience que nous-même.

SONNET

À

J. A. C. L.

GLOIRE AU CANDIDAT DE LA CHARITÉ

Les honneurs du héros que tout un peuple acclame
Sont moins doux pour son cœur que la tendre piété
Du pauvre enfant qui prie et soupire en son âme :
Honneur à l'ami du pauvre et de la charité.

La gloire des hauts faits qu'au grand jour on proclame,
Ne trouve point d'écho dans son humilité ;
Plus douce est sa tendresse et l'amour qui l'enflamme
Chasse loin du foyer la triste pauvreté.

Parmi les blanches fleurs dont l'éclat étincelle
Au parterre divin, l'aumône est la plus belle :
Et Dieu dans votre cœur, pour nous la fit fleurir.

Si l'ange du Seigneur, la frôle de son aile,
Laissez ! c'est pour tresser la couronne immortelle
Qu'il veut à votre cœur ici-bas la ravir.

Sr Rose de Marie (née Tessier.)

Asile de la Providence, Montréal.

DE L'ÉDUCATION

Conférence faite à l'Union catholique le 27 octobre 1889

PAR

B. A. T. de MONTIGNY,
Chevalier de l'Ordre militaire de Pie IX.

Messieurs,

Le sujet sur lequel je viens vous parler, c'est l'Education. Ce sujet est vaste comme l'humanité, car l'homme apprend et enseigne toute sa vie, et les générations passées laissent aux générations qui les suivent un livre où elles peuvent puiser les leçons les plus fructueuses.

Qu'est-ce que l'éducation ?

Le Père Jansen, Rédemptoriste, dans son livre *De la faculté d'enseigner*, la définit "Un secours prêté à l'enfant pour que ses facultés se développent conformément à sa fin."

Je crois pouvoir la définir : *L'art d'élever l'enfant vers sa fin.* Le mot *élever* fait voir que cette fin est supérieure. Or, la fin de l'homme est double : la fin dernière qui est la principale, et la fin secondaire qui est de remplir les devoir de son état. La fin secondaire n'est d'ailleurs qu'un moyen pour arriver à la fin dernière. Si la vie vaut la peine de vivre, ce n'est que parce qu'elle est la préparation à une vie éternelle qu'il dépend de nous de rendre heureuse. Le cathéchisme dit que l'homme est créé pour connaître Dieu, l'aimer, le servir et, par là, acquérir la vie éternelle.

Le reste n'est pas ce que nous devons rechercher, car nous n'en sommes jamais satisfaits. Et, pour en être convaincus, il n'y a qu'à voir ce que chacun emporte à sa mort des biens de ce monde.

L'éducation doit donc être imprégnée de l'idée de la fin dernière, puisque c'est la seule sérieuse, la seule digne des préoccupations de l'homme.

C'est ce qui faisait dire à saint Paul : " Soit que vous buviez, soit

que vous mangiez, ou quelque chose que vous fassiez, faites tout pour l'amour de Dieu."

Si les enfants, en effet, ne sont, dès leur bas âge, élevés dans la connaissance et la pratique de leurs devoirs, leur salut éternel qui dépend de l'observation de ces derniers et même leur bonheur dans la vie présente, devront en souffrir.

Le résultat qu'offre de nos jours l'éducation sans Dieu est assez désolant pour nous démontrer que, hors de Lui, il n'y a ni voie, ni vérité, ni vie.

Comment peut-on dompter les passions sans la crainte de Dieu ? Et comment peut-on régler une société composée d'individus qui ne sont guidés que par leurs passions ? Y a-t-il quelque chose de plus dissolvant que les désirs sans frein de l'homme ? Y a-t-il un lien aussi fort que la religion pour relier entre eux tant de membres si différents de caractères, de goûts, d'aspirations ?

Les lois seront-elles jamais une barrière assez puissante pour retenir la marée des passions et des vices que les juges ne peuvent atteindre que dans leurs débordements.

Ce que nous voyons tous les jours est le résultat d'une éducation sans Dieu. C'est ce qui faisait dire à Pie IX en parlant des écoles primaires : " Dans ces écoles, il faut que tous les enfants des classes populaires reçoivent, même dès la plus tendre enfance, une connaissance sérieuse des mystères et des commandements de notre sainte religion, et soient formés avec soin à la piété, à la vie civile ; dans ces écoles, c'est surtout l'étude de la religion qui doit dominer et tenir le premier rang dans l'éducation, de telle sorte que les autres connaissances que la jeunesse y reçoit paraissent n'être que des accessoires." *Lettre à l'archevêque de Fribourg, 14 juin 1864.*

Entendez maintenant ce que dit le Docteur angélique :

" La science sacrée, dit saint Thomas, sous le double rapport de la théorie et de la pratique, surpasse toutes les autres sciences, tant spéculatives que pratiques. En effet, parmi les sciences spéculatives, l'une peut l'emporter sur l'autre, soit en raison de sa certitude, soit en raison de la dignité de son objet. Or, à ce double point de vue, la science sacrée est supérieure à toutes les autres sciences spéculatives. Elle l'emporte d'abord par la certitude parce que les autres sciences ne doivent leur certitude qu'à la lumière naturelle de la raison humaine qui est *faillible*, tandis que la science sacrée tire sa certitude de la lumière divine qui est *infaillible*. Elle l'emporte encore par la dignité de son objet parce qu'elle s'occupe princi-

palement de choses qui surpassent par leur élévation la raison humaine, au lieu que les autres sciences ne considèrent que ce qui est de son domaine.

"Quant aux sciences pratiques, la plus noble est celle qui a la fin la plus sublime. Or, la fin de la science religieuse, considérée au point de vue pratique, est le bonheur éternel vers lequel tendent toutes les autres sciences pratiques comme vers leur fin dernière. D'où il est évident que, sous tous les rapports, la science de la religion est plus noble que les autres." *Summa, Th. 1, pars. quest. 1.*

"L'étude de la religion, dit d'Aguesseau, doit être le fondement, le motif et la règle de toutes autres."

Dans sa constitution *Romanos Pontifices*, du 8 mai 1881, Léon XIII s'exprime avec autant de clarté que d'énergie touchant le caractère essentiellement chrétien que doivent avoir les écoles.

"La charge d'y enseigner est un ministère des plus sacrés, dit-il, et ces écoles se rangent tout à côté des lieux de piété.

"Leur nom même indique leur but; elles ont été fondées pour apprendre à la jeunesse les premiers éléments des lettres et les premières vérités de la foi, ainsi que les préceptes de la morale: éducation nécessaire en tout temps, en tous lieux, dans tous les états, et qui a autant d'influence sur le salut de l'humanité entière que sur le salut de chaque individu. C'est en effet de l'éducation, reçue dans l'enfance, que dépend le plus souvent la conduite qu'on tient pendant le reste de lavie."

"Il y a plus que des opinions: ainsi Pie IX a inscrit dans le catalogues des erreurs moderne la proposition suivante:

"Les catholiques sont en droit d'approuver un système d'éducation de la jeunesse séparé de la foi catholique et du pouvoir de l'Eglise, et qui ne prend pour but, du moins principal, que la science des choses de la nature et la fin de la vie sociale." *(Prop. XLVIII.)*

Le professeur doit donc être un homme inspiré de l'amour de Dieu et éclairé en matière de religion. Son enseignement doit être imprégné de l'idée religieuse, même dans les matières les plus insignifiantes.

"L'instituteur vraiment chrétien, dit Onclair (*De la Révolution*, T. 1, p. 421) peut être à bon droit comparé à une nourrice saine et robuste qui puise son lait bienfaisant dans des aliments vulgaires et grossiers. L'instituteur indifférent ou négligent ressemble, lui, à une nourrice maladive qui n'emprunte aux viandes les plus exqui-

ses qu'une liqueur gâtée et infecte, et qui inocule, avec elle, la mort à son infortuné nourrison."

***

Parlons maintenant du droit d'enseigner.

De même, dit saint Thomas, qu'un individu récupère la santé de deux manières, soit par l'action de la nature uniquement, soit par la nature, mais avec l'aide de la médecine, de même aussi il y a deux procédés pour acquérir la science. Le premier a lieu quand raison naturelle arrive, par elle-même, à la connaissance des choses inconnues, et ce procédé est appelé invention, ou découverte. Le second procédé a lieu quand quelqu'un vient du dehors en aide à la raison naturelle, et ce procédé prend le nom d'enseignement." (.Op. XI, *De Mag 1 c.*)

Or, tout homme peut, par droit naturel, exiger de n'être pas induit en erreur par les autres, parce que la perfection de son intelligence est sa propriété et que cette perfection est lésée par l'erreur.

Et chacun a le droit d'apprendre ce qu'il doit savoir pour être à même de remplir les devoirs de son état. Or, le devoir de chacun est d'acquérir les notions nécessaires pour mener la vie ici bas, et surtout pour arriver à la vie éternelle.

Maintenant qui a le droit d'enseigner ?

C'est une grave question dont la solution entraîne les plus sérieuses conséquences; aussi vais-je résumer ce qu'ont écrit, sur ce sujet, les auteurs les plus autorisés.

Il faut établir d'abord que, par rapport à l'enseignement des vérités qui, par leur nature, dépassent la sphère de la raison humaine et sont inabordables pour elle, le dépôt et l'enseignement de ces vérités ont été confiés par Dieu à l'autorité surnaturelle de l'Eglise.

C'est pourquoi aucun homme ne peut, à un titre naturel quelconque, revendiquer le droit d'enseigner ces vérités.

On chercherait en vain dans l'ordre naturel des choses les moyens nécessaires pour atteindre notre fin dernière, c'est à dire nécessaires pour participer aux biens divins qui dépassent complètement l'intelligence humaine. Aussi, Dieu a-t-il envoyé aux hommes son fils unique, Jésus-Christ, pour leur montrer la voie qui conduit à cette fin, c'est-à-dire les lois de la morale et de la religion ; pour leur communiquer aussi les forces dont ils ont besoin sur cette route. Mais comme il a décrété de ne pas présider toujours de lui-

même à cette œuvre, ici bas, il l'a léguée aux Apôtres et à ses disciples et, afin qu'ils atteignent ce but, Jésus-Christ a institué une société surnaturelle qui est l'Eglise. Et le concile du Vatican dit quel est celui qui, dans l'Eglise, a l'autorité sur tous : "C'est à Simon-Pierre, seul, que Jésus-Christ, après sa résurrection, a confié la juridiction de Pasteur et de Recteur supérieur sur tout son troupeau." L'Eglise a donc le pouvoir et le magistère d'enseigner. Elle a le droit d'enseigner les vérités surnaturelles : ce pouvoir de l'Eglise n'est pas circonscrit dans ces limites, car il n'existe peut-être pas, dans l'ordre naturel, un seul principe qui n'ait pas une liaison logique avec la vérité surnaturelle.

"Cette liaison est si étroite, dit le P. Jansen, que si l'intelligence humaine venait à vaciller par rapport à ces vérités naturelles, celles qui sont du domaine de la foi s'éclipseraient aussitôt ; bien plus, si l'adhésion à ces vérités cessait d'être ferme et sans hésitation, la condition nécessaire pour la foi chrétienne ferait immédiatement défaut."

Donc, l'Eglise a le droit de porter un jugement sur ces vérités naturelles.

Mais il y a des vérités qui, pour avoir été révélées par Dieu, ne sont pas par leur nature inabordables aux recherches naturelles de la raison humaine, et tout homme conserve le droit naturel d'enseigner, bien que le pouvoir ecclésiastique puisse l'arrêter lorsqu'en l'exerçant, il énonce des conclusions contraires à la vérité révélée. Il en est tout autrement quand il s'agit de cette série de vérités qui dépassent la sphère de l'intelligence humaine. Dans cette série sont comprises les vérités qui appartiennent de plus près, par leur caractère même, à la religion instituée par Jésus-Christ. Le divin Sauveur a confié ce dépôt sacré au magistère ecclésiastique seul pour qu'il le garde intact et l'enseigne à toutes les nations.

L'autorité ecclésiastique a seule le droit d'enseigner publiquement les vérités surnaturelles supérieures à la raison humaine. Jésus-Christ n'a donné qu'aux Apôtres et à leurs successeurs le droit d'enseigner aux nations cet ordre de choses. Aussi l'erreur contraire est elle condamnée par la proposition 33 du *Syllabus*.

D'ailleurs celui-là seul a le droit d'enseigner les vérités surnaturelles, qui jouit de la prérogative de porter un jugement à l'abri de toute erreur. Cependant ceux qui ont ce droit peuvent le déléguer,

c'est-à-dire que les prêtres peuvent enseigner ces vérités, mais toujours sous la gouverne du pouvoir ecclésiastique pouvant les redresser et même leur interdire d'enseigner en cas d'erreur.

Remarquons que ce pouvoir exclusif de l'Eglise ne s'étend qu'à l'enseignement public car, dit Suarez : "L'instruction privée peut se faire par tout fidèle suffisamment instruit, quand des motifs de charité et les circonstances le réclament."

Et comme le droit d'enseigner la vérité implique le droit de proscrire l'erreur qui lui est opposée, l'Eglise a également le droit de condamner les théories naturelles qui aboutissent à des conclusions opposées à la Révélation.

Ajoutons que l'Eglise a pareillement le droit de condamner une méthode qui, par sa nature, conduit à la négation de sa doctrine, car elle a le droit de signaler aux esprits les routes périlleuses qui mènent nécessairement à l'erreur.

De là, il est facile de conclure que le magistère ecclésiastique a des droits considérables et imprescriptibles sur le régime des écoles, puisque les ministres de l'Eglise ont la charge de diriger l'éducation morale des enfants.

En effet ils ont le devoir de pourvoir efficacement à la vie surnaturelle de l'enfant, indispensable pour la fin dernière. Or, le sort de la vie surnaturelle dépend de l'éducation morale commencée dès l'enfance. Et, quoique les parents soient tenus à faire immédiatement cette éducation par eux-mêmes, les ministres de l'Eglise préposés à l'effet de diriger les parents dans l'accomplissement de leurs devoirs, ont néanmoins le droit, soit de surveiller, soit de corriger, chaque fois que les parents sont négligents.

Comme conséquence, il résulte que l'Eglise a encore le droit de de voir aux détails de l'éducation, en tant que ceux-ci constituent, soit un moyen, soit une entrave à l'éducation morale. Car quiconque a droit à la fin, doit pareillement avoir droit aux moyens qui, par leur nature, contribuent à l'atteindre.

De ce que nous avons dit, il faut conclure que l'Eglise a un droit de direction sur toutes les écoles où sont élevés des enfants catholiques, et non seulement elle a droit sur ces institutions où se fait l'éducation religieuse des enfants, mais encore, là où se donne une éducation qui, par sa nature, se relie à la religion catholique.

Etant admis que l'instruction religieuse appartient à l'Eglise, il faut admettre que si elle a droit sur un objet, elle a aussi droit de diriger les moyens qui peuvent empêcher sa réalisation, ou y con-

tribuer. Or, l'école est une institution où la religion doit être la partie principale de l'enseignement.

Le caractère de l'école est tel, dit le P. Jansen, et l'influence du maître y est si grande qu'alors même que celui-ci voudrait faire abstraction de la religion, il ne le pourrait pas. Il n'y a, en effet, aucun point de l'enseignement qui n'ait une certaine connexion avec un dogme ou un fait de la religion. L'esprit des enfants ensuite est naturellement curieux et porté à rechercher et à découvrir ces rapports ; enfin la situation même du maître est si délicate qu'il peut difficilement, qu'il soit religieux, impie, ou indifférent, se taire sur la religion. Il peut, par conséquent, à raison de l'autorité qu'il a sur l'enfant, détruire d'un mot ce que le ministre de l'Eglise a longuement édifié en dehors de l'école."

L'Eglise a d'ailleurs la direction sur ces institutions où l'éducation morale des enfants peut être développée ou entravée. Mais, de l'aveu de tous, l'école inférieure a une liaison tellement étroite avec l'éducation morale que, par sa nature, elle la développe ou l'affaiblit, ou même la détruit complètement. Donc, si l'Eglise n'avait pas la faculté d'y veiller, elle serait impuissante à remplir son devoir.

" Cette direction, que revendique l'Eglise, renferme le droit pour ses ministres de juger avec la commission scolaire de la capacité et de la moralité du maître, d'examiner les livres dont celui-ci se sert à l'école, la méthode à suivre pour les différentes branches, et enfin de visiter l'école selon les règles de la prudence. Ce caractère même de l'école et les fonctions du curé proclament ce droit. Il est donc certain que celui-ci, comme ayant l'autorité prépondérante en cette matière, est de droit à la tête de l'école. Ce droit lui est inhérent ; il ne l'emprunte ni aux parents, ni à l'autorité civile. C'est donc avec infiniment de raison que le concile de Trente a rangé les écoles au nombre des lieux de piété que les évêques ont droit de visiter." (Sess. XII, c. 8.)

UNE FETE DE NOEL SOUS JACQUES CARTIER

Par M. Ernest Myrand.

Ce livre a eu l'honneur d'être tenu sur les fonts par l'honorable P. J. O. Chauveau : la critique qu'il en fit, il y a deux ans, dans le *Canada français* est même un des derniers services qu'ait rendus aux lettres canadiennes celui qu'on a nommé le Père de notre littérature. Critique et patronage ont porté bonheur au nouveau né, lequel fait, cette année, sa seconde entrée dans le monde littéraire avec une complexion plus ferme, des traits plus nettement dessinés, une taille grandie, autant de grâce ingénue et pas moins de fraîcheur.

Savez-vous, me disait, ces jours passés, un grand lecteur, savez-vous que ce livre est vraiment beau ? quel feu roulant de pensées, quel entrain, quelle verve ! ah ! ces Français, ces Français ! comme ça vous empoigne !....

—Pardon, je crois que vous faites erreur....

—Moi ! comment ? en quoi ?

—L'auteur n'est pas un Français.

—Vous vous moquez ?

—Je suis très sérieux : M. Myrand est un Canadien.

—Bah ! vous m'en direz tant ! au fait, vous savez, j'ai lu son livre à la course, c'est une première impression que je vons donne, vous comprenez ?....

Eh ! oui, je comprends, tout le monde comprend : ce brave Jean Baptiste était tout confus d'avoir trouvé beau un livre du pays, il s'en défendait comme d'une déloyanté et se hâtait piteusement de se déjuger, craignant de baisser dans l'estime d'autrui.

Hélas ! combien de nos compatriotes partagent cet indigne préjugé ! combien s'extasient, de pure confiance, devant le premier imprimé venu, s'il vient de France, et réprouvent, sans examen, les produits de notre littérature comme s'ils étaient nécessairement de mauvaise provenance.

Pourtant, si, dans la plupart des œuvres d'imagination qu'un vent funeste pousse de tous côtés vers notre Canada, nous faisions un

triage consciencieux, rejetant tout ce qui est vieux et usé, tout ce qui est avarié ou malsain, toutes les fadaises et les redites que les auteurs se passent de main en main depuis un demi-siècle, nous resterait-il de quoi faire un volume ?

Je le sais, notre littérature n'a pas encore donné la mesure exacte du génie national ; mais les genres qui, jusqu'ici, ont été essayés par nos écrivains, leur ont assez bien réussi ; leur succès eût été plus complet, leur talent serait plus mûr, leur goût plus épuré, s'ils s'étaient moins nourris des fruits gâtés de la librairie étrangère.

Nous avons beau dire, c'est la fiction qui a détérioré notre tempérament intellectuel, c'est elle qui a retardé notre croissance littéraire. A force de nous assimiler les contes et nouvelles que nous servent quelques désœuvrés de Paris, nous avons perdu le goût et l'appétit des études sérieuses.

Quoi qu'il en soit, le mal est fait, la vogue est aux lectures légères, il faut subir la vogue. Peut-être en sera-t-il de cet engouement comme de beaucoup d'autres caprices populaires : une main habile et forte le conduira peu à peu à un but plus élevé que la satisfaction illusoire de la sensualité, et profitera de l'élan donné pour populariser des connaissances utiles.

Quand ce résultat aura été clairement obtenu, nous pardonnerons à la fiction le tort qu'elle nous a causé, mais nous faisons, dès aujourd'hui, des vœux pour que cette littérature hybride n'occupe pas dans notre histoire une trop longue période.

En désirant cette restriction, nous n'avons aucune arrière-pensée d'enlever quoi que ce soit à la légitime renommée que se sont acquise plusieurs auteurs en plaçant leur belle imagination au service de la science, de l'histoire, de la géographie. Nous devons à Jules Verne trop d'aimables récréations pour que nous songions à lui garder rancune des libertés qu'il a prises avec notre histoire nationale ; d'ailleurs, si cet écrivain nous fait sourire de pitié sur *Famille sans nom*, il en est d'autres qui ont su mettre à contribution les données héroïques de nos véritables annales et s'en servir à la fois pour leur gloire et pour notre avantage ; entre ces derniers, M. Myrand, par son livre *Une Fête de Noël*, s'est créé une position enviée.

Ce livre, comme le dit l'auteur, est la paraphrase littéraire d'un document archéologique, la *Relation du second voyage de Jacques-Cartier ;* mais sous la baguette magique d'une imagination aussi féconde que brillante, cette paraphrase est toute une création. C'est un tableau vivant. A la clarté indécise des étoiles comme à la

lumière dorée des cierges, ou aux rutilantes lueurs des torches de résine sur la berge glacée de la rivière Lairet, comme dans l'entrepont des caravelles, Cartier et ses compagnons revivent sous nos yeux cette nuit de Noël 1535, ils reprennent une à une toutes leurs joies et toutes leurs tristesses, leurs regrets et leurs espérances. Et, pour que rien ne manque à l'autorité historique du récit, toujours l'abbé Laverdière, revenu du tombeau exprès pour nous servir de cicérone, toujours l'abbé Laverdière explique, commente, interprète les faits et les gestes de l'équipage.

Le premier coup d'œil est dû, comme de raison, à la nef-générale, la *Grande-Hermine*, transformée, pour la circonstance, en chapelle étincelante de luminaire. C'est le moment de la messe de minuit : les marins sont à genoux au pied de l'autel ; ils prient, ils chantent ; ils chantent les hymnes sacrées de l'Eglise et des cantiques ingénus, et leurs âpres voix ne déparent point les naïves tendresses des noëls bretons. Ils songent à la patrie absente, et des regrets émus noient d'amertume leurs ressouvenirs. " Par attendrissement de pensées heureuses, des larmes chaudes tombaient furtives sur ces barbes hérissées. Des sourires indéfinissables, des rictus étranges contractaient ces bouches nerveuses, dont les lèvres bégayantes tremblotaient comme de petits visages d'enfants prêts à pleurer."

Tandis que Cartier prie dans le saint lieu, l'occasion est favorable pour rappeler les motifs qui ont déterminé ce capitaine à se charger de cette entreprise de découverte, et François Ier à la lui confier. L'auteur s'en aperçoit, et il nous fait plaisir de voir que contrairement à certain soi-disant historien, pour qui ni le roi chevalier ni le noble Malouin ne seront jamais des hommes à larges vues, M. Myrand constate que le premier mobile de l'expédition fut le désir de porter la foi catholique à des peuples infidèles. " Jacques Cartier, dit-il, prenant possession du Canada au nom de Jésus-Christ, lisait, en guise de proclamation royale, la Passion du Sauveur du monde, croyant, en son âme et conscience, ne pas trahir son maître temporel en reconnaissant à Dieu la domination première, absolue, l'empire éternel d'un pays plus grand que l'Europe.

" Il ne venait pas, il est vrai, apprendre aux naturels farouches de ce sauvage pays l'art infernal des *traiteurs*, l'amour maudit de l'argent, mais il apportait, à l'encontre de la rapacité portugaise, l'abnégation évangélique ; en retour du féroce esclavage espagnol, l'incomparable liberté chrétienne ; il opposait au lucre ignoble du commerce européen de l'époque, l'apostolat, généreux dans tous les

temps, des missionnaires catholiques. Il apportait enfin la grande, l'inestimable nouvelle de l'Evangile, pour laquelle seule la Providence avait permis, avait voulu la découverte du Nouveau Monde."

Cette vue nous paraît assez large, même pour un esprit royal, tant pis pour les petites cervelles, si elle les fait éclater.

De la nef-générale à la *Petite-Hermine* le passage est brusque, le changement complet de tout le décor nous saisit de malaise, nous entrons dans un hôpital. Frappés, terrassés par le terrible scorbut, les matelots gisent entassés dans la chambre des batteries. C'est le séjour des plaintes, des souffrances, du délire furieux, des accès intermittents du désespoir et de la confiance. Ici encore l'image de la patrie absente occupe toutes les pensées, remue d'enthousiasme tous les cœurs.

Mais c'est dans l'*Emérillon*, la plus petite des trois nefs, qu'il faut pénétrer pour assister au spectacle le plus attendrissant : ce vaisseau a été transformé en chambre des morts ; là, repose le corps de Philippe Rougemont, le plus jeune des marins de l'équipage. " Il n'avait point de linceuil, mais il était couché dans sa bière sur un lit épais de branches de sapin. La tête reposait sur un oreiller où le duvet était remplacé par des rameaux de cèdre....

" Et la pensée me vint que ce malheureux avait une mère ; qu'elle était, à cette heure même, dans quelque obscure chapelle de hameau, au fond de la Bretagne ou de la Normandie, à genoux devant une de ces naïves *étables de Bethléem*, toutes étoilées de lumières et peuplées en même temps de bergers et d'agneaux, d'anges et de mages. Sur la paille fraîche de son berceau l'Enfant Jésus souriait à cette pauvre femme, lui tendait ses petits bras avec une ravissante mignardise, comme autrefois, *cet autre*, le premier-né de son sang, qu'elle regardait dormir au foyer de sa chaumière....

Puis revenue de l'église et après le *réveillon* traditionnel, "elle-même endormie rêvait que les trois vaisseaux de Cartier, voiles hautes et mâts pavoisés, entraient dans le port de Saint-Malo, au bruit des cloches et des salves, avec tous les équipages de la flotille ; et plus haut, dominant les clameurs de la foule sur les quais et les vivats des équipages des navires en rade, il y avait pour elle une voix grêle, une voix enfantine criant : " Mère ! mère, me voici, il n'y a plus d'exil ! "

Et après la consolante illusion du rêve, la triste et poignante réalité. La *Grande-Hermine* rentre au port : " Ce sera un grand et cruel

crève-cœur lorsqu'on dira à cette femme que son Philippe n'est pas à bord du vaisseau-amiral."

" L'*Emérillon* arrive. C'est le plus vieux comme le plus petit des trois vaisseaux. Pauvre mère ! L'enfant attendu n'y est pas encore ! Et puis, voyez-vous, il y en a qui disent, par la ville, que vingt-cinq des *principaux et bons maistres compagnons mariniers* sont restés là-bas, sous la terre, à cause du scorbut. Cette fois le cœur saigne beaucoup dans la poitrine de la crucifiée.... Oh ! lequel d'entre vous, camarades survivants de Philippe, aura le courage de lui dire que le *Courlieu* a été abandonné à Stadaconé.... faute de bras pour la manœuvre ? "

Il y a des pages et des pages de cette navrante élégie. C'est, à notre humble avis, l'endroit le mieux réussi de tout le volume. Il y règne partout une mélancolie douce et résignée, une musique des mots solennelle et plaintive qui s'épanche sans effort et s'écoule uniformément sans paraitre s'épuiser.

Si nous faisions la critique de cet ouvrage, nous devrions, en toute justice pour l'auteur, nous arrêter longtemps sur ce chapitre et en étudier à fond la pensée, le sentiment, le style et l'ordonnance ; nous ne manquerions pas non plus de dire quelques mots de la brillante description d'une aurore boréale, description qui peut facilement soutenir la comparaison avec les meilleurs morceaux du genre ; mais nous n'avons d'autre dessein que d'annoncer la seconde édition de ce livre et d'attirer sur elle l'attention des lecteurs de la *Revue*.

Nous citerons pour terminer les paroles par lesquelles l'honorable M. Chauveau résumait sa critique d'*Une Fête de Noël* : " On ne saurait, disait-il, trop applaudir aux nobles sentiments qui ont inspiré M. Myrand, à l'élégance et à la vigueur de son style, à la richesse de son imagination, au talent de mise en scène dont il a fait preuve ; on ne saurait non plus trop louer ses patientes recherches, ses études consciencieuses et le souffle patriotique qui traverse tout son récit."

D. de D.

L'ORDRE DU MONDE PHYSIQUE

ET

SA CAUSE PREMIÈRE D'APRÈS LA SCIENCE MODERNE.

LES FOURMIS

Parmi les insectes, il en est qui vivent en société, et qui exécutent divers travaux pour leur bien commun ; de tous temps, les fourmis, les abeilles ont été connues, célèbres pour leur activité, leur industrie collective ; mais depuis un siècle surtout, on les a étudiées avec le plus grand soin.

L'historien des fourmis est Pierre Huber, fils de François Huber, l'hstorien des abeilles : son livre, publié en 1810, fut une révélation de ce petit monde qu'il a si bien étudié.

D'après ses observations, il n'y a chez les fourmis ni roi, ni reine, ni commandants ; mais guidée par l'instinct, chacune remplit sa tâche avec adresse, avec ardeur ; et sans entente préalable, il y a un merveilleux concours de travaux pour une fin commune. Toutes ne travaillent pas, cependant il y a dans leur petite république des mâles et des femelles qui ont des ailes, et des neutres qui n'en ont pas. A ces fourmis neutres beaucoup plus nombreuses sont réservés les travaux.—D'abord ces ouvrières sont architectes ; elles disposent des bûchettes de manière à former des chambres, des corridors où la circulation leur est facile, des étages superposés assez solidement pour ne pas s'affaisser les uns sur les autres.—Ensuite, elles sont nourrices, elles font des excursions, cherchent des matières sucrées qui font leurs délices, le miel, le suc des fruits, les sirops ; elles se gorgent de cet aliment, reviennent au logis où elles font part de leur provision aux jeunes larves qui viennent d'éclore. Elles aiment surtout la liqueur sucrée que sécrètent certains pucerons, et vont les caresser de leurs antennes pour en obtenir cette liqueur. Quelques fourmis transportent même ces pucerons dans leur demeure, les y nourrissent et les traitent fort bien ; ce sont pour elles autant de vaches laitières fort appréciées.

Enfin, parmi les fourmis, il en est de guerrières. P. Huber en a observé qui allaient s'emparer des larves d'une fourmilière d'espèce différente, et après le combat, il les vit s'en aller avec leur proie. Ces conquérantes sont bien armées pour la guerre, mais elles sont incapables de pétrir la terre, de construire des loges, de nourrir leurs propres larves ; pour y suppléer elles vont s'emparer des nymphes d'ouvrières qui feront pour elles tous ces travaux. Elles ont même la précaution de ne pas prendre des ouvrières adultes qui ne se feraient pas à l'esclavage, mais quelques-uns de ces cocons d'où sortiront des ouvrières, et celles-ci écloses chez ces amazones conquérantes, soignent leurs larves comme celles de leur propre espèce.

Les Guêpes.

Quelle que soit l'industrie des fourmis, les guêpes et les abeilles se montrent beaucoup plus habiles dans leurs constructions.

Les *guêpes cartonnières* forment des colonies annuelles. Celles qui survivent aux froids de l'hiver bâtissent pour chacun de leurs petits une cellule hexagonale, et ces alvéoles juxtaposées avec ordre forment un gâteau très régulier. Elles construisent plusieurs de ces gâteaux, et les entourent d'une enveloppe commune. Cette enveloppe est fabriquée avec de la râpure de bois réduite en pâte, puis étalée de manière à former comme des feuilles de carton, si bien que Réaumur proposait aux industriels de fabriquer du papier d'après cette méthode, et les Suédois le font aujourd'hui ; ils expédient même une grande quantité de bois réduit en pâte pour servir à faire du papier commun. (Milne Edwards, *Zoologie*, XII, *Instinct des animaux*, p. 23.)

Les abeilles.

Les Hyménoptères, (dont les quatres ailes sont membraneuses,) contiennent un groupe d'insectes si semblables à nos abeilles qu'on les appelle tous Apiaires ; tous se nourrissent de miel, tous en donnent à leurs larves ; mais quelle diversité d'industries !

L'abeille *maçonne* se construit une demeure sur un mur exposé au soleil : c'est un amas solide de mortier et de sable dans lequel l'insecte ménage une dizaine de cellules parfaitement lisses. Dans chacune l'abeille dépose un œuf et une provision de miel : cette provision est si bien calculée que la petite larve y trouvera toute la quantité de miel nécessaire à sa vie, à sa croissance, jusqu'au jour

où commenceront ses métamorphoses. Quand la jeune abeille a subi ses transformations, elle doit percer un trou dans le mur qui l'enferme : vrai travail de maçon, car la construction est dure et solide comme la pierre ; une abeille-maçonne peut seule s'en tirer, et elle s'en tire fort bien.

L'abeille *empileuse* ou découpeuse fait son nid dans la terre ; elle y creuse un trou en forme de tube et des chambres qui deviennent autant de cellules ; puis elle taille des feuilles de rosier, en tapisse toutes ces cellules, y dépose ses œufs avec des provisions de miel, ferme cette logette et s'en va.—La *tapissière*, plus coquette, découpe les pétales rouges du pavot pour en tapisser les appartements où ses œufs doivent éclore.

L'abeille *à manchettes* fait plus encore : pour garnir ses chambrettes elle fabrique une sorte de papier de soie ; elle recueille le poil cotonneux qui recouvre certains végétaux, le carde au moyen des brosses raides de ses pattes, et l'enduit d'une matière glutineuse ; ce tissu soyeux, plus fin que la baudruche, est ensuite tendu sur les parois des cellules où ses larves se développeront.

(P. Haté, *Études*, avril 1879, p. 508.)

Et nos abeilles, *les abeilles* par excellence, qui ne connaît leur industrie et leurs travaux, la régularité de ces rayons, des ces alvéoles où naissent leurs larves, où se dépose leur miel ? Des mathématiciens ont calculé sous quel angle doivent se rencontrer les côtés d'une cellule hexagonale avec les plans du fond, pour offrir le plus grand espace possible et la plus grande économie de matériaux ; les abeilles ont résolu pratiquement ce problème comme le meillenr géomètre.

Darwin, qui prétendait tout expliquer par des causes mécaniques, disait que les abeilles font des alvéoles si régulières, parce que chacune les fabrique à la grandeur de son corps ; qui donc les guides à faire des cellules beaucoup plus grandes pour les mâles (deux cinquièmes en plus, dit Milne Edwards, *Zoologie*, t. XII, p. 31), à les faire plus grandes encore pour y élever les jeunes reines ? Qui leur apprend à remédier aux accidents, si quelque cause vient déranger leurs constructions ?

François Huber, le célèbre historien des abeilles, distingue avec raison quatre sortes de sujets dans leur petit royaume, la reine, les bourdons, les cirières et les nourrices.— Les cirières ont seules la faculté de sécréter la cire ; les nourrices, plus petites et plus faibles, vont à la récolte du pollen, préparent la pâte miellée nécessaire aux jeunes larves, sculptent les cellules dont les cirières leur préparent

les matériaux ; elles ont même le secret de changer une ouvrière en reine, par une alimentation spéciale, quand la reine périt ou disparaît.

Les ouvrières, cirières ou nourrices, ont les pattes postérieures adaptées à leurs travaux ; ces pattes possèdent une brosse pour recueillir le pollen des fleurs, et une espèce de corbeille pour le recevoir. La reine et les bourdons ne sont pas outillés de la sorte ; ils sont nécessaires pourtant car, sans leur concours, point d'œufs, point de larves, point de postérité.

Les darwinistes disent que les espèces se transforment peu à peu pour se perfectionner sans cesse ; comment se fait-il que ces quatre espèces qui peuplent une ruche se soient transformées simultanément avec tant d'harmonie que toutes s'aident, se complètent, se donnent le secours dont elles ont besoin ? Si tout s'explique par des chances, par des rencontres heureuses, il faut avouer qu'elles abondent dans la petite république des abeilles.

Pour expliquer les industries des insectes, des animaux, les transformistes recourent encore à la transmission des habitudes acquises aux nouvelles générations ; une matière déjà façonnée, disent-ils, tend à conserver sa forme, ses aptitudes, même dans un sujet nouveau. Mais ici encore, nous trouvons un fait qui cadre mal avec cette explication. Celles des abeilles qui se montrent si habiles, si industrieuses, sont précisément les neutres, les individus stériles ; il en est de même parmi les fourmis ; leurs ouvrières sont stériles aussi ; singulière façon d'assurer la transmission des habitudes et des industries, que de faire périr, à chaque génération, sans aucune postérité, tous les individus qui possèdent ces précieuses habitudes !

Dans les faits que nous venons de citer, on peut voir que le travail de l'insecte ne tend pas seulement à son bien propre, à sa défense, à sa conservation ; son instinct sait aussi chercher le bien de l'espèce, et rien de plus remarquable chez eux que ce soin de pourvoir aux besoins d'une postérité qu'ils ne verront jamais.

Aux larves qui sortent des œufs déposés par les insectes, il faut une nourriture spéciale, différente pour chaque espèce ; cette nourriture doit être à leur portée dès le moment de l'éclosion, car ces frêles vermisseaux ne sauraient la chercher au loin. Guidée par un instinct admirable, la mère pourvoit à tout ; elle sait choisir l'aliment qui convient à ses petits, elle sait le préparer, le placer près de ses œufs, faire en sorte que le petit ver à peine éclos soit pourvu de tout en abondance.

Citons quelques exemples :

L'odynère des murailles, guêpe solitaire, creuse dans le sable un trou cylindrique, ou se ménage dans quelque mur une cavité au fond de laquelle elle dépose un œuf. Ensuite elle va chercher des petites chenilles vertes qu'elle porte près de cet œuf, en accumule ainsi dix ou douze, juste ce qu'il faut pour la nourriture de sa larve, puis elle ferme l'ouverture de cette cavité. La petite larve, abondamment pourvue, se développe, subit ses métamorphoses, et devenue guêpe parfaite, elle perce la cloture de sa prison pour s'envoler. (Jéhan, p. 363.—*Harmonies de la Création.*)

L'odynère de la ronce creuse plusieurs loges dans quelque tige de ronce, dépose un œuf dans chacune de ces loges, et l'entoure de chenilles pyrales ; grâce à ces provisions la larve grandit et, lorsqu'elle va passer à l'état de chrysalide, elle tapisse sa loge, la recouvre de deux tuniques de soie séparées par un peu de mœlle de ronce, et se transforme dans cette douce prison. Chose remarquable, ce sont les guêpes provenant des œufs pondus les derniers qui se trouvent formées les premières ; disposition fort utile, car celles qui naissent des premiers œufs occupant le fond de la galerie, ne peuvent sortir que les dernières. *(Revue des questions scientifiques*, 1883, p 358.*)*

On sait que sur le chêne il se produit souvent de petites pommes que l'on appelle les galles du chêne ; ouvrez-les, vous y trouverez tantôt un ver, tantôt une mouche ; cette mouche appartient à la famille des *cynipides*, et ce ver dont elle provient produit la galle des chênes.—Pour l'alimentation du ver des cynips, leur œuf doit être déposé soit dans un bourgeon, soit dans une feuille, là où les cellules molles abondent ; comment enfoncer l'œuf à la profondeur convenable ? Pour cette opération, le cynips est muni d'une tarière propre à percer le bois, et cette tarière est en même temps un petit tube par lequel l'œuf glisse et va se déposer au lieu voulu. L'organisation de cet appareil perforant est un vrai chef-d'œuvre, dit la *Revue des questions scientifiques* (1883, t. XIV, p. 570) ; suivant que l'aiguillon doit percer l'écorce dure dn chêne, ou les feuilles encore tendres, il est pourvu de muscles plus ou moins puissants, et toujours si bien proportionnés à sa tâche, que la structure de cette tarière est le meilleur caractère distinctif de l'espèce.

Parmi les Hyménoptères, il est un grand nombre de mouches à scie, munies d'une tarière en forme de scie pour faire une place à leurs œufs. Ainsi l'hylotome du rosier en possède une, de deux à trois millimètres de longueur, armée de 15 à 20 dents d'une régularité parfaite ; quelquefois, ces dents sont elles-mêmes dentelées.

En général, quand une mouche à scie veut déposer ses œufs, avec cet instrument elle pratique une série d'entailles dans le pédicule d'une feuille, ou dans la tige d'un arbrisseau ; puis dans chaque entaille elle dépose un œuf et le recouvre d'un enduit qui sert à le fixer, à le protéger ; du reste, la scie est plus ou moins longue, plus ou moins forte suivant le travail que l'insecte doit faire, et la dureté du végétal à entamer. (M. Blanchard, p 314.)

Anesthésie de la proie des insectes.—Ce n'est pas tout : Depuis quelques années, l'observation des insectes a fait découvrir chez plusieurs espèces une autre science pratique plus curieuse encore, celle de paralyser, d'anesthésier les victimes destinées à leurs larves.

Le *Cosmos* (12 et 19 juillet 1886) en décrivait un exemple remarquable.

La scolie à double bande.—M H. Fabre a consacré de longues années à l'étude de quelques insectes, des Hyménoptères spécialement, et ses travaux lui mériteraient une place à côté des Réaumur, des Huber. Voici quelques-unes de ses observations sur la scolie à double bande (Hyménoptère, ou grosse mouche présentant deux bandes sur son corps.) Le plat que la scolie prépare à ses petits est un gros ver, la larve de la cétoine. Mais combien de conditions sont requises pour cette préparation ! Il faut d'abord que la larve roulée fortement sur elle-même s'ouvre spontanément, car l'œuf de la scolie doit être posé sous son ventre, et ne peut l'être que là ; il faut que cette larve soit rendue immobile, pour ne pas détruire l'œuf, ni gêner la jeune scolie dans son festin ; il faut que la victime immobilisée conserve la vie, car sa chair morte deviendrait un poison. La plupart des Hyménoptères carnivores résolvent ce triple problème en perçant de leur dard empoisonné les flancs de leur victime ; mais chaque espèce a sa manière d'enfoncer le poignard, et il le faut, car la situation des centres nerveux, principes du mouvement, varie avec la proie à dévorer. La chenille de la cétoine a ses centres nerveux réunis en un point situé entre les pattes postérieures ; d'un seul coup, la scolie les atteint tous à la fois, et sa victime est immobilisée pour toujours. L'œuf est alors déposé ; quand il éclot, la nourriture est prête, la jeune scolie se met à dévorer sa proie vivante, et son festin doit se prolonger une quinzaine de jours. Mais ici un danger se présente ; si la chenille paralysée meurt avant ce terme la scolie est perdue, son aliment sera changé pour elle en un poison mortel. La scolie sait éviter ce danger ; malgré sa voracité, elle n'attaque aucun des organes nécessaires à la vie, elle avance avec une telle sûreté

dans son œuvre, que la proie reste vivante jusque vers la fin de son repas prolongé.

" Quel art délicat et périlleux, dit M. Fabre, que celui de manger, chez ces larves carnassières approvisionnées d'une pièce unique dont elles doivent faire leur curée une quinzaine de jours, sous la condition expresse de ne la tuer qu'aux derniers moments ! Notre science physiologique pourrait-elle tracer sans erreur la méthode à suivre dans la succession des bouchées ? Comment un misérable ver a-t-il appris lui-même ce que notre savoir ignore ? " — Par l'habitude acquise et développée chez les ascendants, répondent nos darwinistes, qui voient dans l'instinct un héritage, une habitude transmise.—Mais ici, voyez si la chose est possible ; si le savant procédé dont nous venons de parler n'a pas été suivi dès la première génération avec une parfaite exactitude, la première scolie n'a pu croître, n'a pu laisser de descendance ; dès l'origine, elle a dû déployer une habileté parfaite, car un seul coup de dent mal dirigé suffisait pour causer la mort de sa proie et la sienne propre ; impossible donc de recourir à de longs essais pour arriver au but ; dès le commencement, ce dut être la perfection de l'art ou la mort. Mais combien de conditions unies dans cet art ! " Le choix de la proie, le point où la larve est poignardée, la direction et la profondeur du coup, la longueur du poignard, la qualité de son poison, la situation de l'œuf sur la larve en léthargie, les coups de dent de la jeune scolie, l'ordre dans lequel elle les donne, l'intensité, la durée de son appétit, tout cela demande la précision la plus rigoureuse ; le moindre écart, c'est l'anéantissement de la jeune postérité." (M. Fabre.) Comment cet ensemble de précautions savantes pourrait-il s'obtenir par une suite de tâtonnements se succédant au hasard ?

Le pompile.— Cet art de la scolie pour paralyser sa victime se retrouve chez un grand nombre d'espèces, mais il varie selon les conditions de la proie à frapper. L'araignée n'a qu'un seul centre de nerfs moteurs ; un seul coup la paralyse. Ainsi, au Texas, le *pompilus formosus* est appelé le *tueur de tarentules ;* il frappe en effet de son dard ces grosses araignées, vise avec une précision parfaite le centre moteur, et l'insecte immobilisé sert de nourriture à la larve du pompile.

Le bembex rostré.—Le bembex rostré, semblable au frelon, s'attaque à la mouche dorée de la viande, la stupéfie, dépose son œuf dans le corps de cette mouche et l'enterre ; mais cette proie ne suffit pas à sa larve ; le bembex, au temps voulu, va rouvrir le terrier, y dépose

une proie plus copieuse, et pendant 15 jours répète cette manœuvre, jusqu'au moment où sa larve se métamorphose.

Chez d'autres chenilles, il y a plusieurs centres de mouvement, plusieurs ganglions ou renflements de nerfs moteurs ; pour les paralyser, il faut donc introduire une pointe très fine dans chacun de ces ganglions, par ce stylet y introduire la substance hypnotisante ; un vivisecteur de première force n'y parviendrait pas. L'ammophile le fait d'emblée et sans aucune hésitation.

L'ammophile.— L'ammophile est semblable à une guêpe allongée ; ses pattes antérieures lui servent de râteaux, ses mandibules, de pioches et de tenaille ; elle se creuse un terrier, tube vertical terminé par une cellule où près de son œuf, elle dépose une proie engourdie. Cette proie, l'ammophile la choisit parmi les chenilles de la betterave ou du chou, ou parmi les noctuelles des moissons ; elle s'attaque donc à celles qui sont les plus redoutables pour l'agriculture. Quand elle a creusé son terrier, elle part pour la chasse, et ne craint pas de s'attaquer à des chenilles dix fois plus grosses que son propre corps. Campée sur son dos, elle se replie, frappe de son dard chacun des anneaux de sa victime, et perce à coup sûr chacun des ganglions nerveux qui commandent les mouvements. L'opération terminée, l'ammophile emporte sa proie, et telle est sa vigueur qu'elle entraîne parfois des chenilles dont le poids est dix ou quinze fois le sien. Voilà comment elle procure à sa larve une proie endormie, une chair fraîche et vivante, et dans une mesure suffisante pour assurer son plein développement. *(Revue des questions scientifiques.* 20 avril 1887.*)*

Beaucoup d'autres Hyménoptères exercent une industrie semblable, par exemple l'ichneumon, mouche vibrante, qui perce de son dard et prépare à ses larves une multitude de chenilles ; par exemple encore, le sphex des sauterelles, grande guêpe qui s'attaque à ces insectes nuisibles, leur donne trois coups de poignard, parce que la sauterelle a pour moteurs trois centres nerveux. Ces espèces parasites rendent de grands services à l'agriculture, car leur présence, leur action suffit pour empêcher la multiplication excessive des chenilles nuisibles aux plantes, aux moissons. Des coléopteres bien cuirassés n'échappent pas à leurs coups ; ainsi, par exemple, ces gardiens armés pour la défense de nos greniers piquent les charançons au défaut de de la cuirasse, c'est-à-dire entre les articulations, et déposent leurs œufs dans cette proie paralysée. (Blanchard, p. 331.)

Rôle des Insectes

Si nous cherchons, en terminant, quel est le rôle des insectes dans la nature outre les avantages multiples déjà signalés, ils semblent chargés de la voierie publique dans le règne animal, et destinés à faire disparaître les restes des corps en décomposition qui infecteraient l'air de leurs miasmes empoisonnés ; ils ont du moins la tâche de parfaire l'œuvre commencée par des voraces plus puissants.

Lorsque le lion, le tigre ont dévoré la plus grande partie de leur proie, les vautours arrivent, ils attendent respectueusement à distance que ces terribles représentants de la race féline aient assouvi leur faim, puis ils viennent déchiqueter les restes de la victime. Lorsqu'ils se sont retirés, les insectes, les mouches, les fourmis, etc., s'approchent à leur tour, recueillent délicatement les moindres parcelles délaissées, et bientôt il ne reste plus trace de chair sur les os desséchés.

Plus le climat est chaud, humide, plus la décomposition des matières organiques est fréquente, rapide, et funeste à la plupart des animaux vivants ; plus aussi les insectes sont nombreux et voraces dans ces contrées pour suffire à leur tâche.

Jetez un coup d'œil sur ces humbles agents de la voierie publique ; voyez par exemple ces mouches dorées que les savants appellent stercoraires, ou ces scarabées qu'on nomme jardinières ; pas une tache sur leur élégante parure ; les ailes, les anneaux de ces mouches, les élytres de ces scarabées miroitent à la lumière étincellent de reflets métalliques, et surpassent les plus beaux joyaux par leur finesse et leur éclat ; n'est-ce pas une merveille de beauté, de propreté dans ces humbles fonctions ?

Même les vers de terre ont leur rôle et leur utilité. Ils avalent les feuilles tombées et les autres détritus qui jonchent le sol, ils transforment ces restes ; grâce à leur action, ces débris végétaux deviennent l'humus le plus délicatement élaboré pour la nourriture des plantes, des germes confiés à la terre. Chacun ne ramène par jour qu'un demi-gramme de matière à cette forme, mais comme il y a souvent plus de cent mille vers sur un hectare, cela fait plus de 50 kilogr. par jour, plus de 10 mille kilogr. en 200 jours ; c'est un trésor pour un champ, pour une prairie.—Il n'y a donc pas lieu de dire à ces vermisseaux ce que le lion de La Fontaine disait au moucheron :

Va-t-en, chétif insecte, excrément de la terre !

Le ver n'est pas un excrément de la terre, c'est l'inverse qui est l'exacte vérité.

Le principe de l'ordre, d'après les fondateurs de l'entomologie.

Nous voulions montrer que dans les animaux les plus faibles, les plus méprisés, l'organisation, les instruments de travail, les industries, sont des œuvres d'art, et présentent de nombreux caractères d'ordre, de finalité. Les faits, les observations que nous venons de rapporter suffisent pour le prouver, ce nous semble ; et ces faits, on pourrait les multiplier à l'infini, car chaque jour les observateurs en signalent de nouveaux. Si les organismes qui nous les présentent sont faibles, petits, microscopiques, est-ce une raison pour les mépriser ? Une machine, une montre a-t-elle moins de valeur, parce que l'artiste en a réuni tous les éléments, tous les rouages dans un espace dix fois, cent fois plus petit ? Si déliés que soient dans les insectes lès caractères indices d'une cause intelligente, ils sont d'une netteté, d'une précision parfaite, d'une clarté qui brille aux yeux de tout observateur sérieux, et les créateurs, les princes de la science entomologique sont les premiers à le reconnaître, à le proclamer.

En 1793, un jeune homme se trouvait dans les prisons de Bordeaux ; traduit comme prêtre devant le tribunal révolutionnaire, il attendait la mort ou la déportation. Un jour, il apprend que l'un des proconsuls en mission dans cette ville est grand amateur d'insectes ; lui aussi les connaît et les étudie ; il en possède même un d'une espèce très rare, le *necrobia ruficollis* ; il trouve moyen de le faire savoir au puissant proconsul. Celui-ci, poussé par l'amour de sa science favorite, fait venir chez lui le prisonnier ; tous deux parlent d'entomologie, et bientôt le terrible juge, reconnaissant la science profonde de ce détenu, devient son ami, et se décide à le sauver. Il lui délivre un certificat de civisme très articulé, l'envoie à Paris avec des lettres de recommandation et, là, le prêtre put attendre en sécurité des jours meilleurs.

Latreille, c'était le nom de ce jeune homme, fut chargé de l'arrangement méthodique des insectes au Muséum d'histoire naturelle, et par ses travaux continués sans relâche pendant plus de trente ans, par ses découvertes, il est devenu le prince, le législateur de l'Entomologie. " Latreille, dit M. Blanchard, (p. 33), est à jamais l'auteur de la partie méthodique de cette science ; en 1796, il disposa les insectes d'après les principes de la méthode de Jussieu... Quelques années plus tard, il offrit une exposition si exacte des caractères des Insectes, des

Arachnides et des Crustacés, que les recherches modernes n'ont amené que des modifications secondaires. "

Que pensait donc Latreille du principe de l'ordre dans cette partie du règne animal qu'il a si bien étudiée ? " Les lois qui régissent les sociétés des insectes, dit-il dans son cours d'*Entomologie*, p. 266, celles mêmes qui nous paraissent les plus anormales, forment un système combiné avec la sagesse la plus profonde, et ma pensée s'élève avec un respect religieux vers cette Raison éternelle qui, en donnant l'existence à tant d'êtres divers, a voulu en perpétuer les générations par des moyens sûrs et invariables dans leur exécution, cachés à notre faible intelligence, mais toujours admirables. " Et Latreille repoussait avec dédain tout système qui attribuerait au hasard la structure des insectes, ou qui admettrait " des lois sans vouloir en reconnaître le suprême Ordonnateur. "

Le savant Réaumur, au siècle dernier, consacra une grande partie de sa vie à l'observation des insectes, et publia six volumes considérables sur leur structure, leurs mœurs et leurs industries ; il appréciait, comme plus tard Latreille, l'ordre qui règne dans cette partie de la création. " Pourquoi, dit-il, craindrions-nous de trop louer les ouvrages de l'Etre suprême ? " " Une machine nous paraît d'autant plus admirable, elle fait chez nous d'autant plus d'honneur à son inventeur, que si, tout en étant aussi simple que possible par rapport à la fin à laquelle elle est destinée, il entre dans sa composition un plus grand nombre de parties différentes entre elles. Nous avons une grande idée de l'ouvrier qui a su réunir et faire concourir à la même fin tant de parties différentes et nécessaires. Celui qui a fait les machines animées que nous appelons insectes, n'a fait entrer dans leur composition que les parties qui devaient y être... Ce sont là des ouvrages qui ne donnent point de prise à une critique raisonnable, où il n'y a qu'à admirer, et plus les intelligences seront élevées, plus elles y découvriront de merveilles. "

Les plus illustres représentants de la science actuelle ne parlent pas autrement que ces fondateurs de l'Entomologie. L'un deux, Milne Edwards, membre de l'Institut et de toutes les Sociétés savantes de l'Europe, écrivait en 1883 dans une étude sur les abeilles xylocopes ou charpentières :

" A peine l'abeille xylocope a-t-elle déployé ses ailes pour la première fois, qu'elle se met à l'œuvre pour construire la demeure dont ses enfants auront besoin. A l'aide de ses mandibules, elle creuse dans une pièce de bois bien exposée au soleil une longue galerie pour

servir de berceau ; puis elle va chercher sur les fleurs du pollen et des liquides sucrés avec lesquels elle prépare une sorte de bouillie qu'elle dépose au fond de sa galerie : c'est une réserve d'aliments destinés à son premier né, et l'approvisionnement est calculé de manière à ne rien comprendre de superflu, et à suffire à tous les besoins du jeune animal. Aussitôt que le magasin est préparé, elle y place son œuf, et ramassant alors la sciure de bois qu'elle avait rejetée de sa galerie, elle en fait une sorte de mortier pour murer le berceau. Le plafond de cette première cellule devient alors le plancher d'un second magasin de vivres où sera placé le second œuf, et la même série de travaux se renouvelle, jusqu'à ce que la mère ait utilisé la totalité de la galerie, dont chaque cellule contient un œuf avec les aliments destinés à nourrir la larve qui en sortira. Tout semble calculé avec une précision admirable pour répondre au besoin des générations futures, sans que l'insecte puisse avoir la moindre idée de l'utilité de ses actes. "

Milne Edwards conclut : " On doit s'étonner qu'en présence de faits tellement significatifs et tellement nombreux, il puisse encore se trouver des hommes qui viennent nous dire que toutes les merveilles de la nature sont de purs effets du hasard, ou bien des conséquences forcées des propriétés générales de la matière, de cette matière qui forme la substance du bois ou la substance de la pierre ; que les instincts de l'abeille, de même que les conceptions les plus élevées du génie de l'homme, sont de simples résultats du jeu de ces forces physiques ou chimiques, qui déterminent la congélation de l'eau, la conbustion du charbon, ou la chute des corps. Ces vaines hypothèses, ou plutôt ces aberrations de l'esprit que l'on déguise parfois sous le nom de science positive, sont repoussées par la vraie science ; les naturalistes ne sauraient y croire, et aujourd'hui, conme du temps de Réaumur, de Linné, de Cuvier et de tant d'autres hommes de génie ils ne peuvent se rendre compte des phénomènes dont ils sont témoins qu'en attribuant les œuvres de la création à l'action d'un Créateur. " (*Revue des questions scientifiques*, avril 1883. p. 386.)

Art. III. Les Mollusques.

Au-dessous des Insectes, il est un autre type d'animaux qui, au premier aspect, semblent n'offrir qu'une masse informe, gélatineuse : ce sont les Mollusques. Les uns sont protégés par une coquille uni-

valve, comme les limaçons, les escargots ; les autres ont une coquille bivalve, qui s'ouvre et se referme, comme les moules, les huîtres ; d'autres afin sont dépourvus de ce tégument extérieur, et n'ont qu'une tunique gélatineuse.

Y a-t-il aussi de l'ordre, des règles, des lois constantes dans cette partie infime du règne animal ? Quelques faits et quelques observations nous en feront juger.

Coquilles des Mollusques.— Si d'abord nous jetons un coup d'œil sur l'enveloppe extérieure dont la plupart sont munis, nous verrons que tout ne s'y fait pas au hasard, sans règle, sans utilité. Parmi ces Mollusques cuirassés, il y a des milliers d'espèces, et chacune a sa coquille spéciale, toujours la même pour l'espèce, et parfaitement adaptée à ses besoins, à sa conservation ; c'est une armure solide qui les défend contre leurs ennemis.

" Les formes et les couleurs des coquilles, dit Woodward (*Manuel de Conchyliologie*, 1870, p. 12), répondent à quelque but particulier, obéissant à quelque loi générale, et bien des points semblent spécialement calculés pour exciter une admiration intelligente. "

Quelle variété de formes et de grandeur ! Une foule d'espèces sont très petites, mais, dans les mers tropicales, quelques-unes atteignent de grandes proportions. Le Tridacna, coquille bivalve ornée de côtes rayonnantes, terminée par des dentelures profondes, croît sans cesse pendant plus d'un siècle ; dans l'église Saint-Sulpice, à Paris, deux valves de cette coquille servent de bénitiers; elles pèsent plus de 200 kilogr. et pourraient servir de berceau pour un enfant.

Dans la cuirasse solide des Mollusques, tout est calculé pour l'utilité de l'animal, pour sa défense ; les univalves se collent avec force contre quelque mur, ou quelque rocher ; dans les bivalves, les deux parties s'ouvrent ou se ferment au besoin. Examinez les charnières de ces valves, presque toujours elles présentent une série de dents, de pointes délicates qui s'engrènent les unes dans les autres avec une parfaite précision.

A ces dispositions utiles, plusieurs coquilles unissent l'élégance des formes : tantôt leur hélice est contournée en spirale avec la plus grande régularité ; tantôt leurs valves présentent des filets, des stries, des cannelures d'une extrême finesse ; les détails de ce genre qui ornent le cardium echinatum (sur la grève de Jersey) pourraient le disputer aux ouvrages les plus délicats de l'orfèvrerie.

Organes des Mollusques.— A l'intérieur, ces Mollusques, que vous prenez d'abord pour une gelée informe, ont un organisme très com-

pliqué, un système nerveux, des yeux où l'on distingue, outre la rétine, une cornée transparente, un cristallin et divers liquides appropriés à la vision ; leur appareil digestif est complet ; leur tact très sensible et très délicat.

Ce qui est peut-être plus remarquable encore, chez un grande nombre, c'est la manière dont leur langue est armée. Cette langue porte une foule de petites dents disposées d'une manière symétrique, et peut leur servir de lime, de foret, d'organe préhenseur. Une espèce de limace possède une langue armée de 160 rangées de dents de 101 dents à chaque rangée (Woodward, p. 307) ; Une succinea présente 50 rangées de 65 dents chacune ; une clausilia, 125 rangées de 50 dents ; et Woodward cite un grand nombre de faits analogues. Il est vraiment curieux de trouver un organe si parfait, si compliqué, même dans les espèces les plus infimes.—Voyez, cette patelle : vous diriez, après l'avoir péniblement arrachée du rocher où elle se colle, que c'est une masse amorphe ; sondez l'intérieur, vous y découvrez un léger ruban qui se déroule, plus long que le corps de l'animal, et sur ce ruban vous apercevez des centaines de petites dents rangées avec la plus grande régularité : c'est avec cette langue que la patelle râpe et prend sa nourriture sur les plantes qui l'entourent.

La plupart des mollusques marins sont armés de tentacules qui leur servent de bras, et leur permettent de saisir leur nourriture. Ces bras s'appliquent comme les ventouses sur les objets qu'ils veulent prendre, et l'homme même a parfois de la peine à se débarrasser de leur étreinte.

Chez quelques espèces, ces tentacules sont plus complexes encore : dans la térébelle, par exemple, elles forment une bande qui peut replier ses bords, se transformer en canal, en cylindre propre à recevoir les objets dont l'animal a besoin pour se nourrir, ou pour construire le tube qui lui sert d'habitation.

Instincts des Mollusques.—Aux instruments de travail et de défense, il faut unir l'art de s'en servir : les Mollusques ont en effet les instincts, les industrie nécessaires à leur conservation.

Si l'ennemi s'approche, le bivalve ferme les portes de sa demeure ; —quelqu'autre mollusque à langue dentée vient-il percer sa coquille, il peut sécréter une enveloppe nouvelle et se former un second mur de défense,—La seiche échappe à ses ennemis en nageant en arrière, en obscurcissant l'eau par une décharge de son encre ; la patelle se fixe sur quelque rocher, et pour l'arracher, il faut un effort capable de soulever 15 à 20 kilogrammes.

Mais cependant un grand nombre succombe dans cette lutte pour la vie ; plusieurs espèces semblent même destinées à devenir l'aliment d'autres espèces mieux armées. Elles se conservent pourtant, et pullulent toujours avec la même abondance ; c'est que leur conservation est assurée par une prodigieuse fécondité : une moule de rivière peut produire trois cent mille jeunes dans une seule saison ; l'huître est presque aussi prolifique ; l'anodonte (dépourvue de dents), produit également trois cent mille jeunes coquilles ; une seule doris peut pondre six cent mille œufs. (Woodward, p. 15.) Ainsi, malgré le carnage, leur postérité est assurée. Les Mollusques, ajoute ce savant naturaliste, déploient les mêmes soins que les insectes et les animaux supérieurs pour abriter leurs œufs, et les placer dans des conditions favorables.

Les bulimes des pays tropicaux soudent ensemble des feuilles pour y cacher leurs œufs ; l'argonaute porte les siens dans sa fragile nacelle ; la moule de rivière élève ses jeunes dans son propre manteau jusqu'à ce qu'ils soient assez forts pour se suffire à eux-mêmes.

L'observateur peut ainsi "voir à chaque pas de nouvelles preuves de la sagesse et de la bonté de Dieu, qui manifeste sa grandeur en montrant les mêmes soins pour la conservation de ses plus frêles créatures, que pour le bien-être de l'homme et la stabilité de l'univers. "(Woodward, p. 15.)

Un dernier mot sur l'ordre général de ce type animal : on connaît au moins vingt mille espèces de Mollusques vivants, outre une multitude d'espèces fossiles ; mais, dit Woodward, il y a unité d'organisation dans leur ensemble, et plusieurs naturalistes, comme le savant Owen, ont montré " que l'unité d'organisation manifestée par le monde animal résulte du plan d'une intelligence suprême, et ne peut être attribuée à la seule action d'une loi mécanique." (Woodward, *Manuel de conchyliologie*, p. 46.)

Art. IV. Les Infiniment petits, les Infusoires.

Le télescope nous a révelé la grandeur du monde sidéral, le microscope, en s'appliquant aux objets situés tout près de nous, en amplifiant pour l'œil jusqu'à mille et douze cents fois leur grandeur linéaire, nous a découvert le monde des infiniment petits. Examinez avec l'un de ces instruments les granules de la poussière, qu'un rayon de soleil pénétrant dans l'obscurité permet d'entrevoir ; vous y verrez

quantité de corpuscules ronds, ovoïdes, etc. : ce sont des germes organiques, prêts à se développer dans des conditions favorables, placés dans un liquide fermentescible, ces germes éclosent. Ce sont des vibrions, des bactéries, etc., des animalcules dont le diamètre ne dépasse guère un millième de millimètre, et cependant, ces petits êtres ont leur organisation complète, leurs vaisseaux pour la digestion, pour la circulation du sang des organes que leur transparence laisse parfois apercevoir ; ils s'agitent, ils se meuvent avec une telle vitesse que l'œil a peine à les suivre, ils se multiplient avec une prodigieuse rapidité. Prenons un exemple :

" Les Rotateurs, dit Milne Edwards, *Zoologie*, 7e édition, no 5401, les Rotateurs sont d'une telle petitesse qu'avant la découverte du microscope, on ne soupçonnait pas même leur existence : tant que ces instruments ne les firent paraître qu'une centaine de fois plus gros qu'ils ne sont, on ne découvrait chez eux aucun organe distinct, et on les citait comme des animaux composés seulement d'une sorte de gelée vivante ; mais avec des instruments plus forts, on a découvert en eux une organisation telle que sa complication nous étonne ; leur corps transparent laisse apercevoir à l'intérieur un canal digestif et d'autres organes nombreux. "

A ce genre appartiennent les Rotifères, ainsi nommés parce qu'ils offrent à leur extrémité deux petites couronnes de cils qui, comme de petites roues, tournent sur leur axe avec rapidité.

Un grand nombre de ces animalcules se développent dans les parties liquides des cadavres, et déterminent leur dissolution. C'est parfois leur action qui envenime les plaies, comme le fait la bactérie du charbon : c'est elle qui développe le virus de la rage ; M. Pasteur, en les étudiant, a découvert le moyen de neutraliser leur force ou de les détruire.

Le règne végétal présente aussi des êtres vivants d'une petitesse extrême. Cette poussière subtile qui recouvre les raisins à l'époque de leur maturité, et qui les rend plus agréables au goût et à la vue, cette poussière est formée de petits champignons destinés à produire la fermentation du vin, à lui donner la force et la saveur.

Chaque substance organique a son ferment, et ces principes de vie, en altérant la composition des corps, préparent pour l'homme les aliments fermentés, le pain, le vin, les boissons fortifiantes ; ils ont donc aussi leur utilité, leur rôle, dans la nature.

NOTE : *La vie au sein des mers.*

La mer possède comme la terre ses animaux, ses plantes, et même, bien souvent, la vie y est plus féconde, plus exubérante. " Le fond des mers, dit Lucien Dubois (1), est semé de vivants parterres où s'épanouissent mille fleurs animées, patelles striées de pourpre, anémones marines aux brillantes nuances, méduses aux blanches clochettes, isabelles violettes, et autres gracieux zoophytes au milieu desquels se joue le colibri de l'Océan, poisson microscopique aux riches reflets. Là croissent de gigantesques forêts dont la luxuriante végétation laisse bien loin celle des tropiques, et qui voient se développer des fucus dont la taille ne mesure pas moins de 800 pieds de longueur. Le varech porte-poire de la Terre-de-Feu atteint 900 pieds, et certaines algues ont jusqu'à 1000 et 1100 pieds de longueur

A côté de ces géants du règne végétal, fourmillent une multitude de plantes et d'animaux microscopiques; même dans les mers glaciales, on rencontre des espaces de 20 ou 30 milles carrés où pullulent des myriades de ces animalcules ; la nuit, ils offrent des lueurs phosphorescentes ; de là ces vagues étincelantes de reflets lumineux que sillonnent parfois les vaisseaux ; le voyageur étonné semble alors traverser une mer de sang, de neige ou de lait.

On croyait naguère encore que la vie était impossible dans la mer à une grande profondeur ; mais dans ces derniers temps on a trouvé des animaux vivants dans les mers du Nord à plus de deux mille mètres au-dessous du niveau ; les dragages opérés en 1868-70 dans les mers du Sud ont trouvé presque partout une vie exubérante à 3 et 4000 mètres de profondeur. Mollusques, éponges, radiaires peuvent supporter une pression de 3 et 400 atmosphères.

Quel est donc le rôle de ces animaux si nombreux ? Le travail qu'ils exécutent nous l'apprend : ils s'assimilent les particules organiques qui proviennent de la décomposition des animaux et des plantes dans l'Océan ; ils enlèvent à chaque goutte d'eau mise à leur portée les matières solides qui s'y trouvent, et de ces matières ils se construisent leur coquille nacrée, ou ces bancs de corail qui finissent par former des îles et des régions entières ; ils sont donc les épurateurs de la mer, et les eaux de l'Océan leur doivent en grande partie leur constante et salutaire pureté.

(1) Le pôle et l'Equateur, page 213.

(A suivre.)

LA PETITE-NIECE D'O'CONNELL

(Suite.)

Le premier moment d'émotion passé, Ellen examina le salon. Des fauteuils élégants, recouverts de satin aux couleurs étranges, des meubles contournés et bizarres, des coussins de soie jetés pêle-mêle, donnaient à l'appartement ce cachet de pittoresque désordre qu'on aime à afficher de nos jours. Une foule de petites plantes étiolées sortaient péniblement de leurs draperies de peluche ou de leurs encoignures de velours. Des petits chiens de porcelaine et des singes d'argent couvraient les tables en compagnie d'une foule de chinoiseries précieuses au milieu desquelles on avait cru bon de placer, dans des cadres bariolés, les photographies des plus célèbres actrices, et quelques bustes en terre cuite des grands hommes de l'antiquité.

Ellen cherchait en vain un sujet d'espérance dans cette profusion d'objets ; elle jetait un regard tout autour d'elle quand la porte s'ouvrit et Mme d'Aiglemont entra. Elle tendit la main à Ellen, lui adressa un sourire engageant et lui indiqua un fauteuil en étalant sa longue jupe de soie rayée dont les rubans et les dentelles s'allongèrent sur le tapis. Mme d'Aiglemont était une femme de quarante-cinq ans, conservant encore les précieux restes d'une beauté qui avait été éclatante, et tout empreinte d'une amabilité fade et banale qui déplut à Ellen. Ses doigts étaient couverts de bagues, la teinte de ses joues était douteuse, il y avait dans ses yeux noirs une expression quelquefois hautaine, et ses moindres gestes avaient le cachet d'une coquetterie en harmonie parfaite avec l'ameublement du salon. Ce qu'elle dit à Ellen ne sortit point des réserves de la stricte politesse ; néanmoins quelqu'un qui l'aurait connue l'eût trouvée aimable. Quant à miss Mac-Gaway, son cœur se glaçait encore davantage devant l'amabilité mondaine de Mme d'Aiglemont ; elle répondit peu, mais le fit avec calme et dignité, sa bouche

ne se détendit pas en face des sourires gracieux de sa nouvelle maîtresse ; enfin ce pénible colloque prit fin et Mme d'Aiglemont désira conduire elle-même Ellen à la chambre de ses filles. Elle la précéda en montant un grand escalier éclairé de vitraux aux couleurs éclatantes, traversa un large vestibule, et une porte s'ouvrit devant le plus délicieux tableau.

Deux jeunes filles se levaient, rougissantes, n'osant avancer. L'aînée, Geneviève, dont les yeux bleus voilés de cils bruns s'éclairaient d'un regard un peu mélancolique et très doux, avait des cheveux superbes, relevés par des épingles d'écaille ; elle était belle et tout illuminée de cette grâce timide de la jeunesse qui passe si vite et qui ne revient plus. Sa main très blanche était appuyée sur un livre, une ombre de sourire hésitait sur ses lèvres, elle baissait les yeux.

Jeanne, la seconde, l'enfant gâtée, le charme de la maison, était petite, brune, vive et gracieuse. Sa tête était tout entourée d'une auréole de boucles noires ; elle avait les yeux brillants de malice et de gaieté, le teint frais et la bouche fine. Elle n'hésita pas longtemps, et avec un geste et une inflexion de voix qui rappelaient sa mère, elle s'avança vers Ellen et lui tendit sa petite main. Miss Mac-Gaway la serra, et fixa son regard dans celui de l'aimable enfant ; quand Geneviève s'approcha et leva les yeux, elle lui sourit. Pourquoi ?...

Mme d'Aiglemont, voyant que le premier moment d'embarras était passé, sortit de l'appartement.

Elle s'arrêta un instant avant de de descendre l'escalier, recueillant la première impression qu'Ellen avait faite sur elle ; puis, l'exprimant à demi-voix :

" Ellen est froide ! " murmura-t-elle.

Ce fut son unique jugement ; elle souleva sa longue jupe, et, retournant la châteleine d'or qui pendait à sa ceinture, elle disparut.

Le jour tombait vite à cette époque de l'année ; il faisait déjà très sombre quand Geneviève et sa sœur conduisirent miss Mac-Gaway à sa chambre et l'y laissèrent seule. Délivrée de toute présence étrangère, libre de son temps, Ellen s'empressa d'ouvrir la fenêtre et d'aspirer la fraîche brise du soir. Le soleil était couché depuis quelque temps, laissant après lui, au-dessus de la mer, une dernière lueur vaporeuse, un fugitif rayon d'une lueur qui s'affaiblissait à chaque instant sous l'ombre grandissante de la nuit.

C'était l'heure du crépuscule, l'heure délicieuse en tous lieux, et deux fois plus charmante sur la mer ; l'heure où tout bruit s'apaise, où les joies s'épurent, où les larmes sont moins amères, l'heure du recueillement et de la prière, qui précède le repos, l'heure où Dieu paie la journée, où toute douleur va s'endormir ; l'heure qui nous enlève à nous-mêmes, nous rappelle le bonheur sans fin, où nous croyons entendre dans l'air diaphane les voix de ceux qui sont morts nous appelant à la patrie.

Peu à peu la pensée d'Ellen, qui avait d'abord erré sur les événements de la journée, s'envola vers le pays des rêves. Elle oublia Mme d'Aiglemont et l'impression de malaise qu'elle avait éprouvée en lui parlant ; elle oublia Jeanne, et sa vivacité enfantine ; elle oublia Geneviève, et ses grands yeux bleus ; et elle se plongea à son insu, malgré elle, dans la douceur du souvenir.

Son cœur, son amour, ses désirs étaient au loin, derrière les eaux sombres, derrière le soleil couchant. N'était-ce point la baie de Kenmare qu'elle voyait à ses pieds ? Le flot qui chantait au-dessous d'elle ne baignait-il pas les rocs du Carrau-Tual ? Les bruyères, ce sont ses fleurs d'Irlande ; les falaises, ce sont ses montagnes ; le vent qui souffle s'est engouffré dans la vallée Noire ; ce goëland à l'aide grise a peut-être passé ce matin au-dessus du Fern-Cottage... Pourquoi Elllen soupire-t-elle avec tant d'amertume l Pourquoi faut-il revenir à la réalité ? Un regret encore dans l'imensité de la mer : les phares s'allument et tournent en jetant par intervalles un long rayon lumineux sur les eaux noires ; la tranquille majesté de la nuit saisit et emporte l'imagination surexcitée de la jeune fille. Elle croit voir monter un léger fantôme blanc qui l'encourage et lui parle. Sa tête porte une auréole de gloire, ses yeux sont levés au ciel, et sa main soutient le glaive sanglant du combat. Il sourit à Ellen, il lui dit : " Suis-moi, lutte et remporte la victoire, souviens-toi d'O'Connell, sois chrétienne !... "

A ce moment les cloches de la ville de Brest se mirent en monvement et, lentement, sonnèrent l'Angelus. Ellen tomba à genoux. Le présent si pénible, le passé si cher et si rude, l'avenir si sombre, tout fut oublié ; et il ne resta dans le cœur de la chrétienne qu'un sentiment profond, délicieux, inexprimable de résignation et d'amour.

Les jours suivants furent calmes et bien faits pour remettre Ellen des émotions qui l'avaient brisée. Elle étudia les nuances du caractère des deux sœurs ; de concert avec Mme d'Aiglemont, elle rédigea un plan de travail peu chargé et très élastique. La mère insista

sur les arts d'agrément qu'elle faisait cultiver à ses filles avec ardeur. Geneviève et Jeanne parlaient fort bien l'anglais, et, étant sorties d'un bon couvent l'année précédente, elles avaient reçu une solide et complète éducation. Néanmoins Ellen eut à donner quelques leçons d'histoire et de littérature, et elle reconnut vite l'intelligence et la vivacité d'esprit de ses élèves, Geneviève surtout saisissait avec une promptitude surprenante et retenait facilement ; mais, lorsqu'elle sentit la haute direction et les vues élevées qu'Ellen découvrait sans s'en douter, dans ses cours, la jeune fille s'attacha à son institutrice comme à un amie et lui laissa pénétrer quelquefois les secrets de son regard.

Quant à Jeanne, plus vive, plus étourdie, plus légère que sa sœur, mais douée d'un excellent cœur, elle s'éprit d'une affection passionnée pour Ellen. Elle la consultait pour la moindre chose, faisait d'elle à sa mère les plus grands éloges et reconnaissait instinctivement en elle une âme supérieure, sans comprendre comme sa sœur et deviner du premier coup les grandes beautés d'Ellen. Jeanne pourtant qui n'avait que seize ans, aimait comme sa mère, par nature et par goût, tout ce qui était bruit, mouvement et gaieté.

Ellen, de son côté, avait reconnu les belles qualités de Geneviève et s'était attachée à elle très fortement ; elle aimait anssi Jeanne, à cause de son bon cœur ; elle espérait que la raison et la piété feraient de cette riche nature ce qu'elles avaient fait de sa sœur, et travaillait ardemment à gagner la confiance de l'enfant.

En même temps, elle apprenait à connaître le caractère de Mme d'Aiglemont. Celle-ci, née dans le midi de la France, où elle avait passé une grande partie de sa jeunesse, aimait le monde et l'aimait trop. Tant qu'elle avait été retenue par son mari, homme grave et un peu froid, elle n'avait pu suivre ses désirs ; mais la mort de l'armateur, qui avait eu lieu trois ans avant l'arrivée d'Ellen, avait brisé les chaînes qui retenaient Mme d'Aiglement dans son intérieur. Sitôt son deuil fini, elle avait rappelé ses filles du couvent et s'était mise à fréquenter assidûment les salons de Brest. Ce changement de vie avait eu un résultat immédiat. Antoine d'Aiglemont, le frère des deux sœurs, peu soucieux du monde, et ayant à la fois l'ardeur et la précoce sagesse de son père, était entré à l'école de marine et en était sorti officier.

Restée seules avec ses filles après le départ d'Antoine, Mme d'Aiglemont s'ennuya bientôt, d'autant plus que sa fille Geneviève ne partageait pas ses goûts et aspirait à une vie plus calme. Trouvant

Brest trop étroit, elle résolut de voyager, sous prétexte de conduire ses enfants dans leur famille maternelle. Arrivée à Nice, dans son vrai milieu, elle se lança daus une série continue de bals et de fêtes qui mirent à une rude épreuve l'obéissance de Geneviève. Le printemps les ramena à Brest ; mais Mme d'Aiglemont, fatiguée des résistances de sa fille aînée, et désirant l'abandonner à ses goûts tranquilles, chercha le moyen d'être plus libre. Elle eut l'idée d'appeler une institutrice : mais, pensant qu'une Française la gênerait, elle écrivit à M. Mac-Keller, qu'elle avait connu dans un voyage en Écosse, et le pria de lui envoyer une Anglaise catholique. C'est ainsi qu'Ellen avait été appelée à Brest.

Il y avait trop de ressemblance entre le caractère et les aspirations de Geneviève d'Aiglemont et d'Ellen Mac-Gaway, pour qu'une sympathie profonde n'unît pas vite les deux jeunes filles. Bientôt en effet, une étroite amitié se noua entre la jeune Irlandaise et la douce et chrétienne Française. Geneviève laissa le regard d'Ellen pénétrer peu à peu dans son cœur dont miss Mac-Gaway n'avait pas encore aperçu toute la beauté ; elle lui parla de ses chagrins, et aussi de ses espérances ; elle révéla à Ellen ce qu'avait été M d'Aiglemont et combien elle le regrettait. Surtout elle n'oublia pas son frère, la plus grande affection de son cœur, celui pour lequel sa tendresse était doublée, parce qu'elle reconnaissait en lui un vaillant chrétien, un grand caractère, le digne successeur de son père. Quand elle parlait de lui, c'était avec fierté, avec bonheur, avec enthousiasme, et Ellen prenait insensiblement l'habitude de voir dans Antoine ce qu'elle voyait en Geneviève : un assemblage charmant de fermeté et de douceur.

" Un de mes plus grands chagrins a été de le voir partir, disait Geneviève, il m'aimait tant !

—Ne reviendra-il pas bientôt ?

—Je ne sais... Sa tournée d'exploration est si longue !

—Vraiment ? Où donc est-il ?

—Depuis dix-huit mois il est parti pour les mers d'Ecosse, sur le navire l'*Espérance*."

Les cils blonds d'Ellen s'abaissèrent sur sa joue : elle ne répondit pas ; mais involontairement sa pensée revit le lac Lomond, la petite chapelle et l'officier inconnu qui avait été si bon pour elle.

CHAPITRE IX

Quelques mois s'écoulèrent : on était à la fin de juin ; miss Mac-Gaway était devenue l'amie de la maison.

Non seulement Geneviève avait pour elle une profonde affection mais Jeanne avait déjà subi son influence et était en train de devenir aussi bonne et aussi pieuse que sa sœur.

Mme d'Aiglemont elle-même, au contact des vertus d'Ellen, n'avait pu se défendre d'une certaine admiration, et ce sentiment nouveau, l'action continue de la jeune fille, les prières de Geneviève, avaient fini par ouvrir son cœur aux mouvements généreux. Sa fille ainée remarquait en elle plus d'assiduité et plus de recueillement aux offices du dimanche, qui ne sont trop souvent pour certaines femmes qu'une occasion de vanité et de médisance. Elle avait même été jusqu'à renoncer à son voyage du Midi pour l'hiver suivant, et avait annoncé à ses filles qu'elle resterait avec elles à Brest. Geneviève voyait tout cela, elle savait à quelle bienfaisante influence elle devait ces heureux changements chez sa mère et chez sa sœur, et son cœur s'emplissait pour Ellen d'une tendre reconnaissance.

Elle avait, un jour, remarqué la petite croix d'argent que portait miss Mac-Gaway, et, la trouvant jolie, elle avait voulu savoir d'où elle venait :

" C'est un souvenir de famille, avait répondu Ellen, c'est la croix qu'O'Connell ne quittait jamais.

—O'Connell ?... Un souvenir de famille ?... Que voulez-vous dire ?

—Daniel O'Connell était mon grand-oncle.

—Quoi ! vous êtes la petite-nièce d'O'Connell, le libérateur de votre pays ?

—Oui, mon amie, vous ne le saviez pas ?

Geneviève leva ses grands yeux vers son institutrice et n'insista pas ; mais, à partir de cet instant, son affection pour Ellen grandit encore, et elle se laissa de plus en plus pénétrer par cette âme pure et limpide qui s'adaptait si bien à la sienne.

L'été s'avançait ; le soleil du mois d'août, à peine tempéré par la brise de mer, brûlait les grèves. Un matin Mme d'Aiglemont entra joyeuse, dans la chambre de ces filles, une lettre à la main.

" Mes enfants, voici une grande nouvelle, dit-elle : Antoine est près d'ici et sera au milieu de nous dans quelques jours.

—Antoine ! s'écria Jeanne, quel bonheur !

—Mon frère ! répéta Geneviève, oh ! que je suis heureuse de le revoir enfin ! "

Miss Mac-Gaway, qui comprit toute la joie de Geneviève et de Jeanne, se réjouit pour ses élèves de ce bonheur inattendu et leur pressa tendrement la main : toutes les émotions de la famille étaient devenues les siennes.

Le surlendemain, jour de l'Assomption, Ellen et Geneviève, après après s'être promenées dans le jardin, s'étaient avancées le soir jusqu'au bord des falaises ; la marée baissait et la petite plage qui était au pied de la maison était à sec. Geneviève proposa d'y descendre. Ellen y consentit, et les deux amies se trouvèrent bientôt sur le sable fin. Encore tout émue des splendides cérémonies de la fête de la Vierge, charmée d'être seule avec Ellen devant le beau spectacle de la mer, Geneviève passa son bras autour du cou de son amie, appuya sa tête sur son épaule, et cédant à l'impression du moment s'abandonna pleinement à la rêverie.

Tout était calme : la vague se brisait doucement et expirait sur le sable ; plus loin une légère crête d'écume blanche entourait d'une ceinture d'argent les récifs jetés dans la mer. A l'horizon, le soleil descendait lentement, sans un nuage, sans un brouillard. De petites barques à la voile gonflée rentraient au port en glissant sur l'eau, et un grand vaisseau américain, toutes voiles dehors, pavillon au vent, entrait majestueusement dans la pleine mer et disparaissait avec le soleil.

Tout à coup, dans le silence, une voix fraîche et joyeuse se fit entendre :

" Geneviève !. . ."

Au son de cette voix connue la jeune fille tressaillit, se retourna vivement et vint tomber radieuse dans les bras de son frère :

" Antoine ! Enfin c'est toi ! "

Le jeune homme, ému et heureux serra sur son cœur cette sœur chérie qu'il retrouvait grandie et charmante, après une longue absence. Geneviève bénissait Dieu de lui avoir ramené son frère, et contemqlait avidement aux dernières lueurs du jour la figure énergique du jeune marin hâlée par le soleil et la brise de mer. Ils restèrent ainsi quelques instants sans mot dire ; mais tout à coup Geneviève pensa à Ellen et entraina son frère vers miss Mac-Gaway, et toute joyeuse en le lui montrant, elle s'écria :

" Mon amie, voilà ce frère dont si souvent. . ."

Deux cris de surprise l'interrompirent. Ellen et Antoine s'étaient

reconnus ! Ellen était la vision d'Ecosse ; Antoine, l'officier français du lac Lomond.

Il y eut un instant de trouble que le jeune homme fut le premier à surmonter. Il s'approcha de miss Mac-Gaway, la salua profondément, et, d'une voix un peu tremblante d'émotion :

" Mademoiselle, dit-il, je suis heureux de vous retrouver au milieu de nous ; c'est le doigt de Dieu qui vous y a conduite, et je sais déjà tout le bien que vous avez fait à notre foyer."

Sur le front d'Ellen confuse un léger nuage avait passé ; elle rougit en écoutant le délicat hommage du jeune homme, balbutia un remerciement et inclina la tête. Quant à Geneviève, au comble de l'étonnement, elle ouvrait de grands yeux et répétait comme en rêve :

" Que veux-tu dire, Antoine ? où as-tu vu miss Ellen ? "

Antoine sourit.

" Tu ne comprends pas ? J'avais rencontré mademoiselle en Écosse."

Geniève voulut tout savoir, et il fallut qu'Antoine, sans plus tarder, fît le récit de leur étrange rencontre, provoquée par leur foi commune, à la chapelle catholique du lac Lomond. Le jeune marin parlait vite, d'une voix chaude, vibrante, qui résonnait sur les flancs des falaises ; tout en causant il regardait joyeusement Ellen, qui l'écoutait sans mot dire, les yeux baissés, la main dans celle de Geneviève, et il admirait un dernier rayon de soleil, coloré et brillant, qui venait caresser le front de la jeune fille et faisait resplendir ses cheveux blonds.

Quand le jeune homme eut fini, Geneviève jeta ses bras autour du cou de son amie avec cette tendresse qui faisait le fond de son cœur, et l'embrassa tendrement :

" J'ai, ce soir, toutes les joies," murmura-t-elle.

Puis elle prit le bras de son frère et remonta avec lui la falaise.

Au salon, la famille réunie tout entière écouta avec ,ravissement le jeune marin raconter tous ces détails de voyage qui ne peuvent tenir place dans des lettres, et Antoine ne manqua pas ne placer au milieu de ces détails, et comme l'un des plus doux, sa rencontre avec miss Mac-Gaway. Jeanne l'accabla de questions, Mme d'Aiglemont le félicita et l'embrassa avec une tendresse que son fils ne lui avait jamais connue. Antoine remarqua le changement qui s'était opéré dans l'attitude de sa mère, et la joie du retour en fut doublée. Il devina quelle était celle à qu'il devait cette heureuse

transformation, et son regard chargé de reconnaissance, chercha celui d'Ellen.

Pourquoi, pendant les jours qui suivirent, miss Mac-Gaway fut-elle troublée, inquiète ? Elle ne reprit ses devoirs qu'avec agitation.

Une sensation inconnue lui enlevait le calme qu'elle avait possédé depuis son arrivée. Elle s'aperçut que ses leçons étaient moins claires, moins nettes ; elle se sentait gênée au salon et au repas. Elle lutta avec courage, pria ardemment et s'abandonna à la Providence. De son côté, Antoine aimait à la rencontrer, à l'accompagner, à lui parler de l'Irlande et de l'Écosse, et admirait tous les jours davantage ses vertus, son intelligence et sa piété.

Plusieurs mois s'écoulèrent ainsi, sans changement sensible dans la situation de la jeune Irlandaise. Antoine d'Aiglemont avait été obligé, en novembre, d'aller à Paris, au ministère de la marine, et cette absence avait ramené le repos au cœur d'Ellen.

Mais ce repos ne devait pas être de longue durée. Au milieu de l'hiver, à l'occasion d'une demande en mariage, Geneviève s'ouvrit à sa mère et lui déclara qu'elle ne voulait être qu'à Dieu, et que son vœu le plus cher était de se consacrer au service des pauvres et des malades. Mme d'Aiglemont, qui était fière de la beauté de sa fille et incapable de comprendre l'élévation de sa piété reçut fort mal ses confidences et, du même coup s'irrita contre Ellen dont elle redoutait la secrète influence. Il y eut, entre elle et Geneviève, des scènes douloureuses, dont Ellen souffrit cruellement car elle avait lu depuis longtemps dans le cœur de son amie.

Pour vaincre les résistances de sa mère, Geneviève eut une heureuse inspiration. Ellen écrivit à son frère, qui revint précipitamment à Brest et plaida énergiquement la cause de sa sœur.

" Nous la perdrons, sans doute, disait-il à sa mère ; mais nous la saurons heureuse, et plus heureuse que nous, car elle aura choisi la meilleure part."

A la fin Mme d'Aiglemont céda, non pans peine et sans rancune sourde contre miss Ellen. Pendant ces jours de pénible lutte, celle-ci avait prié de tout son cœur pour son élève bien-aimée, et elle n'avait pu s'empêcher d'admirer une fois de plus l'énergie chrétienne de ce jeune homme qui avait défendu, même contre sa mère, les droits et les appels de Dieu.

Elle souffrait, à la vérité, de perdre une amie si bonne, si fidèle et si confiante, qu'elle eût pu lui donner le doux non de sœur, mais mais sa foi était assez forte pour lui faire accepter ce sacrifice avec

une joie pénétrante. La vie n'avait pas eu tant de charmes pour elle, qu'elle eût pu s'aveugler sur sa fin, et la jeune Irlandaise, en embrassant Geneviève pour la dernière fois, n'avait qu'un regret, celui de n'être pas appelée, elle aussi, à jouir des suaves contemplations et des joies ineffables qui sont réservées aux vierges du Seigneur.

Mais cette épreuve en préparait une autre. A peine Geneviève était-elle entrée au couvent, à peine les deux amies avaient-elles échangé leur dernières tendresses, à peine Ellen avait-elle repris ses fonctions auprès de Jeanne, désormais son unique élève, que la petite-nièce d'O'Connelle se trouvait de nouveau aux prises avec les difficultés de la vie.

Un jour, Antoine d'Aiglemont s'était enfermé avec sa sœur Jeanne, et avait eu un long entretien. Puis il avait bouclé sa valise, embrassé sa mère, salué Ellen comme il avait l'habitude de le faire, avec un mélange de respect et de tendresse voilée, et il était parti en disant qu'il s'absentait pour plusieurs jours. Sa mère n'avait point fait obstacle à ce projet, car, depuis quelques mois, Antoine paraissait triste, inquiet, préoccupé, et elle pensait qu'un voyage le distrairait et lui rendrait sa gaieté d'autrefois.

Le soir de ce même jour, Ellen et Jeanne se promenaient sur cette grève où plusieurs mois auparavant Geneviève avait retrouvé son frère. Le printemps s'approchait, et déjà ses parfums si légers et si doux remplissaient l'air. Le réveil de la nature ouvrait l'âme et dilatait le cœur. Les deux jeunes filles marchaient enlacées ; depuis le départ de Geneviève une union plus étroite s'était formée entre elles, dans laquelle la petite-nièce d'O'Connell apportait son expérience de la vie, sa prudence et sa bonté, et Jeanne sa tendresse, sa vivacité et le charme de sa nature exubérante. Elles devisaient doucement, marchant les pieds sur le sable humide, et suivant tous les contours de la vague. Avec une tenacité d'enfant, Jeanne cherchait à ramener la conversation sur son frère Antoine, et Ellen au contraire s'efforçait d'échapper à ce sujet brûlant et parlait de Geneviève et de Mme d'Aiglemont.

Tout à coup Jeanne, semblant perdre patience, entraîna Ellen derrière une falaise et se jetant dans ses bras, avec un grand cri :

" Oh ! miss Ellen, dit-elle, je n'y tiens plus, je veux tout vous dire, tous vous confier ! "

Au comble de la surprise, Ellen pâlit et chancela :

" Qu'avez-vous mon enfant ? s'écria-t-elle. Que voulez-vous dire ? "

Un instant Jeanne sembla hésiter. Puis elle reprit en mettant dans sa voix une calinerie enfantine :

"Je vous aime tant, miss Ellen ! je voudrais que vous fussiez ma sœur !

—Ne le suis-je pas, mon amie ?

—Sans doute, vous l'êtes... mais pas encore assez."

Elle sentit son cœur battre violemment dans sa poitrine.

Soudain Jeanne se pencha à son oreille :

"Si mon frère vous demandait votre main, miss Ellen, ne voudriez-vous pas devenir tont à fait ma sœur ?"

Ellen étouffa un cri et se dégagea des bras de Jeanne. Un flot de larmes monta jusqu'à ses yeux, et son visage exprima une amère souffrance. Jeanne s'en aperçut et fut effrayée.

"Au nom du ciel, qu'avez-vous miss Ellen ? s'écria-t-elle.

—Rien, Jeanne, rien. Mais rentrons vite ; vous ne saurez jamais, mon enfant, tout le mal que vous venez de me faire."

Les deux jeunes filles revinrent à la maison, l'une chancelante et comme accablée, l'autre confuse et profondément inquiète. Au moment de se séparer, Ellen embrassa tendrement son élève ;

"Vous me pardonnez ? dit celle-ci en pleurant.

—Oh ! oui, je vous pardonne, Jeanne : vous n'avez écouté que votre amitié ; mais vous m'avez créé de nouveaux devoirs."

Rentrée dans sa chambre, Ellen médita et pria pendant une grande partie de la nuit. Elle se trouvait en face d'une situation toute nouvelle, plus délicate et périlleuse peut-être que toutes celles qu'elle avait traversées jusque-là. Antoine d'Aiglement l'aimait, il n'y avait plus à en douter ; mais elle ne pouvait douter non plus qu'un tel projet d'union n'était point en harmonie avec leurs situations réciproques, ni avec le tempérament et les goûts de Mme d'Aiglemont. Ellen allait devenir un sujet de trouble, peut-être de division, dans la famille et elle ne pouvait rester un jour de plus à ce foyer où elle était venue s'asseoir avec tant de joie.

Ses sentiments chrétiens lui montrèrent clairement les difficultés de la situation et la solution qui s'imposait impérieusement.

La petite-nièce nièce d'O'Connell n'hésita pas un instant. Elle déchira son cœur, elle le foula pour ainsi dire à ses pieds ; puis elle pria pour ce jeune homme qui s'était attaché à elle, et pour cette enfant qui si naïvement et si franchement lui avait transmis la confidence fraternelle.

"Est-il donc dans ma destinée, murmurait-elle, de fuir tous ceux

qui m'aiment, et de chercher vainement un lieu de repos ? O mon Dieu, si c'est un tel calice que vous voulez que je boive, donnez-moi le courage de le boire jusqu'au bout et sans murmurer."

Elle fit ensuite ses préparatifs :

" Demain, pensa-t-elle, je partirai... et la paix de ce foyer sera assurée."

Et brisée de fatigue Ellen s'endormit.

Le lendemain, avant qu'elle fût descendue, le courrier lui apporta une lettre de Geneviève, qui ne contenait que quelques lignes pleines de tendresse.

" Mon frère m'a confié son grand secret, disait-elle, secret que j'ai soupçonné dès le premier jour de son arrivée. Antoine vous aime et il est si bon, que vous devez l'aimer aussi. Vous pouvez former à vous deux une de ces unions chrétiennes que Dieu bénit et à laquelle ma mère finira certainement par consentir. Ne repoussez donc point les avances de mon frère, et souffrez que ma vieille affection vous dise toute la joie que j'aurais à vous appeler ma sœur..."

Cette lettre ne fit que confirmer les résolutions prises par miss Mac-Gaway. Elle se dit seulement qu'elle devait quitter Brest avec la même promptitude qu'elle avait autrefois mise à fuir Glengarry-Castle.

Quelques minutes après, n'ayant pas encore fixé bien exactement ce qu'elle ferait par la suite, elle descendit au salon et y trouva Mme d'Aiglemont.

Celle-ci remarqua sa pâleur et soupçonna aussitôt quelque événement.

" Madame, lui dit Ellen, des circonstances imprévues m'obligent à vous quitter..."

Au fond du cœur Mme d'Aiglemont ne sut si elle devait s'affliger ou se réjouir de cette détermination soudaine. A la fin, ce fut ce dernier sentiment qui l'emporta : elle ne pouvait pardonner à Ellen d'avoir pris trop de place dans le cœur de ses enfants.

" Vraiment ! dit-elle en cherchant à dissimuler sa pensée, je n'ose insister, mademoiselle... nous aurons bien des regrets, Jeanne et moi... Mais quand voulez-vous partir ?

—Dès aujourd'hui, madame."

Mme d'Aiglemont se redressa, stupéfaite ; ses yeux sombres se plongèrent dans les yeux bleus d'Ellen, et la fière patricienne se sentit atteinte.

" Aujourd'hui, mademoiselle !... vous êtes bien pressée."

Puis ses regards rencontrèrent la photographie de son fils placée sur la cheminée : elle frémit, rougit légèrement, regarda de nouveau et longuement Ellen, et s'inclina avec un geste de la main, comme si elle avait été tout d'un coup éclairée.

" C'est bien," dit-elle.

Ellen sortit, et une heure plus tard une voiture qu'elle avait demandée l'attendait à la porte de la maison.

Jeanne, en larmes, s'accusant tout bas d'être la cause du départ de son amie, entourait de ses bras et pressait une dernière fois sur son cœur celle qu'elle allait quitter. Miss Mac-Gaway, toujours forte ne pleurait plus.

" Adieu, ma pauvre Jeanne, priez pour moi !. . ."

Puis elle se retourna vers Mme d'Aiglemont, et celle-ci, l'attirant à elle d'un mouvement spontané, l'embrassa au front en murmurant ces mots que Dieu seul et Ellen entendirent :

" Je vous remercie !. . ."

Un instant après, miss Mac-Gaway avait disparu.

CHAPITRE X

Pendant qu'Ellen était en France, de graves événements s'étaient passés en Angleterre.

Après le départ de sa pupille, sir Glengarry, revenu de son évanouissement, avait refusé de quitter sa chambre et avait laissé miss Mathilda maîtresse du château.

Il passait les heures à sa fenêtre, considérant d'un regard sombre la route suivie par la voiture qui avait emmené Ellen, sa fille adoptive, celle qu'il avait aimée et aimait encore comme son enfant.

Cette affection paternelle qui avait grandi dans son cœur, cette fleur de tendresse, la seule qu'il eût jamais connue, fleur d'automne, née au soir de sa vie dans la terre aride de son isolement, avait en s'effeuillant ramené l'hiver, la vieillesse solitaire : elle avait brisé toute joie, anéanti toute espérance, et laissé retomber sur lui-même, dans son sceptisme et dans son égoïsme glacé, ce cœur qu'Ellen avait commencé à ranimer, à relever, à réchauffer.

Parfois, sir Robert, cherchant la cause du départ d'Ellen, s'accusait lui-même et se reprochait amèrement ses instants de vivacité.

D'autres fois il retombait dans sa colère et s'emportait à nouveau,

au moment même où il venait de s'accuser, par une de ces bizarreries dont son caractère était formé.

Puis un instant après, son regard retombant sur le *Star*, sur le lac, sur la route qui tournait la montagne, il se reprenait à appeler Ellen avec désespoir.

Pendant ce temps, reine et maîtresse du château, mis Mathilda triomphait. Elle allait et venait, furetait dans tous les coins, appelait les domestiques, commandait les repas, et régnait en souveraine dans le domaine d'où elle avait chassé l'ennemi.

Le seul nuage qui eût pu assombrir son triomphe était que sir Glengarry, perdu dans ses regrets, s'enfermait obstinément dans sa chambre et depuis deux jours refusait de la recevoir. Mais la patiente vieille fille ne se décourageait pas pour si peu après une aussi belle victoire, et croyait bien que sir Robert, une fois calmé, reprendrait, sans plus penser à sa nièce, la vie égoïste qu'elle l'avait toujours vu mener.

Deux jours s'écoulèrent ainsi. Le matin du troisième avait encore ramené sir Glengarry à sa fenêtre, plus sombre plus triste que jamais.

Tout à coup sir Robert, dont le regard avide fouillait toujours les abords du château, aperçut le facteur. Il tressaillit involontairement. Un pressentiment le saisit qui grandit peu à peu dans son esprit jusqu'à s'en emparer entièrement ; si cette boîte discrète, qui ne s'ouvre qu'au dernier moment, cette boîte fatale ou bénie d'où s'échappe souvent sous la modeste forme d'une lettre l'expression du bonheur qui resplendira sur la vie ou du malheur qui l'assombrira à jamais ; si cette boîte du facteur allait contenir aujourd'hui pour sir Glengarry un mot d'Ellen, un mot de sa nièce repentante qui lui demanderait d'oublier son ingratitude et d'abriter encore son isolement ! Comme il se sentait disposé à lui ouvrir tout grands ses bras et son cœur ! Il aurait voulu courir, arracher des mains du facteur insouciant cette lettre désirée ; mais il restait, retenu par un sentiment indéfinissable de dignité blessée, d'irritation non encore calmée, de respect humain, plus fort que son désir.

Il attendait, mais avec anxiété. Enfin un coup discret, prudent, fut frappé à sa porte.

" Entrez ! " cria sir Robert.

C'était miss Mathilda.

Elle s'avançait, le nez en avant, lentement, comme une fouine qui

craint le piège, ses petits yeux roux fixés avec inquiétude sur le visage orageux de sir Glengarry.

" C'est une lettre, mon cher oncle, dit-elle, une lettre pour vous.'

Sir Glengarry se leva avec impatience, arracha la lettre des mains de sa nièce, et, lui montrant du doigt la porte, la congédia sans lui dire un mot.

Puis il se jeta dans son fauteuil, tandis qu'il pâlissait en reconnaissant l'écriture d'Ellen.

A mesure qu'il lisait l'émotion montait à son cœur. Sa colère était bien oubliée, ses regrets aussi ; ce n'était même plus la joie qui surnageait en lui c'était l'admiration, une admiration profonde pour la conduite de la jeune Irlandaise et pour sa charité envers les deux Anglaises.

Bouleversé par cette lettre, tremblant de joie, sir Robert se laissa glisser de son fauteuil et tomba à genoux. Il pleurait à chaudes larmes comme un enfant, s'abandonnant sans contrainte à l'émotion qui l'agitait.

Cependant il ne trouva pas la force de prier. Sensible aux émotions humaines, plein de cœur et de bonté, prompt à l'enthousiasme comme au découragement, il ne connaissait pas la source des énergies soutenues et des fortes consolations. Son âme était émue, il voyait clair enfin dans ce mystère qui torturait son esprit, et la lumière qui se faisait rayonnait doucement autour de lui ; mais, quoique le roc eût était frappé, l'eau de la prière ne s'en échappa pas encore, l'heure n'était pas venue où il comprendrait Ellen plus complètement, en comprenant aussi la religion qu'elle mettait en pratique.

Mais Dieu dut avoir pitié de cet homme, pour la première fois humilié devant la douce vertu d'une enfant, et reconnaissant enfin, simplement et spontanément comme il faisait toutes choses, la supériorité incontestable d'élévation et de largeur d'esprit qu'Ellen avait eue sur lui.

Puis il se releva et réfléchit. Sa méditation ne fut pas longue : avec l'impétuosité de sa race, il prit un parti immédiat. Ellen ne devait pas être loin, il voulait la retrouver et la ramener à Glengarry.

Devant cet espoir lumineux le cœur du vieil Ecossais bondit dans sa poitrine, il y eut en lui un instant d'ivresse à la pensée qu'Ellen pourrait revenir chez lui.

Mais où était miss Mac-Gaway ? Saisi d'inquiétude à cette pensée,

sir Robert revint à son fauteuil et relut avidement la lettre de son ancienne pupille. Hélas ! l'adresse d'Ellen ne s'y trouvait point.

Un instant préoccupé, sir Glengarry saisit l'enveloppe et la tourna entre ses doigts.

Tout à coup il aperçut le timbre de Londres.

" Victoire ! s'écria-t-il joyeusement, je sais où la retrouver. "

Et se précipitant vers le cordon de sonnette qui pendait près de la cheminée, il l'agita si violemment, que le bruit retentit à travers le château entier.

William parut, effaré.

" Je pars pour Londres, cria sir Robert, préparez ma malle, faites atteler, et que tout soit prêt dans deux heures au plus tard. "

William sortit.

Sur le palier, il rencontra miss Mathilda et s'empressa de la mettre au courant. Stupéfaite à son tour, la vieille fille laissa échapper une exclamation de surprise et s'apprêta à chercher l'explication de ce départ si rapide et si imprévu.

Mais tout à coup sir Robert, qui avait entendu sa voix, parut à la porte, fit quelques pas d'un air terrible, et s'arrêta près d'elle. Croisant alors ses bras sur sa poitrine et la foudroyant du regard :

" Que faites-vous s'écria-t-il d'une voix formidable. Comment êtes-vous encore au château, vous qui avez calomnié une enfant sans défense jusqu'à la faire fuir de mon foyer, elle qui m'aimait et que j'aimais ? Partez à votre tour ! Soyez hors d'ici dans une heure et que jamais je ne vous revoie ! "

Terrifiée, miss Mathilda fondit en larmes et tomba à genoux.

" Mon oncle ! s'écria-t-elle, on vous trompe, je vous assure, ne croyez pas . . "

Sir Robert l'interrompit violemment :

" Non, non ! on ne me trompe pas, je sais tout et je vous connais. Partez, vous dis-je, partez au plus tôt, et que jamais . . . "

Il n'acheva pas. Sa voix retentissait dans l'escalier, sonore comme le bruit du tonnerre, et certes les larmes de miss Mathilda étaient bien semblables à la pluie d'orage : il y avait plus de violence contenue dans son regard étincelant, dans ses lèvres frémissantes, que dans la véhémente explosion de colère du géant qu'elle suppliait.

Mais tout fut inutile : larmes, prières, rien n'y fit. Sir Glengarry contempla pendant quelques minutes la vieille fille sur laquelle tombait son regard plein de mépris ; puis, coupant court à

toute supplication, il se retourna brusquement et rentra dans sa chambre.

Le château entier était bouleversé. Miss Mathilda entassait dans sa malle tous les objets qui lui appartenaient ; les domestiques couraient partout, effarés, ne comprenant rien à ce qui se passait. On entendait des pas, des bruits de voix dans les corridors et les grelots des chevaux que le cocher préparait à l'écurie. Quant à Sir Glengarry, tranquillement assis dans sa chambre, fumant une immense pipe japonaise, il se livrait à la douce espérance de retrouver Ellen et à la joie d'avoir enfin fait justice de ses cousines.

Au bout d'une heure Sir Robert entendit une voiture s'approcher du perron. Un pas précipité descendit l'escalier. Debout devant la fenêtre, l'Ecossais vit un grand châle rouge et une ombre affolée se précipiter sur les coussins. Une voix perçante cria au cocher de partir, les chevaux s'élançèrent comme des flèches, et tout disparut. " Bon voyage ! " cria sir Glengarry.

Puis, revenant à une autre pensée, il sonna de nouveau William, fit avancer sa propre voiture, mit dans sa poche un portefeuille bourré de banknotes et une bourse remplie de monnaie, et d'un pas aussi tranquille et aussi calme que s'il ne se fût rien passé depuis le matin, il descendit jeta un coup d'œil dans quelques appartements, et entra enfin dans la voiture en donnant d'un geste le signal du départ.

Sir Robert prit le chemin de fer à la pointe du lac Lomond. Tant que dura le voyage, c'est-à-dire toute la journée et toute la nuit suivante, il fuma, ou dormit. Il n'entrait pas dans son caractère de lier conversation avec ses voisins : cet homme étrange avait des timidités et des côtés sauvages, il y avait en lui des coins de terre qui n'avaient jamais été défrichés.

Le lendemain, au point du jour, il arriva à Londres. Sans prendre le temps de se reposer, chargeant William, qu'il avait emmené, de lui trouver un hôtel et une chambre, il courut à la police. Il fit demander le chef du bureau, expliqua son affaire et décrivit minutieusement, dans les plus grands détails, la personne d'Ellen, sa toilette et ses bagages qu'il l'avait vu emporter.

" Cette personne dit-il enfin, il faut me la retrouver.

—Nous tâcherons, sir, reprit en souriant le policeman.

—Il ne faut pas tâcher, il faut la retrouver.

—Nous la retrouverons, sir, puisque vous le désirez."

Sir Glengarry sottit aussitôt avec sa gravité habituelle, au mi-

lieu des sourires des agents de police qui admiraient sa haute taille et sa belle mine.

Cette première précaution prise, sir Robert se jeta dans un *cab* et courut d'hôtel en hôtel. Le cocher, alléché par la promesse d'un bon paiement, excitait son cheval, qui courait avec une rapidité folle, se glissant à travers les omnibus et les attelages avec une adresse incroyable.

Quand il arrivait à un hôtel, sir Robert descendait en hâte, interrogeait le directeur, feuilletant avidement le livre où tous les voyageurs inscrivent leur nom, et se retirait toujours avec un peu moins d'espérance au cœur.

Il visita ainsi une quinzaine d'hôtels dans sa journée, puis la nuit vint qui l'arrêta, cette nuit brumeuse et froide de Londres, où l'on se sent oppressé par un poids invisible qu'on cherche en vain à éloigner.

Nulle part on n'avait vu Ellen.

Sir Glengarry dormit peu. Le lendemain dès l'aube il recommença ses recherches, visitant tous les coins de Londres, allant partout, s'informant à toutes les agences, interrogeant les policemen, demandant à tous une jeune fille que personne n'avait vue ni remarquée. Le surlendemain, inquiet, mais non découragé, il continua ses courses, retourna au bureau central de la police où il fit une scène au dircteur, et pendant quinze jours il continua de fouiller la capitale avec une ardeur toujours croissante.—Mais tout fut inutile : ses recherches furent infructueuses et chaque soir le ramenat, plus désespéré, à sa chambre de l'hôtel.

" Je ne la retrouverai pas, murmura-t-il, il faudra retourner en Ecosse sans elle !. . . . ."

Enfin un soir, après des recherches plus minutieuses que jamais aux bureaux d'embarquement de la Tamise, sir Robert apprit que plusieurs vaisseaux étaient partis pour la France, le jour même où Ellen lui avait écrit. Au milieu de son désespoir, cette fugitive espérance apparut à sir Glengarry comme une étoile rayonnante, et sans hésiter davantage il retint son passage à bord de l'*Éclair*, qui partait le lendemain matin.

Pendant le reste de la journée, l'Ecossais, ranimé, courut de nouveau à la police et donna son adresse à l'hôtel où il comptait descendre à Paris, puis il rentra chez lui et écrivit à trois grands journaux en les invitant à insérer moyennant une forte somme, qui devait être doublée en cas de succès, une annonce qui faisait connaître

l'objet de ses recherches.—Cela fait, sir Robert attendit avec plus de calme.

Le lendemain, il s'embarqua, franchit le détroit, débarqua à Calais, prit ensuite le chemin de fer et arriva à la tombée de la nuit au mileu de Paris.

Là encore son premier soin fut d'appeler la police à son aide, d'envoyer des annonces aux journaux et de visiter les hôtels, comme il avait fait à Londres. Mais sir Robert ne fut pas plus heureux en France qu'il ne l'avait été en Angleterre : des semaines, des mois se passèrent sans qu'il eut été mis sur les traces d'Ellen.

A la fin, sir Glengarry avait perdu toute espérance et s'apprêtait à regagner l'Ecosse. Sa ténacité britannique était vaincue. Cependant le jour même où il devait quitter l'hôtel dans lequel il était descendu, une idée nouvelle traversa tout à coup son esprit :

" L'Irlande, s'écria-t-il, l'Irlande ! Elle est là peut-être, chez elle, chez le curé ? Comment ai-je été assez fou pour ne pas y avoir pensé plus tôt !"

Et encore une fois rendu à l'espérance, sir Robert se mit en campagne.

Le lendemain, il s'embarquait en toute hâte pour l'Irlande, et ne s'arrêtait qu'à Killarney. Là, il prit une voiture, comme il avait fait deux ans auparavant, traversa une seconde fois les lacs, longea la Vallée-Noire, frôla Kenmare, le joli port, et arriva enfin, anxieux, à Dumborough.

Allongeant son grand pas, il se dirigea vers le Fern-Cottage. Son coeur battait fort, il était halletant d'émotion ; enfin il aperçoit le toit de la petite maison,puis les fenêtres, le jardin, il s'arrête un instant à la barrière de l'enclos : tout était fermé, tout dormait, enseveli dans le silence de l'absence, et sir Robert, saisi d'une mortelle inquiétude, devina que la petite-nièce d'O'connell n'était pas à son foyer.

Le vieux Glenford, le reconnaissant, vint lui ouvrir. Il se hâta de demander si Ellen n'était pas venue voir la maison de sa mère.

" Non, sir, répondirent les vieux, nous n'avons point entendu parler d'elle, nous la croyions avec vous."

Profondément triste, sir Robert se fit ouvrir les chambres· Il visita tout autour de lui avec cette expression de morne désespoir, cette attitude accablée qui enveloppe ceux qui n'ont plus aucue joie à attendre.

Tout était resté tel qu'il l'avait entrevu à son premier voyage :

le salon où il avait attendu Ellen, la chambre de mistress MacGaway avec son lit à colonnes, même le grand portrait d'O'Connell qui faisait face à celui de M. MacGaway, le père d'Ellen. Ce fut devant ce portrait du défenseur de la catholique Irlande que sir Glengarry s'arrêta en achevant sa triste revue. Cette belle figure calme et franche, l'attirait malgré lui. Il contemplait ce large front sans ombres, ces yeux clairs et bons, animés d'une lueur d'enthousiasme, cette bouche qui souriait finement et de laquelle étaient sorties tant de nobles et fières paroles, ce geste hardi, cette attitude digne, qui le révélaient tel qu'il avait été. Il le regardait, et tout entier à sa nièce :

" Ellen lui ressemble, pensait-il, je lui ai vu ce regard et ce sourire ! "

Les traits d'Ellen rappelaient bien peu ceux d'O'Connell, mais la similitude des sentiments peut bien donner parfois la similitude de l'expression, et sir Robert, en un sens avait raison. Ellen ressemblait à son grand-oncle par le cœur.

Ce soir-là, il coucha au Fern-Cottage. La nuit était sereine, une belle nuit de juillet. Toutes les senteurs des bruyères, des fleurs des montagnes s'élevaient dans l'air marin et l'embaumaient d'un parfum pénétrant. Sir Glengarry passa une partie des heures à la fenêtre, sous la tremblante lumière du clair de lune, écoutant déferler la mer dont les vagues se brisaient doucement sur le sable, avec un bruit léger qui ressemblait à un soupir.

Tout était profondément calme, les cabanes des pêcheurs dormaient, aucun oiseau ne troublait la nuit ; seule, la cascade de Derrycuniby, qu'on entendait bondir au loin, témoignait de la vie de la nature et montrait que le calme de la nuit n'était pas celui de la mort. Néanmoins sir Glengarry souffrait. Son ombre, qui se dressait à la fenêtre, s'étendait sur la muraille blanche du jardin, mouvante avec des gestes de désespoir.

Quand l'aube commença à dorer le Carrau-Tual, sir Robert rentra dans sa chambre et s'endormit.

Vers sept heures il se leva et sortit. Il avait besoin d'air, besoin de retremper ses forces dans l'exubérance de vie que le soleil d'été faisait éclater de toutes choses. Au cours de sa promenade une idée lui vint. Il se dirigea rapidement vers Dumborough pour parler au curé. mais il le rencontra sur le chemin. Le bon prêtre lisait son bréviaire et se dirgeait vers une de ses famille pauvres. Tout d'abord il ne reconnut pas l'Écossais ; mais, au secend coup d'oeil, il se sou-

vint, et, ne voyant pas Ellen à côté de son oncle, il eut un mouvement d'inquiétude.

" Bonjour, monsieur le curé, dit sir Glengarry en saluant le vieux prêtre avec une déférence marquée, je viens vous demander si vous savez où est ma nièce, si vous avez de ses nouvelles."

Stupéfait, le curé de Dumborough l'interrogea du regard. Que s'était-il passé ? quels événements avaient changé cet homme, si dur et si sceptique autrefois ? quel chagrin l'avait tant vieilli et lui avait donné cet air accablé ? et surtout comment venait-il lui, tuteur d'Ellen, demander ou était sa nièce ?

Le prêtre ne répondait pas.

" Hélas ! murmura sir Robert, vous ne savez rien, vous non plus ?

—Expliquez-vous, sir, reprit le curé, je croyais miss Ellen avec vous en Ecosse ?

Elle y était, mais elle est partie."

Et sir Robert fit au pasteur le récit détaillé de ce qui s'était passé à Glengarry-Castle. Il avait machinalement suivi le curé, qui avait traversé le village et s'était mis à gravir un sentier de montagne avec émotion, la tête un peu inclinée, l'extrémité des mains cachée sous ses larges manches.

Quand sir Robert eut fini, quand la tristesse de ses souvenirs se fut un peu adoucie par l'aveu qu'il venait d'en faire, le vieux prêtre rejeta en arrière sa tête blanche, et, levant les yeux au ciel :

" C'est une triste histoire, en effet, sir, dit-il, et il est bien extraordinaire que vous n'ayez pas retrouvé miss Mac-Gaway après toutes les recherches que vous avez faites. Mais, ajouta-t-il, il n'est pas impossible que tôt ou tard le doigt de Dieu ne vous la ramène.

—J'espère encore et j'espèrerai toujours."

Pendant quelques instants le curé de Dumborough resta silencieux ; puis tout à coup :

" Si elle revient jamais, dit-il, ce sera ici !

Vous me ferez alors appeler, monsieur le curé.

—Pourquoi ne l'attendriez-vous pas au milieu de nous ?

—Ici, au Fern-Cottage ?

—Oui."

Sir Glengarry s'arrêta subitement. Cette idée exprimée si naïvement par le curé de Dumborough, lui plaisait.

Le curé reprit.

" Restez donc, sir, vous êtes libre, rien ne vous retient en Ecosse, et je suis sûr qu'Ellen sera heureuse de vous savoir chez elle."

Ils étaient arrivés presque au sommet de la montagne, à la porte d'une petite cabane de misérable apparence. Le prêtre frappa.

" Adieu, monsieur le curé, dit soudaidement sir Glengarry, je vais réfléchir..."

Sans paraître étonné de ce brusque départ, le vieux pasteur sourit :

" Adieu, adieu, dit-il doucement, ou mieux au revoir ! "

L'Écossais réfléchit quelques heures et se décida à suivre les conseils de M. la curé.

pcc

Il ne résista pas à la joie de s'instaler à ce foyer paisible où l'enfance de sa fille adoptive s'était écoulée, à vivre au milieu de son souvenir, demeuré si vivant au Fern-Cottage. Il retourna le lendemain à Dumborough et déclara au curé que sa résolution était prise et qu'il s'établissait chez sa nièce. Le prêtre en fut heureux. Il voyait le changement qu'avait opéré dans cette âme blessée par le rude combat de la vie la douce influence d'Ellen ; d'un coup d'œil il avait tout deviné, tout sondé, tout compris ; puis il avait rêvé d'achever lui-même l'œuvre si bien commencée.

Le vieil Écossais s'installa donc au Fern-Cottage. Il respecta les moindres détails de l'arrangement de la maison et conserva pieusement chaque chose en son état primitif. Il soignait lui-même et arrosait les fleurs d'Ellen, que Glenford lui avait montrées ; il défendit de couper les grandes fougères, jetées par masses sur les vieux murs du jardin, et qui poussaient leurs fines pointes dentelées jusque sous les fenêtres de l'habitation. Souvent il se promenait sur la grève, les yeux fixés au loin, suivant la vague mouvante, et sentant se réveiller au fond de son cœur cette joie pénétrante qui naît de la jeunesse et de l'enthousiasme, le rêve ! Oui, il rêvait. Il oubliait ses soixante ans sonnés, sa vie triste et froide, son foyer désert, et il retrouvait au crépuscule la chanson harmonieuse et vibrante du matin. Sur l'aile des mouettes sa pensée volait vers Ellen, sa fille. Il la voyait partout, la retrouvait dans l'étoile du soir, dans l'oiseau du matin, confiant au vent qui passe de mystérieuses paroles d'espoir et, que la mer fût calme ou agitée, que la montagne fût sombre ou claire, que les pins chantassent doucement, ou qu'ils se tordissent sous la rafale, sir Glengarry pensait à sa nièce et la cherchait en toutes choses.

Peu à peu il s'attacha à cette population simple et croyante d'Irlande, et de leur côté les pêcheurs ne tardèrent pas à l'aimer. Qui l'eût vu, le noble Écossais, monter sur les barques de ses humbles

amis, partir avec eux pour la pêche, partager leur frugal repas sur mer, n'eût certes pas reconnu le fier seigneur de Glengarry-Castle. Qui eût écouté les conversations qu'il avait avec eux, les réponses de ces braves gens, n'eût pas voulu croire que c'était là l'homme sceptique et blasé qui méprisait toute croyance. Sir Glengarry admirait la foi des pêcheurs, il la respectait et trouvait dans ces chrétiens une grandeur d'âme qui l'écrasait à ses propres yeux.

Plusieurs mois s'écoulèrent. Le curé de Dumborough était devenu le grand ami de sir Robert et l'habitué du Fern-Cottage. Avec la double autorité que lui donnaient la vieillesse et le sacerdoce, il allait plus avant et avec plus de hardiesse qu'Ellen porter le fer et le feu dans l'âme de celui qu'il considérait comme un de ses paroissiens. Il commençait à aborder franchement les sujets religieux, à combattre le scepticisme de sir Robert, à l'éclairer sur les grands devoirs de la vie et sur les splendeurs de la religion catholique, et il ne négligeait rien pour instruire et pour réchauffer une âme trop longtemps abandonnée à l'indifférence.

Sir Glengarry se prêtait volontiers à ces graves conversations. Il cherchait la vérité. Un des plus grands bienfaits d'Ellen était d'avoir rendu à son oncle ce désir d'idéal que nous ressentons tous et qui est un besoin absolu pour les âmes hautes, mais que sir Robert avait comprimé en lui, jusqu'à l'étouffer. Il retrouvait ses aspirations passagères vers le beau, vers cette perfection que poursuit notre âme faite pour Dieu, et il la cherchait avec ardeur, reconnaissant dans la doctrine catholique tout ce que son cœur demandait mais hésitant toujours, avec cette incompréhensible tenacité qu'il faut vaincre comme le dernier obstacle pour monter de l'erreur à la vérité.

L'année s'écoula. Le curé voyait chaque jour mûrir chez son vieil élève le fruit de salut. Sir Glengarry n'avait pas perdu tout espoir de retrouver Ellen. Il écrivait lettre sur lettre, envoyait annonce sur annonce, distribuait promesse sur promesse, et mettait sur les dents la police entière de France et d'Angleterre ; mais la jeune fille ne se retrouvait pas.

Un jour que le printemps chantait sur la mer pour accompagner les petites vagues qui dansaient entre elles, un jour que le soleil de mai, la première chaleur, réjouissait la nature et faisait monter la sève à chaque brin d'herbe, un jour que les hirondelles passaient en effleurant le rocher du bout de leur queue fendue, le vieux Glenford accourut en hâte au presbytère le visage bouleversé.

Il venait chercher le curé. Sir Glengarry avait été frappé d'une seconde attaque d'apoplexie.

Quand il apprit cette terrible nouvelle, le vieux prêtre fronça le sourcil, car il savait que les rechutes sont plus dangereuses que la maladie. Il courut au Fern-Cottage, ouvrit précipitamment la porte de la chambre et s'approcha du lit. Du premier coup d'œil il vit que tout espoir de guérison était perdu. Néanmoins, pour essayer de faire revenir à lui sir Robert, ne fût-ce que pour quelques instants, le curé, faisant office de médecin, saigna le malade.

Sir Glengarry râlait. Étendu dans le lit de mistress Mac-Gaway, les traits défaits et le visage violacé, il était complètement insensible. Au coup de lancette donné par le prêtre, une goutte de sang noir s'échappa. Elle coula lentement jusque sur la main, puis une seconde se forma et suivit le chemin de l'autre, la troisième roula plus vite, les suivantes redevinrent peu à peu aussi rouges qu'à l'ordinaire, et au bout de cinq minutes le sang coulait en abondance.

Le vieux curé se redressa alors et banda le bras de l'Écossais. Peu à peu sir Glengarry redevint plus calme, il ouvrit les yeux.

Son regard courut autour de lui et rencontra tout d'abord celui du prêtre qui l'examinait avec anxiété ; il ébaucha un sourire, et d'un geste spontané, quoique tremblant, il tendit la main à celui qui l'avait soigné.

" Merci !" murmura-t-il.

En ce moment il ne pouvait en dire davantage. Le curé de Dumborough s'assit au chevet du lit, tenant toujours la main de sir Robert, attendant pour lui parler que la vie fût un peu revenue dans ses membres.

Tout à coup sir Glengarry eut un mouvement brusque, il se souleva sur ses oreillers et, regardant le prêtre qui s'était levé devant lui :

" Je vais mourir, dit-il, je le sens... mais je veux mourir catholique comme elle...."

Et soudain, se renversant en arrière, il ferma les yeux.

Aussitôt le saint prêtre, sur le visage duquel une lueur de joie profonde était passée, se retourna vers les vieux qui étaient dans le fond de la salle et leur fit signe de sortir. Puis il commença l'exercice de son ministère. Il recueillit les aveux de cet homme dont l'orgueil n'avait jamais plié, il consola ce cœur en feu par de douces paroles ; au nom de Dieu il formula le pardon.

La vie de sir Robert avait été une longue épreuve ; la souffrance qu'il avait supportée jadis avec le stoïcisme du découragement, il l'acceptait à présent avec résignation. Le vieux curé sut trouver pour cet enfant prodigue, pour cet ouvrier de la dernière heure, des consolations paternelles et des espérances qui adoucissent la mort.

La conversion fut complète ; sir Glengarry n'avait jamais fait les choses à demi pendant sa vie, il ne devait pas connaître l'irrésolution, même à la mort. Il reçut les derniers sacrements de la main du curé de Dumborough, et les pêcheurs, consternés en apprenant la fatale nouvelle, et qui étaient venus s'attrouper autour de la maison, laissèrent franchement éclater leur joie quand ils surent que sir Robert était revenu à la foi d'O'Connell.

De sa chambre, sir Glengarry entendait une vague rumeur. Il en demanda la cause, et lorsque le curé la lui eut apprise, il eut le désir de voir encore une fois les pêcheurs avant de mourir. Le prêtre les fit monter. Ils entrèrent tous dans cet appartement sombre sur lequel tranchait la blancheur des draps du lit, et tour à tour ils vinrent serrer la main de celui qui avait si bien su se faire aimer d'eux.

Quand ils furent sortis, le curé resta seul avec sir Robert. Les forces du malade diminuaient subitement. Après quelques minutes de repos, il se redressa cependant, et indiquant du geste un meuble qui se trouvait au pied du lit, il pria le prêtre d'y prendre son testament. Celui-ci déposa sur le lit du mourant un portefeuille à fermoir secret. Sir Robert de sa main défaillante fit jouer le ressort, saisit une feuille préparée et la lui tendit.

"Je vous confie mon testament, monsieur le curé ; mais je veux qu'il ne soit ouvert que lorsqu'on aura retrouvé Ellen..."

Le prêtre fit de la tête un signe d'assentiment.

"Je vous donne quatre cents livres pour vos pauvres... dites-leur de prier pour moi !"

Sir Robert se tut un instant, puis il reprit :

"Voici cent livres pour les annonces... dans les journaux. On donnera cinquante livres à qui retrouvera miss Ellen....

—Je veillerai à tout, sir, ne vous inquiétez plus," dit le curé.

La mort s'avançait, le visage de sir Robert exprimait une vive souffrance.

"Ellen !... Ellen !... murmura-t-il.

(A suivre.)

GARCIA MORENO

(Suite et fin.)

---

§ 13. *Le Deuil.* (1875.)

La mort de Garcia Moreno à peine connue, toute la ville se couvrit spontanément de deuil. Les rues se tendaient de noir, les drapeaux funèbres flottaient aux fenêtres de chaque maison, les cloches sonnaient le glas, le canon mêlait d'heure en heure ses lugubres grondements à ce triste concert, les larmes coulaient de tous les yeux : on eût dit que chaque famille venait de perdre un de ses membres. La feuille officielle interpréta parfaitement le sentiment public en disant " que sous le poids de la douleur, le mouvement de la vie s'était comme arrêté, les lèvres restaient muettes et les cœurs défaillants." Elle exprimait en même temps la certitude que l'ordre ne serait pas troublé : " En immolant notre chef, une bande de scélérats a cru immoler du même coup la religion et la patrie mais l'esprit de Garcia Moreno restera avec nous, le martyr du haut du ciel priera pour son peuple."

De fait, il n'y eut pas même un semblant de désordre. Les assassins durent s'enfuir au plus tôt pour ne pas tomber sous les coups de la vengeance publique. En vertu des dispositions constitutionnelles, le vice-président, don Xavier Leon, se déclara chef du pouvoir exécutif et mit la République en état de siège.

Les funérailles eurent lieu le 9 août. Jamais on ne vit spectacle plus navrant. Sur un magnifique catafalque dressé dans la cathédrale, le cadavre du président, en costume de général, la tête découverte, apparut une dernière fois à la foule immense qui remplissait l'église.

L'émotion redoubla quand don Vincent Cuesto, doyen de la cathédrale, traduisant le sentiment général, appliqua au nouveau Judas Machabée ces paroles de l'Écriture : "*Le peuple d'Israël pleura toutes ses larmes, et le deuil dura de longs jours, et ils disaient :*

Comment est-il tombé, le vaillant qui sauvait Israël?" Les sanglots de l'auditoire étouffaient la voix de l'orateur.

Quelques jours après les funérailles eut lieu l'ouverture de la session législative. Le vice-président Leon fit part aux députés et aux sénateurs des mesures prises pour sauvegarder l'ordre public et leur annonça que le décret relatif à l'élection d'un président paraîtrait dans les délais légaux.

Le ministre de l'intérieur présenta ensuite au congrès le message que Garcia Moreno portait sur lui au moment de l'assassinat. Impossible de rendre l'impression qu'éprouva l'assemblée en voyant, tout couvert de taches sanglantes, ce manuscrit dans lequel le grand homme avait consigné sa pensée suprême; le père du peuple, sa dernière volonté. On en écouta la lecture dans un religieux et solennel silence.

Le congrès se montra digne d'un tel message. Il répondit par un manifeste en l'honneur de Garcia-le-Grand, ce génie tourmenté par deux idées divines, ou plutôt par deux divines passions : l'amour de la patrie et l'amour du catholicisme.

Non content d'avoir ainsi glorifié le héros de l'Equateur devant tout son peuple, le congrès voulut perpétuer sa mémoire en élevant dans la capitale un monument qui rappelât ses bienfaits. Nous pouvons ajouter, à l'honneur de l'humanité, que la couronne de gloire fut posée en ces jours sur la tête de Garcia Moreno, non seulement par le peuple au milieu duquel il a vécu, mais par toutes les nations catholiques sans exception. Comme l'Equateur, le monde civilisé porta le deuil du noble chevalier de la civilisation chrétienne.

Pie IX a publiquement honoré ce fils digne de lui. Le pape des zouaves, celui qui versa tant de larmes sur les martyrs de Castelfidardo ne pouvait manquer de pleurer le croisé de l'Eglise, assassiné par la Révolution. Il fit célébrer à ses frais des obsèques solennelles pour l'âme de Garcia Moreno, et placer, dans le collège Pio-Latino-Americano, une statue en mémoire du grand Américain, l'invincible défenseur de l'Eglise et du pays. En costume militaire, debout sur son piedestal, Garcia Moreno prêche encore la croisade contre la Révolution.

APPENDICE.

L'EQUATEUR APRÈS GARCIA MORENO.

Nos lecteurs se demandent sans doute, avec quelque anxiété ce que devint, après le crime du 6 août 1875, la République chrétienne de Carcia Moreno; mourut-elle avec lui, et la Révolution, par d'odieuses et sanglantes réactions, donna-t-elle raison aux pronostics de l'opoosition libérale ? Un coup d'œil sur l'histoire de l'Equateur durant ces dix dernières années pour mettre dans tout son jour la sagesse politique et l'influence posthume du héros-martyr.

§ 1. *Le Présidenl Borero* (1875-1876).

Le lendemain de l'assassinat, restait au gouvernail le vice-président Leon qui, dès le premier jour, se déclara trop faible pour diriger une barque exposée à tant d'écueils. Il consentait cependant à à conserver le pouvoir en attendant l'élection d'un nouveau chef. Mais, hélas! il laissa les mauvaises passions libres de comploter contre l'ordre et les modérés offrir à l'aise leurs panacées au peuple-mouton. Le résultat fut l'élection, par trente-huit mille voix de Borrero, le grand libéral-catholique sous lequel on se promettait de voir fleurir, tendrement embrassés, le catholicisme et le libéralisme.

Les yeux du peuple de l'Equateur de tardèrent guère cependant à s'ouvrir sur la grande faute que l'on venait de faire en choisissant un homme à pareils principes. Dès le 9 novembre, appelé à prêter le serment à la constitution en face de ce congrès de 1875 qui venait de voter une statue au " martyr de la civilisation catholique ", Borrero osa invectiver contre la constitution donnée à l'Equateur par Garcia Moreno. " Selon certaine école politique, disait-il, le meilleur système de gouvernement consiste à tenir les peuples en tutelle sous un gouvernement fort et compressif. A mon avis, cette tutelle est inacceptable; pour les gouvernants, c'est une charge trop lourde, pour les gouvernés, c'est une insulte à la dignité humaine."

Les radicaux exultèrent; les libéraux trouvèrent que leur homme

allait vite en besogne ; les conservateurs se confirmèrent dans l'idée qu'avec un tel pilote le navire sombrerait au premier coup de vent. Quelques jours après, dans une adresse à Pie IX, le congrès vengeait son grand homme d'Etat des insultes du pygmée libéral, et manifestait hautement ses craintes pour l'avenir. Les nuages amenèrent bientôt la tempête. Les radicaux agitèrent le pays pour qu'on donnât enfin à l'Equateur cette constitution libérale si longtemps prônée et réclamée par Borrero. Ils demandèrent à grands cris qu'on convoquât une assemblée constituante.

Borrero commença à comprendre le danger que ces hommes allaient lui faire courir. Il déclara donc qu'ayant juré de respecter la constitution, il ne pouvait prêter la main à son renversement ; qu'obéir à une minorité presque imperceptible plutôt qu'au vœu général de la nation, ce serait faire acte de dictature ; qu'après tout, personne n'avait à se plaindre puisque la presse était libre, et que, la constitution étant essentiellement réformable, les futurs congrès pourraient toujours l'améliorer.

Battus par la constituante, les révolutionnaires entreprirent au moins d'annuler la constitution en foulant aux pieds la religion et lois édictées par la défendre. Borrero aurait dû sévir contre ces blasphémateurs ; mais pouvait-il violer ses chers principes sur la liberté de la presse ? Il réserva ses colères pour la *Civilisation catholique*, feuille conservatrice nouvellement fondée pour répondre aux ennemis de l'Eglise. C'est toujours la même tactique prêchée à l'Eglise : " Laissez-vous opprimer sans mot dire pour ne pas exaspérer vos ennemis ".

Les évêques de l'Equateur refusèrent de se prêter à ce jeu de dupes. Un journal de Guayaquil, qui se distinguait par ses isolences contre le clergé, fut frappé de censure par l'évêque de Riobamba. Borrero s'indigna d'une pareille audace : mais voyant l'attitude ferme du clergé, et du peuple fidèle, il finit par agir, bien que faiblement, contre les écrivains irréligieux.

Pour renverser Borrero, la Révolution avait besoin d'un soudard à poigne ; elle le trouva dans le général Vintimilla, homme ignorant et stupide, ivrogne et joueur, dont tout le talent consistait à s'enivrer la nuit et à dormir le jour. Ce qui est plus étonnant, c'est que Borrero se laissa persuader par ses bons amis libéraux que c'était l'homme qu'il fallait mettre à la tête des troupes à Guayaquil.

Arrivé à son poste, Vintimilla, sans presque se donner la peine de disimuler ses plans, écarta de l'armée les chef fidèles et les rem-

plaça par ses complices. Le 8 septembre 1876, se sentant de force à tout faire, il fit proclamer la déchéance de Borrero et sa propre nomination à la présidence. Borrero, soutenu qu'il était par les forces vives de la nation, eût pu écraser les conspiateurs dans leur nid. Il montra, au contraire, tant de lâcheté que Vintimilla se vit maître, en quelques mois, du pays entier et arriva triomphalement à Quito. Borrero, jeté en prison, s'y morfondit pendant quelques semaines ; puis exilé à Lima, il se consola de ses déboires en vantant les douceurs de son gouvernement et en traçant, pour la postérité, un portrait peu flatteur de Vintimilla.

§ 2. *Le dictateur Vintimilla* (1877–1883.)

Sons le nom de régénération, Vintimilla apportait à son pays la ruine et la mort. Laissé à lui-même peut-être se fût-il contenté de manger tranquillement les revenus de l'Etat ; mais ses conseillers intimes, Urbina et Carbo, avaient à se venger de l'Eglise et des conservateurs.

Un décret du 1er février 1877 sur la sécularisation de l'enseignement, inaugura l'ère de persécution. Les athées sont partout les mêmes; une fois maîtres du pays, ils n'ont rien de plus pressé que de laïciser les enfants, c'est-à-dire de les rendre athées comme eux. Les évêques réclamèrent contre ce décret tyrannique. Indigné d'une pareille audace, Vintimilla décréta, le 2 mars, que " les ecclésiastiques convaincus d'avoir, par mandements, sermons, ou autres moyens, alarmé les consciences et poussé à la rébellion, seraient bannis de la République.

L'archevêque de Quito, Mgr Checa, ayant vigoureusement protesté, mourut empoisonné le 30 du même mois, jour du vendredi saint, sans que la police pût trouver les meurtriers. Pouvait-il les rechercher sérieusement , ce gouvernement qui favorisait, à cette heure-là même, deux des assassins du 6 août 1865 ? Ce drame sacrilège ameuta le peuple contre Vintimilla sans pourtant ralentir le feu de la persécution. Un nouveau décret prescrivit que, " pour honorer les martyrs des *principes sacro-saints du libéralisme*, un service funèbre serait célébré, le 19 avril, dans toutes les églises de l'Equateur, en mémoire des citoyens tombés, depuis le 19 mars 1869, victimes de leur dévouement aux *institutions libérales* et de leur haine contre la *tyrannie*. Comme on devait s'y attendre, les évê-

ques refusèrent de prêter leur ministère à cette indigne bouffonnerie. Ce refus exaspéra Vintimilla qui dut étouffer sa colère pour ne pas soulever le peuple, mais jura de se venger. Un décret du 28 juin déclara le concordat suspendu. Puis, le président prit le parti d'opprimer ce clergé qui osait lui résister. Il décréta que " tous les évêques et prêtres rebelles seraient privés des revenus ecclésiastiques. Des curés, des chanoines, des évêques se virent réduits à la mendicité pour la moindre désobéissance aux caprices du tyran. Plusieurs évêques, grand nombre de prêtres, de magistrats, de généraux et d'autres notabilités du parti conservateur, furent condamnés à s'expatrier. On espérait que le peuple, ainsi privé de ses chefs, s'endormirait dans l'esclavage ; mais ce peuple catholique, ce peuple de Garcia Moreno, témoigna si haut son indignation que le dictateur se vit dans l'alternative ou de virer de bord ou de sombrer sous le flot grossissant de la réprobation publique. Il s'empressa de virer de bord.

Il le fit en se plaçant sous l'égide de la Convention, qu'il venait enfin de réunir au commencement de 1878, après quinze mois de dictature. La convention commença par fabriquer une constitution, la neuvième depuis 1830. Cette constitution d'un libéralisme très modéré déplut singulièrement aux radicaux ; ils n'étaient cependant pas au bout de leurs surprises. A peine élu par la convention président définitif, Vintimilla, devenu subitement conservateur, nomma aux emplois des hommes entièrement hostiles à sa dictature. Sa conduite envers les prisonniers trahit plus encore sa volte-face,il rappela tous les prêtres qu'il avait congédiés, ce qui lui attira les félicitations de ce peuple religieux.

Désormais Vintimilla, devenu maître absolu du pays, pouvait jouir à son aise. Alors commença pour les gouvernants une véritable orgie, pour les gouvernés la ruine matérielle et morale. Durant ces quatre années, les revenus de l'Etat servirent à enrichir des banqueroutiers devenus hauts dignitaires, à entretenir l'armée nombreuse qui servait de garde au dictateur, surtout à payer ses dépenses et celles de l'insatiable Urbina, de leurs parents, amis et connaissances. Naturellement les travaux commencés restèrent inachevés, faute d'argent. Loin d'ouvrir de nouvelles voies de communications, le gouvernement ne sut pas même entretenir la route nationale de Garcia Moreno. L'instruction publique retomba dans le mépris, et le soudard, immoral et indiscipliné remplaçat partout l'homme de science et le lettré. Tel était, au commencement de 1882, le spectacle navrant qu'offrait l'Equateur.

Les conservateurs se réjouissaient de voir arriver la fin de cette longue et honteuse dictature, et cependant on n'était pas sans crainte. Les radicaux, tenus en bride, n'allaient-ils pas profiter du changement de pouvoir pour s'imposer à la nation par un coup de force, ou peut-être, au moyen de quelque manœuvre électorale ? Vintimilla profita de ces inquiétudes pour se faire adresser par ses amis des pétitions dans lesquelles on le suppliait de ne point abandonner les rênes aux mains des révolutionnaires. Il se rendit même à Guayaquil pour faire voter ses amis, sous le nom d'*Acte populaire*, un nouveau système de dictature.

Mais il avait compté sans la colère du peuple. Conservateurs et libéraux s'unirent pour abattre le dictateur. Les derniers mois de 1882 se passèrent en escormouches dans les provinces, mais le 8 janvier 1883, la capitale sonna le tocsin. Ce jour-là même, les jeunes gens de Quito se ruèrent sur le parc d'artillerie, pillèrent l'arsenal, et s'en furent avec leur butin rejoindre l'armée des patriotes campée dans les environs. Le 10, cette armée pénétra dans la cité et, après un combat sanglant de plusieurs heures, força les soldats du dictateur à évacuer la place. Six mois plus tard, le 9 juillet, les patriotes chassaient Vintimilla de Guayaquil, son dernier refuge.

§ 3. *La République du Sacré-Cœur* (1883-1886.)

Garcia Moreno avait dit un jour à ses amis : "Après ma mort l'Equateur tombera de nouveau aux mains de la Révolution ; mais le Cœur de Jésus, à qui j'ai consacré ma patrie, l'en arrachera encore pour la faire vivre, libre et honorée, sous la garde des grands principes catholiques."

Après ses victoires inespérées sur les révolutionnaires, le peuple de l'Equateur manifesta hautement sa reconnaissance envers Dieu, en revenant franchement à la politique franchement chrétienne de Garcia Moreno. Le gouvernement provisoire, entraîné par ce mouvement d'opinion, décréta l'érection d'un temple national dédié au Sacré-Cœur. Ce projet, pour avoir force de loi, devait être ratifié par la future Convention ; les trois quarts des députés, entraînés par l'éloquent appel du docteur Matovelle, votèrent le projet. L'honorable José Maria Caomano, un des chefs du parti conservateur, était élevé depuis un an à la présidence de la République quand arriva le dixième anniversaire du drame à jamais lamentable de Quito.

Sous ce régime réparateur, le noble martyr, si longtemps calomnié et insulté par les misérables qui tyrannisaient le pays, avait droit à une solennelle glorification. Le 6 août 1885, dès les premières heures de la journée, le drapeau noir flottait sur presque toutes les maisons de la capitale. A dix heures, devant un superbe catafalque, eut lieu le service funèbre auquel assistèrent les évêques de l'Equateur, venus à Quito pour la célébration du 4e concile, le président de la République entouré des hauts dignitaires de l'Etat et grand nombre de députés et de sénateurs. Tous les yeux se portaient instinctivement sur le jeune Gabriel, alors âgé de quinze ans, qui, pour la fin, conduisait le deuil de son glorieux père. Autour de lui s'étaient rangés les parents et les amis de Garcia Moreno, le "Cercle de la Jeunesse catholique," la noblesse de Quito, les étudiants, les artisans, et des flots de peuple. La nonce apostolique officiait au milieu des larmes de l'assistance.

Le président Caameno s'est montré jusqu'ici digne continuateur de l'œuvre de Garcia Moreno. Malheureusement, à l'Equateur, comme partout, le libéralisme, sous prétexte de prudence et de modération, envahit les meilleures têtes ; la convention de 1884 en est la preuve. Dans la constitution de 1869, Garcia Moreno avait armé le pouvoir contre la Révolution ; sous l'influence libérale, les catholiques le désarment. Le président lui-même subit cette influence ; investi du droit constitutionnel de faire respecter la religion, il se montre d'une tolérance excessive envers la presse irréligieuse.

Toutefois un beau jour était encore réservé au peuple de l'Equateur. C'était le 21 juin 1886. Deux cents ans auparavant, à pareil jour, l'Eglise avait autorisé le culte public du Sacré-Cœur. Pour célébrer dignement ce grand anniversaire, les évêques, les personnages de distinction, les catholiques instruits s'étaient réunis à Quito dans un congrès eucharistique à l'effet de promouvoir le règne social de Jésus-Christ. La fête fut édifiante au possible. Au lever du soleil, des salves d'artillerie éveillèrent la cité. Aussitôt les rues furent envahies par des foules qui se dirigeaient vers les églises pour y faire la communion réparatrice. Un peuple entier au banquet eucharistique ! On se croyait, non pas même au moyen âge, mais dans les beaux siècles de l'Eglise primitive.

Le soir, au milieu d'une foule immense, on lut devant le Saint-Sacrement exposé sur le maitre-autel de la cathédrale, cet acte sublime de foi nationale que chacun répéta dans son cœur :

"Roi des rois, Seigneur des Seigneurs, de qui relèvent tous les

empires et toutes les nations de la terre, en reconnaissance de votre aimable et infinie souveraineté, les pouvoirs publics de l'Eglise et de l'Etat prosternés à vos pieds, offrent à votre Cœur divin et lui consacrent pour toujours la République de l'Equateur comme votre propriété exclusive. Daignez faire de ce peuple votre héritage, règner sur lui perpétuellement, le délivrer de ses ennemis et montrer au monde de quelle félicité jouit une nation qui vous a choisi son Seigneur et son Dieu."

Non, non, cette scène du ciel le dit assez, l'œuvre de Garcia Moreno n'est pas morte avec lui. Le héros chrétien revit dans ce peuple, dans ce clergé, dans cette magistrature, dans cette armée, dans ce gouvernement, dans cet Equateur prosterné aux pieds de grand Roi, dans cette République fière de s'appeler la République du Sacré-Cœur. Daigne, " le Dieu qui ne meurt pas," maintenir sa souveraineté sur cette patrie du héros-martyr, comme une relique bénie de la chrétienté d'autrefois, ou plutôt, comme le type et le modèle de la future chrétienté. Amen.

R. P. B.

DE L'AUTORITÉ PATERNELLE

ET

DE L'ÉDUCATION DOMESTIQUE.

Le but principal du mariage est la génération et l'éducation de l'enfant.

Il existe une société entre les parents et les enfants. Les relations de père à fils et de fils à père sont évidemment des rapports inégaux.

Mais toute société suppose l'autorité qui ramène la multitude à l'unité. On ne peut supposer que l'autorité soit aux enfants. Cette autorité, les parents l'ont reçue de l'auteur de la nature. En ne considérant que la communauté d'habitation sous le même toit, le père et la mère sont déjà en possession de l'autorité domestique lorsque les enfants entrent dans la famille ; si l'on envisage les enfants par rapport à leurs parents comme leur devant la naissance, ils leur doivent tout, à l'exception de l'âme qui est un don du Créateur.

La puissance paternelle est à la fois aux mains du père et de la mère, c'est un gouvernement *dyarchique* : " Mais, dit Grotius, s'il y a dissentiment entre les deux personnes, c'est celui du père qui l'emporte à raison de la supériorité de son sexe."

Nul doute que les parents ont une grande autorité et des droits incontestables sur leurs enfants ; mais, en retour, ils ont, vis-à-vis de ceux-ci, de graves obligations. L'une des principales est bien de leur donner l'éducation.

C'est un art, mais un art tellement difficile qu'il surpasse les capacités humaines, et il faut pour bien l'accomplir des grâces particulières. Les caractères sont tellement différents, les circonstances de la vie exercent une telle influence sur les esprits et sur les cœurs, qu'il faut, pour former ces êtres si sensibles à toutes les impressions, avoir des secours d'en haut.

" Aussi dit M. l'abbé Chaumont, l'Eglise recommande-t-elle aux époux de nourrir par la prière les devoirs de leur redoutable voca-

tion. Aussi la jeune femme chrétienne demande-t-elle à Dieu, dès le jour de ses noces, les grâces dont elle a besoin. C'est dans la prière qu'elle se prépare à l'honneur de la maternité ; elle en médite, d'avance, dans le silence de son cœur et devant Dieu, toutes les grandeurs et les obligations."

On devrait, à mon avis, se preparer à ce saint état par une retraite comme pour le sacerdoce.

Est-ce là ce qui se pratique généralement ? Hélas ! on s'y engage ou avec indifférence, ou avec des idées coupables.

On ne doit donc pas être étonné de ce qui se passe ; des refroidissements et même des haines succèdent à cet amour intéressé ou charnel, et toutes les passions qui en sont la suite, empoisonnent cette source d'où doit sortir une famille.

Et ce sont ces parents qui doivent former ce petit être à la vie.

Une partie de cette éducation est le redressement de la nature viciée par la contagion du péché originel et compromise ainsi aux portes même de l'existence, car les parents sont chargés non seulement de cultiver l'âme de l'enfant et de faire croître les bonnes qualités que le Créateur y a semées, mais encore de corriger cette nature et d'arracher ce qui peut nuire à la croissance des vertus.

Cette éducation des parents remonte si haut que l'on peut tracer, chez les enfants, des qualités bonnes ou mauvaises qui ont été remarquées chez les parents; ce qui a donné lieu à dire : " Tel père tel fils."

En ce que regarde la mère, cette éducation commence même pendant la gestation. Nul doute que les idées de la mère n'aient une grande influence sur l'enfant qu'elle nourrit de son sang, et qui lui est tellement intime qu'il vit par elle.

" Vos petits enfants qui vont naître, dit Belouino, tressailleraient de frayeur dans le sein d'une mère sans cesse agitée par la passion. Ils partageraient, ces pauvres petits êtres, vos désespoirs, vos colères, vos emportements de joie ou de douleur."

A cette époque, la femme a naturellement une influence sur l'âme de l'enfant. Il est facile de le constater chez ces pauvres enfants, qui séparés de leur mère aussitôt après leur naissance, héritent néanmoins de ses défauts ou de ses vertus.

Comment la mère n'aurait-elle pas surnaturellement une telle influence ? Dieu ne saurait certainement être indifférent aux rêves ou aux pensées d'une mère.

Saint François de Sales, dans sa *Vie dévote*, dit : " Sainte Monique, pendant qu'elle portait saint Augustin, le dédia par plusieurs

offres à la religion chrétienne et au service de la gloire de Dieu, ainsi que lui-même le témoigne, disant : *Que déjà il avait goûté le sel de Dieu dans le sein de sa mère.*"

" C'est un grand enseignement pour les femmes chrétiennes, continue saint François de Sales, d'offrir à la divine Majesté le fruit de leurs entrailles, car Dieu, qui accepte les oblations d'un cœur humble et volontaire, seconde pour l'ordinaire les bonnes affections des mères en ce temps-là : témoin Samuel, saint Thomas d'Aquin, saint André de Fiesole et plusieurs autres."

J'ai tenu à dire ces choses à l'Union catholique où se trouvent des hommes mariés, et des jeunes gens qui pour la plupart contracteront mariage. On ne se prépare pas assez à cette sublime mission d'élever des enfants, on manque de dispositions et généralement on est privé des grâces nécessaires aux obligations qu'elle impose.

Et ces bonnes dispositions requises pour la réception du sacrement, qu'on se garde de les dissiper en s'éloignant de l'autel où l'on a fait serment d'être fidèles aux engagements du mariage.

Que la ferveur continue longtemps après et toujours, car pendant toute la vie les parents sont les éducateurs de leurs enfants, et, comme je viens de le constater, même à une période de la vie où l'on ne soupçonnerait pas qu'ils écoutent, qu'ils ressentent, qu'ils apprennent, qu'ils s'impreignent des qualités que possèdent les auteurs de leur existence.

Voilà l'enfant né ! Il s'appellera du nom que vous lui donnerez. Mais, de grâce, donnez lui tout de suite au baptême, un protecteur au ciel ; au lieu de ces noms romanesques qui ne jettent pas seulement sur vous du ridicule, mais qui, sur le berceau même de votre nouveau né, sont un hommage rendu aux vices dont les héros de romans se sont souillés.

Joignez, si vous le voulez, au nom d'un saint patron le nom de famille d'un vos ancêtres dont vous voulez transmettre le souvenir, cela n'a rien que de louable; mais choisissez pour votre enfant, parmi les saints du ciel, un protecteur spécial qu'il puisse invoquer avec confiance dans les difficultés de la vie.

" Le berceau ! Avez-vous jamais bien réfléchi, dit l'abbé Marchal, à la majesté que doit avoir, pour le regard d'une mère chrétienne, cette coquille ornée de dentelles que nous appelons berceau ?

" Voyez plutôt cette nacelle de jonc qui s'avance lentement, bercée par les eaux du Nil. Le voyageur, qui la voit passer du rivage, la regarde un instant avec un sentiment de curiosité mêlé-

d'indifférence ; puis il s'en va sans même se demander ce qu'elle contient. Elle ne renferme en effet qu'un enfant, un enfant tout petit, qui n'a pas même conscience du danger qu'il encourt, et ne sait faire encore que trois choses, dormir, pleurer et sourire. C'était bien peu ! Et, cependant cette corbeille renfermait plus de merveilles que tous les palais de Thèbes ou de Memphis. Elle renfermait le châtiment de Pharaon, les prodiges de la mer Rouge, les Tables du Sinaï, la gloire de Sion, les destinées d'Israël, et la lumière du monde ; elle renfermait Moïse ! Or, on peut dire de tout berceau à quelques égards, ce que je dis de ce berceau de Moïse, " il contient l'espérance du monde parce qu'il en contient l'avenir."

Et, ce petit enfant qui ne semble avoir de connaissance que pour pleurer, boire et dormir, croyez-vous qu'il ne puisse recevoir l'impression de l'éducation ?

A cette époque, ce n'est pas seulement par les regards de sa mère, par ses baisers, ses mots enchanteurs, qu'il recevra les leçons de l'existence. Non, elle a un autre moyen de faire passer dans ce petit être les qualités de son cœur et de son âme.

" Parmi les prévenances de la bonté de Dieu, dit l'abbé Chaumont, il n'en est pas de plus touchante que l'honneur qu'il fait à la mère de tirer de son sein la nourriture dont a besoin cet être chéri. Le grand vœu de la mère, c'est de se prodiguer pour son enfant ; quel meilleur moyen que de se donner soi-même que de faire communier à la vie de tous les jours, l'enfant à qui elle a donné la vie."

Il y aurait ici, Messieurs, occasion de faire des rapprochements sublimes entre cette communion et cette communication divine que fait un Dieu de lui-même à ceux qu'il engage à se nourrir de sa chair, et par laquelle manducation ils deviennent d'autres Jésus-Christ. Je ne puis ici que mentionner sa raison d'être et ses effets immédiats.

" La mère qui nourrit, dit l'abbé Marchal, achève de créer son enfant. Au dehors comme au dedans elle continue de mettre son sang dans son sang, sa chair dans sa chair, et se fait de plus en plus mère. Elle n'a toute sa vraie beauté que quand elle tient dans ses bras l'enfant attaché à son sein, et y puisant, avec une faim qui ne sait pas se rassassier, cette vie que la mère lui verse toujours dans un lait nourricier, comme elle la lui versait dans son sang générateur." Il n'y a pas de doute que l'enfant, en puisant la vie du corps dans cet allaitement, hérite de la constitution physique de celle qui la lui donne. Aussi certaines maladies doivent-elle engager la mère

à se priver d'allaiter son enfant ; alors il faut s'efforcer de trouver une nourrice d'une bonne constitution ; mais il n'y a pas que la constitution qu'elle transmet à son nourrisson ; il n'y a pas de doute qu'elle le transforme pour ainsi dire en un autre elle-même.

Beaucoup de savants pensent que l'enfant puise, dans le lait qu'il reçoit, des aptitudes semblables à celles du sujet qui le lui donne. D'où il suit que si une mère chrétienne ne veut inoculer dans l'âme de son petit enfant le germe de bien des dispositions funestes, elle doit ne recourir qu'à un lait dont elle n'ait à redouter aucune influence fâcheuse. Ce que je dis ici est d'une telle importance, l'effet suit si évidemment la cause que, lorsqu'une mère ne peut employer d'autre rêssource que le lait des animaux, les médecins expriment encore le désir que le lait ne contienne le principe d'aucun vice.

" Comme la sève, dit l'abbé Marchal, coule et s'épanouit de l'arbre dans son feuillage pour s'épanouir en fleurs qui présagent les fruits, ainsi la mère a compris que la tendresse doit, de son cœur s'épandre sans tarir jamais pour achever cet être ravissant qui doit être bientôt la plus belle fleur de sa vie, et plus tard le plus beau fruit de son amour."

" Assise auprès du berceau, dit Belouino, c'est la femme qui apprend à l'homme enfant les noms qu'il doit vénérer toujours ; c'est elle qui verse, de son cœur dans le sien, ces amours ineffaçables qui y resteront toute la vie. Il pourra les obscurcir ; les passions, les orages de l'existence pourront bien les voiler quelque temps ; mais toujours ils parleront au fond de la conscience, souvenirs et remords tout à la fois. Ils apparaitront comme un reproche dans le passé et comme un gage d'espérance dans l'avenir."

J'en ai dit assez pour faire comprendre la suprême inconséquence d'une mère qui, sans raisons, donne à une autre le soin de former le cœur de son enfant ; et combien sont coupables celles qui, pour se débarasser de ce soin et être plus libres de s'amuser, privent de ce précieux héritage ce petit être qui réclame ce droit avec énergie.

On doit aussi conclure que la femme pendant l'allaitement, plus encore que pendant la grossesse, ne doit entretenir dans son cœur que de saintes pensées. Aussi quelle imprudence ne commettent pas les maris qui, sous un prétexte, ou sous un autre, détournent de leurs aspirations élevées les jeunes mères, soit en ridiculisant leur dévotion, soit en leur fournissant les occasions d'une grande dissipation.

Mais l'enfant va bientôt ouvrir les yeux aux connaissances. Le

rideau qui les lui cachait s'ouvre doucement à la lumière qui illumine peu à peu son intelligence. Il faut alors s'appliquer, par les paroles et les exemples, à ne lui enseigner que le vrai, le beau et le bien.

Le vrai.—Loin de l'enfant tous les mensonges en apparence inoffensifs, mais toujours pernicieux. Ils sont si nombreux dans la vie que je renonce à les énumérer, et la science qu'apprend le mieux l'enfant, c'est celle de mentir. Pourquoi ? Sans doute que la faute originelle l'entraîne à cela, puisque le démon est appelé le "père du mensonge," mais les leçons qu'il reçoit à chaque instant de cacher, ou de déguiser la vérité, y sont pour beaucoup. C'est la bonne qui l'excuse ouvertement de ses petites fautes ; c'est la grand'mère qui lui apprend à accuser les autres des péchés qu'il commet ; c'est quelquefois la maman qui lui enseigne à dire au papa le contraire de ee qui se passe.

Le beau.—Le goût se forme par la contemplation du beau. Il y a des beautés, telles que celles de la nature, de la vertu et de la religion, qui s'imposent, et que l'on peut expliquer à l'enfant. On peut le familiariser avec le beau, lui donner du goût en lui mettant, devant les yeux, de beaux tableaux, des objets d'art; en lui faisant entendre de la musique harmonieuse, la récitation de gracieuses poésies, en se servant d'un langage approprié ; par le décor des salons, la visite des galeries d'art, etc.

Le bien.—Que de choses à dire sur ce point. Il est entendu que le monde est scandaleux et que les enfants suivent l'exemple qu'ils ont sous les yeux : "Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es. Aussi que de précautions ne devrions-nous pas avoir dans le choix des lectures. Cette cire molle, qu'on nomme caractère, s'impressionnera de tout ce que l'oreille entendra, de tout ce qui l'œil verra Il ne rêve, que de grandes et nobles choses, l'enfant qui n'entend parler que de faits d'armes, d'honneur, de gloire.C'est par de tels récits que l'on formait les preux chevaliers ; la lecture de la Vie des saints enthousiasme l'enfant comme le jeune homme et c'est, sur les genoux de leurs mères, que les héros chrétiens prenaient la résolution d'être des martyrs de leurs devoirs.

Au lieu donc de nourrir l'intelligence des petits enfants de récits mensongers, romanesques ou malsains, qu'on leur fasse part de lettres édifiantes de morale en action ; qu'on ne cesse de leur inculquer l'amour du bien, l'amour du prochain et qu'on leur inspire de la répulsion pour le mal et la vengeance.

Que les parents s'efforcent de s'entourer d'amis et de serviteurs qui ne soient pas pour leurs enfants des occasions de contamination. Il est inutile de m'étendre plus au long sur cette influence néfaste de l'entourage ; si nous allions l'oublier, les épaves sans nombre qui sont le produit de son contact, nous le rappelleraient constamment.

Nous n'avons, d'ailleurs, qu'à nous interroger pour voir que tout ce que nous avons appris de mal vient généralement des autres, souvent de ceux qui étaient chargés de nous en préserver. Et Notre Seigneur a eu bien raison de lancer des imprécations contre ceux qui scandalisent les enfants.

L'enfant grandit en âge, et il doit aussi grandir en sagesse.

Outre l'éducation par l'exemple et les paroles, il faut y joindre l'étude. Mais de même qu'il ne faut pas donner à l'estomac une nourriture trop forte, ou trop abondante afin de ne pas affecter la constitution, de même, pour l'entretien du cœur, il ne faut administrer à l'intelligence de l'enfant qu'une nourriture qu'elle puisse s'assimiler facilement.

"Souvent, dit l'abbé Chaumont, on abuse étrangement de cette première effervescence d'esprit : semblables à ces plantes aux pâles couleurs que la chaleur factice d'une serre contraint à produire hâtivement des fleurs et des fruits, mais à la condition de s'étioler presque en même temps, ces petis enfants, surrexcités sans trève ni pitié, se hâtent en souriant de penser et de parler comme des hommes, mais pour s'épuiser vite au risque d'en mourir." Le savant abbé aurait pu ajouter : au risque d'en devenir fous:c'est ce qui arrive souvent.

N'est-ce pas ce qui arrive dans notre pays depuis quelques années surtout, où, sans s'inquiéter de la formation graduelle de l'intelligence et du cœur, on cherche une école où l'on *pousse vite* les enfants. Et, il n'en manque pas de ces écoles où l'excellence se mesure d'après la quantité des livres qu'on y feuillette.

La question des écoles fait immédiatement surgir celle du droit qu'ont les parents de les choisir. J'ai posé, dès le commencement de cette conférence, que les parents ont autorité sur leurs enfants, et, qu'après Dieu, ils ont l'autorité suprême. Et l'attitude de l'autorité paternelle est celle-ci : Plus la raison de l'enfant est faible, plus l'autorité doit être ferme. A mesure que la raison de celui-ci se développe, l'empire de celui-là se fait naturellement moins sentir, et disparaît entièrement lorsque l'enfant est devenu un homme.

La loi civile le présume un homme lorsqu'il a atteint vingt-et-un

ans : mais il peut être émancipé avant ce temps. Est-ce à dire que les parents cessent d'avoir toute autorité sur leurs enfants lorsqu'ils sont majeurs ? En tout temps les enfants doivent respect à leurs parents. Car c'est pour tous et pour tout âge qu'il est dit : " Père et mère tu honoreras." L'autorité paternelle se prolonge donc, sinon légalement au moins moralement, durant toute vie de l'homme. Or, l'éducation de l'enfant doit être faite par ceux qui sont la cause prochaine de l'existence de l'enfant. De par la loi naturelle, ceux-là sont les éducateurs de l'enfant qui sont liés à lui par les rapports les plus étroits et dotés, par la nature, d'un caractère spécial pour la fonction de l'éducation et qui portent à l'enfant les sentiments les plus tendres.

Puisque Dieu a institué les parents pour être les éducateurs de immédiats de leurs enfants, il ne leur est point permis d'abdiquer complètement ce devoir, de le confier à d'autres, de sorte qu'ils n'aient plus à s'occuper eux-mêmes de leurs enfants. Ils peuvent, il est vrai, les confier à d'autres mains capables, mais sous leur propre surveillance et à leurs risques et périls.

Nous pouvons le dire : Nous sommes heureux d'avoir nos communautés religieuses auxquelles nous pouvons confier nos chers enfants. Les maîtres laïques que nous avons, en ce pays, nous offrent beaucoup de garanties ; nous nous plaisons à le constater à l'honneur du corps enseignant. Les sacrifices que les professeurs sont obligés de faire et le dévouement qu'ils déploient dans l'enseignement, semblent leur valoir le privilège de rester bons chrétiens au milieu du monde. Fasse le ciel qu'il en soit toujours ainsi, et que les vertus de ceux qui professent actuellement servent d'exemple à ceux qui viendront après.

Donc, si Dieu a imposé aux parents, préférablement à tous autres, le devoir de l'éducation, il est manifeste que nul n'a le droit de leur créer des entraves, ou de leur enlever, de quelque manière que ce soit, ce noble office, pas plus l'Etat que d'autres. Cette liberté leur est garantie quant au mode de l'éducation.

Il n'est permis à personne d'instruire les enfants, à moins qu'il n'ait reçu des parents l'autorisation ou le droit d'enseigner. Pour enseigner il faut avoir autorité sur son élève. Or, si l'on cherche dans l'ordre naturel on ne trouve, en dehors des parents, personne qui, de son propre droit, soit investi de ce pouvoir.

Il n'y a donc pas d'autre moyen qne de demander aux parents le pouvoir en question, permission ou pouvoir qui peuvent se donne tacitement.

Mais quant il s'agit de l'ordre surnaturel, les ministres de l'Eglise tiennent leur droit de s'occuper de l'éducation morale et religieuse directement de Dieu qui le leur a conféré en vue du salut éternel des hommes. Que si on veut envisager l'instruction littéraire séparément, les ministres de l'Eglise, eux-mêmes, ne peuvent la donner si ce n'est au nom des parents.

Les parents ont donc le droit de choisir des écoles ou d'en ériger, sous le contrôle ecclésiastique, quant à ce qui concerne la morale et la religion.

Il va s'en dire que si les parents sont des vagabonds ou des aliénés, l'Etat a pour devoir, en pareils cas, de prendre, sous la direction de l'Eglise, soin des enfants qui n'ont pas de tutelle convenable.

Voilà pourquoi sont créées les Ecoles d'industrie et de réforme, qu'il est sage et logique de placer sous la direction de religieux.

Bien des pages ont été écrites sur l'éducation ; bien des systèmes ont été employés, et l'on en est arrivé à bien des mécomptes dans les théories nouvelles, surtout dans celles où l'on a permis à l'Etat d'entrer, tout botté, dans le sanctuaire de la famille et d'y dicter ses volontés. Tant que l'Etat est chrétien, le principe de le laisser ainsi gérer les écoles n'a pas de conséquences directement fâcheuses. Mais advienne le triomphe de certaines idées qui prévalent malheureusement aujourd'hui chez un grand nombre, les conséquences de reconnaître ce droit à l'Etat deviennent désastreuses.

Les catholiques ne doivent pas se désintéresser de la question vitale de l'éducation, d'où dépend absolument l'avenir d'un pays. Les impies ne s'y trompent pas.....ni l'Eglise non plus. Voilà pourquoi, dans les deux camps, l'on fait tant d'efforts pour s'emparer de cette direction.

L'Eglise cependant, malgré sa toute puissance, ne réclame la direction que dans le domaine moral et religieux, tandis que l'Etat, quand une fois il a franchi les limites, ne se gêne pas de vouloir régenter même les consciences.

Serrons nous donc, fermement attachés à ces enseignements de l'Eglise qui sont seuls le gage de la liberté des parents, et une garantie contre la prétention de vouloir mouler les générations au goût des Phaétons, qui, comme le fils d'Apollon, menacent tantôt d'incendier la terre, tantôt de la priver de la chaleur nécessaire à sa fertilité.

B. A. T. DE MONTIGNY,
Chevalier de l'Ordre militaire de Pie IX.

ETUDES GEOLOGIQUES.

(Résumé d'une conférence faite par le R. P. Carrier, C. S. C., du collège Saint-Laurent, à la faculté des arts de l'université Laval, à Montréal.)

Origines du globe terrestre.—Accord de la Bible et de la Science sur la durée et la succession des âges géologiques.

I. Le plus ancien continent.

Le Nouveau Monde est le monde ancien, et par contre, l'Ancien Monde est le monde nouveau. Cette assertion peut paraître, de prime abord, comme une contradiction de termes, ou, tout au moins, comme une de ces singulières absurdités qu'on accuse–non toujours à tort, il faut bien le reconnaître—nos savants modernes de commettre quand, par exemple, leur dieu familier—le *Daïmôn* de Platon—les tient ; ou que la manie, souvent inconsciente et irrésistible de l'excentricité les pousse ! Cependant, hâtons-nous de le dire, cette proposition tout paradoxale qu'elle semble être, n'est nullement absurde : elle est vraie,—absolument, scientifiquement vraie, même il y a peu de vérités de l'ordre physique qui soient aussi bien démontrées que celle-là, comme nous allons bientôt le voir. Seulement, il s'agit de bien s'entendre sur la valeur et le sens des termes et les éclaircir en les amplifiant un peu. C'est ce que nous allons faire. L'ancien monde ou le continent oriental, sous les points de vue de l'habitation primitive de l'homme, du berceau de l'humanité, des premières migrations des peuples autochtones, de la fondation des premiers empires, et, partant, des origines de l'histoire de la race humaine, est bien, incontestablement, le monde ancien ; mais le nouveau continent ou l'hémisphère occidental, communément appelé le Nouveau Monde, à cause de sa découverte comparativement récente, est très certainement, sous le rapport strictement géologique, le monde ancien. C'est dire, en d'autres termes, que les données fournies par la géologie, qui est essentiellement une science d'observation, démontrent clairement que le continent américain a été formé à une époque bien antérieure à

celle qui a vu surgir des eaux l'hémisphère oriental qui, comme on sait, comprend l'Europe, l'Asie et l'Afrique. Je dirai plus : le Canada, surtout la province de Québec, est géologiquement le plus ancien pays du monde, et sa fameuse chaîne des Laurentides, au nord du Saint-Laurent, sans être d'une bien haute élévation, ni d'une très grande étendue en superficie—étendue et hauteur qu'elle n'a pu avoir, vu sa formation à une époque où la croûte terrestre était peu résistante—est, pour ainsi dire, la notochorde ou rainure primitive de l'écorce de notre globe, correspondant, en quelque sorte, à celle que les physiologistes observent dans la formation des animaux vertébrés à l'état embryonnaire. La grande ligne axiale ou arète des Laurentides,—là où se trouve à peu près la *hauteur des terres*,—peut, à juste titre, être appelée la colonne vertébrale de la terre. Ces antiques et belles Laurentides dont nous sommes tous si fiers, et qui contiennent, dans leur vaste sein, tant d'incalculables richesses en fait de fer, de cuivre, de graphite, de mica, de phosphate de chaux, etc., etc., ont donc été formées à l'origine des temps géologiques proprement dits, à l'époque *archéenne*, alors que la vie, soit végétale, soit animale, n'avait peut-être encore paru nulle part sur le globe terrestre, et que, pour cette raison, on nomme âge *azoïque*. Commençant au Labrador, les Laurentites longent le golfe du Saint-Laurent à une assez faible distance de ses côtes jusqu'à Tadousac, où le puissant éperon du Saguenay, si admiré des touristes, se dirigeant vers le nord-ouest a pris sa naissance. Puis, continuant leur direction vers l'ouest le long du majestueux Saint-Laurent, elles viennent bientôt mouiller leur pied dans le fleuve même au cap Tourmente, non loin en aval de Québec. De là, s'éloignant sensiblement du fleuve dont elles ont préparé le lit qu'elles encaissent, elles en remontent le cours jusqu'à la longitude de la ville de Montréal, d'où elles ne sont distantes que d'à peu près 25 à 30 milles. De ce point, abandonnant le Saint-Laurent, elles suivent une direction presque parallèle à la rivière des Outaouais pendant une centaine de milles ; là, elles traversent à angle presque droit au Long-Sault, et finissent par atteindre les rivages septentrionaux de la baie Georgienne et des lacs Huron et Supérieur, longent ces lacs dans toute leur longueur, et finalement vont se perdre, en diminuant considérablement de hauteur, dans le grand Nord-Ouest en s'inclinant fortement vers le nord. Leur longueur totale, d'après sir Logan, est de 3,000 milles, et leur élévation moyenne de 12 à 1,500 pieds seulement. Un des sommets les plus élevés, après ceux du

Saguenay qui atteignent jusqu'à 4,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, est celui de Sainte-Anne de Beaupré que tout le monde a vu et que bien des personnes ont gravi. Ce sommet est à 2,700 pieds au-dessus du fleuve. Il a dû être bien plus considérable à l'origine ; mais les effets de l'érosion et de la dénudation par l'action constante et tant de fois séculaires des causes physiques et chimiques, l'ont abaissé notablement et l'ont arrondi de tous côtés en forme de cône écrasé : ce qui, d'aillenrs,se voit tout le long des Laurentides. Les sommets du cap Tourmente, près de Sa nt-Joachim et de la montagne Tremblante, en arrière de Saint-Jérôme, ont, tous les deux, près de 2,000 pieds de hauteur.—Cette grande chaîne de montagnes est assise, dans toute sa distance, c'est-à-dire des bords de l'Atlantique à ceux de la mer Arctique, sur une formation de roches évidemment sédimentaires, mais fortement pliées et contournées en tous sens, profondément métamorphiques et partiellement cristallines, et à laquelle elle a donné son nom. C'est une des gloires du Canada,—entre plusieurs autres, une gloire qu'aucune ombre n'obscurcit—d'avoir vu la priorité de son grand système laurentien —l'inférieur et le supérieur, reconnue de nos jours, sans conteste, par tous les plus illustres géologues du monde entier. On a bien des fois comparé— et avec raison —cette grande étendue de terrains primitifs à un immense V dont l'un des jambages, le plus court et aussi le moins large, se baigne dans l'Atlantique à l'extrémité orientale du Labrador ; et l'autre, de beaucoup le plus long et d'une largeur de plusieurs centaines de milles, contourne au nord, toute la partie méridionale et occidentale de la baie d'Hudson, et dont l'angle très obtus repose sur le lac Simcoe dans l'Ontario. Ce qui rehausse encore la gloire du Canada, qui, comme on vient de le voir, possède, à nu, les roches les plus anciennes du monde—le seul continent primitif qui existât alors que "l'aride ou le sec d'abord apparut au milieu des eaux,"— c'est que ces roches laurentiennes de l'époque *éozoïque* du laurentien supérieur, contiennent, très probablement, les vestiges du plus ancien animal qui ait jamais existé. Ce serait, croit-on, un *foraminifère*, de la classe des *rhizopodes*; découvert, il y a 25 ans, par notre éminent concitoyen, M. le principal Dawson et décrit par le célèbre Dr Carpenter, de Londres. Ce protozoaire porte le nom bien choisi *d'Eozoon Canadense* (1), et

(1) Cette opinion, que le R. P. Carrier donne comme très probable, est rejetée par la plupart des savants français qui ne reconnaissent dans cet *Eozoon Canadense* qu'une simple particularité géologique.

son habitat spécial est à la côte Saint-Pierre paroisse de Grenville, comté d'Ottawa. J'ai donc eu raison de dire que le Nouveau

L'abbé Moigno (*Splendeurs de la Foi*, T. II, *page* 300), dit à ce sujet : En 1854, sir William Logan rencontra, dans le terrain Laurentien du Canada, une apparence de corps organique que M. Dawson, de Montréal, prit pour un foraminifère, à laquelle il donna le nom d'*Eozoon Canadense*, et qui faisait pour la première fois à la loi de priorité du règne végétal sur le règne animal, une exception bien petite en réalité, mais qu'on ne manqua pas d'opposer à la cosmogonie mosaïque. Il en a été de ce démenti comme de tant d'autres, non-seulement en ce sens que l'exception a confirmé la règle, mais parce qu'il s'est évanoui de lui-même. Le fameux *Eozoon* n'est très probablement pas un être organique, et le plus savant de nos paléantologues, M. Bayle, avait raison quand il en faisait un canard américain."

Vers la même époque (1854 l'attention des zoologistes fut excitée par l'annonce d'une découverte extrêmement curieuse qu'un savant bien connu, M. Huxley, venait de faire dans le produit des dragages du fond de l'Atlantique. M. Huxley constata qu'on trouvait partout en masses considérables un organisme gélatineux, et pour lequel il proposa le nom de *Bathybius*, ou être vivant dans la profondeur de la mer. Cette masse gélatineuse n'était rien qu'une sorte de sarcode ou de protoplasme sans formes définies sans organes distincts. Mais le *Bathybius*, ce protoplasme informe abondamment répandu sur le fond de la mer, flattait trop bien les idées des transformistes pour que sa découverte ne fut pas accueillie avec enthousiasme. Ainsi Hæckel, Gümbel se joignirent à M. Huxley.

A l'époque où parurent leurs travaux, dit M. de Lapparent, (*Revue des questions scientifiques*), "les géologues étaient fort occupés d'une découverte faite par MM. Dawson et Carpenter dans les calcaires serpentineux laurentieus du Canada. En plusieurs endroits ces marbres offraient un enchevêtrement de calcaire et de serpentine où les savants dont nous venons de parler, crurent reconnaître les caractères d'un gigantesque protozoaire.

"Le *Bathybius* venait à point pour combler cette lacune, et il apportait à la thèse de MM. Dawson et Carpenter un renfort dont ils ne manquèrent pas de tirer parti contre ceux qui refusaient de voir dans l'*Eozoon Canadense* autre chose qu'une particularité minéralogique.

"Plus tard, des dragages faits, pendant trois ans, ne produisirent quoique ce soit qui ressemblât à un protoplasme quelconque. Qu'était donc devenu le *Bathybius* ?

L'eau de mer, soumise à diverses analyses et à diverses réactions, donna pour résultat définitif une gelée prenant en très peu de temps la forme du sulfate de chaux. Ainsi le fameux *Bathybius* descend au rang d'un vulgaire précipité minéral.

"Résumons, dit M. de Lapparent, la morale de cette histoire. Des zoologistes qui marchent aujourd'hui à la tête du mouvement scientifique dans leurs pays respectifs, les Huxley, les Hæckel découvrent et décrivent minutieusement un corps organisé qui réalise l'idéal des transformistes ; c'est la vie diffuse, à peine définie ; en un mot c'est la matière commençant à s'organiser elle-même. A leur suite s'engagent aveuglément les Zittel, les Gümbel et tant d'autres.

Le *Bathybius* prend sa place dans les traités descriptifs ; les Dawson et les Carpenter ne craignent pas de l'invoquer pour expliquer les caractères énigmatiques de leur *Eozoon Canadense*, et voilà qu'en dernière analyse, il se trouve que tout ce bruit s'est fait autour d'un vulgaire précipité minéral que l'imagination seule des observateurs avait doté des propriétés de la matière organisée.

"Devant un tel résultat n'est-il pas permis de sourire, et ne serait-on pas excusable d'évoquer ici le souvenir de cet astrologue de la légende qui découvrait des animaux dans la lune, parce qu'une souris s'était introduite dans son télescope."—*La Revue.*

Monde est le monde ancien ; que le Canada, surtout la partie nord des fleuves Saint-Laurent et Ottawa, et des grands lacs Huron et Supérieur, est, comme étendue quasi-continentale, la contrée la plus ancienne du globe, et qu'aucune autre parcelle de terre n'émergeait alors des eaux, sauf quelques rares îlots aux Etats-Unis, au Mexique, au Brésil, en Bohême, en Bavière, en Suède, en Ecosse, et quelques autres localités bien connues des géologues.

Entre cette première émersion de notre globe et l'apparition de l'homme, un *long temps* s'est écoulé.

(A suivre.)

M. CHARLES HUOT ET L'EGLISE DE SAINT-SAUVEUR.

C'est vraiment une heureuse pensée qu'ont eue des Québecquois du faubourg Saint-Sauveur de confier à M. Charles Huot la tâche de décorer leur église paroissiale. Sur les douze grands tableaux dont ils lui ont donné la commande, cinq sont déjà faits. Ce sont d'immenses toiles qui couvrent la voûte de la grande nef et où le talent de l'artiste a pu se déployer à l'aise.

Une de ces toiles représente la *Transfiguration* de Raphaël, moins le hors-d'œuvre du pied de la montagne ; les autres sont des compositions de M. Huot lui-même : la *Fin du monde* ; le *Jugement dernier* ; l'*Enfer* ; le *Ciel* :—sujets dantesques, entreprise audacieuse, j'allais dire téméraire.

Un seul de ces derniers tableaux, pour être complet, aurait nécessité plusieurs années de travail. M. Huot n'avait que la promesse d'une faible rémunération, et il n'a pu consacrer que deux ans à ces quatre compositions, auxquelles, cependant, il a su donner un cachet de grandeur et d'originalité qui révèle un souffle réel d'inspiration et un talent supérieur.

Le *Ciel* nous montre un groupe d'élus tournés vers Jéhovah, et, à distance, sur un trône élevé, Jéhovah lui-même entouré d'anges aux harpes diaphanes. Cette composition, où l'auteur se révèle à la fois excellent dessinateur et coloriste expérimenté, est d'une noblesse parfaite. Nous ne voyons guère la figure des personnages du premier plan, et c'est là peut-être une habileté ; car qui pourra, sans le vague, l'indécis, le mystérieux et tous les procédés qu'offre la perspective, rendre avec quelque succès la figure des élus jouissant de la vision divine, contemplant ce que l'œil de l'homme n'a jamais vu, entendant ce que son oreille n'a jamais entendu, et demeurant éternellement sous l'empire d'un ravissement inénarrable ! Même avec toutes ces ressources, le Tintoret, dans la *Gloire du Paradis*, du palais des doges de Venise, un chef-d'œuvre pourtant, a failli à la tâche.

La poésie et l'éloquence ont à peine réussi mieux que la peinture

et la sculpture lorsqu'elles ont traité ce sujet. Et si la musique, ce "langage de l'âme sensible," a pu faire entendre comme un écho des harmonies divines, et trouver quelques-uns de ces accents que le pape Marcel appelait *la musica dell' altro mondo*, qu'est elle cependant comparée aux délices des concerts éternels ?

Nous croyons que M. Huot a fait preuve de tact en représentant la plupart des personnages du premier plan de son tableau la face tournée de manière à ce qu'elle ne soit pas vue du spectateur. Si M. Huot a l'occasion de reproduire cette noble composition et si on lui donne le temps et la rétribution nécessaires, il pourra laisser voir, au second plan, plus de figures d'élus aux formes légèrement effacées, grouper les chœurs des anges dans des perspectives plus profondes et plus lointaines, peupler davantage son beau *Ciel*. Toutefois, ce qui est fait est admirablement fait, et même si M. Huot n'avait pas l'occasion de donner plus de développements à cette œuvre, nous n'aurions encore que des félicitations à lui offrir.

L'*Enfer* offre moins de difficultés à surmonter que le *Ciel*, à cause de la peine du sens. M. Huot a traité ce sujet largement et avec le plus grand succès. Les personnages du bas du tableau ne souffrent pas par le feu : Nous y avons remarqué particulièrement deux hommes qui s'arrachent mutuellement les yeux et une femme qui recule d'horreur sous l'haleine d'un monstre effroyable. Le fond du tableau représente l'éternel incendie de la cité dolente. A gauche Lucifer est assis sur un trône, dans l'attitude de l'orgueil et de la révolte. Une spirale horrible traverse l'espace : ce sont des démons qui arrivent de la terre avec un groupe de réprouvés. Cette toile est d'un grand effet.

Le dessin du *Jugement dernier* est noble et correct ; le coloris en est harmonieux. Le Souverain Juge, ayant à ses côtés la Vierge Marie et saint Jean-Baptiste, domine la scène, où figurent des anges soufflant dans des trompettes, et d'autres qui lisent dans le Livre de Vie. L'arrêt est prononcé : un groupe d'élus commence à s'élever dans les airs, tandis que, du côté opposé, règnent la terreur et la désolation. Une femme se tord les bras de désespoir ; son front renversé appelle la destruction et toute son attitude semble crier : "Montagnes, tombez sur nous !" Quelques sépulcres béants remplissent l'avant-scène.

Le tableau du *Jugement dernier*, comme celui du *Ciel*, est susceptible de recevoir plus de développements. Il porte à un haut

degré le cachet original de l'auteur, et indique, lui aussi, de fortes études au service de beaucoup d'intelligence et de talent.

Je n'ai pu voir *La fin du monde*, que des échafaudages cachaient encore lorsque j'ai visité l'église de Saint-Sauveur.

Les autres compositions que doit faire M. Huot, pour compléter la commande qui lui a été confiée, sont *Le Purgatoire,—La Mort de saint Joseph,—La Nativité,—La Mission des Apôtres,—La Résurrection,—Jésus-Christ récompensant les bonnes œuvres,—Le Christ consolateur.*

Je me propose de retourner souvent à Saint-Sauveur voir ces productions de l'un de nos compatriotes les plus distingués et qui méritent un examen attentif et répété. Falardeau, dont on a vanté avec raison le beau talent, n'était qu'un excellent copiste. M. Charles Huot est plus que cela : il possède le génie créateur, et est lui-même l'auteur de ses tableaux. A ce titre, il prend rang parmi les rares compositeurs que la patrie canadienne a fournis à l'art de la peinture.

Les œuvres dont j'ai parlé dans cet article ne sont pas des tableaux de chevalet et n'en ont pas le fini. Ce sont de vastes esquisses dans le ton des fresques modernes, largement conçues, bien exécutées, nobles, hardies, originales. Leur création, je n'en doute pas, fera date dans l'histoire aux pages peu nombreuses encore de notre art national.

ERNEST GAGNON.

LES DISTRACTIONS D'UN SAVANT

Tout le monde connaît Ampère, le grand savant chrétien et franchement catholique, qui a créé à lui seul une science nouvelle : *l'électro-dynamie*, c'est-à-dire la partie de la physique qui a été la plus féconde en applications à la fois intéressantes et grandioses, notamment le télégraphe, le téléphone, le microphone et l'éclairage à l'électricité.

Ampère était aussi distrait que savant ; on cite de lui des distractions vraiment phénoménales. En voici quelques-unes :

Un jour en passant à Paris, sur un pont, il ramassa un caillou qui lui parut curieux. Tandis qu'il l'examinait en le tenant dans une main, il tira sa montre pour savoir l'heure, et, tout à coup, son examen terminé, il mit gravement le caillou dans son gousset et jeta la montre dans la Seine, par dessus le parapet.

Un autre jour, voyant un omnibus arrêté, il prit l'un des panneaux pour le tableau noir de son cours. Il s'approcha, tira un morceau de craie de sa poche et se mit à tracer sur le panneau les équations d'un problème qui le hantait; il touchait à la solution, quand l'omnibus se remit en route, laissant Ampère stupéfait de voir son tableau noir prendre ainsi la poudre d'escampette.

Invité à un grand dîner chez M. de Fontanes, ministre de l'instruction publique, grand-maître de l'Université, il s'y rendit en costume d'académicien. Mais, fort gêné par l'épée qui lui battait les jambes, il s'en débarrassa pendant la conversation au salon qui précédait le dîner, en la glissant, avec son fourreau, sur un canapé, derrière des coussins.

Tout alla bien pendant le dîner ; mais dans la soirée qui suivit, l'incorrigible distrait, entraîné par son penchant habituel, se confina dans un coin et se laissa absorber par la recherche d'un ou deux problèmes, ne pensant plus à l'endroit où il se trouvait ni aux heures qui s'écoulaient, si bien qu'après minuit il ne restait plus personne qu'Ampère qui calculait dans son fauteuil et la maîtresse de la maison, qui avait cru de son devoir de lui tenir compagnie jusqu'au

bout et qui, respectant ses calculs, s'était assise en silence, attendant qu'il eût fini.

Enfin, Ampère se réveilla de sa distraction au bout de plusieurs heures, tandis qu'au contraire, Mme de Fontanes s'endormait. Tout confus, l'académicien se mit en devoir de chercher son épée pour se retirer. Par malheur, il reconnut, avec effroi, que Mme de Fontanes était assise précisément sur le canapé où il avait caché cette épée avant le dîner.

Après avoir hésité, il se dit qu'après tout le mieux était de ne pas réveiller la maîtresse du logis, et, se mettant à genoux près de Mme de Fontanes, il essaya de glisser la main entre le dossier du canapé et la robe de la dame pour atteindre l'épée. Au bout d'un instant, sa main rencontra le pommeau. Doucement, doucement, il se mit à tirer sur la poignée ; mais au moment où il amenait l'arme hors du canapé, il s'aperçut que le fourreau était resté en plan, et qu'il n'avait que la lame nue. Le désappointement lui fit pousser une exclamation. A ce bruit, Mme de Fontanes se réveille en sursaut, ouvre les yeux et se met elle-même à crier très fort, en voyant un homme agenouillé devant elle et brandissant un épée nue. On accourt, et l'on trouve Ampère terrifié comme un assassin pris en flagrant délit.

Mais de toutes les distractions d'Ampère, nous avons gardé la plus forte pour la dernière. La voici :

Se trouvant un jour en soirée chez l'astronome Delambre, son collègue à l'Institut, et portant, comme c'est l'habitude, son chapeau à claque sous le bras, il eut besoin à un certain moment de se retirer dans un endroit écarté. Au bout d'un instant, il revint... satisfait, et se continua à circuler parmi les groupes. Seulement, il portait sous son bras, au lieu de chapeau, le *couvercle arrondi* que vous savez !

Et malgré les rires des assistants, il ne s'aperçut de son erreur qu'au moment du départ, lorsqu'il voulut s'en coiffer !

X.

L'ORDRE DU MONDE PHYSIQUE

ET

SA CAUSE PREMIÈRE D'APRÈS LA SCIENCE MODERNE.

L'ORDRE UNIVERSEL.

Rapport des espèces et des règnes de la nature.

Art. 1er. Rapports entre les espèces.

Jusqu'ici nous avons parcouru différentes parties du règne végétal et du règne animal, et nous y avons trouvé de nombreux caractères d'harmonie, de finalité. Il nous reste à dire quelque chose de l'ordre général, et des rapports qui existent entre ces différentes parties de la création. Ici encore nous n'avons qu'à recueillir les observations de la science actuelle.

Agassiz, un des plus savants naturalistes contemporains, connu par ses travaux sur la faune et la flore de l'Amérique, a publié en 1869 un livre intitulé : *De l'Espèce et de la Classification en Zoologie.* Il y expose les rapports harmonieux qui existent entre les divers animaux, entre leurs espèces, entre le règne animal et le règne végétal ; leur succession graduée et leur développement dans le cours des siècles ; et, de ce plan, de cet ordre, il remonte à l'idée directrice, à la cause intelligente qui seule a pu concevoir cet ordre et le réaliser. Il dit au début de son ouvrage : " S'il est une fois prouvé que l'homme n'a pas inventé, mais seulement reproduit (par ses classifications) l'arrangement systématique de la nature, que ces rapports, ces proportions existant dans toutes les parties du monde organique ont leur lien idéal dans l'esprit du Créateur, que ce plan de création devant lequel s'abîme notre sagesse la plus haute, n'est pas issu de l'action nécessaire des lois physiques, mais au contraire à été librement conçu par l'Intelligence toute-puissante avant d'être manifesté sous des formes extérieures ; si enfin il est démontré que la préméditation a précédé l'acte de la création, nous en aurons fini avec les théories désolantes qui nous renvoient aux lois de la matière pour

avoir l'explication de toutes les merveilles de l'univers, et, bannissa Dieu, nous mettent en présence de l'action monotone, invariable des forces physiques, assujettissant toutes choses à une inévitable destinée."

La plus grande partie du livre d'Agassiz (*De l'Espèce*) est consacrée à cette démonstration. Dans plus de trente paragraphes, il développe autant de considérations basées sur les faits observés, et propres à montrer l'action d'une cause intelligente dans le monde organique. Nous ne pouvons rapporter ici tous ces faits, tous ces aperçus : laissant donc de côté ses observations sur la naissance et le développement des organismes, nous rappellerons quelques-unes de celles qu'il fait sur les espèces et leurs rapports.

1° Permanence des espèces dans la succession des individus, et dans les milieux les plus divers.

"Rien n'indique mieux, dit-il (p. 30), une pensée ordonnatrice que la permanence du type toujours le même au milieu des changements auxquels les individus sont soumis, toujours identique dans la succession des individus périssables ; or, cette permanence se retrouve dans toutes les espèces des plantes et des animaux. Les espèces conservées depuis cinq mille ans en Égypte n'offrent pas la moindre différence avec celles que nous possédons aujourd'hui ; les espèces sans nombre qui ont existé pendant les périodes géologiques anciennes n'ont pas changé non plus ; nulle part on n'a trouvé ces formes intermédiaires qui dénoteraient une lente transformation." Agassiz a constaté quelques exemples frappants de cette fixité de l'espèce ; il a particulièrement étudié les bancs de corail dont la Floride a été formée D'après ses observations, il faut huit mille ans pour qu'un de ces bancs, commencés au fond de la mer, vienne émerger, et comme le sol de la Floride a été constitué par une série d'émersions semblables, Agassiz conclut que leur origine doit remonter à trois où quatre cent mille ans : eh bien, durant cette longue période, les caractères spécifiques du corail n'ont pas changé. (*De l'Espèce*, p. 78.)

Direz-vous que, dans un milieu toujours le même, la forme de l'animal doit rester identique ?

Agassiz vous répond : On trouve des types semblables dans les circonstances physiques les plus diverses ; quelques-uns de ces types sont largement disséminés dans des régions très différentes, et partout l'espèce conserve sa structure, ses moindres particularités. Par exemble, les renards se trouvent dans les quatre parties du monde à

toutes les latitudes ; il en est de même pour les oiseaux et les poissons : un grand nombre d'espèces sont cosmopolites ; or, l'identité des organismes chez ces espèces s'étend jusqu'aux plus minimes détails : dents, poils, écailles, plis du cerveau, etc.

" J'avoue, dit Agassiz, (p. 61), que rien ne m'a jamais autant surpris que de voir, sous le microscope, l'identité parfaite des détails les plus délicats dans la structure chez des animaux et des plantes provenant des parties du monde les plus éloignées. " Voilà les faits ; ne faut-il pas en conclure comme Agassiz : " Cela montre de la manière la plus évidente que l'organisme de ces animaux échappe à l'influence des agents physiques, et surtout qu'il ne peut être produit par ces causes. "

2° Unité de type dans la variété des espèces.

Un autre indice d'une conception intelligente, c'est l'unité du type général, dans la diversité des espèces (p. 214) ; car cet ordre manifeste un plan ; ces analogies, cette correspondance entre les détails de structure, en des animaux si divers, supposent une intelligence capable d'exprimer une idée générale par un nombre infini de formules variées ; ou si vous voulez, une intelligence seule peut établir l'unité, l'ordre, la proportion exacte dans toutes les parties d'êtres si variés.

Or, cette unité de plan dans la variété des espèces s'observe dans toutes les parties du règne organique ; par exemple, d'un pôle à l'antre et sous tous les méridiens, les Mammifères, les Oiseaux, les Reptiles, les Poissons révèlent un même plan de structure ; même unité de plan parmi les Articulés, les Mollusques, les Rayonnés, et Cuvier a pu ramener tous les animaux à quatre types divers. " Tous les animaux, dit Agassiz (p. 28), sont comme les expressions variées de ces quatre formules fondamentales, si bien que l'on peut comparer le règne animal a un livre consacré au développement de ces quatre idées-mères. "

Mais, s'il y a unité, harmonie dans une infinie variété, comment ce plan pourrait-il s'expliquer sans une intelligence qui l'ait conçu, qui l'ait exécuté ? " Aucun plan n'aurait pu comprendre une suite d'êtres si variés, se succédant à de longs intervalles, si, dès le début, la suite et la fin n'avaient été connues et décidées. " (p. 25.)

Direz-vous que cette variété s'explique par la diversité des régions, des climats, des circonstances ?—Non, cette explication ne suffit pas, puisque l'on trouve les types les plus divers dans les mêmes milieux.

Si les agents physiques produisaient seuls les espèces organiques, pourquoi, dit Agassiz, les mêmes causes, agissant fatalement d'après les mêmes lois, ont-elles pu mettre dans leurs effets tant de variété ? (p. 214.)

3° Série ordonnée,

ASCENDANTE ET PROGRESSIVE DES ESPÈCES.

Lorsque, dans une série d'êtres organisés qui se succèdent, on trouve une gradation constante, une suite de formes, d'espèces qui s'élèvent et croissent en perfection, il faut reconnaître un plan suivi, conçu, réalisé par une intelligence : cette gradation se trouve dans la série des espèces animales et végétales. Après avoir constaté, proclamé comme un fait constant, universel, la fixité et la distinction des espèces, Agassiz reconnaît que, dans la suite des temps et des périodes géologiques, les espèces organiques se succèdent de plus en plus parfaites.

"Quand on compare les espèces de certains genres, de certains ordres, dit-il (p. 69), on trouve que, malgré leur dissémination dans des contrées très éloignées, elles forment une série graduée offrant divers degrés de développement ; ainsi parmi les Sauriens, les Batraciens et beaucoup d'autres ordres." Agassiz y voit la preuve d'une intelligence toujours et partout présente, poursuivant partout un plan suivi. "Cette série, dit-il (p. 173), apparaît comme le développement d'une conception grandiose, exprimée avec une telle harmonie de proportions, que chaque partie semble nécessaire pour la complète intelligence du dessein général. Et cependant, chaque partie est si indépendante et si parfaite en elle-même, qu'on pourrait la prendre pour un tout complet. Tout ce qui, de l'aveu universel, caractérise les conceptions du génie, s'y trouve déployé avec une richesse, une perfection de détails, une complexité de rapports qui déconcertent notre savoir : en présence d'une série aussi étonnante, qui pourrait ne pas lire les manifestations successives d'une intelligence ?"

Art. II. Rapports entre les trois Règnes.

1° Accord entre la faune et la flore a chaque époque.

L'examen des fossiles qui se trouvent dans les différentes couches géologiques montre à l'observateur une succession d'espèces nombreuses et variées dans le règne végétal et le règne animal ; mais toujours il y a parallélisme, harmonie entre les animaux et les plantes. Entre

la faune et la flore de chaque création nouvelle il existe un parfait accord, une mutuelle dépendance, un échange de services réciproques. L'un de ces règnes produit ce que l'autre consomme, et l'autre finit par restituer au premier ce qu'il lui avait emprunté (Agassiz, p. 192) ; par exemple, les plantes s'approprient le carbone et exhalent l'oxygène ; les animaux absorbent l'oxygène et dégagent de l'acide carbonique ; le règne animal donne au règne végétal une partie des engrais dont il a besoins, et le règne végétal fournit en grande partie la nourriture aux animaux. " Des faits si généraux, dit Agassiz, (p. 192), prouvent, plus directement qu'une masse de faits particuliers et sans liaison, un ordre de chose parfaitement réglé, dont toutes les dispositions ont été prévues et combinées à l'avance, des conditions d'existence savamment équilibrées et préparées de longue main. "

En 1875, le P. Monsabré développait cette même idée devant son auditoire de Notre-Dame de Paris, et il nous semble que le célèbre conférencier n'aurait pas été désavoué par le naturaliste dont nous rappelons les travaux.

" Les êtres se rendent de mutuels services, disait-il ; la matière organique se prête à mainte assimilation mystérieuse pour enrichir de sa propre substance les vivants les plus imparfaits. Tout le règne végétal vit à ses dépens. La chaleur caresse doucement la semence endormie, et en presse la germination. L'eau monte en vapeurs légères du sein de l'Océan, se promène aux sommets de l'atmosphère, se condense, tombe en neige, en pluie ou en rosée, coule en fleuves, en rivières ou en ruisseaux, pour aller dissoudre ou étendre les éléments que la terre fertile a préparés aux petits suçoirs qui les doivent absorber. L'air abandonne son carbone aux lèvres microscopiques qui l'absorbent ; la lumière se décompose en mille nuances et peint tour à tour les feuillages, les fleurs et les fruits ; la brise capricieuse (enlève) et laisse tomber en pluie invisible la poussière fécondante que les fleurs lui confient ; la chaleur qui a commencé la vie l'achève en mûrissant les fruits. Et voilà que tous ces éléments, chaleur, eau, sucs de la terre, air, lumière et brise, deviennent un être vivant, et et voilà que le monde inorganique est récompensé de ses largesses par le riche manteau qui couvre sa nudité. "

" A son tour, le règne végétal se donne : c'est à l'existence des végétaux, dit un grand naturaliste, que tient celle des espèces animales. Ils travaillent continuellement à rattacher à de nouvelles formes les éléments séparés par la mort, à disposer en ordre la matière brute de la terre, et par leur force vitale préparent ce

mélange qui, après mille modifications, s'ennoblit enfin en formant des filets nerveux, organes de la sensibilité." (de Humboldt.)

"La respiration des végétaux purifie l'air dont s'abreuve la poitrine des animaux, et ils livrent sans épargne tous leurs biens : à l'insecte, le suc des fleurs, à l'oiseau, la graine des plantes, aux grimpeurs, les fruits des arbres, aux troupeaux, l'herbe des prairies, ou la mousse des rochers, à tous un festin généreux qui sans cesse se renouvelle. En échange, les convives rassasiés, par leurs pattes velues, leurs ailes, leur toison, servent à leurs hôtes de semeurs et de fécondateurs.."

Pour compléter ce tableau de l'ordre universel, il faudrait montrer, avec l'orateur de Notre-Dame, comment les minéraux, les plantes, les animaux concourent au service de l'homme, et comment l'homme lui-même, roi de la création, doit ramener tout à l'unité, au premier principe, à la dernière fin ; mais nous voulons nous borner à exposer les faits ; et de fait, l'homme trouve dans tous les règnes de la nature des tributaires et des serviteurs dévoués. "Il y prend en souverain et la demeure qu'il habite, et les vêtements dont il se couvre, et les ornements dont il se pare, et les aliments variés dont il se nourrit, et les parfums qu'il respire, et les remèdes qu'il applique à ses maux, et les forces qui le soulagent dans ses fatigues, et les instruments de son travail, et la matière de ses inventions. Il y exerce les puissances de son intelligence, il y satisfait les caprices de son imagination, il y contente ses sens. —Il sait découvrir les forces cachées de la nature, les plier à son service, faire de l'électricité la messagère rapide de sa pensée, et de l'eau vaporisée par la chaleur une force qui centuple sa puissance pour le travail."

Revenons un instant aux études d'Agassiz sur les espèces organiques et leurs rapports. Aucun savant ne connait mieux que lui leur structure, le mode de leur développement, la gradation de leurs types les rapports qui unissent les espèces et les règnes ; et partout il constate l'ordre et l'harmonie.

"Les êtres organisés, dit-il, (p. 218), présentent en eux-mêmes toutes ces catégories de la structure, tous ces modes d'existence, d'où résulte un système tellement naturel qu'en le retraçant, l'esprit humain se borne à traduire en son langage les pensées divines exprimées dans la nature par les réalités vivantes."

"Il existe, dit-il encore (p. 203), entre tous les traits et les caractères des espèces, une correspondance universelle qui relie par un lien intelligible tous les êtres organisés de tous les temps en un seul

grand système ; cette vérité constitue le résultat le plus brillant des efforts intellectuels combinés de centaines d'observateurs pendant un demi-siècle."

"Les liens nombreux qui rattachent en un grand tout les animaux et les plantes, en font l'expression vivante d'une conception grandiose réalisée dans le cours des temps, une sorte d'épopée immense qui a l'âme et la vie." (p. 292.)

Mais pour concevoir ce plan, ce système dans son ensemble et dans ses détails, pour ordonner toutes les parties de cette épopée vivante, il a fallu une intelligence compréhensive qui pût embrasser à la fois tous ces organismes et tous leurs rapports ; c'est la conclusion de tout l'ouvrage d'Agassiz :

"La combinaison dans le temps et dans l'espace de toutes ces conceptions profondes, (de tous ces types organisés), non seulement manifeste l'intelligence, mais elle prouve la préméditation, la sagesse, la grandeur, l'omniscience, la Providence. Tous ces faits et leur enchaînement naturel proclament le seul Dieu que l'homme puisse connaître, adorer, aimer."

C'est la vérité que nous voulions établir.

Art. 1er. Exposition, discussion du principe.

C'est donc un fait indéniable : il y a de l'ordre dans la nature, il y a de la régularité et de l'harmonie dans ses lois, et dans les organismes vivants on trouve une foule de parties formant un système régulier, conspirant à produire des effets utiles. La chose est tellement évidente que les matérialistes eux-mêmes sont forcés de l'avouer.

"La nature est artiste, dit M. Taine, la matière, par un effort inné, organise ses éléments dispersés."

Molleschott, un autre chef du positivisme, disait en 1864 : "Ne croyez pas que je sois assez téméraire pour dénier à la nature un dessein, un but ; ceux dont je partage les idées ne repoussent nullement *le but* qu'ils devinent, qu'ils voient partout avec Aristote dans la nature."

Il y a donc des fins obtenues, des efforts utiles réalisés.—Mais ces effets sont-ils voulus ? Ces fins sont-elles intentionnelles ? Faut-il nécessairement admettre une cause intelligente qui d'avance ait connu ces effets, qui ait voulu les produire ? Voilà ce que le matérialisme, le positivisme moderne, ne veut point accorder. Contre ses négations, le bon sens du genre humain proteste et dit, maintenant

comme toujours : l'ordre exige une cause intelligente ; où nous trouvons des parties, des agents unis, disposés d'une manière régulière, concourant comme autant de moyens à une fin commune, il faut reconnaître une cause intelligente qui les unisse, les adapte à cette fin (1).

Ce principe est tellement rationnel, que l'esprit humain l'applique sans cesse spontanément, dans ses appréciations, dans les jugements théoriques et pratiques de la vie : montrez à l'homme du peuple, comme au magistrat, comme au savant non préoccupé par des systèmes, un objet où grand nombre de parties concourent à produire un effet utile, demandez-leur si tout cela s'est fait sans intention, sans but, par hasard, ils s'étonneront ; ils croiront même à quelque aberration mentale, s'ils voient que vous en doutez sérieusement.

Et c'est qu'en effet, ce principe est une suite nécessaire d'un autre principe plus élevé, plus universel, base de tout l'ordre rationnel. Rien ne se fait sans cause, rien ne se produit sans une raison suffisante ; d'où la raison du genre humain conclut aussitôt : la raison suffisante, la cause de l'ordre est une cause intelligente.

Étudions un moment cette vérité.

Une seule coïncidence heureuse ne prouve pas une fin voulue ; mais quand un grand nombre d'agents, d'abord dispersés dans l'espace, indifférents à toute sorte de positions, se réunissent, se disposent avec ordre et symétrie, quand ils s'adaptent tous de manière à concourir à quelque fin commune, à quelque effet utile, excellent : alors la raison nous dit : pour produire cette union, cette adaptation, cette harmonie, il faut une cause ; elle nous dit encore : pour une telle adaptation, pour la réalisation d'un système savamment combiné, une cause aveugle ne suffit pas, il faut une cause intelligente.

Pourquoi ? Parce que toutes les parties de ce système étant d'abord dispersées, indifférentes à toute espèce de positions, ces parties ne se réuniront pas, ne se rangeront pas dans cet ordre, ne s'adapteront pas à ce but, si elles ne sont choisies, rangées, adaptées : et une cause intelligente seule peut les choisir, les guider, les adapter, parce que seule elle peut connaître la fin, la proportion des moyens à la fin ; seule donc elle peut choisir entre mille moyens ceux qui sont nécessaires, seule elle peut les ranger dans l'ordre requis, les adapter comme il le faut pour produire cette fin, ce résultat.

(1) Il est clair que nous parlons ici de la Cause première, adéquate de l'ordre, non de la cause physique, immédiate : ce n'est pas dans la machine, dans la montre qu'il faut chercher l'intelligence, mais dans celui qui l'a fabriquée.

La fin, comme on le dit avec raison, commande les moyens ; suivant la nature de la fin, les moyens, les agents qui serviront pour l'obtenir doivent être différents, les parties doivent être disposées, ordonnées d'une manière diverse ; mais quand il s'agit de réaliser une fin dans la nature, comment cette cause finale, raison des moyens, de leur union, de leur adaptation, comment cette fin pourra-t-elle exercer son influence ? Sera-ce comme agent, comme cause physique ? Mais comme telle, elle n'existe pas encore ; elle n'existera physiquement que plus tard, lorsque l'effet sera produit, puisque la fin, c'est l'effet lui-même ; où donc la chercher pour expliquer son influence directrice ? Impossible de la trouver ailleurs que dans la pensée, dans l'idée d'un artiste intelligent ; lui seul peut concevoir cette fin avant qu'elle soit réalisée ; lui seul peut ensuite agir comme cause efficiente, choisir, unir, ordonner, adapter les moyens pour la réaliser. Sans cela, vous avez une idée qui dirige, et qui n'existe nulle part, vous avez une fin qui commande, et cette fin, qui n'est pas encore, exercerait son influence avant d'exister.

Mettons en lumière cette explication par quelques exemples.

Vous êtes naturaliste, vous examinez les différentes parties qui composent l'œil d'un animal, l'œil de l'homme. A l'extérieur, vous apercevez des parties qui le protègent, qui le maintiennent, qui dirigent son axe visuel ; à l'intérieur, vous découvrez cette structure compliquée que nous avons décrite. Qu'il y ait un but ou non dans sa structure, il faut l'avouer : tout y est disposé de manière à faire de l'œil un excellent instrument d'optique, un organe de vision ; dans ces milliers de parties qui le composent, rien d'inutile, rien de déplacé, tout conspire au même effet, à la perception distincte des objets éclairés.—Eh bien ! je vous le demande, est-ce le hasard seul qui peut obtenir cette combinaison, non pas une fois, mais dans tous les hommes, mais dans tous les animaux, pendant toute la suite des siècles ?—Est-ce une cause aveugle seule qui peut choisir, unir ces milliers de parties, les placer là précisément où leurs propriétés peuvent servir au but, les faire concourir toutes à ce but unique ? Dans une machine à coudre, à broder, dans une montre même, il y a mille fois moins de parties adaptées à l'effet utile, et cependant il y aurait folie à nier l'idée et l'œuvre d'un artiste ; y en a-t-il moins à nier l'art et l'artiste de l'œil humain ?

Une autre analogie nous fera comprendre l'inconséquence des matérialistes. Bon nombre d'entre eux se flattent d'être des hommes de science, plusieurs cultivent l'archéologie, la science dite préhistori-

que, et dans un silex, dans une pierre assez grossièrement taillée, ils reconnaissent une hache, un couteau, un perçoir, un grattoir, une tête de flèche, etc., et ils vous disent avec assurance : ce sont là des instruments fabriqués par des êtres intelligents !—Soit, mais à quoi donc reconnaissez-vous la taille intentionnelle ?—Quelques traits nous suffisent, répliquent-ils, une forme constante adaptée à tel but, quelques cassures, quelques éclats, et des retouches faites avec ordre, c'est assez pour un connaisseur.

Eh bien, voyons la structure de l'œil, maintenant, et jugeons-en d'après les mêmes principes : ici, vous n'avez plus seulement avec une forme régulière, constante, une dizaine de parties qui s'adaptent assez bien à quelque effet vulgaire, à l'opération de couper, de râcler : ce sont des milliers, des millions de parties, toutes disposées dans un ordre parfait pour concourir à l'effet le plus étonnant, celui de la perception visuelle ; je dis des millions de parties, puisque la rétine, à elle seule, possède plusieurs millions de cônes, de bâtonnets assez sensibles pour percevoir toutes les nuances de la lumière.—Si donc une dizaine de retouches régulières adaptées à quelque but utile vous semblent suffire pour prouver l'intention d'un artiste, comment pouvez-vous nier dans la construction de l'œil une taille, une œuvre intentionnelle ?

Ce qui est vrai de l'œil, on peut le dire des autres organes. Lorsque dans un salon vous apercevez un piano, l'idée ne vous vient pas qu'il se soit fabriqué seul ; encore moins pouvez-vous le penser, quand vous découvrez à l'intérieur ces nombreuses cordes sonores prêtes à vibrer sous vos doigts.—Ainsi en doit-il être de ce piano microscopique que vous possédez dans votre oreille interne ; les trois mille fibres de Corti qui forment ses trois mille touches ne sont pas moins une œuvre d'art parce qu'au lieu d'être dans une caisse très vaste, elle se trouvent dans un espace de quelques millimètres.

Ainsi donc, quand il y a constance et régularité dans la disposition d'une multitude de parties diverses, quand il existe une foule de concordances variées entre ces parties, et que toutes sont disposées d'une manière utile à quelque résultat nécessaire, avantageux, l'esprit humain ne peut s'empêcher de voir un ensemble de moyens ordonnés à une fin, de voir aussi qu'il faut une idée, une cause directrice intelligente pour coordonner tous ces moyens à la fin qu'ils doivent produire.

Or, nous l'avons montré, dans tous les organismes vivants, dans toutes parties de ces organismes, ces conditions sont réalisées d'une

manière excellente ; on voit dès lors ce qu'il faut penser de la négation matérialiste.

Nous le comprendrons encore mieux si nous considérons la manière suivant laquelle les êtres organisés se forment et se développent.

Voyez ce qui se passe dans l'œuf d'un oiseau pendant la période de l'incubation.

C'est une machine vivante qui se construit dans une enveloppe étroite, séparée du monde extérieur par des voiles impénétrables, et cependant, combien d'adaptations s'y réalisent avec des conditions, des milieux tout différents des milieux, des conditions présentes !—Au dehors brille la lumière ; au dedans, malgré les ténèbres, s'élaborent ces instruments d'optique qu'on appelle les yeux ;—au dehors, les bruits, les sons ; au dedans se forment ces instruments d'acoustique qu'on nomme les oreilles ;—au dehors, il y a des végétaux, des animaux qui pourront servir de nourriture ; au dedans se fabriquent des tubes, des cornues, des appareils compliqués qui serviront à la digestion, à l'assimilation ;—au dehors, des milieux très divers, la terre, l'eau, l'air ; au dedans se construisent les organes de locomotion les mieux adaptés au milieu dans lequel vivra l'animal.—Les deux termes de ces rapports sont distincts, ils sont même éloignés, séparés par le temps et par l'espace ; ils ne se rencontreront que plus tard, et cependant l'harmonie préétablie est complète ; elle est si parfaite que rien n'y manque, rien n'y est superflu (1) Si vous êtes matérialiste, si vous n'admettez en définitive dans la nature que des molécules, des atomes d'oxygène, d'hydrogène, d'azote, etc., diversement combinés, je vous le demande : comment des milliers, des millions d'atomes, d'ouvriers aveugles, sans direction, sans but, s'entendent-ils si bien pour arriver toujours et sans aucune méprise à un pareil résultat ?

Attribuer au hasard ces harmonies, ces adaptations sans nombre à des fins futures, à des conditions encore éloignées, serait aussi peu raisonnable que de supposer deux interlocuteurs, l'un parlant russe, l'autre français, répondant toujours avec un à-propos parfait aux questions les plus imprévues, bien que l'un ne sache pas un mot du langage de l'autre.

L'absurdité de l'explication matérialiste paraîtra mieux encore si nous examinons le début des organismes vivants, et le mode de leur évolution

(1) P. Janet, *Les Causes finales*, p. 57.

A l'origine, tout organisme commence par une cellule, gouttelette microscopique dont le diamètre varie entre quelques millièmes de millimètres. Son enveloppe contient une substance granuleuse, transparente, dans laquelle nage un noyau renferment d'ordinaire un nucléole plus petit (*Études*, janvier 1877, p. 33). Mais cette cellule a la propriété de se segmenter, de se multiplier, et ce travail de segmentation se poursuit de manière à former l'organisme vivant. D'abord cet œuf primitif parait semblable chez tous les animaux : mais à mesure qu'il se développe il se diversifie, si bien que toujours, toujours, sans que jamais aucune exception ait pu se constater, le terme de l'évolution présente le même type que celui de l'animal producteur. Quelle est donc la force qui, de cellules si simples, si semblables, sait toujours former des organismes si différents selon les espèces ?

Claude Bernard, malgré ses tendances opposées au principe vital, est obligé de dire, à la vue de cette évolution : " Il y a comme un dessin vital, qui trace le plan de chaque être et de chaque organe : ils semblent dirigés par quelque condition (par quelque cause ?) invisible dans la route qu'ils suivent, dans l'ordre qui les enchaine. Ainsi les actions chimiques synthétiques de l'organisation et de la nutrition se manifestent comme si elles étaient dominées par une force impulsive gouvernant la matière, faisant une chimie appropriée à un but, et mettant en présence les réactifs aveugles des laboratoires, à la manière du chimiste lui-même. Cette propriété évolutive de l'œuf qui produira un mammifère, un oiseau, un poisson, n'est ni de la physique, ni de la chimie. "

Tout ne peut donc pas s'expliquer par les forces mécaniques des atomes ; il faut absolument reconnaitre l'idée directrice qui les guide dans l'évolution des organismes vivants ; mais, cette idée directrice n'est qu'un mot, si vous ne reconnaissez qu'elle est dans une intelligence ; et quelle est-elle, cette intelligence, cette cause première qui dirige l'évolution des organes avec tant d'art, avec une science si consommée ?

Si maintenant nous élargissons le champ d'observation, si nous considérons, non plus seulement un organisme, mais la multitude presque infinie des individus à chaque génération, mais la série des êtres qui se succèdent offrant toujours le même type dans la même espèce ; et plus encore, l'ensemble des espèces vivantes, leurs rapports, leur harmonie, nous verrons croître d'autant la nécessité de recourir, comme le savant Agassiz, à la sagesse compréhensive d'une intelli-

gence qui a pu concevoir cette immense épopée vivante, d'une puissance attentive à tous les détails, qui a su la réaliser.—Pourquoi cela ?—Parce que plus l'ordre est étendu, plus sont nombreuses les parties à disposer et les adaptations qui doivent concourir à l'harmonie universelle, plus aussi vous trouvez d'éléments qui exigent le choix, la direction d'une cause intelligente. Il faut de l'intelligence pour composer quelques vers, quelques strophes ; mais il est plus évident encore qu'un génie seul peut produire un drame comme Athalie, une épopée comme l'Énéide ou l'Iliade ; je dirai de même : il faut un artiste intelligent pour construire un organe aussi parfait que l'œil ; il faut plus évidemment encore une cause intelligente pour concevoir et réaliser l'ensemble harmonieux des organismes qui peuplent la terre depuis si longtemps.

Résumé.

Résumons notre exposition du principe ;

A l'œuvre on connaît l'artisan, à l'ordonnance des parties pour un effet utile, on reconnaît l'ouvrier intelligent. Oui, lorsqu'un grand nombre de parties, d'agents divers s'unissent de manière à produire un résultat précis, excellent comme celui des organismes vivants, il faut admettre l'action d'une cause intelligente. Pourquoi ? parce que pour choisir entre mille ces parties d'abord dispersées, pour les disposer dans l'ordre qui seul conduit au but, pour les adapter, les approprier à ce but, il faut une cause proportionnée ; pourquoi encore ? parce que cette union, cette adaptation, ces appropriations ne s'expliquent pas sans une idée directrice ; parce que la fin commande le choix, la disposition, la direction des moyens, et que des fins futures, non encore existantes, ne sauraient exercer leur influence si elles ne sont dans l'idée de quelque artiste, de quelque intelligence qui seule peut les connaître, les vouloir, et par suite choisir, adapter les moyens à ces fins.

Notez-le : nous ne disons pas simplement : tout se fait pour des fins, et ces fins sont intentionnelles ; elles ne seraient pas des fins, si elles n'étaient préconçues et voulues ; non, ce serait préjuger la question ; mais sans supposer des fins intentionnelles, nous recourons au principe de causalité efficiente, de raison suffisante, et nous disons : cette réunion, ce choix d'agents si nombreux, leur disposition, leurs adaptations exigent une cause, une raison suffisante, et nulle cause ne saurait être suffisante si elle n'est douée d'intelligence, nous l'avons suffisamment montré.

Art. II. Les Objections.

Voyons maintenant ce que le système positiviste oppose à notre explication, au principe lui-même.

1° Il y a bien, disent-ils, des effets produits par certains agents, des effets constants, réguliers ; mais ces effets sont-ils prévus, sont-ils voulus ; sont-ils l'objet d'une intention ? Nullement, ils sont les simples résultats des propriétés immanentes de la matière ; les forces physiques et chimiques des molécules, les propriétés physiologiques des tissus organiques suffisent pour les produire.

Que ces forces matérielles contribuent aux effets ordonnés, nous l'accordons ; que seules elles suffisent ! mille fois non. Pourquoi ? nous l'avons montré : ces molécules, ces forces sont d'abord dispersées dans l'espace, elles sont indifférentes à toutes sortes de dispositions ; comment se suffiraient-elles pour s'unir, se disposer, se ranger dans l'ordre précis que demande le but, par exemple, la vision ou l'audition, le vol ou la natation ? La molécule matérielle est par elle-même inerte, inconsciente, et par elle seule elle produirait tous ces effets ! " Singulière cause qui, sans intelligence, fait une œuvre intelligente ; qui, aveugle, engendre l'harmonie ; qui, imprévoyante, pourvoit à tout ; qui, fortuite, crée l'ordre, non pas une fois mais mille et mille fois ; qui, inconsciente, sait construire avec toutes les habiletés d'une science consommée ; qui, sans âme, enfante l'âme et la vie ; qui, privée de raison et de sentiment, fait des merveilles de génie et d'amour ! " (P. Monsabré, 1873. p. 244.)

2° Autrefois les matérialistes disaient : Le monde actuel est une des combinaisons possibles des atomes ; dans la suite infinie des siècles, le hasard a suffi pour amener cette combinaison.—Les positivistes modernes adoptent la même idée, ils y ajoutent le calcul des probabilités : voici, par exemple, cinq caractères d'imprimerie : sur 120 chances, il en est une qui peut amener un mot formé de ces lettres ; de même, sur une infinité de chances possibles, il en est une pour la combinaison qui forme l'état du monde actuel.

L'on peut répondre d'abord, que ce résultat est d'une incommensurable improbabilité, même pour un seul organisme un peu compliqué. Quelle est en effet la chance d'obtenir une combinaison donnée avec vingt ou trente éléments, par exemple, pour obtenir dans leur ordre les 24 lettres de l'alphabet en les jetant au hasard ? Le calcul répond : la chance est moindre que l'unité divisée par un nombre composé de vingt-quatre chiffres, c'est-à-dire moindre qu'un grain

de blé comparé à notre globe tout entier. Cette chance, il faudrait l'admettre chaque fois que vingt-quatre atomes s'unissent en un ordre précis, et dans chaque organe, il y en a des milliers parfaitement disposés ; jugez après cela de la probabilité de cette explication. Autant vaudrait dire : c'est en jetant au hasard des caractères d'imprimerie que d'un seul coup l'Énéide, l'Iliade et tous les chefs-d'œuvre ont été composés.

Il faut dire plus encore, et affirmer que nulle combinaison laissée au hasard ne saurait amener un ordre semblable à celui des organismes vivants. Pourquoi ? Parce que dans ces organismes, il n'y pas seulement une réunion, une combinaison de molécules matérielles, mais il s'y trouve aussi un principe de vie et d'action que l'union fortuite des éléments ne saurait produire. Si vous aviez en main toutes les molécules qui composent une montre, mais désunies, séparées, vous auriez beau les jeter sans cesse pendant une éternité, vous ne pourriez obtenir cette combinaison *stable*, qui forme une montre ; pourquoi ? Parce qu'il vous manquerait au moins un facteur, par exemple la force de cohésion, qui réunirait pour toujours ces molécules au moment précis où elles seraient dans l'ordre voulu.—De même, et bien plus encore pour les organismes vivants, le hasard des combinaisons n'expliquera jamais cette force permanente qui est le principe de leur activité, de toutes leurs opérations.

3° Parmi les médecins matérialistes, il en est qui vous disent : Ces organismes que vous admirez, à quoi se réduisent-ils ? A des tissus, à des fibres, à des cellules enfin ; ces cellules, ces fibres, ces tissus ont leurs propriétés physiques, chimiques, physiologiques ; propriétés immanentes, nécessaires, qui produisent fatalement tous ces effets. Tout est là ! voilà les causes de tout ; principe vital, âme, cause finale, autant d'inconnues, d'entités inutiles !—Tout est là ! voyons un peu : d'abord, si nous supposons des tissus, des organes déjà formés, ils posséderont quelques propriétés, celà est vrai ; mais comment se forment-ils, ces organes si compliqués ? et comment eux-mêmes s'unissent-ils, pour former un corps vivant tout entier ? Vous n'avez pas expliqué les effets d'une montre en disant : Voilà les molécules d'or, d'argent, d'acier, dont elle se compose, tout est là ! De même aussi, pour expliquer les organismes et leurs fonctions, il ne suffit pas de nous en disséquer les parties, il faut nous expliquer plutôt comment ces organes ont été formés, unis, dans leur ensemble harmonieux.

Que diriez-vous d'un homme qui, introduit dans une vaste usine,

dans une filature, y verrait mille rouages mus par la vapeur, contribuant à la confection de fils, de tissus, d'étoffes précieuses, et vous dirait froidement ensuite : Quoi d'étonnant en tout cela ? Cette machine se réduit à des roues, à des broches, à des engrenages, etc., en définitive elle se compose de molécules de fer, d'acier, de cuivre, de carbone, etc., ces molécules, ces rouages ont leurs propriétés qui produisent nécessairement tous ces effets : tout est là !—Oui, tout est là quand la machine est fabriquée, complète, munie de tous ses agrès, mise en mouvement par un mécanicien ; mais direz-vous que cette machine s'est faite elle-même, que toutes les molécules dont elle se compose sont d'elles-mêmes venues se ranger, se fixer dans l'ordre où vous les voyez ? Si l'horreur des causes finales va jusque-là, nous ne discuterons plus, mais nous saurons pourquoi l'on veut, à tout prix, nier dans la nature l'action d'une cause intelligente.

4° Autrefois, on opposait à la doctrine d'une sagesse créatrice les défauts, les désordres, les perturbations de la nature, et l'on disait : Une cause intelligente et sage n'a pu laisser dans son œuvre toutes ces imperfections.

Sans doute, nous ne connaissons pas les fins, l'utilité de tous les agents, de tous les phénomènes naturels ; aussi n'est-ce pas nécessaire pour conclure à l'existence d'une cause qui ordonne tout ce qui est ordonné. Une page d'un livre peut être fort lisible, bien qu'une foule d'autres soient effacées.

Mais parce que nous ignorons la fin, l'utilité de quelque objet, est-ce à dire que cette utilité n'existe pas (1) ? Un grande nombre d'êtres, il est vrai, n'atteignent pas leur bien particulier complet : mais d'ordinaire c'est pour procurer la fin, le bien d'un être supérieur. Ainsi les plantes sont détruites pour l'utilité des animaux ; les animaux inférieurs servent de nourriture aux espèces supérieures, et ce qui nuit à quelque bien particulier sert au bien, à l'ordre universel.

Quant aux monstres, aux perturbations de l'ordre physique, maintes fois on en a découvert la raison ; ce qui parait d'abord exception, désordre, n'est que la suite de l'ordre général, l'application des lois universelles. Il y a deux siècles, on voyait dans le monde sidéral des perturbations que l'on ne pouvait expliquer : aujourd'hui, on le sait, loin d'être des exceptions aux lois de Képler et de Newton, ces perturbations en sont la conséquence nécessaire, et c'est par elles que Le Verrier fut amené à la découverte de la planète Uranus.

(1) Voyez (page 233) la manière dont saint Augustin répondait à cette difficulté.

Les monstres eux-mêmes sont dus à l'action des causes naturelles : supposez un œuf, un embryon gêné dans son développement par quelque force extérieure, vous devrez avoir, vous aurez un dérangement dans la forme de l'animal produit.

Notez enfin que le but même des organes exige parfois des limites à leur délicatesse. On a dit, par exemple, que notre œil dont la perfection est si vantée avait bien des défauts ; Helmoltz, un des plus savants observateurs de cet organe, nous donne la raison de ces défauts prétendus : " L'appropriation de l'œil à son but, dit-il, se révèle même dans les limites posées à ses qualités ; un homme raisonnable ne prendra pas un rasoir pour fendre des bûches ; de même tout raffinement inutile dans la structure de l'œil aurait rendu cet organe plus délicat, plus facile à léser, plus lent dans ses applications "

Ainsi en est-il des autres imperfections dans la nature ; elles ont leur raison d'être, et la science le constate de plus en plus.

Art. III. Système de l'Évolution.

Aussi les savants, qui ne veulent pas des causes finales, retournent maintenant contre nous notre réponse aux anciens ; ils exaltent l'ordre de la nature, ils nous y montrent un enchaînement d'êtres, d'agents, d'organismes de plus en plus parfaits, puis ils vous disent : Cette régularité existe, cet ordre est parfait, mais il est la suite nécessaire des lois de la matière ; il s'explique par l'évolution progressive, constante, fatale, des forces physiques des éléments, de leur union. C'est en vertu de leurs lois que la nébuleuse solaire primitive s'est condensée, divisée en une série de planètes et de satellites. Par suite de ces lois, la planète que nous habitons a vu se former ses couches géologiques ; et quand la température, quand les conditions ont été favorables, la vie a commencé, d'abord par la génération spontanée des plantes, des animaux les plus simples ; puis, sous l'influence de causes diverses, les espèces se sont développées, différenciées, perfectionnées, et enfin, sont arrivées à ce degré que nous admirons aujourd'hui.—Tel est, en somme, ce système de l'évolution que l'on oppose maintenant à l'action directrice d'une cause intelligente.

Remarquons d'abord combien d'assertions gratuites renferme ce système.

Il suppose une matière possédant, dès le premier instant, toutes les forces, tous les principes des phénomènes actuels ; mais d'où vient

cette matière, de qui tient-elle ses qualités ? Qu'il la dise éternelle ou non, il se butte à d'insolubles difficultés.

Il suppose que, sans aucune direction intelligente, tous ces atomes se sont mis en mouvement de manière à former notre système solaire actuel si harmonieux, si bien pondéré ; ce n'est pas ainsi, nous l'avons vu, qu'en jugeaient Copernic, Képler et Newton, les génies qui ont découvert cette harmonie.

Il suppose que la vie a commencé par des générations spontanées, qu'elle s'est développée par des transformations progressives, deux assertions gratuites que l'observation scientifique n'a nullement confirmées.

Disons quelques mots de ces deux systèmes, si prônés aujourd'hui.

1° La génération spontanée.

La rencontre fortuite des éléments simples constitutifs des corps vivants suffit-elle pour produire la vie, ou du moins la vie peut-elle, dans certaines conditions, se produire sans germes provenant d'un organisme déjà vivant ? On le pensait autrefois sur des apparences trompeuses (1), mais plus les observations sont précises, parfaites, plus elles constatent l'universalité de la loi : *Omne vivum ex ovo, omne ovum ex vivo* ; la vie vient toujours d'un vivant antérieur, d'un vivant de la même espèce.

M. Pasteur, aujourd'hui connu du monde entier par ses découvertes sur le virus qui produit la rage, a mieux que personne démontré que, sans germes il n'y a jamais de génération, et ses expériences ont été si concluantes que les principaux matérialistes eux-mêmes se sont déclarés convaincus. Tyndall, Berthelot, Paul Bert ont jugé le système comme M. Pasteur.

L'illustre naturaliste Claude Bernard résumait ainsi les conclusions de la science sur ce point : " En fait, la génération spontanée a été chassée successivement, au nom de l'expérience, des domaines où elle se cantonnait, et rejetée toujours plus loin dans les régions les plus mal connues des deux règnes. A mesure que la lumière se faisait, on a vu les prétendus faits de génération spontanée rentrer dans la règle commune de la filiation par parents, et ce continuel progrès, par une induction légitime, peut être généralisé et appliqué aux cas encore obscurs. "

(1) Par exemple, en voyant des vers naître dans les cadavres en décomposition.

2° La transformation continue des espèces.

La transformation continue des espèces par laquelle les partisans de l'évolution veulent expliquer toutes les formes organiques actuelles, cette transmutation n'est pas mieux prouvée. Au contraire, aussi loin que remonte l'histoire et l'observation des animaux et des plantes, elle constate la fixité de leurs types. L'Egypte dans ses nécropoles nous a conservé avec leur date une foule d'animaux à l'état de momies : des singes, des chats, des chiens, des crocodiles, des oiseaux de proie, etc. ; ils sont parfaitement semblables à ceux d'aujourd'hui.

Les plantes n'ont pas varié davantage. On connaît la Flore de l'ancienne Égypte par les guirlandes et les couronnes de fleurs trouvées dans les tombeaux autour des momies ; beaucoup sont aussi bien conservées que celles de nos vieux herbiers, et reprennent sous l'eau leurs formes et même leurs couleurs. " La comparaison la plus scrupuleuse (de ces plantes) avec les exemplaires d'aujourd'hui, dit un naturaliste, M. Kuntz, ne m'a laissé entrevoir aucune différence. "— Donc depuis 40 ou 50 siècles, ces espèces n'ont subi aucune mutation.

Agassiz et d'autres savants ont trouvé, ont montré la même fixité dans les espèces fossiles.

La transformisme n'est donc pas prouvé par les faits ; du reste, ses partisans eux-mêmes l'avouent, jusqu'à présent ils n'ont pu trouver aucun exemple certain du passage d'une espèce à une autre. Edmond Périer, malgré ses tendances favorables au darwinisme, écrivait dans son traité de *Physiologie*, en 1882 : " On n'a aucune preuve incontestée que cette transformation (de races en espèces) se soit opérée. " (p. 8.)

Il rapporte les faits, les observations sur les-quelles les partisans de Darwin ont voulu s'appuyer, mais il l'avoue : (p. 154) " il n'y a pas encore de preuve matérielle que la distance qui sépare l'espèce de la race ait jamais été franchie (1). "

Donc, ni la transformation des espèces, ni les générations spontanées ne sont des vérités scientifiques, ni l'un ni l'autre de ces deux systèmes ne repose sur l'observation (2).

(1) A la même époque un autre transformiste renommé, M. Contejean, publiait un article où il démolissait successivement toutes les preuves positives alléguées par le transformisme, et avouait franchement ne tenir au système que pour éviter la doctrine de la création.

(2) Notre but n'est point ici de réfuter le transformisme ou le système des générations spontanées ; plusieurs savants illustres l'on fait ; nous voulions seulement constater que ces systèmes ne sont pas prouvés.

Mais quand même il y aurait des générations spontanées, quand même le transformisme serait appuyé sur des faits, il faudrait cependant, il faudrait absolument recourir à l'action d'une cause intelligente pour rendre compte de l'origine de la vie, et de la formation progressive des espèces ; vouloir les expliquer par l'évolution des seules forces physiques, c'est aller se buter contre une foule d'absurdités.

D'abord, impossible d'attribuer à ces forces seules l'origine de la vie, la formation, la structure et surtout l'activité vitale et féconde des moindres corps vivants. En 1860, M. Flourens, physiologiste éminent, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, et membre de toutes les Sociétés savantes de l'Europe, nous indiquait la raison de cette impossibilité : " Quoi de plus absurde, disait-il, que d'imaginer qu'un corps organisé, dont toutes les parties ont entre elle une connexion, une corrélation si admirablement calculée, si savante, puisse être produit par un assemblage aveugle d'éléments physiques ! " (Voir la note finale sur l'origine de la vie, p. 212).

La transformation des espèces telle qu'on la veut, capable de produire cette série ascendante qui s'élève de la moindre monère jusqu'aux Vertébrés supérieurs, jusqu'à l'homme, n'est pas moins absurde sans une cause première directrice, intelligente ; nous l'avons déjà démontré. Encore une fois, voyez l'ensemble des êtres organisés cette série des animaux, des plantes, comprend une multitude de types, chacun des anneaux de cette chaîne se distingue du précédent par quelque particularité de forme, de structure : pour la formation de chaque espèce nouvelle, il a fallu des rencontres favorables, capables de produire la particularité qui l'a rendue supérieure. Et comme dans l'organisme toutes les parties doivent être, et sont en réalité parfaitement coordonnées, aucun changement n'a pu se faire dans un organe, sans exiger des modifications correspondantes dans tous les autres ; voilà ce que doit admettre la théorie transformiste pour être d'accord avec les faits ; donc il a fallu pour la formation de chaque espèce une foule de circonstances heureuses, de coïncidences survenues avec un merveilleux à-propos pour produire à la fois toutes ces modifications corrélatives à la première modification spécifique.

Mais les espèces sont nombreuses : on en compte plus de cent mille dans le règne animal, et même dans le seul type des Articulés ; elles sont plus nombreuses encore parmi les plantes ; jugez maintenant du nombre des circonstances favorables requises pour l'évolution régulière, ascendante, de toutes ces espèces !

Et tout cela se ferait par la seule coïncidence fortuite des atomes et des molécules matérielles ! Vraiment, le hasard est heureux dans le monde transformiste.

Tout cela ne suffit pas cependant pour expliquer les faits. Outre la série des espèces, il y a la succession, la multitude des individus, multitude immense, puisque souvent les produits d'un couple se comptent par milliers. Le transformiste doit comme nous, comme tous les autres, assigner et reconnaître la raison de toutes ces productions.

Nous avons montré quel nombre prodigieux d'appropriations, d'adaptations parfaites avec des fins futures, avec des milieux éloignés s'opèrent dans le développement de chaque œuf, de chaque organisme supérieur ; plus ces appropriations, ces corrélations sont nombreuses, plus il est absurde de vouloir les expliquer par le hasard : jugez maintenant d'un système qui, pour les innombrables organismes vivants, comme pour la série si bien ordonnée de leurs espèces, n'admet d'autre cause que la chance des rencontres favorables, et la coïncidence fortuite des atomes dispersés.

Enfin, ce que le système de l'évolution ne saurait expliquer par les seules forces physiques, c'est la production des principes de vie, celle surtout des êtres intelligents.

La vie, avec ses opérations et sa fécondité, la vie animale, avec ses perceptions, ses instincts. ne s'explique pas sans un principe spécial, différent des atomes et des forces physiques qu'il dirige et domine. L'animal voit et sent, il perçoit les corps placés autour de lui, il se rappelle ce qu'il a vu ; guidé par son instinct, il exécute des opérations d'une délicatesse exquise, d'une merveilleuse habileté. L'oiseau qui construit pour ses petits une couchette si douce, si élégante ; le chien qui poursuit le gibier ; le gibier qui, par ses ruses, sait dépister souvent les plus habiles chasseurs, ne sont-ils qu'une aggrégation d'atomes comme une machine ? Leurs opérations si complexes, si spontanées, sont-elles régies par les lois simples, mathématiques de la matière, comme le corps qui tombe ou la corde qui vibre ? Non, mille fois non, un amas d'atomes ne saurait ainsi sentir, percevoir, varier, adapter ses actions ; il faut donc reconnaître dans l'animal, au-dessus des molécules matérielles, un principe de vie unique, substantiel, qui les dirige et les domine dans leurs opérations.

(A suivre.)

LA PETITE-NIECE D'O'CONNELL

(Suite et fin.)

—Vous la reverrez un jour, et vous ne la quitterez plus, sir Robert, ne pensez maintenant qu'à Dieu.

—Oui..., c'est vrai, répondit-il, je vais rejoindre O'Connel, c'est lui qui m'a sauvé..."

Le curé vit les lèvres du mourant s'agiter dans une prière suprême. Il s'agenouilla et commença les prières des agonisants.

Le crépuscule s'étendait. Les lueurs rouges du soleil couchant arrivaient par les fenêtres jusque sur le lit de sir Robert ; le rossignol, l'ami du clair de lune, entonnait sa chanson du soir.

Sir Glengarry s'agita un instant. " Ellen... mon Dieu !..." murmura-t-il.

Sa tête retomba sur l'oreiller, ses lèvres s'entr'ouvrirent dans une dernière prière, et, comme le rossignol lançait sa dernière roulade, comme la lune sortait d'un nuage, sir Robert poussa un léger soupir et son âme s'envola vers Dieu.

CHAPITRE XI

Un grand mouvement bouleversait Glengarry-Castle. Le désordre le plus complet régnait à l'extérieur comme à l'intérieur ; des malles, des caisses, des ballots de toutes sortes jetés pêle-mêle, encombraient les abords et les cours du château ; des hommes couraient, affairés,pressés. On entendait des bruits de voix, la chute de lourds paquets, des cris d'enfants et surtout le mouvement incessant de gens qui montaient et descendaient les escaliers. Les portes étaient béantes, les fenêtres s'ouvraient et se fermaient avec fracas ; les marteaux et les scies travaillaient sans relâche et les chevaux, qu'on finissait de dételer, se dirigeaient vers l'écurie en secouant avec un frissonnement de fatigue leurs colliers de grelots.

Parmi les domestiques était répandue une sorte de terreur. Les

vieux et fidèles serviteurs de sir Glengarry fronçaient le sourcil et baissaient la tête, en murmurant quelques paroles timides de surprise et de mécontentement aussitôt réprimées, par crainte de la nouvelle et dure autorité qui venait de s'imposer sur eux. Les autres, les jeunes, portaient plus légèrement leur nouveau joug. Ils étaient empressés auprès de mistress Plumett et de miss Mathilda, recevaient sans mot dire leurs ordres hautainement donnés et voyaient avec joie les préparatifs luxueux de l'arrangement intérieur.

En moins d'un jour, en effet, le château de Glengarry avait changé non seulement de maître, mais d'habitudes ; les deux Anglaises venaient de prendre possession du domaine de leur oncle, après avoir fait constater par les hommes de loi qu'il n'existait pas de testament.

Les huit enfants de mistress Plumett couraient le nez au vent, dans tous les appartements, bousculaient les chaises, les meubles, se poussaient en criant pour admirer quelque nouvel objet qu'ils n'avaient pas encore aperçu, et recevaient force claques et taloches des douces mains de leur mère et de leur tante.

Celles-ci, perdues dans l'admiration des richesses du château, s'extasiaient à tout instant devant un nouveau trésor.

" Venez voir, Tilda, le beau linge qu'il y a dans cette armoire !

—Accourez, Barbara, admirez ce bahut sculpté.

—Et cette vieille vaisselle !

—Et ces bijoux écossais !

—Et ces tableaux !

—Et cette argenterie ! "

C'étaient des cris et des étonnements incessants.

Tout à coup, un des enfants signala une voiture qui entrait dans l'avenue du château. Aussitôt les huit têtes rousses, étagées par rang d'âge, se précipitèrent à la fenêtre. Derrière elles se dressèrent deux anguleux profils.

Une légère inquiétude tourmentait les anciennes marchandes de caoutchouc. Leur fortune était si récente, qu'elle ne leur semblait pas encore solide.

La voiture signalée s'arrêta au bas du perron, et William se précipita pour ouvrir la portière. Il en descendit une jeune fille, modestement vêtue de noir, un peu râle. Les deux sœurs la regardèrent un instant sans la reconnaître. Ellen avait tant embelli pendant son séjour en France, elle avait tellement changé, qu'il était difficile

de retrouver en elle la frêle et délicate orpheline d'autrefois. Cependant miss Mathilda, qui la connaissait plus que sa sœur, n'eut qu'un instant d'hésitation. Poussant uu éclat de rire qui résonna dans l'appartement :

" C'est l'Irlandaise ! c'est la papiste ! C'est Ellen Mac-Gaway !" s'écria-t-elle.

C'était Ellen en effet qui interrogeait William avec anxiété.

" Sir Glengarry ? murmura le valet de chambre ; vous ne savez donc pas, miss,. . . ? Vous ignorez ce malheur ?

—Quel malheur ? s'écria la jeune fille tremblante.

—Sir Robert est mort, miss Ellen, et ces dames de Londres, ses nièces, sont installées au château."

La pauvre enfant fut atterrée. Elle regarda un instant le domestique avec égarement, comme si elle eût douté de ses paroles, puis ne pouvant retenir ses larmes, elle cacha sa tête dans ses mains.

Les deux sœurs, dissimulées derrière le rideau, examinaient la scène, avec curiosité.

" Tiens ! Tilda ! la voilà qui pleure !

—Larmes de crocodile !

—Elle pleure l'héritage sur lequel elle comptait.

—Il n'y a rien ici pour vous, ma belle, et vous pouvez retourner d'où vous venez !

Au moment, comme si elle eût entendu ces cruelles paroles, Ellen, d'un mouvement rapide, remontait dans sa voiture.

" A la station de Luss !" cria-t-ell au cocher.

William referma la portière, s'inclina profondément, et tout disparut.

Anéantie par le coup qui venait de la frapper, Ellen s'était renversée sur les coussins de la voiture, immobile, insensible à toutes choses, sauf à sa grande douleur.

Elle était abreuvée de souffrance, seule au monde, sans parents, sans amis, sans fortune, à vingt-deux ans !

Arrivée à la station de Luss, elle paya le cocher, puis, le bateau à vapeur étant arrivé, elle y monta et traversa le lac.

Le ciel d'été était superbe. Il était cinq heures du soir ; les premières brumes tremblaient légèrement sur les flancs des montagnes et entouraient leurs contours d'une lueur indéfinissable. Derrière Ellen, surplombant le château de Glengarry, les trois Arrochar aux croupes sombres et dégarnies constrastaient avec l'élégance et la richesse du Ben-Lomond, doré par le soleil couchant. Les eaux

bleues et profondes, d'une limpidité incomparable, se fendaient en ligne droite à l'avant du navire.

Ellen jeta autour d'elle un regard navré. Dans la petite anse, au pied du château, dansait le *Star*. Les hautes tours sombres se dressaient, menaçantes, à mi-côte ; la jeune fille reconnaissait tous les détails de l'habitation. Ses yeux errèrent sur la grotte de Rob-Roy, sur la jolie cascade du Ben-Lomond, sur l'autre côté du lac qui tournait pour s'enfuir jusqu'à Balloch Pier, enfin, à droite du château, sur le village du Luss, si coquettement posé.

Ellen sentit son cœur brisé. Tout lui était un souvenir ! A cent pas d'elle se dressait le rocher sur lequel Antoine d'Aiglemont s'était posé pour la voir partir. A cette vue, qui éveillait tant de souvenirs et tant d'épreuves, la jeune fille frissonna douloureusement.

Tout semblait l'abandonner. Il ne lui restait plns de force, elle avait volontairement brisé sa vie ; dans l'élan du premier jour, le sacrifice ne lui avait pas semblé trop rude, mais aujourd'hui elle en portait tout le poids...

Ellen descendit du navire et se dirigea vers la petite chapelle qu'elle avait si souvent visitée. Elle marchait vite et fut promptement rendue à la porte du presbytère. En la voyant, la vieille bonne eut un mouvement du surprise.

" M. Mac-Keller ? demanda Ellen.

—Il est ici, miss, et sera bien étonné de vous voir."

En effet le vieux prêtre, en entendant cette voix si connue, sortit de son petit salon.

" Vous ici, miss Ellen ! s'écria-t-il, comment se fait-il ?..."

Il s'interrompit, voyant le visage de la jeune fille couvert de tristesse.

" Je n'ai pu rester en France, murmura Ellen, je suis revenue à Glengarry... et j'ai appris que mon oncle était mort.

—Ma pauvre enfant ! murmura M. Mac-Keller, soyez forte contre les épreuves de la vie."

Il emmena Ellen sur un banc du jardin, s'assit auprès d'elle, et écouta silencieusemen le récit de la jeune fille. Celle-ci lui raconta son séjour en France, elle lui dépeignit les difficultés qui l'avaient assiégée, les raisons qui l'avaient décidée à partir, puis son désespoir à cette cruelle nouvelle, apprise de la bouche de William, et qui mettait le comble à son isolement.

Quand elle eut fini de parler, le prêtre releva la tête, et avec cette

science des cœurs qu'il avait puisée dans sa foi, il sut trouver des paroles qui calmèrent peu à peu la douleur d'Ellen.

Pendant cet entretient l'ombre s'était étendue. Le crépuscule, tombant sur les tresses blondes d'Ellen, les faisait paraitre argentées comme les cheveux du vieillard ; l'attitude accablée de la jeune fille n'appartenait point à son âge ; la souffrance, souffle de tempête qui passe dans les branches hautes, avait incliné son front et courbé ses jeunes épaules.

Le prêtre se leva, et, désignant une petite maison située à deux cents pas du presbytère :

" Si vous n'avez pas d'autre asile, miss Mac-Gaway, vous pouvez aller passer la nuit dans ce petit cottage où demeure une vieille femme qui vous recevra avec empressement. Vous lui direz que c'est moi qui vous ai envoyée."

La jeune fille examina un instant la maisonnette et, saluant le prêtre :

" Merci, monsieur le curé, dit-elle, je reviendrai demain matin.

—Adieu, mon enfant, au revoir."

Ellen baissa son voile, serra autour d'elle les plis de son manteau et se dirigea rapidement vers l'endroit indiqué.

Immobile à la même place qu'elle venait de quitter, le prêtre la regardait s'éloigner, et dans son cœur habitué à compatir à la souffrance une pitié profonde s'élevait pour cette enfant abandonnée. il remarquait une fois de plus comment Dieu se plaît parfois à accabler les plus faibles des plus lourds fardeaux pour donner à ses enfants de prédilection les mystérieux mérites de l'épreuve courageusement supportée.

Quand Ellen arriva au seuil de la maison blanche, elle y trouva une femme âgée, d'un visage doux et paisible, qui l'accueillit d'abord avec un sourire. Puis, lorsqu'elle eut fait sa demande et mentionné le nom du prêtre, l'Ecossaise se laissa aller à ses sentiments hospitaliers, et la conduisit dans une chambre claire, dont un lit entouré de rideaux de mousseline faisait le principal ameublement.

Enfin, après avoir partagé avec Ellen le repas qu'elle s'était préparé, elle laissa la jeune fille seule dans sa chambre.

Aussitôt que la porte se fut refermée, Ellen se jeta à genoux devant son lit, cacha sa tête dans ses mains et pria avec ferveur.

Dans cet abandon général, dans l'isolement absolu où elle était plongée, une seule consolation restait à son cœur, mais elle était

puissante : la foi. Elle croyait, par conséquent elle espérait, et de l'espérance naissait la résignation. Cependant une pensée torturait son esprit. Son oncle était mort, et mort sans doute dans l'hérésie protestante ; le but qu'Ellen s'était donné à atteindre était donc manqué ? Trembler pour la santé d'un être chéri, c'est une cruelle souffrance ; mais trembler pour le salut de son âme, c'est un martyre inexprimable. Ellen le ressentit. Brisée, elle restait là, à genoux, en larmes. Tout à coup le souvenir de sa mère, de la devise qu'elle avait à justifier, de son oncle O'Connell lui revint à l'esprit. Une paix subite se fit en elle, et le sommeil, ce grand bienfait de Dieu, vint enfin calmer ses souffrances et lui rendre les forces dont elle avait besoin.

Le lendemain, Ellen remercia son hôtesse et se rendit de grand matin à la messe du curé. Là, elle réfléchit à la résolution qu'elle allait prendre, et quand elle eut fini sa prière, elle alla trouver de nouveau M. Mac-Keller. Celui-ci l'attendait Quand elle entra, il vit tout de suite que la jeune fille avait pris un parti.

" Monsieur le curé, dit Ellen, je viens vous demander si vous approuvez ma résolution ; je veux retourner en Irlande, je veux vivre au Fern-Cottage, dans la maison de ma mère, au milieu des pêcheurs qui ont tant aimé mon père ?"

Le prêtre se tut un instant, puis reprit :

" C'est bien, mon enfant, vous avez besoin de calme, vous le trouverez sans doute dans votre patrie. Quand partez-vous ?

—Je partirai aujourd'hui même."

" Partez donc mon enfant, et puissiez-vous trouver en Irlande la vie paisible que vous cherchez ! "

Ellen soupira et s'entretint quelques instants avec le vieux prêtre, qui ne savait rien des derniers moments de sir Glengarry. De temps à autre son regard se perdait par la fenêtre ouverte jusqu'au sommet des Arrochar qu'on apercevait au loin au-dessus du lac Lomond. Sur les contreforts de la montagne, au milieu des bois épais, elle devinait Glengarry-Castle et pensait aux années qu'elle y avait passées.

Enfin elle se leva, salua M. Mac-Keller et, d'un pas rapide, se dirigea vers la porte.

" Adieu, miss Ellen, je ne vous oublierai pas, dit le vieux prêtre en la quittant.

Merci, murmura la jeune fille, adieu, monsieur le curé."

Un instant plus tard, miss Ellen était hors du presbytère. Un

quart heure après elle avait gagné la station, le soir elle était sur la côted'Ecosse et s'embarquait pour Kenmare sur un navire irlandais.

CHAPITRE XII.

Le curé de Dumborough se promenait sur la plage. Il avait l'air préoccupé ; ses cheveux gris, s'échappant en mèches sous un grand chapeau, formaient autour de sa tête une auréole que les derniers rayons du soleil couchant faisaient étinceler comme un nimbe. Il marchait à grand pas, le front incliné, les yeux attachés à la terre, murmurait de temps à autre quelques mots entrecoupés, s'arrêtait, considérait les nuages qui couraient sur le ciel bleu, reprenait sa marche indécise et répondait d'un air distrait aux saluts des pêcheurs qui tous, en rentrant leurs barques et en les attachant au rivage avant la nuit, observaient curieusement l'attitude de leur pasteur vénéré.

Le vieux Glenford, venu pour causer avec ses amis, s'était assis sur un rocher, et suivait de l'œil les mouvements du prêtre.

" Tenez ! mes amis, dit-il, croyez-moi, si vous voulez, mais je suis sûr que notre brave curé a quelque affaire en tête.

—C'est en effet probable, répondit un jeune pêcheur, car il fait de grands gestes comme lorsqu'il est en chaire."

Le silence se rétablit, interrompu seulement par le cri aigu des mouettes dont les ailes blanches traçaient de grands cercles autour du village, et par le roucoulement des tourterelles qu'on entendait s'élever des montagnes. Une odeur de foins mûrs se mêlait au parfum âpre de l'air marin, et de brûlantes exhalaisons montaient de la terre dans l'atmosphère du soir et prolongeaint la chaleur de la journée.

Le curé de Dumborough avait de graves raisons d'inquiétude. Il tournait et retournait entre ses doigts une lettre cent fois relue et qui portait comme signature le nom de " Marguerite d'Aiglemont." Mme d'Aiglemont lui avait écrit pour lui faire part de ses angoisses et le prier de venir à son aide. Son fils ayant appris le départ de miss Ellen Mac-Gaway, lui avait aussitôt confié le secret qu'il cachait depuis longtemps au fond de son cœur, et n'avait pas hésité à lui dire qu'il avait placé tous ses rêves de bonheur dans une union avec la petite nièce d'O'Connell. La pauvre mère s'accusait d'avoir légèrement accueilli à l'origine l'expression de ces sentiments, depuis elle avait pu en apprécier la profondeur et la

force, et elle suppliait le curé de Dumborough de lui faire savoir où était miss Ellen pour qu'elle pût courir à l'instant réparer ses torts. On lisait entre les lignes de cette lettre l'angoisse d'une femme enfin éclairée sur ses devoirs, qui tremblait pour la vie de fils, et le vieux prêtre ne pouvait s'empêcher d'être ému de tant d'humilité et de droiture.

Mais il ne pouvait pas plus renseigner Mme d'Aiglemont que sir Glengarry, il ne savait où était miss Mac-Gaway, et dans cette incertitude il suppliait Dieu de vouloir bien l'éclairer.

Au milieu de ses perplexités, une pensée souriait à son cœur. Ellen était restée chrétienne et digne de sa mère et de son grand oncle. La lettre de Mme d'Aiglemont en faisait foi.

Voyant la nuit s'approcher, le bon prêtre reprit enfin le chemin de son presbytère.

A mesure que la lumière disparaissait sur la terre, la nature faisait ses préparatifs de repos. Le vent qui soufflait dans les feuilles des arbres était plus doux et moins vif ; les oiseaux finissaient leurs ébats du soir et rentraient au nid ; les dernières chansons des bergers s'éteignaient sur le Carrau-Tual, et les chiens, rassemblant le troupeau, aboyaient d'un ton de mauvaise humeur en mordillant la queue des moutons récalcitrants. Dans les chaumières tout rentrait en paix ; à genoux devant l'image de la Vierge,les pêcheurs récitaient en commun la prière du soir, et tout en haut de la montagne, à l'ermitage connu seulement de Dieu et des marins, le vieux solitaire agitait sa clochette et sonnait l'Angelus. Aussitôt la grande voix de l'église se fit entendre ; au signal argentin succéda le son puissant de la cloche. A trois reprises elle tinta trois fois dans les airs et sonna enfin à toute volée. Alors le curé de Dumborough, mettant son chapeau sous son bras, interrompit un instant ses réflexions pour réciter pieusement cette prière traditionnelle, connue depuis Urbain II et les croisades.

Après l'Angelus, le calme se fit plus profond dans la campagne, et le prêtre reprit sa marche. Un peu avant d'arriver au bourg il passa près du cimetière. Toutes les petites croix blanches étaient là paisibles, à l'abri des sapins qui les couvraient de leur ombre ; le curé dépassa l'avenue qui formait l'entrée et s'éloigna.

Tout à coup derrière lui, il crut entendre un sanglot. Il s'arrêta étonné : une seconde plainte étouffée parvint à ses oreilles, et, voilée par les branches des sapins, il crut apercevoir une robe de femme. Aussitôt il revint sur ses pas, traversa l'avenue, ouvrit la porte,

poussa un cri de surprise : Ellen Mac-Gaway était devant lui, agenouillée sur la tombe de ses parents.

Profondément ému, le curé de Dumborough tomba à genoux près de la jeune fille et joignit ses prières aux siennes. Puis, quand Ellen se leva, il la suivit silencieusement jusqu'à la porte du cimetière, admirant au fond du cœur comment Dieu avait promptement exaucé ses désirs.

Dès qu'ils eurent franchi l'enceinte, le vieux prêtre manifesta vivement toute sa joie.

" Enfin ! nous vous retrouvons, miss Ellen, s'écria-t-il, vous que nous avons tant cherchée ! Je savais bien que tôt ou tard vous reviendriez parmi nous ! "

Ellen sourit sentant qu'elle était près d'un ami fidèle et sûr. Le curé de Dumborough lui rappelait son heureuse jeunesse et toutes les traditions de son enfance.

" Quoi ! dit-elle, vous m'avez cherchée, monsieur le curé ?

—Oui ! certes, et longtemps, ma chère enfant. Le pauvre sir Glengarry, votre oncle, a fouillé l'Angleterre et la France, mis en mouvement toutes les polices et en œuvre tous les journaux, avant de mourir ici au milieu de nous !.... Mais vous étiez bien cachée et votre retraite est restée ignorée.

Enfin vous voici, Dieu soit béni ! "

Stupéfaite, Ellen regardait le prêtre.

La pensée que sir Glengarry l'avait cherchée avec ardeur lui mettait au cœur une vive souffrance, mais son premier mouvement fut de demander si son oncle était mort dans la foi d'O'Connell.

Le vieux prêtre la rassura.

" Oui, ma chère Ellen, il est mort converti, catholique comme vous, après avoir vécu au milieu de nous, au Fern-Cottage, pendant de longs mois.

—Dieu soit loué ! murmura la jeune fille, c'était mon vœu le plus cher ! "

Ils avaient pris tous les deux le chemin du Fern-Cottage. Ellen se fit raconter toute la vie de son oncle en Irlande, sa conversion si complète, qui la fit pleurer de joie ; à son tour elle expliqua son départ d'Ecosse et son séjour en France ; quand elle arriva à sa fuite précipitée de Brest, le curé sourit discrètement et mit la main dans sa poche pour s'assurer que la lettre de Mme d'Aiglemont y était encore. Puis, la jeune fille retraça sa visite à Glengarry-

Castle, son voyage et enfin sa surprise en apercevant le curé au cimetière de Dumborough.

" Dieu mène toutes choses, miss Ellen," termina le prêtre en forme de conclusion, quand ce récit fut achevé.

Ils arrivaient au Fern-Cottage.

Tremblante d'émotion, la jeune fille appuya sa main sur la barrière avant d'entrer dans le jardin. Depuis le jour où elle était sortie de cette maison après la mort de sa mère, avec cet oncle inconnu qui l'emmenait dans un pays non moins ignoré d'elle, que d'événements s'étaient succédé! Quatre ans d'une terrible expérience du monde avaient-ils suffi pour mettre un si lourd fardeau sur le front de cette enfant! Ellen parcourait rapidement par le souvenir ces années de souffrance: sir Glengarry remplissait les deux premières: Geneviève d'Aiglemont rayonnait sur la troisième; quant à la dernière, Ellen ne voulut pas arrêter sa pensée sur l'image qu'elle lui offrait: elle se redressa vivement, et, se souvenant tout à coup de la présence du prêtre qui, respectant son émotion, la considérait en silance:

" Entrez, monsieur, le curé," dit-elle.

Et, derrière le prêtre, elle franchit le seuil du Fern-Cottage.

Le curé s'arrêta à la porte de la cuisine, et fut salué par un cri de surprise. Le vieux Glenford et sa femme se levèrent en même temps et s'approchèrent de leur pasteur.

Mais au même moment Ellen apparut derrière lui et, cette fois, Betsy s'arrêta net en levant les deux bras au ciel.

" Miss Ellen! Je ne rêve pas! Grand Dieu! c'est bien elle!"

Glenford poussa un cri de joie.

" Comment! c'est vous, miss Ellen? Quelle surprise et quelle joie! Par saint Patrick! que les amis de la côte vont être contents, eux qui vous attendent depuis si longtemps!"

Ellen souriait tristement:

" Oui, c'est moi, mes amis, je reviens auprès de vous et désormais je ne vous quitterai plus.

—Non, miss Ellen, non, il ne faudra plus partir."

Et la vieille Betsy s'approchait de la jeune fille, lui prenait les mains et les couvrait de naïves caresses.

Puis l'excellente femme courait ranimer le feu.

" Venez vite, venez vous reposer dit-elle, et ne courez plus ainsi le monde. La vieille Betsy saura encore vous soigner."

Le prêtre considérait en souriant la joie de ces deux vieux servi-

teurs, et voyant Ellen bien installée dans sa demeure, il s'apprêta à partir.

" Venez me voir demain, miss Ellen, j'ai à vous entretenir devant témoins. "

Ellen parut surprise du ton de gravité pris subitement par le bon prêtre ; mais elle ne voulut lui adresser aucune question et se borna à lui dire adieu en le remerciant une fois de plus et avec chaleur de tout ce qu'il avait fait pour ramener à Dieu l'âme de sir Glengarry.

Le prêtre partit enfin pour le presbytère. Comme au soir de la mort de mistress Mac-Gaway, il allait d'un pas allègre : quelques rides de plus s'étaient creusées sur son front, les anciennes s'étaient élargies, mais le regard de ses yeux clairs avait la même expression de douceur, de compassion et d'intelligence, et ce soir-là, brillant comme une étoile entre deux nuages, un rayon d'espoir lui semblait éclairer l'avenir de l'enfant qui'l avait élevée et qui lui tenait si fort au cœur. Il pensait à la lettre de Mme d'Aiglemont, et il réfléchissait qu'il était de son devoir de répondre au plus vite et d'annoncer l'arrivée d'Ellen. Son premier soin fut donc d'envoyer une dépêche en France, et lorsqu'il fut tranquille sur ce point, et que le sommeil eut commencé à le saisir, il ne put éloigner de son esprit l'image d'une humble église de village, dans laquelle Ellen Mac-Gaway, courbant sa tête blonde sous sa main paternelle, était agenouillée près d'un inconnu....

CHAPITRE XIII.

Le lendemain matin, Ellen se leva, fit avec émotion la visite des appartements, s'arrêta devant le portrait d'O'Connell, devant celui de son père, et enfin sortit.

Elle retrouva toutes choses telles qu'elle les avait connues dans son enfance. La montagne avait le même aspect fleuri et joyeux, les cabanes des bergers étaient toujours aussi pauvres, et leurs habitants aussi simples et croyants. La mer avait les mêmes teintes bleues, profondes, qu'Ellen lui avait si souvent vues en été ; les oiseaux passaient encore au-dessus des vagues ; la grève était toujours sablée d'or : les rochers étaient jetés aux mêmes places, pêle-mêle, opposant une infranchissable barrière aux flots qui devaient s'arrêter à leur pied. Ellen se retrouva tout à coup chez elle : elle

se reprit pour un instant à vivre de son ancienne vie, si calme et si confiante ; elle marchait au hasard, tournant les sentiers, descendant sur la plage, remontant vers le village, rêvant au passé, se plongeant dans le souvenir comme il arrive à ceux pour qui l'avenir est sombre et le présent décoloré.

Quand elle passait, comme autrefois, pensive et grave, les pêcheurs l'apercevaient. Et tout joyeux de la revoir, ils la saluaient avec empressement. Quelques-uns s'approchaient. Les vieux amis de son père, les vieilles femmes qu'elle connaissait si bien, venaient serrer ses mains blanches dans leurs mains brunes. Elle leur souriait causait avec eux, s'informait des baptêmes et des noces du village, et trouvait un regret pour ceux qui avaient disparu.

Rien n'est doux comme la patrie. Ellen, privée depuis quatre ans de la terre d'Irlande, trouvait à toutes choses une saveur nouvelle ; elle se retrempait dans l'air âpre et fort du pays natal. Elle jouissait aussi de l'affection des marins. Pour un cœur aussi plein d'abandon et aussi avide de tendresse qu'était le sien, le moindre témoignage de sympathie était précieux. Dans la catholique Irlande, entourée de ceux qui avaient adouci les dernières années de sir Glengarry par le spectacle de leur foi, qui conservaient pieusement le souvenir d'O'Connell, Ellen respirait à l'aise et retrouvait le bonheur et la gaieté.

Glissant comme une ombre légère dans les petits chemins bordés de genêts, elle prit enfin, à l'heure dite, la route du presbytère. En même temps que la perspective de cette entrevue solennelle avec le curé et les témoins, une vague inquiétude lui revint au cœur : sa situation pénible se retraça devant ses yeux ; involontairement elle fit un douloureux retour sur son isolement. Seule et sans ressources, pourrait-elle demeurer au Fern-Cottage ? Sa petite fortune et les quelques économies qu'elle avait faites en France suffiraient-elles à la faire vivre ?

Mais Ellen, sur le point de fléchir de nouveau sous le fardeau de ses angoisses, sentit la puissante consolation d'avoir fait son devoir. Sa faiblesse s'appuya sur le témoignage de sa conscience, sur la confiance qu'elle avait d'avoir obéi à sa mère, et, quelles que pussent être les épreuves nouvelles qui l'attendaient, elle compta sur Dieu comme par le passé.

Elle arrivait à Dumborough. D'une main relevant sa jupe humide de la rosée du matin, de l'autre tenant un bouquet de bruyère cueilli sur le chemin, le visage à demi caché sous les bords

de son chapeau de paille, elle pénétra dans le village. En levant la tête elle fut étonnée de voir un groupe d'hommes et de femmes réunis devant l'église. Mais sa surprise devint plus grande encore lorsque, la saluant respectueusement, les pêcheurs l'acclamèrent d'une seule voix avec un enthousiasme qui allait jusqu'au fond de l'âme de la jeune fille.

"Hourrah! criaient ces voix d'hommes, hourrah! vive miss Ellen! vive la petite-nièce d'O'Connell!"...

A ce dernier cri, le cœur de l'Irlandaise tressaillit de fierté et de reconnaissance, elle remercia en quelques mots ses amis, et comme les acclamations recommençaient, le curé s'avança, calma de la voix et du geste ses paroissiens, et emmena Ellen, fort émue, chez lui.

En entrant dans le salon, la jeune fille aperçut quatre pêcheurs de la côte, aux mâles visages bronzés, les quatre témoins sans doute, et au milieu d'eux un officier public visiblement anglais, à la tête chauve et à la gravité britannique. Les cinq hommes se levèrent et la saluèrent profondément. Ellen leur répondit avec grâce et alla s'asseoir, sur l'invitation du curé, dans l'unique fauteuil de bois qui décorait la pièce. Son étonnement était profond.

Dès que la porte eut été refermée le curé se leva, prit dans son secrétaire une feuille de papier qu'il remit gravement à l'officier et se tourna ensuite vers Ellen :

"Avant de mourir, dit-il, sir Robert Glengarry m'a laissé ses instructions précises pour le jour où je vous retrouverais, miss Ellen.

"Ce jour étant venu, j'ai fait prévenir M. Spencer, qui, comme la loi l'exige, va vous lire le testament de sir Robert et prendre ensuite les dispositions nécessaires."

Ellen était devenue pâle aux premières paroles du curé. Au même instant M. Spencer se leva, s'inclina, et d'une voix creuse commença la lecture du testament.

Cette lecture ne fut pas longue. Sir Robert déclarait d'abord qu'il entendait mourir dans la religion catholique et romaine ; puis, après avoir énuméré tous ses biens, il instituait sa nièce, Ellen Mac-Gaway, sa légataire universelle. Sir Robert remerciait ensuite sa pupille, en quelques mots émus, de toutes les joies qu'elle avait apportées dans son foyer désert, ainsi que des exemples de piété qu'elle lui avait donnés, et finissait en lui demandant pardon des torts qu'il avait eus envers elle.

Ellen, tremblante d'émotion, avait caché son visage dans ses mains, incapable de retenir ses larmes.

M. Spencer, grave et impassible, attendit quelques instants, remit le testament dans son portefeuille, prit son chapeau et se retira discrètement, en disant qu'il allait faire les démarches nécessaires et prévenir immédiatement tous les fermiers et tenanciers d'Ellen. Joyeux et fiers de leur rôle, les quatre pêcheurs le suivirent, après avoir serré la main de leur curé, et jeté un dernier regard sur la jeune fille, qui pleurait d'émotion.

Quand Ellen releva la tête, elle était seule avec le prêtre. Enhardie par le regard du curé, elle se hâta de le remercier.

"C'est à vous que je dois tout, monsieur le curé, à commencer par la conversion de mon oncle.

—Dieu ordonne toutes choses pour notre plus grand bien, miss Ellen, et je ne vous cacherai pas ma joie de voir entre vos mains la fortune de votre oncle.

—Oui, monsieur le curé, mais quelle responsabilité ! Ne craignez-vous pas que je fasse mauvais usage de cette fortune ? Il est si difficile d'être riche et vertueux à la fois.

—Rassurez-vous, mon enfant, lorsqu'on a, comme vous, connu l'adversité, on est plus fort contre les dangers des richesses.

—Vous m'aiderez, monsieur le curé, vous me dirigerez sur ce point comme sur tant d'autres.

—Votre cœur vous inspirera, Ellen.

—Je resterai autant que Dieu me le permettra au milieu des pêcheurs, dans ce village de Dumborough, habitant le Fern-Cottage, essayant de faire du bien autour de moi.

—Je vous en remercie au nom de mes paroissiens, j'en suis heureux pour leurs familles, pour le pays. Quand l'exemple manque en haut, miss Ellen, quand l'enseignement ne vient pas de sa source, vous savez qu'il est bien difficile de conserver le peuple dans la bonne voie.

—J'espère ne pas faillir à cette tâche."

Ellen se leva pour partir.

"Adieu, ou plutôt au revoir, monsieur le curé, car je viendrai souvent au village," ajouta-t-elle en souriant.

Le curé, saisi d'une pensée intime qui lui était venue au même instant, leva les yeux au ciel.

Il s'était soudain rappelé le message de la veille.

"Au revoir, mon enfant... et... à bientôt!" dit-il sans oser exprimer ses sentiments.

Ellen ne remarqua pas ce mouvement. Ellen sortit, rêveuse, et reprit le chemin du Fern-Cottage. Le soleil de midi dardait ses rayons de feu sur la plage et faisait étinceler le sable d'un éclat insoutenable au regard. Une chaleur intense montait de la terre, de la mer, de chaque buisson. Les épis, qui jaunissaient, penchaient leurs têtes fatiguées de lumière, et les grands pins tordus, aux pousses vigoureuses, laissaient pendre leurs branches accablées. Ravis de cette surabondance de sève qui éclatait autour d'eux, les grillons chantaient à l'envi, au grand soleil d'été, et les cigales paresseuses, promenant dans les fleurs leurs longues pattes vertes, jetaient leur note aiguë sur cet accompagnement.

Ellen n'entendait rien, ne voyait rien, elle ne sentait pas la chaleur. Toute à ses pensées, toute au changement total qui venait de s'accomplir dans sa vie, elle se rendait chez elle en réfléchissant à ses nouveaux devoirs, hésitant encore à croire à ce qui venait de se passer, et répondant avec simplicité aux pêcheurs, qui, déjà informés de la bonne nouvelle, s'échelonnaient sur son passage pour la saluer sur son chemin et lui montrer leur joie.

La jeune fille ne changea rien à ses habitudes. Elle rentra au Fern-Cottage, passa tranquillement la journée à s'installer chez elle, non sans songer à sa mère, à cette jeunesse envolée qui lui ramenait tant de souvenirs, et dont elle retrouvait les détails dans son nid d'enfance. Malgré ses vingt-deux ans, Ellen sentait qu'elle n'était plus jeune, et, lorsqu'il lui arrivait de voir dans une glace l'image de sa fraîcheur, de ses cheveux si brillants, de ses cheveux dorés, elle se disait que l'épreuve forme de singuliers contrastes entre le cœur et les traits.

Si on lui avait dit alors que dans son cœur abandonné les fleurs pouvaient renaître, que rien n'est perdu à cet âge, que le malheur ne laisse de traces ineffaçables que sur les fronts fatigués du combat, elle eût secoué la tête et ne l'eût pas cru.

Plusieurs jours s'écoulèrent. Le vieux Glenford et sa fidèle Betsy, ravis de la bonne fortune qui arrivait à leur maîtresse, ne cessaient de lui en témoigner leur joie, et les pêcheurs de la côte, songeant à la générosité héréditaire des Mac-Gaway, étaient désormais tranquilles sur le sort de leurs enfants.

Par une fraîche matinée humide de rosée, Ellen, qui était à sa fenêtre, vit tout à coup une voiture traverser le village, s'engager

dans le chemin du Fern-Cottage et enfin s'arrêter à la porte de la maison. Étonnée, elle regarda la portière s'ouvrir et retint un cri de surprise en voyant descendre mistress Plumett et sa sœur. Néanmoins, avec la politesse et l'affabilité qui faisaient partie de sa nature, elle secoua rapidement quelques brins de fil blanc attachés à sa robe noire et se rendit au salon. Il n'y avait sur son visage ni rancune ni humeur. Elle s'avança simplement, avec une grâce inconsciente, et répondit aimablement au salut empressé que lui firent tour à tour les deux Anglaises.

Sitôt après les premières phrases banales de toute conversation mistress Plumett approcha sa chaise de celle de la jeune fille, et, penchant en avant son grand buste maigre, elle se mit à expliquer le but de sa visite.

"Vous n'ignorez pas, miss Ellen, que M. Spencer, chargé de prévenir vos tenanciers, nous a fait connaître le testament de sir Glengarry. Nous respectons les volontés dernières de notre oncle, et nous sommes bien résolues à quitter pour jamais Glengarry-Castle, si vous l'exigez. Mais j'avais espéré, miss Mac-Gaway, qu'au nom de mes huit enfants, au nom de notre pauvreté, en souvenir de celui qui fut notre bon oncle, j'obtiendrais la faveur d'y passer mes jours."

Sa voix était devenue plaintive et suppliante : miss Mathilda se joignit aux prières de sa sœur.

—Vous ne refuserez pas la demande d'une pauvre mère chargée de nombreux enfants ! s'écria-t-elle.

—Songez que nous avons à peine de quoi vivre !

—Nous comptons sur votre générosité miss Ellen.

—Vous êtes si bonne, si charitable !

—Nous nous recommandons à votre excellent cœur."

Ellen, qui avait peine à contenir ses sentiments, se demandait où était son devoir. Durant les supplications des deux sœurs, mille impressions diverses avaient passé sur son visage, et plus elles continuaient, plus elle se sentait envahie par un véritable mépris pour ces caractères sans dignité, pour ces esprits avides. Mais la voix de pitié parla en elle, et, reprimant le dégoût que lui inspiraient les deux suppliantes, elle se leva enfin, les fit taire d'un geste, et, regardant miss Barbara :

"Si vraiment j'ai le droit de disposer de la fortune de mon oncle, dit-elle, je n'en resterai pas moins au Fern-Cottage dans ce village, et je vous laisserai volontiers à Glengarry-Castle."

Aussitôt les yeux des deux sœurs brillèrent de joie : non pas de reconnaissance, elles étaient incapables de comprendre le sentiment qui faisait agir leur bienfaitrice ; mais elles n'en remercièrent pas moins Ellen avec une véhémence intéressée, qui amena sur les lèvres de la jeune fille un sourire involontaire, immédiatement réprimé.

" Nous vous bénirons toute notre vie, miss Ellen.

—Vous êtes la digne héritière de sir Glengarry !

—Je n'ai fait que mon devoir," murmura Ellen à demi-voix.

Pressées de partir, maintenant qu'elles avaient obtenu ce qu'elles désiraient, mistress Plumett et sa sœur saluèrent humblement celle qui venait de leur donner une preuve si éclatante de sa supériorité, et, baisant les mains d'Ellen avec de nouvelles protestations, elles se retirèrent brusquement.

Restée seule, la jeune fille remonta dans sa chambre, et, suivant des yeux la voiture qui emmenait celles qui avaient contribué au malheur de sa vie, elle éprouva ce sentiment délicieux qui suit une bataille vaillamment gagnée. Le brouillard du matin s'était dissipé : Ellen put apercevoir longtemps encore la silhouette des deux sœurs, et, lorsque pour jamais elles eurent disparu à l'horizon, la jeune fille se sentit plus tranquille : il lui semblait qu'elles emportaient avec elles la tristesse et le malheur de ses vingt ans.

Seul dans sa chambre et s y promenant à grands pas, le vieux curé réfléchissait.

Au premier moment de joie qu'il avait éprouvé lorsqu'il avait connu le testament de sir Robert, avait succédé une légère préoccupation. Il se disait qu'Ellen, quoique très sage et très grave, allait se trouver dans une position bien singulière, seule au Fern-Cottage. Maintenant surtout qu'elle était riche, avec une beauté incontestable et toute la grâce de sa jeunesse, il n'était pas normal qu'elle restât isolée, renfermée au fond de ce petit village, entourée seulement des pêcheurs.

" Non, se disait-il, ce n'est pas possible et ce ne sera pas !....."

Sa pensée revenait sans cesse à Mme d'Aiglemont et à ce jeune homme inconnu qui aimait la petite-nièce d'O'Connell. Il savait que, si la Francee a trop souvent donné au monde un triste spectacle, elle est néanmoins le pays des grands caractères, des grandes énergies et des grands enthousiasmes. Mais il se demandait comment après une lettre aussi pressante, Mme d'Aiglemont avait laissé sa dépêche sans réponse.

" Voici déjà quelques jours qu'Ellen est revenue, pensait-il, et cette dame ne m'écrit pas."

Au même moment un coup de sonnette retentit à la porte. Mû par un pressentiment intime, le prêtre s'approcha en hâte de la fenêtre. Mais déjà les visiteurs avaient franchi la porte, et le curé n'aperçut qu'un volant de robe claire et un bout d'ombrelle blanche qui disparaissaient.

Comme il se disposait à descendre, sa vieille bonne, tout essoufflée, frappa à la porte.

" Ah ! monsieur le curé, s'écria-t-elle, descendez vite ! Deux dames étrangères et un officier sont au salon."

Elle tendait à son maître deux cartes qui portaient les noms suivants : Mme d'Aiglemont, Antoine d'Aiglemont, lieutenent de marine."

Le curé eut un fin sourire, jeta un coup d'œil sur ses vêtements, et descendit rapidement.

Quand il entra, les trois personnages annoncés par la vieille bonne se levèrent. Le curé les salua : Mme d'Aiglemont et sa fille Jeanne s'inclinèrent ; le jeune homme courba profondément la tête ; puis sur un signe du prêtre, chacun s'assit. Mme d'Aiglemont prit aussitôt la parole, pendant que le curé de Dumborough l'examinait attentivement.

Elle avait bien changé, Mme d'Aiglemont : ce qui, lors du départ d'Ellen, n'était encore qu'un commencement de retour à la vie sérieuse et chrétienne était devenu une véritable conversion. Devant la souffrance véritable de son fils, les exemples que lui donnaient ses filles et le souvenir de la conduite si ferme et si digne d'Ellen, elle s'était sentie touchée enfin jusqu'au fond de l'âme. Elle avait soudain compris la beauté morale qui illuminait le regard de son fils, qui planait chez Ellen au-dessus de la beauté physique, qui donnait à Geneviève un prix inestimable ; et du même coup elle avait dédaigné et méprisé ses fantaisies mondaines et ses futiles préoccupations. A partir de ce jour, elle était devenue aussi sérieuse et aussi bonne qu'elle était légère et égoiste autrefois.

Elle parla au prêtre avec ce charme et cette aisance qu'elle n'avait point perdus, une ombre de sourire sur les lèvres, un rayon de tendresse dans les yeux en regardant Antoine et elle raconta avec simplicité comment son fils avait connu mis Ellen, s'était attaché à elle et désirait l'épouser.

Pendant qu'elle parlait ainsi, fort ému le curé de Dumborough

s'était retourné vers le jeune homme et l'examinait en souriant. Antoine, en uniforme, avec se taille élégante, son air de distinction, son visage expressif, un peu pâle, et ses grands yeux énergiques, le séduisit du premier coup. Le frère et la sœur, placés l'un près de l'autre, formaient un groupe charmant.

Mme d'Aiglemont remarqua la satifaction qui se lisait sur le visage du vieux prêtre. Elle en fut rassurée et continua :

" J'avoue, dit-elle, que j'avais d'abord combattu les sentiments de mon fils, parce que vous n'ignorez pas, monsieur le curé, que miss Mac-Gaway est pauvre, et que mon fils, avec sa solde de lieutenant, ne possède pas une grande fortune ; mais Dieu viendra à son aide : miss Ellen m'a appris à ne pas douter de la Providence."

En entendant Mme d'Aiglemont parler ainsi de la pauvreté d'Ellen, le curé ne put retenir un sourire, mais il se garda de détromper son interlocutrice ; dans cette croyance la tendresse d'Antoine doublait de prix.

Mme d'Aiglemont acheva son récit en suppliant M. le curé de parler à Ellen et de lui exprimer les sentiments de son fils. Antoine joignit ses prières à celles de sa mère et sa voix, à la fois mâle et douce, faite pour le commandement et pour l'affection, lui conquit définitivement l'estime et la sympathie du bon prêtre.

Il répondit d'un mot :

" J'irai lui parler, madame, et Dieu fera le reste !

—Mes plus chers intérêts sont entre vos mains, monsieur le curé," s'écria le jeune homme.

Mme d'Aiglemont et ses enfants se retirèrent pour gagner le logis qu'ils avaient retenu, et le curé les regarda s'éloigner.

La grande et mince silhouette de Mme d'Aiglemont s'élevait à côté de celle de Jeanne plus petite, mais aussi gracieuse, et d'un port plus jeune et plus souple. Mais ce qui captivait les regards du prêtre, c'était cette tête brune et fière, cette allure simple et élégante, cet uniforme de marin sous lequel il avait deviné, avec sa science des âmes, un grand cœur et un noble esprit.

" Bien ! se dit-il en rentrant pour prendre son chapeau, je savais que la France n'était pas perdue ; pour peu qu'elle possède encore quelqnes centaines de tels enfants, elle redeviendra vite la première des nations."

Après quelques instants il avait fermé la porte de sa maison traversé le bourg, et il s'engageait dans le chemin de Fern-Cottage.

Il marchait vite, sans regarder autour de lui, avec un mouvement

régulier, machinal, qu'on devinait être inconscient. Il songeait à la conversation qu'il venait d'avoir, à celle qu'il aurait avec Ellen ; de graves pensées d'avenir assiégeaient son esprit. Quand il arriva, Betsy, qui le voyait venir de loin, s'avança vers lui :

" Miss Ellen est chez elle ?

—Non, monsieur le curé, elle est dans la montagne.

—De quel côté ?

Betsy montra les sommets.

" Là-haut, fit-elle.

—Hum ! murmura le curé qui se rappela tout à coup que ses jambes n'avaient pas vingt ans, je vais aller la chercher, si je puis ! "

Il commença à gravir le Carreau-Tual, au frais soleil du matin. Dix heures sonnaient à l'église. Quand le vieux prêtre fut parvenu aux deux tiers de la montagne, il leva les yeux, et tout à coup, asssise sur un quartier de rocher qui s'avançait en pointe et dominait une vaste étendue de pays, lui apparut Ellen, qui ne l'avait pas aperçu, plongée qu'elle était dans sa rêverie. Il n'était plus qu'à quelques pas d'elle, lorsqn'il l'appela. Au son de sa voix, Ellen tressaillit, et apercevant le curé, elle sourit et s'avança vers lui.

" Restez, restez, Ellen, je vais monter et m'asseoir à côté de vous."

La jeune fille obéit. Le prêtre, en quelques secondes, fut auprès d'elle, et commença aussitôt l'entretien. A leurs pieds se déroulait la grande mer bleue, qui s'élargissait à droite au sortir du golfe, jusqu'à se confondre avec le ciel. Les cabanes des pêcheurs, groupées pêle-mêle autour de l'église dans un pittoresque désordre, envoyaient chacune sa petite spirale de fumée grise se perdre dans les airs. Plus près d'eux, le Fern-Cottage se cachait dans les pins, et l'on n'apercevait, de cette hauteur, que son toit d'ardoise, brillant au soleil. A l'horizon, de l'autre côté du golfe, d'autres sommets, entre lesquels on voyait parfois nne échappée de lumière, plus souvent encore des montagnes, des crêtes dentelées, tantôt étincelantes comme un gigantesque feston de pierres précieuses, tantôt perdues dans l'ombre, brumeuses, imposantes par leurs masses.

La conversation dut être longue, car l'Angelus de midi était sonné quand le prêtre quitta Ellen pour rentrer chez lui. Après avoir exposé la demande de Mme d'Aiglemont et d'Antoine, il lui avait fallu calmer les craintes d'Ellen, la rassurer, l'encourager. Il avait fallu chaudement plaider la cause du jeune homme, trouvant mille raisons pour convaincre Ellen, lui exposant la situation anormale et difficile dans laquelle elle se trouverait, seule, au Fern-Cottage.

Il lui avait dit que, puisqu'elle rencontrait sur son chemin une affection sérieuse, profonde et chrétienne, elle ne devait pas la repousser. Il avait fait l'éloge d'Antoine, celui de Mme d'Aiglemont, celui de Jeanne ; une larme avait brillé dans les yeux d'Ellen au souvenir de Geneviève. Pendant que le prêtre parlait, la jeune fille écoutait, silencieuse, le regard errant sur les merveilles qui s'étalaient devant elle. Mille impressions passaient sur son front, sa physionomie expressive réflétait fidèlement les sentiments qui agitaient son cœur, ses lèvres se serraient ou se détendaient dans un demi-sourire, ses yeux se voilaient ou s'éclaircissaient subitement ; mais, lorsque le prêtre, usant de son argument le plus convaincant, lui eut dit que Mme d'Aiglemont la croyait pauvre, et que la tendresse seule faisait agir Antoine, la jeune fille, touchée au cœur, baissa la tête, et ne voulant pas s'avouer vaincue se renferma dans le silence.

Le curé le devina ; mais trop prudent pour insister en un pareil moment, il changea brusquement de sujet et demanda à Ellen si elle souhaitait de revoir Mme d'Aiglemont et Jeanne.

Comme il l'avait prévu, elle accepta cette pensée avec joie, et, la quittant alors avec un regard tout chargé d'espérance, il prit un sentier qui descendait sinueusement au village, pour aller rendre compte de son message à ses impatients visiteurs.

Une heure après, Ellen, rentrée au Fern- Cottage, recevait dans ses bras Mme d'Aiglemont et sa fille, la première tellement transformée, tellement aimable et simple, qu'on la reconnaissait à peine ; Jeanne, toujours vive, toujours gracieuse, toujours souriante, attachant son beau regard luisant dans les yeux d'Ellen et ses lèvres roses au front de son amie :

" Chère miss Ellen, comme je suis heureuse de vous revoir !

—Moi aussi, ma petite Jeanne, c'est une joie que je n'osais plus espérer."

Par un accord tacite, plein de délicatesse, personne ne parla de la grande affaire. Ellen demanda des nouvelles de Geneviève et fut heureuse d'entendre Mme d'Aiglemont louer sans réserve sa fille, et se féliciter de la décision qu'elle avait prise.

" C'est à vous, miss Ellen, qu'elle doit ce bonheur et cette grâce, comme beaucoup d'autres !

—Ma chère mère, murmura Jeanne, miss Ellen porte partout la paix avec elle."

Etonnée d'un tel langage, la petite-nièce d'O'Connell bénissait Dieu, lorsque Mme d'Aignemont se leva pour partir. Celle-ci était

de plus en plus ravie d'Ellen, captivée par le rayonnement du regard si franc et sympathique de la jeune Irlandaise.

Elle s'approcha d'Ellen, et lui prenant les deux mains, elle la regarda tendrement :

" M. le curé a dû vous parler de ce qui nous amenait à Dumborough, ma chère enfant, dit-elle ; laissez-moi espérer que vous vous rendrez à nos désirs."

Puis, attirant le front d'Ellen à ses lèvres, elle ajouta plus bas :

" Puissé-je bientôt vous appeler ma fille !. . ."

Au même instant Ellen, confuse, sentit le bras de Jeanne s'enrouler autour de sa taille, et, pendant que Mme d'Aiglemont se dirigeait vers la porte, elle entendit murmurer à son oreille :

" Voulez-vous être la sœur de Geneviève ?"

Un instant après, les deux femmes avaient disparu et Ellen se retrouvait à la même place, immobile, les joues empourprées, le cœur ému, plein d'un sentiment qu'elle n'avait pas encore connu, celui d'un bonheur sans mélange d'amertume.

Le soir de ce même jour, Ellen s'était rendue sur la grève, désirant être seule et réfléchir sérieusement. De son pas alerte elle était descendue par le chemain, et arrivée sur le sable doux et fin de la plage elle avait ralenti sa marche. La mer finissait de baisser. Ses flots bleus, s'éloignant peu à peu avaient laissé à nu tous les petits rochers couverts de goëmon. Il était sept heures : le soleil brillait encore : mais quelques brumes très légères, comme un voile de gaz blanche, entouraient déjà le sommet indécis du Carrau-Tual. A l'horizon, la mer avait des teintes d'un gris bleuté ; plus près elle était verte ; sur la rive elle se frangeait de festons argentés. Tous les charmes de la nature, à cette heure voisine du crépuscule, semblaient s'être donné rendez-vous. L'air était d'une limpidité parfaite ; bien loin, à gauche, au fond du golfe, on apercevait le port de Kenmare, dont les toits étincelaient aux derniers rayons du jour. Ellen se promena quesques minutes, puis elle avisa une grande pierre carrée que le frottement continuel de l'eau avait vernie, et qui était jetée au milieu de la plage, comme un coussin de velours brun. Elle s'assit sur ce siège rustique, et sa rêverie se forma des couleurs qu'elle admirait autour d'elle. Elle fut douce et pénétrante comme le parfum des lichens, un peu vague comme le brouillard qui hésitait à se poser sur les montagnes, calme comme les petites vagues qui expiraient sur le sable, sereine et confiante comme le ciel d'été. La jeune fille était négligemment assise presque à

terre, la tête appuyée sur la main : sa robe blanche, dessinant les contours de sa taille, traînait à côté d'elle. Par une habitude commune à ceux qui regardent souvent en haut, elle avait laissé tomber son chapeau de paille, et les boucles blondes de ses cheveux flottaient au vent du soir autour de son front. De la main gauche elle pressait la petite croix d'O'Connell et ses lèvres s'entr'ouvraient légèrement en laissant échapper quelques mots qui semblaient inintelligibles.

" Que faire ?... Inspirez-moi, mon Dieu !... Je ne suis qu'une enfant !..."

Puis elle écoutait, malgré elle, la voix de son cœur :

" Il m'aime... mais m'aimera-t-il toujours ?... Pourrai-je compter sur lui ?... Sera-t-il vraiment chrétien..."

Sans en avoir conscience, elle avait prononcé à haute voix ces dernières paroles.

Tout à coup elle tressaillit. Une voix s'était élevée derrière elle :

" Oui, Ellen, je vous le promets devant Dieu ! ayez confiance en moi !..."

La jeune fille se leva brusquement : Antoine d'Aiglemont, debout et découvert, était devant elle, à deux pas.

Il parut à Ellen qu'une promesse ainsi faite par une âme loyale était sacrée, et elle sentit s'envoler soudain tous ses doutes, comme les oiseaux qui quittent leur nid sur un appel de leur mère. Elle releva la tête, fixa ses yeux bleus sur ceux du marin qui brillaient d'espérance, et d'un mouvement plein de confiance, répondant à celui du jeune homme, elle laissa, en souriant, tomber sa main dans celle qu'il lui tendait.

.....

Trois mois après, un navire à vapeur, qui faisait le service de transport entre la côte ouest de l'Irlande et la France, quittait le port de Kenmare à destination de Brest. Pour sortir du golfe il lui fallait passer à une centaine de pas de la plage de Dumborough. Déjà on entendait le bruit ronflant de la machine ; on voyait son hélice fonctionner bruyamment ; le navire approchait, laissant après lui un sillage blanc d'écume qui traînait comme une robe de bal. A mesure qu'il approchait, entouré de mouettes, qui comptaient sur la générosité des passagers pour happer au vol quelques miettes de pain, on distinguait mieux sur le pont un jeune couple, la main dans la main, tourné vers Dumborough. C'était Ellen et son mari.

Sur la falaise, les pêcheurs s'étaient rassemblés : ils considéraient

les deux jeunes gens, admirant une dernière fois le brillant uniforme d'Antoine et la grâce d'Ellen ; et, lorsque le bateau passa devant eux, quand il fut à portée de la voix, tous les chapeaux se levèrent en l'air, toutes les poitrines poussèrent ensemble le même cri :

" Hourrah ! Vive Ellen Mac-Gaway ! "

Souriant, Antoine d'Aiglemont agita casquette, et sa belle voix d'officier cria du fond du cœur :

" Adieu, mes amis, au revoir !...

Le navire passa, les vivats et les acclamations le suivirent, et il avait déjà presque disparu, lorsque le vieux curé, moitié souriant moitié pleurant, s'avança vers la pointe et, levant la main vers le sud, s'écria d'une voix que la brise emporta au loin :

" L'Irlande confie son trésor à la France catholique ! "

DROITS DE L'ETAT EN MATIERE D'ENSEIGNEMENT.

Dans les deux articles sur l'Education publiés dans la *Revue canadienne* (1), M. de Montigny n'a fait qu'effleurer, en passant, la grave question des relations qui doivent exister entre l'Etat et l'Ecole. Ses paroles, tout exactes qu'elles sont, pourraient, à raison même de leur concision, prêter à une interprétation erronée. Nous essaierons donc de compléter sa pensée et d'établir, aussi clairement que possible, quels sont et quels ne sont pas les droits de l'Etat en matière d'enseignement.

Esquissons d'abord les prétentions outrées de l'Etat moderne à la direction de l'enseignement, afin de mieux mettre les esprits en garde contre ses envahissements progressifs. Il y a, là, tout un plan arrêté depuis longtemps, qui n'est encore pleinement réalisé nulle part, mais dont la Franc-Maçonnerie, si influente sur la plupart des gouvernements, ne cesse de presser la mise à exécution.

Soustraire l'enfance à la salutaire influence de l'Eglise catholique pour arriver plus sûrement à éteindre la foi dans les âmes, c'est le but que poursuit avec acharnement la horde anti-chrétienne. *Il faut laïciser l'école*, c'est le mot d'ordre des sectaires. Or, *laïciser* l'école, c'est, d'abord et par-dessus tout, en laïciser l'enseignement. Et qu'entend-on par laïcité de l'enseignement. Paul Bert, l'un des coryphées de la secte va nous le dire : " La laïcité de l'enseignement consiste d'abord à exclure l'Eglise. Elle est hors de cause, on ne s'occupe pas d'elle ; on ne peut pas discuter avec elle. La *critique* et la *science* n'ont pas de compte à régler avec les évêques. Que, dans l'enseignement, le dogme et le miracle soient mis à l'écart, qu'on n'en parle plus, qu'on ne s'occupe plus ni à les attaquer ni à les défendre, qu'on tienne l'Eglise ou pour une chose morte, ou pour une chose transcendante et idéfinissable sur laquelle les méthodes

(1) *Revue canadienne*, mois de juillet et d'août 1890.

de l'esprit humain n'ont pas de prise ; cela suffit, et, dès lors, l'*instruction est laïque.*" (1)

Mais le clergé et les congréganistes ne se résoudront jamais à donner un tel enseignement ; aussi les faut-il bannir de l'école, comme ennemis du progrès moderne : " Le clergé, comme ennemi du progrès véritable et utile de la science et de la civilisation, doit être écarté de tout soin et de toute charge d'instruire et d'élever la jeunesse." (2)

A la place du clergé et des congréganistes, on mettra des maîtres *laïques.* Mais un maître laïque, dans le sens révolutionnaire, n'est pas seulement celui qui n'est consacré à Dieu ni par le sacerdoce, ni par les vœux de religion. Il y a des laïques que leurs croyances rendent dignes d'être clercs, et qui ne donneraient à leurs élèves qu'un enseignement *clérical.* Ce qu'il faut, ce sont des instituteurs laïques *rationalistes* qui fassent profession d'ignorer l'Eglise, sinon de la haïr.

Voilà les seuls maîtres capables de donner un enseignement conforme aux exigences de notre temps. Mais pour former de tels maîtres, il faudra des écoles spéciales, des écoles *normales* où on leur infuse le rationalisme. " L'Ecole normale, dit le tribun de Belleville, est une des premières écoles de la France *républicaine* (lisez *révolutionnaire) ;* c'est là que se forme le levain généreux qui doit faire passer dans toutes les couches de la nation le souffle *libéral et démocratique* ", c'est-à-dire *rationaliste.* Avec le temps cet esprit " descendra de l'Ecole normale supérieure dans les écoles normales ordinaires pour se répandre, de là, dans les écoles de village." (3)

Mais pour mettre un tel système d'enseignement en vigueur, il faut l'intervention de l'Etat ; et, pour que cette intervention ait une apparence de légalité, il faut la baser sur des principes. Ces principes sont tout tracés dans le code de la législation moderne.

L'*Etat,* d'après les théories politiques de J. J. Rousseau, " *est la source de tous les droits.*" Donc le droit d'enseigner, comme tout autre droit, dérive de l'Etat. Donc nul n'a le droit d'enseigner qu'avec l'autorisation et d'après la direction de l'Etat. " Toute la

(1) *Revue des deux Mondes,* 1889.

(2) *Prop.* condamnée dans l'*Encyclique, Quanta cura.*

(3) Gambetta, aux électeurs de Belleville: 1881, cité par D. Benoit, *Cité anti-chrétienne.*

direction des écoles publiques et classiques peut et doit être attribuée à l'autorité civile, et cela de telle manière qu'il ne soit reconnu à aucune autre autorité le droit de s'immiscer dans la discipline des écoles, dans le régime des études, dans la collation des grades, dans le choix et l'approbation des maîtres." (1) Cette proposition a été relevée et condamnée par Pie IX dans le *Syllabus*, elle résume toute la théorie révolutionnaire sur l'Etat et l'Ecole.

L'autorité civile a seule toute la direction de l'instruction publique ; donc nulle école qui ne doive être placée sous son contrôle exclusif. "La bonne constitution de la société demande que la nation, représentée par l'Etat, ait, sous une forme ou sous une autre, directement ou indirectement, le *monopole* des institutions et des maisons d'éducation." (2)

L'autorité civile doit avoir le contrôle exclusif de l'instruction publique ; donc il faut empêcher, tout d'abord, toute ingérence du clergé dans l'école. "La bonne constitution de la société civile demande que les écoles populaires, qui sont ouvertes à tous les enfants de chaque classe du peuple, et qu'en général les institutions publiques destinées aux lettres, à une instruction supérieure et à une éducation plus élevée de la jeunesse, soient affranchies de toute autorité de l'Eglise, de toute influence modératrice et de toute ingérence de sa part, et qu'elles soient pleinement soumises à la volonté de l'autorité civile et politique, pour être tenues au gré des gouvernants et suivant la règle des opinions générales de l'époque." (3)

On ne saurait parler plus clairement. Qu'on arrive à réaliser ce projet, à bannir l'Eglise de toutes les maisons d'éducation, qu'il ne soit plus question de religion dans les écoles, et bientôt c'en sera fait du christianisme.

On y compte bien : "Si Marc-Aurèle, dit l'apostat Renan, au lieu d'employer les livres et la chaise rougie, eût employé l'école primaire et l'enseignement d'Etat rationaliste, il eût bien mieux prévenu la séduction du monde contre le surnaturel chrétien." (4)

Pourtant le christianisme a la vie bien dure. Les parents chrétiens, au lieu d'envoyer leurs enfants à ces écoles rationalistes, pour-

(1) *Syll.* prop. 49.

(2) *Prop.* notée, en 1862, comme *erronée*, *pernicieuse*, blessant le *droit divin et ecclésiastique*.

(3) *Syll.* prop. 47.

(4) Cité par D. Benoit, *loc. cit.*

raient bien se charger eux-mêmes de leur éducation, ou la confier à des maîtres privés. Le but de tant d'efforts serait encore une fois manqué. On saura y remédier en obligeant tous les parents à envoyer leurs enfants aux écoles publiques, sous peine d'amende ou d'emprisonnement. Ce sont les vœux déjà exprimés par plusieurs loges maçonniques. Qu'on relise ce qui a été dit là-dessus dans cette *Revue* même, dans le premier article sur l'*Instruction obligatoire.* (1)

De pareilles prétentions ne se réfutent pas ; il suffit de les citer. Du jour où les peuples admettront, en pratique comme en théorie, l'*omnipotence de l'Etat*, le funeste principe d'où découlent toutes ces conséquences, c'en sera fait de la liberté. Le monde arrivera à un despotisme gigantesque tel qu'il ne s'en est pas vu encore aux plus mauvaises époques de l'histoire ; et ceux qui vivront alors n'auront plus qu'à se laisser écraser sous le char du nouveau dieu Moloch.

Faut-il, pour échapper à ces errements, aller à l'extrême opposé, et refuser à l'Etat tout droit en matière d'enseignement ? Quelques publicistes catholiques animés de bonnes intentions l'ont cru, et, pour couper court à tous les empiètements de l'Etat, ils ont posé en principe que l'Etat doit se tenir *hors de l'école.* C'est aller trop loin ; et, si une pareille assertion passait pour vérité dans le camp des catholiques, elle pourrait, à certain moment, provoquer une réaction d'autant plus fâcheuse qu'elle ne serait pas imméritée. Disons immédiatement qu'il en est ici de la vérité comme de la vertu, elle se trouve dans un *juste milieu.* C'est ce juste milieu que nous allons tâcher de déterminer, en nous appuyant principalement sur deux autorités qu'on ne récusera pas, D. Benoît et le P. Taparelli, de la Compagnie de Jésus. Ces auteurs ne seront suspects aux yeux de personne d'avoir fait la part trop large aux idées modernes.

Que l'Etat ait le droit et le devoir de *promouvoir* l'enseignement par des encouragements et des récompenses et en procurant aux parents les moyens de donner à leurs enfants une éducation convenable ; qu'il n'ait aucun droit d'intervenir dans l'enseignement *privé* qui se donne au sein de la famille, si ce n'est dans le

(1) *Rev. can.*, mai 1890.

cas où le père abuserait *notoirement* de son autorité pour pervertir l'âme de son enfant, ce sont, là, des points sur lesquels tout le monde est d'accord. Mais les droits de la société politique s'étendent-ils plus loin ? L'Etat a-t-il un droit de surveillance sur les écoles et les collèges et sur l'enseignement qui s'y donne ? L'Etat a-t-il le droit d'ouvrir lui-même des écoles et des collèges, d'y donner son enseignement, de se faire *maître d'école ?* Telle est la question en litige entre auteurs catholiques, et qu'il importe d'élucider avec soin.

A la première de ces questions nous répondons affirmativement, et nous disons que l'Etat a un droit de surveillance sur l'enseignement *public*, c'est-à-dire sur l'enseignement qui se donne dans les écoles et dans les collèges. Car, que faut-il entendre par enseignement *public ?* " L'enseignement sera *public*, d'une publicité au moins matérielle, dit le P. Taparelli, (1) dès que, s'adressant à plusieurs familles, il sortira des limites de la parenté proprement dite." C'est bien l'enseignement tel qu'il se donne dans les maisons d'éducation.—" *Dans ce cas*, continue le même auteur, *la société acquiert*, en conséquence de cette publicité matérielle, *le droit de surveillance*, puisque l'action de l'enseignement ne se renferme plus sous l'influence de l'autorité domestique dans l'enceinte du foyer de la famille." Pourquoi cette conséquence ? Pourquoi l'Etat a-t-il un droit de surveillance sur l'enseignement public, qu'il n'a pas sur l'enseignement privé ? C'est que l'Etat, tenu de procurer le bien de la société et d'écarter ce qui lui est nuisible, a le droit et le devoir d'interdire tout enseignement contraire à la religion et aux bonnes mœurs, droit dont l'exercice n'est suspendu que par le devoir supérieur de respecter l'inviolabilité du foyer domestique.

L'étendue de ce droit, il est vrai, varie suivant les relations de l'Etat avec l'Autorité religieuse. Si la société ne reconnaît aucune religion, ou si elle professe une religion fausse, en d'autres termes, si elle n'est pas catholique et n'admet pas, par conséquent, une autorité religieuse infaillible, elle ne pourra prohiber que les erreurs contraires aux principes évidents de la loi naturelle, la seule qu'elle soit à même de connaître. Son droit de surveillance sera donc à peu près nul ; et la *publicité matérielle* des classes ne lui donnera guère d'autre droit, comme dit le P. Taparelli, " que celui qu'elle a

(1) *Essai théorique sur le Droit naturel*. Note C. X. L.—Le Card. Zagliara dit de même : l'Etat a le droit et le devoir de veiller à ce que l'éducation intellectuelle et morale soit renfermée dans les limites de l'honnêteté et de la vérité. *Sum. phil.*, vol. 3, l. 2, c. 1, art. 5

à l'égard de toute réunion nombreuse où la diversité des familles réunies produit une publicité de même nature, le droit d'y faire régner la paix, la salubrité, le respect des lois." Mais si la société est catholique, si elle reconnaît, comme société, l'autorité infaillible de l'Eglise, sa vigilance doit s'étendre à toute la doctrine de l'Eglise, et elle a le droit d'exiger qu'on n'enseigne rien de contraire à cette doctrine.

Sans doute, l'Etat ne doit exercer ce droit qu'avec *prudence* et *dépendamment de l'Eglise*, à laquelle il est soumis aussi bien que tout particulier ; il n'a donc aucun contrôle *doctrinal* à exercer sur les maisons d'éducation dirigées par des prêtres ou des religieux, et ainsi placées directement sous la surveillance de l'autorité ecclésiastique ; il ne doit intervenir dans les autres cas qu'autant que cela est nécessaire, et si le contrôle de l'autorité ecclésiastique est insuffisant. Mais enfin il peut y avoir des établissements laïques dont l'accès est presque interdit aux évêques et au clergé : défendre, dans ce cas, à l'autorité civile d'en surveiller la tenue et l'enseignement, ce serait le mettre dans l'impossibilité de garantir l'ordre public ; ce serait donner toute licence au mal pour éviter quelques inconvénients de la répression ; se serait verser en plein dans l'erreur de ce libéralisme qu'on veut éviter. On dira peut-être que l'Eglise, dans ces circonstances, pourrait déléguer l'Etat. Mais pourquoi l'Etat aurait-il besoin d'une délégation de l'Eglise quand il s'agit de réprimer des erreurs déjà condamnées par elle, puisque c'est son devoir de protéger l'Eglise et de prohiber l'enseignement des doctrines qu'elle réprouve ?

Passons maintenant à la seconde question : celle de savoir si l'Etat peut avoir ses écoles et ses collèges avec son personnel enseignant et toute l'administration qu'il suppose.

On lui a contesté ce droit ; on a prétendu que l'Etat n'avait aucun *droit d'enseigner*. Il y a ici une équivoque dans les termes. L'autorité civile assurément n'a pas le droit d'enseigner dans le même sens que l'autorité domestique et religieuse. L'Etat n'a pas le droit *d'imposer son enseignement, d'obliger à l'accepter, d'exiger la soumission* du côté de ceux auxquels cet enseignement est adressé. Ce droit de formation, d'éducation, n'appartient qu'à ceux qui ont donné à l'enfant la vie, soit naturelle, soit surnaturelle, c'est-à-dire, aux parents et à l'Eglise. Jésus-Christ n'a dit qu'aux ministres de l'Evangile : " Allez, enseignez toutes les nations . . . Qui vous écoute, m'écoute ; qui vous méprise, me méprise."—Le Saint-Esprit a dit

à l'enfant : " Enfant, écoutez les enseignements de votre père, et ne rejetez pas les avertissements de votre mère." (1)—Il ne lui a dit nulle part : " Ecoutez les enseignements de l'Etat."

Mais outre le droit d'*imposer* son enseignement, il y a le droit de l'*offrir*, le droit de communiquer aux autres la vérité qu'on connaît. Ce droit appartient à tout homme, et souvent devient un devoir. Ce droit appartient aux sociétés comme aux individus ; pourquoi la société civile et politique seule en serait-elle privée ?—Les parents peuvent confier à qui ils veulent l'éducation de leurs enfants, pourvu que les maîtres présentent des garanties suffisantes de savoir et de moralité. Pourquoi ne les pourraient-ils confier aux maîtres choisis ou formés par l'Etat ? Comment soutiendra-t-on que l'Etat, qui doit surveiller l'enseignement des autres, soit radicalement incapable de le donner ?

Ce droit de l'Etat à ouvrir des maisons d'éducation, pourvu qu'il n'oblige pas les parents à y envoyer leurs enfants, nous paraît tellement évident que nous ne songerions pas à y insister davantage si quelques publicistes ne l'avaient si opiniâtrément nié. Appuyons-le donc encore de deux autorités. " La société politique, écrit le P. Taparelli, dans l'état normal des choses, ne peut s'arroger le droit de diriger l'éducation privée. L'*Etat peut cependant, lui aussi, ouvrir à la jeunesse les sources du vrai et du bien* ; il peut, en offrant des garanties aux parents, leur venir en aide dans l'éducation, pourvu toutefois qu'il n'use pas de violence sous ce rapport ; ce n'est pas, là, *s'arroger un droit*, c'est *offrir un secours*, et c'est une institution louable dans toute société qui veut progresser." (2) D. Benoît dit de même : " L'Etat peut ouvrir des collèges ; ce droit appartient, à moins d'une légitime interdiction, à tous les citoyens, à plus forte raison à l'Etat ; c'est à la condition toutefois qu'il ne force pas les parents à y envoyer leurs enfants, et qu'il laisse à l'Eglise toute liberté pour surveiller l'enseignement qui s'y donne."(3)

L'Etat a donc incontestablement le droit d'ouvrir des écoles aux parents qui veulent lui confier l'éducation de leurs enfants, pourvu qu'en cela il n'use pas de violence. Ayant le droit d'ouvrir des écoles, il a le droit de former ses professeurs, et, par conséquent, d'avoir ses écoles normales avec toute l'administration scolaire qu'un tel état de choses requiert.

(1) *Prov.* 1. 8.
(2) *Essai théorique de droit naturel.* Liv. VII. ch. 2, n. 1870.
(3) *Cité anti-chrétienne.* Vol. I, p. 108.

Remarquons toutefois, et ceci est essentiel, qu'il ne peut exercer ce droit qu'à la condition *de présenter des garanties aux parents*, ou, comme l'explique D. Benoît, *de laisser à l'Eglise toute liberté de surveiller l'éducation qui se donne dans ses établissements.* La raison en est manifeste : car nul n'a le droit de donner un enseignement *laïque* ou *erroné.* Or, une telle condition ne peut guère être remplie par un gouvernement qui fait profession de ne point se soumettre à une autorité religieuse infaillible ; et, qui, pour être conséquent, devra laisser la porte de ses écoles ouverte à toutes les doctrines et aux maîtres de tous les cultes.

Il en faut conclure que le droit d'enseigner ne peut proprement appartenir qu'à une société catholique et qui veut agir comme telle. Et encore pour celle-ci, à moins qu'il ne s'agisse de certaines écoles spéciales, telles que l'Ecole militaire, l'Ecole polytechnique et autres ayant directement en vue le bien-être social, l'exercice de ce droit présentera ordinairement de graves inconvénients. Au lieu de provoquer, comme c'est son devoir, une noble émulation entre les diverses maisons d'éducation ou les divers corps enseignants, l'Etat, qui donne l'enseignement par lui-même, par un penchant qui n'est que trop naturel à la faiblesse humaine, sera porté à faire, aux frais du trésor public, une concurrence déloyale à l'initiative privée, à favoriser les élèves qu'il a formés au préjudice des jeunes gens élevés dans d'autres établissements, enfin à accaparer, directement ou indirectement, le monopole de l'enseignement.

Le danger est plus grand encore à l'époque actuelle, où la direction de l'instruction publique peut tomber facilement, même dans un Etat catholique, aux mains d'un parti plus ou moins imbu des idées rationalistes, grâce à la toute-puissance de la Franc-Maçonnerie. Aussi, tout en reconnaissant que, dans certaines circonstances, l'enseignement donné par l'Etat puisse être une *institution louable*, comme s'exprime le P. Taparelli, nous dirons plutôt avec D. Benoit, que l'Etat, "*en général, servira plus fidèlement la cause de l'instruction publique, en favorisant le bon vouloir de l'Eglise et le dévouement des particuliers, et en venant au secours des écoles et des familles par des subventions, qu'en s'attribuant, à lui-même, le rôle d'enseigner.*" (1)

C'est dans ce sens que nous admettons la formule "*L'Etat hors de l'Ecole,*" en la prenant comme l'expression d'un souhait plutôt que d'un principe social. J. R., S. J.

(1) *Cité anti-chrétienne*, loc. cit.

LE GARDEUR DE SAINT-PIERRE

PAR

LE MAJOR EDMOND MALLET (1).

Au cours d'un article sur l'exploration de l'Ouest américain, publié dans une vieille revue militaire que j'examinais dernièrement, je trouvai une allusion à un officier français du nom de Saint-Pierre, que Washington avait visité sur la rivière Ohio, en 1753. L'auteur de l'article exprimait l'espoir que quelqu'un donnerait, un jour, à ceux qui étudient l'histoire américaine, une esquisse biographique de cet homme que, Washington (qui n'était pas un juge médiocre) appelait un parfait gentilhomme et un vrai soldat.

A peu près dans le temps où je formais la résolution de commencer des recherches sur l'histoire de M. de Saint-Pierre, résolution qui m'avait été inspirée par la lecture de l'article ci-haut mentionné, un littérateur actuellement occupé à préparer une édition complète du journal de Washington, sous les auspices de la Société historique de la Virginie, m'invita à lui fournir, pour son travail, des notes explicatives des allusions faites par Washington aux hommes et aux choses appartenant au Canada. Je me rendis avec plaisir à cette invitation, et mes notes ont été incorporées dans l'intéressant ouvrage dont la Société historique de la Virginie enrichira bientôt l'histoire américaine.

J'ai pensé que les lecteurs de la *Revue canadienne*, qui applaudissent à tout effort ayant pour objet de faire connaitre au monde les héros de notre pays, verraient avec un sympathique intérêt quelques-uns de mes pauvres essais : c'est pourquoi je viens mettre sous leurs yeux la substance de l'un des plus importants.

(1) Le major Edmond Mallet, de Washington, D. C., est né à Montréal, P. Q., le 17 novembre 1842. Il est le fondateur de l'Institut littéraire Carroll, à Washington, et a été, pendant deux ans, inspecteur des Sauvages. M. Mallet est aujourd'hui chef de bureau au département de l'Intérieur, section des terres du gouvernement.

LE GARDEUR DE SAINT-PIERRE

EXPLORATEUR CANADIEN.

Jacques Le Gardeur, écuyer, sieur de Saint-Pierre, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, appartenait à la branche de Repentigny, de la noble famille Le Gardeur établie au Canada. La famille est originaire de Normandie et descend de Jean Le Gardeur sieur de Croysille, qui fut anobli en 1510. Charlotte de Corday, veuve de René Le Gardeur, sieur de Tilly, de Thury-Harcourt, en Normandie, petit-fils du sieur de Croysille, vint dans la Nouvelle-France en 1636, avec ses deux fils, Pierre Le Gardeur, sieur de Repentigny, et Charles Le Gardeur, sieur de Tilly, et sa fille Marguerite, femme de Jacques Le Neuf de la Potherie, et s'établit près de Québec. Pierre Le Gardeur et sa femme, Marie Favery, dont la Vénérable mère de l'Incarnation et l'intendant Talon vantent l'extraordinaire beauté de caractère, eurent trois enfants nés en France, et deux au Canada; le plus jeune des enfants français, Jean-Baptiste, qui hérita ensuite des titres de son père, épousa Marguerite Nicollet, fille de Jean Nicollet, qui découvrit le Wisconsin en 1634. De ce mariage est né Jean Paul Le Gardeur, premier sieur de Saint-Pierre, qui se distingua par ses découvertes et ses explorations dans l'Ouest, aussi bien que dans les guerres entre la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre.

Jacques Le Gardeur, second sieur de Saint-Pierre, que Washington visita dans la vallée de l'Ohio, était le plus jeune fils de Jean Paul Le Gardeur, sieur de Saint-Pierre, et de Josette Le Neuf de la Villière, sa femme, et naquit en 1701, à la seigneurie de Repentigny, située près de Montréal, qui avait été octroyée à Pierre Le Gardeur, sieur de Repentigny, en 1647. A l'âge de quinze ans, il servait déjà son pays chez les Sauvages. En 1732, il était enseigne dans l'armée coloniale, et, en 1735, il fut nommé commandant du fort Beauharnois chez les Sioux, sur le lac Pepin, dans le Minnesota, poste qu'il abandonna en 1737. Cette même année, étant lieutenant, il commanda une compagnie venue du Canada dans l'expédition contre les Chickasaws, et érigea un petit fort sur la rivière Yazoo, dans l'Alabama. En 1745, il conduisit des partis d'éclaireurs dans le voisinage de Saratoga et de Crown-Point (Pointe à la chevelure), dans l'état de New-York. L'année suivante, il conduisit une expédition en Acadie. Il fut envoyé pour commander le poste de Michillimakinac, en 1747, et rétablir l'ordre dans le

pays d'en haut : le gouverneur, M. de la Gallissonnière, le recommanda hautement pour sa conduite en cette circonstance, auprès de la cour de France. En 1750, il fut nommé capitaine et on lui donna le commandement d'une expédition chargée de continuer les explorations de la Vérendrye, le découvreur des montagnes Rocheuses. Il ne réussit pas, cependant, à trouver la rivière de l'Ouest (la rivière Colombie de l'Orégon) et ne pénétra personnellement que jusqu'à la Saskatchewan. Il revint à Montréal, en septembre 1753, et envoyé immédiatement au secours de Marin, commandant du district de la rivière Ohio et de ses dépendances, qui était dangereusement malade au fort LeBœuf.

A son arrivée à la rivière Ohio (Belle-Rivière) il trouva le capitaine Marin mort, et son parent, le chevalier de Repentigny, à la tête du fort. Au mois de décembre, le major Washington vint le voir, comme étant le chef de l'armée canadienne, pour le sommer, au nom du gouverneur de la Virginie, de quitter le pays. Il reçut Washington avec la plus grande courtoisie, et, au bout de trois jours, il remit sa réponse au gouverneur Dinwiddie. Cette lettre est un modèle de fermeté militaire aussi bien que de la noblesse des sentiments qui caractérisait l'officier canadien. Je la reproduis dans son entier :

" Monsieur,

" Comme j'ai l'honneur de commander icy en chef, M. Washington m'a remis la lettre que vous avez écrite au commandant des troupes françaises. J'aurais souhaité que vous lui eussiez donné ordre ou qu'il eût été disposé à aller jusqu'en Canada pour y voir notre général, à qui appartiendra, plus qu'à moi, de mettre en évidence les droits incontestables du Roy, mon maitre, sur les terres situées le long de l'Ohio et de réfuter les prétentions du Roy de la Grande-Bretagne à icelles.

" Je ferai passer votre lettre à M. le marquis du Quesne. Sa response sera ma loy, et, s'il m'ordonne de vous la communiquer, vous ne devez pas douter, Monsieur, que je ne vous la fasse parvenir en diligence.

" Pour la réquisition que vous faites de me retirer, je ne crois pas devoir y obéir. Quelles que soient vos instructions, les miennes sont d'être icy par l'ordre de mon général, et je vous prie, Monsieur, d'être persuadé que je tâcherai de m'y conformer avec toute l'exactitude et la résolution qu'on doit attendre d'un bon officier.

" Je ne sache pas qu'il se soit rien passé, pendant tout le cours de cette campagne, qu'on puisse regarder comme acte d'hostilité, ni comme contraire aux traités entre les deux couronnes, dont la continuation nous intéresse autant et nous est aussi agréable qu'aux Anglois. Si vous aviez bien voulu entrer dans le détail des faits qui font le sujet de vos plaintes, j'aurois eu l'honneur de vous répondre de la façon la plus satisfaisante qu'il m'eût été possible.

" Je me suis fait un devoir d'accueillir M. Washington avec toute la distinction due à votre dignité et à son mérite personnel, et je me flatte, Monsieur, qu'il me rendra la justice d'en être mon garant auprès de vous, ainsi que des témoignages du profond respect avec lequel

" J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

" LE GARDEUR DE SAINT-PIERRE,
" Du fort sur la rivière aux Bœufs.

" le 15 décembre 1753."

Le major Washington parle de M. de Saint-Pierre comme d'un soldat magnifique et d'un vétéran. Il était alors, en effet, un vétéran au service de son pays, mais il n'avait que cinquante-deux ans. Il fut remplacé par M. de Contrecœur peu de temps avant la capture de Washington et de son armée, au fort Nécessité, par Coulon de Villiers, frère de Coulon de Jumonville, et, l'année suivante, il commanda le corps des Sauvages alliés dans la malheureuse expédition du baron Dieskau, et fut tué dans le premier engagement à la bataille de Lake George (lac Saint-Sacrement), le 8 septembre 1755. Ses parents, MM. de Repentigny et de Montesson, furent blessés grièvement à la même bataille ; et, longtemps après la célébration du jour d'actions de grâces ordonnée dans la Nouvelle-Angleterre, en honneur de la victoire remportée à Lake George, ses fidèles Nipissings et Algonquins continuèrent à enlever des chevelures anglaises et irroquoises pour venger sa mort prématurée.

Quelques-uns des membres plus jeunes de la famille Le Gardeur émigrèrent en France après la capitulation du Canada, et se sont distingués comme généraux dans les armées françaises et comme gouverneurs de province. L'un d'eux commandait un vaisseau de la flotte de l'amiral de Grasse, venue en Amérique pour aider Washington à conquérir l'indépendance des Etats-Unis.

EDMOND MALLET.

ETUDES GEOLOGIQUES.[1]

R. P. Carrier, C. S. C.

(Suite.)

On dira peut-être que le temps (ce terme qui a donné lieu à tant et de si vives controverses) étant formé d'unités et de sous-unités, c'est-à-dire, d'heures, de minutes et de secondes, toutes de durées respectives toujours invariables, et dont les valeurs sont toujours constantes entre elles, ne saurait être qualifié de *long* ou de *court :* il est tout simplement ce qu'il est, hier, aujourd'hui, demain, toujours. Oui, sans doute, absolument parlant, on a raison. Cependant, il faut bien convenir que le qualificatif de *long* appliqué aux temps cosmologiques en général, et aux temps géologiques en particulier, a bien sa raison d'être en tant qu'il peut servir à indiquer à notre faible esprit, la vaste, l'immense étendue de ces temps-là, comparée à celle très restreinte, quelque chronologie que l'on adopte, qui embrasse l'entière existence de l'humanité. En effet, si, pour valeur de comparaison, l'on suppose donner à l'existence de notre globe la durée totale, disons d'un de nos jours de 24 heures, soit 86,400 secondes, la durée de l'existence de la race humaine, jusqu'à ce jour, c'est-à-dire, un espace de temps de 7 à 8,000 ans, ne représentera très certainement pas même une seule de ces 86,400 secondes ! Donc on peut dire avec raison que le temps de cette période géologique est long, très long, embrassant des centaines de millions d'années. Comment les géologues ont essayé de déterminer d'une manière sans doute bien peu approximative, la durée de millions d'années depuis la formation, je ne dirai pas de notre globe comme planète distincte ; car alors les astronomes réclameraient assurément des milliards d'années, mais seulement de la croûte terrestre, c'est ce que nous verrons plus tard. Qu'il me suffise de dire, en ce moment, que nos savants y sont parvenus, comme à peu près on parvient à computer le nombre d'années qu'il a fallu à

(1) *Revue d'août.*

100,000 Egyptiens pour la construction de leurs pyramides ; comme, d'ailleurs pour parler plus géologiquement, on peut déterminer assez approximativement la durée de temps requise par la rivière Niagara pour se creuser, par l'effet seul de l'excavation ou de l'érosion, un lit profondément encaissé, long de près de 7 milles en aval de sa célèbre cataracte, véritable canon aux parois presque verticales d'environ 250 pieds de hauteur moyenne, et cela en observant, comme on le fait très exactement depuis déjà bien des années, la valeur linéaire du recul de la chute vers le lac Erié. C'est ainsi que, se fondant sur les résultats, obtenus depuis plus de 50 ans, indiquant une rétrogradation d'à peu près $\frac{3}{4}$ de pied par an, ou 75 pieds par siècle, on arrive facilement à calculer en quelques minutes que cette rivière a dû mettre de 50 à 60,000 ans pour former sa profonde gorge ; et que, dans 150,000 ans d'ici, les effets physiques de désintégration restant les mêmes, cette vaste gorge se sera prolongée jusqu'au lac même où la grande rivière a sa source. C'est aussi par le même procédé d'observations répétées et exactes des effets d'accumulations contemporains que l'on peut dire approximativement combien d'années il a fallu aux récifs coralliens émergés et immergés de la péninsule floridienne pour se former à une épaisseur de 2,000 pieds, à raison de $\frac{1}{16}$ de pouce par an, qui est la valeur en hauteur souvent observée de ces accumulations de matières coralliennes dans cette région sous-tropicale. C'est encore en estimant l'énorme quantité de sédiments qu'entraîne annuellement le Mississipi, quantité annuelle que deux célèbres ingénieurs américains, les colonels Humphreys et Abbott, ont estimée à 750, 000,000 de pieds cubes, soit une masse d'alluvion de 1 mille carré et de 27 pieds d'épaisseur, que l'on peut calculer le nombre d'années qu'il a fallu à cette puissante rivière pour former tout l'immense delta qui inclut presque tout l'Etat de la Louisiane. Voilà, en peu de mots par quels moyens et par quelles méthodes, les géologues parviennent à calculer le temps sans prétendre jamais à une exactitude rigoureuse, car nul ne sait mieux qu'eux de combien de causes de perturbations ou obscures ou tout à fait inconnues, de circonstances d'altérations locales différentes des temps présents, il faut tenir compte dans des calculs de cette sorte ; voilà, dis-je, comment on peut, sans trop de témérité, fixer, d'une manière large, la longue durée des âges géologiques qui ont précédé la création de l'homme.

Ici, quelqu'un pourrait se récrier et me dire, comme on l'a dit

maintes fois : Quoi ! on nous parle de millions d'années, et cependant c'est un article de foi que le monde a été créé en six jours, y compris la création de l'homme, qui ne remonte pas au delà de 6 à 7,000 ans. Voilà la remarque aigre-douce que des hommes d'Eglise intelligents (d'ailleurs bien estimables à tous égards, mais dont la science n'était pas à la hauteur de leur religion) m'ont faite à moi-même plus d'une fois, me sachant quelque peu géologue, et, *comme tel*, me soupçonnant, sans aucun doute, d'une certaine teinture d'hétérodoxie ; mais vraiment une telle objection n'est pas sérieuse, et la seule réponse qu'il conviendrait de faire aux personnes irréfléchies ou incultes qui la formulent, ce serait ce léger et un peu dédaihaussement des épaules qui est, dit-on, une des idiosyncrasies du tempérament gaulois. Oui, répondrai-je, c'est, là certainement, un article de la foi catholique ; mais ce qui n'est nullement de foi, c'est la valeur ou laps de temps qu'il convient de donner à tous ces six jours, ou à chacun de ces six jours. Sont-ce des jours de 24 heures, ou bien des jours d'autant de millions d'années ? C'est ce que nul homme ne pourrait affirmer absolument, le magistère infaillible de l'Eglise ne s'étant pas prononcé là-dessus. Mais ce que nous savons, ce que tous les hébraïsants savent bien, c'est que le mot *jour*, en hébreu, a, quant à sa durée, un sens très indéterminé. En effet, ne lit-on pas dans les saintes Ecritures que " un jour pour le Seigneur est comme mille ans, et que mille ans sont comme un jour " ; que " au septième jour, le Dieu-Créateur se reposa de toute l'œuvre qu'il avait opérée " ? Or, ce septième jour a commencé après la création d'Adam, et il dure encore et durera jusqu'à la fin des siècles : c'est un jour auquel il n'est attribué aucun soir. On trouve aussi dans les saints Livres cent autres expressions comme celles-ci : " Le grand jour du Dieu Tout-Puissant " ; " le jour du Seigneur viendra comme un voleur " ; " le grand jour de la terreur des impies ". Ce jour-là, le dernier des jours, n'aura point de fin ; car c'est le grand jour des rétributions divines. De plus, comment et par quoi mesurera-t-on la durée du premier, du deuxième et du troisième jour respectivement, puisque les " luminaires dans le firmament du ciel destinés à servir de signes pour les jours ", n'étaient pas encore créés, et que rien encore ne " divisait le jour et la nuit " ?

Voici, au surplus, ce que M. l'abbé Vigouroux, prêtre de cette admirable Société de Saint-Sulpice qui a tant fait, et qui fait encore tous les jours, tant pour la religion dans notre France et dans notre Canada, et que nul ne peut, avec raison, accuser de favoriser en

quoi que ce soit des idées hétérodoxes, ou d'être animée d'un esprit de témérité et d'innovation en matière de dogmes catholiques ; voici, dis-je, ce que ce savant sulpicien écrit à ce sujet : " Dieu n'a certainement pas mis vingt-quatre heures à créer les astres, les plantes ou les animaux ; il lui a suffi, pour que tous ces êtres fussent produits, d'un acte instantané de sa volonté. Puisque Dieu n'a pu employer une journée entière à donner l'existence à chacune des espèces de créatures qui ont apparu pendant les jours génésiaques, il y a tout lieu de penser que le mot *jour* est ici une expression figurée. Bien des raisons tendent à le prouver et à établir que ce terme désigne une *époque*. 1°, en hébreu, *yôm* peut signifier et signifie en effet dans un grand nombre de passages de la Bible, une période indéterminée ; 2°, on ne peut exprimer, en hébreu, l'idée d'époque ou de période que par le mot *yôm* parce qu'il n'en existe pas d'autre en cette langue pour rendre cette idée ; 3°, puisque les trois premiers *yômim* n'ont pu être des jours solaires ou de vingt-quatre heures, le soleil n'existant pas encore, les trois derniers jours ne le sont pas non plus ; car rien ne nous autorise à établir arbitrairement une distinction entre ces deux séries de jours." M. Vigouroux ajoute que " si l'on doit entendre l'*yôm* de l'hébreu dans un sens métaphorique, ou comme une époque indéterminée, ainsi devons-nous entendre les deux expressions hébraïques *ereb* et *boger*, soir et matin." Et puis, quelle durée de temps faut-il donner à l'espace qui s'est écoulé entre le " *In principio* " et le premier des six jours ? Qu'est-ce qui nous empêche, je le demande, d'y mettre des millions et des millions d'années. Rien, certainement.

Ne nous attardons donc pas, comme le font bien inutilement, sinon imprudemment à mon avis, certains écrivains catholiques, à rechercher des raisons plus ou moins probables qui sembleraient militer en faveur d'une interprétation strictement littérale de la durée de ces six jours de la Création. Rien, assurément, ne nous oblige à entreprendre une tâche aussi ingrate qu'inutile. Pourquoi, je le demande, nous laisserions-nous aller à la remorque d'une certaine petite école, qui se tient *mordicus* sur le sens littéral du mot *jour*, et qui ne veut pas admettre plus de six mille ans depuis la création, non seulement de l'homme, mais du monde même, comme si elle voulait astreindre l'exégèse catholique à n'admettre que cette seule interprétation-là. Et, d'ailleurs, cette même école, toute respectable qu'elle soit sous d'autres rapports, est d'une crainte excessive, irrationnelle à l'endroit des progrès et des découvertes de la science

moderne, comme si les faits scientifiques dûment avérés, pouvaient jamais, en quoi que ce soit, infirmer ou contredire la parole révélée de Dieu ; Dieu étant l'Auteur également et de la science et de la Bible n'a pu se contredire lui-même, cela est évident. Cette même école, dis-je, ne fait cependant aucune difficulté d'interpréter les soixante-dix semaines de Daniel, non comme des semaines de jours, mais bien des semaines d'années ; sans quoi elle ferait mentir la célèbre prophétie de l'écrivain sacré. Acceptons donc, comme l'abbé Vigouroux, Mgr Meignan, les théologiens Pianciani et Palmieri, le philosophe Auguste Nicolas, etc., nous y engagent ; acceptons, sans nulle crainte de faire naufrage dans la foi, l'opinion de saint Augustin, de saint Jean Chrysostome, de saint Basile, de saint Thomas, lui-même, et, en général de tous les grands exégètes anciens et modernes, opinion que " *ces jours-là ne doivent pas être considérés comme des jours astronomiques*, des jours proprement dits de vingt-quatre heures chacun, c'est-à-dire, analogues à nos jours actuels ; mais comme des jours symboliques, ou pour des époques, des périodes de temps indéterminées plus ou moins longues du développement de la grande œuvre de la création de l'univers. Par là, sans faire aucunement violence à notre foi, nous nous rangerons résolument au nombre toujours grossissant de ceux qui admettent, comme absolument concluantes, les preuves si nombreuses et si frappantes de la science géologique : et sans faire aucune compromission avec les géologues, *parce qu'ils sont géologues*, nous croirons fermement, avec eux, que les roches, elles aussi, ont leurs annales claires, évidentes ; que tout homme qui a des yeux peut lire que, non seulement ces annales ne contredisent point les annales de Moïse, le premier et le seul infaillible de tous les géologues, mais même leur prêtent un admirable secours, ou plutôt les confirment en tous points, et cela d'une manière aussi providentielle qu'irréfragable. Sans doute, il n'est pas absurde de croire que Dieu, dans son omnipotence, ait bien pu produire, comme le supposent certains apologistes de la religion chrétienne, les continents, les montagnes, ainsi que toute la série des âges avec tous les innombrables fossiles de plantes et d'animaux divers, marins et terrestres qui les distinguent entre eux, produire tout cela, dis-je, en quelques centaines d'heures, en six fois vingt-quatre heures. Mais, encore une fois, quelle nécessité y a-t-il pour nous d'admettre une chose si en dehors de la marche que le Créateur a imprimée à la nature elle-même ; et que, sous l'impulsion et la direction de son admirable providence, elle poursuit encore

majestueusement, lentement, sûrement, sans aucun arrêt ni soubresaut tous les jours ? Pourquoi n'admettrons-nous pas plutôt que ce même Dieu créateur " qui fait toutes choses avec nombre, poids et mesure," a voulu, dans les desseins de sa sagesse infinie, ce développement graduel, lent et long que l'on admire, à chaque page, dans le grand livre de la paléontologie, livre d'une épaisseur totale d'une vingtaine de milles, et dont presque chaque feuillet contient des inscriptions, des hiéroglyphes, des images ou empreintes que l'on peut presque toujours identifier et classer par ordre chronologique de formations ou de créations successives ? On voit clairement dans ce grand livre de roches, *in situ*, comme on lit dans le livre en parchemin de l'auteur inspiré de la Genèse, que le plan du Créateur, dans la formation des êtres qui ont existé sur notre globe, a été un procédé de développement du simple au composé, et du moins parfait au plus parfait. En effet, Moïse nous dit formellement que le règne minéral, les roches arides et nues, a précédé le règne végétal, l'herbe et les arbres de toutes espèces ; celui-ci, le règne animal, les poissons, les oiseaux et les quadrupèdes ; et enfin celui-ci, le règne humain. (En bonne orthodoxie, soit dit ici entre parenthèse, il convient de compter quatre, et non pas seulement trois règnes dans la nature, le règne psychologique constituant le quatrième règne). Donc d'après l'Historien sacré, écrivant sous la dictée de Jéhovah, qui seul pouvait lui faire connaître les faits qui s'étaient passés avant la création d'Adam, le premier homme, voici l'ordre exact de la production des êtres : Avant le troisième jour génésiaque nulle vie n'existait sur le globe qui était désert et vide ; mais, au commencement de ce jour-là, apparut " l'herbe," c'est-à-dire, toutes les plantes infimes, telles que les lichens, les algues, les mousses et autres plantes inférieures. Dans le cours de ce même jour, " les arbres," c'est-à-dire, les plantes plus développées et plus parfaites, furent produites, telles que les acrogènes, les conifères et autres arbres de même nature. Le 4ème jour se passa sans la production d'aucune créature vivante ; mais au 5ème jour apparurent d'abord " les poissons," c'est-à-dire, non seulement les poissons proprement dits, mais encore tous les êtres qui se meuvent et ont vie dans les eaux, les protozoaires, les polypes, les mollusques, les trilobites et autres crustacés marins ; puis vinrent " les reptiles " aquatiques, et enfin " les volatiles " de l'air, les oiseaux. Les airs et les eaux ont maintenant leurs habitants ; la terre va recevoir les siens d'un ordre plus élevé, plus parfait. Au 6ème jour, apparurent d'abord " les animaux

muets," ou brutes ; puis ensuite les "reptiles terrestres," et enfin les "bêtes de la terre," c'est-à-dire, les animaux sauvages et domestiques. Vers le déclin du 6ème jour, la vie végétative et la vie animale se voyaient de toutes parts dans la mer, dans l'air et sur la terre. Il ne manquait que le roi de tous ces êtres animés. Jéhovah-Elohim va, non pas le produire de quelque chose, ou le faire produire par quelque chose, mais le créer, création spéciale, distincte, solennelle. Il va lui-même produire directement un être semi-corporel et semi-spirituel qui sera le couronnement absolu de toute l'œuvre de la Création.

Ecoutons, plutôt, ce colloque adorable entre les trois Personnes divines : "Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance, et qu'il commande aux poissons de la mer, et aux oiseaux du ciel, et aux bêtes et à toute la terre, et à tous les reptiles qui se meuvent sur la terre. Et Dieu créa l'homme à son image ; il le créa à l'image de Dieu ; il les créa homme et femme." Paroles d'un caractère de lyrisme si transcendant dans leur extrême simplicité qu'on ne saura jamais en pénétrer toute la mystérieuse profondeur....

Que nous dit la géologie au sujet de la formation successive des êtres ? Les indications qu'elle montre et les faits qu'elle révèle infirment-ils ou confirment-ils le récit mosaïque ? Ils le confirment absolument. Dana, Barrande, Agassiz, Lapparent, Dawson, paléontologistes distingués qui occupent les plus hauts sommets de la science géologique, ont, tous les cinq, écrit au long et savamment sur cet important sujet ; ils ont démontré, d'une manière irréfutable, victorieuse, que la géologie en général, et la paléontologie en particulier, bien loin de contredire le récit de Moïse, le confirment en tous points. On peut donc dire, en toute vérité, que la paléontologie, par l'observation, et la géogonie, par l'inspiration, se sont donné la main ; et ce fait, glorieux à tous égards, fournit une des preuves les plus manifestes et les plus éclatantes de l'inspiration du Pentateuque. En effet, qu'est-ce que les couches ou strates fossilisées indiquent ? En commençant par les plus inférieures qui sont nécessairement les plus anciennes, on voit qu'elles-mêmes reposent sur des roches dépourvues absolument de tous vestiges de vie végétale ou animale. Les premiers indices, de bas en haut, de vie végétale se révèlent par la présence de graphites dont l'origine est probablement due à une flore marine contemporaine de leur formation. Cette flore primitive fut suivie d'une autre, également marine, représentée par des fucoïdes et autres algues les plus

infimes de toutes les plantes, et qui sont bien inférieures aux plantes terrestres, telles que les lichens, les champignons et les mousses qui n'apparurent que plus tard. En remontant, à grands pas ces très anciennes strates de roches fossilisées, on rencontre enfin les premiers animaux marins : des protozaires microscopiques de forme extrêmement simple ; mais ce ne sera qu'après avoir passé quatre ou cinq autres faunes marines, qu'apparaîtra le premier animal terrestre qu'on nommera *Telerpeton Elgineusis.* Dans notre ascension vers les formations récentes, on a vu quantité de poissons d'abord et de reptiles ensuite de formes étranges ; mais pas un seul oiseau ni aucun quadrupède : on ne les verra que plus haut. Y verra-t-on alors des traces de l'homme fossile ? On les a cherchées longtemps ; on a même cru les voir souvent ; mais peine perdue, efforts inutiles ! On n'a pu trouver des restes humains que dans des terrains de formation très récente, et qui, par conséquent, n'annoncent pas du tout une haute antiquité ; c'est-à-dire, dans ces terrains qui sont présentement en voie de formation. " A quelque point de vue que l'on se place," observe très judicieusement et très orthodoxement M. de Lapparent, l'éminent professeur de géologie à l'Institut catholique de Paris, " l'homme ne peut appa-apparaître que comme le couronnement du monde organique, après que le règne animal et le règne végétal ont reçu l'un et l'autre tous leurs développements. Or, à l'époque tertiaire, où quelques obscurs géologues ont cru voir des traces de l'homme fossile, ces developpement, sont encore beaucoup trop incomplets pour que la présence de l'homme sur la terre ne soit pas considérée comme un véritable anachronisme." Voilà un bon témoignage de la part d'un vrai savant et d'un excellent catholique. L'homme étant destiné, par sa nature même, à être le roi de la nature, il convenait donc à la sagesse divine de créer d'abord tous ses sujets, et d'établir toutes les conditions climatériques et autres pour sa conservation et son bien-être, sur n'importe quel point du globe qui devenait, en quelque sorte, sa propriété pure et simple sous la suprême domination du Dieu-Créateur et souverain Maître de toutes choses, ainsi qu'il l'a formellement dit : "*Replete terram, et subjicite eam, et dominamini,*" etc.—" Remplisez la terre, et soumettez-la, et dominez sur toutes choses." On me permettra de traduire ici les paroles profondément religieuses d'un autre célèbre géologue, l'Américain Dana : " L'homme, dit-il, quoique semblable aux autres mammifères par sa structure, et même par les homologies de chacun de ses os et par

chacun de ses muscles, est doué d'une nature spirituelle qui lui fait entrevoir une autre ère, celle des existences purement spirituelles. Le septième jour, le jour du repos de l'œuvre de la création, est la période de préparation pour l'homme vers cette nouvelle existence ; et c'est pour avancer cette fin spéciale que, en strict parallélisme, le Dimanche, le Sabbat, vient après chaque six jours de travail de l'homme. "Le récit de la Bible, continue-t-il, est par conséquent profondément philosophique dans le plan de la création qu'il nous présente. Ce récit est à la fois vrai et divin : c'est une déclaration de qualité d'auteur et de la création et de la Bible, inscrite sur la première page du Livre sacré. Il ne peut y avoir aucun conflit entre les deux livres du suprême Auteur. Tous les deux sont des révélations faites par lui à l'homme. Le plus ancien des deux livres, (le livre des roches de la croûte terrestre), nous montre des harmonies divinement faites, s'élevant d'un passé profond et atteignant leur propre hauteur quand l'homme parut sur la scène ; le second livre enseigne les relations de l'homme avec son Créateur, et parle de bien plus transcendantes harmonies encore dans un éternel futur."

Je citerai encore, en terminant, le témoignage de deux autres grands géologues : quand on traite des questions aussi importantes que celle que j'expose dans cette étude, il importe de s'entourer des plus hautes et des plus respectables autorités.

Cuvier, que l'on peut appeler le père de la paléontologie, dans son fameux *Discours sur les révolutions du globe*, remarque, avec une admirable lucidité d'expression et une autorité incontestable, que "la vie n'a pas toujours existé sur notre globe ; et, dit-il, il est facile à l'observateur de reconnaître le point où elle a commencé à déposer ses produits. Le granit est la pierre qui s'enfonce sous toutes les autres, soit qu'elle doive son origine à un liquide général qui auparavant aurait tout tenu en dissolution, soit qu'elle ait été fixée par le refroidissement d'une masse en fusion. Des roches feuilletées s'appuient sur ses flancs ; des schistes et des roches talqueuses se mêlent à leurs couches ; enfin, des marbres à grains salins et des calcaires sans coquilles sont le dernier ouvrage par lequel ce liquide inconnu, cette mer sans habitants, semblait préparer des matériaux aux mollusques et aux zoophytes qui bientôt devaient déposer sur ce fonds d'immenses amas de leurs coquilles ou de leurs coraux. La vie qui voulait s'emparer de ce globe, semble, dans ces premiers temps, avoir lutté avec la nature inerte qui dominait auparavant. Ainsi, on ne peut le nier, les masses qui forment au-

jourd'hui nos plus hautes montagnes ont été primitivement dans un état liquide. Longtemps après leur consolidation, elles ont été recouvertes par des eaux qui n'alimentaient point de corps vivants."

Un autre célèbre géologue, Barrande, complète ce tableau des anciens âges géologiques, en disant : "La végétation a précédé l'apparition des animaux aussi bien sur la terre que dans la mer. En outre, la gradation établie par Moïse dans la création du règne végétal s'accorde avec les faits de la science : germes ou fucus, herbes, plantes et arbres. L'observation montre, en effet, que les végétaux qui offrent une organisation plus élevée sont apparus beaucoup plus tard que les types inférieurs du règne végétal. Moïse, du reste n'établit que l'ordre relatif des époques ; il fait abstraction de l'histoire du développement des êtres, dont il rappelle cependant les principales formes successives. Le fait de l'existence des animaux terrestres ressort incontestablement de toutes les observations géologiques faites jusqu'à ce jour. L'animal le plus ancien que l'on connaisse avoir respiré sur la terre, un reptile téléosaurien, appartient à l'étage supérieur de la période dévonienne."

En outre, l'ordre suivi par Moïse dans l'énumération des animaux depuis ceux qui sont rampants, c'est-à-dire les mollusques et les sauriens jusqu'aux poissons et aux grands cétacés, correspond parfaitement avec l'ordre observé dans la série des couches géologiques. En ce qui touche les oiseaux, on conçoit que certains genres ont dû exister dans les époques les plus anciennes, puisqu'ils vivent de poissons, de mollusques et d'autres animaux marins. Cependant, les restes les plus anciens que l'on en connaisse aujourd'hui ne remontent pas au-delà de l'époque triasique. Quant aux animaux terrestres, géologiquement comme bibliquement, leur apparition est moins ancienne encore et elle a été sans aucun doute successive comme chez les animaux marins. Chaque type plus ancien disparaît après une existence plus ou moins longue pour faire place à des types nouveaux, le développement dans la suite des temps ayant lieu, soit par un acte nouveau et répété du Créateur lui-même, soit par l'effet des lois primitivement établies par lui." En étudiant à ce point de vue, l'histoire de la création du règne végétal et du règne animal donnée par Moïse, on reconnaît, dit encore M. Barrande, "qu'elle est en parfaite harmonie avec celle que la géologie a déduite de l'étude stratigraphique des roches sédimentaires et des restes organiques, soit végétaux, soit animaux, qu'elles renferment."

(A suivre.)

LOUIS CHAMBALON.

(1688-1716).

Parce que les grandes lignes de notre histoire sont tracées, que tout le monde ou à peu près les connait ou les devrait connaitre, il ne faut pas pour cela négliger les petits détails. Nos arrière-neveux nous devront cet ombrage. Une fois les sommets atteints, dégagés et mis en pleine lumière, il reste encore à descendre dans les ravins, à suivre les sentiers perdus, à tourner chaque buisson pour ainsi dire.

Je pense que tout paroissien devrait connaître d'abord l'histoire de chaque famille, de chaque arbre, de chaque pierre de son village. Connais-toi, toi-même, avant de chercher à connaitre les autres. Si tous ceux qui s'occupent à fouiller dans nos archives prenaient chaque année leur douzaine de colons quelque obscurs qu'ils fussent, et essayaient d'en refaire l'existence, nous aurions avant longtemps une histoire complète de la race en Amérique. Pour les vrais chercheurs, plus l'époque de la vie serait éloignée, plus les chairs et les nerfs seraient malaisés à replacer sur les ossements blanchis, plus la jouissance serait grande une fois la difficulté vaincue.

La plupart du temps la présence d'un individu n'est signalée dans la colonie que par sa participation à quelques actes de l'état civil : naissance, mariage ou sépulture. Ce sont là des jalons, mais ce n'est pas toute la vie.

What's in a name? Que de choses dans un nom ? Quand ce colon est-il né ? D'où était-il originaire ? Quand est-il venu dans le pays ? Quelle était sa famille en France ? Où s'est-il fixé une fois rendu à destination ? Quelles ont été ses alliances ? Qui l'a poussé sur ces rives ? A quelles sollicitations a-t-il cédé ? Etait-il soldat, laboureur, marin ou charpentier ? Comment a-t-il vécu ? Quelles étaient ses relations d'affaires ? Quel rôle a-t-il joué ? Où et quand est-il mort ? De quelle maladie, en quelles circonstances, à quel âge ? Avait-il du bien ? A qui l'a-t-il laissé ? A-t-il eu des descendants ? Quels sont-ils ? Qui nous dira son caractère, ses habitudes ?

Il est bien difficile de démêler un écheveau long de deux siècles. Ce sont des registres perdus, oblitérés, illisibles. Les uns sont nés et ont pris femme en France, paraissent un instant dans la colonie et s'en vont sans qu'on puisse trouver leur trace. Combien sont morts dans un sillon obscur, sur un champ de bataille, ou dans une embuscade d'Iroquois ? D'autres, nés à Québec, mariés au Détroit, ont fait baptiser leurs enfants à la Nouvelle-Orléans et sont allés mourir à la baie d'Hudson. On croit tenir toute la chaîne qu'un anneau manque encore. Nos ancêtres n'ont pas mené, comme nous, la vie du pot au feu. Ils ont vécu dans une époque tourmentée. Et c'est justement ce qui fait qu'à coup sûr, dans la vie de chacun d'eux, on peut trouver un épisode intéressant, digne d'être connu dans la famille ou d'être raconté. J'en pourrais citer cent exemples.

> ..... Sans en chercher la preuve
> En tout cet univers, et l'aller parcourant,
> Dans *Louis Chambalon* je la treuve.

Louis Chambalon, qui fut notaire à Québec de 1692 à 1716, était un Mirebalais, c'est-à-dire, qu'il était né à Mirebeau, alors capitale d'un petit pays de France, et qui eut l'honneur de donner au Canada les premiers ânes qu'il ait jamais possédés. On sait que son père exerçait dans sa ville l'honorable profession de médecin.

Avant de briller dans la docte confrérie des tabellions, Louis Chambalon s'occupa d'abord de commerce. En 1688, il était commis chez le sieur Hazeur, à Québec.(1) Dans l'automne de l'année suivante (2 octobre 1689), il fit marché avec le fameux voyageur Nicolas Perrot de le suivre au pays des Outaouais en qualité de commis procureur. Ses fonctions consistaient à faire les écritures de Perrot, à tenir en bon ordre les marchandises et les pelleteries, à avoir l'œil à ce que personne ne fît aucun tort à son patron, à payer les engagés, à sauvegarder ses intérêts autant que le devoir et l'honnêteté l'obligeraient. Perrot, de son côté, convint de faire mener Chambalon au pays des Outaouais et de le ramener sans qu'il fût en aucune manière obligé de se mettre à l'eau, ni de faire aucun portage ni travail, si ce n'est celui d'administrer ses affaires. Chambalon avait le privilège d'apporter deux capots, une couverte, six chemises, sa cassette pleine, huit on dix livres de tabac et un fusil pour traiter à son profit. Il devait recevoir, en outre, comme salaire

(1) Greffe de Gilles Rageot.

annuel, la somme de mille livres payable en castor ou en lettres de change sur le magasin de Québec, à son choix.

Chambalon partit de Québec au printemps de 1690 (mars) pour se rendre au pays des Outaouais, ainsi qu'il avait été convenu. La vie des bois au milieu des Sauvages ne lui alla guère. Aussi, au mois de juin de l'année suivante (le 12) il était de retour à Québec et contractait, ce jour-là, mariage avec Marie-Anne Pinguet, veuve de son ancien patron, Léonard Hazeur-Desormeaux.

Chambalon, qui était de bon sang bourgeois,unissait sa fortune et son sort à une excellente famille de la colonie. Son beau-père, Noël Pinguet, avait de la fortune. Il avait épousé la fille d'un président au grenier à sel de Vervins, en Picardie. Ses enfants reçurent une excellente éducation. Deux de ses filles moururent religieuses aux ursulines de Québec. L'une d'elles, qui porta le nom de mère Marie-de-l'Incarnation, fut supérieure de ce monastère de 1706 à 1712. L'aîné des garçons de Pinguet fut prêtre et chanoine de la cathédrale de Québec. Un autre, Pierre Pinguet de Montigny, qui avait épousé une Testard de Folleville, ayant embrassé la carrière des armes, fut tué par les Anglais au combat de la Prairie, en 1691. Le quatrième de ses enfants, Jacques Pinguet de Vaucour, fut seigner du fief Saint-Luc à Saint-Pierre de la rivière du Sud, et juge de la seigneurie de Notre-Dame des Anges, près de Québec.C'est de lui que descendaient les deux notaires Pinguet qui exercèrent à Québec de 1725 à 1751. (1)

Au mois de janvier 1692, le notaire Gilles Rageot qui exerçait sa profession à Québec depuis 1666, mourut, et l'intendant Champigny choisit Louis Chambalon pour lui succéder. Jacques Pinguet de Vaucour était allié par sa femme, Anne Morin, à la famille Rageot, et l'on doit supposer qu'il sollicita cette charge pour son beau-frère Chambalon. C'était la coutume du temps de donner ces emplois comme une espèce d'héritage aux membres d'une même famille.

Gilles Rageot avait d'abord été nommé notaire à Québec par la compagnie des Indes occidentales en 1666, sur la proposition de M. Le Barrois. Le roi Louis XIV le confirma dans cette charge par une commission datée du mois de mai 1675.

Le choix que l'intendant Champigny avait fait de Chambalon

(1) Jacques Pinguet de Vaucour (1725-1748).
Nicolas Pinguet de Bellevue (1749-1751).

pour succéder à Rageot, fut également confirmé par le roi en 1694. Rageot et Chambalon ont été les deux seuls notaires, sous tout le régime français, qui reçurent directement leurs nominations de la métropole. Les lettres de ratification accordées à Chambalon furent insinuées au greffe de la prévôté de Québec et se lisent comme suit:

DE PAR LE ROI

Sa Majesté étant informé que le Sieur Louis Chambalon s'est acquitté à la satisfaction du public des fonctions de l'office de notaire royal de Québec depuis le dix décembre 1692 (1) jusqu'à présent qu'il a été établi dans ses fonctions à la place du sieur Rageot par Champigny, intendant, en attendant que Sa Majesté en eût pourvu et étant satisfait des services dudit Chambalon veut qu'il continue l'exercice.

A Versailles, 26 avril 1694.

(1) De fait, Chambalon commença à pratiquer en mars 1692. Son greffe contient 187 pièces pour cette année.

Comme Chambalon était allié aux meilleures familles bourgeoises de la colonie et qu'il avait reçu sa nomination directement du roi,sa clientèle se recruta dans la classe riche, parmi les hauts fonctionnaires et les gens en vue. Aussi son greffe est-il très intéressant à étudier, tant au point de vue historique qu'au point de vue des relations sociales.

C'est lui, par exemple, qui, en 1693, fit l'inventaire des papiers de la Fabrique de Québec. En 1703, il rédigeait la transaction qui fut arrêtée à la suite d'une assemblée genérale entre Messieurs du Séminaire et les curés et les marguilliers de Québec. On sait les dissensions qui eurent lieu, dans le temps, au sujet du partage des terrains qui devaient appartenir à ces différentes corporations.

Sous la date du 22 janvier 1699, on trouve un acte de fondation pour les écoles de Québec par Mgr de Saint-Valier.A la demande de cet évêque et sur le paiement par lui d'une somme annuelle de 400 livres, le Séminaire de Québec se charge de fournir et entretenir un maître d'école capable d'instruire, de montrer et enseigner à lire et compter aux enfants de la ville et des environs.

Le 18 octobre de la même année,c'est le procès-verbal d'une assemblée des trois Etats de la colonie, où il fut décidé de députer en France MM. d'Auteuil, Juchereau et Pacaud pour former une compagnie qui se chargerait de la recette des castors et pour régler les contestations qui s'étaient élevées entre M. de Villebois et les habitants du pays. Il fut convenu de payer, à chacun d'eux pour leurs depenses, une somme de 6000 livres. Tous les principaux personnages ecclésiastiques et civils de l'époque assistaient à cette assemblée: clergé, noblesse et tiers ordre.

Chambalon était l'homme de confiance dans Québec. C'est chez lui, qu'en 1702, on déposa toutes les déclarations,ordonnances,billets, requêtes et autres papiers concernant la monnaie de cartes. C'est à lui, encore, qu'Antoine de Lamothe de Cadillac, nommé gouverneur de la Louisiane, et obligé de s'embarquer incessamment pour la France pour y recevoir les ordres du ministre avant de se rendre dans son gouvernement, confiait ses papiers et les affaires qu'il avait à régler dans le pays. (1)

Chambalon avait préparé et rédigé, en son temps (1702), toutes les conventions qui furent arrêtées entre les directeurs généraux de la Compagnie de la colonie et Lamothe de Cadillac au sujet du commerce à faire au fort Pontchartrain du Détroit dont il était le commandant. C'est dans ces actes que l'on voit que Lamothe de Cadillac administrait toutes les affaires commerciales de cette Compagnie au Détroit, qu'il recevait d'elle en retour un salaire de deux mille livres et qu'il était nourri à ses dépens, lui et à sa famille. Le sieur de Tonti, qui commandait sous Lamothe de Cadillac, devait lui aussi être nourri par la Compagnie et recevoir d'elle un salaire d'un tiers moins élevé que celui de son chef. Une série de pièces nous fait toucher du doigt tous les détails de l'organisation primitive de la colonie du Détroit : engagements d'ouvriers et de gens de métiers, contrats pour la fabrication des biscuits à échanger en traite avec les Sauvages,états de comptes de marchandises à traiter, transactions avec les divers co-sociétaires de Lamothe intéressés à la traite de ces parages, les Levasseur de Néré, les Normand de la Brière, les Bouchard et les Chabot. Lamothe de Cadillac était, en définitive, le haut et puissant seigneur de ces contrées. Il y avait même un secrétaire pour rédiger tous ses ordres et commandements. Cet emploi fut longtemps occupé par un Véron de Grandménil qui finit par mourir notaire et greffier aux Trois Rivières.

Une autre série de documents nous initie aux secrets de la traite sur les rives de la baie du Nord. On y apprend le nom de ceux qui formaient partie de la Compagnie du Nord,avec la mise de fonds de chacun dans cette entreprise.

M. Doudiette	73,193 livres
De Monic	2,419 "
Marnot (2)	5,000 "
François Duprat (3)	4,872 "

(1) Novembre 1711.

(2) Marchand de Paris ; (3) marchand de la Rochelle ;

Aubert de la Chenaye	22,226	livres
Patu	5,471	"
François Hazeur	17,521	"
François Pachot	10,373	"
Veuve Jean-Baptiste Migeon de Bransac (1)	5,459	"
Jean Le Picart	6,049	"
Charles Macard	5,339	"
Mathieu De Lino	2,468	"
Jean Gobin	1,792	"

En 1697, le roi faisait écrire à cette Compagnie "qu'il avait bien voulu faire encore la dépense d'un armement de cinq de ses vaisseaux pour aller attaquer et prendre sur les Anglais le fort de Bourbon de la baie du Nord, afin de leur ôter le commerce du castor dont la possession de ce fort, à cause de la proximité des nations supérieures qui fournissent le meilleur, leur donne la préférence à l'exclusion des Français et au préjudice de la Compagnie du Canada établie pour le commerce de cette baie." Il consent à rétablir la Compagnie et à lui faire remettre le fort en l'état qu'il sera trouvé avec les armes et munitions en remboursant les dépenses de l'entretien et de la subsistance de la garnison depuis la prise jusqu'au temps que la Compagnie se remettra en possession. Frontenac soumit ces propositions aux intéressés de la Compagnie qui déclarèrent qu'il leur était impossible, vu les avances déjà faites, de soutenir les dépenses nécessaires pour garder le fort Bourbon sans le secours du roi. Une fois la guerre terminée, la Compagnie se déclarait consentante à maintenir et garder ce fort.

A lire encore, au même dossier, les diverses conventions que la Compagnie du Nord avait l'habitude d'arrêter avec ceux qu'elle engageait pour aller faire la traite dans cette région.

On sait les exploits du grand d'Iberville dans la baie d'Hudson, mais on ignore généralement les détails d'organisation de ces expéditions fameuses qui devaient couvrir de gloire le nom canadien. C'est dans les papiers de Chambalon qu'on trouve les conventions que d'Iberville et Sérigny firent avec les Canadiens qui s'engageaient à aller, avec eux, prendre les postes que les Anglais possédaient dans la baie du Nord. D'Iberville et Sérigny fournissaient les munitions et les vivres nécessaires à l'expédition. Chaque Canadien fournissait son fusil, sa corne à poudre et ses hardes. Les Cana-

(1) Avocat au parlement, autrefois de Montréal.

diens avaient la moitié de toutes les prises faites tant par mer que par terre. Ils avaient aussi la moitié de tous les profits de la traite. D'Iberville fournissait les marchandises, qui lui étaient remboursées en castors. Il avançait à chaque Canadien, avant son départ, une somme de quarante livres. Chaque Canadien pouvait apporter pour cent livres de marchandises pour traiter à son profit particulier. Il pouvait traiter son fusil et sa corne à poudre, lorsqu'on serait sur le point de revenir au pays. La chasse des menues pelleteries appartenait à chaque particulier qui la faisait.

C'était une véritable société que d'Iberville contractait avec ses soldats. Une fois l'expédition terminée, le partage des dépouilles se faisait, mais les forts, les maisons et l'artillerie servant à la défense des places demeuraient au roi. Cette convention datée de 1694 fut suivie, quelques jours après, d'un acte par lequel d'Iberville faisait à sa femme donation de tous ses biens, au cas où il mourrait dans son expédition de la baie du Nord. (1)

Ceux qui aiment à connaître la vie d'intérieur de cette époque déjà lointaine pourront lire la convention par laquelle Marguerite Amyot, veuve Jean Joly, boulanger, s'engageait envers Jean de la Bourdette, maître d'hôtel de Frontenac, à lui fournir tout le pain bis et blanc pour la subsistance et entretien de la maison de Monseigneur, pendant deux ans, à raison de quarante livres de pain par chaque minot de blé, le tiers de pain blanc, les deux tiers de pain bis. (25 janvier 1694).

Le 25 mai 1703, Chambalon fut appelé au château Saint-Louis pour y recevoir le testament du gouverneur de Callières. Ce gouverneur délaissa tous ses biens à son frère, le marquis de Callières, qui était son seul et unique héritier. Il fit don de 1200 livres de France aux Récollets pour l'achèvement de leur couvent de Québec, à la charge de faire célébrer un service annuel à perpétuité pour le repos de son âme et celle de son héritier. Il partagea sa garde-robe, ses habits et sa vaisselle entre son secrétaire le sieur de Hauteville, Beaufort son maître d'hôtel, et Gillet son valet de chambre. Il demanda que son cœur fût mis dans une boîte de plomb ou d'argent, jusqu'à ce que son frère le marquis fît connaître ses intentions.

Homme exemplaire et rangé, Chambalon faisait l'édification de

(1) 10 août 1694.—Le 7 août on baptisait à Québec l'enfant que sa femme, Marie-Thérèse Pollet, lui avait donné, au mois de juin précédent, sur les bancs de Terreneuve.

toute la ville de Québec par sa pieté (1). Ses sentiments religieux furent parfois mis à une rude épreuve.

Par exemple, en 1694, lorsqu'il prit fantaisie à Frontenac de faire jouer, dans Québec, la pièce de Tartufe, l'évêque avait fulminé, dans des mandements restés célèbres, contre les comédies et les acteurs qui se prêtaient à les représenter. Le lieutenant de marine, Jacques de Mareuil, un des comédiens-amateurs de l'époque, s'emporta fort contre le zèle épiscopal. Un jour, le curé de Québec, qui était alors M. Duprez, monta en chaire pendant la grand'messe paroissiale et donna lecture d'une espèce de monitoire dans lequel de Mareuil était nommément attaqué. Celui-ci voulut avoir copie de cet écrit, mais le curé lui fit réponse qu'il l'avait remis à l'évêque par les ordres duquel il l'avait lu. Il s'adressa alors aux notaires Genaple et Chambalon afin de faire présenter au curé des sommations légales. Les deux notaires se refusèrent à une semblable procédure qui leur semblait fort irrespectueuse et sortir complètement de leur ministère. M. de Mareuil s'en plaignit à l'intendant qui ordonna à Chambalon d'avoir à faire les actes requis, sur paiement de son salaire. Le brave tabellion dut s'exécuter, mais ce n'est pas sans avoir fait remarquer, dans son procès-verbal, qu'il y était forcé. Comme le curé avait remis le monitoire en question à l'évêque, il fallait sommer celui-ci à son tour. Chambalon s'y refusait obstinément. L'intendant Champigny dut intervenir de nouveau. " C'est en vain, dit Chambalon, que tous les respects et les vénérations que nous portons à l'évêque nous ont obligés à prier M. de Mareuil de faire choix d'un autre notaire, il a obtenu contre nous une ordonnance qui nous force d'agir contre nos intentions." L'évêque ne voulut pas recevoir le lieutenant de Mareuil qui accompagnait Chambalon au palais épiscopal, mais, prenant le notaire en particulier, il lui dicta cette réponse : " Jusqu'à présent nous avons agi en véritable père et nous avons averti plusieurs fois et fait avertir, par deux personnes d'autorité et très dignes de foi, le sieur de Mareuil; mais oubliant la qualité d'enfant, au lieu de se soumettre à l'Eglise, il recourt aux sommations réitérées, nous informerons la cour de toutes les impiétés qu'il a dites dont une partie est venue à notre connaissance. Elle y apportera les remèdes convenables, si Messieurs les Gens du Roi, en

(1) *Les ursulines de Québec*, Vol. 2, p. 216. Dans le même ouvrage, l'on voit que Chambalon fut tuteur des enfants de M. le chevalier des Meloises auquel il était allié par les Dupont.

ce pays, ne jugent à propos d'en faire informer et d'y rémédier eux-mêmes."

Dans l'été de cette même année 1694, Monseigneur de Saint-Vallier ayant frappé d'interdit l'église des Récollets, à Montréal, ces religieux voulurent lui faire des sommations respectueuses. C'est encore à Chambalon qu'ils s'adressèrent, et, sur son refus, l'intendant dut lui intimer l'ordre d'agir.

Voici comment Chambalon se justifie de la violence qui lui est faite : "Nous, pour obéir à l'ordonnance de mondit seigneur l'intendant, (quoy que contre nos intentions par les respects et soumissions que nous avons pour la personne de mondit seigneur et pour sa dignité épiscopale et pour satisfaire aux intentions du roi et à l'obligation de notre charge,) nous nous sommes transporté, sur le réquisitoire du Révérend père Hyacinthe Perreault, jusqu'au palais épiscopal de mondit seigneur l'évêque de Québec où étant, après avoir très respectueusement rendu nos respects et nos soumissions à Sa Grandeur, nous l'avons très humblement suppliée de recevoir copie signée dudit Révérend père de l'acte de déclaration et protestation que lesdits Révérends pères Récollets font avec tous les respects et déplaisirs sensibles à Sa Grandeur, s'y croyant par une très grande nécessité obligés pour les raisons y énoncées. Laquelle copie, Sa Grandeur, par sa prudence accoutumée, a reçue de nos mains sans aucune difficulté, dont du tout nous avons fait le présent acte pour servir et valoir en temps et lieu à qui il appartiendra."

Le dernier acte signé par Chambalon est du 24 mai 1716. Une ordonnance de l'intendant Raudot, du 26 novembre 1707, nous apprend que Chambalon souffrait alors de la goutte. "Ces incommodités dont il souffre quasi-continuellement, ajoute le papier officiel, le mettent hors d'état de faire, pendant ce temps, les fonctions de sa charge. Cela fait tort au public qui n'a pas suffisamment de notaires pour les actes qu'il faut passer journellement ; en conséquence Etienne Dubreuil, huissier du Conseil supérieur, est nommé notaire à Québec." (1)

Cette nomination n'empêcha pas Chambalon de continuer l'exercice de sa profession. De 1707 à 1716, sa clientèle ne paraît pas même avoir diminué, si l'on en juge par le tableau inscrit en note. (2)

(1) Registres des insinuations de la prévôté. Jean-Etienne Dubreuil avait d'abord exercé le métier de cordonnier. (2) 1692 : 187 actes ; 1693 : 225 ; 1694 : 333 ; 1695 : 275 ; 1696 : 197 ; 1697 : 207 ; 1698 : 156 ; 1699 : 187 ; 1700 : 199 ; 1701 : 253 ; 1702 : 260 ; 1703 : 327 ; 1704 : 300 ; 1705 : 175 : 1706 : 170 ; 1707 : 133 ; 1708 : 142 ; 1709 : 152 ; 1710 : 209 ; 1711 : 125 ; 1712 : 180 ; 1713 : 177 ; 1714 : 182 ; 1715 : 160 ; 1716 : 71.

En novembre 1710, Réné Claude Barolet, âgé de vingt ans environ, s'engageait en qualité de clerc chez Chambalon qui demeurait alors dans la rue Notre-Dame. Chambalon promettait et s'obligeait à lui fournir et livrer son boire, manger, feu, gîte et luminaire et cent-vingt livres par année payables au fur et à mesure du temps employé. Barolet, de son côté, s'engageait à servir fidèlement son patron en sa qualité de clerc et à faire toutes choses licites et honnêtes qu'il lui commanderait, sans s'absenter ni aller ailleurs sans le consentement de son maître. Claude Barolet fut nommé plus tard à une charge de notaire (25 juin 1728), et il mourut à Charlebourg (1761) où il s'était réfugié pendant le siège. Une de ses filles épousa le notaire Jean Claude Panet, et une autre fille fut la mère du fameux amiral Bedout.

Le notaire Louis Chambalon mourut au mois de juin 1716, âgé de 53 ans. Il fut enterré dans l'église de Québec. Il n'a pas laissé d'héritier de son nom. Sa femme Marie-Anne Pinguet était morte le 15 avril 1694. Après quatre mois de veuvage, il avait épousé une des filles du chirurgien Thimothée Roussel(9 août 1694). C'est elle qui, suivant la coutume, demeura dépositaire du greffe de son mari. Le 10 janvier 1727, Pierre André, sieur de Leigne, lieutenant général civil et criminel de la prévôté, se transporta à son domicile pour y faire l'inventaire des minutes de Chambalon. Cet inventaire est encore au greffe de Québec (1), qui possède, en outre, un répertoire très complet du même dossier (2)

La veuve de Chambalon était aussi dépositaire du greffe Lafertè-Lepailleur. Lors de son départ pour Montréal en 1702, ce notaire avait déposé ses minutes chez Chambalon, pour en délivrer des copies aux particuliers du gouvernement de Québec. Le 25 octobre 1729 Beauharnois et Hocquart écrivaient au ministre au sujet du greffe de Chambalon (3). L'année suivante (1730) ce greffe était déposé chez le greffier Boisseau ; le procureur général Verrier en fit un nouveau dépouillement et nota en même temps tous les actes qui y étaient défectueux. Chambalon, comme tous les fonctionnaires de ce temps, avait cumulé plusieurs emplois. On a dit qu'il avait pratiqué la médecine, mais c'est une erreur. Il est bien constaté, par exemple,

(1) Il y en a un double.

(2) Ce répertoire se trouve dans le cahier No. 14.

(3) Vol. 51, p. 78 Rapport Marmette, vol XI, collection Québec.

qu'il fut toute sa vie un marchand et qu'il sut se faire, dans le commerce, une modeste aisance. (1)

Ce fut Jean Claude Louet qui succéda à Chambalon dans sa charge de notaire royal. L'intendant Bigon le nomma, le 22 mars 1717, sous le bon plaisir de Sa Majesté (2).

J. EDMOND ROY.

(1) Voir l'inventaire de Marie-Anne Pinguet, femme de Louis Chambalon, marchand et notaire, 26 avril 1694 (greffe Rageot). Le 30 septembre 1692, le capitaine Janeleau, commandant le navire *le Pontchartrain*, chargé d'apporter à Chambalon un baril d'huile d'olive, était sommé devant la prévôté d'expliquer la perte de ce baril. Chambalon perdit le baril et le procès qu'il avait intenté, tant devant la prévôté que devant le Conseil supérieur. (*Jugements et Délibérations du Cons. souv.* vol. III, p. 683.)

(2) *Reg. ord. int.* vol. 5, p. 272 ; *Reg. ins. prév.* vol. 13, (22 avril).

L'ORDRE DU MONDE PHYSIQUE

ET

SA CAUSE PREMIÈRE D'APRÈS LA SCIENCE MODERNE.

(Suite.)

Mais ce principe, comment le transformiste athée l'explique-t-il ? Comment la seule évolution des forces physiques et chimiques suffirait-elle pour le produire ?

La difficulté est bien plus grande encore s'il s'agit de l'homme, de l'être intelligent, de l'ordre moral. Ici surtout, il faut absolument reconnaître un principe de vie simple, spirituel, éminemment supérieur à la matière, un agent unique qui perçoit, qui unit toutes les sensations, qui les juge, qui comprend les principes nécessaires, universels, immuables dans leur vérité ; un principe toujours un dans ses opérations, toujours identique au milieu du flux perpétuel de la matière ; et l'évolution matérialiste ne saurait expliquer ni ses actions, ni son existence.

Dans l'homme enfin, il faut reconnaître une loi supérieure, l'ordre moral avec les principes du bien, de l'honneur du devoir, et si le transformiste athée s'obstine à ne voir dans ce monde que l'évolution fatale des propriétés de la matière, il n'est plus simplement dans l'erreur, il se dégrade, il devient par sa doctrine nn monstre de perversité.

Voilà quelques-unes des conséquences de l'évolution, si le partisan de l'évolution nie la Cause première intelligente.

L'évolution sans Dieu ne peut rendre compte de l'origine de la vie, elle ne peut expliquer l'ordre, les corrélations harmonieuses qui se voient partout dans le développement des organismes ; elle ne peut expliquer surtout la production des principes vivants, ni les phénomènes, ni les lois de l'ordre intellectuel et moral ; et nous pouvens redire avec Montesquieu : Quelle plus grande absurdité qu'un amas de causes aveugles produisant des êtres intelligents ! "

SUR L'ORIGINE DE LA VIE.

Nota, — La question de l'origine de la vie a toujours été fort embarrassante pour le système athée ; aussi s'efforce-t-il de l'écarter.

Il en est qui l'esquivent en disant : Les germes primitifs ont pu venir sur la terre par quelque bolide, par quelque fragment d'une planète où la vie existait déjà (1). — *O bonas gentes !* Si les germes viennent d'une autre planète, comment y ont-ils commencé ? Qu'ils aient été produits dans Jupiter ou dans la Lune, ne voyez-vous pas que la question d'origine reste exactement la même ?

D'autres ont dit : Pourquoi chercher l'origine de cette série d'êtres vivants ? Cette série est éternelle, il n'y a donc pas lieu d'en chercher le premier anneau. — Le bon sens suffirait pour répondre : Non, cette série ne peut se suffire à elle-même : serait-elle infinie, éternelle, elle est toute entière composée d'êtres produits, toute entière produite, donc elle demande une cause qui ne soit pas elle-même un effet. —Mais ici, la science cosmologique nous dit positivement : Quoiqu'il en soit des possibilités, de fait, la vie n'a pas toujours existé sur la terre, elle n'y a pas même été toujours possible ; s'il y a quelque chose de prouvé en géologie, c'est qu'à une certaine époque sur notre globe, (par exemple pendant la formation des roches primitives), nul organisme vivant ne pouvait subsister.

La question de l'origine de la vie s'impose donc nécessairement, et nous avons vu l'absurdité de l'expliquer sans cause intelligente.

L'ARGUMENT DES CAUSES FINALES D'APRÉS LES PHILOSOPHES ANCIENS.

ART. 1er. PHILOSOPHES GRECS.

Nous avons parcouru les divers règnes de la nature physique, et nous y avons trouvé partout les caractères de l'ordre et de l'harmonie ; nous avons ensuite examiné le principe de causalité, de raison suffisante, et partant de ces faits, de ce principe, nous avons conclu l'existence d'une Cause première, intelligente, ordonnatrice.

Il nous semble utile maintenant de parcourir l'histoire de la science et de la philosophie, et de montrer que partout, que toujours

(1) Dernièrement on nous signalait cette explication donnée dans un assez savant manuel de zoologie.

les plus grands savants, les hommes de génie, ont interprété les faits comme nous, et comme nous, reconnu la nécessité d'une Intelligence, raison suprême de l'ordre du monde.

Interrogeons d'abord les Écoles de la Grèce. Peuple vraiment singulier parmi tous les anciens par son activité intellectuelle, les Grecs ont cultivé les sciences, la philosophie dès le VIe siècle avant notre ère, et il n'est presque pas de question qu'ils n'aient traitée, de problème qu'ils n'aient discuté.

Pendant que l'École d'Elée se perdait dans l'idéalisme, l'École Ionienne étudiait avec ardeur les phénomènes de la nature physique, et recherchait leur cause ; l'un de ses représentants les plus distingués, Anaxagore, est loué par Aristote et Platon pour avoir admis, démontré la nécessité d'une intelligence, principe de l'ordre, ce qui ne l'empêchait pas de rechercher et d'admettre des causes, des agents naturels, pour les phénomènes particuliers.

Plus tard, au IVe siècle avant Jésus-Christ, quand les sophistes et les sceptiques voulurent discréditer la science par leurs subtilités et leurs paradoxes, Socrate ramena la philosophie à son rôle véritable, il s'occupa de Dieu, de l'homme, des devoirs de la vie morale, et par sa manière simple, ingénieuse d'interroger, de faire jaillir les vérités les plus élevées des notions, des principes déjà reçus, il sut se faire des disciples dévoués ; Platon lui-même se glorifiait de l'avoir eu pour maître et, dans ses dialogues, il nous retrace une partie de ses leçons.

Cependant nous consulterons ici un autre auditeur de Socrate, Xénophon, qui nous a laissé par écrit les paroles mémorables de son maître. Ce vieux soldat, ce général dont le génie militaire se montra si bien dans la retraite des Dix-Mille, nous raconte au livre Ier (ch. IVe) des *Memorabilia Socratis*, la manière dont ce philosophe démontrait l'existence de Dieu et sa Providence.

" Voici, dit Xénophon, l'entretien qu'un jour en ma présence il eut avec Aristodème sur la divinité. Il savait qu'Aristodème ne sacrifiait jamais aux dieux et que même il raillait les pratiques religieuses. " Aristodème, lui dit Socrate, y a-t-il des hommes dont vous admirez le talent, la sagesse ?—Sans doute.—Quels sont-ils ?—J'admire surtout Homère dans la poésie épique, Sophocle dans la tragédie, Polyclète dans la statuaire, Zeuxis dans la peinture.—Quels artistes trouvez-vous les plus admirables, ceux qui font des figures dénuées de pensée et de mouvement, ou ceux qui produisent des êtres animés, doués de la puissance de penser et d'agir ?—Sans doute, ceux qui

créent des êtres animés, si toutefois ces êtres sont l'ouvrage d'une intelligence, et non pas du hasard.—Entre des œuvres dont la destination ne paraît en aucune manière, et celles dont le but, l'utilité est manifeste, lesquelles regarder-z-vous comne l'effet d'une cause intelligente ou comme le produit du hasard ?—Il est clair qu'il faut attribuer à une intelligence celles qui ont un but, une véritable utilité. —Ne vous semble-t-il pas que celui qui créa les hommes à l'origine, leur a donné des organes parce qu'ils leur sont utiles, les yeux pour voir, les oreilles pour entendre ? Aurions-nous le sens du doux et de l'amer, si nous n'avions l'organe de la langue ? N'est-ce pas une attention de la Providence d'avoir muni nos yeux de paupières capables de s'ouvrir, de se fermer au besoin, d'avoir placé les cils, les sourcils pour protéger ces yeux si délicats ? N'est-ce pas encore une œuvre providentielle que l'oreille puisse percevoir tous les sons, que les dents antérieures soient faites pour trancher, les molaires pour broyer, etc., etc... Toutes ces dispositions si bien prises, les attribuerez-vous au hasard ou à quelque dessein ?—Je vois bien qu'en les considérant de la sorte elles paraissent l'œuvre d'un artiste intelligent.—De même, pour ces êtres sans nombre qui nous entourent ; je vous le demande, croyez-vous qu'une cause aveugle ait pu les disposer dans l'ordre où nous les voyons ?—Peut-être, dit Aristodème, car je ne vois pas là de cause qui les dirige, comme je vois les auteurs de nos œuvres d'art.—Mais vous ne voyez pas non plus l'âme qui domine et dirige votre corps ; pouvez-vous en conclure que tout en votre personne se fait au hasard, sans jugement, sans dessein ?" Ici Aristodème poussé à bout, tente une diversion ; il n'ose plus nier l'existence d'un Dieu, mais il ajoute : " Cher Socrate, je ne méprise pas la Divinité, mais je la crois trop élevée pour qu'elle ait besoin de mon culte.—Mais précisément, plus sa grandeur daigne prendre soin de vous, plus vous devez l'honorer.—Je ne m'en dispenserais pas, reprit Aristodème, si je croyais que les dieux s'occupent des affaires humaines.—Quoi ! vous jugez les dieux indifférents à notre égard, eux qui nous ont donné les yeux, la vue, l'ouïe et le goût, qui nous ont accordé la parole, etc. Dieu n'a pas seulement donné à nos corps une forme plus noble, plus avantageuse qu'aux animaux ; ce qui est infiniment plus, il nous donne une âme très parfaite, capable de reconnaître l'auteur de ces merveilles." *(Deus præstantissimam animam homini dedit, quae cognoscit deos esse qui haec pulcherrima construxerunt.)*— " Il nous donne une âme qui sait prévoir l'avenir, y pourvoir par ses soins, guérir les maladies, acquérir des

connaissances, les conserver dans sa mémoire, etc. Et vous croyez que les dieux ne s'occupent pas de vous ?" Pour faire comprendre l'action de la Providence dans le monde, Socrate ajouta : " Si votre œil par sa vue, embrasse plusieurs stades, Dieu ne peut-il pas, d'un coup d'œil, embrasser toutes choses ? Si votre âme peut connaître et ce qui se passe ici, et les événements accomplis en Sicile, en Egypte, la sagesse divine ne peut-elle pas étendre ses soins partout à la fois ? Et comme votre âme gouverne à son gré les mouvements de votre corps, ainsi faut-il croire que la Providence gouverne tout dans l'univers, selon qu'il lui plaît.—Si vous réfléchissez sur la nature de la Divinité, vous comprendrez que telle est sa grandeur, sa perfection, qu'elle voit tous les êtres à la fois, qu'elle entend tout, qu'elle est partout présente et qu'elle prend soin de tout. " *(Intelliges numen tantum et tale esse ut omnia pariter videat, et audiat omnia, et ubique adsit, et pariter omnium curam gerat.)*

Après ces paroles si remarquables, Xénophon ajoute : " Il me semble que Socrate, en parlant de la sorte, portait ses disciples à s'abstenir des actions injustes, honteuses, non seulement lorsqu'ils étaient vus des hommes, mais encore dans le secret de la solitude ; car ils devaient penser qu'aucune de leurs actions ne pouvait échapper à la Divinité. "

Aristote et Platon.

Après Socrate, Aristote et Platon, les deux plus grands génies de la Grèce, surent aussi remonter de l'ordre visible à l'invisible Ordonnateur. Dans leurs écrits, l'idée, l'existence de Dieu n'est pas seulement une question secondaire, sans importance : elle est, à leurs yeux, un point capital ; cette vérité est le centre, ou si vous voulez, le sommet de leur philosophie.

Aristote conclut l'existence de Dieu de la nécessité d'un premier moteur : " Il y a, dit-il, des mouvements dans le monde, c'est-à-dire, dans son langage, des changements, ou des êtres qui passent de la puissance à l'acte, de la possibilité à la réalité ; des êtres qui étaient simplement possibles et qui deviennent existants ; des facultés qui restaient inactives, et qui passent à l'action, déploient leur énergie ; mais, pour déterminer ce passage de la puissance à l'acte, de la possibilité à l'existence, il faut une cause, une cause qui soit en acte, réelle, agissante ; et dans la série des causes, il faut une Cause première qui soit purement en acte, nullement en puissance ; sinon

elle devrait elle-même être déterminée à l'acte par une cause supérieure, elle ne serait plus la Cause première. Une Cause première qui soit un acte pur ! c'est-à-dire, d'après Aristote, un être parfait, dont toute la perfection est actuelle, réelle, et non pas seulement à l'état de possibilité : tel est le premier moteur, le premier principe des changements, des réalités qui se produisent dans l'univers.

Une autre considération le conduit à connaître la nature et la noblesse de la Cause première : celle de l'ordre qui règne dans le monde. Rien ne s'y fait en vain : il le voit, il le montre, et réfute les sophistes qui, déjà de son temps, niaient les causes finales. Tous les êtres dans la nature sont donc mus à des fins : les inférieurs par les plus nobles, les corps par les esprits, les esprits eux-mêmes par l'Esprit parfait, éternel, qui est le bien suprême et qui attire à lui toutes les intelligences par l'attrait souverain de l'intelligible et du désirable. Objet de pensée et d'amour, ce souverain bien meut sans être mû, et c'est ainsi qu'il est à la fois la première Cause et la fin dernière, la raison suprême de l'harmonie universelle.

Voilà ce qu'enseigne Aristote au livre XIe de sa *Métaphysique*. Là encore, il dit ce qu'est la vie et le bonheur de Dieu. Ce premier moteur est le Bien souverain ; il n'a pas seulement la vie, il est lui-même la vie, l'acte pur, parfait, d'une intelligence parfaite. Or, la vie de l'intelligence c'est de penser, et la vie de l'intelligence la plus parfaite est de penser à ce qu'il y a de plus divin, de plus excellent. " L'intelligence de celui qui est le bien infini se pense donc elle-même, puis-qu'elle est ce qu'il y a de plus excellent, et il est la pensée de sa propre pensée. " Une pure et parfaite intelligence dont la vie et le bonheur est de se connaître, de se penser à elle-même, Souveraine Bonté, perfection infinie, voilà sans doute une grande et belle idée de Dieu, et le philosophe chrétien voit ici l'harmonie de sa foi avec la plus noble conception du génie sur la nature de la Cause première.

Platon.

La voie par laquelle Platon remonte des créatures à Dieu n'est pas la même ; mais elle est bien remarquable aussi. Dans ses *Dialogues*, et particulièrement dans le Timée, il dit qu'il faut s'élever du beau visible et sensible à la beauté intellectuelle et morale, et de là jusqu'à la beauté parfaite, absolue, qui est en même temps le souverain bien, qui est Dieu.

" Celui qui s'est avancé jusque-là par une contemplation progres-

sive, dit-il, verra tout à coup apparaître à ses regards une beauté merveilleuse qui est la fin de tous ses travaux précédents. Beauté éternelle, non produite, non périssable, exempte d'accroissement comme de décadence ; belle non pas en partie, non pas en tel temps, en tel lieu, mais belle partout, toujours, et sous tous les rapports, beauté qui n'a point de forme sensible, ni rien de corporel, qui ne réside point en un sujet étranger, mais qui subsiste en soi, toujours la même, de laquelle toutes les autres beautés participent, de manière cependant que leur naissance ou leur destruction n'altère en rien cette première beauté... Ce qui peut donner du prix à la vie, c'est le spectacle de cette beauté éternelle. Je le demande, quel ne serait pas le bonheur d'un mortel à qui il serait donné de comtempler le beau sans mélange, dans sa simplicité et sa pureté, non pas revêtu de chairs et de couleurs humaines, et de vains agréments destinés à périr, mais qui pourrait voir sous sa forme unique la beauté divine ! "

" Penses-tu qu'il aurait à se plaindre de son partage, celui qui, dirigeant son regard sur un tel objet, s'attacherait à sa contemplation ? Et n'est-ce pas seulement en voyant cette Beauté éternelle, qu'il pourra enfanter et produire, non des fantômes de vertu, mais des vertus réelles ? Or c'est à celui qui enfante et nourrit la véritable vertu, qu'il appartient d'être chéri de Dieu, à lui plus qu'à tout autre qu'il appartient d'être immortel (1). "—Remarquons-le : d'après Platon, cette beauté, ce bien suprême qu'il reconnaît comme la principe de toute beauté, de toute bonté finie, n'est pas un être impersonnel et sans vie ; il est vivant, intelligent : " Croirons-nous, dit ce philosophe, que celui qui est absolument n'a ni la vie, ni la pensée ? qu'il est privé d'intelligence ? dirons-nous qu'il a la vie, l'intelligence, mais qu'il n'est pas un esprit ? Tout cela serait absurde. "

D'après la doctrine de Platon, il faut donc pour expliquer le monde, recourir à une cause intelligente ; tout ce qu'il y a de beau, de bon dans les êtres périssables n'est qu'une image, une participation de la beauté, de la bonté subsistante, qui est aussi la cause ordonnatrice de l'univers.

La théodicée de Platon, comme celle d'Aristote, a sans doute des ombres, des lacunes ; ils semblent ne point admettre la création de la matière, Dieu n'aurait fait que l'ordonner. Aristote même a méconnu la Providence ; son Dieu est le premier moteur, la fin suprême d'un monde qu'il ne connaît pas ; mais l'un et l'autre ont eu de subli-

(1) Laforêt, *Histoire de la philosophie*, t. 1er, p. 418.

mes aperçus sur la nature divine, et sur plusieurs points, leur doctrine offre un merveilleux accord avec les idées que la foi chrétienne a rendues populaires.

Art. II Les Philosophes romains.

Lorsque la Grèce fut conquise, Rome devint le centre des études, le foyer des lettres et des sciences, comme la maitresse de l'univers.

Parmi les plus célèbres philosophes romains, il faut compter sans doute Cicéron, le grand orateur, l'écrivain classique par excellence. Après avoir rempli un rôle politique considérable, il consacra ses loisirs à l'étude de la philosophie, et composa plusieurs ouvrages pour exposer à ses concitoyens les divers systèmes des Ecoles de la Grèce ; mais tout en exposant ces théories, il les discute, il les juge, et presque toujours il se montre un des plus dignes réprésentants de la sagesse et de la raison naturelle.

Comme Aristote et Platon, le philosophe romain comprit que l'idée de Dieu est fondamentale : et plusieurs fois dans ses ouvrages, il prouve la nécessité d'admettre cette première Cause, cette base de l'ordre moral.—Dans son traité, *De natura Deorum*, il nous dit :

"Quel homme, en voyant les mouvements du ciel, la disposition régulière et constante des astres, et leurs rapports harmonieux, pourrait nier que tout s'y fasse avec ordre ? Lorsque nous voyons une sphère, une machine se mouvoir pour indiquer les heures, nous ne doutons pas qu'elle soit l'œuvre d'un artiste raisonnable ; lorsqu'il s'agit des mouvements du ciel, si constants, si bien ordonnés, pourrions-nous douter davantage qu'ils soient réglés par une raison excellente, et même divine ?" (Livre 1er, n° 28.)

Cicéron décrit ensuite d'une manière quelque peu surabondante la variété, la beauté des spectacles de la nature, et de cet ordre il conclut la nécessité d'une cause, d'une raison supérieure régulatrice.

Au livre second du même ouvrage, il dit encore : "Si les œuvres de la nature sont plus parfaites que les œuvres de l'art, et s'il est vrai que l'art ne fait rien sans le secours de la raison, il faut bien dire que la nature n'est pas dépourvue de raison. Jetez-vous les yeux sur un tableau, sur une statue ? vous comprenez qu'un artiste y a mis la main. Pouvez-vous donc croire que le monde qui comprend tout, et les artisans et leurs œuvres, soit privé de raison et d'intelligence ? Et cependant nous voyons des gens qui doutent si l'univers n'est point l'effet du hasard, ou d'une nécessité aveugle. D'après eux, Archimède montra plus de savoir en représentant la

sphère céleste, que la nature en la faisant ! A la vue de ces mouvements des astres si constants, si bien ordonnés, le philosophe doit comprendre qu'il y a dans le ciel un maître, un gouverneur, l'architecte du magnifique ouvrage que nous contemplons." *(De natura Deorum*, livre II, nº 34, 35.*)* Un peu plus loin, Cicéron démontre la même vérité par une analogie célèbre :

"Comment peut-on s'imaginer, dit-il, que des corpuscules solides, indivisibles, flottant dans l'espace, et mus par leur pesanteur, puissent, par leur coïncidence fortuite, former ce monde si magnifique ? Celui qui admet cette opinion devrait croire aussi que si l'on amassait une énorme quantité de lettres en or ou en argent, et si on les jetait à terre, elles pourraient se grouper de manière à former les *Annales* d'Ennius ; pour moi, je pense que le hasard ne pourrait pas même composer un seul vers de cette façon... Si la coïncidence des atomes peut former le monde, pourquoi ne formerait-elle pas également une maison, un temple, une ville ? ce serait moins difficile et moins compliqué."

Voilà comment le philosophe romain réfutait les partisans de Leucippe et d'Epicure ; son argument suffit encore pour montrer la folie des matérialistes, des positivistes de nos jours.

Cicéron fut surtout moraliste, et la plus grande partie de ses œuvres philosophiques traite des fins pour lesquelles l'homme doit agir, de ses devoirs, des lois qui s'imposent à sa conduite. Non content d'exposer les obligations dictées par la raison, il en a scruté le principe, et sa haute sagesse a vu que la Divinité, source de l'ordre matériel, est aussi le fondement de l'ordre moral. Voici son raisonnement : Au-dessus des lois positives, imposées par des législateurs humains, variables d'après leurs volontés, et souvent d'après leurs passions et leurs caprices, il est une loi essentiellement droite et raisonnable, une loi nécessaire, immuable, qui s'impose à tous et toujours ; cette loi suppose un législateur, et ce législateur ne peut être que Dieu même, souverain nécessaire de tous les hommes.

Ecoutons ici ses paroles : "Il y a, dit Cicéron, une loi toujours droite, commune à tous les peuples, constante, éternelle, qui commande d'observer le devoir, qui défend la fraude et l'injustice. Personne ne peut abroger cette loi, personne ne peut en rien retrancher. Ni le Sénat, ni le peuple ne peuvent en dispenser, et c'est elle-même qui s'explique et s'interprète. Elle n'est pas autre à Rome, autre dans Athènes, telle ici, différente ailleurs. Toujours une, immuable, dans tous les temps et chez tous les peuples, elle s'impose à tous. C'est

Dieu qui parle et commande par elle, Dieu en est l'auteur, le législateur : celui qui la viole agit contre la nature même de l'homme, et il subira des peines très graves pour cette violation, lors même qu'il échapperait en apparence à la vindicte des lois. "

Remarquons ici une preuve nouvelle de l'existence de Dieu ; si de l'ordre physique, il faut s'élever à la Cause première, ordonnatrice, à plus forte raison de la loi naturelle, de l'ordre moral, il faut remonter au suprême Législateur, au premier principe de cet ordre supérieur. Et même, l'unité de cette Cause première nous apparaît ici plus évidente, plus nécessaire. A la rigueur, on peut concevoir un autre monde physique, un ordre différent pour le régir ; mais il n'y a, il ne peut y avoir qu'un seul ordre intellectuel et moral et, par conséquent, un seul principe de cet ordre, un seul suprême législateur, source unique, juge, rémunérateur et vengeur de cette loi.

Deux siècles après Cicéron, Galien, le plus célèbre naturaliste depuis Hippocrate, étudia avec le plus grand soin la structure du corps humain, et composa un ouvrage " *De Usu partium* ". Il le termine en disant : " Il me semble qu'en écrivant ces livres, je compose un hymne véritable à l'honneur de Celui qui nous a faits, et j'estime que la solide piété ne consiste pas tant à lui sacrifier des hécatombes qu'à faire reconnaître aux autres sa sagesse, sa puissance et sa bonté, à montrer comment il a mis toutes les choses dans l'ordre et la disposition la plus convenable à leur mutuelle conservation : car faire ressentir ses bienfaits à toute la nature, c'est donner des preuves d'une bonté qui exige de nous un tribut de louanges. "

" Nous admirons, dit-il encore, Polyclète à cause de la beauté et des justes proportions qu'il a su donner à toutes les parties d'une statue : refuserons-nous de reconnaître de l'art dans la nature, quand elle observe la même justesse, non seulement dans les parties extérieures de notre corps, comme les sculpteurs, mais aussi dans les parties intérieures les plus cachées ? " Après avoir examiné la distribution raisonnée, la juste grandeur des muscles dans les membres humains, il ajoute : " Si cela n'a d'autre cause que le hasard, où trouvera-t-on quelque œuvre faite avec art, avec dessein ? "

Art. III. Les Philosophes chrétiens.

Nul doute que les docteurs de l'Eglise n'aient admis la nécessité d'une cause intelligente pour expliquer l'ordre du monde ; souvent dans leurs écrits, ils ont développé cette preuve de l'existence de Dieu contre les épicuriens et les matérialistes de leur temps. Comme

ces docteurs chrétiens furent aussi des philosophes et des savants, il n'est pas inutile de rapporter quelques-unes de leurs pensées sur la question présente.

Écoutons d'abord saint Athanase ; dans son discours centre les gentils, il dit : " Souvent l'ouvrier se fait connaître par ses œuvres, quoiqu'on ne le voie pas lui-même, et l'on dit, par exemple, que la vue seule des statues de Phidias faisait deviner leur auteur, à cause de leur beauté, de leurs justes proportions. Ainsi peut-on reconnaître l'Architecte divin qui a fait le monde à la vue de son ouvrage, bien que nous ne puissons le voir des yeux du corps. Qui donc en effet pourrait contempler l'étendue des cieux, le cours des astres, leurs révolutions si régulières dans leur diversité, sans croire que ces mouvements sont dirigés par un auteur intelligent ? "

Saint Grégoire de Nazianze, avec saint Basile, son ami, fréquenta longtemps les écoles d'Athènes, et s'instruisit dans toutes les sciences ; il nous a laissé plusieurs discours éloquents sur l'œuvre de la création ; au 34me, il dit : " A la vue d'une lyre construite avec élégance, aux sons harmonieux de cet instrument, notre esprit reconnaît qu'un artiste l'a fabriquée, qu'un musicien la fait vibrer sous ses doigts. De même, Celui qui a fait le monde et qui le conserve se fait assez connaître, bien qu'il soit invisible à nos yeux. "

Saint Augustin fut sans contredit le plus philosophe des Pères de l'Eglise latine, dans les premiers siècles. Sa manière de procéder a de grandes affinités avec celle de Platon, et mille fois dans ses œuvres il remonte de la beauté, de la bonté finie et fugitive des créatures à la beauté, à la bonté parfaite toujours aubsistante, à celui qui est le bien suprême, immuable. Comme Platon, il aime à considérer les types, les raisons éternelles des choses, mais il n'en fait point des êtres subsistant à part ; c'est en Dieu, dans l'intelligence divine qu'il les trouve ; il y voit le modèle, l'exemplaire éternel des choses que la libre volonté de Dieu réalise dans le temps ; mais il ne dédaigne nullement la preuve cosmologique, et souvent il reconnaît que l'ordre du monde physique proclame la sagesse de son auteur : " Le monde, dit-il, par ses mouvements si bien ordonnés dans leur variété, par l'exquise beauté des choses visibles, nous dit assez qu'il est l'œuvre d'un Dieu, l'œuvre d'une cause ineffablement belle. "

Il admire la structure, les instincts, l'habileté des insectes : " Qui donc, dit-il, a disposé les membres de ce chétif moucheron dans cet ordre, qui lui a donné le mouvement et la vie ? Regardez-le ; si petit qu'il soit, voyez comme il fuit la mort, évite la douleur, cherche le

plaisir, comment il exerce tous ses sens, et déploie son activité de la manière la plus convenable à son bien. Qui lui a donné cet aiguillon pour sucer le sang ? Quelle ténuité, quelle délicatesse dans ce canal par lequel il attire le liquide et l'absorbe ? Qui donc a construit ces merveilles ? même dans ces minimes détails, tout ravit l'admiration : Louez donc la grandeur de Celui qui les a faites."

Ailleurs, il montre par une comparaison pittoresque la sottise de ceux qui blâment telle ou telle partie de la nature, parce qu'ils en ignorent l'utilité : "Si vous entriez dans l'atelier d'un forgeron, dit-il, vous n'oseriez critiquer tout d'abord les soufflets, les marteaux, les enclumes dont il se sert. Un ignorant pourra bien, à première vue, trouver à redire à la forme de ces instruments, à leur disposition ; mais tout visiteur prudent se dira : Ce n'est pas sans quelque raison que telle chose est à telle place : si je l'ignore, l'ouvrier la connait ; eh quoi ! vous n'oseriez pas blâmer un artisan dans ses procédés, et vous blâmez l'artiste qui a créé le monde ! (1)"

Saint Thomas par son génie exact, méthodique, compréhensif, par son style rigoureux et précis, nous rappelle Aristote ; il ne s'arrête pas à des descriptions, au tableau de l'ordre du monde, mais il en signale les éléments et les caractères, et découvre la raison pour laquelle il faut une cause ordonnatrice.

Je traduis librement quelques passages dont le style algébrique ne peut guère être reproduit : "Il est impossible, dit saint Thomas, qu'un grand nombre d'éléments divers ou contraires s'unissent avec ordre et s'adaptent d'une manière constante à une fin commune, s'ils ne sont guidés par une cause qui assigne à tous et à chacun de ces éléments la manière de tendre à cette fin." "Impossibile est aliqua contraria et dissonantia in unum ordinem concordare semper et pluries, nisi alicujus gubernatione, ex qua omnibus et singulis tribuitur ut ad certam finem tendant ; sed in mundo videmus res diversarum naturarum in unum ordinem concordare, non ut raro et casu, sed ut semper vel in majori parte, oportet ergo esse aliquid cujus providentia mundus gubernetur, et hoc dicimus Deum." (*Contra gentiles*, l. 1er, c. 13.)

Au livre II, c. 24e de cet ouvrage, il dit encore : "L'ordre est l'effet d'une cause sage ; en effet, dans un ensemble ordonné, les parties

(1) On pourrait citer bien d'autres passages analogues des homélies de saint Jean Chrysostome au peuple d'Antioche, des écrits de saint Basile et de saint Grégoire de Nysse sur l'œuvre des six jours, mais ce n'est pas nécessaire à notre but ; San Severino (*Theologia naturalis*, art. 4e) rapporte un grand nombre de ces textes.

doivent être unies entre elles et disposées de manière à tendre toutes à la fin commune ; pour les disposer ainsi, il faut connaître les rapports de ces parties entre elles, et leur proportion avec la fin, puisque l'ordre dépend de cette proportion des moyens avec la fin ; mais cette connaissance des proportions et des rapports mutuels est le propre de l'intelligence ; il faut donc une cause intelligente pour ordonner des moyens, et les faire concourir à une fin."

"Ordinare sapientis est, ordinatio enim aliquorum fieri non potest nisi per cognitionem habitudinis et proportionis ad invicem, et ad aliquid altius quod est finis eorum, ordo enim aliquorum ad invicem est propter ordinem eorum ad finem. Cognoscere autem habitudines et proportiones aliquorum ad invicem est solius habentis intellectum, et sic oportet quod omnis ordinatio per sapientiam alicujus intelligentis fiat."

Il serait difficile d'ajouter quelque chose de plus profond à cette explication de la raison pour laquelle l'ordre exige un principe intelligent.

Art. IV. Du XVIe au XVIIIe siècle.

Au moyen âge, les esprits, occupés des grandes questions philosophiques et théologiques, consacrèrent peu de temps aux sciences d'observation ; le monde matériel les intéressait moins que le monde spirituel. Mais au quinzième, au seizième siècle, on reprit avec ardeur l'étude des sciences naturelles ; quels furent, alors et depuis, les sentiments des savants les plus distingués sur la question qui nous occupe ?

Nous l'avons déjà vu : Copernic, Képler, Newton, etc., proclamèrent hautement la nécessité d'une Cause première intelligente pour expliquer l'ordre du monde, et les autres fondateurs de la science moderne pensèrent comme eux. M. Émery, au commencement de ce siècle, a composé deux ouvrages sur la religion de ces grands hommes : *(Pensées de Descartes sur la religion et la morale,— Pensées de Bacon, Képler, Newton, Euler sur la religion et la morale.)* Pour prouver leurs sentiments religieux, il n'a eu qu'à citer leurs écrits.

Rappelons seulement quelques pensées de Bacon, de Descartes et de Newton.

Dans son grand ouvrage de *Augmento Scientiarum,* Bacon fait cette remarque : " Une demi-science (philosophiæ leviores haustus) peut porter à l'athéisme, mais l'a-t-on pour ainsi dire bue à longs

traits, elle ramène à la religion. " La raison qu'il en donne est vraie et profonde : " Aux abords de la science, on ne voit que les causes secondes, que des amas de faits où l'esprit oublie la Cause première ; mais si l'esprit, poursuivant sa route, envisage la suite des causes naturelles, leur mutuelle dépendance et leur enchaînement, il aperçoit l'ensemble des œuvres de la Providence, et voit comment l'anneau le plus élevé de ces lois et de ces causes est attaché au trône de Jupiter, comme disaient les anciens poètes. "

D'un caractère plus noble, et d'un génie plus sérieux que Bacon, Descartes fut toute sa vie profondément religieux. L'idée de Dieu est fondamentale dans sa philosophie : il y présente la véracité divine comme la base de notre certitude, l'impulsion divine comme la cause première de tous les mouvements dans l'ordre matériel ; il fut même amené par l'idée de l'immutabilité divine à penser que la quantité de mouvement conservée dans le monde ne change pas, pensée dont la mécanique a de nos jours tiré tant de conséquences.

Newton écrit en terminant ses *Principes mathématiques de la philosophie naturelle* : " Un Dieu sans souveraineté, sans providence et sans but dans ses œuvres ne serait que le destin, ou la nature. Or, d'une nécessité métaphysique aveugle, qui est partout et toujours la même, nulle variété ne saurait naître. Toute cette diversité des choses naturelles, cette variété qui constitue l'ordre et la vie de l'univers, n'a pu être produite que par la pensée et la volonté d'un Être qui existe par lui-même. " Newton voyait en outre une connexion entre la simplicité des lois de la nature et l'unité, la sagesse de leur Auteur : " N'est-ce pas, disait-il, une preuve que nous approchons de Dieu, à mesure que nous arrivons à des lois plus simples et plus générales ? "

Les mêmes idées guidaient Leibnitz, le plus célèbre des mathématiciens et des philosophes allemands, au XVIIe siècle.

Pour la matière inorganique, " la suprême sagesse de Dieu, dit-il, a voulu choisir les lois du mouvement les mieux ajustées aux principes métaphysiques ;" mais dans la nature vivante, les lois sont différentes : " J'ai trouvé qu'il y faut recourir aux causes finales, que ces lois ne dépendent point du principe de la nécessité, comme les vérités logiques et géométriques, mais du principe de la convenance, c'est-à-dire, du choix de la sagesse. "

Bossuet et Fénelon.

Vers la même époque, Bossuet et Fénelon consacrèrent des pages nombreuses à la question des causes finales ; Fénelon surtout, dans la première partie de son traité de *l'Existence de Dieu*, a largement développé la preuve tirée de l'ordre physique. " Toute la nature, dit-il en commençant, toute la nature montre l'art infini de son Auteur. Quand je parle d'un art, je veux dire un asssemblage de moyens choisis tout exprès pour parvenir à une fin précise ; c'est un ordre, un arrangement, une industrie, un dessein suivi... Or, je soutiens que l'univers porte le caractère d'une cause infiniment industrieuse. "

Fénelon le prouve en décrivant le spectacle que nous offre la nature, la convenance, la juste proportion de ses parties, il en fait ressortir la signification par des comparaisons avec nos œuvres d'art : " Les os, les veines, les artères, les nerfs, les muscles qui composent le corps de l'homme, dit-il, ont plus d'art et de proportion que toute l'architecture des Grecs et des Egyptiens. "

" L'œil du moindre animal surpasse la mécanique de tous les artisans ensemble. " Donc plus encore que les œuvres d'art, la nature exige un artiste intelligent.

Il faut l'avouer cependant, Fénelon, dans ces pages nombreuses où il expose l'ordre de l'univers, ne présente généralement que les faits vulgaires, et ne cherche pas à scruter la raison pour laquelle l'ordre exige une cause intelligente ; il se contente sur ce point des considérations tirées du sens commun. " Voilà, dit-il en terminant, ce qui se présente d'abord, sans discussion, aux hommes les plus ignorants ; que serait-ce si nous entrions dans les secrets de la physique, et si nous faisions la discussion des parties internes des animaux, pour y trouver la plus pafaite mécanique ? "

Ce que Fénelon n'a fait qu'indiquer, Bossuet l'a réalisé d'une manière digne de son génie dans le chapitre 2me de son traité *De la connaissance de Dieu et de soi-même*. C'est une description du corps humain : il y montre une connaissance de l'anatomie étonnante pour sa condition, étonnante pour son temps. Les savants, de cette époque jugèrent ce travail " supérieur à ce qui avait paru jusqu'alors sur de pareilles matières ", et de nos jours encore, les naturalistes admirent cette exposition si simple, si lucide de l'organisme humain.

Le cardinal de Beausset (*Vie de Bossuet*, I. IV, nº 14), nous donne le secret de cette science du grand prélat. Pendant près d'un an, Bossuet voulut assister aux conférences données à la cour par le

célèbre anatomiste Duverney, ainsi qu'aux expériences par lesquelles il avait soin d'éclairer son exposition.

Après avoir si bien décrit les faits, Bossuet les apprécie (c. 4, nº 2.) : " Le corps humain, dit-il, est l'ouvrage d'un dessein profond et admirable ; la délicatesse des parties, quoiqu'elle aille à une finesse inconcevable, s'accorde avec la force et la solidité. Le jeu des ressorts n'est pas moins aisé que ferme, à peine sentons-nous battre notre cœur, le sang circule, toutes les parties s'incorporent leur nourriture sans troubler notre sommeil, sans distraire nos pensées. "

Si grande est la perfection des organes, de leur structure, que nul anatomiste ne peut en indiquer une meilleure : " Parmi tant de spéculations faites par une curieuse anatomie, personne n'a encore trouvé qu'un seul os dût être figuré autrement qu'il n'est, ni être articulé autre part, ni être emboité plus commodément, ni être percé en d'autres endroits, ni donner aux muscles dont il est l'appui une place plus propre à s'y enclaver, ni enfin qu'il y eût aucune partie dans tout le corps à qui on pût seulement désirer ou une autre forme, ou une autre place. "

Telle est la perfection de l'organisme humain. " Tout y a sa raison, tout y a sa fin, tout y a sa proportion et sa mesure, et par conséquent tout est fait avec art... Qu'on voie (par exemple) les muscles si forts et si tendres, si unis pour agir en concours, si dégagés pour ne se point mutuellement embarrasser ; avec des filets si artistement tissés, et si bien tors, comme il faut pour faire leur jeu ; au reste, si bien tendus, si bien soutenus, si proprement placés, si bien insérés où il faut, assurément on est ravi, et malgré qu'on en ait, un si grand ouvrage parle de son artisan. "

Au XVIIIe siècle, à la suite de la corruption des mœurs, le matérialisme envahit une partie de la haute société. Cependant les hommes de ce temps les plus remarquables par leur esprit ou leur science, malgré leurs tendances irréligieuses, ne purent nier l'existence d'une Cause première intelligente. Ce qui les arrêta, ce fut la vue de l'ordre physique, et son évidente signification : " Convenez, écrivait Diderot, qu'il y aurait de la folie à refuser à vos semblables la faculté de penser.—Sans doute, mais que s'en suit-il ?—Il s'en suit que si l'univers, que dis-je, l'univers, si l'aile d'un papillon m'offre des traces mille fois plus distinctes d'une intelligence que vous n'avez d'indices

de la faculté de penser chez vos semblables, il est mille fois plus fou de nier qu'il existe un Dieu, que de nier que votre semblable pense."

Voltaire aussi se voyait forcé de reconnaître des causes finales dans la nature, et par suite l'action d'une intelligence. "Affirmer, dit-il dans un article sur Dieu, affirmer que ni l'œil n'est fait pour voir, ni l'oreille pour entendre, ni l'estomac pour digérer, n'est-ce pas la plus énorme des absurdités, la plus révoltante folie qui soit jamais tombée dans l'esprit humain? Tout douteur que je suis, cette démence me paraît évidente, et je le dis!"

Ailleurs, il cite ces vers:

L'univers m'embarrasse, et je ne puis songer
Que cette horloge marche, et n'ait point d'horloger.

Et il ajoute: "Si une horloge prouve un horloger, si un palais annonce un architecte, comment en effet l'univers ne démontre-t-il pas une intelligence suprême?

"Quelle plante, quel animal, quel astre ne porte pas l'empreinte de Celui que Platon appelait l'éternel Géomètre? Il me semble que le corps du moindre animal démontre une profondeur et une unité de dessien qui doivent à la fois nous ravir d'admiration, et atterrer notre esprit. Non seulement ce chétif insecte est une machine dont tous les ressorts sont faits exactement l'un pour l'autre, non seulement il est né, mais il vit par un art que nous ne pouvons ni imiter ni comprendre, mais sa vie a rapport avec la nature entière, etc."

(A suivre.)

L'HÉRITAGE DE L'ONCLE BROC.

I

L'étude de Me Grapinet se trouvait dans une petite rue avoisinant le Palais de Justice de Rennes ; c'était une des bonnes études de la ville, et si Me Grapinet n'était point aimé, il était fort estimé du moins comme homme d'affaires.

On pouvait lui confier les procès les plus importants ; il connaissait à fond tous les détours de la procédure ; il n'épargnait ni son temps ni sa peine et ses clients n'avaient jamais à se plaindre de lui. Très retors, il connaissait l'art de dépouiller et de pénétrer un dossier jusque dans ses pièces en apparence les moins concluantes, et il avait, par ses curieuses trouvailles, souvent fourni aux avocats des effets d'audience, dont quelques-uns sont restés célèbres au palais de justice de Rennes. On le trouvait même parfois trop adroit.

Depuis vingt ans qu'il travaillait, il avait dû acquérir une assez jolie fortune, mais il n'en persévérait pas moins dans son travail, et bien qu'il touchât à l'âge de la retraite, il ne quittait pas son étude, qu'il voulait céder à son fils.

Ce fils, il voulait surtout le bien marier ; il était décidé à tout pour hâter et favoriser ce dessein.

En attendant, son étude offrait le plus réjouissant tableau qui puisse s'offrir aux yeux d'un homme d'affaires. Il y avait des cartons à tapisser tous les murs de la maison : et plusieurs clercs étaient occupés journellement à extraire les différents dossiers de leurs cases respectives, à les résumer ou à les annoter ; l'un de ces clercs était le propre fils de Me Grapinet, un autre, Raoul Deschamps, avait été placé comme *amateur*, c'est-à-dire clerc sans traitement, dans l'étude du vieil avoué.

Bertrand Grapinet et Raoul Deschamps étaient amis de collège et suivaient tous les deux les cours de droit à la Faculté de la ville.

Quand nous disons que les clercs de Me Grapinet ne se rebutaient

pas à la besogne, nous voulons parler de ceux qui n'étaient point simplement *amateurs*. Raoul Deschamps notamment était loin d'être un modèle d'assiduité.

Un matin, entra dans l'étude le sieur Hubert Plumasson, marchand de plumes ambulant, comme il s'intitulait lui-même en offrant sa marchandise.

Il demanda fort poliment si MM. les clercs désiraient des articles de librairie ; il s'informa avec sollicitude du patron qui était absent.

Ce pauvre Plumasson avait la mise la plus sordide.

Il posa sur une chaise son paquet entouré d'une courroie usée, et essuya du revers de sa manche son front que mouillait la sueur. L'homme paraissait las, le visage était miné par la misère, mais ses yeux brillaient de vivacité et d'intelligence.

—Ah ! vous voilà, père Plumasson ! dit le premier clerc, d'un ton familier et protecteur.

—Me voilà, en effet, et toujours le même, répondit Plumasson en désignant d'un geste plein d'une mélancolique bonhomie son lamentable accoutrement, toujours le même !.... Car, comme dit l'autre, tout change dans la nature.. . moi seul, hélas ! ne peux changer.

—Je la connais celle-là, fit le petit clerc, vous ne pouvez pas entrer dans une maison sans placer cette réponse.

—J'ai remarqué, jeune homme, que cette phrase faisait bon effet ; elle excuse mon léger costume.... M'achetez-vous des plumes, messieurs ?.... Je n'ai pas besoin de vous rappeler qu'elles sont toutes régulièrement de premier choix. En voici de métalliques... J'en ai à tête de mort... J'en ai aussi de formes plus avenantes...

Plumasson en était là du boniment dont il égayait ses offres commerciales, quand Raoul Deschamps, en retard comme toujours, fit son entrée en sifflotant.

—Bon ! s'écria-t-il, je manque toujours les bonnes occasions ; j'arrive à la fin du discours de Plumasson.

—M. Raoul Deschamps, le tort est de mon côté, mais c'est égal, voulez-vous de mes plumes ?

—Donnez-m'en une boîte et dites-moi si vous vous appelez Plumasson parce que vous êtes marchand de plumes ou si vous vendez des plumes parce que vous vous appelez Plumasson.

—C'est un nom de guerre, répondit-il en souriant. Je reprendrai le vrai nom de mes ancêtres le jour où la fortune me sourira.... En attendant, prenez.

Et Raoul acceptant une boîte que Plumasson venait de tirer des

flancs de son baluchon, posa dans la main du pauvre homme un beau louis tout battant neuf.

—Ironie ! Comment, monsieur Raoul, voulez-vous que je vous remette de la monnaie. Si ces messieurs veulent bien me changer cette pièce ?

—Gardez, gardez tout, Plumasson, dit Raoul Deschamps.

Plumasson retourna quelque temps entre ses doigts cet objet rond et brillant représentant vingt francs, et ses yeux disaient que depuis longtemps il n'avait eu pareille aubaine : il ne savait s'il le mettrait dans le gousset droit de son gilet ou dans le gauche, et son hésitation était agréablement comique.

—Vrai, dit-il, vous me laissez tout ! Ah ! monsieur Raoul, croyez bien....

Et il se confondit en salutations profondes, renonçant à trouver une fin de phrase assez joliment tournée pour exprimer dans la circonstance sa vive gratitude.

Tous les clercs avaient dressé la tête. Ils regardaient avec étonnement la stupéfaction de Plumasson et le joyeux sourire de Raoul Deschamps.

—Jamais, depuis vingt ans que je suis dans cette étude, murmura Pataquet, l'expéditionnaire, je n'ai été témoin d'une libéralité pareille.

Bertrand Grapinet, qui n'avait pas desserré les lèvres depuis l'entrée de Plumasson, pour lequel il avait montré la plus complète indifférence, leva les yeux, haussa les épaules et dit sèchement :

—Tu seras donc toujours fou, Raoul ?

—Il faut croire, reprit le maître clerc d'un air ironique, que M. Raoul Deschamps vient de faire un héritage.

—Vous l'avez dit, reprit le joyeux clerc amateur, au moment où je vous parle, M. Deschamps père, dont je suis l'heureux fils, est millionnaire, tout ce qu'il y a de plus millionnaire !

A cette déclaration, tous les porte-plume tombèrent des mains, et ce ne fut plus seulement le marchand ambulant dont le visage exprima la stupéfaction ; tous les clercs, depuis le maître jusqu'au petit en passant par l'amateur et l'expéditionnaire, prirent l'air anxieux de gens à qui l'on donne une aventure des *Mille et une nuits* pour une histoire arrivée et un fait authentique.

—Millionnaire ! Comment, nous avons un millionnaire parmi nous !

—Ainsi que j'ai l'honneur de vous le dire, reprit Raoul Deschamps,

heureux de l'effet qu'il venait de produire ; à dater d'aujourd'hui nous nageons dans des centaines de mille francs, car nous sommes de père en fils propriétaires du domaine de la Sorbière... Je sors de chez le notaire ; c'est fait et accompli... Voilà même pourquoi je suis en retard ; ce qui ne m'arrivera plus du reste, car maintenant je ne viendrai plus du tout... Paris m'appelle, Paris me réclame !

—Mais enfin, reprit le maître clerc qui semblait vouloir mettre des bâtons dans les roues, vous ne nous aviez pas fait part jusqu'ici de vos espérances.

—Pour deux motifs : d'abord je suis modeste, ensuite je n'avais pas d'espérances... La Sorbière nous tombe sur la tête comme une tuile dorée. Je n'en bénis pas moins la mémoire de l'oncle Broc, mort *ab intestat*, comme vous voyez.

—Il est étrange, observa le fils Grapinet, que l'on ne songe point à faire un testament lorsqu'on possède, comme l'oncle Broc, une fortune considérable, et qu'on est notoirement brouillé avec son unique neveu.

—Merci des bons sentiments, mon cher Bertrand.

—Oh ! mais ne crois pas, Raoul, que je sois faché de ce qui t'arrive ! Je voulais faire une réflexion d'un caractère général.

—Sans doute, reprit le maître clerc, la généralité de cette réflexion n'échappe ici à personne. Ce n'est pas parce que nous avons des millionnaires parmi nous que nous nous abstiendrons désormais de réflexions de ce genre.

—Un million, dit Pataquet avec un gros soupir, à cinq du cent, cela fait cinquante mille livres ! Que d'expéditions à faire pour atteindre ce chiffre-là !

Cette naïve réflexion de Pataquet dérida toute l'étude : et ce fut à ce moment que le patron entra.

Me Grapinet, le front soucieux, sa serviette sous le bras, une grosse serviette bourrée de papiers, ne parut pas étonné de voir tout son personnel en révolution. Il comprit la situation du premier coup d'œil en apercevant Raoul debout et l'œil animé.

—Je sais la nouvelle, lui dit-il, je viens de l'apprendre au Palais... toutes mes félicitations, mon jeune ami, et ne manquez pas de répéter à mon ami Deschamps, votre père, que je prends part au bon coup de fortune dont il bénéficie... Vous voyez que nos clients ont de la chance.

Pendant que le patron parlait, tous les clercs, l'oreille tendue et

oubliant de reprendre leur plume, concentraient leur regards sur l'heureux Raoul Deschamps.

—Je causais tout à l'heure de cette affaire avec quelqu'un et nous tombions d'accord sur ce point : on croyait communément que M. votre oncle Broc testerait en faveur des personnes que vous savez, et qui l'influençaient évidemment... le testament eût pu être attaqué... On aurait pu essayer d'établir la captation.

C'eût été un procès intéressant ; et je regrette de n'avoir pas pu prouver une fois de plus à mon vieux client et ami M. Deschamps, comment je sais défendre ses intérêts.

Me Grapinet disait cela avec un sourire moitié figue et moitié raisin.

—Ma foi, lui répondit Raoul, j'ai bien confiance en vous Me Grapinet, mais j'aime mieux tenir que courir.

—Naturellement. Enfin, au prochain héritage !

Et sur ce mot, qui fit sourire ses clercs, l'avoué passa dans son cabinet. Il entra le dos voûté et la tête un peu basse ; il avait repris sa physionomie méditative, et en ce moment surtout il semblait réfléchir profondément. Tout le personnel de l'étude sentant le maître près de là, s'était remis au travail excepté Raoul Deschamps qui, sur son pupitre noir, écrivait en lettres capitales ;

"Ici git Raoul Deschamps, clerc amateur. Il laisse un maître clerc inconsolable ; regrets éternels."

Et, jetant la craie qui lui avait servi à libeller cette facétieuse épitaphe, il donna une poignée de mains à tous ses camarades de l'étude Grapinet. Car, malgré la petite pointe d'envie qu'il venait de voir se manifester quand il avait annoncé sa fortune, il ne leur en voulait pas. Il les invita à un bon et joyeux repas qu'il donnerait dans quelques jours en l'honneur de son départ pour Paris.

Comme il quittait la maison, et sur le seuil de la porte de la rue, Plumasson, qui était sorti derrière lui, l'arrêta.

II

—Monsieur Raoul Deschamps, dit le pauvre marchand d'articles de librairie, je voudrais vous dire un mot.

—Tiens, c'est vous Plumasson... mais mon cher, en effet, je vous avais oublié. Je vous invite au souper des funérailles.

—Quelles funérailles ?

—Eh oui, j'appelle ainsi le petit repas que je vais donner à mes

amis de l'étude pour enterrer ma vie de province. Je veux que vous soyez des nôtres.

Vous êtes un brave homme. J'aime votre courage et votre gaieté.

—S'il n'y avait que vous à votre petite fête, monsieur Raoul, j'accepterais de grand cœur, mais ma situation fait tant pitié au maître clerc que la présence d'un mince personnage comme moi nuirait certainement à la cordialité générale. Croyez-moi bien, je suis touché, très ému de votre invitation, et c'est la seconde fois aujourd'hui que je puis apprécier votre bonté.

Et, en parlant ainsi, Plumasson, peu attristé d'ordinaire, avait les larmes aux yeux ; il continua :

—Si je vous ai arrêté.... je n'ai pas toujours été le pauvre hère que vous voyez, monsieur Raoul ; j'ai reçu une certaine éducation que ne trahit pas toujours assez la réclame que je suis obligé de faire pour mon petit commerce, j'ai eu comme vous une belle fortune.... Vous voyez comme la chance est mobile.... Si vous me permettez de vous donner des conseils, je pourrais vous être utile un jour.

Raoul Deschamps écoutait Plumasson et se demandait où son interlocuteur voulait en venir. Il crut tout d'abord que ce petit discours ne visait qu'à tirer encore du fils du nouveau millionnaire quelque secours que l'honnête marchand de plumes ne pouvait pas demander, tout de go, sans embarras.

Raoul eut cette idée ; et ne la trouvant pas mauvaise, il mit allégrement la main à la poche.

Plumasson rougit ; il fit un geste de vif reproche :

—Non vous ne croyez pas que mes paroles aient pour but de m'attirer encore vos générosités ! C'est moi au contraire qui voudrais vous offrir quelque chose.... Ma situation me le permettra peut-être plus tard.... En attendant, je voulais vous dire que je suis tout à votre service et que vous pourrez quand vous voudrez, où vous voudrez et de la façon que vous voudrez, mettre mon dévouement à l'épreuve.... Mon cher monsieur Raoul, quand j'aime quelqu'un, c'est pour la vie. Nous nous reverrons.

Et Plumasson prit congé de Raoul ; celui-ci, touché par cette scène, le suivit des yeux, les doigts encore plongés dans son gousset, tandis que le pauvre diable avec son pantalon effloqué, sa démarche alourdie par la fatigue et son dos voûté, disparaissait au tournant de la rue.

Raoul Deschamps venait d'être, il ne savait pourquoi, impressionné quelque peu tristement par cette courte conversation.

Il songea enfin que son père l'attendait pour dîner.

—Je vais encore probablement cueillir quelques conseils au dessert, se dit Raoul ; sous ce rapport la journée aura été fructueuse.

—En effet, entre la poire et le fromage, M. Michel Deschamps dit à son cher fils :

—Dans une huitaine, mon cher Raoul, nous allons nous quitter ; tu vas vivre à Paris pour y compléter ton éducation, prendre tes dernières inscriptions à une Faculté autour de laquelle sont réunies bien des institutions excellentes pour accroître ton savoir, mais où tu trouveras aussi bien des distractions....

Raoul Deschamps souriait un peu intérieurement, du soin que prenait son père, mais il était décidé à tout écouter avec déférence.

—Quand tu seras reçu licencié en droit, tu reviendras ici, mais mon intention n'est pas que tu prêtes le serment d'avocat, ni que tu te fasses inscrire au barreau de Rennes. Ce que tu auras appris te servira à toi-même, sinon aux autres, et je désire t'associer à l'exploitation de la Sorbière. Tu te marieras...

Raoul esquissa un léger mouvement des lèvres.

M. Michel Deschamps fit comme s'il n'avait rien remarqué.

—Quand tu reviendras de Paris pour t'établir, comme je te le dis, tu trouveras près d'ici quelque jeune fille d'une bonne famille, bien pourvue et bien élevée, et qui te conviendra.

—Les pères sont tous les mêmes, murmura Raoul.

—Tu dis ?

—Que j'ai le temps de songer au mariage.

—Oh ! parfaitement, mon cher fils. Nous causons, n'est-ce pas, nous faisons des projets agréables, après un dîner assez bon et comme des camarades qui vont se quitter, car un père doit être pour son fils comme un camarade aîné. Cependant, songe quelquefois à ce que je viens de te dire ; habitue-toi à envisager le sort que je te précise dans la clairvoyance de mes affections. Dans ce but, ménage-toi : choisis bien tes relations... Tiens, la fortune te favorise encore sur ce point ; Grapinet, mon excellent ami, me disait l'autre jour que dans un an son fils Bertrand irait également à Paris. C'est un garçon plein d'excellentes qualités, qui tient de son père en ce qu'il est réservé dans sa conduite et mesuré dans ses dépenses. C'est pour toi, comme l'on dit, un copain tout trouvé.

—Bertrand va aussi passer quelques années à Paris ! le sournois ne m'en a pas parlé. Ce n'est pas gentil.

M. Deschamps père ajouta à ces conseils des indications sur la vie à Paris ; mais elles dataient de vingt ans ; il lui donnait le nom de restaurants détruits depuis longtemps, de rues qui n'existaient plus. Raoul écoutait cependant cette partie des paroles de son père avec plus d'intérêt que les conseils.

III

Il y avait deux ans à peine que Raoul était à Paris lorsqu'il recevait cette lettre que M. Deschamps père lui écrivait le 17 mars 1865.

Mon cher enfant,

Pour cette fois je paie tes dettes, mais pour cette fois seulement ; je te prie de n'y plus revenir, car je te laisserais parfaitement engage à tes créanciers, qui t'enverront faire, s'ils veulent, de salutaires réflexions à la prison de Clichy.

Ton père qui t'aime,

MICHEL DESCHAMPS.

La teneur de cette lettre, à défaut de la date, indiquerait l'époque de notre récit. On sait que la prison pour dettes ne fut abolie qu'en 1867. L'institution florissait donc en 1865 dans tout son lustre ; et un créancier pouvait faire appréhender au corps par un garde du commerce, un débiteur récalcitrant et l'envoyer rêver entre les quatre murs de Clichy.

On raconte encore quelques-unes des poursuites et des jeux de cache-cache auxquels se livraient gardes du commerce et débiteurs, luttant de moyens ingénieux, les uns pour garnir la prison et les autres pour n'y point loger.

Raoul se le tint un instant pour dit, et, méditant la prose paternelle, il devint sage—provisoirement ;—sa nature, l'occasion, l'herbe tendre et quelque diable aussi le poussant, il recommença, après quelques semaines, sa vie de trop bon vivant.

Bientôt la lettre, si expressive pourtant, de monsieur son père, ne fut plus, pour le dissipateur Raoul, qu'un lointain souvenir.

Il joua de nouveau, fit des folies qui lui coutèrent gros, si bien qu'après avoir tiré plusieurs fois avec énergie sur M. Deschamps

père, il fut contraint d'avoir recours à des emprunts et ces mauvaises opérations financières le menèrent promptement à mal.

Raoul n'avait rien de ces écumeurs de Bourse, à l'affût des gogos, détroussant l'actionnaire en plein jour, à deux pas des gardiens de la paix. Bien plus primitive était sa manière d'envisager les bienfaits du crédit. Il se trouvait fort heureux, pour le moment du moins, quand il avait pu réaliser un emprunt important, à quarante neuf et demi pour cent. Si bien que Raoul, après plusieurs exercices financiers de ce genre, fut endetté outre sa mesure et sentit sa liberté menacée si son père tenait parole.

Or M. Deschamps père n'avait qu'une parole.

Là bas, dans sa belle propriété de la Sorbière, dans le domaine de l'oncle Broc : prairies, bois, champs et maisons, à cinq kilomètres de Rennes, M. Michel Deschamps ne pouvait comprendre les écarts de Raoul.

Sans être plus près qu'il ne sied de ses intérêts, il tenait à enrayer un peu monsieur son fils dans sa vie dissipée. Donc, il lui coupait les vivres.

—Il le faut quand même, disait-il, il le faut. Qu'importe l'héritage de l'oncle Broc : si je laisse s'aiguiser les dents de ce garçon, il mangera aussi bien le million que le faible patrimoine que je lui aurais laissé un jour. Qu'il soit donc réfréné en ses folies et qu'il goûte de Clichy, puisqu'il le mérite.

Grâce à ce raisonnement sévère, mais légitime, Raoul ne put bientôt plus sortir qu'à la nuit close. Les gardes de commerce n'avaient pas le droit d'exercer après une certaine heure,—ce qui les distingue des astromes, disait Raoul. C'est pourquoi il bénissait les astres. Pendant plusieurs nuits de suite, il changea d'hôtel et de lit, car il craignait d'être saisi dès le matin à sa première sortie dans la rue.

Un beau jour,—le temps était vraiment splendide—Raoul n'y put tenir. Il résolut de se promener un peu, loin de la chambre où il était reclus de par les sévérités de la loi. Il étouffait et il résolut d'affronter ses persécuteurs en plein soleil : il espérait bien, d'ailleurs, avoir assez de chance pour leur échapper.

Son audace était belle, mais sa témérité devait être punie.

A peine venait-il de sortir de la rue Jean-Jacques-Rousseau, où il couchait le plus ordinairement, qu'un recors qui le guettait depuis deux jours, se mit à le filer.

Raoul se dit :

—Je suis en vilaine passe. Que n'ai-je cet anneau des contes de fée qui rendait invisible !

Hélas ! cet anneau, on ne le vend dans aucun magasin d'orfévrerie moderne ; et, en fait de trouvaille miraculeuse, Raoul, pour se faire un instant invisible, dut enfiler simplement la rue Coquillière. Puis il tourna à gauche, puis à droite, et à droite et à gauche.

Le recors le suivait toujours, sans en avoir l'air, comme un passant ; il n'était sans doute pas absolument sûr de l'identité de son homme.

Raoul doublait en vain le pas, s'enfonçant dans le dédale des rues, le garde de commerce avait bonnes jambes et ne perdait pas sa piste.

—En tout cas, se dit bientôt Raoul, je lui aurai fait payer cher ma liberté, car nous voilà rue Faubourg-Montmartre.

Pour arriver là, sans le moindre talisman féerique, il avait fait des détours nombreux. Maintenant il s'engageait rue Geofroy-Marie.

Le garde le perdit, et ayant tourné le coin de la même rue, regarda à droite, à gauche, derrière lui, aux fenêtres des maisons environnantes, il n'aperçut plus rien. Il se mit à faire le guet dans les environs, l'oreille basse et mal content de sa chasse au débiteur.

Voici ce qui s'était passé :

Raoul avait trouvé une idée,—où plutôt un souvenir dans un coin de sa mémoire, éveillée par le péril. Il se rappelait tout à coup, après l'avoir oublié de gré ou de force, que dans cette même rue Geofroy-Marie, demeurait son ancien ami Bertrand Grapinet.

Bien que Raoul n'aimât guère le caractère de Bertrand, ils étaient tous deux dans des termes à pouvoir se demander réciproquement des services d'hospitalité.

Mais Bertrand demeurait-il au numéro 27 ou 17, c'était le *hic*.

Il y avait un 7 dans le numéro, Raoul se le rappelait très bien, mais là s'arrêtait son souvenir ; l'autre chiffre le fuyait.

—Sapristi, perdre si jeune la mémoire des nombres !... dix-sept... vingt-sept... je crois que c'est vingt-sept ! Non... plutôt dix-sept... Tant pis ! comme à la loterie !

Dans sa situation d'homme que l'on poursuit pour le conduire à Clichy, il n'avait point le loisir de demander le renseignement ; il tourna au plus court et entra au dix-sept.

Pour ne pas s'attarder devant la loge du concierge, il monta d'un pas assuré, comme le ferait un locataire.

Il montait rapidement d'ailleurs, et, dans le trouble de cette pré-

cipitation, il ne s'aperçut qu'au premier étage qu'il ne connaissait point du tout la maison.

—Il faut que je sois fou, dit-il, pour errer ainsi en des lieux où je n'ai aucune intelligence. Que vais-je dire, si l'on me rencontre vaguant ainsi avec ma mine inquiète : " Je monte au second ", répondrai-je ; et au second : " C'est au troisième, monsieur ; " ainsi de suite jusqu'au cinquième, où ce petit procédé s'arrête nécessairement.

En toute autre circonstance, Raoul Deschamps n'eût point eu de ces peurs puériles, car enfin personne n'allait l'interroger sur sa présence dans l'escalier d'une maison que des étrangers montaient à tous moments pour aller rendre visite à des locataires aux cinq étages. Mais la poursuite dont il venait d'être l'objet lui avait un peu fait perdre le Nord.

Un pas qu'il entendit derrière lui acheva de le troubler.

Il crut que le garde de commerce était encore à ses trousses.

Il savait bien pourtant que les recors n'avaient pas le droit d'entrer dans les maisons pour arrêter les débiteurs. Le pas qui l'inquiétait était sans doute celui d'un habitué du logis ou de quelqu'un du dehors qui avait affaire dans la maison.

Mais Raoul ne raisonnait plus.

Il saisit la rampe de l'escalier et courut sans un repos, enjambant trois marches à la fois ; il parvint ainsi au cinquième, sur le palier duquel il s'arrêta tout en sueur et soupirant à perdre haleine.

Raoul se trouva en face d'une bonne dame qui, à la vue d'un homme si essoufflé, manifesta le plus vif étonnement.

Elle regardait Raoul d'un air presque peureux, mais le plus effrayé des deux était bien le fils de M. Michel Deschamps.

Sans trop savoir à quel titre la bonne dame qu'il rencontrait pouvait lui répondre, il lui demanda, par contenance, si ce n'était point sur ce palier que demeurait M. Bertrand Grapinet.

Si Raoul eût eu la tête à lui en ce moment, il n'eût pas été sans voir l'étrange sourire qui pinça les lèvres de la personne qu'il interrogeait ainsi à brûle pourpoint.

Elle fit une moue assez disgracieuse et hochant la tête.

—Oui, dit-elle, la porte à côté....

—Là.... madame ?

—Oui, à gauche.

Pour le coup, Raoul n'en pouvait croire ses oreilles. Il ne réfléchit pas davantage ; et bénissant ce bon hasard il se dirigea vers la porte que la voisine venait de lui indiquer.

Elle s'en alla, riant sous cape, comme si elle était heureuse d'avoir joué un vilain tour à quelqu'un de sa connaissance. Mais Raoul ne remarqua point ce mouvement de commère jalouse.

—J'étais donc dans le vrai, pensa-t-il.... Je me disais : ce doit être au numéro dix-sept ; par exemple, je n'aurais jamais deviné que ce fut au cinquième ; et cela arrive juste à point.

Le pas qu'il prenait pour celui du garde de commerce se rapprochait ; le bruit en croissait de palier en palier et résonnait sur les marches le long de la rampe.

Raoul remarqua que la porte indiquée n'était pas fermée, il y frappa ; il n'obtint point de réponse.

Et le pas montait toujours.

Il poussa la porte toujours ému, et il entra.

Il se trouva dans un petit vestibule et n'eut aucun étonnement de ce que la porte eût été laissée ouverte, d'ailleurs cela annonçait que l'absence de son ami ne serait point de longue durée. Bien mieux, une porte à droite était restée entrebaillée. Raoul pénétra aussi dans cette chambre.

A première vue, il douta qu'il fut bien dans celle de Bertrand Grapinet ; l'ameublement n'indiquait point un appartement de garçon.

Raoul avisa sur la cheminée un livre à couverture bleu-pâle. C'était un roman, très moral d'ailleurs, et plus propre à servir de lecture à une jeune fille qu'à un jeune homme.

Raoul courut à la première page blanche qui suit la couverture, et que les imprimeurs, disent les vieux plaisants, mettent là pour ceux qui ne savent pas lire : le nom de Bertrand Grapinet s'y détachait admirablement calligraphié.

—Plus de doute, je suis bien chez lui—d'ailleurs quel intérêt aurait eu la voisine à me tromper ?

Pourtant, une corbeille à ouvrage pleine de fil, d'aiguilles, de linge, de dés, posée sur une chaise, le fit réfléchir.

—Bertrand serait-il en ménage ? Voyons ce cabinet, ajouta-t-il, peut-être y découvrirai-je quelque indice... Au moins je saurai où je suis.

Raoul entra dans un cabinet attenant à la chambre.

Il fut stupéfait ; aux porte-manteaux ne pendaient que des vêtements de femme ; robes, mantelets, jupons... pas l'ombre d'un pantalon d'homme, pas une jaquette, une redingote ou un gilet.

—Allons bon ! me voilà dans le compartiment des dames seules.

Raoul essayait de s'égayer et s'efforçait de rire, mais au fond il était inquiet.

Il allait sortir, quand il entendit du bruit à l'entrée de la chambre.

Instinctivement, il referma sur lui la porte vitrée du cabinet. Le léger rideau d'une dentelle très simple, mais admirablement translucide, lui permettait de jeter l'œil dans l'intérieur de la pièce.

Il vit entrer une jeune fille gracieuse à ravir, une chanson aux lèvres ; elle déposa sur la table un panier plein de provisions, et qui contenait tout ce qu'il y avait de plus frais dans l'éventaire de la fruitière.

La jeune fille paraissait d'ailleurs être parfaitement chez elle ; il n'en était pas de même de Raoul qui commençait à s'ennuyer profondément de cette aventure.

Raoul ne savait comment se tirer de là. Une seule espérance lui restait, c'est que la jeune fille fît une courte absence comme tout à l'heure, en laissant la clef sur la porte, pour aller dans le voisinage : Raoul s'empresserait de profiter de cet entr'acte : mais son désir ne parut pas immédiatement prêt à se réaliser ; la jeune fille, en effet, s'installa près de la fenêtre après avoir pris sur la cheminée le livre déjà remarqué par Raoul et se mit à lire :

—Tiens... dans le livre de Bertrand... de mieux en mieux... Ce livre explique un peu les choses. Bertrand fréquente la maison.

De la façon dont la jeune fille se trouvait placée, Raoul ne pouvait absolument juger du bon goût du fils Grapinet. Mais bientôt elle se leva ; sa démarche était ravissante, sa tournure svelte et son port des plus gracieux. Elle respirait cependant la simplicité la plus franche ; elle plut beaucoup, au premier coup d'œil, à Raoul Deschamps.

La jeune fille prit de nouveau le panier plein jusqu'à l'anse de frais légumes et... Raoul croyait qu'elle allait enfin sortir et du même coup lui donner sa liberté...

Point du tout.

Elle porta le panier dans la petite pièce qui servait de cuisine à l'appartement et dont la porte faisait précisément face au cabinet vitré.

Raoul se demanda s'il ne profiterait pas de cette éclipse partielle de la jeune fille pour s'éclipser totalement. Il reconnut bien vite l'inanité de son dessein ; la jeune fille allait, venait de la cuisine à la chambre. Raoul dut encore se résigner.

D'ailleurs, de la cuisine, la porte ouverte ou entr'ouverte, on l'eût vu ou entendu sortir.

Une autre porte au fond de la chambre lui donnait quelqu'espoir ; "si elle entre dans cette autre pièce, je me risque," se disait Raoul Deschamps.

—C'est sans doute, ajouta-t-il, la chambre à coucher ; mais non, puisque voici un lit dans cette pièce... Eh bien, mais, si on couche ici, je vais être obligé d'établir dans ce cabinet mon quartier d'hiver.

Comme Raoul réfléchissait à cette situation malencontreuse, une personne survint.

—Ah ! tant pis, si c'est Bertrand qui entre, j'apparais et je m'explique... En somme, il est bien permis d'embrouiller les numéros des rues.

Ce n'était point Bertrand Grapinet. Raoul vit passer comme une ombre, à travers la dentelle de la porte vitrée, une dame vers laquelle la jeune fille accourut et qu'elle embrassa.

Aux premiers mots qu'elles échangèrent, Raoul reconnut que la personne qui venait d'entrer était la mère de la jeune fille.

—Bon, maintenant me voici en famille !

(A continuer.)

LE PLUS GRAND DES SOURIQUOIS

En 1606, les Souriquois ou Micmacs de l'Acadie avaient à leur tête un grand chef, " le plus grand sagamo, le plus suivi et le plus redouté qu'il y ait eu depuis plusieurs siècles," (1) et nous pourrions ajouter le plus illustre que cette nation ait possédé durant sa longue vie comme peuple. Son nom est Membertou, suivant Lescarbot et le P. Biard, et Mabretou, d'après Champlain.

Le fondateur de Québec assure que, de son temps, il avait la renommée d'être le plus méchant et le plus traître qui fût entre ceux de sa nation. Cependant sa conduite valait mieux que sa réputation, puisque Champlain lui-même déclare que pendant le long séjour qu'il fit à Port-Royal, Membertou se comporta toujours comme un bon Sauvage.

Lescarbot, de son côté, dit que le grand sagamo micmac avait été " sanguinaire en son jeune âge et durant sa vie." C'est fort possible, mais ses dernières années furent assez pacifiques, du moins dans ses rapports avec les Français, dont il sut s'attirer l'amitié, à tel point que les colons de Port-Royal ne le voyaient s'absenter pour ses courses de chasse, qu'avec le plus profond chagrin.

Membertou avait la baie Sainte-Marie pour résidence. Son autorité s'étendait sur cette région assez mal délimitée, comme l'était alors chacune des sagamies de la péninsule acadienne et des régions environnantes de la baie Française, sur la côte de la Norembègue et dans la Gaspésie.

Comme tous les Sauvages adonnés à la pêche et à la chasse, les Souriquois (au nombre d'environ 3,500), vivaient sur le bord des rivières et sur le littoral de la mer. Leur gouvernement était celui de la famille où tout est en commun, avec un chef nommé sagamo pour gouverneur. La partie du pays sur laquelle s'exerçait l'autorité du chef s'appelait sagamie. Il y avait la sagamie de la Hève, celle de la rivière Saint-Jean (Oigoudi) où régnait Schoudon, (1) celle

(1) Relation de 1611, p. 14.

(1) Appelé aussi Secondon et Chkoudun.

de la rivière Sainte-Croix, celle de Kinibeki commandée par Sasinou, et celle de Pentagouet, royaume de Bessabés. Il y en avait d'autres, moins importantes cependant.

Le sagamo était ordinairement l'aîné de la famille la plus puissante et la plus nombreuse. Cependant cette haute dignité était élective et non héréditaire en principe. C'est au sagamo qu'incombait le soin des chiens de chasse, de construire les canots de pêche et d'amasser les provisions pour tous ses sujets.

Les sagamos d'une même nation entretenaient des relations suivies, et, chaque année, ils s'assemblaient en conférence pour traiter des affaires générales de leur confédération. On y réglait les questions de paix et de guerre avec les tribus étrangères. Les sagamos seuls avaient voix délibérative dans les conseils ; eux seuls portaient la parole, à l'exception toutefois de certains devins ou autmoins de grand âge et de grande renommée.

Il arrivait quelquefois qu'un même personnage était en même temps sagamo et autmoin. Membertou est un exemple remarquable de cette double autorité temporelle et spirituelle, car l'autmoin remplissait une espèce de sacerdoce sans culte, ni autels, ni idoles. Toutes ses fonctions consistaient à rendre des oracles, à prédire l'avenir et à soigner les malades. Membertou prétendait avoir des communications directes avec le diable en personne, et Lescarbot rapporte qu'il lui entendit souvent dire que " ce maître diable l'égratignait dans ses luttes avec lui." L'autmoin portait à son cou, comme insigne de sa profession, une bourse triangulaire toute brodée en perles et en poils de porc-épic dans laquelle était soigneusement renfermé un objet gros comme une noisette : c'était le démon appelé *aoutem*.

Le diable exerçait certainement un grand empire sur ces pauvres nations assises à l'ombre de la mort. Après sa conversion, Membertou déclara au Père Biard, qu'étant autmoin, Satan lui apparaissait souvent et qu'il lui commandait de faire le mal. Ces accointances diaboliques n'étaient pas toujours réelles, car les devins étaient le plus souvent des fourbes usant de supercherie pour servir leurs fins personnelles. Toutefois on cite des cas où les devins, consultés sur l'avenir, ont été tellement heureux dans leurs oracles, qu'il semble impossible que l'homme, laissé à ses seules ressources imaginatives, pût ainsi deviner les secrets de Dieu.

La fonction d'autmoin consistait en une espèce de sacerdoce héréditaire : le fils aîné de Membertou appelé Actaudin par les Sauvages

et Judas par les Français, disait qu'il serait autmoin après la mort de son père.

Lorsque les Français vinrent se fixer à Port-Royal en 1605, après avoir péniblement échoué dans leur tentative de coloniser l'île Sainte-Croix, Membertou ne tarda pas à venir du fond de la baie Sainte-Marie saluer ces étrangers, dont il avait connu l'arrivée dès l'année précédente, car il est assez probable que les Sauvages avaient eu connaissance des courses aventureuses, à travers bois, du pilote Champdoré et de quelques autres à la recherche de l'abbé Nicolas Aubri qui s'était égaré dans la forêt avoisinant la baie. Membertou était un vieillard. Lescarbot dit, à deux reprises, qu'il dépassait alors sa centième année, bien qu'il ne parût pas avoir plus de cinquante ans et qu'il n'eût pas un seul cheveu blanc. Cette dernière particularité n'est pas un trait caractéristique de jeunesse chez les Indiens, car il est assez rare que leurs cheveux perdent leur couleur avec les années. Membertou apprit aux Français qu'il avait connu Jacques Cartier lors de son passage dans la Gaspésie en 1534, et, qu'à cette époque, il était déjà marié et père de famille. Le vieux sagamo ne mentait point, car ayant atteint ses trente ans en 1534, il est probable qu'il était déjà marié à cette époque. Actaudin, l'aîné de ses fils, était âgé de plus de soixante ans en 1610, mais il pouvait bien n'être que le plus vieux des survivants.

Quoi qu'il en soit, Membertou était à la tête d'une nombreuse famille, et il avait sur toute la nation souriquoise une autorité considérable qui n'avait fait que s'accroître avec le temps. " Il était un homme d'esprit," dit Charlevoix. Joignons à cette qualité la ruse ordinaire aux Sauvages et le calcul dans la conduite et les sentiments, sans déloyauté toutefois ni aucun manque de sincérité, et nous aurons connu le caractère de cet illustre sagamo. Fin, rusé, loyal et généreux : tel était Membertou.

Durant les cinq années qu'il vécut à côté des Français à Port-Royal où il avait dressé une cabane tout près du fort, jamais son caractère ne se démentit. Toujours calme et réservé, il ne commit aucune de ces petites perfidies propres aux Sauvages et qui laissent apercevoir chez eux un vice dans le caractère dû au manque d'éducation et à la défiance les uns des autres.

Membertou se montra l'ami fidèle et dévoué des Français dans la mauvaise comme dans la bonne fortune. Toujours prêt à rendre service, il s'engagea, après qu'ils eurent décidé d'abandonner l'habitation de Port-Royal, à prendre soin des constructions et à relever-

le courage des deux seuls compagnons de Champlain et de Pont-Gravé, qui consentirent à rester comme gardiens du fort pour y tenir debout le drapeau de la Nouvelle-France.

Poutrincourt avait pris le vieux chef en grande amitié. Pas une fête dans l'enceinte de Port-Royal sans qu'il eût sa place à table au milieu des compagnons de l'*Ordre du bon temps*, dont Lescarbot était l'âme. Ces repas étaient suivies de harangues et de danses à la façon des Sauvages dans leurs tabagies. " Membertou, dit Lescarbot, après la danse, haranguait avec une telle véhémence qu'il étonnait le monde ; il remontrait les courtoisies et amitiés dont ils étaient l'objet de la part des colons, ce qu'ils en pouvaient espérer à l'avenir, combien la présence d'iceux leur était utile, voire même nécessaire, pour ce qu'ils dormaient sûrement et n'avaient crainte de leurs ennemis."

Quand des Sauvages forains arrivaient à Port-Royal, leur première visite était pour Membertou, " là où ils s'asseoioient et se mettoient à petuner, et après avoir bien petuné, bailloient le pétunoir au plus apparent, et de là consécutivement aux autres : puis au bout d'une demi-heure commençoient à parler." (1) Lorsque des chefs venaient lui rendre visite, ils avoient recours à la munificence française pour leur faire bonne chère. Le vin du cellier était mis à contribution, et les sagamos s'en donnaient à cœur joie. Membertou lui-même ne dédaignait pas le vin qu'on lui offrait chaque fois qu'il allait au fort. Cela me réjouit, disait-il, et me procure un bon sommeil. Mais il ne paraît pas qu'il se soit laissé entraîner à des excès, comme il arrive généralement aux Sauvages quand ils ont l'occasion de boire à leur gré. Sa dignité en eût souffert, et Membertou tenait fortement à ne pas la compromettre. S'absentait-il un peu plus longtemps qu'à l'ordinaire, il voulait, qu'à son retour à l'habitation, on tirât du canon en considération de sa qualité de sagamo, et, comme tel, disait-il, il avait autant de titres à cet honneur que les capitaines français.

Le Père Biard, qui a le plus écrit sur le compte des Sauvages de l'Acadie, nous apprend qu'ils se laissaient facilement baptiser, mais, qu'en consentant à embrasser le christianisme, ils avaient plus en vue de conquérir l'amitié des Français que de se convertir sincèrement. Membertou fit exception, dit-il, car " il était chrétien de cœur et ne désirait rien tant que de pouvoir être bien instruit pour instruire les autres." (2)

(1) Lescarbot, liv. VI, chap. XIX, 761-787.
(2) *Relation* de 1611, p. 23.

Lescarbot avait jeté les premières semences de vérité dans le cœur du grand chef. Les conférences qu'il donnait, tous les dimanches avant l'arrivée des missionnaires, et auxquelles les Sauvages assistaient à côté des Français, furent le commencement de son instruction religieuse. Membertou comprenait un peu le français. Ses rapports de longue date avec les Basques, dont le langage avait une certaine affinité avec le nôtre, avaient fini par le familiariser avec quelques expressions françaises d'abord, puis avec la langue. Les Souriquois en général, du temps de Poutrincourt et de Lescarbot, entremêlaient leurs discours d'une foule de mots basques qui les rendaient preque incompréhensibles, excepté aux Basques eux-mêmes.

Le baron de Saint-Just, fils de Poutrinconrt, parlait fort bien l'idiome des Souriquois, et il se faisait un plaisir d'enseigner à Membertou les premières vérités de notre religion.

Toute la famille du vieux sagamo assistait aux leçons de catéchisme avec un recueillement et un esprit de foi édifiants. Peu à peu la lumière se fit dans les âmes de ces enfants des bois et, quand vint le jour où le prêtre devait verser sur leur front l'eau régénératrice, ils étaient parfaitement éclairés sur les mystères de notre religion.

La cérémonie du baptême avait été fixée au 24 juin, jour de la fête de saint Jean-Baptiste. Les néophytes, au nombre de vingt et un, vinrent prendre leur place dans la petite cabane de bois qui servait de chapelle. Chacun, suivant les expressions de Lescarbot, " fit reconnaissance de toute sa vie, confessa ses péchés et renonça au diable qu'il avoit servi jusque-là." L'eau sainte ayant coulé sur leur tête, le missionnaire Jessé Fléché entonna le *Te Deum;* et le canon du fort fit résonner les échos de la forêt en signe de réjouissance.

Les nouveaux chrétiens reçurent chacun un nom de saint. Membertou fut appelé Henri, du nom du roi de France, Henri IV, que l'on croyait encore vivant. (1)

La femme de Membertou reçut le nom de Marie, en mémoire de la reine régente.

Les autres baptisés étaient :

Membertoucoichis (Judas), fils aîné de Membertou, âgé de plus de soixante ans, nommé Louis par M. de Biencourt en souvenir du Dauphin.

(1) Henri IV avait été assassiné le 14 mai précédent.

Actaudinech, troisième fils de Membertou, surnommé Paul, du nom du pape Paul alors glorieusement régnant.

La fille du vieux chef nommée Marguerite.

Sept enfants de Membertoucoichis, dont six filles et ses trois femmes ; Arnest, cousin du grand chef ; Agoudegouen, autre cousin, sa femme, deux filles et une nièce.

Depuis ce moment jusqu'à sa mort, Membertou donna des preuves de sa piété et de sa foi profonde. Il portait une croix sur sa poitrine ; il assistait régulièrement aux offices religieux. Son exemple fut bientôt suivi par une centaine de ses compatriotes. Si ce vertueux néophyte eût vécu plus longtemps, il eût certainement converti toute sa nation, car il prêchait de parole et d'exemple. Au temoignage de Lescarbot, il semblait disposé à vouloir implanter le règne du Christ, même par la force des armes, sur toutes les plages acadiennes. (1)

Moreau rapporte un fait qui démontre la grande foi de Membertou. Un jour que ses provisions étaient épuisées et que lui manquaient même les ressources de la pêche, parce que le poisson, qui devait à cette époque, monter de la mer dans la rivière, n'était pas encore arrivé, se souvenant de ce qu'on lui avait dit de la puissance de la prière, il se mit à genoux ; et il demanda au Père tout-puissant, qui donne aux oiseaux leur nourriture, de lui envoyer quelque secours dans sa détresse. En même temps avec une confiance pleine d'abandon, il chargea sa fille d'aller voir si le hareng, qu'on attendait, commençait à paraître. Il ne s'était pas relevé que déjà celle-ci venait en courant et en criant : " Le hareng, mon père, le hareng ! " C'est ainsi que Dieu se plaît quelquefois à récompenser la foi de ses bons serviteurs.

Membertou, comme nous l'avons vu, était âgé de plus de cent ans, lors de l'arrivée des Français à Port-Royal. En dépit de cet âge qui

(1) Lescarbot a écrit, de Port-Royal, une lettre relatant tous les faits en rapport avec la conversion et le baptême de Membertou, sous forme de brochure portant le titre suivant : " Lettre missive, touchant la conversion et baptesme du grand Sagamo de la Nouvelle-France, qui estoit auparavant l'arrivée des Français le chef et souverain. Contenant sa promesse d'amener ses sujets à la mesme conversion, ou les y contraindre par la force des armes. Envoyée de Port-Royal de la Nouvelle-France au Sr de la Tronchaie, dattée du 28 juin 1610. — A Paris, chez Jean Regnoul, rue du Foin, près Saint-Yves. 1610. Avec permission.

*** Petit in-8. Un feuillet pour titre + texte, pp. 3 à 6, signé Bertrand. Cet opuscule fut publié et imprimé à Paris après le retour de Biencourt qui fut le premier porteur de la bonne nouvelle.

comporte la décrépitude et l'impotence, le sagamo souriquois avait conservé une grande force physique. Il jouissait de toute la plénitude de ses facultés ; son jugement était sain, sa mémoire complète. L'organe de la vision, chez lui, était si parfait, qu'il voyait venir une chaloupe d'aussi loin qu'il était possible sans lunette d'approche. Au témoignage de Lescarbot, pas un Français n'avait aussi bonne vue que lui. C'est à cette puissance de vision que des Français, arrivant dans une barque à Port-Royal, durent de n'être pas coulés à fond par les gardiens de l'habitation Miquelet et la Taille dont il a déjà été fait mention.

Cinq années avant la mort de Membertou, un des chef souriquois, nommé Panonias ou Panoniac, était allé trafiquer des marchandises du magasin de Port-Royal chez les Armouchiquois, cantonnés dans le port de Chouacouet, appelé aujourd'hui Saco. Ces barbares le firent mourir sans que l'on sache trop pourquoi. Ce crime eut lieu dans l'automne de 1606. Membertou résolut de tirer une vengeance éclatante de ces féroces ennemis de sa nation. Il dépêcha ses deux fils, Actaudin et Actaudinech, vers les peuplades alliées, afin de les inviter à prendre le chemin de la guerre dès le printemps suivant. Les Etchemins et les Montagnais de Tadoussac répondirent à l'appel. (1)

Ces derniers, sous le commandement d'Anadabijou, grand ami de Champlain depuis son voyage à Tadoussac en 1603, furent fidèles au rendez-vous qui avait été fixé à Port-Royal.

Cette guerre est restée célèbre dans les annales guerrières de ces peuples. Lescarbot a chanté dans un poëme épique (2) l'odyssée de cette lutte presque homérique dont l'issue fut la défaite des Armouchiquois. Les chefs du côté des trois nations alliées étaient, à part Membertou et Anadabijou, Messamoet, ancien domestique du sieur de Grandmont (3) en France, et sagamo du port de la Hève,

(1) Le départ eut lieu le 29 juin 1607 et les Sauvages, 400 en nombre, ne revirent Port-Royal que le 10 août suivant.

(2) En voici l'intitulé :

La défaite des sauvages Armouchiquois par le sagamo Membertou et ses alliez sauvages, en Nouvelle-France, au mois de juillet dernier 1607. Où se peuvent recognoistre les ruses de guerre desdits Sauvages, leurs actes funèbres, les noms de plusieurs d'entre eux, et la manière de guérir leurs blessez.

—A Paris, chez Jérémie Perier, tenant sa boutique sur les petits degrez de la Grand'-Salle du Palais. Avec permission.

*** Petit in-8. Un feuillet pour titre et avis au lecteur et douze feuillets chiffrés. La pièce de vers qui suit les deux feuillets en prose, est signée *Lescarbot*.

(3) Gouverneur de Bayonne.

Schoudon, sagamo d'Oigoudi, Medagoet, Oagimont, Oagimech, Sasinou et Panoniaguès, frère de Panoniac. Du côté de l'ennemi, les plus célèbres s'appelaient Olmechin, chef de Chouacouet, Bessabés, Marchim, Mnesinou, Abejou, Argostembroet, Bertachin et Chitagat. La bataille eut lieu au cœur même de la bourgade d'Olmechin. Les Armouchiquois étaient valeureux dans les combats et ils avaient l'avantage d'être chez eux. Le sort allait même tourner en leur faveur, quand une femme apparut soudainement sur le rivage aux yeux des combattants et élevant les bras et la voix : " Quoi donc, dit-elle, s'adressant aux guerriers de Membertou, vous vous sauvez devant vos ennemis ! Vous n'êtes pas dignes de vivre ! Lâches, retournez dans le sein des mères qui vous a portés ! " A cette voix bien connue, car c'était Neguioadetch, mère de Panoniac, qui les apostrophait ainsi, les rangs des Souriquois se resserrèrent davantage et la bataille recommença avec une nouvelle fureur. Les Armouchiquois se voyant criblés de flèches, ne purent résister plus longtemps, et ce fut bientôt un sauve qui peut général dans leurs rangs. Vingt des leurs trouvèrent la mort dans cette rencontre et dix autres furent blessés. Olmechin et Marchim furent mortellement atteints par Sasinou. Panoniaguès reçut un javelot en pleine poitrine. Membertou fendit le crâne de Mnesinou au moment où celui-ci venait de lancer un dard dans la hanche d'Actaudinech, le chéri de son père. Et, ajoute Lescarbot :

> .....Ce qui est ici digne d'étonnement,
> C'est que des Souriquois n'est mort un seulement.

Ce mémorable fait d'armes immortalisa la mémoire de Membertou et, après sa mort, les Sauvages ne lui connurent plus d'autre nom que celui de grand capitaine. Au commencement de septembre 1611, le vieux sagamo, alors résidant à la baie Sainte-Marie, tomba malade de la dyssenterie. Biencourt l'envoya chercher pour lui épargner les sorcelleries des jongleurs qui avaient déjà failli l'envoyer dans l'éternité au moyen de leurs absurdes magies, et aussi pour le faire soigner par Louis Hébert, apothicaire de l'habitation de Port-Royal. Le Père Enemond Massé le logea dans sa cabane, et le fit coucher dans le lit du Père Biard alors occupé dans ses missions. Quand il arriva quelques jours après, il ne voulut pas que le malade fût dérangé, et les deux Pères Jésuites, ainsi que Louis Hébert, ne cessèrent pas un instant de lui prodiguer leurs soins. Au bout de cinq ou six jours, la femme et la fille de Membertou vinrent offrir

leurs services. Force fut aux missionnaires de déloger leur patient, pour qui l'on dressa une cabane spéciale. Ils n'en continuèrent pas moins à lui donner toute l'assistance possible. Voyant que la vie allait bientôt quitter leur cher malade, ils le confessèrent une dernière fois et lui administrèrent l'extrême-onction. Ainsi muni des sacrements de l'Eglise, Membertou fit approcher tous les membres de sa famille et, dans une exhortation aussi touchante que solennelle, il leur recommanda de rester fermes dans la foi catholique, afin de pouvoir mourir contents comme lui, et de se montrer pleins de déférence pour M. de Poutrincourt, " son frère." Après les avoir tous bénis au nom de la très sainte Trinité, il expira doucement le 18 septembre.

Durant sa maladie, Membertou avait manifesté le désir d'être enterré dans le cimetière sauvage, à côté de ses parents et de ses ancêtres. Le père Biard lui exposa que la religion catholique s'opposait à ce qu'un chrétien partageât la demeure des païens, et qu'en agissant de la sorte, il serait cause d'un grand scandale. M. de Biencourt, malheureusement, intervint dans ce petit démêlé, en faveur du Sauvage qui résista aux bonnes raisons du Jésuite, d'autant plus qu'il se sentait appuyé du commandant. Alors le Père Biard déclara qu'il ne présidérait pas aux obsèques et quitta la cabane du mourant. Craignant cependant que Memberton n'interprétât mal son départ, le Père revint quelques instants après reprendre son rôle de garde-malade. Touché de cette grande charité, Membertou lui dit qu'il désirait être enterré dans le cimetière catholique, afin de participer aux prières de l'Eglise.

La mort de cet illustre sagamo contrista fort les Jésuites qui l'aimaient sincèrement. L'amitié, du reste, était bien réciproque. Il leur disait souvent: " Hâtez-vous d'apprendre ma langue, quand vous la saurez, vous m'instruirez mieux, et alors je deviendrai missionnaire, comme vous, et ensemble, nous convertirons tout le pays." Le Père Biard, dans sa *Relation*, dit que "les Sauvages n'ont pas en mémoire d'avoir eu jamais un plus grand sagamo ni plus autorisé. Et plût à Dieu, ajoute-t-il, que tous les Français fussent autant avisés et discrets comme il était."

Ses funérailles furent très solennelles. Tous les Français de Port-Royal se firent un devoir d'être présents. Les sauvages entouraient le cercueil en pleurant. De la cabane mortuaire, le convoi se rendit à la chapelle, les missionnaires en tête, pendant que le canon du fort faisait entendre sa voix majestueuse. L'office divin terminé, le

corps fut reconduit, avec la même pompe, jusqu'au cimetière pour y reposer à l'ombre de la croix.

" Membertou, dit Charlevoix, n'avait rien de barbare que l'extérieur et la fierté. Lescarbot, qui l'a beaucoup pratiqué, en a fait un éloge qui paraîtra sans doute exagéré à ceux qui ne savent pas qu'il peut se rencontrer partout des hommes si heureusement nés, que, ni le défaut de culture ni une éducation sauvage ne les empêchent pas de s'élever, par leur propre génie, au-dessus de la plupart même de ceux qui ont eu plus de secours pour se former l'esprit et le cœur... " Il était brave et habile guerrier... Il était de la plus grande taille et avait l'air noble ; on dit même qu'il avait de la barbe, ce qui est si rare parmi les peuples de l'Amérique, que, s'il ne fût pas né avant l'arrivée des Français dans son pays, on n'eût pas douté que le sang européen ne fût mêlé dans ses veines avec le sang américain. Enfin, il s'était donné sur toute sa nation une autorité que nul autre n'avait su prendre avant lui."

Ce témoignage, joint à ceux des Père Biard, de Lescarbot et de Champlain, suffit pour établir que Membertou fut le plus grand d'entre tous les sagamos de la nation souriquoise.

Son amitié pour Champlain, Louis Hébert et les Jésuites doit nous faire chérir la mémoire de celui que la tradition indienne n'a cessé de reconnaître sous le nom de " Grand Capitaine."

N. E. DIONNE.

LA NÉBULEUSE PRIMITIVE—FORMATION DES MONDES

R. P. T. Carrier, P. C. C.

Dieu a créé tous les êtres animés successivement d'après un plan unique qu'il a tiré de sa propre sagesse. Cette grande question, developpée précédemment, des êtres animés de notre globe, m'amène naturellement à la question bien plus importante encore de la formation des mondes. Ces innombrables globes, visibles ou invisibles à l'œil nu, les uns, lumineux, les autres, ou semi-lumineux ou non-lumineux ; les uns, brûlants, les autres, en voie de s'éteindre ou tout à fait éteints ; les uns, solides ou semi-liquides, les autres, gazeux ; tous en mouvement plus ou moins rapide ; tous décrivant des courbes de sections coniques, généralement des ellipses à axes plus ou inégaux entre eux ; tous se tenant par le lien mystérieux, mais très réel, qu'on appelle gravitation universelle ; ces innombrables globes ont-ils été créés de toutes pièces, c'est-à-dire, tels qu'ils sont aujourd'hui et placés par le Créateur dans les orbites respectives qu'ils occupent en ce moment ; ou bien ont-ils eu une espèce de génération offrant quelque analogie éloignée avec la génération des êtres animés, et ont-ils passé, dans le cours de leur existence, par des procédés de développement analogues en quelque sorte aux phases de la vie des êtres animés ?

La conception de la nébuleuse primitive, née d'une pensée de Descartes, adoptée par Kant et Herschell, formulée surtout par Laplace, est une hypothèse qui éclaire d'un jour merveilleux ce problême de la formation des mondes ou genèse tous les corps célestes, y compris notre globe, la terre, et son satellite, la lune.

Il n'y a pas bien longtemps que cette hypothèse était considérée, en dehors du monde savant, comme impie ou tout au moins comme très dangereuse, tendant à contredire le récit biblique de la création de l'univers. Mais elle n'inspire plus les mêmes scrupules depuis qu'elle est mieux étudiée et mieux comprise. Aussi est-elle généralement, on peut dire unanimement admise à présent, comme une théorie rationnelle et, par conséquent, très probable vu surtout certaines découvertes tout à fait récentes.

Voici comment on formule l'hypothèse de la nébuleuse primitive, par quels arguments on la soutient et sur quels fondements on l'appuie.

Mais d'abord, qu'entend-on par nébuleuse en général ? On entend par nébuleuse, ces agrégations nuageuses matérielles, invisibles à l'œil nu, ces masses de gaz à l'état d'incandescence, d'étendues plus ou moins grandes, répandant une lumière blanchâtre, douce, faible et diffuse, et qui sont parsemées un peu partout dans l'immensité de l'espace interstellaire. Jusqu'à ces derniers temps on comprenait sous ce terme de nébuleuse, non seulement ces masses irrégulières d'étoiles visibles à l'œil nu sous forme de nuages déliés qui se voient sur divers points du firmament, telles que la grande Voie lactée, les deux nubécules de Magellan, les Pléiades et les Hyades, mais encore ces nombreux amas nuageux que nos grands télescopes ont décomposés entièrement en étoiles distinctes ; tels sont les amas qui se voient dans les constellations d'Hercule, du Serpent, du Verseau et de bien d'autres encore. Aujourd'hui on ne donne le nom de nébuleuses qu'aux seules masses totalement gazeuses que les plus forts télescopes ne parviennent pas à décomposer même partiellement en étoiles : elles sont irrésolubles. Une vraie nébuleuse, une nébuleuse proprement dite, n'est donc autre chose qu'un amas de gaz à l'état d'intense incandescence. Les *spectra* de ces nébuleuses n'indiquent la présence que de deux gaz seulement, l'hydrogène et l'azote, tandis que les étoiles des amas stellaires contiennent, outre l'hydrogène (non pas l'azote), mais du sodium, du fer, du magnésium, du nickel, du cuivre, du chromium et encore d'autres éléments. Voilà une des grandes révélations ou découvertes de la science très moderne. Quelques-unes de ces vraies nébuleuses entourent des étoiles comme un vêtements d'une gaze très ténue, émettant une lumière bleuâtre très faible ; d'autres ont l'apparence de disques aplatis également lumineux à la façon des planètes ; d'autres sont irrégulières de forme ; d'autres encore sont circulaires ou elliptiques, d'autres enfin décrivent des spires, des cônes ou des anneaux. Ces difiérentes nébuleuses ne seraient pas autre chose que des fragments de la grande et unique nébuleuse primitive, en voie de condensation, et, (si je puis m'exprimer ainsi) en travail de parturition de nouveaux systèmes de mondes plus ou moins avancés.....

Cette nébuleuse primitive peut donc être définie ainsi : L'ensemble total de toute la nature dont tous les mondes ont été ou pourront être formés ; matière extrêmement ténue, extraordinairement diffuse dans toute l'étendue de l'espace et d'un mouvement rotatoire et d'une luminosité également très faibles, que l'on nomme mouvement et lumière cosmiques.

Le célèbre P. Secchi, Jésuite, dont le monde savant déplore la perte, et qui travaillait pour ainsi dire sous les yeux du souverain Pontife, l'éminent et dévot Newcomb, de l'Observatoire national de Washington et le vulgarisateur de la science astronomique moderne, Guillemin, vont nous servir de guides et d'aides pour exposer bien clairement et exactement la synthèse génésiaque des mondes. On verra que, ainsi expliquée, elle ne contredit en rien le récit de Moïse, en admettant, comme de raison, que le grand Auteur de cette évolution grandiose est le Dieu-Créateur lui-même qui aurait produit tous les mondes par ce procédé d'évolution universelle.

Cette nébuleuse primitive, la *Grande-Nébuleuse*, comme on la nomme communément, aurait donc, d'après notre théorie, donné naissance à tous ces innombrables globes qui parcourent majestueusement et sans jamais s'arrêter une seule seconde, l'immensité de l'espace dans toutes les directions, mais surtout de gauche à droite, ce qu'on appelle mouvement *direct*. C'est donc, paraîtrait-il, de son vaste sein que seraient sorties directement toutes les nébuleuses partielles ou secondaires, et indirectement tous les autres corps sans exception. Chaque nébuleuse secondaire à son tour aurait donné ou serait, encore en ce moment, en voie de donner naissance à une étoile ; chaque étoile enfanterait un certain nombre de planètes, et finalement chaque planète, ou seulement quelques unes d'entre elles, un ou plusieurs satellites. Ainsi donc, le satellite ou les satellites dépendraient de la planète dont ils sont issus : les planètes, de leur étoile respective ; les étoiles de leur propre nébuleuse ; et les nébuleuses stellaires de la grande nébuleuse. Notre soleil, qui est bien réellement une étoile, n'aurait pas eu d'autre origine, non plus que ces planètes petites ou grandes, au nombre desquelles est la terre ; aussi bien que les vingt satellites du système planétaire au nombre desquelles est la lune, notre lune, le seul satellite qu'ait la planète que nous habitons. Là se serait arrêtée ou s'arrêterait la grande évolution génératrice de l'universalité des mondes. Dieu aurait tout créé dans la grande nébuleuse primitive ; et, par elle, tous les autres globes, sans en excepter un seul.

Voici comment on explique son procédé grandiose d'évolution. Je vais citer presque textuellement le P. Secchi : je ne me permettrai d'ajouter que quelques mots et quelques phrases incidentes qui, je crois, tendront à rendre sa très lucide explication encore plus claire.

" Les savants, dit ce célèbre astronome, sont, de nos jours, unanimes à admettre que notre système solaire (pour ne parler que de ce

système-là seul) est dû à la condensation d'une immense nébuleuse qui s'étendait autrefois, il y a peut-être des milliers et des millions d'années, bien au delà des limites occupées actuellement par les planètes les plus lointaines. Cette nébuleuse, mère de tous les mondes, ne présentait primitivement aucun indice de condensation et était douée d'un mouvement de rotation très lent qui devait s'accélérer plus tard, ainsi que nous allons le voir. D'après une loi de la mécanique connue sous le nom de *loi des aires*, chaque particule libre doit se mouvoir de manière que son rayon vecteur décrive des aires égales dans des temps égaux ; de là, il suit que, le rayon diminuant constamment par la contraction progressive résultant du rayonnement incessant de sa chaleur dans l'espace, l'arc, décrit pendant l'unité de temps, a dû s'accroître afin que l'aire restât constante. De cet accroissement de vitesse, il résulte une augmentation de la force centrifuge, et, lorsque celle-ci est devenue égale à la force de gravitation, il s'est formé des anneaux qui sont demeurés librement suspendus autour de la masse centrale. La vitesse augmentant toujours sous l'influence d'un refroidissement continu qui avait pour conséquence nécessaire la diminution de volume de la nébuleuse, ces anneaux ou zônes de vapeurs condensées se sont brisés et divisés,et les différents fragments, obéissant individuellement aux lois de l'attraction, ont à leur tour formé de nouvelles masses gazeuses isolées les unes des autres, et qui sont devenus des centres d'action semblables au centre principal d'où ils étaient sortis. Ce sont les planètes, au nombre desquelles on compte la terre. Ces masses de nature encore nébuleuse ont pu à leur tour s'environner d'anneaux de second ordre, dont quelques-uns ont persisté jusqu'à nos jours ; tandis que d'autres en se brisant, ont formé de nouveaux corps gravitant et tournant autour de chacnn d'eux, et que l'on nomme satellites. " Cette théorie. proposée par Kant, Herschell et Laplace, a été confirmée par les ingénieuses et intéressantes expériences de M. Plateau, célèbre physicien français. Une masse d'huile étant mise en suspension dans un liquide de même densité formé d'un mélange d'eau et d'alcool, on la voit prendre spontanément la forme sphéroïde que tend à lui donner l'attraction moléculaire. Si, maintenant, on fait tourner cette masse d'huile sphéroïde autour de son diamètre vertical avec une vitesse croissante, on la voit d'abord s'aplatir à ses deux pôles ; puis, il vient un moment où se détache un anneau semblable à celui de la planète Saturne ; enfin, la vitesse croissant toujours, un moment vient où l'anneau se brise, et il se forme de

petites sphères d'huile qui tournent sur elles-mêmes tout en tournant aussi autour de la masse principale qui leur a donné naissance. " La matière qui composait la nébuleuse primitive, dit encore le P. Secchi, devait être à un état de raréfaction beaucoup plus considérable que celle que nous obtenons avec les meilleures machines pneumatiques ; elle s'est énormément contractée et condensée laissant à différentes distances ces noyaux nébuleux que l'on nomme planètes et satellites. Le soleil, ainsi que toutes les autres étoiles, est le résidu encore incandescent et gazéiforme de cette masse primitive. Nous trouvons dans le monde sidéral des vestiges de cette formation ; dans notre monde planétaire, ce sont les anneaux qui entourent Saturne qui, par l'effet combiné de la condensation, de l'attraction et de l'agrégation de ses particules, sont destinés, d'après notre théorie, à former de nouveaux satellites, et, dans le monde stellaire, ce sont les nébuleuses annulaires. Ces masses sont composées d'une matière encore gazeuse et elles semblent constituer, comme toutes les autres vraies nébuleuses, des mondes ou systèmes de monde en voie de formation." Voilà, en peu de mots, ce que l'on entend par la théorie de la grande nébuleuse génératrice de tous les mondes. Ce serait le grand œuf, pour ainsi dire, que couvait le souffle divin, l'Auteur suprême de tout mouvement et de toute vie : le Saint-Esprit.

Quant aux êtres animés, animaux et plantes, qui habitent ou qui ont habité la terre et peut-être encore d'autres corps célestes, il serait téméraire, sinon absurde, de leur attribuer une évolution semblable à celle de ces globes eux-mêmes, à moins toutefois qu'on ne dise que le Créateur a, *in principio*, placé dans cette grande nébuleuse primitive qui contenait le ciel et la terre, c'est-à-dire, toutes choses, les éléments des *ova* de toutes les espèces d'animaux, et les éléments des *semina* de toutes les plantes qui devaient, dans la suite des temps et selon le plan divin, faire leur apparition sur ce globe ; et que dans les 3ème, 5ème et 6ème jours, ces *ova* et ces *semina* reçurent respectivement une création spéciale et distincte, le principe fécondant pour la reproduction rigoureusement spécifique de tous les animaux et de toutes les plantes qui devaient exister jusqu'à la fin des temps.

Mais ce serait là une supposition toute gratuite et qui, par conséquent, ne mérite pas d'être discutée. Cependant une telle supposition ainsi qualifiée et expliquée n'est pas impossible ni hétéroodoxe puisqu'elle ne contredit en rien la parole révélée de Dieu ni les

enseignements infaillibles de son Eglise. Saint Thomas, avec saint Basile, saint Denis et plusieurs autres Pères de l'Eglise, dit formellement que la matière tout entière et tous les êtres, aussi bien que le temps lui-même, ont été créés dans la condition d'informité, *informitatis conditio*, au commencement. Au jour, dit-il, c'est-à-dire, au moment où Dieu créa le ciel et la terre, il a créé les animaux et les plantes des champs non en réalité, *non in actu*, mais virtuelle *potentialiter*, avant que ces dernières ne sortissent de terre. "Tous les êtres, ajoute-t-il, ont été créés simultanément quant à leurs subtance informe, mais relativement à leur formation qui a été le résulde l'œuvre de distinction et d'ornement, il n'en a pas été de même."

Je n'ai plus que quelques mots à ajouter pour aller au-devant d'une objection que l'on pourrait me faire. Cette hypothèse de la grande nébuleuse ne contredit-elle pas ce que Moïse dit à propos de la création du soleil, de la lune et des étoiles au 4ème jour ? Nullement: l'objection qui semble, à première vue, très sérieuse, est cependant facile à réfuter. D'abord, il faut remarquer que Moïse ne dit pas que Dieu créa ces astres en ce jour-là ; mais qu'il commanda qu'ils fissent leur apparition dans le firmament du ciel couvert, jusqu'alors, d'un vaste manteau d'épais nuages qui les cachait complètement. Puis, on ne peut nier, comme il a été dit précédemment, que la matière dont sont formés la lune, le soleil et les autres étoiles, le soleil étant une étoile, ne se trouvât toute entière dans la matière informe primitive. Or, d'après notre hypothèse de la génèse des mondes, le soleil, les étoiles et la lune ne reçurent leur degré de chaleur, de luminosité, de condensation, de forme définitive et de distance respective que bien plus tard, et ce serait le 4ème jour de la Création. Il faut donc dire que ces astres existaient bien dès le commencement, mais seulement à l'état *inchoatif*, si je puis m'exprimer ainsi, et ne furent formés définitivement qu'au jour assigné par l'Auteur inspiré, où, selon que le remarque le Docteur angélique, ils reçurent la propriété de faire produire des effets particuliers.

Comment donc faut-il expliquer la création de la lumière ?

D'un côté, il est dit que ce ne fut qu'au 4ème jour génésiaque que les luminaires furent placés dans le firmament du ciel. Or, on suppose communément que la lumière ne procède que de ces luminaires seuls, grands et petits, puisque, lorsque d'épais nuages viennent à les cacher en interceptant tout à fait leur lumière, tout est plongé dans les ténèbres.

D'un autre côté, il est dit qu'au premier des six jours, Dieu fit la

lumière : *Fiat lux, et facta est lux !* Il faut répondre, pour user d'une expression consacrée par saint Thomas : *Respondeo dicendum quod*... il faut répondre, dis-je, que la création de la lumière à l'état informe a eu lieu au commencement, *in principio*, avec le temps et toutes les autres choses sans aucune exception, mais qu'elle ne fit son apparition que plus tard, c'est-à-dire, au premier jour génésiaque ; et que cette lumière cosmique est tout à fait indépendante de la lumière solaire ou stellaire qui ne commença à luire qu'au 4ème jour. Mais comment ce principe lumineux cosmique qui remplit toute l'immensité de l'espace, qui pénètre intimement tous les corps de la nature sans exception, et qui préside à tous les phénomènes de la vie végétale et animale, qui participe à toutes les actions moléculaires résultant de la chaleur et des affinités chimiques, s'est-il produit ? Tous les savants physiciens de nos jours croient que l'universalité des mondes est remplie d'un fluide aériforme extrêmement subtil, élastique et impondérable appelé éther, et qui est la cause de la lumière, de la chaleur, du son et de l'électricité. Les corps visibles ambiants par l'effet de leur double mouvement de translation dans l'espace et de leur rotation sur leurs axes produisent ou excitent dans ce fluide un mouvement extrêmement rapide et ce sont justement ces ondulations ou vibrations qui, selon qu'elles affectent d'une manière si mystérieuse certains organes spéciaux des êtres animés, se nomment lumière, chaleur, etc. Pour ce qui est de la lumière, *ab initio*, on l'explique ainsi : " La matière nébuleuse soumise dès le principe à la loi de l'attraction se condensa et se contracta continuellement et sensiblement par le rayonnement de la chaleur dans l'espace. La force répulsive des molécules dépendante de la chaleur venant à diminuer, permit à l'attraction de devenir prépondérante. Mais la condensation de la matière qui en résulte, produisit ensuite elle-même une nouvelle élévation de température; l'augmentation de la chaleur de toute la masse condensée tendit à se porter à la surface et à se manifester, à la longue, par le passage d'un état de chaleur obscure à l'état lumineux. Les ténèbres, qui avaient jusqu'alors enveloppé le chaos, disparurent, les mondes furent, pour ainsi dire, dégagés des langes de leur enfance ; et la lumière créée, *in principio*, apparut pour la première fois à l'état de formation dans la grande œuvre génésiaque." C'est donc à ce moment de l'apparition de la lumière que doivent se rapporter ces paroles de l'Ecriture sainte : Et Jéhovah dit : Que la lumière soit, et la lumière fut. *Sit lux, et fuit lux.*

LA JUSTICE SEIGNEURIALE DE NOTRE-DAME-DES-ANGES

I

Sous la domination française, la Compagnie de Jésus possédait l'un des plus beaux domaines des environs de Québec. Les quatre seigneuries de Notre-Dame-des-Anges, de Sillery, de Saint-Gabriel et de Belair réunies en un seul faisceau, pouvaient couvrir quatre-vingt-cinq lieues de pays. Aujourd'hui, huit paroisses y tiennent à l'aise avec leurs 15,000 habitants, et l'on pourrait y trouver place encore pour des centaines de familles. Ces propriétés enlaçaient la capitale comme d'un filet tendu depuis les bords plantureux du petit ruisseau de Beauport jusqu'aux rives encaissées où coule la rivière du cap Rouge. La terre de Saint-Gabriel s'étendait au loin vers le nord, par de là les premières arêtes des Laurentides jusqu'à dix lieues dans l'intérieur. Du haut du rocher de Québec, la vue n'en pouvait atteindre la limite extrême. Sur la rive droite du fleuve Saint-Laurent, en face de la capitale, la moitié de la falaise escarpée, où s'élève maintenant la ville de Lévis, appartenait aussi aux Jésuites. A quelques milles de là, les eaux tourmentées du saut de la Chaudière traversaient une autre propriété que la métropole leur avait donnée pour y établir un village de Sauvages abénaquis. Enfin, dans Saint-Nicolas, ils possédaient la fief de la Grande-Anse que Mgr de Laval avait échangé, avec eux, pour l'île Jésus, près de Montréal.

Notre-Dame-des-Anges fut la première seigneurie que le roi de France concéda aux Jésuites dans ce pays. Cette terre leur fut donnée le 10 mars 1626 par son vice-roi, Henri de Lévi, duc de Ventadour. Ce coin de pays a été, pour ainsi dire, le berceau et la tombe de la colonie française. Là se résume, en quelques traits saillants, toute l'histoire de deux siècles et demi. Jacques Cartier y vient, pour la première fois, planter sa tente en 1535 ; les Récollets y commencent le premier établissement agricole du Canada ; les Jésuites y fondent le premier séminaire ; après la bataille des plaines d'Abraham, les officiers de l'armée française en déroute s'y rencontrent pour discuter les articles de la capitulation de Québec. On

ne pouvait choisir un endroit plus propice pour élever un monument à la gloire des pionniers du Canada.

La seigneurie de Notre-Dame-des-Anges couvre cinq lieues. Deux ruisseaux, distants l'un de l'autre de trois milles, baignent ses flancs : à l'est, le ruisseau de Beauport, (1) à l'ouest le ruisseau Saint-Michel. Deux rivières mouillent son front : la rivière Saint-Charles qui l'enlace dans ses méandres capricieux, le Saint-Laurent dont les flots viennent mourir sur une grève aimée du gibier, et que les chasseurs ont appelée, dès les premiers temps, la *Canardière*. Elle s'adosse aux premiers contreforts laurentiens sous les forêts qui couronnent les monticules de l'Ormière.

Quand les Jésuites vinrent habiter le rocher de Québec, ils mirent un fermier sur leur terre de Notre-Dame-des-Anges (1647), puis ils la louèrent (1649) pour cent écus par an. Dans la suite du temps, l'Ordre reçut en don la seigneurie de Saint-Gabriel, le fief de Bel-air, la terre de Sillery, et Notre-Dame-des-Anges devint le centre d'où rayonna la colonisation sur ce superbe apanage. En 1690, lorsque les soldats de Phipps débarquèrent sur les battures de Beauport, la forêt épaisse et ténébreuse couvrait encore de ses ombres les premiers défrichements des censitaires de Notre-Dame.

Ça et là, une échappée de lumière à travers les grands ormes et les pins séculaires, laissait voir quelques misérables huttes couvertes de chaume et de terre glaise. On tirait vite et l'on visait juste derrière les planches mal jointes de ces gabions improvisés. Plus d'un soldat de la Nouvelle-Angleterre en remporta la nouvelle à sa fiancée, sur les rives de Manhatte et de Boston.

Une carte de l'époque nous a conservé l'aspect qu'avait alors Notre-Dame-des-Anges. A part une étroite lisière de terres en culture sur les rives de la rivière Saint-Charles et du Saint-Laurent, presque tout cet immense domaine était enfoui sous les bois. Les prairies fertiles, qu'arrose le mince filet d'eau qui sépare Beauport de la Canardière, avaient attiré un groupe de colons. Le chirurgien Roussel, M. de la Durantaye, M. Denis, Etienne Lyonnais, François Retor, Michel Huppé, la veuve de Paul Chalifou et celle de Martin Choret possédaient là des métairies. Le clan des Parent, aujourd'hui si répandu dans Beauport, y avait déjà deux de ses représentants. Plusieurs sentiers serpentaient sous bois et menaient au Petit-Village alors habité par une dizaine de colons. M. de Saint-

(1) La petite rivière Sainte-Marie, de 1626.

Simon, Jean le Normand, André Coudray, Joseph Coudray, y vivaient en pleine forêt. Une avenue large, droite et tirée au cordeau, ouvrant sur la rivière Saint-Charles, traversait le Petit-Village et pénétrait dans l'intérieur jusqu'au Bourg-Talon. C'est à l'embouchure du petit ruisseau Lairet, sur une pointe de terre qui s'avance dans la rivière Saint-Charles et domine toutes les prairies d'alentour, que les Jésuites avaient fait construire leur maison domaniale. Ils avaient pour voisin, sur la rive gauche du Lairet, un Gascon du nom de Landron qui possédait, là, une briqueterie fort achalandée dans son temps. A quelque cent verges à droite du manoir, presque en face de l'Hôpital général, s'élevait la maison de campagne de l'intendant Talon, au milieu de grands jardins et de parterres dessinés par un Le Nôtre quelconque de l'époque.

Le roi avait fait don de ce domaine à Talon, en 1671, avec trois villages qui commençaient à s'établir dans les profondeurs de Notre-Dame-des-Anges : le *Bourg-Royal*, le *Bourg-la-Reine*, et le *Bourg-Talon*. Ces bourgs forment autant de hameaux dans le Charlebourg moderne. Ils étaient alors taillés en pleine forêt. A les voir sur les plans du temps, on dirait des carrés d'un échiquier. Les fermiers étaient groupés au centre du carré de façon à pouvoir mieux se défendre contre les attaques de l'ennemi, et chaque terre rayonnait du centre vers les extrémités en forme d'éventail. Le roi voulut bien élever ces bourgs et la terre de son intendant au rang de biens nobles sous le nom de baronnie des Islets. (1)

Quelques années après, quand Talon, de retour en France, fut devenu secrétaire du cabinet du roi, capitaine du château de Marimont et seigneur de Villier, la baronnie imaginaire des Islets grandit encore et on l'érigea en comté sous le nom d'Orsainville.

Le comte d'Orsainville avait droit de haute, moyenne et basse justice sur ses terres. Il y pouvait nommer des juges châtelains, établir prisons, fourches patibulaires à quatre piliers où bon lui semblerait, avec un poteau à carcan marqué de ses armoiries. On ne voit pas que Talon ait jamais usé de ces sinistres prérogatives.

Ce noble apanage se trouvait enclavé en partie dans la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges, et les trois bourgs de l'intérieur finirent par s'y confondre. Monseigneur de Saint-Vallier acheta la terre des Islets et d'Orsainville pour les pauvres de l'Hôpital général,

(1) Ce nom vient sans doute de quelques ilots sablonneux que la rivière Saint-Charles laisse à découvert à marée basse en face de l'ancien domaine de l'intendant Talon.

pendant un voyage en France. Cette seigneurie d'Orsainville n'avait que quelques arpents de large, mais elle s'étendait jusqu'à quatre lieues dans la forêt. Le ruisseau Saint-Michel la séparait de Notre-Dame-des-Anges.

Le fief noble de Lépinay ou Saint-Joseph, que le roi avait donné à Louis Hébert en 1626, avoisinait la terre d'Orsainville. Puis, après avoir franchi un autre petit fief du nom de Saint-Ignace, on tombait de nouveau sur les domaines des R. PP. Jésuites : Saint-Gabriel, Belair et Sillery.

Sur le flanc gauche de Notre-Dame-des-Anges se trouvait la terre seigneuriale de Beauport possédée d'abord par Giffard, puis par ses descendants de la famille Juchereau. Les Jésuites en furent séparés plus tard par le domaine de Grand-Pré, qu'ils vendirent vers 1725 à l'intendant Bégon ; celui-ci y établit une tannerie considérable. Le séminaire de Québec est aujourd'hui propriétaire de Grand-Pré, qu'il a acheté, vers 1863, pour une vingtaine de mille piastres.

La terre de Notre-Dame-des-Anges, donnée à la charge de dire une messe chaque année, n'avait pas d'abord été érigée en seigneurie. C'est en 1652 seulement que le roi lui conféra les privivilèges seigneuriaux qui avaient été donnés, dès l'origine, aux terres de Saint-Gabriel, de Belair et de Sillery.

Un des principaux privilèges, que comportait l'érection d'une terre en seigneurie, était celui qu'avait le seigneur de faire distribuer la justice à ses censitaires par des officiers sous son contrôle. Sous la domination française, la plupart des seigneurs du Canada possédèrent le droit d'exercer la justice haute, moyenne et basse sur leurs terres. Plusieurs, il est vrai, hobereaux de village qui avaient peine à vivre, ne songèrent guère à user des prérogatives que leur avait conférées la munificence royale ; mais le grand nombre se fit un devoir de rendre la justice. A Boucherville, dans l'île Jésus, au cap de la Madelaine, à Sainte-Anne de la Pérade, à Batiscan, sur l'île d'Orléans, dans la côte de Beaupré, dans la seigneurie de la rivière du Sud, dans Tilly, on trouve des tribunaux régulièrement organisés où la justice seigneuriale se rendait.

En vertu de l'article 45 de la capitulation de Montréal et du Canada, les registres de ces juridictions seigneuriales devaient rester dans la colonie. Que sont-ils devenus ? Dispersés aux quatre vents du ciel, enfouis dans quelques greniers poudreux ou vendus aux colporteurs de la rue, qui sait ce que le sort leur a réservé ? *Habent*

sua fata libelli. Il serait intéressant pourtant de les compulser afin de saisir sur le vif les mœurs intimes des colons du temps.

Dans leur seigneurie de Notre-Dame-des-Anges, les R. PP. Jésuites ont tenu régulièrement des assises judiciaires pour tous les censitaires, depuis l'origine jusqu'à la cession du pays à l'Angleterre. C'est l'histoire de cette justice dont nous voulons retracer les grandes lignes en groupant quelques renseignements recueillis dans les manuscrits échappés à la débâcle, après l'abolition de l'Ordre de Jésus au Canada.

II

Le Haut et Puissant Seigneur d'Orsainville avait droit d'ériger sur ses terres prisons, fourches patibulaires et carcans. La justice de son voisin de Notre-Dame-des-Anges fut plus modeste et plus patriarcale. On y chercherait en vain des chaînes, des chevalets, des roues et des brodequins. Pas de donjons ni de bastilles ; au contraire, il suffit de parcourir les quelques documents qui nous sont restés de l'époque, pour se convaincre que les colons des Jésuites vivaient heureux sous une règle douce et paternelle. Chose remarquable, nous n'y avons pas trouvé une seule plainte d'un censitaire contre son seigneur. Les exactions du régime féodal : corvées arbitraires, lourds impôts, pendaisons haut et court au gibet hideux : rien de tout cela. Aussi pas d'épisodes dignes de fournir la trame d'un roman émouvant dans les vieux cahiers poudreux du tribunal de Notre-Dame-des-Anges. Une véritable justice banale et prosaïque, comme celle que rendait saint Louis sous le chêne de Vincennes.

Pour se rendre de Québec à la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges, il fallait traverser la rivière Saint-Charles. Pendant les basses eaux on pouvait la passer à gué en suivant un sentier tracé sur la grève presque vis-à-vis de l'ancien palais de l'intendance. Ce gué allait aboutir aux prairies giboyeuses d'où la *Canardière* a pris son nom. C'est le sentier que suivaient de préférence les censitaires de Beauport et tous ceux qui conduisaient des voitures.

A quelques arpents en amont, dans l'un des méandres formé par la Pointe-aux-Lièvres, s'ouvrait une deuxième voie de communication que l'on appelait le *Petit Passage aux Pères Jésuites*, ou simplement le *Petit-Passage*. Là, pour vingt deniers, chacun pouvait se faire passer en canot ou en bac. Le *Passeur de la Petite-Rivière* était nommé par les seigneurs de Notre-Dame-des-Anges. Une pre-

mière ordonnance de 1669, rendue par l'intendant Bouteroue, avait fixé ses privilèges et ses attributions (1). Une ordonnance, rendue par Bigot, en 1750, nous apprend que ce passeur payait un droit aux R. PP. Jésuites pour pouvoir exercer son métier, et que les habitants de la seigneurie lui devaient une rétribution annuelle fixe, exigible moitié au printemps, moitié à l'automne.

Ah ! si Jacques Loisel, le passeur de la Petite-Rivière pendant la dernière décade de la domination française, pouvait parler, comme son confrère, le lugubre passeur des ombres de l'Achéron, le fit un jour par la bouche de Lucien, le poète des morts, il nous raconterait de jolies histoires des joyeux hôtes que Bigot conduisait à sa maison de campagne. Mais, non ! les forêts du Bourg-la-Reine doivent garder éternellement le secret des soupers fins, des amours honteuses et du jeu d'enfer que l'on menait sous les lambris dorés que le galant intendant avait décorés ironiquement du nom d'*Hermitage* (2).

En face du *Petit-Passage*, sur la rive gauche de la rivière Saint-Charles et à quelques arpents du ruisseau Lairet, les Jésuites avaient établi la salle d'audience où se rendait la justice pour tous leurs censitaires de Notre-Dame-des-Anges, Sillery, Belair et Saint-Gabriel. Par privilège et en vertu d'un commun accord avec les Jésuites, les seigneurs des petits fiefs de Saint-Ignace, de Lépinay et d'Orsainville, y faisaient aussi rendre la justice à leurs colons ; c'est là que, pendant près d'un siècle, se sont vidées toutes les petites querelles domestiques des habitants de la Canardière, de Charlebourg, de Sainte-Foye, de Sillery, des deux Lorette.

La loi obligeait le seigneur à avoir un lieu convenable pour y rendre la justice. Les audiences devaient se tenir là et non ailleurs, de même que l'on y devait faire tous les actes judiciaires. Un endroit sûr était ménagé pour déposer les archives de la juridiction et les actes des notaires décédés. Les audiences se tenaient à jour fixe, commençaient de bonne heure le matin et se continuaient dans l'après midi, s'il était nécessaire. A Notre-Dame-des-Anges, l'audience

(1) Laurent Duboc était alors passeur de la Petite-Rivière.

(2) Le 12 mai 1707, l'intendant Raudot, à la demande du procureur du séminaire de Québec et des seigneurs Duchesnay, de Beauport, établissait un nouveau passage sur la rivière Saint-Charles, partant du Palais et allant aboutir à la Canardière. Par ce nouveau passage, le chemin, que les censitaires avaient à parcourir pour se rendre à la ville, fut diminué d'une lieue et demie. Jacques Glinel, autrefois passeur à Notre-Dame-des-Anges, fut nommé au nouveau passage.

se tenait le jeudi de chaque semaine. C'était ce que l'on appelait le *Jour des Plaids.* L'intend nt obligeait les seigneurs à tenir des audiences à jour rapprochés. Les juges de Champlain et de Batiscan, pour avoir voulu ne tenir leurs audiences qu'une fois tous les mois, se virent forcés par Raudot de revenir à l'ancienne coutume. (1) Dans la seigneurie de Beaupré les audiences se tenaient tous les quinze jours au Château-Richer. (2) Les tribunaux seigneuriaux prenaient les mêmes vacances que ceux de la prévôté.

Le seigneur qui avait droit de justice devait, pour l'exercer, avoir un juge, un procureur fiscal, un greffier, un sergent ou huissier. Il nommait aussi un notaire. Le greffier cumulait ordinairement la charge de notaire. Il devait résider dans les limites de la juridiction. Le juge et le procureur fiscal, s'ils étaient notaires, ne pouvaient instrumenter dans le ressort de leur tribunal. En 1750, le séminaire de Québec eut maille à partir avec le Conseil souverain pour ne s'être pas conformé à ces règlements. (3)

Le juge de la seigneurie était appelé indifféremment : juge bailli, juge prévôt ou juge sénéchal. Autrefois, suivant qu'ils portaient ces différents noms, les juges avaient eu des attributs spéciaux,mais dans les derniers temps bailliage, prévôté, sénéchaussée signifiaient la même chose.

C'est le seigneur justicier qui nommait les officiers de ses tribunaux par lettres-missives signées de sa main et scellées de ses armes. Dans la seigneurie des Jésuites, le supérieur et le procureur du collège de Québec signaient les commissions.

L'installation des officiers de justice se faisait d'une façon solennelle avec certaines formalités d'observance stricte et rigoureuse. Muni de ses lettres de nomination, le juge titulaire adressait une supplique au lieutenant général civil et criminel du gouvernement d'où relevait sa seigneurie. Il lui représentait humblement qu'ayant été pourvu d'une commission de juge bailli ou prévôt, il désirait être reçu en possession de cet office." Ce considéré, et vu la commission ci-jointe, ajoutait-il en style du palais, qu'il vous plaise de recevoir et installer le suppliant en la possession et jouissance dudit office de juge pour, par lui, en jouir aux droits, honneurs, autorités, privi-

(1) Edits et Ordonnances, 10 octobre 1705, vol. III, p 118.

(2) Ibid, vol II, p. 226, 1750.

(3) Loc. cit.

lèges, émoluments et attributs accoutumés, requérant sur le tout la jonction de Monsieur le Procureur du Roi, et ferez justice.'

" Soit communiqué au Procureur du Roi," écrivait au pied de la supplique, le lieutenant général civil et criminel.

" Vu, je requiers, avant faire droit, qu'il soit fait information des vie et mœurs et catholicité du requérant, pour, icelle faite et à nous communiquée, être ensuite requis ce qu'il appartiendra," ajoutait à son tour le procureur du roi.

Sur ce, le lieutenant général civil et criminel écrivait :

" Vu ladite réquisition, Nous ordonnons qu'il sera fait information des vie et mœurs du requérant, pour ensuite qu'elle soit communiquée et être, sur les conclusions du Procureur du Roi, ordonné ce que de raison."

Le titulaire faisait alors comparaître, devant le lieutenant général civil et criminel, deux personnes connues, assignées à la requête du procureur du roi, qui témoignaient, sous serment, n'être point parents alliés, serviteurs, ni domestiques à gages du requérant, et le connaître pour homme de probité et d'honneur, de bonne vie et mœurs. Le curé de la paroisse certifiait, de son côté, par écrit, que l'impétrant professait la religion catholique, apostolique, romaine ; qu'il vivait conformément à ses préceptes et s'acquittait du devoir pascal.

Le lieutenant général dressait alors procès-verbal de cette information et ordre était donné de la communiquer au procureur du roi. Sur les conclusions de ce dernier, le lieutenant général émettait une Ordonnance reconnaissant le titulaire dans sa charge de juge. Il ne restait plus qu'à enregistrer à la prévôté toutes les pièces de cette procédure.

Muni de tous ces documents, le titulaire se rendait dans la seigneurie où il devait siéger. Il lui fallait, là, subir un nouvel interrogatoire. Le procureur fiscal, après examen des pièces de nomination, ordonnait l'enregistrement au greffe seigneurial. La commission était lue, audience tenante, par le greffiier, insinuée dans le registre, puis le fonctionnaire prêtait serment et la cérémonie d'installation était accomplie.

Tous les officiers subalternes de la justice étaient pareillement nommés par commission : greffier, procureur fiscal, notaire, huissier ou sergent. Tous devaient passer par la même filière d'installation, d'information de vie et mœurs. Personne n'aurait pu être admis à un emploi sans produire son billet de confession et être accompagné de ses deux parrains ou *sponsores*.

Les officiers des justices subalternes des seigneuries se recrutaient d'ordinaire parmi les notaires, les procureurs ou les praticiens de Québec. Vu la rareté des sujets, le même individu agissait parfois comme juge dans une seigneurie, comme notaire dans un domaine voisin, comme huissier dans une troisième juridiction.

III

Le premier qui paraît avoir exercé les fonctions de juge dans la seigneurie de Notre-Dame-des Anges, fut Pierre Duquet, sieur de la Chenaye. Ancien élève des Jésuites au collège de Québec, Duquet avait acheté le greffe de Guillaume Audouart, secrétaire du conseil établi en 1647, puis le Conseil souverain lui avait donné une charge de notaire à Québec en 1663. Duquet fut remplacé dans sa charge de juge en 1679 par le notaire Guillaume Roger qui exerça la justice jusqu'en 1702, année de sa mort. De 1702 à 1704, Michel Laferté-Lepailleur, ancien notaire dans Lauzon, posséda la charge laissée vacante par Roger. Il alla s'établir plus tard à Montréal; Pierre Haimard fut son successeur. Le 2 décembre 1718, nommé procureur du roi à la prévôté de Québec, Haimard cédait sa place à Etienne Dubreuil, notaire de la capitale, qui exerçait déjà les fonctions de procureur fiscal depuis le 2 juin 1710, ainsi qu'en fait foi la lettre de nomination du P. Vincent Bigot, recteur du collège de Québec et supérieur de la Compagnie de Jésus en la Nouvelle-France. (1) En 1720, le notaire Jacques Pinguet de Vaucour héritait de la position de Dubreuil. Après avoir exercé pendant dix années, le 20 juin 1730, les Jésuites lui donnaient comme remplaçant son fils, Jacques Pinguet de Vaucour, notaire royal à Québec. (2) Le 20 juillet 1748, ce titulaire s'étant démis de sa charge, le P. Jean de Saint-Pé nommait pour le remplacer le sieur Turpin, procureur et praticien à Québec. (3) Deux ans après, comme Turpin souffrait d'infirmités continuelles, il reçut, comme successeur, Paul-Antoine-François Lanouillier des Granges, notaire royal à Québec, qui fut le dernier juge de Notre-Dame-des-Anges, et qui exerça ses fonctions jusqu'a la cession du pays. Ses lettres de nomination sont datées du 6 mars 1750. Quelques jours auparavant (3 mars), M. Daine, sei-

(1) Registre 8 des insinuations de la prévôté.

(2) Registre 20— ibid.

(3) Registre 40— ibid.

gneur du fief de Lépinay, lui avait anssi donné une commission de juge pour sa seigneurie, vulgairement appelée Saint-Joseph.

Il a été possible de former la liste des greffiers de Notre-Dame-des Anges depuis les commencements jusqu'à la cession. Le premier fut Pierre Vachon (1650-1697). Puis viennent : Robert Duprac (1697-1723), Noël Duprac (1724-1747), André Geneste (1747-1754), Nicolas-Louis Chartier-Lévêque (1754-1756), Louis de Courville (1756-1758), M. Hianveu (1758-1759). Tous ces greffiers exercèrent en même temps l'office de notaire, soit dans Québec, soit à Beauport, ou dans les seigneuries des Jésuites. Comme Geneste était notaire de la seigneurie de Saint-Augustin, propriété des religieuses de l'Hôtel-Dieu, et qu'il habitait à plus de trois lieues de Notre-Dame-des-Anges, on lui nomma un commis au greffe. Le premier qui occupa cette charge fut Lévêque en 1752. Depuis cette date il y eut toujours un greffier en chef et un commis-greffier. Qand Lévêque fut promu en 1754, Robert Duhault prit sa place de commis. Louis de Courville, ancien notaire de l'Acadie française, était venu s'échouer à Québec, après la dispersion des Acadiens. Il y avait autrefois occupé un emploi dans les bureaux du roi. Sa commission de greffier en chef de Notre-Dame-des-Anges est datée du 26 mars 1756. Ce furent les notaires Dulaurent et Sanguinet qui témoignèrent en sa faveur, lors de son information de vie et mœurs. M. Daine et les religieuses de l'Hôpital général le nommèrent en même temps greffier de leur fief de Saint-Joseph et d'Orsainville. Comme les glaces de la rivière Saint-Charles ne permettaient pas de se rendre à la maison d'audience de Notre-Dame-des-Anges, on était au 1er avril, l'installation se fit, vis-à-vis du *Passage* dans la maison de Pierre Vallée.

Nous n'avons pu retracer que les noms de trois procureurs-fiscaux: Etienne Dubreuil (1710-1718), Lorty (1750-1756), Louis Simon Fréchet (1751-1759). Comme huissiers de Notre-Dame-des-Anges,nous trouvons : Paul de Rainville (1669), Courtin (1735), Nicolas Jacques (1735), Quantin Bourgeot (1750),Paul Antoine Cheval (1751).Charles Philippe Gaillard, nommé huissier en 1750, fut promu l'année suivante (11 mars 1751) à l'office de notaire de la juridiction laissé vacant depuis plusieurs années par la mort de Duprac.

IV

Les attributions d'un juge seigneurial étaient nombreuses. Dans la sphère de la basse justice, il devait connaître de la police, des dégâts causés par les animaux, des injures légères et autres petits délits. C'est à peu près le rôle des juges de paix contemporains (1). Le juge seigneurial rendait des ordonnances pour assurer le respect du dimanche, pour défendre de travailler ce jour-là, et de vendre à boire dans les cabarets. (Ordonnance de Lanouillier du 17 février 1753). Il fallait avoir une permission écrite de son curé pour travailler le dimanche. Il n'était pas permis de faire de ventes à l'enchère dans la seigneurie, à moins d'avoir obtenu le consentement du juge. C'est à l'intendant qu'était attribué le privilège d'accorder des permis pour tenir cabaret ou vendre des boissons dans les paroisses. Le juge seigneurial devait avoir l'œil à faire observer ces ordonnances.

Le juge rendait toujours ses sentences séance tenante. Les frais très minimes se liquidaient tout de suite. Les amendes étaient attribuées moitié aux hôpitaux, moitié aux pauvres de la paroisse.

Dans la capitale, les ordonnances se lisaient au son du tambour dans les carrefours de la ville, haute et basse, puis on les affichait à la porte du palais, à la principale porte de l'église paroissiale, sur les églises des Récollets et de la basse-ville et sur le quai du cul-de-sac. Les ordonnances des juges seigneuriaux étaient lues à la porte de la chambre d'audience, puis affichées près du tribunal et aux portes des églises de la juridiction, après en avoir gardé copie au greffe. On pouvait appeler de toutes sentences d'une justice seigneuriale à la prévôté de Québec et au Conseil supérieur, mais celui qui faisait un fol appel était puni de l'amende.

Rien de plus primitif que la façon de plaider devant ces tribunaux. Chaque partie pouvait défendre sa cause et interroger ses témoins. On produisait d'ordinaire le corps du délit devant le juge. Les femmes plaidaient pour leurs maris et les maris pour leurs femmes.

Voici un pouvoir, accordé par un mari à sa femme, de comparaître

(1) Audiences : 2 juin 1756 : vol d'un collier ; 13 juillet 1756 : dommages causés par des animaux qui ont été pris sur le grand chemin ; 18 nov. et 16 déc. 1756 : questions de louage et empiètements sur les voisins ; 12 janvier 1736 : un habitant est condamné à payer 30 livres que son curé a déboursées pour lui obtenir dispense pour son mariage.

pour lui à l'audience. Nous reproduisons intégralement l'orthographe :

" Je donne pouvoir à ma famme de pleder la cause que jé contre les riopelle aprouvant tou ce quele fera pour ce sujet comme je lu fait moymesme. Moy : laugeprevos, ne sachant signer je prie lessieur louis dupéré et andré geneste de signer pour moy.

(Signé) Louis Dupéré, Geneste.

fait à Charlebourque le 3 may 1735."

Parfois, dans des cas exceptionnels, on appelait des notaires ou des praticiens de Québec ; mais le plus souvent les femmes des parties en cause conduisaient l'affaire.

En 1707, le roi avait supprimé la haute justice de Sillery et ordonné aux habitants de plaider à la prévôté de Québec, mais, pour les autres seigneuries des Jésuites, on continua de s'adresser en première instance au tribunal de Notre-Dame-des-Anges. Un règlement du Conseil supérieur du 3 septembre 1714, statua que les juges, tant royaux que seigneuriaux, pour juger des procès criminels seraient tenus d'appeler avec eux deux praticiens pour suppléer les officiers ou gradués et faire le nombre de trois juges. Ce règlement ne faisait que répéter les dispositions de l'Ordonnance criminelle de 1670.

Comme haut justicier, le juge seigneurial connaissait des questions litigieuses de successions et de partages. C'est devant lui que les parents s'assemblaient pour élire des tuteurs aux mineurs, pour être autorisés à vendre des biens tenus en tutelle. Les ventes aux enchères et les partages se faisaient en sa présence dans les salles d'audience. Quand une personne mourait dans la seigneurie, il apposait les scellés d'office et l'inventaire se clôturait devant lui. Dans les premiers temps, les juges avaient procédé eux-mêmes aux inventaires, mais les notaires avaient porté plainte devant l'intendant qui leur avait donné gain de cause. La besogne de l'apposition des scellés n'était pas toujours agréable. C'est ainsi que, dans l'été de 1756, M. Lanouillier des Granges s'étant transporté, avec le procureur fiscal et le greffier dans le petit village de l'Auvergne, près de Charlebourg, pour y faire des constatations judiciaires dans la maison de feu Jean Penisson, il trouva la veuve, entourée de toute la famille, qui lui déclara tout simplement " qu'ils ne voulaient pas que personne se mêlât de leurs affaires." Il était cinq heures du soir, il fallut reprendre le chemin de la ville pour requérir main-

forte : ce cas est exceptionnel. Règle générale, les juges seigneuriaux étaient fort respectés de leurs justiciables. Les Jésuites avaient pris soin de choisir, pour exercer la justice dans leurs domaines, des personnes capables et expérimentées. Les appels de la justice de Notre-Dâme-des-Anges à la prévôté ou au Conseil supérieur sont très rares.

V

Le procureur fiscal était l'officier chargé d'exercer le ministère public auprès du tribunal seigneurial. Il veillait aux droits du seigneur et aux objets d'intérêt commun. Ce magistrat tenait la place occupée par les procureurs du roi dans les justices royales. Le seigneur ne pouvant pas assister aux audiences, le procureur fiscal était chargé de requérir en son nom tant dans l'intérêt général que dans l'intérêt des particuliers. Toujours en éveil, il prenait l'initiative des poursuites, veillait à l'observation et à la publication des ordonnances, portait plainte et requérait information sur les faits dénoncés ou parvenus à sa connaissance, avait le contrôle de tous les officiers de son ressort. Au civil, il donnait son avis dans tous les procès où il le jugeait nécessaire. Il n'était pas nécessairement obligé d'intervenir, mais il le faisait presque toujours se joignant à l'une ou à l'autre des parties plaignantes pour en soutenir les intérêts. Au criminel, l'intervention du procureur fiscal était de rigueur. Il y agissait comme partie principale. Dans toute instruction criminelle, il prenait communication des plaintes adressées directement au juge instructeur. Il ne lui appartenait pas de faire l'instruction lui-même, ni aucun acte d'arrestation même en cas de flagrant délit. C'était toujours par voie de réquisition auprès du juge qu'il procédait. Le juge, de son côté, ne pouvait procéder que sur sa réquisition, et il devait attendre ses conclusions avant de prononcer jugement, à peine de nullité. Une fois que le procureur fiscal avait donné le résumé de la cause telle qu'il la comprenait, le rôle du juge commençait. Le procureur fiscal devait prononcer son réquisitoire debout et, après avoir posé ses conclusions, il se retirait de la salle d'audience, laissant le juge délibérer et prononcer son jugement hors de sa présence.

Le procureur fiscal était spécialement chargé de veiller aux intérêts des mineurs et des absents dans une seigneurie. Aujourd'hui, qu'un individu meure ou disparaisse du pays, laissant des enfants

mineurs ou des biens, personne n'est chargé officiellement de veiller à leur protection. Sous la domination française, le procureur fiscal devait immédiatement en de tels cas, adresser une réquisition au juge pour demander, soit l'élection d'un tuteur, soit l'apposition des scellés, soit un inventaire ou une reddition de compte. Il représentait véritablement la justice du seigneur, chef de la communauté, père de ses vassaux. Le régime féodal avait du bon, nous y pourrions encore emprunter.

Le rôle du greffier consistait à rédiger et à enregistrer les arrêts et les ordonnances du tribunal, les commissions que le seigneur adressait à ses officiers, les ordonnances des intendants et les arrêts du Conseil supérieur concernant spécialement la juridiction. Il gardait minute authentique de toutes les procédures dans un cahier appelé registre des insinuations, où il devait inscrire également, dans un délai de quatre mois, toutes les donations passées dans la seigneurie. Un autre cahier servait à enregistrer les débats et les sentences des jours d'audience. Le greffier avait encore en depôt les minutes des notaires décédés dans son ressort, et il en expédiait des copies. Au décès d'un notaire, les officiers du tribunal étaient tenus de se rendre à son domicile, de faire l'inventaire des actes qu'il avait reçus et d'en prendre la garde. Quant aux huissiers, ils ont existé depuis le commencement du monde, et c'est une grave erreur de croire qu'ils n'étaient pas connus avant la venue des hommes de lettres et des artistes.

Un règlement du Conseil supérieur de 1675 avait fixé les salaire et rétribution de tous les officiers de justice. Ces émoluments, très minimes à l'origine, furent augmentés par arrêt du conseil d'Etat en 1749. On peut conssulter ces règlements qui ont été imprimés au premier volume des *Edits et Ordonnances*, édition de 1854. (1)

VI

Jusqu'à l'année 1750, tous les papiers et registres de la juridiction de Notre-Dame-des-Anges et des seigneuries qui en dépendaient, avaient été déposés au greffe de Beauport. Les notaires Vachon et Duprac, qui demeuraient à Beauport, exerçant en même temps les fonctions de greffier et de tabellion dans la seigneurie voisine,

(1) pp. 99 et 609.

avaient fait de leur étude le depôt général des greffes des deux tribunaux. Quand Lanouillier des Granges fut nommé juge de Notre-Dame-des-Anges, il voulut prendre connaissance du greffe. Le greffier ne lui représenta qu'un petit registre d'audience remontant à 1748. Toutes les archives étaient à Beauport. Le nouveau titulaire décida de faire cesser cet état de choses d'où pouvaient résulter de graves complications. Il ne convenait guère en effet que les archives de son tribunal fussent entre les mains d'un juge étranger à ses administrés. Lanouillier avait à peine reçu ses lettres de nomination qu'il se transporta à Beauport (19 mars 1750), chez Pierre Parent, greffier de cette juridiction, et lui demanda la remise de tous les documents et actes notariés concernant les propriétés des Jésuites. M. Antoine Juchereau Duchesnay, qui était alors seigneur de Beauport, prenant la défense de son greffier, ne voulut point se soumettre aux exigences de M. Lanouillier des Granges. "Il y a plus d'un siècle, dit-il, que les papiers des deux juridictions sont confondus ensemble. Mon manoir est garni de voûtes et de prisons, je ne puis consentir à ce que vous réclamez."

Lanouillier en appela au Conseil supérieur et fut renvoyé devant la prévôté de Québec. C'est devant ce tribunal que, pendant plusieurs années, il eût à réclamer, contre le seigneur Duchesnay, les papiers de sa juridiction.

Duchesnay avait choisi, pour le défendre, le notaire Jean Claude Panet. Voici comment celui-ci répondait à la demande du juge Lanouillier. C'est une défense en droit qui date du 8 mai 1750.

"Qui ne croirait, messieurs, par l'extraordinaire convoquée à la requête du demandeur, qu'il s'agirait d'un conflit de juridiction ou d'un point de difficulté nouvellement survenu entre deux seigneurs voisins ? Point du tout : cette extraordinaire n'est convoquée que pour donner acte au demandeur des diligences qu'il fait pour retirer du greffe de la juridiction de Beauport des papiers que ses seigneurs y ont laissé moisir depuis un siècle. En effet, les auteurs du défendeur, jaloux des droits à eux accordés par le brevet de Beauport, y ont établi pour la soutenir une justice des officiers qu'ils ont payés, mais il n'en a pas été ainsi des révérends pères Jésuites, seigneurs voisins, jusqu'à ce qu'ils aient vu que l'établissement d'une justice leur pût être plus profitable qu'onéreuse; ils ont demeuré tranquilles, ils n'en ont établi une que nouvellement et, sans doute pour épargner les frais, ils se sont servis du greffier de la juridiction de Beauport, qui n'en sachant pas davantage ou pour épargner les frais d'un

double régistre a confondu dans le même les sentences de l'une et l'autre juridiction. Il est à observer que ce greffier, qui était Me. Duprac, était notaire de la juridiction de Beauport, or aujourd'hui que cet objet a pu devenir considérable, le demandeur vient réclamer les régistres et minutes dependant de la juridiction de Notre-Dame-des-Anges, pour être remis au greffe de cette juridiction. 1o. Une fin de non-recevoir insurmontable s'élève contre cette demande. Depuis un siècle la juridiction de Beauport existe. Depuis ce temps les choses ont toujours été comme elles sont sans que les révérends pères Jésuites s'en soient embarrassés. C'était à eux à veiller à leurs intérêts, ou à établir des juges qui l'eussent fait pour eux. Ne l'ayant point fait, il n'est pas juste qu'ils profitassent des frais et des dépenses que le défendeur et ses auteurs ont faits pour le soutien de la justice et conserver le bien du public. Le défendeur ne prétend pas pour cela attenter à leurs droits, ils les ont confiés en de bonnes mains qui les soutiendra, mais que, pour le présent, ils se conforment et suivent le proverbe qui dit *qu'il ne sort rien du greffe.*

2o. Le point principal qui paraît faire agir le demandeur est pour obtenir la remise des régistres de l'audience de Notre-Dame-des-Anges, puisqu'au commencement de sa requête il dit qu'ayant voulu faire rendre compte par son greffier des régistres, il ne put lui représenter qu'un petit régistre. Me Duprac, notaire et greffier de Beauport, y demeurait étant aussi greffier de Notre-Dame-des-Anges, avait chez lui tous les anciens régistres. Or ce point de difficulté se trouve terminé suivant la coutume : *Au seigneur à veiller.* C'était donc aux prédecesseurs du demandeur à ne point souffrir que Me Duprac, greffier de l'une et l'autre juridiction, confondît sur le même régistre les sentences qui en émanaient ; c'était à eux à lui fournir un régistre particulier, avec d'autant plus de raison qu'ils ne devaient pas ignorer que le défendeur ne leur ferait pas remettre les régistres de sa juridiction qui était établie bien avant la leur.

3o. Pour ce qui concerne les actes de notaire de Me. Duprac le demandeur ne doit point ignorer qu'il n'a rien à y prétendre, et sait parfaitement que M. Duprac était notaire de la juridiction du défendeur, qu'il y est mort, et que, de droit, ses minutes appartiennent à la juridiction dont il était officier.

" Enfin le demandeur ne doit point souffrir de la négligence des prédécesseurs du demandeur. Son exactitude et sa vigilance connue

peuvent maintenir sa juridiction sur un meilleur pied qu'elle n'a été auparavant.

" Au reste, le défendeur offre au demandeur de prendre, par le ministère de son greffier, telles expéditions qu'il jugera à propos des pièces concernant sa juridiction, en lui payant ses salaires et vacations raisonnables."

Lanouillier, plus concis que le procureur Panet, se contenta de faire remarquer que la prétendue prescription invoquée par le seigneur de Beauport ne pouvait dater de très loin, puisque le notaire et greffier Duprac n'était mort que depuis trois ou quatre ans, puis, pour plus de sûreté, il demanda au lieutenant de la prévôté d'apposer les scellés sur le greffe de Beauport pendant le cours de l'instance. A la même audience, Nicolac Pinguet de Bellevue, juge de la juridiction de Beauport, demanda à être mis hors de cause attendu qu'il était sur le point de se démettre de sa charge. Le 21 mai 1750, eut lieu l'apposition des scellés, et le 15 novembre les greffiers Geneste et Panet procédèrent à l'inventaire des titres et papiers. Ce relevé assez considérable donne une description des archives que contenait le greffe de Beauport. En dépit des prétentions qu'avait soutenues le procureur Panet, il fut constaté que la justice de Notre-Dame-des-Anges, loin d'avoir été établie tout récemment, remontait à 1679. On trouva les registres des sentences rendues par Pierre Duquet, Guillaume Roger Lepailleur, Haimard, Pinguet de Vaucour, père et fils, en tout vingt-sept cahiers embrassant une période de soixante-huit années (1679-1747). Les actes que le notaire Paul Vachon et les deux Duprac avaient reçus concernant la juridiction de Notre-Dame-des-Anges, de 1656 à 1747, furent mis de côté. Le même répertoire nous donne les noms des juges qui avaient présidé le tribunal de Beauport depuis l'origine. En 1662 : Guillaume Audouart ; de 1662 à 1682, Claude Bermen de la Martinière ; de 1682 à 1695, Michel Filion ; de 1695 à 1722, Florent de la Citière.

Le 6 mai 1751, le juge de la prévôté de Québec avait rendu jugement donnant gain de cause sur tous les points à Lanouillier des Granges, et obligeant le seigneur Duchesnay à lui faire remise des papiers et archives de la juridiction de Notre-Dame-des-Anges. Duchesnay porta appel de cette sentence au Conseil supérieur. Les griefs d'appel du seigneur évincé, élaborés d'une façon fort verbeuse par un praticien, répétent en substance la plaidoirie de Panet, l'année précédente. Panet avait été courtois pour son adversaire ; il

lui faisait même beaucoup de compliments sur son exactitude et son zèle bien connus. Le nouveau plaidoyer a plus d'aigreur, la note processive s'accentue. Lanouillier des Granges s'en plaindra amèrement au cours du débat.

Les archives des tribunaux de la domination française nous ont bien conservé le détail de toutes les procédures intervenues dans le temps et le libellé exact des sentences, mais les *factums* et les plaidoyers, fournis par les parties ou par leurs procureurs, sont assez rares. Quoique les griefs d'appel produits par le seigneur Duchesnay répètent en grande partie les moyens employés en première instance, nous croyons qu'il sera intéressant de les résumer.

" Depuis plus d'un siècle, y est-il dit, le greffe de Beauport est dépositaire des registres de Notre-Dame-des-Anges. Il ne fallait pas moins que M. des Granges pour en demander la distraction, mais sur quoi se fonde-t-il ? C'est sur la Déclaration du Roi du 2 août 1717, qu'il interprète comme il lui plaît. Ignore-t-il donc encore que c'est par l'esprit et l'intention des lois qu'il faut les entendre et en faire l'application ; que, pour bien juger du sens d'une loi, on doit considérer quel est son motif, quels sont les inconvénients où elle pourvoit, et l'utilité qui en peut naître, en un mot qu'il faut toujours juger du sens de la loi et de son esprit par la teneur de la loi en toutes ses parties sans en rien tronquer, interpréter ou modérer les dispositions. Or la déclaration du roi du 2 août 1717 fait voir ouvertement toutes ces choses, c'est pour assurer le bien et le repos des familles, c'est pour éviter la perte ou même la soustraction des actes nécessaires à la société, et marquer un lieu certain où chaque particulier puisse avoir recours dans son besoin. Que dit donc cette déclaration ? Le voici : Art. 7. Les juges ordinaires des lieux, à la requête des procureurs du roi de leur juridiction et les juges des justices seigneuriales, à la requête des procureurs fiscaux de ces justices, seront tenus de se transporter sans frais au domicile des héritiers des notaires décédés dans leur district, ou de ceux qui se seraient démis de l'emploi de notaire, pour faire inventaire sans frais et ensuite déposer en leur greffe les minutes de ces notaires. L'art. 8 est conforme au précédent.

" Examinons les termes de cette loi. Les juges seront obligés de se transporter au domicile des notaires décédés dans leur district ; quoi de plus clair que ces dernières paroles qui ordonnent à tous les juges de veiller à la conservation du dépôt public chez les officiers mêmes qui ne seraient pas de leur juridiction.

" Les lumières et la pénétration du prince ne lui permettaient pas d'ignorer que dans un pays nouvellement établi et où l'on trouve si peu de personnes capables de remplir les offices en question, il s'en trouverait plusieurs domiciliées dans une juridiction qui rempliraient les mêmes fonctions dans une autre et, pour que toutes choses se fissent promptement et sans frais attendu le long espace de temps qui pourrait s'écouler entre le décès et l'inventaire à cause des formalités, il a voulu que les juges du district se transportassent au domicile des notaires décédés, fissent inventaire et déposassent les minutes à leur greffe. Il faut remarquer ici que la déclaration du roi du 2 août 1717 ne dit point que l'on fera distraction des minutes d'une juridiction à l'autre, comme le prétend M. des Granges, car si cette loi est établie dans les justices seigneuriales, il faut nécessairement qu'elle le soit dans Québec, puisqu'elle est la même pour tout le pays de l'Amérique soumis à l'obéissance du roi. Or comme il serait de la dernière absurdité de prétendre que tous les actes qui ont été passés à Québec entre habitants de Beauport pour les fonds qui dépendent de cette seigneurie, au moment du décès du notaire royal qui les aura passés, soient distraits du greffe royal pour être apportés en celui de Beauport, aussi est-il inouï que l'on ait jamais demandé distraction de minutes dans aucune justice seigneuriale pour les porter dans une autre, et surtout lorsque cette justice est en possession de les garder depuis plus de cent ans, ainsi qu'on l'a dit plus haut. Raison suffisante pour répondre à qui demanderait en vertu de quoi on possède les minutes : *Possides quia possideo*, je possède parce que je possède. Outre qu'il y a lieu de présumer par l'exposition de la loi que Sa Majesté n'ayant en vue que le bien et le repos des familles et d'éviter les inconvénients qui pourraient arriver du mauvais ordre ou de la soustraction des minutes, lorsqu'elles sont déposées entre les mains d'un officier par elle commis, la loi est accomplie et Sa Majesté satisfaite.

" Mais un autre inconvénient que cette loi évite et auquel elle a pourvu abondamment, c'est que s'il fallait interpréter la loi dans le sens que l'entend M. des Granges, Messieurs les Officiers des juridictions royales de Québec, des Trois-Rivières et de Montréal seraient obligés, s'il mourait un notaire qui fit les fonctions dans les bornes des trois juridictions, de se transporter sur les lieux et, pour accomplir l'ordonnance, faire à chaque endroit inventaire et procès-verbal des minutes des notaires et les rapporter chacun au greffe de leur juridiction, ce qui ne pourrait se faire ni sans frais ni sans peines,

et pourrait priver pendant longtemps les sujets du roi des audiences nécessaires pour vider leurs différends. D'ailleurs dans un concours de plusieurs juridictions seigneuriales pour retirer les papiers qui les concernent, quels inconvénients ne se trouve-t-il pas ? Le législateur veut que les juges, procureurs et greffiers se transportent sur les lieux, qu'ils fassent inventaire des minutes et, par conséquent, qu'on les lise toutes. Ne pourrait-il pas se trouver dans le nombre quelqu'une de ces pièces qui demanderait le secret et qui, étant venue à la connaissance de six personnes au moins, deviendrait publique sans que l'on sût comment, ce qui pourrait porter un préjudice infini à la société. Ne pourrait-on pas en écarter quelques-unes, et par là, faire tort à un tiers ? Il est donc inutile de vouloir donner à la loi une autre interprétation que celle qui paraît avoir été donnée par le législateur ; il faut la prendre *in sensu obvio*, c'est-à-dire, dans ce sens qui se présente naturellement à l'esprit, sans l'étendre ni le restreindre. Ainsi les notaires de Notre-Dame-des-Anges, étant décédés dans le district de la juridiction de Beauport, les officiers de cette dernière en ont conservé les minutes dans leur greffe, parce qu'ils étaient ceux à qui Sa Majesté ordonne de les remettre et que les officiers de Notre-Dame-des-Anges, s'ils y étaient venus, n'y avaient d'eux-mêmes aucune juridiction, étant hors de leur district. Aussi cette idée chimérique n'était encore venue à aucun de ceux qui avaient rempli les premières places de cette juridiction, quelque éclairés qu'ils fussent et jaloux de leurs droits. Et si elle avait lieu, l'on verrait bientôt les greffiers et notaires de l'île d'Orléans et, peut-être d'autres juridictions, revendiquer les titres de l'étude de Jacob concernant cette île, déposés au greffe de Beaupré. Ainsi l'idée de M. des Granges et la sentence de la prévôté forment une pépinière de procès. Il est donc nécessaire de réprimer une pareille erreur et de s'en tenir aux paroles de loi et de n'y apporter aucune distinction, lorsqu'elle n'en fait pas".

Ainsi plaidait le seigneur Duchesnay, en l'an de grâce 1751. (1) Ce qui surtout lui faisait mal au cœur, était la somme de 117 livres 13 sous et 4 deniers de frais, que la prévôté l'avait condamné à payer. Il insiste souvent dans son commentaire paraphrasé sur le fait que l'arrêt de 1717 déclare que toutes ces procédures devront se faire sans frais.

Le juge Lanouillier des Granges n'était pas verbeux et allait

(1) Le procureur de Duchesnay en appel était Me Lemaître-Lamorille.

vite au point. Sans s'arrêter plus que de raison à réfuter les arguments et les fausses inductions de son adversaire qui, dit-il, " s'aveugle dans sa propre cause", il demande purement et simplement le renvoi de l'appel. Dans son interprétation de l'arrêt de 1717, M. Duchesnay se trompe lourdement. Il suffit de faire une analyse succincte de la cause qu'on a cherché à embrouiller le plus qu'on a pu.

" Depuis que la juridiction de Notre-Dame-des-Anges a été établie, elle a été toujours exercée, sans interruption, par différents juges. Il en a été de même des greffiers. Il est vrai que le manque de sujets et la proximité des deux juridictions a fait que, dans certains temps critiques, le greffier de la juridiction de Notre-Dame-des-Anges était en même temps greffier de Beauport, sans que cette tolérance de la part des deux seigneurs qui commettaient la même personne pour leur greffier, pût leur être jamais préjudiciable ni leur ôter les droits qu'ils ont à exercer, chacun, dans l'étendue de leur seigneurie. Il est de plus notoire que la juridiction de Beauport a été sans juge pendant un intervalle de dix-sept à dix-huit ans, depuis la mort de M. de la Citière, arrivée en 1727, jusqu'à la nomination de M. Pinguet, en 1745. Au contraire, à Notre-Dame-des-Anges, le siège n'est jamais resté vacant. Les greffiers de cette dernière juridiction ont toujours été pourvus de commission de notaire. Il n'en est pas ainsi de ceux de la juridiction de Beauport puisque M. Parent, dernier greffier, a exercé longtemps sans commission. Il n'y avait qu'un seul greffier, mais il y a toujours eu deux greffes. Les archives ont toujours été séparées et on aurait pu les remettre aisément à qui de droit, si M. Duchesnay ne les eût fait enlever furtivement et mêler ensemble confusément. Il s'en est approprié apparemment pour un vil intérêt pour augmenter le revenu de son greffe. Il a profité de la maladie du sieur Pinguet, mon prédécesseur, pour s'emparer non seulement des papiers, mais encore du sceau de la juridiction de Notre-Dame-des-Anges. Jamais Notre-Dame-des-Anges n'a dépendu de Beauport. Le roi a donné droit de justice à chacune de ces seigneuries.

" C'est peut-être la première fois, ajoute ironiquement M. des Granges, qu'on a entendu un plaideur se plaindre de ce qu'il est condamné aux dépens. Mais y a-t-il bien pensé ? Ignore-t-il donc les dispositions de l'Ordonnance de 1667 ? "

Enfin, M. des Granges termine en faisant observer que M. de

Beauport, qui n'a pas oublié dans son écrit de mettre toutes ses qualités, aurait bien dû lui donner celle qu'il a en qualité de juge.

Le 26 juillet 1751, le Conseil supérieur donnait définitivement gain de cause sur toute la ligne à M. Lanouillier des Granges et le haut et puissant seigneur Duchesnay se voyait condamné à remettre tous les papiers et archives de la juridiction de Notre-Dame-des-Anges, et à payer tous les frais encourus tant en première instance qu'en appel. (1)

Pour une raison ou pour une autre, la remise de ces archives n'eut lieu qu'au mois de Janvier 1755. Lanouiller des Granges les fit alors déposer dans la maison d'audience du Passage, dans une voûte enclavée dans le mur et fermée d'une bonne porte de fer.

Après la cession du pays, quand le gouvernement anglais remplaça les justices seigneuriales par des juges de sa façon, ces papiers furent transportés au collège des Jésuites. On les trouva à la mort du P. Cazot. L'inventaire, que l'on fit dresser en 1781, lors de la saisie des biens de la Compagnie de Jésus, en signale encore la présence. Les actes des notaires ont été déposés au greffe de Québec. Quant aux registres d'audience et autres documents concernant la juridiction, le temps ne les a pas plus conservés que le journal précieux que les R. P. Jésuites avaient tenu, au jour le jour, depuis l'origine du pays. Il en reste encore, ça-et-là, quelques feuillets épars et mutilés. Nous avons essayé de les recueillir et de les analyser dans l'espoir qu'ils pourront servir à l'histoire du droit dans l'ancien pays de la Nouvelle-France.

J. Edmond Roy.

(1) Voir pour ce procès les registres de la prévoté de Québec pour 1750 et les registres du Conseil supérieur pour 1751.

WILLIAM SHAKESPEARE—VICTOR HUGO

Shakespeare ! Victor Hugo ! deux grands noms bien faits pour aller de pair ; mais que reste-t-il à dire sur l'un ou sur l'autre qui n'ait été dit et redit ? Le livre même qui les rassemble n'est plus une nouveauté, chacun a son opinion faite, et l'éloge et le blâme sembleront toujours injustes ou insuffisants. Puisqu'il faut s'exécuter avec grâce, je laisserai du moins Shakespeare de côté pour ne parler que de Victor Hugo, imitant en cela le maître lui-même. Celui-ci proclame que tout poète est un critique et prouve surabondamment le contraire. Le goût, qui fait le critique, la discrétion, l'aptitude à découvrir au milieu des préjugés et des engouements personnels l'arrêt de la raison universelle, sont précisément ce qui manque à Victor Hugo. J'ai même toujours été étonné que la France, terre classique du bon goût et du bon sens, ait pu produire un poète de génie si complètement dépourvu de la qualité dominante nationale. C'est une erreur de la nature : Victor Hugo aurait dû naître en Espagne, où sont indigènes l'exhubérance, l'emphase et l'hyperbole ; en Angleterre, où l'on s'adonne avec succès à l'antithèse et à l'excentricité ; en Allemagne, où le pédantisme n'est pas indigeste ; en Amérique, patrie du puffisme et de Walt Whitman ; partout ailleurs qu'en France. Nous n'aimons pas la poudre aux yeux, il nous déplaît d'être traités en badauds. Mais nous avons fait exception en faveur de Victor Hugo : il peut être affecté, grandiloque, monstrueux, extravagant et pédant sans révolter notre délicat scepticisme : il est presque parvenu à nous convaincre que le manque de goût est la marque distinctive du génie. Les hommes de génie devraient alors savoir s'abstenir de critique littéraire. On lit avec curiosité d'abord ces dissertations hors de tout propos, mais qui témoignent d'une vaste lecture ; puis on se fatigue de ces entassements gigantesques de faits et de noms, d'images et d'idées, sorte de cauchemar qui affole par son incohérence et son obsession. Ainsi, chaque fois que le mot poète se rencontre sous la plume du maître, c'est une énumération qui recommence : il vous nommera d'une

seule haleine quatre-vingt-dix-sept poètes, dont plusieurs n'ont jamais fait un vers. Pourquoi pas la centaine ? pourquoi pas deux cents ? pourquoi pas mille ? car la liste est aussi incomplète qu'oiseuse et démesurée. Beaucoup et des meilleurs, manquent à l'appel. Certains pays sont entièrement oubliés, le Danemark et la Suède, la Pologne et la Russie, l'Amérique néo-latine et anglo-saxonne, pour ne parler que de ceux où chantent avec quelque éclat les langues européennes. S'agit-il de donner une date à l'action du roi Lear ? Victor Hugo, voyant pour qui le passé et l'avenir sont également présents et sans mystères, n'a pas un instant d'hésitation : " Shakespeare, déclare-t-il, a pris l'an 3105 du monde, le temps où Joas était roi de Juda ; Aganippus, roi de France, et Léir, roi d'Angleterre ". Tandis que vous vous demandez si une telle érudition procède du délire ou du charlatanisme, la parade continue pendant une grande page. " Le temple de Jérusalem est encore tout neuf, les jardins de Sémiranis, bâtis depuis neuf cents ans, commencent à crouler. . . il y a trois cent douze ans qu'Oreste. . ." Puis viennent les noms de douze personnages historiques quelconques, qui " sont à naître," Jonas, Holopherne, Dracon, etc. ; puis puis douze autres " larves qui attendent leur heure d'entrer parmi les hommes," Coriolan, Xercès, etc. : puis quatorze autres, dans " le lointain avenir," Judas Macchabée, Viriate, Popilius, César et Pompée, etc. Pourquoi s'arrêter en si beau chemin et ne pas arriver jusqu'aux temps modernes où le roi Lear tient assurément plus de place que parmi ses contemporains à quelques siècles près d'Orient ou d'Occident ? Et toute cette débauche de fallacieux synchronisme à propos d'une date qui n'en est pas une, à propos de Shakespeare qui fait si bon marché des circonstances de temps et de lieu ! Un peu de fantaisie n'est pas pour me déplaire, je prends encore assez facilement mon parti de la folie des gens et leur passe volontiers, à charge de revanche, quelques ridicules, mais il m'est souverainement désagréable qu'on ait l'air da se gausser ouvertement de moi. Mon esprit se révolte sous l'affront, il n'a plus que faire des belles tirades et des intuitions du génie ; le charme est détruit. Que cette érudition fourmille d'erreurs, cela va de soi. Rien qu'à les relever, on remplirait un volume. Je ne cueillerai qu'une phrase, dont la brièveté limite les erreurs : " Du khan dérive le knez, du knez le tzar, du tzar le czar." Or, point n'est besoin d'être grand slaviste pour savoir que les kniaz descendent de Rourik ; qu'avant l'invasion mogole, il y eut des grands princes à Kiev, assez célèbres même ; qu'il n'y a, par consé-

quent, aucun rapport étymologique ou historique entre khan et knez ; et que tzar et czar sont deux formes fautives, plus ou moins allemandes et absolument équivalentes, du même mot tzar. Un grand poète est en droit d'ignorer cela et bien d'autres encore, mais il lui est non moins facile de ne pas faire intervenir le slavisme dans l'étude de Shakespeare. L'instruction gratuire et obligatoire, si vivement réclamée par Victor Hugo, pourra seule lui donner le public suprêmement naïf en vue duquel il semble avoir écrit.

EMM. DE SAINT-ALBIN.

(Polybiblion.)

L'ORDRE DU MONDE PHYSIQUE

ET

SA CAUSE PREMIÈRE D'APRÈS LA SCIENCE MODERNE.

(Suite.)

Un savant plus sérieux que Diderot et Voltaire, Euler, nous donne la même appréciation des fins de la nature et de leur cause. Euler fut un des plus grands mathématiciens du XVIIIe siècle ; Condorcet faisant son éloge à l'Académie des Sciences disait de lui : " Tous les mathématiciens célèbres aujourd'hui sont ses élèves ; il doit cet honneur à la révolution qu'il a produite dans les sciences mathématiques en les soumettant toutes à l'analyse, à la simplicité, à l'élégance de ses formules, à la clarté de ses méthodes et de ses démonstrations... " Euler fut aussi un philosophe remarquable ; dans une de ses lettres à une princesse d'Allemagne, il dit : " Les athées ont l'audace de soutenir que le monde est l'œuvre du hasard, ils n'y reconnaissent aucune marque de sagesse, ils crient bien haut que l'œil n'est pas fait à dessein, qu'il faut dire plutôt : Nous avons reçu des membres par hasard, et par suite nous en profitons selon que le permet leur nature... Ce ne sont que des fous qui disent dans leur cœur : il n'y a point de Dieu ! " Ne faut-il pas être fou en effet, pour assurer sérieusement que l'œil de l'homme n'est pas fait pour voir ? Diderot et Voltaire nous le disaient tout à l'heure, et le sens commun le proclame assez haut.

A ces témoignages, on pourrait en ajouter bien d'autres, du XVIIIe siècle. Presque tous les savants de cette époque ont laissé des aveux sur ce point, et les membres de la Convention eux-mêmes déclaraient croire à l'existence de Dieu.

Parmi ces aveux des hommes de la grande Révolution, il en est un que je veux citer comme plus motivé, plus significatif ; il est d'un savant naturaliste qui se fit remarquer à la fin du siècle dernier par ses travaux et ses écrits sur la médecine et la physiologie. Type de

ces médecins matérialistes qui ne veulent rien admettre au delà des réalités visibles et palpables. Cabanis voulut tout expliquer par l'action des sens, du cerveau, par les propriétés de la matière, et consacra à ces théories de nombreuses publications. Mais enfin, l'étude, l'observation, la réflexion l'amenèrent à d'autres idées, et dans une lettre sur les causes premières, il exprima la conclusion finale de ses travaux ; nous y lisons ce passage :

" L'esprit de l'homme n'est pas fait pour comprendre que tout cela (les opérations de la nature organique) s'opère sans prévoyance et sans but, sans intelligence et sans volonté. Aucune analogie, aucune vraisemblance ne peut le conduire à un semblable résultat ; toutes, au contraire, le portent à regarder les ouvrages de la nature comme produits par des opérations comparables à celles de son propre esprit, dans la production des ouvrages les plus savamment combinés, et qui n'en diffèrent que par un degré de perfection mille fois plus grand, d'où résulte pour lui l'idée d'une sagesse qui les a conçus et d'une volonté qui les a mis à exécution ; mais de la sagesse la plus haute, et de la volonté la plus attentive à tous les détails, exerçant le pouvoir le plus étendu avec la plus minutieuse précision. Je l'avoue, il me semble ainsi qu'à plusieurs philosophes auxquels on ne pourrait d'ailleurs reprocher beaucoup de crédulité, que l'imagination (l'intelligence) se refuse à concevoir comment une cause, ou des causes dépourvues d'intelligence peuvent en donner à leurs produits. "

Voilà, sans doute, ce que doit avouer tout homme qui connaît l'ordre de la nature, celui de la nature organique en particulier, et qui veut réfléchir sur la cause de cet ordre, sur le principe de cette harmonie et de ces adaptations.

LES SAVANTS MODERNES.

Art. 1er. Astronomes, Physiciens, Chimistes.

Nous étudions l'argument des causes finales au point de vue de la science moderne ; c'est donc spécialement parmi les savants de notre siècle que nous voulons recueillir des témoignages sur les faits et sur leur signification.

Consultons les plus célèbres par leurs écrits dans les diverses sciences.

1° Les mathématiques trouvent de nombreuses applications dans le monde physique, elles contribuent à montrer que tout s'y fait avec nombre, poids et mesure.—Aussi parmi les plus illustres mathé-

maticiens, nous trouvons des hommes pleins d'admiration pour la cause ordonnatrice, Ampère, Hermite, Augustin Cauchy, etc.

En 1852, le maréchal Vaillant écrivait au ministre de l'instruction publique : " Au dire des hommes compétents, M. Cauchy est le plus grand mathématicien de l'Europe ; j'ajoute que c'est un homme d'une pureté, d'une droiture exemplaires... "

M. Cauchy reconnaissait hautement Dieu comme le principe de l'ordre, comme le fondement de la science ; toujours il fut profondément religieux : il a écrit lui-même : " Je suis chrétien avec tous les grands astronomes, tous les grands physiciens et tous les grands géomètres des siècles passés : je suis même catholique avec la plupart d'entre eux, et si l'on m'en demandait la raison, je la donnerais volontiers : on verrait que mes convictions sont le résultat, non de préjugés de naissance, mais d'un examen approfondi. " *(Revue des quest. scientifiques.* t. XVI, p. 436.*)*

M. Cauchy rappelle la foi des astronomes célèbres ; nous avons entendu déjà les paroles de Képler, de Newton, de M. Le Verrier ; William Herschell, si connu par ses observations et ses découvertes astronomiques disait, lui aussi : " Plus le champ de la science s'élargit, plus les démonstrations de l'existence éternelle d'une intelligence créatrice et toute-puissante deviennent nombreuses et irrécusables. Géologues, mathématiciens, astronomes, naturalistes, tous ont apporté leur pierre à ce grand temple de la science, temple élevé à Dieu lui-même. "

M. Faye, un des plus illustres astronomes actuels, écrivait en 1882 : " Comme notre intelligence ne s'est pas faite elle-même, il doit exister une intelligence supérieure d'où la nôtre dérive. Nous ne risquons pas de nous tromper en la considérant comme l'auteur de toutes choses, en reportant à elle ces splendeurs des cieux qui ont éveillé notre pensée. Quant à nier Dieu, c'est comme si de ces hauteurs on se laissait choir lourdement sur le sol. Ces astres, ces merveilles de la nature, seraient l'effet du hasard ! Notre intelligence, de la matière qui se serait mise d'elle-même à penser ! " *(Origine du monde*, p. 9.*)*

On objecte parfois l'incrédulité du célèbre Laplace, si connu par son exposition du système du monde. M. Faye nous assure que Laplace n'a point professé l'athéisme comme on l'a prétendu ; il le tient d'une manière certaine d'un témoin immédiat, de M. Arago, disciple de cet astronome.

Laplace disait seulement qu'une intervention directe de Dieu n'était pas nécessaire pour empêcher le système du monde sidéral

de se déranger, et là dessus, on l'avait faussement accusé de vouloir nier l'existence même de Dieu.

Les principaux fondateurs de la science physique moderne nous ont laissé des témoignages de leur foi religieuse.

Volta, l'inventeur de la pile électrique, l'un des créateurs de la science de l'électricité, se glorifiait d'être catholique malgré l'impiété de son temps.

Jean-Baptiste Biot, le plus illustre des physiciens, pendant la première moitié de ce siècle, était chrétien, pratiquant : " Pour moi, écrivait-il, plus je considère l'ordre de l'univers, et toutes les merveilles de la création, plus j'admire cet arrangement... Tous les êtres organisés ont en eux leurs moyens propres de vie, aussi multipliés dans les variations de leur mécanisme que les étoiles du ciel. Quand notre entendement peut arriver à saisir les relations intentionnelles qu'ont entre elles quelques-unes des pièces qui le composent, il y aurait, ce me semble, une contradiction logique à ne pas voir, au fond de cet ensemble, le principe intelligent lui-même ayant tout ordonné." *(Mélanges scientifiques et littéraires*, t. II.*)*

M. Faye *(Origine du monde*, p. 159*)*, cite ces paroles de M. Adolphe Hirn, connu par ses travaux sur la thermodynamique : " Le matérialisme est condamné à nier toute idée de finalité harmonieuse dans la nature ; mais une telle négation heurte si violemment les affirmations les plus élémentaires de la raison, qu'elle est le conp mortel pour la doctrine d'où elle émane. "

Adolphe Hirn est un de ceux qui ont déterminé l'équivalent mécanique de la chaleur.—Un autre savant, plus célèbre encore par la découverte de la thermodynamique, par ses travaux sur la conservation de la force en mécanique, Robert Mayer, déclarait de même la nécessité d'une Cause première qui soit à la fois le principe des lois de la nature, et de celles qui régissent notre raison : " Sans cette harmonie établie par Dieu entre le monde subjectif et le monde objectif, toutes nos pensées seraient stériles," disait-il au Congrès scientifique d'Inspruck, en 1869. (Ernest Naville, *La physique moderne*, p. 185.)

Œrstedt, un de ceux qui ont davantage contribué aux progrès de la science de l'électricité par ses découvertes, Œrstedt a fait aussi cette remarque analogue à la pensée de Robert Mayer :

" Si les lois de notre raison n'étaient pas dans la nature, ce serait en vain que nous voudrions les lui imposer, et si les lois de la nature n'étaient pas en notre raison, il ne nous serait pas possible de com-

prendre la nature. Quelle est donc la raison de cette harmonie qui nous montre des lois semblables dans l'être et dans la pensée, dans la nature et dans l'esprit ? C'est que ces lois ont les unes et les autres une cause commune, une raison primordiale, qui est aussi la puissance primordiale, en un mot, qui est Dieu."

M. Ampère, l'inventeur du télégraphe électrique, etc., etc., est un des meilleurs types du génie scientifique. M. J. Bertrand, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, appréciait naguère en ces termes son génie et ses découvertes : "Ampère a fait en physique une des plus grandes découvertes de ce siècle, celle des actions électro-dynamiques, et par là, bien plus que par l'idée du télégraphe électrique, il a pris rang à côté d'Œrstedt. C'est à Newton qu'il faut le comparer. Les phénomènes complexes et en apparence inextricables de l'action de deux courants ont été analysés par lui, et réduits à une loi élémentaire à laquelle cinquante ans de travaux et de progrès n'ont pas changé une syllabe. Ampère a révélé une loi d'attraction nouvelle, plus complexe et plus malaisée à découvrir que celle des corps célestes ; il a été à la fois le Képler et le Newton de la théorie nouvelle, et nous pouvons placer son nom à côté des plus illustres dans l'histoire de l'esprit humain. Aucun génie n'a été plus complet, aucun inventeur mieux inspiré... "

M. Ampère fut résolument, pratiquement chrétien ; vers 1882 M. Valson publiait de lui un mémoire inédit, où il développe et apprécie les preuves historiques de la divinité du christianisme. " La tendance religieuse et philosophique de ses pensées fut le principe directeur de ses travaux comme de sa vie, dit M. Ernest Naville (*La physique moderne*, p. 180)." "Nous l'avons toujours vu allier sans effort, de manière à frapper d'étonnement et de respect, la foi et la science," dit aussi M. Sainte-Beuve,—et M. Valson, dans ses écrits sur la vie intime d'Ampère, a parfaitement montré combien la foi religieuse était raisonnée et profonde dans l'intelligence de ce savant.

Vers 1870, Jean-Baptiste Dumas, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, un des plus grands chimistes de ce siècle, disait dans un éloge du savant physicien, Auguste de la Rive : "Ampère, Faraday, Auguste de la Rive ont fait de l'électricité l'objet des études de toute leur vie, et l'instrument de leurs grandes découvertes ; ils étaient tous les trois profondément religieux, tous les trois cherchaient à défendre contre l'invasion des partisans des forces physiques, le terrain réservé à l'esprit, à cette chose qui affirme, qui voit, qui veut ; qui, libre, doit rendre compte de l'usage qu'elle fait de sa liberté. Ils

étaient convaincus que s'abîmer dans de telles méditations, c'était s'élever vers la volonté suprême dont l'intervention directe apparaît toujours comme le premier et le dernier mot de la création."

Auguste de la Rive, savant physicien de Genève, ne voulait pas, en effet, laisser croire que le matérialisme est fondé sur la science ; en 1860, il terminait son cours de physique par ces paroles remarquables : "Si j'ai appris quelque chose dans les longues années d'une étude qui a fait l'un des charmes de de ma vie, c'est que Dieu agit continuellement, c'est que sa main qui a tout créé veille sur tout dans l'univers."

"Et cette même Providence, qui tient en équilibre les forces de la nature, qui dirige les astres dans leurs orbites, a l'œil aussi sur chacun de nous. Rien ne nous arrive sans la volonté spéciale de celui qui nous garde ; dans cette conviction profonde, l'âme chétienne se repose en paix."

En 1868, ce même savant disait à l'Athénée de Genève sur l'origine et la cause du mouvement dans le monde : "Que ce commencement ait eu lieu il y a des milliers ou des millions de siècles, peu importe, ce n'est pas là l'éternité. Or, le mouvement n'a pu naître spontanément ; il a fallu une cause extérieure pour l'engendrer, une cause ayant volonté, intelligence, d'où je conclus nécessairement à l'existence d'un Être suprême et personnel."

Voilà donc l'argument d'Aristote, celui d'un premier moteur étranger à la matière, reproduit par les organes de la science moderne.

Vers la même époque, Becquerel, doyen de la section de physique à l'Académie des Sciences, redisait en les faisant siennes ces paroles du grand chimiste suédois Berzélius : "Il faut admettre l'existence d'une puissance créatrice qui s'est manifestée à certaines époques, et qui semble ne plus agir aujourd'hui que pour perpétuer les espèces vivantes. Tout ce qui tient à la nature organique prouve un but sage, et nous révèle un entendement supérieur."

Liebig, que le matérialiste Moleschott lui-même regardait comme le plus grand chimiste de l'Allemagne, proclamait ouvertement la sagesse ordonnatrice. Dans une circonstance, il avait cru découvrir un défaut dans la disposition du sol labourable, et voulu le corriger par un procédé de son invention ; mais il vit ensuite qu'il s'était trompé : "J'ai découvert, dit-il, la cause de mon erreur : j'avait péché contre la sagesse du Créateur, je voulais perfectionner son œuvre, et dans mon aveuglement je croyais qu'il manquait un anneau à

l'admirable chaîne des lois qui président à la vie..., il y avait été pourvu d'une manière merveilleuse... "

A ces témoignages des physiciens et des chimistes éminents, il serait facile d'en ajouter une foule d'autres ; en 1883, M. Ernest Naville, correspondant de l'Institut de France, publiait un livre,—*La physique moderne*,—où il prouve par de nombreuses citations que les fondateurs et les prnicipaux représentants de la science moderne ont cru en Dieu de la manière la plus décidée ; il montre même que l'idée d'une Cause première unique, universelle, d'une sagesse ordonnatrice, les a portés à chercher l'unité, la simplicité, l'harmonie dans les lois du monde, et souvent les a conduits à leurs plus belles découvertes.

Art. II. Les savants naturalistes.

Les êtres organisés, les végétaux, les animanx, plus encore que les substances du règne minéral, présentent des caractères d'ordre, de finalité, qui exigent une cause intelligente ; toujours les hommes supérieurs par leur science et leur génie l'ont reconnu.

Newton disait : " Comment le corps des animaux a-t-il été construit avec tant d'art, et leurs diverses parties si bien adaptées chacune à leur fin spéciale ? Qui donc a pu former l'œil tel qu'il est sans la science de l'optique ? "

E. Réaumur, au début de son grand ouvrage sur les Insectes, écrit : " L'histoire naturelle est l'histoire des ouvrages (de Dieu), et il n'est point de démonstration de son existence plus à la portée de tout le monde que celle qu'elle nous fournit. "

De nos jours, bon nombre de demi-savants embrassent avec ardeur le système transformiste pour se passer de Dieu plus aisément ; nous avons vu déjà ce qu'il faut penser de cette théorie, et nous disions : Fût-elle appuyée sur des faits, elle n'infirmerait point la nécessité d'une Cause première régulatrice. Lamarck, le véritable père du transformisme, le comprenait ; aussi ne se croyait-il point dispensé d'admettre Dieu comme cause directrice du monde, et du règne organique dans ses transformations.—Dans son *Histoire des animaux sans vertèbres*, (t. Ier, p. 214, 311, 322.) il a écrit ces paroles supprimées à dessein par un misérable éditeur de ses œuvres :

" Toute notre admiration et toute notre vénération doivent se reporter sur son sublime Auteur (l'Auteur du monde)

" La nature est un pouvoir limité, en quelque sorte aveugle ; ce pouvoir n'existe que par la volonté d'une puissance supérieure et

sans bornes... On a pensé que la nature était Dieu même; chose étrange! on a confondu la montre avec l'horloger, l'ouvrage avec son auteur ! "

Un autre savant naturaliste français, qui a fait des travaux très considérables sur l'anatomie comparée, Étienne Geoffroy Saint-Hilaire, appelait l'athéisme " la plus monstrueuse des opinions. "

En 1836, il ouvrit son cours à Paris en annonçant la justification complète de la Genèse, et publia une dissertation intitulée: "*Éclatante manifestation de l'Esprit de Dieu dans les phénomènes de l'Univers.*"

Au commencement de ce siècle, Broussais occupa longtemps une des principales chaires de l'École de médecine à Paris, et il se posait en matérialiste décidé ; la science et la réflexion finirent par modifier singulièrement ses idées; en 1841, à l'occasion d'un procès entre son secrétaire et ses héritiers, l'on publia partout cette note qu'il avait laissée :

" A mes amis, à mes seuls amis : développement de mon opinion, et expression de ma foi. Je sens comme beaucoup d'autres, qu'une intelligence a tout coordonné...; je reste avec le sentiment d'une intelligence coordonnatrice, que je n'ose appeler créatrice, quoiqu'elle doive l'être."

Un peu plus tard, Cruveilhier, un des premiers physiologistes du siècle, écrivait au début de son *Anatomie pathologique :* " A la vue de cette merveilleuse organisation (du corps humain) où tout a été prévu, coordonné avec une sagesse telle qu'une fibre ne saurait avoir un peu plus ou un peu moins de force, sans qu'à l'instant l'équilibre ne soit troublé, quel anatomiste ne s'écrierait avec Galien : qu'un livre d'anatomie est le plus bel hymne qu'il ait été donné à l'homme de chanter à l'honneur du Créateur ! "

M. Chevreul, doyen de la section de chimie à l'Académie des Sciences, professeur et directeur au Muséum d'histoire naturelle, à Paris, disait à l'Académie des Sciences (séance du 31 août 1874) :

" La perpétuité des espèces dans l'espace et dans le temps, la conservation des organes, quant à leur structure et à leurs fonctions dans les individus de chaque espèce, la perpétuité des admirables facultés instinctives qui les dirigent sans les tromper jamais, ne peuvent être le produit du hasard, pas plus que l'existence de l'homme. " —Il ajouta en terminant :

" J'ai la conviction d'un Être divin, créateur d'une double harmonie, l'harmonie qui régit le monde inanimé, et que révèle d'abord la science de la mécanique céleste et la science des phénomènes moléculaires; puis l'harmonie qui régit le monde organisé, vivant. Je n'ai donc jamais été matérialiste, mon esprit n'ayant pu concevoir que cette double harmonie, ainsi que la pensée humaine, ait été le produit du hasard."

Cette même année 1874, M. Wurtz, doyen de la Faculté de médecine de Paris, dans un discours prononcé à Lille au Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, disait : " Tel est l'ordre de la nature : à mesure que la science y pénètre davantage, elle met au jour, en même temps que la simplicité des moyens, la diversité infinie des résultats. Ainsi elle nous laisse entrevoir tout ensemble l'harmonie et la profondeur du plan de l'Univers. (*Revue scientifique*, 22 août 1874.)

Ce grand chimiste voit la conclusion qui résulte de ce plan, de cette harmonie, et il la proclame ;

" C'est en vain, dit-il, que la science nous aura révélé la structure du monde, et l'ordre de tous les phénomènes : l'esprit humain veut remonter plus haut et dans la conviction intime que les choses n'ont pas en elles-mêmes leur raison d'être, leur support et leur origine, il est conduit à les subordonner à une cause première, unique, universelle, Dieu ! " (*Revue des questions scientifiques de Bruxelles*, juillet 1885, p. 127.)

Si vous avez peine à vous rendre compte de l'ordre dans le monde organique, si bien des choses vous paraissent livrées au hasard, dites-vous que plus la science progresse, mieux elle explique ces anomalies apparentes.—Une des illustrations de la science contemporaine, Van Beneden, après d'immenses travaux sur l'anatomie et la physiologie, vous dit : " La forme des divers animaux semble au premier abord l'effet d'un caprice ; on ne se rend que rarement compte de la bizarrerie des formes affectées par un certain nombre d'entre eux ; cependant, en y regardant de près, on voit que tout est soigneusement calculé, que tout est prévu, coordonné d'après des principes que la science parvient en partie à découvrir. "

Cet ordre, cette science suivie dans la construction des organismes est si évidente, que naguère Hœckel, un des coryphées du darwinisme, l'avouait : " Ces organes se montrent si merveilleusement adaptés pour un but tout à fait spécial, disait-il, que les mécaniciens les plus ingénieux ne seraient pas en mesure d'imaginer un organe plus parfait dans le même but. " Et pourtant Hœckel tient à la formation des organes par l'action des causes aveugles, purement mécaniques : pour l'expliquer, il se contente de rappeler la série des formes de l'œil, depuis l'animalcule où ce n'est qu'une tache de pigment, jusqu'à l'insecte aux yeux à facettes, jusqu'à l'aigle au regard si perçant et il ajoute : " C'est ainsi que la nature, toujours modifiant, toujours complétant et perfectionnant son œuvre, est arrivée à la formation

de ces organes que nous admirons aujourd'hui."—Singulière explication ! L'on prouverait d'une manière toute semblable qu'un magnifique palais peut se faire, ou même s'est fait tout seul, en montrant la série des demeures habitées par l'homme, depuis la caverne ou le trou de rocher, repaire du troglodyte, jusqu'à la maison confortable du riche, jusqu'aux palais de nos rois.

Citons, en terminant, quelques pensées d'un savant naturaliste sur l'ensemble de la création. Le docteur Oswald Heer conclut ainsi son ouvrage sur *Le monde primitif de la Suisse* (1872) :

"Les phénomènes de la nature n'apparaissent dans leur vrai sens que lorsqu'on sait les réunir et les apprécier dans leur ensemble.

"C'est par ce rapprochement que notre âme entrevoit l'harmonie de la nature, harmonie qui nous élève au-dessus du monde physique, et produit, dans notre âme le pressentiment d'une intelligence divine, intelligence qui dirige tout ce qui est, comme elle a dirigé tout ce qui a été. Chacun prendait sans doute pour un idiot celui qui prétendrait que les notes d'une symphonie ne sont que des points jetés par hasard sur le papier : mais il me semble que ceux-là ne sont pas moins insensés qui ne voient qu'un jeu du hasard dans l'harmonie bien plus merveilleuse de la création. Plus nous avançons dans la connaissance de la nature, plus aussi est profonde notre conviction que la croyance en un Créateur tout puissant, en une sagesse divine qui a créé le ciel et la terre selon un plan éternel et préconçu, peut seule résoudre les énigmes de la nature, comme celles de la vie humaine. Ce n'est pas le cœur humain seul qui atteste l'existence de Dieu, c'est aussi la nature." (Ernest Naville, *La Physique moderne*, p. 208.)

Dans le cours de cette étude, nous avons eu l'occasion de citer un grand nombre de naturalistes modernes, soit pour exposer les faits, soit pour en donner la signification : Linné, de Jussieu, Cuvier, Agassiz, Biot, Faraday, Milne Edwards, etc., etc.—Nous aurions pu rappeler les paroles et les témoignages d'une foule d'autres écrivains éminents par leur savoir, et persuadés de l'existence, de l'action de la sagesse créatrice, par exemple : Buffon, Lavoisier, les deux Brogniart, Blainville, Berthollet, Gay-Lussac. Élie de Beaumont, Thénard, Gratiolet, de Quatrefages, etc., etc. Ce que nous avons rapporté suffit pour montrer que le progrès de la science, loin de diminuer la force de l'argument cosmologique, ne fait que le mettre davantage en lumière.

(A suivre.)

L'HÉRITAGE DE L'ONCLE BROC.

(Suite.)

IV

La situation délicate de Raoul menaçait de se prolonger indéfiniment, car les deux femmes se mirent à causer — puis à préparer le repas.

Elles passaient de la chambre dans la cuisine puis revenaient. On eût dit qu'elles faisaient exprès de ne pas s'absenter toutes les deux à la fois un seul moment.

Et le temps allait son train.

L'horloge sonna bientôt l'heure du dîner. Raoul ne s'amusait pas.

Il trouva sa détention provisoire pour dettes d'une longueur insupportable et la perspective de Clichy lui paraissait presque un paradis à côté de ce purgatoire.

De plus, à chaque mouvement des habitantes de l'appartement, il avait la crainte d'être surpris.

Pendant que Cécile — il apprit son nom, ce fut toujours quelque chose— préparait le souper avec sa mère, il entendait le beurre grésiller dans la poêle ; de vagues odeurs arrivaient jusqu'à lui ; on dressait la table. Et le jour tombant, on alluma la lampe.

L'abat-jour dessinait sur la table recouverte d'une nappe très blanche, un parfait rond de lumière. Cela faisait un charmant tableau ; quelque chose comme ces chastes intérieurs anglais dont il avait lu des descriptions parfois au lit avant de s'endormir.

Il voyait Cécile de profil et elle était vraiment gracieuse, très douce avec son teint reposé et son cou délicat. Il y flottait des cheveux blonds et le tout faisait un portrait d'un si radieux ensemble que Raoul, malgré ses perplexités, en subissait vivement le charme.

L'image de ce bonheur intime faisait éprouver au viveur une sensation nouvelle dont il était saisi et pénétré.

Cet endetté que réclamait l'ombre de la prison, se sentait tout remué devant cette paix du foyer à laquelle, d'ailleurs, il participait de force. Oui, voilà ! les journées dissipées, les nuits sans sommeil, le jeu effrené, les restaurants borgnes succédant aux bombances insensées quand la poche vient à sonner creux ; et au beau milieu du tourbillon, Clichy, — ce cimetière des décavés. Or toute cette existence surmenée et gâchée lui paraissait telle qu'elle était, pour le moment du moins.

Et il se prenait à rêver d'un coin de table comme celui qu'il avait sous les yeux. Ça ne devait pourtant pas coûter bien cher, cette table, cette lampe, cette omelette et tout ce bon repas familial.

Décidément il faisait des projets d'avenir, derrière les rideaux de son cachot vitré. A ces projets il associait malgré tout Cécile. qui lui parut belle de plus en plus et bientôt très désirable, mais pour une vie vertueuse et toute d'intérieur.

Cécile causait avec sa mère, sans contrainte, ne se croyant point observée. C'était un ange ! Tel était l'avis de Raoul. Et la mère ! quelle brave femme ! Raoul Deschamps se reprochait presque, maintenant, d'avoir en bien des occasions, si mal parlé des belles-mères.

Mme Cernay— ce nom fut prononcé au cours de la conversation qu'elles tenaient, — parlait avec une gravité douce. Elle semblait ne vivre que pour sa fille.

Le modeste repas touchait à sa fin. Les bons sentiments croissaient dans le cœur de Raoul. La mère et la fille continuèrent à babiller jusqu'au désert.

Raoul retint de la causerie des deux femmes, bien des détails sur leur existence.

Elles ne devaient avoir qu'une petite aisance ; il y avait eu des espérances de fortune non réalisées ; Cécile avait été institutrice à Rennes, de là elle avait suivi sa mère avec laquelle elle vivait aujourd'hui. Le nom de la ville où il avait passé toute sa jeunesse fit dresser l'oreille à Raoul Deschamps. Il crut même entendre parler de la Sorbière, on causa d'un monsieur Broc.

— C'est son neveu, qui a eu toute la fortune, disait la mère. Que veux-tu, puisqu'il n'y avait point de testament.

— Pauvre M. Broc ! reprit Cécile.

— C'est curieux tout de même, ces lois qui font passer la fortune des personnes à ceux avec lesquelles on est brouillé. Car il y avait plusieurs années que les Deschamps ne voyaient plus leur oncle Broc.

Pour le coup, Raoul ne se trompait point, c'était bien de sa famille que l'on parlait.

— Certainement, reprit Cécile, si M. Broc n'était point mort sans pouvoir se reconnaître, il aurait pensé à nous.

— J'ai soigné sa petite fille Élisa dans sa dernière maladie avec tant d'attention !

— Pauvre petite, quand nous avions douze ans l'une et l'autre, combien de fois ne nous sommes-nous pas amusées dans le grand verger, tu sais, derrière le pigeonnier. Quel beau domaine, la Sorbière !

La conversation de la mère et de la fille s'arrêta sur ce souvenir. Elles semblaient songer au passé ; et Raoul aussi se sentait envahir par la mémoire d'anciens jours qu'il avait passés étant enfant, à la Sorbière, chez l'oncle Broc, bien avant que son père ne fût venu s'y installer comme héritier.

A cette époque, M. Deschamps vivait avec l'oncle en bons rapports ; il amenait chez M. Broc, pendant les vacances, le jeune Raoul, très heureux de se récréer avec sa belle gaîté enfantine. Et celui-ci revoyait tout maintenant comme s'il y était encore ; la fraiche voix de Cécile avait évoqué pour lui tout un radieux tableau : la cour immense, la ferme solide et carrée, entourée de servitudes où d'immenses écuries contenaient le bétail, et des granges spacieuses les récoltes de l'oncle Broc. Les courses en plein air avec des petites (Cécile en était peut-être), mais la cousine Elisa qui mourut toute jeune, il se la rappelait parfaitement.

Quand venait le dîner, au tic-tac du grand tourne-broche dans la cuisine, succédaient les joyeux appels aux convives. Et Raoul voyait encore le verre de l'oncle Broc, un verre prodigieux qu'il buvait d'un trait.

Tous ces souvenirs familiaux étaient gênés par cette pensée que l'oncle Broc n'avait point songé à ceux qui lui avaient fait du bien. Ah ! s'il vivait, assurément il ne verrait pas d'un bon œil, lui si libéral, le peu d'usage que M. Deschamps père faisait de sa fortune en le laissant, lui son fils, prendre la route de la prison pour dettes.

Et Raoul se remit à écouter plus attentivement que jamais la conversation de Cécile avec sa mère.

Tout ce qui touchait cette famille l'intéressait à un tel point qu'il en oubliait sa situation gênante.

Mme Cernay était veuve, et il crut comprendre que Cécile allait bientôt se marier. Cela même nuisait au tableau. Ce grand enfant

qui ne voyait ces femmes que depuis quatre heures — il est vrai qu'il les voyait bien et tout le temps — se sentait pris... Etait-ce de jalousie ? Non. Mais pour la première fois de sa vie que l'esprit de Raoul Deschamps s'était arrêté vaguement sur une idée de mariage, cette idée, qui la lui donnait ? Cécile. Et voilà précisément que Cécile se mariait !

Pas de chance : sitôt trouvée, sitôt perdue la perle !

Mais non, il ne pouvait être déjà épris ; son rêve était comme une vapeur légère, que le grand air dissiperait bientôt. Pure faiblesse de captif, sans doute.

On frappa à la porte de la chambre.

Quel nouvel incident allait donc surgir ?

Cécile fit une petite moue et se dirigea vers la cuisine :

— Entrez, dit la mère.

On entra.

Mais parbleu ! Raoul aurait dû prévoir cette entrée-là depuis le commencement de son aventure. Celui qui venait de se montrer à la porte était Bertrand Grapinet.

— Comment ! lui, grommela Raoul.

Il réfléchissait :

— Le mari, l'heureux futur de Cécile, ce serait donc lui !

Il ne songeait plus maintenant à sortir de sa cachette : d'abord la difficulté eût été grande d'expliquer d'une façon naturelle son incarnation au milieu des robes de ces deux dames.

Puis il devenait curieux.

Il remarqua que Bertrand était bien reçu par la mère, mais que Cécile mettait à cette réception beaucoup moins d'entrain.

Ce jeune homme venait à cette heure, précisément après qu'on eût parlé de mariage, l'incident du livre prêté, l'indication fausse et maligne de la voisine sur le palier, tout cela revenait à l'esprit de Raoul comme pour compléter un ensemble.

Bientôt il ne put douter — mais l'événement le surpassait.

Comment ce charme vivant, cette jolie Cécile, allait devenir la femme de Bertrand Grapinet ?

Raoul tout d'abord ne se faisait pas valoir cette particularité : à savoir que Grapinet serait riche un jour ; que, fils d'un vieil avoué cossu, il donnerait à ce joli portrait, au radieux visage de Cécile, le cadre envié du luxe.

Quand il mit cette raison en balance avec le peu agréable physique du personnage et le peu de sympathie qu'il devait inspirer, i

ajouta dans sa pensée que ce n'était point encore possible, car Bertrand Grapinet devait chasser de race ; et par conséquent, chasser la dot. Or, d'après ce qu'il avait pu voir jusqu'à présent, Cécile n'en devait guère posséder.

Puis il se souvint du propos que lui tenait un soir Bertrand, lui disant avec fatuité qu'il allait épouser une riche héritière.

— Cécile la riche héritière ! Non, pensait Raoul, il y a là-dessous une énigme. Ma foi, je n'aurai point été enfermé et je n'aurai point langui pour rien dans ce cachot provisoire !

Et il redoubla d'attention.

Toute la soirée ne fut pas amusante pour lui. On se mit à jouer au whist avec un mort. La mère gagnait toujours.

Quant à Cécile, elle semblait gênée ; Mme Cernay s'absenta de la chambre un instant :

— Moment psycologique, murmura Raoul Deschamps.

Il vit alors Bertrand se rapprocher de Cécile, qui se leva, et sans doute pour se donner une contenance, alla prendre sur un coin de la cheminée, le livre à couverture bleu pâle et le remit à Bertrand.

— Tenez, lui dit-elle, je l'ai lu, il est très intéressant.

—N'est-ce pas ! une histoire simple et pleine d'émotion.

— Histoire simple ! émotion ! on les connaît tes histoires simples. O ! trompeur ! se disait Raoul.

— Il est bien écrit.

—Oh ! n'est-ce pas ? un style tendre !

— Avec cela qu'il s'y connaît.

— Je vous en prêterai d'autres, reprit Bertrand Grapinet ; mais que le dénouement est donc touchant !..... Et la scène entre Gustave et Marie,... cette promesse discrète dans le bosquet de platane et de lilas.

— Que peut bien être cette scène ? se disait Raoul.

— C'est un peu forcé, mais elle est très belle, répondait Cécile un peu froidement.

Oh ! mademoiselle, un peu forcé ! pouvez-vous dire ! quand Gustave s'adresse à Marie... tenez (il feuilletait le livre), voici précisément le passage (et il donnait à sa voix des modulations de ténor léger). Ecoutez : "Je vous aime, et n'est-ce point assez ? qu'est-ce, la fortune ! Une pièce d'or brille moins que vos yeux."

— Oh ! le serpent !

C'était Raoul qui émettait ce vocable et en même temps, il se démenait si bien, que son poing donna contre la vitre.

Interloqué, Bertrand s'arrêta.

Il regarda vaguement derrière lui du côté de la porte vitrée.

Raoul était pris si Mme Cernay n'était entrée en ce moment, détournant l'attention des jeunes gens, qui confondirent le bruit divers des portes ouvertes ou cognées.

— Non, se disait le brave garçon captif, il est impossible d'être plus hypocrite. Je ne comprends pas trop ce qui se prépare, mais il me semble que je dois l'empêcher, ma conscience me le dit. Peut-être promet-il seulement le mariage à Cécile avec l'intention de rester sur sa promesse — car entre promssse et messe il y a un abîme. — Et ma foi, quand l'écharpe du maitre ne se montre pas à l'horizon des amours, il y a de longs orages ensuite et quelquefois des malheurs qui compromettent toute une existence !...

Raoul devenait, comme on le voit, très moral. Il était tout entier à la scène qui se produisait et à ses conséqeences possibles. Il y aurait voulu jouer un rôle ; mais il n'était point encore prudent de quitter la cantonade pour le théâtre.

Il réfléchit ; et après que Grapinet eut pris congé des deux femmes, celles-ci causèrent encore un peu. Plein de la généreuse pensée de prévenir Cécile qu'il croyait fermement menacée, il tira son carnet et traça au crayon quelques mots sur une feuille.

Puis ayant découvert sans peine à qui appartenait tel gracieux vêtement qui pendait au porte-manteau, glissa le papier dans la poche d'une robe de Cécile.

Cela fait, Raoul songea à sa situation à lui.

— Elle parut devoir s'améliorer bientôt. La jeune fille se retira dans la chambre voisine, Mme Cernay resta ; le lit de la pièce où elles venaient se tenir toute la soirée, était celui de la mère de Cécile.

Vers neuf heures, lorsque les ronflements partant de l'alcôve lui eurent indiqué que Mme Cernay dormait bien, Raoul sortit de son cabinet, à pas de loup, comme nn conspirateur.

Il traversa la chambre avec une vive crainte d'être surpris ; son front était tout mouillé de sueur.

Il atteignit le bouton de la porte après de nombreux tâtonnements. Mais en s'ouvrant elle produisit un bruit strident de charnières malhuilées ; à cette heure sur le palier désert, ce cri déchira le silence comme un cri d'orfraie.

Raoul demeura quelque temps debout sans mouvement, attendant ce qui suivrait ce bruit. Jamais il n'avait éprouvé une pareille angoisse.

Le bruit heureusement, ne réveilla personne, Raoul referma doucement la porte derrière lui : le voici dans le corridor.

Ici une autre difficulté qui n'était pas moins grave, se présentait à Raoul. Il ne se souvenait plus du chemin qu'il avait pris pour arriver jusqu'ici, et il n'eût pu dire si l'escalier se trouvait à gauche ou à droite. Toutes ces émotions successives lui avaient fait perdre la notion exacte des lieux.

Il chercha dans sa poche sa boîte d'allumettes.

Raoul jouait de malheur, il avait bien sur lui une boîte d'allumettes, mais elle était vide ; je me trompe, il trouva une allumette tout au fond, une seule !

On connaît la perplexité qui accompagne ce genre de situation.

Tout se passa bien cependant ; et Raoul put sortir de la maison sain et sauf. Il demanda le cordon au concierge d'une façon si naturelle que ce fonctionnaire privé ne vit point une ombre de soupçon planer sur ces rêves.

Une fois dehors, Raoul se dit en respirant une bonne bouffée d'air:

— C'est égal, cette hospitalité qu'on m'a donnée, sans le savoir, je sens que je la payerai tôt ou tard, en bonne monnaie.

V

Passage Jouffroy on pouvait voir à l'époque où se passe notre récit un grand écriteau dans l'angle qui se trouve au-dessus de l'escalier intérieur de ce passage, on y lisait en lettres admirablement moulées :

M. SAINT-HUBERT
Expert en écriture
Le beau est la splendeur du vrai.
PLATON.

Au dessous de cette maxime se détachait une plume d'oie aux barbes dorées.

Pour arriver à l'officine tenue par M. Saint-Hubert, il fallait monter quelques marches.

On parvenait à un palier étroit et l'on voyait sur une porte, répétée, et — cette fois en bâtarde superbe — l'inscription du dehors.

Sur ce palier, deux jours après la captivité de Raoul Deschamps dans le cabinet vitré de Mme Cernay, nous trouvons Bertrand Grapinet frappant à la porte de M. Saint-Hubert.

— L'expert en écriture ?

— C'est moi, monsieur.

L'homme qui venait de répondre ainsi avait une tenue absolument correcte ; faux-col d'une blancheur de cygne, cravate de parfait notaire.

M. Saint-Hubert ne pouvait voir très complètement le visage de son client, car la pièce où il venait de recevoir était un peu obscure, mais bientôt il le fit passer dans une autre chambre, ancien atelier de photographie probablement, où la lumière tombait de tous côtés.

— Il faut vivre comme dans une maison de verre, a dit le sage, ponctua M. Saint-Hubert en se retournant...

Puis tout-à-coup il s'arrêta comme s'il eût eu peur d'avoir parlé d'une certaine façon qui eût trop attiré sur lui l'attention de son client, il ajouta rapidement :

— La pièce est très éclairée afin de faciliter les expertises d'écriture, chose toujours fort délicate... Vous voyez que le le local offre toute garantie.

— M. Saint-Hubert, je n'ai pas besoin de vos assurances pour connaître votre talent. Vous m'avez été recommandé comme étant aussi habile que discret.

Grapinet appuya avec une intention marquée sur le mot : discret.

Il tira de son portefeuille deux papiers.

D'abord un billet écrit au crayon, à la hâte évidemment, (c'était le mot que Raoul avait, on s'en souvient, laissé en partant dans la poche de la robe de Cécile) puis une lettre,

La lettre que Bertrand Grapinet voulait faire confronter avec le billet était également de la main de Raoul, mais elle datait de loin déjà, et au premier coup d'œil, Bertrand n'avait pu discerner si ces deux écrits provenaient de la même source.

Quand il présenta à M. Saint-Hubert ces deux échantillons d'écriture pour qu'il pût dire s'ils étaient de la même main, la lettre ne s'offrait aux yeux de l'expert que dans la moitié de son texte.

La signature se trouvait sur la seconde page ; il ne pouvait la voir.

L'expert, au premier coup d'œil, reconnut l'écriture, et immédiatement fit part à Bertrand de sa constatation.

— Oui, exactement, dit-il, les *t* sont négligés d'être barrés avec le même sans façon... *déliés* et jambages exactement pareils... l'un des écrits est au crayon, jeté rapidement sur un carnet dans une posture mal commode, l'autre est une lettre qui a été faite réguliè-

rement sur une table solide, avec une bonne plume, et comme on dit dans les vaudevilles, *tout ce qu'il faut pour écrire...*, mais c'est la même main, absolument.

Et en disant cela, comme machinalement, non toutefois sans un ton éminemment doctrinal, M. Saint-Hubert tournait la première page de la lettre.

Il aperçut la signature : Raoul Deschamps. Il eut un mouvement brusque qu'il réprima. La lettre, d'ailleurs, était datée de Rennes et ne contenait point l'indication de la nouvelle adresse de Raoul.

M. Saint-Hubert remit les papiers à Bertrand sans rien faire voir de son trouble.

Après avoir payé le prix dû, Bertrand sortit ; et il descendit l'escalier de l'expert en se disant ;

— Je ne me trompais pas, c'est bien Raoul, mais comment a-t-il réussi à introduire ce billet au crayon dans la poche de Cécile ?

Et il s'en alla, méditant, un peu surrexcité et tout pâle...

De son côté, M. Saint-Hubert semblait un tout autre homme ; son visage souriant et aimable venait de se rembrunir et il se mit à marcher dans son cabinet avec une précipitation fébrile et la tête basse.

Le billet adressé à Cécile Cernay par Raoul Deschamps était ainsi conçu :

" Méfiez-vous, mademoiselle, des gens qui vous disent : " A quoi bon la fortune, je vous aime sans cela, l'amour est tout." Méfiez-vous-en ; croyez-en quelqu'un qui ne saurait se nommer mais qui s'intéresse bien vivement à vous."

(A continuer.)

BIBLIOGRAPHIE.

JEANNE D'ARC sur les autels et la régénération de la France par le R. P. AYROLES, de la Compagnie de Jésus, deuxième édition, un volume in-12. Gaume et Cie, éditeurs, 3, rue de l'Abbaye, Paris.

Des lettres d'approbation et de félicitation de NN. SS. les évêques de Rodez, de Montpellier et de Clermont ; les jugements portés dans la presse catholique : les *Institutions du Droit*, la *Gazette de France*, l'*Univers* et la *Croix*, enfin la bénédiction que le Saint-Père a envoyée au R. P. Ayroles, expliquent le succès de son livre. En huit mois plus de 2,000 exemplaires se sont écoulés.

Mgr l'évêque de Rodez écrivait au R. P. Ayroles, le 1er mars :

" En lisant votre livre sur la vierge de Domremy, je cherchais une formule qui résumât votre pensée et mes impressions.—Je crois l'avoir trouvée. On a beaucoup parlé de *la philosophie de l'histoire ;* et plusieurs se sont appliqués à en déterminer les lois, ou à en chercher la démonstration dans les faits concrets qui sont de son domaine.

" Vous, vous avez mieux fait, et en cela vous avez un certain mérite de nouveauté : vous avez écrit LA THÉOLOGIE DE L'HISTOIRE.

" La grande idée que Bossuet avait appliquée à l'histoire universelle, vous l'avez apportée dans ce grand épisode de notre vie historique, où l'intervention de la Pucelle d'Orléans sauve notre patrie, et vous avez traité votre thèse, ce m'a du moins semblé, AVEC UN PARFAIT SUCCÈS.

" Je vous remercie pour ma part d'avoir restitué à la libératrice de la France une physionomie qu'un trop grand nombre d'écrivains a cherché et cherche encore à défigurer. La mission de la glorieuse Pucelle est systématisée, comme disent les Allemands, et systématisée dans son côté le plus élevé, le côté surnaturel et divin."

Impossible de mieux caractériser le livre ; c'est la théologie de l'histoire de Jeanne d'Arc. Cette théologie est belle ; elle inspirait à Mgr de Montpellier des lignes pleines de chaleur dont voici quelques-unes :

" J'ai parcouru, une à une, toutes ces pages dictées par le plus pur patriotisme, par la piété la plus vive et la plus éclairée, par une connaissance intime et profonde des lois providentielles qui ont présidé, depuis le baptême de Clovis, aux destinées de notre nation. Je vous remercie de m'avoir convié au plaisir élevé et fortifiant d'une telle lecture. Comme vous le dites avec raison, " quel est le merveilleux, rêvé par les poètes, qui approche, même de loin, de la réalité de l'histoire de la Pucelle ? Quelle idylle vaut l'histoire de la villageoise de Domremy ? Quelle épopée l'histoire de la guerrière ? Quel drame est plus poignant que le martyre de Rouen ?"

" Votre portrait de l'héroïque Pucelle, si française par le caractère, le langage, l'allure, est un véritable chef-d'œuvre. On s'arrête avec une admiration à la fois respectueuse et enthousiaste devant cette guerrière modeste et généreuse, qui regrette simplement la paix de son village, qui pleure à la vue des morts et des mourants, et qui cependant, pressée par un instinct surnaturel, sa petite hache à la main, pousse son cheval vers les bataillons ennemis, avec un courage viril, et s'écrie bravement : " Aux horions l'on verra qui a le meilleur droit."

" Vous avez peint d'une façon saisissante le côté surnaturel de cette pure existence qui se meut dans une atmosphère toute céleste, au milieu des plus chers patrons de la France, la vierge Marie, sainte Catherine, sainte Marguerite, l'archange saint Michel, saint Martin, saint Denys et surtout saint Remy.

" Est-il possible qu'une nation aussi privilégiée, à laquelle Dieu a donné de si puissants protecteurs, succombe et disparaisse ? Non, non, vous le dites après Benoit XIV, le grand pape témoin des hontes et des scandales du règne de Louis XV : " La France est le royaume de Marie," le royaume des saints ; elle est " par les Denys, les Irénée, les Hilaire d'Arles et de Poitiers la terre de l'orthodoxie." " La France ne périra pas : *Gallia non peribit*, et Dieu, après l'avoir restaurée et guérie, lui permettra d'être encore pour l'Eglise un appui et un rempart, " une colonne de fer," comme le souhaitait le saint Pape Anastase."

Mgr Lebreton, évêque du Puy, atteint du mal qui devait le ravir à son diocèse, s'en rapportait à l'appréciation donnée par un des prêtres, qu'il déclare justement un des plus compétents de son diocèse, M. l'abbé Peyron.

Le docte aumônier du pensionnat de Notre-Dame de France, l'auteur du beau *Mois historique de Notre-Dame du Puy*, commençait ainsi l'éloquent compte-rendu du nouveau volume :

" Voici un livre comme on n'en écrit plus aujourd'hui, tout vibrant de patriotisme et d'ardente foi et où l'histoire puisée à bonne source, la philosophie sociale et la plus saine mystique se sont alliées pour honorer et glorifier Jeanne d'Arc."

M. Albert Desplagnes, l'éloquent et docte magistrat, dont la république s'est à bon droit jugée indigne, écrivait dans la *Revue des Institutions et du Droit :*

" Le livre du R. P. Ayroles séduit et donne la conviction qui émane d'une vérité éclatante. Même un esprit rebelle à la vérité et tenté de s'irriter devant cette lumière qui l'offense, voudra, quand même, poursuivre sa lecture attachante et où on sent l'accent du cœur le plus français et le plus chrétien.

" On a élevé quelques monuments de marbre, de bronze ou d'histoire à la mémoire de Jeanne d'Arc. Il en est peu qui soient dignes de la plus grande des filles de France.

" Le livre du P. Ayroles est le plus élevé de ces monuments. Le premier, il nous montre nettement toute l'étendue de la mission remplie par la Pucelle : le premier, il nous en fait mesurer les proportions et apprécier les faits acquis ou possibles ; le premier, il nous fait contempler dans toute sa grandeur surhumaine la vierge envoyée par Dieu au peuple qu'il s'était choisi. Venu à l'heure où notre étoile nationale va resplendir sans doute dans nos églises, à la parole de Léon XIII, ce livre ouvre l'ère des réparations dues à Jeanne par sa patrie trop oublieuse.

" Nous voudrions le voir entre les mains de tous les Français. C'est le devoir, ce sera le désir et le soin de toutes les vraies Françaises de le placer dans leur collection à côté des livres religieux, au-dessus de tout livre d'histoire."

La *Gazette de France*, écrivait à son tour : " Je ne saurais suffisamment exprimer le plaisir que m'a causé le livre publié récemment chez Gaume par le R. P. Ayroles : *Jeanne d'Arc sur les autels et la régénération de la France.*

" Par ce temps de platitudes, ou de charlatanisme littéraire, alors qu'entre les élucubrations ennuyeuses à périr, et les " coups de pistolets " destinés à la réclame, il n'y a guère de milieu, c'est une jouissance bien savoureuse de lire un ouvrage à la fois hardiment pensé et savamment composé, où se révèlent un homme de foi et un écrivain de race.

" Il n'y a de salut pour nous que dans le " surnaturel," dit le P. Ayroles : Jeanne d'Arc canonisée deviendrait la protectrice la plus efficace de la France. Les divisions

et les haines sociales qui nous désolent doivent expirer aux pieds des autels de la libératrice.

" Ce sont peut-être des illusions ; mais quelles illusions généreuses ! "

Le grand organe de la presse catholique, l'*Univers*, n'a jamais perdu une occasion de recommander *Jeanne d'Arc sur les autels*. Un de ses plus anciens rédacteurs, écrivain distingué, fin et spirituel critique, et plus encore éminent théologien, dont Rome avait fait le consulteur de l'une de ses plus importantes congrégations, M. l'abbé Morel, lui consacrait cinq ou six colonnes.

Après avoir peint à grands traits, les parties principales de ce grand drame, M. Morel conclut :

" Le P. Ayroles a donc raison quand il dit—et c'est tout son livre—que le surnaturel si nécessaire au monde, au dixneuvième siècle et à la France surtout, qui marche à la tête des nations européennes dans le bien comme dans le mal, n'a jamais paru sous des traits plus aimables que la figure de Jeanne d'Arc, et plus propres à convertir une seconde fois les Français. A quoi nous ajoutons, nous, qu'aucun peintre n'a su reproduire cette physionomie avec plus de talent et plus d'amour que l'humble fils de saint Ignace dont le style respire un parfum champêtre, qu'aucun fard littéraire ne pourrait imiter.

" Vous nous dites, gens du monde, qu'une lecture de piété vous ennuiera ; qu'il vous faut absolument du roman et du drame et que votre tempérament spirituel ne peut plus s'en passer. Nous vous répliquons qu'aucun roman, aucun drame ne pourront émouvoir dans votre âme autant de sentiments et même de sensations agréables que la Jeanne d'Arc de notre Jésuite. Si vous ne voulez pas la lire, c'est qu'il vous faut autre chose que du drame et du roman."

Les appréciations venues de Rome ont confirmé les jugements portés en France. Un des éminents religieux de la capitale du monde chrétien, le R. P. Cornoldi, S. J., directeur de la *Civiltà cattolica*, qui avait bien voulu accepter de présenter un exemplaire au Saint-Père, et de lui en faire un résumé sommaire, écrivait à l'auteur :

" Sa Sainteté a reçu le livre avec plaisir et a écouté avec satisfaction ce que je lui en ai dit. Elle vous remercie et vous envoie de tout cœur sa bénédiction apostolique."

LES INDIENS EN FRANCE

CHAPITRE I

Les sauvages canadiens qui, les premiers, foulèrent le sol de la France, furent Taignoagny et Domagaya. Tous deux appartenaient à la tribu de Honguédo laquelle était fixée, d'une manière plus ou moins sédentaire, dans la baie de Gaspé. C'était lors du premier voyage de Jacques Cartier au Canada, en 1534. Rapatriés en 1535, ils retournèrent en France l'année suivante avec le Découvreur qui amenait avec eux Donnacona, seigneur ou *agouhanna* de Canada, trois autres sauvages de Stadaconé, et la petite fille d'Agona, chef de la bourgade d'Achelay échelonnée sur la pointe du Platon de Sainte-Croix. Tous moururent en France, et lorsque Cartier revint à Québec, en 1541, la petite sauvagesse seule survivait. Trois avaient été baptisés, et nous possédons l'acte (1) qui en fait foi. La cérémonie eut lieu à Saint-Malo, le 25 mars 1538.

Durant les soixante années qui s'écoulèrent depuis le quatrième voyage de Cartier (1543) et la venue de Champlain à Tadoussac (1603), il n'y a pas le moindre doute que plusieurs sauvages du Canada traversèrent l'Atlantique, entre autres des Montagnais et des Souriquois. Mais il est presque impossible de citer des noms, tant est profonde l'obscurité qui règne sur cette période de l'histoire de la Nouvelle-France.

(1) Ce jour Nostre-Dame XXVe de mars, l'an mil cinq centz trante ouict, furent baptisés troys saulvaiges hommes des parties du Canada prins audit pays par honeste homme Jacques Cartier, cappitaine pour le Roy notre Sire, pour découvrir lesdites terres ; le premier fut nommé Charles par vénérable et discret maistre Charles de Champ-Girault, doyen et chanoine dudit lieu, parrain principal, et petit parrain, Monsieur le lieutenant, seigneur de la Verderye, et commere Catherine Desgranches, et le second fut nommé Franczoys, nom du Roy notre Sire, par honneste homme Jacques Cartier principal compere et petit compere maistre Pierres Le Gobien, commere, Madame la lieutenante (*déchiré*) Laverderye (*déchiré*) tiers fut nomé (*déchiré*) par maistre Servan May.... (*déchiré*) dudit lieu et petit (*déchiré*) Nouel (*déchiré*) et commère (*déchiré*)..... Ingart (*déchiré.*)

La même difficulté n'existe pas pour les sauvages du Brésil, avec lesquels les Français commencèrent à entretenir des relations commerciales dès le commencement du XVIe siècle.

I. Les Brésiliens

La première mention d'un Brésilien emmené en France remonte à l'année 1504. Arosca, chef des Carijos, avait confié à Binot Paulmier de Gonneville, son fils Essoméricq, et lui avait donné, comme compagnon de voyage, un sauvage du nom de Namoa. N'ayant pu ramener le fils à son père, Gonneville l'adopta, lui fit donner une éducation européenne, le maria à une de ses parentes, et le laissa héritier de son nom et de sa fortune. Essoméricq vécut jusqu'en 1583. (1)

Cinq ans plus tard, en 1509, sept sauvages arrivèrent à Rouen avec leurs barques, leurs armes et leurs ornements. (2)

Nous constatons la présence à Saint-Malo d'une jeune Brésilienne, du temps de Jacques Cartier. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, le 30 juillet 1528, Me Lancelot Ruffier, vicaire-curé de cette ville conférait le baptême à une Indienne transplantée du Brésil sur la terre de France. Ce fut Catherine des Granges, épouse de Cartier, qui la porta sur les fonts sacrés.

Mais le fait le plus extraordinaire est cette fête brésilienne célébrée en pleine ville de Rouen en l'année 1550. Près de cinquante Tupinambas vinrent simuler leurs combats sur les bords de la Seine, devant Henri II et Catherine de Médicis. Ils mêlèrent à des jeux guerriers leurs dances solennelles. De concert avec les matelots rouennais, ils divertirent leurs " parfaits alliés " et les plus honorables dames de la cour, qui montrèrent " face joyeuse et riante " à la vue des danseurs plus que légèrement vêtus. (3)

En 1563, Charles IX se fit présenter trois Brésiliens arrivés à Rouen quelque temps auparavaut. Montaigne, qui fut témoin de cette entrevue, en parle avec une pointe d'ironie : " Tout cela, dit-il, ne va pas trop mal, mais quoi ! ils ne portent point de hault-de-chausses."

(1) L. Guérin, *Les Navigateurs français*. p. 54.

(2) G. Gravier, *Le sauvage du Brésil.*

(3) *Bulletin du bibliophile*, article de F. Denis, 1849.

Le 23 mars 1563, des sauvages figuraient à l'entrée triomphale de Charles IX à Troyes, mais le cérémonial se tait sur leur nationalité.

A l'entrée du même souverain à Bordeaux, le 9 avril 1565, on vit paraître trois cents hommes d'armes conduisant douze nations étrangères captives, tels que Grecs, Turcs, Arabes, Egyptiens, Trapobaniens, Indiens, Canariens, Maures, Ethiopiens, Sauvages américains et brésiliens. (1)

En 1612, six jeunes Tupinambas vinrent à Paris avec François de Razilli et le Père Claude d'Abbeville. Ils furent amenés devant la régente et le roi Louis XIII, qu'ils haranguèrent dans leur langue. Trois d'entre eux moururent peu après leur arrivée ; on les avait baptisés sous les noms de François, de Jacques et d'Antoine. Les trois qui survécurent, aussi baptisés, avient été nommés Louis-Marie, Louis-de-Saint-Jean et Louis-Henri.

Il ne devient plus guère possible, après cette époque, de tracer le passage de Brésiliens sur la terre de France. Du reste, les Français abandonnèrent bientôt leurs rapports annuels avec le Brésil pour porter leurs pas en Acadie et au Canada.

II. Les Souriquois

Nous touchons maintenant à une période moins obscure de l'histoire ; aussi la confusion devient-elle moins grande. Le Frère Sagard, les Jésuites, Lescarbot et Champlain nous font connaître plusieurs de ceux qui eurent l'avantage de faire leur tour de France, soit par pure curiosité, soit pour y remplir les humbles fonctions de domestiques, ou encore pour s'y instruire dans la religion et dans la langue française. Les exemples de ces émigrations temporaires ou permanentes sont nombreux. Citons-en quelques-uns, en suivant l'ordre chronologique.

Lors du premier voyage de Champlain dans la Nouvelle-France, Pontgravé emmena en France sur son vaisseau, le fils de Begourat, sagamo algonquin, ainsi qu'une femme iroquoise qui avait été condamnée à mort par les Montagnais, les Algonquins et les Etchemins, après une bataille cruelle, dont ils ne faisaient que d'arriver. Le sieur Prévert de Saint-Malo, prit, aussi dans le même temps,

(1) Th. Godefroy, *Le Cérémonial de France, etc.*

un sauvage de l'Acadie, une femme et deux enfants. Pontgravé avait rapatrié cette année-là (1603) deux sauvages qui avaient fait la traversée avec lui et Chauvin en 1602. (1)

Lescarbot rapporte que le sagamo de la Hève, en Acadie, du nom de Messamoet " avait été autrefois en France, y avait demeuré en la maison du sieur de Grandmont, gouverneur de Bayonne. (2)

Le même écrivain nous dit que le fils de Memembourré avait séjourné à Paris, et qu'il se faisait appeler *Paris* de préférence à Semcoudech, son véritable nom.

Les Souriquois de l'Acadie n'avaient pas autant de propension que les sauvages du Canada à quitter leurs foyers pour aller en terre étrangère. Les deux exemples, que nous venons de citer, sont les seuls que mentionne l'Hérodote de la Nouvelle-France. Les parents ne voulurent jamais consentir à se séparer de leurs enfants en bas âge. Tel fut le cas pour Oagimont, sagamo de la rivière Sainte-Croix ou Schoudic (3), père d'une fillette de onze ans, que Poutrincourt désirait emmener avec lui en France, pour l'attacher au service de la reine. " Elle était bien agréable, écrit Lescarbot. Son père refusa à plusieurs reprises la demande de Poutrincourt, qui lui promettait de le nourrir le reste de ses jours, en considération de l'immense sacrifice qu'il voulait lui imposer."

III. Savignon

En 1610, Champlain emmena avec lui à Paris un jeune sauvage de la tribu huronne, du nom de Savignon, frère de Tregouaroti, capitaine dans son pays. Le fondateur de Québec l'avait accepté temporairement en échange d'un petit Français qu'il avait confié aux Hurons pour lui apprendre leur langage. Son absence du Canada ne se prolongea pas au-delà d'un an. Lescarbot fit sa connaissance à Paris. "J'ai vu souvent, dit-il, ce sauvage de Champlain, nommé Savignon, à Paris, gros garçon et robuste, lequel se moquait voyant quel-

(1) Champlain, *Voyages* de 1603, éd. canad. p. 63.

(2) Lescarbot, p. 534.

(3) Le nom de la rivière Schoudic, vient évidemment de Schoudon, sagamo de la rivière Saint-Jean, en 1607.

quefois deux hommes se quereller sans se battre, ou tuer, disant que ce n'étaient que des femmes, et n'avaient point de courage." (1)

Lors de la traite de 1611 au saut Saint-Louis, Savignon accompagnait Champlain, et, devant ses compatriotes réunis au nombre de deux cents, il prononça un discours bien intéressant pour eux. Il leur raconta toutes les péripéties de son voyage, exaltant surtout les réceptions grandioses dont il avait été l'objet. Bref, il les émerveilla par le récit des choses curieuses dont il avait été témoin.

Quelques jours après, Savignon quitta le saut Saint-Louis où il avait failli se noyer en même temps que Louis (2), domestique de M. de Monts. Champlain lui fit quelques légers cadeaux avant de lui dire adieu. Le jeune Huron ne se sépara pas sans regret de son protecteur, lui laissant entendre qu'il allait être malheureux après avoir coulé des jours si tranquilles. Champlain le consola de son mieux, et le renvoya dans sa famille, car c'était une charge pour lui.

CHAPITRE II

Au début de la colonie, les Récollets et les Jésuites ne possédaient que très imparfaitement le langage de ces barbares qu'ils désiraient convertir au catholicisme. Malgré des études incessantes et des dispositions prodigieuses chez quelques-uns, les bons Pères mirent plusieurs années avant de pouvoir en apprendre quelques lambeaux, faute d'interprètes pour les guider ; d'autres ne le purent jamais. C'est alors qu'ils résolurent d'envoyer en France de jeunes sauvages, afin de les faire instruire des vérités de la religion, et leur apprendre en même temps la langue française. Ainsi formés, ils aideraieut les Pères dans leurs catéchismes et leurs instructions. Plusieurs petits Indiens prirent ainsi le chemin de la France, où ils résidèrent dans le couvent des Récollets, à Angers, et dans celui des Jésuites, à Rouen. Sur la liste assez bien fournie de ceux que les missionnaires envoyèrent ainsi chez eux, figurent en première ligne un Montagnais, du nom de Pastedechouan, et un Huron appelé Amantacha par les sauvages et le Castor par les Français. Ce dernier a une histoire qui

(1) Lescarbot, liv. V, ch. V.

(2) C'est en mémoire de ce jeune Français, que l'on donna au grand saut le nom de Saint-Louis, qu'il a toujours porté.

n'est pas dénuée d'intérêt. Sa vie est remplie d'aventures ; on aime à les connaître, parce qu'elles nous font mieux saisir le caractère inconstant du sauvage primitif, susceptible de recevoir les bonnes comme les mauvaises impressions, selon le milieu où il se trouve placé. Occupons-nous d'abord du petit Montagnais.

I. Pastedechouan

Pastedechouan était encore enfant quand il quitta la maison de ses parents à Tadoussac, pour la France. C'était avant la prise de Québec par les Kertk, peu de temps après l'arrivée des missionnaires Récollets dans la Nouvelle-France. Le Père Jean d'Olbeau s'était chargé de son instruction religieuse, et dans un des voyages qu'il entreprit pour le besoin de sa communauté, qui languissait faute de secours temporels, il avait emmené son petit protégé au couvent de la Beaumette, dans la ville d'Angers. Ce fut dans une des paroisses de cette ville que Pastedechouan reçut le saint baptême, comme mention en est faite au registre baptistaire de Saint-Maurille. En voici le texte :

" Baptême d'un Sauvage de pays du Canada, appelé la Nouvelle-
" France, du canton de la Grande Rivière Saint-Laurent, qui est la
" nation des Mango-Geriniony (1), qu'on appelle le Pastre-Chouen,
" qui signifie en français *Passe-Rivière*, lequel aurait été amené par
" frère Jean Dolbeau, récollet de la Basmette, près cette ville d'Angers,
" et interrogé des principes de la foy par le sieur Garonde, grand
" archidiacre et chanoine théologal député pour ce faire par les sieurs
" doyen, chanoine et chapitre. Furent parrain, haut et puissant
" seigneur messire Pierre de Rohan (2), gouverneur au pays et comté
" du Mayne ; marraine, haute et puissante et vertueuse dame Antoy-
" nette de Bretagne, femme et épouse dudit sieur prince, lesquels ont
" nommé ledit sauvage, que ledit Père Jean Dolbeau a assuré être
" le premier qui avait été baptisé de ladite nation, Pierre
" Antoyne (3).

(1) Il doit y avoir ici quelque erreur de la part de l'archiviste. Une nation de ce nom n'a jamais existé en Canada. Pastedechouan était, comme nous l'avons dit, un Montagnais de Tadoussac.

(2) Prince de Guéméné, d'après la *Relation* de 1633, p. 6.

(3) Cette pièce a été relevée tout récemment des archives de la paroisse de Saint-Maurille, et nous ne la trouvons nulle part ailleurs.

Pastedechouan, que les *Relations* des Jésuites désignent toujours sous le nom de Pierre, avait appris le français pendant son séjour en France, d'où il était revenu avant le départ de ces religieux du Canada en 1629. A son arrivée il avait été rendu à sa famille, afin de l'obliger à apprendre de nouveau sa langue maternelle qu'il avait presque complètement oubliée. Tout le temps qu'il passa au milieu des catholiques de France, il vécut en bon chrétien, accomplissant à la lettre ses devoirs religieux ; mais, au milieu des siens, il contracta leurs mauvaises habitudes, sinon leurs vices. C'est l'histoire, à peu d'exceptions près, de tous les sauvages, qui se laissent aisément entraîner par les mauvais exemples et les conseils des pervers. La fragilité semble être l'apanage de ces pauvres misérables qui n'ont pas été formés à la vertu sur les genoux de leurs mères. Education vicieuse du premier âge qui laisse des traces ineffaçables pour toute la vie!

Cependant les Jésuites avaient l'œil ouvert sur ce jeune homme dont ils pouvaient tirer un bon parti pour leur œuvre évangélique au milieu des sauvages. Le Père Paul Le Jeune en particulier, alors revêtu de la charge éminente de supérieur des missions du Canada, tenait à utiliser ses connaissances pour la rédaction d'un dictionnaire montagnais. La difficulté consistait à l'attirer au séminaire de Notre-Dame-des-Anges où il semblait n'aller qu'avec répugnance. Il préférait suivre Emery de Caën, qui, pour l'attirer à soi, l'avait comblé de politesses, jusqu'à le faire manger à sa table. Bien des obstacles se dressaient donc entre le missionnaire anxieux de s'instruire et le truchement si désiré. La Providence intervint pour le jeter dans les bras des Jésuites, sans qu'il leur en coutât ni sollicitations ni promesses. Emery de Caën s'aperçnt bientôt que Pastedechouan était indigne de sa confiance et il le chassa du fort Saint-Louis. Ne sachant trop où donner la tête, le fripon courut offrir ses services à Du Plessis-Bochart, lieutenant de de Caën. Celui-ci, qui le connaissait bien, l'accueillit, mais lui créa tant de misères, qu'à la fin il lui conseilla, pour s'en débarrasser, d'aller demeurer chez les Jésuites, au moins pour quelques mois, afin qu'il rentrât dans la bonne voie dont il s'était, hélas ! beaucoup trop écarté. Sa femme, fille de Manitougache, surnommé La Nasse, l'avait même abandonné, à la suite de désagréments qu'elle en avait reçus.

Ainsi rebuté de tout le monde, Pierre Antoine fut bien aise d'avoir recours aux Jésuites, qui ne demandaient pas mieux que de le recevoir dans leur couvent, pour sauver son âme d'abord, puis en tirer

tout le parti qu'ils pourraient pour leurs travaux de linguistique. Ils l'habillèrent à la française avec des vêtements que le valet de Du Plessis leur procura, et ils l'installèrent à Notre-Dame-des-Anges.

La connaissance des langues sauvages était plus difficile à acquérir alors qu'aujourd'hui. Le missionnaire n'avait à sa disposition ni dictionnaire, ni glossaire. L'unique ressource reposait sur les interprètes. Mais ils étaient difficiles à aborder. Marsolet, qui était très versé dans la langue algonquine, refusait de communiquer sa science aux religieux, ayant juré, disait-il, " qu'il ne donnerait rien du langage des sauvages à qui que ce fût " (1). Pastedechouan devait se montrer plus conciliant, et le Père Le Jeune se mit à l'étude sous son nouveau maître.

" Ayant donc cette commodité, dit-il, je me mets à travailler sans cesse, je fais des conjugaisons, déclinaisons, quelque petite syntaxe, un dictionnaire avec une peine incroyable, car il me fallait demander quelquefois vingt questions pour avoir la connaissance d'un mot, tant mon maître peu duit à enseigner variait " (2).

Pierre Antoine remplit ses fonctions de précepteur du Père Le Jeune pendant trois mois, du 15 novembre 1632 au 13 février 1633. Dans l'intervalle il mit ordre aux affaires de sa conscience, quoiqu'il refusât toujours de s'approcher de la sainte table, donnant pour raison qu'il n'avait jamais communié dans son pays, parce qu'il n'était jamais assez bien préparé. C'était bien différent en France, disait-il, " j'étais, là, mieux disposé qu'ici." L'approche du carême avec ses pénitences parut l'effrayer. A tout instant, il posait des questions aux Pères, comme les suivantes : A quel âge est-on obligé de jeûner ? Est-ce qu'on ne doit pas manger de viande durant quarante jours ? La peur du jeûne et de l'abstinence fut la cause de son départ du séminaire.

Un beau matin, Pierre Antoine disparut sans avertir personne, et courut se joindre à un parti de chasseurs conduits par la Nasse, son beau-père. L'expédition ne réussit pas. C'est à peine si l'on put tuer assez de caribous pour ne pas mourir de faim durant les quinze jours passés à travers les forêts du nord de Québec. Pierre faillit même y perdre la vie ; en traversant une rivière, la glace se déroba

(1) *Relation* de 1633, p. 7.

(2) *Ibid.*

sous ses pas, et il ne fut tiré de l'abîme qu'avec la plus grande difficulté.

De retour à Québec, le déserteur courut se réfugier encore une fois chez ses anciens maîtres, où il était sûr de trouver table mise et un bon gîte en tout temps. Mais il ne fit pas la moindre allusion à son escapade, comme s'il eût fait l'action la plus naturelle du monde. Le Père Le Jeune se garda bien de le réprimander ; au contraire, il l'accueillit à bras ouverts, et le réinstalla dans sa chambre au couvent.

Pierre Antoine, revenu à de meilleurs sentiments, reprit ses cours de linguistique, et le Père Le Jeune en profita pour terminer son dictionnaire. Le vendredi saint le sauvage voulut repartir pour la chasse. Le Père lui dit qu'il n'irait point avant de s'acquitter de son devoir pascal, mais, qu'il aurait sa liberté s'il satisfaisait au précepte de l'Eglise. La passion de la chasse, peut-être plus que la satisfaction d'un devoir à accomplir, le décida à se confesser et à communier le jour de Pâques. Le lundi, il quittait le couvent des Jésuites, leur promettant d'y revenir bientôt. Mais il manqua à sa parole. Car, après avoir chassé avec la Nasse pendant quelques jours, il s'enfonça dans les bois pour aller rejoindre ses frères à Tadoussac.

Qu'advint-il ensuite de Pastedechouan ? Les *Relations* sont muettes sur son compte, et l'on ignore s'il persévéra dans la foi dans laquelle il n'était pas profondément ancré, comme on a pu s'en assurer à la lecture de ce qui précède. Le Père Le Jeune dit ce qu'il en pensait : " Pour moi, j'estime qu'il a la foi, j'en ai de très grands indices ; mais comme c'est une foi de crainte et de servitude, et que, d'ailleurs, il est enchaîné par une infinité de mauvaises habitudes, il a de la peine de quitter la liberté blâmable des sauvages, pour s'arrêter sous le joug de la loi de Dieu." (1)

II. Amantacha

Le premier jour d'août 1626, le Père Charles Lalemant, supérieur de la mission du Canada, écrivant à son frère Jérôme, lui disait, entre autres choses fort intéressantes : " Voici un petit Huron qui s'en va vous voir ; il est passionné de voir la France. Il nous affectionne grandement, et fait paraître un grand désir d'être ins-

(1) *Relation* de 1633, pp. 20-21.

truit. Néanmoins le père et le capitaine veulent le revoir l'an prochain, nous assurant que, s'il est content, il le nous donnera pour quelques années. Il est fort important de le bien contenter ; car, si une fois cet enfant est bien instruit, voilà une porte ouverte pour entrer en beaucoup de nations où il servirait grandement" (1).

Cet enfant s'appelait Amantacha ; il était fils de Saranhes, demeurant à Teanaustayaé (2), village de la nation des Ours. Emery de Caën l'emmena avec lui en France, et le conduisit d'abord chez son père, à Rouen, puis à Paris. Le duc de Ventadour, alors vice-roi de la Nouvelle-France, le réclama pour le mettre entre les mains des Jésuites, qui voulaient bien se charger de son éducation, car ils désiraient en faire un missionnaire laïc auprès de ses compatriotes hurons. Du moins, c'était le plan du Père Charles Lalemant, qui l'avait choisi à cause de la précocité de son intelligence et de ses excellentes dispositions naturelles.

Le baptême d'Amantacha, qui se fit à Rouen, fut un évènement pour la métropole normande, bien qu'on y fût habitué à voir circuler dans les rues, depuis soixante-quinze ans, des Indiens de l'Amérique, tant du Brésil que du Canada. Des matelots, au service d'Emery de Caën, avaient répandu le bruit que le petit catéchumène était le fils du roi de la Nouvelle-France. C'en était assez pour exciter la curiosité publique. Aussi la cathédrale put à peine contenir, ce jour-là, la foule des curieux.

L'archevêque François de Harlay voulut présider lui-même à la cérémonie. Le néophyte fut tenu sur les fonts sacrés par le vice-roi de la province, Henri, duc de Longueville, et par la duchesse de Villars. En considération du roi, Amantacha reçut le nom de *Louis-de-Sainte-Foi*.

C'était dans le temps de l'avent. L'abbé Véron, prédicateur de la station, fit une allusion touchante à cet acte qui avait attiré l'attention et la curiosité publiques ; l'auditoire en fut électrisé, disent les mémoires de l'époque. Cet orateur célèbre fit entrevoir dans cette conquête de l'Eglise, les prémices de la conversion d'une nation toute entière et les plus consolantes espérances.

Louis-de-Sainte-Foi revint au Canada en 1628, croyons-nous, mais il fut pris dans le golfe Saint-Laurent par les Anglais, et renvoyé

(1) *Relation* de 1626, p. 9.

(2) Mission de Saint-Joseph où résidèrent les Jésuites à partir de 1638. Il ne faut pas la confondre avec la résidence de Saint-Joseph d'Ihonatiria fondée en 1633.

en France avec les Français qui avaient subi le même sort qne lui. Il repassa de nouveau l'océan en 1629 sur un des vaisseanx de l'amiral Kertk, qui le remit à Champlain. Etienne Brulé, interprète des Hurons, se chargea de le ramener à ses parents chez qui il séjourna jusqu'après le retour des missionnaires et de Champlain.

La *Relation* signale son passage à Québec, le 4 juillet 1633. " Louis Amantacha, dit-elle, Huron qui a été baptisé en France et instruit par nos Pères, et qui aurait fait merveille en son pays, s'il n'eût été pris des Anglais, se vint confesser et communier en notre petite chapelle. Il y avait deux jours qu'il était descendu à Québec, nous venant visiter dès le commencement de son arrivée, je l'invitai à penser un peu à sa conscience, il me promit qu'il le ferait, aussi n'y a-t-il pas manqué " (1).

Amantacha avait puisé, chez les Jésuites, une excellente éducation religieuse qui influa sur sa vie. L'un des frères Kertk, peu ami de ces religieux, ne put s'empêcher de faire, un jour, la remarque qu'il leur était réservé de bien élever les enfants. Olivier le Tardif, interprète digne de foi, rapporta ces paroles au Père Le Jeune, pour les avoir entendues de la bouche du capitaine huguenot. Ce témoignage désintéressé à l'adresse des Jésuites, est d'autant plus précieux à recueillir qu'à cette époque surtout, ils étaient en butte aux plus odieuses calomnies, non-seulement en France, mais aussi à Québec où leurs ennemis avaient fait distribuer l'*Anticotton*, infâme libelle d'un bout à l'autre.

Amantacha rendit, cette année-là (1633), un grand service aux marchands français. Les sauvages avaient tué lâchement l'interprète Brulé, le même qui, lors de la prise de Québec, en 1629, avait trahi sa nation pour vendre ses services aux Kertk. Champlain lui prédit alors qu'il finirait mal. En effet, sa conduite licencieuse au milieu des Hurons ayant attiré sur sa tête la colère de Dieu et la vengeance de ces barbares, l'un d'eux l'assomma, un jour, à coups de hache. Ce crime atroce, dont l'auteur était encore inconnu, avait rendu les Hurons craintifs : ils redoutaient Champlain et en général tous les Français. Lorsqu'ils descendirent, au mois de juillet, pour la traite de leurs fourrures, ils n'osaient pas se rendre à Québec de crainte qu'on ne leur fît un mauvais parti. Champlain crut que le bon moyen de changer leur résolution serait d'expédier Amantacha

(1) *Relation* de 1633, p. 31.

à leur rencontre, comme porteur d'une mission de paix et non de vengeance. La trahison de Brulé méritait son châtiment, et Champlain ne voulait pas venger la mort d'un homme qui ne méritait plus d'être considéré comme Français. En conséquence, Amantacha remonta le fleuve jusqu'au saut Saint-Louis, où ses compatriotes étaient déjà en négociations avec les Algonquins de l'île des Allumettes pour trafiquer leurs pelleteries au rabais. L'émissaire de Champlain s'acquitta si bien de sa mission que tous les Hurons, descendus pour la traite au nombre de sept cents, se hâtèrent de se rendre à Québec où ils arrivèrent le 27 juillet.

Deux jours plus tard, les Jésuites eurent un long entretien, au fort Saint-Louis, avec leur ancien élève, au sujet des missions huronnes. Le Père de Brébeuf avait résolu d'entreprendre le voyage et d'y séjourner aussi longtemps qu'il plairait à ses supérieurs. Les Pères Daniel et Davost devaient l'accompagner. Amantacha leur dit que trois religieux, pour tant de milliers d'âmes à convertir, c'était bien peu ; néanmoins il leur donna à entendre qu'ils feraient beaucoup de bien, et il leur promit son concours entier dans leur œuvre d'évangélisation.

Au bout de quelques jours, Amantacha alla demander asile au couvent de Notre-Dame-des-Anges. Il voulait, avant de partir, mettre sa conscience en règle avec Dieu. Le Père Le Jeune le prit à part et eut une dernière conversation avec lui, afin de sonder davantage ses dispositions. Voici l'opinion qui lui en resta : " Je ne trouvai rien que de bon en lui, dit-il, c'est l'un des bons esprits que j'aie vus parmi ces peuples. V. R. me permettra, s'il lui plaît, de le recommander à ses prières et à celles de tous nos Pères et Frères de la province ; car, si une fois l'esprit de Dieu s'empare de cette âme, ce sera un puissant secours pour ceux qui porteront les bonnes nouvelles de l'Evangile en ces contrées, et, au contraire, comme il a fréquenté les Anglais, s'il se porte au mal, il gâtera tout : mais nous avons plus de sujet d'espérer le bien que de craindre le mal " (1).

Amantacha devait suivre les missionnaires dans son pays, mais il fut obligé de partir sans eux, car les Pères ne purent commencer la mission huronne que l'année suivante. Il partit, avec ses parents et compatriotes, après les négociations de la traite.

Au printemps de 1634, la guerre éclata entre les Hurons et les Iroquois. Ceux-ci envahirent le pays de leurs ennemis, en tuèrent

(1) *Relation* de 1633, p. 43.

deux cents et firent plus de cent prisonniers, au nombre desquels se trouvèrent compris Amantacha et son père. Ce dernier réussit cependant à s'échapper et se cacha dans la forêt où il demeura trente jours, souffrant du froid, de la faim et de maladie. Il y serait mort à la peine, si des sauvages de la Nation-Neutre ne l'eussent rencontré fortuitement dans sa retraite. Saranhes était dans un état pitoyable ; il avait les jambes paralysées, et ses sauveurs furent obligés de le transporter à bras jusque dans leur village. A son retour à Teanaustayaé, il raconta aux Pères un fait bien extraordinaire, si toutefois il est vrai. Dans son extrême détresse, comprenant qu'il n'avait plus rien à attendre du côté des humains, il adressa une fervente prière au Dieu d'Amantacha. " Alors, dit-il, j'aperçus à mes côtés un pot de grès, comme j'en avais vu à Québec, rempli d'une liqueur agréable. En même temps j'entendis une voix qui me disait : Saranhes, aie bon courage, tu ne mourras pas ; prends et bois ce qu'il y a dans ce vase, afin de te fortifier. Après en avoir pris quelques gorgées, je me sentis merveilleusement soulagé. Peu de temps après, ajoutait-il je trouvai, accroché à une branche, un petit sac de blé qui me conserva la vie jusqu'au moment où je fis la rencontre des sauvages de la Nation-Neutre."

Les missionnaires n'avaient pu réussir encore à convertir le père d'Amantacha. Celui-ci pourtant qui désirait le voir baptiser, ne lui ménageait pas ses bons conseils. Avant la guerre avec les Iroquois, il avait tenté un effort suprême pour le faire changer de vie. Il lui tint à peu près ce langage : " Mon père, puisque vous désirez être chrétien et que vous voulez descendre aux Français, je vous supplie de prendre garde pourquoi vous désirez le baptême ; n'y mettez point les considérations humaines, faites-le pour honorer Dieu et pour le salut de votre âme, et non pour l'attente de quelque bien ou de quelque faveur des Français. Vous avez déjà assez de colliers de porcelaine ; j'en ai encore que je vous laisse. Tout est à vous, n'en recherchez pas davantage ; nous aurons assez de bien, si nous croyons en Dieu et si nous lui obéissons. Quand vous serez là-bas, aux Français, n'allez point jouer de cabanes en cabanes, n'allez point par les maisons des Français faire l'importun ou le caïman ; visitez souvent Monsieur de Champlain, et ne vous éloignez que fort peu des Pères." (1)

Tels étaient les conseils que le fils donnait au père. Saranhes

(1) *Relation* de 1636, p. 71.

était joueur et avare : voilà pourquoi Amantacha insistait toujours pour que les Jésuites attendissent qu'il montrât des dispositions à se corriger, avant de lui conférer le sacrement de baptême.

Au mois de septembre 1636, Amantacha manifesta au Père de Brébeuf le désir de descendre à Québec pour s'y perfectionner dans ses études religieuses. Le Père approuva ce projet, d'autant plus que plusieurs petits Hurons devaient aussi se rendre au séminaire de Notre-Dame-des-Anges pour s'y instruire dans la foi et se faire chrétiens. Mais, des embarras étant survenus, Amantacha résolut de passer l'hiver avec les missionnaires qui s'étaient fixés au milieu de sa tribu. Ce fut pour son bien ; il reprit le chemin du confessionnal qu'il avait quelque peu négligé. A Noël, il fit une confession générale de toute sa vie. Entre temps il servait d'interprète pour les catéchismes et les instructions des missionnaires. Plusieurs traductions écrites du huron en français furent d'un grand secours aux religieux, qui étaient loin d'être familiers avec le langage de leurs ouailles. "Bref, dit la *Relation*, il témoigne que véritablement il a la crainte de Dieu" (1).

En effet le jeune apôtre, quoique oublieux parfois des leçons qu'il avait reçues dans son adolescence, donnait des marques évidentes de sa foi. Son apostolat volontaire semblait s'exercer surtout auprès des membres de sa famille. Un jour,— c'était en septembre 1635,— il vint visiter les missionnaires et il leur demanda la faveur de l'accompagner jusqu'à sa bourgade, afin d'instruire ses parents qui étaient encore païens. Il voulait, en accomplissant cette œuvre de charité, se montrer reconnaissant envers Dieu qui lui avait conservé la vie lorsqu'il était prisonnier au milieu des Iroquois. Ces barbares s'étaient contentés de lui couper un doigt avant de lui donner sa liberté. Les Pères, qui étaient anxieux d'opérer la conversion de cette famille importante, obtempérèrent de grand cœur au vœu si légitime de leur enfant d'adoption ; ils le suivirent à Teanaustayaé où résidaient Saranhes et ses parents. Il fallut commencer par leur inculquer la connaissance des premiers mystères de la religion. Amantacha leur fut d'un grand secours en cette besogne ardue. Les sauvages se montrèrent attentifs aux leçons et prêts à accepter les commandements de Dieu, plutôt que les préceptes de l'Eglise. Saranhes disait que, pour lui, il lui serait plus difficile d'être deux ou trois jours sans manger, que de se soumettre à toutes

(1) *Relation* de 1636, p. 82.

les autres lois. Cependant les missionnaires les astreignirent à l'abstinence du vendredi et du samedi. Malgré toutes les bonnes dispositions de la famille de Louis, les Pères ne jugèrent pas le temps opportun de les baptiser. Saranhes devait mourir avant d'avoir obtenu cet immense bienfait. Sa fin fut bien triste, comme l'atteste le Père Le Mercier, dans une lettre du 21 juin 1637, adressée au Père Le Jeune : " Un jour qu'il se trouva lui seul en sa cabane avec une sienne petite fille, il l'envoya chercher d'une certaine racine qu'ils appellent *Ondachienroa* (1) qui est un poison puissant ; cette enfant y alla fort innocemment, croyant que son père avait dessein de faire quelque médecine, car il avait témoigné quelque petite indisposition ; elle lui en apporte, mais non à son gré, elle y retourne pour la seconde fois ; il en mange son saoul, une grosse fièvre le saisit, et l'emporte en peu de temps " (2).

Saranhes s'était suicidé. On attribua cette mort au chagrin qu'il avait eu de la disparition de son fils. Durant la semaine sainte de l'année 1635, Amantacha était allé trouver les missionnaires pour leur dire adieu et en même temps pour remplir son devoir pascal, avant de partir pour la guerre contre les Iroquois, sous le commandement d'un de ses oncles. A l'époque de la mort de Saranhes, c'est-à-dire, vers la fin d'août 1636, Amantacha n'avait pas encore reparu, et ses parents n'en avaient eu aucune nouvelle. Au mois de mai suivant, la mère qui, jusque là, avait cru que son fils était mort, s'imagina qu'il était retenu prisonnier par les Agniers ; elle prétendait même connaître le nom de celui qui l'avait adopté comme son enfant." Si cela est, ajoute la *Relation*, nous avons quelque espérance que Dieu nous le rendra par quelque voie que ce soit. Je sais bien que s'il demeure en cette captivité, ce ne sera pas faute d'avoir ici et en France des personnes qui importunent le ciel de vœux et de ferventes prières pour sa délivrance " (2).

La petite fille de Saranhes mourut quelque temps après son pauvre père. " C'etait un esprit fort joli et docile à merveille," écrit la *Relation*.

(1) Les sauvages appelaient ainsi toutes les racines vénéneuses. Le Frère Sagard rapporte plusieurs cas d'empoisonnement de Français pour avoir mangé des racines dont ils ignoraient les propriétés toxiques. Les sauvages leur sauvaient la vie au moyen de contre-poison dont ils avaient le secret.

(2) *Relation* de 1637, p. 107.

(3) *Relation* de 1637, p. 166.

Quant à Amantacha ou Louis-de-Sainte-Foi, on n'en entendit plus jamais parler. Avait-il trouvé la mort lors de la campagne qu'il avait entreprise avec son oncle, ou vécut-il chez les Agniers, comme le croyait sa mère, rien ne nous le dit. En tous cas, il nous est agréable de penser qu'il mourut chrétiennement comme il avait vécu.

CHAPITRE III

La sollicitude dont Champlain entourait les sauvages, grands et petits, était non seulement partagée par les Jésuites, mais encore par les Français les plus marquants de la colonie naissante. Les Montagnais surtout avaient fini par se familiariser avec l'idée de placer leurs enfants dans les familles des blancs; ils en tiraient bon parti pour eux-mêmes, en s'attirant la confiance et la gratitude du gouverneur et des agents de la Compagnie des Cent-Associés. La domesticité devint donc le lot d'un bon nombre d'entre eux. Ainsi, la veuve de Louis Hébert, mariée en secondes noces à Guillaume Hubou, avait à son service une petite fille pour sa nourriture et son entretien. Olivier le Tardif s'était chargé d'une autre qu'il avait placée chez Hubou comme pensionnaire. Les Jésuites en avaient pris plusieurs dont ils payaient la pension à Hubou. Sa femme surveillait l'éducation de ces petites sauvagesses. Elles étaient vêtues à la mode française et elles se plaisaient beaucoup à leur nouveau régime de vie. Pour rien au monde elles n'auraient consenti à retourner dans leurs familles, mais elles ne firent pas d'objection à aller en France, quand les Jésuites résolurent de les y envoyer. Les Hospitalières en demandaient avec instance. Ces bonnes religieuses entretenaient, déjà à cette époqne (1635), l'espoir de fonder une communauté de leur Ordre dans la Nouvelle-France. Ayant quelques petites Indiennes dans leur couvent à Dieppe, elles pourraient apprendre leur langue avant d'arriver au Canada. C'eût été une grande consolation pour elles en même temps qu'un immense pas de fait pour le bien de l'œuvre, qu'elles méditaient dans le silence du cloître.

Si, d'un côté, certains parents cédaient facilement leurs enfants aux Français, il y en avait d'autres qui posaient leurs conditions, dont l'une était qu'ils ne seraient pas envoyés en France. Le Père Le Jeune mentionne, à ce propos, une jeune fille que son père avait donnée aux Jésuites pour deux ans, pourvu qu'elle restât au pays. C'est d'elle dont parle ce religieux quand il dit: " O, s'il nous était

permis d'en envoyer une qui doit rester en la maison (1) dont j'ai parlé, que je consolerais les personnes qui l'auraient ! Cette enfant n'a de sauvage que le teint et la couleur ; sa douceur, sa docilité, sa modestie, son obéissance la feraient passer pour une petite Française bien née et bien capable d'instruction."

François de Ré, ou monsieur Gand, comme on l'appelait de son temps, avait pris les sauvages en grande amitié. Sa position de commissaire général de la compagnie de la Nouvelle-France, le mettait à portée d'être utile à ces pauvres déshérités de la nature. Non-seulement il les comblait de faveurs, mais il s'occupait aussi de leurs âmes, en aidant les Jésuites dans leur apostolat sacré. Monsieur Gand était, à cet égard, l'émule de Champlain, dont le dévouement aux sauvages ne se démentit jamais. Une preuve, entre plusieurs, est le don qu'il fit aux Jésuites de sa terre de Sillery pour l'établissment d'une résidence. Ce modèle des employés de la Grande-Compagnie avait aussi ses protégés qu'il faisait nourrir à ses frais par la veuve Hébert. En 1636, il envoya un de ces enfants à M. des Noyers, secrétaire d'Etat, pour qu'il lui fit donner une bonne éducation.

L'année suivante, Du Plessis-Bochart emmena en France quatre sauvagesses dont une Iroquoise, que lui avait donnée le capitaine Makheabichtichiou. La duchesse d'Aiguillon s'était chargée de son instruction. De son côté, la jeune Iroquoise, qui fut baptisée sous le nom d'Anne-Thérèse, manifesta un désir extraordinaire de s'instruire. Elle ne se lassait jamais d'entendre parler de Dieu par les carmélites du faubourg Saint-Jacques, à Paris, chez qui elle était installée. La *Relation* de 1640 fait de grands éloges de sa modestie, de sa délicatesse de conscience, de sa charité et de sa patience dans la maladie. Anne-Thérèse mourut, dans ce couvent, en odeur de sainteté. "Cette âme qui a pris naissance au milieu de la barbarie, écrit le Père Vimont, s'en alla voir celui qu'elle n'a connu que bien tard, mais avec beaucoup d'ardeur et d'amour."

La *Relation* de 1637 mentionne la mort d'un sauvage arrivée à La Rochelle, le 23 septembre de l'année précédente.

En 1638, un sauvage de l'île Miscou, fils de Iouanchou, bien connu des Français, passa en France. Dans une réception qu'il eut chez le roi, il déposa à ses pieds une couronne de porcelaine ou *wampum*, comme gage de la fidélité de ses compatriotes à la couronne de France. Louis XIII et la reine lui firent voir le Dauphin encore au maillot ;

(1) C'est encore de G. Hubou dont il est question.

et, après lui avoir donné d'autres marques d'amitié, lui firent cadeau de six habits superbes, où l'on ne voyait que toile d'or, velours, satin, panne de soie, écarlate. A son retour à Québec, ce jeune sauvage alla trouver M. de Montmagny à qui il remit ces présents. Le gouverneur voulut en faire lui-même la distribution. Les heureux du jour furent le vieil Iouanchou, son fils, son petit-fils et trois autres sauvages chrétiens.

Le sauvage rapatrié raconta aux nations qui se trouvaient alors à Québec, les merveilles dont il avait été témoin dans la grande capitale. Entre autres choses qui avaient le plus frappé sa curiosité, il leur cita le Saint-Christophe de Notre-Dame qui l'avait effrayé la première fois qu'il le vit ; les carosses, qu'il appelait des cabanes roulantes tirées par des orignaux ; les suisses de la maison royale. C'est le même qui, après son entrevue avec le roi, disait au Jésuite qui l'acompagnait : " Retournons dans mon pays, j'ai tout vu, puisque j'ai vu le roi." Et, après avoir relaté son voyage, le fils d'Iouanchou resta tout le reste du jour sans parler, pensant sans cesse à ce qu'il avait vu.

L'histoire signale encore le passage de plusieurs sauvages dans les grandes villes de France. Presque toutes les nations du Canada y envoyèrent des représentants, depuis l'Esquimau du Labrador jusqu'aux tribus les plus reculées de l'Ouest américain.

Ce va et vient dura bien un demi-siècle, et dut cesser lorsque nos ancêtres se virent en possession, chez eux, d'écoles et de maîtres capables de donner l'instruction aux petits sauvages, devenus faciles à apprivoiser, du moment que leurs pères et mères comprirent que les Français voulaient leur bien à tous.

N. E. DIONNE.

LE COMPLOT MAÇONNIQUE CONTRE LA PAPAUTE.

PENDANT LA 1ÈRE PARTIE DE CE SIÈCLE.

(Premier article.)

On sait que les sociétés secrètes, dans la personne fictive des trois meurtriers d'Hiran, poursuivent trois adversaires toujours vivants à travers les siècles. Les deux premiers sont la Papauté et la monarchie, ou, d'une manière plus générale, l'Eglise et la société civile. Quel est le troisième ? D'après les uns, c'est la magistrature, d'après d'autres, ce sont les armées permanentes, peut-être est-ce l'un et l'autre, ou plutôt tout appui de l'ordre social et religieux.

Quoi qu'il en soit, l'objectif principal des haines de la Franc-Maçonnerie c'est la Papauté. Ruiner la Papauté, c'est ruiner l'Eglise ; et renverser l'Eglise, c'est avoir démoli aux trois-quarts la monarchie et même toute société, dont l'Eglise est le plus ferme soutien. Pour tuer l'ennemi d'un coup, elle vise à la tête.

C'est cette lutte haineuse et acharnée des sociétés secrètes contre la Papauté pendant la première partie du siècle où nous vivons, qui va faire l'objet de cette étude. Nous n'y procéderons que documents en main. Les pièces que nous citerons ont été publiées, la plupart pour la première fois, dans un ouvrage d'un haut intérêt, mais trop peu connu parmi nous, "*L'Eglise romaine en face de la Révolution*," par Crétineau-Joly, auteur aussi consciencieux que bien informé, à qui on a ouvert toutes les archives du Vatican. C'est dire que nous n'avons nullement la prétention de faire ici un travail original. Nous voulons simplement placer sous les yeux du lecteur une suite de documents qui, sans être inédits, lui sont probablement inconnus en tout ou en partie, et qui mettront au grand jour la malice de ces associations ténébreuses si souvent anathématisées par le Siège pontifical.

On entend par Franc-Maçonnerie tantôt l'ensemble des sociétés secrètes, tantôt une société secrète particulière et distincte du carbonarisme. Nous ne nous occuperons que de ce dernier ; car c'est

de son sein que sont sortis les chefs du complot anti-catholique que nous allons étudier.

Le carbonarisme est né au commencement de ce siècle d'une idée royaliste. C'était, à son origine, une association de charbonniers (carbonari) et autres habitants de la Calabre, créée par la reine Caroline de Naples pour la défense du trône contre les envahissements de la Révolution. Ces carbonari, dès ces premières années, s'enveloppaient de mystères, et tandis que la tyrannie de Napoléon s'imposait à coups de canon, ils défendaient la cause du bon droit à coups de poignard portés dans l'ombre, peu à peu ils devinrent exigeants et rebelles. Quand en 1817 l'usurpateur Murat fut tombé fusillé au Pizzo, leur association perdit sa raison d'être. Mais après avoir embrassé la vie de bandits par dévouement, il ne purent plus se résoudre à l'abandonner. Au lieu de se disperserser, ils se formèrent en société secrète et retournèrent contre le trône les moyens illégitimes que jusqu'alors ils avaient mis à son service. Le carbonarisme était désormais cette secte maçonnique, la plus violente entre toutes, dont le nom rappelle tant de sanglants souvenirs. Trois ans plus tard, nous le trouvons répandu dans toutes les principales villes de l'Europe, travaillant partout à fomenter la révolution,

Les royautés à peine restaurées et peu affermies encore, ne s'occupent pas de ses agissements. Seul Pie VII a aperçu le danger, et le dénonce à l'univers. Dès lors c'est contre lui, contre la Papauté, cette gardienne vigilante des sociétés chrétiennes, que le carbonarisme démasqué va tourner toute sa fureur. En 1819, un plan d'attaque est rédigé sous forme d'instruction permanente, et envoyé aux plus avancés parmi les initiés, pour leur prescrire la marche à suivre dans la guerre qu'on a entreprise. Nous reproduisons cette piéce dans son effrayante crudité. (Crét-Joly, t. II, p. 82 et suiv).

"Depuis que nous sommes établis en corps d'action et que l'ordre commence à régner au fond de la vente la plus reculée comme au sein de celle la plus rapprochée du centre, il est une pensée qui a toujours profondément préoccupé les hommes qui aspirent à la régénération universelle : c'est la pensée de l'affranchissement de l'Italie, d'où doit sortir à un jour déterminé l'affranchissement du monde entier, la République fraternelle et l'harmonie de l'humanité. Cette pensée n'a pas encore été saisie par nos frères d'au delà des Alpes. Ils croient que l'Italie révolutionnaire ne peut que conspirer dans l'ombre, distribuer quelques coups de poignard à des sbires ou à des traîtres, et subir tranquillement le joug des événements qui s'accomplissent an delà des monts pour l'Italie, mais sans l'Italie. Cette erreur nous a été déjà fatale à plusieurs reprises. Il ne faut pas la combattre avec des phrases, ce serait la protéger ; il faut la tuer avec des faits. Ainsi, au milieu des soins qui ont le privilége d'agiter les esprits les plus puissants de nos Ventes, il en est un que nous ne devons jamais oublier.

" La Papauté a exercé de tout temps une action toujours décisive sur les affaires d'Italie. Par le bras, par la voix, par la plume, par le cœur de ses innombrables évêques, prêtres, moines, religieuses et fidèles de toutes les latitudes, la Papauté trouve des dévouements sans cesse prêts au martyre et à l'enthousiasme. Partout où il lui plaît d'en évoquer, elle a des amis qui meurent, d'autres qui se dépouillent pour elle. C'est un levier immense dont quelques papes seuls ont apprécié toute la puissance (encore n'en ont-ils usé que dans une certaine mesure). Aujourd'hui il ne s'agit pas de reconstituer pour nous ce pouvoir, dont le prestige est momentanément affaibli ; notre but final est celui de Voltaire et de la Révolution française, l'anéantissement à tout jamais du Catholicisme et même de l'idée chrétienne, qui, restée debout sur les ruines de Rome, en serait la perpétuation plus tard. Mais pour atteindre plus certainement ce but et ne pas nous préparer de gaieté de cœur des revers qui ajournent indéfiniment ou compromettent dans les siècles le succès d'une bonne cause, il ne faut pas prêter l'oreille à ces vantards de Français, à ces nébuleux Allemands, à ces tristes Anglais qui s'imaginent tous tuer le Catholicisme tantôt avec une chanson impure, tantôt avec une déduction illogique, tantôt avec un grossier sarcasme passé en contrebande comme les cotons de la Grande-Bretagne. Le Catholicisme a la vie plus dure que cela. Il a vu de plus implacables, de plus terribles adversaires, et il s'est souvent donné le malin plaisir de jeter de l'eau bénite sur la tombe des plus enragés. Laissons donc nos frères de ces contrées se livrer aux intempérances stériles de leur zèle anti-catholique ; permettons leur même de se moquer de nos madones et de notre dévotion apparente. Avec ce passe-port, nous pouvons conspirer tout à notre aise et arriver peu à peu au terme proposé.

" Donc, la Papauté est depuis seize cents ans inhérente à l'histoire d'Italie. L'Italie ne peut ni respirer, ni se mouvoir sans la permission du Pasteur suprême. Avec lui, elle a les cent bras de Briarée ; sans lui, elle est condamnée à une impuissance qui fait pitié. Elle n'a plus que des divisions à fomenter, que des haines à voir éclore, que des hostilités à entendre surgir de la première chaîne des Alpes au dernier chaînon des Apennins. Nous ne pouvons pas vouloir un pareil état de choses ; il importe donc de chercher un remède à cette situation. Le remède est tout trouvé. Le Pape, quelqu'il soit, ne viendra jamais aux Sociétés secrètes : c'est aux Sociétés secrètes à faire le premier pas vers l'Eglise, dans le but de les vaincre tous deux.

" Le travail que nous allons entreprendre n'est l'œuvre ni d'un jour, ni d'un mois, ni d'un an ; il peut durer plusieurs années, un siècle peut-être ; mais dans nos rangs le soldat meurt et le combat continue.

" Nous n'entendons pas gagner les papes à notre cause, en faire des néophytes de nos principes, des propagateurs de nos idées. Ce serait un rêve ridicule, et de quelque manière que tournent les événements, que des cardinaux ou des prélats, par exemple, soient entrés de plein gré ou par surprise dans une partie de nos secrets, ce n'est pas du tout un motif pour désirer leur élévation au siége de Pierre. Cette élévation nous perdrait. L'ambition seule les aurait conduits à l'apostasie, le besoin du pouvoir les forcerait à nous immoler. Ce que nous devons chercher et attendre, comme les Juifs attendent le Messie, c'est un pape selon nos besoins. Alexandre VI avec tous ses crimes privés ne nous conviendrait pas, car il n'a jamais erré dans les matières religieuses. Un Clément XIV, au contraire, serait notre fait des pieds à la tête. Borgia était un libertin, un vrai sensualiste du dix-huitième siècle, égaré dans le quinzième. Il a été anathématisé malgré ses vices, par tous les vices de la philosophie et de l'incrédulité, et il doit cet anathème à la vigueur avec laquelle il défendit l'Eglise. Ganganelli se livra pieds et poings liés aux ministres des Bourbons qui lui faisaient peur, aux incrédules qui célébraient sa tolérance, et Ganganelli est devenu un très grand pape. C'est à peu près

dans ces conditions qu'il nous en faudrait un, si c'est encore possible. Avec cela nous marcherons plus sûrement à l'assaut de l'Eglise, qu'avec les pamphlets de nos frères de France et l'or même de l'Angleterre. Voulez-vous en savoir la raison ? C'est qu'avec cela, pour briser le rocher sur lequel Dieu a bâti son Eglise, nous n'avons plus besoin de vinaigre annibalien, plus besoin de la poudre à canon, plus besoin même de nos bras. Nous avons le petit doigt du successeur de Pierre engagé dans le complot, et ce petit doigt vaut pour cette croisade tous les Urbains II et tous les saint Bernard de la Chrétienté.

"Nous ne doutons pas d'arriver à ce terme suprême de nos efforts ; mais quand ? mais comment ? L'inconnue ne se dégage pas encore. Néanmoins, comme rien ne doit nous écarter du plan tracé, qu'au contraire tout y doit tendre, comme si le succès devait couronner dès demain l'œuvre à peine ébauchée, nous voulons, dans cette instruction qui restera secrète pour les simples initiés, donner aux préposés de la Vente suprême des conseils qu'ils devront inculquer à l'universalité des frères, sous forme d'enseignement ou de memorandum. Il importe surtout et par une discrétion dont les motifs sont transparents, de ne jamais laisser pressentir que ces conseils sont des ordres émanés de la Vente. Le Clergé y est trop directement mis en jeu, pour qu'on puisse, à l'heure qu'il est, se permettre de jouer avec lui comme avec un de ces roitelets ou de ces principicules, sur lesquels on n'a besoin que de souffler pour les faire disparaître.

"Il y a peu de chose à faire avec les vieux cardinaux ou avec les prélats dont le caractère est bien décidé. Il faut les laisser incorrigibles à l'école de Gonsalvi ou puiser dans nos entrepôts de popularité ou d'impopularité les armes qui rendront inutile ou ridicule le pouvoir entre leurs mains. Un mot qu'on invente habilement et qu'on a l'art de répandre dans certaines honnêtes familles choisies, pour que de là il descende dans les cafés et des cafés dans la rue, un mot peut quelquefois tuer un homme. Si un prélat arrive de Rome pour exercer quelque fonction publique au fond des provinces, connaissez aussitôt son caractère, ses antécédents, ses qualités, ses défauts surtout. Est-il d'avance un ennemi déclaré ? un Albani, un Pallotta, un Bernetti, un della Genga, un Rivarola ? Enveloppez-le de tous les pièges que vous pourrez tendre sous ses pas ; créez-lui une de ces réputations qui effraient les petits enfants et les vieilles femmes ; peignez-le cruel et sanguinaire ; racontez quelques traits de cruauté qui puissent facilement se graver dans la mémoire du peuple. Quand les journaux recueilleront par nous ces récits qu'ils embelliront à leur tour, inévitablement par respect pour la vérité, montrez, ou plutôt faites montrer par quelque respectable imbécile ces feuilles où sont relatés les noms et les excès arrangés des personnages. Comme la France et l'Angleterre, l'Italie ne manquera jamais de ces plumes qui savent se tailler dans des mensonges utiles à la bonne cause. Avec un journal dont il ne comprend pas la langue, mais où il verra le nom de son délégat ou de son juge, le peuple n'a pas besoin d'autres preuves. Il est dans l'enfance du Libéralisme, il croit aux Libéraux comme plus tard il croira en nous ne savons trop quoi.

"Ecrasez l'ennemi quel qu'il soit, écrasez le puissant à force de médisances et calomnies ; mais surtout, écrasez-le dans l'œuf. C'est à la jeunesse qu'il faut aller, c'est elle qu'il faut séduire, elle que nous devons entraîner, sans qu'elle s'en doute, sous le drapeau des Sociétés secrètes. Pour avancer à pas comptés, mais sûrs, dans cette voie périlleuse, deux choses sont nécessaires de toute nécessité. Vous devez avoir l'air d'être simples comme des colombes, mais vous serez prudents comme le serpent. Vos pères, vos enfants, vos femmes elles-mêmes, doivent toujours ignorer le secret que vous portez dans votre sein, et s'il vous plaisait, pour mieux tromper l'œil inquisitorial, d'aller souvent à confesse, vous êtes comme de droit autorisé à garder le plus absolu silence sur ces

choses. Vous savez que la moindre révélation, que le plus petit indice, échappé au tribunal de la pénitence, ou ailleurs, peut entraîner de grandes calamités, et que c'est son arrêt de mort que signe ainsi le révélateur volontaire ou involontaire.

" Or donc, pour nous assurer un Pape dans les proportions exigées, il s'agit d'abord de lui façonner, à ce Pape, une génération digne du règne que nous rêvons. Laissez de côté la vieillesse et l'âge mûr : allez à la jeunesse, et, si c'est possible, jusqu'à l'enfance. N'ayez jamais pour elle un mot d'impiété ou d'impureté : *Maxima debetur puero reverentia.* N'oubliez jamais ces paroles du poëte, car elles vous serviront de sauvegarde contre des licences dont il importe essentiellement de s'abstenir dans l'intérêt de la cause. Pour la faire fructifier au seuil de chaque famille, pour vous donner droit d'asile au foyer domestique, vous devez vous présenter avec toutes les apparences de l'homme grave et moral. Une fois votre réputation établie, dans les colléges, dans les gymnases, dans les universités et dans les séminaires, une fois que vous aurez capté la confiance des professeurs et des étudiants, faites que ceux qui principalement s'engagent dans la milice cléricale aiment à rechercher vos entretiens. Nourrissez leurs esprits de l'ancienne splendeur de la Rome papale. Il y a toujours au fond du cœur de l'Italien un regret pour la Rome républicaine. Confondez habilement ces deux souvenirs l'un dans l'autre. Excitez, échauffez ces natures si pleines d'incandescence et de patriotique orgueil. Offrez-leur d'abord, mais toujours en secret, des livres inoffensifs, des poésies resplendissantes d'emphase nationale, puis peu à peu vous amenez vos dupes au degré de cuisson voulu. Quand sur tous les points à la fois de l'Etat ecclésiastique ce travail de tous les jours aura répandu nos idées comme la lumière, alors vous pourrez apprécier la sagesse du conseil dont nous prenons l'initiative.

" Les événements, qui, selon nous, se précipitent trop vite (1), vont nécessairement appeler, d'ici à quelques mois, une intervention armée de l'Autriche. Il y a des fous qui de gaieté de cœur, se plaisent à jeter les autres au milieu des périls, et ce sont ces fous qui, à une heure donnée, entraînent jusqu'aux sages. La révolution que l'on fait méditer à l'Italie n'aboutira qu'à des malheurs et à des proscriptions. Rien n'est mûr, ni les hommes, ni les choses, et rien ne le sera encore de bien longtemps ; mais de ces malheurs, vous pourrez facilement tirer une nouvelle corde à faire vibrer au cœur du jeune clergé. Ce sera la haine de l'étranger. Faites que l'Allemand (*il Tedesco*) soit ridicule et odieux avant même son entrée prévue. A l'idée de suprématie pontificale, mêlez toujours le vieux souvenir des guerres du Sacerdoce et de l'Empire. Ressuscitez les passions mal éteintes des Guelfes et de Gibelins, et ainsi, vous vous arrangerez à peu de frais une réputation de bon catholique et de patriote pur.

" Cette réputation donnera accès à nos doctrines au sein du jeune clergé comme au fond des couvents. Dans quelques années, ce jeune Clergé aura, par la force des choses, envahi toutes les fonctions ; il gouvernera, il administrera, il jugera, il formera le conseil du souverain, il sera appelé à choisir le Pontife qui devra régner, et ce Pontife, comme la plupart de ses contemporains, sera plus ou moins imbu des principes italiens et humanitaires que nous allons commencer à mettre en circulation. C'est un petit grain de sénevé que nous confions à la terre ; mais le soleil des justices le développera jusqu'à la plus haute puissance, et vous verrez un jour quelle riche moisson ce petit grain produira.

" Dans la voie que nous traçons à nos frères, il se trouve de grands obstacles à vaincre, des difficultés de plus d'une sorte à surmonter. On en triomphera par l'expérience et par la perspicacité ; mais le but est si beau, qu'il importe de mettre toutes les voiles

1 Cet écrit est daté de l'année 1819.

au vent pour l'atteindre. Vous voulez révolutionner l'Italie, cherchez le Pape dont nous venons de faire le portrait. Vous voulez établir le règne des élus sur le trône de la prostituée de Babylone, que le Clergé marche sous votre étendard en croyant toujours marcher sous la bannière des Clefs apostoliques. Vous voulez faire disparaître le dernier vestige des tyrans et des oppresseurs, tendez vos filets comme Simon Barjone ; tendez-les au fond des sacristies, des séminaires et des couvents plutôt qu'au fond de la mer : et si vous ne précipitez rien, nous vous promettons une pêche plus miraculeuse que la sienne. Le pêcheur de poissons devint pêcheur d'hommes ; vous, vous amènerez des amis autour de la Chaire apostolique. Vous aurez pêché une révolution en tiare et en chape, marchant avec la croix et la bannière, une révolution qui n'aura besoin que d'être un tout petit peu aiguillonnée pour mettre le feu aux quatre coins du monde.

" Que chaque acte de votre vie tende donc à la découverte de cette pierre philosophale. Les alchimistes du moyen âge ont perdu leur temps et l'or de leurs dupes à la recherche de ce rêve. Celui des Sociétés secrètes s'accomplira par la plus simple des raisons : c'est qu'il est basé sur les passions de l'homme. Ne nous décourageons donc ni pour un échec, ni pour un revers, ni pour une défaite ; préparons nos armes dans le silence des Ventes, dressons toutes nos batteries, flattons toutes les passions, les plus mauvaises comme les plus généreuses, et tout nous porte à croire que ce plan réussira au delà même de nos calculs les plus improbables."

Ainsi donc, corrompre la jeunesse des écoles et lui infuser le poison des idées révolutionnaires, pour arriver à corrompre le jeune clergé qui se recrute dans ses rangs ; et corrompre le jeune clergé pour qu'il en sorte un jour un pape corrompu et imbu des mêmes idées ; un pape qui travaillera à propager la Révolution et à démolir l'Eglise confiée à sa garde, tel est, en substance, le plan tracé dans cette instruction permanente. C'était tenter l'impossible, puisque Dieu va toujours avec son Eglise ; ce plan, cependant, pouvait se réaliser assez pour produire de lamentables ravages. Mais son exécution était hérissée de difficultés. Pour le faire réussir, il fallait une grande habileté, beaucoup de fourberie, et surtout une inaltérable patience, vertu peu commune parmi les carbonari.

On fit donc un triage de quarante membres les plus astucieux de la secte. Cette élite de la perversité constitua la *Vente-Suprême*, dont devaient relever toutes les autres ventes du Carbonarisme et par suite toutes le loges de la Franc-Maçonnerie dont alors le carbonarisme avait accaparé la direction. Cette Haute-Vente n'avait qu'un seul but à poursuivre, la ruine de la Papauté. Ses membres, dont plusieurs occupaient de hautes positions, devaient rester inconnus aux carbonari eux-mêmes, et, pour mieux se soustraire à toute indiscrétion, ils cachaient leurs titres de famille sous des noms d'emprunt. La police de l'Etat pontifical est parvenue néanmoins à les connaître. Crétineau-Joly doit avoir soulevé le voile de leurs pseudonymes, à en juger par les détails si précis qu'il nous donne

sur les faits et gestes de plusieurs d'entre eux. Mais celui qui lui a fourni ces renseignements doit lui avoir fait en même temps la défense de les publier.

Cette défense gêne la liberté de l'historien. Il s'en plaint discrètement quand il écrit : " Par respect pour de hautes convenances sociales, nous ne voulons pas violer ces pseudonymes qui protégent maintenant le repentir ou la tombe. L'histoire sera peut-être un jour moins indulgente que l'Eglise " (1).

" Cette monstrueuse association n'a que très peu de statuts. C'est un mineur d'avant garde qu'on débarrasse de tous les fourniments qui pourraient gêner son travail. Il est destiné à marcher sans bruit, à ouvrir la voie et à conduire l'armée au cœur de la place. Les membres de la Vente suprême se soumirent à ce rôle, et ils furent les plus actifs, les véritables pionniers du complot contre l'Eglise " (2).

La Haute-Vente a en fort petite estime les Francs-Maçons vulgaires, les succeseur du templier Jacques Molay. Elle pousse néanmoins à la fondation de nouvelles loges, dont le double but est d'étendre la corruption, mère de l'apostasie, et de trouver sur le nombre plus de recrues pour le Carbonarisme. L'un des siens, le juif connu sous le nom de Piccolo-Tigre, va nous exposer ses vues dans une lettre datée du 18 janvier 1822.

" Ce Juif, dont l'activité est infatigable, et qui ne cesse de courir le monde pour susciter des ennemis au Calvaire, joue à cette époque de 1822 un rôle dans le carbonarisme. Il est tantôt à Paris, tantôt à Londres, quelquefois à Vienne, souvent à Berlin. Partout il laisse des traces de son passage, partout il est affilié aux Sociétés secrètes, et même à la Haute-Vente, des zélés sur lesquels l'impiété peut compter. Aux yeux des gouvernements et de la police, c'est un marchand d'or et d'argent, un de ces banquiers cosmopolites, ne vivant que d'affaires et ne s'occupant exclusivement que de son commerce. Vu de près, étudié à la lumière de sa correspondance, cet homme sera l'un des agents les plus habiles de la destruction préparée. C'est le lien invisible réunissant dans la même communauté de termes toutes les corruptions secondaires qui travaillent au renversement de l'Eglise " (3).

(1) Op. cit. t. II, p. 90.

(2) Ibid. p. 118.

(3) Crét.-Joly, opud. cit. p. 124.

Il est l'individu qui écrivait aux agents supérieurs de la Vente piémontaise la lettre suivante :

" Dans l'impossibilité où nos frères et amis se trouvent de dire leur dernier mot, il a été jugé bon et utile de propager partout la lumière et de donner le branle à tout ce qui aspire à remuer. C'est dans ce but-là que nous ne cessons de vous recommander d'affilier à toute sorte de congrégations, telles quelles, pourvu que le mystère y domine, toute espèce de gens. L'Italie est couverte de Confréries religieuses et de Pénitents de diverses couleurs. Ne craignez pas de glisser quelques-uns des nôtres au milieu de ces troupeaux guidés par une dévotion stupide ; qu'ils étudient avec soin le personnel de ces Confréries, et ils verront que peu à peu il n'y manque pas de récoltes à faire. Sous le prétexte le plus futile, mais jamais politique ou religieux, créez par vous-mêmes, ou, mieux encore, faites créer par d'autres des associations ayant le commerce, l'industrie, la musique, les beaux-arts pour objet. Réunissez dans un lieu ou dans un autre, dans les sacristies même ou dans les chapelles, vos tribus encore ignorantes ; mettez-les sous la houlette d'un prêtre vertueux, bien noté, mais crédule et facile à tromper ; infiltrez le venin dans les cœurs choisis, infiltrez-le à petites doses et comme par hasard ; puis, à la réflexion, vous serez étonnés vous-mêmes de votre succès.

" L'essentiel est d'isoler l'homme de sa famille, de lui en faire perdre les mœurs. Il est assez disposé, par la pente de son caractère, à fuir les soins du ménage, à courir après de faciles plaisirs et des joies défendues. Il aime les longues causeries du café, l'oisiveté des spectacles. Entraînez-le, soutirez-le, donnez-lui une importance quelconque ; apprenez-lui discrètement à s'ennuyer de ses devoirs journaliers, et, par ce manège, après l'avoir séparé de sa femme et de ses enfants, et lui avoir montré combien sont pénibles tous les devoirs, vous lui inculquez le désir d'une antre existence. L'homme est né rebelle ; attisez ce désir de la rébellion jusqu'à l'incendie, mais que l'incendie n'éclate pas. C'est une préparation à la grande œuvre que vous devez commencer. Quand vous aurez insinué dans quelques âmes le dégoût de la famille et de la religion (l'un va presque toujours à la suite de l'autre), laissez tomber certains mots qui provoqueront le désir d'être affilié à la Loge la plus voisine. Cette vanité du citadin ou du bourgeois de s'inféoder à la Franc-Maçonnerie a quelque chose de si banal et des universel, que je suis toujours en admiration devant la stupidité humaine. Je m'étonne de ne pas voir le monde entier frapper à la porte de tous les Vénérables, et demander à ces messieurs l'honneur d'être l'un des ouvriers choisis pour la reconstruction du Temple de Salomon. Le prestige de l'inconnu exerce sur les hommes une telle puissance, que l'on se prépare avec tremblement aux fantasmagoriques épreuves de l'initiation et du banquet fraternel.

" Se trouver membre d'une Loge, se sentir, en dehors de sa femme et de ses enfants, appelé à garder un secret qu'on ne vous confie jamais, est pour certaines natures une volupté et une ambition. Les Loges peuvent bien aujourd'hui procréer des gourmands, elles n'enfanteront jamais des citoyens. On dîne trop chez les T.·. C.·. et T.·. R.·· F.·. de tous les Orients ; mais c'est un lieu de dépôt, une espèce de haras, un centre par lequel il faut passer avant d'arriver à nous. Les Loges ne font qu'un mal relatif, un mal tempéré par une fausse philantropie et par des chansons encore plus fausses, comme en France. Cela est trop pastoral et trop gastronomique, mais cela a un but qu'il faut encourager sans cesse. En lui apprenant à porter arme avec son verre, on s'empare ainsi de la volonté, de l'intelligence et de la liberté de l'homme. On en dispose, on le tourne, on l'étudie. On devine ses penchants, ses affections et ses tendances ; puis quand il est mûr pour nous, on le dirige vers la Société secrète, dont la Franc-Maçonnerie ne peut plus être que l'antichambre.

La haute Vente désire que, sous un prétexte ou sous un autre, on introduise dans les Loges maçonniques le plus de princes et de riches que l'on pourra. Les princes de maison souveraine, et qui n'ont pas l'espérance légitime d'être rois par la grâce de Dieu, veulent tous l'être par la grâce de la Révolution. Le duc d'Orléans est franc-maçon, le prince de Carignan le fut aussi. Il n'en manque pas, en Italie et ailleurs, qui aspirent aux honneurs assez modestes du tablier et de la truelle symboliques. D'autres sont déshérités ou proscrits. Flattez tous ces ambitieux de la popularité ; accaparez les pour la Franc-Maçonnerie ; la haute Vente verra après ce qu'elle pourra en faire d'utile à la cause du progrès. Un prince qui n'a pas de royaume à attendre est une bonne fortune pour nous. Il y en a beaucoup dans ce cas-là. Faites-en des Francs-Maçons. La Loge les conduira au Carbonarisme. Un jour viendra où la haute Vente peut-être daignera se les affilier. En attendant ils serviront de glu aux imbéciles, aux intrigants, aux citadins et aux besogneux. Ces pauvres princes feront notre affaire en croyant ne travailler qu'à la leur. C'est une magnifique enseigne, et il y a toujours des sots disposés à se compromettre au service d'une conspiration dont un prince quelconque semble être l'arc-boutant.

" Une fois qu'un homme, qu'un prince même, un prince surtout, aura commencé à être corrompu, soyez persuadé qu'il ne s'arrêtera guère sur la pente. Il y a peu de mœurs même chez les plus moraux, et l'on va très vite dans cette progression. Ne vous effrayez donc pas de voir les Loges florissantes, lorsque le Carbonarisme se recrute avec peine. C'est sur les Loges que nous comptons pour doubler nos rangs ; elles forment à leur insu notre noviciat préparatoire. Elles discourent sans fin sur les dangers du fanatisme, sur le bonheur de l'égalité sociale, et sur les grands principes de liberté religieuse. Elles ont, entre deux festins, des anathèmes foudroyants contre l'intolérance et la persécution. C'est plus qu'il n'en faut pour nous faire des adeptes. Un homme imbu de ces belles choses n'est pas éloigné de nous ; il ne reste plus qu'à l'enrégimenter. La loi du progrès social est là, et toute là ; ne prenez pas la peine de la chercher ailleurs. Dans les circonstances présentes, ne levez jamais le masque. Contentez-vous de rôder autour de la bergerie catholique ; mais, en bon loup, saisissez au passage le premier agneau qui s'offrira dans les conditions voulues. Le bourgeois a du bon, le prince encore davantage. Pourtant, que ces agneaux ne se changent pas en renards, comme l'infâme Carignan. La trahison du serment est un arrêt de mort, et tous ces princes faibles ou lâches ambitieux ou repentants, nous trahissent et nous dénoncent. Par bonheur ils ne savaient que peu de choses, rien même, et ils ne peuvent pas mettre sur la trace de nos véritables mystères.

" A mon dernier voyage en France, j'ai vu avec une satisfaction profonde que nos jeunes initiés apportaient une extrême ardeur à la diffusion du Carbonarisme ; mais je trouve qu'ils précipitent un peu trop le mouvement. Selon moi, ils font trop de leur haine religieuse une haine politique. La conspiration contre le Siège romain ne devrait pas se confondre avec d'autres projets. Nous sommes exposés à voir germer dans le sein des Sociétés secrètes d'ardentes ambitions ; ces ambitions, un fois maîtresses du pouvoir, peuvent nous abandonner. La route que nous suivons n'est pas bien tracée pour nous livrer à des intrigants ou à des tribuns. Il faut décatholiser le monde, et un ambitieux arrivé à son but se gardera bien de nous seconder. La Révolution dans l'Eglise, c'est la révolution en permanence, c'est le renversement obligé des trônes et des dynasties. Or un ambitieux ne peut pas vouloir ces choses-là. Nous visons plus haut et plus loin ; tâchons donc de nous ménager et de nous fortifier. Ne conspirons que contre Rome : pour cela, servons-nous de tous les incidents, mettons à profit toutes les éventualités. Défions-nous principalement des exagérations du zèle. Une bonne haine bien froide, bien calculée, bien profonde, vaut mieux que tous ces feux d'artifice et toutes ces décla-

mations de tribune. A Paris, ils ne veulent pas comprendre cela ; mais, à Londres, j'ai vu des hommes qui saisissaient mieux notre plan et qui s'y associent avec plus de fruit. Des offres considérables m'ont été faites : bientôt nons aurons à Malte une imprimerie à notre disposition. Nous pourrons donc, avec impunité, à coup sûr, et sous pavillon britannique, répandre d'un bout de l'Italie à l'autre les livres, brochures, etc., que la Vente jugera à propos de mettre en circulation."

Comme on le voit, cette lettre est un traité théorique de l'art de corrompre les humains. On aura remarqué en outre le ton de dédain profond qui y règne pour ce tas d'*imbéciles* (sic), qui, fascinés par le prestige de l'inconnu, vont frapper à la porte des Vénérables. Piccolo-Tigres en est " *dans l'admiration devant la stupidité humaine.*" Avis aux honnêtes gens qui seraient tentés de mettre le pied dans une Loge.

Le 28 septembre 1823, Léon XII succéda à Pie VII sur le trône pontifical. Ce pape tint pendant cinq ans le gouvernail de l'Eglise avec autant de prudence que de fermeté. Il crée cardinal et ministre d'Etat un homme qui, par sa remarquable intelligence et par sa bravoure toute militaire va faire l'effroi au Carbonarisme. Bernetti est son nom.

" Bernetti fut le bras droit du cardinal Gonsalvi, il est le ministre de Léon XII. Investi d'un pouvoir presque discrétionnaire, il suit déjà les Carbonari à la piste. Il les surprend dans leurs Ventes ; il les traque dans leurs lupanars ; il intercepte leurs correspondances, ces confessions involontaires dont il est impossible de changer la date ou d'altérer les termes. Il leur fait à Rome, dans les Légations, et même au-delà du patrimoine de l'Eglise, une guerre de tous les instants. Cette guerre aura de fâcheux résultats pour le complot anti-chrétien. Les Sociétés secrètes se condamnent à faire les mortes. Pour tirer parti de cette situation équivoque, le Carbonarisme lance sur l'arène des Ventes l'homme, qui " sous le nom de Nubius brillera de toute la splendeur de ses vices." Dorénavant l'histoire de la Haute-Vente va se confondre avec l'histoire de cet homme ; la secte grandira, puis tombera avec lui.

J. R., S. J.

(A suivre.)

LES CANADIENS-FRANCAIS
ÉMIGRÉS DANS LA NOUVELLE-ANGLETERRE

PAR LE P. E. HAMON, S. J.

Ce travail a paru dans les *Etudes religieuses* (août et septembre) publiées à Paris par des Pères de la Compagnie de Jésus. Il est divisé en deux parties. Dans la première partie, l'auteur examine " la situation matérielle et sociale des émigrés sur la terre étrangère, comment ils y pratiquent leur religion, les secours et les difficultés qu'ils y rencontrent."

Au début, les difficultés n'ont pas manqué aux émigrés ; si elles ont été aplanies, ils le doivent principalement à la sollicitude et à l'assistance de Mgr de Goësbriand, évêque de Burlington. Les choses se sont sensiblement améliorées au fur et à mesure de l'extension et de l'accroissement des groupes " dans lesquels règne un grand esprit de charité chrétienne, et dont la situation matérielle est généralement aisée, bien que la prévoyance et l'économie n'y soient pas des qualités dominantes, tandis que le luxe, pour lequel il faut être un peu indulgent aux Etats-Unis, absorbe souvent le plus clair du salaire de l'ouvrier et de celui de l'ouvrière." Cependant, "grâce aux efforts incessants du clergé, des habitudes d'épargne se manifestent, depuis quelque temps, chez bon nombre ds Canadiens ambitieux de se procurer un *chez soi*."

L'auteur fait de la statistique à l'appui de sa thèse, mais il n'abuse pas de cette science fraîchement éclose si commode pour établir, au moyen de formules et d'équations algébriques, tout ce qu'on voudra, voire même l'avenir social de l'humanité. Le P. Hamon établit par sa statistique qu'il y a 302.500 Canadiens-Français émigrés dans la Nouvelle-Angleterre, émigrés dont la situation matérielle n'inspire pas la pitié : qu'ils ont, " depuis vingt ans, bâti 120 églises ou chapelles desservies par des prêtres canadiens, 50 couvents où des religieuses, venues du Canada, donnent une éducation catholique et française à plus de 30.000 enfants ".

Les enfants, élevés de cette manière, constituent, à tout le moins, une promesse ; comme " la femme canadienne fait, quand elle s'en mêle, un *policeman* incomparable," il est permis de conclure que,

lorsque les écolières d'à présent auront une famille à conduire, elles continueront la tradition.

Les faits et les chiffres assemblés par le P. Hamon lui paraissent rassurants, mais pas à un tel degré qu'il n'avertisse les émigrés, vivant à cette heure en tranquillité, que les Yankees ne les aiment pas, et qu'ils " tolèrent cette race réfractaire à l'*américanisation*, tout simplement par calcul d'intérêt." Après cet avertissement, l'auteur donne aux émigrés le conseil éminemment sage de " ne point provoquer leurs ennemis ou leurs adversaires par des déclarations imprudentes et inutiles, car elles les feraient regarder, " non plus comme des instruments de travail à bon compte, mais comme un élement dangereux pour les principes politiques de la République."

Si un conflit surgissait, (tout le monde ne se lamenterait peut-être pas sur le sort des pauvres frères) entre les Yankees et les émigrés, ceux-ci seraient bientôt contraints à quitter le pays dans des conditions ruineuses, ou, s'ils y demeuraient, contraints à subir, au moins pour l'instruction de leurs enfants, la persécution hypocrite de l'école obligatoire, *neutre*, neutralité qui est la synthèse du protestantisme de toutes les sectes. Alors il ne pourrait plus être question pour les Canadiens-Français " d'arriver au but excellent qu'ils se proposent : garder leur langue et leurs coutumes, ce sera en même temps garder leur religion."

L'auteur ne prévoit pas plus l'explosion d'un conflit entre Yankees et Canadiens-Français que la fusion de ceux ci dans la masse américaine, " c'est un espoir auquel leurs adversaires doivent renoncer ; il faudrait d'abord emporter d'assaut les deux grandes forteresses qui protègent la nationalité canadienne-française, l'église et le couvent. Et certes, ce ne sera pas là une besogne facile à accomplir."

Comme on le voit, l'auteur ne fait l'éloge des émigrés qu'autant qu'ils y ont droit ; il les blâme ou les gourmande quand il faut, et comme il faut.

Dans la seconde partie, qui est d'une allure plus vive que la première, l'auteur analyse, rangés en fort bon, ordre les faits qu'il a contatés ; partant de là, il discute " s'il y a des chances probables pour ces émigrés de former un jour au sein de la grande République, un peuple distinct de mœurs et de religion." Il met en regard les chances défavorables et les chances favorables, et conclut pour ces dernières, qui, scrutées sans enthousiasme, lui paraissent devoir l'emporter sur les premières dans l'avenir, comme elles l'ont emporté depuis le début de l'émigration.

Si, par suite d'exigences matérielles, le travail du P. Hamon a paru en deux fois, il n'en forme pas moins un tout indivisible ; il est nécessaire de le lire en entier afin de ne pas prêter à l'auteur des intentions qu'il n'a pas eues, et de ne pas tirer des conséquences à faux. Mais, paraît-il, les *Etudes religieuses*, malgré leur supériorité doctrinale et littéraire, n'ont qu'un nombre très restreint de lecteurs canadiens. Quelques-uns, même après cette lecture nécessaire, pourront, pour des motifs divers, ne pas se ranger à la conclusion de l'auteur ; personne, cependant, ne lui déniera qu'il expose la cause des émigrés avec clarté, et qu'il la plaide avec franchise et conviction.

Ce qui donne de l'importance au travail du P. Hamon et ce qui doit le faire prendre en sérieuse considération, c'est d'être le résulde remarques judicieuses faites dans le cours de dix années de contactact avec les groupes de Canadiens émigrés, dont il trace l'historique en observateur qui a bien saisi la situation ; aussi ne manque-t-il pas l'occasion d'opposer les points sombres aux points lumineux. Il écrit avec un louable et sincère désir d'exprimer la vérité, sans enjolivements, mais non sans émailler son récit de traits caractéristiques, parfois en style un peu chaud, bien qu'il ne se laisse emporter, dans ses appréciations ni dans ses réflexions, au-delà des probabilités d'après lesquelles il raisonne.

Si l'auteur manifeste ses sympathies pour les Canadiens-Français qui s'en sont allés à l'étranger, il n'est pas en reste avec ceux qui demeurent. Il regrette " la dépopulation en masse qui est sans doute une calamité pour le Canada," et il engage la population rurale qui aurait une tendance vers l'émigration, à s'attacher plutôt au sol natal pour y fonder des familles de cultivateurs.

L'auteur n'invite point, comme plusieurs se le sont figuré, les Canadiens-Français à émigrer aux Etats-Unis. Le flux de l'émigration lui paraissant, et à beaucoup d'autres qui ne sont aveugles ni de fait ni de parti pris, impossible à endiguer, il demande qu'on ne néglige pas, surtout en vue de l'avenir, de pourvoir aux besoins religieux et moraux d'émigrés au milieu d'un peuple dont l'esprit, âpre au gain, ne va qu'à l'intérêt matériel. Qu'on envoie donc des prêtres canadiens aux émigrés pour " qu'ils gardent leur foi robuste, leurs traditions catholiques saines et vigoureuses, leur vitalité qui n'est surpassée (on peut dire égalée) par aucune autre nation du monde, enfin leur langue maternelle qui sera toujours un lien indissoluble entre eux." Quant aux besoins matériels des émigrés, il n'y a pas

lieu de s'en trop préoccuper ; ils paraissent en bonne voie d'y subvenir eux-mêmes.

La foi des Canadiens émigrés est-elle en un péril plus ou moins prochain ? Dans ce cas la raison et la prévoyance conseillent, la religion et la charité commandent de protéger leur foi en proportion du péril ; Dieu ne sera pas ingrat. Il semble en effet être entré dans les vues de la Providence d'adopter le peuple canadien-français pour être le dépositaire d'une mission divine précisément dans cette Nouvelle-Angleterre, que les farouches Puritains du XVIIe siècle réclamaient " comme leur ayant été donné de Dieu pour être, par eux, vouée au culte et au service du Seigneur Jésus-Christ, pardessus le reste du monde, *above the rest of the world.*" Combien il est merveilleux de voir, sur cette terre, où, il y a un siècle et demi, le prêtre ne pouvait mettre le pied sans être appréhendé au corps par le premier venu des *Saints,* maltraité, expulsé et mis à mort s'il revenait ; combien il est merveilleux de voir, aujourd'hui, s'élever l'église, modeste peut-être, mais où l'on prie le Seigneur avec autant de ferveur que dans la plus opulente cathédrale ; à côté de la maison de Dieu, la demeure de son ministre, puis le couvent et l'école où les enfants apprennent, dans leur langue, à connaître Dieu, à le servir et à honorer les parents et les maîtres qu'il leur a donnés. Cette merveille a été accomplie en vingt ans, sur cent-vingt points différents par des Canadiens-Français. Leur race entreprenante et féconde multipliera, non pas probablement, mais certainement, sur le sol où elle s'implante ; elle deviendra, pourvu qu'elle reste française et catholique, une colonne de l'Eglise dans l'Amérique septentrionale.

Qu'on se garde de croire que l'expansion de la race canadienne-française ne soit due qu'à l'esprit d'entreprise qui est un de ses traits originaux. Cet esprit y est bien pour quelque chose ; mais Dieu ne mène jamais les hommes au hasard ; il leur donna ce qu il faut pour être les instruments de ses desseins. Voilà, en substance, la pensée de l'auteur.

Si c'est une illusion, elle est, on l'avouera, généreuse et chrétienne. Aussi est-on quelque peu surpris de voir souffler dessus pour la dissiper, lorsqu'on ne peut supprimer les faits dont elle est la conséquence d'autant plus juste que celle-ci est, chaque jour, confirmée par de nouveaux faits ; s'il y a illusion, ce qui ne ressort pas de l'état des choses, qu'on applique ses efforts à en faire une réalité. Ce sera, en tout cas, prendre un parti utile et profitable aux intérêts

religieux et moraux des émigrés canadiens-franeais, tandis qu'on se roidit, sans utilité et sans profit, contre un fait dont l'évidence renverse tous les raisonnements qu'on lui oppose.

Le P. Hamon, paraît-il, s'occupe, en ce moment, à compléter son travail ; il le publiera prochainement en brochure, selon le désir que lui en aurait manifesté S. Em. le cardinal, archevêque de Québec.

Quelques lignes pour terminer. L'étude sur les *Canadiens-Français émigrés dans la Nouvelle-Angleterre*, a été accueillie, en France, comme une révélation de l'existence, dans les Etats-Unis, de nombrux groupes de Canadiens conservant, avec une piété filiale et un soin jaloux, leur religion, leurs mœurs et leur langue. Ça été pour les catholiques. au milieu de leur tristesse, une consolation de voir que, dans la Nouvelle-France, se perpétuent, pour se répandre au loin, la foi et les traditions de la France du temps où elle obéissait à Dieu et aux rois qu'il lui donna pendant les dix siècles, qui furent ceux de sa mission civilisatrice par-delà les mers où son drapeau et la croix s'avançaient ensemble. A. de B.

L'ÉVANGÉLINE ILLUSTRÉE

(EDITION SPÉCIALE.)

Journal commémoratif de la troisième convention générale des Acadiens tenue à Church Point, N.-E. les 13, 14 et 15 août 1890, préparé par un prêtre acadien.

L'Evangéline illustrée, qui n'est pas un " pamphlet ", quoi qu'en dise M. l'éditeur, est une jolie brochure in-quarto de trente-deux pages, imprimée sur papier de luxe, et bien brochée sous un couvert or-pâle. C'est une sorte d'écrin national. Nous y retrouvons sans aucun ordre apparent — c'est peut-être un effet de l'art — les souvenirs de la Convention de 1890, des perles cueillies çà et là dans la littérature française et canadienne-française, les gravures et les notices biographiques des principaux hommes politiques et de NN. SS. les évêques des Provinces maritimes, des articles dus à la plume de quelques écrivains, prêtres et laïques du pays d'Evangéline, écrits avec le cœur et tout débordant de foi et de patriotiques aspirations.

C'est dans un de ces articles, digne d'être signalés entre tous, que l'honorable Pascal Poirier répond à cette question si souvent posée : *Les Acadiens conserveront-ils la foi de leurs pères ?* " Oui, dit-il, s'ils conservent leur langue maternelle."

Et certes, ce n'est pas nous qui contredirons cette réponse. Nous croyons, comme l'honorable sénateur, que " la foi catholique des " Acadiens sera immuable tant que leur langue française n'aura pas " été proscrite. Aussi longtemps qu'ils se raconteront, le soir, ran- " gés autour du foyer, les malheurs et les gloires de leurs aïeux, " dans la langue de leurs premiers missionnaires, ils continueront le " dimanche à s'agenouiller devant l'autel de Marie, et Pâques les " verra chaque année réunis autour de la table sainte."

Les collaborateurs d'*Evangéline* ont donc fait une œuvre qui les honore. Leur journal ne conserve pas seulement le souvenir de la convention de 1890, il renferme de salutaires leçons avec l'expression sincère et énergique de la volonté d'un peuple, petit par le nombre mais grand par le cœur, qui veut, après ses longues souffrances, prospérer sous le soleil de la justice et de la religion, garder intacte sa foi en gardant sa langue, ses coutumes et sa nationalité.

Puisse le peuple Acadien rendre toujours efficaces de si nobles désirs et " d'Evangéline, la vierge des pleurs," continuera de " reverdir la race des martyrs."

L. N. DE L.

L'ORDRE DU MONDE PHYSIQUE

ET

SA CAUSE PREMIÈRE D'APRÈS LA SCIENCE MODERNE.

(*Suite et fin.*)

CONCLUSION

La série des effets contingents, des êtres périssables qui se succèdent dans le monde, oblige l'esprit de l'homme à reconnaître une cause, et en dernière analyse, une Cause première, non produite, qui subsiste par sa propre vertu.

Plus significatif encore, l'ordre du monde, le plan des êtres organisés, construits, réglés avec tant d'art, nous révèle la nature de cette cause première ; pour concevoir cet ordre, elle doit être une intelligence, assez compréhensive pour l'embrasser d'un regard dans ses moindres détails, assez puissante pour le réaliser et le conserver.

Cette Cause première est donc un esprit, car l'intelligence est une faculté propre aux substances simples, spirituelles ; elle est distincte de ce monde visible, formé de substances composées, étendues, corporelles ; esprit vivant de la vie intellectuelle, elle connaît, elle veut, elle est un Dieu personnel.—Voilà ce que nous révèle immédiatement l'ordre du monde, et l'argument tiré de cet ordre suffit pour réfuter plusieurs des erreurs fondamentales en vogue aujourd'hui ; quelques réflexions le feront comprendre.

Parmi ceux qui n'admettent pas un Dieu personnel, créateur, principe de l'ordre physique, deux théories surtout se partagent les esprits, l'une est matérialiste, l'autre panthéiste.

Le matérialisme, rajeuni de nos jours sous le nom de positivisme, ne voit dans le monde qu'un amas de molécules douées de forces physiques, chimiques, etc.,—qui par leurs combinaisons successives ont fini par former les aggrégats, les organismes actuels, le système cosmique tel que nous le voyons aujourd'hui. Ainsi après Auguste Comte, Taine, Littré, etc., Renan nous dit : Tout a commencé par les atomes générateurs, qui contiennent en germe toutes les forces de la

nature, et produisent tous les phénomènes, tous les êtres par une évolution continue ; et nouveau Moïse, il nous retrace l'histoire de ces atomes, les périodes qu'ils ont parcourues, période atomique chimique, sidérale, géologique, organique, etc., etc.

Nous pourrions dire à l'auteur de cette nouvelle Genèse ; ces corps primitifs, d'où viennent-ils donc ? Qui leur a donné ces merveilleuses propriétés ? Si l'atome existe par lui-même, s'il est éternel comment n'a-t-il pas encore eu le temps de se développer complètement ?—Mais nous préférons revenir à notre argument cosmologique, et nous disons :

Avec ces éléments aveugles, dispersés dans l'espace, pouvez-vous expliquer l'ordre du monde, même du règne inorganique et minéral ? Comment par l'union fortuite de ces atomes arrivez-vous à l'organisation, à la vie, à la naissance de ces principes qui se meuvent, qui se développent, qui se reproduisent ? N'y eût-il dans la plante, dans l'animal, qu'une aggrégation de cellules, de molécules, qui donc les a poussées à s'unir, à se coordonner d'une manière si savante ?

Oui, l'argument cosmologique réfute directement le système matérialiste : impossible d'expliquer l'ordre, l'harmonie qui brille partout dans le monde par ce concours fortuit de molécules aveugles ; tout ce que nous avons dit le prouve surabondamment.

Le panthéiste, tout en refusant comme l'athée, comme le matérialiste, d'admettre un Dieu personnel, veut une cause d'ordre et d'unité dans la nature, mais cette cause, il la place dans la nature elle-même, il l'identifie avec la substance des êtres qui forment notre univers

Véritable protée, le système panthéiste revêt des formes sans nombre : d'après les Indous, Brahma seul existe, tout le reste n'est qu'une apparence, une vaine illusion ; d'après Spinosa, la seule réalité est une substance unique, universelle, dont tous les êtres particuliers sont des modes ; modes aussi peu distincts de la substance, que les vagues ne le sont de l'Océan. Pour Schelling et grand nombre de philosophes allemands, c'est une force inconsciente et fatale qui se développe éternellement. De même qu'une semence vivante produit par ses évolutions successives tout ce qu'elle contenait d'abord implicitement, sa tige, ses bourgeons, ses feuilles, ses fleurs et ses fruits, de même cet œuf du monde, ce germe éternel que Schelling nomme l'absolu, devient successivement toutes choses par un progrès continu, et par le passage toujours ascendant d'un règne à un règne plus élévé. De là cette formule du panthéiste allemand : La nature ou l'absolu dort dans le minéral, sommeille dans la plante, rêve dans

l'animal, et se réveille dans l'homme ! C'est dans l'homme que l'absolu, seule substance réelle, arrive à la conscience de lui-même, et là encore il se développe fatalement par le progrès des sciences, des arts, de la civilisation.

Ainsi donc, expliquer le monde sans un Dieu parfait, personnel et vivant, remplacer ce Dieu par une force fatale, inconsciente, qui se déploie dans l'univers sous mille formes diverses, voilà le système panthéiste ; telle est l'idée qui mille fois s'est glissée dans les productions de la philosophie, et même de la littérature de notre siècle.

Le panthéiste a beau dire qu'il admet un Dieu, il a beau déguiser sa pensée sous des formules sonores, il n'admet point de Dieu véritable, point de Cause première intelligente ; d'après lui, tout se fait en vertu d'une aveugle nécessité.

Mais comment une nécessité aveugle peut-elle produire l'ordre ; une force fatale produire des êtres libres ; une force sans intelligence produire des êtres intelligents ?

La nature, disent-ils, aspire fatalement au progrès, à la perfection, à l'idéal ; de là sa marche toujours ascendante.—Comment cela ? Ne l'oubliez pas : d'après vous cette nature est aveugle, comment aspire-t-elle à cet idéal qu'elle ne connaît pas, à cet idéal qui n'existe pas encore, qui en dehors d'elle n'est que néant, que chimère ? Et cet idéal qui présentement n'est rien, comment peut-il attirer la nature, et déterminer l'activité de sa puissance ?

Le panthéiste n'explique donc rien avec son idéal ; il est incapable surtout d'expliquer l'ordre de l'univers. Il n'admet à l'origine des choses qu'une force fatale, inconsciente ; d'après lui donc, une cause aveugle produit l'ordre sans le savoir, elle réalise les fins les plus nobles, les plus variées, par les moyens les mieux adaptés, sans les avoir même soupçonnées. " Cette géométrie, cette mécanique céleste ces principes de la physique et de la chimie, les intentions de la physiologie, toutes ces lois qui, par leur simplicité et leur généralité féconde, font l'étonnement des plus savantes pensées, tout cela n'est que l'œuvre d'une industrie qui s'ignore, habile sans le vouloir, profonde sans le savoir, réalisant l'harmonie universelle par un admirable enchaînement de relations qu'elle a établies sans les comprendre ; que d'absurdités ! Admettre que le monde est la plus merveilleuse œuvre d'art, et refuser d'admettre un artiste suprême ; reconnaître l'œuvre intelligible, et nier l'ouvrier intelligent ! " (M. Caro, *L'idée de Dieu*, p. 312.)

Voilà comment notre preuve cosmologique réfute le panthéisme ;

l'ordre physique proteste contre ses négations ; plus encore, l'ordre moral proteste contre cette monstrueuse confusion du monde et de Dieu. Considérez en effet ses conséquences immédiates, évidentes. Non seulement le panthéisme voit Dieu partout, mais il nous dit que Dieu est tout, que tout est Dieu, que tout dans le monde résulte fatalement de cette unique divinité. Que s'en suit-il ? D'après ce symbole, moi-même " je suis Dieu, n'est-il pas vrai ? Mais Dieu n'a que des instincts légitimes, donc je puis sans désordre céder à l'entraînement de mes passions ; Dieu est indépendant, donc je puis ne tenir aucun compte des autorités et des lois ; Dieu est maître de tout ; donc je puis, méprisant toutes les démarcations des propriétés, m'emparer sans façon des champs de mon voisin. Enfin, Dieu est nécessairement irréprochable, quelque action qu'il opère ; donc, si affreux soit le nom dont on est flétri, qu'on s'appelle Sardanapale ou Néron, qu'on ait le front couronné des plus révoltantes infamies, ou les mains trempées dans le sang le plus sacré, celui d'une mère, on peut se présenter au monde la tête haute et fière, et lui dire : Tu n'as pas le droit de m'insulter, je suis plus pur que le soleil ! Tel est le contre-coup moral de cette hideuse doctrine ; voilà les suites de l'un de ces dogmes qu'on appelle inoffensifs ! " (Mgr Plantier).

M. Vacherot lui-même, malgré des idées aussi destructives de l'ordre moral, reconnaît et stigmatise ces conséquences de la doctrine panthéiste. " Diviniser tout, dit-il, c'est tout justifier, tout consacrer. Quelle affreuse nécessité ! Au moins l'athéisme me laisse le droit de me moquer du laid et du ridicule, de maudire le mal et le crime, le panthéisme me refuse ce droit. Entre ne voir Dieu nulle part et le voir partout, mon choix serait bientôt fait ; je préférerais l'athéisme ! " Vous préféreriez l'athéisme ! Soit, mais nous avons vu quelle est son immense absurdité.—Athée ou panthéiste, vous êtes réfuté par l'ordre de l'univers.

Ce Dieu que proclame l'ordre de la nature est aussi un Dieu qui gouverne le monde, et la Providence est une autre suite évidente de l'argument cosmologique.

Qu'est-ce que la Providence ? C'est l'action d'un Dieu sage qui assigne à tous les êtres une fin digne de lui, le soin prévoyant avec lequel il leur donne les moyens d'arriver à leur fin ; c'est le gouvernement efficace d'un Dieu qui dirige tous les êtres à leurs fins particulières, de manière à réaliser l'ordre universel.

Or ce soin d'assigner à chaque être sa fin, de donner à chacun les moyens de l'atteindre, cette attention prévoyante brille partout dans

l'ordre physique ; elle apparaît jusque dans les moindres détails des êtres les plus humbles : les plus petits insectes sont armés, munis des organes, des instruments nécessaires à leur vie, à leurs diverses fonctions.

L'action de la Providence est donc manifeste dans l'ordre matériel. Mais si la cause intelligente et sage qui préside à cet ordre prend un tel soin des êtres les plus intimes, comment pourrait-elle abandonner au hasard les êtres les plus nobles, les plus parfaits, ceux-là seuls qui peuvent s'élever jusqu'à la connaissance, jusqu'à l'admiration de la sagesse et de la bonté créatrice ? –Impossible donc de ne pas le reconnaitre : l'auteur de l'ordre physique est aussi le principe de l'ordre intellectuel et moral ; ce Dieu qui donne des lois au monde des corps est aussi le législateur des esprits, l'auteur de la loi morale : " C'est Dieu qui parle et commande par elle, disait Cicéron, " et par elle, la Providence veut nous guider à notre fin d'une manière convenable à notre nature intelligente et libre.

Ce n'est pas tout : un Dieu bon ne peut manquer de récompenser le mérite, un sage législateur ne peut manquer de donner à sa loi une sanction suffisante : le Dieu que nous révèle l'ordre du monde nous donne donc aussi l'assurance d'une vie future qui puisse répondre à nos plus nobles aspirations, d'une vie qui soit la sanction puissante de l'ordre moral.

Au lieu de cette perspective, quelle est la fin que nous propose l'athée ou le panthéiste ? Rien autre chose que le néant, ou, ce qui revient au même, la destruction de toute vie personnelle. Écoutons à ce sujet l'un des coryphées de l'athéisme allemand, le fameux Strauss :

" La perte de la foi en la Providence, dit-il, est une des douleurs les plus vives qui accompagnent l'abandon de la croyance chrétienne. On se voit perdu dans l'univers comme dans un immense mécanisme dont les rouages nous épouvantent par le grincement de leurs dents de fer, dont les lourds marteaux frappent à droite et à gauche. Au milieu de ce tumulte étourdissant, l'homme se voit exposé sans défense au danger d'être à chaque instant saisi par les dents de ces roues, ou écrasé par l'un de ces marteaux. "—Écrasé pour toujours, anéanti sans espoir !

Tel est le dernier mot de l'athée, comme du panthéiste, sur la vie humaine et sur sa destinée. Mais pour qui ne ferme pas les yeux à la lumière, pour qui sait lire dans la nature les empreintes laissées par la sagesse créatrice, toute autre est la perspective de l'avenir. La

conviction de l'existence d'un Dieu sage, personnel, la vue de cette Providence attentive aux besoins de ses moindres créatures, le fortifient dans les épreuves de la vie, dans l'accomplissement du devoir, lui donnent un fondement solide pour ses espérances, et dans les tristesses du présent, il se dit avec le poète :

> " Voyageurs d'un moment aux rives étrangères,
> Consolez-vous, vous êtes immortels ! "

D. L. DE SAINT-ELLIER.

JUSTICE AUX CANADIENS FRANÇAIS, par M. le vicomte de Bouthillier-Chavigny ; in-12 de vi-126 pages, chez Cadieux & Derome, Montréal.

On dit que les Anglais voyagent pour jouir, les Italiens pour rire, les Français pour le dire, et les Gascons pour mentir. M. le baron Pierre de Coubertin doit être Gascon. Il a voyagé en Canada, l'an dernier, après M. de Cotton, un gascon très innocent, celui-là, qui vint nous voir après M. Vigneron, qui se trouve à être le moins gascon des trois.

Pour être de bon compte, il faut avouer que les *impressions* de ces deux derniers sont inoffensives et de bonne foi. Mais M. de Coubertin était un personnage officiel, chargé par le ministre de l'Instruction Publique de France de visiter nos écoles, nos académies et nos collèges, et de rapporter ; ce qui nous a valu, à nous, des gasconnades de pédagogue, et à M. le baron un emploi lucratif.

Pour réfuter ce rapport broché et publié par Hachette, M. le vicomte de Bouthillier-Chavigny a écrit sa brochure intitulée : *Justice aux Canadiens-Français.* C'est un plaidoyer plein de chaleur, d'entrain, d'éloquence et parfois d'une généreuse indignation. Il contient des renseignements propres à éclairer non-seulement certains français habitués à nous juger à la légère et comme au vol, mais même plusieurs de nos compatriotes.

Moins préoccupé de la tournure académique de sa phrase que de l'exactitude des faits et de la solidité des preuves, M. le vicomte a fait de sa *Défense* l'œuvre d'un bon et noble Français, l'éloge victorieux de nos maisons d'éducation, le témoignage sincère " de son " attachement à notre pays et à ses libres institutions, de son admi- " ration pour le soin jaloux avec lequel nous maintenons intact " dans nos cœur l'esprit de foi." Les Canadiens-français lui en sont reconnaissants

L. N. DE LALA.

L'HÉRITAGE DE L'ONCLE BROC

(Suite.)

Le sens de ce billet, sinon les termes mêmes étaient bien présents à l'esprit de M. Saint-Hubert.

— Evidemment, se dit-il, cet avis de se mettre en garde est dirigé par Raoul Deschamps contre M. Bertrand Grapinet et je suis un malheureux et un maladroit. Je viens de nuire, sans doute sans le vouloir, au seul homme qui m'ait jamais donné une marque d'intérêt au temps de ma grande misère quand Saint-Hubert n'était encore que ce pauvre Plumasson.

Et il se revit tout-à-coup dans le passé, tel qu'il était à cette époque quand il traînait son baluchon d'études en études et de bureaux en bureaux, en province, affublé d'un sobriquet et ne réussissant qu'à force de courage et de gaieté à repousser les quolibets des employés et des clercs.

Il se rappela Raoul Deschamps dans toute la fleur de la belle jeunesse, avec son sourire éclatant, sa bonne humeur presque enfantine : et si bon ! Ce louis donné chez Me Grapinet, il s'en souvenait comme s'il l'avait reçu de la veille...

Comment pouvait-il avoir été aussi peu chanceux ou aussi peu habile. Est-ce qu'en dépouillant le vieil accoutrement de Plumasson pour revêtir le bon vêtement de Saint-Hubert il avait aussi changé son esprit avisé en une détestable lourdeur de compréhension !

N'aurait-il pas dû se méfier, en reconnaisant Bertrand Grapinet, qu'il pouvait s'agir de son ancien camarade Raoul Deschamps... surtout dans cette circonstance, où l'on apportait un billet adressé à une jeune fille ?

Deux jeunes gens se connaissant peuvent très naturellement connaître la même personne et s'intéresser à elle avec quelque rivalité.

— Je pourrais presque reconstituer maintenant toute cette petite intrigue.

Il le faudra bien d'ailleurs. Il est indispensable que je réfléchisse mûrement à ce qui vient d'arriver et que je répare les fâcheux effets qui peuvent résulter de ma malencontreuse inattention... D'abord, je dois chercher où demeure, à Paris, Raoul Deschamps : il faut l'avertir tout d'abord que l'avis qu'il a donné à celle qu'il aime, peut-être, est aujourd'hui à la connaissance de son rival. J'agirai ensuite de façon à favoriser ses plans... car il a évidemment des vues ou il en aura bientôt ; le billet que je viens de lire l'indique suffisamment dans sa forme discrète.

Saint-Hubert se félicita d'ailleurs d'un détail de son entrevue avec Bertrand Grapinet.

Celui-ci ne l'avait point reconnu et c'était bien heureux, il serait plus à l'aise pour agir.

C'est peut-être ce détail qui donnerait en fin de compte le dessous en cette affaire au fils riche avoué de Rennes.

Et Saint-Hubert ne pensait pas sans un certain plaisir amer au peu d'attention que le dédaigneux Bertrand avait prêté à Plumasson et à ses propos quand il venait vendre des plumes chez Me Grapinet.

Ce beau fils payerait peut-être aujourd'hui ce dédain.

Il est certain, en effet, que si Bertrand Grapinet eût pu se douter que Saint-Hubert auquel il s'adressait le connaissait lui et Raoul, il eût eu recours à un autre expert et jamais Raoul n'eût pu être averti.

— Pauvre Raoul Deschamps ! Etait-il joyeux et sans soucis le jour où je l'ai vu pour la dernière fois sur le pas de la porte de Grapinet. Je l'ai accablé de mes protestations de sympathie et d'offres de service... Ai-je oublié ? Non. Il a besoin de moi aujourd'hui, je le sens ; j'ai du mal à empêcher : du bien à faire... Mais agissons en esprit pratique... Et, d'abord, ne perdons pas de temps en cherchant dans ce grand Paris une piste que nous trouverons à Rennes facilement.

C'est un voyage indispensable pour agir vite et bien.

VI

On comprend ce qui s'était passé le lendemain de l'aventure de Raoul chez Mme Cernay.

Le matin, en voulant prendre une autre robe pour sortir avec sa mère, Cécile avait trouvé le billet de Raoul Deschamps. Sa pre-

mière pensée avait été de le montrer à Mme Cernay en lui exprimont toute sa surprise.

Mme Cernay elle-même n'y comprenait rien.

Qui donc avait pu ainsi s'approcher de sa fille au point de lui glisser ce singulier avis.

Lorsque le soir, selon sa coutume, Bertrand vint faire sa cour à Mlle Cécile Cernay, le whist interminable et obligé fut distancé par les recherches et les observations auxquelles donna lieu le fameux billet trouvé le matin.

Il fallut que Cécile se rappelât quel jour elle avait mis sa robe, où elle était allée ce jour-là, quels gens avaient pu l'approcher. Avait-elle pris le tramway ou l'omnibus, un simple plaisant était-il l'auteur de ce singulier avis qui ne signifierait rien dans ce cas ?...

Cependant Cécile, en y songeant et en voyant l'extrême attention que Bertrand portait à cet incident, regrettait presque d'avoir, dans un mouvement louable, ainsi montré le billet à sa mère. Cet avertissement anonyme et mystérieux l'intriguait d'autant plus qu'elle était loin de ressentir pour Bertrand cette attraction décisive qui lie deux existences.

Elle allait se marier avec lui par devoir plutôt que par amour.

Elle n'était point riche ; les désirs et les conseils de sa mère devaient être obéis. Si elle n'avait pas d'amour pour Bertrand, elle ne ressentait non plus pour lui aucune antipathie.

Dans la franchise de sa nature, la jeune fille, connaissant peu la vie, ne songeait en aucune façon à se dérober à ce qui semblait être sa route tracée d'avance, son sort accepté par sa mère, le guide naturel, le seul à consulter.

Pourtant elle se demandait quel était l'homme qui s'intéressait à elle sans se faire connaitre et le faisait savoir si singulièrement.

Mme Cernay laissa sans difficulté emporter le papier par Bertrand Grapinet, et l'on a vu comment celui-ci en avait tiré parti chez M. Saint-Hubert en attendant mieux.

Certes, Raoul était loin de supposer que son mot écrit un peu à la légère eût produit une telle révolution dans le ménage et qu'il pût avoir pour lui de sérieuses conséquences.

Il avait agi en grand enfant qu'il était et en brave cœur, ce qui est souvent la même chose.

Cependant depuis ce moment le souvenir de Cécile le hantait. Quelle charmante petite femme elle ferait, pensait-il !

Et l'image entrevue du bonheur de la famille dans la soirée pas-

sée malgré lui chez Mme Cernay le persécutait d'autant plus vivement, qu'il ne pouvait quitter sa chambre où le retenait la crainte du garde de commerce.

VII

L'étude de Me Grapinet n'avait pas changé d'aspect depuis deux ans environ que nous y avons pénétré au début de ce récit. Le père Pataquet penchait toujours sa tête chenue sur le rude sillon des expéditions multipliées; le maître clerc possédait encore cet air pincé avec lequel il acceptait les héritages qui favorisaient autrui; le petit clerc avait pris deux ans de plus sans prendre de galons et sans devenir un plus grand clerc.

Tout ce monde travaillait quand, un beau matin, la porte s'ouvrit.

— Messieurs, voulez-vous des plumes?

Un hourrah demi-étouffé retentit à cette offre connue, faite sur un ton allègre.

— C'est Plumasson! Eh! père Plumasson, nous vous croyions mort et enterré... Voilà deux ans que nous n'avons eu la bonne fortune de vous voir.

— Le temps passe vite en effet, messieurs, tout change dans la nature...

— Et moi seul ne peux changer, acheva le petit clerc, aussitôt réprimé par un regard du maître clerc.

— C'est en effet moi, de retour à Rennes, de passage plutôt dans votre ville; j'aurais cru manquer à tous mes devoirs en ne vous rendant pas ma visite. Voulez-vous me permettre de m'asseoir un peu et de poser sur ce coin de la table mon léger baluchon.

M. Saint-Hubert s'assit et constata d'un coup d'œil que rien non plus ne s'était transformé dans l'étude de Me Grapinet depuis qu'il y était venu pour la dernière fois. Il ne put se défendre d'un sentiment de fierté légitime. Il se rappela ces jours de misère où il traînait sa marchandise, plaçant mal, vendant peu, et mangeant à son appétit seulement les jours où il avait de la chance. Combien alors lui pesaient la hauteur et le dédain de ses clients de rencontre.

S'il ne se présentait pas aujourd'hui ganté soigneusement, le teint frais et souriant, c'est qu'il avait besoin pour ses projets qu'on le crût encore le Plumasson qu'il était autrefois.

Il comparait même, non sans orgueil, son bel établissement du

passage Jouffroy à cette sombre étude de Me Grapinet où des employés grattaient du papier timbré... Mais il ne fallait pas montrer ce sentiment, il était nécessaire que Saint-Hubert jouât jusqu'au bout son ancien rôle.

— Et vous avez vu beaucoup de pays depuis la dernière fois ? lui demanda Pataquet.

— Beaucoup, monsieur l'expéditionnaire, beaucoup. J'ai vu notamment Paris, la grande ville.

— Et les plaisirs de la capitale ne vous ont point retenu ?

— Ce n'est pas faute d'y avoir rencontré du monde et du plus aimable, monsieur le maître-clerc ; j'y ai même eu l'honneur, je puis bien vous le dire, de prendre un verre avec le fils de Me Grapinet lui-même, votre excellent patron.

Allons donc !

Tous les yeux convergèrent sur la mise sordide de Plumasson qui ne parut pas interloqué par cette attention peu bienveillante...

— Comme je vous le dis, messieurs.

— Voyons, Plumasson, la plaisanterie a des bornes... Monsieur Bertrand Grapinet ne boit pas ainsi avec le premier venu.

— Merci bien du compliment, mais je maintiens ce que j'avance...

Et d'un ton qui semblait s'échauffer :

— Je vous dirai même fort bien comment le fait s'est passé : M. Bertrand sortait de chez lui, il y a un café en face de la maison...

— Quel café, s'il vous plait ?

— Le *Café Helvétique*, rue de Bouloi.

Le maître clerc se mit à rire en haussant les épaules.

— Vous vous enferrez vous-même, mon pauvre Plumasson, vous parlez d'un café de la rue de Bouloi et Grapinet fils ne demeure pas rue de Bouloi.

— Cela est trop fort ! reprit Plumasson avec vivacité. Comment M. Bertrand Grapinet n'habite pas rue de Bouloi, n° 49 !

— Il reste 27, rue Geoffroy-Marie. Vous voyez bien que vous nous en contez.

Plumasson feignit de recevoir le coup le plus rude et accepta comme un démenti le renseignement qu'il attendait. Bientôt, cependant, il releva la tête et d'une voix peu assurée :

— Il a dû demeurer à un moment rue de Bouloi.

— Jamais, vous dis-je, jamais... et nous le savons bien. Est-ce que vous croyez qu'il change de logement tous les quatre matins. C'est bon pour Raoul Deschamps de telles habitudes d'irrégularité !

Avez-vous aussi pris un verre avec M. Raoul ?

Plumasson se fit humble.

— Non, je n'ai pas eu ce plaisir et je le regrette infiniment, j'aurais bien voulu voir M. Raoul Deschamps que j'aimais beaucoup.

— De celui-ci, reprit le maître clerc, on ne connaît plus l'adresse, mais nous l'aurons bientôt, il faut l'espérer.

— Ah ! fit Plumasson, prenant l'air le plus naïf.

— Oui, avant quinze jours, passez à la prison de Clichy, vous le trouverez.

Plumasson pâlit légèrement, mais il contint son émotion :

— Comment ! M. Raoul Deschamps en prison pour dette... Son père est-il donc ruiné ?

En vérité, Plumasson, voici un fait étrange ; nous habitons la province et nous vous apprenons les choses de Paris. Vous ne savez donc pas que Raoul fait le désespoir de M. Michel Deschamps, qu'il se conduit comme le dernier des derniers, que la pension assez belle qu'il reçoit chaque mois est dévorée d'avance ! Ah bien ! si vous vous étiez trouvé ici hier, à la même heure, vous en eussiez entendu sur le compte de votre ami Raoul !... Précisément M. Deschamps de la Sorbière était venu voir Me Grapinet... Et de là nous l'entendions jurer dans le cabinet du patron — ce malheureux Raoul !... Ce fils indigne... Il mangera tout... Je ne veux plus lui envoyer un sou... — Calmez-vous disait Me Grapinet... Il se corrigera.—Non, non, qu'il aille se faire pendre où il voudra, je ne veux plus entendre parler de lui... Il goûtera de la prison, il faut qu'il en goûte !

— Pauvre monsieur Raoul !

— Vous le plaignez ! Vous êtes bien bon. Du reste, nous l'avons tous dit le jour où nous l'avons vu donner vingt francs d'un coup, Raoul tournera mal.

Ces paroles causèrent à Saint-Hnbert une peine bien vive ; cependant, ce rappel d'un acte de bienfaisance lui remplissait le cœur d'un surcroît de gratitude envers ce Raoul Deschamps que tous ici accablaient.

Au surplus, maintenant, il en savait assez, le reste ne pouvait que lui être désagréable, sans utilité.

Il tourna donc à court cette conversation en offrant sa marchandise dont personne ne voulut ; le maître clerc même lui dit :

— Mais, mon cher Plumasson, depuis une heure que vous êtes ici avec vos plumes, vous avez perdu votre temps.

— Vous croyez ? repartit Saint-Hubert.

VIII

Raoul Deschamps habitait pour le moment un vague hôtel, et il n'osait en sortir ; il y mangeait, il y passait sa journée assez tristement, toujours sous le coup des poursuites dont il était l'objet.

Personne, pensait-il, ne pourrait trouver l'endroit qu'il s'était choisi pour retraite.

De ce côté, il était bien certain de n'avoir rien à craindre, un seul ami connaissait son adresse, Bertrand Grapinet.

Aussi, quand un matin on frappa à la porte, il n'eut pas de peine à deviner le visiteur qui venait l'arracher pendant un instant à son ennui.

Raoul Deschamps n'était nullement prévenu que Bertrand le savait l'auteur du billet à Mlle Cernay, grâce à la confrontation des écritures chez M. Saint-Hubert. Il ne pouvait s'en douter et le visage de Bertrand plus souriant qu'à l'ordinaire, ne laissait aucunement transparaître qu'il eût des motifs d'en vouloir à son ami Raoul.

— Viens tu dîner avec avec moi ? lui dit Bertrand sur le ton de la meilleure camaraderie.

— Mais, mon cher, tu sais si je me faisais prendre, ce ne serait pas amusant.

— Sans doute, pas amusant, mais on n'est pas pris tous les jours.

— Je ferais mieux d'attendre la nuit tombante. A la nuit, tous les débiteurs sont gris...

— Comme des Polonais quelquefois, riposta en riant Bertrand Grapinet.

— Oh ! ne fais pas d'esqrit, je t'en conjure, je ne résisterais plus, je te suivrais et il pourrait m'arriver malheur. Les rues sont si mal pavées pour moi...

— Je connais un petit restaurant non loin d'ici ; on y est au mieux pour peu de chose... Allons !

— Tentateur..

— Viens-tu ?

— Je me dégourdirais un peu les jambes, je m'allègerais le cerveau, car ici je t'assure l'air sent affreusement le renfermé.

Et Raoul, d'un geste familier, battait déjà son chapeau mou et s'apprêtait à sortir, son indécision le reprit.

Ma foi, non ! dit-il enfin, soyons prudent, je ne sors pas.

— Eh bien ! tu as raison, lui dit son ami ; si tu tombais dans les mains du garde de commerce, je ne me le pardonnerais pas. Reste ; restons plutôt... Car, puisque tu ne peux pas venir déjeuner avec moi, c'est moi qui m'invite chez toi ; nous allons manger et causer ensemble et cela te désennuiera ; veux-tu ?

— Tu es bien gentil ! C'est très bien, mon cher Bertrand ; je vais faire monter notre déjeuner ; tu viens d'avoir une bonne idée charmante ; excuse seulement un peu ton amphytrion improvisé.

— Peuh ! entre amis !

Ils furent bientôt à table et le repas s'annonça le plus gaiement du monde.

Bertrand Grapinet et Raoul Deschamps causaient fort amicalement, et Raoul essayait par mille prévenances de compenser la mauvaise idée qu'il avait eue de son camarade, il y a quelques jours, chez Mme Cerney. Il avait maintenant presque des remords de l'avoir mal jugé.

Sans doute il avait ses mauvais moments ; qui ne les a pas ? Mais, après tout, peut-être aimait-il réellement Cécile, et s'il en était ainsi, Raoul ne lui avait-il point causé un véritable dommage en donnant à la jeune fille un avertissement qui tombait à faux puisqu'il résultait d'une opinion injuste.

Pour un peu il eût tout raconté à Bertrand.

Cependant il se contint, il se réserva.

Et ce sujet qui les intéressait tous les deux ce fut Bertrand qui l'aborda, mais, bien entendu, comme par hasard.

— Mon cher ami, dit celui-ci à Raoul lorsqu'ils furent au désert, je vais sans doute avoir l'occasion de te rendre ton charmant déjeuner... et d'une façon plantureuse...

— Ah ! quoi donc ?

— Un repas de noces ? mon cher Raoul, le festin de mes noces à moi...

En disant ces mots, Grapinet avait les yeux ffxés sur Raoul Deschamps.

— Tu te maries, reprit ce dernier... Et quelle est l'heureuse personne... Pourrait-on le savoir sans indiscrétion ?

— Son nom importe peu, reprit Bertrand, en regardant toujours Raoul avec intention. Sache seulement que c'est une merveille de vertu sans apprêts, de fraîcheur, de modestie et de beauté.

Raoul eut en ce moment comme une délicieuse vision de l'intérieur qu'il avait pu apprécier déjà chez Mme Cerney ; il murmura :

— Tu es bien heureux...

— Il n'y a pas de dot... Mais quoi ! Je suis bien revenu des idées que j'avais autrefois à ce sujet et je suis arrivé même, ce qui était plus difficile, à convaincre mon père qui est entré sans de trop grandes difficultés dans mes nouvelles vues.

— Oh ! si mon père à moi pensait comme le tien et toi, je deviendrais aussi un tout autre homme...

Raoul Deschamps eut encore à ce moment la pensée de s'affranchir par un aveu de la pensée qui le gênait ; mais ce ne fut plus la crainte du caractère de Bertrand tel qu'il l'avait jusqu'ici connu qui le retint. Ce fut tout le contraire. Il ne se tut point parce que Bertrand lui faisait l'effet d'une mauvaise nature, mais au contraire, parce qu'il le crut revenu en ce moment et à la suite d'un amour sincère à des sentiments de délicatesse.

Il le sentait, en outre ; les confidences de son camarade lui causaient de la tristesse. Il n'était pas envieux ; cependant, une peine, il ne savait pas bien laquelle, venait de se glisser en lui et avait comme effleuré son cœur... Il brusqua la fin de l'entretien sur ce sujet.

— Tu prends du café ?

— Parfaitement — dit Bertrand Grapinet, qui s'amusait intérieurement de l'embarras de Raoul et aussi de la jalousie qu'il lui prêtait.

— Parfaitement, fais également monter des cartes, nous jouerons une partie en savourant ton moka princier.

— C'est cela.

Raoul Deschamps n'avait jamais vu son camarade aussi jovial ; mais s'il avait été un peu physionomiste il eût certainement remarqué la ligne d'ironie méchante qui plissait les lèvres de Bertrand.

Le café servi, les cartes sur la table, il répétait encore :

— Que tu es charmant d'être venu !

— Un écarté ?

— Si tu veux !

N'as-tu pas un procédé pour tourner le roi, Raoul.

Raoul se mit à rire de cette plaisanterie avec une bonne figure bien franche :

— Certainement, je marque le roi quand je veux.

— Cinquante centimes la partie ?

— Ça va.

Les deux se mirent à jouer et bientôt on s'anima. Cette animation du moins gagna Raoul et de son côté elle était bien sincère ;

il ne pouvait s'imaginer qu'elle n'était que simulée du côté de Bertrand.

Comme pour la seconde fois, et par hasard, Raoul Deschamps tournait le roi, Bertrand lui dit sèchement :

— Ah ! mais non, pas de distraction, je t'en prie ! ... Tu ne veux pas, je pense, marquer ce point-là.

— Comment !

— Oui. On s'y prend mieux pour faire ce coup. Tu n'a pas encore assez d'agilité dans le doigté pour brûler ainsi la politesse aux gens.

— Tu ne parles pas sérieusement !...

— Et toi tu veux compter sérieusement ce point ?

— Je te jure que... Oh ! après tout je n'ai pas besoin de jurer. Voyons, Bertrand, tu veux rire...

— Je veux si peu rire que je laisse là les cartes, et M. Raoul Deschamps, en lui abandonnant ma mise pour payer enfin ses dettes !

— Cette insolence !

Raoul Deschamps se leva tout pâle et allant à Bertrand, qu'il saisit par le revers de son veston, il lui dit, d'un ton violent :

— Tu sais bien que je suis incapable de tricher ! Pourquoi me cherches-tu querelle ?

— Querelle à vous ! mon cher monsieur, et pourquoi donc, je vous le demande ? Je viens ici en ami et vous me faites payer mon déjeuner de cette façon sordide qui déshonorerait un tripot !

En prononçant ces inexcusables paroles, il avait repoussé Raoul d'un mouvement brusque.

Celui-ci rouge de fureur lui cria alors :

— Tu n'es qu'un drôle !

Et il bondit vers lui pour le frapper.

Bertrand en repoussant la table put maintenir Raoul et lui dit avec calme :

— Nous n'allons pas, je pense, monsieur, nous colleter ici comme des crocheteurs. Vous savez aussi bien que moi ce que vous avez à faire ; dès ce soir vous recevrez de mes nouvelles.

— A votre aise, monsieur, répondit Raoul Deschamps, vous trouverez à qui parler.

Et réussissant à dominer son exaspération, il montra la porte à Bertrand d'un geste correct.

IX

Depuis son retour de Rennes où il était parvenu, comme on l'a vu, à connaître l'adresse du fils de Me Grapinet, Saint-Hubert rôdait à toute heure dans la rue Geoffroy-Marie, à la hauteur du numéro 27.

Il épiait Bertrand.

Il avait transformé son costume ordinaire afin que celui qu'il voulait suivre ne pût reconnaitre en lui l'expert en écritures qu'il avait récemment consulté.

Saint-Hubert pensait que lorsqu'il serait sur la piste de Bertrand, il saisirait bientôt toute l'intrigue et ne tarderait pas surtout — ce qui lui tenait le plus au cœur — à retrouver Raoul Deschamps, quelles que fussent l'irrégularité de ses habitudes et la fréquence de ses changements de logement.

Il n'eut pas à revenir un grand nombre de fois pour retrouver Bertrand, mais quelle ne fut pas sa surprise en le voyant sortir un beau matin, accompagné d'un personnage dont l'apparition en cette circonstance lui ouvrit d'étranges perspectives.

— Mais c'est Mériot, le garde de commerce ! Je ne me trompe pas... Que diable est-il venu faire chez M. Bertrand Grapinet... Bon, je sais maintenant qui je dois suivre pour retrouver Raoul Deschamps.

Mis en relations fréquemment par sa profession d'expert avec le monde judiciaire grand et petit, Saint-Hubert connaissait parfaitement Mériot. Il ne se trompait pas.

Après avoir causé un instant sur le trottoir où passait la foule des gens affairés, Bertrand Grapinet et Mériot se séparèrent.

Saint-Hubert n'hésita point à s'attacher aux pas du garde de commerce.

L'expert faisait cette réflexion qui n'était pas honorable pour le fils Grapinet et qui cependant était juste : Bertrand veut se débarrasser de son rival en facilitant l'action de la justice et en indiquant lui-même où demeure celui dont on doit se saisir.

Mériot cependant ne parut pas, à l'idée de Saint-Hubert, se diriger du côté où devait demeurer Raoul Deschamps. Le garde, en effet, s'arrêta chez des huissiers ; il semblait ne vouloir pas profiter immédiatement du renseignement qu'avait dû lui donner Bertrand Grapinet.

Saint-Hubert pensa qu'il fallait l'aborder, l'interroger, le faire parler.

L'aborder ne fut pas difficile, mais pour l'interroger, il fallut une aide et Saint-Hubert n'ignorait pas que les causeries de café, quelque peu arrosées, sont excellentes en ce cas.

Le garde de commerce accepta très bien ce que Saint-Hubert lui offrit. Mais il ne s'empressait pas d'être indiscret.

Mériot buvait, mais il ne parlait pas.

— Mon Dieu ! se dit Saint-Hubert, je comprends que dès les premiers verres il ne se mette pas à parler comme une pie des affaires de son ressort.

Saint-Hubert, sur cette réflexion, l'emmena dans un petit restaurant ou l'on fut bien traité.

Au dessert : café, liqueurs et cigares.

Mériot mangea, but, fuma, mais il resta muet.

Du restaurant on passa à la brasserie. On recommença à boire et Mériot but consciencieusement tout ce que voulut Saint-Hubert, — mais rien de plus ; et Saint-Hubert faisait tous les frais même ceux de la conversation.

Bientôt, cependant, en dépit de son peu d'action, la langue du garde de commerce parut s'épaissir... Elle s'épaississait, mais elle ne se délia pas.

C'est avec peine qu'il se leva de la chaise où il était assis devant une dernière consommation, dans un débit de liqueurs de la rue Fontaine.

Il se faisait tard, mais en vain donnait-il, ce brave Mériot, les premiers signes de l'ivresse qui d'ordinaire rend bavard. Malgré les habiles questions de Saint-Hubert, il ne se décidait point à commettre l'indiscrétion que l'expert attendait.

— Je crois cependant, dit Saint-Hubert que le voilà un peu parti.

Un excellent café bien chaud, versé dans un petit établissement de la rue Pigale, remit au contraire Mériot et lui restitua toutes ses forces. Le garde semblait maintenant n'avoir pas bu plus que de raison.

— Voyons Mériot, nous n'allons pas encore nous séparer : les brasseries ont la permission de rester ouvertes jusqu'à deux heures du matin. Voulez-vous encore y faire un tour ?

— Pas de refus, monsieur Saint-Hubert.

— Une fois n'est pas coutume.

— Comme vous le dites fort bien.

Saint-Hubert et Mériot continuèrent donc ; ils fermèrent les établissements de deux heures du matin. Puis ils allèrent dans les deux ou trois qui, dans le quartier Montmartre, reçoivent des clients toute la nuit.

A quatre heures du matin, Saint-Hubert n'était pas plus avancé que la veille. Mériot n'avait desserré les lèvres que pour dire des choses insignifiantes. L'expert pestait intérieurement contre lui-même, mais il ne voulait pas encore lâcher la partie qu'il croyait de temps en temps en bonne voie, notamment quand les deux hommes sortaient d'un café pour rentrer dans un autre.

Etait-ce l'effet du grand air ? il semblait à Saint-Hubert que tout-à-coup, dans ces moments, Mériot s'apprêtait à devenir loquace.

Par malheur cela ne durait pas et, une fois de nouveau devant une table de marbre, Mériot redevenait apatique, il ne répondait que par monosyllabes à Saint-Hubert, ou bien il parlait de sa famille.

Il était cinq heures du matin. Les balayeuses avec leur geste mécanique soulevaient de petites nuées de poussière sur les trottoirs ; et à travers les branches des maigres platanes du boulevard Rochechouart, l'aurore d'été se levait, très douce de nuances, habillant le ciel de gaze verte et bleue.

Saint-Hubert n'avait pas l'habitude de ces promenades nocturnes coupées de beuveries excessives ; son visage s'en ressentait. Il était loin d'avoir cet air de fraicheur qui le distinguait d'ordinaire.

Aussi les marchands de vins reconnurent-ils en lui un simple client d'occasion, en le voyant entrer avec cette éternelle cravate blanche frippée, le vêtement un peu poudreux, le col battu et la physionomie toute tirée.

Mériot, lui, se tenait très bien, pas un poil de sa moustache en brosse n'avait bougé.

Saint-Hubert s'était cependant beaucoup plus ménagé que lui.

Ils burent encore sur le comptoir ; ils avaient fermé les brasseries de nuit, ils ouvrirent les buvettes matinales.

Dans l'état de fatigue où ils se trouvaient tous les deux, ils avaient perdu la notion de l'heure, il ils ne ressentaient cependant aucun besoin de rentrer chez eux . . .

Tout à coup, comme si l'on venait de lui enfoncer une épingle dans le bras, Mériot regarda l'horloge et se mit à pousser un juron qui fit sursauter Saint-Hubert.

— Six heures ! Il est six heures !. . . Je n'y serai jamais à temps.

— Où cela ?

— Eh ! mais, au bois de Boulogne... Ils vont se battre... J'arriverai trop tard... Un fiacre, vite un fiacre.

— Comment, ils vont se battre... MM. Raoul Deschamps et Grapinet se battent !

— Quoi ! vous savez !

— Mais non... Parlez, je vous en prie, Mériot... Il s'agit d'eux, n'est-ce pas ?

Mais Mériot, comme mû par un ressort, sans rien répondre se mit à courir après une voiture qui l'emporta rapidement.

— Hélas ! dit Saint-Hubert en s'affalant sur une chaise, que va-t-il se passer ? Grapinet a trouvé sans doute le moyen de faire prendre Raoul en le forçant à sortir de chez lui pour aller se battre .. Pourvu que Mériot arrive à temps sur le terrain...! Car mieux vaut Clichy qu'un coup d'épée possible. Malheureux que je suis, c'est moi qui ai retardé Mériot et qui suis peut-être cause d'un malheur.

X

Le soir de la scène chez Raoul Deschamps, deux amis de Bertrand Grapinet s'étaient présentés chez Raoul pour lui demander une réparation par les armes.

— Ce serait plutôt à moi à la réclamer, avait répondu celui-ci, mais ce n'est qu'un détail... Vous serez satisfaits, messieurs, demain vous pourrez vous aboucher avec deux de mes amis et l'affaire suivra son cours.

Les négociations ne languirent point. Raoul Deschamps, très aimé de ceux qui le connaissaient, n'eut point de peine à trouver deux témoins qui lui épargnèrent même les démarches que sa situation ne lui permettait pas de faire.

La rencontre fut fixée pour six heures et demie du matin, dans une contre-allée du bois de Boulogne. L'arme choisie était le fleuret.

Raoul Deschamps qui depuis la veille se mettait l'esprit à la torture pour comprendre quelque chose à la conduite de Bertrand, se disait :

— Est-il possible que pour une vaine querelle de jeu, deux camarades, deux amis d'enfance aillent sur le terrain. Oh ! si mon père et son père qui sont si liés eux aussi l'apprenaient ! Ils seraient dans la désolation...!

Mais après tout, ce n'est pas moi qui ai tort et si Bertrand paye son insolence, tant pis pour lui ; c'est décidément un être insociable.

De son côté Bertrand Grapinet se félicitait.

Le matin du duel, il monta d'une façon très décidée dans la voiture des témoins. On partit vers le bois de Boulogne, par une matinée superbe.

Les témoins de temps en temps se penchaient à la portière pour voir si l'on arrivait, si l'on était près du terrain qu'ils avaient choisi la veille, d'accord avec les témoins de Raoul.

Ils firent bientôt arrêter le cocher.

Pendant tout le temps de la course en fiacre, Grapinet s'était montré gai ; il avait causé avec une animation modérée dans la crainte de paraître trop nerveux devant ses amis ; ceux-ci avaient pu admirer son sang-froid.

Mais quand on descendit de voiture Grapinet eut malgré lui un mouvement fébrile.

— C'est ici ?

— Oui, lui répondirent les témoins.

Il demanda encore :

— C'est l'heure ?

Un des témoins regarda à sa montre et lui répondit qu'ils étaient en avance de dix minutes.

Grapinet respira.

Tout en se dirigeant vers le milieu de la contre-allée où devait avoir lieu le combat, il jetait des regards inquiets des deux côtés et ses yeux sondaient le bois de Boulogne.

Il parvenait cependant à dissimuler son anxiété.

Une silhouette qui se profila entre les branchages lui donna un moment d'espoir. Ce n'était qu'un promeneur matinal qui ne s'arrêta point.

Il se sentit les jambes un peu faibles.

— Encore cinq minutes, dit un des témoins.

Une voiture découverte apparut. Bertrand ne put s'empêcher de tressaillir.

Il n'y avait qu'une seule personne dans cette voiture... Mais plus elle s'approchait plus Grapinet perdait courage... c'était le médecin qui rejoignait les témoins de Bertrand.

— Seraient-ils en retard ? dit un des amis, il va être l'heure juste.

— Peut-être, hasarda Grapinet, M. Descnamps a-t-il craint au dernier moment de sortir de chez lui ; il est sous le coup de poursuites pour dettes et il peut craindre d'être appréhendé au corps.

— Il nous eut expliqué sa situation.

— Voilà, je crois, un fiacre.

En effet, Bertrand avait bien entendu : un fiacre s'engageait dans l'allée et roulait doucement sur le sable fin, pendant que Grapinet se demandait avec angoisse si ce fiacre-là contenait trois hommes ou un seul.

Il en contenait trois : Raoul sortit le premier, sautant légèrement, très ingambe, et presque souriant. Puis ses deux amis mirent pied à terre.

— Oh ! ce Mériot, ce Mériot !

Grapinet était à ce moment pâle comme un mort.

— Eh bien ! Messieurs, dit un des témoins, il est l'heure, nous allons mesurer les armes.

— Pardon, Messieurs, dit Bertrand, quel est le numéro des fleurets ?

—Il n'a pas été spécifié.

— C'est un oubli.

— Nous avons, reprirent les amis de Raoul, apporté des fleurets numéro cinq.

— Nous aussi, répondirent les amis de Bertrand.

— Nous sommes donc d'accord.

Grapinet demanda encore à parler en particulier à ses témoins ; et tout en jetant un coup d'œil vers l'entrée de la contre-allée pour voir si Mériot n'arrivait pas, il essayait de soulever encore quelques difficultés pour gagner du temps.

On jeta une pièce de cinq francs en l'air pour tirer les places.

L'avantage fut à Grapinet.

Il choisit donc la place, après quelque hésitation... Il réprimait un léger tremblement, et ses lèvres pincées exprimaient son effroi.

Il se déshabilla lentement.

Il garda son gilet de flanelle sous sa chemise, malgré l'avis du médecin qui craint toujours qu'en cas de blessure elle soit envenimée par la laine s'accrochant aux pointes des fleurets. Le médecin au moment où les deux adversaires allaient se mettre en garde, intervint donc pour faire observer ses prescriptions par Bertrand.

Bertrand gagna encore à cela deux minutes — mais Mériot ne se montrait toujours pas.

Un moment, Grapinet se demanda s'il ne provoquerait pas des explications pour arrêter l'affaire et amener une réconciliation sur le terrain. Mais à la vue de Raoul très ferme et le front haut, le regardant d'aplomb, il sentit le courage lui revenir ; la haine tendit tous ses ressorts et d'un mouvement nerveux, n'espérant plus Mériot il tomba en garde.

— Allez, Messieurs.

Raoul chargea comme un fou.

Grapinet rompit : il rompit à ce point qu'on dut arrêter les combattants qui ne parvenaient pas à se trouver à distance utile.

Grapinet tout en sueur demanda à se reposer un instant.

Il jeta devant lui des regards désespérés, mais pas un fiacre, pas un homme ! Mériot avait décidément oublié la consigne.

On remit les adversaires en garde.

Raoul furieux désarma Grapinet d'un vigoureux coup de contre-de-quarte... Cela donna encore, à Bertrand, le temps d'attendre Mériot... Mais si peu ! En effet, à peine eut-il ramassé son arme qu'il s'elança sur Raoul dont le fleuret l'atteignit en pleine poitrine.

Grapinet tomba.

Le médecin, les témoins, Raoul, lui-même, s'empressèrent autour de lui.

— Messieurs, dit le médecin après avoir examiné la blessure, je ne pourrai me prononcer que demain.

A ce moment une nouvelle voiture débouchait dans la contre-allée ; c'était le fiacre de Mériot.

XI

La prison pour dettes n'était point ce qu'on pourrait croire. Il y avait loin de cette bénigne maison au cachot romantique dont la paille suintait une humidité légendaire.

Aussi comprend-on bien Mercadet à la réunion des créanciers, dans la comédie de Balzac. Il dit d'un ton allègre : " Allons à Clichy, Messieurs, allons à Clichy ! " Souvent des débiteurs aimaient mieux passer par là quelque temps que de payer leurs dettes.

Les prisonniers de Clichy n'étaient point en effet des reclus séparés du monde, privés de voir leurs proches et leurs amis. Ils pouvaient recevoir ; il s'est fait des festins en cet établissement qui restent acquis à l'histoire. L'incarcération du célèbre fournisseur des

armées du premier empire, Ouvrard, semble être aujourd'hui une légende dorée. Rien n'est plus authentique, cependant, que l'aventure de ce millionnaire qui transforma la prison de Clichy en maison de plaisance où il tenait table ouverte avec une incroyable prodigalité.

Raoul ne devait donc pas être saisi d'une grande tristesse en s'installant dans son nonveau logement et sans les événements qui avaient accompagné son incarcération il n'eût éprouvé qu'une émotion modérée.

Mais, dispute, duel, arrestation sur le terrain, tout cela tournait dans sa tête ..

Bien qu'il allât avoir le temps d'y penser et que la première chose à faire eût été de s'occuper de la façon dont il vivrait dans sa prison, Raoul ne put s'arracher l'esprit pendant le premier moment aux aventures dont il venait d'être le héros et la victime.

Il y aurait songé jusqu'au soir si, vers midi, il n'avait entendu frapper.

Raoul eut un geste d'impatience. Le pire des ennuis en prison est peut-être de ne pouvoir fermer sa porte.

— C'est moi, Monsieur, Belin, votre gardien, pour vous servir.

Pourquoi frappez-vous ? Vous savez bien que je ne peux pas ouvrir.

— Je ne demande pas à Monsieur de m'ouvrir, dit l'homme, mais la permission de me laisser ouvrir.

— Tiens, se dit Raoul, un respectueux ! Entrez, Monsieur Belin, entrez.

Belin donna un coup de clef dans l'énorme serrure et fit son apparition dans la prison.

C'était un petit homme, gros, gras et tout rond. Il marcha à pas de loup, jusqu'au milieu de la pièce, son béret à la main et demi incliné :

— Si Monsieur a besoin de mon service... Monsieur est dans mon service... le directeur est indulgent ; moi plus encore que le directeur ; et je viens rappeler à Monsieur qu'il a le droit de s'émanciper de la nourriture réglementaire ; je pourrai, s'il le veut, le nourrir à la pistole ; vieux système qui a du bon et auquel on revient tous les jours, tant les hôteliers ont fait regretter les geôliers. Je donnerais alors à Monsieur un repas de famille : mets bourgeois avec vin qui me vient tout droit d'un cousin de Bourgogne.

Si Monsieur, cependant, avait un restaurant de prédilection, je

m'empresserais d'avoir l'honneur d'y faire chercher ce que son appétit désire.

— Je n'ai pas faim.

— J'observerai à Monsieur que l'appétit vient en mangeant.

— Servez-moi alors n'importe quoi... avec du vin... vous avez du vin ?

— Oh ! Monsieur, les plus vénérables bouteilles.... Monsieur veut-il du poulet sauté.

— Ce que vous aurez... apportez vite et laissez-moi.

Belin fit une profonde salutation et s'en alla — comme il était venu, sur la pointe du pied et à reculons, avec tout un déploiement de postures respectueuses.

Il revint un quart d'heure après avec des bouteilles sous le bras droit, une miche sous l'aisselle gauche ; plats et assiettes dans la main, une serviette aux dents.

Il dressa la table avec dextérité, disposa fort convenablement le couvert et servit très bien le déjeuner.

Raoul comprit qu'il n'était pas là la proie d'un geôlier farouche et le sieur Belin, son gardien, lui parut être un homme accommodant.

Quand il eut déjeuné assez passablement il regarda un peu autour de lui et fit l'examen de sa prison.

A ce moment un rayon de soleil se jouait sur le badigeon jaune, couleur administrative, qui teintait les murs et en illuminait des parties. Ce spectacle lui eut été agréable si une lourde boiserie noire rompant l'harmonie des nuances ne lui eût rappelé, avec une serrure énorme, l'endroit où il se trouvait depuis le matin.

Son lit, sur lequel il alla s'asseoir un moment, lui parut un peu dur.

Et il ne tarda pas à retomber, le front dans ses mains, tout entier à ses rêveries.

Il pensait à une prison bien plus douce, à une captivité égayée par des réflexions émues, mais souvent riantes, à ce cinquième étage de la maison numéro 17, rue Geoffroy-Marie, où il avait vu pour la première fois le frais visage de Cécile Cernay.

Cette charmante figure qui s'élevait tout naturellement dans son esprit avait pour repoussoir naturel le profil sec de Bertrand Grapinet.

Et par une particularité remarquable de sa songerie, ce n'était pas le fleuret à la main devant lui, qu'il revoyait en ce moment Bertrand

Grapinet, ce n'était pas non plus chez lui, devant les cartes froissées et lui lançant l'insulte, il se le figurait chez Mme Cernay. Il se le représentait dans ce charmant cadre d'intérieur où il détonnait absolument.

Raoul pensa qu'il ne pourrait plus surveiller ses agissements auprès de Mlle Cernay comme il se l'était promis. Cette chère petite Cécile se laisserait-elle abuser par des promesses ? Oh ! non ! Ce n'était pas possible. Cette aventure fâcheuse, et trop commune, elle n'en serait pas la victime ! Cependant Raoul Deschamps en songeant à elle avait le cœur bien serré...

Raoul ne se demandait point pourquoi l'innocence des femmes, l'ayant si peu intéressé jusque là le touchait si fort maintenant qu'il s'agissait de Cécile ; pourquoi ce paisible tableau de l'intérieur entrevu au milieu de sa vie dissipée transformait à ce point les habitudes de sa pensée et le courant ordinaire de ses idées ? La solitude où il allait se trouver pendant quelque temps lui permettrait peut-être de donner la réponse à cette question.

En attendant, il continuait à trouver fort équivoque la conduite de Bertrand Grapinet qui ne pouvait, étant donné le personnage, vouloir sérieusement se marier avec une femme sans fortune.

— Et à qui la faute, se disait Raoul, si elles sont pauvres ? à mon père, à nous, à notre famille du moins, à l'oncle Broc qui ne les a pas récompensées de leurs soins. C'était donc à moi de veiller sur elles, par un juste retour des choses. Mais, hélas ! je suis empêché, et pour cause.

Il faut que je sorte d'ici le plus tôt possible mon père ne peut pas me tenir bien longtemps rigueur, je vais lui donner les assurances les plus formelles que je me repens et que je peux devenir désormais...

Il fut interrompu encore dans sa méditation par le sieur Belin qui entra cérémonieusement et lui remit une carte de visite.

— On reçoit donc ici ?

— Parfaitement, Monsieur, quand on a su se faire bien venir de l'administration que j'ai l'honneur de représenter en ce moment dans la sphère du service où vous êtes compris...

— Bien, bien, interrompit Raoul très intrigué en jetant les yeux sur la carte qui lui était apportée.

Il y lisait : *M. Saint-Hubert, expert en écritures publiques et privées, passage Jouffroy.*

Et au bas de ces noms et titres écrit d'une main splendide, ce mot négligé au crayon : *Plumasson pour les amis.*

— Saint-Hubert ! Plumasson ! Ah ! Oui, le marchand de plumes de Rennes ! Ce pauvre Plumasson ! ma foi, s'il vient pour m'emprunter cent sous il tombe mal.

XII

La surprise de Raoul Deschamps fut grande quand il vit entrer Plumasson ou plutôt M. Saint-Hubert : car il ne restait plus rien de feu Plumasson, du moins dans le costume.

— Est-ce un rêve ?

Non, cher monsieur Raoul, c'est bien moi Plumasson que vous voyez, moi qui vous cherche depuis trois jours.

— Et pourquoi cela ?

Oh, mais, toute une affaire ! Je vous avais perdu de vue depuis deux ans et c'est là tout le mal... Si j'avais eu votre adresse vous évitiez tout ce qui vous est arrivé.

— Vous m'apportiez de quoi payer mes dettes ?

— Hélas ! le puis-je ? malgré une prospérite apparente et l'envie que j'en ai bien sincèrement, cela n'est pas possible encore en ce moment : et le jour où je pourrai, certainement monsieur Deschamps se sera laissé fléchir et vous ne serez plus depuis longtemps à Clichy.

— J'allais lui écrire quand vous êtes arrivé ; mais que me voulez-vous donc, mon cher Plumasson ?

— Vous éclairer sur l'intrigue dont vous avez été victime de la part de Bertrand Grapinet.

— Quoi, vous savez !

— On m'a apporté pour soumettre à l'expertise un billet où l'on mettait en garde une certaine jeune fille contre un certain Bertrand Grapinet de votre connaissance et pour tout vous dire c'est Bertrand lui-même qui est venu.

— Eh ! quoi ! le billet est tombé entre ses mains.

— Vous l'ignoriez ? mais alors le duel !

— Le duel a eu une toute autre cause : une querelle de jeu, suscitée par Bertrand, d'ailleurs. Le sort heureusement ne l'a pas favorisé et je lui ai donné un coup d'épée qu'en toute autre circonstance je regretterais profondément.

— Mais vous n'ignorez pas qu'en le recevant il est tombé dans son propre piège.

— Comment cela ?

— Oui, il avait avisé Mériot, le garde de commerce, de l'heure du duel ; et Mériot devait vous appréhender au corps avant l'affaire ; il est arrivé en retard.

Ce n'est pas possible !

— Dame ! réfléchissez bien : M. Grapinet vous provoque sous un faux prétexte ; il vous attire hors de chez vous en organisant une affaire d'honneur ; vous voyez qu'il s'agit d'un plan parfaitement préparé et, qu'à part une erreur dans l'heure de l'arrestation et une blessure qui assurément n'était pas dans ses intentions, il est arrivé à ses fins, puisqu'il vous met dans l'impossibilité de veiller sur votre protégée.

Raoul Deschamps se mit à marcher avec agitation dans la pièce où il était emprisonné. Tant de lâcheté passait son loyal caractère.

Il ne pouvait croire que Bertrand Grapinet eut eu l'infâme pensée de le faire saisir pour se débarasser de lui. Cependant tout le prouvait. Et cette charmante petite Cécile qui se trouvait mêlée à cet imbroglio sans avoir rien fait pour cela que d'être gracieuse et bonne et belle ! Non, il était impossible que Bertrand Grapinet réussît ; il ne le méritait pas ; et de plus, il venait de se distinguer par un acte méprisable qui devait tôt ou tard se payer.

Raoul se retourna vers Saint-Hubert ; il compléta les détails que la conversation n'avait fait qu'effleurer. Il montra une pleine confiance à l'excellent homme qui de son côté lui témoignait tant d'intérêt. Il ne lui cacha rien, et Saint-Hubert fut bientôt au courant de tout, depuis son emprisonnement de quelques heures dans l'appartement de Mme Cernay jusqu'aux dernières émotions du duel avec Grapinet.

Une chose le frappa surtout dans le récit de Raoul, c'est que les dames Cernay, dont il s'agissait, fussent précisément les mêmes qui avaient été oubliées par le testament de l'oncle Broc.

Il y avait là un rapprochement curieux des personnes et des choses et M. Saint-Hubert y réfléchissait encore longtemps après avoir quitté Raoul, à qui il avait offert toute son activité et tout son dévouement.

A peine fut-il parti que Raoul écrivit à son père dans le sens qu'il avait résolu ; il lui manifestait ses regrets et il promettait de ne plus faire de dettes à l'avenir.

Cette lettre toucherait-elle M. Deschamps ?

En attendant, Raoul restait à Clichy.

XIII

Mme Cernay et sa fille Cécile vaquaient aux soins du ménage, quand on frappa à la porte. Un monsieur bien mis demanda à leur parler pour recommander une œuvre qui devait toucher tous les cœurs charitables.

Mme Cernay fit entrer l'étranger dans le petit salon : Mlle Cécile n'était point de trop (il s'agissait de charité), elle vint également.

Le visiteur qui n'était autre que Saint Hubert commença par un éloquent préambule sur la charité en général et il se présenta comme membre d'une association de bienfaisance : L'*Œuvre des petites prisons*. Il parla à ce sujet de l'ancien rachat des captifs et en de tels termes que Mme Cernay et sa fille trouvaient que ce monsieur s'exprimait avec une suprême élégance ; elles ne purent que l'approuver.

Ne croyez pas, ajouta M. Saint-Hubert, qu'ils s'agisse de ces captifs durement frappés par les lois pour des délits ou des crimes. Je ne saurais, je vous l'avoue, me dévouer jusqu'à recommander des hommes indignes de pitié. L'œuvre dont je suis zélateur, est celle des prisonniers pour dettes que l'on retient à Clichy.

Combien y en a-t il, continua le zélateur improvisé, qui ne sont point incarcérés par leur faute ! Ils n'ont manqué à aucun de leurs devoirs d'homme, et cependant comme ils n'ont pu payer leurs dettes, ils languissent privés de liberté ; n'est-ce pas vraiment fâcheux ! c'est en somme, pour eux un double malheur.

— En effet, reprit Mme Cernay, bien des honnêres gens peuvent se trouver dans ce cas.

— En effet ! reprit Cécile qui était la bonté même.

— Je pourrais citer des exemples...

Les deux femmes devinrent attentives ; qui dit *exemples*, dit anecdotes, celles-ci de plus semblaient devoir être touchantes.

— Un vieillard, commerçant, honnête et estimé toute sa vie, ne peut faire face à ses affaires. Il est renfermé à Clichy. La somme d'argent pour le délivrer ne serait pas grosse. J'espère bien que les personnes qui se sont vouées à l'œuvre, sauront user d'activité pour empêcher cet infortuné de finir sa vie en prison.

— Pauvre homme ! dirent en chœur Mme et Mlle Cernay.

Et Cécile cherchait déjà dans sa poche, la clef du petit secrétaire où elle mettait ses économies de jeune fille.

— Je pourrais encore en citer et dix, plutôt qu'un ; mais le plus malheureux de tous est un jeune homme qne j'ai vu là-bas ; il n'est point, il est vrai, dans une des plus mauvaises pièces de ce triste établissement, mais les circonstances qui l'ont privé de sa liberté sont vraiment cruelles.

Ce jeune homme, dont vous me permettrez de taire le nom, est un inventeur ; il a fait une découverte superbe, mais il a été exploité si bien, qu'à l'âge de 26 ans, après avoir mangé ce que lui envoyait son père, un riche paopriétaire de Bretagne, celui ci s'est lassé et l'a abandonné à la veille même où il allait trouver, après un travail ardu, le dernier secret de son invention. Maintenant il est à Clichy, triste, découragé, pâli par les labeurs.

— Pauvre jeune homme ! murmura Cécile.

— Plus à plaindre que vous ne pensez, mademoiselle ! reprit Saint-Hubert d'une voix attristée. Oui, bien à plaindre ; car il voulait se marier ; il aimait une jeune fille bonne et belle, attachée à ses devoirs et qui est maintenant perdue pour lui...

— Si elle a du cœur, non ! interrompit Mlle Cernay.

Sa mère lui jeta un regard pour réprimer la vivacité de sa franchise.

— Voilà la question, continua Plumasson, aura-t-elle du cœur ?

Cécile avait encore bien envie de placer son mot, mais sa mère la contint de nouveau.

— La situation du jeune inventeur se complique encore... mais je ne sais pourqoi j'abuse de votre temps et de votre attention, mesdames... Quand je parle de personnes auxquelles je porte intérêt, je crois toujours que ceux à qui j'en parle, partagent mes sentiments...

— Mais vraiment, oui, Monsieur, continuez, reprit Cécile avec vivacité.

— Cela tient du roman : ce jeune homme se cachait de ses créanciers depuis quelque temps ; et le garde de commerce lui faisait une chasse effrénée. Peut-être aurait-il échappé s'il avait eu du temps, mais il fut trehi par un ami intime. Celui-ci, sous le prétexte d'une affaire d'honneur, le conduisit, pour ainsi dire, entre les mains du garde de commerce...

A suivre.

FRANÇAIS ET SAUVAGES

LEUR AMITIÉ

I

Il ne manque pas de gens qui sont sous la fausse impression que la conduite des Français à l'égard des Peaux-Rouges américains diffèra peu de celle des Espagnols au XVIe siècle. S'ils avaient étudié quelque peu l'histoire, ils se seraient bientôt aperçus de leur erreur, car le nom français a toujours résonné agréablement aux oreilles des Indiens des deux Amériques. Voilà bientôt quatre siècles que les descendants des Gaulois parcourent en tous sens le continent que nous habitons, depuis les îles Malouines à l'embouchure de la rivière Mackenzie. L'histoire de cette longue période prouve à satiété que, de tout temps, les Français surent se faire aimer et respecter des aborigènes. Qu'il y ait eu, par ci par là, des exceptions à cette règle ; que certains coureurs de bois aient abusé de leur position pour maltraiter des membres épars de la grande famille indienne ; que des guerres sanglantes aient éclaté entre nos ancêtres et les Iroquois, ce sont là autant de faits que nous ne pouvons nier sans nous heurter à l'évidence. Mais ces cas particuliers, quelque déplorables qu'ils puissent être, ne feront jamais mentir le beau témoignage porté par l'Anglais Isaac Weld qui, après avoir parcouru le Canada en 1795, 1796 et 1797, constatait que la "nature semble avoir implanté dans le cœur des Français et des Indiens une affection réciproque," et que " l'Indien qui cherche l'hospitalité, préfère, même aujourd'hui, la chaumière d'un pauvre fermier français à la maison d'un riche propriétaire anglais."

Cette étonnante sympathie a existé de temps immémorial, depuis les premiers voyages au Brésil de Jean Denis, de Honfleur, de Jean

de Léry et de la Ravardière, depuis la découverte du Canada et la fondation de Québec jusqu'à nos jours. Comment expliquer cette amitié qui semble naturelle, quand les Espagnols, les Portugais et le dirai-je, les Anglais, ont toujours été détestés des indigènes avec lesquels ils sont venus en contact ? La réponse est des plus faciles. Les Espagnols firent la conquête du Mexique et d'une partie de l'Amérique méridionale appelée Terre-Ferme, par le fer et le feu. Leurs atrocités sont restées comme un stigmate de déshonneur sur leur blason. Qu'on lise les écrits de l'évêque Barthélemy de Las Casas, si on veut avoir une juste idée de la barbarie de cette nation qui prétendait alors commander à l'Europe, et qui se vantait d'exercer la suprématie sur toutes les mers du monde connu. Entre les Espagnols avides de s'enrichir et les sauvages des Indes occidentales et du Mexique, les plus barbares n'ont pas été ceux que l'on pourrait croire. (1) Afin d'accaparer les trésors de ces nations, qui, pour être idolâtres et ignorantes, n'en avaient pas moins conservé le culte de la patrie et l'amour du sol qui les avait vues naître, les Espagnols crurent que le moyen le plus expéditif était de les réduire en servitude ou de les rayer du nombre des vivants. Hélas ! ne pourrait-on pas dire ici avec le poëte romain :

.....Quid mortalia pectora cogis
Auri sacra fames.....

II

Quand les Français abordèrent aux plages brésiliennes, l'Amérique n'était connue que depuis douze ans, Jean Denis y avait déjà fait une expédition en 1504, suivi de près par les frères Raoul et Jean Parmentier et, probablement aussi avant ces derniers, par Paul-

(1) L'écrivain espagnol rapporte un exemple bien frappant du mépris que les Indiens éprouvaient pour ces Européens avides de richesses. Un cacique de Cuba, du nom d Hatuey, avait été condamné à mort par Vélasquez. Il était attaché au bûcher et environné de matières combustibles. lorsqu'un prêtre s'avança vers lui, et l'engagea à recevoir le baptême, lui promettant non pas la vie, mais la félicité éternelle après son supplice. Pendant qu'il faisait la description des joies du paradis, Hatuey l'interrompit pour lui demander si, dans cet heureux séjour, il y avait des Espagnols. "Sans doute, répondit le prêtre, mais les bons seulement." "Le meilleur ne vaut rien, répliqua le cacique, je ne veux pas aller dans un endroit où je puisse en rencontrer. Ne me parle donc plus de ta religion, et laisse-moi mourir." Et bientôt l'infortuné chef expira dans les flammes.

mier de Gonneville. Les Portugais les avaient devancés, sans y laisser aucune trace de leur domination. Le *Discours du grand capitaine dieppois*, traduit par Ramusio, rapporte que les Portugais, qui se prétendaient les maîtres de ce pays, avaient bien plus en vue l'amour du gain que la gloire de la religion, à l'égard des habitants du Brésil. "Bien que le peuple portugais soit le plus petit du monde ajoute ce *Discours*, attribué à Pierre Grignon, compagnon de voyage des frères Parmentier, le monde entier ne paraît pas assez grand pour satisfaire sa cupidité. Je pense qu'il aura bu de la cendre du grand Alexandre pour qu'il soit si altéré d'effrénée convoitise : il veut tenir d'une seule main ce qu'il ne pourrait embrasser de toutes les deux ; et je crois qu'il se persuade que Dieu n'a fait que pour lui la mer et la terre, et que les autres nations ne sont pas dignes de naviguer ; s'il était en son pouvoir de fermer les mers depuis le cap Finisterra jusqu'à l'Irlande, depuis longtemps déjà ce peuple l'aurait fait : et pourtant il n'a pas plus le droit d'empêcher les Français d'étendre la foi chrétienne dans les pays où son autorité n'est pas reconnue, où il n'est ni aimé ni obéi, que les Français n'auraient celui d'empêcher les Portugais de passer dans l'Ecosse, dans le Danemark et la Norvège, quand bien même les Français y auraient abordé les premiers. Aussitôt que la nation portugaise a navigué le long d'une côte, elle la tient tout entière pour sienne. Mais une telle conquête est facile et sans grands frais, car elle n'a coûté ni assauts, ni résistance ; et vraiment c'est d'heureuse aventure pour cette nation que le roi Français montre pour elle tant de générosité et de courtoisie : car s'il voulait lâcher la bride aux marchands de son royaume, ils lui auraient conquis en quatre ou cinq ans le commerce et l'amitié de tous les habitants de ces terres nouvelles ; et cela par amour, sans qu'il fût besoin d'employer la force : ils auraient pénétré plus avant dans l'intérieur du pays en ces quelques années qu'en cinquante ans les Portugais, qui seraient bientôt chassés par les indigènes comme de mortels ennemis. C'est là une des raisons principales pour laquelle les Portugais ne souffrent pas volontiers que les Français viennent sur les côtes où ils se rendent eux-mêmes ; car, à peine les Français ont-ils fréquenté quelque lieu, qu'on n'y veut plus entendre parler des Portugais, qui tombent aussitôt dans l'abaissement et le mépris."

Cette citation, un peu longue peut-être, suffit à prouver que les Espagnols n'étaient pas seuls à se faire haïr là où ils mettaient le pied, et que les Français, par contre, savaient conquérir d'emblée l'estime des nations sauvages avec lesquelles ils échangeaient leurs

produits. Les Tupinambas, les Tamoyos, les Tabaiaros et autres habitants du Brésil ne furent pas lents à rechercher l'amitié française, et ils la conservèrent par des traités solennels qu'ils ne voulurent jamais rompre. La bonne foi, qu'ils apportaient dans leurs alliances publiques, existait au même degré dans les affaires privées.

Ces peuples étaient naturellement doux et hospitaliers. Leur montrer de la confiance et les traiter avec douceur, suffisait pour les attirer à soi et pour s'en faire des amis fidèles et dévoués. C'est ce que comprirent Jean de Léry, François de Razilly et les Français qui eurent des rapports avec eux.

Rien ne leur faisait plus de plaisir que de revoir ceux qu'ils avaient connus. Le chef Japy-Ouassou disait à Razilly : " Nous commencions déjà à nous ennuyer de ne plus voir venir des Français guerriers et nous délibérions d'abandonner ce pays et de passer le reste de nos jours privés de la compagnie des Français, nos bons amis, sans plus nous soucier de haches, de couteaux, de serpes et autres marchandises, et de nous remettre à l'ancienne et misérable vie de nos ancêtres qui cultivaient la terre et abattaient les arbres avec des pierres dures... j'ai une entière confiance en ta bonté ; car, sous ton air guerrier, tu laisses voir des manières pleines de douceur et un personnage fait pour nous gouverner avec beaucoup de sagesse. Là-dessus, je te dirai mon avis : c'est que quand un homme est né grand et avec de l'autorité sur les autres, il doit avoir d'autant plus de douceur et de magnanimité : car les hommes, et principalement ceux de cette nation, se rendent beaucoup plus aisément à la douceur qu'à la violence... Cette douceur je l'ai aussi remarquée chez les Français... Les *Pero* (c'est ainsi qu'ils appelaient les Portugais) nous ont autrefois massacrés et ont exercé beaucoup de cruautés sur nous... A présent nous ne craignons plus rien puisque te voici, et que tu rétabliras avec ta bonne nation, la nôtre aussi grande qu'elle a été autrefois...." (1)

M. Gabriel Gravier, auteur d'une étude remarquable sur le sauvage du Brésil, dit que les sauvagesses éprouvaient pour les Français, qu'elles connaissaient, le sentiment que les sauvages éprouvaient pour les Françaises, qu'ils ne connaissaient pas. Comme les femmes de l'Amérique du Nord, elles appréciaient hautement les prévenan-

(1) Japy-Ouassou était chef de Juniparan, et grand *bourounichavé* (chef) de l'île de Maranham.

ces et les galanteries françaises. Elles se sentaient grandir au contact de l'homme aimable et civilisé, de l'homme supérieur qui venait d'un autre monde.

Au Brésil, comme en Canada, les interprètes jouèrent un grand rôle dans les opérations commerciales et même dans les rapports de la vie sociale. La liberté qui leur était acquise de circuler sans appréhension au milieu des peuplades indiennes, leur fournit une foule d'occasions de leur rendre des services, tout en favorisant le commerce avec leurs compatriotes. Plusieurs d'entre eux s'identifièrent tellement avec les Tupinambas, qu'ils finirent par épouser des femmes de leur tribu : ils vécurent de leur vie, à côté d'eux, prenant part à leurs combats, adoptant leurs costumes et leurs mœurs. Cependant ils ne se firent sauvages que pour la forme, car, en réalité, ils restèrent attachés de cœur et d'âme à la France, leur vraie patrie.

Les missionnaires eurent aussi une grande œuvre à accomplir auprès de ces infidèles. C'est à eux, peut-être plus qu'aux interprètes, que la France doit cette loyale et franche amitié des Brésiliens, qui dura tant qu'il y eut un Français au milieu d'eux. Ces missionnaires appartenaient à l'ordre des capucins. Ces terres peuplées d'idolâtres offraient aux héroïques apôtres de la foi un vaste champ à exploiter pour y planter la semence évangélique. Le Père Claude d'Abbeville (1) et le Père Yves d'Evreux (2) s'employèrent activement à la conversion des Brésiliens, et ils procurèrent à un bon nombre d'entre eux l'avantage d'être absous de la tache originelle. Ces deux religieux ont laissé des écrits sur leurs missions. Dans un endroit de son livre, le Père Claude s'écrie : " Il ne peut se dire combien grande est l'humanité et la bienveillance de ce peuple vers les Français, et spécialement envers nous ". — Les Indiens aiment naturellement les Français," écrit à son tour le Père Yves d'Evreux, témoignage confirmé par Ramusio en ces termes :

(1) Le P. Claude d'Abbeville partit pour le Brésil avec trois de ses confrères, le 19 mars 1611 sur la flotte commandée par Razilly, et il retourna en France avec six Brésiliens. Il a publié une *Histoire de la mission des PP. capucins à l'île de Maragnon et lieux circonvoisins* etc., Paris, 1614. C'est un écrivain exact et judicieux.

(2) Le P. Yves d'Evreux, passa comme missionnaire au Maragnon en 1612, il en revint deux ans après, et il fit imprimer la relation de son voyage sous le titre de : *Suite de l'histoire des choses mémorables advenues au Maragnon ès années* 1614 *et* 1615, Paris, 1615. Ce livre fait suite en effet au livre du P. Claude d'Abbeville. Le style naïf du bon missionnaire est plein de charme et de candeur. Le Père Yves mourut en 1630, et le P. Claude en 1632.

" Ils aiment mieux les Français que toute autre nation qu'ils aient pratiquée."

Les Brésiliens, comme tous les sauvages d'Amérique, étaient très attachés à leurs enfants. Il n'y avait pas de plus grand sacrifice pour eux que de s'en séparer. Cependant ils condescendaient assez facilement à les laisser conduire en France par les missionnaires et les capitaines qui avaient su capter leur confiance. Du temps de la Ravardière et de Razilly, plusieurs jeunes Tupinambas firent leur tour de France, et il fut longtemps question à Rouen de la fête brésilienne où cinquante Tupinambas se donnèrent en spectacle devant le roi et la reine, et toute la population de la ville en liesse. (1)

Cette amitié se traduisait souvent par des actes d'un genre beaucoup plus relevé et plus honorable. Un jour, c'était à la bataille de Salema, huit mille Brésiliens scellèrent de leur sang le pacte qu'ils avaient conclu de rester fidèles jusqu'à la mort aux Français, " leurs parfaits alliés."

M. Gravier rapporte plusieurs traits qui établissent, jusqu'à l'évidence, la force de l'amitié existant entre les Français et les Brésiliens. " Les étrangers, dit-il, citant Purchas (1), n'ignoraient pas les sentiments des Brésiliens à notre égard, et tous ceux qui tombaient entre leurs mains ne manquaient jamais, quand ils le pouvaient, de se faire passer pour Français. En 1591, l'Anglais Knivet ayant vu les Tamoyos massacrer ses compagnons, s'écria qu'il était Français. " Ne crains rien," lui dirent alors les sauvages, " car tes ancêtres ont été nos amis, et nous les leurs ; tandis que les Portugais sont nos ennemis et nous font esclaves ; c'est pourquoi nous avons agi envers eux comme tu l'as vu."

En 1550, le Hessois Hans Staden s'était laissé prendre par des anthropophages amis des Français, et devait être la pièce d'honneur d'un festin solennel. Chacun de ceux qui le venait voir choisissait par avance son morceau. C'était lugubre, mais très sérieux. Un jour, le pauvre Hans s'efforçait de prouver à Koniam Bebe, chef fameux de la tribu des Botocudos, dont André Thevet prétend nous donner un portrait, que la Hesse et la France étaient un même pays. Koniam lui répondit, avec son sang-froid de cannibale : " On

(1) Voir dans le numéro de la *Revue canadienne* l'écrit intitulé : *Les Indiens en France*, pages 642-3.

(1) Purchas, *Pilgrims*, t. IV, p. 1217-1237.

ne peut plus manger un seul Portugais sans qu'il n'invoque la qualité de Français. J'en ai dévoré cinq ; ils se disaient tous Français."

Cependant la barbe rousse de Hans Staden fit craindre aux Botocudos que le bonhomme ne fût réellement Français, et pour ne pas risquer d'enfreindre leurs traités d'amitié, ils le gardèrent pendant douze ans et finirent par le donner à des Français (1).

Ce dernier exemple confirme pleinement tout ce que j'ai pu dire sur l'affection sincère et constante des Brésiliens pour leurs parfaits alliés.

Passons maintenant à l'Acadie et aux sauvages qui l'habitaient à l'époque des premières colonisations.

III

Les Souriquois, appelés aussi Micmacs, accueillirent avec joie les compagnons de M. de Monts et de Champlain, lorsqu'ils arrivèrent en Acadie en 1604. Les colons de Port-Royal devinrent tellement habitués à la présence du grand chef Membertou et des siens, qu'ils les voyaient toujours avec chagrin s'éloigner du fort pour leurs excursions de pêche ou de chasse. La table des Français était constamment ouverte aux sagamos, et ceux-ci savouraient avec délices les bons mets et les vins qui leur étaient servis par l'architriclin, ou maître-d'hôtel de la Société du bon temps.

Ce peuple aime les Français, écrit Lescarbot, et en un besoin s'armeront tous pour les soutenir" (2).

L'historien de la Nouvelle-France rapporte un exemple bien touchant de l'amitié que ces sauvages portaient à M. de Poutrincourt. Celui-ci allait partir pour la France. Au moment de la séparation, Membertou fit de telles instances pour le retenir qu'il consentit à rester un jour de plus. "Mais, ajoute Lescarbot, ce fut la pitié au partir de voir pleurer ces pauvres gens, lesquels on avait toujours tenus en espérance que quelques-uns des nôtres demeureraient auprès d'eux. Enfin il leur fallut promettre que l'an suivant on y envoyerait des ménages et des familles pour habiter totalement leur

Relation du voyage de Hans Staden, éd. Ternaux-Compans, p. 115.

Lescarbot, liv. IV, chap XVII.

terre, et leur enseigner des métiers pour les faire venir comme nous En quoi ils se consolèrent aucunement" (1).

Avant de fonder Québec, Champlain avait fait un séjour de plus de trois années en Acadie, pendant lesquelles il parcourut toute la côte de la Nouvelle-Angleterre. Dans les courses qu'il entreprit ainsi à trois reprises différentes, tirant chaque fois plus au sud, dans l'espérance de trouver un lieu propice à un établissement sédentaire, Champlain ne faisait que se conformer au dessein de M. de Monts, qui, lors de son voyage à Tadoussac, en 1600, avec Chauvin, avait été complètement désenchanté de la nature du pays et de son climat. Son hivernage à l'île Sainte-Croix l'avait confirmé dans son projet de fonder sa colonie vers la Floride, ou dans un autre lieu exempt de neiges et de glaces. Champlain, se prêtant donc aux désirs de son chef, visita les hâvres de la baie Française, les côtes de la Norembègue jusqu'à l'île appelée aujourd'hui *Martha's Vineyard.* Cette partie du littoral était assez peuplée ; chaque rivière avait sur ses bords une ou plusieurs bourgades commandées par autant de sagamos ; les îles un peu considérables étaient également sous la domination d'un chef. Champlain eut des rapports avec eux : c'étaient les Etchemins ou Malécites, qui habitaient entre les rivières Saint-Jean et Pentagoët (Penobscot) ; les Abénaquis, au sud de cette dernière rivière ; puis, les Almouchiquois, à l'entrée de la rivière Chouacouet (Saco). Les premiers sauvages qu'il rencontra, c'était le 6 septembre 1605, furent ceux de Pentagoët, dont le capitaine était Bessabès. Cabahis, sagamo des environs se joignit bientôt à eux avec trente de ses subordonnés. La rencontre fut amicale. Les Indiens semblèrent plongés dans la stupéfaction à la vue de ces gens avec leur accoutrement nouveau pour eux. " C'était la première fois, dit Champlain, qu'ils voyaient des chrétiens" (2). On échangea mutuellement des présents, après quoi, la séparation se fit, non sans avoir lié auparavant un pacte d'amitié.

Champlain retourna sur ses pas les deux années suivantes, et il fit connaissance avec Manthoumermer, sagamo de la rivière de Chipscot, avec Aneda, chef de la baie de Casco, avec Anassou, Marchim, et les sauvages de la nation armouchiquoise qui avait la réputation d'être très cruelle, et elle l'était aussi. Champlain eut beau les traiter avec douceur, les amadouer par des présents, ils ne purent s'empêcher de donner des preuves de leur barbarie, même à l'égard

(1) *Ibidem*, liv. IV, ch. XIX. (2) Champlain. *Voyages*, Ed. canad. de 1613, p. 37.

des Français. Car, pour les sauvages leurs voisins, ils les maltraitaient et souvent sans raison. C'est ainsi qu'ils massacrèrent, en 1606, Panoniac le Souriquois qui était allé trafiquer avec eux des marchandises du magasin de Port-Royal. Cette mort fut noblement vengée par Membertou, aidé des Etchemins et des Montagnais de Tadoussac.

Membertou, sagamo de la baie Sainte-Marie, Schoudon, sagamo de la rivière Saint-Jean, et tous les autres chefs souriquois et etchemins aimaient les Français jusqu'à l'adoration. Leur confiance dans la robe noire du jésuite était illimitée. Aussi leur conversion fut l'œuvre de peu de temps. Une fois entrés dans le giron de l'Eglise, ils se montrèrent fervents et très zélés. Ces bonnes dispositions, chez les Micmacs surtout, ont toujours duré et persistent encore.

Le Père Biard, à qui l'on doit une des plus belles pages de ce superbe monument que l'on appelle les *Relations des jésuites*, nous dit que, de son temps, les Français ne pouvaient compter que sur l'amitié de trois peuples : les Montagnais, les Souriquois et les Etchemins. " Pour les Etchemins et les Souriquois, j'en suis témoin, dit-il, car j'ai demeuré parmi eux : pour les Montagnais, j'en ai ouï parler... Cette amitié et fidélité desdits peuples envers les Français a paru remarquablement après notre déroute faite par les Anglais ; car eux, l'ayant su, s'en vinrent à nous la nuit, et nous consolaient du mieux qu'ils pouvaient, nous offrant leurs canots et leur peine pour nous conduire où nous voudrions ; ils nous offraient encore, que s'il nous plaisait de demeurer avec eux, ils étaient trois capitaines, Bessabès, Ogurégueou et Asticou, dont chacun prendrait, pour sa part, dix de notre troupe (puisque nous restions trente), et nous nourrirait jusques à l'an suivant, quand les navires français arriveraient à la côte, et qu'en cette façon nous pourrions dépasser en notre pays sans tomber aux mains des méchants Ingrès (c'est ainsi qu'ils appellent les Anglais). Ce n'étaient point mines ou pièges pour nous surprendre, car vous entendrez ci-après le bon traitement qu'ils firent au Père Enemond (Massé) et à sa troupe ; et à Port-Royal durant trois hivers qu'on a eu besoin d'eux, on les a expérimentés fidèles et secourables ; que si leur dessein eût été de nous méfaire, les belles et bonnes occasions ne leur ont pas manqué" (1).

(1) Relation de 1611, p. 8.

Dans un autre endroit du rapport de sa mission acadienne, le Père Biard revient sur le même sujet, et il renchérit encore : " C'est un grand fruit, dit-il, que la confiance et l'amitié que les sauvages ont prise avec les Français par la grande familiarité et hantise qu'ils ont avec eux... Or, cette confiance et cette privauté est déjà si grande que nous vivons, entre eux, avec moins de crainte que nous ferions dans Paris. Car, dans Paris, nous n'oserions dormir que la la porte bien verrouillée ; mais là nous ne la fermons que contre le vent, et si n'en dormons pas pour cela moins assurés. Au commencement, ils nous fuyaient et craignaient ; ores il nous désirent. A notre première visite et descente de St-Sauveur, nous fîmes semblant que la place ne nous agréait pas, et que voulions aller autre part ; ces bonnes gens du lieu en pleuraient et lamentaient" (1).

Voilà pour les Souriquois. Ne furent-ils pas, eux aussi, des amis sincères pour les Français, comme l'avaient été les naturels du Brésil ?

IV

Avant d'habiter l'île Sainte-Croix et Port-Royal, Champlain avait exploré, dès l'année 1603, le fleuve Saint-Laurent jusqu'au saut Saint-Louis. A Tadoussac, il avait fait la rencontre d'un parti de Montagnais, d'Etchemins et d'Algonquins récemment arrivés de la guerre contre les Iroquois, qu'ils avaient battus à l'entrée de la rivière Richelieu, alors connue sous le nom de rivière des Iroquois. Le chef des Algonquins était Begourat, de l'île des Allumettes ; celui des Montagnais s'appelait Anadabijou. Français et sauvages se réjouirent ensemble de la grande victoire qui avait coûté à l'ennemi plus de cent vies. On fit tabagie et, dans une séance très solennelle ouverte par un discours de l'un des sauvages rapatriés par Pontgravé, Anadabijou prononça une longue harangue à sensation. S'adressant à ses guerriers, il dit qu'ils devaient être fiers de compter le roi des Français comme ami. Tous donnèrent des marques d'assentiment par leur ho ! ho ! traditionnel. Puis, se tournant vers Champlain et ses compagnons, il leur assura qu'il n'y avait pas de nation au monde à qui il voulût plus de bien.

C'est à dater de cette heure solennelle que commença l'alliance française avec le groupe algonquin et montagnais, alliance qui devait

(1) Relation de 1611, p. 62.

bientôt comprendre la grande famille huronne. On a reproché à Champlain d'avoir fait intervenir les armes de ses compatriotes dans des démêlés auxquels les aborigènes seuls étaient intéressés. Sans toutefois avoir été flétrie par cette intervention, la mémoire du premier gouverneur de la colonie aurait pu en souffrir notablement, si l'histoire ne lui eût reconnu des qualités et des vertus si éminentes, qu'elles ont suffi à pallier le blâme que des écrivains ont jeté sur sa conduite vis-à-vis des Iroquois. Sans m'arrêter à cette question, qui n'est qu'un incident de cet écrit, je puis dire cependant que l'abbé Faillon, malgré tout le bien qu'il a écrit de Champlain, a manqué de justice à son égard au sujet de cette alliance franco-indienne (1).

Pour revenir aux sauvages des rives du Saint-Laurent et de l'Outaouais, que Champlain rencontra une seconde fois en 1608 et avec qui il avait contracté une alliance offensive et défensive, ils restèrent fidèles à la foi jurée et, abstraction faite de certains actes de barbarie de leur part et qui furent le fait d'individus querelleurs ou passionnés, il est difficile de citer des cas d'hostilité ouverte entre eux et les Français. Tant que Champlain vécut, leurs rapports furent toujours excellents. Le fondateur de Québec était l'ami par excellence des Hurons et des Algonquins. En plus de vingt endroits de ses récits de voyages, on retrouve des exemples frappants de l'ascendant et du prestige dont il jouissait auprès d'eux. Ils ne faisaient rien d'important sans le consulter ; ils ne troquaient pas même leurs peaux de castors avec les commis et les agents de traite, sans en avoir obtenu la permission. Champlain fut leur protecteur contre ses propres compatriotes ; il fut aussi leur sauveur dans leurs guerres contre les Iroquois, qui étaient les ennemis jurés de tous les sauvages, depuis le peuple esquimau du Labrador jusqu'à la nation huronne cantonnée à peu de distance de la mer Douce (lac Huron).

V

C'était en l'année 1633. Sept cents sauvages venaient d'arriver à Québec sur cent quarante pirogues chargées de pelleteries. L'élite des familles huronnes était ici présente avec les femmes et les enfants. Champlain qui voulait conserver leur amitié, les reçut avec tout

(1) J'aurai occasion de le prouver dans un article destiné à la *Revue canadienne.*

l'éclat possible. Les jésuites leur ouvrirent les portes de leur humble monastère de Notre-Dame-des-Anges. Champlain réunit les principaux en un conseil général, et il prononça, en leur présence, une longue harangue au cours de laquelle il insista sur l'amitié que les Pères jésuites et lui-même leur portaient. Deux capitaines hurons prirent la parole après lui, et le Père Le Jeune rapporte la substance de leurs discours en ces termes : " Ce fut à qui honorerait le plus le sieur de Champlain et les Français, et à qui nous témoignerait de l'affection : l'un d'eux disait que " les Français n'étant plus ici, la terre n'était plus terre, la rivière n'était plus rivière, le ciel n'était plus ciel ; mais qu'au retour du sieur de Champlain, tout était retourné à son être, la terre était devenue terre, la rivière était devenue rivière, et le ciel avait paru ciel" (1).

Parmi les nations de l'Ouest américain, il s'en trouva plusieurs, c'était même le plus grand nombre, qui firent preuve d'affection à l'égard des Français. Bancroft, dont le témoignage ne saurait être suspect, rapporte qu'en 1765, deux ans après le traité de Paris qui livra la colonie française à l'Angleterre, le commissaire anglais se présenta pour prendre possession du fort de Chartres et du pays des Illinois. Le chef des Kaskakias, parlant en son nom et en celui des Missourites et des Osages, ses alliés, déclara au commandant français que, dans toutes leurs tribus, il n'était pas un seul homme qui consentît à se soumettre. Puis, s'adressant à l'officier anglais : " Pars, lui dit-il, pars d'ici au plus tôt. Va dire à ton chef que nous et nos frères sommes décidés à vous combattre, si vous essayez de pénétrer en ce pays..... ces terres sont à nous... Pourquoi voulez-vous venir ici ? Vous ne nous connaissez pas, et nous ne vous avons jamais vus. Dis à ton chef de rester sur ses terres, comme nous sur les nôtres... nous ne voulons pas d'Anglais parmi nous ; telle est l'inébranlable résolution des hommes rouges."

" Nous pensons comme nos frères les Illinois," reprirent à leur tour les chefs des Osages et des Missourites, et nous les aiderons à conserver leur territoire..... Pars donc, va t'en, va-t'en, et dis à ton chef que l'homme rouge ne veut pas d'Anglais ici. Le Français est le seul que nous voulions au milieu de nous" (2).

C'étaient bien là ces amis fidèles et dévoués qui, deux ans auparavant, répétaient avec angoisse au commandant du fort de Chartres

(1) Relation de 1633, p. 36.

(2) Bancroft, *History of the United States*, vol. IV, ch. XVIII.

"Père, n'abandonne pas tes enfants ; pas un Anglais ne pénétrera jusqu'ici du vivant de l'homme rouge... nos cœurs sont avec les Français ; nous détestons l'Anglais et nous voudrions les tuer tous" (1). Ne dirait-on pas que ces Peaux-Rouges prévoyaient le sort terrible qui allait bientôt fondre sur leurs têtes ?

Que l'on cite le nom d'un Anglais, d'un Hollandais ou d'un Suédois qui ait réussi, comme Nicolas Perrot, à se faire accepter comme l'ami de toutes les tribus de l'Ouest ? Le *donné* ou serviteur des jésuites de Québec visita la plupart des nations sauvages, et il s'était acquis leur confiance au point de leur persuader tout ce qu'il voulait (1). Les Algonquins l'aimaient et les diverses nations de la baie des Puants l'honoraient comme leur père (3). Perrot fut l'ami des Poutéouatamis, des Maskoutens, des Micmacs, des Outagamis, le médiateur entre les Sauteurs et les Outagamis, entre les Maloumines et les Poutéouatamis, entre les Sioux et les Outagamis ; si les Français eussent toujours suivi la ligne de conduite tracée par Champlain et continuée par Nicolas Perrot, ils auraient évité bien des ennuis et des embarras aux gouverneurs de la Nouvelle-France. C'est ce que dit Perrot lui-même dans le *Mémoire* qu'il a laissé sur les mœurs, coutumes et religion des sauvages de l'Amérique septentrionale :

" Voilà, dit-il, ce que les Français ont fait dans les premiers établissements de la colonie quoiqu'elle ne fut alors que peu considérable en monde. On a su conserver et soutenir la gloire de la nation contre les sauvages incomparablement plus forts et plus nombreux dans ces temps-là qu'ils ne sont à présent, puisque, si je l'ose dire, on en était le maître. Ne les obligeait-on pas à le reconnaître par des présents considérables qui n'étaient reconnus que par de très médiocres, même leur faisait-on savoir, en les leur faisant, que ce n'était que par compassion de leur misère. Au lieu que, dans le temps où nous sommes, ils veulent dominer et être nos supérieurs ; ils nous regardent même comme gens dépendant en quelque maniere d'eux" (1).

Comme je l'ai insinué auparavant, à tous ces témoignages de l'amitié réciproque des Français et des sauvages, il y a une contrepartie. L'on pourrait citer des exemples de brutalité de la part de ces grands enfants déshérités de la nature, et même de déloyauté, de

(1) Id. Ibid. ch. VII.
(2) Charlevoix, I, 436.
(3) La Potherie, II, 173 et 175.
(1) Bibliotheca americana, p. 96.

trahison. Tout en tenant compte de leur ignorance, de leurs idées superstitieuses et de leur manque de civilisation, nous pouvons affirmer que s'ils ont souvent blessé les droits des Français, s'ils se sont livrés à des actes répréhensibles sur quelques-uns d'entre eux, ils n'agirent bien souvent que par représailles, et, s'il faut en croire le marquis de Denonville, ces représailles n'étaient parfois que trop légitimes. Ecoutons ce qu'il écrivait au marquis de Seignelay, le 12 juin 1686 :

" Les désordres et les libertinages ont été à une telle extrémité, que c'est merveille que les sauvages ne les aient pas tous assommés pour se garantir des violences qu'ils ont reçues des Français."

Les nombreuses tribus des Hurons et des Algonquins, dont Champlain s'était constitué l'ami et le protecteur, étant tombées sous les coups des Iroquois, ne survivaient à elles-mêmes, en 1689, que dans de rares et misérables débris. Les Miamis et les Maskoutens, amis de Perrot à cette époque, et vivant au sommet de l'angle que forment entre elles les vallées du Mississipi et du Saint-Laurent, étaient seuls restés comme représentants de la puissance et de la prospérité des sauvages de la Nouvelle-France.

N. E. Dionne.

ETABLISSEMENT DES SŒURS DE CHARITÉ

A LA RIVIERE ROUGE.

L'établissement des sœurs Grises à la rivière Rouge date de l'année 1844 ; il est dû au zèle apostolique de Mgr Provencher, pr mier évêque de Saint-Boniface et premier missionnaire au Nor - Ouest.

Il est assez intéressant de voir comment la divine providence, qui conduit tout ici bas, dirigea les événements pour appeler ces filles dévouées dans ce pays où, de concert avec les missionnaires, elles ont depuis travaillé à répandre le bienfait de la civilisation chrétienne.

Les obstacle que, pendant longtemps, Mgr Provencher rencontra à l'accomplissement de ses desseins, les nombreux refus qu'il reçut à ses demandes dans différentes communautés, les tentatives infructueuses qu'il fit en Canada et en Europe pour avoir des religieuses, nous montrent que Dieu a ses personnes choisies et ses temps marqués pour établir ses œuvres, et que, pour accomplir sa volonté sainte, il fait servir, non seulement les bonnes, mais encore les mauvaises dispositions des hommes. Toutes les difficultés s'applanissent et disparaissent tout à fait quand Dieu veut que, pour la gloire de son Eglise, une œuvre réussisse (1).

Dès les premières années de son épiscopat, Mgr Provencher avait songé à se procurer des religieuses pour donner l'éducation aux jeunes filles à la rivière Rouge. Il communiqua son projet à Mgr Plessis, évêque de Québec.

" Si nous avions des Sœurs pour l'instruction des filles, elles " trouveraient de l'occupation. Les parents auraient plus d'ardeur " ici qu'au Canada pour faire instruire leurs enfants ; mais ce serait

(1) Mgr de Lajimmerais, frère de madame Youville, fondatrice des sœurs Grises, accompagna le sieur de la Vérandy dans la découverte de la rivière Rouge. Il fut renvoyé au fort Maurepas en septembre 1735. Ce fut là qu'il mourut pendant l'hiver de 1735 à 1736.

" difficile d'en tirer de la communauté de la Congrégation de Mont-
" réal." Mgr Plessis lui répondit : " Les sœurs de la Congrégation
" n'enverraient pas de sujets à une pareille distance. Il faudra
" donc vous tourner d'un autre côté et trouver, pendant votre séjour
" parmi nous, quelque veuve ou quelques saintes filles qui veulent
" se consacrer à cette bonne œuvre (1). Mais avant d'entreprendre
" cet établissement vous aurez soin de sonder vos fonds."

Les difficultés de communiquer avec le Canada mais surtout la grande pauvreté de la mission pendant les premières années de son existence, empêchèrent Mgr Provencher de presser l'exécution de son dessein. Il prit son temps pour préparer cette fondation et, en attendant, il tâcha de trouver de bonnes institutrices laïques.

Cependant nous allons voir qu'il fut obligé d'attendre encore longtemps pour avoir ce modeste secours.

Sa première institutrice laïque fut une demoiselle Nolin, métisse de la rivière Rouge. Son père, ancien bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest, l'avait envoyée au Canada, à Montréal, où elle avait reçu de l'éducation chez les sœurs de la Congrégation ; puis elle était revenue au Nord-Ouest, chez son père établi à Pimbina.

En l'année 1824, Mgr Provencher lui proposa d'ouvrir une école à Saint-Boniface. Il eut bien voulu la commencer avant les ministres protestants, qui parlaient déjà d'en avoir une dans la colonie écossaise.

Le 13 juin 1824, il écrivait à Mgr Plessis, à Québec : " Je voudrais
" bien avoir une demoiselle Nolin pour lui confier l'éducation des
" jeunes filles. Je ne serais pas fâché d'avoir une école sur un bon
" pied avant les protestants, qui parlent d'en établir une sur un
" grand plan.....

Mais le père Nolin, qui se faisait vieux, ne voulut pas se séparer de sa fille ; il fallut attendre sa mort pour ouvrir l'école.

En janvier 1829, Mgr Provencher écrit à Mgr Plessis : " Enfin
" j'ai une école de filles ; elle a commencé en janvier. Les petites
" filles font des progrès. Dieu veuille que tout cela réussisse."

Cette école se continua à Saint-Boniface jusqu'à l'année 1834. Cette année-là, M. Belcourt, missionnaire, avait établi une mission sauvage à 28 milles de Saint-Boniface, sur les bords de l'Assiniboine. Les Indiens, réunis à cet endroit appelé la baie Saint-Paul, manifes-

(1) Cette première ouverture du projet d'avoir des Sœurs à la rivière Rouge se faisait pendant les deux années que Mgr Provencher passa à Québec de 1820 à 1822.

taient le désir de faire instruire leurs enfants. M. Belcourt demanda à mademoiselle Nolin, qui parlait la langue de ces sauvages, de vouloir bien venir dans cette mission ponr enseigner le catéchisme.

Mgr Provencher consentit à laisser partir son institutrice et, pendant plusieurs années, Saint-Boniface se trouva sans école pour les filles. Cette lacune dans l'éducation fut très dommageable à quelques familles catholiques qui fréquentèrent l'école protestante, et y subirent une influence dont elles se ressentirent toujours dans la suite.

Vers la fin de l'année 1835, Mgr Provencher partit pour l'Europe. Le but principal de son voyage était de tendre la main pour recueillir des aumônes, et pour obtenir de Rome les pouvoirs nécessaires pour ouvrir les missions de la Colombie, sur les bords l'océan Pacifique. Mais, il voulait aussi en même temps chercher, dans les Ordres religieux d'hommes et de femmes, des auxiliaires pour sa mission de la rivière Rouge.

En passant en France, il communiqua ses projets à quelques évêques, en les priant de lui indiquer où il pourrait s'adresser. On lui indiqua diverses communautés : malheureusement son séjour en Europe fut de trop courte durée pour lui permettre d'en visiter aucune.

De retour dans ses missions en 1837, il écrivit au conseil de la Propagation de la Foi, à Lyon, ainsi qu'à Mgr l'évêque d'Amiens pour les prier de lui indiquer des religieuses qui consentiraient à à venir l'aider dans ses pauvres missions.

L'année suivante, en 1838, il reçut une lettre d'une religieuse de la Visitation de Grasse (Var, France), nommée Angélique Aimée Courmel. Elle offrait de venir à la rivière Rouge fonder, à ses frais, une maison de son Ordre. Mgr Provencher lui répondit de vouloir bien lui faire connaître en détail ses moyens et de lui envoyer le témoignage de son évêque ; qu'ensuite il verrait s'il pourrait accepter. Un an après, il n'avait encore reçu aucune réponse.

M. Belcourt, missionnaire à la rivière Rouge, descendit alors au Canada, et, dans une visite qu'il fit au monastère des ursulines à Trois-Rivières, il parla devant ces religieuses du chagrin qu'éprouvait Mgr Provencher de ne pouvoir se procurer des Sœurs pour enseigner, et du grand bien que celles-ci pourraient faire dans cette mission.

Touchée, sans doute par le récit de M. Belcourt, la Mère supérieure des ursulines écrivit à Mgr Provencher pour lui offrir des religieuses de son Ordre.

Il est probable que Mgr Provencher en parla immédiatement à l'évêque de Québec, mais nous n'avons pas ses lettres de l'année 1840.

En 1841, Mgr l'évêque de Québec écrivait ce qui suit à Mgr Provencher :

" Connaissant l'état du monastère des ursulines des Trois-Rivières " je suis bien d'opinion qu'on ne peut pas s'y passer de la Mère " Saint-Michel dont la santé d'ailleurs ne lui permettrait pas de " faire un semblable voyage."

L'évêque ensuite énumère une longue suite de raisons pour démontrer que des religieuses cloîtrées ne conviendraient pas du tout dans une mission comme celle de la rivière Rouge. " Je pense donc, " dit-il, que, sauf meilleur avis, il vous faut renoncer aux religieuses " cloîtrées ; mais vous allez me dire : Qui nous enverrez-vous à la " place ? Je n'en sais rien : mais cependant j'ai l'espoir que vous ne " tarderez pas à avoir d'excellentes institutrices, soit des sœurs de " la Congrégation, soit des sœurs de Charité, ou autres.

" Toutefois vous ne pourrez guère espérer en avoir avant que les " jésuites soit établis dans votre diocèse ; car, c'est chose décidée à " Rome entre le général des jésuites et Mgr de Montréal que vous " aurez bientôt des jésuites pour auxiliaires."

Cette lettre de l'évêque de Québec ne parvint à Mgr Provencher que vers la fin de janvier 1842, lorsque, déjà, celui-ci en avait une, datée du 7 janvier, en route pour Québec. Sans connaître l'opinion de l'évêque de Québec, Mgr Provencher préférait beaucoup avoir des religieuses non cloîtrées.

" Je ne sais, lui écrivait-il dans sa lettre du 7 janvier, où en est " le projet de faire monter des ursulines ici. Je n'avais jamais eu " l'idée d'avoir des religieuses cloîtrées. Le grand besoin m'a fait " parler : si ça réussit tant mieux : si le projet manque, je vais tâ- " cher d'avoir des *Amantes de la Croix*, du Kentuky. D'après ce " que j'ai lu dans les annales de Lyon, c'est ce qu'il me faudrait pour " ici et la Colombie ; je vais en demander pour ces deux postes.

" Ces filles, outre l'instruction religieuse qu'elles donnent, mon- " trent à faire de la toile et de l'étoffe dont elles font leurs habits. " La religion et l'industrie, c'est ce qu'il faut ici."

L'évêque de Québec répondit à cette lettre le 6 avril 1842 :

Monseigneur,

" J'ai reçu l'honneur de votre lettre du 7 janvier par laquelle je " vois que vous êtes venu à mon opinion sur l'article des religieuses

" dont vous voulez doter votre mission, quoique pourtant vous " n'eussiez pas reçu ma lettre du 25 novembre dernier, où je vous " faisais part de mes objections au projet, que vous aviez l'automne " dernier, d'avoir des ursulines.

" Je suis bien aise de savoir que cette lettre n'aura pas contristé " vos vues : puisque maintenant nous sommes d'accord à penser que " des religieuses non cloitrées conviennent davantage à votre " colonie.

" Je vous disais, dans ma dernière lettre, qu'il serait peut être " plus à propos d'attendre pour avoir des institutrices chez vous, " que vous ayez des jésuites pour collaborateurs.

" Ce qui me porte à émettre cet avis, c'est que ceux-ci, ayant une " grande expérience des missions, pourront vous indiquer sur quel " Ordre religieux doit tomber votre choix. Au reste, votre projet " d'avoir des amantes de la Croix, du Kentuky, pourrait être mis " tout de suite à exécution. Ces bonnes filles, dont les services sont " si bien appréciés aux Etats-Unis, sont connues des RR. PP. qui " seront bien aises d'en rencontrer à la rivière Rouge, pour y secon- " der les missionnaires dans l'œuvre de la civilisation."

Monseigneur Provencher attendit en vain une réponse du Kentuky, après plusieurs mois, voyant qu'elle n'arrivait pas, il prit la détermination de s'adresser ailleurs. Le 30 juin 1842, il écrivit à l'évêque de Québec :

" Je n'ai point reçu de réponse du Kentuky au sujet des religieuses " que j'avais demandées pendant l'hiver dernier. J'ai prié Mgr Loras, " évêque de Dubuque, de s'en occuper pour moi. Je lui ai demandé " son opinion sur les sœurs du Sacré-Cœur, sur les amantes de la " Croix, sur les sœurs de la Charité, pour un diocèse pauvre où il " n'y a pas à donner une éducation bien relevée. Votre Grandeur " pourrait essayer de traiter cette affaire avec les évêques des Etats- " Unis, et essayer de me pousser des institutrices l'année prochaine. " Je suis sans écoles : il n'y a pas une fille ici capable de la faire.

" Situés comme nous le sommes au milieu des protestants, man- " quer d'école est une chose grave."

Le 10 juillet, l'évêque de la rivière Rouge écrit de nouveau à Québec pour insister sur l'envoi de religieuses :

" Tâchez, dit-il, de me procurer des religieuses pour l'année pro- " chaine. Il y en a de toutes descriptions aux Etats-Unis. Vous " remettez tout à l'arrivée des jésuites, qui viendront Dieu sait quand " . . . . . .

" Il faudrait des Sœurs pour la Colombie. Si la Compagnie donne " des passages pour des femmes d'industrie, il faudrait tâcher d'en- " voyer des religieuses à la place ; quand même il faudrait retarder " d'un an, faites passer des sœurs de la Charité ou autres."

Vers la fin de l'été 1842, Mgr Provencher reçut une réponse de Mgr Loras :

" Vous me faites l'honneur, lui disait-il, de me demander mon " opinion par rapport au couvent que vous voulez établir dans votre " ville épiscopale. Voici ce que je pense :

" 1° Les ursulines et les autres qui ont la grande clôture ne con- " viennent pas à un pays nouveau.

" 2° Les sœurs de la Charité sont excellentes, mais leur but prin- " cipal est de diriger les hôpitaux ; d'ailleurs il est très difficile d'en " obtenir.

" 3° Les amantes de la Croix ne sont pas très nombreuses, et je " ne crois pas qu'elles veuillent aller chez vous.

" 4° L'Ordre, à mon avis, qui vous conviendrait le mieux est " celui des sœurs de Saint-Joseph, de Lyon. Elles ont ici, à Saint- " Louis, un bel établissement. Je fais actuellement des démarches " pour en avoir quelques-unes au printemps prochain pour le nord " de mon diocèse.

" Je tâcherai d'en obtenir trois ou quatre pour vous ; elles vien- " draient au printemps et, au mois d'août, elles pourraient se rendre " à la rivière Rouge, par Saint-Pierre ; ce sont vraiment de bonnes " religieuses. Je suis tellement convaincu qu'elles vous conviendront " que j'écris à ce sujet, aujourd'hui même, à Lyon. Si vous ne les " prenez pas, je les garderai toutes pour mon diocèse."

Au commencement de janvier 1843, Mgr Provencher communiqua cette réponse à l'évêque de Québec, et il ajouta :

" J'approuve le plan de mon respectable voisin et, si Votre Gran- " deur n'a pas d'objection, il faudra écrire immédiatement à l'évêque " de Dubuque et lui faire savoir que vous et moi acceptons les reli- " gieuses qu'il a bien voulu demander pour la rivière Rouge ; qu'à " tout hasard, j'enverrai quelqu'un pour les rencontrer à Saint-Pierre, " au mois d'août au plus tard. M. Galtier, de Saint-Pierre, pourra " informer Sa Grandeur de l'arrivée de nos gens. Je n'ai pas d'oc- " casion pour écrire à Dubuque en hiver, et même je ne sais pas si " j'en aurai, au printemps, d'autre que celle que je ferai moi-même. " Je n'écris pas à Lyon en hiver. Comme Mgr Loras fait venir des " religieuses que je prendrai, si je veux, je désire seulement que Sa

" Grandeur tâche que j'accepte son offre. Votre Grandeur pourrait " écrire à la supérieure de Lyon, si besoin en était.

" Une chose importante serait de faire parvenir votre lettre au " secrétaire de la Propagation de la Foi pour tirer des fonds pour " payer les frais de voyage, ou du moins pour l'autoriser à faire des " avances sur mon allocation de l'année prochaine.

" Je me propose de loger ces bonnes religieuses dans ma maison " de pierre, que j'ai quittée le premier de ce mois, pour habiter celle " que j'ai bâtie au pignon de mon église."

La difficulté de correspondre avec Québec, le manque d'occasion, le retard des courriers faisaient que très souvent des lettres se croisaient en route, aussi la dernière lettre reçue n'était pas toujours une réponse à la dernière lettre envoyée.

Immédiatement après le départ de la lettre datée du 2 janvier 1843, Mgr Provencher en reçut une, de Québec, partie au mois de novembre 1842 :

" Nous sommes déjà convenus, lui disait l'évêque de Québec, que " les Ordre cloitrés ne sont pas propres à vos missions ; n'en parlons " plus.

" Les sœurs de la Congrégation feraient bien votre affaire, mais " je crains d'échouer de ce côté. Je vais néanmoins tâcher d'intéresser Mgr de Montréal à vous en procurer. Si les nouvelles, que " je vous donnerai, au printemps, touchant ces bonnes sœurs, ne sont " pas favorables, il me vient en pensée que vous ferez très bien d'aller " vous même en chercher au Kentuky, en passant par Saint-Pierre.

" J'aurai beau écrire aux évêques pour les prier de me procurer " des religieuses, je suis presque certain de n'en rien obtenir. Mais " si vous vous présentez sur les lieux et que vous fassiez connaître " les besoins de vos missions, je ne doute pas que vous n'en déterminiez quelques-unes à vous suivre, et, supposant que vous n'en " puissiez obtenir, vous apprendrez d'elles où il faudra recourir en " France pour en avoir.

" Et qui vous empêchera, une fois rendu au Kentuky, de venir " jusqu'à Québec ; ce serait le moyen de régler bien des choses et de " s'entendre sur bien des points.....

" .....

" Ainsi, mon avis est que vous alliez stimuler le zèle des religieuses " du Kentuky en leur faisant le récit de tout le bien qu'elles pourraient faire dans vos missions."

(A suivre.) G. DUGAS, ptre., missionnaire.

HISTOIRE PHYSIOLOGIQUE ET CHIMIQUE

D'UN

FLAMBEAU OU BOUGIE DE CIRE

Conférence faite devant l'Union catholique de Monréal, le 30 novembre 1890, par le R. P. Jos. C. Carrier, C. S. C.

Messieurs,

Je vous ai fait, il y a quelques mois, l'historique d'une " *Bouchée de pain* " jusqu'à et y compris son assimilation dans les divers tissus du corps humain ; permettez-moi de vous raconter, cet après-midi, l'*Histoire physiologique et chimique d'un Flambeau ou Bougie de cire*, jusqu'à sa complète combustion. Pour la confection de cette sorte de flambeau, il nous faut évidemment, tout d'abord, de la cire ; car nous ne parlerons que de la seule bougie formée de cette sécrétion animale, et non de ces sortes de bougies faites de stéarine, de cétine, de paraffine ou des sucs d'un arbre de l'extrême Orient, le *croton sebiferum* de Linné, encore moins étudierons-nous cette sorte de flambeau, peu en usage aujourd'hui, fait du suif ou graisse solide et blanche de ruminants, et qui constitue la chandelle proprement dite. C'est donc de la cire qu'il nous faut pour notre *Bougie*. D'où nous vient la cire? se fait-elle elle-même, ou la trouvons-nous toute faite dans la nature? Non: c'est, comme je viens de le dire, une vraie sécrétion animale. Et quel est l'animal qui la sécrète ? C'est un petit insecte ailé, fort laborieux, qui s'appelle *abeille*. Et, tout d'abord, étudions ce petit insecte si utile à l'homme. L'abeille commune à laquelle, Linné, l'inventeur de la terminologie scientifique moderne des êtres de la nature, a donné le nom générique et spécifique d'*apis mellifica*, qui veut dire abeille faiseuse de miel.

L'abeille appartient à l'ordre des hyménoptères ou insectes à ailes membraneuses, ainsi que le mot l'indique : *hymén*, *hyménos*, membrane, *pteron*, aile. A cet ordre d'insectes proprement dits, qui compte plus de 25,000 espèces, appartiennent les plus élevés, les plus sociaux, à l'exception du ver-à-soie, les plus utiles de tous les insectes connus. Voici les principaux caractères de cette ordre: La tête large, pourvue, sur les côtés, d'yeux composés, formés d'un très grand nombre, plusieurs milliers de plaques hexagonales dont chacune est pourvue d'une cornée, d'un iris et d'un filament nerveux: et, sur le haut, de trois yeux simples, appelés *ocellis ou stemmates* disposés en triangle. Le bouche, formée de deux mandibules, est organisée au moyen de mâchoires, de palpes et d'une languette fort longue en forme de trompe, pour la préhension, la mastication et la succion ; six pattes constituées pour la locomotion et le support ; quatre ailes également transparentes qui, dans le vol, s'enlacent par de petits crochets ; enfin les larves, dépourvues de pieds et absolument dépendantes, sont nourries dans des cellules ou nids. Tels sont les caractères généraux de tous les hyménoptères. Ce grand ordre se divise, selon Latreille, en deux sous-ordres : les *terebrantia* ou porte-tarière, qui se subdivisent en pupivores et en porte-scie : tels sont les ichneumons, les cynips, les mouches-à-scie ; et les *aculeata* ou porte-aiguillons, qui se divisent en quatre familles: les *hétérogynes*, les *fouisseurs*, les *diploptères* et les *mellifères*: tels sont les fourmis, les guêpes, les frelons et les abeilles. Les *mellifères* se subdivisent encore en *andrènes* et en *apiaires* : à la première subdivision, toujours d'après Latreille, appartient l'*andrène des murs*, qui sécrète un miel particulier, un peu narcotique : à la seconde subdivision, appartiennent toutes les abeilles proprement dites. Linnée avait réuni sous le nom générique d'abeilles, *apis*, un grand nombre d'hyménoptères dont la structure organique et surtout les mœurs sont assez différentes. C'est pourquoi Latreille les a séparés et a formé la famille des *anthophiles* ou *mellifères*, qui renferme le genre *apis* dont le type est l'abeille mellifique, qui va nous fournir la cire dont nous avons besoin pour faire notre *Bougie*. Mais comment cette abeille-là sécrète-t-elle la cire ? Pour répondre à cette question, il faut préalablement connaître un peu l'organisme spécial de cet insecte : c'est ce que nous allons étudier un instant.

Les insectes appartenant au genre *apis*, qui ne contient en tout que sept ou huit espèces, ont tous les antennes filiformes, brisées, composées de douze ou treize articulations ; 13 chez les mâles, 12

chez les femelles ; le premier article des tarses postérieurs fort grand et en carré long garni intérieurement, chez les *ouvrières*, d'un duvet soyeux rangé par bandes transversales ; les mandibules en forme de cuiller chez les neutres, tronquées et bidentées chez les mâles et chez les femelles ; la mâchoire et la lèvre inférieures fléchies en dessous, longues et étroites ; palpes maxillaires très petites ; les labia en forme de soies ; le corps plus ou moins velu ; un aiguillon caché à l'extrémité de l'abdomen chez les femelles et les ouvrières ou neutres. Tels sont les caractères génériques de toutes les abeilles, qu'elles soient solitaires ou sociables, "villageoises" ou "domestiques," c'est-à-dire, vivant hors de la dépendance de l'homme, ou bien cultivées par lui, pour en avoir le miel et la cire. Quant aux caractères spécifiques de l'abeille mellifique ou commune, en voici quelques-uns : l'abdomen est composé de six anneaux dont le dernier recouvre et cache un aiguillon piquant et barbé, selon le sexe. La bouche est munie d'une languette très extensible en forme de trompe qui, dans le repos, se cache sous la tête et le thorax et qui lui sert à sucer ou plutôt à laper le suc des fleurs. Les pattes sont velues et garnies de petites brosses. Les jambes postérieures sont creusées chez les neutres, sur leur face interne en forme de "corbeillettes" pour y recevoir le pollen des étamines des fleurs rassemblé en petites pelotes par les abeilles ouvrières en quête de butin. Cette espèce d'abeille originaire, croit-on, de la Grèce, est maintenant naturalisée et cultivée sur presque tous les points du globe. Etant éminemment de mœurs sociales, on trouve ces abeilles toujours en réunion très considérable appelée essaim, soit dans des trous de vieux arbres, soit dans des espèces de petites huttes que leur contruisent les apiculteurs, et que l'on nomme ruches. Elles y vivent sous un gouvernement qui ressemble à une monarchie. En effet, on y voit une reine, une seule reine, qui régit toute la colonie. C'est l'unique femelle qu'il y ait dans un essaim. Il y a aussi un certaiu nombre de mâles appelés frelons : ce sont les gros bourgeois ou rentiers : ils ne travaillent pas ; ils vivent dans une complète oisiveté, se nourrissent du produit du travail des ouvrières, et ne servent qu'à la propagation de leur espèce ; mais dès que leur rôle est achevé et que les œufs sont pondus, ils sont impitoyablement tués jusqu'au dernier par les ouvrières qui n'ont plus besoin d'eux ; leur indolence, à l'approche de l'arrière saison où les magasins doivent être remplis, les exaspère. Il s'en fait alors un vrai massacre ; juste rétribution de l'oisiveté : car, qui ne travaille pas, ne doit pas manger.

Mais, me demanderez-vous, peut-être, comment cette tuerie générale et complète peut-elle se faire, puisque les frelons ou bourdons sont beaucoup plus gros et d'une force musculaire plus grande que les ouvrières : au moins comment les plus forts et les plus alertes d'entre eux n'échappent-ils pas au carnage ? Ne succombe-t-il pas plus d'une neutre dans cette lutte acharnée ? Non, pas un mâle n'échappe aux traits de ses adversaires et pas une seule ouvrière ne tombe morte dans le combat. Le secret de tout cela, c'est que les ouvrières sont armées d'un dard ou aiguillon empoisonné avec lequel elles piquent ou percent leurs ennemis. Elles sont d'ailleurs dix, quinze ou vingt contre un. Quand le jour est venu, quand l'heure a sonné, quand le signal a été donné par la reine pour la destruction des mâles, une ou deux, et parfois trois ou quatre ouvrières, armées de leur redoutable et meurtrier instrument, qu'elles manient habilement et vivement *à retro*, se précipitent sur chacun d'eux, et, d'un seul coup de la pointe acérée de leur aiguillon porté sur le thorax ou tout autre partie du corps de leurs victimes, les foudroient mortes. Les mâles, étant dépourvus d'aiguillon et de toute autre forme d'armes défensives ou offensives, attendent et reçoivent la mort presque sans résistance ni combat, la partie étant trop inégale.

Il y a donc, comme on vient de le dire, dans chaque essaim des abeilles qui ne sont ni mâles ni femelles : ce sont les neutres, autrement appelées ouvrières ou abeilles travailleuses, car elles seules travaillent, et travaillent incessamment pendant toute la belle saison. Elles sont de beaucoup les plus nombreuses : on en compte, parfois, jusqu'à cinquante mille dans un seul essaim, tandis qu'on compte à peine mille frelons avant l'époque de leur massacre. Comme dans tout gouvernement bien organisé, la division du travail se fait d'une manière parfaite par toutes ces travailleuses industrieuses : ainsi les unes sont employées à aller au loin ramasser des vivres et des matériaux de construction, c'est-à-dire, le miel et la cire : ce sont les *cirières* ; d'autres sont occupées, dans l'intérieur, au soin du ménage ; les unes construisent, avec la cire, des cellules hexagonales très régulières appelées alvéoles destinées à recevoir le miel et à loger les œufs, ce sont les *charpentières* ; les autres nourrissent les larves issues de ces œufs, ce sont les *nourrices* ; enfin d'autres encore montent la garde en sentinelles vigilantes à l'entrée de la ruche pour empêcher tout intrus d'y pénétrer, ou bien pour porter au dehors toute immondice, tout corps mort, etc., etc. : ce sont, pour ainsi dire, les soldats, les *fac-totum*, les nettoyeurs ou vidangeurs et

les croque-morts ! Tout cela se fait par la direction et sous l'œil, pourrait-on dire, de la reine ou mère-abeille qui ne quitte jamais la ruche.

Il revient, sans doute en ce moment, à la mémoire de tous ceux qui d'entre vous, Messieurs, ont fait leur cours classique, ces vers par lesquels l'immortel poëte mantouan ouvre le quatrième ivre de ses *Géorgiques.*

> *" Protinus ærii mellis cœlestia dona*
> *Exequar"...*

Et cet autre vers :

> *Sic vos, non vobis, mellificatis apes.....*

Vous trouverez peut-être ces détails étrangers à mon sujet. Cependant je crois qu'ils ont bien leur utilité en vous faisant connaître, entre tant d'insectes différents, plus de deux cent mille, ceux précisément qui sécrètent la cire dont on se sert pour la confection des cierges qui se voient sur nos autels, et qui (soit dit en passant) sont seuls permis pour les offices de la liturgie sacrée. Les rubriques disent formellement que les " cierges doivent être faits de cire d'abeilles, *debent esse ex cerâ apium*, de cire blanche aux offices ordinaires, de cire commune, c'est-à-dire, jaune aux offices funèbres ; comme aussi l'huile de la lampe du sanctuaire doit être de l'huile d'olive, *oleum olivarum.*

Mais il est temps de voir comment cette cire est formée. Les abeilles *cirières* s'en vont, en grand nombre, de très bon matin, tous les beaux jours du printemps, de l'été et d'une partie de l'automne, visiter presque toutes les fleurs qu'elles rencontrent sur leur chemin pour chercher et trouver, sur les étamines et les anthères, cette poussière fine appelée pollen qu'elles ramassent pour en former, à l'aide de leurs brosses, des pelotes qu'elles font entrer dans les petites corbeilles qui se trouvent dans leurs jambes postérieures ; elles sucent et avalent aussi, au moyen de leur languette, certains sucs liquides ou certaines liqueurs sucrées qu'elles trouvent dans le nectaire de certaines plantes telles que les polygonées, les caryophillinées, les salicariées, etc. ; liqueurs que, par un procédé à elles connu, elles convertissent en miel, qu'elle *régurgitent*, soit pour nourrir les larves, soit pour remplir les alvéoles destinées à ce nectar, et qui sont autant de magasins pour les provisions de la colonie pendant la morte saison.

(A suivre.)

LE CHEMIN DE LA VERITÉ

Par le Cte de CHAMPAGNY.

Desolatione desolata est omnis terra, quia nullus est qui recogitet corde.

Toute la terre est désolée parcequ'il n'est personne qui réfléchisse en son cœur.

Jérémie, XII, 11.

Veritas liberabit vos.

La vérité vous délivrera.

Joan. VIII, 32.

I

L'homme s'interroge sur les besoins de son âme : besoin de connaissance, de direction, de soutien. — Il reconnaît que la satisfaction de ces besoins ne peut lui être donnée que par une puissance supérieure.

Est-ce une étude bien longue, bien difficile, que de descendre en soi-même et de s'interroger sur ses instincts, sur ses besoins, sur son but ? Il ne faut, pour cela, ni beaucoup d'érudition (car c'est une étude toute personnelle et tout intérieure pour laquelle les faits extérieurs sont inutiles), ni une philosophie très haute : car ce n'est pas une abstraction, un monde supérieur et indéfini qu'il s'agit d'étudier ou, pour mieux dire, de regarder : notre pensée n'a qu'à revenir sur elle-même et à se contempler comme en un miroir.

Je sais que je suis autre que la créature purement animale, au moins telle qu'elle se manifeste à mes regards. Je sens en moi quelque chose qui n'apparaît pas en elle. Dans l'animal, je vois des besoins exclusivement corporels, besoins déterminés, limités, facilement satisfaits. Je le vois dirigé par un instinct qui ne le trompe jamais : cette direction lui est imprimée sans réflexion ni étude de sa part, et elle le conduit d'autant plus sûrement qu'il ne sait pas être conduit. De cette façon, la satisfaction matérielle dont il a besoin

est obtenue par lui, complète, suffisante, sans grands efforts et sans grande inquiétude. Cela fait, il se repose, sa tâche est remplie. Quels que soient le but de sa vie et sa fonction dans le monde, il ne les connaît pas et n'a pas besoin de les connaître. Son devoir est de vivre et il vit. Tout est régulier, tout est normal ; dans une humble sphère sans doute, mais dans sa sphère, tout en lui est satisfait et satisfaisant.

Je puis concevoir à l'opposé un être d'une tout autre nature. Celui-là ne serait pas borné comme l'animal à une existence purement matérielle ; il aurait la science, la vue claire, l'intelligence ; il connaitrait le secret de sa vie, il aurait la conscience parfaite du but qu'il doit poursuivre et de la loi à laquelle il doit obéir. Il serait libre (car la perfection suppose la liberté), il serait libre, rigoureusement parlant, de suivre ou de ne pas suivre cette loi ; mais cette loi lui apparaitrait si évidemment parfaite qu il la suivrait toujours, par un choix toujours constant, quoique toujours libre. Chez cet être, tel que nous le supposons, comme chez l'animal, mais dans une sphère bien plus haute, par l'intelligence au lieu de l'instinct, par la liberté au lieu de l'asservissement, tout serait régulier, tout serait normal, tout serait satisfait et satisfaisant.

Voilà l'animal tel que nous le voyons ; voilà l'ange, ou, si vous voulez, le génie, tel que nous pouvons le concevoir. Mais moi, je ne suis ni l'un ni l'autre ; je ne suis ni l'animal ni l'ange. J'ai des besoins corporels comme celui-là : mais je n'ai pour les satisfaire, ni un instinct aussi sûr, ni une facilité aussi grande. Même pour les choses de cette nature, il faut un labeur de ma main, une délibération de ma volonté, un travail de mon intelligence : et ma main ne réussit pas toujours, et ma volonté hésite souvent, et souvent mon intelligence se trompe. Pour tout cela donc, je suis moins heureusement doué ou moins heureusement dirigé que la créature purement animale. Et de plus, même quand ces besoins sont satisfaits, je ne trouve pas pour cela le repos. Je vis, mais il me semble que j'ai autre chose à faire que de vivre ; et, quelle est cette autre chose, je me le demande ; je vis dans un état d'inquiétude et et d'insatiabilité sinon perpétuelle, au moins fréquente. J'ai sans doute des facultés qu'il n'a pas, une liberté qu'il n'a pas ; mais j'ai aussi de besoins bien autrement illimités et un instinct beaucoup moins sûr. Je suis et plus ambitieux et moins dirigé. Mon être est moins régulier, moins normal, moins satisfait et moins satifaisant que le sien.

Je ne suis pas non plus libre, éclairé, intelligent, résolu, à la façon

de l'ange. Je ne suis point conduit comme lui par une lumière qui, serait en moi et serait néanmoins infaillible. Je ne suis pas en possession comme lui d'une liberté qui ne mène jamais à l'égarement ; par suite, je ne saurais trouver ce qu'il trouve dans cette lumière et dans cette liberté, la pleine connaissance et la pleine satisfaction des besoins de mon être. Bien que je sois intelligent, mon intelligence est pleine d'incertitudes et de ténèbres : bien que ma volonté soit libre, mes actes extérieurs ne le sont pas, arrêtés par des milliers d'obstacles en face desquels il faut lutter et plus souvent encore fléchir. Bien que j'aie des besoins et des désirs qui vont jusqu'à l'infini, je rencontre partout, quand il s'agit de les satisfaire, une limite et une bien étroite limite. J'ose parler de l'infini et j'ai même de l'infini une certaine notion : mais je n'en ai ni la vue, ni la notion précise. Tout est chez moi anormal, irrégulier, incomplet, non satisfaisante : je ne sais pas me diriger et je ne suis pas dirigé par autrui.

Ainsi, placé entre l'ange et la bête et des trois le plus anormal, j'ai les besoins de l'animal, je n'ai pas son instinct : j'ai une ambition qui me porterait vers l'ange, je n'ai pas ses lumières. Je ne suis dirigé ni par une force inconsciente comme celui-là, ni par une lumière supérieure comme celui-ci. Comme l'un, je n'ai qu'une force limitée, sujette, secondaire, et qui ne peut toucher à l'infini ; mais, comme si j'enviais l'autre, j'ai le désir et la curosité de l'infini (1).

De là, les étranges contradictions de mon existence. Dans mon for intérieur, je suis libre ; partout ailleurs je suis dépendant. Dans le monde que j'habite, je prétends parfois être souverain : mais bientôt une cruelle expérience m'apprend trop clairement que je suis loin d'être le plus fort. J'aspire à tout savoir et j'ignore tout, même l'origine et le but de mon être. Je répugne à être subordonné, et la subordination de mon être éclate de toutes parts. J'aspire à l'infini, et de toutes parts je suis limité.

De plus, il n'y a pas seulement contradiction, il y a combat. J'ai besoin de la paix et la paix m'apparaît comme un bien suprême : mais je ne trouve la paix nulle part. Chose étrange ! on dirait que ce monde qui se maintient dans un ordre si merveilleux, se maintient, non par l'accord, mais par la lutte.

(1) *Minuisti eum paulo minus ab angelis... omnia subjecisti sub pedibus ejus.* Ps. VIII. "*Minuisti,* expression remarquable qui montre que la généalogie de l'homme n'est pas terrestre, mais céleste, et qu'il est plutôt un ange diminué qu'un animal développé." Nicolas. *L'art de croire.* L. I, ch 2.

Ainsi, nous sommes en lutte contre la nature. — Elle ne nous donne rien que nous ne lui arrachions : notre action sans cesse contrarie la sienne et ne la tourne à notre profit qu'en lui faisant violence. Voyez comme la nature est belle, majestueuse, féconde, quand nous ne sommes pas là : voyez ces immenses forêts auxquelles, en l'absence de l'homme, il faut si peu d'années pour s'élever : cette végétation abondante, libre, joyeuse qui peuple tout de verdure et de feuillage ; ces milliers d'êtres qu'elle abrite et qui se multipliant rapidement dans la liberté et l'allégresse, chantent joyeusement l'absence ou l'impuissance de l'homme : voilà la terre lorsque nous n'y touchons pas.—Mais, quand nous approchons d'elle avec nos outils meurtriers, quand la hache et la charrue viennent détruire cette beauté exubérante de la nature laissée à elle-même ; alors, les arbres tombent, le feuillage disparaît, le soleil que rien n'arrête vient tout brûler ; la jaune monotonie des blés remplace l'éclatante verdure des bois ; les montagnes s'abaissent en plaines ; les épines luxuriantes font place à de tristes arbres fruitiers, qui satisfont nos besoins, mais ne charment pas les yeux ; les oiseaux s'envolent épouvantés par ce triste usurpateur de leur domaine. Qu'il prenne garde cependant, cet usurpateur ! s'il s'éloigne de quelques pas, si sa main s'affaiblit, s'il laisse trop longtemps se rouiller la charrue comme l'épée se rouille dans le fourreau, s'il ne fait pas chaque jour de nouvelles blessures à sa victime, la victime qu'il croyait morte revivra. Cette nature que nous appelons stérile, mais qui, dans sa sauvage beauté, est si abondante et si riche, reviendra victorieuse et reprendra possession du sol qui lui appartenait : l'épine triomphante élèvera bien vite au-dessus des blés desséchés sa couronne de feuilles et de fleurs ; la forêt renaîtra dans toute sa magnificence ; les bêtes sauvages s'installeront dans la cabane abandonnée du laboureur : les oiseaux reconstruisant leurs nids chanteront de nouveau la défaite de l'homme : la nature tout entière se réjouira comme un peuple qui a chassé son tyran et qui a enfin reconquis sa liberte (1).

Nous luttons contre la nature, et, de plus, nous luttons les uns

(1) C'est la pensée qu'inspirait à un voyageur la vue des déserts de l'Amérique :

" Nous, qui ne savons rendre la terre productive qu'avec des bras et des charrues, comment n'éprouverions-nous pas un sentiment d'admiration au milieu de ces déserts immenses, où s'exerce sans bras et sans charrues la puissance d'une éternelle végétation, où l'homme véritablement étranger à cette multitude d'êtres animés qui y vivent en propriétaires, représente au milieu d'eux un monarque détrôné." — Malouet, *Mémoires*, ch V, tome 1er, p. 112.

contre les autres.—Nous sommes de même sang ou tout au moins de même nature : semblables, nous avons les mêmes besoins et nous avons les mêmes ennemis : néanmoins, au lieu de nous défendre mutuellement contre le lion et le serpent, contre les ronces et les épines, contre les frimas et la tempête, nous devenons les uns pour pour les autres de bien pires ennemis que tous ceux-là. Notre pauvreté nous rend aveugles : nous nous disputons dans des luttes sanglantes le peu de pain que nous avons gagné, tandis que, par l'accord de notre travail, nous pourrions plus qu'en doubler la mesure. Cette lutte contre nos semblables devient l'affaire dominante de notre vie ; l'humanité semble croire qu'elle n'est au monde que pour se faire la guerre à elle-même : il n'est pas de plus grands honneurs, de renommée plus glorieuse, de plus splendides épopées, de plus illustres monuments, que ceux que nous consacrons aux hommes qui ont tué beaucoup d'autres hommes. Cela est nécessaire, je le veux bien. Mais comment se fait-il que ce soit nécessaire ? Est-ce que par hasard la terre nous manque et qu'il nous faudrait (horrible nécessité) détruire les uns pour faire place aux autres ? Non, nous avons à peine exploité une moitié de la terre habitable. Les races animales, elles aussi, font la guerre les unes aux autres (tant il semblerait que la destruction mutuelle soit loi de ce monde) ; mais, au moins, il ne se voit pas qu'une même race se divise contre elle-même ; c'est un genre d'aberration réservé à l'homme. Pour rappeler le proverbe vulgaire, il y a entre les hommes moins de fraternité qu'entre les loups.

Enfin, chacun de nous est en lutte contre lui-même.— Qui ne le sait ? Qui n'a, comme disait Racine, deux hommes en lui ? Qui n'a senti en lui-même deux désirs et deux forces contraires, sûr de froisser l'une s'il contentait l'autre, sûr en tous cas d'avoir un regret, sinon un remords ? Il n'est pas besoin de s'arrêter davantage sur cette vérité si évidente ; qui ne sait quelles sont nos colères contre nous-mêmes, les reproches que nous nous adressons, la honte que nous avons vis-à-vis de nous-mêmes, les serments que nous nous faisons à nous-mêmes et le peu de foi que nous avons en ces serments ; le peu d'estime que nous faisons bien souvent de ce serviteur infidèle, de cet ami volage, de cet auxiliaire perfide que nous portons en nous ?

Ainsi (tant il faut que les contradictions s'accumulent !) maîtres apparents de la nature, nous avons toujours à lutter contre elle :— enfants de la même chair et liés par les mêmes sentiments, nous

avons toujours à lutter les uns contre les autres ;—possédant le sentiment énergique invincible de l'unité de notre être, nous n'en avons pas moins toujours à lutter centre nous-mêmes.

Mais ce qu'il y a de plus étrange en nous, c'est l'idée et même la passion de l'infini, ou, si l'on veut de l'indéfini. Au milieu de tant de misères, de difficultés, de contradictions, de luttes, il y a chez moi une ambition inconcevable et, au premier coup d'œil, insensée. Quelque chose que j'aie, je demande davantage ; quelque chose que je voie, je cherche au-delà. Une limite, une barrière, un rideau, est toujours pour moi une invitation à aller plus loin. Par cela même, ce semble que je trouve autour de moi plus de bornes, plus de voiles, plus d'obstacles, plus d'ennemis, par cela même que mes sens n'ont qu'une portée limitée, que ma vie a devant elle un terme fatal, que ma liberté rencontre mille entraves et mille tyrannies, j'aspire davantage à quelque chose que mes sens ne sauraient atteindre, à une liberté sans limites, à une vie qui n'aurait pas de terme. Ce quelque chose d'illimité, d'éternel, d'invisible, où en ai-je rencontré le type ? Où en ai-je conçu la notion ? Où en ai-je puisé le désir ?

Me direz-vous que cette idée ou ce désir est une fantaisie qui m'est propre, qu'au lieu d'être une notion commune à tout le genre humain, ce n'est en moi que la chimère d'un esprit malade et isolé ? Non, je la rencontre ailleurs comme je la rencontre chez moi. Et voici en effet quelques signes bien frappants qui montrent jusqu'à quel point l'humanité se perd à rêver l'infini : comment elle le rêve follement, inutilement, et, bien que son rêve s'évanouisse au premier instant de réflexion, comment elle y revient sans cesse. Plus ses chimères sont folles, plus est évidente la puissance de ces instincts qui les fait toujours renaître en elle.

Ainsi une première chimère, un premier effort pour échapper aux limites de temps et d'espace dans lesquelles nous sommes renfermés, c'est le désir de l'immortalité du nom.—Que d'hommes l'ont rêvée ! que d'autres la rêvent encore ! C'est une folie : sur un million d'hommes qui naissent et meurent, un seul peut-être laissera une renommée subsistante après lui ; et quel souci devrait-il avoir de cette renommée dont il n'aura peut-être pas conscience, de ces éloges qu'il n'entendra point, de ces statues qu'il ne verra pas, de cette gloire qui durera un siècle, dix siècles pent-être, mais qui finira toujours par s'effacer et par s'éteindre ? La mémoire des hommes est bornée et ne se prête pas indéfiniment à contenir tous les noms qui s'imposent à elle ; la gloire de César a diminué de ce qu'a acquis

celle de Napoléon, et la gloire de Napoléon diminuera de ce que lui enlèvera le premier conquérant qui ravagera le monde. Eh bien ! pour cette satisfaction si vaine, si inégalement d'ailleurs et si injustement répartie par le caprice de la postérité, réservée par la force des choses à un nombre d'hommes infiniment petit, des millions d'hommes dont nous ne pouvons plus savoir les noms (tant ils ont mal réussi !) ont lutté, ont souffert, ont péri. Pauvres gens ! ils ne connaissaient ou ils ne voulaient se rappeler que cette façon-là de se rendre immortels.

Autre rêve : l'immortalité de la famille.—C'était surtout la passion des derniers siècles comme l'immortalité du nom a été la passion de l'antiquité. A la famille immortelle, à la famille future, à la famille qu'on ne devait jamais voir, on sacrifiait la famille vivante, présente dont on était entouré : les fils nés depuis longtemps aux arrière-petits-fils qui ne devaient jamais naître. En notre siècle, cette illusion tend à se dissiper, comme l'illusion de la gloire personnelle elle-même s'affaiblit : il faut bien que le genre humain, en vieillissant, apprenne quelque chose. Il a maintenant vécu assez de siècles, il a vu assez de renommées s'éteindre, assez de familles s'éclipser, il a assez lu et assez écrit d'histoires, et il doit savoir que l'histoire ne conserve qu'un petit nombre de noms et pas les meilleurs, n'honore qu'un bien petit nombre de races et pas les plus dignes. Pourquoi donc ce rêve a-t-il tant duré et dure-t-il encore ?

Un autre rêve encore, il faut bien le dire, c'est l'immortalité de la patrie.—La foi en cette immortalité a fait les Romains et les Grecs de l'antiquité ; ces hommes, s'identifiant à une postérité qu'il ne devaient pas connaître, lui ont donné leur sang, leurs enfants, même leurs consciences. Ils rêvaient dans l'avenir cette cité qu'ils ne devaient jamais voir et que n'habiterait plus aucun des leurs ; ils la rêvaient pure, glorieuse, libre, souveraine. S'ils eussent prévu qu'après quelques jours d'une gloire (puisqu'on l'appelle ainsi) mêlée de bien des crimes et de bien des hontes, Sparte, Athènes, Rome, subiraient pendant des siècles le plus honteux asservissement et la plus profonde décadence, ils eussent été, je crois, plus ménagers, sinon de leur sang, au moins de leurs enfants, au moins de leurs consciences. En notre siècle qui est revenu de quelques illusions, en même temps qu'il méconnaît bien des vérités, nous devrions savoir ce que c'est que cette gloire et cette grandeur nationale qu'on n'atteint jamais et à laquelle on sacrifie toujours. Fausse et trompeuse immortalité qui s'acquiert par les ruines et par la mort et qui

même, la cherche forcément dans cet infini qui la presse et qui l'attire. Radicale insatiabilité que l'animal dans sa bassesse ne connaît pas, que l'ange dans sa sublimité ne connaît pas non plus, mais qui est inhérente à la nature humaine pour faire sa gloire sans doute, mais aussi son tourment !

Ce tourment serait-il tout-à-fait sans remède ? Cette recherche à laquelle l'homme se livre serait-elle éternellement inutile ? Ce triple besoin de connaissance, de règle, de soutien, existerait-il donc, sans que la satisfaction du besoin existât nulle part ? Si nous découvrions une espèce inconnue, mais en qui nous remarquerions comme comme dans les autres l'instinct de la faim, il serait évident pour nous que quelque part doit se trouver l'aliment approprié à cet animal. Si les âmes humaines sont sujettes à la faim, nous pouvons l'espérer, leur pain se trouvera non loin d'elles. Peut-être y auront-elles, en certaines circonstances, mêlé des substances malfaisantes ; elles l'auront parfois pétri avec des mains impures ; elles l'auront rencontré trop peu abondant et elles seront devenues languissantes ; elles l'aurout rencontré malsain et elles seront devenues malades ; elles l'auront pris avec excès et elles en auront souffert. Cela peut être arrivé quelquefois, mais peu importe : de ce que le besoin de la nourriture existe, nous devons conclure que la nourriture existe, comme le premier jour où l'homme naissant a ressenti la soif, on a pu conclure que l'eau existait.

Cherchons donc et voyons si la satisfaction de ce besoin ne se présentera pas à nos regards.

§ II

Qui est cette puissance ? Ce ne peut être une force inintelligente, ni une société d'hommes, ni le genre humain prit dans son ensemble.

Une réflexion se présente tout d'abord : si je suis un être subordonné et si en même temps j'ai des besoins, à qui demander la satisfaction de ces besoins si ce n'est à la puissance à laquelle je suis subordonné, comme le fils la demanderait à son père, comme le sujet la demanderait à son roi, comme l'œuvre, si elle était intelligente, la demanderait à l'onvrier ? J'ai un maître, puisque ma liberté n'est pas sans limites ; j'ai un auteur, puisque je ne me suis pas fait moi-même. A qui puis-je demander de m'éclaircir, de me soutenir, de me diriger, si ce n'est à mon maître et à mon auteur, quel qu'il soit ?

Qui est mon maître et mon auteur ? De qui suis-je l'œuvre et à qui suis-je subordonné ?

Mon maître et mon auteur serait-il une force inintelligente, inconsciente, aveugle ; la résultante d'un ensemble de phénomènes physiques ; quelque chose en un mot qui ne connaît ni n'entend, qui m'écrase, comme dit Pascal, mais qui ne sait pas qu'il m'écrase ?

Alors, mon besoin n'est pas satisfait. Je rencontre là une force qui me contraint, non une intelligence qui me dirige. Il n'y a là qu'un fait ; il n'a pas une loi ; il n'y a pas une règle pour ma liberté, puisque cette force elle-même n'est pas libre. Il n'y a pas là un appui, un aide, une consolatioa, puisqu'il n'y a ni entendement, ni volonté, ni amour, ni haine, ni colère, ni compassion, en un mot ni sentiment ni pensée. Le criminel qu'on va décapiter peut implorer la pitié de son bourreau, il n'implore pas la pitié de la hache.

Mais nous pouvons être tranquilles, cette hypothèse est inadmissible. Quoi donc ! moi, être secondaire, j'aurais l'intelligence, et mon souverain et mon auteur n'aurait pas l'intelligence ! Moi qui pense j'aurais été produit, mais sans une pensée, et je serais gouverné sans une pensée ! Un fait brutal, inerte, irrationnel, aurait créé le monde aurait déposé un germe bien obscur, le germe de la race humaine, et ce germe se serait trouvé contenir la raison, la pensée, l'intelligence présentes en lui ! Dans la mythologie, Prométhée avait dérobé le feu du ciel, mais avant lui le feu existait. Il faudrait maintenant admettre que Prométhée aurait dérobé du ciel le feu de la pensée qui n'y existait pas. Il aurait volé la raison à un Jupiter dépourvu de raison, et l'intelligence à une Minerve de pierre ! Je serais, moi intelligent, l'œuvre et l'esclave d'un Dieu inintelligent ; moi doué de volonté, l'œuvre et l'esclave d'une force sans volonté ; moi qui ai la conscience de mon être, l'œuvre et l'esclave d'un être inconscient ! C'est impossible.

Mais voici une autre hypothèse :

Mon maître, mon auteur ne pourrait-il pas être une force collective, une réunion d'êtres semblables à moi, un tout dont je ferais partie et qui s'appellera, si vous le voulez, famille, société, nation, genre humain ? Cela a été dit sur l'autre rive du Rhin ; cela a été répété sur notre rive. L'anti-christianisme français n'est depuis longtemps qu'un servile écho de l'anti-christianisme allemand. L'humanité est Dieu et n'y a pas d'autre Dieu qu'elle, voilà ce qu'ont dit Feuerbach, Guillaume Marr, Hégel lui-même.

L'humanité, quelque sens qu'on attache à ce mot, serait donc mon

autenr et mon maître ! Mon auteur ! Non personne ne le soutiendra, Ce sont les hommes qui composent l'humanité ; ce n'est pas l'humanité qui a fait les hommes.

Mon maître ! Mais tout ce que vous appelez famille, société, nation, genre humain, qu'est-ce donc ? Des hommes comme moi, subordonnés comme je le suis, sujets aux mêmes ignorances, aux mêmes faiblesses, aux mêmes égarements. Sans doute, de notre rapprochement peuvent naître partiellement la lumière, la direction, le soutien. Mais ce ne seront jamais que des lumières acquises, imparfaites, bornées ; des forces limitées par une autre force, un appui comme celui que se prêtent l'un à l'autre deux arbres prêts à tomber

Il ne peut se faire que tous soient d'une autre nature. La société sera peut-être un but pour l'homme ; mais quel est à son tonr le but de la société ? La société peut imposer des règles à l'individu : mais quelle est sa règle à elle, et quel est le droit d'où émane la règle qu'elle m'impose ? La société peut faire à l'individu sur son origine tel récit mythologique qu'il lui plaira ; mais, si l'individu ne sait rien, la société, que sait-elle ? et que peut-elle lui enseigner avec certitude ? La société peut lui promettre paix, sûreté, prospérité, honneur, gloire, immortalité ; il lui est loisible de tout promettre, mais non pas de tenir. Lui demandra-t-elle la sûreté, elle qui a toujours à se défendre ? la science, elle qui ne sait que ce que savent les individus ? l'abondanc, elle qui a toujours à lutter pour sa propre vie ? l'immortalité, elle qui est sujette à la mort ?

Je puis même dire ceci : La société, à bien prendre, est mon inférieure loin d'être ma souveraine. Elle a moins de durée et moins de portée que moi. Je lui appartiens peut-être pendant les cinquante ou soixante ans de ma vie terrestre, mais si je vis au-delà, je lui échappe et je la domine. Son domaine est, s'il s'agit de la famille, une maison ; s'il s'agit de la nation, un coin de la terre ; s'il s'agit du genre humain, notre planète. Mais ma pensée va bien au-delà. Au delà du domaine de la société, soit dans l'espace, soit dans le temps, s'étendent des espaces infinis et des siècles sans nombre. Et il est dans notre nature, dès qu'un espace limité se présente à nous, de pousser notre pensée au delà. Les limites, comme je l'ai dit, sont pour nous une invitation à aller plus loin et nous courons vers l'illimité. Il y a là un besoin que la société humaine ne contentera jamais ; si grande qu'elle soit, nous concevrons toujous quelchose au delà d'elle. Elle ne peut donc être ni notre principe, ni notre fin, ni le terme suprême de notre pensée et de nos désirs.

Voilà ce que me dit mon sens intime et la conscience que j'ai du but de mon être. Mais on dira peut-être : " L'humanité n'est pas seulement une aggrégation d'hommes, c'est un être, un être à part, un être supérieur, un être immortel. Cette immortalité et cet infini que nous cherchons partout, nous pouvons les trouver là, dans la société où nous vivons, dans la grande âme dont notre âme n'est qu'une partie, dans la grande vie dont notre vie est une faible émanation, l'humanité est à elle-même son principe et sa fin. L'homme est sujet, mais l'humanité est souveraine : l'homme a besoin d'adorer, mais l'humanité est le dieu qu'il doit adorer." On l'a dit expressément de nos jours, c'est en ce sens que l'humanité est un dieu et qu'elle est Dieu.

Nous serait-il possible de tenir un compte sérieux d'une telle hypothèse ? En vérité, si vous croyez cela, Messieurs les philosophes, ne parlez pas trop haut, je vous prie, car si, en dehors de notre petite planète, il y a, comme cela est très possible, des êtres intelligents, et si, comme cela est possible encore, ces êtres, doués de facultés supérieures aux nôtres, se doutent quelque peu de ce qui se passe dans notre monde, tandis que nous ne savons rien de ce qui se passe dans le leur, savez-vous qu'un rire inextinguible comme celui dont parle Homère parcourra les sphères éthérées à cause de notre outrecuidante prétention ? " Comment donc ! l'humanité souveraine ! l'humanité Dieu ! Qu'elle commence donc par user envers elle-même du droit de grâce, et par révoquer la sentence de mort portée contre ses membres ! Qu'elle décrète la suppression des maladies, des tempêtes, des grêles, des incendies, des naufrages ! Elle est ravie de son progrès, elle s'admire, elle s'éprend d'enthousiasme pour elle-même : pourquoi ? Parce que au bout de cent cinquante générations ou davantage, elle est arrivée à exploiter dans des conditions passables une moitié environ de la partie habitable de sa petite planète ; parce qu'après un travail de cinquante siècles au moins, elle croit avoir diminué de huit ou dix pour cent les chances de destruction qui pesaient sur elle ; parce qu'elle a enfin découvert quelques auxiliaires bien simples, bien peu cachés, que la bienveillante nature avait mis à sa disposition et auprès desquels pendant cinq ou six mille ans, elle avait passé continuellement sans les apercevoir. Mais le mal que lui font les éléments n'est rien auprès du mal qu'elle se fait à elle-même. Elle serait délivrée de tous les autres fléaux, qu'il lui resterait le plus grand de tous, c'est-à-dire, elle-même. Par la guerre, par la débauche, par tous les genres de crime et de folie,

l'humanité est en état permanent de suicide. Et ces progrès des derniers siècles, pour quoi ont-ils été tant retardés, si ce n'est parce que l'humanité faisait passer avant tout l'important devoir de se déchirer ? Si Caïn eût vécu fraternellement avec Abel, le génie de celui-ci, la cupidité de celui-là, leur eût fait découvrir bien vite l'usage des métaux que la géngration suivante est parvenue à s'approprier. Si les Romains et les Carthaginois n'eussent mêlé Archimède dans leurs vaines querelles, et si un caporal de l'armée de Marcellus, pour amour pour sa consigne, n'eût tranché la tête du savant ; la vapeur eût pu être connue ou, pour mieux dire, employée deux mille ans plutôt. Si, une fois seulement dans la vie d'une nation, on eût pu réunir une centaine d'hommes possédant la science de leur temps, leur assurer cinquante ans de loisir et de liberté pour s'occuper d'améliorer par la science la condition de la race humaine : ils n'eussent pas eu de peine, soyez-en sûr, à vous donner plus tôt et l'imprimerie que Cicéron semble avoir devinée (1), et l'emploi de la vapeur que le pape Gerbert a connu, et la poudre à canon dont Roger Bacon vous donnait déjà la formule, et les chemins de fer qu'il vous a annoncés. Toutes ces forces à peine cachées au sein de la nature, tous ces germes qui couvaient dans quelques intelligences, qui les a si souvent arrêtés, étouffés, méconnus ? Qui en méconnaît, arrête, étouffe beaucoup d'autres, lesquels sont presque à la surface de la nature et de la science, mais ne se produiront que bien tard ou ne se produiront jamais ? Qui a si longtemps laissé et laisse encore se perdre de telles sources et de tels trésors ? C'est l'humanité elle-même avec ses passions sensuelles et égoïstes, avec sa rage de destruction, avec ce double glaive qu'elle tourne perpétuellement contre son propre sein, le glaive de la débauche et le glaive de la haine, avec cette ardeur pour se détruire et pour se souiller qui domine chez elle tous les intérêts. Et ces forces même si tardivement acquises, ces forces qui en elles-mêmes sont bonnes, que deviennent-elles entre les mains de l'humanité ? Elles servent un peu à son bien, beaucoup à son mal. L'humanité les emploie pour faire face aux nécessités de sa vie, mais autant et davantage pour l'accomplissement de son œuvre de mort. Elle s'en fait des armes pour se défendre, mais encore plus des armes pour se détruire. A chaque découverte nouvelle, elle a hâte de se demander quel parti elle en tirera contre ses ennemis c'est-à-dire contre ses propres membres ; et de tous les progrès possibles, le plus

(1) Voyez, plus bas, la note, page 46.

recherché, le plus étudié, celui qui excite l'émulation la plus grande et reçoit les plus hautes récompenses, c'est le progrès dans l'art de tuer les hommes. Quoi donc ? c'est cet être si borné, si court, si contrarié de toutes parts qui s'intitule souverain ; c'est cet être si ennemi de lui-même qui se déclare la sagesse et la raison absolue ; c'est cet être si insensé qui se déclare Dieu ? En vérité, c'est un plaisant Dieu. . . "

Voilà ce qu'on pense là haut si on nous voit et si on nous entend ; ou plutôt, voilà ce que nous pouvons dire, même ici-bas. Laissons-là ces rêveries de déification de l'humanité. Le paganisme était mal inspiré quand il déifiait un Jubiter ou un César, c'est-à-dire des hommes. La philosophie moderne est plus mal inspirée encore quand elle déifie l'humanité. L'humanité, ce sont des hommes, de pauvres hommes, sujets à beaucoup de maladies, d'ignorance et de misères, ayant cependant parfois de la bonne volonté et parfois un peu de génie ; mais malheusement n'agissant pas et ne pouvant agir d'accord, se contrariant les uns les autres, souffrant chacun de ses propres passions et des passions d'autrui, obligés de se défendre les uns contre les autres, de se combattre, de se donner mutuellement la mort. Cela fait que beaucoup de bonne volonté, beaucoup de génie, beaucoup de science se perd. Mais que voulez-vous ? Quand on est un milliard d'êtres libres, on a peine à agir tous de concert ; et on ne pourrait agir tous de concert que sous l'action d'une force despotique, qui, par son existence même, annulerait tout génie, toute science, toute bonne volonté.

Nous sommes donc, nous individus, excusables de ne pas faire mieux ; nous pouvons même nous savoir gré des progrès que nous avons accomplis malgré les immenses difficultés dont nous sommes entourés. Oui, ce que nous avons su opérer peut nous faire quelque honneur si nous ne sommes que des hommes, mais nous en fait bien peu si nous sommes un Dieu. Si au lieu de n'être que des êtres individuels, nous sommes un ; si l'humanité est une ; à plus forte raison si elle est divine ; si elle a une volonté et un génie ; si, par une délibération suprême, elle dirige l'action commune des êtres humains, et si nous jugeons cette divinité par ses actes, par les résultats qu'elle obtient et par le temps qu'elle met à les obtenir : mon Dieu ! quelle bonne volonté impuissante ! quel pauvre génie ! quelle délibération aveugle, mal conduite, contradictoire, insensée ! Comme celaressemblə peu à la sagesse, à la toute-puissance, à la raison suprâme que nous représente le nom de Dieu !

Ce n'est donc ni dans une force inintelligente, ni en nous-mêmes, ni dans ce qu'on appelle, en Français germanique, la collectivité humaine, que nous devons chercher notre souverain, encore moins notre auteur. Je l'ai dit trop longuement en vérité, tant la chose était claire. Il ne fallait pas tant de raisonnements pour me dispenser d'adorer l'humanité qui n'est que ce que je suis, et d'adorer le hasard, c'est-à-dire la force inintelligente qui est moins que moi.

Cte de CHAMPAGNY.

(A suivre.)

L'HÉRITAGE DE L'ONCLE BROC

(Suite et fin.)

— C'est affreux ! mais cet ami, lui en voulait donc ?

— Il voulait se marier...

— Avec la même jeune fille... Oh ! mère, c'est abominable, reprit Cécile, ne pouvant plus se contenir.

M. Saint-Hubert s'était tu et jouissait de l'effet de sa narration. Mme Cernay, plus émue elle-même qu'elle ne voulait le laisser paraître, s'écria aussitôt :

— Nous ne sommes point riches, aussi notre offrande pour vos intéressants prisonniers ne sera-t-elle point aussi forte que vous l'avez peut-être espéré.

— Madame, vous le savez comme moi : ce qu'on donne importe peu, c'est la façon dont on donne, qui fait le prix de la charité.

Et heureux d'avoir trouvé à placer cette pensée qui, pour n'être plus jeune, n'en est pas moins juste et qui émut le cœur de Mme Cernay, M. Saint-Hubert ajouta :

— Je dois vous déclarer, d'ailleurs, que je n'accepte personnellement aucune souscription ; je viens simplement recueillir des adhésions morales. Vous aurez donc tout le temps de consulter vos moyens et vos forces, avant de rien donner à l'œuvre ; mais je puis me mettre à votre à votre disposition, si vous désirez voir par vous-même nos prisonniers. Une visite d'âmes charitables leur est sensible : " c'est une aumône aussi que la pitié," a déclaré un moraliste ; je pourrai, quand vous le désirerez, vous faire parcourir Clichy. Vous toucherez du doigt bien des misères intéressantes, votre obole alors pourra se mesurer à la pitié que vous auront inspirée d'injustes infortunes.

— Ah ! oui, mère, il faudra y aller... le vieux négociant mérite

va se perdre bientôt dans la mort et dans la ruine! Si jamais un peuple fut grand, ce fut le peuple romain ; et cependant qui de nous regrette de n'avoir pas été Romain ? En fait, les nations ne sont pas immortelles. L'histoire compte beaucoup de nations éteintes, et parmi elles, celles qui furent les plus grandes ; l'histoire compte non seulement des nations éteintes, mais des nations oubliées, et parmi elles, quelques-unes qui furent des plus puissantes. Les croyants savent qu'il y a une autre vie pour les âmes, mais il n'y en a pas pour les peuples ; l'homme, et non la nation, peut se croire immortel ; l'homme est plus grand que la nation.

Immortalité du nom, de la famille, de la nation, ce sont donc trois rêves. Et cependant quelle puissance ces rêves ont exercée sur les destinées humaines! Il n'en serait pas ainsi s'ils n'attestaient un besoin commun, universel, légitime, nécessaire. Ils attestent le besoin de l'éternel et de l'infini, comme chez l'homme qui meurt de soif dans le désert, le cauchemar qui présente à sa vue des sources d'eau vive atteste la réalité de sa soif. S'il y a tant d'immortalités chimériques dont le rêve a repu tant de millions d'âmes humaines, c'est qu'il y a une immortalité véritable pour laquelle toutes les âmes humaines étaient faites. Nous ne pouvons nous passer de l'infini. Ceux qui ne comprennent que la terre veulent l'infini sur la terre. Ceux qui ne voudraient ne croire qu'en la matière font la matière éternelle. Ceux qui ne veulent pas de Dieu font de l'humanité leur Dieu. Qu'on fasse ce qu'on voudra, qu'on matérialise, qu'on rétrécisse, qu'on abaisse toute chose, on n'échappera pas à l'idée de la nécessité de l'infini. Nous ne saurons jamais vivre sans un infini devant nous et au-dessus de nous.

Tels sont donc les besoins de mon âme :—Je suis dépendant ; donc j'ai besoin de savoir de qui je dépends.—Je sais que j'ai à marcher ; donc j'ai besoin de savoir vers quel but.—Je me sens dans les ténèbres et facile à égarer ; je réclame un guide et une lumière.—Je me sens faible et facile à abattre ; je demande consolation et soutien. Connaissance, règle, soutien, voilà les trois choses, que, savantes ou ignorantee, jeunes ou vieilles, plus faibles ou plus fortes, les consciences, même maigré les volontés, réclameront toujours comme les corps réclameront toujours le pain. Mais, si j'ai assez de raison pour comprendre ce qu'il me faut, je n'ai pas assez de puissance pour me le donner à moi-même et surtout pour me le donner selon cette mesure de l'infini et dans cette corrélation avec l'infini que souhaite mon âme. La nature finie, ne trouvant pas sa satisfaction en elle-

qu'on lui vienne en aide... L'inventeur aussi, naturellement, dit-elle d'une voix un peu plus rapide.

— Eh, bien, Mesdames, dimanche, si vous voulez...

— Parfaitement, Monsieur, répondit Mme Cernay, vivement ravie du langage et des excellentes façons de M. Saint-Hubert.

Le lendemain, Saint-Hubert avertissait Raoul Deschamps de la visite qu'il allait recevoir.

Raoul se récria tout d'abord :

— Mais y pensez-vous Plumasson ! Mme Cernay ici avec sa fille ! Mais je ne les connais point !

— Précisément, vous ferez connaissance : c'est la seule façon de lutter contre Grapinet qui, j'ai pris mes renseignements, sera debout dans une huitaine

— Oui, vous avez raison...

— Sur quel ton dites-vous cela, mon cher monsieur Raoul, vous ne trouvez donc plus Mlle Cernay charmante ?

— Elles viendront dimanche ?

— Dimanche ? Oui...

— C'est après-demain ?...

— Vous pensez que ce jour n'arrivera jamais, tant vous êtes impatient. Ecoutez-moi bien monsieur Raoul, je m'y connais : j'ai vu Mlle Cernay de plus près que vous encore et je vous affirme, dans toute la sincérité de ma conscience, que si j'étais plus jeune et plus riche je n'aurais pas d'autre femme... et vous êtes bien heureux, vous, d'être pourvu de jeunesse et de richesse.

— Que me dites-vous là Saint-Hubert, y pensez-vous ! répondit Raoul tout ému.

Puis il ajouta, après un moment de silence :

— Comme cela, il faut que je feigne de souffrir et de me mourir d'une invention rentrée ; mes inventions, jusqu'à présent n'ont guère été utiles à l'humanité... Vous n'auriez point dû tromper ainsi Mme Cernay sur mon compte. Enfin, j'en ai bien vu d'autres, et je tâcherai de soutenir mon rôle pour ne pas nuire à l'Œuvre excellente des prisonniers de Clichy. Je donnerai tous les mots d'ordre nécessaires à mon gardien qui est au mieux avec moi. Belin même nous aidera.

Celui-ci était donc tout averti le dimanche quand M. Saint-Hubert amena Mme Cernay et sa fille visiter la prison pour dette.

La veille, Belin, en apportant le repas avec l'urbanité qui s'alliait merveilleusement à sa rondeur physique, avait été avisé ; et comme

il aimait beaucoup les fils de famille — qui rarement, dit-il, étaient ingrats — il consentit volontiers à favoriser l'entrevue du dimanche dans les conditions imaginées par Saint-Hubert.

Le dimanche tout était préparé ;

— C'est effrayant une prison, disait Cécile à sa mère, en franchissant la porte d'entrée ; quand on pense que dans tous ces grands bâtiments, de pauvres gens sont enfermés parce qu'ils n'ont pas eu d'argent pour payer des créanciers ; c'est affreux ! de malheureux ouvriers, de vieux négociants...

— Et de jeunes inventeurs surtout, ajouta M. Saint-Hubert ! Ah ! je vous présente M. Belin, un des plus estimés gardiens de l'établissement.

En effet, c'était bien le sieur Belin, fumant au milieu de la cour de cette bonne petite prison, facile à l'entrée sinon à la sortie.

Il salua avec obséquiosité.

— L'Œuvre des prisons de Clichy, dit Saint-Hubert.

— Ah ! je reconnais bien Monsieur, reprit en souriant Belin, c'est la providence des prisonniers ; Mesdames, vous ne sauriez mieux placer qu'entre les mains de ce digne et vénérable homme, les aumônes pour le rachat des captifs dont je suis le fidèle serviteur. Je serais, moi aussi, membre de l'œuvre, mesdames, si je n'étais point fonctionnaire.

— Il est bien stylé, pensa Saint-Hubert.

Belin montra de la main un couloir et précéda l'honorable société pour attirer l'attention des visiteurs sur quelques infortunés plus dignes de pitié que les autres.

On marchait dans un couloir sombre où s'espaçaient à peu de distance les unes des autres les portes bardées de fer qui faisaient frémir Cécile.

— Et tout cela est habité ?

— Oui, mademoiselle, dit Belin avec orgueil, les affaires marchent, vous pouvez le croire, c'est-à-dire non, elles ne marchent pas, puisque tous ces gens-là n'ont pas su faire les leurs...

— Marchons, nous, en tous cas, dit à part soi Saint-Hubert, et sans trop nous amuser aux portes.

— Tenez, voilà la cellule qu'occupa Pétrus Borel, un homme de génie !

— N'est-ce point là aussi où fut enfermé Ouvrard, sous le premier empire ?

— Je ne sais trop où il logeait, mais il devait avoir un appartement complet... Ah! voici le préau.

Une bouffée d'air, un coin du ciel annonçaient la cour intérieure de la prison — très gaie d'ailleurs, presqu'un jardin — et précisément Belin et les visiteurs allaient s'y engager quand des chants retentirent, et firent rétrograder le gardien qui avait déjà posé le pied sur les marches.

Il pensa que pour apitoyer ces dames, il n'était point nécessaire de leur montrer trois gaillards sablant un petit petit verre de vin de Saumur, en dégustant des huîtres sous un bosquet. Ceux-là, leurs créanciers mangeaient peut-être du pain sec, ou en tous cas menaient une vie moins joyeuse. Eux, ils avaient trouvé, ces débiteurs sans souci, un moyen de s'acquitter qui n'était point trop désagréable ; ils en usaient le plus joyeusement du monde, grâce aux tolérances du réglement.

— On dirait qu'on chante par là, dit Mme Cernay.

— Le dimanche seulement, reprit Belin qui fit prendre rapidement un autre couloir.

Le gardien ouvrit plusieurs portes et montra entre autres un vieux négociant, pauvre diable, heureux de recevoir quelques pièces de monnaie pour acheter du tabac. Que l'Œuvre des prisons était donc une excellente chose qu'elle permît ainsi de soulager ces misères ! Elles étaient véritables celles-là. Mais Belin, pour ces misérables clients, n'avaient plus ces rondeurs aimables de gestes et de paroles dont le déploiement enveloppait les prisonniers de bonne prise.

Cependant on arrivait tout doucement, de misère en misère, à la cellule de Raoul Deschamps.

Malgré les paroles de pitié bien sincères de Mme Cernay et de Cécile, Saint-Hubert sentait bien que la plus grande curiosité de cette visite à Clichy était le jeune inventeur dont il avait raconté, chez Mme Cernay, l'histoire lamentable, et à qui il avait ainsi donné la double auréole du génie méconnu et de l'amoureux trahi. C'était la meilleure manière de lutter contre la façon sentimentale dont Bertrand avait fait lui-même sa cour à la jeune fille.

Belin s'arrêta devant une porte que Cécile trouva bientôt plus cruellement triste qu'aucune autre porte de prison ; et il prit un ton presque larmoyant :

— Mesdames, et vous, monsieur le zélateur de l'Œuvre des prisonniers de Clichy, j'attire votre attention spéciale sur le prisonnier de cette cellule ; le lieu, en lui-même, est d'ailleurs intéressant, par le

souvenir qu'il rappelle, et vous me permettrez d'en être fier, comme Français d'abord, comme fonctionnaire du service pénitentiaire ensuite ; c'est là que fut enfermé Sauvage, l'inventeur de l'hélice appliquée au bateau à vapeur, oui, c'est là que ce pauvre Sauvage fut incarcéré par des créanciers sans pitié.

Et Belin se retourna vers la porte comme s'il regardait une tombe.

Cécile était, elle, bien réellement touchée.

— Et voyez l'ironie du sort, c'est également un inventeur que l'on a mis dans cette chambre de la prison.

— Bien amené pensa Saint-Hubert.

— Puis il a été frappé par d'autres malheurs encore, de ceux qui se sentent mieux qu'ils ne s'expliquent. Je les raconterais bien si ces dames étaient moins émues.

Saint-Hubert jugea Mme Cernay suffisamment préparée.

— Ouvrez donc, mon ami, dit-il, mais auparavant, avertissez ce jeune homme et demandez-lui s'il veut recevoir notre visite.

Si Raoul Deschamps voulait leur visite !

Il y avait deux jours qu'il l'attendait ! Mais d'abord, d'étranges timidités luttaient chez lui contre le projet imaginé par Saint-Hubert. Tromper Cécile lui semblait mal ; la voir en face lui semblait désirable, mais difficile à soutenir convenablement. Il craignait qu'il n'échappât à sa nature mal accoutumée aux situations graves, aux délicates contraintes, quelque mouvement qui déplût à Cécile. Il aurait préféré rester un mois de plus en prison que de lui déplaire. Hier encore ne regrettait-il point l'absence d'une glace dans sa cellule.

Jamais, jusqu'ici, Raoul ne s'était senti aucun mouvement de coquetterie.

— Mais que vais-je dire à ces dames ? Je ne les connais pas ! et si je reste muet comme les carpes de Fontainebleau je vais passer pour mériter mon sort, car la première qualité d'un inventeur, doit être de trouver quelque chose à dire. Vraiment Saint-Hubert aurait bien pu me consulter avant de monter sa machination singulière.

D'un autre côté s'il pouvait arriver par là à détruire Bertrand Grapinet dans l'esprit de Mme et surtout de Mlle Cernay, il ne regretterait rien assurément !

Il désirait et redoutait cette visite ; et quand il entendit les pas et la voix du gardien donnant des explications en face de sa cellule il devint nerveux et agité.

— Puisque c'est entendu, répondit-il avec humeur à Belin qui annonçait les visiteurs, qu'ils entrent.

Saint-Hubert, un peu majestueux, fit son apparition en souriant.

Mme Cernay ensuite : elle eut besoin de dire à Cécile : " mais entre donc ma fille ! " Elle se sentait elle aussi de curieuses timidités.

Cécile entra la voilette baissée, toute rougissante.

Raoul ne savait vraiment quelle attitude prendre.

— Nous vous demandons pardon, monsieur, dit le rassurant Saint-Hubert de sa voix ponçive, si nous troublons vos méditations : elles seront fécondes, je le crois, si elles répondent aux premières qui n'ont été stériles jusqu'ici que par suite de votre mauvaise chance.

Raoul baissa la tête, un peu ennuyé de cette mise en scène.

Mme Cernay prit la parole, et avec ce tact des femmes naturellement bienfaisantes :

— Nous sommes indiscrètes sans doute, veuillez bien m'excuser monsieur, on nous a raconté votre histoire, qui nous a vivement touchées. Peut-être vous est-il agréable de savoir que l'on s'intéresse à vous.

Raoul salua : il était embarrassé, il remercia avec des phrases qui s'embarrassaient l'une l'autre. Il regardait à la dérobée Cécile qui baissait son petit nez blanc et frais ; elle se sentait saisie d'une impression toute nouvelle.

Saint-Hubert observait. Il ne se trompait pas. Pour lui c'était chose faite. Cécile se retirait de là du plomb dans l'aile comme un ange qu'on aurait blessé.

Raoul Deschamps, outre l'auréole du malheur immérité que les racontages de Saint-Hubert lui avaient mis au front, était bien fait de sa personne et fort présentable cavalier. Après cette scène, Bertrand pouvait chercher ailleurs.

Les visiteurs se retirèrent bientôt ; mais Raoul chercha en vain un dernier regard sous la voilette de Cécile. Il remarqua seulement le mouvement gracieux qu'elle fit en appuyant sa jolie main gantée sur le coin de la table.

Et après le départ, quelle ne fut pas le surprise de Raoul d'y voir briller un louis.

— Oh ! ce louis posé discrètement sur le coin de cette table ! Ce louis de la charité : un objet de toilette sacrifié, un plaisir abandonné pour lui, par elle — pour lui qui venait de jouer une comédie pour surprendre sa pitié naïve.

Il se trouvait indigne d'elle, inférieur à elle. Il se sentait transformé ; depuis deux jours il pensait à elle ; il allait en rêver maintenant, dans le calme forcé de sa prison. Il n'aurait pas donné ce louis d'or pour une fortune, pour tout l'héritage de l'oncle Broc.

En sortant, Mme Cernay était accaparée par Belin, qui lui faisait l'éloge de la prison. Pendant ce temps, Saint-Hubert parlait du du jeune inventeur à Cécile Cernay :

—Mais enfin, lui disait celle-ci, pour cacher son trouble réel par une question en l'air, quelle est donc l'invention qui a mené ce jeune homme à Clichy ?

— L'art d'avertir, en glissant des billets dans les poches, les jeunes filles qui vont se tromper.

Et il la regarda en souriant : elle était devenue toute pâle...

— Alors je connais l'ami qui a du le trahir.

— Oui, c'est M. Bertrand Grapinet.

— Merci, monsieur.

XIV

Cécile, au sortir de sa visite à la prison de Clichy, était toute méditative. Elle n'avait jamais, on le sait, éprouvé pour Bertrand un sentiment d'affection réelle : elle ne l'eût en tout cas éprouvé que par devoir, par inexpérience.—Maintenantelle se sentait tout autre sollicitée qu'elle était par un mystère, par un inconnu, qui lui plaisait et la transformait. Sa poitrine se soulevait, grosse de soupirs.

Le soir elle ne mangea point ; elle se retira de bonne heure dans sa chambre.

— Qu'est-ce que tout cela veut dire ? se demanda-t-elle une fois enfermée dans les blancs rideaux de son lit de pensionnaire.

Comment ce jeune homme de génie, si malheureux a-t-il eu le temps de s'intéresser à moi !... Quant à la trahison de M. Grapinet, je la comprends... mais comment celui qu'il a si indignement trahi a-t-il pu m'avertir par ce billet, que j'ai bien eu tort de livrer, car enfin c'est moi qui suis la cause de tout... Bertrand ne l'eût pas fait mettre en prison, si par ma faute je ne lui eusse donné ce motif de jalousie... c'est vrai je suis la plus coupable... je suis coupable.

Et elle se disait encore.

— Pourvu qu'il ne s'offense pas du louis que j'ai laissé sur sa

table... Quand viendront pour lui les temps heureux, ce secours lui paraîtra bien mesquin, peut-être bien ridicule.

Sommeilla-t-elle après ces réflexions ? s'endormit-elle ? En tout cas, ces pensées qui se croisaient dans son cerveau et ses rêves se mêlèrent étroitement tant ils se ressemblaient...

Elle avait éprouvé, on s'en souvient, un petit regret d'avoir cédé à un sentiment de respect pour sa mère, et livré l'avertissement écrit au crayon, sur une feuille volante, par Raoul. Maintenant ce regret était presque du remords, — mais un remords adouci par un espoir qu'elle sentait n'être pas menteur.

Le lendemain, Mme Cernay dit à sa fille.

— Il y a trois jours que nous n'avons vu M. Grapinet, serait-il malade ?

Cécile fit une petite moue.

Elle avait l'air de dire à sa mère qu'elle ne s'était pas beaucoup aperçue de cette absence ; au fond, maintenant, elle se demandait si les choses qu'elle avait apprises la veille concernant le jeune inventeur n'étaient pas pour quelque chose dans cette interruption des visites de Grapinet.

Saint-Hubert vint à point dans l'après-midi de ce même jour ; il venait porter les remerciements de M. Raoul Deschamps à ces dames.

En entendant prononcer ce nom, Mme Cernay ne put s'empêcher de paraître intriguée.

— Oui, reprit Saint-Hubert, il est le fils de M. Deschamps de la Sorbière, le gros agriculteur bien connu des environs de Rennes.

A ce mot de la Sorbière, les deux dames se regardèrent encore avec une vive surprise. M. Saint-Hubert continua à parler de Raoul, et raconta avec quelque variante son duel avec Grapinet qu'il nomma également.

Nouvel étonnement de Mmes Cernay.

Il dit aussi combien ces dames avaient plu à Raoul. Il sut faire entendre à Cécile avec délicatesse le sentiment sincère du jeune homme pour elle. La mère souriait. Et quand Saint-Hubert se fut retiré, les deux femmes étaient charmées, et elles ne parlèrent pendant tout le reste de la journée que de M. Raoul Deschamps.

De son côté, Bertrand Grapinet était furieux.

Il avait compté que l'incarcération de Raoul le délivrerait d'un rival, mais il pensait que pendant ce temps, lui, il pourrait agir, presser les choses, peut-être en finir. Il avait compté sans le retard

de Mériot et sans ce malencontreux coup d'épée qui l'avait retenu chez lui, cloué dans son fauteuil ; la blessure, du reste n'était pas profonde et au bout d'une dizaine de jours il s'était présenté chez Mmes Cernay.

Il s'était jusque-là excusé en invoquant un prétexte, mais il comprit bien vite que les dispositions étaient changées à son égard.

Quand il parla de son absence, pour s'en excuser une seconde fois de vive voix, il remarqua un sourire.

Lorsqu'il demanda à Mme Cernay la permission de présenter ses devoirs à Cécile qui, en l'entendant venir, s'était retirée dans sa chambre, il fut répondu que Cécile était absente de la maison.

Bertrand Grapinet eut en vain voulu se faire illusion ; il recevait le lendemain une lettre qui ne lui laissait plus aucun doute ; c'était un congé à peine déguisé.

En vain, Bertrand Grapinet demanda des explications à Mme Cernay, elle ne put lui répondre ; elle crut cependant pouvoir affirmer que rien n'ébranlerait la résolution de sa fille.

— Mais, reprit Bertrand Grapinet à bout d'arguments, c'est un beau parti que Mlle Cécile Cernay refuse. Bien des jeunes filles, plus riches, ajouta-t-il avec fatuité, ne négligeraient pas l'occasion offerte, pour accepter une position enviable, une belle situation de fortune.

— Lui avez-vous fait valoir cette dernière raison ?

— Oui, certainement.

— Et qu'a-t-elle répondu ?

— Dame, ce que vous lui avez dit bien des fois vous-même, " la fortune ne fait point le bonheur," ou quelque chose d'approchant, qu'elle aura lu dans les livres que vous lui prêtiez...

— C'est vrai, c'est vrai, je le lui ai dit, mais c'est moi qui cherchais le bonheur loin de la richesse, en la choisissant pauvre ; et mon désintéressement aurait dû la toucher... Mais ne pourrai-je pas au moins lui parler un moment ?

L'excellente Mme Cernay ne pouvait donner d'autre réponse à Bertrand Grapinet, et c'est avec un bien réel embarras qu'elle lui apprit qu'il ne pouvait revoir Cécile. Son obstination résistait à toutes les raisons maternelles.

Bertrand partit, déchirant de fureur son gant dans l'escalier.—Ne pas pouvoir obtenir même de donner une explication ! — Une lettre ? — elle resterait évidemment sans réponse comme les demandes de vive voix que je viens d'adresser à Mme Cernay.

— Mais qui donc peut m'avoir desservi à ce point que tout vient ainsi à rompre soudainement, lorsque tout s'annonçait si bien.

Et il cherchait.

Raoul Deschamps lui revint à l'esprit.

— Mais non, ce ne peut être lui... puisque j'ai pris soin de le mettre hors d'état de nuire. Il est actuellement à Clichy entre quatre murs, peu en état assurément de donner des crocs-en-jambes à mes projets de mariage.

C'est en quoi précisément Bertrand se trompait, car Raoul depuis le matin était libre. Monsieur son père avait bien voulu signer l'*exeat* au grand contentement d'ailleurs, des créanciers.

XV

Un matin que M. Deschamps père se promenait dans son beau domaine, il vit arriver avec surprise, mais avec plaisir, M. Grapinet, son avoué et son ami.

— Et quel bon vent vous amène ? lui dit-il, voilà longtemps que je ne vous ai vu à la Sorbière, je vais vous montrer tous les aménagements nouveaux dont je l'ai embellie.

M. Deschamps ne se lassait point de promener chez lui ceux qui lui rendaient visite : il ne manqua point de montrer à Me Grapinet son beau logis, solide et massif, qui dominait l'immense servitude.

Les granges, les écuries, concordaient admirablement, et Me Grapinet qui avait quelque chose de très délicat à communiquer à M. Deschamps, faisait semblant d'admirer, mais ce n'était point sans une arrière-pensée fâcheuse.

— Est-ce dommage ! murmura-t-il enfin.

— Hein ! fit M. Deschamps.

— J'ai dit : Est-ce dommage de se donner tant de peine pour les arrangements dont on ne profitera pas toujours.

M. Deschamps se mit à rire.

— Ah ! ça, mais voilà de la haute philosophie Me Grapinet, nous connaissons depuis le collège l'instabilité des choses humaines..... mais vous n'êtes pas pressé, il faut que je vous montre mon étable, quarante bêtes à cornes, je défie de trouver mieux dans les environs.

Me Grapinet suivit M. Deschamps à l'étable que celui-ci voulait lui faire visiter.

— Vous êtes bien aimable d'être venu me voir, disait M. Deschamps... Et vous n'êtes point gentil de me rappeler que l'homme est mortel et qu'il lui faudra quitter un jour ou l'autre les biens auxquels il tient tant...

Mais j'ai encore bon estomac, Dieu merci... tenez, voyez quel coup d'œil !

Les portes de l'étable, ouvertes à deux battants, laissaient voir en effet un pittoresque tableau : des bêtes bien encornées en bel état, rangées en file, regardaient de leurs yeux ronds les visiteurs et ruminaient lentement.

— Donneriez-vous beaucoup pour conserver tout cela ? Vous y paraissez tenir !

— Je l'avoue ; mais, mon cher maître, faites-moi le plaisir de m'expliquer maintenant ces réticences... Voyons, que voulez-vous dire ?

— Des choses importantes, monsieur Deschamps ; je viens exprès,

— Importantes ?

— Certes !

— Un procès, peut-être ?

— Un procès ! oui et non, en tous cas vous seriez sûr de le perdre, si vous l'engagiez.

— Vous m'effrayez... Est-ce une plaisanterie.

— Je le souhaiterais pour vous.

— Allons, parlons, franc. Qu'y-a-t-il ?

— Eh bien, il y a que vous avez eu tort de plaider pour ce mur mitoyen dont vous avez remis le sort entre mes mains... adroites, j'ose le dire... et qui savent feuilleter les dossiers.

M. Deschamps se mit à rire d'une façon si retentissante que les poules qui picoraient autour des deux interlocuteurs, conçurent des inquiétudes et s'éloignèrent en caquetant.

— J'ai perdu mon procès, dit-il... Ce n'est que cela ?... En tous cas il y a bien encore quelque petit recours, on le fera durer pour la plus grande gloire et le plus grand profit de la basoche... voici déjà deux ans qu'il traîne d'ailleurs... Mais j'ai de quoi plaider sans vendre la maison et les bœufs... Oh ! Maître Grapinet, laissez-moi rire... je croyais d'abord qu'il s'agissait... je ne sais trop de quoi, mais d'une affaire de première importance. Si vous ne me parlez que de ce petit procès, passons... je vais vous mener dans mes granges, vous allez voir...

— Non mon ami, reprit Grapinet... Je ne voudrais point vous

enlever une joie, cependant le plaisir que vous prenez à me montrer cette belle propriété, me fait mal.

— Je ne comprends plus.

— Vous allez comprendre. Vous m'aviez confié, n'est-ce pas, le dossier de l'affaire du mur mitoyen, titres à l'appui de votre prétention, actes en bonne et due forme, tout cela est bien mais...

— Mais, je n ai fait que suivre un procès que l'oncle Broc avait déjà entrepris ; vous savez bien que lorsqu'il est mort, nous avons trouvé une assignation lancée...

— Parfait, parfait... C'est alors que vous êtes venu porter chez moi ce dossier, dont je vous parle, et si vous pouviez douter que je me sois occupé attentivement de votre affaire, vous en auriez aujourd'hui la preuve, je pourrais dire accablante. Je n'ai pas laissé une feuille de ces papiers sans la prendre entre le pouce et l'index et y promener mes yeux, très bons encore sous leurs lunettes.

— Je n'en doute pas... mais...

— Or, en feuilletant, j'ai trouvé une pièce importante qui aura échappé à l'inventaire.

— A l'inventaire.

— Oui... reprit le cruel avoué, une pièce capitale, un testament de M. Broc, votre oncle.

M. Deschamps devint tout pâle.

— Un testament ! bégaya-t-il, mais l'oncle Broc est mort *ab intestat* puisque moi qui suis son neveu, son seul neveu, son unique héritier naturel...

— Vous étiez dans l'erreur.

— Voyons, voyons, expliquons-nous, je ne comprends pas très bien... vous dites qu'à propos du mur mitoyen...

— ... En feuilletant le dossier...

— ... Vous avez trouvé...

— Un testament de l'oncle Broc, signé de lui et qui vous déshérite.

Un silence pénible suivit la brutale réplique de Me Grapinet. Pendant un instant, M. Deschamps vit tourner autour de lui tous les bâtiments, si bien établis par ses soins avec les deniers de l'oncle. Granges, écuries, logis et servitudes, semblaient danser antour de lui, une valse fantastique et ironique, pendant que Me Grapinet le fixait de ses petits yeux clairs et scrutateurs.

— Eh bien, lui demanda M. Deschamps, que faut-il que je fasse ?

— Rapporter à la succession.

— Tout cela ?

Et M. Deschamps embrassait d'un geste circulaire toute sa magni-exploitation agricole.

— Mais, reprit-il, en essayant de se raccrocher aux branches,cette pièce trouvée dans mon dossier... me paraît étrange. Pourquoi serait-elle là, d'abord.

— Oh ! un mauvais classement de papiers, une circonstance quelconque : l'oncle Broc étudiait cette affaire du mur mitoyen, quand la mort le surprit... enfin elle s'y trouvait et le lieu où l'on trouve un testament ne fait rien à l'affaire, et ne peut infirmer sa validité.

— Mais ce testament serait-il bien de la main de l'oncle Broc ? En êtes-vous certain ?

— Parfaitement.

— Je connais son écriture.

— Moi aussi, j'étais son avoué.

— Voyons, Me Grapinet, vous êtes mon avoué à moi également, et dans votre opinion, puisque vous avez vu la pièce, pensez-vous qu'elle soit absolument à l'abri de tout soupçon... de captation, de folie, que sais-je ?

— Absolument à l'abri de toute contestation, reprit l'avoué.

— Et qui mon oncle Broc instituerait-il son héritier ?

L'avoué répondit lentement, après un moment de silence.

— Vous le saurez.

M. Deschamps fit quelques pas, baissant la tête et regardant Me Grapinet.

— Comment, je le saurai !... Pourquoi refusez-vous de me le dire dès maintenant ?

— Vous le saurez quand on vous le signifiera.

— Cette réticence, Me Grapinet est singulière ; je vous disais tout à l'heure que vous étiez mon avoué, vous êtes aussi mon ami ; vous m'apportez une nouvelle ruineuse, car c'est ma ruine ; et vous me refusez un simple détail, qui ne peut rien empêcher et qui se trouve absolument sans influence sur le fait principal,

— Calmez vons, reprit Me Grapinet... surtout ne soyez pas injuste pour le service que je vous rends. Je venais vous dire que j'ai la pièce entre les mains ; que si l'on vous la signifie, il faudra restituer à la succession tout votre domaine, dont vous avez grande raison d'être si fier... Voilà ! et tout ne tient qu'à moi.

M. Deschamps regarda bien en face l'homme qui lui parlait ainsi:

— Comment, murmura-t-il en répétant ces dernières paroles, il ne tient qu'à vous !

— Sans doute.

— Mais, si vous venez, reprit M. Deschamps, comme représentant tous les intérêts des nouveaux héritiers de l'oncle Broc, avec un blanc-seing et pouvoir de tout traiter, pourquoi me cachez-vous les noms des héritiers.

— Eh ! nous ne nous entendons pas, mon cher Deschamps, reprit Grapinet.

M. Deschamps épongea son front mouillé de sueur.

— Non, non, dit-il, je ne comprends pas.

— Jouons donc cartes sur table : mettez-vous donc à ma place. Vous trouvez dans les papiers de votre oncle ce testament qui vous déshérite... Vous l'auriez trouvé, qu'auriez-vous fait ?

M. Deschamps poussa nn soupir.

— Oh ! d'abord, je l'aurais regardé à la loupe et jusque dans ses plus intimes filigranes afin de voir si la pièce est valable ; puis, que voulez-vous, s'il eût été en tout point régulier, je l'aurais produit... j'aurais averti les héritiers.

— Diable !

Et Me Grapinet regarda M. Deschamps avec un air de doute.

— Oui, oui, répétait celui-ci, s'il y a un testament valable en faveur d'autres héritiers, tout cela n'est pas à moi, c'est bien trop certain... Oh ! mais c'est ridicule, au moins, de cacher des testaments qui se réveillent deux ans après la mort de leur auteur pour vous ruiner. C'est inimaginable, c'est absurde ; mais enfin, Me Grapinet ce qui n'est pas à moi n'est pas à moi.

Me Grapinet le regarda un instant et d'une voix doucereuse.

— Ce n'est pas là parler en homme, mon cher Deschamps, il faut raisonner... Vous êtes l'héritier légal, n'est-ce pas ? Vous êtes en possession ; vous avez travaillé pour accroître cette valeur en nature; et, du jour au lendemain, vous perdez tout, tout absolument, parce que, au moment où la cervelle de votre bonhomme d'oncle battait la campagne, il lui a plu de vous préférer des étrangers...

Et Grapinet ajouta à voix presque basse :

— Voyons, M. Deschamps, je suis seul à avoir connaissance de ce testament... Vous n'y avez pas un sou... Vous y êtes déshérité, mais totalement... Je puis vous rendre le service d'arranger la chose... entre nous...

A ce moment les portes de l'étable monumentale étaient grandes ouvertes, et les petits vachers avec leur veste bleue, l'aiguillon à la main, faisaient sortir toutes les magnifiques bêtes à cornes ; petits

taureaux au cou noir, bœufs aux fanons épais, lents et majestueux, vaches laitières aux pendantes mamelles, défilaient par petits groupes de trois ou quatre sous les yeux de M. Deschamps.

Celui-ci releva la tête et sembla un instant oublier l'avoué.

— ... Entre nous, répétait celui-ci.

— Quelles belles bêtes ! murmurait M. Deschamps.

Puis, comme chassant une idée importune, il se retourna vers Me Grapinet.

— Vous disiez ?

Grapinet avait saisi le mouvement du propriétaire, qui bientôt allait être dépouillé, il crut le moment venu de parler sans ambages.

— Combien croyez-vous que tout cela vaille : bétail, bâtiments et domaine, bois, prés, enfin, tout.

— Tout le domaine ?

— Tout !

— Bien près d'un million.

— Eh bien, monsieur Deschamps, donnez-moi deux cent mille francs et je déchire le testament devant vous.

M. Deschamps devint blême de fureur :

— Comment, comment ! dit-il, c'est à moi que vous proposez cela ? Vous osez venir chez moi, pour me tenir ce langage, me faire une proprossition aussi misérable...

— Partez, maître Grapinet. Partez !

Celui-ci ne s'attendait point à cette sortie, et un peu pâle et embarrassé, il essayait de répondre, mais M. Deschamps, très animé, lui imposait silence :

— Oui, allez, sortez d'ici... Car je suis encore chez moi ; j'y serai jusqu'à ce que le testament ait été produit. Produisez-le donc ; s'il n'est point l'œuvre d'un faussaire, je saurai m'y soumettre ; s'il me paraît entaché de quelque vice originel, je plaiderai. Les juges décideront ; mais vous qui m'offrez ici... Oh ! tenez partez, partez au plus vite !

— Mais...

— Comment, vous pensez que, parceque j'ai la plus belle propriété du pays... Car c'est la plus belle, bien certainement... Parceque je m'y plais, et beaucoup, je volerais pour la conserver ! Car c'est un vol que vous me proposez ; mais je ne suis pas un voleur, pour dépouiller ainsi, quels qu'ils soient d'ailleurs, les héritiers de l'oncle Broc ! Parbleu, avant sa mort, je vivais bien : je vivrai bien après. Adieu Me Grapinet.

Et M. Deschamps tourna les talons au vieux filou d'homme d'affaire, qui ne put que se retirer, confus de ces belles négociations manquées.

XVI

Une fois dans sa voiture et roulant vers Rennes, Grapinet réfléchit à sa situation :

Il échouait donc ! De cette trouvaille, il ne tirerait même pas une épave. On lui sabrait tous ses plans.

Décidément le chantage ne lui réussissait guère.— Comment ! il allait se heurter à un imbécile d'honnête homme, qui aimait mieux risquer de tout perdre, que de faire un petit marché adroit !

— C'est que je suis absolument roulé par lui, disait Grapinet. Que je publie ma trouvaille, il ne m'en revient rien ; que je ne la publie pas, M. Deschamps reste à la tête de son domaine, et le testament n'est qu'un papier nul entre mes mains...

D'un autre côté...

Et Me Grapinet se plongeait plus avant dans ses réflexions, pendant que la voiture roulait vers Rennes et entrait dans la ville.

Il crut bientôt cependant avoir recouvré un espoir de ne pas tout perdre, car à peine arrivé chez lui, il fit préparer sa valise pour Paris. Il allait tenter sans doute un dernier effort auprès des héritiers du mystérieux testament et leur en vendre adroitement la révélation — essayer du moins — de faire une tentative analogue à celle qui venait de si mal réussir tout à l'heure, grâce à la probité de M. Deschamps.

Celui-ci cependant, après sa scène émouvante avec Me Grapinet, s'était enfermé dans sa chambre.

Effaré, sentant crouler toute sa fortune, il songeait, se demandant ce qu'il y avait à faire ; il se préparait déjà à se passer, puisqu'il le fallait, de tout ce qui jusqu'ici avait contribué à la douceur de sa vie, à la commodité de son existence.

L'épreuve était rude surtout à son âge ; cependant il s'inquiétait moins de l'avenir pour lui que pour son fils ; c'était à Raoul surtout qu'il songeait dans son amertume d'homme ruiné. Il faudrait que le jeune homme changeât du tout au tout ses habitudes de flânerie et se mît fermement au travail.

Sans tarder, il écrivit a son fils pour lui apprendre tout ce qui

venait de se passer du jour au lendemain et comment en une heure toute leur belle forsune s'était envolée.

Il lui racontait tout et il insistait sur la nécessité qu'il y avait pour Raoul à se refaire tout un nouveau plan d'existence.

" Nous sommes ruinés, mon cher fils, lui disait-il dans sa lettre, au moins je le crains fort ; tu le vois par les détails que je viens de te donner, il n'y a point de ma faute ; mais songeons au lendemain.

" Reviens vers moi, tu passeras quelques jours à la Sorbière,nous causerons plus longuement ; mon émotion ne me permet pas de t'en dire davantage aujourd'hui. . ."

Cette lettre atterra Raoul.

— Ruiné !. . .

Et il la relisait. . . Oh ! son père, pensait-il, était un homme trop sérieux pour lui faire une aussi cruelle plaisanterie ; mais M. Deschamps ne savait point avec quelle brutalité, en ce moment surtout, cette nouvelle frappait son fils.

Lui qui s'apprêtait à écrire à son père : " j'ai fait mon choix ; ma future femme n'apporte que beauté, bonté et santé, mais ne suis-je pas riche pour deux, etc." Il voyait d'un seul coup tous ses beaux projets d'avenir à vau-l'eau. Il vit, comme les décors d'un théâtre, son rêve s'écrouler avant le dernier tableau.

Raoul froissant dans ses mains la lettre de son père, alla trouver Saint-Hubert. Il avait grand besoin de consolations d'ami et de conseils. . .

— Ce qui m'arrive — dit-il en entrant chez l'excellent homme — ce qui m'arrive est affreux. . . Tenez, jugez-en vous-même ; je n'ai point la force de vous donner lecture de la lettre suivante. . . Non, je vous le dis, cette nouvelle inattendue m'écrase. . .

Saint-Hubert, ému de l'accent de Raoul, de son trouble, prit la lettre, la lut, puis la rendant avec une grande apparence de calme à son jeune ami :

— Eh bien, que comptez-vous faire maintenant ?

— Travailler.

— Travailler. . . pour deux ?

— Pour deux.

— Vous voulez donc quand même vous marier avec Mlle Cécile Cernay ?

— Hélas ! pourvu qu'elle le veuille encore. . . Mais elle le voudra ou son cœur m'aurait trompé, et ce ne serait plus qu'une femme que

je ne regretterais pas... Mais elle ne me refusera point : et n'ai-je pas raison ?

— Vous avez raison.

— Ce sera sans doute un bien petit ménage... mais, en somme, on n'en vivra peut-être que plus heureux... appartement moins brillant, bien plus petit... On ne s'en rapprochera que plus près l'un et l'autre.

Ah ! belle jeunesse, murmura Saint-Hubert, en voyant déjà Raoul à demi consolé de sa misère, belle jeunesse !

— Saint-Hubert, reprit Raoul, ne riez pas... Pour la première fois que j'ai une idée sérieuse, ce ne serait point encourageant. Eh ! oui, je travaillerai : je gagnerai du pain pour ma chère petite femme, et quand je reviendrai près d'elle le soir, ma tâche faite, je serai heureux, j'oublierai tout dans sa compagnie adorable, au son de sa voix chère, sous son regard plein d'un affectueux encouragement.

— Votre tâche faite ! quelle tâche ?

— Mais celle du jour, celle...

— Que savez-vous donc faire ?

Raoul regarda Saint-Hubert avec une douloureuse inquiétude.

— Ce que je sais, mais...

— Tout et rien, c'est trop et pas assez... Vous n'allez pas, je suppose, vous remettre clerc amateur, vous savez ce qu'on y gagne.

— Oh ! Saint-Hubert ne m'enlevez pas mon courage. C'est vrai, la vie que j'ai menée n'a produit qu'un incapable. Avant d'être apte à quoi que ce soit, il me faudra un apprentissage, un stage, c'est vrai ! Pourquoi tant d'années dissipées en pure perte ! Et Cécile ! je ne puis pourtant pas lui offrir de traîner la misère avec moi... Et l'oublier, la quitter c'est impossible ! je ne puis cependant me jeter dans la Seine à vingt-six ans.

— Des gros mots ! dit Saint-Hubert, enfant que vous êtes, vous ne comprenez donc pas ?

— Que voulez-vous dire ?

— Qu'il ne s'agit ni de se noyer ni de se pendre, ni surtout d'abandonner Cécile... Et c'est cela même qui vous sauvera.

Raoul regarda Saint-Hubert dont la face sympathique s'égayait d'un large sourire.

— Je ne comprends point, ne me raillez pas ; ce serait mal, vous me voyez désespéré.

— Et bien à tort ! remettez-vous donc et écoutez moi.

Saint-Hubert se recueillit un instant et reprit :

— Il faut que M. Deschamps père en vous écrivant cette lettre sous le coup de la surprise n'ait point saisi le fil de l'intrigue où l'on voulait le lier... Il est vrai que Grapinet n'a point voulu lui donner le nom des véritables héritiers ; et que d'un autre côté M. Deschamps ignore des détails que nous savons... que vous savez, vous son fils, et comment puis-je vous voir aussi désespéré quand au contraire tout vous sourit ?

Raoul regarda Saint-Hubert avec anxiété, se demandant toujours s'il ne voulait point se moquer de lui.

— Mais oui, ne me regardez point de cet air... Comment vous ne saisissez pas ? Vous ne comprenez pas quel était le plan de M. Grapinet père. Vous ne savez point que le testament trouvé dans les papiers de l'oncle Broc par le vieux liseur de dossiers est en faveur de Mme Cernay et de sa fille Cécile à qui l'oncle Broc, plus reconnaissant qu'on ne l'avait cru, a laissé tous ses biens.

Grapinet avait pensé que c'était là un jolie dot toute trouvée pour son fils Bertrand. Celui-ci, jouant les amoureux, voulait captiver l'héritière qui ignorait elle-même sa fortune. Son rêve était celui-ci : Epouser Mlle Cécile sous le régime de la communauté, tous les biens passés, présents, futurs étant commun de par le contrat, ce qui eût paru de la part de Bertrand Grapinet une générosité, ce qui n'eût été en réalité qu'un odieux calcul... Heureusement le cœur de Cécile a parlé, c'est vous qu'elle a choisi, elle a repoussé Bertrand.

Alors... suivez-moi bien... le père Grapinet va trouver le père Deschamps, espérant à l'aide d'une transaction malhonnête tirer pied ou aile du testament trouvé. Or il se heurte, par bonheur, à un brave homme qui refuse.

Voyez ceci : votre père eût accepté il volait Cécile votre femme, ses enfants, en un mot, et ses petits enfants : car, maintenant plus que jamais, il faut tenir à ce mariage qui arrange tout le monde et votre père.

— C'est vrai, s'écria Raoul très ému... mais êtes-vous sûr ?

— Allez donc, vous cherchiez pourquoi Bertrand essayait de gagner les bonne grâces de Cécile Cernay... Eh bien ! la raison ne vous apparaît-elle point, aujourd'hui, claire et lumineuse ?

— Assurément.

— Et à qui voulez-vous que l'oncle Broc ait fait don de ses biens, sinon à celles qui l'ont soigné et qu'il affectionnait, le brave homme, plus que vous ne le pensiez tous.

— C'est encore certain.

— Mais nous devrions déjà être auprès de Mme Cernay. Je soupçonne fort le père Grapinet d'avoir tenté maintenant une conciliation de son côté. Ce sont des femmes ; il essayera de les abuser.

L'avisé Saint-Hubert ne s'était pas trompé dans ce dernier soupçon. Lorsque Raoul et son ami annoncèrent leur visite à l'appartement occupé par Mme Cernay, un bruit de voix s'entendait dans le vestibule, et Mme Cernay qui reconduisait quelqu'un, dit en ouvrant la porte et en apercevant Raoul et Saint-Hubert :

— Tenez, monsieur, voici précisément que le bon hasard m'amène ceux que je voulais consulter avant de vous répondre.

Et dans la demi-ombre du vestibule, l'homme à qui s'adressait Mme Cernay recula de deux pas.

— Maître Grapinet ! s'écria Raoul d'un ton de voix joyeux.

— Quand je vous le disais reprit Saint-Hubert.

— A revoir ! à revoir ! reprit le vieil hommes d'affaires, nous en reparlerons.

— Non, non, s'écria Raoul, parlons-en tout de suite... nous verrons après.

— Allons, laissez-moi passer et que tout cela finisse. Je n'ai rien à vous dire.

Et Grapinet esquissait une fuite précipitée vers le corridor.

— Et mon père va bien ? lui demanda Raoul.

— En effet, ce bon M. Deschamps, reprit Saint-Hubert, vous l'avez vu avant de partir, qu'est-ce qu'il pense de l'héritage de M. Broc ?

— Et vous essayez d'enjôler les femmes après avoir essuyé le refus d'un honnête homme !

— M. votre fils est-il toujours amoureux de Mlle Cécile ?

— Laissez-moi partir, disait Grapinet, rouge, le front suant, et soufflant comme un phoque.

— Prenez garde ! il y a un commissaire police en bas de l'escalier.

— Il va vous demander pourquoi vous n'avez pas produit le testament.

— Je le produirai, monsieur, reprit Grapinet, qui avait enfin réussi à gagner la porte, je le produirai.

— Veuillez le faire au plus tôt car vos aveux et vos tentatives de transactions misérables vous mèneraient loin.

— Qu'y gagnerez-vous ? Mlle Cernay aura tout, s'écria Grapinet.

— Oh ! reprit Raoul avec une assurance juvénile, entre mon père

et ma femme on s'arrangera toujours. Ça ne sort pas de la famille.

— En effet, dit Saint-Hubert, Me Grapinet, nous nous marions !

Grapinet avait disparu et pendant que Mme Cernay riait aux larmes de la colère inutile du malheureux et de toute la tournure de cette scène, Cécile adorablement mignonne, entr'ouvrit la porte de sa chambre montrant, dans un rayon de lumière, son front où des envolées de cheveux mettaient une auréole.

* * *

Saint-Hubert avait dit " Nous nous marions." M. Deschamps père, instruit de tout, n'y put contredire.

Des arrangements magnifiques intervinrent entre lui et le jeune ménage au contrat duquel l'ancien Plumasson, le bienveillant Saint-Hubert, signa avec une de ses bonnes plumes. On n'en vend plus comme ça.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIERES.

PAGE

Danger de l'hypnotisme au point de vue de la morale.—DR E. MASOIN 219
Dans le pays d'en haut.—L. A. PRUD'HOMME 82
De l'autorité paternelle et de l'éducation domestique.—B. A. T. DE MONTIGNY.. 449
De l'éducation.—B. A. T. DE MONTIGNY 386
Droits de l'Etat en matière d'enseignement. - J. R., S. J 513
Etablissement des Sœurs de Charité à la Rivière Rouge 719
Etudes géologiques. - R. P. J. CARRIER, C. S. C 458, 525
Français et Sauvages.—N E. DIONNE 705
Garcia Moreno.— R. P. B 42, 110, 184, 312, 379, 440
Histoire chimique et physiologique d'une Bouchée de pain.— R. P. J. CARRIER, C. S. C 257
Histoire chimique et physiologique d'un flambeau ou Bougie de cire. — R. P. J. CARRIER, C. S. C 726
Histoire de Boucherville par le P. LA LANDE, S. J 227
Justice aux Canadiens Français par le VTE DE BOUTHILLIER CHAVIGNY,—L N. DE LALA 680
La charité autrefois.—J EDMOND ROY 211
La justice seigneuriale de *N. D. des Anges.*—J. EDMOND ROY 594
La nébuleuse primitive.—Formation des mondes—R. P. J. CARRIER, C. S. C.. 587
La Papauté dans l'histoire et dans le temps présent.—A. de B 321
La petite nièce d'Oconnell.—*** 53, 97, 176, 247, 303, 370, 415, 489
Le chemin de la vérité.—CTE DE CHAMPAGNY 731
L'école historique.—I. L 145
Le complot maçonnique contre la Papauté.—J. R. S. J. (premier article) 659
Le R. P. Louis Saché, S. J., par le *P. H. E. Dugay* S. J.—H. F 275
L'Evangéline illustrée.—L. N. D. L 674
Le Gardeur de Saint-Pierre.—MAJOR EDMOND MALLET 521
Le plus grand des Souriquois.—N. E. DIONNE 577
Le séminaire de N. D. des Anges.—N. E. DIONNE 65, 148
L'héritage de l'oncle Broc.—PIERRE FORTUNA 363, 629, 681, 745
L'instruction obligatoire.—*** 281, 346
Les Canadiens-Français émigrés dans la Nouvelle-Angleterre par le R. P. E. HAMON, S. J.—A. de B.. 669
Les distractions d'un savant.—X 466
Les Indiens en France.—N. E. DIONNE 641
Les lettres, les sciences et les arts au moyen âge.—A. de B 5
Les sœurs de charité à la rivière Rouges.—G. DUGAS, ptre, *missionnaire* 719
L'ordre du monde physique et sa cause première.—D. L. DE SAINT-ELLIER 32, 88, 167, 292, 360, 398, 468, 546, 617, 675
L'orphelin.—GEORGETTE 272

Louis Chambalon.—J. EDMOND ROY..... 535
M. Charles Huot et l'église de Saint-Sauveur.—ERNEST GAGNON..... 463
Nos quatre historiens modernes.—A. LEFRANC..... 19
Notre-Dame-de-Rocamadour.—J. EDMOND ROY..... 334
Quelques pages de Garneau.—A. LEFRANC.....137, 238
Sonnet à J. A. C.—X..... 385
Tonkourou, (*étude critique*).—CHS M. DUCHARME.....129, 231, 277
Une fête de Noël sous Jacques Cartier, par Ernest Myrand.—D. de D..... 393
Victor Hugo et ses œuvres.—CHS VALEUR..... 193
William Shakespeare.—Victor Hugo.—EMM. DE SAINT-ALBIN..... 616

BIBLIOGRAPHIES.

A travers l'Espagne par A. B. ROUTHIER.—X..... 64
Au Royaume du Saguenay, par J. EDMOND ROY.—N..... 127
Préliminaires de la Révolution française par MARIUS SÉPET.—Récit et légendes par le P. V. DELAPORTE, S. J.—X..... 156
Petites lectures (No. 1) sur l'économie politique, etc., par F. X. A. BAILLARGÉ, prêtre.—N..... 384

NÉCROLOGIE.

HON. SÉNATEUR F. X. A. TRUDEL..... 126

AP
21
R34
v.26
t.3

Revue canadienne

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY